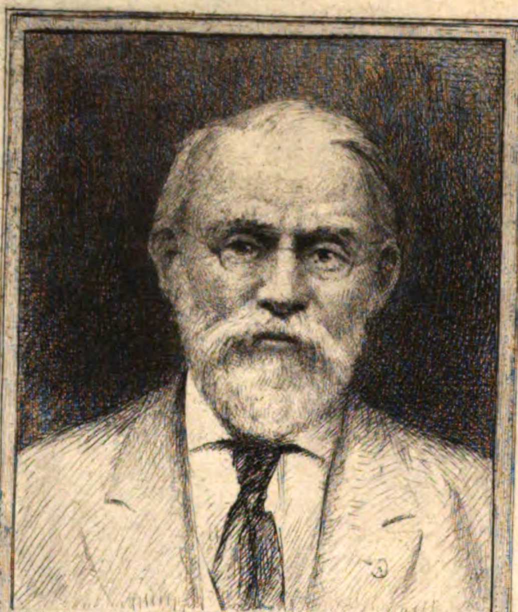


Lyon horticole

Association horticole lyonnaise



ANNÉE 1879

ADMINISTRATION & BUREAUX, 3, RUE GRENETTE

LYON-HORTICOLE

REVUE MENSUELLE D'HORTICULTURE

PUBLIÉE AVEC LA COLLABORATION DE

L'ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

PRINCIPAUX COLLABORATEURS MM.

J. CHRÉTIEN, B. COMTE, B. COUSANÇAT, CROZY Fils aîné, Th. DENIS, Ph. DEVILLE, F. GAULAIN, HOSTE, C. JACQUIER, J. JACQUIER, LABRUYÈRE, LIABAUD, L. LILLE, MÉTRAL, MOREL Père, Fque MOREL, MUSSET, J. NICOLAS, ROCHET, ROHNER, J. SCHWARTZ, etc.

Rédacteur en Chef : **VIVIAND-MOREL**

SOMMAIRE :

Abonnement : Un An, **8** Francs; 6 Mois, **5** Francs

Etranger, le Port en sus

Les Abonnements partent du 1er Janvier et du 1er Juillet

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction à **M. VIVIAND-MOREL**, rue Viabert, 1, (Cité Lafayette), Lyon.

Adresser les Abonnements et tout ce qui concerne l'Administration à **M. BONY**, rue Grenette, 3, à Lyon.

On s'abonne également chez les principaux Libraires et Mds Grainiers

LYON

ADMINISTRATION ET BUREAUX. 3, RUE GRENETTE

LYON-HORTICOLE

A NOS LECTEURS

Par la fondation du journal *Lyon-Horticole*, nous venons de réaliser le projet, depuis longtemps conçu, de créer une publication horticole à Lyon.

Animés du désir de s'instruire mutuellement, les horticulteurs de la région lyonnaise ont pensé qu'ils ne devaient pas rester privés d'un des moyens les plus efficaces pour atteindre ce but, et que le levier puissant de la publicité devait être à leur service pour aider à la diffusion des connaissances horticoles.

D'ailleurs la région lyonnaise n'est-elle pas pour l'horticulteur un vaste champ d'expériences donné à ses études ?

Sa situation géographique permet d'y comparer les résultats si divers des mêmes cultures établies dans des conditions physiques différentes, et nous sommes profondément persuadés qu'il y a dans l'heureuse constitution géologique des terrains si variés du Lyonnais et des contrées limitrophes, ainsi que dans les altitudes si différentes de ses plaines et de ses montagnes, une foule d'observations culturales à dégager des limbes où elles sont encore pour la plupart ensevelies.

D'autre part, Lyon, grande ville industrielle et commerciale placée au milieu d'une région fertile et pittoresque, admirablement située comme position intermédiaire entre le Nord et le Midi de la France, avec ses nombreuses et faciles voies de communication, devait nécessairement permettre à l'horticulture de se développer avec une certaine grandeur, soit qu'elle s'occupât des choses nécessaires à la vie, soit que, par un art plus relevé, elle eût pour but d'en charmer les loisirs.

En même temps que les marchés s'étendaient de jour en jour pour recevoir l'affluence toujours croissante des légumes, des fruits et des fleurs, — ce luxe nécessaire de la vie moderne, — les villages pittoresques de ses environs, les rives si vantées de la Saône se peuplaient de châteaux et de villas; et le goût de la nature parée et cultivée groupait un certain nombre d'hommes qui devinrent les Mécènes de notre horticulture locale.

La Ville de Lyon, elle-même, aida puissamment au développement de l'horticulture, et sous l'habile direction de l'ingénieur Bonnet, elle créait ce parc splendide qui fait l'admiration des étrangers, le plantait des arbres les plus rares, construisait de vastes serres où les collections les plus riches reçurent l'hospitalité.

Sous l'influence bienfaisante de ces causes diverses, et le goût public aidant, les jardiniers lyonnais étendirent jusqu'aux contrées voisines leur rayon commercial.

Certaines spécialités de la connaissance des végétaux, telles que l'Arboriculture et la Pomologie, y acquirent une perfection peu commune; et l'une d'entre elles allait devenir pour l'horticulture nationale une véritable gloire. Nous voulons parler des roses.

C'est cet héritage lentement et péniblement acquis par leurs pères, que les horticulteurs lyonnais ont à cœur de ne pas laisser amoindrir entre leurs mains, et, si ce n'est pas trop d'ambition de leur part, ils espèrent travailler à agrandir encore ce patrimoine commun.

Dans ce but, ils font appel à toutes les personnes qui pensent avec eux que l'horticulture, pour ne pas hésiter dans sa marche progressive, demande la coopération de toutes les intelligences, et les prient de bien vouloir les aider à remplir la lourde tâche qu'ils ont ainsi assumée, en leur envoyant des notes, des articles sur des sujets intéressant les diverses branches de l'horticulture, ou s'y rattachant.

Leur programme sera simple et pourrait se résumer en quelques mots : Donner à tous la facilité de signaler à l'attention du public les nouveautés de plantes qu'ils auraient obtenues, les procédés de culture nouveaux, ou les améliorations qu'ils auraient faites, en leur assurant les moyens de publicité;

Faire connaître aux horticulteurs et aux amateurs d'horticulture ce qui peut les intéresser directement dans les publications horticoles françaises ou étrangères;

Rappeler les travaux ou perfectionnements de nos prédécesseurs oubliés qui ont tracé la route sur laquelle nous marchons maintenant d'un pas plus assuré;

Aborder les questions difficiles de la science horticole, non avec la prétention de les trancher, mais de les éclairer en appelant sur elles les lumières de la controverse;

Signaler aux étrangers les richesses de nos collections municipales et particulières.

Pour les gens du monde qui aiment à trouver dans l'horticulture surtout un délassement et une distraction, nous choisirons, dans les auteurs, qui ont illustré la littérature horticole, les pages où l'intérêt du fond se trouve réuni à l'attrait de la forme.

Nous reproduirons également, parmi les meilleurs travaux se rattachant directement à l'horticulture, ceux publiés par nos concitoyens.

En un mot, tous nos efforts tendront à intéresser nos lecteurs en apportant une grande variété dans le choix de nos articles.

La Rédaction

CHRONIQUE

Le mois de janvier que Numa Pompilius, second roi de Rome, créa sous le nom de Januarius, était consacré au dieu Janus.

Cette divinité païenne, que l'on représentait avec deux faces et une clé à la main, avait un temple dont les portes étaient ouvertes en temps de guerre et fermées en temps de paix ; elles furent, si nous en croyons les annales de l'Histoire romaine, plus souvent ouvertes que fermées.

Considéré dans ses rapports avec la végétation, janvier, dans nos climats, est un des plus tristes mois de l'année ; une profonde léthargie semble engourdir la plupart des plantes, la nature est morne, la neige couvre souvent la terre de son frileux et blanc manteau et les stalactites de glace pendent aux toits des maisons.

Cependant quelques rares espèces, dont l'organisme paraît se jouer des frimas, épanouissent au souffle glacé des vents du Nord leurs peu délicates corolles.

C'est d'abord quelques Hellébores : la *Rose-de-Noël*, le *Pied-de-Griphon*, c'est ensuite le *Pétasite odorant*, pompeusement qualifié d'*Héliotrope d'Hiver*, le *Bois-Joli* dont la suave odeur parfume les coteaux alpestres, la *Lauréole* si connue des cultivateurs de *Daphne*, les *Aulnes*, les *Noisetiers*, et dans les massifs d'arbustes, le *Calycanthus fragrans*, qui de son délicieux parfum embaume le voisinage.

Mais il faut bien avouer que la flore de nos jardins est, à cette époque, d'une modestie qui frise singulièrement la pauvreté. Heureusement nos serres nous dédommagent un peu de cette parcimonie florale.

— Dans nos collections municipales on peut voir actuellement en pleine floraison les espèces dont les noms suivent : *Lopezia miniata*, *Senecio Ghiesbrechtii*, *Aloė soccotrina*, espèce médicinale de laquelle on extrait l'*Aloès; Phylica ericoïdes*, quelques espèces de Bruyères, des *Eupatoires*, dės *Acacia*, des *Habrothamnus*, des *Grevillea*, *etc.*; toutes ces plantes, qui pour la plupart se raréfient dans les cultures, sont en fleurs dans la serre tempérée du jardin botanique.

Dans la serre chaude nous avons noté : *Adamia versicolor*, *Russelia juncea*, *Eranthemum nervosum*, *Amaryllis brasiliensis*, *Poincettia pulcherrima*.

La serre aux Orchidées du fleuriste montre actuellement à ses nombreux visiteurs quelques beaux *Cypripedium*, un *Cattleya Loddigesii*, l'*Odontoglossum grande*, un superbe exemplaire de *Dendrobium aculcatum*, espèce excessivement remarquable et bien fleurie, des *Lœlia*, un joli *Goodyera*, très-curieux et bien différent de l'espèce française, et enfin pour compléter cette liste, deux beaux spécimens d'*Angrœcum sesquipedale*.

Les plantes telles que le *Vriesea brachystachys*, l'*Æchmea miniata*, l'*Aphelandra nutans*, l'*Euphorbia jacquiniflora* et l'*Anthurium Scherzerianum* attirent immédiatement l'attention par l'éclatant coloris de leurs fleurs.

Les *Primevères de la Chine* dans les serres tempérées sont très-belles et bien variées, elles méritent d'être vues; ce sont des plantes plus modestes, plus communes que celles que nous avons citées, mais la valeur ornementale des plantes ne se mesure pas à leur degré de rareté.

— Le *Journal Officiel* contient, dans son numéro du 20 décembre 1878, un arrêté qui intéresse particulièrement les horticulteurs; le voici :

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE,

Vu la loi du 15 juillet 1878, article 2;
La Commission supérieure du phylloxera entendue;
Sur la proposition du Directeur de l'agriculture,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Les produits de l'agriculture et de l'horticulture, tels que : Légumes, fruits et graines de toute nature, fleurs coupées ou en pots, etc., quelle que soit leur provenance, continueront à circuler librement dans toute l'étendue du territoire de la République française.

ART. 2. — La même liberté de circulation est maintenue pour les plants, arbustes et produits analogues des pépinières, jardins, serres et orangeries provenant des arrondissements réputés préservés de l'invasion phylloxérique et figurant comme tels sur la carte la plus récente, dressée en vertu de l'article 2 de la loi du 15 juillet 1878.

ART. 3. — Les plants, arbustes et produits analogues des pépinières, jardins, serres et orangeries en provenance de territoires phylloxérés, ne seront admis dans les arrondissements indemnes et ne pourront y circuler que si leurs racines sont complètement dégarnies de terre. Ces racines pourront être entourées de mousse;

elles seront dans tous les cas recouvertes de toile d'emballage, de manière à ne laisser échapper aucun débris et à permettre les constatations qui seraient jugées nécessaires à l'arrivée à destination des plants et arbustes ci-dessus désignés.

Art. 4. — Si la présence du phylloxera était constatée sur les objets désignés à l'article précédent, lesdits objets seraient saisis et détruits aussitôt et sur place, par le feu, avec leur emballage.

Les contraventions au présent arrêté seront poursuivies conformément aux lois.

Art. 5. — Le Directeur de l'agriculture, et les Préfets dans leurs départements respectifs, sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché et inséré au *Bulletin des Actes administratifs*.

Fait à Versailles, le 15 décembre 1878.

TEISSERENC DE BORT.

Nous ne savons pas si les mesures coercitives, contenues dans l'article 3 du présent arrêté, auront toute l'efficacité qu'on est en droit d'en attendre, ni si elles mettront vraiment un terme à la marche toujours envahissante du terrible dévastateur de nos vignobles ; mais ce que nous savons bien, c'est qu'elles vont blesser profondément une des branches de l'horticulture française en général, et principalement dans les arrondissements phylloxérés. Nous voulons parler de l'exportation.

Aux grands maux les grands remèdes, dit-on ; c'est, nous le croyons, la seule justification de l'arrêté ministériel.

Il n'y a, en effet, qu'une question d'intérêt général, de salut public qui puisse autoriser le législateur à léser une partie du corps social pour préserver le reste. Devant ce puissant motif, nous devons nous incliner et laisser passer sans protestation l'arrêté ministériel.

Cependant. si les nations ont le droit de se protéger par tous les moyens en leur pouvoir, elles ne doivent prendre des mesures capables de nuire aux intérêts d'une partie de leurs membres que quand cela est reconnu indispensable. Cela dit, est-il vraiment sûr que l'arrondissement de Lyon et celui de Villefranche soient complètement phylloxérés ? Et pour quelques points attaqués dans ces deux arrondissements, a-t-on eu complètement raison de leur associer sur la carte les parties indemnes ?

— Les dernières gelées de la fin du mois de décembre ont causé d'assez grands dégâts dans les jardins.

Les *Rosiers Thés* hautes tiges ont souffert pour la plupart, les *Troënes de la Chine*, les *Lierres d'Alger*, les *Lauriers Tin* et une foule d'autres arbustes sont plus ou moins endommagés.

— L'intéressante publication intitulée *Journal des Roses* contient, dans le numéro paru en décembre 1878, un article intitulé : « *Roses nobles des temps anciens et nouveaux* » ; il est dû à la plume de M. Karl Kock.

L'auteur y traite une des questions les plus difficiles de l'horticulture moderne, celle de l'origine probable de nos roses cultivées.

Cet article, dont la profonde érudition ne saurait être contestée, ne tranche cependant pas les difficultés du sujet, et peut-être y ajoute-t-il quelque confusion.

En effet, à propos des *Rosa centifolia* et *gallica,* il dit : « Notre *Rosa centifolia* n'est sans doute qu'une variété de *Rosa gallica* avec des stolons courts et des fleurs claires, peu foncées en couleur comme chez le vrai *Rosa gallica* indigène non-seulement en France, comme le nom l'indique, mais dans presque tous les pays de l'Europe et de l'Asie septentrionale. »

Le vrai *Rosa gallica* est un mythe, un être de raison, un groupe très-polymorphe, répandu à l'état sauvage un peu partout dans les diverses contrées de l'Europe ; dans ces conditions, on ne saurait lui comparer aucune autre forme du même groupe.

Nous croyons également avec peine que la rose qui s'appela d'abord *Comte-Lelieur* et ensuite *Rose-du-Roi*, soit issue du *Rosa indica* ou *bengalensis Pers.* Nous savons bien que l'hybridité défigure beaucoup les types, mais pas cependant au point de ne plus pouvoir les reconnaître.

Il faudrait, pour arriver à la solution de ces questions, entrer dans la voie expérimentale ; l'hypothèse doit guider l'expérience et non la remplacer.

Malgré cela, l'article de M. Karl Kock sera bon à consulter, et au point de vue historique il épargnera bien des recherches à ceux qui voudront traiter la même question.

— Dans sa séance du 24 décembre dernier, la Société botanique de Lyon a procédé au renouvellement annuel de son bureau. Ont été élus :

Président, M. le docteur SOCQUET ;
Vice-Président, M. VEUILLOT ;
Secrétaire général, M. le docteur A. MAGNIN ;
Secrétaires-adjoints, MM. VIVIAND-MOREL et BRŒMER ;
Trésorier, M. MERMOD ;
Archiviste, M. BOULLU.

— Il faudra bientôt se méfier des plantes carnivores, car si cela continue, ce ne seront plus les animaux qui mangeront les plantes, mais bien celles-ci qui vivront aux dépens de ceux-là.

M. Daveau, jardinier-chef à l'Institut polytechnique de Lisbonne, dans un article publié dans la *Revue horticole*, en signale deux nouvelles : l'une est le *Plumbago scandens L.*, lequel a un calice persistant complètement hérissé sur toute sa surface de poils exsudant un liquide visqueux, qui sert d'appât aux nombreux hymenoptères qui voltigent à l'entour. Mais cet appât cache un piége ; attirés par la liqueur mielleuse, les insectes se posent sur la plante et n'en peuvent plus sortir.

La deuxième dont parle M. Daveau appartient aux cucurbitacées, c'est le *Gronowia scandens*. Cette plante, qui est couverte de poils hyalins, crochus, portait de jeunes lézards desséchés, accrochés à ces poils au moment où M. Daveau fit cette remarque.

— Dans sa séance de rentrée, la Société royale d'agriculture d'Angleterre a fixé la date d'une Exposition universelle d'agriculture et des produits qui s'y rattachent. Elle s'ouvrira le 30 juin 1879 pour se terminer le 7 juillet.

V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 *Décembre* 1878, *tenue au Palais-du-Commerce.*

PRÉSIDENCE DE M. E. FAIVRE.

La séance est ouverte à deux heures trois quarts.

Quarante Membres sont présents.

Le procès-verbal de la séance du 1er décembre est lu et adopté sans réclamation.

Ordre du jour : Continuation de la discussion relative à l'organe horticole, devant publier les travaux de la Société pour l'exercice 1879.

M. Morel père rappelle que la Société se trouve en présence de deux propositions : la première est le résultat des travaux de la Commission nommée par l'Association, pour faire une étude sur cette question, et dont l'assemblée a entendu le rapport à la dernière séance.

La deuxième est celle relative à M. Bourgeon, c'est-à-dire à la continuation du *Cultivateur*.

Après cet exposé, le Président dit que les deux principaux intéressés devaient à cette séance apporter de nouveaux renseignements, et prie M. Bourgeon de les exposer.

M. Bourgeon répond ne rien avoir à ajouter aux renseignements qu'il a donnés à la séance précédente.

M. Morel père lui fait observer que le renvoi à huitaine avait eu pour but de le faciliter pour présenter à l'assemblée ses moyens de rédaction.

M. Bourgeon dit que les personnes qu'il voulait s'adjoindre sont précisément celles qui font partie de la Commission.

M. Morel père, lui demandant s'il n'a pas d'autres propositions à faire, fait remarquer à l'assemblée que, de la solution de cette question, dépend peut-être l'avenir de l'Association, et demande si quelques membres désirent entendre à nouveau la lecture du rapport de la Commission.

Cette proposition, mise aux voix, est adoptée; lecture en est donnée; la discussion continue sur ce sujet entre MM. Bourget père, Pitaval, Morin et Morel fils.

M. Morel père, faisant le résumé, dit que le pour ou le contre de la question, tant d'un côté que de l'autre, ne lui paraît pas assez défini; il fait remarquer que, de quelque côté que soit la solution, les Membres n'auront pas un denier de plus à payer pour leur cotisation.

Le Président demande si les Membres sont à ce sujet suffisamment éclairés pour pouvoir porter un vote raisonnable, et dit qu'il fallait qu'à cette séance le vote soit définitif.

Un Sociétaire fait remarquer, que pour éviter toutes polémiques, on devrait nommer une Commission de rédaction, qui pourrait elle-même faire des articles.

M. Morin objecte que ce serait continuer les mêmes errements; depuis quelques années il y a eu des Commissions de rédaction nommées en assemblée générale, et qui toutes n'ont fait que s'attirer la critique sur la manière dont elles ont fonctionné.

M. le Président dit qu'après avoir entendu l'une et l'autre parties, il y aurait pourtant urgence à clore la discussion si l'assemblée est suffisamment éclairée.

M. Morin demande qu'il y ait une suspension de séance d'au moins cinq minutes, pour que l'on puisse se concerter, et que le résultat du vote ne donne pas prise à des réclamations.

L'Assemblée adhérant à cette proposition, la séance est suspendue à trois heures cinquante minutes et reprise à trois heures cinquante-cinq minutes.

M. le Président pose la question et dit que le vote doit être ainsi compris :

1° Que ceux des Membres qui voteront *oui* seront d'avis que la Société accepte les conclusions du rapport de la Commission ;

2° Ceux qui voteront *non* repousseront les conclusions et adhéreront au renouvellement d'abonnement au *Cultivateur*.

Les conclusions de la Commission sont adoptées à une grande majorité, et le nouveau journal devient l'organe de l'Association horticole à partir du 1er janvier 1879.

BIBLIOTHÈQUE. — M. Morin dit que, malgré ses recherches, il n'a obtenu aucun résultat réalisant les intérêts de la Société.

M. Bony, secrétaire-adjoint, met provisoirement et gratuitement son bureau, situé rue Grenette, 3, à la disposition de la Société.

L'assemblée, par des applaudissements, le remercie de son offre gracieuse.

M. le Président nomme, pour dresser le catalogue de la Bibliothèque, une Commission composée de MM. Viviand-Morel, C. Rohner et Cousançat.

M. Morel père demande à l'assemblée s'il n'y aurait pas urgence à nommer une nouvelle Commission pour continuer l'étude de l'organisation du journal.

M. Pitaval demande si la Commission aura le droit de traiter avec l'administration du journal.

M. le Président répond que ce droit appartient au Conseil, et pour la Commission il voit un certain intérêt à ce que celle qui a déjà commencé ce travail le continue, étant déjà munie de renseignements dont une nouvelle serait obligée de s'enquérir.

Le maintien de la Commission pour la continuation de l'étude du journal est adopté.

La séance est levée à quatre heures et demie.

Le Secrétaire-adjoint, J. **NICOLAS**.

IXORA CROCATA RUTILANS

La famille des Rubiacées, à laquelle appartient la plante qui fait le sujet de cette note, est une des plus riches du règne végétal, soit qu'on la considère au point de vue de son rôle dans l'économie domestique ou dans la médecine, soit qu'on l'envisage au point de vue ornemental.

Elle fournit à la médecine le quinquina, un des agents les plus puissants de la thérapeutique moderne ; à l'économie domestique le *café*, sur l'importance duquel il est inutile d'insister.

Sous le rapport ornemental elle n'est pas moins bien partagée, c'est à elle qu'appartiennent les *Bouvardia*, les *Luculia*, lès *Gardenia*, les *Rogiera* et tant d'autres genres remarquables par la longue durée et l'éclat de leur floraison.

Le genre *Ixora* tire son nom de celui d'une idole à laquelle les indigènes de Malabar offrent cette plante.

Il comprend un assez grand nombre d'espèces, toutes originaires de l'Asie.

La variété *rutilans* de l'Ixora crocata est une charmante et bien précieuse plante pour l'ornementation des serres pendant l'été et l'automne.

Sa floraison se prolonge même, dans une serre tempérée, jusqu'en décembre.

On ne saurait trop la recommander pour l'approvisionnement de nos marchés, dont elle ne sera pas un des moins beaux produits.

Ses nombreuses fleurs, réunies en corymbe serré, à corolles longuement tubuleuses, d'un rouge safrané éclatant, se succèdent pendant sept à huit mois de l'année et produisent un effet que la plume ne peut rendre que très-imparfaitement.

Sa culture est des plus simples — ce qui ajoute encore singulièrement à son mérite, — une bonne terre de bruyère, bien concassée et additionnée d'un peu d'humus, convient très-bien pour le rempotage, qui doit se faire vers le milieu du mois de mars, en ayant soin de placer les plantes sous châssis et sur couche tiède, aussi près du verre qu'il est possible.

Tous les jours, si le temps le permet, on donnera un peu d'air.

De fréquents bassinages pendant les fortes chaleurs en activent beaucoup la végétation.

Le bon drainage des pots dans lesquels on aura rempoté les Ixora est une des conditions essentielles de la réussite de leur culture.

La multiplication n'offre aucune difficulté, nous dirions même qu'il n'y a pas d'époques préférées pour faire les boutures, cependant nous procédons généralement à ce travail en février ou mars.

Espérons que les moyens si faciles de multiplication et de culture tenteront les horticulteurs, et qu'ils apprécieront bientôt tout le mérite ornemental des Ixora, et particulièrement la variété *rutilans* de l'espèce *crocata*.

B. COMTE, horticulteur,
A Vaise-Lyon.

SOUVENIRS DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE

Les vestiges s'en vont lambeau par lambeau de ce qui fut l'Exposition universelle. Encore quelques jours et ce champ fameux, où tant de peuples se sont fraternellement rencontrés, sera redevenu l'une des places les plus tranquilles et les plus désertes de la Capitale.

S'il est vrai, des événements comme des hommes, qu'il faille les juger moins au bruit qu'ils font qu'aux souvenirs qu'ils laissent, nous pourrons savoir bientôt quelle appréciation se dégagera, calme et impartiale, des impressions si diverses que cette gigantesque entreprise semble avoir fait naître.

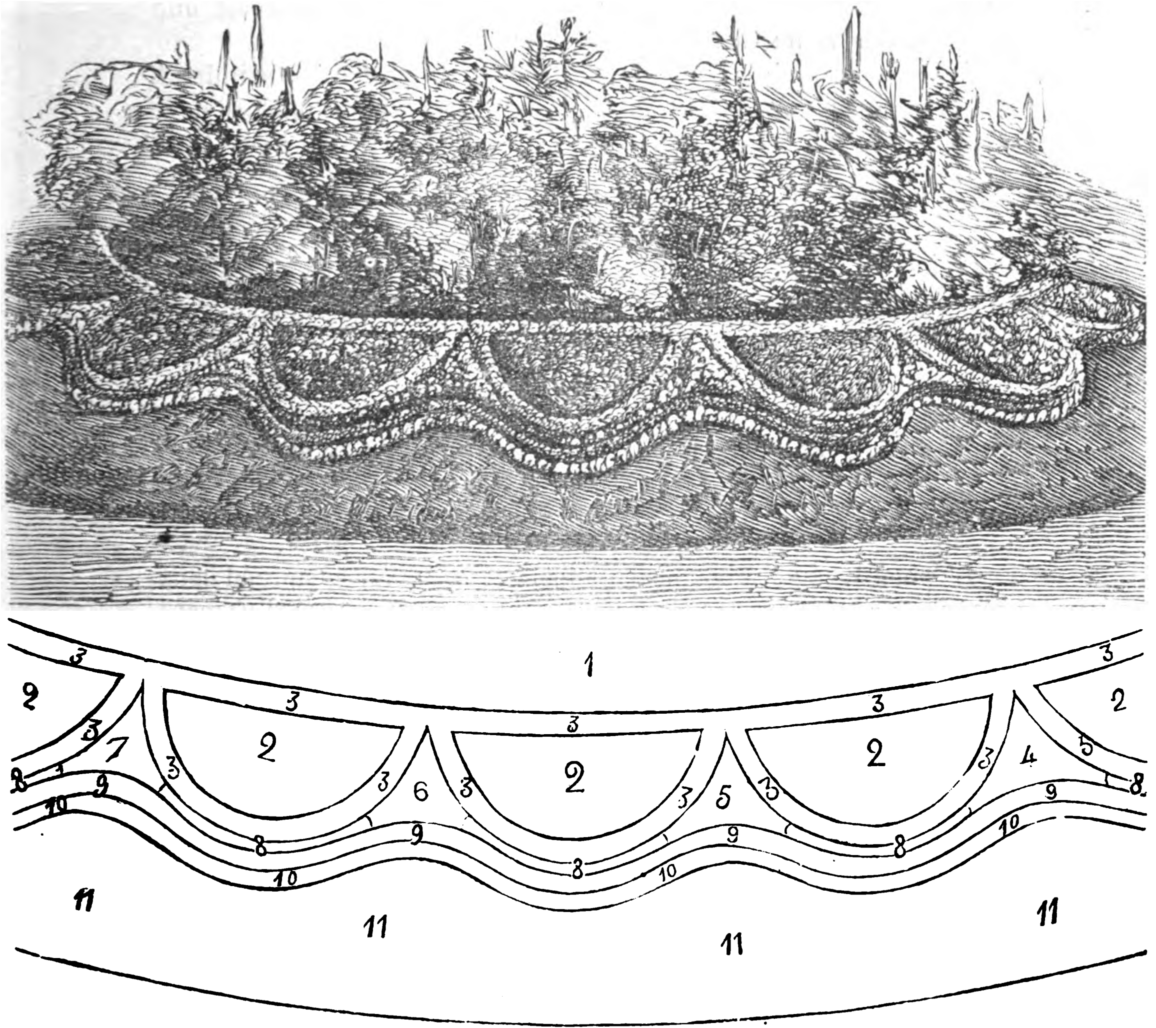
Nous avons dit ailleurs notre première impression. La manifestation horticole à l'Exposition universelle a été plutôt industrielle qu'artistique, et à part quelques exceptions — un peu effacées du reste — c'est dans l'extension croissante du commerce des plantes que les progrès de l'horticulture se sont surtout affirmés à nos yeux.

Mais si rien d'absolument neuf, dans ce qu'on pourrait appeler les arts horticoles, n'a surgi pendant cette période d'exhibitions internationales, certaines prédilections actuelles du goût y ont trouvé l'occasion de se produire et de solliciter les suffrages du public le plus nombreux qu'ait jamais réuni une fête de ce genre.

Telles sont les corbeilles à mosaïque depuis si longtemps en faveur en Anglelerre et en Allemagne et qui menacent de devenir en France l'objet d'un véritable engouement. Nées d'hier, elles ont déjà donné lieu chez nous à toute une série de plantes spéciales, motivé des concours, défrayé les publications et enrichi d'un néologisme le dictionnaire du langage horticole.

Aujourd'hui leur succès est bien près de dépasser les limites d'un goût raisonnable; comme la muscade de Boileau, on en a mis partout, et les jardins à l'Exposition universelle réfléchissaient assez fidèlement cette direction des tendances actuelles chez ceux qui font la mode en matière d'horticulture ornementale.

Le dessin que nous publions a été pris parmi les nombreux motifs dont le fleuriste de la Ville de Paris avait fourni le contingent. Il se distingue par sa composition simple et agréable et surtout par le choix des plantes qu'on y a employées; elles appartiennent toutes à des espèces rustiques sous notre climat et peuvent, par conséquent, concourir à la décoration hivernale des jardins. C'est surtout à ce point de vue que nous en donnons la liste et l'arrangement.



1. Massif de Conifères. — 2. *Chamæcyparis dubia.* — 3. *Santolina Chamæcyparissus.* — 4. *Evonymus japonicus* var. *medio picta.* — 5. *Evonymus japonicus* var. *sulphurea.* — 6. *Evonymus japonicus* var. *albo marginata.* — 7. *Evonymus japonicus* var. *aureo-marginata.* — 8. *Evonymus japonicus* (type). — 9. *Evonymus nanus.* — 10. *Evonymus radicans foliis arg.* — 11. Gazon.

Ce dessin et cette légende nous dispensent de longues explications. Disons toutefois que ce motif comporte une échelle un peu grande et que les teintes variées des fusains, des santolines, etc., ne seront agréables qu'autant qu'on leur opposera des tons vigoureux et des masses touffues.

Ce n'est donc pas un dessin à reproduire à plat sur une pelouse, mais il fera très-bien, au contraire, sur une large bordure bombée

autour d'un massif d'arbustes ou d'arbres verts, ainsi du reste que nous l'avons vu au Champ-de-Mars.

Les plantes qui le composent peuvent se prêter à une infinité d'autres combinaisons et la liste que nous avons publiée peut s'augmenter d'un grand nombre d'espèces aussi rustiques et aussi ornementales.

C'est à l'invention et au goût du jardinier de les approprier aux circonstances et aux milieux, ne perdant jamais de vue que ces petites fantaisies seront d'autant plus agréables qu'elles seront d'une composition simple et qu'il en usera avec plus de mesure et de sobriété.

Fque MOREL.

L'ÉPINARD & LES PLANTES POUVANT LE REMPLACER

L'épinard, que les botanistes appellent *Spinacia*, comprend deux espèces principales : la première, connue sous le nom d'Épinard potager, a ses graines hérissées de cornes piquantes; la seconde, nommée Épinard inerme, a les graines lisses.

L'une et l'autre comprennent un certain nombre de variétés dont nous donnons plus loin les noms.

Ce sont toutes des plantes franchement annuelles, appartenant à la famille des Chénopodées.

Chacun connaît l'excellence des qualités culinaires de l'épinard, dont l'introduction dans les jardins remonte vers le milieu du XVIe siècle; originaire de l'Asie septentrionale, il fut, dit-on, importé en Europe par les Arabes d'Espagne.

Parmi les épinards vendus par les marchands, on peut citer les variétés suivantes :

L'Épinard commun ou épinard piquant.
L'Épinard d'Angleterre.
L'Épinard de Hollande, grand épinard ou épinard rond.
L'Épinard de Flandre.
L'Épinard de Viroflay.
L'Épinard d'Esquermes, oreille d'éléphant ou à feuilles de laitue.
L'Épinard blond à feuilles d'oseille, etc.

Ces nombreuses variétés sont toutes bonnes à cultiver, quelques-unes valent cependant mieux que d'autres, soit parce qu'elles montent moins vite en graine, soit à cause de la plus grande dimension qu'atteignent habituellement leurs feuilles.

On connaît la culture de l'épinard, dont le seul défaut est de nous manquer pendant l'été, aussi les amateurs de ce précieux légume se sont-ils efforcés à l'envi de rechercher les autres

végétaux capables, par leurs qualités, de le remplacer aux époques de l'année où sa culture devient difficile.

Parmi les plantes de la même famille, on a essayé de la culture de différents *Atriplex*, et notamment l'*Atriplex hortensis*, vulgairement, Arroche des Jardins, Belle-Dame, Bonne-Dame, Follette, dont on connaît des variétés à feuilles pourpres, blondes ou vertes.

Ces plantes, qui atteignent jusqu'à deux mètres de hauteur dans les bons terrains, se mangent comme les épinards et servent souvent à corriger le trop d'acidité de l'oseille.

L. LILLE,
Marchand grainier, à Lyon.

(*A suivre.*)

NOUVELLES ROSES LYONNAISES DE 1878



Lyon, est par son climat et la nature de son sol, dans des conditions exceptionnelles pour la culture des rosiers; il en résulte que chaque année nos habiles semeurs produisent avec un succès constant de nouvelles variétés de rosiers à floraison continue, différant des anciennes, soit par leur végétation, leur coloris, soit par leur faculté remontante plus prononcée.

Ces variétés nouvelles, qui enrichissent la collection des rosiers, sont ensuite répandues dans toutes les contrées du globe où la culture des plantes d'agrément est pratiquée. Il n'existe pas en effet en France, une autre plante d'agrément donnant lieu à un commerce aussi étendu que le rosier. C'est que la rose, qui est l'emblème de la beauté et qui a été chantée par tous les poètes, est la fleur préférée de tous. Elle peut être cultivée partout, nulle n'est à la fois aussi vivace et aussi rustique, et elle fleurit sous toutes les

latitudes. La rose est en un mot la fleur du pauvre et du riche, elle égaie la mansarde et parfume le salon.

Par les roses, les cultures lyonnaises sont représentées dans les jardins de l'Ancien et du Nouveau-Monde. Aussi parmi les semeurs de ce beau genre les rosiéristes lyonnais figurent-ils au premier rang. A chaque saison d'automne ils offrent au commerce horticole le fruit de leurs recherches.

La liste suivante renferme toutes les roses nouvelles livrées par eux au commerce le 1er novembre 1878; les descriptions sont celles faites par les obtenteurs.

ROSIERS NOISETTES (*Rosa Noisettiana*).



Aimé Vibert, a feuilles marginées (*Joseph Schwartz*). — Variété fixée de la noisette *Aimé Vibert*, fleur moyenne, pleine, blanc pur, feuillage marginé de jaune clair. Au point de vue de l'ornement ses feuilles bordées de jaune seront toujours d'un gracieux effet, avant comme après la floraison.

Joseph Bernacchi (*Vve Ducher*). — Arbuste très-vigoureux, d'u beau feuillage vert foncé, d'une tenue parfaite, fleur très-grande, pleine, à gros boutons allongés, coloris blanc légèrement jaune, à centre plus foncé.

William-Allen Richardson (*Vve Ducher*). — Arbuste très-vigoureux, à grands-rameaux, feuillage vert clair, pédoncule ferme, d'une tenue parfaite, fleur grande, pleine, bien faite, d'un beau jaune orange, coloris unique dans les *Noisettes*.

ROSIERS HYBRIDES DE NOISETTE TRÈS-REMONTANTS

Emilia Plantier (*Joseph Schwartz*). — Arbuste très-vigoureux, d'un beau feuillage tout particulier, vert pourpré en se développant, passant au vert luisant, fleur moyenne ou grande, jaune clair cuivré, prenant ensuite une teinte d'un blanc jaunâtre, coloris nouveau dans cette série.

Madame Auguste Perrin (*Joseph Schwartz*). — Arbuste vigoureux, d'un beau feuillage vert olive, fleur moyenne, pleine, bien faite, d'un joli rose nacré, revers des pétales blanchâtres, plante très-coquette.

ROSIERS THÉS (*Rosa Indica fragrans*).



Docteur Berthet (*Pernet*). — Arbuste vigoureux, fleur grande, pleine, s'ouvrant très-bien, à moitié pétale rose tendre et rose vif au centre.

Innocente Pirola (*Vve Ducher*). — Arbuste vigoureux, rameaux courts et droits, d'une tenue parfaite, fleur très-grande, pleine, bien faite, à gros boutons allongés, coloris blanc pur, parfois légèrement rosé.

Marie Juillet (*Vve Ducher*). — Arbuste très-vigoureux, fleur grande, pleine, coloris rose pâle à centre rose vif, passant au lilas clair.

Reine Marie-Henriette (*Levet*). — Arbuste vigoureux, à gros bois vert, ferme et peu épineux, rameaux sarmenteux, feuillage vert foncé, fleur grande, pleine, bien faite, rouge cerise (issue de la variété *Gloire de Dijon*), coloris unique dans cette série.

ROSIERS HYBRIDES DE THÉS

Madame Etienne Levet (*Levet*). — Arbuste vigoureux, fleur grande, pleine, bien faite, rouge cerise onglé de jaune cuivré.

Mademoiselle Brigitte Viollet (*Levet*). — Arbuste vigoureux, fleur en corymbe, grande, pleine, bien faite, rose vif légèrement violacé, pourtour des pétales saumon.

ROSIERS HYBRIDES REMONTANTS



Barthélemy Levet (*Levet*). — Arbuste de moyenne vigueur, feuillage vert clair, fleur grande, pleine, bien faite, coloris beau rose vif.

Claude Bernard (*Liabaud*). — Arbuste très-vigoureux à rameaux droits, fleur grande, pleine, globuleuse, rose foncé, issue de *Jules Margottin*.

François Gaulain (*Joseph Schwartz*). — Arbuste très-vigoureux à rameaux droits, feuillage vert foncé, bois lisse presque sans épines, fleur grande, pleine, bien faite, rouge lie de vin très-prononcé, l'un des coloris les plus foncés connus jusqu'à ce jour.

Jules Chrétien (*Joseph Schwartz*). — Arbuste très-vigoureux, feuillage d'une ampleur remarquable d'un beau vert brillant, fleur très-grande, pleine, bien faite, coloris rouge ponceau vif se nuançant de pourpre. Cette belle variété est appelée à prendre place dans toutes les collections.

John Saul (*Vve Ducher*). — Arbuste vigoureux à rameaux courts et droits, feuillage d'un beau vert foncé, d'une tenue parfaite, fleur très-grande, pleine, globuleuse, coloris rose clair, revers des pétales carminés.

Madame Eugène Chambeyran (*Gonod*). — Arbuste vigoureux à rameaux courts et droits, fermes, fleur grande, pleine, bien faite, globuleuse, rose tendre ombré aurore, issue de l'hybride *Victor Verdier*.

Madame Lilienthal (*Liabaud*). — Arbuste très-vigoureux, fleur grande pleine, bien faite, rose vif à reflets saumonés.

Mademoiselle Lydia Marty (*Liabaud*). — Arbuste très-vigoureux, fleur moyenne ou grande, pleine, coloris rose carné, nuancé de lilas très-frais.

Monsieur Lapierre (*Gonod*). — Arbuste vigoureux à rameaux droits, pédoncule ferme, fleur moyenne ou grande, bien faite, rouge éblouissant, nuancé de cramoisi velouté (issue de l'hybride *Géant des Batailles*).

Pierre Carot (*Levet*). — Arbuste vigoureux à rameaux droits, feuillage vert foncé, fleur moyenne ou grande, pleine, forme parfaite, coloris rouge foncé passant à un beau rouge clair.

Princesse Marie Dolgorouky (*Gonod*). — Arbuste très-vigoureux, à rameaux droits, feuillage vert foncé, fleur très-grande, en coupe rose vif satiné, parfois panaché, strié de carmin, issue de l'hybride *Anna de Diesbach*.

Souvenir de Victor-Emmanuel (*Pernet*). — Arbuste vigoureux à rameaux droits, bois gros, feuillage vert sombre, fleur grande, presque pleine, rose tendre, parfois rose vif, issue de l'hybride *Géant des Batailles*.

Wilhelm Kœlle (*Pernet*).—Arbuste vigoureux à rameaux droits, bois gros, feuillage vert sombre, fleur très-grande, presque pleine, globuleuse, rouge très-vif, issue de l'hybride *Alfred Colomb*.

ROSIER A FEUILLES DE RONCE (*Rosa Rubifolia*).

Bijou des Prairies (*Joseph Schwartz*). — Rosier à feuilles de ronce, introduit d'Amérique, sa fleur moyenne ou grande est d'un beau rose vif, nuancé blanc, très-odorante. C'est une bonne addition à la série des roses grimpantes.

J. SCHWARTZ, Rosiériste à Lyon.

CULTURE DE LA VANILLE

En faisant connaître aux lecteurs du *Lyon-Horticole* les résultats que j'ai obtenus dans la culture de la Vanille, je n'ai pas la prétention de leur signaler quelque chose de bien nouveau.

Mon seul but, en appelant leur attention sur ce sujet, est de leur éviter les tâtonnements inévitables qui précèdent toujours la réussite des cultures de plantes peu communes.

Puissent mes recherches être de quelque utilité à ceux qui voudront essayer la culture du *Vanilla aromatica*.

En 1865 je reçus quelques pieds de Vanille, je les rempotai dans un mélange de terre de bruyère, de sphagnum et de tessons de pots, et je les plaçai ensuite dans une serre à Orchidées, chauffée à 20 ou 25 degrés. Malgré tous les soins attentifs que je crus leur donner, je n'obtins qu'une maigre et insignifiante végétation.

L'année suivante, après un nouveau rempotage, je changeai la position de mes plantes, le résultat ne fut pas meilleur.

La troisième année, voyant que les rempotages et les déplacements successifs n'aboutissaient à rien, j'eus l'idée de les mettre en pleine terre dans le même compost, cité plus haut, autour d'un bassin, dans une serre où la température s'abaisse fréquemment, pendant l'hiver, jusqu'à dix ou douze degrés centigrades.

Je ne tardai pas à voir, dans les conditions nouvelles, où je venais de placer les pieds de vanille, les symptômes précurseurs d'une bonne végétation : des racines adventives assez nombreuses se développèrent tout le long de la tige et descendirent jusqu'à la surface de l'eau du bassin où elles se ramifièrent en une quantité nombreuse de radicelles, dont les spongioles agissaient avec vigueur.

Les racines qui ne se trouvaient pas dans la direction du bassin se ramifiaient de même en atteignant la terre humide, et cela principalement dans les endroits obscurs.

Placées dans ces conditions, mes vanilles ne tardèrent pas à atteindre le sommet de la serre, d'où je les ai dirigées comme plantes grimpantes dans le sens de la longueur, en les maintenant à vingt centimètres des verres. De cette façon elles n'occupent presque point de place dans la serre.

Depuis cette époque elles fleurissent régulièrement chaque année en avril et mai.

Je féconde chaque fleur, et j'obtiens de très-belles gousses, dont la maturité a lieu habituellement vers l'époque où les plantes refleurissent.

De ce qui précède il résulte donc que l'humidité ne déplaît pas à la vanille, que la température de la serre peut s'abaisser jusqu'à dix degrés sans en compromettre l'existence, et qu'enfin la fructification en est facile. Nous pensons que les amateurs seront tentés de faire l'essai de cette culture, et qu'ils pourront récolter de nombreuses gousses de vanille, de quoi fournir à leur consommation particulière et même à celle de leurs amis.

F. GAULAIN,
Chef des Serres chaudes au Parc de la Tête-d'Or.

QUELQUES MOTS SUR LES CHRYSANTHÈMES

DE L'INDE, DE LA CHINE ET DU JAPON

C'est vers 1764 que plusieurs auteurs font remonter l'époque de l'introduction des chrysanthèmes de l'Inde et du Japon, et ce ne serait que vers 1819 que nous aurions reçu également en France les chrysanthèmes de Chine.

Nous n'avons rien à dire sur ces dates, notre but étant de faire ressortir les mérites de ce genre, plutôt que d'établir son origine.

Les modifications survenues dans les semis, à l'aide d'hybridation naturelle plutôt qu'artificielle, nous ont donné des résultats satisfaisants depuis plusieurs années : 1° dans la forme et la grandeur des fleurs qui varient de 2 à 12 centimètres ; 2° dans les couleurs qui comprennent à peu près toutes les nuances désirables, à part le noir et le bleu ; 3° dans le port des plantes dont les nouvelles variétés sont bien plus robustes et trapues ; 4° enfin dans l'époque de floraison qui permet d'avoir pendant six mois des fleurs de chrysanthèmes ; les plus précoces commençant à fleurir en juillet et les plus tardives se prolongeant jusqu'en janvier.

Il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de retrouver aujourd'hui dans les jardins les trois types spécifiques d'où sont sorties les plantes que nous cultivons, et d'autre part, les variations considérables qui se produisent, mélangeant de plus en plus les races, rendraient toute classification arbitraire ou inutile.

Cependant, les horticulteurs ont dû en adopter une pour la facilité de leurs transactions, mais celle-là repose sur les caractères jardiniques des plantes, sans autre souci de leur origine. Nous la trouvons dans tous les catalogues bien rédigés, et plus particulièrement dans l'ouvrage excellent et très-complet : *Les Fleurs de pleine terre*, par Wilmorin-Andrieux, ouvrage qui présente ce qu'il y a de plus pratique dans ce genre de culture.

1° CHRYS. MATRICARIOIFORMES. — Cette race, appelée vulgairement *Chrys. Pompon*, a des capitules généralement petits, bombés, souvent en forme de bouton ayant 15 à 18 millimètres de diamètre; les fleurons sont quelquefois tuyautés, mais très-souvent ligulés ou plissés sur le même capitule (fleur), ou sur des capitules différents.

Les caractères distinguant cette race sont communs à un grand nombre de variétés qui forment à elles seules une très-jolie collection par la multitude des couleurs qu'on y rencontre.

Il est écrit dans certains ouvrages que le type fut vendu pendant longtemps sous le nom de *Pyrethrum matricarioïdes* (décrit par Paxton) et qu'il était à fleurs lilas-cendré.

2° CHRYS. RENONCULIFORMES. — Cette section qui se distingue par ses fleurs ressemblant aux renoncules, d'où sans doute le nom de *Renonculier* sous lequel les chrysanthèmes sont vulgairement connues, est très-nombreuse et comprend des plantes des plus gracieuses. Les fleurs (capitules) ont de 25 à 35 millimètres, elles sont rarement à tuyaux, presque toujours à ligules planes, bien imbriquées, d'une forme et d'une tenue parfaites. C'est peut-être la meilleure série pour la culture en pots; très-riche en variétés.

3° CHRYS. ALVÉOLIFORMES. — La forme des fleurs (capitules) qui rentrent dans cette section est très-curieuse, leur largeur varie de 35 à 45 millimètres. Elles sont, en général, formées par des ligules bien imbriquées, très planes qui entourent la fleur, comme une collerette, tandis que le centre est tuyauté et présente une grande opposition de couleur avec les ligules. Plusieurs bonnes variétés font partie de cette section.

4° CHRYS. HYBRIDES. — On a cru devoir faire sous ce titre une division pour les chrysanthèmes dites à fleurs moyennes, qui sont le résultat des nombreux croisements des petites fleurs pompons (*matricarioïformes*) avec les grandes fleurs (*sinense giganteum*). Cette race a bien réuni les caractères des deux types qui lui ont donné naissance ; on y trouve des fleurs de 30 à 50 millimètres qui sont bombées-sphériques.

C'est dans cette section que se trouvent les plus belles formes, d'un grand mérite pour la fleur coupée et la culture en pots.

(*A suivre.*)

J. CHRÉTIEN,

Chef des cultures florales au Parc de la Tête-d'Or.

ÉCONOMIE HORTICOLE

Cultures comparatives des Primevères de la Chine.

Je ne me souviens plus quel moraliste a distingué l'avare de l'économe, en disant que le premier ne dépense que quand il ne peut faire autrement, et que le second sait dépenser à propos.

L'économie politique, la comptabilité et le simple bon sens s'accordent avec la morale et la religion pour flétrir l'avarice et recommander l'économie.

L'intérêt bien compris vient encore démontrer que celle-ci est plus profitable que celle-là.

Et pourtant combien de gens ne savent pas faire un léger sacrifice pour s'assurer un bénéfice futur ;

Combien d'agriculteurs ne voit-on pas, par suite d'une routine invétérée, refuser de mettre dans leurs exploitations des capitaux qui en accroîtraient le produit, et qui préfèrent agrandir leur propriété que d'en augmenter le revenu net;

Combien d'horticulteurs ne comprennent pas mieux leurs intérêts en suivant de vieux procédés de culture, qui de prime abord semblent très-bons, mais qu'un examen sérieux condamne sans retour;

On trouve dans le commerce horticole une plante dont on vend tous les ans des milliers d'individus ; à elle seule, cette espèce entretient dans nos serres, dans nos maisons, une floraison pendant les mois les plus rigoureux de l'hiver.

Nous voulons parler des Primevères de la Chine, dont d'innombrables races ou variétés sont venues depuis une quinzaine d'années enrichir de leurs variations infinies la collection autrefois si pauvre de cette espèce.

On ne s'imagine pas facilement qu'il est possible d'obtenir des résultats bien différents avec les Primevères, en modifiant les procédés de culture habituelle.

C'est cependant ce que nous allons essayer de démontrer, et, afin de bien faire saisir la différence entre les deux procédés que nous allons analyser, nous prendrons des chiffres et nous comparerons d'abord les dépenses et ensuite les recettes.

Dans la culture ordinaire, 1,000 pots de primevères coûteront, pour arriver à être vendables :

1° 1,000 pots de 5 pouces	50 fr.
2° Terreau ordinaire	10
3° Achat de graines	5
Total. . . .	65 fr.

Il est bien clair que nous ne tenons pas compte de la main-d'œuvre, puisqu'elle est pareille dans les deux cas qui nous occupent.

Dans la culture comparative, celle que nous préconisons, les dépenses se répartissent ainsi :

1°	1,000 pots de calibre plus grand. . .	75 fr.
2°	Terreau de fumier et terre de bruyère .	50
3°	Achat de graines	15
4°	Arrosage à l'engrais	5
	Total.	145 fr.

Voilà pour les dépenses; le premier mille, par la méthode ordinaire, coûte seulement 65 fr., le second, celui de la méthode opposée, coûte 145 fr.; et c'est cependant cette méthode que nous allons vous conseiller d'employer.

Comparons les recettes :

Le premier mille se vendra, au maximum, 300 fr.

Le deuxième se vendra, au minimum, 500 fr.

D'où il résulte que le bénéfice net de la culture la plus coûteuse sera de 355 fr., tandis qu'il ne sera que de 235 fr. dans la culture ordinaire.

On a dû remarquer que nous comptons trois fois plus de graines dans la deuxième méthode, il est nécessaire d'en donner la raison; on a dû remarquer également que le calibre des pots était plus grand.

Chaque pot reçoit trois plants, c'est-à-dire qu'au repiquage on met trois pieds de primevères par godet, de là la nécessité d'avoir trois fois plus de graines.

Mais si nous mettons trois pieds par pot, il faudra bien peu de chance ou de la bien mauvaise graine pour qu'ils soient tous non fimbriés ou à coloris douteux; tandis que si il n'y a qu'un pied comme on le pratique habituellement, il y aura toujours au moins un dixième de plantes fausses et à écoulement difficile.

D'autre part, la vente des belles primevères sera toujours plus facile que celle des qualités inférieures.

Ainsi donc, en employant de bonne terre de bruyère et d'excellent terreau, on obtiendra une végétation luxuriante, et si nous arrosons de temps à autre les plantes avec de l'engrais, cette végétation atteindra son maximum de développement.

Nous conseillons aux horticulteurs d'essayer simultanément les deux cultures, et ils pourront s'assurer de l'exactitude de ce que nous disons.

TIRION.

TRAVAUX A FAIRE DANS LES JARDINS

PENDANT LE MOIS DE JANVIER

JARDIN D'AGRÉMENT. — On a dû, pendant le mois précédent, garantir les plantes délicates contre les froids rigoureux ; il faut, si la température s'adoucit, écarter ces abris avec prudence, afin d'éviter la pourriture ou la moisissure qui ne tarderait pas à s'y développer au détriment des plantes. — On peut vers la fin du mois tailler les rosiers, en exceptant les variétés de *Thés*, qu'on fera bien de ne tailler que lorsque les fortes gelées ne seront plus à craindre.

On taillera également les arbustes à fleurs, ceux du moins qui fleurissent sur le jeune bois. On peut terreauter les gazons et les bordures. On pourra également bêcher les massifs d'arbustes lorsqu'ils auront été taillés.

JARDIN FRUITIER. — On commencera la taille des arbres à fruits à pépins, laquelle devra être terminée vers la fin du mois autant que possible.

JARDIN POTAGER. — Si le temps le permet, on sèmera à bonne exposition les Pois gourmands et diverses autres espèces de pois, les Oignons, du Cerfeuil, du Poireau, des Choux et des Laitues, cependant il est préférable dans les contrées froides d'attendre la deuxième quinzaine de février et même la première de mars pour faire ces semis.

SERRES. — On peut commencer à rempoter les *Caladium*, les *Gloxinias*, les *Achimenes*, les *Gesneria*. Il ne faudra pas arroser ces plantes de suite.

On mettra pousser les *Dahlias* pour en faire des greffes ou des boutures, et on activera celles de *Fuchsia*, *Salvia*, *Heliotropes*, *Lantana*, *Coleus*, *Achyranthes*, *Alternanthera*, *Begonia*, *Ficus*, et en général toutes celles des plantes de serre tempérée, telles que *Pimelea*, *Erica*, *Correa*, *Bouvardia*, etc.

On donnera de l'air dans les serres tempérées, orangeries ou bâches froides, toutes les fois que la température le permettra.

Si le froid est intense, ne chauffer que pour empêcher de geler, afin de prévenir l'étiolement qui résulterait nécessairement du manque de lumière et d'une température élevée.

L.-C. GAILLARD.

Le Gérant, **J.-C. BONY.**

Lyon. — Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

1879 FÉVRIER N° 2

LYON-HORTICOLE

CHRONIQUE

Voici l'époque de l'année où la vie végétale va commencer à se manifester chez quelques plantes ; le long mais utile repos auquel la plupart d'entre elles ont été soumises touche à sa fin; les jours grandissent, les rayons solaires nous chauffent avec plus d'intensité, il viendra bien encore quelques gelées, mais les grands froids ne sont plus à craindre. On récolte déja dans les champs, pour être mangées en salade, une foule de plantes vivant à l'état sauvage.

C'est d'abord le pissenlit ou dent-de-lion, chacun le connaît, et ses qualités comestibles le font rechercher avec soin. Vient ensuite la barkausie à feuilles de dent-de-lion, vulgairement connue dans le Lyonnais sous le nom trivial de groin-d'âne; cette appellation n'a pas le sens commun. Habituellement, les noms vulgaires donnés aux plantes laissent quelque chose dans l'esprit, rappellent une propriété, peignent un caractère ou se rattachent à une légende historique, mais celui-ci... Aurait-on voulu dire que les ânes sont friands de cette herbe ? Dans ce cas, nous ne pourrions que constater l'analogie de goût qu'ont ces animaux avec une partie du genre humain. Depuis quelques années on vend sur les marchés, sous le nom de groin-d'âne, une plante méridionale autrefois très-rare, qui pullulle aujourd'hui dans le Lyonnais dont elle infeste les champs de luzerne. Les botanistes lui ont donné un nom aussi dur à l'oreille que ces feuilles doivent l'être à digérer, ils l'appellent *Pterotheca nemausensis;* c'est Cassini, le monographe des Synanthérées, qui, trouvant dans son fruit une différence assez grande avec celle qu'ont habituellement ceux des Crepis, parmi lesquels il était classé, le retira de ce genre et en créa un nouveau. Gouan l'appelait Crepis de Nîmes.

On mange également, sous le même nom vulgaire une foule d'autres espèces de *Crepis*, des *Leontodon*, et quelquefois des *Thrincia*.

La Lampsane vulgaire est récoltée sous le nom de poule grasse. Voilà encore un nom fallacieusement hyperbolique, la plante n'est pas trop mauvaise cependant.

Les Crucifères fournissent le cresson des vignes, *Cardamine hirsuta;* le cresson des bois, *Cardamine sylvatica*, et une foule d'autres, lesquels ne valent pas le cresson de fontaine. Tous ces cressons se mangent avant leur floraison qui est très-printanière.

— La composition du Bureau de l'Association horticole lyonnaise pour l'année 1879, n'ayant pas encore été publiée dans *Lyon-Horticole*, nous nous empressons de combler cette lacune.

Ont été nommés :

M. Berger, ✻, Préfet du Rhône, *Président d'honneur;*
M. E. Faivre, ✻, doyen de la Faculté des Sciences, *Président;*
M. Droche, ✻, }
M. Morel père, } *Vice-Présidents;*
M. Viviand-Morel, *Secrétaire général;*
M. J. Nicolas, }
M. Bony, } *Secrétaires adjoints;*
M. J. Jacquier, *Trésorier*.

— Il vient de paraître à Lyon, sous la direction de M. Baron, une revue mensuelle d'agriculture et de viticulture, intitulée : *Gazette agricole et viticole de la région du Sud-Est*. Cette revue, publiée sous le patronage du Comice agricole de Lyon, ne saurait moins faire que de réussir, elle est bien rédigée, et ne coûte pas trop cher.

— On citait comme points extrêmes de l'altitude que peut atteindre la végétation phanérogamique dans les Alpes françaises, le Jardin (le Courtil), et les Grands-Mulets, dans la chaîne du Mont-Blanc.

Le Jardin est un rocher aplati, d'une surface de trois hectares, haut de 2,997 mètres.

Les Grands-Mulets à 3,050, sont une station bien connue de tous ceux qui se sont approchés du Mont-Blanc, les grimpeurs y vont passer la nuit, pour attaquer dès l'aube les derniers escarpements de la montagne, et les touristes qui n'ont pas cette ambition, en font le but d'une excursion fort recommandée. Mais, ces deux points sont bien au-dessous de celui sur lequel M. l'abbé Carret a fait récemment à la Société Botanique de Lyon une communication. Trois plantes ont été récoltées dans une ascension au grand pic de la Meije, par M. P. Guillemin, à

une altitude de 3,754 mètres. Ces plantes sont le *Saxifraga oppositifolia*, l'*Eritrichium nanum* et le *Linaria alpina*. Assez communes sur toutes les hautes montagnes de l'Europe occidentale, elles n'avaient jamais été rencontrées à une pareille altitude. On sait, en effet, que sous notre latitude, les neiges éternelles couvrent habituellement les montagnes bien avant 3,754 mètres, et ce n'est que grâce à une disposition particulière des rochers, que ces plantes ont pu se développer à une pareille hauteur. Cette montagne, dit M. Carret, qui, pendant dix ans, avait résisté à toutes les tentatives d'ascension faites par des centaines de touristes, fut enfin vaincue le 16 août 1877, par un jeune Lyonnais de 19 ans, M. Boileau de Castelnau. La route tracée, son exemple fut bientôt suivi, et le 12 août 1878, M. P. Guillemin arrivait après bien des fatigues, au sommet du pic de la Grande-Meije, à 3,987 mètres. Il escaladait ce pic, que d'autres alpinistes moins heureux, avaient surnommé la Jung-Frau (la montagne vierge) du Dauphiné.

— La *Revue de l'Horticulture belge et étrangère* a publié dans son numéro du 1er janvier 1879, un article intitulé : *A propos de roses sans parfum*. Le *Garden*, par la plume de M. E. H. Woodhall, avait déja appelé l'attention sur le même sujet. L'auteur anglais blâme cette tendance des semeurs à ne viser qu'à l'ampleur et à la forme de la rose en négligeant la plus modeste peut-être, mais certes, la plus précieuse, la moins irrécusable de ces qualités, le parfum.

Le fait est, qu'on est tellement habitué à rencontrer chez la reine des fleurs, la plus suave des odeurs, que si d'aventure on approche de son organe olfactif une de ces splendides variétés presque inodores, on est tenté de se croire affligé d'un coryza à son début.

Les rosiéristes lyonnais feront bien de méditer l'article de M. H. J. Van-Hulle, et d'en prendre bonne note.

— Nous recevons de M. Nicolas la note suivante :

La chronique du n° 1 du *Lyon-Horticole* signale que les *Rosiers Thés haute tige* ont pour la plupart souffert des fortes gelées que nous avons éprouvées à la fin du mois de décembre 1878. Quels sont les moyens préservatifs ?

Souvent les plus simples sont ceux que l'on cherche le plus et qu'on a le plus de peine à trouver, aussi croyons-nous être utile aux amateurs en leur signalant celui mis en pratique par M. Roger Desgenettes, de Villenauxe (Aube).

Ce procédé, que nous extrayons des *Annales de la Société horticole de Troyes*, consiste tout simplement « à envelopper la tête « de l'arbuste d'une feuille de fort papier goudron imperméable, « roulée en cornet, et dont on garnit l'intérieur avec de la mousse,

« en attachant ce cornet par deux liens d'osier, dont l'un est fixé « à la tige et l'autre le ferme à sa partie supérieure. »

Comme on le voit, ce procédé est aussi simple que possible, d'un emploi facile et surtout peu coûteux, il en résulte par l'expérience qu'en a fait M. Roger que le succès de protection a été constant ; si on ne peut les protéger tous contre les atteintes du froid on sera bien aise de pouvoir appliquer ce procédé aux variétés nouvelles que l'on tient plus que tout autre à conserver, et on pourra en étendre l'application à tout arbrisseau dont les tiges sont sensibles aux fortes gelées, plus particulièrement aux verglas, qui causent des dommages plus sérieux que les gelées sèches.

— L'Angleterre est le pays où l'horticulture est le mieux appréciée, mais il faut bien avouer que les horticulteurs de ce pays sont des artistes dans leur art et qu'il est difficile de les surpasser. Ils savent, comme on dit vulgairement, travailler une plante d'exposition. Jugez-en : M. C. Turner avait, dans l'exposition ouverte le 28 mai dernier par la Société royale d'horticulture de Londres, exposé plusieurs collections de roses en spécimen hors ligne ; qu'il suffise de dire qu'un pied de la variété la *France*, mesurait $1^{m}50$ de hauteur sur près de 2 mètres de diamètre, et qu'il ne comptait pas moins de 80 grandes fleurs parfaitement épanouies. Pour un rosier en pot, il faut avouer qu'en France nous n'en voyons pas souvent de cette force.

— A propos de la fructification du *Thladiantha dubia, Bunge*, cucurbitacée du nord de la Chine, très-curieuse par les caractères d'organisation qu'elle présente, M. A. Lavallée dit que certaines plantes ne fructifient point quand leur tige est couchée. Tel est entre autre le *Lysimachia nummularia, L.*, notre vulgaire *monoyère*, qui reste stérile quand il est couché, et dont M. Lavallée a obtenu des capsules en le tenant dressé.

— La *Revue Horticole* contient dans son numéro du 16 janvier l'étude d'un phénomène végétal qui s'est développé à Lyon, sur les fruits de l'*Agave attenuata* qui avaient été fécondés artificiellement par le pollen d'une autre espèce du même genre l'*A. xylinacantha.*

C'est notre collègue et ami, M. F. Gaulain, chef des cultures de serre chaude au Parc de la Tête-d'Or, qui a donné à M. Carrière communication de cette singulière déformation. Comme nous avons eu l'occasion de voir la plante plusieurs fois pendant sa longue floraison et d'en examiner les fruits normaux et les fruits déformés, et que le phénomène est assez intéressant pour qu'on s'en occupe, nous allons en dire quelques mots.

L'*Agave attenuata* qui a fleuri au Parc avait une inflorescence en épi, portée par une hampe dont la hauteur totale avait $2^{m}80$. La

serre de la Ville où se rentre chaque année la collection d'*Agave* étant trop basse pour loger une pareille hampe, la plante fut portée dans la grande serre où, quelque temps après, elle ne tarda pas à épanouir ses premières fleurs. La lumière diffuse, l'atmosphère confinée et la température peu élevée de la serre ne permirent pas au pollen des premières fleurs de se développer avec toutes les qualités qui lui sont nécessaires pour être apte à féconder les ovaires; mais heureusement la floraison devait se prolonger suffisamment pour attendre le retour de la saison où les Agaves peuvent êtres mises à l'air sans danger.

La plante fut donc mise dans le jardin, et les fleurs fécondées par M. Gaulain avec leur propre pollen ne tardèrent pas à donner des fruits normalement constitués.

Dans le courant du mois de juin, un pied d'*Agave xylinacantha* ayant fleuri, M. Gaulain eût l'idée de féconder avec le pollen de cette espèce son *A. attenuata*. La fécondation s'opéra, mais elle donna lieu à une déformation très-singulière des fruits ainsi fécondés.

Les fruits normaux sont à peu près régulièrement elliptiques; les fruits déformés rappellent en plus petit ceux du *Lageneria vulgaris* (courge bouteille, gourde du pèlerin), c'est-à-dire ils sont ventrus à leur base, fortement rétrécis vers le tiers inférieur et de nouveau renflés au sommet.

En étudiant cette curieuse anomalie, qui semble donner un démenti à ce qu'on connaît sur certains actes de la fécondation, savoir, que celle-ci agit sur les graines et jusqu'à un certain point peut les modifier, mais n'agit pas sur le fruit lui-même, on s'aperçoit bien vite qu'il faut mettre quelques restrictions aux conclusions à tirer de ce fait.

En effet, si d'un côté on ne peut pas nier une déformation aussi visible, de l'autre côté rien ne prouve que la fécondation elle-même soit la cause unique de cette déformation. Un tératologiste classerait cette anomalie parmi les hypertrophies partielles du fruit.

Ce qui frappe le plus dans l'examen de ce phénomène, c'est un accroissement exagéré de la partie inférieure du fruit, dont les ovules ont été frappés de stérilité ; la partie resserrée est le résultat nécessaire qui permet le raccord de la partie à peu près normale avec la partie renflée.

Quelles sont les causes qui ont amené la déformation en question ? L'hypothèse la plus probable est celle-ci : le pollen de l'*A. xylinacantha* n'a pas eu l'énergie nécessaire pour opérer la fécondation de tous les ovules, ceux de la partie inférieure ont été stérilisés, et la matière organisée qui dans la fécondation normale sert à la nutrition de tous les ovules a, en partie, été dépensée à produire le

renflement qu'on observe sur le fruit anormal. C'est du moins notre opinion.

— Nous invitons MM. les horticulteurs et amateurs qui ont dans leurs serres ou dans leurs jardins des plantes en fleurs, de bien vouloir nous les signaler, surtout lorsqu'elles ne sont pas trop communes ; la liste en sera publiée, elle servira plus tard à dresser un calendrier de flore, et jusqu'à un certain point à connaître la richesse des cultures lyonnaises.

A la date du 21 janvier les espèces suivantes étaient en fleurs chez M. Comte, à Vaise :

Dans les *Monocotyledones : Amaryllis Gravinæ et marginata*, *Veiltheimia capensis*, *Lapageria rosea*, *Angræcum eburneum*, *Cymbidium sinense*, *Cypripedium villosum*.

Dans les *Dicotyledones : Begonia coralina et incarnata*, *Epiphyllum Ruckerianum*, *Echeveria metallica et retusa*, *Daphne indica*, *Correa cardinalis et speciosa*, *Eriostemon neriifolium*, *Euphorbia Jacquiniæflora*, *Poinsettia pulcherrima*, *Dalechampia Ræzli rosea*, *Gesneria elongata*, *Tapeinotis carolinæ*.

Brachysema hybrida, *Chorizema varium et Lawrenceana*, *Coronilla glauca*, *Cytisus rodaphne*, *Kennedya ovata et alba*, *Bouvardia leiantha*, *Ixora crocata rutilans*, *Sipanea carnea*, *Rondeletia speciosa*.

Psychotrica leucocephala.

Dans les serres de M. Rochet deux orchidées étaient en fleurs ce sont : *Oncidium pulvinatum* et *Zygopetalum crinitum*.

Ils serait nécessaire dans les citations d'espèces fleuries de bien distinguer celles qui auraient été forcées de celles dont la floraison est normale.

V.-V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 *Décembre* 1878, *tenue dans la salle des Réunions Industrielles*, *Palais-du-Commerce*.

Présidence de M. MOREL Père, *Vice-Président*.

La séance est ouverte à deux heures trois quarts.

Trente-huit Membres sont présents.

Le procès-verbal de la séance du 8 décembre est lu et adopté sans réclamation.

Correspondance.— Lettre de M. Chouleau, proposant le journal « *la Gaule* » pour être l'organe de la Société.

Vu les délibérations antérieures, l'assemblée déclare ne pas adhérer aux propositions qui sont faites et passe à l'ordre du jour. Il est donné lecture de diverses lettres concernant la partie administrative de la Société.

Présentations. — M. Robert (Antoine), marchand-grainier, à Miribel (Ain), par MM. J. Jacquier et J. Simon;
M. Saint-Bonnet (Emile), jardinier, chez M. Michel, à Grigny (Rhône), par MM. J. Jacquier et Marcelin Descombes ;
M. Lescot aîné, jardinier, rue Romarin, 3, Lyon, par MM. Jacquier et Ch. Molin.
Il sera statué sur ces présentations à la prochaine séance.

Admissions. — Sont admis sans protestation les Membres présentés à la dernière séance.
M. Nabonnand (Philibert), horticulteur, au golfe Juan, par Vallauris (Alpes-Maritimes);
M. Maisonneuve fils, propriétaire, à Ecully (Rhône);
M. Bœuf (Antoine), jardinier chez M. Balas, à la Sauvagère, par Millery (Rhône).

Examen des apports. — Sont déposées sur le bureau par M. Corbin, jardinier chez M. le duc de Mortemart, à la Chassagne (Rhône), deux variétés de poires : 1° *Fondante de Noël;* 2° *Barrillet-Deschamps.*
Une conversation s'engage sur cet apport parmi les pomologistes, la première, après dégustation, est reconnue de bonne qualité; le fruit présenté a atteint un développement au-delà de la moyenne, sa chair, quoique n'étant pas arrivée à complète maturité, est blanchâtre, demi-fondante, fine, sucrée et légèrement parfumée, à eau assez abondante.
M. Morel père demande à M. Corbin quelques renseignements sur l'état des arbres, ce dernier répond que dans leur terrain où l'argile ferrugineux domine, ils poussent très-bien, quoique greffés sur coignassier, et ne sont pas sujets à se dénuder du bas dans la forme dite pyramide.
La variété *Barillet-Deschamps* est un fruit excellent, à chair blanche, finement granuleuse, fondante, eau peu abondante, à saveur très-aromatisée, d'une assez bonne conservation; celui présenté est d'une bonne grosseur, développement que cette poire atteint rarement; la peau quoique lisse est recouverte de certaines taches de rousseur, indice de bonne qualité. Après dégustation, ce fruit recommandable sous tous les rapports est reconnu supérieur comme qualité au précédent, sa maturité arrivant à la même époque.
M. Morel père dit que l'arbre, quoique étant vigoureux est très-fertile, se charpente très-bien en pyramide, et comme son congénère il doit trouver sa place dans les vergers et fruitiers bien entretenus. Sur la demande de M. Cénas, il répond que ce délicieux fruit a été obtenu par M. Boisbunel, de Rouen (Seine-Inférieure).
Il est nommé une Commission pour juger cet apport et lui décerner une prime s'il y a lieu. Cette Commission, composée de MM. Duchamp, Berthier, Gay, Pitaval et Chaudy, après examen, et pour encourager les apports des fruits aux séances, qui ne sont jamais nombreux, propose d'accorder à M. Corbin une prime de 1re classe.
Adopté.

Elections. — Election de deux Membres du Conseil, en remplacement de M. Pitaval, non acceptant, et de M. Viviand-Morel, nommé secrétaire général.
Sont nommés membres du Conseil pour l'exercice 1879-1880, MM. Hoste et Labruyère père.
Sont élus membres de la Commission des finances, MM. Bélisse, Charvollin, Cl. Jacquier, Th. Denis, Labruyère père.
La nomination de la Commission d'organisation des expositions est renvoyée à la prochaine séance.
L'assemblée passe à la discussion de la question du journal. M. Viviand-Morel donne quelques renseignements sur ce sujet. Il dit que le premier numéro est à peu près composé, chacun ayant apporté dans la mesure de ses moyens les éléments de cette composition; il ajoute que ce numéro contiendra quelques gravures sur bois. Pour la partie administrative, la Commission

provisoire a donné l'impulsion nécessaire pour que la publication puisse se faire sans interruption. Il rappelle que tous les Membres de l'Association peuvent faire partie de la Société gérante du journal, à la condition de se conformer aux Statuts de la dite Société, et d'opérer un versement d'argent, lequel sera fixé ultérieurement.

A la suite de cette communication, une discussion s'engage sur l'organisation du journal. MM. Cénas, Chrétien, Morel fils, Pitaval, prennent successivement la parole sur cette question. De cette discussion il résulte que la Société future du journal ne devant se composer que des Membres de l'Association, son but le plus immédiat sera de soutenir l'intérêt de l'Association.

La séance est levée à quatre heures un quart.

Le Secrétaire-adjoint, J. **NICOLAS.**

CLIVIA MINIATA, *Hook.*

Les bonnes plantes ornementales pour garniture d'appartement sont assez rares pour qu'il y ait quelque utilité à appeler l'attention des amateurs sur celles qui possèdent les qualités requises pour remplir ce but.

On sait, en effet, qu'indépendamment des autres qualités qui font rechercher ces plantes, il faut aussi que leur vitalité soit assez puissante pour supporter le brusque changement de milieu qu'on leur fait subir, sans que cela puisse altérer en rien leurs feuilles ou leurs fleurs.

Elles ne sont pas communes celles qui supportent aisément le clair-obscur, la température variable et l'atmosphère confinée d'un appartement, aussi c'est avec un véritable plaisir que nous signalons le *Clivia miniata* comme une remarquable et robuste plante ornementale.

Les *Clivia* appartiennent à la famille des Amaryllidées, on les appelle quelquefois *Himanthophyllum;* originaires de l'Afrique australe, ils sont de serre tempérée.

Le *Clivia miniata* a des feuilles longues de 50 à 60 centimètres d'un beau vert sombre, canaliculées et striées longitudinalement, rubanées, fermes et d'une bonne tenue. Ombelle de 10 à 20 grandes fleurs d'un beau rose orange, à gorge jaune paille, portée par une hampe dressée atteignant quelquefois la hauteur des feuilles, mais le plus souvent restant plus courte.

La floraison qui a lieu vers le commencement de l'hiver ou la fin de l'automne, se prolonge fort longtemps.

La plante a besoin d'une bonne terre meuble bien drainée, elle exige pendant l'été des arrosements fréquents et plus modérés à l'arrière-saison. Sa multiplication se fait par divisions des pieds ou par semis quand on peut obtenir des graines.

MUSSET, horticulteur à Lyon.

L'ÉPINARD & LES PLANTES POUVANT LE REMPLACER

(SUITE ET FIN)

La *Baselle*, *Basella rubra*, vulgairement Épinard d'Amérique, est une plante grimpante à feuilles charnues, qui appartient à la même famille et que l'on cultive pour le même usage.

Le *Chenopodium Bonus-Henricus* ou Ansérine Bon-Henri est une plante vivace, dont les feuilles jèunes peuvent se manger comme les épinards; on la trouve partout en France dans le voisinage des habitations, et dans les hautes montagnes elle est pour le botaniste, lorsqu'il la rencontre, l'indice certain qu'il approche des maisons.

Les autres Ansérines, lorsque leurs feuilles sont assez larges et peu coriaces, peuvent être mangées de la même façon, il faut cependant en excepter celles qui ont une odeur fétide, comme le *Chenopodium vulvaria*, ou une odeur balsamique, comme le *Ch. ambrosioïdes* ou *C. Botrys*. On a vanté il y a quelques années le *C. Quinoa*.

La Poirée ou Bette (*Beta vulgaris*) est employée au même usage, surtout la variété dite Bette à couper.

Le *Bousingaultia baselloïdes* est une plante grimpante, tuberculeuse, dont les feuilles peuvent également se manger.

Le *Phytolacca esculenta* est dans le même cas.

Le Pourpier-des-Jardins, *Portulaca oleracea*, donne également un mets excellent; cette plante n'a qu'un défaut, celui d'avoir des feuilles peu volumineuses, et par conséquent, de prendre beaucoup de temps pour les choisir.

Mais parmi toutes les espèces qui précèdent aucune ne vaut la *Tétragone* ou Épinard de la Nouvelle-Zélande, laquelle prend un grand développement et donne une abondante récolte, et cela pendant les plus fortes chaleurs de l'année, époque où les épinards ne donnent presque plus.

A Nice, on vend sur les marchés les extrémités des jeunes pousses de Courge pour être utilisées de la même façon.

Nous pourrions ajouter à la liste qui précède, les *Rumex patientia*, et quelques autres *Rumex*, les Laitues, les Chicorées, la Ficoïde glaciale, etc.

On pourrait même dire que toutes les plantes qui ne sont ni vénéneuses, ni balsamiques, ni fétides, c'est-à-dire, celles à saveur presque nulle, et dont les feuilles sont tendres pourraient se manger à la manière des épinards.

L. LILLE,
Marchand grainier, à Lyon.

CULTURE & DIRECTION DES ARBRES FRUITIERS

EN FORME DE LOSANGE POUR CONTRE-ESPALIER

Je n'ai pas la prétention de donner la forme qui fait l'objet de cette note, comme nouvelle, mais elle est peu ou pas répandue, et comme depuis que je l'ai employée elle ne m'a donné que de la satisfaction sous tous les rapports, je croirais manquer à mon devoir si je ne la faisais pas connaître. Je vais donc, dans la mesure de mes moyens, tâcher de me faire comprendre sur ce mode de culture.

En 1861, je fis à Paris un voyage, dont je profitai pour visiter les différents jardins de la capitale et notamment le Jardin des Plantes; je trouvai dans le vestibule d'un des musées un squelette de pommier, qui datait au moins de l'autre siècle, à en juger à la grosseur de ses branches enlacées et soudées entre elles, en forme de losange.

Je crus que cette forme n'était pas due au hasard et que la main de l'homme y avait beaucoup contribué.

Je pris note de ce que j'avais vu et je résolus d'en tirer parti, ce qui ne tarda pas beaucoup ; j'apportai quelques modifications sur l'écartement des branches que je trouvais trop rapprochées.

En 1863 et 1864, je fus appelé à faire des plantations fruitières dans un jardin que je créais dans le Beaujolais. Je proposai au propriétaire la forme losange, dont je lui montrai le croquis (*Fig.* 1), il l'accepta pour entourer son jardin potager.

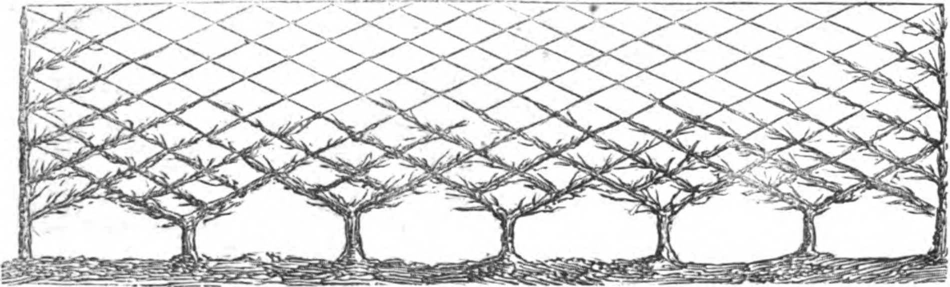


Fig. 1.

Les poiriers étaient plantés à 1 mètre de distance, ainsi que l'indique la *Fig.* 1 ; la hauteur était de 1 mètre 50, chaque arbre avait à parcourir 4 mètres de chaque côté, je leur donnai quatre branches.

Je ne tardais pas à reconnaître, sous plusieurs rapports, qu'ils ne pouvaient pas garnir l'espace que je leur avais donné ; d'abord ils se mettaient trop à fruit, les branches quoique à 25 centimètres de distance étaient trop rapprochées, interceptaient l'air et la lumière ; je fus donc obligé, du moins je crus l'être, de supprimer

les deux branches supérieures, je me trouvai bien de cette opération dont j'ai tenu compte dans une autre circonstance.

En 1869, je fis une autre plantation fruitière, et je modifiai le système (*Fig.* 2.). Je plantai toujours les arbres à 1 mètre de

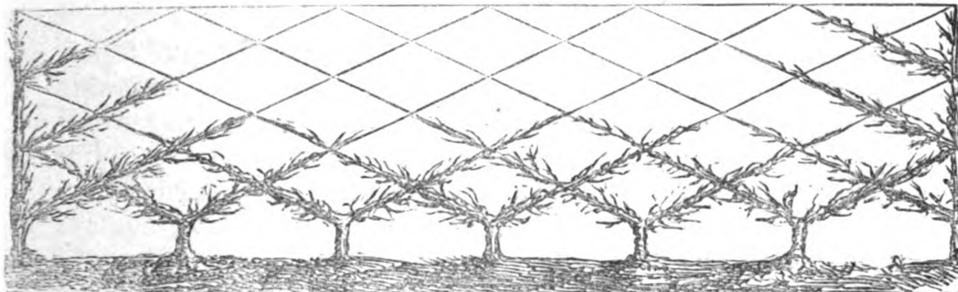


Fig. 2.

distance, et la hauteur du contre-espalier était toujours la même, seulement, au lieu de donner aux branches 4 mètres de parcours de chaque côté, je ne leur en donnai que 3. Les pommiers, pruniers, abricotiers, pêchers, etc., essayés sous cette forme, ont donné un excellent résultat; pruniers et abricotiers aussi bien qu'on peut les désirer sous d'autres formes; quant au pêcher, cela ne paraît pas avantageux.

En 1873 je fis une autre plantation, je diminuai encore le parcours des branches (*Fig.* 3), je ne laissai plus que 2 mètres à

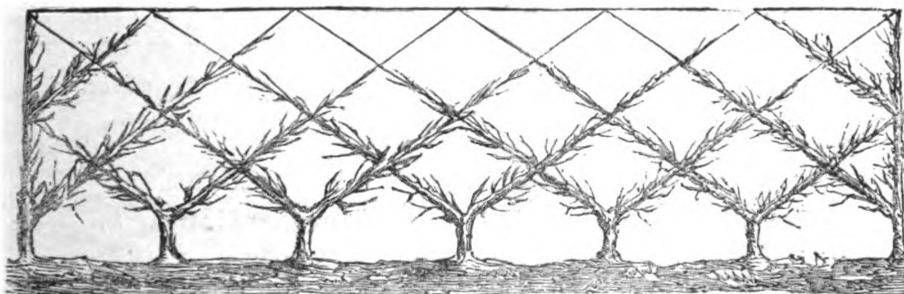


Fig. 3.

parcourir de chaque côté. Les arbres ainsi conduits sous cette dernière forme, laquelle est plus facile que les deux autres, garnissent beaucoup plus vite le contre-espalier; cela se comprend, les branches ayant un parcours beaucoup plus restreint, sont plus relevées; la sève circule mieux vers les extrémités, car la sève tout le monde le sait, tend toujours à suivre de préférence la direction verticale.

Avec cette dernière forme on a moins de surveillance, car la végétation est moins contrariée.

Ce n'est qu'après quinze ans d'expériences et d'observations que je me permets de signaler ce système qui, comme je l'ai dit en commençant, n'est peut-être pas nouveau; il l'était pour moi, il peut l'être pour d'autres, c'est donc à ceux-là que je m'adresse, en leur conseillant de l'essayer quand ils en auront l'occasion, je suis sûr qu'ils en seront satisfaits.

Mes observations sur les avantages que présente cette forme, sont les suivantes : 1° elle occupe peu de place dans un jardin, elle sert de limite utile et agréable entre le jardin potager et le jardin d'agrément; 2° la taille en est très-facile, il n'est pas utile d'être bien instruit sur celle des différentes formes, attendu que, dans ce cas, elle est toute tracée; 3° elle est inaccessible aux vents; les branches se croisant les unes et les autres, offrent une résistance suffisante, les fruits ne sont pas comme partout ailleurs secoués et jetés à terre par l'orage, au grand mécontentement du jardinier, qui au moment de les récolter les trouve par terre. Ceux-là restent malgré les vents, et sont d'autant plus aptes à se conserver, qu'ils n'ont pas été froissés par le frottement des branches les unes contre les autres et arrivent à leur complète maturité.

La forme du treillage destinée à conduire ces arbres est comme on le voit des plus simples, par conséquent peu coûteuse, un homme du métier peut en poser et fabriquer 50 mètres par jour.

Dans beaucoup d'endroits elle peut s'établir à 80 centimes le mètre courant, toutes fournitures comprises. Cette première opération faite n'a pas besoin d'être renouvelée, attendu qu'au bout de quatre ans, les arbres sont à peu près tout formés et se tiennent entre eux.

PELLETIER, Horticulteur-Rocailleur,
A Villeurbanne.

Station botanique du Cyclamen persicum, *L.* dans la Régence de Tunis

---

Parmi les espèces intéressantes dont la connaissance est due au voyage de M. Doûmet-Adanson, dans la régence de Tunis, il faut citer le *Cyclamen persicum*.

Cette espèce, dont la présence en Afrique n'avait pas encore été constatée, croît en abondance, à l'état sauvage, au pied des montagnes de Bou-Karnin, près de la station thermale de Hammam-el-Lif.

Cette localité appartient à la région des montagnes et des collines élevées qui occupe tout le nord et le nord-ouest du pays et

se relie à la région montagneuse de l'Algérie, dont elle n'est que la continuation, ou mieux l'extrémité orientale.

Le Zaghouan, point culminant du massif tunisien, est à une altitude d'environ 1,500 mètres. Cette hauteur, bien inférieure à celle du massif algérien, indique suffisamment pourquoi un assez bon nombre d'espèces particulières aux parties élevées de l'Atlas font défaut à la flore de la Régence. M. Doûmet-Andanson signale l'absence du *Cedrus atlantica*, de l'*Abies baboriensis* et du *Taxus baccata*, si communs sur les hauts plateaux de l'Atlas algérien.

La découverte d'une station africaine du *Cyclamen persicum* amènera probablement celle d'autres localités, car il serait vraiment extraordinaire que cette plante soit cantonnée spécialement près de la station de Hammam-el-Lif. Quoiqu'il en soit, nous avons pensé que cette découverte méritait d'être signalée aux horticulteurs, car le *Cyclamen persicum* est une de leurs plantes favorites.

V. M.

PLANTATION DE LA VIGNE DANS LES JARDINS

L'hiver étant l'époque des plantations en général, nous pensons être agréable à nos lecteurs en leur donnant quelques renseignements sur celle de la vigne, en particulier.

Nous ne parlerons ici que de la plantation des variétés produisant les raisins dits de table, et de leur culture dans les jardins, soit en ceps isolés, en treilles, en espaliers ou contre-espaliers.

Dans tous les cas, avant d'opérer, il sera nécessaire que le terrain soit défoncé profondément, à 70 centimètres au moins.

Lorsque le terrain sera compacte, c'est-à-dire argileux, et que l'eau ne s'écoulera qu'avec difficulté, il sera de toute nécessité de pratiquer un bon drainage.

Il est en effet reconnu que la vigne ne réussit que très-imparfaitement dans les terrains humides ; d'autre part, les ceps sont plus facilement atteints par l'oïdium, et les raisins sont moins bons. Ainsi on a remarqué que la même variété de vigne donnait des produits variant beaucoup comme qualité, et que cela tenait surtout aux différents degrés de perméabilité du sol.

Il faut absolument que l'eau s'écoule et ne séjourne pas aux pieds des ceps si l'on veut obtenir un bon résultat.

Ainsi donc, la première et la plus essentielle des conditions pour faire une excellente plantation, est une bonne préparation du terrain.

On doit préférer les boutures de deux ans vulgairement nommées *Barbus*. En voici la raison : il y a quelque dix ans, on ne plantait

que des chevellées provenant de marcottes, et plus la partie garnie de racines était longue, meilleure on la croyait. L'expérience a démontré qu'on était, à cet égard, dans la plus complète erreur. On couchait horizontalement cette partie garnie de racines dans un trou d'égale longueur, lequel atteignait souvent un mètre. Ce qui a démontré jusqu'à l'évidence le côté vicieux de ce procédé, c'est qu'au bout de vingt ans, si on arrachait des ceps ainsi plantés, on apercevait très bien que ces longs sarments ne nourrissaient nullement les ceps, et qu'au contraire, ils étaient fréquemment pour eux une cause de dépérissement, car toutes les racines vitales avaient pris naissance au-dessus de la couche dans la partie verticale. C'est pour cette raison que nous préférons les boutures qui, le plus souvent, n'ont qu'une couronne de racines disposée à la manière de celle des pattes d'asperges.

Il ne faut pas planter trop profondément, les racines s'enfonceront assez si le sous-sol leur convient, dans le cas contraire, elles traceront à peu de profondeur et iront chercher leur nourriture dans la terre qui leur convient le mieux.

Pour la plantation, une distance d'un mètre est nécessaire, c'est celle que nous adoptons. Pour la profondeur, nous plantons à 30 ou 50 centimètres suivant la nature du sol, nous n'enterrons que la partie appelée vieux bois, et nous l'enterrons obliquement. Contre les murs, le sommet de la bouture devra être à 10 centimètres du mur.

Choix des Variétés

La liste suivante ne s'adresse ni aux amateurs de collections, ni à l'exploitation en grand, ceux-là sont fixés, et nous ne nous permettrions pas de donner des conseils à nos maîtres, mais elle s'adresse à ceux qui ne plantent que pour leur consommation et dans un jardin de peu d'étendue.

D'abord, ne plantez que peu de variétés précoces, la plupart de ces raisins sont très-tendres, passent vite, et sont beaucoup plus dévorés par les rats et les guêpes que les autres variétés.

Cependant, parmi les meilleures variétés précoces, nous citerons : le Raisin d'Ischia, le Malingre et le Froc Laboulaie, ce dernier est peu vigoureux et coule beaucoup, le Muscat précoce de Saumur est également peu vigoureux, mais il est très-bon.

Viennent ensuite le Chasselas hâtif de Ténériffe et la série des Chasselas de Bar-sur-Aube ou de Fontainebleau et toutes les variétés qui en sortent; ces derniers doivent toujours entrer dans la plantation dans la proportion de 50 0/0. Parmi les Chasselas, il y a encore le Rose de Falloux et le Violet qui sont de premier mérite.

Les variétés d'arrière-saison, telles que le Solférino, le Crugedero d'Espagne, sont de très-bons raisins.

Quelques variétés à fruit noir et à grosse graine sont également utiles, car elles sont de bonne garde, notamment le Frankental, Saint-Antoine et le Schiras, etc. Avec un choix pareil, on peut garnir la table d'excellents raisins, depuis la fin de juillet jusqu'à la fin de l'hiver, surtout si le fruitier est bon pour la conservation de ces derniers.

CHAUDY.

VISITE AUX CHRYSANTHÈMES DE M. BOUCHARLAT AINÉ

M. Boucharlat aîné possède une des plus belles collections de Chrysantèmes de l'Inde et du Japon ; il fait, chaque année, tous les sacrifices nécessaires pour se procurer toutes les nouveautés anglaises ou françaises obtenues chez les meilleurs semeurs de ce genre de plantes. Par ce moyen, nous avons apprécié une collection des plus complètes.

Plusieurs fois, déjà, M. Boucharlat a invité le monde horticole Lyonnais à visiter sa riche collection, et nous mêmes, à diverses époques, nous en avons constaté le mérite. Malheureusement, les gelées automnales viennent presque chaque année entraver cette floraison qui s'effectue aux environs de la Toussaint, pour la plus grande partie des variétés, et alors tous les soins assidus que l'on a pu donner sont en pure perte. Ni l'horticulteur, ni l'amateur n'y trouve son compte.

Aussi, M. Boucharlat qui est non-seulement un praticien remarquable, mais encore un amateur éclairé et passionné, a-t-il résolu, pour l'avenir, de fournir à ces plantes les conditions d'un beau développement et d'une riche floraison.

De légers abris doivent suffire à donner ces bons résultats, car les faibles gelées précoces n'ont souvent qu'une durée très-courte, et peuvent être suivies d'une longue série de beaux jours durant lesquels on jouira des fleurs qu'on se sera ainsi ménagées.

Nos voisins, les Anglais, ont fait une large part à la culture des Chrysanthèmes, et ont, pour résultat, un commerce assez important de ce genre de plante. Mais aussi, des serres spéciales sont destinées à recevoir ces plantes à la veille des gelées, et procurent aux amateurs une floraison splendide pendant trois mois. Des expositions toutes spéciales dans lesquelles on distribue des primes d'une grande valeur, ont amené ce genre de plante au rang qui lui est dû.

Chez nous, c'est le contraire, et pourquoi ? nous les voyons rarement belles puisque nous les voyons rarement fleuries, et qui

sait si ce n'est pas là une des causes principales de la médiocre estime en laquelle on les tient.

Après avoir visité la collection de M. Boucharlat aîné, nous ne pouvons que féliciter notre collègue de la persévérance qu'il a toujours mise dans cette culture. La floraison que nous avons appréciée était très-belle, et cependant toutes les variétés précoces étaient passées, et les tardives n'étaient pas complètement fleuries. Nous avons conservé la meilleure impression possible de cette collection.

La Commission remercie M. Boucharlat de l'accueil qu'il lui a fait et forme des vœux pour que cette culture lyonnaise soit épurée sévèrement, et abritée des intempéries automnales de manière à combattre les difficultés climatologiques que nous rencontrons.

Nous venons vous prier de bien vouloir accorder à M. Boucharlat aîné une médaille d'argent 1re classe, pour sa collection, bien méritée.

J. **CHRÉTIEN.**
Chef des Cultures florales du Parc de la Tête-d'Or.

Liste des quelques belles plantes en fleurs à l'époque de notre visite, sans désignation de race.

Aurora.	Gustave Morlet,	Mme Corbin.
Boule de Neige.	Général de Lorney.	Orphée.
Argentine.	Golden Aurore.	Pompon Doré.
Beauté Parfaite.	Ida.	Président Porcher.
Brillant.	King of Danemarck.	Père Delaux.
Coquette.	La Frisure.	Perle des Blanches.
Cœur Fidèle.	La Pureté.	Rosa Bonheur.
Damiette.	Mlle Ida.	Soleil d'Or.
Dona Carmen.	M. Murfkington.	Sparker.
Erecta Superba.	M. Craufdre.	Violet Unique.
Fleur Parfaite.	Mlle Autier.	
Georges Jarnel.	Mme Sontay.	

LES ARBRES FRUITIERS DANS LES PETITS JARDINS

1° Du Poirier.

Le goût de la propriété rurale pénètre chaque jour davantage dans tous les rangs de la Société. L'habitant de la ville surtout, aspire à cette béatitude, — le repos à la campagne, — avec une ardeur d'autant plus vive que ses occupations l'en tiennent constamment éloigné.

Pour le plus grand nombre, ce rêve n'est réalisable que dans de modestes proportions. De là, aux environs des grandes villes, ces petites propriétés abandonnées pendant l'hiver, et qui se remplissent dès les premiers beaux jours de leurs hôtes printaniers.

Il est de tradition que ces jardins, tant restreints soient-ils, doivent fournir de tout ; l'agrément autour de l'habitation, les légumes et les fruits dans un potager miniscule, séparé du parterre par un massif d'arbres, souvent trop grands.

Dans ces conditions défavorables, on plante presque toujours sans choix et quelquefois sur franc — nous l'avons vu — des arbres fruitiers, qui sont en lutte perpétuelle avec le jardinier qui les soigne.

Celui-ci voyant la tendance de ces arbres à tout envahir, les réduit à grands coups de serpette. Inévitablement, les arbres récidivent l'année après, avec une végétation d'autant plus déréglée, qu'ils ont été coupés plus court. Le tailleur d'arbres n'en veut démordre, et ainsi de suite, les uns mettant une obstination d'autant plus grande à donner des gourmands vigoureux qu'ils sont plus sévèrement tenus ; et l'autre charcutant avec d'autant plus de persévérance que ses élèves se montrent rebelles, plus endurcis. Le résultat se devine, du bois et du feuillage en abondance, mais de fruits point.

On nous a souvent fait appeler pour nous demander conseil sur des plantations semblables.

Il n'y a alors qu'une chose pratique à faire, donner de l'air et de la lumière, en enlevant la moitié des arbres, les plus vigoureux et les plus infertiles, et traiter les autres en s'efforçant de les mettre à fruits par tous les moyens connus : Arcure, cassement, incisions, déchaussement du pied, etc. Et malgré tous ces soins il est bien sûr qu'on n'aura jamais un résultat complet.

Tandis qu'il eût été si facile d'éviter ces inconvénients, en choisissant tout d'abord pour sa plantation, des arbres fruitiers d'une fertilité reconnue, d'un développement moyen et en tous cas facile à contenir.

Cette question essentiellement pratique nous a toujours préoccupée et nous paraît encore aujourd'hui, où il semble qu'elle doit être mieux connue, digne de l'attention de tous ceux qui s'occupent de plantations d'arbres fruitiers.

Nous faisons connaître volontiers les résultats de nos observations sur ce sujet qui intéresse surtout les petits propriétaires, toujours les plus nombreux ; nous commencerons par le poirier, l'arbre le plus employé dans les circonstances que nous venons de déterminer , celui dont on peut retirer le meilleur produit, mais sur lequel aussi le choix est le plus sujet à s'égarer.

Pour avoir des poires, depuis le commencement de la saison jusqu'à sa dernière limite, nous proposerons dix variétés seulement, dont les fruits s'échelonnent de juillet jusqu'en mai.

Ce sont :

André Desportes.	*Beurré Diel.*
Doyenné Boussoch.	*Bergamotte Espéren.*
Bon Chrétien William.	*Passe Crassanne.*
Duchesse d'Angoulême,	*Beurré Perrault.*
Zéphirin Grégoire.	*Suzette de Bavay.*

— Comment ! vous proscrivez le *St-Jean*, notre *vieux St-Jean* toujours si exact à ouvrir le premier la saison des poires ; vous dédaignez le *Doyenné de juillet*, si rafraîchissant ; le *Beurré Giffart*, qui réunit la beauté et la grosseur à la finesse et au bon goût, le........

— Hé ! Seigneur, un peu de patience, nous ne dédaignons rien et proscrivons encore bien moins ; seulement, puisque nous sommes dans les petits jardins, nous ne pouvons vraiment en ouvrir la porte à toute la cohorte des bonnes poires, nous serions envahis.

Les variétés que nous recommandons nous paraissent le mieux réunir, quant à l'arbre et au fruit, les qualités spéciales exigées par l'emploi que nous leur destinons, voilà tout. Chacun reste libre d'y joindre celles qu'il apprécie le mieux. Du reste nous allons étudier, au point de vue qui nous occupe, chacune de ces dix variétés, comparativement à leurs contemporaines auxquelles nous les préférons, et nous motiverons notre jugement. Vous verrez ainsi quelles sont les autres variétés qui se rapprochent le plus de notre desideratum, et auxquelles vous pouvez sans inconvénient réserver une place.

F. MOREL Père, à Vaise.

(A suivre.)

PLANTES NOUVELLES

Mises au commerce à Lyon pendant l'année 1878

BEGONIA A FEUILLAGE ORNEMENTAL DE M. COMTE

Madame Rosset. — Plante vigoureuse, à feuilles larges, pétioles pâles, limbe de la feuille largement recouvert au centre d'une zone d'un blanc d'argent à éclat métallique ; la zone de la circonférence d'un vert à reflet purpurin, passant au vert olivâtre, avec un liséré étroit argenté.

Monsieur Bardon. — Plante très-vigoureuse, pétioles rouge pâle, hérissés de poils de même couleur, feuilles grandes tricolores, limbe ondulé, marqué de quatre zones concentriques, celles du centre et de la circonférence semblables, d'un vert noirâtre à reflet velouté, la médiane irrégulière, argentée, à reflet métallique, sur un fond vert clair, du plus brillant effet.

Monsieur Breynat. — Plante cœspiteuse, subacaule, pétioles rouges, légèrement hérissés de poils, feuilles à limbe velouté, d'un vert noirâtre bronzé ; très-large zone médiane, vert clair, parsemée de

nombreuses ponctuations granitées, argentées, zone extérieure vert sombre.

Monsieur de Lunaret. — Plante remarquable, d'un facies spécial, très-vigoureuse, pétioles érigés, d'un rouge purpurin, très-vif à la base, limbe de la feuille cucullé dans sa jeunesse, régulier dans son pourtour, face inférieure réticulée, veinée de pourpre foncé, face supérieure à trois zones nettement dessinées, la médiane très-large, blanc d'argent pur à reflet métallique, la zone centrale et celle de la circonférence sont très-régulières, d'un vert clair passant au vert sombre.

Monsieur François Pittet. — Plante vigoureuse, pétioles rouge clair, semés de poils blancs, feuilles grandes, à limbe presque plane, fond d'un beau vert sombre passant au vert clair avec l'âge, marquées de très-larges macules blanches, formant dans leur ensemble une magnifique zone médiane argentée, la zone centrale vert olivâtre, irrégulièrement palmée, celle de la circonférence vert sombre avec des plaques irrégulières argentées.

CANNA DE M. CROZY

Dominateur. — Forte touffe, haute de 1m20, feuilles moyennes assez larges, d'un beau vert; fleurs très-grandes, bien ouvertes, d'un beau rouge pourpre vif.

Enfant de Cahors. — Touffe vigoureuse, haute de 1m50, feuilles érigées, vertes, assez fortement pourprées, épis floraux nombreux, fleurs grandes et larges, rouge capucine.

Favori. — Forte touffe, haute de 1m, feuilles lancéolées, vert clair, forts épis, grandes fleurs à larges pétales, riche couleur orange striée de jaune.

Grandiflora picta. — Touffe vigoureuse, haute de 1m80, feuilles lancéolées, vertes, très-grandes, fleurs larges, pétales arrondis, jaune canari vif, ponctué d'orange.

Gustave Morlet. — Touffe vigoureuse, haute de 1m50, feuilles érigées, solides, vertes, bordées et teintées pourpre violacé, bel épi à fleurs nombreuses et grandes, d'un beau rouge cerise brillant.

Madame veuve Denis. — Touffe très-vigoureuse, haute de 1m30, feuilles compactes lancéolées, beau vert, épis nombreux, fleurs grandes à larges pétales, d'un beau rouge grenat foncé.

Floribunda nana (J. C.). — Tiges pourprées, hautes de 1m20, feuilles vertes, veinées et bordées de pourpre, nombreux épis de fleurs rouges.

Léonard Lille (J. C.). — Touffes fortes, hautes de 1m30, feuilles lancéolées, vertes, légèrement bordées de pourpre, forts et nombreux épis de fleurs grandes, pourpre amarante.

CHRYSANTHÈMES DE M. BOUCHARLAT AINÉ

Madame Adolphe Weick. — Forme japonaise, fleurs très-grandes à grands pétales, tuyautés d'un bel acajou saumon, centre de la fleur mordoré plus clair.

Madame Jules Ménoreau. — Forme japonaise, fleurs très-grandes à longs pétales tuyautés et renversés, d'un cramoisi marron, centre de la fleur jaune cuivré.

FUCHSIA DE M. BOUCHARLAT AINÉ

Triomphant. — Plante très-vigoureuse et des plus florifères, port raide et élancé, fleurs énormes, à tubes courts et sépales bien relevés, carmin clair, large corolle simple lilas clair, fleurissant par gros bouquets à l'extrémité des branches.

Tom-Pouce. — Plante naine et touffue dont les extrémités des feuilles sont jaune d'or et pourpre ; fleurs à tubes courts, sépales peu réfléchis, corolle très-double rouge-amarante, curieuse variété.

Elysée. — Fleurs très-doubles, tubes courts, sépales rouge corail réfléchis jusqu'au tube, large corolle bleu lavande, pétales longs.

Abondance. — Plantes des plus florifères parmi les doubles, fleurs à tubes courts, sépales bien érigés, large corolle très-pleine et bien évasée, violet foncé mêlé de rouge.

Compacta floribunda. — Plante très-florifère dont les fleurs recouvrent complètement le feuillage, fleurs doubles, tube court, sépales bien relevés, rouge corail, large corolle évasée, d'un violet foncé, recouvert d'une circonférenee de pétales rose vif.

Madame Boucharlat aîné. — Plante d'un port vertical et très-florifère, fleurs des plus larges connues, tube et sépales rouge corail bien érigés, énorme corolle très-évasée, d'un blanc rosé, ligné de pourpre.

Reine des Marchés. — Fleurs énormes, tube et sépales rouge corail bien érigés, large corolle double, bien évasée horizontalement, du blanc de neige le plus pur, floraison abondante et compacte.

Monsieur E. Schmitt. — Plante très-florifère, fleurs à tubes et sépales rouge vif, bien érigés, très-large corolle double, horizontale, en forme de rose d'un beau violet.

Splendens. — Fleurs très-grandes, tube et sépales rouge cocciné bien réfléchis, large corolle d'un bleu-violet, extrémité des pétales rouge vif.

ŒILLETS REMONTANTS DE M. ALÉGATIÈRE

Gambetta. — Rouge feu.

Georges Sand. — Blanc pur.

L'Egypte. — Originaire du pays dont il porte le nom.

ŒILLET DE M. LÉONARD LILLE

Dianthus hybridus semperflorens. — Nouvelle râce d'œillet obtenue par le croisement de l'œillet de Chine et de l'œillet des fleuristes. Plante demi-naine et très-vigoureuse, à fleurs doubles et de toutes couleurs, intermédiaire entre les deux espèces dont elle est issue et à fleuraison continuelle.

ŒILLETS REMONTANTS DE M. BOUCHARLAT JEUNE

Mademoiselle Aline. — Fond blanc rubané rose.
Mademoiselle Guerrier. — Jaune ardoisé rouge.
Monsieur Lefrançois. — Rose panaché de rouge.
Monsieur Régny. — Jaune nankin foncé.
Mes Amours. — Fantaisie fond blanc.
Pluton. — Rose rubané rouge.
Le feu de Bengale. — Rouge uni parfait.
Henriette. — Blanc pur.
Rossillon. — Fond blanc rubané rose.
L'Héroïque. — Rouge uni très-nain.
Richard. — Violet rubané rose.
Mon Désir. — Atime panaché remarquable.
Elisa. — Blanc sablonné violet.
Lambert. — Rouge panaché marron.
La Vigueur. — Rose pur.
Panthéon. — Ponceau unicolore.
Mademoiselle Pasquet. — Fond blanc, ruban varié.
Louis Benoit. — Jaune rubané.
Alphonse. — Ardoisé.
Mon Rival. — Cerise rubané.

PELARGONIUM A GRANDES FLEURS DE M. BOUCHARLAT AINÉ

Jeanne Luizet. — Ombelle de fleurs grandes rouge vermillon nuancé de violet, centre blanc pur, toute la corolle bordée blanc pur, maculée marron sur les pétales supérieurs.

Monsieur Puech. — Fleurs énormes, pétales supérieurs cramoisi noir, bordés rouge vif, les inférieurs rouge écarlate, large centre blanc pur, variété naine.

Madame Louise Macker. — Fleurs très-grandes, d'un beau rose vif, large centre blanc.

Madame Philippe Sandral. — Fleurs énormes à larges pétales bien arrondis, d'un beau blanc de crème, maculée sur les cinq pétales de marron, variété remontante.

Madame Cunzin-Jacob. — Fleurs grandes, d'un beau rose carmin, pétales supérieurs maculés noir velouté; centre des pétales d'un blanc de neige, nuancé de violet, plante des plus florifères.

Mignature. — Section des Uniques. Fleurs rose tendre, maculé blanc et pourpre, plante très-florifère à feuilles laciniées.

PELARGONIUM ZONALE DOUBLES DE M. BOUCHARLAT AINÉ

Madame Martin Heidinger. — Ombelles énormes, fleurs à larges pétales saumon orangé, passant au blanc sur les bords de la corolle, port raide, variété florifère.

Henri Duterrail. — Ombelles larges, fleurs rouges magenta, nuancé de violet, coloris nouveau.

Le Baron Ducret de Lange. — Ombelles grandes, fleurs saumon panaché blanc de neige, à pétales fimbriés.

Monsieur Luce fils. — Fortes ombelles à pédoncules raides, fleurs très-larges, d'un rouge sang, parfois veiné de blanc.

La Fournaise. — Ombelles grandes, fleurs d'un rouge capucine, plante très-florifère, à bois fin.

Caméléon. — Ombelles énormes, fleurs très-doubles, d'abord blanches, passant graduellement au rose vif.

Elisabeth Barriot. — Ombelles énormes, fleurs rose-chair mêlé de blanc, plante florifère.

Dentand. — Ombelles énormes, fleurs vermillon orange, plante très-florifère.

Alba perfecta. — Ombelles énormes, fleurs larges d'un beau blanc de neige, plante ramifiée, à floraison abondante.

Monsieur Dériard. — Ombelles énormes, fleurs rouge magenta. plante florifère.

Rose d'amour. — Ombelles prodigieuses, fleurs d'un beau rose, nuancé de blanc, plante très-florifère.

PELARGONIUM ZONALE SIMPLE DE M. BOUCHARLAT AINÉ

Gloire de Saint-Didier (C. L.). — Ombelles énormes, fleurs rouge-écarlate, plante très-vigoureuse, à floraison compacte et continuelle, précieuse variété pour massif.

PELARGONIUM Z. A FEUILLAGE BRONZÉ DE M. BOUCHARLAT AINÉ

Bronze Dragon. — Feuilles larges à disque vert-clair, entouré d'une large zone marron bordé jaune canari, fleurs larges rouge saumon.

Royal Bronze. — Feuilles larges à disque vert entouré d'une large zone recouvrant presque toute la surface de marron vif bordé de jaune d'or, très-large ombelle de fleurs rouge cerise, plante naine et florifère.

J. AZAL.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Notre collègue et collaborateur M. Th. Denis, chef des cultures au Jardin botanique de Lyon, vient de faire paraître une brochure qui a pour titre : *Destruction certaine et pratique du Phylloxéra et du Mycelium qui tuent la vigne.*

Cette brochure est le résumé des expériences auxquelles l'auteur s'est livré depuis plus de deux ans.

Il paraît que le procédé employé par M. Denis a donné des résultats satisfaisants. Il est donc utile de le faire connaître.

En automne ou en hiver on déchausse chaque cep de vigne phylloxérée, à la profondeur de 15 à 25 centimètres, c'est-à-dire jusqu'au collet des racines ; au pied du cep on met de 500 à 600 grammes de chaux grasse fusée à l'air, sur cette chaux on place 2 à 3 kilos de fumier fait et on recouvre le tout avec le sol de la vigne.

Ce travail fait on procède immédiatement après la taille et avant le premier mouvement de sève à l'*ébouillantage* au lait de chaux ; il faut pour que cette opération donne un bon résultat que le lait de chaux soit versé sur le cep à une température de 90 à 100 degrés centigrades.

Les personnes qui désireraient faire l'essai de ce procédé pourront s'adresser à l'auteur qui se fera un devoir de leur fournir tous les renseignements nécessaires sur ce sujet.

— M. Angelo de Gubernatis, professeur de sanscrit et de mythologie comparée à l'Institut des Etudes supérieures de Florence, vient de publier en langue française, le premier volume d'un très-intéressant ouvrage, intitulé : *La Mythologie des plantes* ou *les légendes du règne végétal*.

Ce livre est une étude scientifique de la plante dans ses rapports avec la mythologie. V.-M.

REVUE DES CATALOGUES

Nous avons reçu dans le courant du mois de janvier les catalogues suivants :

— BOUCHARLAT (aîné), horticulteur à Cuire-lès-Lyon, 30, chemin de la Croix-Rousse à Caluire (Rhône). — Plantes nouvelles obtenues par l'établissement et autres dont la propriété a été acquise par M. Boucharlat. Pelargonium à grandes fleurs, Zonales à fleurs doubles et à fleurs simples; Fuchsia, Petunia doubles et Petunia simples, Verveines ; Chrysanthème ; Lantana, etc.

— C. JACQUIER, horticulteur à Monplaisir, rue des Tournelles, 24. — Culture spéciale d'arbres fruitiers, forestiers, d'ornement, conifères, rosiers, etc. Collections d'abricotiers, de poiriers, de pêchers, cerisiers, pommiers, groseilliers, vignes, érables, frênes, ilex, troëne, Clematis, Abies, Cupressus, Juniperus, Pivoines, etc., etc.

— LÉONARD LILLE, Md grainier, 7 et 9, cours Morand, à Lyon. — Graines de plantes nouvelles ou peu connues. *Dianthus semperflorens*, hybride des *D. Sinensis* et *caryophyllus; Hebeclinium iantinum, Agave Anthurium, Caladium, Dracæna, Primula*, etc., courge japonaise, haricot vermeil (introductions japonaises), etc.

— JOSEPH SCHWARTZ, horticulteur rosiériste, rue du Repos, 43, à la Guillotière. — Culture spéciale de rosiers : Collections de Thés, Bengales, Noisettes, Ile-Bourbon, Hybrides remontants, etc. — Collections de Fraisiers, Phlox decussata et Plantes vivaces de toutes espèces.

— CH. MOLIN, marchand grainier, rue des Célestins, à Lyon. — Prix courant de semences potagères, fourragères et de fleurs. Graines d'arbres, Ognons à fleurs, amaryllis, glaïeuls, tubéreuses, etc.

— P.-M. DEFOUR, horticulteur dans la plaine d'Aurec-sur-Loire (Haute-Loire).— Plusieurs millions de plants sont disponibles, notamments dans les genres suivants : Pin Sylvestre semis de deux ans, *Wellingtonia gigantea;* Thuia divers, *Dracæna indivisa lineata*, *Aralia Sieboldii*, Palmiers jeunes, et une foule d'autres espèces d'arbres forestiers et d'ornement, Asperge violette de Hollande, etc.

V.-M.

TRAVAUX A FAIRE DANS LES JARDINS

PENDANT LE MOIS DE FÉVRIER

JARDIN D'AGRÉMENT. — La première quinzaine de février ne diffère pas essentiellement de la deuxième quinzaine de janvier, aussi les travaux sont ils à peu près les mêmes. On visitera les arbres et arbrisseaux pour en supprimer le bois mort et les branches mal placées, on finira la taille commencée le mois précédent, afin de pouvoir labourer les massifs et les bosquets. Les massifs de rosiers pourront être taillés sans exception. On pourra mettre en place les *Arabis*, *Doronicum*, *Lychnis*, *Silene* pendante et autres plantes printanières. On sèmera les giroflées de Mahon, les pavots, les pieds-d'allouette, omphalodes, etc.

JARDIN FRUITIER. — On continue la taille des arbres à fruits à pépins tels que poiriers et pommiers ; on active celle de la vigne en espalier ou contre-espalier. On aura soin de conserver des greffes et des boutures que l'on placera au nord, jusqu'au moment favorable pour pratiquer ces deux opérations avec soin. Les semis de pêchers, amandiers, pommiers, poiriers, châtaigniers, etc., peuvent se faire vers la fin du mois.

POTAGER. — Pendant la première quinzaine, on laboure toutes les fois que le temps le permet, afin d'avoir le terrain préparé pour les semis et les plantations de la fin du mois.

On peut semer de l'oignon, les différentes variétés de pois, les fèves, les épinards, le cerfeuil, la chicorée, les carottes, les choux, le panais, le persil, etc. Toutefois, dans les terrains humides, il est préférable d'attendre la deuxième quinzaine de mars, surtout pour les légumes dont les limaçons sont friands. Contre les murs exposés au midi, on sèmera des laitues et des radis.

SERRE. — Voici l'époque des rempotages, il ne faut pas attendre le mois de mars, cette époque étant celle où les travaux abondent, les arrosages devenant fréquents, et une foule d'autres occupations réclamant les soins du jardinier, on évitera cependant, de rempoter les espèces à boutons ou à fleurs. On rempotera les bruyères, les hortensias, les rosiers, les œillets, les laurelles, les grenadiers, les myrtes, et en général toutes les plantes de serre à floraison estivale ou automnale. On activera la multiplication des verbena, héliotropes, calcéolaires, lantana, coleus, et celle de toutes les plantes à massifs qui n'aurait pas été faite en automne.

L.-C. GAILLARD.

Le Gérant, **J.-C. BONY.**

Lyon. — Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

1879 MARS N° 3

LYON-HORTICOLE

CHRONIQUE

Le mois de février a été, comme température, d'une douceur relative. Le thermomètre est rarement descendu au-dessous de 0°. Mais si cet instrument s'est montré sobre de variations, il n'en a pas été de même du baromètre, lequel, pendant ce mois, s'est livré à un luxe effréné de temps variables, tels que pluies, orages avec accompagnement d'éclairs et de tonnerre, grêle, tempêtes et ouragans.

Avec un concours climatérique pareil, les travaux des jardins ont dû forcément rester en retard, aussi le mois de mars hérite-t-il, mais à regret, de toute la besogne que lui a légué son prédécesseur.

Le printemps, cette saison si désirée, fera d'ailleurs sa rentrée officielle le 20 mars à 11 heures 45 du soir. Espérons que le printemps astronomique ne sera pas trop en désaccord avec celui que tout le monde connaît, que chacun attend avec patience, mais qui malheureusement n'a souvent de commun que le nom avec celui qu'annoncent les almanachs.

Nous avons reçu, il y a déja quelque temps, une circulaire annonçant la mise en vente par M. Marillat, horticulteur à Craponne (Rhône), de sa poire nouvelle, *Marguerite Marillat.*

Cette jolie et très-belle poire a été dégustée en 1872, 1874 et 1875 par la Commission des études des fruits de la Société pomologique de France, qui l'a jugée digne d'être propagée et vulgarisée. Elle a obtenu une médaille de vermeil à l'exposition de l'Association horticole lyonnaise, au mois de septembre 1878.

A en juger par la figure qui accompagne la circulaire, cette poire est vraiment très-belle. On peut se procurer le poirier au prix de 3 francs, en s'adressant, soit à M. Marillat, soit à M. Benoît Ritton, horticulteur à Ecully, montée des Roches.

—La *Revue Horticole* contient dans son numéro du 16 février, un article de M. E.-A. Carrière, sur les œillets remontants ordinaires et œillets remontants tige de fer. Cette dernière race obtenue de semis par M. Alégatière, paraissait avoir complètement disparue. Heureusement il n'en est rien; parmi les quatre variétés mises au commerce en 1860, une au moins n'est pas perdue, et fut-elle perdue, je crois, du moins autant qu'on peut en juger par la description de cette race, donnée par M. Alégatière, qu'un horticulteur de notre ville, M. Blanchot, a trouvé quelque chose de pareil ou d'approchant. La plante dont nous parlons n'est pas encore au commerce, mais M. Alégatière pourra la voir quand il voudra et s'assurer lui-même si cette variété appartient bien à la race dite à *tige de fer*. Ce qualificatif rend bien le port de la plante, peut-être est-il un peu exagéré.

—Dans sa séance du Dimanche 16 février, l'Association horticole lyonnaise a reçu huit membres nouveaux, et huit autres ont été présentés.

M. Alphonse Karr, dont on lira plus loin la lettre aux fondateurs de *Lyon-Horticole*, a été nommé membre correspondant de l'Association. La question horticole traitée dans cette séance était celle-ci : Des fleurs doubles et des causes de leur production dans les cultures. Plusieurs membres ont successivement pris la parole sur ce sujet. Le résumé de la discussion sera inséré au procès-verbal de cette séance.

— Les appréciations sur une même chose sont souvent très-diverses, elles varient suivant les idées que chacun peut s'en faire. Pendant que celui-ci trouve délicieux un mets quelconque, celui-là n'en veut point entendre parler, y goûter encore moins; tel légume excellent ici est détestable ailleurs, ce qui peut être vrai dans les deux cas. Qui aurait pensé, par exemple, que la pomme de terre *Early rose*, si vantée, tant prônée, renommée comme la plus ceci, la plus cela des pommes de terre, serait un jour honnie et conspuée à l'égale des plus mauvaises parmi les mauvaises variétés ? C'est cependant ce qui est arrivé en Belgique, si nous en croyons M. D. Loumaye, qui, dans un article sur la culture des pommes de terre précoces, publié dans le *Bulletin horticole de Huy*, numéro 7, année 1879, s'exprime ainsi : « Je ne citerai que pour mémoire une variété qui a fait beaucoup de bruit dans ces dernières années.

La *Rose hâtive d'Amérique* (Early Rose), qui peut être bonne dans certaines localités, mais qui, dans la plupart des cas, s'est montrée *archi mauvaise*; quoiqu'elle résiste assez bien à la maladie et qu'elle rapporte considérablement, je ne la recommanderai point, même pour le bétail. Sa grande production est plus apparente que réelle, ce qu'elle rapporte en plus que les autres variétés n'étant en résumé que de l'eau. Or, en fait d'eau, j'estime qu'il est plus commode et moins frayeux de s'approvisionner au puits ou à la rivière. » Il est évident que les pommes de terre ne se cultivent pas pour en retirer de l'eau.

D'après ce qui précède, l'Early rose ne vaudrait rien même pour le bétail, sous le climat de la Belgique s'entend, car jusqu'à présent dans notre contrée, personne, à notre connaissance du moins, n'a formulé une opinion semblable, et l'exécution en bonne forme de cette variété ne s'applique pour le moment qu'à la Belgique. Du reste, beaucoup de très-bonnes plantes cultivées dans un sol et sous un climat favorables, ne valent plus rien lorsqu'elles sont transportées dans des endroits moins bien favorisés. Telles sont, par exemple, certaines sortes de vignes qui en Italie, en Espagne, produisent de splendides et bons raisins et chez nous engendrent non des raisins, mais des déceptions. Il en est de même pour une foule d'autres plantes cultivées, il n'y a donc rien d'étonnant qu'il en soit ainsi pour certaines variétés de pommes de terre.

— Le cours de botanique à la Faculté des Sciences s'ouvrira Jeudi 6 Mars.

M. Faivre traitera, les Mercredis de l'Histologie végétale, les Jeudis et Samedis, de l'Organographie et de la Physiologie.

— La Préfecture du Rhône a fait afficher dernièrement un règlement nouveau fixant les jours et les heures où le public sera admis à visiter les serres du Parc de la Tête-d'Or.

En voici les principaux articles :

Article Premier. — Les grandes serres, jardin d'hiver du Parc de la Tête-d'Or, sont ouvertes au public tous les jours.

La serres aux Azalées ne sera ouverte que dans l'intéressante période de leur floraison, suivant les avis qui seront affichés en temps utile.

Le public ne sera admis dans les serres chaudes que les Jeudis et les Dimanches.

Art. 2. — Les serres seront ouvertes au public de 1 heure de l'après-midi à 4 heures, dans la période du 1er Octobre au 1er Avril, et de 1 heure à 6 heures dans la période du 1er Avril au 1er Octobre.

Art. 3. — Les visiteurs munis de cartes délivrées par le service de la voirie seront admis dans les serres tous les jours et en dehors des heures réservées au public, mais ils devront être accompagnés d'un gardien.

Art. 4. — Ne pourront être admis dans les serres les individus en état d'ivresse ou les personnes porteurs de paquets ou objets de nature à incommoder le public. Les enfants devront être tenus à la main par les parents.

Art. 5. — Il est expressément défendu de fumer dans les serres, de toucher aux plantes, à leurs fleurs et à leurs fruits.

— Les plantes en fleur dans les jardins sous le climat de Lyon pendant le mois de février sont les suivantes :

Scilla sibirica et *bifolia*, *Crocus vernus*, *versicolor et luteu*, *Galanthus nivalis*, *Leucoïum vernum*, *Narcissus pseudo-Narcissus*, *Bulbocodium vernum*, *Corydalis cava* et *fabacea*, *Petasites albus*, *Saxifraga ligulata* et *cordifolia*, *Helleborus purpurascens*, *viridis*, *lividus* et autres, *Erica herbacea*, *Viola*, différentes variétés, *Omphalodes verna*, *Pulmonaria azurea*, *Primula acaulis* et *variabilis*.

—La collection de Primevères de la Chine que M. Léonard Lille, marchand grainier à Lyon, cultive chaque année, est actuellement en pleine floraison. Parmi les variétés à corolles larges et bien frangées, on remarque de très-beaux coloris, notamment le Magenta, et le Lapipe fimbrié ; dans les blancs, l'Erecta Devert, si apprécié des fleuristes. Mais la plante la plus remarquable de cette collection est sans contredit la variété ou espèce, à fleur double, nommée : *Primula cristata*, M. Lille en possède un grand nombre d'individus, tous semblables d'aspect.

Le nom spécifique de *cristata* est assez malheureusement choisi : c'est *crispa* qu'il aurait fallu dire. Les feuilles sont d'un beau vert clair, à lobes concaves, ondulés, finement découpés par des dents ou des divisions irrégulières se recouvrant les unes et les autres, ce qui donne à la feuille cet aspect frisé ou crépu dont on a quelques exemples chez certaines plantes cultivées.

La fleur est large, fimbriée, double, d'un beau blanc avec un large centre jaune pâle.

Depuis l'apparition du *Primula filicifolia* ou *macrophylla*, aucune variété n'a présenté un feuillage aussi curieux et aussi original.

Les amateurs de ce beau genre pourront d'ailleurs aller visiter la collection de M. Lille et se rendre compte par eux-mêmes du mérite ornemental de différentes variétés qu'elle renferme.

V .V.-M.

CORRESPONDANCE

A MM. les Fondateurs de Lyon-Horticole.

C'est avec plaisir, Messieurs, que je vous enverrai, de temps en temps, quelques notes sur nos cultures méridionales, sans aucune prétention, certes, de vous *enseigner* quelque chose, car j'ai beaucoup à apprendre de la plupart d'entre vous, mais de vous *renseigner* sur certains points.

Aujourd'hui, je viens seulement vous féliciter de la création de *Lyon-Horticole*. On pouvait s'étonner avec raison que Lyon n'eût pas un journal consacré à l'horticulture, car l'horticulture est une des gloires de la seconde ville de France.

L'heureuse région que j'habite est, depuis Hyères, Saint-Raphaël, Cannes, Nice, Menton, etc., jusqu'à la frontière italienne, une sorte de serre tempérée où la végétation ne s'endormant jamais, nous donne rapidement des résultats merveilleux.

Pour ne parler que des Roses ; les Thés et les Bengales qui ne gèlent jamais, deviennent des arbres, et nous offrent une floraison perpétuelle; les rosiers grimpants, les Banks, les Lamarque, les Chromatella, les Niel, etc., etc., escaladent les grands arbres, se servent des oliviers comme de tuteurs, et payent cet appui et cette hospitalité par des couronnes de fleurs adoptives retombant de leurs cîmes en pluie odorante d'or et d'argent.

Mais nous ne sommes pas ingrats, et nous n'oublions pas que c'est à Lyon que sont nées la plupart de nos belles roses, grâce à l'intelligente persévérance de quelques dynasties de rosiéristes parmi lesquels je suis heureux de compter plusieurs amis.

Lyon est une ville à la fois industrielle, commerciale et artistique ; vous avez eu Jacquart, dont le génie a perfectionné vos métiers d'abord, et ensuite, par imitation, ceux du monde entier.

On sait ce que le goût de vos artistes a fait pour la réputation de vos grands produits. Vous avez eu aussi cette illustre famille de botanistes, Antoine Bernard et Laurent de Jussieu; vous aviez naguère encore le célèbre peintre de fleurs Saint-Jean.

Ici, grâce à la bienveillance de notre climat, notre plus grand soin doit être de ne pas tourmenter, gêner, tracasser, taquiner les plantes ; mais nous savons de quels obstacles vous triomphez pour que Lyon soit devenu si vite, avec plus de raison que l'ancienne Rhodes, la ville des Roses.

Je vous parlerai donc quelquefois, et bientôt, de nos fleurs, et surtout de nos roses.

Salut cordial,

Alphonse KARR

Saint-Raphaël, Maison Close (Var).

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 *Décembre* 1878, *tenue dans la salle des Réunions Industrielles, Palais-du-Commerce.*

PRÉSIDENCE DE M. E. FAIVRE, *Président.*

La séance est ouverte à deux heures un quart.

Quarante-huit Membres sont présents.

Le procès-verbal de la séance du 15 décembre est lu et adopté sans observation.

Correspondance. — Sont déposées sur le bureau diverses lettres concernant la partie administrative de l'association.

Présentations. — Il a été présenté huit candidats nouveaux, il sera statué sur ces présentations à la prochaine séance.

Admissions. — Sont admis sans protestation les Membres présentés à la dernière séance, qui sont :

MM. Robert (Antoine), marchand-grainier, à Miribel (Ain).
Saint-Bonnet (Emile), jardinier, chez M. Michel, à Grigny (Rhône).
Lescot aîné, jardinier, rue Romarin, 3, à Lyon.
Massot (Jean), jardinier, chez M. Grand, chemin du Perron, 5, à Oullins.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Rochet, horticulteur, grande rue de la Croix-Rousse, 59, un magnifique pied d'Orchidée en pleine floraison, *Zygopetalum crinitum* (Lodd); cette plante originaire du Brésil, à fleurs larges de 8 à 9 centimètres, vertes, marbrées de brun, à labelle blanc, parcouru de nombreuses veines rouges, très-hérissées, peut d'après l'avis de M. Rochet, et sur les renseignements demandés par M. Morel père, s'accommoder de la serre froide; pour la floraison, 8 à 10 degrés centigrades ne sont pas suffisants, quoiqu'elle se maintiendrait très-bien à cette température, si ce n'est que la floraison serait retardée jusqu'en mars ; le pied présenté a été pour ainsi dire forcé, puisque c'est à une température de 15 degrés centigrades qu'il a été soumis ; la floraison est donc de par ce fait un peu avancée ;

2° Par M. Blanchot, horticulteur, rue Louit, 1, à Villeurbanne, un pied d'*Epiphyllum Ruckeranium*, *var superbum*, greffé sur *Opuntia* au lieu de *Pereskia ;* cette greffe introduite à Lyon en 1876, par M. Blanchot, présente un avantage sérieux pour la facilité que donne le sujet à former de magnifiques boules, dans un laps de temps plus court que ceux greffés sur *Pereskia*, le sujet présenté a été greffé au mois d'avril 1878, et la circonférence de la boule a atteint presque cinquante centimètres de diamètre. En outre, M. Blanchot nous recommande son système en ce sens que le sujet n'est pas comme les *Pereskia,* sujet à prendre le blanc de champignon, développement cryptogamique favorisé par les ravages d'un insecte, *Acarus russulus.*

M. Comte ne conteste pas l'efficacité que peut avoir le sujet sur la greffe, en donnant dans un an ce que le système actuellement en pratique ne donne pas dans deux, mais ce ne peut être qu'au point de vue de l'amateur qu'il peut être utilisé, au point de vue marchand, les grandes difficultés que

l'on éprouverait à trouver des sujets assez forts le feront laisser de côté, ce procédé ne lui paraît pas pratique, on peut dans une année faire un millier de *Pereskia* bon à recevoir la greffe, tandis que l'on aura de la peine à pouvoir faire un cent d'*Opuntia ;* le premier étant à végétation plus abondante, tandis que le second ne pousse au maximun que 2 ou 3 articles par an, donc, commercialement parlant, les *Opuntia* sont moins avantageux, et les *Epiphyllum* greffés sur *Pereskia* vivront plus longtemps en prenant soin de ne pas trop les mouiller, surtout si l'atmosphère dans laquelle ils végètent, la chaleur n'y est pas trop élevée ;

3° Par M. Jacquelin (Noël), horticulteur, à St-Jean-de-Bournay (Isère), une pomme dont il désire savoir le nom ; d'après l'avis de M. Morel père, ce serait la variété *Court pendu rouge* ou *suisse ;* MM. Berthier et Rougy croient que ce n'est autre que la variété *Calville d'Oullins ;* M. Morel père objecte que ce nom est moderne, il affirme que vu la forme du fruit qui diffère de celui du pommier *Calville d'Oullins*, et la description de l'arbre faite par M. Jacquelin, qu'en plus cette variété étant assez répandue dans l'Isère, ce ne peut être que la variété qu'il a cité ;

4° Par le même, des noix obtenues d'un semis fait avec des fruits récoltés dans la localité, et parmi les autres sujets issus de ce semis, aucun n'a d'affinité, tant avec l'arbre qu'avec les noix déposées sur le bureau ; ce fruit est très-plein, de forme ovale, un peu allongée, à coque peu dure, assez gros, ayant au moins 50 millimètres de long sur 35 millimètres de large à la base, la chair d'un blanc jaunâtre a un goût assez agréable, la végétation, d'après les renseignements donnés par M. Jacquelin, est très-tardive, elle arrive au moins trois semaines après la *Mayette longue* et lorsque celle-ci est déjà toute en fleurs, ce qui fait que cette variété que nous supposons nouvelle n'a rien à craindre des gelées tardives ;

5° Par M. Berthier, pépiniériste, à Oullins (Rhône), une poire *St-Germain Vauquelin*, fruit recommandable, soit par sa bonté, soit par sa bonne conservation et surtout pour la facilité avec laquelle le sujet se prête à toutes les formes, il n'a qu'un seul défaut celui de ne pas être assez répandu ;

6° Par M. Chaudy, horticulteur, à Chaponost (Rhône), une poire *Doyenné Goubault;* le fruit présenté est d'une bonne grosseur, au delà de la moyenne ; M. Chaudy dit que cet arbre étant très-fertile, on peut l'employer pour former des cordons verticaux ou autres, et malgré sa délicatesse, il donne d'assez bons résultats.

Vu le nombre et la variété des apports, il est nommé deux commissions, la première composée de MM. Comte, Labruyère père et Cousançat, a pour mission de juger les apports de MM. Rochet et Blanchot ; la deuxième composée de MM. Métral, Pitaval et le docteur Cénas, celle de juger les fruits.

Ces commissions, après examen, proposent d'accorder à :

M. Rochet, une prime de 1re classe.
M. Blanchot, — 2e —
M. Jacquelin Noël, — 1re — pour ses noix et l'inscription au procès-verbal pour ses pommes.
M. Berthier, une prime de 2e classe.
M. Chaudy, — 2e —

Ces propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Election de la Commission d'organisation des expositions. — Votants 47, majorité 24, ont obtenu la majorité :

MM. Métral,	32 voix.	MM. Liabaud,	27 voix.
Comte,	32 —	Jussaud,	27 —
Morel père,	28 —	Pelletier,	25 —
L. Gorret,	28 —	Allégatière,	24 —
Bernaix,	28 —		

Le plus grand nombre de voix est réparti ensuite entre MM. Crozy, Accarie, Labruyère père, Pitaval, Lille, Cousançat, Schwartz, Berthier, etc.

MM. Morel père et Comte, après avoir remercié leurs collègues de les avoir honorés de leur suffrages, déclarent ne pouvoir accepter ces fonctions.

MM. Labruyère père, Accarie et Pitaval se désistent et prient les Membres présents à l'assemblée, au scrutin de ballotage, de reporter leur voix sur d'autres sociétaires.

En conséquence, l'élection complémentaire de cette commission est renvoyée à la prochaine séance.

On procède ensuite à la distribution des jetons de présence pour l'année 1878, aux ayants-droit présents à l'assemblée.

Pour la distribution des médailles afférentes aux primes obtenues pour les apports aux séances, plusieurs Membres font observer que, d'après les avis insérés dans le journal le *Cultivateur* (ancien organe de l'association), ces récompenses se trouvent inférieures à la valeur des points afférents aux primes.

En conséquence, la distribution est renvoyée à une séance ultérieure pour examiner à nouveau et augmenter les récompenses s'il y a lieu.

La séance est levée à 4 heures un quart.

Le Secrétaire-adjoint, J. **NICOLAS.**

LES ARBRES FRUITIERS DANS LES PETITS JARDINS

(SUITE ET FIN)

1° ANDRÉ DESPORTES. — Nous donnons le pas à cette variété sur *Citron des Carmes*, *Doyenné de juillet*, *Beurré Giffart*, à cause de la bonne tenue et de la fertilité de l'arbre, de la beauté et de la bonté du fruit. *Beurré Giffart*, qui s'en rapproche le plus, quant au mérite du fruit, est bien inférieur, pour les qualités de l'arbre : lenteur à se mettre à fruits, tenue dégingandée, fertilité inégale, bon à plein vent (haute-tige), ne vaut rien dans les petits jardins, si ce n'est en formes palissées. *Citron des Carmes*, notre — *vieux Saint-Jean* — aurait l'avantage de mûrir plus tôt, mais il a peu de saveur et forme un triste arbre. *Doyenné de juillet* est bon, mais il blettit trop vite et ne grossit pas assez.

2° DOYENNÉ DE MÉRODE. — Un fruit aussi bon qu'il est beau, un arbre fertile, d'une vigueur contenue et durable, se comportant mieux en petites formes que *Gros Rousselet d'août* et tous autres de même époque : telles sont les qualités de cette variété qui ne nous laisse pas l'embarras du choix.

3° BON CHRÉTIEN WILLIAM. — La poire populaire par excellence, surpasse par sa fertilité, sa grosseur, la beauté de son coloris, la finesse de sa chair, l'abondancc de son eau ses rivales

les plus méritantes ; son goût musqué lui a suscité des adversaires sur le papier, car ils oublient leurs griefs en face d'une corbeille de ce bon et beau fruit. Le *Beurré d'Amanlis*, qui a toute la finesse et le goût vineux de l'ancien *Beurré Gris*, a le défaut de *passer* vite, mûr ce matin, gâté ce soir, et cela sans changer de couleur, il faut pour le manger à point une surveillance non-seulement attentive mais encore exercée. De plus, l'arbre est long à se mettre à fruits et d'une végétation envahissante, défaut grave dans le cas qui nous occupe, il tient de la place ; *Seigneur* (*Esperen*), la poire la plus exquise de la saison a, elle aussi, le défaut de mollir trop facilement. Il y a bien *Monchallard*, belle, bonne et jolie poire, portée par un arbre qui réunit à souhait les qualités que nous recherchons, mais le bon *Chrétien William* passe avant, au moins pour la production.

4° Duchesse d'Angoulême. — Voilà bien l'arbre du petit jardin : développement contenu, fertilité très-grande, fruit gros, joli à l'œil, il plaît et on oublie qu'il manque un peu de finesse dans sa chair, et d'arome dans son goût.

On a beau dire que *Beurré Gris*, *Beurré Blanc*, *Louise Bonne* sont supérieures en qualité à la *Duchesse*, j'accorde tout ce qu'on voudra à cet égard et j'ajoute que beaucoup d'autres variétés dont je renonce à faire l'énumération, sont dans le même cas — c'est la saison d'abondance des bonnes poires. — Mais que voulez-vous, la *Duchesse* a pris droit de cité parmi nous, elle est dans tous les jardins petits ou grands ; comme le *William*, on en redemande encore lorsqu'il n'y en a plus.

Cependant la *Duchesse* a le grand défaut de manquer totalement de goût dans les terres argileuses et froides ; dans ces mêmes terres *Beurré Gris* et *Beurré Blanc* se fendent et se tachent, l'arbre aussi bien que le fruit. Il faut dans ce cas remplacer la *Duchesse* par *Louise Bonne d'Avranches*, *Jalousie de Fontenay*, ou *Théodore Van Mons*.

5° Zéphirin Grégoire. — Réunit toutes les qualités désirables comme arbre et comme fruit : bonne vigueur, bonne tenue, très-productif, chair fine, fondante, juteuse, d'un goût irréprochable, bien préférable, selon nous, au vieux *Passe Colmar*, dont il paraît provenir, lequel a le défaut de tomber prématurement. *Bonne de Malines* est une excellente poire, mais lente à fructifier et le port de l'arbre laisse à désirer.

6° Beurré Diel. — Arbre robuste réussissant bien dans tous les sols, productif de bons et beaux fruits, tant soit peu envahissant, si on le laisse aller, mais facile à contenir avec quelques soins.

Bien que le fruit soit moins fin que celui de *Beurré d'Hardempont*, nous lui donnons la préférence sur ce dernier, parce que, avant

tout, il faut cueillir du fruit, et que le *Beurré d'Hardempont* est d'une fertilité bien incertaine, toutes les fois qu'il n'est pas planté en sol chaud.

Le *Beurré Six*, *Madame Millet*, *Fondante de Noël* sont d'excellents fruits et de jolis arbres, qui auraient toutes nos préférences si nous n'avions déja le *Diel* d'une fertilité si constante et si longtemps soutenue.

7° BERGAMOTTE ESPEREN. — Arbre assez vigoureux et facile à contenir, fertile, réussissant bien dans tous les sols. On dit tout bas que le fruit n'est pas partout de bonne qualité, ce que nous n'avons jamais été à même de constater. Mais quel est le fruit qui soit également bon dans tous les terrains?

Cette excellente poire a encore dans quelques localités un rival: le *Doyenné d'hiver*, ancienne *Bergamotte de Pentecôte*, vieille connaissance de 50 ans. Elle était très-peu répandue dans les jardins alors et jouissait d'une belle réputation parmi les personnes qui pouvaient apprécier ses qualités, bien qu'il faille reconnaître que les amateurs de poires étaient à cette époque très-peu nombreux.

Cette variété pousse assez bien et donne de bons produits dans les terres saines et les positions privilégiées, mais dans les sols tant soit peu humides et dans la plupart des localités que nous connaissons elle ne produit presque rien et le peu de fruits, qui persistent, sont noueux, gercés, tachés, ainsi que l'arbre lui-même. Il faut se tenir en garde et n'employer cette variété qu'avec circonspection ; nous connaissons des personnes qui, en ayant planté par milliers pour s'en faire un revenu, ont été obligées de tout arracher au bout de dix ans, sans avoir seulement retiré le prix d'achat des arbres. Force est donc de laisser aux sols et aux régions qui lui conviennent cette espèce exigeante. *Orpheline d'Enghien*, *Broom Park*, *Beurré de Luçon*, *Joséphine de Malines*, cette dernière, la plus exquise des poires d'hiver, ne peuvent soutenir la comparaison avec *Bergamotte Esperen* comme production d'avenir.

8° et 9° PASSE CRASSANNE ET BEURRÉ PERRAULT. — Ces deux variétés très-fertiles ont généralement besoin d'être soutenues par la greffe sur franc, ou tout au moins par la greffe intermédiaire sur la *Poire de Curé*. Ce sont deux excellents fruits qui n'ont pas de concurrents sérieux. Le *Doyenné d'Alençon* très-bon et de longue garde, n'approche pas pour la fertilité.

Il faut seulement remarquer que *Passe Crassanne* donne ses boutons à fleurs sur les brindilles, on ne devra donc jamais supprimer celles qui ont moins de 25 centimètres de longueur.

10° SUZETTE DE BAVAY. — Arbre d'une végétation fort contenue, se soutenant pourtant assez bien, fertilité moyenne.

Le fruit moyen ou petit se conserve facilement, et acquiert de bonnes qualités vers les mois d'avril, mai. Quoiqu'il soit loin d'être parfait, c'est le meilleur à cette époque.

Avec ces dix variétés de poires mûrissant leurs fruits par ordre d'inscription, on peut être assuré d'avoir des poires bonnes à la consommation au couteau pendant dix mois de l'année, depuis juillet jusqu'en mai.

F. MOREL Père, Horticulteur à Vaise.

CULTURE DU PISSENLIT OU DENT-DE-LION

Cette plante, que les botanistes ont nommée *Taraxacum dens leonis*, a plusieurs noms vulgaires, lesquels varient avec les provinces. A Paris, on la nomme communément pissenlit, dans le Lyonnais, dent-de-lion, à Saint-Etienne, baraban, et ailleurs elle a encore d'autres appellations.

Elle appartient à la famille des Composées, c'est une petite plante acaule à feuilles roncinées, dont tout le monde connaît les excellentes qualités comestibles, on peut la manger en salade, ou cuite comme la chicorée ou les épinards.

Ceux qui n'ont pas l'habitude de fréquenter les marchés de la ville ne peuvent pas se faire une idée de la quantité de dents-de-lion qui se vend, depuis le mois de février jusqu'à la fin d'avril, c'est vraiment prodigieux.

Cette plante est cueillie dans les prairies du Mâconnais et des bords de la Saône, d'où elle est ensuite expédiée à Lyon par les bateaux, où les jardiniers en viennent faire leur provision; ils passent ensuite une partie de la nuit à en éplucher les feuilles mortes pour venir le lendemain en approvisionner nos marchés.

Les dents-de-lion ne se récoltaient autrefois qu'à l'état sauvage, aujourd'hui, quelques jardiniers ont commencé à les cultiver dans les jardins, mais c'est le plus petit nombre, il serait à désirer que cette culture s'étendît davantage, car on peut, par ce moyen, les obtenir plus belles, plus tendres que celles qui sont récoltées dans les champs.

Les maraîchers qui cultivent pour le rendement, c'est-à-dire pour la vente, me diront peut-être que cette plante est longue à grossir et occupe longtemps le terrain. Je vais leur indiquer un moyen de culture qui pourra les encourager à en tenter l'essai, lequel pourra être adopté par tous ceux qui ne cultivent que pour leur usage journalier.

On trace des planches de 1 mètre 45, y compris les sentiers de chaque côté, lesquelles sont ensuite divisées en 8 lignes ou raies de trois centimètres de profondeur. Pour les laitues et chicorées, on en trace ordinairement 6. Chaque raie est semée séparément; 10 grammes de graines sont suffisants pour semer une planche de 20 à 24 mètres de longueur ou de superficie.

Le semis fait, on passe le dos du râteau pour couvrir les graines, cette opération terminée, on tasse la terre avec une planche ou le dos d'une pelle. Si le terrain est léger et pas trop humide, on peut piétiner et niveler ensuite. Un bon paillis et des arrosements fréquents ne tarderont pas à faire germer les graines.

Pour profiter du temps et employer la place pendant l'époque où les dents-de-lion sont petites, on sèmera des plantes qui n'occupent pas le terrain longtemps, telles que radis, laitues, etc. Lorsque ces récoltes sont levées, on donne un coup de piochon. Si on ne ménage pas les arrosements, à la fin de l'été, les dents-de-lion pourront déja être coupées et utilisées, soit pour les herbes assorties, soit pour la salade.

En décembre ou janvier, on fait une raie au pied des plantes, dans toute la longueur de la ligne, et on les verse successivement dans cette raie. On en fait autant à chaque ligne; on a soin, toutefois, de ne pas trop les enterrer, il suffit que le cœur blanchisse elles sont infiniment meilleures; on les préfère ainsi à Lyon, et je crois qu'on a raison, trop blanchies, elles se conservent d'ailleurs très-mal à l'étalage du marchand.

Il y a déjà plusieurs variétés de pissenlit; l'*améliorée à feuilles larges* est préférable.

JACQUIER Jean, marchand-grainier, à Lyon.

MONSTERA ADANSONII, *Schott.*

La plante dont nous donnons la figure a porté différents noms : Linné l'avait nommée *Dracontium pertusum*, Meyer *Calla Dracontium* et Kunth *Calla pertusum*. Dans les cultures, elle est souvent qualifiée de *Philodendron pertusum*. Elle a été déjà plusieurs fois représentée, mais on ne saurait trop en vulgariser la conaissance et en encourager la culture, car pour l'effet pittoresque qu'elle produit dans une serre, aucune autre ne saurait la surpasser. Les découpures ou perforations intérieures du limbe de ses feuilles, sont d'une originalité que l'on rencontre assez rarement dans le règne végétal.



Elle appartient à cette riche famille des Aroïdées, si généreuse en plantes ornementales, et à laquelle nous devons ces végétaux à feuillage coloré que l'on appelle *Caladium*.

Sa patrie est l'Amérique tropicale ; une serre chaude ordinaire suffit cependant pour la maintenir dans un bel état de végétation.

Elle se plaît particulièrement dans le voisinage des bassins dans lesquels ses racines adventives vont plonger leurs extrémités.

Une bonne terre, composée d'un mélange par parties égales de terreau de feuilles bien consommé de terre franche et de terreau de fumier, le tout additionné d'une partie de sable, lui convient parfaitement bien et facilite sa végétation.

COMTE, horticulteur à Vaise.

FASCIATION DU DAPHNE INDICA

Les *Fascies* sont les monstruosités que l'on rencontre le plus fréquemment, soit chez les végétaux cultivés, soit chez ceux vivant à l'état sauvage.

Dans l'état de fasciation, dit Decandolle, les organes caulinaires ordinairement plus ou moins cylindriques, adoptent une forme aplatie et demi-foliacée, les fibres ou nervures paraissent à peu près parallèles ou convergentes, ou divergentes vers le sommet, mais simples et non pas épanouies, comme celles des organes foliacés.

Depuis très-longtemps on a observé des déformations fasciées, et quelques botanistes antérieurs à Linné nous en ont laissé des figures. Linné lui-même, a cité la Bette, la Julienne, le Salsifis, le Scorsonère, etc.

M. Decaisne a trouvé un Trèfle; Seringe, une Renoncule; Poiret, une Carline; Adrien de Jussieu, le *Daphne indica.*

C'est justement sur cette dernière espèce que j'ai observé la déformation qui fait l'objet de cette note.

En voici l'histoire : Dans le courant de l'automne de l'année 1877, je greffai un rameau normal de *Daphne indica*, sur un jeune pied de *Daphne Mezcreum*. Comme cela a lieu habituellement, la greffe se souda avec le sujet. Au printemps de l'année suivante, je rempotai la plante qui végéta assez vigoureusement; j'aperçus d'abord sur ce pied de Daphne un changement dans la position habituelle des feuilles, les mérithalles on entre-nœuds, se raccourcirent et les yeux se placèrent irrégulièrement. D'un autre côté, la tige d'abord cylindrique, prit une forme de plus en plus aplatie et élargie.

Vers la fin de l'année 1878, la plante se mit à boutons, et l'inflorescence qui se développa, prit également le caractère fascié, et le prit même avec exagération. On pourrait en donner une idée approximative en la comparant au *Celosia cristata* vulgairement connu sous le nom de Crête de Coq.

Ce qui caractérise cette inflorescence, c'est la quantité vraiment considérable de fleurs dont elle est composée, et c'est aussi ce qui rendrait cette monstruosité intéressante au point de vue horticole, si toutefois on pouvait arriver à en fixer les catactères. Je n'ai pas compté moins de 150 fleurs au sommet du rameau fascié ; les inflorescences ordinaires en ont généralement de 15 à 20, c'est donc huit ou dix fois plus de fleurs qu'a produit la tige fasciée du *Daphne indica.*

Il est peu probable que cette anomalie puisse se conserver longtemps et se propager par la greffe, cependant il ne faut jurer de rien, et si cela arrivait, ce serait certainement une intéressante variété de plus dans les jardins.

V. V.-M.

LA VIGNE

ÉPOQUE DE LA TAILLE

Taille tôt, taille tard, le meilleur est de tailler en mars, dit un vieux proverbe viticole. Parfois les proverbes sont vrais et même souvent ils sont des sentences irrévocables ; beaucoup sont tirés de la routine et celui-ci est du nombre. Il ne faut donc pas s'acharner à suivre à la lettre les préceptes qu'il renferme. D'abord, il est impossible de pouvoir tout faire dans ce mois, qui n'a quelquefois que quelques beaux jours où l'on puisse tailler ; et la possibilité de la taille existerait, pensez-vous qu'elle serait réellement meilleure ? C'est douteux. Et l'expérience a parfaitement démontré qu'il vaut mieux la faire plus tôt que plus tard. Depuis plus de dix ans, nous taillons toujours une partie de nos vignes dès le mois d'octobre avant de commencer nos travaux du dehors, et le reste est taillé tout l'hiver chaque fois que nous avons un moment de disponible ; même pendant les rudes hivers de 1870-71 et 1871-72, les tailles d'automne ont toujours donné des résultats au moins équivalents, on pourrait même dire supérieurs à ceux qu'ont donné celles du printemps. Toutefois, il faut avoir soin pour les tailles faites avant l'hiver de ne pas couper trop près de l'œil terminal, un centimètre au moins au-dessus. Dans les vignes où on laisse de longs bois, ne les attachez qu'après l'hiver ; le sarment que le moindre vent fait balancer est toujours plus sec et, par le fait, moins sujet à geler.

Un autre point qui milite en faveur des tailles hâtives, c'est que tous les végétaux de pleine terre, malgré une mort apparente en hiver, ne sont en réalité qu'endormis et ont même dans les plus mauvais mois quelques instants de demi-réveil, et, sans que cela soit visible, il existe un peu de végétation qui, par sa tendance à monter, se porte toujours vers la partie supérieure du sarment dans la vigne ou dans les branches des arbres. La preuve, c'est que les yeux les plus élevés entrent en végétation plus tôt et avec plus de vigueur que ceux de la base qui ne se réveilleraient pas du tout, si

l'on ne supprimait la partie supérieure. Donc plus cette suppression a lieu tardivement, plus il y a de sève perdue au détriment des yeux conservés.

Quelques novateurs avaient prétendu qu'en taillant très-tard, lorsque la vigne est entrée en pleine végétation, les yeux qui devaient être conservés n'étant pas développés mettaient ainsi leur vigne à l'abri des gelées tardives, ce qui est vrai, mais la récolte n'en vaut guère mieux; car ces yeux ayant ainsi été retardés dans leur développement ont beaucoup moins de vigueur et donnent une récolte presque nulle ; il faut donc chercher d'autres moyens de garantie ; le fait peut être contestable, mais l'essai peut se faire, et même nous engageons à en faire l'expérience qui ne peut donner qu'un résultat avantageux.

Ainsi, pour ne pas être pris au dépourvu, et pour utiliser tous les instants favorables, taillez dès les premiers jours du mois d'octobre jusque fin mars indistinctement et sans aucun préjudice pour la récolte.

J. CHAUDY,
Horticulteur à Chaponost.

DE LA DUPLICATURE CHEZ LES GIROFLÉES QUARANTAINES

Pendant que les botanistes relèguent dédaigneusement les plantes à fleurs doubles parmi les monstruosités végétales et ne s'en occupent, — quand ils s'en occupent — qu'au point de vue tératologique ; les horticulteurs fleuristes, au contraire, leur témoignent le plus vif intérêt, et ont, pour elles, une sollicitude sans bornes. De tout temps, ils ont cherché à connaître les causes qui président à leur développement, et s'ils n'ont pas toujours réussi dans ces recherches, on peut dire que, dans certains cas, ils ont jeté quelques lueurs sur ces causes pleines d'obscurité.

La duplicature chez les fleurs est un phénomène assez fréquent dans les jardins ; il est généralement dû à la métamorphose des organes sexuels (étamines et pistils), en pétales. Cependant, il existe des cas, où il est dû à la multiplication des pièces du calice ou de la corolle.

Dans la famille des composées, les *Dahlia*, Chrysanthèmes, etc., la duplicature n'est qu'apparente, cette apparence est due à la transformation des fleurons du disque en demi-fleurons ou languettes analogues à ceux de la circonférence.

Chez les Giroflées Quarantaines, c'est les filets des étamines qui s'aplatissent et prennent la forme des pétales.

On a de tout temps recherché les belles variétés de ces plantes et aujourd'hui leur culture dans les jardins a pris une importance assez considérable. Les variétés à fleurs doubles sont surtout l'objet de ces recherches, mais étant annuelles ou bisannuelles et stériles, on est forcé de récolter les graines sur les plantes à fleurs simples. De là une étude sur les variétés qui produisent le plus de doubles.

Dans le cas qui nous occupe, on a remarqué que la duplicature paraissait tenir à plusieurs causes dont nous allons énumérer les principales ; c'est d'abord une tendance qu'ont les variétés, espèces ou races de ce genre, à produire ce phénomène, tendance plus ou moins exagérées, suivant lesdites races et quelquefois même suivant les individus.

Il y a donc une étude à faire de ce côté, et toute variété qui ne produit pas au moins 60 0/0 de plantes à fleurs doubles, doit être impitoyablement sacrifiée.

De grands maîtres ont prétendu que les races à siliques dressées donnaient infiniment plus de doubles que celles à siliques étalées.

Parmi les autres observations qui ont été faites sur le même sujet, il en est une sur laquelle nous appelons l'attention ; c'est l'influence qu'exerce l'humidité sur la production des fleurs doubles. Nous avons vu chez M. M. Wagner à Riga (Russie), 110 variétés de Giroflées Quarantaines cultivées sous 110 châssis différents : on enlevait chaque matin ces abris vitrés, et on les replaçaient le soir, lorsque le temps était à la pluie, on couvrait également ces plantes pendant le jour. En Allemagne, on cultive les giroflées (les porte-graines s'entend), sur des gradins à l'air libre, recouvert par des toits.

Mais si dans le nord de la France et de l'Europe on obtient difficilement, sans abri, de bonnes graines de Giroflées Quarantaines, il n'en est pas de même à Lyon ni dans le midi de la France ainsi qu'en Afrique. La floraison de ces belles plantes arrivant dans notre région en juillet, époque habituelle des sécheresses, il s'en suit qu'elles se trouvent naturellement dans de bonnes conditions pour nouer et mûrir leurs graines.

Lorsqu'on a obtenu une belle Giroflée Quarantaine à fleurs doubles, c'est comme si on avait rien obtenu. Les doubles étant d'une stérilité complète.

D'autre part, les plantes à fleurs doubles n'ont, dans ce genre, aucune influence sur celles à fleurs simples il est donc complètement inutile de conserver celles-là pour féconder celles-ci, la chose étant à peu près impossible dans la plupart des cas.

A Paris, on pratique une opération qu'on appelle *essimpler* les Giroflées. Quelques jardiniers sont devenus assez habiles pour connaître, bien longtemps avant la floraison, les plantes à fleurs simples et celles à fleurs doubles ; ils arrachent l'une ou l'autre de ces plantes, c'est-à-dire qu'ils laissent les plantes à fleurs doubles quand la culture est faite pour la vente, ou bien ils ne laissent que celles des fleurs simples quand on cultive pour obtenir la graine.

L. LILLE,
Marchand grainier, à Lyon.

ENTOMOLOGIE HORTICOLE

Parmi nos ennemis les plus dangereux qui en veulent à nos cultures, nous pouvons compter les insectes. Autres temps, avant que la science nous eût donné l'observation et la saine raison, on mettait sur le compte du vent, de la pluie, du brouillard, du soleil même, les dégâts dont ils sont presque toujours les auteurs.

Des travaux très-sérieux ont été faits sur ce sujet par MM. Goureau, Géhin, Blanchard et Boisduval ; ces savants ont fait connaître l'histoire de ceux qui font le plus de mal dans les départements du nord de la France, mais beaucoup de ces petits êtres qui font ici des ravages ne sont pas mentionnés par ces auteurs.

Les horticulteurs anglais, allemands et américains sont plus favorisés que nous français, sous le rapport de l'étude des insectes nuisibles aux cultures de leurs pays. Les travaux des Curtis, des Westrwood, des Ratzeburg, des Nœrdlinger, des Asa-Fitch, des Riley, sont de véritables monuments érigés à la science entomologique et des guides sûrs qui sont journellement consultés par nos collègues étrangers, qui les ont tous dans leur bibliothèque.

La culture des jardins a ses ennemis à part, de même qu'elle a des amis qui ne peuvent servir qu'à elle, et qui, malheureusement, sont encore beaucoup trop négligés dans notre pays surtout. Et, cependant l'horticulteur devrait être bien persuadé que la nature a mis partout et toujours le remède à côté du mal, et qu'il suffit à l'homme de chercher, d'observer et d'apprendre et surtout ne pas supposer, comme nos pères, que la vermine naissait de la fermentation et de la pourriture : la vie vient de la vie et jamais de la pourriture.

Nous n'avons pas l'intention de faire un travail approchant ceux des auteurs que nous avons cités, loin de nous cette prétention,

d'abord 1° le savoir nous manque, 2° nous n'avons pas encore étudié les insectes que nous voulons citer, ou du moins personnellement nous n'avons pu en observer que très-peu; mais nous avons tâché, en nous aidant de ces lectures instructives, de poser un premier jalon pour indiquer la marche à suivre.

Et la question des remèdes? peut nous demander le lecteur.

Cette question sera traitée aussi bien que possible, et nous dirons peu de mots des moyens préservatifs ou défensifs accueillis trop souvent par tout le monde avec une foi aveugle. Quand on connaît exactement les insectes et les particularités de leur vie jusque dans ses plus petits détails, les moyens de nous défendre contre nos ennemis et de protéger nos amis se présentent d'eux-mêmes, et nous opposerons autant que faire se pourra un insecte utile que nous devons protéger à un insecte nuisible, malheureusement c'est là le creux de la matière, et il en est du monde entomologique comme de la société humaine, certains insectes valent mieux que leur réputation; d'autres, sont à tort estimés et protégés et ne méritent ni les soins ni le respect que l'homme leur accorde. Combien d'observations manquent encore, et parmi celles qui sont faites, combien sont incompatibles, inexactes ou tout à fait erronées.

Aussi, nous ne saurions trop engager nos collègues à nous aider de leurs observations et d'arriver ainsi à la connaissance de tous les insectes que l'horticulteur de la région lyonnaise doit connaître, pour détruire les nuisibles ou favoriser la multiplication de ceux qui sont utiles.

Que chacun apporte donc sa pierre à l'œuvre commune, que chacun nous dise ce qu'il a remarqué, ce qu'il a fait, quels succès il a obtenus, quels revers il a essuyés, et peu à peu nous verrons une méthode surgir de ce faisceau de faits et nous aurons accompli, collectivement une œuvre utile.

Hâtons-nous de déclarer cependant, qu'en donnant à certains insectes les qualifications d'amis ou d'ennemis, d'utiles ou de nuisibles, nous n'entendons les classer ainsi qu'au point de vue de nos intérêts horticoles seulement.

Comme horticulteur, nous devrions tout de suite traiter la question des ravages et surtout celle des remèdes, mais comme entomologiste, nous devons dire que la science qui s'occupe des insectes a, comme la botanique et l'horticulture, puisque cette dernière n'est autre que de la botanique appliquée, un langage à part, et pour initier nos collègues, nous traiterons dans notre prochain numéro des considérations générales sur cette science, afin qu'aux premiers beaux jours nous puissions commencer nos observations.

J. **NICOLAS**.

QUELQUES MOTS SUR LES CHRYSANTHÈMES

DE L'INDE, DE LA CHINE ET DU JAPON

(Suite et fin)

5° CHRYS. SINENSE GIGANTEUM. — C'est ce qu'on appelle les chrysanthèmes à grandes fleurs, dont les nombreuses variétés se trouvent encore dans les vieux jardins, voire dans les cimetières, à l'ornement desquels elles ont été vouées, ce qui leur a valu le nom peu réjouissant de fleurs des morts.

Cette race comprend toutes les fleurs (capitules) dont les rayons sont très-longs et assez souvent mal rangés, — chiffonnés, comme disent les jardiniers. — Ils sont très-rarement imbriqués. Les fleurs ont de 8 à 10 centimètres de largeur, elles ont été bien améliorées dans ces dernières années. La mauvaise tenue de ces plantes a été surtout cause de l'abandon qu'en ont fait les amateurs, mais les obtenteurs en ce genre ont paré à cet inconvénient et on trouve aujourd'hui dans cette race des variétés d'une tenue correcte.

6° CHRYS. PRÉCOCES. — La section des chrysanthèmes précoces est celle qui renferme le moins de variétés et pourtant c'est peut-être celle qui pourrait rendre le plus de services.

La précocité de leur floraison les rendrait surtout précieuses comme plantes de massifs, depuis le mois de juillet jusqu'à la Toussaint, époque à laquelle elles sont presque toujours gelées. Seulement, ce genre a besoin d'amélioration. J'appelle l'attention des semeurs sur ce fait, afin que nous ayions avant peu des variétés aussi méritantes que dans les autres séries. Bien que trop peu variée, cette section renferme des fleurs moyennes et des fleurs pompons qui font l'objet d'une culture spéciale pour l'approvisionnement des marchés aux fleurs.

7° CHRYS. JAPONAISES. — Cette série, qui compte dans ces dernières années quelques introductions directes du Japon, a considérablement augmenté le mérite du genre *Chrysanthemum* en ce que des couleurs nouvelles sont venues enrichir la liste déjà très-nombreuse des anciennes.

Le développement des fleurs ressemble à celui des Reines Marguerites avec le double de grandeur.

On en trouve de 10 à 15 centimètres avec des tons qu'on n'avait pas encore remarqués dans les races déjà cultivées en Europe.

Les semis issus des croisements de ces chrysanthèmes japonaises avec les anciennes variétés ont déjà donné des résultats satisfaisants, tant en France qu'en Angleterre.

Dans le midi de la France, et tout particulièrement à Toulouse, des semeurs habiles secondés par la douceur du climat ont depuis de longues années tenu le monopole des introductions de ce genre, leurs efforts ont reçu toutes sortes d'encouragements, et dans ce beau pays où tout répond à leurs souhaits, ils obtiennent pendant de longs mois une richesse de floraison dont nous avons peine à nous faire une idée.

On peut citer en première ligne comme ayant contribué aux progrès de ce genre de plantes, soit par leurs obtentions, soit par leurs cultures, MM. Delaux, Lebois, Pertuzes, Bonamy, Bartnère, Ferrand, Lemoine, Berthier, Lacroix, Pelé, Boucharlat, Hoste, Denis, etc., etc.

Dans le nord, et plus particulièrement en Angleterre, des expositions spéciales sont organisées chaque année en faveur de ce genre. Chez les horticulteurs, des serres de 20 à 30 mètres de long sont disposées pour recevoir les chrysanthèmes pendant les trois mois que s'effectue leur floraison. Les Salter, les Henderson, les Péters, les Bull, les Hay, les Wihess, les Clarcke, les Veitch et bien d'autres les cultivent avec toute l'intelligence dont les jardiniers anglais sont capables.

Ainsi, dans le nord les chrysanthèmes sont en honneur, dans le midi on reconnaît leur mérite, pourquoi à Lyon et aux environs sont-ils si négligés?

Nous avons des collections splendides, où toutes les nouveautés figurent, et c'est à peine si on le sait.

Plusieurs horticulteurs de notre ville, qui cultivent ce genre avec une grande cxpérience, n'ont jamais rien fait pour nous permettre d'admirer leurs produits, et si la réputation des chrysanthèmes est encore à faire à Lyon, c'est à eux, en partie qu'en incombe la responsabilité.

C'est une de nos meilleures plantes vivaces et on ne saurait trop en recommander la culture. Le succès dépend d'un choix bien approprié à l'usage qu'on se propose d'en tirer.

Voulez-vous faire des massifs en plein air? Recherchez avec soin les variétés précoces. Voulez-vous au contraire les abriter ou les rentrer en serre? Recherchez celles qui sont les plus tardives, que ce soit pour vendre en pots ou pour la fleur coupée.

Enfin, l'abondance des fleurs de ce beau genre, l'éclat et la variété de leur coloris, leur longue durée doivent le faire rechercher autant que sa rusticité et la facilité de sa culture, qui réussit dans tous les terrains et à toutes les expositions.

On a reproché souvent aux chrysanthèmes de venir trop hautes. La routine a peur de les tailler.

Je ne veux cependant pas faire ici l'analyse de leur culture, elle est trop connue ; mais un moyen qui réussit très-bien et qu'on emploie peu, c'est, en juin, de couper les extrémités des rameaux et de les bouturer à l'air libre ou sous châssis à froid. Ces rameaux soignés donnent des plantes basses dont la floraison ne laisse rien à désirer, soit qu'on les veuille mettre en massif, ou les cultiver en pots.

Dans l'espoir que ces quelques mots seraient appréciés des amateurs et horticulteurs de notre localité, je leur ai donné la publicité du *Lyon-Horticole*.

Je serais heureux de voir les chrysanthèmes faire l'ornement des massifs en automne, concourir à la décoration des serres tempérées et des orangeries jusque dans l'hiver, et devenir, comme fleurs coupées, l'objet d'un commerce partiel.

Ces trois points sont également réalisables en choisissant les variétés qui se prêtent le mieux à chacun d'entre eux.

J. CHRÉTIEN,
Chef des cultures florales au Parc de la Tête-d'Or.

DES VÉGÉTAUX RUBÉFIANTS & VÉSICANTS

Les plantes rubéfiantes (*rubefacere*, rougir) sont celles qui, appliquées sur la peau y déterminent de la rougeur et les autres symptômes d'une inflammation légère.

Les plantes vésicantes agissent de la même façon, mais avec plus d'intensité ; elles produisent alors une formation de vésicules ou ampoules secrétant une matière séreuse.

Les plantes de la famille des *Daphnoïdées* sont vésicantes pour la plupart.

Le Garou, sain-bois ou *Daphne Gnidium*, *L.*, est une espèce méridionale dont l'écorce était très-employée à cet usage.

Le bois Gentil, *Daphne Mezereum*, *L.*, le *Daphne Laureola*, possèdent les mêmes propriétés qui, je crois, sont produites par une substance particulière à tous les *Daphne*, et que M. Vauquelin a nommé Daphnie. On fera donc bien de se garder de tenir à la bouche des rameaux fleuris de ces jolis arbustes, car ils pourraient produire aux lèvres une ulcération peu agréable.

Le *Sinapis nigra*, vulgairement Moutarde, est trop connu comme rubéfiant pour qu'il soit utile de s'y arrêter.

La famille des Conifères dont le rôle est si grand, nous fournit la Poix de Bourgogne, c'est un suc résineux extrait de diverses espèces de *Pinus*, notamment du Pin sylvestre et du Pin maritime auxquels on pratique des incisions pour en récolter la résine.

La Poix est seulement rubéfiante, elle ne détermine jamais la vésication.

La famille des Renonculacées possède dans son sein l'herbe aux Gueux, appelée Clématite des haies; les feuilles servaient autrefois aux mendiants de profession, pour s'ulcérer les jambes ou les bras, afin de mieux attirer la pitié des passants; la Gratiole officinale leur servait aussi pour le même usage.

Le *Plumbago europæ*, le *Sedum acre*, les Orties et une foule d'autres plantes peuvent être employées comme rubéfiants.

Nous pensons que les personnes qui ont un jardin seront bien aise de connaître quelques-unes des propriétés médicinales des plantes que souvent elles cultivent pour leur seul agrément.

Pour aujourd'hui nous leur avons donné les noms de quelques-unes dont l'usage est répandu dans la médecine populaire.

Nous terminerons cette note en disant que les plantes rubéfiantes ou vésicantes, ou leurs produits s'emploient toujours dans le but de déplacer une irritation fixée sur un organe important et de l'appeler pour ainsi dire au dehors et produire une dérivation.

Seb. GRIPH.

REVUE DES CATALOGUES

MM. Cusin et Guichard frères, successeurs de M. Cabin, marchands-grainiers, place du Change, 1, à Lyon.

Graines diverses de plantes potagères, fourragères, arbres, arbustes forestiers et d'agrément, de pleine terre et de serre, bulbes divers, etc. Collections de graines des genres *Abies*, *Acacia*, *Cassia*, *Ceanothus*, *Cupressus*, *Erythrina*, *Hibiscus*, *Juniperus*, *Kennedya*, *Mahonia*, *Pinus*, *Thuya*, *Amaranthus*, *Cyclamen*, etc.

M. Hoste, horticulteur, rue des Dalhia (par la rue des Tournelles), à Montplaisir-Lyon, ci-devant rue de Bourgogne, 37, à Lyon-Vaise. Printemps 1879.

Cultures spéciales de plantes nouvelles en collections choisies dans les genres *Dalhia* à grandes ou à petites fleurs; *Fuchsias* nouveaux, variétés et espèces.

Pelargonium zonale, à fleurs simples et à fleurs doubles, *Pelargonium peltatum*, *Petunia* à fleurs doubles et à fleurs simples, *Lantana*, *Canna*, *Pentstemon*, Héliotropes en collection, Véroniques nouvelles, *Phlox decussata*, *Abutilon*, *Weigelia* nouveaux, Chrysanthèmes, Verveines, Pivoines herbacées, *Coleus*, etc.

TRAVAUX A FAIRE DANS LES JARDINS

PENDANT LE MOIS DE MARS

Jardin d'agrément. — Le mois de mars est l'époque de l'année où les travaux demandent le plus d'activité; on bêchera les massifs et les bosquets qui ne l'auraient pas encore été; on sèmera les bordures de gazon et les pelouses; on plantera les *Aubrietia*, les corbeilles d'or, les giroflées jaunes, les pâquerettes, les pensées, etc. On peut semer les *Adonis*, balsamines, belle-de-jour, belle-de-nuit, centaurée Barbeau, *Collinsia ; Coreopsis Gilia*, nigelle, œillets de Chine, scabieuse, thlaspi, etc. On multipliera les plantes vivaces rustiques, on rajeunira les vieilles souches de phlox, de chrysantèmes, et en général toutes celles qui ne souffrent pas trop de l'arrachage.

Jardin fruitier. — On taille les pêchers et les autres arbres à fruits qui ne l'auraient pas été, on continuera également la taille de la vigne. Dès que cette opération sera terminée on labourera au pied des arbres en ayant soin toutefois de ne pas casser les racines. On sèmera les arbres à fruits, dont on aura probablement fait stratifier les graines.

Potager. — Les labours devront être faits par un beau temps ; dans les terrains argileux, il faut bien laisser essuyer la terre avant de labourer, sans cela les légumes resteront chétifs.

On peut semer presque toutes les graines de plantes potagères telles que : poireaux, oignons, choux (différentes races), carottes, chicorée amère, cresson alénois, roquette, fèves, laitues, navets hâtifs, oseille, panais, persil, cerfeuil, bettes ou poirées, radis, salsifis, scorsonère, pois (gourmands et autres). On plantera les pommes de terre, les artichauts, l'échalotte, les oignons, le cresson de fontaine, les fraisiers, etc...

Serres. — On continue les rempotages commencés le mois précédent. Chaque jour on donnera de l'air aux serres tempérées et aux bâches froides. On sèmera sur couche chaude : pervenches de Madagascar, *Ageratum*, *Cobœa Dahlia*, *Delphinium formosum*, *Geranium*, *Gloxinia*, *Heliotropes*, *Lantana*, *Mimulus*, *Pentstemon*, *Petunia*, sensitive, *Stevia*, verveine, *Wigandia*, etc.

On mettra pousser les Dahlias pour greffer en avril.

La multiplication devra continuer avec activité.

Vers la fin du mois on pourra sortir dehors : les lauriers tin, les laurelles, les *Eucalyptus* et en général toutes les plantes qui supportent sans crainte 2 ou 3 degrés de froid, cela permettra de donner plus d'espace aux plantes qui restent plus longtemps dans la serre.

L.-C. GAILLARD.

Le Gérant, **J.-C. BONY.**

Lyon. — Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

LYON-HORTICOLE

EXPOSITION DE L'ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE
EN 1879

Dans la séance extraordinaire qu'elle a tenu le dimanche 30 mars, l'Association Horticole Lyonnaise a décidé de faire son Exposition annuelle d'horticulture pour 1879, dans la première quinzaine de septembre, la date précise sera fixée ultérieurement; mais les horticulteurs et amateurs qui désireraient prendre part à cette exhibition, peuvent dès à présent se préparer pour l'époque indiquée.

CHRONIQUE

Nous sommes heureux de commencer cette chronique par une bonne nouvelle :

M. Droche, qui avec une générosité ne se lassant jamais, encourage les travaux des champs par des donations annuelles, a fait figurer cette année l'*Association Horticole Lyonnaise* parmi les Sociétés qu'il charge de distribuer des primes aux travailleurs horticoles.

— Je ne me souviens plus — car il doit y avoir bien longtemps de cela, — quel est celui qui a dit le premier que Lyon est un pays de brouillards, ni quel météorologiste a prétendu que les giboulées étaient les inséparables compagnes du mois de mars. A coup sûr ils étaient l'un et l'autre d'aimables plaisants, car pour vérifier l'exactitude de ces assertions, j'ai attendu vainement pendant ce mois, d'abord les brouillards ; et le ciel est resté d'une limpide clarté ; ensuite les giboulées, et elles sont demeurées invisibles à l'œil nu, tout comme une éclipse des satellites de Jupiter. Il faut croire qu'on se dérange dans l'Olympe et que Mars est aux arrêts pour le

moment ; je ne veux aucun mal à cette divinité guerrière, mais je lui souhaite encore quelques jours de la même punition.

Il faut croire qu'il y a eu substitution ou que, pendant notre sommeil, nous avons été transportés, à notre insu, dans un autre hémisphère, sous une de ces latitudes enchantées, où règne un printemps éternel.

Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, aurait dit Pangloss, et, par hasard, il aurait eu raison.

Le cultivateur a donc été favorisé dans ses travaux du printemps par une température de commande et des conditions climatériques tout à fait favorables à la bonne réussite de ses cultures. Puisse un aussi bon début se continuer encore pendant quelque temps, et caves et greniers se rempliront de belles récoltes.

— Le 18 mars, veille de la fête de saint Joseph, nos places publiques étaient splendidement garnies de plantes de toute espèce ; les différents fleuristes de l'intérieur de la ville avaient coquettement décoré leurs boutiques, semblables à des jardins fleuris, et les chalands étaient vraiment embarrassés pour faire leur choix au milieu de ces merveilles végétales en pleine floraison, telles que les Azalées de l'Inde, les Rosages de l'Himalaya, les Camellias du Japon, nos superbes roses lyonnaises et une foule d'autres plantes, toutes éclatantes de fraîcheur et de beauté.

On voit souvent saint Joseph représenté avec une fleur de lis blanc (*Lilium candidum*) à la main, symbole probable de sa candeur et de son innocence. En Italie, à Bologne, par exemple, on vénère beaucoup sous le nom de *bastunzein d'san Jusef* (petit bâton de saint Joseph), une fleur blanche dans laquelle on reconnaît une campanule. En Toscane, on donne le nom de *mazza di san Giuseppe* (bâton de saint Joseph) au laurier rose, *Nerium oleander* (1).

En France, comme dans tous les pays catholiques, la fête de saint Joseph, bien qu'elle ne soit pas chômée, est une des fêtes les plus populaires, et pour les jardiniers fleuristes, si on en excepte la Saint-Jean et la Notre-Dame d'août, c'est à coup sûr celle qui leur procure les meilleures recettes.

—Les nombreuses maladies, qui sévissent sur beaucoup de plantes sont dues, pour la plupart, à des végétaux d'ordre inférieur, souvent invisibles à l'œil nu, et qui pénètrent dans l'intérieur des tissus, les altèrent toujours et les détruisent quelquefois complètement. Les progrès de la science sur cette importante branche de la botanique, ont démontré avec évidence que beaucoup d'altérations, dont on

(1) Angelo de Gubernatis : La Mythologie des plantes.

ne connaissait pas exactement les causes, étaient dues à ces êtres imperceptibles.

La hernie des Choux, qui fait en Russie de si grands ravages sur ce précieux légume, n'exerce heureusement en France qu'une action jusqu'à présent assez anodine. Mais qui nous garantit qu'il en sera toujours ainsi? Nous avons eu assez de fléaux qui, imperceptibles d'abord, ont successivement étendu leurs funestes ravages, pour ne pas nous endormir dans une trompeuse sécurité.

Les nodosités ou renflements, qui surviennent aux racines des choux, avaient, en France du moins, été considérés comme étant l'œuvre d'insectes qui les piquaient et y déposaient leurs larves. Il paraît qu'il n'en est rien, ou du moins que ce n'est pas la cause primordiale de cette maladie.

Un savant mycologue russe, M. Woronin, a, par de nombreuses expériences, parfaitement établi la cause qui produit la hernie chez les choux; il démontre qu'elle est due au développement d'un *Plasmodiophora* qui pénètre dans l'intérieur des cellules des racines, s'accroît à leur détriment, les désorganise, les déforme et y provoque un accroissement considérable et intempestif de tissu cellulaire. Il arrive même assez fréquemment que si la mort ne survient pas à la suite de ces ravages, les plantes n'offrent alors qu'un aspect misérable et languissant.

Il paraît que le *Plasmodiophora* ne rencontre pas dans nos pays des conditions de développement assez favorables, car, comme nous l'avons dit, son influence est peu dangereuse; peut-être aussi n'est-ce pas la même espèce qui attaque nos choux. Si cette dernière hypothèse était exacte, il faudrait bien se garder d'introduire dans nos cultures des *spores* de la plante russe.

On comprend que le traitement de cette maladie n'est pas facile; comment détruire un cryptogame dans l'intérieur d'une plante sans altérer celle-ci?

Le remède consiste donc surtout dans un traitement préventif.

On ne doit pas laisser en terre les parties du chou non utilisées qui seraient atteintes de la maladie; il faut, au contraire, les arracher et les brûler.

On évitera de planter les sujets jeunes déjà atteints de nodosités ou renflements. De même que l'on devra se garder de planter les choux dans un sol où d'autres choux atteints de maladies auraient végété précédemment. Il faut attendre au moins deux ou trois ans.

En résumé, le cryptogame se reproduisant par spores, il faut éviter par tous les moyens connus de mettre les choux en contact avec ces spores,

— On connaît l'histoire de ces docteurs, dont parle Rousseau dans son *Essai sur la Musique française*. A la nouvelle qu'un enfant venait de naître avec une dent d'or, ils se réunirent gravement, discutèrent longtemps des effets et des causes, usèrent de nombreuses plumes et noircirent force papier ; ceux qui étaient orateurs profitèrent de l'occasion pour répandre sur leurs malheureux confrères une éloquence longtemps comprimée. Or, il arriva que l'enfant à la dent d'or était une mauvaise plaisanterie, lancée par une gazette du temps pour amuser ses lecteurs. On oublia les discours, et les mémoires sur ce sujet ne virent le jour que pour être aussitôt détruits.

L'amélioration chez les végétaux a quelques rapports avec l'histoire en question, avec cette différence, toutefois, que si elle n'est qu'une plaisanterie, on ne la considère pas comme telle. A force d'en parler, on a fini par se persuader qu'elle était l'expression de la vérité.

Cependant avant de discuter d'amélioration, avant d'entasser preuves sur preuves, ne devrait-on pas s'informer, un peu si réellement elle existe? Elle existe dans nos idées c'est incontestable, mais qui ne sait que l'humanité a vécu pendant de longs siècles avec de prétendues vérités scientifiques, reconnues aujourd'hui comme autant d'erreurs ; jusqu'à Galilée, par exemple, ne croyait-on pas au mouvement du soleil? Et..... Mais il est évident, qu'une hypothèse scientifique ne devient une vérité que lorsqu'elle est appuyée par un raisonnement juste et des preuves à l'appui. Avons-nous réellement autant de preuves que nous paraissons le supposer? et nos raisonnements ne sont-ils pas souvent ce que l'on appelle des pétitions de principes, c'est-à-dire que nous admettons comme démontré précisément ce qui reste à démontrer. Ainsi, lorsque l'on dit en parlant de la dent-de-lion, « cette espèce vulgaire qui croît sur le bord des chemins », qu'elle a déjà produit plusieurs races améliorées par la culture, ne tombe-t-on pas dans le genre de raisonnement cité plus haut? Car l'étude de la dent-de-lion nous montre que cette prétendue espèce est un agrégat de formes ou de races très-nombreuses, mais qu'elle n'est pas un « type » une entité en un mot, mais un être de raison, un sous-genre, et que l'amélioration n'a rien à faire avec lui. Qu'on améliore une de ces races déjà existantes, et la question changera ; on pourra voir l'être nouveau et le comparer à l'ancien ; alors on pourra discuter de quelque chose. Nous reviendrons plus tard sur ce sujet.

— Dans la séance du 19 mars dernier, M. le docteur A. Magnin en analysant les ouvrages reçus pendant la quinzaine précédente, par la Société botanique de Lyon, a donné connaissance de plusieurs faits, appuyant la théorie de la fécondation

croisée chez un certain nombre de plantes. De cette communication il résulte que chez beaucoup de végétaux hermaphrodites, la fécondation n'a pas lieu avec le pollen de la même fleur, mais bien avec celui appartenant à des fleurs différentes de la même plante, ou bien avec celui de fleurs d'autres plantes de la même espèce.

Il y a en effet, de nombreux cas, où le pistil d'une fleur n'est pas en état de recevoir le pollen, lorsque celui-ci possède ses facultés génératrices, et la fleur resterait stérile sans le secours de la fécondation croisée.

— Dans la séance du 9 janvier dernier, M. Chappelier présentait à la Société centrale d'Horticulture de France, une collection de *Crocus* en pleine floraison. Il fit sur les différentes espèces, qui composaient cette collection, une intéressante communication. A ce propos M. P. Duchartre dit que, dernièrement M. Chappelier avait bien voulu lui remettre une monstruosité florale du *Crocus sativus* extrêmement curieuse. (On sait que cette espèce est cultivée en grand dans le Gatinais et le département de Vaucluse). « Dans cette monstruosité, les trois segments externes du périanthe, c'est-à-dire les trois sépales, ont pris la conformation et en partie la coloration des stigmates; comme ce sont ces derniers organes qui, seuls, motivent la culture en grand de ce safran, si la transformation qui caractérise cette remarquable monstruosité se complétait, il en résulterait que la culture de la plante monstrueuse donnerait un produit double de celui qu'on obtient du safran à l'état normal. Aussi, M. Chappelier conserve-t-il et propage-t-il avec grand soin les pieds de safran affecté de cette transformation monstrueuse. Il y a là un sujet d'expériences et d'études d'un haut intérêt; aussi M. P. Duchartre, dit-il, qu'il rédigera sur ce safran monstrueux une note spéciale, dans laquelle il exposera avec les développements convenables les détails qu'il a observés. »

L'important commerce dont le safran cultivé est l'objet comme plante tinctoriale et médicinale, donne à ce cas de tératologie végétale une importance dont on comprend bien l'intérêt.

Pendant que nous tenons les monstres, ne les quittons pas sans dire deux mots du curieux exemple de dimorphisme que présente chaque année, dans la serre du fleuriste de la ville de Lyon, un pied de *Calleya*. On sait que dans ce genre, les pièces du périanthe sont au nombre de six, savoir : trois extérieures régulières étroites, représentent les sépales; trois intérieures alternes avec les extérieures (l'inférieure plus large, connue sous le nom de labelle), représentent les pétales.

Dans le cas très-curieux de dimorphisme, produit accidentellement au fleuriste de la ville de Lyon, et fixé par M. F. Gaulain, il

y a eu avortement de deux pièces : l'une appartenant au verticille extérieur ou sépalin, l'autre au verticille intérieur ou pétalin ; d'autre part, si l'alternance des pièces de la corolle avec celles du calice n'a pas à la vérité été détruite, elle a cependant été considérablement modifiée, car les deux pétales restant sont opposés l'un à l'autre, de même que les deux sépales, tandis que dans les fleurs normales, un sépale est toujours opposable à un pétale, ce qui n'arrive plus dans le cas de dimorphisme que nous signalons. La plante est d'ailleurs très-belle et fleurit habituellement chaque année à la même époque.

— Le numéro 10 du *Botanische Zeitung*, contient une classification des Palmiers à feuille en éventail, du groupe des *Sabal*. Cette classification est de M. Wendland dont la connaissance des plantes de cette famille est hors de contestation. Nous en donnerons la traduction dans notre prochain numéro.

— Nous avons reçu dernièrement de M. Delavallée, une brochure intitulée : *Note sur le Phylloxéra*. Cette note contient des critiques sur l'introduction des cépages américains, une réponse à M. Joigneaux et quelques autres observations sur les semis et le bouturage de la vigne.

Les moyens que préconise M. Delavallée pour combattre l'insecte consiste dans le décorticage du cep et l'échaudage à l'eau bouillante. Il signale les expériences de M. Sabatti, viticulteur au château de Cadarsac par Libourne, qui a décortiqué environ 70 hectares de vignes et qui a obtenu par ce moyen de très-bons résultats.

M. Delavallée ne paraît pas avoir eu connaissance des expériences à peu près du même ordre de M. Th. Denis, car il n'en dit pas un mot. Du reste cette brochure contient beaucoup de critiques contre l'emploi des insecticides, mais les arguments dont il se sert nous rappellent le proverbe suivant : la critique est aisée, l'art est difficile ; chacun jusqu'à présent semble avoir trouvé le moyen de détruire le phylloxéra, qui malheureusement se porte aussi bien qu'il est possible, et dont la déplorable fécondité ne semble pas devoir sitôt être tarie.

— Les plantes suivantes étaient fleuries sous le climat de Lyon, pendant le mois de mars :

Corydalis solida et *cava*, ce sont deux charmantes petites espèces dont le seul défaut est de ne pas durer assez longtemps en fleurs.

Aubrietia deltoïdea, græca, etc., petites fleurs violettes ou rouges excellents pour faire des bordures.

Isopyrum thalictroïdes, très-joli, à fleurs blanches, mais généralement peu cultivé. Se trouve en abondance à Francheville mêlé à la Sylvie, également en fleur à la même époque.

Gagea arvensis, stenopetala, lutea, Liottardi et *saxatilis*, petites plantes de la famille des Liliacées, très-précoces, à fleurs jaunes.

Hepatica triloba et ses variétés à fleurs simples ou doubles, roses, bleues ou blanches.

Erythronium dens canis, une des plus curieuses *Liliacées* qu'il soit possible de voir, à feuilles ovales elliptiques marquées de taches rouge brun, fleurs grandes, roses, à pétales redressés à la manière des *Cyclamen.*

Iberis saxatilis, propre à faire des bordures, plus précoce que les *Iberis Garrexiana.*

Saxifraga oppositifolia délicat à cultiver, mais très-curieux.

Draba aizoïdes, à fleurs jaunes, propre à faire des bordures dans les terrains secs et ombragés.

Dentaria digitata et *pinnata* de la famille des crucifères, fleurs roses ou blanches.

Ficaria grandiflora, cette plante que l'on cultive peu, pourrait faire de très-beaux massifs ; son feuillage luisant, ces grandes fleurs jaunes produisent un effet ornemental de premier ordre.

Narcissus Tazetta, polyanthos, incomparabilis, etc., inutile d'en faire ressortir le mérite.

Tulipa præcox et *oculus solïs*, les plus précoces de ce beau genre.

Cyclamen vernum, très-belle espèce à fleurs d'un beau rouge carmin. Je ne mentionne pas les *Cyclamen persicum* et *coum*, également fleuris mais sous bache vitrée. Les collections de jacinthes sont également en pleine floraison.

Les Anémones Pulsatilles de couleur lie de vin, fleurissent nos coteaux de Dessines (Isère) et de Néron (Ain).

La Moschatelline se cache sous les buissons de nos bois et toute la série des Primevères émaillent nos coteaux et nos jardins de leurs corolles, jaunes chez les espèces sauvages et de différentes couleurs chez celles qui sont cultivées.

L'*Arabis albida*, corbeille d'argent, borde nos massifs de ses corolles argentées, et le Doronic du Caucase les garnit de ses capitules dorés.

Encore quelque temps et d'innombrables fleurs émailleront nos prés, nos bois et nos jardins.

V .V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de la séance du 16 *Février* 1879.

PRÉSIDENCE DE M. E. FAIVRE, *Président.*

Trente Membres sont présents.

Le procès-verbal de la séance du 18 février est lu et adopté sans observation.

Correspondance. — Le Secrétaire général donne lecture de différentes lettres dont une de M. Alphonse Karr à Saint-Raphaël (Var), laquelle après avis de l'assemblée sera insérée in-extenso dans le prochain numéro de *Lyon-Horticole.*

Une circulaire de M. Marillat, donnant avis qu'il met au commerce une variété de poire : *Marguerite Marillat*, et dont il est l'obtenteur, rappellons que cette variété a été honorée d'une médaille de vermeil, à notre exposition de septembre 1878 et que la Commission d'étude de la Société pomologique de France l'a jugée digne d'être propagée et vulgarisée.

Lettre de la Société d'horticulture de Genève, demandant l'échange de bulletin.

Lettre de la Société centrale d'agriculture de la Savoie à Chambéry, demandant l'échange des publications. A l'unanimité l'assemblée adhère à ces propositions et ces deux Compagnies sont nommées Sociétés correspondantes.

Huit candidats nouveaux sont présentés ; il sera statué sur leur admission à la prochaine séance.

Sur la proposition de Messieurs Joseph Schwartz et J. Chrétien, M. Alphonse Karr est nommé à l'unanimité membre correspondant de la Société.

Sont admis sans protestation les membres présentés à la séance du 18 janvier 1879.

Ce sont, Messieurs :

Voisin, serrurier, à Vénissieux ;
Stéphane Desvignes, cours Vitton, 78 ;
Terry, négociant, rue Mercière, 50 ;
Auguste Dobleï, jardinier chez M. Boffard, chemin de la Viabert, 9, Villeurbanne.
Place Antoine, horticulteur, rue de Bordeaux, 19, l'Arbresle ;
Molozet Benoît, jardinier chez M. Rabatel, lieu du Plat, à Ecully ;
Buffet Joseph, jardinier chez M. Molade, lieu du Plat, à Ecully ;
Octave Meyran, rue de l'Hôtel-de-Ville, 39, Lyon ;

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau, par M. Viviand-Morel, diverses graminées indigènes qui pourraient être utilisées pour l'ornementation des salons et rendre des services pour la confection des bouquets pendant l'hiver, ces plantes sont : *Eragrostis megastachya*, Link. *Briza media*, L. plante ubiquiste croissant sur les coteaux calcaires et dans les prairies. *Phragmites communis*, Trin. *Deschampsia cœspitosa*, P. B. *Aira caryophyllea*, *L.*, que l'on trouve communément à La Pape et Décines. *Eriophorum polystachyum* D. C. et une espèce de Saccharum originaire du Japon, quelques-unes de ces plantes ont été teintes avec le rouge d'aniline et l'indigo. Sur la demande du président M. Viviand-Morel donne quelques renseignements sur la culture de ces plantes et surtout de la facilité avec laquelle on

peut les conserver et de leur utilité dans un moment où les fleurs et les plantes ornementales, sont rares.

M. le président le remercie au nom de l'assemblée de son intéressante communication.

On procède à l'élection complémentaire de la Commission d'exposition. Votants 29.

Sont élus Messieurs Schwartz, L. Lille, Crozy, Berthier, Desvignes et Rochet.

En conséquence, cette Commission se trouve ainsi composée pour 1879 et 1880 de Messieurs J. Métral, L. Gorret, A. Bernaix, Liabaud, Pelletier, Allégatière, J. Schwartz, L. Lille, Crozy, Berthier, Desvignes et Rochet.

M. Viviand-Morel, donne lecture d'un travail sur les fleurs doubles et les causes de leur production. Les causes qui produisent la duplicature chez les fleurs sont très-diverses, et bien que la culture fasse ressortir d'une manière évidente, que l'influence des engrais, le croisement des espèces ou races voisines entre elles, soient pour beaucoup dans la production de ces anomalies, il n'en est pas moins vrai que beaucoup d'espèces sont jusqu'à présent restées rebelles à toutes les tentatives pratiquées sur elles pour atteindre ce résultat.

Il y a donc en dehors des causes qui sont à la portée de l'homme pour produire la duplicature d'autres causes qui lui échappent complètement : celles-ci tiennent à l'organisation des espèces.

Pour bien saisir les conditions qui favorisent la production des fleurs doubles, il est utile de connaître deux choses : la première consiste à étudier de quelles manières s'augmentent les pièces de la corolle ou du calice dans la transformation des fleurs simples en fleurs doubles; la deuxième, consiste à rechercher les conditions physiques, chimiques ou climatologiques les plus favorables au développement des organes supplémentaires.

Après cet exposé, M. Viviand-Morel étudie les causes diverses de la duplicature et continue en disant, qu'il se présente trois catégories principales dans la production des fleurs doubles. Elles peuvent être le résultat de la répétition des verticilles pétaliques, soit que ceux-ci se développent régulièrement d'une manière surnuméraire, soit qu'ils s'accroissent irrégulièrement.

De Candolle appelle du nom de *Fleurs multipliées*, celles dont la duplicature tient à cette cause; elles sont stériles ou fertiles, suivant que les étamines et les pistils sont restés intacts ou qu'ils sont avortés.

Le lis blanc (*Lilium album*) ainsi que plusieurs tulipes présentent des exemples du développement régulier et surnuméraire du verticille corollin.

Les colchiques, gentianes et autres présentent souvent des exemples de la multiplication des parties d'un verticille; ainsi on a vu fréquemment 7 à 9 pièces à la corolle d'un colchique, tandis que le nombre habituel en est de cinq.

La deuxième classe comprend les plantes dont les diverses parties de la fleur subissent la transformation pétalique, soit par exemple que des bractées, des sépales, des étamines ou des carpelles se changent en pétales. De Candolle nommait cette classe *Fleurs pétalodées*.

Il arrive quelquefois que les fleurs doubles tiennent par leur origine aux deux classes précédentes, c'est-à-dire qu'elles sont en même temps le résultat d'une multiplication et celui d'une transformation d'organes.

Le cas le plus fréquent de transformation est celui du changement des étamines ou des pistils en pétales, c'est à ce cas que nous devons les anémones, les roses, les pavots, etc., etc., à fleurs doubles,

Ce changement des étamines ou pétales peut se faire de trois manières différentes, savoir :

1° Transformation des filets en pétales avec persistance de l'anthère;
2° Transformation de l'anthère en pétale avec persistance du filet;
3° Transformation simultanée du filet et de l'anthère en pétales.

On rencontre quelquefois dans les fleurs doubles ou semi-doubles la réunion de ces trois modes de changement des étamines en pétales.

La troisième catégorie des fleurs doubles appartient tout entière à la famille des Composées, c'est ce qui arrive lorsque les fleurons tubuleux du disque, du capitule se changent en demi-fleurons par une fissure longitudinale.

Ce qui est une monstruosité dans la grande tribu des Radiées se trouve être la règle dans la tribu des Chicoracées, et de Candolle appelle les fleurs doubles qui ont cette origine *Fleurs permutées.* Il y a bien encore les fleurs soudées entre elles, qui ont quelquefois l'aspect des fleurs doubles, mais ce cas n'est pas fréquent, ou du moins on a peu l'habitude de considérer cette déformation comme rentrant dans la catégorie des fleurs doubles.

On voit donc que les fleurs doubles sont toujours le résultat soit d'une transformation d'organes, soit celui de l'accroissement en nombre d'organes déjà existants.

Toute la question horticole, ou du moins, dit M. Viviand-Morel, tout l'intérêt horticole de la question des fleurs doubles réside dans l'étude des causes qui facilitent leur production, et c'est justement pour arriver à la connaissance de ces causes qu'il est utile que cette question soit discutée, chacun pourra dire les observations qu'il a faites, les résultats qu'il a obtenus, et de ce débat nous pourrons tirer sinon une conclusion pratique, du moins jeter des bases qui seront de quelque utilité pour ceux qui voudront étudier la même question.

Mais pour bien comprendre de quelle façon et sous quelles influences se développent les plantes à fleurs doubles, il faut étudier les conditions diverses qui influent habituellement sur les végétaux, et voir quelles sont celles de ces conditions qui agissent avec le plus d'intensité.

D'abord on a remarqué que les cas de duplicature sont infiniment plus rares chez les plantes vivant à l'état sauvage que chez celles qui sont cultivées; s'il y a exception à cette règle, c'est seulement dans le cas où une plante croissant habituellement dans les lieux arides ou incultes se trouve transportée dans des endroits plus fertiles, mais incultes néanmoins. Dans ces conditions on trouve quelquefois des plantes à fleurs doubles ou, bien quelques espèces dont la dispersion géographique est assez vaste, se mettent à doubler dans certaines parties de leur aire de dispersion; on a justement remarqué que cela avait lieu dans les endroits où les conditions de développement sont tout à fait différentes de celles qui sont habituelles à ces espèces. Citons un exemple : les *Narcissus pseudo-narcissus* et *incomparabilis*, si communs en France, se rencontrent, le dernier surtout, presque toujours à fleurs doubles en Algérie, tandis que dans les parties tempérées de notre pays, ils sont toujours à fleurs simples, sauf dans les jardins.

L'*Oxalis lybica* est également très-fréquemment à fleurs doubles en Algérie; tandis qu'à Hyères, dans le Var, il est à fleurs simples, on peut donc dire, en général, si ce qui précède est juste, qu'il faut chercher ailleurs que dans les conditions naturelles de développement les causes de la duplicature.

On a également remarqué que certaines familles de plantes ont des genres dont la tendance à la duplicature est très-grande, tandis que d'autres sont complètement rebelles à cette transformation, ainsi les Renonculaces, les Clématites, les Anémones, les Renoncules, les Caltha, les Ancolies, les Delphinium, les Nigelles ont une tendance très-grande à doubler.

Dans les *Papavéracées*, les Pavots doublent avec facilité. Les *Crucifères* ont les Giroflées, les *Hesperis* ou Girardes et d'autres genres.

Les *Viola odorata* doublent facilement, tandis que les *Viola tricolor* ou Pensées n'ont pas cette tendance, les Géraniacées ont commencé à doubler. Au moins dans cette famille, le genre *Pelargonium* a produit de belles fleurs doubles. Les *Rosacées* sont comme les Renonculacées; presque tous les genres possèdent des variétés à fleurs doubles. Les *Rubus*, *Rosa*, *Cerasus*, *Malus*,

Cratœgus, *Potentilla*, *Spira*, etc. La famille des Granatées a le genre *Punica* ou Grenadier à fleurs doubles. Enfin, les *Balsaminées*,, *Myrtacées*, *Philadelphées*, *Portulacées*, *Composées*, *Oléacées*, *Jasminées*, *Convolvulacées*, *Solanées*, *Primulacées*, etc., ont des genres qui ont donné des exemples de duplicature.

D'autres familles n'ont qu'une tendance très-faible pour ne pas dire nulle à doubler; telles sont les *Ombellifères*, *Labiées*, *Borraginées*, *Euphorbiacées*, *Polygonées*, *Verbénacées*, etc. Dans le plus grand nombre des genres où il y a des variétés à fleurs doubles et surtout dans ceux où la duplicature se produit le plus facilement, on a remarqué que les étamines étaient très-nombreuses. Mais si le grand nombre des étamines est un élément de succès dans la recherche des plantes à fleurs doubles, on devrait être peu encouragé pour chercher à en obtenir avec les genres qui n'ont qu'un nombre très-restreint d'étamines, et cependant bon nombre d'espèces à fleurs doubles n'ont que cinq étamines comme les *Pétunia*, et les *Datura* six étamines comme les Giroflées-quarantaines et les Hesperis, cinq comme les Balsamines, deux comme le Lilas, etc.

Ainsi les plantes peuvent arriver à la duplicature, malgré le nombre restreint de leurs étamines.

Les hybrides ont une tendance assez grande à la duplicature.

Les dimorphismes, c'est-à-dire les productions accidentelles des rameaux à fleurs doubles ou semi-doubles, sont un élément précieux de succès.

Une fleur qui naît avec une trace de déformation est également très-favorable et ce cas doit être généralement utilisé. Après cet exposé, Monsieur le Président félicite M. Viviand-Morel de l'étude qu'il a faite sur ce sujet et demande à l'assemblée si quelques membres auraient des observations à présenter sur la même question.

M. Chrétien dit que c'est par exception qu'on a obtenu des plantes à fleurs doubles par semis, mais les fleurs semi-doubles ne manquent pas et on est arrivé par le perfectionnement à rendre la duplicature plus facile, ainsi les premiers *Zinnia* obtenus n'étaient que semi-doubles et actuellement ces mêmes plantes présentent des fleurs dont le volume, par suite de la duplicature, a atteint des dimensions énormes. M. le Président rappelle le fait de l'obtention du Petunia à fleurs semi-doubles par un employé de la Banque de France de notre ville, et fait entrevoir que depuis la culture a singulièrement améliorée ces plantes.

Et il ajoute que Gœthe a fait des observations très-sérieuses sur ce sujet et a dans son organogénie florale, distingué qu'en dehors des étamines et des pistils qui se transforment en pétales, les fleurs dans certaines familles avaient des petits appendices indépendants d'eux qui facilitent ces cas. ainsi dans les Primula il y a un cas de duplicature différentiel, les étamines existent mais une corolle collatérale se forme sans qu'aucun des organes indispensables de la fleur aient subi de transformation, ou dans d'autres cas deux corolles se forment indépendamment l'une de l'autre par des mécanismes différents.

Quelques horticulteurs anglais ont fait, sur ce sujet, des travaux spéciaux qui leur ont donné d'excellents résultats; mais on n'est pas encore arrivé à en faire une règle absolue, car dans ce cas comme dans beaucoup d'autres, en horticulture, il faut tenir compte de l'influence des milieux dans lesquels les plantes végètent : la chaleur du sol, la culture intensive qui peut, par l'abondance de nourriture que l'on donne aux plantes, jeter une perturbation dans leur organisme floral. Ce sont autant de faits à observer et surtout à étudier, et il serait de la plus grande utilité que, dans la prochaine séance, cette même question puisse se continuer, pour que de nos discussions il sorte des données tout à la fois théoriques et pratiques, et qu'elles puissent mettre au grand jour ce que nous pouvons appeler un des secrets de l'art horticole.

M. Chrétien dit que beaucoup de nos plantes indigènes sont arrivées à donner de bons résultats lorsqu'on a pu les utiliser pour la culture ornementale,

tel est le *Campanula Medium*, L., qui, dans un semis, donne au moins 90 °/o de plantes à fleurs doubles.

M. Viviand-Morel rappelle que beaucoup d'horticulteurs sont encore à croire à l'influence que peuvent exercer les phases de la lune, suivant que les semis sont faits, lorsqu'elle est nouvelle ou vieille, et demande si parmi les membres de l'assemblée quelques-uns ont fait à ce sujet des observations.

M. Pelletier répond qu'ayant fait à ce sujet des expériences, il n'a obtenu aucun résultat confirmant les croyances sur ce sujet.

M. J. Jacquier signale qu'ayant semé des Giroflées-quarantaines au printemps, il n'en a obtenu que très-peu à fleurs doubles ; mais, depuis quelques années, ayant changé l'époque de ses semis et les pratiquant à l'automne dans un bon sol, il a obtenu des meilleurs résultats.

M. Viviand-Morel fait observer que dans les semis il faut aussi tenir compte du bon choix des graines, qu'elles soient bien arrivées à maturité et surtout qu'elles n'aient pas été cueillies sur des sujets débiles, car elles reproduiraient les mêmes plantes.

M. L. Lille fait quelques observations qu'il a consignées dans une note parue dans le n° 3 de *Lyon-Horticole*.

M. Chrétien dit que les grands semeurs anglais qui obtiennent de si bons résultats ne sèment pas comme nous de grandes quantités de graines ; ils sèment peu, mais ils observent beaucoup et ne sèment, la plupart du temps, que des graines qui, ayant été récoltées par eux-mêmes et dont ils ont suivi toutes les phases de transformation, depuis la fécondation jusqu'à la maturité, sont, pour ainsi dire, certain d'avance des résultats qu'ils vont obtenir, et c'est à nous de suivre la même voie.

M. L. Lille objecte que, malgré les observations qu'il a faites sur l'obtention d'un Zinnia hybride à fleurs doubles, issu d'un *Zinnia Mexicana* et *Z. Coccinea*, il n'est pas encore arrivé à la fixation complète de cette variété ; il dit avoir toujours cueilli ses graines sur les sujets qui avaient de la tendance à s'éloigner, comme caractère de l'une ou de l'autre espèce précitées ; mais, dans les semis successifs qu'il a fait, la plus grande partie des sujets avaient les caractères se rattachant à leur première origine.

Vu l'heure avancée de la séance, M. le président est d'avis de renvoyer la suite de cette intéressante question à une autre séance, et qu'elle soit mise à l'ordre du jour de celle du mois prochain.

M. Guiguet, constructeur-hydrologue, rue de Sèze, 25, présente à l'assemblée le plan d'un moteur qui peut servir à l'élévation des eaux et peut, d'après ses renseignements, rendre de grands services à l'horticulture et à l'agriculture, il prie l'assemblée de nommer une Commission pour procéder à l'examen et présenter un rapport à la Société.

Sa proposition, prise en considération, M. le président désigne, pour faire partie de la Commission, MM. Valette et Accarie Nicolas.

M. Pitaval fait quelques observations sur la Bibliothèque et demande quand le local sera mis à la disposition des membres.

M. Lille répond que la Commission chargée de trouver un local, n'ayant rien trouvé à sa convenance, elle est toujours provisoirement située rue Grenette, 3, dans les bureaux que M. Bony a bien voulu mettre gratuitement à notre disposition, et qu'elle est ouverte tous les jours non fériés, de neuf heures du matin à six heures du soir.

M. Pitaval demande quand on communiquera aux sociétaires l'état des finances et le budget provisionnel pour 1879.

M. Rohner lui fait observer que la Commission des finances n'ayant vérifié les comptes du trésorier que le samedi 15 février, elle a présenté son rapport qui a été soumis à l'approbation du Conseil à sa séance de ce jour, ainsi que le budget provisionnel, et connaissance en sera donnée à l'association en temps opportun.

La séance est levée à quatre heures un quart.

Le Secrétaire-adjoint, J. NICOLAS.

CULTURE DE LA PATATE DANS LA HAUTE-ITALIE

La culture du *Convolvulus Batatas* est très-usitée dans la Haute-Italie, et principalement dans les provinces de Rovigo et Adria, où elle parvient à se substituer pour l'alimentation des classes pauvres à la farine de maïs cuite dans l'eau, aliment vulgairement connu sous le nom de polenta. Avant 1832, cette plante tuberculeuse si utile, n'était pas encore connue en Italie pour la grande culture, et ce n'est que dans les années suivantes, que M. Bodin l'introduisit dans la province de Rovigo, et précisément à Villanova Marchesana où elle donna des résultats supérieurs.

Il existe plusieurs variétés de *Convolvulus Batatas* il y en a à tubercules blancs, jaunes, roses et violets ; ils varient de forme selon la couleur, et même selon le terrain qui les alimente. La terre forte, argileuse, bien fumée leur convient, pourtant on ne doit défoncer le terrain qu'à 30 ou 35 centimètres de profondeur, car autrement on ne récolterait que des tubercules très-allongés.

Vers le milieu de mars on prépare une bonne couche chaude que l'on recouvre d'environ 30 centimètres de terre ordinaire sur laquelle on place les tubercules l'un près de l'autre, sans qu'ils se touchent. On les recouvre avec 15 cent. de bon terreau, on les arrose afin que la terre se tasse bien, et on les couvre de châssis, qui doivent être ensuite recouverts de paillassons, jusqu'à ce que la végétation se prononce. Lorsque les Patates ont atteint environ 20 cent., on les coupe rez-terre et on les repique sur place. Ces boutures sont plantées dans les champs préparés d'avance, à 40 cent. en quinconce, et pendant la reprise, on arrose, si le temps est sec et on les abrite avec quelques feuilles, où même de la paille.

En huit jours, la reprise est assurée — on passe à une deuxième, une troisième et même une quatrième coupe et plantation, si la saison n'est pas trop avancée, c'est-à-dire pendant tout le mois de mai.

Quand la plante est confiée à la pleine terre, elle n'a besoin que de très peu de soins — il suffit de donner quelques binages pour

détruire les mauvaises herbes, et dans la suite de soulever de temps en temps les tiges couchées des plantes, afin qu'il ne pousse pas aux nœuds des tiges des racines au détriment de la plante mère.

Si l'année est bonne, et la végétation luxuriante on peut en septembre faucher les principaux bourgeons, qui servent à l'alimentation du bétail, et principalement aux vaches laitières.

En octobre, on commence l'extraction des tubercules — il faut avoir un peu de pratique pour ne pas les couper, ou les détériorer, et on les porte dans un grenier ou sur un plancher quelconque pour passer ensuite à la vente.

Il est plus avantageux de les vendre aussitôt récoltés, car en séchant, ils perdent de leur poids. Le prix varie selon les récoltes de sept à quinze francs le quintal.

Ordinairement on les donne en culture aux paysans à moitié produit net; et si l'année est bonne, au prix de dix francs le quintal on est sûr d'avoir une rente nette de 900 fr. par hectare, pendant que le maïs dans les mêmes conditions ne donne que de 330 à 340 fr. et le blé, 370 fr. par hectare.

Avec le produit que donne un hectare de terre fertile, je crois que si on ne trouvait pas des débouchés, on pourrait utiliser les tubercules pour la distillation de l'alcool, qui doit réussir très-bien vu la grande quantité de matière sucrée que contiennent les tubercules. Quelques expériences ont été faites en petit, et je crois qu'elles ont donné de bons résultats.

Le *Convolvulus Batatas* gèle très-facilement ; par conséquent il pourrit — tout gelé en le cassant il émane une bonne odeur d'essence de roses. — Je ne crois pas qu'on ait fait des essais pour extraire une essence de cette matière soi-disant pourrie, mais j'espère que dans la suite les chimistes pourront tenter des expériences afin de livrer cette nouvelle essence aux parfumeurs.

Les tubercules résistent rarement au dessous de 8° centigrades. Pour les conserver l'hiver il faut les mettre dans des caissons entourés d'une substance peu conductrice de l'humidité. Qui n'a pas une serre chaude ou une bonne serre tempérée, les conserve dans les écuries ou même dans les étables. Il faut bien se garder des rats qui en sont très-friands. En mars à l'époque de les mettre sur la couche ils valent tous de 60 à 90 cent. le kilo quand ils sont parfaits.

J'aurais bien désiré me procurer de nouvelles variétés améliorées de tubercules, mais malheureusement la loi du 20 mai 1875 a empêché toute introduction de plantes, bulbes et tubercules dans le royaume d'Italie à cause du phylloxéra.

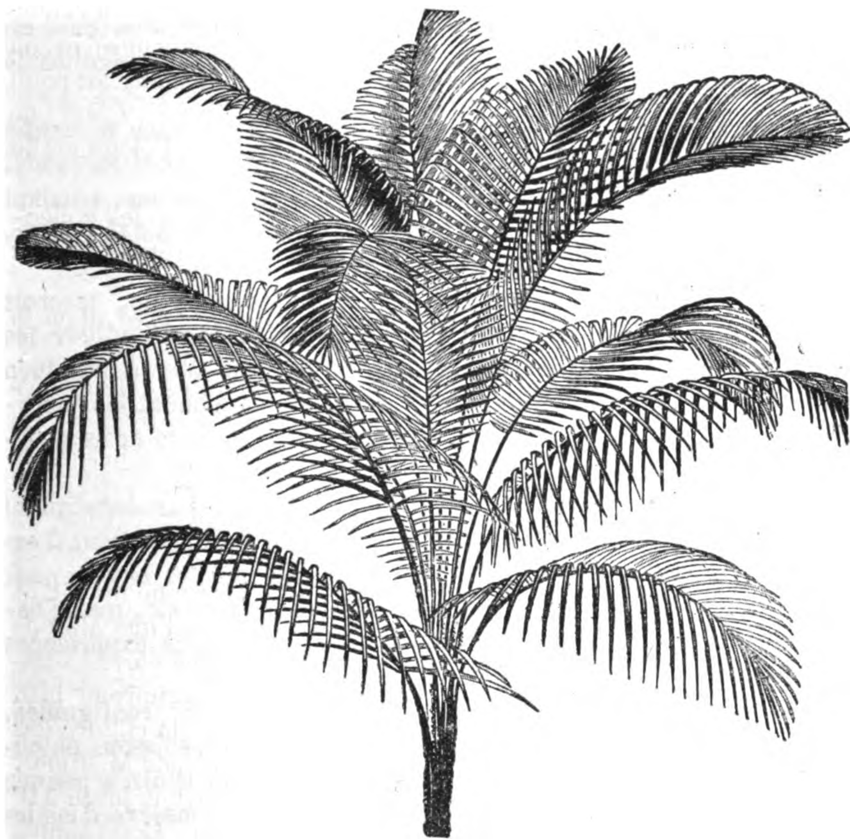
M. Turrel, le secrétaire de la société d'horticulture du Var, donne dans la *Revue horticole* de 1874, page 26, un compte-rendu

sur des essais couronnés d'un plein succès, faits par M. Auzende, directeur du jardin de la société, qui, ayant reçu des graines de *Convolvulus Batatas* des Antilles en a obtenu des tubercules d'excellente saveur qui pesaient chacun jusqu'à deux kilos et demi.

Venise, le 29 Mars 1879.

GUILLION-MANGILLI,

Membre correspondant de l'Association Horticole Lyonnaise.



COCOS WEDDELLIANA, *Mart.*

Le Cocotier par l'utilité de son fruit, de son écorce et de son bois, peut être considéré comme l'arbre le plus précieux des pays intertropicaux où il croit.

Son fruit, — qui ne le connaît, — contient une amande à chair blanche, ferme comme celle de la noisette, dont elle a un peu

le goût, entourée avant sa maturité d'une liqueur abondante connue sous le nom de lait de cocos. On extrait de son amande une huile comestible délicieuse quand elle est fraîche et dont on fait un très-grand usage dans les Indes. Avec sa coque ligneuse, on fabrique en la polissant, une foule de petits ustensiles utiles ou agréables. La matière textile dont est abondamment pourvue son écorce extérieure, sert à confectionner des cordages. Ses feuilles remplacent sur les maisons les tuiles dont nous couvrons nos toits. Enfin, son bois qui est très-dur, fournit à l'architecture et à l'économie domestique le bois d'usage.

Le Cocos Weddelliana dont nous donnons la figure, est certainement loin d'avoir les qualités du cocotier commun, *Cocos nucifera*, on peut même dire qu'il n'en a aucune, et ce n'est nullement au point de vue de l'utilité domestique qu'il mérite d'être signalé. C'est une très-belle plante qui, par la légèreté de son feuillage, l'élégance de son port mérite d'être mieux connue.

Elle était autrefois très-chère, et ce n'était que dans les collections vraiment princières que se trouvaient les rares spécimens jadis introduits en Europe.

Originaire du Brésil, elle a été retrouvée par M. Binot, dans la vallée de l'Amazone, sur les bords sablonneux d'un torrent.

On sait que le Brésil tout entier se trouve de l'autre côté de l'équateur sous l'empire des vents alizés sud-est, qui soufflent de l'Atlantique à travers le continent jusqu'à l'Hylœa et jusqu'aux Andes. Mais comme dans beaucoup de pays, la flore y est essentiellement variable, grâce aux altitudes diverses de ses vallées, de ses plateaux et de ses montagnes. Ainsi toute la côte sud-est est longée par la *Serra do Mar* d'une altitude moyenne de 2.274 mètres. L'intérieur est un vaste pays de plateaux d'une altitude moyenne de 700 mètres, ayant quelques points plus élevés atteignant comme à Itambe plus de 1.800 mètres. On comprend bien l'utitité des renseignements climatologiques dans la culture des plantes. Aussi un renseignement très-précieux fourni par M. Binot, est celui où il dit que la température s'abaisse souvent jusqu'à 0° dans la localité où il a récolté le Cocos Weddeliana. Cette simple indication permettrait au besoin de trouver approximativement l'altitude à laquelle croît cette plante. Dans tous les cas, elle nous permet d'établir *à priori* que le Cocos Weddelliana n'est pas une plante de haute serre chaude. L'expérience a d'ailleurs démontré que la plante était assez facile à cultiver, il suffit de la tenir en serre chaude, dans une terre sablonneuse, mélangée de terre de bruyère et de terre franche, et de ne pas lui ménager les arrosements pendant la période végétative correspondant aux pluies fréquentes de son pays natal. **B. COMTE**, Horticulteur à Lyon.

LE SOUFRAGE A LA MAIN

Avant que le phylloxéra eût étendu sur nos vignobles son action dévastatrice, l'oïdium était le fléau le plus dangereux de ce précieux arbrisseau.

Les cultivateurs le redoutaient et certes ils avaient raison. Aujourd'hui son action se fait toujours sentir, mais heureusement on a dans le soufre un élément capable, lorsqu'il est bien appliqué, de le combattre avec beaucoup de succès et si quelquefois la réussite n'est pas complète, il faut l'attribuer à la mauvaise ou incomplète opération du soufrage.

Je n'apprendrai rien à personne, en disant que l'*oïdium*, à son début connu plus spécialement sous le nom de maladie de la vigne, est un état particulier du développement d'une plante cryptogamique qui passe par plusieurs états différents avant d'arriver à sa dernière phase.

Toute la question pour le cultivateur réside donc dans le procédé à employer pour arrêter le développement de ce cryptogame.

Or le soufrage est un moyen à peu près infaillible pour arriver à ce résultat.

De quelle manière doit-on opérer ?

En venant ici donner quelques indications sur le soufrage à la main, je n'ai pas l'intention de condamner les autres procédés ; loin de là. Il y a de très-bons instruments et ceux qui en possèdent feront bien de s'en servir, mais il arrive fréquemment que certains ustensiles destinés à cet usage sont très-défectueux et d'un emploi difficile, il arrive d'autrefois que l'on en est complètement dépourvu.

C'est donc à ceux qui se trouveraient dans une de ces deux catégories que je m'adresse le plus spécialement.

Le soufrage à la main est sans contredit le plus facile et le plus économique à employer, l'homme le moins expérimenté peut le faire et réussir du premier coup. La réussite de l'opération sera surtout certaine si le temps est favorable, c'est-à-dire si le temps est sec et chaud, que l'air soit calme et que le soleil soit de la partie. On prend du soufre à poignée et on le projette avec force sur les vignes, de la même façon que l'on sèmerait du plâtre sur les trèfles. Dans les vignes basses, l'opération est très facile ; pour les hautins ou contre-espaliers, on fait le tour de la ranchée en jetant le soufre à petites poignées de manière à ce qu'il ne dépasse guère plus de un mètre de chaque côté.

Le soufrage se fait à trois époques différentes, savoir : 1° aussitôt que la vigne commence à pousser ; 2° au début de la floraison ; 3° courant juillet. Ces trois opérations ne sont pas utiles toutes les années. On sait qu'il y a des conditions de climat qui influent sur le développement de l'oïdium, ainsi les printemps humides favorisent singulièrement la végétation de l'oïdium. Mais quand ils sont d'une température régulière et sèche, une bonne opération doit suffire.

Il faut de 35 à 40 grammes de soufre par pied de vigne pour les trois opérations.

MÉTRAL,
Pépiniériste aux Charpennes.

Observations sur les prétendus effets de la lune, sur les semis de différents végétaux.

Au moment où les cultivateurs vont confier le plus de graines à la terre (1), beaucoup attendent, pour les semer, certaines phases ou quartiers de la lune, prétendant que cet astre a une grande influence sur le résultat futur de leurs semis. Beaucoup y croient, mais leur croyance est basée sur de prétendues expériences qu'auraient faites les anciens. La lune était autrefois, je crois, ce qu'elle est aujourd'hui ; nous sommes aujourd'hui ce qu'étaient nos anciens ; pourquoi ne ferions-nous pas des remarques, pourquoi ne les imiterions-nous pas ?

Réunissons-nous plusieurs et faisons des expériences collectives ; par exemple distribuons un paquet de graines de légumes, de fleurs, ou autres végétaux, parmi ceux que l'on croit les plus assujétis aux influences de la lune. Divisons ce paquet en 6, 8 ou 10 portions égales, et donnons les à autant de cultivateurs habitant des climats ou des expositions différentes de terrains, tels que Caluire et Saint-Cyr, Tassin et Brindas, Saint-Genis-Laval et Pierre-Bénite, Villeurbanne et Monplaisir. Que chacun de ces cultivateurs sème le même jour et à la même heure, si cela se peut, d'abord les premiers jours de la lune ; puis du 15 au 20, jours réputés les meilleurs, et enfin les derniers jours, considérés comme funestes. Je crois qu'une expérience de ce genre équivaudrait à bien des essais isolés. Les résultats obtenus feraient certainement réfléchir les semeurs, on ne pourrait pas dire que la lune a protégé les uns pour nuire aux autres, car elle devra produire ses effets, — si effets il y a, — aussi bien à Villeurbanne qu'à Brindas.

(1) Cet article devait paraître en mars, l'abondance des matières ne nous a pas permis de l'insérer plus tôt.

Si j'ai dit quelques mots sur la lune, c'est pour essayer de détruire des croyances qui me paraissent fausses et sans bases, car on ne saurait prendre pour telles des on-dit, que chacun répète, sans se donner la peine de vérifier ce qu'ils ont de fondé. Pourquoi par exemple, sème-t-on dans un quartier de la lune plutôt que dans un autre ? J'ai vu des jardiniers, tellement pénétrés et enracinés dans cette routine, manquer leur saison pour attendre que la lune fût dans un bon quartier.

Dans la saison, où il importe de semer ses graines le plus tôt possible, si le temps et le terrain dans lequel on veut opérer sont propices, il faut (c'est notre opinion) semer n'importe le quartier de la lune ; par exemple, j'ai semé le 23 février, premiers jours de la lune, des giroflées-quarantaines, le temps était chaud, le terrain dans de bonnes conditions à recevoir la semence, aujourd'hui, 2 mars elle est germée. Je me propose d'en semer à la pleine lune, ainsi que je l'ai fait depuis le mois de janvier trois fois par lune. Cette fois-ci la pleine lune menace d'être froide et humide, les graines mettront alors plus de temps à germer. Cet astre produira-t-il alors les mêmes effets que si la température eût été chaude et sèche et que les graines eussent germées plus tôt ?

Mon avis est que la germination, plus ou moins rapide, tient surtout à la température et que le soleil a beaucoup plus d'influence sur celle-ci que la lune, d'où je conclus qu'il faut, quand l'époque est venue et que le terrain est propice, lui confier ses graines. La nature fait le reste.

A l'appui de ce que je viens de dire je vais citer quelques expériences que j'ai faites autrefois ; quelques-unes ont été l'effet du hasard, mais elles n'en ont pas moins la valeur des autres puisque j'en ai pris bonne note ; d'autres ont été faites avec réflexion, et avec l'intention de m'instruire par leurs résultats.

En 1848, au mois de février, je cultivais à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, un petit jardin que je tenais de location. Je profitais de la nature de son sol et de son exposition au midi, pour faire des semis de betterave champêtre ou disette, du céleri et différentes variétés de choux destinés à faire des plants pour vendre à d'autres cultivateurs, habitant des régions moins bien favorisées sous le rapport du climat.

J'achetai de la graine de betteraves chez un de mes voisins, cultivateur excessivement soigneux et renommé à juste titre pour le soin qu'il apportait dans le choix de ses porte-graines. Mon acquisition faite je semai ces betteraves un dimanche, le seul jour dont je pouvais disposer, vu mes autres occupations ailleurs.

Ce qui m'a fait dire que quelques-unes de mes expériences étaient dues au hasard, c'est que celui qui m'avait vendu ses graines avec

toutes sortes de recommandations, se trouva de passer lorsque j'eus fait mon semis, il me fit de sévères remontrances et me dit que je n'aurais pas dû semer ses graines ce jour-là, que la lune était trop *jeune*, que mes plants de betteraves monteraient tous et que je ne pourrais les vendre. Je remarquais alors, puisque mes betteraves, mes céleris et mes choux étaient semés, que nous étions en nouvelle lune à son deuxième jour. Dix-huit jours plus tard mon voisin sema les siennes, mais il faut bien le dire, si la lune était bonne selon lui, le temps était bien plus mauvais. Quelques-uns d'entre nous pourraient peut-être bien s'en souvenir.

J'obtins les résultats suivants : au mois de juin, dans la première quinzaine, il survint une pluie abondante ; mes plants étaient tous beaux et bons à la vente : les gens qui les achetaient attendaient un temps humide pour opérer leurs plantations ; je les vendis tous, et je peux dire qu'aucun n'avait monté. Ceux de mon voisin, semés plus tard, se vendirent après les miens.

Voilà la première expérience due au hasard ; je n'ai cessé depuis, de remarquer qu'il faut plutôt consulter l'état du sol que l'époque de la lune, et je m'en suis toujours bien trouvé.

Longtemps après, appartenant à la Société des horticulteurs lyonnais, dans laquelle il y avait une Commission d'émulation dont j'avais l'honneur de faire partie, nous fîmes quelques expériences, entre autres la suivante : trois de nos collègues et moi fûmes chargés de faire des essais sur la graine de giroflées-quarantaines. Un paquet de graines des dites giroflées fut donné par M. Labruyère, horticulteur à Vaise, président de cette Commission. Ce paquet fut divisé en huit portions égales ; chacun en prit deux par voie du sort. On ne pouvait donc pas dire que les uns auraient de la graine, qui donnerait des fleurs doubles, et les autres celle qui produirait les fleurs simples.

Il était convenu que nous sèmerions nos graines le même jour et à la même heure. Le premier semis fut fait le deuxième jour de la lune, époque, disait-on, où nous ne devions obtenir que très-peu de fleurs doubles. Le deuxième semis s'opéra l'avant--dernier jour de la lune, nous devions alors obtenir un résultat tout autre que le premier, c'est-à-dire nous devions avoir beaucoup plus de plantes à fleurs doubles.

Je dois dire que les horticulteurs chargés de cet essai habitaient tous des localités opposées : l'un avait son jardin à Vaise, les autres à la Croix-Rousse, à Villeurbanne, à Monplaisir et à Pierre-Bénite. Le résultat ne fut le même pour aucun. Celui qui obtint le plus de plantes à fleurs doubles pour le premier semis fut à Villeurbanne, il y en avait plus des deux tiers. Celui qui en obtint le plus pour le deuxième semis habitait Vaise.

La Commission concluait donc, après cette expérience, que la lune n'avait pas l'influence qu'on lui attribuait.

PELLETIER,
Horticulteur à Villeurbanne (Rhône).

POMOLOGIE

Aperçu sur les travaux de la vingtième session de la Société pomologique de France.

Dans la culture des arbres fruitiers entreprise spécialement en vue du produit de la vente, ce qui est sans contredit le cas le plus général, la réussite dépend surtout du choix des espèces approprié à la fin qu'on se propose.

Cette sélection peut varier beaucoup, suivant la nature et l'état du terrain, les influences du climat et aussi, dans une certaine mesure, les préférences locales. Mais, quoiqu'il en soit de ces diverses conditions, il y a toujours une séparation assez nette à établir, entre les fruits qui peuvent être à peu près partout recommandés et ceux que l'expérience condamne généralement.

C'est à classer les fruits sur cette distinction, qui est d'un si grand intérêt pour le producteur, que la Société pomologique de France, née à Lyon, travaille depuis plus de vingt ans avec une persévérance et un succès qui lui ont valu l'adhésion de ceux-là même qui, dans ses commencements, dénigraient son œuvre.

Tous les ans la Société se transporte dans une région différente et appelle à collaborer à l'œuvre commune tous ceux qui peuvent lui fournir des renseignements et des matériaux; ces documents sont ensuite élaborés et servent à la confection du *Catalogue des fruits admis par le Congrès* et au grand ouvrage, *La Pomologie de France*, qui comprend la description et la figure de tous les fruits dont le catalogue donne l'énumération.

Le jugement porté sur chaque espèce est aussi digne de confiance que peut l'être œuvre humaine, puisque ce n'est pas le fait d'une appréciation isolée et locale, mais bien le résultat des renseignements reçus de tous les points de la France, et souvent de la Belgique, de l'Allemagne et même de l'Angleterre. Il n'existe donc pas de guide plus désintéressé, plus impartial et plus sûr pour un choix général d'arbres fruitiers. A ces causes on ne saurait trop en recommander la lecture.

Cette année, vingt-deuxième de son existence, la Société pomologique, réunie en Congrès, tenait à Paris, du 16 au 21 septembre, sa vingtième session.

Quoique dans ses travaux précédents elle ait à peu près réglé la situation de tous les anciens fruits connus, ce qui restreint le champ de ses investigations aux fruits d'apparition récente, lesquels sont naturellement longs et difficiles à apprécier tant qu'ils sont peu répandus, la Société a encore pu fixer son opinion sur vingt-sept fruits ; onze admis et seize rejetés.

Les fruits adoptés comptent cinq poires : *Bonneserre de St-Denis, Enfant Nantais, Lebrun, Président Mas, Royale Vendée.*

Deux pommes : *Hawthornden, Reinette Ananas.*

Trois pêches nectarines : *Féligny, Galopin, Victoria.*

Une cerise : *Bigarreau jaune Buttner.*

Les fruits rayés sont, trois poires : *Sarah, Souvenir de Lydie, Suprême Coloma.*

Six pommes : *Calville d'Angleterre, Fay's russet, Pearmain States-Américan, Pépin d'or américain, Platt sweet, Reinette de Middelbourg.*

Trois cerises : *Belle Gombaloise, Reine Hortense hâtive, Transparente de Meylan*, ce qui avec deux raisins : *Chasselas de Montauban* à gros grains, *Pécou tendre*, et une pêche, *Madeleine striée*, ferme le contingent.

A part ces deux catégories, l'assemblée a étudié ou passé en revue soixante-douze fruits, sur lesquels elle ne s'est pas prononcée faute de renseignements suffisants. C'est donc soixante-douze fruits maintenus à l'étude et que la Société pomologique signale à l'attention des pomologues pour être discutés en séance générale à la prochaine session.

Le but louable et élevé que se propose la Société pomologique, nous fait un devoir d'appeler l'attention de nos lecteurs sur cette série et de prier ceux qui seraient à même d'étudier quelques-uns de ces fruits, d'apporter leur contingent d'observation à l'œuvre commune.

Voici la liste de ces fruits :

Abricots.

Chancelier.
Pourpré tardif.

Cerises

Bigarreau des Capucins.
Champagne.
Du Palatinat.
Eugène Fürth.
Guigne Blanche Winkler.
Guigne de Zeisberg.
Précoce d'Espagne.
Prince de Hanovre.
Rose noble Burchardt.

Figues.

Dauphine.

Framboises.

Royale de Herrenhausen.

Pêches.

Avocat Collignon.
Baron Dufour.
Claudius Willermoz.
Gros.
Princesse de Galles.
Prince de Galles.

Nectarines.

Albert.
Jaune magnifique de Padoue.
Lord Napier.

Poires.

Baltet père.
Belle d'Ecully.
Beurré Fromentel.
Beurré Gambier.
Beurré rouge.
Beurré Saint-Amand.
Choisnard.
Comte de Chambord.
Congrès de Gand.
Docteur Gromier.
Docteur Jules Guyot.
Doyenné Bizet.
Doyenné Perrault.
Favorite Morel.
Fondante Thirriot.
Grégoire Bordillon.

Henri de Bourbon.
La Quintinye.
Précoce de Trévoux.
Président Drouard.
Professeur Willermoz.
Souvenir de Léopold 1er.
Sucrée troyenne.
Triomphe de Vienne.

Pommes.

Belle de Furnes.
Belle de Lippe.
Jacques Lebel.
Michel Chevalier.
Non pareille blanche.
Pearmain rouge d'hiver.
Reinette musquée.

Prunes.

Fulton.
Jaune tardive.
Mas.
Reine-Claude d'Althan.
Reine-Claude d'Ecully.

Raisins.

Barbaroux.
Blauer portugieser.
Buchetet.
Chasselas Michelin.
Clairette Mazel.
Comte de Kerchowe.
Elvira.
Hardy.
Herbemont.
Jacquez.
Madeleine Royale.
Muscat Talabot.
Saint Tronc.
Sultanich sans pépins.

VAN MALUM.

REVUE DES CATALOGUES

V. LEMOINE, horticulteur,rue de l'Etang à Nancy.

Plantes nouvelles que l'établissement mettra en vente dès le 1er février.

Bégonia tubéreux : Comtesse Horace de Choiseul, Edouard Morren, Flamme de Punch, M. Ketelier pœonseflora, rosœflora plena, Viscountes Doneraile, E. Legouvé et Ossian-Bonnet ; ces deux derniers sont à fleurs simples, les autres à fleurs doubles.

Fuchsia : Camille Flammarion, de Montalivet, Francisque Sarcey, Garnier Pagès, Littré, Mme Galli-Marié, M. Dufaure, Pierre Joigneaux, Viollet-le-Duc, Jean Sisley.

Héliotropes, 4 variétés nouvelles obtenues par M. Richalet, de Bar-le-Duc : Caméleon, suffrage, surprise et triomphe.

Véroniques nouvelles : Emblême, Faust, l'Arioste. Syringa Vulgaris flore duplex Lemoinei.

F. CHARROIN : commerce de graines pour la grande et la petite culture, place de la Charité 2, ancienne maison Simon jeune, Graines de plantes potagères fourragères et florales.

Oignons à fleurs tels que *Amaryllis*, Jacinthes, Lis, Narcisse, Tulipes, Glayeuls, etc.

JACQUEMET-BONNEFOND père et fils, horticulteurs, pépiniéristes et marchands grainiers, à Annonay (Ardèche), magasins à Lyon, place Bellecour :

Catalogues et prix-courants des végétaux de pleine terre, arbres, arbrisseaux et arbustes fruitiers, nombreuses collections dans les genres poirier, pommier, abricotier, cerisier, amandier, pêcher, figuier, framboisier, groseiller épineux, vigne, châtaignier, Noyer, noisetier, pistachier.

Dans les arbres et arbrisseaux forestiers et d'ornement on remarque la plupart des espèces généralement cultivées ; celles dont

il y a des collections dans le commerce horticole, sont bien représentées pour la plupart. Pour faciliter l'amateur dans un choix judicieux des espèces, le catalogue contient de nombreux renseignements, sur leur dimension et les conditions les plus favorables pour qu'elles acquièrent un beau developpement.

La même maison publie également : 1° Catalogue des jeunes plants d'arbres et d'arbustes. — 2° Catalogue des graines et plantes potagères, fourragères, céréales. — 3° Catalogue des plantes d'orangerie, serre tempérée et serre chaude.

Ch. Reboul, pépiniériste au faubourg Saint-Lazare, à Montélimart (Drôme), Catalogue pour l'automne 1878 et le printemps 1879.

Collections dans les genres abricotier, amandier, cerisier, chataignier, figuier, noyer, pêcher, prunier, pommier, poirier.

Arbres et arbustes d'ornement, jeunes plants pour pépinière et reboisement.

TRAVAUX A FAIRE DANS LES JARDINS
PENDANT LE MOIS D'AVRIL

Jardin d'agrément. — On a dû, pendant le mois précédent, exécuter les travaux de labours, achever la taille et le nettoyage des arbustes. Les premiers massifs ont été plantés et sont actuellement en fleurs, notamment les Doroniques du Caucase, l'*Arabis albida* ou Corbeille d'argent, les Aubrietia, etc. Les bordures de primevères de jardin sont en fleurs, on en marquera les plus belles variétés pour en récolter la graine. Il est encore temps de mettre en place une foule de plantes vivaces ornementales et vers la fin du mois on tiendra des places libres pour planter toute la série des plantes à massifs, telles que Verveines, Geranium, Lantana, Anthemis, Dalhia, etc.

Jardin fruitier. — Les tailles doivent être finies, on devra se borner pendant ce mois à garantir les pêchers en espaliers, contre les gelées tardives, au moyen de toiles ou de paillassons.

Jardin potager. — Tous les semis indiqués pour être faits en mars peuvent encore se faire avec succès pendant ce mois. Vers la fin du mois on sèmera en place les cardons, les céleris, les poirées ou bettes. Les tomates, les melons, courges et cornichons se sèmeront vers la fin du mois sur fosses et sous cloches. Lorsqu'on peut disposer d'une couche et de châssis, il est préférable de semer ces plantes en pots et de les mettre en place plus tard, lorsque les gelées ne sont plus à craindre. On sèmera également les différentes variétés d'haricots.

Serres. — Les rempotages doivent toucher à leur fin, sauf pour les jeunes boutures et les plantes molles. L'arrosage des plantes devient tous les jours plus considérable, les bassinages devront bientôt commencer, surtout pour les espèces dont cette opération favorise le développement. On sèmera la première série de primevères de la Chine, lesquelles fleuriront dès les premiers jours de novembre. On se méfiera des coups de soleil, très-dangereux à cette époque, on ombrera avec des claies, ou on dépolira les vitres au moyen de blanc de Troyes ou de chaux, vers la fin du mois on pourra sortir la plupart des plantes de serre froide ou d'orangerie.

L.-C. GAILLARD.

Le Gérant, **J.-C. BONY.**

Lyon. — Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

1879 **MAI** **N° 5**

LYON-HORTICOLE

CHRONIQUE

Depuis longtemps, horticulteurs et agriculteurs ont observé que la température moyenne de la deuxième quinzaine d'avril était généralement plus élevée que celle de la première quinzaine de mai. Le refroidissement notable qui survient habituellement à cette époque, et qui semble en contradiction avec les données astronomiques, a été contrôlé par des observations météorologiques régulièrement faites. C'est sans doute ce refroidissement habituel qui a donné naissance à ce proverbe :

Saint Mamert, Saint Pancrace
Et Saint Servais
Sans froid ces saints de glace,
Ne vont jamais.

La rime n'est pas millionnaire et le sens me paraît légèrement tiré par les cheveux. Sans froid ces saints de glace ne vont jamais ; mais que deviendraient, grands Dieux ! les bourgeons de la vigne, si ces trois bienheureux ne s'apitoyaient pas quelquefois sur le sort des malheureux humains ? Il n'y a certes pas besoin que saint Pancrace, saint Mamert et saint-Servais exercent leur puissance réfrigérante sur notre planète, son satellite suffit amplement à cette occupation. La lune, qui de tout temps a été l'astre chéri des poètes et des bergers, prend pour le cultivateur, sous le nom de lune rousse, un aspect semblable à la tête de Méduse. Cette lune redoutable commence cette année le 21 avril et sera dans son plein le 6 mai. Le préjugé sur lequel repose l'influence néfaste de la

lune rousse, est fondée sur l'observation très-exacte, que les nuits éclairées par la lune et que les nuages n'obscurcissent pas, sont souvent accompagnées de gelées blanches dues au rayonnement vers les espaces célestes, et comme les gelées blanches sont surtout fort à craindre pour les pousses jeunes des bourgeons, il s'en suit que la lune la plus dangereuse est justement celle dont l'apparition coïncide avec le développement habituel des bourgeons qu'elle fait quelquefois roussir, au grand détriment des cultivateurs qui lui ont, pour cette cause, appliqué le qualificatif en question.

Cette année, il faut espérer qu'elle n'achèvera pas l'œuvre commencée dans le courant d'avril, par la gelée aussi intempestive que désagréable qui est venue arrêter subitement la végétation des légumes printaniers et notamment celle des pommes de terre dont elle a anéanti les tiges déjà hors de terre. Espérons que la période dilluvienne qui a suivi cette gelée, touche à sa fin et que le beau temps va enfin succéder à l'affreuse température d'avril.

— Dans la séance du 20 avril dernier, tenue au Palais de la Bourse, par l'Association Horticole lyonnaise, M. Droche a prononcé une allocution qui a été vivement applaudie par l'Assemblée.

On connaît l'inépuisable et clairvoyante générosité de cet homme de bien qui a donné cette année une somme de huit mille francs à la Société des Agriculteurs de France pour être distribuée en son nom aux travailleurs agricoles et aux vieux serviteurs qui se sont signalés par leur dévouement. Une somme de cinq cents francs à la Société de Viticulture de Lyon et une somme pareille à l'Association Horticole lyonnaise. On ne saurait trop louer les personnes qui font de leur fortune un si noble emploi, car récompenser les travailleurs de la terre, n'est-ce pas encourager sinon la plus belle, au moins la plus utile des pr ofessions ?

— Le 6 avril dernier, la Société Royale d'Horticulture d'Anvers ouvrait au public les portes de sa 132me exposition. Plusieurs exposants, dit *l'Opinion*, d'Anvers, se sont véritablement distingués et méritent d'être signalés pour la beauté de leurs envois ; notamment MM. Florent Pauwels, Beaucarne d'Ename, Albert Wan de Wouwer, Jean Everoerts, H. Van der Linden, Mme Ed. Rigeli etc. On y remarquait de belles collections d'*Azalea*, de *Camellia*, de *Rhododendrons*, d'*Amaryllis*, de *Cyclamen*, de *Dracœna* d'*Echeveria*, d'*Araucaria*, d'aroïdées, d'orchidées etc. Parmi les plantes appartenant à cette dernière famille, on remarquait un superbe exemplaire de *Dendrobium macranthum*. Il serait trop long d'énumérer toutes les belles choses que signale le chroniqueur du journal d'Anvers ; tout le monde sait d'ailleurs qu'il est difficile de faire mieux et plus grand que nos voisins les Belges.

— La Société d'Agriculture de Lyon vient de prendre la résolution suivante :

Un concours de sériciculture pratique est ouvert pour 1879 dans les écoles communales de filles du département du Rhône et de l'arrondissement de Vienne (Isère) et des prix consistant en médailles de vermeil et d'argent et en livres seront décernés aux institutrices et à leurs élèves pour l'éducation de petits lots de vers à soie, conformément aux prescriptions du programme.

Les inscriptions et demandes de graine doivent être adressées à M. J. Dusuzeau, secrétaire de la Commission des soies, à Monplaisir-Lyon, avant le 10 mai prochain.

M. Courcières, inspecteur de l'Académie de Lyon a bien voulu promettre tout son appui à la Commission des soies.

Le 20 avril dernier a eu lieu rue Bellechâsse, dans l'hôtel inauguré à cette occasion, la cérémonie de la distribution des récompenses accordée aux membres de la Société nationale d'Agriculture de France. La séance a été ouverte par un discours du Ministre de l'Agriculture et du Commerce. Ce discours libre-échangiste a été reproduit par les journaux quotidiens, nous ne le reproduirons donc pas, chacun ayant pu le lire à son apparition. On sait que depuis quelque temps une campagne a été entreprise par quelques agriculteurs pour remédier au malaise dont l'agriculture souffre depuis plusieurs années, malaise qu'ils attribuent à l'envahissement des blés étrangers et à la mauvaise récolte des deux années précédentes.

On ne peut que souhaiter deux choses : d'abord, de bonnes récoltes en France, et ensuite de bonnes récoltes à l'étranger. Mais que Dieu nous garde du malin, c'est-à-dire des mesures protectionnistes. Ce serait vraiment un singulier calcul que celui qui consisterait à faire augmenter le prix du blé pour remédier au malaise de l'agriculture. Cherchez autre chose, le remède n'est pas là, et pas n'est besoin d'avoir étudié l'économie politique pour comprendre toute l'erreur d'une pareille proposition.

— La *Revue Horticole* a plusieurs fois parlé d'une plante oléagineuse originaire du Japon qui un jour peut-être pourra rendre des services à l'agriculture.

Elle appartient à la famille des *Labiées* et au genre *Perilla* dont les jardiniers emploient l'espèce dite de Nankin pour l'ornementation. Son nom japonais est *Ye-Goma*. L'huile que l'on retire de ses graines paraît jouir de propriétés imperméabilisantes et toxiques; toutefois, dit M. Carrière, cette dernière propriété n'est pas nettement démontrée. Tant qu'à la richesse oléagineuse, elle est hors de doute ; les expériences de M. de Lunaret et de M. Cloetz ont donné les résultats suivants :

La graine du Perilla en question contient 34, 5 0/0 d'une huile analogue à l'huile de lin.

Les expériences pour la culture de cette plante en grand paraissent assez concluantes pour qu'il ne soit pas téméraire d'affirmer qu'elle prendra place dans notre agriculture.

— Les 9me, 10me, 11me et 12me livraisons du t. XXV de l'*Illustration horticole* viennent de paraître. Les plantes figurées dans ces quatre livraisons sont les suivantes : *Torenia Bailloni,* Godefroy, originaire de la Cochinchine. M. Ed. André laisse entrevoir qu'elle pourrait peut-être bien être identique au *T. flava,* d'Hamilton. C'est une jolie plante très-floribonde.

Odontoglossum crispum, Linl., var. *Mariæ,* récolté par M. Ed. André dans la région de Pasca à une altitude de 2,134 mètres au dessus du niveau de la mer. *Caraguata Van-Volxemi* Bromeliacée origi-, naire des Andes, de la Nouvelle-Grenade ou elle croît à une altitude de 2.500 à 3.000 mètres, sera de serre froide. *Masdevallia peristeria,* Reich. fil. orchidée originaire de la Nouvelle-Grenade abondante dans l'isthme de Panama où elle est connue sous le nom de fleur de l'Esprit-Saint. Serre froide.

Caladium M. A. Hardy, obtenu par M. Bleu. *Anoplophytum strictum,* Bromeliacée de la province de Matto Grosso au Brésil. *Adiantum peruvianum* Klotzsch. Pérou. *Phyllanthus nivosus,* îles de la mer du Sud. Nouvelles Hébrides.

— Le *Journal des roses* contient dans son numéro du 1er avril dernier, l'énumération des roses de semis obtenues et mises au commerce depuis plus de quarante ans par les rosiéristes lyonnais. Ce travail est du aux recherches de M. Jean Sisley, il ne contient pas moins de huit pages d'impression format grand in-8°. L'importance de ce document assure aux rosiéristes lyonnais le premier rang parmi les semeurs de toutes les nations.

M. Plantier paraît être le premier horticulteur qui se soit occupé de semis de rosiers dans le lyonnais. Vient ensuite Jean Beluze, l'obtenteur du rosier de la Malmaison, et ensuite toute une pléïade d'heureux semeurs : Étienne Armand, Guillot, père, Nérard, Cherpin, Lacharme, Liabaud, Ducher, Damaizin, J.-B. Guillot, Pernet, Gonod, Antoine Levet, Joseph Schwartz, Rambaud, etc., Grâce à l'habileté de ces horticulteurs, Lyon a conquis dans le commerce des roses, une place prépondérante.

— La liste des plantes fleuries sous le climat de Lyon pendant le mois d'avril est assez considérable, nous ne citerons que les principales.

Ranunculus spicatus, originaire d'Algérie. *Caltha palustris*, indigène variétés à fleurs simples et à fleurs doubles. *Menyanthes trifoliata*, plante aquatique vulgairement connue sous le nom de Trèfle d'eau.

Narcissus poeticus, *biflorus*, *odorus*, *Junquilla*, etc. *Scilla Italica*, à fleurs bleues, *Scilla nutans* à fleurs bleues, blanches ou roses.

Triteleia uniflora, Liliacé originaire du Texas. *Fritillaria Meleagris*, *involucrata*, *delphinensis*, *pyrenaïca*, *oranensis*, *persica et Imperialis*.
On connait la valeur ornementale des Fritillaires, dont les grandes fleurs penchées sont dans quelques espèces si diversement bigarrées.

Les *Saxifraga sponhemica*, *cuneifolia*, *hypnoides*, *muscoïdes*, *exarata* et *intricata*, commencent à épanouir leur premières fleurs devançant ainsi l'époque de floraison de leur pays natal.

Les *Orchis morio*, *ustulata*, *simia*, *fusca*, *longicornu*, *rubra* (de Corse); *les Ophrys arachnites*, *aranifera*, *speculum*, les *Barlia longibracteata*, nous montrent déjà leurs fleurs si bizarres et si diversement nuancées.

Les collections d'Iris sont également en pleine floraison. Les Tulipes de Gesner, en collections, produisent toujours un effet splendide, et on comprend la manie dont les Hollandais furent atteints dans le siècle précédent au sujet de ces belles fleurs.

Les *Tulipa Clusiana*, *Celsiana et sylvestris* sont moins belles, mais ce sont des espèces bien distinctes.

Les *Muscari racemosum*, *neglectum*, *commutatum*, etc., constellent de fleurs bleues ou blanches les plates-bandes où elles sont plantées.

Les *Asphodèles* avec leurs longues panicules sont de très-belles plantes à fleurs blanches.

Les *Peonia Russi* sont les plus précoces de ce beau genre, dont la floraison de la plupart des espèces commencent seulement dans le courant de mai.

Enfin une foule d'arbustes, les lilas, lés cognassiers du Japon. les *Ribes*, les *Mahonia*, les *Magnolia* etc., couvrent nos bosquets de leurs fleurs printanières.

V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Extrait du Procès-verbal de la séance du 16 *Février* 1879

PRÉSIDENCE DE M. MOREL père, *Vice-Président.*

Vingt Membres sont présents.
Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Correspondance. — M. Rohner donne lecture :

1° D'une lettre de la Société générale d'agriculture de Chambéry ;
2° D'une lettre de la Société d'horticulture de Genève, acceptant l'une et l'autre la qualité de Sociétés correspondantes et l'échange de leur *Bulletin* avec le *Lyon-Horticole ;*
3° d'une lettre d'Alphonse Karr qui déclare accepter avec bonheur le titre de membre correspondant.

L'Assemblée vote le dépôt de ces trois lettres aux archives.
Cinq candidants nouveaux sont présentés.
Quant aux neuf membres présentés dans la séance du 16 février, ils sont admis sans protestation.
Ce sont, Messieurs :
Moulin (Camille), jardinier, chez M. Plasson, propriétaire, à Sainte-Foy-lès-Lyon ;
Mazel, propriétaire, à Anduze (Gard) ;
Morgon (Paul), jardinier-chef de la ville de Montbrison (Loire) ;
Besson (Laurent), horticulteur, à Irigny (Rhône) ;
Lacharme (Didier), horticulteur, chemin des Culattes, 55, Lyon-Guillotière ;
Sarrazin, propriétaire, à l'Arbresle (Rhône) ;
Bret (Philibert), horticulteur, rue Neuve-des-Charpennes, 92, à Villeurbanne ;
Lépine (Ferdinand), 6, rue de la Reconnaissance, à Villeurbanne ;
Bouthier (Henri), propriétaire, à Chaponay, par St-Symphorien-d'Ozon (Isère).

Question préparatoire d'une exposition en 1879. — M. le président déclare qu'à son avis l'assemblée est bien peu nombreuse pour prendre une décision définitive sur une question aussi importante. Ne serait-il pas préférable de convoquer l'Association à une assemblée extraordinaire qui aurait lieu le 30 mars ?

A l'unanimité, les membres présents décident qu'une réunion aura lieu le 30 mars afin de ratifier ou non le projet d'une exposition en 1879, projet adopté en principe par le conseil d'administration.

Budget provisionnel pour 1879. — Il est donné lecture du rapport de la commission du budget; son adoption, mise aux voix, est votée à l'unanimité.

L'ordre du jour appelle ensuite la continuation de la discussion sur la *Duplicature des fleurs.*

M. Liabaud est persuadé que les cultures ont une très-grande influence sur la duplicature qui n'est autre chose qu'un excès de végétation se portant sur sur les organes floraux. C'est l'emploi excessif des engrais qui amène insensiblement les fleurs à se transformer. Ordinairement, ce sont les plantes exotiques qui subissent le plus facilement ces variations. A l'époque où il fut importé du Mexique, le Dahlia était simple.

A une observation présentée par M. Morel père, M. Liabaud répond que, par culture, il faut entendre les semis successifs, la sélection.

M. Morel père partage d'une manière absolue l'opinion de M. Liabaud. La sélection, voilà le vrai mot; sans la sélection, sans les semis successifs, la duplicature n'existerait probablement pas.

La discussion continue entre MM. Liabaud, Morel père, Jean Jacquier et Hoste, qui demande si l'on n'arriverait pas aux mêmes résultats en procédant avec nos plantes indigènes comme avec les plantes exotiques.

MM. Morel père et Liabaud répondent négativement. Vu l'heure avancée, la discussion sur la duplicature est close.

Apports. — M. Rougy, d'Oullins, dépose sur le bureau un *Sidonia sinense* de grosseur ordinaire. Dans une position chaude, ce fruit atteint un assez grand développement. Les confiseurs en tirent un bon parti.

La séance est levée à quatre heures et demie.

Le Secrétaire-adjoint : J.-C. Bony.

Extrait du Procès-verbal de la Séance extraordinaire du 30 *Mars* 1879.

PRÉSIDENCE DE M. E. FAIVRE, PRÉSIDENT

M. Viviand-Morel donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion, qui est adopté sans réclamation.

A propos du procès-verbal, M. Viviand-Morel dit que les cas de duplicature chez les fleurs ont été observés aussi bien sur les plantes indigènes que sur les plantes exotiques; il cite notamment, dans la famille des Renonculacées, les Renoncules, *Caltha*, Ancolies *Delphinium;* dans les Crucifères les *Hesperis*, et il ajoute que l'on pourrait allonger considérablement cette liste avec les plantes appartenant à d'autres familles.

M. Liabaud répond que cela confirme son opinion sur la cause la plus générale de la duplicature, c'est-à-dire l'influence de la culture; mais qu'il avait cru remarquer que cette cause se manifestait avec plus d'intensité sur les plantes exotiques que sur les plantes indigènes.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau par M. Liabaud :

1° Un superbe exemplaire d'une Broméliacée en pleine floraison : le *Bilbergia rhodo-cyanea;*

2° Un pied fleuri d'*Azalea Mollis.*

A propos de la première de ces plantes, M. Liabaud dit qu'elle a un port élégant, un feuillage robuste, et qu'elle est éminemment propre à la décoration des appartements. Son inflorescence est un peu longue à se montrer, comme cela arrive d'ailleurs dans beaucoup de Broméliacées; mais on est amplement dédommagé de cette attente à l'apparition de ses fleurs et de ses bractées florales, de coloris si nets et si vifs. Son nom d'espèce *rhodo-cyanea*, composée de la réunion de deux mots grecs, rose et bleu, indique suffisamment ses couleurs.

A propos de l'*Azalea mollis*, M. Liabaud dit que c'est une espèce voisine, quoique différente, de l'ancien *Azalea pontica*, et qu'il comprend différentes variétés qui remplacent avantageusement celles de ce dernier. Son introduction dans les cultures est relativement assez récente. Dans l'*Azalea mollis*, espèce très-rustique qui mérite d'être vulgarisée, les fleurs sont plus grandes

que celles des variétés de l'Azalée pontique, comme dans celles-ci c'est la couleur jaune et ses dérivés qui domine ; c'est d'ailleurs une espèce très-facile à forcer.

M. Comte présente l'*Anthurium Dechardii*, superbe Aroïdée à feuilles d'un beau vert foncé, à nervures saillantes, striées régulièrement sur le pétiole de lignes creuses. Son inflorescence se compose d'une spathe très-curieuse, blanc de neige en dessus et verte en dessous, et d'un spadice très-odorant. Originaire de la Nouvelle-Grenade. M. Comte voit dans cette élégante espèce une plante d'avenir destinée à remplacer notre vulgaire Calla Æthiopica et surtout une très-bonne espèce pour la garniture des appartements. Cette plante d'introduction relativement récente est encore d'un prix assez élevé.

A propos de la coloration de la spathe, M. le président dit que la couleur blanche chez les fleurs était surtout produite par des bulles d'air, enfermés dans les tissus, ce dont on pouvait s'assurer en plaçant les fleurs de cette couleur sous le récipient d'une machine pneumatique. Le vide produit dans les tissus floraux y détermine immédiatement la disparition de la couleur blanche.

M. Comte présente, en outre, un cas très-singulier de fasciation survenu sur un rhizome de la variété de *Canna* : Prémices de Nice.

Les cas de fasciation ne sont pas très-rares sur les tiges ordinaires, on en a fréquemment observés ; mais ils sont beaucoup plus rares sur les tiges souterraines ou rhizomes, ou du moins on les y a rarement remarqués.

M. Blanchot présente un splendide spécimen d'œillet obtenu de semis dans ses cultures.

Il appartient à la race dite à *tiges de fer*, race que M. Alégatière avait obtenu il y a déjà longtemps, mais qu'il avait complètement perdu pendant la guerre franco-allemande.

M. Alégatière, présent à la séance, dit que la plante de M. Blanchot ne ressemble exactement à aucune de celles qu'il a vendues, mais qu'elle les remplace avantageusement. Les tiges sont raides et se tiennent sans tuteurs, les boutons sont ronds et moins aplatis que dans les variétés de la même race, la fleur est très-belle. C'est une plante de premier ordre que l'on ne saurait trop recommander. Elle remonte continuellement à fleurs.

Une commission, composée de M. Alégatière, Cousançat et Musset est nommée par M. le président pour juger ces différents apports.

Après délibération, elle propose de décerner :

1° A M. Liabaud, une prime de 1re classe pour les deux plantes citées plus haut ;

2° A M. Comte, une prime de 1re classe.

3° A M. Blanchot, une prime de 1re classe.

La question à l'ordre du jour est celle-ci : Solution de la question de l'Exposition de 1879.

M. le président donne la parole à M. Liabaud sur ce sujet. Il dit que, chaque année, on fait des expositions d'automne, et qu'il serait utile de chercher à en varier un peu les époques ; le printemps, par exemple, serait une saison très-favorable pour une exposition, en ce sens que beaucoup de genres très-beaux ne peuvent jamais être exposés en fleurs à l'automne ; d'autre part, cela favoriserait la vente, les amateurs profitant souvent du printemps pour faire leurs achats.

M. Gleyvod parle dans le même sens. Il pense qu'une année on devrait faire une exposition automnale et l'année suivante une exposition de printemps.

M. Comte fait observer que, cette année, personne n'est préparé pour une exposition de printemps.

M. Morel père ajoute que, pour cette fois, il n'y a pas à tergiverser, nous devons discuter pour savoir si nous ferons ou si nous ne ferons pas d'exposition d'automne.

M. Liabaud pense que la question financière doit être examinée, ce qui est également l'avis de M. Schwartz, qui demande qu'on donne lecture du paragraphe du budget provisionnel concernant l'exposition, ce qui est fait par M. Rohner.

De cette lecture, il résulte que les finances de la Société permettent de faire une exposition cette année.

M. le président résume la discussion et dit que, la Société possédant les fonds nécessaires pour faire une exposition d'automne, elle ne saurait faire un meilleur usage de ses finances que de les employer dans ce but, et que, d'ailleurs, les sociétés d'horticulture doivent, pour justifier leur utilité, faire de fréquentes expositions, afin de permettre aux horticulteurs de montrer les progrès de leurs cultures au public intéressé.

Il remercie les membres qui ont appelé l'attention de la Société sur l'utilité des expositions de printemps et met aux voix la question suivante :

Que les membres qui sont d'avis que l'Association fasse une exposition d'automne en 1879 veuillent bien lever la main.

A l'unanimité, la proposition est adoptée.

Immédiatement après, la Société fixe la date approximative de cette exposition, qui aura lieu du 1er au 15 septembre.

Après une discussion sur l'utilité de nommer une sous-commission pour aider la commission dans ses travaux, et à laquelle prennent part MM. Michallet, Guiguet, Comte, Morel père, et Morin ; il est convenu qu'il faut, pour ne pas entraver le fonctionnement régulier de la commission d'exposition, lui laisser la latitude et lui donner le droit de s'adjoindre les membres qu'elle jugera convenable et dont elle aurait besoin pour mener à bonne fin la tâche qu'elle va entreprendre.

La commission fera vis-à-vis de l'administration les démarches pour obtenir l'emplacement nécessaire à cette exposition.

M. Michallet a déposé sur le bureau, pendant la séance, deux superbes fleurs d'œillet flamand, sur lesquels il donne quelques explications.

La séance est levée. V. V.-M.

RAVES, CHOUX-RAVES & RADIS

La distinction n'est pas facile à établir entre l'espèce,—ce sylphe de la science moderne,—et la variété. L'arbitraire le plus pur semble avoir présidé dans certains cas à la délimitation entre ces deux termes ; très-souvent les choses les plus claires ont été embrouillées par les définitions scientifiques, et cela à un tel point qu'il faut pour se tirer de ce labyrinthe, faire table rase des données de la science.

Je vais rapporter ici, ce dont je me souviens d'un très-intéressant dialogue que j'ai autrefois entendu sur ce sujet.

Les deux interlocuteurs étaient : le premier, un jardinier très-expert dans son art, mais ne connaissait pas un traître mot des théories botaniques ; le deuxième, au contraire, peu versé dans la culture des jardins, ne jurait que par le génie de l'immortel Linné.

Dites-moi, Monsieur, je vous prie (c'est le cultivateur qui parle) qu'entendez-vous par genre, espèce, race et variété, et sur quoi basez-vous les distinctions entre ces termes différents? — C'est selon. Il y a des cas où la forme du fruit suffit pour établir un genre ; par exemple le poirier et le pommier sont deux genres, le fruit les distingue, mais il y a de nombreux exemples ou des différences énormes entre les fruits d'espèces différentes ne servent absolument à rien. Pour l'espèce, c'est la même chose dans certains cas, tels caractères sont dits spécifiques, dans d'autres ils ne sont considérés que comme des caractères de variétés. — Tout cela ne me paraît pas clair, et j'aime mieux vous poser quelques questions. — Posez mon ami, posez. — Le poireau est-ce genre ou espèce? — C'est une espèce n'en doutez pas, et une bonne, tout mérite culinaire mis à part; et l'ognon, l'ail, l'échalotte est-ce aussi des espèces? — Parfaitement, autant d'espèces du genre *ail*. Aussi pour parler correctement devriez-vous dire ail ognon, ail échalotte, etc. C'est Linné qui l'a dit, et c'était un grand génie; nous devons le croire. Dans le temps où la botanique était dans l'enfance un certain Tournefort, très-savant, dit-on, avait fait des genres de tout cela, mais il n'était pas un grand génie, car Linné qui vint après, eut bientôt mis de côté la plupart des genres que celui-ci avait créés.

Dans ce cas, nous autres jardiniers avons conservé les noms de ce Tournefort, car pour nous l'échalotte est un genre, l'ognon un autre genre ainsi que le poireau, et il ne nous arrive jamais d'appeler *ail* aucun de ces précieux légumes, si ce n'est celui connu sous ce dernier nom. — Votre science est rudimentaire voilà tout. — D'accord, Monsieur, mais enfin quel profit y a-t-il à ce que le poireau soit une espèce au lieu d'être un genre. — Comment vous ne comprenez pas l'utilité d'avoir deux noms et de pouvoir dire : *Allium porrum*, ou bien ail ognon, et au besoin d'y ajouter le nom de la race et celui de la variété comme par exemple ail ognon plat de madère blanc. — Je comprends et je ne comprends pas, c'est selon. Mais dites-moi je vous prie, à quels genres et espèces appartiennent les raves ou navets, les rutabaga, les choux-raves, les choux-navets et les radis. — Suivez bien mon raisonnement. — Allez, je lui marche dessus. — Alors ne l'écrasez pas et je commence.

Le radis, *Raphanus sativus*, Fig. 1, est une espèce originaire de la Chine, dont il y a un assez grand nombre de races. Telles que les radis ronds, demi-longs et longs, de couleur variable, rose, écarlate, noir, violet, etc. Botaniquement on ne saurait confondre les radis avec les navets, leurs siliques ventrues, subéreuses les font facilement reconnaître.

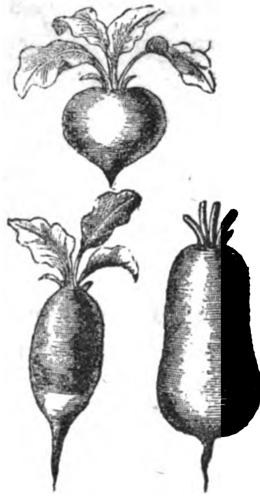


Fig. 1.

Les raves, navets, rabioules, turneps, etc., dont le nom botanique est *Brassica Rapa, l.* Fig. 2, ce qui veut dire chou-rave, mais je vous prie de ne pas le confondre avec les choux-raves qui sont tout autre chose. Je conviens que cela n'est pas parfaitement clair, mais enfin la science est la science et Linné était un grand génie. — Dans tous les cas le commerce des graines de navets ne se fait pas sous le nom de choux-raves. On connaît un assez grand nombre de races de navets particulières à différentes provinces.

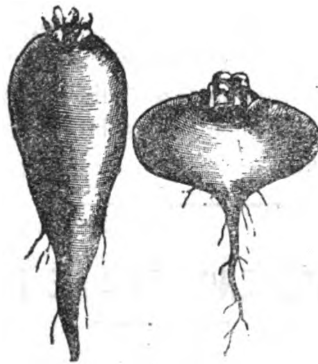


Fig. 2.

Le *Brassica napus*, Fig. 3, c'est-à-dire chou-navet n'est pas un navet. C'est à cette espèce botanique qu'appartient le rutabaga, on cultive sous e nom de chou-rave pomme en terre, une foule de variétés de chou-navet et dans certaines provinces elles sont connues sous le nom de chou-rave.

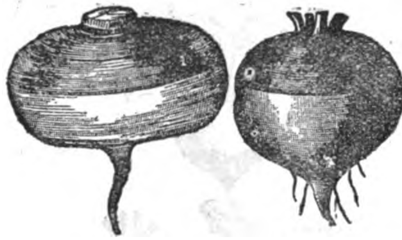


Fig. 3.

Le *Brassica gonglioïdes*, Fig. 4, a été considéré comme une variété de *Brassica napus*, c'est-à-dire de chou-navet, il y en a trois ou quatre variétés. On les vend souvent dans le commerce sous le nom de chou-rave pomme sur terre.



Fig. 4.

Comme on peut le voir, la nomenclature botanique des choux-raves peut être considérée comme un modèle irréprochable de confusion, et le malheureux jardinier qui fut obligé d'écouter pendant un quart d'heure que le *Brassica-rapa*, en français chou-rave, n'était pas un chou-rave, que le chou-navet n'était pas un navet, etc., pensa que le savant se moquait de lui, haussa les épaules et se retira, jurant comme le corbeau de la fable, mais un peu tard qu'on ne l'y reprendrait plus.

J. ROLLA.

CONFÉRENCE SUR LE LILAS

— ... Eh bien ! dis-je, ça m'est égal.

— Cependant.....

— Il y a bien peu de chose qui puisse m'atteindre quand arrive la floraison du lilas ; c'est une des grandes fêtes de la nature — et j'y suis particulièrement invité.

— Je voulais cependant vous parler de.....

— Parlons du lilas si vous le voulez, mais de rien autre chose aujourd'hui. Qui sait combien de fois je verrai encore refleurir les lilas ?

C'est qu'avec le lilas refleurit ma vie ; son parfum me cause une sorte d'ivresse qui évoque mon enfance et ma jeunesse.

> Dans les fleurs des lilas et des ébéniers jaunes,
> De mes doux souvenirs, cachés comme des faunes,
> La troupe joue et rit.....

C'est que ce parfum n'est pas comme les autres ; il ne se laisse pas mettre en bouteille par les parfumeurs ; quand le lilas est passé, pour respirer son arome, il faut attendre le printemps suivant. Tenez, voici la recette des parfumeurs pour faire l'odeur de lilas blancs :

Extrait alcoolique de pommade à la tubéreuse.....	57 centilitres.
— — à la fleur d'orange.	14 —
Essence d'amandes............................	3 gouttes.
Extrait de civette............................	14 grammes.

Eh bien, il y a des gens qui prennent cela pour l'odeur du lilas.....

Le lilas s'est d'abord et longtemps appelé *lilac*. C'est sous ce nom que l'apporta pour la première fois à Vienne, en 1562, le Flamand Busbecq, ambassadeur de l'empire d'Allemagne à Constantinople.

Un botaniste, Matthiole, vit la plante et se permit de l'appeler *Syringa*. Il ne faut pas trop blâmer Matthiole, car c'est la manie de ces gens-là de donner de vilains noms aux belles fleurs, et ce nom de Syringa n'est pas trop déshonnête. Seulement, comme on avait déjà une autre fleur appelée Seringa, on a appelé celle-ci *Philadelphus*.

Ils vous diront que le « Syringa » est de la famille des *oléacées*, section des *fraxinées*, de la *diandrie monogynie* du système Linné.

On connaît le nom de tous les tueurs d'hommes, de tous les ravageurs de la terre — des Alexandre, des Tamerlan, etc. etc., et on ignore presque toujours celui des bienfaiteurs de l'humanité ! — comme si l'acquisition d'un bel arbre, d'une belle fleur, d'un bon fruit ou d'un bon légume ne valait pas mieux que l'acquisition d'une province ravagée, qu'il faut presque toujours rendre, un jour ou un autre. Dans les dictionnaires biographiques, ceux qui parlent de Busbecq ne parlent pas du lilas.

1562 ! — Je pense à tous les poètes qui n'ont pas vu le lilas, à toutes les belles à qui on n'en a pas offert.

Heureusement, le lilas se multiplie vite et facilement, et on le trouve depuis longtemps dans les plus pauvres jardins.

Il s'arrange de tous les terrains, de toutes les expositions ; cependant, si vous voulez le voir heureux, plantez-le en place aérée et exposée au soleil — il ne craint ni la chaleur ni le froid.

La culture a produit des variétés plus belles que le type.

On en a de toutes les nuances possibles ; du violet pâle et bleuâtre, du violet presque rouge et du blanc.

Les plus beaux sont, sans contredit, celui appelé Charles X, qui est d'un violet foncé ; le rouge de Marly, qui est en effet presque du rouge de la giroflée ; un autre, nouveau encore, appelé sur les catalogues *insignis rubra*, rouge remarquable.

Le lilas de Perse à feuilles découpées est très-gracieux, et plus précoce que les autres. Il n'est venu en Europe que cent ans plus tard.

Des amours du lilas de Perse et du lilas commun, est né à Rouen le *lilas Varin*, dont on voit de si beaux pieds à Paris, dans les jardins des Tuileries et du Luxembourg. Ses rameaux sont grêles et piquetés de blanc ; c'est, de tous, celui qui a les plus grands thyrses de fleurs, et qui étale le plus franchement la véritable nuance lilas.

Du lilas Varin est sorti le *lilas Saugé*, qui est presque rouge comme celui de Marly, et a, comme le *Varin*, d'énormes thyrses.

Je possède deux variétés de lilas à fleurs doubles ; c'est plus étrange que beau.

Pour le lilas blanc, je n'en sais qu'une belle variété ; c'est le *lilas virginal*. Le lilas blanc commun a la fleur très-petite et grêle ; le virginal, au contraire, l'a presque aussi forte et touffue que les autres lilas.

J'ignore si — depuis que j'ai quitté Paris — on a changé le procédé au moyen duquel on fabrique du lilas blanc pendant l'hiver.

Le lilas blanc se fait avec le lilas lilas, de préférence avec le lilas Varin ou le lilas Saugé, et surtout le lilas rouge de Marly.

Le lilas naturellement blanc n'est pas assez vigoureux pour supporter le traitement énergique de cette opération, et, d'ailleurs, ses fleurs jauniraient facilement.

C'est dans une serre chauffée à 35 degrés centigrades continus que le lilas, pris à l'état de repos hivernal complet, développe de magnifiques fleurs dans un espace de temps qui varie de quinze à dix-sept jours.

Aussitôt que les boutons à fleurs sont bien formés et près de s'ouvrir, toute lumière est supprimée aux plantes jusqu'à l'épanouissement complet, au moyen de panneaux goudronnés placés sur les vitres de la serre, panneaux dont on n'enlève que quelques-uns pendant peu d'heures de chaque jour.

C'est par ce moyen que des plantes qui, à l'air libre, produiraient des fleurs coloriées, donnent ces beaux thyrses de lilas blanc.

Le pied de lilas ainsi forcé doit se reposer pendant un an à l'air libre. Forcé une seconde fois après ce repos, il est désormais hors de service, du moins pour cet usage.

N'oublions pas que, dans les cultures naturelles en plein air aussi bien qu'en culture forcée, si vous voulez avoir de belles fleurs, il faut tailler vos lilas aussitôt après la floraison achevée. Beaucoup d'arbres à fleurs emploieraient leurs forces à mûrir leurs graines et n'auraient, comme la plupart des arbres à fruits, de floraison complète que tous les deux ans. J'avais fait dans le temps cette remarque avec le vieux et célèbre Hardy, jardinier du Luxembourg, sur une belle allée de Paulownia, qui étaient dans la pépinière et qui fleurissaient peu ou point, si on leur laissait leurs graines.

Si le lilas se prête ainsi à la culture forcée, c'est qu'il a une tendance naturelle, sinon à fleurir deux fois, du moins à avancer singulièrement la floraison.

Il arrive, dans nos pays méridionaux, qu'après avoir souffert de la sécheresse pendant l'été, il donne aux premières pluies, en octobre, un certain nombre de thyrses de fleurs qui seraient plus beaux si leur développement n'était arrêté par l'abaissement de la température.

Je me donne le plaisir d'avoir tous les ans une très-belle floraison à la fin de septembre, en donnant de l'eau en abondance au commencement du mois à ceux de mes lilas qui, par leur position dans le jardin, ont le plus souffert de la sécheresse.

Cette floraison anormale est presque aussi belle que celle du printemps ; mais je ne l'applique qu'à un petit nombre, parce qu'alors la floraison printanière est médiocre ou presque nulle.

(Province du Littoral.) **Alph. KARR.**

Tableau des Palmiers à feuilles en éventail, voisins des *Sabal*, d'après les caractères fournis par les feuilles.

(Traduit d'un article de M. H. Wendland, dans *Botanische Zeitung*, mars 1879, nº 10, par le Dr A. M.)

I. Bords des pétioles non épineux.

A. Limbe de la feuille plus ou moins divisé en deux parties par le milieu.

1. Scissure qui divise la feuille atteignant presque le pétiole, dont la face supérieure est plane. . . . . g. ACANTHORHIZA, Wendl.

2. Scissure atteignant le rachis qui prolonge le pétiole dans une certaine étendue du limbe de la feuille.

a. Face supérieure du pétiole concave. Nervures primaires se terminant par un filament libre. . . . . g. SABAL, Adans.

b. Face supérieure du pétiole plane. Nervures primaires ne se terminant pas en filaments. . . . . . . g. COLPOTHRINAX, Gr. et Wdl.

B. Limbe de la feuille divisé en lanières de largeur inégale, à bords finement dentés en scie. . . g. RHAPIS, L. fils.

C. Limbe se divisant régulièrement au niveau des nervures primaires.

1. Rachis nul ou presque nul.

a. Face supérieure du pétiole plane. . g. TRITHRINAX, Mart.

b. Face supérieure du pétiole convexe. g. THRINAX, L. fils.

2. Rachis court ; face supérieure du pétiole concave.

a. Bords des lanières non dentés. g. NANNORRHOPS, Wendl.

b. Bords des lanières dentés (= g. d'un autre groupe, *Latania*.)

3. Rachis s'étendant longuement dans le limbe . . . . g. PRITCHARDIA, Seem. et Wendl.

II. Bords des pétioles épineux.

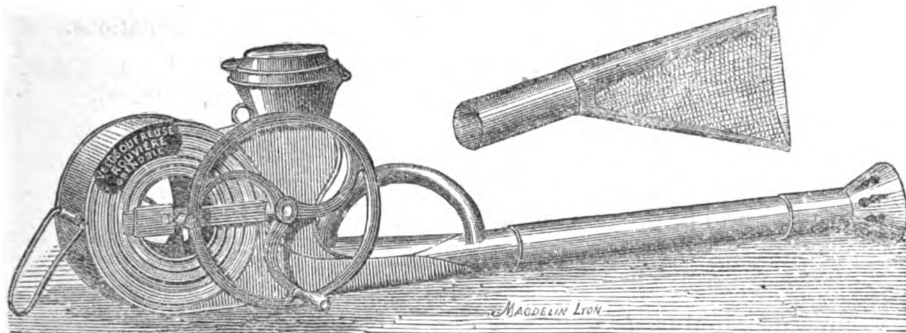
A. Divisions du limbe s'opérant dans l'intervalle d'une nervure primaire et d'une nervure secondaire ; lanières parcourues par une nervure primaire et une nervure secondaire ; bords des pétioles peu épineux ou dépourvus d'épines chez les plantes âgées, toujours épineux chez les jeunes. g. RHAPIDOPHYLLUM, Dr. et Wendl.

B. Divisions du limbe se faisant au niveau d'une nervure secondaire.

1. Divisions atteignant souvent le rachis. g. LICUALA, Thurnb.
2. Divisions n'atteignant jamais le rachis.
    a. Limbe allongé à contour losangique . . . . g. TEYSMANNIA, Zoll. et Rchb.
    b. Limbe à contour arrondi.
        I. Pas de rachis.
            (a). Face supérieure du pétiole *convexe*, avec de grosses épines sur ses bords. . . . . g. CHAMÆROPS, L.
            (b). Face supérieure du pétiole *plane*, à bords garnis de petites épines. g. TRACHYCARPUS, Wendl.
            (c). Face supérieure du pétiole *concave*, bordée de petites épines. . . . g. CORYPHA, L.
        II. Rachis s'étendant peu dans le limbe ; bords du pétiole garnis de petites épines.
            (a). Nervures secondaires ne devenant pas libres le long des divisions du limbe.
                A. Base de la feuille ayant ses bords et ses nervures princip. toujours dépourvus d'épines.
                    †. Bords et aisselles de la feuille garnis d'un duvet brun. Ligule terminée en filament délié . . g. BRAHEA, Mart.
                    ††. Bords et aisselles de la feuille chauves ; ligule scarieuse . g. ACŒLORRAPHE, Wendl.
                B. Base de la feuille ayant ses bords et ses nervures princip. garnis de petites épines ; ligule très-dure . . g. COPERNICIA, Mart.
            (b). Nervures secondaires devenant libres et se terminant en filaments pendant le long des divisions du limbe. . . . . . g. WASHINGTONIA, Wendl.
        III. Rachis s'étendant longuement dans le limbe ; bords du pétiole garnis de rares mais *grosses* épines.
            (a). Pétiole à bords tranchants, de couleur uniforme . . . g. LIVISTONA, R. Br.
            (b). Pétiole à bords émoussés, à raies vertes alternativement claires et foncées . . . . g. PHOLIDOCARPUS, Bl.

Doct. Ant. MAGNIN.

UN NOUVEAU SOUFREUR DE LA VIGNE



Dans la dernière réunion de la Société de viticulture de Lyon, il nous a été donné d'examiner très-attentivement un nouveau soufreur de la vigne présenté par l'inventeur, M. Rouvière, de Grenoble. Tous les membres présents ont été unanimes à reconnaître les précieux avantages qu'offrait ce petit instrument. Nous avions l'intention de le décrire, mais nous croyons que la reproduction de la lettre suivante aura une bien plus grande autorité auprès de nos lecteurs.

Meylan, 16 avril 1879.

Monsieur Rouvière,

Vous avez bien voulu me soumettre, à deux reprises différentes, un instrument de votre invention, destiné à combattre par le soufrage l'oïdium de la vigne ; après l'avoir étudié attentivement, je vous dirai l'expression sincère de mon opinion.

Votre petite machine se compose d'un ventilateur à ailes, mis en mouvement par une roue munie d'une manivelle, à la façon à peu près des tarares à vanner le blé ; toutefois, vous avez su éviter tout engrenage, ce qui est une simplification en même temps qu'une cause de moins de détérioration. L'idée d'opérer la transmission par une simple rondelle garnie de caoutchouc, me paraît excellente. Grâce au petit mouvement oscillatoire provoqué par la tige coudée qui joue sur une lame d'acier, le soufre n'arrive que successivement et bien divisé dans le courant d'air. Une première grille placée en arrière empêche, quelle que soit la position de l'instrument, l'introduction du soufre dans le tambour du ventilateur pendant qu'une seconde fixée à l'avant sert à le diviser encore.

En un mot, le mécanisme de votre appareil est simple, solidement établi, peu sujet, par conséquent, aux réparations.

A l'essai, j'ai constaté que le maniement était facile et peu fatigant, que le soufre était projeté avec force et à volonté dans toutes les directions, mais j'ai dû vous faire remarquer que votre instrument débitait trop à la fois, ce qui obligeait de marcher très-vite ou de dépenser trop de soufre ; que même en ralentissant le mouvement de rotation, on arrivait difficilement à régler la quantité ; que quelques grumeaux s'échappaient encore et tombaient sur le sol.

Vous avez tenu compte de mes observations, et vous avez heureusement paré à ces divers inconvénients par l'adjonction, sur la partie plate et en éventail qui termine le tuyau, d'une nouvelle grille posée également à plat et faisant l'office de pulvérisateur. Vous êtes arrivé à la division la plus complète en vrai nuage de soufre.

En l'état, après divers essais, votre instrument me paraît le plus parfait de ceux employés jusqu'à ce jour, et je n'hésiterai pas, dans un prochain article du *Sud-Est*, à le recommander à l'attention de nos viticulteurs.

Agréez, Monsieur, avec mes félicitations, mes bien sincères salutations.

P. de Mortillet,
A la Tronche, près Grenoble (Isère).

UNE PLANTE A FORCER

Viburnum Opulus, *L.* var. *Sterilis.* — Vulgairement Boule de Neige rose de Gueldres.

S'il est un arbuste populaire, c'est à coup sûr celui connu sous le nom de Boule-de-Neige. Les grands et les petits jardins en sont rarement privés, et on a de tout temps apprécié son mérite ornemental.

Aujourd'hui je viens en recommander tout spécialement la culture aux horticulteurs de notre région, mais à un autre point de vue. Tout le monde sait combien le nombre des plantes, arbres ou arbustes susceptibles de donner un bon résultat au forçage est restreint. Les horticulteurs savent tous également combien les fleurs sont rares pendant l'hiver, et connaissent le prix relativement élevé de leur valeur commerciale, soit qu'elles se débitent en vase ou en fleurs coupées.

Cet arbuste se trouve facilement en pépinières à des prix modérés. Les boutures de deux ans, mises en pots et rentrés successivement en serre chauffée de 15 à 25° centigr., donneront des fleurs depuis le mois de novembre jusqu'à la fin de février, époque où les fleurs sont toujours rares et surtout très-peu variées. Celles de la Boule-de-Neige pourront rendre de grands services pour l'ornement des serres, les garnitures de salons, et servir au besoin à la confection des bouquets.

Dès à présent on peut trouver de ces arbustes, les planter et les soumettre à une taille raisonnée et à un pincement estival susceptible de leur donner une forme convenable. On les mettra ensuite en pot, de bonne heure, à l'automne, afin que les sujets soient plus solides pour supporter l'action du chauffage, et émettre toutes les fleurs qu'ils sont, d'après leur force, susceptibles de donner.

J. CHRÉTIEN,
Chef de culture au parc de la Tête-d'Or.

PRIMULA SINENSIS, Variété cristata



La nouvelle variété de primevère de la Chine dont nous donnons la figure, a un facies tellement distinct des autres variétés plus généralement connues, que, dès le premier abord, on serait presque tenté de croire qu'elle appartient à une autre espèce. La première impression passée, on aperçoit bien vite que cette plante est bien du groupe des primevères de la Chine, mais depuis la première apparition du *Primula sinensis filicifolia* ou *macrophylla*, aucune variété n'a offert un feuillage aussi distinctement tranché.

Les renseignements que nous avons pu nous procurer au sujet de cette plante nous apprennent qu'elle a été obtenue pour la première fois aux environs de Paris par un jardinier dont nous regrettons de ne pas connaître le nom.

Nous avons pu nous en procurer des graines qui nous ont donné une magnifique génération d'individus à fleurs doubles et semi-doubles qui, nous l'espérons, produiront à leur tour une ample récolte de graines.

Voici d'ailleurs la description de cette variété. Feuilles d'un beau vert clair, ovales en cœur, à lobes concaves se recouvrant les uns et les autres, à segments profondément dentés en scie, se recouvrant à la manière des lobes, ce qui donne à la feuille un aspect crépu. L'extrémité des segments d'un vert plus clair que le reste du limbe. Fleurs en ombelles simples, denses, bien fournies, semi-doubles ou doubles, à pétales finement frangés depuis la base par une découpure imitant de la dentelle. Corolle d'un blanc pur, marqué au centre d'un œil jaune pâle.

On ne saurait mieux donner une idée de l'aspect du feuillage qu'en le comparant, toute proportion gardée, avec celui du persil ou

du cerfeuil frisé ou mieux encore à la mauve crépue. La fine découpure des pétales est également très-remarquable.

Cette variété se cultive exactement comme les autres variétés de primevères de la Chine. L. LILLE, Horticulteur à Lyon.

LES NARCISSES

L'étymologie est une admirable chose inventée sans doute par quelque philologue en bonne humeur. Ce mot magique permet aux savants de tous les pays de montrer aux profanes combien ils ont étudié les langues mortes ; il leur permet aussi quelques citations historiques ou mythologiques, qui n'ont quelquefois pas le sens commun, mais dont le mérite récréatif est incontestable.

Pour le mot *Narcissus*, l'étymologie est d'une clarté douteuse ; mais, comme l'origine exacte de ce mot ne nous donnerait qu'une satisfaction puérile, nous nous garderons bien d'entrer à son sujet dans une de ces discussions bysantines dont les Romains de la décadence nous ont légué de si curieux modèles. Contentons-nous de dire que les uns — le naturaliste Pline en tête — le font venir du grec *narce*, qui signifie engourdissement ; allusion à certaines propriétés de quelques espèces, tandis que les autres y voient une allusion mythologique. Le beau Narcisse mourant d'amour pour lui-même fit, dit-on, tellement pitié à Jupiter ou à quelque autre divinité de l'Olympe, qu'il fut changé en fleur par la toute-puissance du susdit. On remarquera que les poètes, qui ont le plus accrédité cette dernière manière de voir, ne sont nullement d'accord entre eux sur la couleur des fleurs des Narcisses. Les uns, Ovide notamment, dit que les fleurs sont jaunes ; Virgile les croit pourpres.

A l'exception d'un petit liseré rouge, qui borde la couleur du *Narcissus poeticus*, on ne connaît dans ce genre que le jaune et le blanc. Quoiqu'il en soit, le mérite ornemental de ces plantes est de premier ordre. Une collection bien choisie nous montre des fleurs à presque toutes les époques de l'année. Dès les premiers jours du mois de mars, quelques espèces épanouissent leurs corolles, malgré la température souvent peu clémente qui règne pendant ce mois, et novembre voit encore les fleurs des espèces tardives, comme le *Narcissus serotinus*.

Les jardiniers du midi de la France nous envoient, en même temps que leurs anémones, leurs *Mimosa*, leurs violettes de Parme, leurs roses Thés ; ils nous envoient, disons-nous, une véritable collection d'Hermiones ou *Narcissus polyanthos*, *Tazetta*, *pratensis*, etc.

Et qui ne sait combien les fleuristes recherchent, pour la confection des bouquets, le très-commun mais très-beau Narcisse des poètes, ce Narcisse connu de tous sous les noms d'œillet de mai, jeannette, etc. Ce n'est donc pas tomber dans l'exagération que d'encourager la culture des espèces de ce beau genre ; la plupart d'entre elles pouvant rendre de grands services, soit par leur facilité à être forcées, et donner ainsi des fleurs qui orneront les serres pendant l'hiver, soit enfin par le propre mérite ornemental de leur floraison naturelle, et cela d'autant plus que la culture en est facile, peu coûteuse, et les plantes d'une longévité toujours agréable à leur propriétaire. Et si à cela on ajoute que leur multiplication ne demande ni cloches ni thermosiphons, il y a un concours si favorable de circonstances qui ne peuvent qu'engager amateurs et horticulteurs à en tenter l'essai.

Le genre *Narcissus* comprend un très-grand nombre d'espèces disséminées en Europe, en Asie et en Afrique. Cependant nous devons dire que l'Europe renferme à elle seule les trois quarts des espèces connues. En Afrique, on ne les rencontre guère qu'au Maroc, en Algérie, en Tunisie ou bien sur les territoires tripolitain ou égyptien.

En Asie, elles habitent la Turquie-d'Asie, la Palestine et les contrées voisines.

On comprend aisément qu'il aurait été très-difficile de connaître les espèces de Narcisses si le genre n'eut pas été bien sectionné. Quelques auteurs ont même démembré le genre Linnéen en plusieurs autres : Haworth et Salisbury notamment ; mais les genres créés par eux n'ont pas été admis par tout le monde, cependant ils ont été généralement conservés comme sections. En voici l'énumération :

***Ajax*, *Corbularia*, *Queltia*, *Oïleus*, *Junquilla Helena*, *Ganymedes*, *Hermione*, *Chloraster Philogyne*, *Tros*, *Ilus*, *Assaracus*, *Diomedes*, *Narcissus*, *Schizanthes*.**

A l'exception des mots *Corbularia* « petite corbeille » ; *Junquilla*, appellation italienne ; — *Schizanthes*, du grec, « déchirure et fleur » ; *Philogyne*, du grec, « qui aime sa femme, » et *Chloraster*, verdâtre ; tous les autres sont les noms des principaux héros de la guerre de Troie. Ajax était fils de Télamon ; Diomède l'un des vainqueurs de Troie ; Tros, roi de Troie ; Assaracus, fils de Tros ; Oïleus, père d'Ajax ; Hélène, sujet de la guerre, fille de Jupiter et de Léda ; Ganymède, fils de Tros ; Hermione, fille d'Hélène.

C'est une véritable édition de la mythologie que ces sections ou genres tirés de l'ancien genre *Narcissus*.

Notre intention n'est pas d'aborder toutes ces sections de *Narcissus*, mais seulement d'appeler l'attention des amateurs et des horti-

culteurs sur les espèces les plus remarquables de ce beau genre, dont on ne voit généralement dans les jardins que les plus vulgaires représentants.

Nous parlerons peu des espèces qui ne supportent pas le froid de nos hivers, bien qu'il y en ait dans le nombre de très-belles, leur culture demandant des soins particuliers que tout le monde n'est pas disposé à leur donner. *(La suite au prochain Numéro.)*

NÉCROLOGIE

L'Horticulture lyonnaise a perdu récemment un praticien de grande valeur, un homme qui, par son travail et son intelligence, avait su acquérir une grande connaissanse des plantes qu'il cultivait en horticulteur habile et en véritable amateur. Jean Durand mourait le 16 mars dernier. Il était né en 1818 à Saint-Didier-sur-Chalaronne (Ain).

Jean Durand qui était une nature d'élite, fut attiré dans l'horticulture par cet instinct qui décide des vocations. Il se plaça d'abord comme jardinier chez M. le curé de Belleville-sur-Saône, et vint deux ans plus tard à Lyon, d'abord chez M. Joguand, praticien émérite qui habitait Saint-Just, et ensuite chez un des horticulteurs les plus éminents de notre ville. Nous voulons parler de feu Nérard.

C'est dans cet établissement et sous l'habile direction de ce praticien distingué et aussi, disons le, par son travail et son amour des plantes qu'il devint un véritable horticulteur, dans toute l'acception du terme. Il fit un voyage dans le midi de la France dans le but d'étudier l'influence du climat sur les plantes et revint ensuite se fixer à Lyon où quelque temps après, en 1855, il fonda avec son frère un établissement d'horticulture justement réputé.

Pendant plusieurs années, il fit partie des Commissions des Expositions de la Société d'horticulture du Rhône dont il était membre, il sut dans cette tâche difficile être juste et impartial, il y gagna l'estime de ses collègues qui savaient bien apprécier tout son mérite.

REVUE DES CATALOGUES

M. Hoste, horticulteur, rue des Dahlias (par la rue des Tournelles), à Monplaisir-Lyon (Rhône).

Supplément au catalogue pour le printemps 1879. *Dahlias* nouveautés pour 1879, *Fuchsias* nouveautés, *Fuchsias* espèces diverses, *Pelargonium* zonale à fleurs simples et à fleurs doubles, à feuilles bronzées, à feuilles panachées, *Pelargonium peltatum*, peltato-zonale, *Petunias*,

Lantanas, *Canna* variétés nouvelles, *Pentstemon*, *Héliotrope*, Véroniques nouvelles, *Phlox decussata*, *Abutilon*, *Weigelia* nouveaux, Chrysanthèmes, Verveines, Pivoines herbacées, *Coleus*, *Begonia* bulbeux, etc. Ce supplément de catalogue ne contient que les nouveautés, plus un choix fait minutieusement au moment de la floraison, de toutes les variétés méritantes dans les genres cultivés par M. Hoste. Les personnes qui auraient égaré le catalogue détaillé de 1878, et celles qui le désirent, sont priées d'en faire la demande par lettre affranchie. Il le leur sera envoyé immédiatement.

B. Comte, horticulteur à Lyon, rue de Bourgogne, 47, à Vaise-Lyon. Prix-courant pour l'année 1879. Serre chaude, serre tempérée, serre froide et plein air.

Caladiums nouveaux à feuillage coloré, mis au commerce par l'établissement pour la première fois à partir du 1[er] avril 1879 : Joseph Schwartz, marquis de Guadiaro, M. Dombey, Richard Larios. Plantes nouvelles ou rares ; collections générales de plantes de serre chaude et de serre tempérée : Amaryllidées, Aroïdées, Broméliacées, *Caladiums, Coleus*, Cycadées, *Dracæna*, Fougères et lycopodes, Gesnériacées, *Gesneria*, *Gloxinia*, *Kollikeria*, *Nægelia*. *Sciadocalyx*, *Tydæa*, Orchidées, *Maranta*, Palmiers, *Azalea indica* (collection), *Camélia*, *Begonia* tubéreux, Cactées, *Canna, Dahlia*, etc. En général, tout ce qui concerne l'horticulture d'ornement.

M. Bruant, horticulteur, boulevard Saint-Cyprien, à Poitiers (Vienne). Prix-courant pour le printemps 1879. Nouveautés : *Begonia discolor-rex*, variétés hybrides. M[me] Svahn, souvenir du docteur Weddell, Edouard André, Lucienne Bruant, A. Carrière, W. E. Gumbleton, comtesse de Clermont-Tonnerre, Marguerite Bruant.

Collections dans les genres *Petunia*, *Dahlias*, Verveines, *Fuchsia*, *Geranium* zonale, *Lantana*, Héliotrope, *Coleus*, Abutilons, *Canna*, Chrysanthèmes, etc.

J. Linden. Catalogue des plantes de serres de l'établissement. Plantes d'introductions nouvelles ou récentes : *Adiantum celebense, Æchmea Veitchi, Alocasia Johnstoni, Alsophila paraguayensis, Anthurium Dechardi.*

Dracæna Goldieana, Kentia gracilis, robusta, Lindeni, Luciani, Philodendrum gloriosum, etc. Palmiers.

Plantes de serre chaude et de serre tempérée. *Begonia* tubéreux, *Caladium* nouveaux, *Gloxinia*, *Araucaria*, Orchidées, Fougères en arbre, etc.

V. Lemoine, horticulteur, rue de l'Etang, à Nancy. Catalogue et prix-courant pour le printemps et l'été 1879. *Pelargonium peltatum* doubles, *Pelargonium* à grandes fleurs, Emile Zola, Hector Malot, Mignonette, M. Leroyer, Miss Maller, William Potten.

Pelargonium zonale, Challemel-Lacour, De Mortillet, Jules Ferry, major Labordère, Président Gambetta, P. Jadoul, etc. *Primula cortusoïdes*, Beauté, Gaîté, Joyau, Vénus et Virginal. Plantes de serre chaude, serre tempérée, orangerie, et de pleine terre.

L. Boucharlat (aîné) horticulteur à Cuire-lès-Lyon. Catalogue et prix-courant pour 1879. Plantes nouvelles obtenues de semis dans l'établissement, livrées pour la première fois en février 1879 :

Pelargonium à grandes fleurs, *Cardinal Caverot*, *Mme Francoise Henry*, *Bouquet de Flore*, *Ma gloire*, *Félicité*, *M. Joseph Ogge Auréole d'Azur*, *Mme Gustave Henry*, *Delicatissima*, *Honoré Botteri*, *Gustave Mortet*. *Fuchsias : Géant des Batailles*, *Richard Larios*, *Argus*, *Benoiton*, *Monstruosa plena Azurea superba*, *Flambeau*, *Dante*. *Pelargonium* à grandes fleurs, doubles, fantaisie, *Unique*, *Peltatum*, *pseudo-zonale Lateripes*, zonales simples et doubles, *Verveines*. *Fuchsias*, *Hibiscus rosa-sinensis*, *Begonia bulbeux*, *Discolor-rex* (nouveaux) *Incarnata*, *Calceolaires ligneux Lantana*, *Héliotropes*, *Veronique*, *Pyretres doubles*, *Chrysanthème*, *Coleus*. Ces différents genres sont représentés par de nombreuses variétés nouvelles ou anciennes méritantes. **V .V.-M.**

TRAVAUX A FAIRE DANS LES JARDINS

PENDANT LE MOIS DE MAI

JARDIN D'AGRÉMENT. — C'est l'époque de la grande activité. Les labours doivent être faits et les massifs prêts à planter.

Dès les premiers jours de la deuxième quinzaine, les gelées n'étant plus à craindre, on mettra en place les Geraniums zonales, les Verbenas, les Lantanas, les Anthemis, les Dalhias, les Pétunias, les Canna, les Héliotropes, etc. On sèmera en place celles des plantes anuelles qui craignent le froid, on repiquera les espèces semées sur couche dans le courant de mars, telles que Reine-Marguerite, Zinnia, Balsamine, Amaranthe, Œillets de Chine, Œillets d'Inde, Belle-de-Jour, Belle-de-Nuit, Gypsophile, Stevia, Scabieuse, Volubilis, Cobea, etc. On sèmera également en plein air, celles de ces espèces dont on voudrait obtenir une floraison tardive. Quelques plantes bisannuelles doivent également être semées, pour donner une belle floraison l'année suivante. Cependant, il n'y a pas péril en la demeure, et on peut attendre le mois de juin pour semer ces dernières.

JARDIN FRUITIER. — C'est l'époque du repos ; il est encore un peu tôt pour opérer les pincements. On se bornera à tenir propre le terrain où sont plantés les arbres, à le biner et à y passer la griffe.

JARDIN POTAGER. — On sèmera les Haricots, les Cardons, les Chicorées frisées, scaroles, chicorée amère, les Choux cabus, Choux-fleurs, Courges. Cornichons, Melons. Laitues, Patates, Pissenlit, Pomme de terre (tubercules), Tetragone, Radis, Cerfeuil, Persil, etc. On peut encore semer une partie des légumes semés en avril afin de les avoir en contre-saison.

SERRES. — On peut sortir sans crainte toutes les plantes de serre tempérée. Les serres chaudes devront être ombrées et aérées. De fréquents bassinages et des arrosements copieux seront nécessaires quand la température s'élèvera à 25°.

Les serres froides pourront être garnies avec les Achimènes Gloxinia, Tydea, Begonia, Caladium, etc.

Les Primevères de la Chine devront être semées ainsi que les Cinéraires. On ne devra pas craindre d'arroser les plantes avec des engrais liquides, tels que Guano, engrais Jannel, purin, matière fécale, etc. Il est bien entendu qu'il faut veiller aux doses de ces engrais.

On enterrera la plupart des plantes mises à l'air libre, et on les recouvrira d'un bon paillis.

L.-C. GAILLARD.

Le Gérant, **J.-C. BONY.**

Lyon. — Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

1879 JUIN N° 6

LYON-HORTICOLE

CHRONIQUE

Ce n'est guère la peine de parler du mois de mai, il est allé rejoindre ces indignes confrères, et pour notre compte nous ne le regrettons pas. Il s'est d'abord conduit comme un mois sans éducation, lui qui devait nous inonder de soleil et de brises parfumées, lui qui devait réparer les désastres de son prédécesseur, le malheureux, il s'est comporté de telle façon que tous les Pangloss de France et de Navarre, ancien style, commençaient à trouver que tout n'était pas pour le mieux dans le plus beau des mois, que la pluie ne saurait même pour les grenouilles remplacer indéfiniment le soleil, et quelques-uns même n'étaient pas loin d'affirmer que les bises glaciales ne valaient pas les restes du sirocco.

Il fallait, en effet, pour admettre de telles propositions avoir le moral complétement attaqué et un commencement de marécage dans le cerveau.

Laissons cela, nous n'y pouvons rien, toutes les lamentations du prophète Jérémie, et les jérémiades les plus lamentables ne feraient pas pousser un grain de blé, ni ne mettraient un centilitre de vin dans les caves du Beaujolais.

Continuons à espérer, cela ne coûte rien. Voici d'ailleurs le solstice d'été qui s'avance à grand pas, il nous apportera peut-être un peu de chaleur, et tout s'arrangera pour le mieux.

Depuis bientôt quinze ans, je n'ai jamais laissé passer le mois de mai (si laid cette année) sans aller récolter les Orchidées terrestres

qui croissent spontanément sur les coteaux des environs de Lyon, à Neyron, à Francheville, à Couzon et ailleurs. Il faut dire que la plupart des espèces françaises de la famille des Orchidées sont dans notre région largement représentées dans un périmètre assez restreint. C'est d'ailleurs un vrai plaisir que de récolter certaines espèces. Les formes les plus bizarres, les plus invraisemblables, celles d'un homme pendu (*Aceras antropophora*), d'une araignée (*Ophrys aranifera*), d'un singe (*Orchis simia*), d'une abeille (*Ophrys apifera*), d'un sabot (*Cypripedium calceolus*), d'un nid d'oiseau (*Epipactis nidus avis*), etc. ; les couleurs les plus variées, toutes les nuances du rouge, du vert, du jaune, et du violet, y compris ces couleurs indéfinissables qui ne sont ni le rouge, ni le jaune, ni le vert, mais des nuances mixtes plus curieuses que belles ; les odeurs les plus opposées, les plus suaves comme les plus infectes parfument la plupart des espèces.

Celles dont l'odeur est agréable sont : L'*Orchis fragrans*, l'*Orchis odoratissima*, l'*Orchis sambucina*, etc. Celles dont l'odeur est repoussante sont l'*Orchis coriophora* à odeur de punaise, l'*Aceras hircina* à odeur de bouc.

Il y a des espèces très-ornementales, qui ne seraient pas déplacées dans n'importe quel jardin, par exemple les *Orchis fusca, pyramidalis, maculata, rubra*, etc. Cette dernière espèce est excessivement rare , on n'en connaissait jadis qu'une seule localité en France, et cette localité qui existe toujours est à Neyron. Un botaniste de Meximieux, M. Fiard, l'a découverte à St-Jean-de-Niost, il y a trois ou quatre ans, où nous l'avons récoltée en beaux échantillons.

Aujourd'hui on peut la trouver dans les environs de Toulouse et de Nice. Elle abonde aussi en Corse, à Bastia, à Bonificio, ainsi qu'en Algérie. La culture des Orchidées terrestres est beaucoup plus facile qu'on ne croit. Le seul soin à prendre pour la plupart des espèces consiste dans un repos absolu pendant l'été. On doit rentrer les pots dans un endroit à l'abri des pluies. Les espèces des contrées méridionales *Serapias, Barlia*, etc., craignent les grands froids.

On annonce la mort de deux botanistes allemands MM. Grisebach, et Thilo Irmisch, le premier était bien connu par ses savants travaux de géographie botanique, notamment par son bel ouvrage intitulé : *La Végétation du Globe*, d'après sa disposition suivant les climats ; le deuxième s'était plus spécialement occupé de physiologie et de morphologie végétales.

M. Van-Tieghem, membre de l'Institut, maître de conférence à l'Ecole normale supérieure, a été nommé professeur titulaire de la chaire de botanique (organographie et physiologie végétale), vacante

au Muséum d'histoire naturelle par suite du décès de M. Adolphe Brongnart.

M. Van-Thieghem est un éminent phisiologiste, connu par d'importants travaux de physiologie végétale.

Le *der deutsche garten,* le jardin allemand, journal hebdomadaire pour les horticulteurs et les amateurs de jardins, a cessé sa publication. Ce journal n'a pas vécu bien longtemps, il en était à son premier trimestre. Il a publié successivement dans ses différents numéros : le rôle historique du bluet; le figuier, par Karl Koch; les jardins anglais, par O. Huttig; la culture des roses en pots, les plantes œstivales annuelles, etc. Il a donné un certain nombre de gravures de plantes, telles que *Begonia hybrida Hofm, Salvia involucrata, Macrozamia Mackensii Hill, Bowenia spectabilis Hook,* var *serrulata, Selaginella Victoriœ; Nicotiana suaveolens, Hœmanthus Mannii* Baker, etc.

On a distribué dernièrement l'état de l'Association horticole lyonnaise depuis sa fondation jusqu'au 31 décembre 1878. Il résulte de l'examen de ce compte-rendu, que la Société n'a pas cessé de s'accroître depuis sa fondation, et si on en excepte la Société centrale d'horticulture de France, on peut dire qu'elle est une des Sociétés françaises d'horticulture qui compte le plus grand nombre d'adhérents, surtout parmi les praticiens.

J'ai visité dernièrement une des plus belles collections de cactées qu'il y ait en France, je dis en France, mais il est probable qu'il y en a peu en Europe qui puisse lui être comparée pour la beauté et la vigueur des spécimens. Cette collection appartient à M. Rebut, propriétaire à Chazey-d'Azergues (Rhône).

J'ai profité de ma visite pour noter les espèces les plus rares de cette collection.

Parmi les *Echinocactus* qui sont très-gros et fort nombreux, les suivants se rencontrent rarement dans les collections : *cupreatus, Gessei, gibbosus cristatus, Gerardi, Leopoldi, Jussievi cristatus, Oderi Mebbesii, phyllacanthus rubrispinus, nigricans, Sandillon, Saussieri Schmidtii,* etc., etc. Parmi les espèces du genre *Melocactus,* il y a un pied de *coronatus* qui ne mesure pas moins de 0,80 centimètres de circonférence, 0,35 centimètres de hauteur, avec une sphœrie rouge de 10 centimètres de haut; les autres *Melocactus* les plus beaux sont les suivants : *amœnus, fluminensis, Rœlzii* et *species* de l'île de Saint-Thomas.

Un genre monotype excessivement curieux, le *Leuchtenbergia principis* est une belle et noble plante très-rare et qui fleurit au

sommet des mamelons. Le spécimen que possède M. Rebut mesure 56 centimètres de circonférence sur 20 centimètres de hauteur.

L'*Anhalonium prismaticum* est également d'une grande rareté.

Le genre *Pilocereus* est représenté par 32 espèces ou variétés, parmi lesquelles j'ai noté les *Celsianus*, *lanuginosus*, *Haageanus*, *Hoppentdetii*, etc.

Les Cierges sont également très-beaux et fort nombreux. Ceux qui ont le plus attiré mon attention sont : *C. albispinus*, *clavatus*, *coryne*, *farinosus*, *Greggii*, *Ghiesbreghtii*, *giganteus*, *heteromorphus*, et *flagelliformis cristatus*, variété toute nouvelle. Enfin, le genre Mamillaria qui comprend une nombreuse série d'espèces dont les plus rares sont : *M. Dyckiana*, *Fischeri*, *gigantea*, *carycina*, *Haageana*, *rhodantha cristata*, *Odieriana cristata*, *senilis*, *maschalacantha*, etc.

J'allais oublier la plus belle plante, le *Pelecyphora asseliformis*, qui, comme le *Leuchtenbergia*, est un genre monotype.

M. Rebut cultive toutes ces plantes en véritable amateur; elles sont, comme je l'ai dit, toutes d'une vigueur et d'une force exceptionnelles.

La maladie du « Meunier » ou blanc qui sévit très-souvent sur les végétaux cultivés, peut être efficacement combattue au moyen de l'acide azotique (1), si nous en croyons une note de MM. Bergeret (de Saint-Léger) et H. Moreau, contenue dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences* (séance du 9 mars 1879). Cette solution a, disent-ils, le double avantage d'être un engrais pour le sol et un poison pour le cryptograme qui cause la maladie ou tout au moins un agent qui en arrête la végétation.

M. P. Duchartre (2) qui signale ce fait aux membres de la Société centrale d'horticulture de France engage vivement les maraîchers de Paris à essayer avec précaution le procédé en question (on sait avec quelle intensité sévit le Peronospora ou meunier sur les laitues aux environs de la capitale).

Le dosage de l'acide me paraît être indiqué d'une manière un peu rudimentaire. Le papier de tournesol est un moyen pour reconnaître un acide mais non pour le doser. On a beau dire qu'il faut que le papier soit faiblement rougi, il y a de telles quantités de nuances intermédiaires entre les couleurs rouge pâle, et la puissance visuelle des différentes rétines est tellement variable, qu'il faut évidemment laisser le papier de tournesol dans son bocal. M. Corriol indique les fleurs de violettes qui sont aussi sensibles que le papier de tournesol; les violettes bleues deviennent rouges

(1) Syn. acide nitrique, esprit de nitre, eau-forte.

(2) *Journal de la Société centrale d'Horticulture de France* (Mars 1879).

lorsqu'elles sont plongées dans un liquide acide, et blanches lorsque le liquide contient un alcali (*ammoniaque*, *potasse*, *soude*).

Ce procédé doit aller rejoindre le précédent auquel il fera une redoutable concurrence dans quelques centaines d'années, époque où les jardiniers auront tous des laboratoires de chimie pour analyser leurs terres et leurs plantes.

M. Curé a bien compris l'insuffisance du papier de tournesol. Il a commencé à verser deux centilitres d'acide nitrique (à combien de degrés ?) dans dix litres d'eau ; les plantes arrosées avec le liquide n'ont pas souffert, en mettant trois centilitres, les plantes ont été brûlées. Voilà qui est bien, trois centilitres d'acide dans dix litres d'eau ont brûlé les plantes. Evitons d'employer cette dose, et prenons au contraire la dose qui guérit et ne tue pas, c'est-à-dire deux centilitres par dix litres d'eau ou vingt centilitres par hectolitre ou cent centilitres ou un litre par 500 litres d'eau. L'acide nitrique coûte environ 0,75 le litre. Nous engageons nos collègues à essayer ce procédé lorsqu'ils chercheront à se débarrasser d'un meunier quelconque. Il est bien entendu que nous ne parlons pas de ces honorables industriels qui font métier de moudre du grain, pour ceux-là, il est probable que la dose ne serait pas suffisante, mais bien des différentes espèces de *Peronospora*.

La Société centrale d'horticulture de France, sur un rapport de M. Eugène Delamarre, secrétaire du comité de floriculture de ladite Société, pour l'emploi à faire d'un don spécial de Mme veuve Laffay, vient de proposer de décerner trois médailles à des rosiéristes lyonnais ; deux en or à MM. Lacharme et Guillot fils, et une en vermeil à Mme veuve Ducher. Cette proposition a été adoptée. Disons de suite que ces récompenses sont bien méritées ; on ne peut que féliciter les rosiéristes parisiens de la décision qu'ils viennent de prendre, en regrettant toutefois que la somme mise à leur disposition n'ait pas été suffisante pour récompenser aussi d'autres rosiéristes lyonnais qui ont également enrichi le commerce des roses de variétés hors ligne, notamment MM. Guillot père, J. Pernet, J. Schwartz, Liabaud, Damaizin, etc.

Le *Journal des Roses*, dans son numéro du 1er mai, contient un article de M. A. Caille, jardinier en chef du jardin botanique de Bordeaux, sur le *Rosa polyantha* considéré comme porte-greffe.

Il paraît que cette espèce japonaise se prêterait admirablement à remplir ce but, nous voulons bien le croire, et nous souscrivons à tout le bien qu'en dit l'auteur de l'article, cependant nous pensons que son zèle pour préconiser l'espèce du Japon, l'a mené un peu loin et lui a fait commettre une ou deux hérésies horticoles de premier ordre. Il prétend que le *Rosa canina*, L., ne reprend guère de bouture et qu'il est d'une lenteur désespérante à élever de graines.

C'est possible aux environs de Bordeaux, mais à Lyon cette proposition ne peut qu'amener le sourire sur les lèvres de tous nos rosiéristes.

Du reste, tant qu'il y aura des tiges d'églantiers dans les bois, et que les boutures pourront passer l'hiver dans un sac sous forme de graines, il est peu probable que les grands cultivateurs de rosiers emploient le *Rosa polyantha* comme sujet. Pourtant il ne faut jurer de rien.

. . . .
Mais croire que l'on tient les pommes d'Hesperides
Et presser tendrement un navet sur son cœur!
Voilà, mon cher ami, ce qui porte un auteur
A des auto-da-fé, à des infanticides.

Ces quatre alexandrins me sont revenus à la mémoire, en lisant le rapport sur les Begonias tubéreux, par M. le docteur Fournier (1). Voici comment, j'avais commencé des recherches bibliographiques sur l'origine des desdits Bégonias, et cela dans l'intention de me rendre compte des résultats obtenus par le croisement de différentes espèces. Nous avons à Lyon des horticulteurs qui s'occupent et sèment de ces Bégonias, et je pensais, ayant quelque habitude d'analyse, arriver à comprendre un peu la nature des différentes hybridations. Et voilà que le travail auquel je me livrai, est fait, et bien mieux fait que je n'aurai pu le faire. J'ai pris mon commencement de manuscrit, mes notes sur ce sujet, et j'ai mis le tout au feu. Ces renseignements tout à fait intimes, ne doivent que médiocrement intéresser le lecteur; je le prie de m'excuser et j'arrive au rapport de M. Fournier, sur les Bégonias tubéreux de M. Malet. L'origine des Bégonias tubéreux remonte à l'introduction de certaines espèces originaires de l'un ou de l'autre versant de la chaîne des Andes, dans l'Amérique méridionale, mais principalement sur le versant oriental en Bolivie, où on les rencontre à une altitude de 2,000 à 3,000 mètres d'altitude.

Ces espèces sont au nombre de onze, dont quatre principales, les *Begonia boliviensis, Pearcei, Veitchii* et *rosœflora*. Les sept autres sont : *Begonia octopetala, rosacea, Clarkei, geraniifolia, cinnabarina, Davisi* et *Frœbelii*.

M. Fournier donne sur ces différentes espèces des renseignements concernant les différentes époques de leur introduction dans les cultures.

On sait de quelle utilité est le sectionnement dans l'étude des plantes, ainsi, pour ne parler que de ces onze espèces, elles appartiennent évidemment au même groupe, et il convient comme le fait

(1) *Journal de la Société centrale d'Horticulture de France*, 3ᵉ série, t. I, mars 1879.

très-bien observer l'auteur du rapport, de les désigner par un nom nouveau qui les embrasse tous et n'embrasse qu'eux, il propose celui de *Lemoinea*, en souvenir de l'horticulteur français qui a le plus fait pour l'amélioration de ces plantes ; il a d'ailleurs fourni au rapporteur des documents complets pour établir la filiation des nouveaux types sortis de ces cultures. Je ne veux pas suivre l'auteur dans la savante appréciation qu'il donne, cela me mènerait trop loin, mais j'engage les horticulteurs qui s'intéressent à ce genre, de lire ce rapport qui résume savamment toutes nos connaissances actuelles sur cette question.

V. V. M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Extrait du Procès-verbal de la séance du 20 *Avril* 1879

Présidence de M. MOREL père, *Vice-Président.*

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Trente-huit Membres sont présents.

M. Droche, membre de la Société des Agriculteurs de France, vice-président de l'Association, assiste à la séance, il profite de cette circonstance pour remercier ses collègues de l'avoir honoré de leurs suffrages et dit qu'il est très-heureux de se trouver au milieu d'eux. S'il ne peut pas prendre une part plus active aux travaux et aux délibérations de la Société, nous pouvons être sûrs qu'elle aura toujours ses sympathies.

M. Morel père le remercie de ses bonnes paroles qui sont un encouragement pour notre Société, et informe l'assemblée que M. Droche, à la séance du conseil qui a précédé l'assemblée générale de ce jour, a remis au trésorier un don de 500 fr., qui sera divisé en cinq parts de 100 fr. chacune, pour être distribuées aux candidats travailleurs horticoles qu'une Commission nommée à cet effet, en aura jugés dignes et rempliront les conditions, qui seront inscrites au programme de notre exposition ; il croit être l'interprète de la Société tout entière en remerciant publiquement M. Droche de sa généreuse offrande. (Des applaudissements répétés couvren ces paroles).

M. Viviand-Morel donne lecture du procès-verbal de la séance du 30 mars, qui est adopté sans observation.

L'association a reçu de M. Charles Martins, professeur d'histoire naturelle à la Faculté de médecine de Montpellier, une brochure dont il est l'auteur, ayant pour titre : *Températures de l'air, de la terre et de l'eau, au Jardin des plantes de Montpellier, d'après vingt-six années d'observations*, 1852-1877. Il en sera donné un compte-rendu.

Admissions. — Sont admis sans protestation comme membres titulaires les cinq candidats présentés à la séance du 15 mars, ce sont MM. Philibert Moncorgé, jardinier chez M. le comte de Virieux, à Cailloux-sur-Fontaine,

Antoine Dumont, jardinior chez M. Dubœuf, au Point-du-Jour, Lyon, François Tardy, jardinier chez M. Debolo, à Sainte-Foy-lès-Lyon, Bellardon, quai des Célestins, 1, Lyon, et Mme veuve Villard-Chevelu, propriétaire à Neuville-sur-Saône (Rhône).

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Deville, pépiniériste à la Demi-Lune, un lot magnifique de rameaux de *Cydonia japonica* Pers. obtenus de semis. Ces rameaux, au nombre de 14, appartiennent à des variétés bien tranchées parmi lesquelles 4 sont semi-doubles et ont des pétales très-larges ; les coloris dominants sont : rouge foncé, rose, blanc et chamois, toutes ces variétés d'après les explications données par M. Deville, sont issues du *C. japonica* et du *C. japonica* var. *umbilicata rosea* de semis faits en 1867. Quelques-unes de ces variétés sont sans épines.

2° Par le même, une poire d'un semis fait en 1865 ; ce fruit est moyen et a la forme du *Passe-Colmar* et la couleur du *Beurré Clairgeau*, la chair est cassante, granuleuse, un peu astringente et légèrement sucrée. Ce fruit se conserve assez bien et longtemps, en somme s'il n'est pas de qualité supérieure il a le mérite de la conservation ; l'arbre est vigoureux et très-fertile, et produit presque annuellement ;

3° Par M. Combet, horticulteur, rue Saint-Gervais à Monplaisir, deux beaux pieds de *Dracœna magnifica* et *D. terminalis*, ces plantes ne sont pas présentées comme bonne culture, quoique les sujets le méritent à tous égards, mais ces deux variétés bien distinctes ont été fécondées artificiellement l'une par l'autre et ont donné des graines qui ont très-bien germées, fait qui ne se produit pas habituellement par la fécondation sans croisement ;

4° Par M. Viviand-Morel, un jeune pied de lilas en pot sur lequel il a greffé à l'automne dernier, un rameau à fleurs de lilas ; la floraison s'est opérée très-régulièrement. Le procédé employé est le même que celui mis en pratique par nos arboriculteurs fruitiers, connu sous le nom de greffe de boutons à fleurs, et usité généralement sur les poiriers peu fertiles ; on opère en septembre sous châssis à froid ;

5° Par M. Rochet, horticulteur, grande rue de la Croix-Rousse-Lyon, un pied de *Begonia incarnata*, variété *Caroline Schmidt*, en pleine floraison, ces fleurs présentent un caractère particulier de duplicature, les fleurs mâles ont les organes de la génération transformés en pétales, les étamines se sont élargies en conservant au sommet leurs anthères atrophiées ;

6° Par le même, un pied d'orchidée en fleurs, le *Leptotes bicolor*, Lindl. Cette plante, originaire du Brésil, est à fleur d'un blanc pur avec le labelle rouge-sang ;

7° Par le même, un beau spécimen de *Cypripedium villosum*, Lindl ;

8° Par M. Blanchot, horticulteur, rue Louit, 1, Villeurbanne, une belle variété d'œillet ;

9° Par M. Victor Vincent, coutelier à Bourgoin, un sécateur à greffer qui peut être utilisé pour la greffe à écusson et en fente ; d'après les renseignements donnés par M. Vincent, cet instrument serait très-commode ;

10° Par M. Pascal, marchand-grainier, cours Vitton, Lyon, un rameau de vigne atteint de la cochenille *Kermes vitis*, *L.* ou *Cocus vitis*, *Latreille*, cet insecte appartient à l'ordre des *Hemiptères* famille des Gallinsectes, il est comme tous les insectes appartenant à cette famille, très-nuisible aux végétaux qu'il attaque. On le trouve fréquemment sur les ceps malades ou languissants et surtout sur les vignes en treille ou celles cultivées en serre. La matière cotonneuse qui entoure les femelles, sert à protéger les œufs qui sont situés sous le ventre de l'animal, on doit, pour les combattre, brosser les ceps avec soin et en brûler les résidus.

Vu l'abondance des apports, il est nommé plusieurs commissions chargées de juger les produits et proposer des récompenses s'il y a lieu.

La première, composée de MM. Liabaud, Cousançat et Comte, a pour mission de juger les plantes de serre.

La seconde, de MM. Lille, Bernaix et Pelletier, les plantes de plein air;

La troisième, de MM. Malaval, Bernaix et Pelletier, les fruits.

Après un sérieux examen, ces commissions proposent d'accorder :

Une prime de première classe à M. Rochet pour l'ensemble de son apport.
Une prime de première classe à M. Deville pour ses *Cydonia japonica*.
Une prime de première classe à M. Combet, pour ses *Dracœna*.
Une prime de troisième classe à M. Deville pour sa poire de semis.

Pour tous les autres apports, elles demandent l'inscription au procès-verbal.

Ces propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

« Sur les plantes à fleurs doubles et des moyens propres à faciliter leur production. »

M. Viviand-Morel donne quelques détails sur la transformation en pétales des étamines du Bégonia de M. Rochet.

M. Liabaud objecte que dans les précédentes séances, la discussion sur cette matière, s'étant longuement développée, il y aurait lieu de passer à la suite de l'ordre du jour.

Sur le rôle des espèces affines en agriculture et en horticulture, M. Viviand-Morel fait une communication très-importante; il rappelle brièvement ou en est la question de l'espèce.

Trois propositions sont en présence; savoir :

1° Théorie du transformisme, inventée par Lamark, et considérablement augmentée par Charles Darwin et ses disciples; basée principalement sur la sélection naturelle et la concurrence vitale, elle prétend établir que toutes les plantes ont la même origine; et que les types spécifiques actuels ne sont que les descendants transformés de deux ou trois types primitifs;

2° La théorie de l'école moderne basée sur la diversité originelle des types spécifiques, elle a pris pour criterium de la distinction des espèces, l'hérédité et l'invariabilité des caractères;

3° La troisième théorie que l'on pourrait appeler éclectique, consiste à admettre, une variabilité limitée de l'espèce et à rattacher sous le nom de sous-espèces de variétés et de races les plantes dont les caractères ne paraissent pas avoir la même valeur que ceux admis comme spécifiques. Les principes de cette théorie ont servi de base pour rédiger la plupart des ouvrages de botanique descriptive.

Laissant de côté la partie théorique de ces définitions, M. Viviand-Morel s'attache à démontrer par des exemples que la plupart des espèces ou types linnéens sont des agrégats de plantes à caractères distincts dont un grand nombre sont héréditaires et invariables.

Il montre notamment trois formes de *Lierre terrestre* récoltées dans une haie à Villeurbanne. Ce n'est donc pas les conditions de sol ou de climat qui ont pu les produire, puisqu'elles vivent en société.

L'*Arum italicum* qui malgré son nom est une plante très-commune aux environs de Lyon présente également un certain nombre de variétés. M. Viviand-Morel en montre deux très-distinctes, l'une à feuille vertes et l'autre à feuilles maculées de taches blanches. La vulgaire, *Dent-de-Lion*,

se trouve dans le même cas, et l'espèce linnéenne nommée *Taraxacum dens leonis*, L., est plutôt un groupe qu'une espèce. M. Viviand-Morel présente cinq variétés vivant à l'état sauvage dans un pré aux Charpennes, les unes et les autres sont très-distinctes.

En dehors des formes à facies distincts. M. Viviand-Morel rappelle qu'il en existe d'autres très-voisines par certains caractères, mais cependant nettement tranchées par d'autres caractères tels que ceux de la précocité, par exemple : Le Narcisse des poètes notamment, comprend des formes précoces et d'autres tardives qui en dehors de ces caractères se ressemblent beaucoup.

Le *Convalaria maïalis*, qui est un genre monotype comprend un grand nombre de formes, celle que l'on cultive en Allemagne et en Hollande pour être forcée est la plus précieuse. Enfin parmi les nombreux exemples signalés, nous notons certaines graminées indigènes telles que *Dactyle*, *Phléole*, *Fétuque*, *Avoine*, *Ivraie*, *Paturin*, etc., etc., qui présentent dans la même espèce Linnéenne des formes tellement différentes qu'elles peuvent métamorphoser par substitution les prairies où d'autres formes de la même espèce se trouvent plantées.

Les collections existent donc la plupart du temps toutes formées chez les végétaux sauvages, et il suffit de se donner la peine de les récolter pour en devenir possesseur. Cette vérité exacte comme un axiome est cependant méconnue par beaucoup de personnes, qui pensent que la main de l'homme, les engrais, la culture intensive sont les causes qui font varier les espèces, cependant il y a l'hybridité dont il ne faut pas méconnaître le rôle, rôle des plus importants en horticulture puisqu'en dehors des cas tératologiques des dimorphismes, c'est la cause la plus manifeste des variations végétales. Il est inutile de rappeler que les *Roses*, les *Dalhias*, les *Pelargoniums*, etc., ont produit toutes les belles variétés horticoles que nous connaissons par l'influence de l'hybridité, de même que les Fusains du Japon à feuilles panachées, l'Œillet Flon à fleurs blanches et striées, etc., sont le résultat de la fixation d'accidents ou de maladies végétales.

On se trouve donc en face de trois ordres de faits dans l'étude des variétés, savoir :

1° Formes naturelles distinctes appartenant à un type idéal, le plus souvent méconnues, et que l'horticulteur par une sélection intelligente sépare, pour n'en choisir que celles dont les caractères offrent le plus d'intérêt.

2° Formes hybrides, essentiellement variables, et ne se reproduisant que par la bouture, la marcotte, la greffe ou la séparation des souches;

3° Formes dues à un accident survenu chez les plantes. Après cet exposé, M. le président remercie et félicite M. Viviand-Morel de sa communication et demande si parmi l'assemblée quelques membres n'ont pas, sur le même sujet, d'observations à faire.

M. Liabaud dit que l'on doit compter sur l'influence climatérique et le milieu dans lequel les plantes végètent. M. Viviand-Morel répond que quand on étudie les *Narcissus pseudo-narcissus*, on est tout étonné de voir que les formes de cette espèce qui croissent spontanément sur la montagne du Lautaret, fleurissent plus tôt que celles qui croissent au Colombier du Bugey, dont l'altitude est moindre. Ce retard dans la floraison ne peut donc pas être attribué à une position topographique, mais simplement à une différence originelle.

M. L. Lille demande à M. Viviand-Morel s'il reconnaît que l'homme peut, par la sélection, arriver à améliorer les espèces et fixer les améliorations.

M. Viviand-Morel répond que l'homme par la méthode sélective peut améliorer l'espèce, mais pour la fixer définitivement c'est autre chose, les faits paraissant appuyer cette opinion étant très-controversables.

M. L. Lille rappelle que, depuis plus de 30 ans, on cultive la chicorée amère, et cette plante s'est améliorée par la main de l'homme et non par un accident dont celui-ci aurait profité; il en est de même pour une variété de

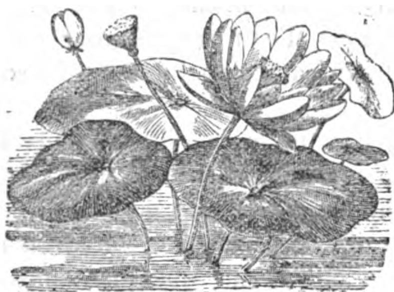
Tomate, obtenue de semis, qui se reproduit par ce moyen sans dévier de sa première forme, c'est la variété dite *Tomate Grenier* ou raide de Laye, obtenue au château de Laye, près Saint-Georges-de-Reneins (Rhône), d'une variété à feuilles frisées, et, malgré les semis successifs qui ont été faits jusqu'à ce jour, les plantes ont toujours présenté les mêmes caractères différents de ceux du type primitif à qui elles doivent leur origine.

M. Viviand-Morel répond que, scientifiquement, les preuves démontrant la production des races et leur fixation sont presque nulles, mais il reconnaît que les preuves par à peu près ne font pas défaut, l'homme prétendant avoir obtenu la plupart des races domestiques.

Pour lui, son opinion est faite, il a seulement voulu montrer le fait de l'existence des *races* sauvages vivant en société, cela pouvant être de quelque utilité en horticulture et en agriculture.

La séance est levée à quatre heures et demie.

Le Secrétaire adjoint, J. Nicolas.



CULTURE DU NELUMBO

Nelumbo est le nom vernaculaire d'une fort belle plante aquatique qui croît à l'île de Ceylan. Les botanistes l'ont nommée *Nelumbium speciosum*, ce qui veut dire Nelumbo remarquable, ce qualificatif, peint bien et avec concision le mérite de Nelumbo. On prétend que sa fleur est probablement le Lis rose du Nil dont parle Hérodote, on a même supposé que la graine contenue dans son fruit était la fève d'Egypte signalée par Théophraste et Pithagore. Quoi qu'il en soit de ces différentes suppositions, que le Nelumbo soit ou ne soit pas le Lis rose du Nil, ou la Fève d'Egypte, il n'en reste pas moins un des plus merveilleux végétaux parmi ceux dont l'existence se passe au sein des eaux. La *Victoria regia* est certainement très-belle, mais elle ne saurait croître dans nos pays autrement que chauffée dans le bassin d'une serre. Les pièces d'eau de nos jardins bourgeois doivent se résoudre à ne jamais la posséder, il résulte de cela que jusqu'à présent le Nelumbo est sans rival

comme plante décorative. Ni les Nénuphars jaunes, ni les Nymphea blancs qui constellent nos lacs et nos étangs ne sauraient lui être comparés. Il y a certainement de belles plantes aquatiques autre que le Nelumbo, par exemple les *Thalia*, *Pontederia*, *Saururus*, *Menyanthes*, etc., mais leurs qualités ornementales diffèrent essentiellement de celle de la plante qui fait le sujet de cette note.

Le *Nelumbium speciosum* aime à être planté dans les ruisseaux vaseux et peu profonds, ce n'est pas à dire qu'il ne puisse venir ailleurs, non, au contraire, nous en cultivons en *bac* qui croissent admirablement. Mais leur réussite est plus certaine là ou leurs rhizomes peuvent s'étendre à volonté. La profondeur de l'eau peut varier depuis 15 centimètres jusque 60 centimètres, mais nous pensons qu'ils ne prospéreraient pas bien sous notre climat si la profondeur de l'eau était beaucoup plus considérable; car, on ne l'ignore pas, cette plante aime la chaleur pour se développer vigoureusement, et une nappe d'eau trop épaisse est un empêchement à l'élévation de la température de la partie du sol où sont plantés les Nelumbo.

Il faut, pour être certain de la réussite dans la plantation des Nelumbo, opérer en juin et juillet et planter des sujets élevés en pots. Dans ces conditions, il est rare qu'on ne réussisse pas.

J'ai semé l'an dernier des graines récoltées la même année. Une partie de ces graines ont germé quelque temps après et, l'autre partie, l'année suivante, c'est-à-dire cette année.

Le Nelumbo ne gèle pas sous le climat de Lyon et ne demande aucun abri.

J. MÉTRAL,
Horticulteur aux Charpennes.

LES ROSES NOUVELLES

Il a paru dans *The Garden*, du 14 décembre 1878, journal hebdomadaire de Londres, un article sous le pseudonyme de Delta, dans lequel les Roses nouvelles françaises étaient décriées et celles mises au commerce en Angleterre étaient exaltées.

Je répondis à l'auteur de l'article, qui est un de mes anciens correspondants horticoles, qu'il s'était laissé entraîner par l'amour national qui, selon moi, n'est pas légitime dans le domaine de Flore, qui est une divinité universelle et qui, de toutes, est la seule qui relie les hommes des nationalités et d'opinions les plus diverses.

J'acceptai le reproche adressé au trop grand nombre de Roses nouvelles mises au commerce depuis quelques années, sans un choix

assez sévère ; mais je protestai contre les éloges adressés aux Roses soi-disant anglaises, car la plupart n'ont d'anglais que le nom et sont des semis français acquis par des horticulteurs anglais qui cachent les noms des obtenteurs et laissent par conséquent supposer que ces Roses proviennent de leurs semis, procédé que je blâme hautement, car je maintiens qu'il n'est jamais permis, même dans un intérêt commercial, de manquer à la vérité.

D'un autre côté, je disais, après avoir pris des informations auprès des rosiéristes les plus compétents de la Grande-Bretagne, que les véritables Roses anglaises, mises au commerce jusqu'à présent, n'avaient que peu de valeur comme nouveautés.

Dans le numéro du 3 mai, du journal *The Garden*, Delta répond à ma lettre et met de l'eau dans son vin. Il n'est jamais trop tard de reconnaître que l'on s'est trompé, et je déclare pour ma part que c'est très-honorable.

Il résulte selon moi, de cette polémique, que les rosiéristes français, tout en ayant mis d'excellentes variétés nouvelles au commerce, n'ont pas été tous, dans ces dernières années, assez sévères dans leurs appréciations.

A Lyon, ce fait ne serait pas excusable, parce que tous nos rosiéristes sont des connaisseurs et savent comparer leurs semis avec les meilleures variétés anciennes et peuvent, par conséquent, juger si elles leur sont supérieures, ou si elles ont une particularité nouvelle.

Une extrême sévérité est donc pour eux un devoir et un intérêt.

Je conclus qu'il est bon de rappeler à tous les semeurs en général que, pour qu'une variété puisse être émise comme nouvelle, il faut qu'elle soit supérieure à toutes celles qui existent dans sa catégorie, ou qu'elle possède des différences notables de forme, de coloris ou d'odeur.

C'est de Lyon que sont sorties le plus grand nombre de belles roses, c'est donc aux rosiéristes lyonnais qu'il importe de ne pas laisser perdre leur réputation et à la conserver par un choix rigide.

Je ne veux pas dire que nous devons exclure les nouveautés obtenues dans d'autres contrées. C'est loin de ma pensée, car, comme je l'ai dit au début de cet article, le culte de Flore n'a point de patrie et est plus que tout autre humanitaire.

Jean SISLEY.

Montplaisir-Lyon, 8 mai 1879.

A PROPOS DE PINCEMENT

On nomme pincement des arbres fruitiers une opération qui consiste à supprimer plus ou moins longuement l'extrémité de certains bourgeons menaçant de prendre trop de force sans espoir de donner de fruits, ou placés dessus les branches formant la charpente d'arbres soumis par une taille annuelle à une forme quelconque et déterminée.

Il y a longtemps que l'on pratiquait l'opération telle que l'entend la signification du mot, en pressant entre le pouce et l'index l'extrémité de la tige dont on voulait retarder le développement, qui, ainsi froissée, meurtrie, s'arrête de pousser pour un temps, et permet à la sève de se porter sur des bourgeons latents ou inférieurs et les force à se développer.

Cette manière d'opérer, suffisante pour les arbres adultes et peu vigoureux, n'est pas assez énergique pour les jeunes arbres dont les bourgeons forts sont pourvus de larges canaux séveux en rapport avec la vigueur des sujets ; c'est probablement ce motif qui l'a fait négliger pour lui substituer celui que l'on emploie aujourd'hui et qui consiste à supprimer totalement le bourgeon que l'on opère.

Le pincement tel qu'on le pratique actuellement est plutôt un ébourgeonnement, une taille en vert. Mais le mot est entendu, la convention signée : c'est pincement qui dénomme l'opération.

Aucune époque fixe ne peut être déterminée, attendu qu'on pratique le pincement depuis la fin d'avril jusqu'en août, selon les années, les lieux, les essences, où et sur lesquelles on agit, si elle est connexe du pincement qui se fait en vue de l'équilibration des branches composant la charpente d'un arbre quelle qu'en soit la forme.

Le premier est le régulateur de la sève, il permet d'obtenir, par une application calculée des formes d'arbres irréprochables, et on doit le pratiquer sur les bourgeons qui menacent de devenir vigoureux aussitôt qu'ils acquièrent de 6 à 8 centimètres de longueur; lorsqu'ils sont placés sur les branches d'arbres soumis à la forme horizontale, ou la palmette Verrier et autres analogues. Cette opération, si elle était faite tardivement, les bourgeons prendraient très-vite la force de gourmands, ruineraient la forme de l'arbre en absorbant à leur profit la sève indispensable aux bourgeons de la partie inférieure qui se dénuderait principalement pour le pêcher.

Opérés à temps, les bourgeons subiront un temps d'arrêt dont bénéficieront tous les autres, sans préjudice d'une seconde opération sur les mêmes bourgeons, si le besoin s'en fait encore sentir.

Lorsque l'on agit sur des arbres de forme pyramidale, sur lesquels les branches de charpente sont dans une position oblique sur la tige-mère, ce sont presque toujours les bourgeons les plus rapprochés du terminal, surtout celui placé dessous qui poussera avec le plus de force, et tendra à se substituer celui qui doit continuer le prolongement de la branche ; il est de la plus stricte nécessité de le pincer tôt et avec sévérité, ainsi que tous ceux qui paraîtraient contrebalancer la prédominence que doit conserver chaque bourgeon de prolongement.

On comprend sans autre explication qu'avec le pincement pratiqué ainsi pendant le cours de la végétation, aucun bourgeon gourmand ne pourra compromettre la régularité d'une forme d'arbre, et qu'on se sera épargné beaucoup de peines pour la taille de l'année suivante.

Pour les arbres autres que le Pêcher, le pincement à fruit doit se faire au moment où la période active de la végétation commence à se ralentir, ce que l'on reconnaît au bouton terminal qui se laisse apercevoir à l'extrémité des bourgeons qui ont acquis la consistance ligneuse et passent à l'état de rameau. Le pincement à l'état herbacé pouvait se pratiquer avec les ongles, celui-ci ne se pourra exécuter qu'à l'aide de la serpette ou du pinceur, c'est une sorte de cassement que l'on opère sur les deux yeux de la base de chaque bourgeon ayant plus de 10 centimètres de long, les autres plus courts sont laissés intacts : c'est sur les yeux du cassement et suppression de bourgeons que la sève restant dans les branches réagira sur eux pour les transformer en boutons à fleurs qui s'ouvriront au printemps suivant, ils seront plus nombreux si la saison automnale est plus sèche.

On devra toujours opérer les arbres les moins vigoureux les premiers et les plus forts les derniers.

Il est important de ne pas oublier que la suppression des bourgeons à l'état herbacé ayant lieu pendant la période la plus active de la végétation, il faut la modérer en opérant seulement les bourgeons nécessaires, car leur enlèvement entraînant forcément celui d'un grand nombre de feuilles, s'il était trop nombreux, produirait dans l'organisme de l'arbre une perturbation dont le trouble influerait sur sa longévité.

L'opération exécutée en quelques jours sur un même arbre sera bien préférable à celle pratiquée au même moment.

MOREL père,
Arboriculteur à Vaise-Lyon.

LES NARCISSES

—(SUITE ET FIN)—

La première section *Ajax* comprend toutes les variétés de l'ancien *Narcissus Pseudo-Narcissus*. Elle renferme des sortes très-précoces et d'autres très-tardives. Chacun connaît cette section, dont les formes sont très-abondantes dans presque toute la France. Les *Narcissus bicolor*, *nanus*, *lorifolius*, *albicans*, *major*, *minor*, etc., sont très-distinctes. On en connaît des formes à fleurs doubles, qui se forcent assez facilement.

Les *Diomedes* sont moins nombreux, originaires du Levant ; ils n'ont pas un mérite bien grand, considérés au point de vue ornemental.

Les *Corbularia* connus sous le nom vulgaire de Narcisse Trompette, sont de bien jolies plantes, mais peu rustiques. On les trouve dans le sud-ouest de la France, en Espagne, en Portugal et en Afrique.

Les *Queltia* sont bien connus ; l'ancien *Narcissus incomparabilis* peut servir de type. On en connaît un certain nombre de formes : les *N. concolor albidus*, *niveus*, *pseudo-narcissus-poeticus*, etc. Quelques auteurs ont cru que ces plantes pourraient bien être des hybrides du Narcisse des poètes et du faux Narcisse.

Cette supposition n'est pas fondée ; elle ne repose que sur des hypothèses peu probables.

Je ne dirai que deux mots de la section *Tros*, dont les espèces sont peu nombreuses et ne sauraient rivaliser pour l'ornement avec celles de la section précédente. On les trouve dans les Pyrénées.

Les *Junquilla* sont malheureusement un peu délicats, leur odeur est délicieuse, c'est la qualité qui les fait rechercher. En les abritant du froid avec des feuilles sèches on les conserve assez facilement. Les formes du Mont-Ventoux et des Pyrénées sont très-naines et pauciflores.

Les *Helena* ressemblent un peu aux *Junquilla*, mais leur odeur est moins suave, et leur couleur d'un jaune pâle très-changeant. Les *Philogyne*, renferment quelques formes très-voisines ; celle connue sous le nom de *Narcissus odorus* est la plus répandue, son parfum rappelle celui de la jonquille, sa fleur est jaune et assez grande, Elle ne se plaît pas dans les terrains argileux et préfère les expositions chaudes. Les grands froids lui sont funeste.

Les *Hermione*, Narcisses à bouquets, offrent un grand intérêt et malgré leur rusticité relative nous ne saurions trop en conseiller la

culture. On peut d'ailleurs se mettre en garde contre les grands froids, de plusieurs manières : en arrachant les oignons pendant qu'ils sont encore en repos, et en les plantant que vers la fin de novembre et un peu profondément, ou bien en couvrant les plates-bandes ou ils sont plantés, avec de la paille ou des feuilles sèches.

C'est assurément dans cette section que se trouve le plus grand nombre et les plus belles espèces de Narcisse. Les couleurs suivantes se rencontrent dans ces espèces : blanc pur, couronne blanche et corolle jaune, corolle blanche et couronne jaune, et enfin toute la série chromatique des jaunes, depuis le jaune paille jusqu'au jaune orangé.

La grandeur des fleurs est excessivement variable. La corolle des *Hermione micrantha* mesure à peine un centimètre de diamètre, tandis que certaines espèces ne sont pas loin d'atteindre un diamètre égal à celui d'une pièce de cinq francs. En France elles habitent le littoral méditerranéen. Elles abondent en Corse, en Sardaigne, en Italie, en Grèce, en Algérie, en Turquie etc.

Les *Narcissus Tazetta, polyanthos, floribundus, cupularis, citrinus, crispicoronus, ornatus*, etc., etc., sont des Hermiones. La plupart des fleurs de Narcisse, que reçoivent du midi, les fleuristes des grandes villes, appartiennent aux espèces de cette section.

Les *Chloraster* sont surtout curieux en raison de l'époque tardive de leur floraison, mais ils n'offrent pas d'autre intérêt ornemental. Le *Narcissus serotinus* appartient au Chloraster.

La seule section vraiment intéressante dont il nous reste à dire quelques mots est celle qui a conservé le nom ancien de *Narcissus*. Qui ne connaît l'œillet de mai, la Jeannette blanche, avec ses grandes fleurs blanches bordées de rouge. Eh ! bien cette plante est excessivement variée. On en rencontre des formes précoces, d'autres tardives, à fleurs petites, ou à grandes fleurs, toutes très-jolies, mais demandant les unes et les autres des conditions de terrain sousouvent très-différentes. Les unes aiment les terrains humides et tourbeux, et ne sauraient se développer convenablement ailleurs, d'autres préfèrent les terrains ou les eaux s'écoulent facilement.

Les espèces appartenant aux autres sections, mentionnées au commencement de cette note n'offrent pas un bien grand intérêt horticole nous les passerons sous silence, et nous terminerons en indiquant en quelques lignes le meilleur procédé de culture.

On sait que les plantes bulbeuses ont une période de repos qui coincide avec la chute de leurs feuilles, les Narcisses qui appartiennent aux amaryllidées n'y font pas exception. C'est à cette époque ou quelque temps après qu'il convient d'arracher les oignons ou bulbes de Narcisse. Cette opération terminée on mettra à l'abri des pluies, les bulbes en question, en ayant soin de les enterrer dans du

sable ou du sarron, afin qu'ils ne se dessèchent pas trop. Un hangar au nord convient parfaitement bien pour les abriter.

Vers la fin de septembre, on prépare le terrain destiné à recevoir la plantation et on trace des raies à la distance qu'il convient. Toutefois les bulbes ne doivent pas être trop rapprochés, dix centimètres en tous sens sont suffisants. Les bulbes des espèces ne craignant pas le froid doivent être enterrés à 10 centimètres de profondeur, on peut, pour les autres aller jusqu'à 15 et même 20 centimètres.

Les Narcisses des sections *Hermione*, *Junquilla*, *Corbularia*, *Philogyne* devront être plantés dans une exposition un peu abritée, car les froids intenses qui surviennent quelquefois pourraient les altérer au point de les faire périr.

V. V.-M.

Culture du Fraisier Quatre-Saisons

(*Remontant*) MARQUISE DE MORTEMART.

Cette excellente variété a été obtenue de semis, par mon père, en 1871. C'est à coup sûr une des meilleures sinon la meilleure des variétés connues, étant belle comme fruit et agréablement parfumée; ronde au printemps et allongée à l'arrière-saison, rouge foncé, fleurissant dès les premiers beaux jours de l'année, et prolongeant sa floraison et sa fructification jusqu'aux gelées.

Je pense être agréable aux amateurs de fraises, en leur signalant le mérite de cette plante, et je profite de l'occasion pour dire en quelques mots les différentes opérations que nécessitent une culture rationnelle de Fraisiers remontants.

Je prends pour point de départ la première quinzaine d'octobre.

La première opération consiste à préparer le plant de fraisier, pour cela je commence par labourer une plate-bande de terre à bonne exposition, et l'opération terminée, j'y plante mes fraisiers à $0^{m}60$ de distance; au printemps suivant, mes touffes de fraisiers étant ainsi espacées, produisent des coulants rustiques et trapus, tandis que ceux qui proviennent de touffes plus rapprochées dans les planches de rapport sont affaiblis et étiolés. Je laisse donc les coulants se développer. Du 20 juin au 10 juillet je les mets en pépinière avec un espacement de 12 centimètres.

Dans la première quinzaine d'août je les repasse en 2me pépinière avec un espacement de 20 centimètres.

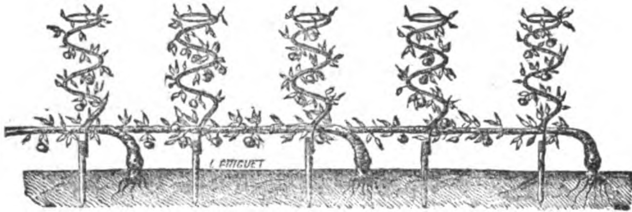
A quinze jours de la plantation les mauvaises herbes ont déjà parues, je vois des hampes et des coulants en assez grand nombre, les plus anciennes feuilles jaunissent, se tachent; c'est le moment

de donner uno façon ; je désherbe, retranche jusqu'à leurs bases les hampes et les coulants, puis je donne une légère façon à la terre, car il ne faut pas pénétrer trop profondément, on couperait les jeunes racines qui sont à la surface du sol. Je mouille après l'opération faite, parce que le feuillage est fatigué d'avoir été tenu en tous sens ; je passe en revue la planche autant de fois que je vois se reproduire des hampes, des coulants et de l'herbe. Pendant ce moment de la végétation, il est facile de reconnaître les pieds de fraisiers dégénérés, ils se font remarquer par une végétation sensiblement plus vigoureuse, par des feuilles plus couchées sur terre, plus nombreuses, à folioles plus larges, plus étoffées, par des hampes cachées, inclinées, portant moins de fleurs, et enfin parce qu'ils n'offrent pas comme les autres, une succession non interrompue de hampe à fleurs ; je n'hésite pas à les détruire. Le fraisier Quatre-Saisons ne produit d'abondants et de très-gros fruits que dans une terre franche, très-substantielle, rendue légère par une addition d'engrais bien consommé. Pour la plantation de rapport, je fais choix quelques mois auparavant l'exécution du travail, d'une bonne exposition aérée, je l'amende par des fumiers très-consommés que j'enfouis avant les premiers béchages. J'occupe ce terrain par des plantes moins épuisantes, telles que : radis, laitues romaines, etc. Avant de faire ma plantation j'ai soin de répandre sur toute la planche une légère couche de terreau mi-consommé ; alors je plante définitivement du 1er au 15 octobre les fraisiers de 40 en 40 centimètres, en ayant toujours soin de supprimer les hampes et les coulants. Vers les premiers jours du mois de mars de l'année suivante, je donne un léger binage, sans retrancher aucune hampe vu que les plantes ont la force de les nourrir. Dans les commencements de mai, je paille ; un paillis bien fait tient la terre humide et facilite l'imbibition de l'eau des arrosements. Pendant le courant de l'été, j'ai soin de ne mouiller que selon la chaleur qu'il fait. Je ne conserve une planche de fraisiers que deux ans, car malgré qu'ils produisent plus longtemps, on voit insensiblement diminuer les récoltes. En adoptant ce petit mode de culture, MM. les amateurs et jardiniers sont sûrs de réussir dans leur plantation de fraisiers et d'obtenir des récoltes abondantes de fraises.

Je pense que le Fraisier (*Marquise de Mortemart*) se trouve chez différents marchands, et qu'on peut se le procurer facilement. Dans tous les cas, nous sommes sûrs qu'il est chez M. Joseph Schwartz, horticulteur, rue du Repos, à la Guillotière-Lyon.

Henry CORBIN,
Aide-jardinier chez M. le duc de Mortemart,
à la Chassagne (Rhône).

CORDONS HORIZONTAUX-SPIRAUX



Note par Ch. Joly, vice-président de la Société centrale d'horticulture de France

---

S'il est une forme qui soit généralement adoptée dans les jardins, surtout pour le pommier, c'est le *cordon horizontal*, qui a pour avantage d'offrir, avec une culture facile un produit considérable sur un petit espace.

Ici cependant comme partout il y a le revers de la médaille ; souvent les arbres sont mal plantés, ou conduits par des jardiniers inexpérimentés : de là des gourmands nombreux, des têtes de saules, et conséquemment peu de fruits.

M. F. Chapelier, 268, *avenue Daumesnil, à Paris*, propose de ne pas supprimer le prolongement, comme c'est l'usage lors de la taille annuelle, cette suppression étant la cause des désordres signalés. Il plante à 1 m. 50 de distance, puis tous les 0 m. 75, comme le montre la figure ci-dessus, il choisit une coursonne vigoureuse qu'il soumet à une arcure régulière et continue sur des tuteurs en spiralé dont le pied est fixé dans le sol, qui font ainsi l'office de tire-sève permanent.

Par cette méthode on triple le développement de l'arbre et on obtient d'excellentes branches fruitières ; au besoin la branche terminale peut se greffer sur le plant suivant ; comme on le fait quelquefois ; l'espacement de spirales à 0 m. 75 cent, permet un passage facile pour le soin des espaliers et l'action de la lumière. Enfin lors de la floraison on peut assurer la récolte à peu de frais, en plaçant sur le sommet des spirales elles-mêmes, qui deviennent ainsi des porte-abri, quelques lattes légères pour supporter des paillassons, des toiles ou des abris quelconques.

J'engage les praticiens à essayer le procédé aussi simple qu'ingénieux proposé par M. Chapelier, chez lequel il est facile de vérifier les faits que nous signalons.

On peut opérer sur des plantations déjà faites et le résultat ne se fera pas attendre ; dès l'année suivante les gourmands dressé

sur les spirales se couvriront de lambourdes tandis que la partie horizontale appauvrie par la déviation de la sève, opèrera sa transformation, et de porte-gourmands deviendra fructifère ; résultat final : produit quadruple sur la même surface.

Journal de la Société centrale d'horticulture de France, page 734.

L'ART DES JARDINS

Tous ceux qui ont observé depuis une trentaine d'années la marche du goût des fleurs, des plantes et des jardins, ont dû constater qu'il y a, sous ce rapport, depuis quelques années, un progrès très-notable ; car, à Lyon seulement et dans ses environs, il est très-remarquable.

Les bords de la Saône, ceux de la rivière d'Oullins et du Rhône sont peuplés de nombreuses maisons de campagne où, il y a trente ans, il n'y avait ni fleurs, ni plantes ou arbres d'ornement, et qui aujourd'hui sont passablement décorés.

Il en était de même en Angleterre et aux Etats-Unis, où à cette époque, je n'ai vu que peu de fleurs en visitant les jardins des environs de New-York et de Boston.

Mais, la transformation du bois de Boulogne à Paris, celui du bois de la Tête-d'Or, à Lyon en parcs, la création des squares au centre des villes, répandirent bientôt le goût des plantes ornementales, et les parcs de Londres qui jusqu'alors n'étaient que de grands prés garnis de quelques arbres plantés au hasard et sans goût, subirent l'influence de notre exemple.

Aussi, l'horticulture et l'arboriculture ornementale ont fait des progrès considérables, et ont attiré l'attention d'un certain nombre d'hommes d'élite, qui en ont fait un art, tels que : Barillet Deschamps, Buhler, Alphand, Luizet, Edouard André et quelques autres.

Les travaux de tous ces hommes éminents avaient besoin d'être recueillis et publiés.

C'est ce que vient de faire M. Edouard André qui, après avoir concouru aux embellissements de Paris et compulsé les travaux de ses prédécesseurs et collaborateurs, vient de publier dans un grand ouvrage (1), orné de gravures, en y joignant les descriptions, de tout ce qu'il a vu dans les divers pays qu'il a parcourus.

(1) L'*Art des Jardins*. Traité général de la composition des parcs et jardins par Edouard André. Un volume, grand in-8° de 886 pages, 520 gravures sur bois et 11 chromo-lithographies.
A Paris, chez Masson, boulevard Saint-Germain, 120. — Prix : fr. 35.

Il a ajouté au récit de ses nombreuses observations sur l'histoire et l'esthétique des jardins, des leçons pratiques très-étendues, sur tout ce qui a trait à la disposition pittoresque, artistique des jardins et des parcs et à leur plantation.

Cette dernière partie, trop souvent négligée par les pépiniéristes ordinaires ou marchands d'arbres, qui sont appelés à tracer et à planter un jardin, est cependant de la plus grande importance. Elle est enseignée de main de maître par M. Edouard André.

Car, pour bien planter, il faut connaître le port, la force de végétation, la position convenable à chaque essence, le voisinage qui lui convient, et bien calculer les oppositions de la couleur du feuillage et leurs effets dans le paysage.

Il est non-seulement nécessaire d'avoir étudié les beautés naturelles comme font les peintres, mais il faut encore savoir choisir et, par l'art, ajouter à ce que la nature nous montre de grandiose et savoir le réduire aux proportions de l'espace que nous voulons transformer en jardin ou en parc; car, quelque petit qu'il soit, l'artiste pourra en faire un lieu charmant.

L'ouvrage auquel M. Edouard André a consacré ses plus belles années offre, sous le rapport artistique, tout ce que l'on peut désirer.

En outre, son expérience pratique enseigne tous les travaux à faire, et à faire au mieux, et le plus économiquement possible.

Aussi, tout amateur de jardin, tout propriétaire d'une maison de campagne, d'un parc, devrait posséder cet ouvrage, où il puisera toutes les instructions nécessaires pour diriger lui-même les travaux et embellir constamment sa propriété.

De même, les architectes de bâtiment qui ont souvent à donner des conseils pour l'arrangement des jardins, les architectes paysagistes, les horticulteurs marchands, les ingénieurs chargés de grands travaux publics, les municipalités, retireraient le plus grand profit de l'étude attentive de cette œuvre consciencieuse, remplie de faits et de modèles à consulter.

Ce qui me plaît surtout dans le livre de M. Edouard André, c'est que c'est une œuvre civilisatrice, car l'amour des plantes, des fleurs, des sites pittoresques, épure le goût, adoucit les mœurs et relie les hommes d'origines, d'opinions et de nationalités les plus diverses.

Jean SISLEY.

REVUE DES CATALOGUES

JACQUE PONTET, horticulteur, route de Grenoble, 35, à Monplaisir-Lyon. — Culture spéciale de Dahlias, Dahlias à grandes fleurs et à petites fleurs en collection. Plantes diverses pour massifs : Achyranthes, Coleus, Canna, Héliotropes Lantanas, Pelargonium Zonales, etc.

Blanchot Père et Fils, horticulteurs à Villeurbanne, près Lyon, rue Louit, 1 bis. — Prospectus annonçant la mise en vente de l'Œillet *Espoir*, de la race à tige de fer, obtenu par eux.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Les meilleures pommes à cultiver par Charles Baltet.

Nous avons reçu dernièrement de M. Charles Baltet, horticulteur à Troyes, membre correspondant de l'Association horticole lyonnaise, lauréat et membre d'honneur de la Société pomologique de France, une brochure de 12 pages, intitulée les meilleures pommes à cultiver. Si le mérite d'un écrit technique réside dans la justesse des expressions, la concision des phrases et surtout dans l'élaguage impitoyable de toutes celles qui sont inutiles au sujet traité, on peut dire que la brochure de M. Baltet est un petit chef-d'œuvre dans son genre. En effet ce n'est pas un de ces écrits dans lesquels il faut lire quelquefois cent pages avant de savoir de quoi l'auteur a voulu parler ; on comprend de suite dans la brochure de quoi il s'agit, et celui qui a quelques connaissances en arboriculture sent que c'est un maître qui parle, et un maître digne d'être écouté.

M. Charles Baltet a étudié les pommes admises dans la culture en France et en pays étranger, ainsi que les fruits locaux, ceux-là dont la réputation ne dépasse guère le canton qui les a vu naître ; il les a classé par ordre de maturité.

Dans les pommes d'été, celle dont la maturité a lieu en juillet, août et septembre, il signale les suivantes : *Astracan rouge*, *Rose de Bohème*, *Borovitsky*, *Transparente de Croncels*, *Rambour d'été*, *Gravenstein*. Les pommes d'automne, celles dont la maturité a lieu en octobre, novembre ou décembre sont : *Ananas*, *Reinette Burchartd*, *Grand Alexandre*, *Grosse Reinette grise*, *Belle fleur*, *Reine des Reinettes*.

Les pommes d'hiver, de janvier à mai sont les suivantes :

Doux d'argent.	Belle fleur jaune.
Royale d'Angleterre.	Pepin Ribston.
Reinette Baumann.	Reinette d'Anthézieux.
Reinette de Cuzy.	Bedfordshire founding.
Pepin de Parker.	Reinette de Canada.
Reinette grise.	Reinette dorée.
Fenouillet.	Calville du Roi.
Reinette franche.	Calville blanc.
Api rose.	Reinette de Caux.
Wagener.	Newtown pippin.
Pepin de Sturmer.	Jacquin.

Ces différentes variétés sont accompagnées de quelques mots de descriptions et d'observations judicieuses sur le mérite et le rôle du fruit.

Parmi les pommes locales, nous trouvons mentionné les suivantes : *Azeroly anisé*, Sud-Ouest ; *Bonne de Mai*, Gironde ; *Belle des Buits*, département de la Vienne ; *Courtpendu*, Nord et Centre ; *Cusset*, Allier ; *De Chataigner*, abondante aux halles de Paris ; *De Flandre*, répandu entre Arcis et Bar-sur-Aube ; *De Jaune* ou *Jaune du Mans*, Ouest ;

Jean Huré, Vallée de Montmorency (Seine-et-Oise) ; *Locard*, Aube, Yonne, Sarthe : *Michelotte*, environs de la Ferté-Gaucher ; *Reinette Clochard*, Anjou, Vendée, Poitou ; *Reinette à longue queue*, Varennes-les-Baune ; *Saint-Bauzan*, Est de la France, Suisse.

Viennent ensuite, une foule de variétés locales françaises, dont il serait trop long de faire l'énumération. M. Charles Baltet signale également les variétés cultivées en grand dans les Etats suivants : Angleterre, Belgique, Hollande, Danemark, Suède, Russie, Autriche, Allemagne, Italie, Espagne, Etats-Unis.

V. V.-M.

TRAVAUX A FAIRE DANS LES JARDINS

PENDANT LE MOIS DE JUIN

Jardin d'agrément. — Les arrosements devront être fréquents si les pluies ne trempent pas souvent la terre. On paillera les massifs qui doivent être plantés, et on aura soin, dans le cas où on ne ferait pas l'opération que nous venons d'indiquer, de les tenir fréquemment binés. On plantera les *Coleus*, *Wigandia*, *Achyranthes*, etc., et en général toutes les plantes d'ornement qui demandent une chaleur relativement élevée pour végéter vigoureusement. On sèmera les plantes vivaces et bisannuelles qui ne fleuriront que l'année suivante, telles que *Arabis*, *Aubrietia*, *Delphinium*, Digitale, Gaillarde, Giroflée quarantaine Coquardeau, Gypsophile Julienne, Lunaire bisannuelle, Lychnis, Œillets, Oreille d'Ours, Pigamon à feuilles d'Ancolie, etc.

On replantera les Chrysanthèmes, qui par ce procédé deviendront moins hautes, et on fera des boutures avec les sommités. C'est le moment de refaire les bordures de violettes, et de remanier les plantes vivaces à floraison printanière. Dans les massifs d'arbustes on coupera avec soin les thyrses défleuris des Lilas.

Jardin fruitier. — C'est le moment de veiller à l'équilibre des arbres, des pêchers notamment, on pincera les rameaux qui menaceraient de prendre un trop grand développement, au détriment de leurs voisins. On tiendra toujours la terre binée au pied des différents arbres fruitiers.

Jardin potager. — On peut semer avec chance de succès les espèces suivantes : Arroche, Cerfeuil, Choux, Courges, Haricots, Laitues, Oseille, Persil, Dent de lion, Poireaux, Radis, Roquette, Scarole, Scolyme, Scorsonère. On repiquera en place celle des plantes qui ont été semées le mois précédent.

Serres. — Il n'y a plus que les végétaux des pays chauds qui soint encore en serre ; on ne leur épargnera pas les bassinages, on les ombrera avec soin pendant la journée, et si la température dépasse 25 ou 30° on donnera de l'air à la serre.

On sèmera une autre série de Primevère de la Chine, des Cinéraires ainsi que des Calcéolaires. Les Pervenches de Madagascar devront être rempotées et mises sur une couche sourde. Il est urgent d'arroser presque toutes les plantes avec des engrais liquides ; elles devront être enterrées et recouvertes d'un bon paillis. On passera dans de plus grands pots celles dont on voudrait obtenir un beau développement.

L.-C. GAILLARD.

Le Gérant, **J.-C. BONY.**

Lyon. — Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

1879 JUILLET N° 7

LYON-HORTICOLE

NÉCROLOGIE

ERNEST FAIVRE

L'Association horticole lyonnaise, vient d'éprouver une grande perte : son dévoué président, M. E. Faivre est mort le 24 juin dernier.

Rien ne faisait présager un aussi triste événement, car hier encore il était parmi nous, présidant notre dernière séance, nous aidant de ses savants conseils et dirigeant nos discussions horticoles avec ce tact et ce zèle que nous connaissions tous; mais le dimanche matin, 22 juin, en allant prendre le train qui mène aux Echets, où il se proposait de conduire ses élèves en herborisation, il fut renversé par une voiture et malgré les soins de sa famille et de son médecin, il mourait deux jours après des suites de ce fatal accident.

Oserai-je retracer la vie de cet homme de bien, de ce savant modeste, dont toute la grande famille botanique et horticole déplore aujourd'hui la perte?

Oserais-je vous faire connaître les savants travaux qui transmettront son nom aussi longtemps qu'il y aura des gens s'occupant d'histoire naturelle? C'est une grande témérité, et cependant mon devoir me commande. Ah! pourquoi mon

faible talent n'est-il pas à la hauteur du désir que j'ai de rendre un témoignage de reconnaissance à celui qui fut mon maître, et qui guida mes premiers pas dans l'étude de la botanique, certainement son éloge serait digne de lui.

Je remplirai cependant ce devoir, comme chacun des membres de l'Association horticole lyonnaise aurait pu le faire à ma place, car tous le vénérait ce maître qui s'intéressait avec un zèle sans égal à nos travaux, aux progrès de l'horticulture et aux succès de notre Société. Ne lui devons-nous pas d'ailleurs une éternelle reconnaissance? Ne nous a-t-il pas couvert de son égide dans les moments difficiles qu'a traversé notre Société, et, sans lui, ne serions-nous peut-être pas tous dispersés?

Il n'est plus là pour recevoir le témoignage de notre reconnaissance, pour nous guider, mais nous nous souviendrons de ces bons conseils, et pendant longtemps encore son esprit vivra parmi nous.

Jean-Joseph-Augustin-Ernest Faivre, était né le 6 mars 1827, à Pontailler-sur-Saône. Après de brillantes études au lycée de Dijon, il vint à Paris suivre les cours de l'Ecole de Droit pour satisfaire aux désirs de son père, Juge de paix. Il fut reçu licencié le 4 janvier 1849. Tout en faisant des études sérieuses de droit, Faivre cultivait les sciences médicales et naturelles, qu'il aimait avec passion. Externe des hôpitaux de Paris, il obtenait en 1849 une médaille d'honneur pour sa belle conduite pendant l'épidémie de choléra qui sévissait à cette époque.

En 1850, il était reçu licencié ès-sciences naturelles, après avoir été un des brillants élèves de cette pléïade d'hommes illustres qui professaient à la Sorbonne, et dont il était devenu et resté l'ami.

En 1852, lauréat de l'Ecole pratique, il était reçu docteur en médecine en 1853.

De 1853 à 1856, il produisit sept Mémoires qui furent insérés dans les annales de la Société de Biologie, dont il fut l'un des fondateurs. Tous ces travaux importants avaient pour objet la physiologie. Sa thèse pour le doctorat ès-sciences naturelles, soutenue en 1856, fait encore autorité.

L'Académie des sciences accorda à Faivre un prix pour quatre Mémoires publiés en 1857 et 1858. C'est à cette époque qu'il fit paraître sa belle étude sur Gœthe, naturaliste, si appréciée des hommes compétents.

Chargé de suppléer l'illustre Flourens dans la chaire de Botanique du Collége de France, il fut, quelque temps après, nommé professeur à la Faculté des Sciences de Lyon, dont il devint plus tard le doyen.

Il publia, pendant les vingt et un ans de son professorat, plus de vingt-cinq mémoires ayant rapport à la physiologie végétale.

Tous ces travaux lui assurent une place distinguée à côté de ces hommes qui, chercheurs infatigables, travaillent à surprendre les secrets que la nature nous dissimule avec un soin si jaloux ; ces nombreuses expériences indiquent assez avec quelle ténacité il cherchait à élucider les questions les plus difficiles de la physiologie végétale, notamment celle de la circulation de la séve. Citons parmi tous ses mémoires, les suivants : *Recherches sur les gaz de la Vigne et du Mûrier; le rôle du Latex chez le Ficus elastica; Morphologie de l'Ovule chez les Primulacées* à propos d'un cas de virescence survenu chez la Primevère de la Chine ; *le rôle des Urnes chez les Nepenthes*, etc. A l'apparition du livre célèbre de Darwin (*De l'origine des espèces*), il publia un volume sur le même sujet qui ne manquait ni d'intérêt, ni d'à-propos.

L'Association horticole lyonnaise, fondée en 1872 sous le titre de Cercle horticole, le nommait, dans sa séance du 22 septembre de la même année, président. Il fut réélu chaque année dans ses mêmes fonctions, qu'il remplissait avec un zèle au-dessus de tout éloge.

Il était modeste, mais ses travaux lui avaient établi une solide réputation ; il ne cherchait point les honneurs, mais les honneurs sont venus le trouver, et malgré tous ses titres et tous ses grades, doyen de la Faculté des Sciences, directeur du Jardin botanique, président de l'Académie de Lyon, chevalier de la Légion d'honneur, etc., il était resté ce qu'il était au commencement de sa trop courte carrière, c'est-à-dire simple, modeste et dévoué. C'est toujours un spectacle reconfortant, que de voir un homme arriver par sa valeur personnelle aux plus hauts grades, et demeurer au sommet des grandeurs ce qu'il était à son début. Ainsi fut celui dont nous avons aujourd'hui à déplorer la perte.

V. V.-M.

EXPOSITION D'HORTICULTURE

L'ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE tiendra son Exposition d'automne les

11, 12, 13, 14 & 15 SEPTEMBRE

Sur la place Morand, à Lyon

MM. les Amateurs d'horticulture, les Horticulteurs marchands, français ou étrangers, ainsi que les industriels dont les produits se rattachent d'une manière directe à l'horticulture, sont invités à y prendre part.

Nota. — Il sera envoyé un Programme de l'exposition à toutes les personnes qui en feront la demande.

CHRONIQUE

A l'heure où paraîtront ces lignes, plus de la moitié de l'année 1879 sera écoulée, et nous approcherons des jours caniculaires, qui commencent le 24 juillet pour finir le 23 août. La canicule est le temps où le soleil est en conjonction avec les étoiles de la constellation du Grand-Chien, dont la plus brillante est Sirius. Cette époque est habituellement celle des plus grandes chaleurs, mais au train où vont les choses quel est celui qui oserait affirmer qu'il y aura des grandes chaleurs cette année? Pour mon compte, je ne suis pas aussi hardi, je l'espère cependant, mais avec timidité, car j'ai appris à me méfier de la météorologie.

La Saint-Jean qui se trouve toujours le dernier des trois jours qui marquent le point culminant de l'ascension solaire, c'est-à-dire le 24 juin, a été cette année, à Lyon, remarquablement belle. Les fleurs de toutes sortes avaient la plupart quitté les jardins et les serres, leurs demeures habituelles, pour venir sur nos places publiques, tenter les acheteurs, par leur beauté, leur grâce et leur

éclat séduisants. Les roses avaient retardé de quelques jours la fin de leur floraison, pour être de la fête ; les Œillets grenadins, les Héliotropes, les Pelargoniums, les Crassula, les Fuchsias, les Hortensias et une foule d'autres jolies plantes terminées en *a*, en *us* ou en *um*, ont en grand nombre quitté la boutique du marchand pour, dans la soirée, être témoins muets de repas divertissants ; plus d'une qui aura vu sabler l'*aï* ou le modeste petit bleu, périra de soif quelques jours après, ou bien victime d'un zèle excessif de la part de son propriétaire, aura vécu pour avoir été trop arrosée. Ceci ne regarde plus le jardinier. Il cultive des espèces végétales afin de pourvoir en encaisser des sonnantes, le reste l'intéresse peu.

On a dédié à saint Jean qui représente parmi les saints chrétiens, la lumière par excellence, une foule de plantes d'espèces diverses. D'après certaines traditions populaires, la rosée qui tombe sur les herbes le jour de la Saint-Jean garantit du mal aux yeux pendant toute l'année.

Voici les noms d'un certain nombre de plantes qui portent le nom « d'herbes de la Saint-Jean » : Le Basilic, *Ocymum basilicum ;* le Millepertuis, *Hypericum perforatum*; la Joubarbe des toits, *Sempervivum tectorum*, etc.

Du reste, il y a une foule d'idées superstitieuses à propos de la saint Jean ; dans certains pays on place des herbes recueillies la nuit de Saint-Jean sur le toit des maisons, spécialement des étables pour en éloigner les mauvais esprits.

Dans d'autres endroits, on frottait jadis les pis des vaches avec les herbes de la Saint-Jean, et on plaçait ces herbes sous le seuil des étables en disant : « Que Dieu les sauve et saincte Bride ! » A Venise on dit que ceux qui sont chauves vont recueillir la rosée la nuit de la Saint-Jean, qui a, dit-on, la propriété de faire repousser les cheveux (1). Ce spécifique doit faire une terrible concurrence aux différentes préparations employées à cette usage.

M. Pelletier, horticulteur à Villeurbanne, a montré aux membres de l'Association horticole lyonnaise, qui ont assisté aux deux dernières séances, une nouvelle laitue qui est appelée à faire sensation dans le monde horticole. Une commission a été nommée pour la voir sur place. Un rapport sera fait par cette commission. Je ne veux pas anticiper sur le rapport de mes collègues, cependant je dirai quelques mots sur ce que je crois être son origine.

Les personnes qui ont cultivé beaucoup de variétés de laitues savent qu'elles se reproduisent franchement, et n'ont pas de tendance à varier ; pour mon compte, j'ai fait cette expérience. D'autre part, M. Naudin, qui a beaucoup étudié le rôle des hybrides, nous

(1) La *Mythologie des Plantes*. par Angelo de Gubernatis.

apprend que les produits issus du croisement d'espèces ou de variétés distinctes varient d'une manière désordonnée ; cette affirmation a été maintefois vérifiée. Or, si d'un côté les laitues ne varient pas lorsqu'elles ne sont pas le résultat d'une hybridation, et que de l'autre côté, les variétés connues se reproduisent franchement pures, n'est-on pas en droit de se demander comment M. Pelletier a obtenu cette nouvelle variété ? J'avais d'abord pensé que la laitue que cultivait M. Pelletier, lui était venue avec d'autres graines, et qu'il pouvait très-bien se faire qu'elle fût une variété *inconnue* à Lyon, mais connue ailleurs, et partant de cette idée je lui avais conseillé d'en envoyer quelques exemplaires à Paris, à M. H. Vilmorin qui probablement la connaîtrait. J'ai examiné de nouveau cette plante, et j'incline à croire qu'elle est nouvelle et qu'elle est le résultat d'un accident tératologique qui se perpétuerait par la graine. Je base cette hypothèse sur ce fait, que toutes les feuilles sont *fasciées*, c'est-à-dire que leur parenchyme a été envahi par les nervures ou côtes, qui se sont multipliées et aplaties, phénomène que je n'ai jamais observé sur aucune des variétés des cultures. Du reste, cette supposition ne paraît hasardée que parce que les exemples de cas tératologiques héréditaires sont très-rares. Dans tous les cas et quelle que soit son origine, c'est une plante excellente et d'un mérite qui sera certainement très-apprécié.

Je n'ai jamais pu comprendre, me disait un botaniste de mes amis, pourquoi les jardiniers ne font pas des bordures d'Aphyllanthe, dans les jardins situés dans les terrains secs ; je lui répondis que mon jugement sur cette question était aussi rudimentaire que le sien, et que peut-être nous ferions bien de collaborer activement ensemble pour résoudre le problème. Cela ne produisit aucun résultat, la collaboration ne fut pas féconde. Ceci se passait il y a quelques années ; dernièrement, une douzaine de pieds d'Aphyllanthe épanouissaient leurs nombreuses corolles dans un terrain sec, où je les avais plantées, je ne pus m'empêcher, en les regardant, de me poser pour la dixième fois au moins, la question énoncée plus haut, savoir : Pourquoi ne fait-on pas des bordures d'Aphyllanthe ? C'est une bien jolie plante, peu bruyante il est vrai, mais bien rustique et infiniment curieuse au moment de sa floraison. Imaginez-vous de belles touffes de joncs, ni trop hautes, ni trop érigées, constellées aux extrémités de leurs tiges, d'innombrables fleurs assez grandes et d'un beau bleu de ciel, et vous aurez une idée approximative de cette espèce, que l'on nomme vulgairement : *Jonc fleuri*, *non feuillée*, *Bragalou*, *Jonciole*. Je l'ai même vu orthographier ainsi : *la Filante !* mais le malheureux qui écorchait ainsi l'orthographe, pensait sans doute, n'étant pas très-fort en étymologie, que le nom était tiré du français, et comparait probablement la plante à une étoile filante....

... Elle a jadis quelque peu embarrassé les botanistes; les uns, et parmi eux, notre célèbre compatriote Antoine Laurent de Jussieu, la classait avec les joncs; les autres l'extrayaient délicatement de cette famille, et en faisait une Liliacée.

Ces tiraillements successifs indiquent assez qu'elle est un de ces êtres bizarres créés sans doute pour embarrasser les classificateurs. En effet, au premier abord, vous ne faites aucune difficulté pour la prendre pour un jonc dont elle a toute l'allure, et vous la rapprochez de telle ou telle espèce; mais lorsquelle épanouit ses fleurs bleues, mesurant 2 centimètres de diamètre, vous êtes effrayé d'un pareil jonc et, précipitamment, vous la transportez chez les liliacées.

Cette plante se plaît admirablement dans les terrains secs; elle se multiplie très-facilement par division des souches, qu'il ne faut pas trop enterrer. Le printemps et l'automne sont les saisons les plus favorables pour en opérer la plantation. On la trouve très-abondamment à Couzon (Rhône); elle est très-commune aux environs de Montpellier; c'est même cette ville qui lui a donné son nom spécifique : *Aphyllanthes Monspeliensis.*

Les nombreuses et belles collections de nouveautés de M. Boucharlat aîné, horticulteur à Cuire, près Lyon, sont actuellement en pleine floraison.

Notamment les genres : Pelargonium à grandes fleurs, lequel ne compte pas moins de 700 variétés; les Pelargoniums zonales simples et doubles, 400 variétés ; les Pétunias à fleurs simples et à fleurs doubles, les Verveines, Lantana, Héliotropes, Coleus, Véroniques, etc., sont également bien représentés. M. Boucharlat invite les amateurs à venir visiter ces différentes collections.

Signalons en passant plusieurs belles plantes en fleur dans la serre à palmiers de la ville de Lyon, au Parc de la Tête-d'Or. C'est d'abord une superbe apocynée, le *Plumeria bicolor*. Le genre *Plumeria* a été créé par Tournefort et dédié à Charles Plumier, religieux minime, auteur de plusieurs ouvrages sur les plantes d'Amérique. L'espèce en fleur au Parc mesure 2 mètres de hauteur; la partie inférieure de la tige est dénudée et laisse apercevoir les cicatrices produites par la chute des feuilles; celles-ci sont ovales-lancéolées, à nervures saillantes et parallèles, et d'un beau-vert. Les fleurs, au nombre de 50 à 60, sont réunies en cymes ombelliformes; elles sont composées d'une corolle grande, à 5 divisions profondes, bicolores, nuancées de carmin et de jaune ; elles répandent une odeur fort agréable. Le nom français de cette belle espèce est Franchipanier à deux couleurs.

Une autre plante appartenant à la famille des Broméliacées, l'*Hechtia Joinvilli*; cette espèce, dont le nom est peu agréable à pro-

noncer, présente un exemple très-curieux de déchlorophyllisation (pardon pour ce néologisme), c'est-à-dire de disparition de la matière verte qui colore la plupart des feuilles. Je devrais bien mettre un peu en pratique le précepte de Boileau :

. . . .
Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots, pour le dire, arrivent aisément.

Les mots arrivent plus ou moins vite, mais ils arrivent avec une construction tellement bizarre, que je crains de faire du tort à mon professeur de grammaire... Enfin, revenons à la plante, qui est habituellement d'un vert glauque; complétement privée d'eau et mise en plein soleil, elle devient d'abord par plaques d'un beau rouge carmin qui, en quelque temps, envahit toutes les feuilles. Admirable matière à dissertation sur la chlorophylle.

La troisième plante est le *Clerodendron Imperialis*. Si cela pouvait vous intéresser je vous dirai que *Kléros* est un mot grec qui veut dire clergé et *dendron*, un autre mot de la même langue, qui signifie arbre. Il paraît que les prêtres indiens se servent de cette plante dans leurs cérémonies religieuses. Quoi qu'il en soit, l'espèce citée a une superbe inflorescence de fleurs rouge cardinal.

Les jardiniers et les agriculteurs sont bien les hommes les plus malheureux de la terre, car les végétaux qu'ils cultivent sont la plupart du temps exposés, d'abord aux intempéries, telles que la grêle, la gelée etc., ensuite ils ont une foule d'ennemis dont les plus petits ne sont pas les moins dangereux, les uns connus sous le nom d'insectes, les autres sous celui de cryptogames. Avec un semblable cortège, il semblerait au premier abord, que la lutte n'est pas possible. Cependant ils ne désespèrent pas et le vigneron qui a vu sa récolte détruite par la gelée ou la grêle, n'en continue pas moins de travailler sa vigne comme si ces deux fléaux ne devaient jamais revenir ; de même il cherche les procédés pour se débarrasser de ses innombrables ennemis, ne se rebutant pas quand il n'atteint pas du premier coup le but qu'il se propose.

Tout dernièrement MM. Bergeret et Moreau trouvait dans l'acide nitrique fortement étendue d'eau, et l'eau boratée, un spécifique contre le meunier des laitues, qui exerce son action malfaisante dans les cultures des environs de Paris. On a également expérimenté avec beaucoup de succès l'acide phénique (Phénol) comme insecticide, et l'organe de la Société d'horticulture de Vienne, *Wiener Illustrite Garten Zeitung* a publié un article contenant les essais de cette substance employée non-seulement comme insecticide, mais aussi contre les productions cryptogamiques, telles que le blanc, la rouille, etc.

La dose employée consiste dans une partie d'acide phénique dissoute dans 100 parties d'eau. Il paraîtrait que cette solution, détruit les altises, chasse les fourmis, annéantit les pucerons et paraît être un remède efficace contre les végétations cryptogamiques, telles que le blanc ou meunier, etc.

Ce remède est à la portée de tout le monde, et, étant connu les propriétés désinfectantes du phénol et son usage journalier dans la médecine, il n'y a aucun inconvénient à en tenter l'essai.

Voici la formule : mettre une partie d'acide phénique dans 100 parties d'eau, et agiter le mélange, enlever ensuite la matière huileuse qui surnage à la surface de l'eau après la dissolution, et la jeter. Bassiner ensuite les plantes attaquées avec la dissolution.

Les apports étaient fort beaux et très-nombreux à la dernière séance de l'Association horticole. M. Schwartz montrait une collection fort complète des nouvelles potentilles, et un assez bon nombre de variétés de fraises ; MM. Labruyère, Blanchot, des roses de semis. M. Levet, une superbe variété de rose thé, mise au commerce par lui à l'automne dernier et qu'il a nommé *Reine Marie-Henriette*, elle est issue de la *gloire de Dijon*, mais c'est une couleur différente et nouvelle dans cette série. M. Morel fils, a fait successivement circuler sous les yeux de la Société, un assez bon nombre d'excellents arbustes ou plantes vivaces, sur lesquelles il a donné d'intéressants détails.

Un autre de nos collègues, jardinier à la Pape, présentait également une rose de semis, et quelques belles asperges.

On trouvera d'ailleurs dans le procès-verbal de cette séance des détails sur tous les apports. V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Extrait du Procès-verbal de la séance du 17 *Mai* 1879, *Salle des Réunions industrielles*, *Palais du Commerce.*

PRÉSIDENCE DE M. FAIVRE, *Président.*

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la séance du 20 avril est lu et adopté sans observation.

Correspondance. — Elle se compose d'une lettre de M. P. de Mortillet, demandant l'échange du journal le *Sud-Est* avec le *Lyon horticole*, adopté.

Présentation. — Trois candidats sont présentés. Conformément au règlement, il sera procédé à leur admission à la prochaine séance.

Admission. — M. Frédéric Hugon, jardinier, chez Mme Hugon, quai de Caluire, 49, à Caluire, près Lyon (Rhône).

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau :

1° Par M. J. Jacquier, horticulteur-grainier, quai des Célestin, 8, des *poireaux de Rouen*, de grosseur monstrueuse, ces poireaux ont une circonférence de près de 23 centimètres, ils pèsent en moyenne 1 kilogramme 200 grammes, un feuillage large, ample, que l'on prendrait presque pour celui d'un *Phormium tenax ;* d'après les renseignements donnés par M. Jacquier, ces poireaux auraient été plantés fin juillet, dans un sol sans engrais, à 0m,30c de distance en ligne et 0m,10c de profondeur.

Ce poireau a l'avantage de ne pas craindre les gelées, les terrains argileux et humides paraissent mieux lui convenir que les sols sablonneux et légers, les fortes chaleurs lui sont préjudiciables, l'automne et le printemps sont les saisons qui lui paraissent favorables, on le sème d'ordinaire du 15 mars au 15 avril, et la transplantation peut se faire du 15 juillet au 15 août.

2° Par M. J. Schwartz, horticulteur-rosiériste, rue du Repos, 43, Lyon, quatre pieds de *Delphinium nudicaule*, magnifique plante vivace, à fleurs d'un beau rouge brillant, pouvant servir à l'ornementation des rocailles et à border les massifs ; cette plante encore peu répandue, a été introduite par M. Thompson, qui en reçut des graines de la Californie.

3° Par le même, un pied de *Ranunculus acontifolius*, L., var. *flore pleno*, plante connue vulgairement sous le nom de bouton d'argent vivace à fleurs très-doubles d'un beau blanc pur, pouvant servir à l'ornementation des jardins demi-ombragés. C'est une de nos plantes indigènes que la culture a améliorée.

4° Par le même, un pied de *Thalictrum aquilegifolium*, var. *Atropurpureum*, Pigamon à feuilles d'ancolie, vulgairement Colombine plumeuse, plante vivace à fleurs lilas purpurin, indigène de nos coteaux et bois montagneux, pouvant servir pour orner les plates-bandes et massifs de nos jardins.

5° Par M. Liabaud, horticulteur, montée de la Boucle, 4, Lyon-Croix-Rousse, plusieurs pieds de *Gloxinia salpiglossioïdes*, var. *Adonis* et *Gesneria Miellezii* en pleine floraison.

6° Par MM. Morel, père et fils, horticulteurs-pépiniéristes, rue du Souvenir, 33, Lyon-Vaise, deux magnifiques fleurs de *Pæonia moutan Sims*, provenant d'un semis fait par lui en 1864, de graines des variétés *Osiris* et *Zenobia*, apportées du Japon par Robert Fortune, à qui l'horticulture doit l'introduction d'une foule de précieux végétaux de la Chine et du Japon, servant à l'ornementation de nos parcs et jardins.

Le premier de ces deux gains a fleuri en 1872, et depuis il ne cesse annuellement de donner des fleurs d'une ampleur extraordinaire, atteignant de 28 à 30 centimètres de diamètre dans son complet épanouissement, les pétales au nombre dix à douze, sont d'un rouge cerise brillant, mélangé de cramoisi, une grande quantité d'étamines jaune d'or garnissent l'intérieur, et rende l'effet de ces fleurs encore plus ornemental ; comme les variétés dont il est issu, l'arbuste est très-vigoureux et pousse très-vite, ce qui rend cette variété non nommée encore plus recommandable.

La deuxième variété issue de ce semis n'a fleuri qu'en 1875, elle n'a rien dans son port ni dans son feuillage qui la distingue de ses congénères, ses fleurs sont très-pleines, de forme bombée, très grandes, à pétales nombreux, cramoisi amaranthe et pourpre foncé très-brillant. Cette variété est sans contredit une des fleurs les plus régulières du genre Pivoine, toutes les deux possèdent une odeur très-agréable ; elles sont inédites.

7° Par M. Pelletier, horticulteur à Villeurbanne, deux pieds de laitue dont l'un a été soumis aux vicissitudes atmosphériques artificielles, par des transitions subites du froid au chaud et du chaud au froid, ces conditions diverses ont produit sur les feuilles comme une sorte de frisure.

8° Par M. Berthier, jardinier chez M. Ferber à la Pape (Ain), un rameau de poirier, variété *Colmar d'Aremberg*, à fleurs doubles. Plusieurs membres invitent M. Berthier à surveiller cet arbre et à le propager par la greffe.

Il est nommé une commission chargée de juger les apports, composée de

MM. Cousançat, Cénas, Métral et Pitaval, qui, après examen, propose d'accorder :

A MM.	Schwartz,	une prime de	2me	classe.
»	Liabaud,	»	2me	»
»	Morel père,	»	2me	»
»	J. Jacquier,	»	3me	»

Pour les autres apports, elle demande l'inscription au procès-verbal et propose de nommer une commission spéciale pour examiner sur place les laitues de M. Pelletier. Cette commission serait composée de MM. Labruyère père, Cénas, Pitaval et J. Jacquier. Ces propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

De la destruction des plantes nuisibles dans les jardins. Pour cette question, plusieurs membres font observer que l'on devrait passer à la suite de l'ordre du jour : Lecture du programme de l'Exposition. Celle-ci se trouvant d'un intérêt supérieur ; cette proposition est adoptée.

M. Desvignes donne lecture du programme. Plusieurs membres demandent la discussion immédiate des articles ou l'acceptation du programme tel qu'il est présenté par la commission. Après une sérieuse discussion à laquelle prennent part MM. Berthier et Métral pour l'acceptation, et MM. Morel père et Nicolas pour la non-acceptation, et le renvoi de l'examen du programme au conseil d'administration, qui jugera s'il y a lieu de fixer la discussion des articles à une séance ultérieure. L'assemblée consultée déclare ne pas se trouver en nombre, et renvoie l'examen du programme aux soins du conseil d'administration, cette question étant pour la Société du plus grand intérêt.

La séance est levée à 4 heures 1/4.

Le Secrétaire-adjoint, **NICOLAS.**

A PROPOS DE ROSES

Aujourd'hui la mode est aux plantes « à feuillage » qu'il faut, l'hiver, tenir en serre ; ce n'est qu'avec avarice qu'on fait dans les jardins de la place aux roses.

Et cependant il est une impression qui se reproduit pour moi tous les ans quand revient la pleine floraison des roses. Je dis la *pleine* floraison des roses, parce que, dans le charmant pays que j'habite, il y en a toujours plus ou moins. Au mois de mai, où elles sont toutes en fleurs à la fois, je regrette la place que j'ai accordée à d'autres plantes, et j'ai presque envie de les arracher toutes pour faire place aux roses dans ce jardin, où cependant il y en a déjà beaucoup.

Et entre les roses mêmes, — quoique j'aie accueilli et accueille avec tous les égards qu'elles méritent, mais après un examen un peu sévère, une partie des roses nouvelles qui viennent enrichir les collections, — il en est pour lesquelles je conserve une affection particulière, et cela pour deux raisons : la première, c'est qu'elles ont beaucoup à me rappeler, à me raconter ; la seconde, c'est

qu'elles n'ont souvent été remplacées que par des rivales moins belles et surtout moins charmantes.

Aussi quelques vieux jardiniers voient chez moi avec étonnement et un certain plaisir des roses qui ont été détrônées par la mode et la fureur du nouveau et qu'on ne rencontre plus nulle part.

Par exemple, l'ancienne *rose à cent feuilles*, le type de la rose, la rose par excellence; ses variétés : *Cristée*, dont le bouton est enveloppé d'une crête verte; *Bullée*, dont le feuillage ample, gaufré, peint de jaune et de rose, est si magnifique que les fabricants de fleurs artificielles n'osent pas imiter ces roses parce qu'on les déclarerait fausses, invraisemblables, impossibles; l'*Unique panachée*, d'un blanc de lait avec des taches du rose le plus fin; *Madame Hardy*, de beaucoup la plus belle des roses blanches; plusieurs roses de *Provins*, à trois ou quatre rangs de larges pétales entourant des étamines couleur d'or, les uns de soie cramoisie, les autres de velours violet, et notez que je suis obligé, pour me faire comprendre, d'user des mots *soie* et *velours* qui désignent des étoffes grossières à côté de l'étoffe des roses. Et la « *Belle villageoise* » rose panachée et rayée de blanc; l'*Ancienne mousseuse*, — il faudrait dire moussue pour parler correctement, mais je n'en ai pas le courage, ça troublerait mes souvenirs, — à laquelle j'ai joint la charmante variété blanche que m'a envoyé Schwartz, le rosiériste lyonnais. Il y a aujourd'hui cinquante variétés de roses moussues, pas une ne peut soutenir la comparaison avec l'ancienne; la première, qui est originaire de Provence, quoique certains Anglais se vantent de l'avoir possédée les premiers, et que Mme de Genlis prétende avoir apportée la première en France. Nous reparlerons de Mme de Genlis et de la confiance qu'elle mérite par rapport aux roses.

J'ai retrouvé le *pompon mousseux*, ravissante miniature longtemps perdue et qu'on ne voyait plus nulle part, chez Gonod, également de Lyon.

Parmi nos vieilles roses, sont encore les deux roses simples, l'une de couleur... je dirai capucine, quoique la couleur de la rose soit plus brillante et plus éclatante, l'autre de la couleur des boutons d'or, toutes deux exhalant de leur feuillage, quand on le touche, cette odeur de pomme de reinette ou d'ananas qu'on croit particulière à une espèce d'églantier, dont j'ai d'énormes buissons, que les Anglaises ont le bon goût d'aimer singulièrement. J'en avais autrefois à Saint-Adresse une troisième variété de couleur beurre frais, je l'ai perdue, et si quelqu'un de mes lecteurs la possède, je ne lui cache pas que je l'accepterais avec joie et sans cérémonie. Je n'ai pu retrouver non plus les roses de Provins : la *pourpre de Tyr* et le « *velours noir*, » mais les fermiers, les cultivateurs et les amateurs ont abandonné cette nombreuse et riche famille des roses de Provins. Nous dirons pourquoi tout à l'heure.

*
* *

Il est une particularité à propos des églantiers capucine et jaune que j'ai seul observée jusqu'ici, parce que presque personne ne cultive ces deux roses et personne ne les cultive franc de pied et en buissons aussi nombreux et touffus. Il arrive assez souvent que, du sein d'un buisson de roses capucines, il s'élève une tige ne donnant que des roses jaunes bouton d'or ; quelquefois encore, sur un rameau chargé de fleurs capucines, il s'épanouit une fleur jaune ; quelquefois encore, il s'en trouve quelqu'une qui a un ou deux pétales jaunes, tandis que jamais d'un buisson de roses jaunes, je n'ai vu sortir une tige de roses capucines, ni aucune rose jaune porter des fleurs ni des pétales de couleur capucine.

On a abandonné et les provins et beaucoup d'autres belles roses depuis qu'on a des roses *remontantes.*

Les amateurs et conséquemment les femmes et les marchands n'en veulent plus d'autres. Or, sur les trois mille roses de certaines catégories, j'affirme qu'il n'y en a pas trois cents qui remontent franchement, c'est-à-dire qui fleurissent au moins deux fois par an. De plus, nous cultivons, moins exigeantes, beaucoup de fleurs qui ne s'épanouissent qu'une fois par an, les anémones, les renoncules, les tulipes, les jacynthes, les glaïeuls, les amaryllis, les lilas, les camellia, les daphnés, les nérium, les azalées, etc., c'est-à-dire presque toutes les belles fleurs. D'autre part, il n'aurait fallu, il ne faudrait abandonner une belle rose non remontante qu'après avoir trouvé remontante la pareille en forme, en coloris, en parfum. Parlons du parfum.

*
* *

Autrefois à peu près toutes les roses sentaient la rose ; cette odeur avait autant de nuances qu'en avaient les couleurs, chacune avait la sienne ; on cultivait une rose presque simple, appelée muscate, qui avait une odeur agréable, mais très-différente ; puis sont venues les roses des Indes, les bengales que Victor Hugo a eu le malheur de calomnier.

Comme elle est sans épine, elle n'a pas d'odeur.

Elle a les plus fortes épines parmi les roses et exhale un très-suave parfum particulier.

Puis vinrent les roses *thé* dont le nom exprime très-bien l'odeur, on appelle exclusivement rose thé aujourd'hui à Nice, et par suite à Paris qui la reçoit de Nice par wagons, le thé *safrano* que j'ai introduit à Nice, il y a une vingtaine d'années, et où on le cultive presqu'exclusivement à cause de sa floraison d'hiver, qui est très-abondante et où le peu de froid qu'il fait donne à ses boutons nankin des marbrures rouges très-belles.

Puis sont venues les *thés* ou *noisettes gloire de Dijon* et certains *Maréchal Niel* qui ont leur odeur très-particulière — ajoutons-y la charmante *Céline Forestier* qui exhale la même odeur, quoiqu'un peu moins forte ; — j'admets et j'aime même ces autres odeurs, quoique je préfère les roses qui sentent les roses, mais il y a surtout aujourd'hui la rose sans odeur dont le nombre augmente tous les jours ; cela coïncide avec l'amour pour les courtisanes auxquelles on ne demande que de la beauté sans en exiger ni âme ni esprit. L'odeur est l'âme et l'esprit des fleurs.

Malheureusement, on cultive aujourd'hui un grand nombre de roses très-belles absolument dénuées de parfums. C'est un point sur lequel j'appelle la sérieuse attention des semeurs et des amis des roses, — la rose sans odeur est tout au plus une demi-rose.

(La suite prochainement). A. **KARR**.

LES FOUGÈRES ARBORESCENTES

C'est dans le nouveau monde que se rencontrent ces végétaux, derniers survivants d'une flore presque entièrement disparue. Leur fasciès étrange, leur port élégant, imprime un caractère de grandeur et d'originalité aux pays où ils croissent. Ils ont depuis longtemps tenté les collecteurs de végétaux exotiques, et c'est par milliers d'individus qu'ils arrivent chaque année en Europe, pour se disperser ensuite dans les serres des amateurs de toute nationalité. Une serre qui ne renferme pas au moins un pied de ces curieuses plantes ne donne qu'incomplètement une idée de la végétation tropicale.

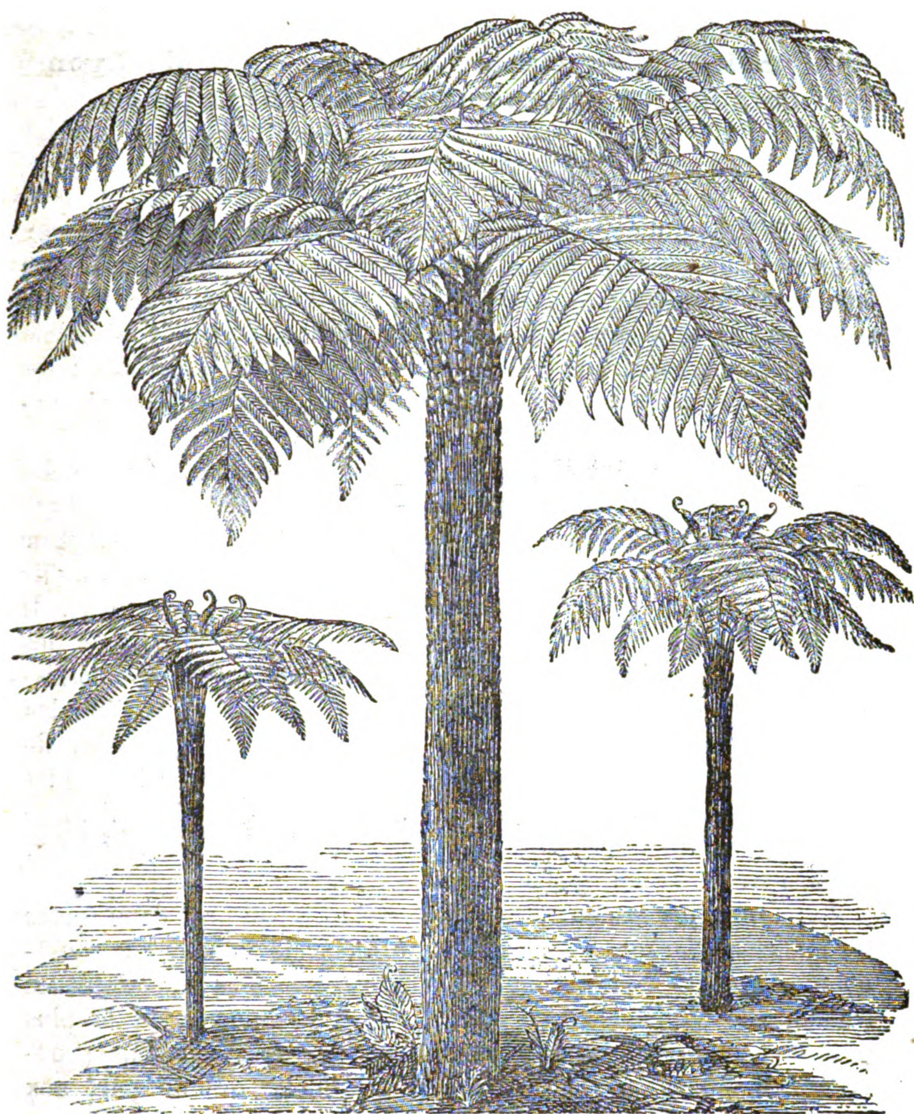
La dispersion géographique des différentes espèces de fougères en arbre a été assez bien étudiée.

Humboldt a fourni des détails un peu superficiels, il est vrai, sur la zone des fougères en arbres, mais Lindic et le docteur Karsten ont complété ces premières données. Ces deux botanistes ont récolté beaucoup plus d'espèces dans la Nouvelle-Grenade, par conséquent en deçà de l'équateur, que sous la ligne et au-delà.

Pour la limite de l'altitude où croissent les différentes espèces on a trouvé à Angas (Equateur) à 300 mètres au-dessus du niveau de la mer une espèce de *Cyathea* ; à Guadalupe près de Bogota, à 2,900 mètres croît le *Cyathea patens*, et le *Dicksonia Sellowiana* a même été trouvé à 3,500 mètres, limite de la végétation arborescente..

Il est donc bien démontré aujourd'hui que les fougères arborescentes peuvent prospérer sous l'équateur depuis 300 mètres jusqu'à 3,000 mètres.

Ces données géographiques nous indiquent dans une certaine



mesure les conditions de température nécessaires au bon développement de ces plantes.

Elles aiment à être rempotées dans des vases bien drainés avec de la terre de bruyère grossièrement concassée, en ayant soin de conserver les détritus de cette terre pour garnir le fonds des vases.

De fréquents bassinages, principalement au stipe en favorisent singulièrement la végétation.

Beaucoup d'espèces se contentent de la serre tempérée et quelques-unes même peuvent pendant l'été être mises dehors à l'ombre.

B. COMTE, Horticulteur à Lyon-Vaise.

Du melon et sa culture aux environs de Lyon notamment dans le canton de Villeurbanne.

Le fruit que donne ce genre de cucurbitacée, est un de ceux dont on fait une très grande consommation, et qui dure le plus longtemps sauf exception, néanmoins on en mange depuis la fin mai jusqu'en octobre ; ceux que l'on mange en mai, juin et même en juillet, ont subis une culture forcée c'est-à-dire spéciale ; les premiers sont cultivés sur couche chaude et progressivement remplacés.

Les deuxièmes sont également mis en germination sur couche chaude ; ensuite on les met en place en pleine terre, et on les recouvre ou plutôt on les abrite de cloches ou de petits coffrets pour les préserver des rosées froides et surtout de l'humidité qu'ils craignent quand la terre n'est pas réchauffée intérieurement. Il existe un village près de Lyon qui a nom Pierre-Bénite, où les jardiniers ont eu la bonne idée d'innover une espèce de châssis-bâche, portatif, long d'environ 6 mètres, large de 0 m. 75 ; les verres sont fixés sur ces châssis-bâches dans des coulisses, de façon que quand on s'en est servi on ôte les verres et on les remet dans leur caisse jusqu'à l'année suivante. Plusieurs jardiniers se se servent de ces abris pour différentes récoltes telles que : violette, radis, carotte, laitue, melon, scarolle, etc.

La culture des melons de primeur se fait à peu près dans toutes les maisons bourgeoises, avec plus ou moins de soin, et par conséquent de réussite, le produit des cultures forcées vu les soins et les frais qu'elles engendrent ne peut pas être à la portée de la plus grande partie des consommateurs, c'est-à-dire de la classe ouvrière, il importe cependant beaucoup qu'elle prenne part aux bienfaits de la nature.

Il existe une autre manière de cultiver les melons ; cette culture se fait principalement dans le canton de Villeurbanne et ses environs depuis des temps immémoriaux. On cultive dans ces contrées, une espèce de melon appelé vulgairement melon Cavaillon, à Lyon, surtout.

Selon les années chaudes et sèches, il est assez bon et fourni beaucoup, car on le cultive en grand, sa culture n'étant pas bien coûteuse, il en résulte que c'est par voiture qu'on en approvisionne les marchés, tandis qu'il suffit d'un panier pour apporter le produit des autres. Quelques mots sur cette variété dite Cavaillon, c'est avec plaisir que nous voyons plusieurs cultivateurs la remplacer

par différentes variétés de cantaloup, melon de poche ou autre, toutes supérieures en qualité, et dont le produit récompense le cultivateur. C'était je crois un vieux préjugé, l'on ne croyait ou plutôt l'on ne voulait pas croire qu'une autre espèce pouvait la remplacer. Les quelques cultivateurs qui l'ont essayé seront bientôt suivis, et chacun donnera à la consommation de meilleurs fruits sans pour cela dépenser davantage.

La culture est la même pour toutes les variétés dont j'ai parlé, voici comment je l'ai toujours vu faire depuis 30 ans. Il suffit de disposer d'un champ quelconque à l'automne, l'on sème du seigle par sillon de 2 mètres de large environ, en ayant soin d'alterner, c'est-à-dire de laisser un sillon vide. Il est de convenance si on est sur un terrain plat que les sillons se dirigent de l'est à l'ouest ; dans les terrains en pente, il faut se soumettre aux exigences de la position. Le sillon laissé vide entre les sillons de seigle est labouré en hiver et au mois de mars, à cette époque on doit y mettre l'engrais liquide ou matière fécale, et labourer de nouveau quelques jours après que l'on a mis l'engrais, c'est-à-dire dans le courant du mois d'avril.

Ce dernier labour doit autant que possible être fait en ados, les charrues d'aujourd'hui se prêtent bien à ce genre de travail, bien herser ensuite, en un mot bien ameubler le sol.

PREPARATION DES PLANTS

Toutes les propriétés de la campagne possèdent une basse-cour, on a donc toujours du fumier de litière à son service, on prépare une meule du plus nouveau, sur laquelle l'on étend une couche de de terre bien fine, l'on sème ces graines de melon, n'importe l'espèce, à environ 10 centimètres carrés, de façon que l'on puisse bien enlever les plants séparément, il va sans dire que s'il survient du mauvais temps l'on garantit les plants par un abri quelconque.

Ce genre de culture qui alimente nos marchés tend à s'améliorer sous le rapport de l'espèce, courage aux agriculteurs amateurs du progrès, dans leur intérêt particulier d'abord, et ensuite parce qu'ils feront profiter par la qualité et l'abondance de leurs produits toute une classe laborieuse qui échangera avec eux le fruit de leur travail.

PELLETIER,
Horticulteur à Villeurbanne (Rhône).

De la résistance au froid de quelques Palmiers sous le climat de Marseille.

Il existe un certain nombre d'espèces de palmiers, relativement rustiques, dans les localités situées à bonne exposition, et où la température ne s'abaisse jamais d'une manière excessive pendant l'hiver ; ayant fait un assez grand nombre d'essais d'acclimatation, je crois être utile aux amateurs en leur communiquant le résultat.

Le *Chamœrops excelsa* est le plus résistant des palmiers. J'en ai vu à Collonges près Lyon, chez M. Galliot, avoué, qui était en bon état, ce qui me dispense de faire son éloge au point de vue de la résistance au froid.

Chamœrops humilis, tomentosa, gracilis, sont pour moi des variétés de la même espèce. J'ai fait des semis provenant des graines des uns et des autres, et ils ont tous plus ou moins variés. Ils résistent parfaitement à l'air libre à moins 7 degrés (1).

Sabal Adansonii, S. Palmetto. Résistant parfaitement à plein air à moins 7 degrés.

Brahea dulcis (*Corypha frigida*) a très-bien résisté sous un abri ouvert au sud à moins 7 degrés.

Corypha australis (*Livistona Australis*), a résisté sous un abri à moins 7 degrés.

Corypha gebamga. Comme le précédent, mais paraissant un peu plus délicat.

Latania Borbonica. A résisté sous un abri à moins de 7 degrés.

Phœnix dactylifera. Résiste parfaitement à moins 7 degrés, en plein air. Je le crois beaucoup plus résistant, moyennant un abri.

Phœnix tenuis. Il est donné sous des noms différents. Je lui conserve le nom sous lequel M. Mazel, d'Anduze (Gard), nous l'a envoyé. Il a résisté sous un abri ouvert du côté du sud à moins 7 degrés.

Phœnix reclinata, P. leonensis, P. senagalensis. A moins 7 degrés sous un abri ont eu toutes les feuilles grillées, ils n'ont conservé que le cœur. Les pieds étaient forts.

Jubea spectabilis. Résiste à moins 7 degrés en plein air (craint la grande humidité en été, plus en hiver).

Pritchardia filifera a résisté à moins 6 degrés en plein air.

Cocos Australis. A résisté sous un abri en toile d'emballage à moins 6 degrés.

Cycas revoluta. Résiste bien à moins 7 degrés, en plein air.

(1) L'expression moins 7° signifie 7° au-dessous de 0°.

OBSERVATION SUR LES ABRIS DES PALMIERS

J'ai remarqué que les palmiers doivent être isolés sous leurs abris, c'est-à-dire que les feuilles ne doivent pas en toucher les parois. Ainsi, il y a 4 ans, j'abritais 3 *Phœnix dactylifera* dont les feuilles atteignaient 4 mètres de hauteur (le tronc de ces plantes commençant à se former, je tenais beaucoup à ne pas les voir souffrir), pour cela je plantais quatre grands piquets dépassant les feuilles autour de chaque *Phœnix*. Je les reliaient ensemble par le haut au moyen d'une ligature et je plaçais par-dessus un prélar (toile goudronnée), en ayant soin de laisser pendre les deux extrémités du prélar du côté sud, pour pouvoir ouvrir l'abri les jours de beau temps et leur donner de l'air. Toutes les feuilles qui touchaient le prélar ont été grillées. Cette précaution était inutile, mais je croyais bien faire. J'avais d'autres pieds plus jeunes tout auprès qui n'étaient pas abrités, et n'ont pas souffert.

Pour les autres palmiers moins grands, mes abris sont faits avec des mauvaises planches. Ils ont la forme d'une cabane carrée, ayant la toiture en une seule pente du côté nord, afin que les jours de beau temps les plantes reçoivent le plus de soleil possible. Le devant de la cabane au sud, est fermé simplement par un paillasson qui est retenu au haut de l'abri. S'il fait mauvais, je le laisse tomber au-devant. Comme les plantes grandissent chaque année et que plusieurs abris sont devenus trop restreints, j'ai toujours vu que les feuilles touchant les parois sont grillées, et surtout celles touchant au paillasson qui est devant. Pour ce dernier, cela peut s'expliquer. Le vent faisant plus ou moins bouger le paillasson lorsque la plante a pour ainsi dire les feuilles gelées, ce doit être le frottement qui en est cause.

Au moment des froids il arrive très souvent que les feuilles des palmiers paraissent gelées, je me garde bien alors de les toucher. Je ne leur donne ni air ni soleil jusqu'à ce que le dégel soit complet.

La sécheresse est aussi pour beaucoup dans leur conservation. Ce que je recherche le plus pour les abris, c'est que la pluie ne tratraverse pas la toiture. Je n'arrose jamais en hiver. Si l'automne est pluvieux, je cesse l'arrosage au commencement du mois d'août. S'il est sec, je cesse à la fin du mois. La température de Marseille est relativement sèche. Tous nos terrains sont en pente et drainés naturellement par des rochers qui sont à peu de profondeur. L'épaisseur de la terre où sont nos palmiers varie de 60 centimètres à 1 mètre.

NÉRARD (Pierre),

Jardinier en chef, au château Talabot.

Aux Viticulteurs à propros du Phylloxéra (1).

Quel que soit un mal, il n'est qu'un effet, et, comme tel, toujours en rapport avec sa cause. Le phylloxéra n'échappe pas à la règle.

D'une autre part, il ne faut pas oublier non plus que toujours les causes sont complexes, de sorte que le phylloxéra est fatalement lié à d'autres causes : celles dont dépend sa vie et son extension. Or, à quoi tiennent celles-ci ? Au milieu, c'est-à-dire au climat dans lequel vit le phylloxéra. Donc partout où ce climat sera défavorable à son existence, il ne se montrera pas. Ceci est élémentaire et confirmé par la présence et par le développement de tous les êtres.

Un coup d'œil jeté sur la carte officielle, publiée par le ministère de l'agriculture et du commerce, en démontrant la marche du phylloxéra, convaincra toute personne qui, de bonne foi, voudra tenter l'examen que nous proposons, lequel corroborera nos dires. En effet, cette carte démontre que surtout deux parties de la France, dont le département de Vaucluse peut être considéré comme le centre de l'une d'elles, et celui de la Charente-Inférieure, comme étant centre de l'autre, sont très-endommagées. Il est bien certain que, en dehors de ces deux points, et s'y rattachant, il est des parties également maltraitées : tels sont par exemple, d'une part, les départements de l'Hérault, du Rhône, de l'Ardèche, de l'Isère ; de l'autre, ceux de la Charente, de la Gironde, de la Dordogne, de Lot-et-Garonne, et même du Lot, tous endroits qui confinent aux deux centres phylloxérés dont nous parlons. Mais, en dehors de ces points, on voit çà et là quelques taches dont la plus extrême, en allant vers le nord, est le Loiret et le Loir-et-Cher, ce qui certainement est beaucoup trop.

Mais aussi c'est alors que nous appelons l'attention de tout homme sérieux qui, dépourvu de parti pris, voudra examiner et interroger les faits, qui alors lui démontreront ceci : puisque, sur certains points seulement de la France, le phylloxéra fait plus ou moins de ravages, et cela quant il est hors de doute que des sarments, des cépages même, *provenant de localités phylloxérées ont été introduits à peu près dans* TOUTES *les localités où l'on cultive la vigne,* il devient évident que ce fait est dû à ce que les localités, encore aujourd'hui indemnes, n'étaient pas propres au développement du phylloxéra, qui a dû y être introduit même plusieurs fois.

(1) **Cette note est inédite, nous la devons à l'obligeance du savant rédacteur en chef de la *Revue Horticole*, membre correspondant de l'Association horticole lyonnaise.**

Ce n'est pas seulement en France, mais dans à peu près *tous* les pays du monde où l'on cultive la vigne, que des cépages ou des sarments provenant de pays phylloxérés ont été introduits. Alors, comment donc se fait il que dans ce cas aussi, on ne voie non plus apparaître le phylloxéra, sinon dans de très-rares exceptions, et que là aussi, comme en France, plutôt dans telles conditions que dans telles autres? Cela se comprend facilement et ressort de ce qui vient d'être dit.

De tout ceci, et au point de vue pratique, qui est celui de l'intérêt général, qui n'en est que l'extension, que faut-il conclure? Ceci : puisque malgré tous les traitements, tous les efforts faits, malgré toutes les défenses, les prohibitions, le mal augmente toujours, il faut changer de marche et ramener la question à sa plus simple expression, à une seule opération de balance financière du « *doit* et *avoir* » et alors ne persister à faire des dépenses que tant qu'elles sont couvertes par des bénéfices, tout en laissant à chacun l'entière liberté de faire tout ce qui lui conviendra, tant que cette liberté ne sera pas préjudiciable à autrui, mais aussi, et en même temps, étendre les cultures des vignes dans les pays non phylloxérés, là où elles sont rémunératrices. Mais, dira-t-on peut-être, les vins récoltés dans les pays que vous indiquez ne seraient pas comparables à ceux qui viennent dans les pays que vous conseillez d'abandonner. A cela nous répondons que le conseil que nous nous permettons de donner, dicté par la prudence, indique moins notre désir que ce que nous croyons qu'il convient de faire : « Quand on ne peut avoir ce qu'on désire, il faut tâcher de s'arranger de ce que l'on a, » dit le proverbe, précepte sage qui dans cette circonstance pourrait se traduire par ceci : « Mieux vaut avoir du vin un peu moins bon que de n'en pas avoir du tout. » Mais, fort heureusement et quoi que l'on en dise; on peut être sans crainte : le vin ne manque pas.

E.-A. CARRIÈRE

COLOCASIA ESCULENTA, *Schott*

VULGAIREMENT : **Chou-Caraïbe**

Cette belle Aroïdée, qui sert pendant l'été, en Europe, à décorer les parcs et les jardins, et qui remplit un rôle si ornemental en massifs ou aux bords des pièces d'eau, viviers et ruisseaux, est une plante qui n'est pas assez connue comme légume.

Il serait cependant très-facile dans le midi de la France de la cultiver dans son milieu, c'est-à-dire dans un terrain humide ou

dans l'eau courante, comme cela se pratique pour le cresson. Ainsi cultivée, elle acquerra de la douceur pour ses tubercules ou rhizomes et une grosseur prodigieuse.

Les feuilles sont très-bonnes cuites comme des épinards, soit au blanc ou avec de la viande ; l'ont peut aussi les préparer en conserves. C'est une nourriture saine et rafraîchissante.

Les racines étant cuites à l'eau se coupent en rondelles et se mangent comme des fonds d'artichaux. Si cette plante est cultivée dans un terrain sec, les feuilles sont bonnes à manger, mais les racines sont âcres et piquantes.

Ici, à la Havane, il s'en fait une grande consommation.

Nous avons en plus de cette variété le *Colocasia violacea* et *farinosa*. Ces deux variétés sont aussi très-bonnes à manger.

La multiplication en est très-facile; en mars, on plante des morceaux de racines, munis de œilletons qui se détachent, comme pour les Dalhias; on les repique sur couche, et, quand la saison est chaude, on les met en place.

Habitant le tropique et faisant beaucoup d'essais ici, je me propose d'envoyer quelques articles pour le *Lyon-Horticole*, dans l'espérance d'être utile et agréable à ses lecteurs.

Jules LACHAUME,
Directeur du Jardin d'acclimatation.

Havane, 1er mai 1879

ÉCONOMIE HORTICOLE

Les plantes dures et les plantes molles

Dans un petit chef-d'œuvre qui est comme la clef d'or de la science, un célèbre économiste — Frédéric Bastiat — nous montre que, dans la sphère économique, un acte, une habitude, une institution, une loi, n'engendrent pas seulement un effet mais une série d'effets.

De ces effets, le premier seul est immédiat, il se manifeste simultanément avec sa cause, *on le voit*, les autres ne se déroulent que successivement, on ne les voit pas; heureux si on les prévoit.

Entre un bon et un mauvais économiste, voici toute la différence : l'un s'en tient à l'effet visible, l'autre tient compte et de l'effet qu'on voit et de celui qu'il faut prévoir.

Mais cette différence est énorme, car il arive presque toujours que, lorsque la conséquence immédiate est favorable, les conséquences ultérieures sont funestes, et vice-versâ.

Cela dit, avez vous remarqué comme nous, que la culture des plantes dures telles qu'Azalées, Camélias, Bruyères, etc., était presque nulle dans la région lyonnaise où elle est remplacée par celle des plantes molles, telles que Primevères, Géraniums, Fuchsias, Cinéraires, etc.

Les plantes à croissance rapide rapportent davantage, dit-on. Dans le court espace de six mois, elles peuvent être livrées au commerce, c'est ce qu'on voit, et la question se trouverait singulièrement simplifiée si beaucoup de ceux qui tiennent ce raisonnement n'achetaient pas chaque année, pour des sommes assez rondes les Camélias, Azalées, Bruyères, etc., dont ils ont besoin pour assortir leur collection. Ces achats annuels qui emportent une partie des bénéfices horticoles de la région, reposent sur une erreur économique. On a prétendu qu'il y avait plus de bénéfices à acheter ces plantes qu'à les cultiver soi même ; on a même ajouté — mais c'est là une hérésie horticole — que ces plantes ne peuvent pas croître suffisamment bien dans nos régions, pour en rendre la culturelucrative.

Supposons que chaque année les horticulteurs lyonnais achètent pour cinquante mille francs de Camélias, Azalées, Bruyères, etc., ces cinquante mille francs iront d'abord augmenter la fortune et le bien-être d'autres cultivateurs, dans la proportion de cette somme, mais du même coup, ils manqueront dans la caisse des cultivateurs lyonnais.

Or, ces cinquante mille francs qui manqueront à la caisse seront représentés par une quantité quelconque des plantes achetées; mais ces Azalées, Camélias, Bruyères, donneront-ils, tout le bénéfice sur lequel on est en droit de compter. Examinons un peu cela.

Les plantes sont sur le marché ou dans l'établissement ; survient un amateur qui a besoin d'un pot de fleurs pour son usage personnel ou pour faire un cadeau. Il examine l'étalage et choisit une Azalée ; vous avez bien des Anthemis, des Œillets, des Véroniques ou toute autre plante de vos cultures, mais il ne les trouve pas à son gré et les laisse pour d'autres qui, la plupart du temps, agiront comme lui.

Vous avez vendu pour la somme de 1 fr. 75 une plante qui ne vous a coûté *qu'un franc*. Vous avez un bénéfice net de 0 fr. 75, c'est ce qu'on voit ; mais si vous n'aviez pas vendu cette Azalée, il est probable que vous auriez vendu un Œillet, une Anthemis ou toute autre plante de vos cultures dont le bénéfice aurait été infiniment supérieur à celui que vous aura procuré la vente de votre Azalée. Or, si d'un côté vous gagnez 0 fr. 75, immédiatement vous perdez *un franc* du côté opposé.

On dira peut-être qu'il y a des amateurs d'Œillet et des amateurs

d'Azalée, j'accorde cela et j'accepte le raisonnement qui découle de cette proposition tout en l'appréciant à sa valeur réelle, car le proverbe qui dit : il y a plus d'acheteurs que de connaisseurs, me paraît établi sans contestation.

Cela n'empêche nullement de dire : Si vous produisiez vous mêmes vos Azalées, Camélias, vous gagneriez cinquante mille francs par an, et en admettant que le travail appliqué à cette production soit coûteux dans la même proportion, il n'en restera pas moins vrai que vous n'aurez pas vous même été chercher des concurrents à vos propres cultures **Seb. GRIPH.**

TRAVAUX A FAIRE DANS LES JARDINS

PENDANT LE MOIS DE JUILLET

Jardin d'agrément. — Les massifs doivent être tenus arrosés pendant les fortes chaleurs; on palissera au moyen de petits crochets de bois ceux qui sont plantés en *Petunia* ou *Verbena*. afin qu'ils se garnissent bien et que les plantes ne montent pas trop haut. Le mois de juillet est surtout un mois d'entretien. Cependant c'est le moment de semer en pépinière ou en pots la plupart des plantes bisannuelles ou vivaces, que l'on mettra en place à l'antomne et qui fleuriront dans l'année suivante : *Alysse Corbeille d'Or*. *Ancolie*, *Arabette des Alpes*, l'espèce du Caucase *Arabette blanchâtre* est préférable, *Buglosse à feuilles étroites* pour bouquets, *Pieds d'Alouettes vivaces*, *Digitale pourprée*, *Giroflées quarantaines*, *Gypsophiles*, *Julienne des Dames*, *Lobelia cardinalis*, *Lychnis* différentes variétés. *Mufliers*, *Myosotis des Alpes*, *Œillets*, *Oreille d'Ours*, *Pâquerettes*, *Pensées*, *Pivoines*, ne lèvent qu'au printemps. *Primevères des Jardins*, *Rose trémière*, *Hedysarum coronarium*, *Violettes*, *etc.*

Jardin fruitier. — On continue le pincement des poiriers et des pêchers commencé le mois précédent. Dans les pépinières on greffe à l'écusson les différentes espèces d'arbres fruitiers, cette opération se continue pendant le mois suivant.

Jardin potager. — On peut semer Betteraves à salade, Carottes, Cerfeuil, différentes variétés de Chicorée, Chou de Milan petit, Haricots variétés hâtives, Laitues, Maches, Navets, vulgairement Raves, Oignon blanc hâtif, Oseille, Radis, Scarole, Scorsonnère.

Serre. — Les serres sont à peu près vides, sauf cependant les serres chaudes, on continue à donner aux plantes qu'elles contiennent les soins nécessaires dont les principaux sont : Arrosage, bassinage, ombrage et aérage.

Les plantes de serre mises dehors, demandent également de fréquents arrosements, sauf cependant celles qui sont en repos pendant l'été.

On doit repiquer les Primevères, Cinéraires, semés les mois précédents. On sèmera les Calcéolaires herbacés. On peut multiplier à froid, à l'ombre sous cloches, une foule de plantes de serre froide, telles que : Camellia, Azalée, Myrte, Polygala, Diosma, Correa, etc. On greffera les orangers. Enfin, on doit rempoter celles des plantes dont les vases sont trop petits et qui réclament cette opération. On touchera peu aux racines et on abritera les espèces rempotées contre les vents violents et l'ardeur des rayons solaires.

L.-C. GAILLARD.

Le Gérant, **J.-C. BONY.**

Lyon. — Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

1879 AOUT N° 8

LYON-HORTICOLE

CHRONIQUE

En l'an 730 de Rome, les pères conscrits, assemblés au Sénat, décidèrent qu'en mémoire des nombreux services rendus à l'empire romain par Auguste pendant le mois de *Sextilis*, ce mois s'appellerait Augustus (Août), et cette décision prise il y a environ 2000 ans, a bravé toutes les révolutions et survécu à l'empire romain lui-même.

Le mois d'août est souvent dans nos pays le mois le plus chaud de l'année ; il est fort à désirer qu'il en soit ainsi en l'an de mauvaise grâce 1879, car si le contraire arrive, il est probable que les grands vins de France ne seront plus que de mauvais pastiches des petits vins d'Argenteuil et de Suresne, lesquels, comme on sait, demandent un certain courage pour être bus sans sourciller.

Voyez d'ailleurs combien l'inqualifiable température sous laquelle nous avons le malheur d'être obligé de vivre depuis six mois, renverse les croyances les mieux établies, ainsi que les proverbes dont je ne me souviens plus quel auteur a pu dire qu'ils étaient la sagesse des nations.

Par exemple, celui-ci :

Quand il pleut en août,
Il pleut miel et bon moût.

Il ne manquerait plus que cela qu'il plût en août ! Le poète qui a rimé ce distique avait oublié de régler sa montre et ne s'ima-

ginait pas qu'il arriverait telle année où sa poésie n'aurait pas le sens commun. Et cet autre qui a écrit :

S'il pleut à la Saint-Laurent,
Cette pluie arrive à temps.

Eh bien, moi, je prétends qu'elle arrive trop tôt. Il ne s'agit cependant pas de faire la fortune des marchands de parapluies, il y a d'autres industries qui réclament du soleil.

— Parmi les questions horticoles discutées au Congrès international de botanique et d'horticulture, tenu à Paris en 1878, il en est une qui a été traitée par M. Henry Vilmorin ; nous voulons parler « de la production et de la fixation des variétés. » L'autorité de M. Vilmorin ne saurait être suspectée lorsqu'il s'agit d'une pareille question, et c'est justement parce que sa manière de voir s'éloigne beaucoup de l'opinion commune que nous appelons l'attention sur ce sujet.

En effet, les neuf dixièmes des horticulteurs et des botanistes pensent que la culture et ses influences diverses sont les causes principales de la production des variétés. Cette opinion, qui est erronée, a cependant fait son chemin dans le monde sans rencontrer beaucoup d'opposition. Lancée par je ne sais qui comme une vérité et protégée par tout le monde, cette idée d'abord admise sans vérification me semble devoir être examinée à nouveau. On verra qu'elle ne résiste pas longtemps à l'examen d'une saine critique.

Pour M. Vilmorin, il ne croit pas que la culture soit la cause efficiente de la variation : il rappelle les nombreuses variétés qui se reproduisent à l'état sauvage ; cependant il pense que l'on ne saurait nier l'influence de la culture pour la fixation des variétés lorsqu'elles se présentent accidentellement. Pour lui, il croit que l'homme ne peut rien pour déterminer chez une plante d'un type unique la production d'une variété qui n'existe pas.

Pour notre propre compte, nous sommes absolument de cet avis, et cela pour les raisons suivantes :

1° Les variétés, races, formes ou espèces affines, existent en très-grand nombre, répandues sur toute la surface du globe, et pour n'en citer que quelques exemples, notons les espèces Linnéennes connues sous les noms suivants : Dent de lion officinale, Pommier commun, Poirier commun, Cerisier des oiseaux, Prunellier, Cardon, Salsifis, Asperge officinale, Scolyme, Rose des chiens, des haies, des Alpes, etc., Groseillier à grappes, à maquereau, Noisetier, Chêne, etc., etc.

Chacun de ses soi-disants *types* sont très-loin d'être des types ; il suffit d'ailleurs, pour s'en assurer, de lire leurs descriptions botaniques.

2° C'est un fait démontré aujourd'hui que les races, variétés, espèces, sont très-nombreuses à l'état sauvage, et que beaucoup d'entre elles vivent en communautés, daus le même terrain, pêle-mêle et en mélange. Il est donc impossible de faire intervenir les conditions physiques ou chimiques pour expliquer ce fait, et la culture qui n'est autre chose qu'un ensemble de conditions très-favorables à la végétation, ne peut pas donner non plus raison de la production des variétés.

L'homme est un être qui discute. La première discussion sérieuse s'éleva jadis entre Adam et Eve ; nous en supportons aujourd'hui les fâcheuses conséquences. Si Adam avait eu la bonne idée de suivre dans sa jeunesse un cours de Droit romain, dans une des nombreuses Universités du Paradis terrestre, peut-être eut-il, à grand renfort de citations, démontré à la plus belle moitié du genre humain, représentée dans ce temps-là par Eve, que sa pomme était de mauvaise qualité, une variété de *Malus acerba*, dont l'usage était fort dangereux, et nous serions encore les paisibles habitants d'un pays où le phylloxéra était inconnu. Mais Adam n'avait pas un goût très-prononcé pour les études classiques et dans son ignorance, il se laissa convaincre que le fruit défendu était le meilleur des fruits. On connaît les suites de cette discussion ou plutôt ses résultats.

Les enfants d'Adam continuèrent les traditions de leur famille. Aujourd'hui, il n'y a rien de changé, tout le monde discute, et..... chacun veut avoir raison. Il y a quelque part, dans les bibliothèques, des milliers de témoins reliés en veau, qui nous conservent, à l'abri d'une antique et vénérable poussière, les discussions les plus célèbres. Gardons-nous de troubler la douce quiétude de leurs gardiens, car nous avons, sans recourir à cette pénible extrémité, une foule de journaux, revues, brochures, annales, etc., qui nous apportent des discussions toutes nouvelles et mieux en harmonie avec les habitudes des temps présents. Et, tenez, pour ne pas éterniser ce filandreux préambule, voici par exemple le résultat d'une discussion à propos de la persistance de la faculté germinative dans les graines de melon. M. D. Clos, professeur à la Faculté des Sciences de Toulouse qui communique par lettre à la Société centrale d'Horticulture de France, deux observations qui prouvent que les graines de melon peuvent rester bonnes pendant très-longtemps, et à ce propos, il rappelle un article publié par M. Ferd. Cazzuola, de Pise, dans le *Journal de la Société Toscane d'Horticulture*, dont les conclusions étaient : que les graines de melon récoltées l'année

même ou l'année précédente, produisent des pieds chargés de fleurs mâles sans mélange de fleurs femelles, tandis que des graines vieilles, de la même plante, donnent naissance à des pieds pourvus d'autant plus de fleurs femelles et d'autant moins de fleurs mâles que les graines sont plus anciennes.

M. Baillon, à ce propos, rappelle les résultats d'expériences faites par lui et dans lesquelles il a vu, entre autres faits, de la graine de melon, récoltée depuis huit années, donner naissance à une plante qui commença par produire des fleurs mâles et n'en montra des femelles que plus tard, tandis que, au contraire, un pied issu de graines de deux ans, n'avait que des fleurs femelles qu'on dût féconder avec du pollen d'un autre pied.

Lequel a raison, de M. Baillon ou de M. Cazzuola ? Peut-être tous les deux, peut-être ni l'un ni l'autre.

Quelqu'un a dit que de la discussion jaillissait la lumière: La clarté produite par celle-ci me semble bien contestable.

D'abord rien ne prouve que l'âge de la graine de melon soit la cause de la production plus ou moins grande de fleurs mâles ou femelles, et si les deux expériences de MM. Baillon et Cazzuola sont exactes, il n'est pas utile d'en aller chercher d'autres preuves. Il serait cependant bien nécessaire de rechercher les causes qui font que certains pieds de melon montrent leurs fleurs femelles longtemps après l'apparition des fleurs mâles.

— Les Expositions d'horticulture se succèdent. Après celle de la Société centrale d'horticulture de France, au Palais de l'Industrie, voici celle de Lille. L'inauguration du Palais Rameau donnait à cette dernière un éclat inacoutumé. On sait que M. Rameau, amateur de floriculture, a légué à la ville de Lille, une somme de 400,000 fr. aux fins de construire un local avec jardin attenant pour les Expositions. C'est ce magnifique local qui a été inauguré le 22 juin dernier par une Exposition d'horticulture.

L'Exposition Internationale des roses qui a eu lieu à Anvers le 6 juillet dernier a parfaitement réussi. La distance assez grande qui sépare Lyon d'Anvers, est sans doute la seule cause de l'absence à cette Exposition des rosiéristes lyonnais, car je n'en aperçois aucun sur la liste des exposants que j'ai sous les yeux, et sauf un ou deux exposants français, les autres sont des Belges ou des Allemands.

— Dans une des dernières séances de la Société botanique de Lyon, un savant, M. le docteur St-Lager a présenté quelques considérations sur la nomenclature botanique et principalement sur les réformes qu'on pourrait y apporter.

Comme c'est un sujet qui intéresse directement l'horticulture, nous croyons être utile à nos lecteurs, en résumant les principaux points de cette communication.

D'abord, ceux des horticulteurs qui ont commis involontairement des barbarismes dans la nomination de quelques-unes de leurs plantes, et qui pour ces erreurs grammaticales, ont été invités plus ou moins poliment par les Aristarques de la littérature horticole, de bien vouloir aller finir leurs études avant de chercher à baptiser des plantes, pourront à leur tour faire observer à ces critiques barbus et chevelus, que les auteurs les plus célèbres, Linné en tête, ont commis des erreurs aussi grossières que celles qu'on leur reproche, sans que pour cela, eux Aristarques, se soient avisés de les étaler au grand jour.

M. St-Lager rappelle d'abord que chez les anciens Grecs et Romains, la plupart des plantes portaient un nom simple, comme *Androsœmon*, *Alcœa*, *Argemone*, etc.

Parfois cependant, ils ajoutaient une épithète lorsqu'ils voulaient distinguer deux espèces qui portaient le même nom, c'est ainsi qu'ils disaient par exemple, *Populus alba*, *Populus Nigra;* d'autrefois une espèce était appelée *cultivée* (*hemeros* en grec), ou *sativa* en latin, tandis qu'une espèce voisine était nommée *sauvage*, *agria* ou *silvestris*.

Arrivant ensuite à l'époque de la Renaissance, M. Saint-Lager montre les perfectionnements apportés à la nomenclature par Fuchs, Bauhin, Matthiole, etc., et passant à Linné, qui fit adopter la nomenclature binaire, il rappelle que cet auteur n'a pas toujours suivi les excellentes règles qu'il avait posées dans son ouvrage intitulé *Philosophia botanica*. Signalant ensuite les réformes qu'il serait désirable de voir s'accomplir ; il dit qu'il faut pour le moment se borner à améliorer progressivement la nomenclature en corrigeant d'abord les défauts les plus grossiers et les plus choquants.

Parmi ces derniers viennent en première ligne les erreurs relatives au genre grammatical des noms génériques.

La règle fondamentale en cette matière est que le genre grammatical des noms tirés du grec ou du latin est déterminé par celui qu'ils ont dans la langue d'où ils dérivent.

En ce qui concerne les noms latins beaucoup mieux connus que ceux de la langue grecque, il y a peu d'erreurs à signaler, car sauf pour les noms d'arbres qui sont féminins, la désinence en *us* est masculine, celle en *a* est féminine, et enfin celle en *um* est neutre.

La désinence en *ens* est moins généralement connue, puisque Linné a dit *Bidens cernua*, *B. tripartita*, ignorant sans doute que le mot *dens* est du genre masculin.

Les erreurs grammaticales relatives au genre des noms grecs sont assez nombreuses, c'est ainsi qu'on a accolé des épithètes féminines à plusieurs mots génériques masculins, tels que : *Stachys*, *Phragmites*, *Scandix*, *Phœnix*, *Orchis*. C'est à tort qu'on écrit *Spiranthes œstivalis*, *Prenanthes purpurea*, *Menyanthes trifoliata*, attendu que tous les mots qui se terminent par *anthes* ou *anthos* sont du genre neutre, ainsi que d'autres mots à terminaison en *es*, comme par exemple *Petasites, Pardalianches, Isoetes*, etc.

Le radical *ops* (vue) est du genre féminin, comme on le voit dans *œgilops ovata* ; pourquoi Linné a-t-il donc écrit : *Echinops sphœrocephalus. E. banaticus ?*

Le genre grammatical des noms génériques terminés en *a* a été assez bien respecté. On sait qu'il est neutre dans les mots qui se terminent par les radicaux *derma*, *stoma*, *chroma*, *sperma*, *stigma*, *nema*, *stemma*, *gramma*, *phragma*, *broma*, *schisma*, *stroma*, *gala*. Il faut donc dire *Polygala comosum*, *calcareum*, etc.

Au contraire ceux qui se terminent par *glossa*, *rhiza*, *spora*, *sira*, *chloa*, *acantha* sont du genre féminin.

L'accord est complet entre les auteurs pour mettre du genre neutre les mots *thlaspi*, *ammi*, *seseli*. Il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit des noms génériques en *on* que quelques botanistes ont cru être tous du genre neutre. Cependant il est certain que les mots qui se termine par *geron*, *odon*, *pogon*, *leon geton*, *siphon*, *chiton*,*stemon*, sont du genre masculin, quel que soit le radical auquel ces mots sont associés.

A l'égard des mots composés de deux radicaux grecs, il importe de connaître la règle qui préside à leur formation. M. St-Lager examine les mots *Tragopogon*, *Andropogon*, *Gerontopogon*, qui signifient, barbe de bouc, barbe d'homme, barbe de vieillard, tandis que, en français nous mettons en second lieu l'attribut (de bouc, d'homme, de vieillard) ; en grec le mot attributif se place le premier avec la forme du génitif. Le substantif principal qui détermine le genre du mot composé est mis le dernier comme on le fait en Allemand.

Comme on le voit la question des étymologies grecques est de première importance lorsqu'on veut étudier la nomenclature botanique.

Du reste, ce compte-rendu sommaire ne donne qu'une faible idée de la lucidité avec laquelle M. le d^r St-Lager a traitée cette première partie de sa communication. Nous voudrions pouvoir parler de la seconde partie, non moins intéressante que la première mais l'espace nous manque, et nous préférons nous abstenir que de la tronquer. Du reste les personnes que cela intéresse pourront lire le tout dans les annales de la Société botanique de Lyon.

Citons parmi les plantes les plus remarquables en fleurs actuellement dans nos collections municipales les espèces suivantes :

Dendrobium chrysanthum, *Vanda terete*, une superbe espèce de *Cymbidium*, tous trois de la famille des Orchidées.

Les *Agave filifera*, *densiflora* et *Celsiana* ont des inflorescences énormes, celle de la première de ces espèces ne mesure pas moins de trois mètres de hauteur.

V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Extrait du Procès-verbal de la séance du 15 *Juin* 1879, *Salle des Réunions industrielles , Palais du Commerce.*

Présidence de M. FAIVRE , *Président.*

La séance est ouverte à deux heures et un quart.

Le procès-verbal de la séance du 17 mai est lu et adopté sans observation.

Correspondance imprimée. — M. Viviand-Morel donne lecture du rapport de M. Bernard Verlot, chef de culture de l'Ecole de botanique du Muséum d'histoire naturelle de Paris et délégué de la Société centrale d'horticulture de France, à notre exposition des 14, 15 et 16 septembre 1878. Ce rapport est très-élogieux pour notre Société et surtout pour les exposants qui ont pris part à cette exhibition. M. le Président, en termes émus, fait part à l'Assemblée de la perte que la Société vient d'éprouver en la personne de M. Anglès. avoué, rue de la République, 20, décédé il y a quelques semaines. Pendant quelques années il avait pris part à nos travaux et assistait régulièrement à nos séances; s'il ne pouvait nous aider par ses conseils dans nos délibérations horticoles, sa présence parmi nous était un encouragement et nous regrettons de ne plus le compter au nombre de nos collègues.

Présentations. — Cinq candidats sont présentés, il sera statué sur leur admission à la prochaine séance.

Admissions. — M. Lourit, fleuriste, place Morand, Lyon.

M. Tillet, jardinier-chef de la Villa-Bassaraba, Amphion (Haute-Savoie).

M. Fiat Auguste, jardinier, route de Grenoble, 69, Lyon-Monplaisir.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau :

Par M. Labruyère père, horticulteur, chemin de Gorge-de-Loup, Lyon-Vaise, un bouquet d'une rose de semis, issue de *Louise Odier;* ce semis a été cultivé en pot jusqu'à ce jour et les roses déposées sur le bureau, sont dignes d'un sérieux examen.

Par M. Blanchot, horticulteur, rue Louit, 1 bis, Villeurbanne, 5 variétés de roses hybrides de semis et un accident fixé de l'Ile-Bourbon, *Souvenir de la Malmaison*, à bois et feuilles panachées.

Par M. Levet, horticulteur-rosiériste, route d'Heyrieu, 73, Lyon-Monplaisir, un bouquet de roses Thés de semis, issue de la variété, *Gloire de Dijon.*

Par le même, une variété de rose Thé, issue aussi d'un semis de la variété *Gloire de Dijon* , qu'il a nommée *Reine-Marie-Henriette*, a été livrée au commerce à l'automne de 1878.

Par M. Berthier, jardinier, chez M. Ferber à la Pape (Ain), 1° une rose de semis, appartenant à la section des hybrides et rentrant dans la série des *Jacqueminot*, d'après les renseignements donnés par M. Berthier, la floraison serait de longue durée ; 2° quelques tiges d'asperges assez grosses, provenant d'un semis de 4 ans, les pattes ont été plantées, la première année, elles n'ont donc que 3 ans de plantation, d'après les quelques renseignements donnés, elles seraient plus tendres que la variété *Grosse améliorée*, d'un bon rapport, quoique plantées dans un terrain argileux.

Par M. Gonichon, horticulteur, rue Coste, 41 Cuire, un pied d'*Origanum vulgare*, L. (Marjolaine) de semis, plante vivace élevée de 50 à 60 centimètres et pouvant servir à la confection de bouquets et à border des massifs d'arbustes.

Par M. Combet, horticulteur, rue St-Gervais, 19, Lyon-Monplaisir, des Coleus de semis, ces plantes sont très-fortes, et si comme elles le paraissent, elles sont assez rustiques pour la pleine terre, en été elles pourront-être utilisées pour la formation des corbeilles et bordures des massifs.

Par M. Joseph Schwartz, rosiériste, rue du Repos, 43, Lyon-Guillotière, 1° 14 variétés de Potentilles hybrides (*Potentilla hybrida*), dont les noms suivent:

Bélisaire, rouge indien orangé ;
Carnaval, jaune foncé sablé et rubané sang ;
Docteur Andry, orange foncé, veiné écarlate ;
Duc de Massa, rouge minium à reflets or ;
Fénelon, vermillon, passant au jaune orangé ;
Louis Van-Houtte, écarlate cramoisi velouté ;
M. Daudin, rouge cramoisi ;
M. Rouillard, vermillon transparent ;
M. Tétard, orange foncé marqué de jaune de chrome ;
Phœbus, jaune de chrome brillant ;
Toussaint Louverture, pourpre foncé ;
William Rolisson, jaune indien.

2° Des tiges fleuries de *Baptisia australis R.-B.*, magnifique plante vivace de la Caroline, à tiges en touffe, à fleurs élégantes en longue grappe spiciforme, corolle bleue, à carène blanc verdâtre, espèce pouvant servir à l'ornement des massifs des jardins paysagers.

3° Des tiges fleuries de *Campanula celtidifolia*.

4° De fleurs de *Pentstemon ovatus, Dougl.*, plante vivace de l'Orégon, à fleurs bleu mélangé de violet, en panicule rameuse et pyramidale, propre à orner nos plates-bandes de jardins.

5° 12 variétés de Fraisiers; nous croyons utile vu la bonne qualité de leurs fruits, d'en donner les noms, ce sont :

Anna de Rothschild, fruit gros, rouge vermillon, variété très-productive et de premier choix;
Auguste Retemayer, fruit très-gros, rouge, très-sucré ;
Cosmos, fruit moyen ou gros, d'un rouge vif glacé, ayant le goût de la fraise des bois ;
Durand, fruit gros, arrondi, rouge ;
Gweniver, beau fruit, d'une bonne grosseur, rouge oranger, très-hâtif ;
Lucida perfecta, fruit assez gros, rose vif ;
Marie Nicaise, fruit gros, chair blanche, maturité moyenne ;
Phénomène, fruit des plus gros, rond, rouge à mâturité hâtive ;
Président Delacour, beau fruit, rouge, à maturité tardive ;
Sir Harry, très-productive, fruit rouge, maturité moyenne;
Sir Joseph Paxton, fruit gros, rouge cramoisi brillant, 1re qualité ;
White Pine Appole, très-belle et excellente fraise américaine, d'un coloris blanc pur ;

6° 4 variétés de *Phlox maculata* ou *P. pyramidalis. Sm.*;

Antonine de Giraudeau, à fleurs blanc pur;
Belle pyramide, à fleurs violettes;
Madame Herbin, rouge;
Mistress Austin, blanc à centre lilas.

Par MM. MOREL père et fils, horticulteurs-pépiniéristes, rue du Souvenir, 33, Lyon-Vaise.

1° Quelques tiges fleuries de *Rhododendron* à floraison tardive, parmi lesquelles nous remarquons les variétés *Léopardi*, violet à grosses macules brunes *Marguerite de Bourgogne*, rose pâle, *Multimaculatum*, blanc à macules dorées.

2° Des fleurs de *Clematis Lady Caroline Newil*, hybride des *C. lanuginosa* et *patens* plante à jolies fleurs mauves bien remontantes.

Perfecta, fleurs grandes, d'abord lilas puis blanches, variété également bien remontante.

3° Des rameaux en pleine floraison de *Weigela arborea* var. *discolor*, grand arbuste vigoureux, à fleurs changeantes s'ouvrant rose et passant au jaune clair dans leur complet épanouissement.

4° *W. extus coccinea*, arbuste qui présente une grande disposition à remonter, ses fleurs à corolles rouge foncé et à étamines jaune d'or, saillantes, font de cette variété une des plus belles du genre *Weigela* ou *Diervilla*.

5° *Eleagnus edulis*, à feuilles caduques, à floraison printanière à laquelle succède en juin et juillet une abondante récolte de fruits d'un beau rose transparent et fort utilisés au Japon pour faire des compotes.

6° *E. Simonii*, Carr, de la Chine, espèce remarquable par ses feuilles persistantes complètement argentées en dessous, à floraison hybernale, rapporte quelques fruits mûrs au printemps, mais l'époque ingrate de sa floraison lui permet rarement d'en garder beaucoup.

7° *Pachysandra terminalis*, petit arbuste rustique, d'une jolie panachure mais peu cultivé surtout sous son véritable nom.

8° *Aquilegia chrysantha*, jolie ancolie à fleurs jaunes, franchement remontantes et digne d'entrer dans la décoration des jardins, introduite en Europe, des montagnes du Mexique par M. ROLLA.

9° Des tiges fleuries d'*Orchis maculata et Lilium Martagon*, deux plantes indigènes qu'il y aurait intérêt à employer dans les jardins surtout la seconde pour meubler et fleurir les sous bois, trop souvent dépourvus d'intérêt.

10° Rameaux fleuris de *Indigofera decora*, Lindl., var *flore albo.*

Par M. FAYARD Antoine, horticulteur au Point-du-Jour à St-Irénée, un *Pelargonium* de semis, ayant un peu le port des *Nosegay*, à ombelles très-fortes supportées par un long pédoncule très-robuste, coloris rouge un peu foncé.

M. BLANCHOT, horticulteur, rue Louit, 1, Villeurbanne, représente l'œillet à tiges de fer qu'il a mis dernièrement au commerce sous le nom d'*Espoir*, cette plante élevée en pot est admirable comme port et bonne tenue, son coloris et sa rusticité en font une excellente variété.

M. PELLETIER, horticulteur à Villeurbanne a déposé sur le bureau un second exemplaire de la variété de Laitue déjà présentée par lui à la dernière séance, et fait remarquer que la pomme est formée depuis un mois sans qu'elle ait subie la moindre déformation.

Par M. VINCENT, coutelier à Bourgoin (Isère), un sécateur à greffer en fente et en placage, M. Vincent donne quelques détails sur le fonctionnement de cet outil dont il est l'inventeur et demande qu'on veuille bien nommer une commission pour en faire l'essai.

Vu le nombre considérable des apports il est nommée une commission composée de Messieurs Bernaix, Pelletier, Berthier, Labruyère père, Sehwartz, Comte, Cousançat, Rochet, Morel père, Levet et Viviand-Morel.

qui divisée en sous-commission, jugera les lots suivant leur spécialité. Après un examen sérieux et attentif cette commission propose d'accorder à :

MM. Morel père et fils, une prime de 1re classe, pour l'ensemble de leur apport.
Schwartz, une prime de 1re classe pour l'ensemble de son apport.
Levet une prime de 1re classe ;
Combet une prime de 2e classe ;
Berthier une prime de 3e classe pour ses asperges.

Pour les roses Thés de semis issues de la *Gloire de Dijon*, appartenant à M. Levet, la sous-commission composée de MM. Schwartz, Bernaix et Pelletier, ces membres manifestent le désir qu'une commission soit nommée pour les visiter sur place. La même proposition est faite pour les apports de MM. Labruyère père et Blanchot. Pour la rose de semis de M. Berthier de la Pape (Ain), la sous-commission demande qu'il soit voté des remercîments pour cet apport et engage M. Berthier à continuer ses essais.

Pour les autres apports la commission entière demande l'inscription au procès-verbal. Toutes ces propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

La commission nommée pour visiter les roses de MM. Levet, Labruyère père et Blanchot, est composée de MM. Bernaix, Pelletier, Liabaud et Duchez ; celle chargée de visiter sur place les laitues de M. Pelletier présentera son rapport à la prochaine séance.

ORDRE DU JOUR :

Destruction des herbes nuisibles dans les champs et dans les jardins.

M. Viviand-Morel, sur cette question prend la parole et s'exprime en ces termes :

Les plantes nuisibles dans les cultures, sont généralement qualifiées de mauvaises herbes, ce qui n'est pas exact dans le sens précis du mot, car beaucoup de mauvaises herbes sont de fort jolies plantes, d'excellents légumes ou des fourrages très-nutritifs, sans compter que quelques-unes sont employées comme médicaments, soit dans la thérapeutique, soit dans la médecine vétérinaire. C'est donc une façon de s'exprimer un peu vicieuse que dire : *Arracher des mauvaises herbes*, car il n'y a pas de mauvaises herbes, dans le sens précis du mot.

Il y a des herbes qui dans les cultures tendent à se substituer à celles que l'homme cultive pour ses besoins personnels, et leur tendance y est d'autant plus forte, que les conditions diverses qui régissent la vie des plantes, sont meilleures pour elles; la concurrence vitale s'exercerait dans toute sa beauté, si le cultivateur ne venait pas de temps à autre rétablir par la force, la prédominance de ses végétaux utiles.

Les moyens de combattre ces ennemis naturels de nos cultures, sont assez difficiles à fixer. Cependant, en étudiant leurs moyens d'action, leurs forces et leur manière d'agir, en un mot, de tout ce qui est en leur pouvoir pour nous être préjudiciable, nous aurons quelques chances de pouvoir les vaincre plus facilement.

On pourrait classer ainsi les herbes nuisibles :

1° Plantes annuelles se ressemant pendant l'été et germant à l'automne, voici les noms de quelques-unes :

Cardamine hérissée, vulgairement Cresson des vignes ; Alysson calicinal. Thlaspi perfolié, Capselle bourse à pasteur, Lépidie des champs, *Viola tricolor*, *Lychnis githago*, Œillet prolifère, différentes Spergules, *Althea hirsuta*, *Geranium pusillum* et *rotundifolium*, etc., etc. *Oxalis stricta* et *corniculata*, Alchemille des champs, *Ornithopus* et une foule d'autres plantes dont l'énumération serait trop longue ;

2° Plantes annuelles se ressemant pendant l'année mais ne germant qu'au printemps, celles-ci sont aussi nombreuses que celles germant à l'automne,

telles sont, les Pavots, Fumeterres, *Sinapis*, *Linaria*, *Filago*, *Stachys annua*, *Polygonum aviculare*, *Ajuga chamœpitys*, *Galeopsis angustifolia*, etc., etc. ;

3° Plantes germant en mai et en juin, ce sont en partie des plantes d'origine étrangère naturalisées dans notre région. Telles sont les espèces appartenant aux genres suivants : *Amaranthus*, *Chenopodium*, *Setaria*, *Panicum*, etc. ; on les voit apparaître en grand nombre dans le courant de l'été.

Pour les plantes de ces trois catégories, il faudra opérer un premier sarclage en septembre, pour celles qui germent à cette époque ; en avril, pour la deuxième catégorie, et en juin, pour celles de la troisième.

Reste encore les plantes annuelles, germant à différentes époques ; pour celles-ci, les opérations de sarclage pour les trois catégories déjà citées aideront à leur destruction.

Vient maintenant la tâche la plus ardue et la plus difficile, la destruction des plantes vivaces, ce sont celles qui résistent le plus à tous nos moyens de destruction ; ces plantes sont, pour ne citer que les plus communes : Renoncule rampante, Potentille tormentille, *Sonchus arvensis*, *Cirsium arvense*, etc., etc., toutes les Graminées connues sous le nom de Chiendent, tels que : *Cynodon dactylon*, *Triticum repens*, avoine à chapelet, etc. Pour la destruction de ces plantes vivaces, les binages ou ratissages répétés peuvent donner des bons résultats, mais pour certaines espèces, telles que l'Avoine à chapelet, l'enfouissage pratiqué en temps convenable vaudrait mieux, étant plus économique. On sait que les petites nodosités qui sont à la base de cette espèce contiennent une provision qui sert à la nutrition des tiges. Or, il arrive un moment où cette provision est épuisée et n'a pas encore été remplacée par une autre provision, c'est alors le moment psychologique pour procéder à l'enfouissage, qui donne alors des résultats inespérés. Pratiqués à un autre moment, l'enfouissage est contraire, un excellent moyen de propagation. On peut appliquer cette idée d'enfouir les plantes au moment opportun, à beaucoup de végétaux ; cependant, il en est qui s'en moquent bien et repoussent plus vivaces que jamais.

M. le Président dit, sur l'opération du binage et ratissage, il ne faut pas s'illusionner, en ratissant on écorce le plus souvent les tiges des plantes, et par ce fait on fait naître des nouveaux bourgeons adventifs, les tiges restent sur le sol, les graines se disséminent et donnent naissance à des nouveaux ennemis qu'il faut de nouveau combattre, les opérations du binage et ratissage pourraient donner quelques résultats si après on brûlait les fanes des plantes.

M. Pitaval dit que ces opérations peuvent donner de bons résultats si elles sont pratiquées souvent et surtout en temps opportun et faites par un ouvrier intelligent.

M. Viviand-Morel est d'avis que l'enfouissage peut donner de bons résultats pour la destruction des plantes, et présente un avantage celui de se servir d'engrais.

M. Morel père, tout en étant d'accord avec M. Viviand-Morel fait observer que toutes les plantes ne se prêteraient pas à cette opération, le chiendent par exemple ne doit pas être enfoui, doit être arraché et brûlé, et encore on doit faire ce travail avec beaucoup d'attention pour que la destruction des graminées à qui on donne ce nom soit au moins partielle, car pour la rendre complète les difficultés sont trop grandes.

M. Viviand-Morel continuant, parle des plantes parasites, telles que Orobanche et Cuscute, les plantes de cette catégorie sont les plus difficiles à détruire et ce sont celles qui nous font le plus de ravages ; quand un champ de luzerne est atteint de cuscute, le plus court est aussitôt que l'on s'aperçoit que quelques tiges de luzerne sont attaquées par ce parasite, c'est de faucher immédiatement et de les brûler sur place.

M. Hours demande si le râclage ne donnerait pas de bons résultats.

M. Viviand-Morel lui fait observer que la cuscute n'ayant pas de racines, proprement dites elle ne peut être râclée, mais qu'on a essayé les arro-

sages avec de l'eau acidulée, des sels et même l'ébouillantage, et que les résultats avaient été excellents.

M. Hours répond avoir essayé d'arroser des luzernes atteintes de cuscute avec du sulfate de fer mais qu'il n'avait pas réussi à la détruire.

M. le Président remercie M. Viviand-Morel d'avoir appelé l'attention de l'assemblée sur cette question qui est très-complexe, mais pour qu'elle soit traitée comme son importance le comporte, il faudrait que chaque catégorie de plante dont l'énumération a été faite, fût discutée tour à tour, que chaque membre apportât ses observations, indiquât les opérations qu'il a faites, les procédés dont il s'est servi, leur application. Mais pour traiter un sujet aussi ardu dans une seule séance, la question est trop importante et étant de notre domaine, elle devra être reprise en temps opportun, et il invite les membres de l'assemblée à prendre chaque jour note de leurs observations, pour que quand cette question sera de nouveau mise à l'ordre du jour on puisse préciser par des faits tous les arguments qui pourraient être présentés.

La question de l'avantage qu'il y a de greffer les poiriers nains sur cognassier, et des inconvénients de les greffer sur franc est mise à l'ordre du jour, de la prochaine séance.

La séance est levée à 4 heures 1/2.

Le Secrétaire-adjoint, **NICOLAS.**

L'ART DES JARDINS (*)

ESSAI D'UN COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

Tandis que la littérature horticole anglaise comptait de nombreux ouvrages consacrés au tracé et à l'ornement des jardins, nous en étions encore réduits en France aux préceptes de Lenôtre, développés en détail par Le Blond et Dezallier d'Argenville ; et, pour l'art plus moderne des jardins paysagers, aux bons mais vieux livres de Morel, du marquis de Girardin et de Gabriel Thouin.

Un traité plus complet, et surtout plus moderne, de la composition des jardins devait naître naturellement de l'espèce de renaissance qui a transformé depuis 25 ans l'art des jardins en France et gagné partout l'étranger.

Les grands travaux que la ville de Paris, et à son exemple les principales villes de France, firent exécuter pour créer ou transformer leurs promenades publiques révélèrent de véritables artistes.

Le temps n'était plus où un Rothschild appelait un Paxton pour créer Boulogne et Ferrières !

(*) Notre collègue, M. Sisley, a déjà appelé l'attention des lecteurs de *Lyon-Horticole* sur ce livre remarquable, mais nous pensons qu'il ne leur déplaira pas d'en avoir une idée plus complète, et nous publions cette analyse due à un élève de M. Ed. André. (*Note de la Rédaction.*)

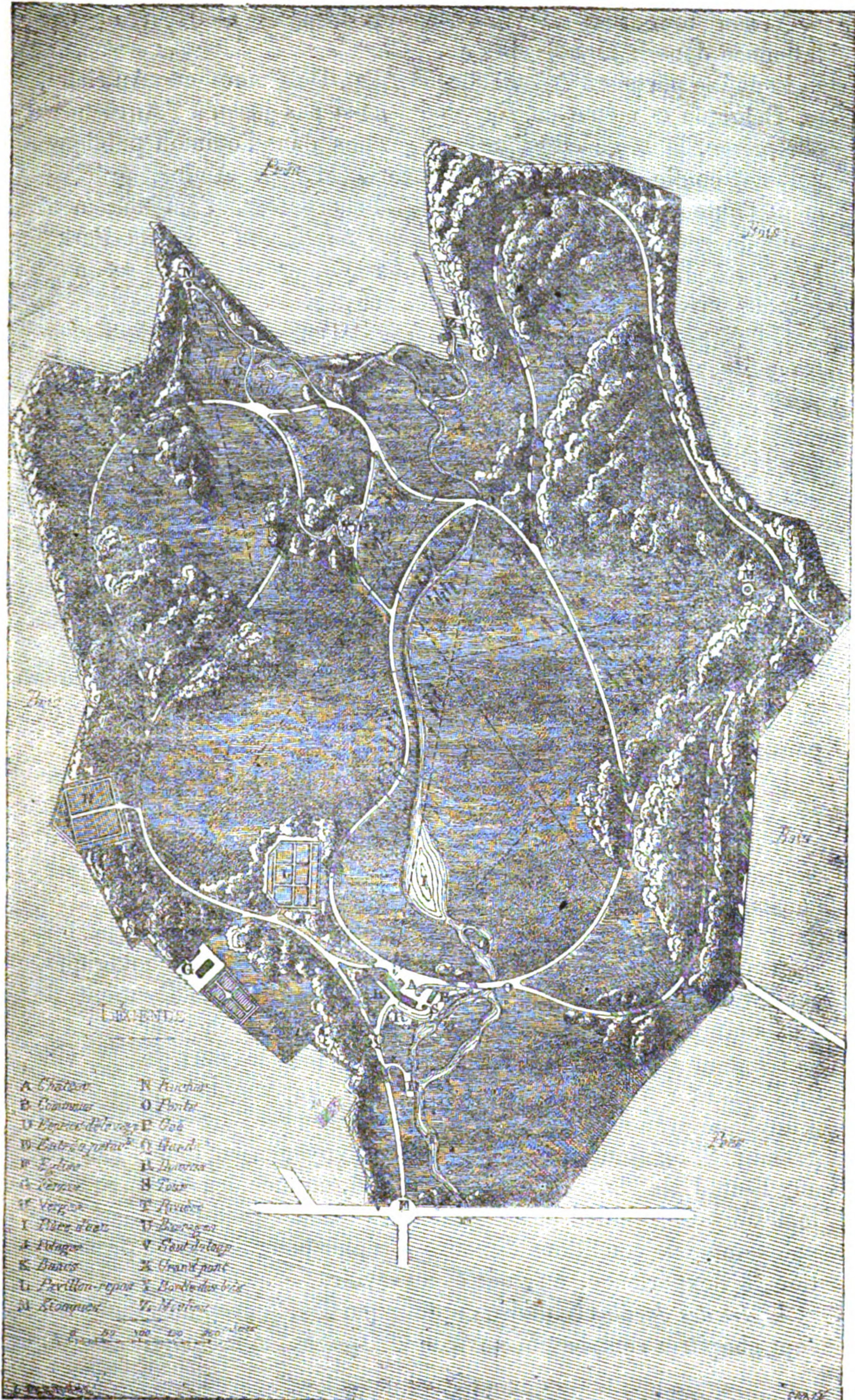


***Fig.* 310. — Prye (Nièvre), exemple de grands massifs forestiers. — E. André, architecte.**

A son tour l'art des paysagistes français allait avoir une influence dans le monde entier.

Lenné le porte en Allemagne, Barillet-Deschamp en Autriche, en Belgique et même en Egypte; il n'est pas jusqu'à l'Angleterre elle-même, la terre classique des jardins dans l'opinion publique, qui ne confie à un artiste français, M. E. André, précisément l'auteur du livre dont nous allons parler, l'aménagement d'une de ses plus vastes promenades populaires : Sefton-Park à Liverpool. La Russie, la Hollande, l'Italie, suivirent cet exemple et nous prirent nos méthodes et nos artistes.

Il faut peut-être, pour assister à un pareil triomphe de l'école française, de l'art des jardins, remonter jusqu'à la fin du grand siècle, quand Charles II conviait à traverser la Manche, les auteurs immortels de la colonnade du Louvre et des jardins de Versailles, et que la Russie, la Suède, l'Espagne, l'Allemagne, s'embellissaient des compositions dues au génie de Lenôtre.

Cependant à mesure que l'engouement public multipliait, de toutes parts les jardins modernes, l'influence d'un guide approprié aux choses nouvelles devenait plus nécessaire ; comme il arrive la plupart du temps les copistes prirent le procédé sans le talent, et, de leurs modèles, imitèrent surtout les défauts.

Ces considérations préliminaires, peut-être trop longues, nous ont paru utiles pour bien établir l'état des jardins, à l'heure où paraissait le livre qui leur est consacré.

L'époque de la prépondérance anglaise dans les jardins est passée, un genre nouveau, né en France, a conquis la faveur générale et inspire au public un goût pour le jardinage qu'il ne se connaissait pas; de jour en jour la vie à la campagne devient un besoin plus impérieux, et les chemins de fer, en rapprochant les distances, favorisent encore ces tendances si respectables. Un livre sur les jardins ne pouvait donc apparaître dans un meilleur moment psychologique, car il satisfait à la fois les nombreux spécialistes qui s'occupent de l'installation de la vie rurale et le public appelé à en jouir.

L'auteur a été mêlé fort jeune aux grands travaux de la ville de Paris et y a collaboré pour une part importante ; plus tard il a appliqué avec succès ses vues personnelles sur l'art qu'il avait vu grandir. Si on ajoute à cela de nombreux voyages par toute l'Europe, aux Etats-Unis, dans l'Amérique du Sud, en face des sublimes spectacles des Cordillères et au milieu des forêts équatoriales, on aura une somme de conditions difficiles à réunir pour établir la présomption, à l'expérience, au goût et au savoir.

L'*Art des Jardins* se divise en deux parties, la première comprend sept chapitres remplissant environ 200 pages; la seconde, beaucoup

plus importante, comprend près de 700 pages réparties en cinq chapitres.



Fig. 87. — Vue encadrée. — Parc de la Chassagne (Côte-d'Or).

Première Partie. — *Essai historique.* — Un coup d'œil rapide sur la première partie, nous montre l'art des jardins naissant avec le monde « Dieu tout puissant, dit Bacon, planta le premier un jardin ».

Il faut pourtant reconnaître que les anciens n'avaient guère le sentiment du paysage et lui accordaient le moins possible dans leur littérature et leur peinture. Quant aux jardins loin de viser à l'imitation des scènes naturelles, il semble qu'ils étaient étudiés en vue d'en prendre le contre-pied. Les terrasses remplacent les pentes, les arbres sont régulièrement soumis au ciseau, toutes les lignes sont ramenées à la ligne droite et au cercle, et les eaux au lieu de couler naturellement de haut en bas, s'élancent vers les cieux.

Cet art de convention se poursuit d'âge en âge, subissant comme toutes choses les alternatives des époques de barbarie mais reparaissant toujours, plus ou moins modifié, chaque fois que la civilisation reprend son empire. Il atteint enfin pendant le siècle de Louis XIV, sous la puissante impulsion du génie de Lenôtre, l'apogée de sa destinée.

Mais comme l'oiseau dont parle le poète, il n'était monté si haut que pour mourir.

Les jardins naturels dont Charles Rivière Dufresny avait, le premier, donné l'idée par les plans qu'il présenta à Louis XIV pour Versailles, plans qui furent bien près d'être adoptés par le roi, commencent à gagner la faveur; un anglais, William Kent, se montre le plus ardent champion de la nouvelle école, et les excès des continuateurs de Lenôtre lui rendent la victoire facile.

Pourtant en France, un certain respect pour la tradition glorieuse de Lenôtre, retarda l'avènement du style paysager, et il faut arriver à Morel, de Lyon (1), pour en trouver des exemples dignes d'être cités comme les beaux jardins de Guiscard et d'Ermenonville.

Malheureusement les saines doctrines de cet artiste sont vite oubliées : l'art des jardins erre plus que jamais. La tourmente révolutionnaire qui commençait à gronder ne lui laisse pas le loisir de chercher sa voie, et l'épopée impériale ne se montre guère plus propice aux calmes et douces passions qu'il fait naître.

Jusqu'à la Restauration nuit complète, en France du moins, car en Angleterre, Repton et Uvedale Price avaient relevé les jardins du mauvais goût où ils étaient tombés.

Enfin, en 1819, arrive Gabriel Thouin avec ses *plans raisonnés*, qui ramène le tracé des jardins à des règles meilleures, et donne une plus large part aux points de vue.

Jusqu'en 1850, les choses restent dans un état somnolent, quoique de belles créations particulières, dues principalement à MM. Bûhler, indiquent déjà une renaissance dans le goût des jardins en France, mais cette renaissance s'affirme tout à fait quand le bois de Boulogne, le parc Monceau, etc., surgissent de leurs ruines, transformés et rajeunis.

Le livre de M. André expose, pour la première fois, les principes de cet art nouveau et les lois esthétiques qui ont présidé à son inspiration.

---

(1) Morel, architecte à Lyon, acquit de la réputation dans l'art des jardins, il dessina de beaux parcs, notamment Guiscard et Ermenonville qui restent comme de rares exemples des grands domaines de cette époque.

En 1776, il publia sa *Théorie des Jardins*, qui lui fut inspirée par la lecture du livre de l'anglais Whathely.

Les environs de Lyon ont conservé quelques jardins de sa composition, mais les grands changements survenus depuis, dans la disposition des lieux, ont détruit en partie les qualités de ses œuvres. Nous avons été appelés plusieurs fois, mon père et moi, à restaurer de vieux parcs qui gardaient encore, malgré les ravages du temps et de l'abandon, l'empreinte à demi-effacée de ce maître qui fut bien certainement le plus distingué de nos ancêtres dans cet art.



Fig. 500. — Kiosque dans le parc de M. Oppenheim à Sèvres.
Ed. André, architecte.

Les principes généraux de la composition des jardins découlent de l'étude du beau et du sentiment de la nature dans ses manifestations les plus sensibles : la littérature descriptive, la peinture et les jardins. De là pour l'architecte-paysagiste qui veut embrasser son art dans toute son étendue, la nécessité d'être à la fois peintre, poète, architecte et jardinier *Rara avis.*

Tout paysage a, de par sa nature, son caractère propre, son *genre,* il est noble ou grandiose, gai ou riant, pittoresque ou sauvage ; la marque particulière que la main de l'homme lui imprime, suivant le mode d'ornementation adopté, constitue le *style,* style géométrique, style paysager, style composite.

Cette distinction est fondamentale dans l'art des jardins et a toute l'importance des ordres en architecture ; elle doit guider le propriétaire dans le choix de sa résidence et fixer au paysagiste les principaux éléments de sa composition.

Chacun suivant sa condition, ses goûts, ses habitudes, ses occupations mêmes, apporte dans la vie à la campagne des dispositions différentes, le noble duc, le négociant, l'agriculteur, le savant, l'homme d'Etat ne sauraient se plaire dans le même paysage et se nourrir des mêmes distractions.

« Il serait donc utile, dit M. André, avant de porter son choix « sur telle ou telle région, de consulter les habitudes, les préfé« rences qui jouent un si grand rôle dans la vie, de peur que les « embellissements les plus ingénieux ne soient impuissants à faire « une résidence agréable d'une propriété qui ne répondrait pas dans « son ensemble aux tendances instinctives de l'acquéreur. »

Sages conseils que l'architecte-paysagiste et le propriétaire ne sauraient trop méditer !

Quelques pages consacrées aux conditions matérielles, capables de déterminer le choix d'un site, terminent cette première partie pleine d'aperçus nouveaux et écrite dans un langage où l'élévation des idées s'allie au charme du style.

Avant d'aborder la deuxième partie consacrée à l'application des théories esthétiques et des principes généraux précédemment énoncés, il me reste à signaler une classification des jardins fort complète, établie d'après leur destination, leur étendue, leur style et leur emplacement.

M. André a tenu à bien définir toutes les formes de jardins dont il va étudier les travaux d'exécution afin qu'il ne reste aucune confusion dans l'esprit du lecteur

La première condition pour s'entendre est de parler la même langue.

Fque MOREL.

Vaise-Lyon, le 6 Juillet 1879.

(*A suivre*).

HORTENSIA GRIMPANT

SCHIZOPHRAGMA HYDRANGEOÏDES

Cette plante, de récente introduction, est originaire du Japon où, il paraît, elle habite les lieux boisés, dans les localités montagneuses et à des élévations assez considérables.

Son port ressemble, en quelque sorte, à celui du Lierre, et comme lui elle émet le long des rameaux une grande quantité de racines par lesquelles elle s'accroche aux arbres et aux rochers.

Ses feuilles ressemblent sous quelques rapports aux autres *Hydrangea*, elles ont de 12 à 15 centimètres de longueur et sont dentées.

Les fleurs sont blanches, et quoique petites sont produites en si grande quantité, qu'elles produisent beaucoup d'effet.

Cette plante étant encore très-rare, nous ne sommes pas encore bien fixés sur sa culture ; mais quoiqu'on l'ait, jusqu'à présent, tenue en serre dans le nord des Etats-Unis, où elle a été importée par Thomas Hogg, le célèbre explorateur du Japon, il est plus que probable qu'elle sera très-rustique sous notre climat et qu'elle sera une excellente acquisition pour garniture des tonnelles, des murailles et des treillages au nord.

Monplaisir, 24 Juillet. **Jean SISLEY.**

M. Alégatière qui la multiplie en ce moment pourra en fournir à l'automne.

A PROPOS DE ROSES

—(SUITE ET FIN)—

Un autre point à considérer : on a obtenu des semis, depuis quarante ans, de magnifiques roses des coloris les plus riches, les rouges, les cramoisies, les pourpres plus ou moins éclatantes. Je citerai en passant un gain tout à fait nouveau dont Schwartz m'a fait présent, c'est la rose *Jules Chrétien*, aussi belle, aussi veloutée dans une autre nuance de rouge que *Louis Van Houtte;* mais les recherches des semeurs sont trop exclusivement portées depuis quelque temps sur les roses rouges, et cela en partie à cause du beau gain Jaqueminot qui donne de nombreuses et bonnes graines.

Or le fond, la majorité d'un carré, d'un rond, d'un ovale, ou d'une forme quelconque, une roseraie, un *rosetum*, doit être composé de roses roses ; les autres couleurs doivent y figurer comme des points, des contrastes, des accidents.

Ainsi supposons un groupe de cinquante rosiers, je le composerais ainsi : — notez que, outre les roses que je cite comme types, il n'en manque pas d'autres pour faire des carrés différents.

Vingt-cinq de couleur rose.

Rose pâle ou carné: Souvenir de la Malmaison, Capitaine Christy, Mme Lacharme, Mme Vidot, Louise Margottin, Mlle Nabonnand,

Rose-clair. — Baronne de Rothschild, la France, Mme Clert, Mme Cointet, thé Bougère, duchesse de Sutherland, Thérèse Levet, pompon-mousseux.

Rose. — Cent feuilles des peintres, cent feuilles cristées, cent feuilles bullées, pompon, ancienne mousseuse, Cécile de Chabrillant, baronne Prévost, thé Homère, Mme Boll, Mme Jeanne Bouyer, Mme de Besobrasoff, quatre saisons, la Reine, etc.

Rose-vif. — Paul Neyron, Jules Margottin, Anna de Diesbach, Marie Finger, Rose-du-Roi, Bobrinski, Victor Verdier. — Provins : la Moscowa, Feu-Brillant, etc.

Six blanches : Mme Hardy, Niphetos, Aimé Vibert, Mme de Rougemont, perle des Blanches; rose camellia, Mlle Bonaire, Elisa Boelle, etc., les deux Banks blancs.

Neuf rouges : Géant des batailles, général Jacqueminot, Charles Lefebvre, Charles Margottin, Louis Van Houtte, John Hopper, Napoléon III, Jules Chrétien, Etienne Levet, Lion des combats, Eugène Appert, souvenir de Spa; duc de Montpensier, Provins; Provence éclatante, Brennus, etc.

Six jaunes : Chromatella, gloire de Dijon, persian yellow, ancien jaune, églantier jaune, Mlle Marie Vanhoutte, Céline Forestier, Maréchal Niel, safrano, Mme Falcot, jaune de fortune, Ophirie noisette Desprez, Banks, etc.

(La capucine doit être plantée en buissons isolés, elle éteint toutes les couleurs voisines).

Deux violettes : Reine des violettes, indigo, princesse Mathilde. Provins : Mathieu-Molé, ombrée parfaite, Nelson, velours d'Enghien.

Pourpre noir : Jean Liabaud, Empereur du Maroc, Xavier Olibo, etc.

Deux panachées : Panachée d'Orléans, unique panachée.

Provins : Belle villageoise, œillet parfait, tricolore de Flandre, André Thouin, splendeur tricolore de Flandre, Camaïeu, etc.

Nota. — Se défier des roses nouvelles. On a annoncé cette année en Angleterre avec fracas et portrait, une certaine « beauté de... Rawensvood, qui n'était autre que le jaune de Fortune » dans les cultures depuis trente ans. Il y a quinze ans, on a annoncé avec non moins de fracas et de portrait un certain *thé président* qui n'existait pas du tout. J'en ai alors acheté trois. Aucune des trois ne ressemble en rien au portrait, et toutes les trois ne se ressemblaient pas entre elles; chacune coûtait trente francs. L'année d'après, le thé président ne figurait même pas sur les catalogues.

*
* *

J'ai promis de reparler de Mme de Genlis : elle a annoncé dans un de ses livres qu'elle avait greffé *elle-même* des roses sur des houx et sur des cassis. Les houx avaient produit des roses vertes, et les cassis des roses noires; or, si le houx donne la couleur de ses feuilles, le cassis a aussi des feuilles vertes et devrait engendrer également des roses vertes; mais si le cassis donne la couleur de son fruit, le houx qui a des fruits écarlates devrait donner des roses de cette couleur.

Mme de Genlis n'avait rien greffé, et les roses n'auraient nullement végété ni sur le cassis ni sur le houx. Elle avait lu cela dans le père *Ferrari*, è societate Jesus, dans son gros livre richement

orné de gravures : *De florum cultura*, qui préconise des procédés insolemment absurdes pour donner aux fleurs et la couleur et l'odeur qu'on désire.

Odor floribus addendus,
Colores arbitrarii ut floribus indicantur.

On a aujourd'hui une rose verte ; c'est un Bengale ; ce sont des feuilles étroites et intrigantes qui se réunissent hypocritement, jouent les pétales, et se déguisent en roses. Mais ce que j'ai vu longtemps chercher à *Desprez*, c'est la rose bleue ; il ne l'a pas trouvée, ni rien d'approchant. Mais sur la route, il a obtenu quelques belles fleurs qui ont survécu aux révolutions de la mode.

Il existe une *Histoire des Plantes* dont l'auteur signale une rose bleue, et affirme qu'elle est *très-commune* en Italie. *Lemery* dans son cours de chimie (Lyon 1724) dit la même chose. M. d'Orbesson affirme avoir trouvé les roses bleues communes auprès de Turin. Il en a même mangé et leur a trouvé le goût des capillaires ; cette rose est simple et bleu-de-ciel, et Valmont de Bomar en mentionne aussi l'existence. Je suis donc allé la chercher à Turin, à Gênes, à Milan, à Rome, à Venise, à Naples, etc. Personne ne la connaît, personne n'en a entendu parler, cela ne s'explique que par la facilité à déclarer bleues, c'est-à-dire d'une couleur rare parmi les fleurs, des fleurs qui n'y ont jamais pensé ; c'est pour cette manie intéressée dont il faut se défier que j'ai dû ajouter aux couleurs connues, le bleu de jardinier qui s'étend du rose au brun, et au noir.

*
* *

Des industriels, des chiffonniers de fleurs, parcourent l'hiver les provinces avec des bottes de rosiers de rebut et des racines d'asphodèles ; ils ont, de plus, un album de fleurs lithographiées, qu'ils se sont chargés de colorier. C'est là que j'ai vu des roses bleues, des roses bleues rayées de jaune, d'autres blanches marbrées de bleu, etc. Quant aux racines d'asphodèles, elles sont vendues comme pivoines vertes et bleues, et pour vingt autres plantes de leur invention.

Quant au père Ferrari, il ajoute le moyen de brûler des roses et de les faire revivre de leurs cendres. Cette palingénésie se trouve reproduite dans un grand nombre de livres de savants. Il est sage de se défier, surtout quand il s'agit de la nature, de messieurs les savants et de mesdames leurs inventions.

Quand je suis arrivé à Nice, il y a vingt-six ans, j'y ai trouvé trois roses ; quelques immenses pieds de la belle chromatelle, quelques noisettes Lamarque et la « rose d'odeur » pour la parfumerie. On m'envoya voir par curiosité un jardin planté par un Français, appelé Leroy, à la place d'Armes, jardin acheté depuis par un

Italien, et pour lequel on demandait et on obtenait des billets ; il y avait cent cinquante rosiers et dix variétés.

Aucun Niçois n'oserait nier que c'est à moi qu'ils doiventde connaître les roses, et que je leur ai créé et laissé une industrie, la plus prospère peut-être de leurs industries, la culture des fleurs.

Comme j'étais allé à la recherche de la rose bleue, il y a deux ans, je ne voulus pas rentrer dans mon jardin les mains vides, et j'y rapportai dix espèces de roses sauvages prises dans les Alpes et dans le Tyrol ; la plupart sont charmantes.

Alphonse KARR.

P. S. — Voilà ce que c'est que d'abandonner les bonnes vieilles roses : la Centfeuille Unique panachée si parfumée, vêtue d'un si beau blanc, tachée d'un rose si frais et si vif, était reléguée dans quelques vieux jardins en bien petit nombre.

Elle s'est récemment représentée dans le monde sous le nom de *Mme d'Hebray* elle a été accueillie, vendue et achetée comme nouveauté, voilà à quels subterfuges est réduite une très-belle et jusqu'ici innocente et nouvelle rose pour ne pas tomber tout à fait dans l'oubli.

MULTIPLICATION DU LEUCHTENBERGIA PRINCIPIS

Il y a dans le règne végétal un certain nombre de plantes qui, par leur fascies et leur organisation, semblent appartenir à un autre âge ; elles sont là comme des points d'interrogations, semblant à elles seules constituer des familles se rattachant par certains caractères à des familles voisines, le *Leuchtenbergia* est de ce nombre. Dédié au prince Eugène de Beauharnais, duc de Leuchtenberg, c'est une belle et noble plante, mais tellement anormale dans la famille des cactées, par son port et ses caractères génériques, que son adjonction dans l'une des tribus admises semble à peu près impossible.

A son apparition en Angleterre, ce genre créé par Fischer, fut décrit par Hooker dans le *Botanical magazine,* mais une faute d'impression (on ne peut admettre une supercherie de la part de cet auteur), lui fit dire que les fleurs se développaient aux aisselles des tubercules, tandis qu'elles se développent au sommet des mamelons comme Cels et Labouret ont pu le voir et ce que jai moi-même vérifié plusieurs fois.

Quand je fus en possession de cette plante, je voulus la multiplier comme les autres genres de la famille des cactées, et un jour je tenais ma plante d'une main et mon couteau dans l'autre, prêt à

la couper en deux, lorsque je réfléchis un instant à sa rareré et à sa valeur. Dans cette hésitation, il me vint à l'idée non pas de la décapiter, mais seulement de lui couper des feuilles. J'en coupai trois, que je bouturai ; elles prirent racine en trois semaines. Je fus agréablement surpris d'une réussite aussi prompte, et lorsque plus tard j'eus l'occasion de montrer mes boutures à différentes personnes compétentes, elles furent généralement d'avis que je n'obtiendrai pas de tiges, ce n'était pas le mien : je pensais obtenir des tiges, et je m'attendais de jour en jour à les voir se développer à la base des mamelons, mais, à ma grande surprise, ce fut à leur sommet que la première tige se montra.

Voici d'ailleurs le résultat de mon bouturage : la première année les boutures de feuilles n'ont pas poussé ; la deuxième année, une des trois feuilles a donné une tige ; les autres, qui ont à présent trois ans, n'ont pas encore amené une bouture, et cependant comme elles se portent bien et que je les vois toujours grossissant, je pense qu'elles finiront par développer des tiges.

La première feuille étant toujours vivante avec sa bouture au sommet, l'an dernier j'ai coupé cette bouture en deux, laissant ainsi au sommet de la feuille bouturée une portion de la tige qui s'y est développée. J'ai parfaitement bien fait d'agir de cette manière, car j'obtins au-dessous de la coupe cinq nouvelles tiges au sommet des feuilles que j'avais laissées.

J'ai essayé de greffer la pemière bouture de tige que j'ai obtenue, n'ayant pas réussi, je l'ai bouturée ; c'est M. de Semet qui me l'a achetée. En changeant de sujet cette année, j'ai réussi à la greffer sur le *Cereus serpentinus* et sur l'*Echinopsis Eryesii*, je pense qu'elle poussera plus vigoureusement.

REBUT,
Propriétaire à Chazay d'Azergues (Rhône).

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Le petit Trésor des Ménages, ou guide pratique pour fabriquer soi-même à peu de frais toutes liqueurs de table, dites par infusion, les Punchs, Sirops, Fruits à l'eau-de-vie, Conserves de fruits, Confitures, Gelées, Pruneaux, etc.; contenant l'art de faire les différentes espèces de Vins, de les améliorer, de les guérir des maladies auxquelles ils sont sujets, etc.; indiquant le mode de préparation de Cidre, du Poiré, et de plusieurs boissons économiques, salubres et fort agréables, renfermant de nombreuses recettes et divers procédés, par F.-E. B.

Edition revue et augmentée, 1 vol. in-18, de 208 pages, beau papier, prix franco 1 fr. 20.

S'adresser à l'Econome de l'Institution des Sourds-Muets (Le Puy, Haute-Loire).

Il est dès livres auxquels une incontestable utilité ouvre forcément la porte de tous les ménages. Celui que nous signalons avec plaisir à nos lecteurs est de ce nombre. Les nombreux articles qu'il

renferme sur l'économie domestique sont traités avec une netteté et une simplicité vraiment remarquables. La partie concernant les soins à donner aux tonneaux et la fabrication, l'amélioration et la conservation des vins de toutes sortes est bien, sans contredit, du plus grand intérêt.

C'est une science véritable que de savoir vivre confortablement à peu de frais, et ce livre entre les mains de l'amateur, de l'œnologue, du maître de maison et de la ménagère surtout, sera un guide précieux pour atteindre ce but. Dans son espèce, c'est un des meilleurs traités que nous connaissions. Nous ne saurions trop le recommander, et nous le recommandons vivement.

TRAVAUX A FAIRE DANS LES JARDINS

PENDANT LE MOIS D'AOUT

Jardin d'agrément. — Les plantes bisannuelles ou vivaces indiquées pour être semées en juillet peuvent encore être semées en août; on peut ajouter à la liste de ces espèces, les suivantes : *Adonis* d'automne, vulgairement *goutte de sang*, buglosse à feuilles étroites, Pavots à fleurs doubles, *Gaura Lindheimeri*, *Lunaria biennis* etc. En règle générale on peut semer en août toutes les plantes bisannuelles dont les graines sont mûres dans ce mois ou dans le mois précédent. Les espèces délicates demandant à être abritées contre les froids seront semées dans des bâches ou au pied des murs, afin de pouvoir à un moment donné les garantir plus facilement.

Jardin fruitier. — On récolte les fruits dont la maturité a lieu dans ce mois ; pour les poires il ne faut pas craindre de récolter les variétés quelque temps avant leur complète maturité, elles acquièrent plus de saveur lorsqu'on agit ainsi. On greffe les boutons à fruits sur les arbres peu fertiles et très-vigoureux.

Jardin potager. — Le mois d'août est la fin d'une année et le commencement d'une autre pour la plupart des plantes potagères. Les plantes de la première saison sont en partie récoltées, il s'agit actuellement de semer les espèces suivantes qui donneront leurs produits à l'automne ou dans le courant de l'année prochaine. Vers le milieu du mois on sèmera : Cerfeuil, Chicorée, les différentes variétés, Scaroles, Epinards, Maches, Laitue d'hiver, Navets, Raves, Oignons blancs, Poirée à carde, Radis, Choux d'York et autres du même groupe : pour les choux il est préférable de les semer à la fin du mois ; semés trop tôt ils ont une tendance trop grande à monter.

Serres. — Il n'y a que les serres chaudes qui sont garnies de plantes tropicales, qu'il faut soigner pendant ce mois. On leur donnera les soins indiqués au mois précédent.

C'est le moment de multiplier à froid, les Geraniums Zonales, et Pelargoniums à grandes fleurs, ainsi qu'une foule d'autres plantes, telles qu'Anthemis, Calcéoaire, *Coleus*, Pentstemon, Œillet. Les personnes qui n'ont pas de serre à multiplication feront bien de profiter de cette saison qui est excessivement favorable pour multiplier beaucoup de plantes qui demandent pour prendre racine, une somme de chaleur qu'elles ne peuvent rencontrer qu'artificiellement à une autre éqoque.

L.-C. GAILLARD.

Le Gérant, **J.-C. BONY.**

Lyon. — Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

LYON-HORTICOLE

CHRONIQUE

— Le mois d'août a été convenable. Une chaleur tropicale a succédé brusquement aux frimats et aux pluies continuelles des mois précédents.

Les récoltes, fort retardées par une température vraiment anormale, ont pu s'effectuer par un temps qui ne laissait rien à désirer ; espérons encore que la chaleur sera suffisamment accumulée dans quelques coins du soleil, et que cet astre voudra bien, pour ne pas être dans son tort, servir à nos vignes la quantité nécessaire de calorique pour mener à bonne fin la maturité du raisin. Pour le moment, nous avons encore un retard de trois semaines environ sur les années précédentes.

— Le mois de septembre nous ramène l'équinoxe d'automne ; le 21, les jours sont à peu près égaux aux nuits. C'est dans ce mois qu'arrive la fête de la Nativité de la Vierge, le 8 septembre. Les agriculteurs ont de tout temps marqué cette fête comme l'époque où change la saison agricole, et les jardiniers sèment entre les deux Notre-Dame, c'est-à-dire entre le 15 août et le 8 septembre, une foule de légumes tels que les épinards, le cerfeuil, les oignons blancs, les choux d'Yorck, etc.

Habituellement les fortes pluies arrivent vers la saint Michel, c'est-à-dire à la fin du mois. La chaleur et les orages diminuent notablement pendant ce mois.

— Dans une de ses dernières séances, l'Association horticole lyonnaise a nommé à l'unanimité M. Droche, président, en remplacement du regretté M. Faivre. L'Association a voulu témoigner par cette élection, toute la confiance qu'elle a dans M. Droche, le bienfaiteur des travailleurs de l'agriculture et de l'horticulture.

— Lorsque paraîtront ces lignes, l'Association horticole sera sur le point d'ouvrir au public les portes de son exposition d'automne; on pourra voir alors, par l'examen des produits exposés, quels progrès auront fait les horticulteurs depuis l'an dernier, et malgré que la saison n'ait pas été très favorable, nous aimons à croire que cette exposition fera autant d'honneur à l'Association que lui en fit celle de l'an passé.

— Dans la dernière séance de l'Association, un membre a signalé un remède très simple qui, selon lui, détruirait l'oïdium de la vigne. Ce remède consiste dans l'emploi de l'eau pure. Dès qu'on aperçoit l'efflorescence blanchâtre qui recouvre les grains de raisin, il faut, à l'aide d'une seringue de jardinier, projeter l'eau avec force contre les raisins et opérer ainsi un vigoureux lavage. L'auteur de ce procédé, M. Bolo, jardinier à Saint-Cyr, chez M. Chevrollat, assure avoir détruit l'oïdium. Si la maladie reparaît, on recommence l'opération.

Simple et facile, il coûte peu d'en faire l'essai. L'eau doit agir non comme agent chimique, mais comme agent mécanique. Il faut donc qu'elle soit projetée avec force.

— Dans une des dernières séances de la Société centrale d'horticulture de France, M. Alph. Lavallée a présenté plusieurs arbrisseaux ou arbres et une inflorescence d'***Eremurus robustus***, Regel.

Cette dernière plante paraît devoir être destinée à jouer un rôle important dans l'ornementation, si toutefois — comme il est probable — on parvient à la multiplier avec facilité. Elle est originaire du Turkestan, d'où le colonel Korolkow en a envoyé trois pieds à M. Lavallée. Plantée en pleine terre, cette espèce s'est montrée rustique sous le climat de Paris; ses inflorescences sont vraiment gigantesques, l'une d'entre elles a atteint 2 mètres 80 de hauteur. Le tiers supérieur de cette longueur est occupé par une superbe grappe de fleurs blanches lavées de rose. Son feuillage rappelle celui de nos asphodèles.

Parmi les arbrisseaux présentés par M. Alph. Lavallée, le ***Viburnum plicatum***, var. ***sterilis***, présente quelque intérêt au point de vue de la culture en pot. L'arbuste en question ne s'élève qu'à un mètre

de hauteur, mais il se couvre de fleurs ressemblant à nos Boules-de-Neige, mais de plus petites dimensions. Ses faibles proportions et sa floraison abondante en feraient une bonne plante de marché.

Nous nous rappelons avoir cultivé cette plante en pleine terre, c'était en effet un charmant arbrisseau, qui se couvrait chaque année d'innombrables capitules de fleurs blanches. Cependant, les dits capitules, quoique moins gros que ceux de la Boule-de-Neige ordinaire, étaient chez l'individu que nous cultivions d'une assez bonne grosseur.

— Un de mes voisins qui s'occupe de jardinage à ses moments de loisir, a imaginé un système de plantation pour la vigne qui s'éloigne un peu des systèmes généralement employés. Les résultats vraiment merveilleux qu'il a obtenu, soit comme production de raisins, soit comme économie d'échalas, méritent qu'on s'occupe un peu de ce procédé, qui n'est peut-être pas nouveau, mais qui s'emploie fort peu dans la région du Rhône.

Voici la façon dont il plante et dispose ses vignes : Supposez un triangle équilatéral dont la base aurait un mètre de longueur, dans la direction de l'est à l'ouest, c'est-à-dire faisant face au midi. Au centre de ce triangle, il plante un Poirier de deux ans greffé sur coignassier, et au sommet de chaque angle un jeune plant de vigne, ce qui fait trois pieds de vigne par triangle. Le Poirier, qu'il tient toujours au moyen de la taille, dans un état de rabougrissement, est destiné à servir d'échalas. Il donne peu de fruits. La plantation opérée, il laisse développer, sans trop s'en occuper, ses trois pieds de vigne. L'année suivante, il assoie la taille de cette façon : Il laisse un seul sarment, mais de toute longueur, et coupe les autres ; ce sarment est ensuite incliné à 45° et fixé au Poirier. A la base de ce sarment il ne laisse développer qu'un œil, qui devient par la suite un sarment très vigoureux. La deuxième année, il fait l'ablation du vieux bois et incline l'unique rameau développé l'année précédente et l'attache également au Poirier. On ne se fait pas une idée des nombreux et beaux raisins que produisent des vignes ainsi dirigées.

— Le hasard est un grand maître, quelques-uns disent un grand maigre ; c'est à lui que nous devons la plupart des découvertes : Newton voit tomber une pomme et ce phénomène, simple en apparence, lui fait découvrir les lois qui régissent les mondes. La vapeur, l'électricité doivent leur application à des causes du même ordre. Je pourrai remplir plusieurs livres avec l'histoire des découvertes ayant une semblable origine. Je compte cependant qu'on m'épargnera ce

désagrément et qu'on voudra bien s'en rapporter à cette simple affirmation. Ce fut une chèvre, dit-on, qui apprit aux hommes à connaître les propriétés du café. C'est au *guano* du Pérou que je dois d'avoir appris le moyen pour détruire les algues et conferves d'eau douce. Quelle utilité, me direz-vous, y a-t-il à détruire les algues et les conferves ? Il fut un temps où je cultivais des plantes aquatiques dans de grandes terrines en grès ; en ce temps-là, je passais une bonne partie de la journée à arracher ces innombrables végétaux cryptogames semblables à de longs cheveux verdâtres, mais ils mettaient autant d'insistance à repousser que j'en mettais à les détruire. Les jardiniers connaissent tous ces plantes filiformes qui s'attachent aux parois de leurs tonneaux ou bassins d'arrosage, et qui obstruent les pommes de leurs arrosoirs. Ils savent combien ces herbes sont désagréables. Le procédé pour s'en débarrasser est d'une extrême simplicité. Il suffit de mettre au printemps dans chaque tonneau un kilog ou deux de guano. Les algues disparaissent toutes quelque temps après. L'an dernier j'avais fait usage de cet engrais, et les trois bassins jadis infestés par ces plantes en sont complètement débarrassés. Les autres bassins où il n'y a eu que de l'eau claire en sont toujours garnis, ce qui prouve que le hasard a bien sa raison d'être quoiqu'il soit sans raison.

— J'ai fait, le mois dernier en compagnie des membres de la Société botanique de Lyon, mes collègues, une excursion à Pierre-sur-Haute (Loire)

L'horticulteur trouve toujours dans ces sortes d'excursions quelques bonnes remarques à faire, concernant la culture de certaines plantes.

Le signal de Pierre-sur-Haute est à une altitude de plus de 1600^{m} au-dessus du niveau de la mer, et ses versants tournés au nord étaient encore couverts de neige au mois d'août. Chacun connaît le *Narcissus pseudo-narcissus*. Cette plante printanière, qui émaille de ses fleurs jaunes dès les premiers jours de mars nos côteaux des environs de Lyon ; là haut, elle commençait seulement à fleurir. C'est, je crois, le secret des horticulteurs parisiens qui fournissent du lilas blanc en fleur pendant toute l'année. Donnez-moi de la neige ou de la glace, et je ne crois pas être présomptueux en vous disant que j'obtiendrai du lilas en août.

La terre de bruyère d'excellente qualité abonde dans ces montagnes, et d'immenses tourbières servent de point d'appui à de moelleux mais humides tapis de *sphagnum*, en quantité suffisante pour rempoter toutes les orchidées épiphytes du nouveau et de l'ancien continent. Le soufre végétal des anciens apothicaires nommé

Lycopodium clavatum par les botanistes, abonde dans ses marais garnis de Linaigrettes, de Saules argentés et d'*Oxycoccos palustris*.

Çà et là de vastes plaques de Rossolis ou *Drosera*. Ce sont des plantes carnivores, on a du moins fait courir ce bruit. Sur ce renseignement je m'en approchai avec une certaine prudence, de façon à me garantir de leurs féroces atteintes. Cependant, comme elles ne paraissent pas douées d'une locomotion bien rapide, je les examinai attentivement; je pense qu'elles étaient repues, les gloutonnes, car elles n'avaient pas le moindre petit insecte à digérer; elles balançaient mollement leurs petites fleurs blanches, paraissant fort satisfaites de leur existence marécageuse. Je crois, fermement, qu'on a médit d'elles, et que leur carnivorité n'existe que dans l'imagination des botanistes amateurs du merveilleux.

Les Fougères sont très-belles et fort variées, le *Blechnum spicant* y atteint des dimensions inusitées. C'est d'ailleurs la flore du Mont-Pilat avec une dizaine d'espèces en plus; on y trouve la Violette des monts Sudetes, l'*Arnica*, le Napel, le Doronique d'Autriche, le Trèfle des Alpes, vulgairement Réglisse de montagne.

Un guide est nécessaire pour explorer ces montagnes, car les indigènes sont vraiment étonnants : si vous leur demandez par exemple, si vous êtes bien sur la route qui mène à tel ou tel village, ils vous répondent invariablement : Vous connaissez mieux le chemin que nous. Après tout, c'est possible!

— M. Lejeune, directeur de l'Institnt agricole de Gembloux (Belgique), vient de publier (1) une notice sur *l'Allium Ampelloprasum* L. ou oignon perle.

Cet oignon peut rendre des services dans les potagers. Il convient pour confire au vinaigre.

Cette notice est très-intéressante à plusieurs points de vue; cependant elle contient des assertions relatives à la valeur spécifique de *l'A. Ampcloprasum, L.* qui me paraissent singulièrement hasardées.

M. Lejeune, s'appuyant sur l'autorité des anciens auteurs et sur celle du docteur Regel, admet comme un fait établi que *l'Allium porrum*, L. n'est qu'une variété modifiée par la culture de *l'A. Ampeloprasum*.

C'est bientôt dit, et l'expérience établie par M. Lejeune pour justifier cette proposition, bientôt faite.

---

(1) *Bulletin de la Société Centrale d'Horticulture de France*, juin 1879.

Il suffit, en effet, de planter les caïeux de *l'Allium Ampeloprasum* un peu plus profondément que d'ordinaire pour voir prendre à cette espèce l'allure du poireau cultivé, tandis que, renversant l'expérience, et plantant des poireaux à la façon des oignons, on leur voit prendre la physionomie de l'*A. Ampeloprasum*. La conclusion est facile ou paraît facile à tirer parce qu'il manque plusieurs termes à la proposition.

D'abord, *l'Allium Ampeloprasum*, L. a été distinguée spécifiquement par de très-bons auteurs, ce qui, entre nous, n'est pas une raison, car dans les sciences, une bonne preuve contraire peut renverser les théories les mieux établies; les plus savants auteurs l'apprennent chaque jour à dépens. La science vit de preuves et non de suppositions; donc laissons Linné, Decandolle et leurs successeurs admettre comme espèce distincte *l'A. Ampeloprasum* et laissons le leur distinguer de l'*Allium porrum* tout comme s'ils les avaient confondus tous deux et posons ainsi la question : Qu'est ce que *l'A. Ampeloprasum ?*

Alors je réponds ceci : Un être de raison qui n'existe nulle part et qui pourtant compte de nombreux représentants. Ce n'est pas quelque chose de nettement défini, quelque chose que l'on peut peindre, décrire sur un individu, cette chose n'existe pas. Il n'est pas plus possible de dire exactement ce qu'est *l'Allium Ampeloprasum* que de dire ce qu'est le Prunier domestique. La prune Reine-Claude, la Mirabelle, etc., sont des fruits du Prunier domestique cependant bien distincts. J'ai cultivé cinq ou six formes de *l'Allium Ampeloprasum*, lequel était le type ? Du reste, tout dépend de l'idée que l'on se fait de l'espèce. Au point de vue linnéen, M. Lejeune a raison. Au point de vue opposé, il a tort. C'est une affaire d'appréciation.

La connaissance exacte des êtres demande la distinction des formes, la connaissance superficielle demande leur réunion.

Au point de vue philosophique, il peut être agréable de trouver des raisons pour expliquer la création des êtres, quoique dans la pratique, ces idées soient pernicieuses pour l'étude.

V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Extrait du Procès-verbal de la séance du 19 *Juillet* 1879, *Salle des Réunions industrielles , Palais de la Bourse.*

PRÉSIDENCE DE M. MOREL père, *Vice-Président.*

Avant l'ouverture de la séance, M. Morel père prend la parole et en termes émus, prononce l'allocution suivante :

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Depuis notre dernière assemblée générale, vous savez tous la grande perte que nous avons faite, M. Faivre, notre président que nous aimions et respections tous n'est plus.

L'Association fut dès sa naissance placée sous sa protection et c'est lui qui nous servit de guide dans nos premiers pas, aussi sous son égide notre Association devint-elle une des plus importantes société horticole de France.

Nous avons tous été témoins du bonheur qu'il éprouvait de se trouver au milieu de nous; il semblait s'y délasser des importants travaux que lui imposaient ses charges de professeur de botanique, directeur du jardin botanique de notre ville, doyen de la Faculté des sciences, etc, etc., il suffisait à tout, aussi Messieurs je le répète la perte que nous venons d'éprouver est elle très-grande.

Monsieur Faivre nous a quitté au moment, où son concours nous était le le plus précieux, ils ne nous reste plus qu'à honorer sa mémoire, en nous inspirant du souvenir de ses grandes qualités, nous nous efforcerons de suivre la voie que nous a tracé sa sagesse et le nom de Faivre vivra toujours parmi nous.

Des applaudissements en signe de regret couvrent ces paroles.

M. Morel père déclare la séance ouverte à 2 heures un quart.

Présentations. — Dix candidats sont présentés pour faire partie de la Société, il sera statué sur ces candidatures à la prochaine séance.

Admissions. — Sont admis les cinq candidats présentés à la dernière séance.

M. Varenne Claude, jardinier au château de Mably, près Roanne (Loire).

M. Louis Antoine Bonnefond, jardinier à St-Romain-en-Gal, près Vienne (Isère).

M. Armand Thierry, chargé du cours d'horticulture, institut agricole, Ecully.

M. Claude Poizeau, horticulteur-pépiniériste, faubourg d'Arran, Autun (Saône-et-Loire).

M. Thomarat, horticulteur, La Bourboule (Puy-de-Dôme).

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau les objets suivants :

Par M. J. SCHWARTZ. rosiériste, rue du Repos, 43, Lyon-Guillotière.

1° Deux variétés de Roses de semis dont il est l'obtenteur et qui seront mises au commerce à l'automne prochain, dont une *Hybride remontant*, nommée *Madame Oswald de Kerchove*, c'est un rosier vigoureux, à rameaux droits un peu divergents, feuillage d'un vert clair; fleur très-odorante, moyenne, pleine, bien faite, d'un coloris blanc à fond jaune cuivré, à pétales imbriqués,

ondulés, les plus extérieurs restent blancs, ceux du centre d'un beau rose saumoné. Cette plante dont la floraison est continuelle pendant toute la belle saison est d'un coloris unique et entièrement nouveau dans le groupe des Roses hybrides, elle est jusqu'à présent la seule de cette section qui possède un coloris nuancé de jaune.

L'Ile Bourbon nommée *Jules Jurgensen,* est un rosier très-vigoureux à rameaux forts et divergents, feuillage d'un vert olivâtre, fleur grande, pleine, bien faite, coloris rose Magenta, intérieur carmin violeté avec reflets ardoisés, revers des pétales rose pâle, très-belle variété odorante.

2° Les huit variétés de Roses suivantes et dont plusieurs sont des nouveautés des années précédentes.

Le thé *Comtesse Riza du Parc* (semis J. Schwartz, 1876), à fleurs d'un beau rose de Chine.

L'*hybride de Thé Duc de Connaught*, à fleur d'un beau rouge cramoisi.

L'hybride de Noisette *Mme Auguste Perrin* (semis J. Schwartz, 1878), à fleur d'un joli rose nacré.

Les hybrides remontant *Boïeldieu*, grande fleur rouge cerise vif, *Edouard Pynaërt* (semis J. Schwartz, 1877), à fleur rouge groseille vif, bord des pétales légèrement carminé.

François Gaulain (semis J. Schwartz, 1878), à fleur rouge lie de vin très-prononcé, l'un des coloris les plus foncé que l'on connaisse.

Jules Chrétien (semis J. Schwartz, 1878), à fleur rouge ponceau se nuançant de pourpre.

Mabel Morisson, variété à fleur blanche, provenant d'un accident fixé de la rose *Baronne de Rothschild*, ne différant de cette variété que par son coloris.

3° Le *Geranium phœum Lamk*, var. *flore pleno* à feuilles palmées et laciniées, à fleurs doubles, violet rose purpurin, portées sur des tiges de 0,60 centimètres de hauteur.

4° Les huit variétés de Phlox suivantes :

York et Lancastre (semis J. Schwartz), à fleurs violet granité de blanc et le bord des pétales rubané blanc.

Louise Schwartz (semis J. Schwartz, 1874), magnifique plante naine à fleurs blanches, pouvant servir pour bordure de massif.

Liervali, plante naine à fleur rubanée de rouge et de blanc.

Maréchal Vaillant, lilas et blanc centre rouge.

Emilie Chrétien, plante naine, blanc, centre rose vif.

François Coppée, blanc crème, centre rose carminé.

Monsieur Delaunay, rose vif, centre pourpre.

William Rolisson, rose saumoné, cuivré, centre marron.

Par M. Pascal, marchand grainier cours Vitton, Lyon, des rameaux de Poiriers et des sarments de vigne atteints de chlorose, et des Asperges qui, paraîtrait-il d'après le dire du présentateur, ne seraient âgées que de deux ans; son système reposerait sur ce qu'ayant mis des graines stratifiées dans des godets et les plants mis ensuite en place lui auraient donné des résultats tellement surprenants, qu'ils permettent de croire que l'apport présenté à la séance est le résultat d'une erreur d'inscription d'année.

Par M. Chaudy, horticulteur à Chaponost, des Poires *Perles*.

Par M. Moussier (Philibert), pépiniériste à Vienne (Isère), une Pêche, variété américaine, nommée *Early Amsden* ou pêche de juin, d'après les renseignements l'arbre serait très-vigoureux, assez fertile, et résisterait bien sous notre climat, ce fruit après dégustation est renvoyé à l'étude, sa maturité n'étant pas parfaite.

Par M. Berthier, jardinier chez M. Ferber à la Pape (Ain), des racines de Vignes attaquées du phylloxéra.

Par M. Deville, des fleurs de *Passiflora princeps*, obtenue d'un semis de graines reçues d'Espagne par M. Etienne Monvernay, jardinier chez M. Guyot à la Demi-Lune, d'après l'avis de quelques membres les fleurs seraient plus grandes et plus rouges que celles du type.

Par M. Bouquet, jardinier chez Mlle Vernier à Irigny, des griottes cultivées depuis longtemps à Irigny et dont il désire savoir le nom ; ce fruit est gros, déprimé aux extrémités, à queue courte et grosse ; d'après les renseignements donnés par M. Bouquet, l'arbre produirait beaucoup, s'élancerait fortement, et le fruit après maturité, du rouge passerait au noir. M. Morel père, sans affirmer, suppose que cette griotte peut être la variété Gros-Grobet, cultivée depuis fort longtemps dans nos contrées.

Par Mme veuve Rambaud, horticulteur-rosiériste, chemin des Culattes propriété Grand, Lyon, la Mouche, des Roses hybrides de semis, des hybrides de Thés, non encore nommées, et des fleurs d'un semis issu du *Rosa Polyantha* remontant, à fleurs pleines. Pour cet apport il est nommé une commission qui sera convoquée par Mme Rambaud.

Par M. Corbin, jardinier-chef chez M. le duc de Mortemart, à La Chassagne.

1° Des Laitues, qu'il cultive depuis quelques années et qu'il reconnaît supérieures à toutes les variétés que l'on cultive ; il recommande surtout une variété dite *Laitue frisée*, qu'il a reçu de M. Ch. Huber à Hyères (Var). Cette variété serait excellente, hâtive, d'un beau port, à pomme très-ferme, et donnerait encore de meilleurs résultats dans tout autre terrain.

2° Des Bégonias, *Louise Chrétien*, il dit que cette variété est mise aussi au commerce sous le nom de Circé, par différents horticulteurs. Cette plante est d'origine lyonnaise, elle a été trouvée par M. Joly horticulteur à Lyon-Monplaisir ; elle a été mise au commerce par l'obtenteur sous le nom de *Louise Chrétien*, c'est donc une atteinte à la propriété horticole, qui malheureusement n'a aucune défense, si ce n'est de révéler les faits lorsqu'ils se présentent comme celui du Bégonia ; il présente les deux plantes *Louise Chrétien* et *Circé*, aucune différence n'existe entre l'une et l'autre, les deux plantes sont identiquement les mêmes ; il dit avoir reçu la plante étiquetée *Circé* d'un échange fait avec M. Bleu, de Paris.

M. Gaulain fait observer qu'un journal horticole de Belgique l'annonce sous le nom de *M. Chrétien*, et comme gain de M. Joly. de Lyon, M. Schwartz confirme le dire de M. Gaulain, mais ce dernier continuant rappelle l'origine de la plante, et dit qu'invité par M. Joly à visiter les semis de Bégonia qu'il avait fait, il choisit lui-même les variétés qui lui paraissait les plus remarquables, ces variétés furent nommées immédiatement et il se rappelle fort bien que la plante qui fut dédiée à *Louise Chrétien* avait comme port, comme feuillage, en un mot, tout ce qui constitue aujourd'hui la variété présentée sous le nom de *Circé*.

Par M. J. Lamur, constructeur-mécanicien à Collonges (Rhône). un chariot à bascule (B. S. G. D. G.) diminutif de celui dont on peut se servir pour transporter les pots, caisses à fleurs, etc., etc., ; ce chariot suivant les numéros peut porter de 500 à 2,500 kilos et présente par son emploi une économie de cent pour cent sur tous les chariots actuellement employés, un homme seul peut d'après les renseignements charger et transporter un poids de 2,000 kilos, MM. Guinad et Blanchot chargés de l'examiner présentent un avis très-favorable.

Par MM. Morel père et fils, rue du Souvenir, 33, Lyon-Vaise, comme fruits de la saison :

1° La cerise *Belle de Ribeaucour*, appartenant par la fermeté de sa chair à la section des Bigarreaux; le fruit très gros, de couleur rose et rouge est jugée de bonne qualité ; il se distingue surtout par son époque tardive de maturité, où les bigarreaux deviennent très-rares.

2° Cerise *Merveille* de septembre, cerise tardive du Mans ; espèce de bigarreau à chair très-ferme ; de qualité médiocre ; d'une très-grande fertilité, méritant plutôt une place dans un jardin d'agrément que dans un jardin fruitier.

3° Cerise *Donna Maria;* joli et bon fruit appartenant aux vraies cerises ; ses fruits très-abondants, ajoutent aux qualités de *May-Duk* ou cerise de *Montmorency*, celui de mûrir quinze à vingt jours plus tard.

4° Plusieurs Clématites de semis dont une tout à fait remarquable obtenue par sélection, poursuivie depuis vingt-six ans et arrivé à la sixième génération ; la fleur est grande, composée de quatre à six pétales, d'une forme régulière, de couleur rose-rouge encore inconnue dans ce genre de plantes, sa floraison est des plus abondante.

Pour juger les apports il est nommé une commission composée de MM. Bernaix, Levet, Pelletier, Chrétien, Comte, Cousançat, Rougy, Berthier, Métral et Deville qui, après un sérieux examen, propose d'accorder aux présentateurs les primes suivantes :

Prime de 1re classe à M. Schwartz pour ses roses nouvelles ;
— de 2e classe pour ses roses anciennes ;
— de 2e classe pour ses phlox et plus spécialement pour le *Geranium phœum var. flore pleno ;*
— de 2e classe à M. Corbin pour ses laitues ;
— de 1re classe à Mme veuve Rambaud pour ses roses de semis, avec nomination de la Commission ;
— de 1re classe à M. Morel père pour ses fruits ;
— de 1re classe pour ses clématites.

Pour les autres apports la commission demande l'inscription au procès-verbal. Toutes ces propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

La Commission nommée pour visiter les roses de Mme Rambaud est composée de MM. Bernaix, Levet et Pelletier.

ORDRE DU JOUR :

Election du président. — A l'unanimité des membres présents M. Augustin Droche, vice-président est nommé président de l'Association horticole.

Concours spéciaux. — (Commission des visites). A ce sujet M. Pitaval présente quelques observations et dit que cette question aurait dû être mise plus tôt à l'ordre du jour et qu'à peine si les candidats pour ce concours auront le temps de se faire inscrire.

M. le président, objecte que M. Pitaval aurait dû présenter plus tôt ses observations et lui fait remarquer que si, pour cette année, ce concours a du retard, il est dû à une circonstance pénible pour l'association et qu'il est inopportun de la rappeler.

Après la clôture de l'incident il est passé au scrutin pour la nomination des huit membres devant faire partie de la Commission.

Ont obtenu le plus grand nombre de voix MM. Comte, Métral, Labruyère, Pitaval, Bernaix, Berthier, Cousançat, Gorret (Louis). MM. Berthier et Bernaix, après avoir remercié l'assemblée de leur avoir accordé ses suffrages, déclarent ne pouvoir accepter ces fonctions. En conséquence et suivant le

nombre de voix obtenus MM. Chrétien et Deville jeune font partie de la Commission, qui se trouve ainsi composée, MM. Comte, Métral, Labruyère Pitaval, Cousançat, Louis Gorret, Chrétien et Deville.

M. Cénas dépose le rapport de la commission chargée de visiter les laitues de M. Pelletier, ce rapport très élogieux, après avoir passé en revue tous les mérites de ce légume, sa rusticité, sa facilité de culture même et de l'avantage qu'il y aurait à aider à la propagation de cette salade, conclut à faire accorder à l'obtenteur une médaille d'argent de 1re classe, cette conclusion mise aux voix est adoptée.

Nomination du jury pour l'Exposition. Il est présenté plusieurs listes par divers membres formant un total de trente noms, cette liste y compris les délégués qu'on doit demander à diverses sociétés horticoles est adoptée.

Vu l'heure avancée, la suite de l'ordre du jour est renvoyée à la prochaine assemblée générale.

La séance est levée à cinq heures et demie.

Le Secrétaire-adjoint, **NICOLAS.**

LAITUE PELLETIER

Rapport de M. Cenas

Messieurs,

Dans votre avant-dernière réunion, vous avez chargé MM. Labruyère père, Jean Jacquier et votre serviteur de visiter les cultures de M. Pelletier, des Charpennes, et de vous faire un rapport sur les mérites d'une laitue, gain récent de cet horticulteur.

Le 10 juin dernier, répondant à la convocation de M. Pelletier, nous nous réunissions dans son établissement horticole où nous avons rencontré Mme Ducher, MM. Bernaix et Levet, nos collègues, que nous avons prié de nous donner leur avis au sujet du légume, objet de notre visite.

Après avoir parcouru avec un plaisir que tous les amateurs comprendront, les divers compartiments du jardin parfaitement tenu par M. Pelletier et ses fils ; après avoir admiré ses belles et riches collections de végétaux fruitiers et floraux, ces derniers surtout, cultivés pour la vente des fleurs coupées ; nous avons examiné avec soin un carré de laitues semées à l'automne et ayant victorieusement passé l'hiver à l'air libre. Nous avons vu également une grande plate-bande de la même plante repiquée depuis peu de jours, puis un autre jeune semis fait récemment et ne devant être mis en place qu'un peu plus tard. Nous avons, par conséquent, constaté que notre collègue, cultive déjà en grand la laitue dont il a apporté des spécimens sur votre bureau.

Jeune, la laitue qui nous occupe ressemble à s'y tromper à une chicorée. Ses feuilles, en effet, sont dressées, raides, très-profon-

dément découpées et d'un vert foncé. Plus tard, au milieu de ces feuilles lui formant une collerette élégante, se montre une pomme relativement grosse, régulièrement globuleuse, très-serrée, dont l'intérieur est d'une blancheur et d'une tendreté très-grande, d'une saveur ne laissant rien à désirer.

Cette laitue que votre Commission croit *inconnue* à Lyon et même en France, semble appelée à faire sensation dans le monde horticole. Elle paraît être, comme le dit M. Pelletier, obtenue d'hybrides sélectionnés avec attention, avec intelligence, avec succès, hybride déjà assez bien fixé puisque dans les 4 à 500 pieds que nous avons vus, nous n'avons remarqué que 5 échantillons s'éloignant du type et se rapportant l'un à la laitue Bernoise, l'autre à la belle et bonne laitue Américaine, les 3 autres, à la grosse et fameuse Bossin, dont elle pourrait bien être une parente plus ou moins éloignée.

Cette plante que votre Commission vous propose d'appeler *laitue Pelletier* ou *à feuilles d'Endive*, ne paraît pas craindre le froid et semble être, au contraire, très-précieuse pour la culture automnale. Elle ne semble pas non plus souffrir le moins du monde de la trop grande humidité dont nous jouissons cette année. Les pieds adultes, en effet, offrent des pommes excessivement saines, rondes, intactes. Cette variété monte lentement et acquiert un volume assez considérable.

Cette salade résiste-t-elle très-bien à la sécheresse, à l'ardent soleil ? M. Pelletier nous répond très-affirmativement à cet égard. Il nous assure aussi qu'elle donne une quantité assez grande de graines. S'il en est réellement ainsi, notre collègue a doté l'horticulture d'une laitue d'une supériorité très-grande sur les meilleures connues qui, ou gèlent facilement, ou périssent dès qu'on ne les arrose pas très-régulièrement, ou pourrissent quand il pleut longtemps, ou enfin comme la Bossin et l'Américaine, ne donnent que fort peu de semences.

Tout fait donc supposer à votre Commission que la laitue Pelletier prendra, dans un avenir peu éloigné, dans les jardins maraîchers comme dans ceux de la ferme — où manque encore une salade rustique et savoureuse — la place légitime qui l'y attend.

Pour l'y faire arriver un peu plus vite, votre Commission vous propose d'accorder à son obtenteur une médaille d'argent de première classe.

Le Rapporteur : **CÉNAS.**

PLANTES NOUVELLES DE JARDIN

Piptospatha insignis

Cette remarquable petite Aroïdée est une des découvertes de M. Burbidge, dans le nord de Bornéo, et qu'il a réussi à introduire vivante dans l'établissement de MM. Veitch. Ce sera sans aucun doute une addition élégante et attrayante pour nos serres, les spathes se balançant, blanches avec une anthère d'une couleur rosée, offrant un contraste agréable avec les feuilles étroites, lancéolées d'un vert sombre. Au point de vue scientifique, la plante est décidément intéressante ; elle appartient au petit groupe *Schismatoglottidineæ*, dont une ou deux espèces du genre *Schismatoglottis* sont déjà cultivées.

Le groupe est confiné à Mallacca et dans l'Archipel Malais. La plante ci-dessus mentionnée formera un nouveau genre, qui, quoique indubitablement appartenant à ce groupe, diffère des trois autres genres le composant, par le manque d'épi des organes neutres qui termine avec tant d'évidence le spadice des genres décrits jusqu'ici, de sorte que ce caractère aura besoin de d'être revu quand le groupe sera de nouveau travaillé.

Il y a aussi une autre Aroïdée recueillie par M. Burbidge appartenant à ce groupe qui, nous pensons, formera encore un autre genre nouveau, et aussi dans celui-ci l'épi terminal des organes neutres est absent ; la description de cette dernière plante sera donnée plus tard. Les *Schismatoglottidineæ* sont remarquables par leurs spathes décidues, qui ne semblent jamais s'épanouir comme dans la plupart des autres groupes, mais s'ouvrent seulement un peu vers le sommet, formant un petit orifice pour l'entrée et la sortie des insectes ; après la fécondation, la partie supérieure tombe en forme de capuchon.

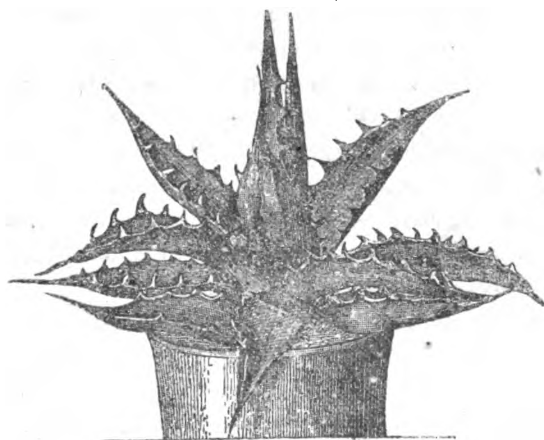
Peut-être que la plus grande singularité de la plante mentionnée réside dans l'anthère, qui donne un autre caractère, qui la fait distinguer de ses alliées ; dans celle-ci, le connectif est deux fois aussi long que les cellules de l'anthère, se prolongeant au-delà d'elles sous la forme d'une anthère conique arrondie, et est lui-même distinctement à deux cellules, les cellules ou cavités étant légèrement remplies, dans tous les autres genres, les cellules de l'anthère sont aussi longues, même plus longues que le connectif, et celui-ci est solide. Ce qui suit est une description de la plante.

Acaule, naine et touffue, entièrement glabre. Les pétioles dressés, engaînés à la base, de 1 à 2 pouces de longueur, 3/4 de ligne d'épaisseur. Le limbe de la feuille s'étendant légèrement, linéaire-lancéolé, ou étroitement-lancéolé, entier, se rétrécissant graduellement d'un tiers au-dessous du sommet, vers un point acuminé, et d'un tiers au-dessus de la base, réduit en une base aiguë, cunéiforme, de 3 pouces 1/2 à 5 pouces 1/2 de longueur, de 5 à 12 lignes de largeur, coriacé, vert sombre dessus, vert pâle dessous; la nervure médiane proéminente et arrondie des deux côtés, les principales nervures latérales, à peine visibles en dessus, un peu proéminentes en dessous, arrondies très-légèrement, ascendantes, formant avec la nervure médiane un angle très-aigu. Les feuilles à écaille d'un brun rougeâtre, linéaires, acuminées, concaves ou sous-convolutées, de 1 à 1 3/4 pouce de longueur. Les scapes (hampes), dressées se recourbant vers le sommet, plus courtes que les feuilles, de 3 à 4 pouces de longueur, arrondies, rougeâtres.

L'inflorescence d'abord dressée, et ensuite inclinée. La spathe convolutée ovale-fusiforme acuminée, quelquefois légèrement tordue, plus ou moins recourbée, vers le sommet, de 1 à 1/2 pouce de longueur, environ 1/2 pouce d'épaisseur, blanche, très-délicatement teintée d'une couleur rosée, le sommet entièrement rose foncé. Le spadice à moitié aussi long que la spathe, sessile, continu; le cinquième de la base couvert d'organes neutres tabuliformes (ovaires abortifs) au-dessus desquels, à peu près à moitié chemin sont les ovaires, le reste du spadice étant couvert d'anthères, deux ou trois seulement des ovaires apiculés étant abortifs. L'ovaire oblong, à trois ou quatre angles obtus, tronqué, avec un stigmate sessile, uni, les deux tiers inférieurs ponctués de très petites glandes rouges immergées, à une cellule, avec deux ou trois placentas, pariétaux, qui se joignent vers le sommet, et portent à leurs côtés, de nombreux ovules orthotropes ascendants. Les anthères sessiles, comprimées latéralement, le connectif vigoureux, deux fois aussi long que les cellules de l'anthère, se prolongeant au-delà d'elles en un point conique arrondi, montrant dans une section en travers deux cavités légèrement remplies (c'est-à-dire à deux cellules); les cellules de l'anthère une sur chaque côté du connectif. à deux cellules chacune, mais s'ouvrant par un petit pore terminal en forme de fer à cheval, les parois de l'anthère entière ponctuées de très-petites glandes rouges immergées.

N. E. Bron, Herbarium, Kew.
Traduit du Gardeners, chronicle, par **A. REYNAUDON**.

NOTE SUR LES AGAVES



A. xylinacantha.

Pour le commun des mortels, les Agaves sont des « Aloès ». Cela se ressemble un peu, mais pas beaucoup cependant. Ces plantes (les aloès et les agaves), appartiennent à deux familles différentes, les Liliacées et les Amaryllidées ; mais lorsque les unes et les autres sont jeunes, il est permis de confondre quelques espèces, sans être taxé d'ignorance ; dans l'état adulte elles sont très-distinctes.

Feu Gustave Bonnet, qui était un grand amateur d'agaves, demandait un jour à Dominique Collet, dans ce temps-là, chargé de l'entretien des squares de la ville de Lyon, ce qu'il pensait d'un magnifique lot de ces plantes, qui venait d'arriver de Belgique ? — Ça, lui répondit Collet, un ferblantier en ferait autant.

L'appréciation pour être courte, n'en était pas moins juste. M. Bonnet haussa les épaules et un léger sourir vint s'épanouir sur ses lèvres, ce qui ne l'empêcha pas de continuer à collectionner les agaves.

Un ferblantier en ferait autant ! En effet les ornemanistes fabriquent beaucoup d'agaves en zinc, lesquelles ont un mérite presque aussi grand que celles qui sont naturelles ; elles sont même infiniment plus robustes que ces dernières : les intempéries ne les altèrent pas. Seulement les ornemanistes collectionnent peu et ils se bornent généralement à reproduire la plus commune des espèces, l'agave d'Amérique.

Los Agaves désignées dans leur pays natal sous le nom *Maguey*, sont des plantes d'une importance considérable. On retire de leurs feuilles une matière textile, qui sert à fabriquer une foule d'objets, tels que cordages, tissus, paniers à emballage, etc.

On extrait également de leur suc, une liqueur sucrée, qui fermente très-facilement et qui se boit sous le nom de *Pulque*. Les Mexicains en font une énorme consommation.

Cette boisson s'obtient au moment où les agaves se disposent à fleurir.

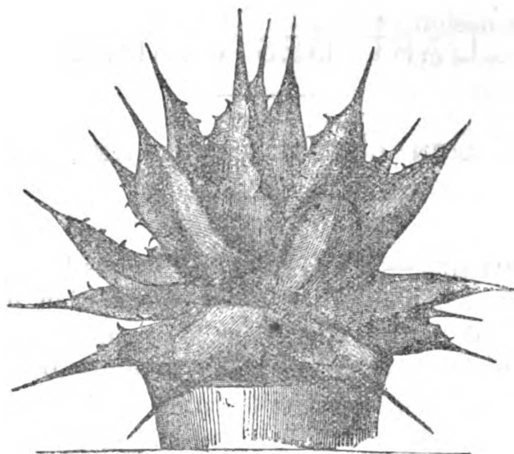
On sait qu'une hampe gigantesque porte chez l'*Agave americana* d'innombrables fleurs; avant le développement de cette hampe, on pratique dans le faisceau central des feuilles une incision longitudinale, et on ouvre le cœur pour enlever la pousse interne qui n'est autre que l'inflorescence à l'état rudimentaire.

Il s'amasse dans la cavité produite par cette opération une quantité considérable de séve que l'on retire trois fois par jour pendant plusieurs mois. On a vu des agaves produire plus d'un mètre cube de séve. Cette séve fermentée se consomme, comme nous l'avons dit, sous le nom de pulque.



A. filifera.

La plupart des agaves ont leur patrie sous les climats secs du Mexique, et leur dispersion géographique varie, selon les espèces, depuis le niveau de l'Océan jusqu'à l'altitude de 3,000 mètres, situation climatérique que le froment, le maïs, les pommes de terre ne supporteraient pas, vu des sécheresses prolongées, une température descendant fréquemment au-dessous de zéro, la neige, la grêle, et les vents les plus impétueux.



A. applanaat.

L'agave d'Amérique a été importée en Europe vers le millieu du seizième siècle,. elle est naturalisée dans plusieurs parties de la région méditeranéenne, notamment en France, en Espagne, en Italie, etc. Mœnch avait nommé cette espèce *Agave racomosa.* Les agaves ont des inflorescences en épi ou en grappes ou bien en panicules très-rameuses. De là, deux catégories bien distinctes, la plupart sont acaules ; quelques-unes cependant sont caulescentes. Leur culture est très-facile, et à l'exception de quelques espèces qui demandent la serre chaude pendant l'hiver, la plus grande partie, peut passer l'hiver en serre froide ou en orangerie.

Elles se multiplient de graines ou par drageons. Si on veut les avoir belles, il faut les rempoter dans de grands vases et ne pas craindre de les mouiller pendant l'été. La plupart des espèces périssent lorsqu'elles ont fleuri.

La ville de Lyon en possède une des plus belles collections qu'il y ait en Europe.

Voici les noms de quelques-unes des espèces de cette collection :

A. Werschafeltii.	Scolymus.	Attenuata.
Densiflora.	Bonnetiana.	Kerchowii.
Xylinacantha.	Sartori.	Lurida.
Salmiana.	Filifera.	Cœrulescens.
Ghiesbreghtii.	Applanata.	Coccinea.
Mitrœformis.	Chiapensis.	Beaulucreana.
Coccinea.	Cœpertiana.	Scabra serrulata.
Univitata.	Celsiana.	Caraïbea.
Lehmaniana,	Miradorensis.	Dealbata.
Jacobiana.	Schidigera.	

Seb. GRIPH.

L'ART DES JARDINS

ESSAI D'UN COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

DEUXIÈME PARTIE. — *La Pratique.* — Toutes les opérations que comporte, suivant la nature des lieux, la création d'un paysage, depuis l'instant où l'artiste entre pour la première fois dans la propriété à embellir jusqu'au moment où il la remet, transformée selon ses vues, à son client, sont décrites avec un soin scrupuleux des détails, et le désir évident de ne rien dissimuler de ce qu'on a appelé « les secrets du métier. »

Malheureusement, il n'est guère possible de donner ici un aperçu, même rapide, de cette partie de l'art des jardins remplie de faits, de documents, et qui résume vingt années de travaux, de voyages et d'observations que l'auteur a consacrées à rassembler les matériaux de son livre. Les *chemins*, considérés dans toutes leurs formes, leur position, leur parcours, leurs destinations; les *eaux*, envisagées sous tous les aspects qu'elles peuvent prendre et dans toutes les ressources qu'elles peuvent offrir ; les *gazons*, les *plantations*, vaste sujet qui ne comprend pas moins de deux cents pages; les *rochers* et les *vues*, se déroulent dans une succession d'études remarquables par la forme nette et précise sous laquelle elles sont présentées.

Deux de ces études me paraissent surtout appartenir entièrement, et pour le fond et pour la forme, à l'auteur : *Le Devis* et les *Plantations*.

Le devis, avec ses formes sèches et ses exigences inflexibles, n'a jamais bien tenté les auteurs de traités sur les jardins; la plupart d'entr'eux, plus préoccupés de plaire que d'instruire, sont restés dans le domaine moins rigoureux des considérations artistiques.

M. André ne s'est pas laissé rebuter par cette difficulté : il aborde hardiment le terrain solide, mais un peu aride, des chiffres. Il guide le lecteur à travers les sentiers ardus de la terminologie technique, et ne l'abandonne qu'après l'avoir mis en possession d'un langage approprié, clair, précis comme ceux de l'architecture, de l'industrie et des chemins de fer. Ces formules remplaceront désormais les libellés vulgaires et diffus trop souvent employés dans la rédaction des devis de jardin.

Quant au chapitre des *Plantations*, je le considère comme la partie la plus complète, la plus parfaite de l'*Art des Jardins*. D'un

bout à l'autre, on y trouve la marque du maître, ses tendances, ses aperçus nouveaux, ses préférences d'artiste, sa science de botaniste et d'horticulteur. Ses vues sur les scènes tropicales que pourraient fournir à nos contrées les plantes à grand feuillage, sont remplies d'une puissante originalité, et les attraits que la flore indigène prêterait à nos jardins font l'objet d'une peinture charmante.

Du reste, l'auteur explique dès le début toute l'importance qu'il attache à cette spécialité de son art :

« L'importance des plantations est si grande dans la composition
« des parcs et des jardins, que les connaissances les plus étendues
« en horticulture et même en botanique doivent primer toutes les
« autres chez l'architecte-paysagiste. Il pourra, en effet, suppléer
« à une insuffisance relative dans le domaine de l'ingénieur et de
« l'architecte en s'aidant d'un secours étranger; rien ne saurait
« compenser pour lui son ignorance des plantes et de leur culture.
« Un vallonnement mal combiné, des eaux peu naturelles, des
« rochers manqués peuvent être rachetés par des plantations bien
« faites : un mauvais choix de végétaux et leur groupement mal
« compris sont des fautes irréparables. »

On ne saurait mieux dire et penser plus juste.

Un chapitre intéressant est consacré à des *exemples et descriptions de parcs et jardins classés suivant leur destination*. C'est une étude comparative de tous les genres de jardins dans l'Europe et dans l'Amérique du nord; l'auteur, pour qui ses voyages et sa connaissance des langues rendent cette besogne facile, montre un éclectisme bien rare dans son art, et loin de dénigrer l'œuvre des artistes étrangers, indique ce que nous aurions avantage à leur emprunter.

Parmi les créations spéciales à l'étranger, dans l'art des jardins, il faut citer les parcs funéraires des grandes villes de l'Amérique du Nord, nécropoles touchantes, dont nous n'avons pas l'idée en France et même en Europe, où, suivant l'expression de M. André, « l'idée de la mort est doucement voilée par les ombrages, les « gazons et les fleurs. »

Enfin, le livre se ferme par un coup d'œil sur les jardins actuels et un tableau des jardins publics et privés les plus célèbres du monde entier.

Evidemment, rien d'aussi complet n'avait encore paru sur la matière, et ce livre est un guide qui sera recherché de tous ceux qui s'occupent de jardins.

M. André a été mon premier maître dans l'art vers lequel je me sentais entraîné. J'ai pu voir une partie des matériaux qu'il avait rassemblés depuis longtemps en vue de l'œuvre qu'il méditait, et,

certes, connaissant la valeur de ses conseils et de ses leçons, je n'aurais eu garde de les oublier. Malgré les raisons que j'avais de connaître un peu le livre d'avance, j'ai été surpris de la masse de documents qu'il renferme, et tous ceux qui, comme moi, ont passé un temps précieux à débusquer, épars au milieu d'un fatras de volumes, quelques maigres renseignements, seront reconnaissants au studieux auteur de *l'Art des Jardins*, du service qu'il leur a rendu.

Le livre, grand in 8°, est d'un format facile à consulter ; les gravures qu'il contient et dont nous donnons ici quelques spécimens, rendent toutes les démonstrations parfaitement claires, mettant l'exemple à côté du précepte, et dans beaucoup de cas, indiquant les fautes à éviter.

Les problèmes graphiques que comportent les divers tracés des jardins sont résolus par les opérations les plus simples, les métrés, les évaluations de cubes, etc., cherchés au moyen des calculs les plus élémentaires, et le jardinier, le conducteur de travaux seront, avec un tel secours, le plus souvent mis à même de se tirer d'affaire.

J'ajouterai, pour les gens du monde et de loisir, que le livre est bien écrit, d'une lecture facile et agréable, et n'en dussent-ils retirer que l'avantage de se former un goût plus pur et d'acquérir une idée plus juste des travaux de jardin, ils ne regretteront pas d'avoir parcouru ces pages intéressantes, destinées à avoir une grande influence sur le relèvement de l'art dans notre pays.

Maintenant, pour terminer par un souhait, puisque c'est notre destinée de souhaiter toujours quelque chose, j'aurais aimé voir la partie industrielle, qui touche à l'architecture des jardins et qui trouve une application fréquente dans leur aménagement, recevoir de plus grands développements. Les accessoires d'utilité et surtout les constructions ornementales tiennent aussi bien peu de place dans l'ouvrage, et n'offrent pas de modèles variés de chaque genre. Je sais bien qu'il existe des recueils spéciaux, mais, en province surtout, il est difficile de recueillir des matériaux sur ce sujet et parmi ceux qu'on trouve, il y a beaucoup à rejeter.

Mais je sais aussi que le but de l'auteur n'a pas été de fournir aux architectes-paysagistes une collection de modèles dont ils trouveront les éléments dans leur propre inspiration ou dans les notes qu'ils auront recueillies. M. André a surtout cherché à poser des règles de goût, à codifier les préceptes épars de l'arts des jardins. Les applications pourront ensuite revêtir la forme individuelle de chaque artiste.

Une bibliographie complète de l'art des jardins ne nous aurait pas déplu, à côté de l'énumération des plus remarquables jardins du monde qui termine le livre, mais c'eut été une volumineuse addition de pages que l'auteur aura sans doute été obligé de supprimer à regret, m'a t'on dit.

Ces *desiderata* sont sans doute bien modestes, mais quelques artistes plus compétents que moi se chargeront d'en grossir la liste.

L'art est comme ce champ dont parle Lafontaine.

Qui, dit-il, ne se peut tellement moissonner
Que les derniers venus ne trouvent à glaner.

Fque MOREL.

CULTURE DES VALÉRIANELLES

Les plantes qui font le sujet de cette note sont connues sous différents noms vulgaires, principalement sous ceux de Mache, Doucette, Blanchette, Chuquette, Clairette, Salade de blé, Salade de chanoine, Herbe d'agneau, Laitue de brebis, Pommette, etc. Elles appartiennent à la famille des Valérianées et au genre *Valerianella*. L'espèce la plus généralement cultivée est celle que les botanistes nomme *V. olitoria*, elle comprend un assez bon nombre de variétés. Il y en a d'ailleurs d'autres espèces qui pourraient servir aux mêmes usages, notamment celles connues sous les noms de *V. carinata*, *auricula*, *Morisonii*, *coronata*, etc.

Ce sont les unes et les autres des plantes indigènes dont on mange les feuilles radicales en salade. Leur grande rusticité pendant l'hiver permet de les consommer à une époque ou les jardins ne nous offrent guère qu'un choix de salade infiniment trop modeste. Elles sont très-saines, et possèdent de légères qualités antispasmodiques (avis aux personnes nerveuses) comme la plupart des plantes de leur famille, dont la valériane officinale est le représentant thérapeutique le plus autorisé.

La culture de ces plantes est très-facile, chacun sait cela, cependant pour les avoir belles et à différentes époques il n'est pas inutile de dire de la façon dont il faut procéder.

L'époque du semis peut varier depuis le 15 août jusqu'au milieu d'octobre ; les premières peuvent se consommer en automne, les suivantes dans le courant de l'hiver et au printemps.

Le terrain doit être bien préparé, c'est-à-dire bêché en temps convenable, et fumé copieusement. On sème à la volée et un peu clair on enterre les graines au râteau, ou on les recouvre d'une légère couche de terreau, on tasse légèrement le terrain avec le dos d'une pelle ou tout autre instrument, et on arrose pour faciliter la germination.

Lorsque les jeunes plantes atteignent une certaine force il faut les arroser avec des engrais liquides, tels que guano, purin, etc.

Traitées de cette manière les Maches atteignent de fortes dimensions et les feuilles sont plus tendres ; il suffit quelquefois d'une douzaine de plantes pour faire une belle salade, ce qui n'arrive jamais lorsque le semis est trop épais et le terrain maigre.

On vend dans le commerce les variétés suivantes : Maches à feuilles rondes, à feuilles de laitue, d'Italie à graines d'épinards, etc.

B. LECOURT.

PLANTES RARES DE LA FLORE LYONNAISE

(GENISTA HORRIDA)

Il est peu de partie de la France qui, dans un rayon aussi restreint, fournisse autant d'espèces que la Flore lyonnaise. Cette flore appartient presque tout entière à la flore méridionale de l'Europe. Mais les montagnes élevées qui l'environne donnent l'hospitalité de leurs altitudes aux plantes du Nord, de sorte que le botaniste en quelques heures de voyage peut récolter les espèces les plus diverses.

Ce concours de circonstances favorables a fait de Lyon un centre d'études végétales très-important et la pléiade de botanistes qui se sont succédé dans cette ville depuis la Renaissance jusqu'à nos jours, en est le témoignage le plus irrécusable.

Saint Symphorien-Champier écrivait vers le premier quart du 16me siècle l'*Hortus gallicus ;* presque à la même époque Curtius ou Benoît Lecourt en 1560 faisait imprimer son *Histoire des Arbres* chez Jean de Tournes, libraire lyonnais. Dalechamp édita les ouvrages de Dioscoride de Ruellius, fit imprimer ses *Recherches sur l'Histoire naturelle de Pline*. Il conçut ensuite son *Histoire générale des Plantes*, qu'il ne put achever et que continuèrent Jean Bauhin et Jean Démoulin. En 1555 Guillaume Duchoul écrivait l'*Histoire*

du Chêne. Jean Bauhin faisait chaque année dans un jardin botanique qu'il avait établi près de Lyon des démonstrations. Ce fut dans notre ville qu'il commença son *Histoire des Plantes*. Les guerres de religion le forcèrent de s'expatrier. Gaspard Bauhin son frère, fit imprimer à Lyon ses *Remarques critiques sur l'histoire des Plantes*. Enfin les Goiffon, les Pestalozi, les Jussieu père et fils, les Barrelier, les Claret de la Tourette, les Gilibert, etc., ont laissé des monuments qui attestent leurs connaissances en botanique.

Le massif du Mont-d'Or lyonnais est formé par trois montagnes principales dont la direction est du sud-ouest au nord-est. Ce sont le Mont-Cindre, le Mont-Tout et le Mont-Verdun. Ce groupe calcaire renferme un certain nombre de raretés végétales que nous étudierons successivement. Nous commençons par le rarissime *Genesta horrida*.

Cette espèce remarquable n'est connue en France à l'état sauvage qu'à Couzon près de Lyon, et dans les Pyrénées aux environs de Gavarnie. Cette dernière localité n'est pas signalée dans la *Flore de France* de Grenier et Godron, ce qui prouve qu'elle y a été découverte depuis la publication de cet ouvrage.

Elle était autrefois assez commune dans les taillis au-dessus de la grande carrière de Couzon ; aujourd'hui elle y est excessivement rare ; les pieds survivants se trouvent cantonnés sur les rochers inaccessibles de cette carrière. On ne peut guère en récolter qu'à l'aide de cordes et encore ne le fait-on pas sans dangers.

Cet habitat, difficile à aborder, protége cette espèce et la met à l'abri des mains de nombreux et trop zélés botanistes ; mais un jour viendra où la pioche sacrilége des carriers de Couzon lui enlèvera sa dernière retraite, alors elle n'aura plus pour attester qu'elle existait jadis dans cette antique station que les herbiers où ses rameaux dormiront desséchés entre quelques feuilles de papiers.

Le jardin botanique de Lyon en possède un superbe exemplaire. J'en ai multiplié par boutures il y a quelques années, un assez bon nombre, qui ont très-bien prospérés.

Cette espèce qui aime les terrains secs est très-ornementale, elle croît en touffe serrée ; lorsqu'elle est jeune, elle a un aspect hérissonné qui se conserve d'ailleurs fort longtemps, car la plante s'élargit plutôt que de s'élever. J'en connais des touffes à Couzon qui ont plus d'un mètre de diamètre et dont la hauteur ne dépasse pas 40 centimètres. Elle fleurit en juillet ; comme la plupart des autres *Genista*, ses fleurs sont jaunes.

V. V.-M.

TRAVAUX A FAIRE DANS LES JARDINS

PENDANT LE MOIS DE SEPTEMBRE

JARDIN D'AGRÉMENT. — En dehors de l'entretien journalier des massifs et des plates-bandes, il faut pendant ce mois semer un certain nombre de plantes annuelles ou bisannuelles qui ne devront, il est vrai, fleurir que l'année prochaine, mais qui, semées plus tard, ne fleuriraient point ou seraient maigres et chétives. De ce nombre sont les espèces suivantes : Buglosse à feuilles étroites, *Collinsia bicolor*, Pavots à fleurs doubles, Omphalode à feuilles de lin, Pieds-d'Alouettes, Pois-de-Senteur, *Gilia coronopifolia* et autres espèces, Julienne de Mahon, Gypsophile élégante, Limnanthe de Douglas, Mufliers, Myosotis, Nemophiles, etc.

JARDIN FRUITIER. — C'est le moment de récolter une foule de fruits. On peut commencer à préparer les trous où devront être plantés les arbres dans le courant de l'automne ; cette opération a pour but d'ameublir la terre, de l'aérer et de lui permettre de profiter dans toutes ses parties des éléments fécondants contenus dans l'air.

JARDIN POTAGER. — Le mois de septembre est un mois de semis et de plantations. On sème dans le commencement du mois toutes les espèces indiquées pour être semées le mois précédent, on peut y ajouter Cresson alénois, Oseille, Radis, Poireau pour être mangés en mai-juin de l'année suivante, Carottes hâtives, etc.

SERRES. — On doit préparer les serres pour recevoir les plantes, dont quelques-unes devront être rentrées dans le courant du mois, notamment la plupart des Cactées, Euphorbiacées et Liliacées, connues sous la dénomination générale de plantes grasses. Ce n'est pas que la plupart d'entre elles ne puisse supporter la température de cette époque, mais elles craignent la trop grande humidité. Dans le courant du mois on devra déterrer les Azalées, Camélias, Bruyères, Polygala, Diosma, Mimosa, Chorizema, etc., en général toutes les plantes dites de terre de bruyère.

On peut encore multiplier : *Geranium zonale*, Verveines, Héliotropes, Véroniques, *Coleus* et une foule d'autres plantes molles. Les personnes qui ont des serres à multiplication préfèrent attendre le printemps pour cela.

On rempotera les Primevères et les Cinéraires. Les Œillets remontants devront être levés de pleine terre et mis en pots, principalement ceux qui ont des boutons.

L.-C. GAILLARD.

Le Gérant, **J.-C. BONY.**

Lyon. — Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

1879 OCTOBRE N° 10

LYON-HORTICOLE

CHRONIQUE

— L'Association Horticole Lyonnaise a organisé cette année, comme les précédentes, une Exposition générale des produits de l'horticulture, à laquelle elle avait convié les horticulteurs et les amateurs de la région et les horticulteurs étrangers.

Plus de 120 avaient répondu à son appel et étaient venus prendre part à une de ces luttes toutes pacifiques qui entretiennent l'émulation, — ce sentiment nécessaire aux progrès des sociétés, en apportant les uns l'élite de leurs cultures florales ou leurs collections de fruits, les autres les légumes les plus beaux et les mieux cultivés. La partie industrielle se rattachant plus ou moins directement à la culture des jardins y tenait une place de premier ordre, et machines et outils rivalisaient ensemble par leur perfectionnement ou leur bonne fabrication.

L'Exposition a été très-brillante, le beau temps continuel a permis à de nombreux visiteurs de venir en admirer les produits. Sa réussite a été complète, et la recette a été relativement plus élevée que celle de l'an dernier. On trouvera plus loin l'examen détaillé des lots qui ont pris part aux différents concours.

Mais je veux signaler ici les améliorations qu'il serait nécessaire d'apporter aux programmes des futures expositions, afin de permettre aux concurrents de lutter à armes égales. Par exemple, il est dit d'un côté, dans le programme actuel, que les horticulteurs marchands, les amateurs ou leurs jardiniers et les établissements publics auront des étiquettes de couleurs différentes. Dans la pensée des auteurs, cela voulait dire, je crois, que les exposants appartenant à l'une ou à l'autre de ces catégories, concourraient ensemble

chacun dans leur série, mais non avec les exposants des autres séries.

Or, cet article est évidemment éludé, puisque le programme ne mentionne qu'un nombre de prix déterminés pour chaque concours. Si le jury décerne, par exemple, à un horticulteur la médaille d'or pour tel ou tel concours, il est bien évident que l'amateur, malgré qu'il ne concourrait pas avec l'horticulteur, n'aura plus que la médaille de vermeil, son lot étant supérieur à ceux des exposants de sa série, mais légèrement inférieur à celui de l'horticulteur marchand.

Il faudrait donc ajouter, dans la plupart des cas, à la suite par exemple de : *Collection de Plantes de serre chaude :*

1° Concours entre horticulteurs, 1er, 2me et 3me prix ;

2° Concours entre amateurs, 1er, 2me et 3me prix.

Pour les grands prix, comme ils sont fort onéreux aux sociétés, on pourrait établir un concours général entre toutes les catégories des exposants et les donner sans distinction aux plus méritants.

Il y a encore, non une innovation, mais une introduction à faire dans nos programmes : c'est celle qui limiterait dans certains genres le nombre des variétés et permettrait ainsi à beaucoup de jardiniers de lutter avec quelques chances de succès contre les horticulteurs les plus en renom.

Au lieu de dire, par exemple, à la plus belle collection de tel ou tel genre, dont les variétés sont très-nombreuses, ajoutez, si vous ne voulez pas supprimer ce concours : « Au 20 ou 30 plus belles variétés du même genre, 1er, 2me et 3me prix. »

Cela se pratique beaucoup en Angleterre et en Belgique, pays où l'horticulture est en grande prospérité. Vous amèneriez avec un pareil programme beaucoup d'exposants et imprimeriez un mouvement qui ne pourrait que profiter à l'horticulture.

— On a découvert, il y a quelque temps, une substance végétale qui aurait des propriétés analogues à celles de la pepsine ou au suc gastrique des animaux. Cela va réjouir d'aise les gastralgiques du monde entier, et du même coup réhabiliter ses malheureuses plantes à urnes, à sécrétion terrible, que les savants ont qualifiées de Plantes carnivores.

La plante qui produira la future Pepsine végétale se nomme *Carica papaya* et appartient à la famille des Papayacées. C'est un arbre de plus de 5 mètres de hauteur, qui donne un fruit de la grosseur et de la forme d'un melon ; bien qu'il soit moins estimé que le melon, il trouve cependant de nombreux amateurs. Il croît dans l'Amérique du Sud.

« De son tronc, quand on l'incise, s'écoule un liquide laiteux et neutre. Notez ceci : non point acide comme le suc gastrique ;

cependant mis en contact avec de la viande crue, du blanc d'œuf cuit, du gluten, en quelques instants il les ramollit et en quatre heures il les dissout. Le lait est coagulé d'abord, la caséine précipitée se dissout ensuite. Les fausses membranes du croup, les helminthes sont digérées en quelques heures. Le suc du Papayer renferme donc un ferment digestif d'une grande puissance. M. Wurtz lui a donné le nom de Papaïne. Elle diffère de la pepsine en ce qu'elle exerce son influençe dans un milieu neutre ou légèrement alcalin. »

L'auteur à qui j'ai emprunté ces détails ajoute que Hébert, soldat au 2me cuirassier n'en eût pas eu besoin, car voici un de ses menus :

« 1er Service. — Seize gamelles de soupe.

« 2e Service. — Un gigot de sept livres et quatre livres de pain.

« 3e Service. — Une demi-livre de fromage, deux livres de pain, le tout arrosé de quinze à seize bouteilles de vin. »

Evidemment, ce garçon-là peut se passer de pepsine ou de papaïne.

L'Etat fut trop heureux de le licencier.

— Dans l'exposition de Roses tenue à Birmingham les 24 et 25 juillet dernier, le concours pour la meilleure rose nouvelle a donné le premier prix à M. Cant avec la rose A. K. Williams; le deuxième prix, à M. Georges Paul avec la rose Robert Marmock. C'est un succès pour l'horticulture lyonnaise : A. K. Williams a été obtenue par M. Schwartz et mise au commerce en 1877.

— La rentrée des Cours pour l'année 1879-1880 à l'Institut agricole du Rhône, à Ecully, est fixée au 20 octobre. Nous appelons l'attention des jeunes gens qui se destinent à la culture, sur cet établissement nouvellement fondé par le département du Rhône et subventionné par le ministère de l'Agriculture. Ses études pratiques comprennent plus spécialement la viticulture et l'horticulture; une ferme de 6 hectares sert de modèle de culture agricole intensive, et la station agronomique qui est jointe à l'établissement permet aux élèves de profiter des expériences qu'ils sont appelés à faire.

La durée des cours est de 3 ans, à la fin de ces 3 ans il est délivré un diplôme aux élèves qui ont obtenu la moyenne fixée par le Conseil d'instruction. Le prix de la pension pour les internes est de 450 fr. et 50 fr. pour les externes ; en outre des bourses sont données aux élèves méritants, le concours pour ces bourses est fixé au 13 octobre, jour de la rentrée.

Les demandes d'admission doivent être adressées au siége de l'Ecole, à Ecully (Rhône), avant le 13 octobre et les candidats doivent produire un extrait de naissance et un certificat de vaccine.

La limite de l'âge minima est de 14 ans.

Dans le courant de l'année, l'Institut recevra des élèves sous des conditions spéciales que déterminera selon le cás le Conseil d'administration.

V. V. M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Assemblée générale du Dimanche 17 *août* 1879, *tenue au Palais du Commerce*

PRÉSIDENCE DE M. MOREL père, *Vice-Président.*

La séance est ouverte à 2 heures 1/2.

40 membres sont présents.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

A propos du procès-verbal, M. Pitaval fait observer que le reproche qu'on lui a adressé relativement à son observation sur les concours spéciaux n'est pas mérité, car ne faisant pas partie du Conseil de l'Association, il n'a pu formuler ladite observation qu'à la séance où cette question était à l'ordre du jour.

M. Hours demande la parole pour une rectification au procès-verbal de l'avant-dernière séance, n'ayant pu assister à la lecture dudit procès-verbal, il n'a pu faire cette rectification plus tôt.

Elle consiste à dire qu'il n'a pas demandé si le raclage de la cuscute donnerait de bons résultats; il a seulement dit que la cuscute pourrait être détruite en fauchant les parties attaquées et en brûlant les tiges fauchées sur place.

A propos du rapport de M. Cenas sur la laitue Pelletier, M. Pitaval qui faisait partie de la Commission chargée de visiter cette laitue et qui, par oubli, n'avait pas été convoqué, a demandé à ne pas être mentionné sur le rapport.

A propos du même rapport, M. Jean Jacquier fait observer qu'il serait utile que les Commissions fonctionnent d'une manière plus régulière et que les termes des rapports soient discutés par les Commissions avant que les conclusions en soient soumises à l'approbation de l'assemblée.

L'incident est clos.

Plusieurs candidats sont présentés. Il sera statué sur leur admission à la prochaine séance.

Les membres dont les noms suivent, présentés comme candidats dans la précédente séance, sont admis sans opposition. Ce sont Messieurs :

1° Gouye-Delestan, fabricant de couronnes, 9, rue Ravez, Lyon.

2° J. Lamur, constructeur-mécanicien, à Collonges (Rhône).

3° Joseph Meunier, jardinier chez M. Teste, 51, route de Saint-Cyr, à *la Paisible*, Vaise-Lyon.

4° Eugène Duviard, négociant, 21, Grande-Rue des Gloriettes, Lyon.

5° Caillot, Claude, treillageur, à Ecully (Rhône).

6° J.-B. Girauby, jardinier, chez M. de Mortemart, à La Chassagne (Rhône).

7° Ch.-Eug. Willermoz, pépiniériste, rue du Chapeau-Rouge, Lyon-Vaise.

8° Francois Dubreuil, rosiériste, 91, chemin des Culattes, Lyon.

9° Berjon, Noël, propriétaire, cours de la République, à Villeurbanne.
10° Imbert, menuisier, route de Saint-Simon, Lyon-Vaise.
11° Lambert, jardinier chez M. Joubert, à Ecully (Rhône).

Correspondance. — M. Viviand-Morel donne connaissance d'une lettre de Mme Faivre, remerciant l'Association pour la belle couronne que quelques membres avaient apportée sur le cercueil de M. Faivre.

M. Rohner donne lecture d'une lettre écrite par M. Duarte d'Oliveira, Junior, par laquelle il demande des renseignements sur le résultat qu'ont donné les greffons de poiriers portugais qu'il avait envoyé à l'Association.

M. Métral répond qu'un seul des greffons qui lui ont été remis a donné des résultats. C'est la variété étiquetée *Virgulosa* ; les autres n'ont pas repris.

M. Berthier dit que les greffons qu'on lui a remis n'ont pas repris, étant trop desséchés.

EXAMEN DES APPORTS

Sont déposés sur le bureau les objets suivants :

Par M. Liabaud, un superbe spécimen d'*Echinocereus subinermis*, en pleine floraison. Cette espèce qui n'est décrite ni dans Labouret, ni dans Seringe, n'a pas une tige sphœroïdale, comme la plupart des espèces du même genre, mais cylindrico-conique. Les épines qui la garnisse sont courtes et rares, l'écorce est d'un gris cendré, les fleurs, réunies au sommet de la tige, sont jaunes et très-grandes. Le spécimen présenté par M. Liabaud, mesure vingt centimètres de hauteur avec un diamètre presque égal à la base.

Par MM. Deville frères :

1° Des tiges de *Lythrum virgatum*, en pleine floraison. Cette espèce peut servir à la décoration des parties marécageuses ou humides des jardins.

2° Une espèce de *Linum* à fleurs jaunes, plus grandes que celles du *L. gallicum*.

3° Des rameaux de *Betula laciniata* à grandes feuilles et des échantillons comparatifs de la variété lacinié ordinaire.

4° Des rameaux de *Polygonum filiforme*.

5° Une poire obtenue de semis par M. Rollet, horticulteur, à Villefranche.

Une Commission convoquée le 10 août 1879, par M. Rollet, et composée de MM. Falconnet, Colin et Deville frères a donné la description suivante de cette poire, que son obtenteur a nommé *Aspasie Aucour* : arbre ayant le port du beurré Goubault, vigoureux, très-fertile, se conduisant bien, en pyramide. Fruit pyriforme, de grosseur moyenne, pédicelle un peu renforcé, muni d'une ou plusieurs nodosités, orifice peu saillant ayant quelques rapports avec celui de la poire à deux yeux. Sa peau est de couleur jaune, un peu marbrée de vermillon du côté exposé au soleil. La chair est fine, fondante, parfumée, très-sucrée, assez juteuse, légèrement acidulée.

Maturité : dernière quinzaine de juillet.

Deux Commissions sont nommées pour examiner ces différents apports. La première, composée de MM. Cousançat, Rochet, Claitte et Guillaume propose d'accorder :

1° A M. Liabaud, une prime de deuxième classe pour son *Echinocereus*.

2° A M. Deville, une prime de deuxième classe pour ses plantes et spécialement pour son bouleau.

La deuxième Commission composée de MM. Berthier, Pitaval et Liabaud, propose d'accorder à MM. Deville une prime de première classe pour la poire *Aspasie Aucour* sans cependant se prononcer si c'est un semis ou non.

ORDRE DU JOUR

De l'avantage qu'il y a de greffer les poiriers nains sur coignassiers et des inconvénients qu'il y a de les greffer sur franc.

M. Berthier prend la parole sur ce sujet et s'exprime ainsi : Au premier abord, on comprend bien que la greffe d'un poirier sur coignassier le rend moins vigoureux que s'il est greffé sur franc, mais cela n'en fait pas un arbre

nain, si dans son essence naturelle, il ne l'est pas déjà. On peut le rendre nain par la taille et les pincements, mais on dénature l'arbre et la plupart du temps on le rend stérile.

Il y a réellement des poiriers nains, pour lesquels on devrait adopter les petites formes, auxquelles ils se prêtent très-bien, comme par exemple les fuseaux, bordures, boules, etc. Dans ces conditions, on obtiendrait beaucoup de fruits sans le secours de la taille.

Celui qui connaît bien les poiriers, sait qu'il y a des variétés de première, deuxième et troisième grandeur, qu'il serait utile de voir classer de cette manière. Une pareille classification faciliterait beaucoup les plantations qui pourraient alors se faire d'une manière plus régulière.

M. Berthier établit ensuite une comparaison pour démontrer qu'il est impossible de bien diriger plusieurs arbres de tailles différentes en les traitant de la même façon, et que la classification dont il parle, rendrait des services aux amateurs et aux jardiniers.

On voit bien, dit-il, sur les catalogues, des annotations, en regard des variétés indiquant que telle ou telle variété vaut mieux greffée sur coignassier que greffée sur franc, mais la plupart du temps ces indications sont tout-à-fait contraires à la vérité.

En conséquence, M. Berthier propose d'établir une classification rationnelle des arbres fruitiers relativement à leur vigueur respective, et demande pour cela le concours des arboriculteurs de la région.

M. Liabaud est de l'avis de M. Berthier, il pense qu'un classement particulier dans le sens que l'indique M. Berthier aurait l'avantage de favoriser et de simplifier la taille tout en permettant d'établir des plantations régulières.

M. Viviand-Morel appuie également la proposition en ce sens, que rétablir l'harmonie physiologique entre le sujet et la greffe doit être la préoccupation de ceux qui veulent avoir des arbres sains, d'une grande et robuste vitalité.

M. Morel père dit que pour mener à bien un pareil travail, il est nécessaire que les personnes qui auraient des renseignements sur les différentes variétés de poiriers relativement à leur vigueur, veuille bien en donner connaissance.

M. Berthier demande la nomination d'une Commission qui s'occuperait de de cette question.

Sont nommés pour en faire partie, MM. Berthier, Deville, Métral, Chaudy, Morel père, Pitaval, Gaillard, Liabaud, ainsi que les personnes qui s'occupant d'arboriculture voudraient bien s'y adjoindre.

M. Dolo jardinier chez M. Chevrolat, indique à l'assemblée un remède très-simple pour détruire l'oïdium de la vigne.

Ce moyen consiste à laver les raisins atteints par le parasite, avec de l'eau à l'aide d'une seringue de jardinier.

M. Hours fait observer que c'est justement les temps pluvieux qui semblent favoriser le développement de l'oïdium.

M. Morel père est du même avis, et dit qu'en présence de résultats contradictoires, il serait peut-être bon d'essayer le procédé de M. Dolo.

M. Viviand-Morel, pense que ce n'est pas comme agent chimique que l'eau agirait si elle détruisait l'oïdium, mais comme agent mécanique ; projectée avec force, elle peut emporter et désorganiser les filaments de l'oïdium.

M. Pitaval demande que l'on fasse l'essai du procédé et qu'à l'appui chacun donne les résultats qu'il aura obtenu.

La deuxième question à l'ordre du jour n'est pas traité, M. Viviand-Morel donne seulement quelques détails sur le forçage à froid du rosier Souvenir de la Malmaison.

Pour la fixation de l'ordre du jour de la prochaine séance, la question qui n'a pas été traitée est remise de nouveau à l'ordre du jour.

M. Pitaval demande si c'est par oubli que les *innovations* nouvelles ont été omises à propos des concours spéciaux. Il lui est répondu affimativement, mais l'association pourra toujours récompenser les personnes qui auraient mérité le prix à ce sujet.

La séance est levée à quatre heures et demie.

Le Secrétaire général : **VIVIAND-MOREL**.

CONCOURS SPÉCIAUX

Concours pour récompenser les Jardiniers des maisons bourgeoises pour l'entretien et la bonne tenue des propriétés dirigées par eux.

RAPPORTS DE LA COMMISSION DES VISITES (1)

Visite chez M. Montessuy. — M. Claitte, jardinier.

La propriété de M. Montessuy, située dans le charmant village de Saint-Didier-au-Mont-d'Or, est une des plus belles de nos environs, si riches cependant en belles propriétés. Les accidents naturels, les ondulations du terrain ont été mises savamment à profit pour en faire le paysage le plus pittoresque qu'il soit possible de restreindre dans une surface de dix hectares. De grands arbres d'essences variées, des chênes séculaires, couvrent de leur ombre discrète les sentiers tortueux qui sillonnent en tout sens cette forêt accidentée. Le paysage est donc charmant, et fait honneur à l'architecte qui a transformé ce terrain abrute en un lieu si beau parc.

Cependant la Commission n'était pas venu spécialement chez M. Montessuy, pour admirer toutes ces belles choses, elle y était venu pour juger de la tenue d'ensemble de la propriété, tenue considérée au point de vue de l'art horticole. Aussi est-ce avec une véritable satisfaction que la Commission a pu voir un ordre parfait régner dans l'ensemble du travail et surtout une propreté exceptionnelle dans toutes les parties du jardin.

Le jardin potager contenait tous les légumes de la saison, d'une vigueur exceptionnelle.

Plusieurs rangs de bâches, qui servent, pendant l'hiver à la conservation des plantes de massifs sont actuellement garnies de *Ficus elastica* et d'autres plantes à feuillage, qui serviront plus tard à la décoration des appartements.

Tout près de là nous remarquons une serre magnifique en voie de construction, elle ne mesure pas moins de 17 mètres de longueur sur 7 mètres de largeur et 4 m. 50 de hauteur, elle servira de jardin d'hiver et sera principalement garnie de Camellias.

En approchant du château nous remarquons de beaux pommiers (dits Cusset) dont la quantité de fruits est si considérable, que les branches ploient sous la charge et donnent à ses pommiers l'aspect de saules pleureurs.

Un peu plus loin un *Taxodium distichum*, mesure 14 à 15 mètres de hauteur, cette taille est encore assez rare dans nos contrées, chez les individus de la même espèce.

Devant le château de nombreux massifs aux fleurs brillantes, aux couleurs variées, forment un contraste des plus agréables. Citons les suivants : sur un tapis d'*Alternanthera*, 30 ou 35 *Musa ensete*, ces géants de l'Abyssinie, étalaient leurs larges feuilles.

(1) La Commission était composée de MM. B. Comte, J. Métral, Labruyère père, Pitaval, Cousançat, Louis Gorret, Chrétien et Deville.

Dans le même ordre un nombre égal de *Wigandia caracasana* ombrageait un autre tapis formé par les *Teleianthera*. Enfin des massifs d'*Hibiscus*, *Coleus*, *Geraniums*, rosiers, etc., complétaient l'ensemble de cette harmonieux tableau dont l'éclat était encore rehaussé par les *Araucaria excelsa*, les *Chamœrops sinensis*, les *Dracœna lineata*, etc., et quelques *Wellingtonia* et *Abies pinsapo*, habilement groupés ou isolés çà et là sur les pelouses.

Les serres chaudes sont au nombre de trois et sont attenantes aux dépendances du château.

La première contenait une collection de *Bégonia* à feuillage et quelques *Dracœna fragrans*, le tout d'une végétation luxuriante.

La seconde serre est affectée à la culture des *Caladiums* de l'Amazone, les plantes sont les unes et les autres d'une belle venue et très-variées de couleur.

La troisième serre est destinée aux forts spécimens de plantes variées, tels que : *Areca Werschafelti*, *Asplenium australasicum*, *Caryota furfuracea*, *Sabal Adansoni*, *Pandanus Vandermerschi*, *Seaforthia elegans*, etc.

La Commission très-satisfaite de l'ensemble des culture, du bon entretien de cette propriété, propose d'accorder à M. Claitte, pour le récompenser, un grand premier prix (grande médaille d'or donnée par M. Droche).

Le rapporteur, B. **COMTE.**

Visite chez M. Solet à Saint-Lager. — M. Poizard, jardinier.

La propriété de M. Solet, à Saint-Lager, est d'une contenance d'environ 60 bicherées lyonnaises, c'est-à-dire de près de 7 hectares, dont le tiers est complanté en vignes et le reste en agrément.

C'est de cette dernière partie que la Commission avait à s'occuper.

Dès le premier abord elle fut frappée de la luxuriante et remarquable végétation des diverses plantations qu'elle avait sous les yeux, et avant même d'avoir pu examiner en détail toutes les richesses végétales de cette propriété, elle comprit que le jardinier qui la dirigeait était un homme dont l'intelligence horticole devait être mise hors de doute; car si le site, le terrain et le climat sont pour beaucoup dans la végétation des plantes rustiques des jardins, il n'en est plus de même pour ces innombrables végétaux exotiques avec lesquels on les décore aujourd'hui pendant l'été. Ceux-là, en effet, ne peuvent vivre et prospérer que par l'art du jardinier.

Nos longs hivers qu'ils ne peuvent supporter sans abri, leur multiplication, tous les soins en un mot qu'ils réclament avant d'être livrés à la pleine terre demandent de l'intelligence et de constants efforts de la part du jardinier.

La Commission fut donc favorablement prévenue dès le début de sa visite, et cette première impression loin de s'affaiblir à l'examen détaillé des massifs et des groupes, alla toujours en augmentant, car en dehors de la végétation des plantes, un goût parfait, une connaissance de l'harmonie, des couleurs et du jeu des contrastes, leur faisait produire tous leurs effets.

L'entrée principale tournée du côté nord, présenta successivement à notre examen : un massif planté en mosaïculture d'un effet charmant; un massif d'Héliotropes mélangés de Coleus très-curieux ; un massif de Pervenches de Madagascar bordé de *Lantana Selowiana*, et de *Begonia veltoniensis* ; un superbe massif de Cannas remarquables par leur belle végétation; un massif de Bégonias; un groupe de Lauriers-roses en très-fortes plantes et en pleine floraison.

Une quarantaine de gros Orangers ont fait l'admiration de la Commission, leur feuillage touffu d'un vert sombre attestait suffisamment les soins intelligents qu'on leur avait prodigué. Une collection de Géraniums zonales doubles en pots d'une culture irréprochable.

Du côté nord, un massif de très-forts Rhododendrons et une bordure de Fuchsias en dix ou douze variétés très-florifères, produisaient un très-joli coup d'œil.

Un grand massif de Cannas dissimulait habilement le potager, et quelques plantes à feuillage dispersées avec goût montrait tout le parti qu'on peut tirer de ces plantes dans l'ornementation. Une collection de Dalhias était composée de nombreuses variétés de formes et de coloris différents.

Douze à quinze petites corbeilles au pied des gros arbres, plantées de diverses plantes florales dont la disposition et les contrastes étaient habilement ménagés.

Du côté du midi se trouve la façade du château lequel est longé par une large plate-bande qui garnit également le perron, elle était complantée de plantes à feuillage et de plantes florales savamment combinées.

Dans cette partie de la propriété nous avons remarqué : 2 massifs de plantes en mosaïque dont les différentes couleurs sont obtenues par 8 variétés; un massif d'Achyranthes mélangés de Géraniums zonales à fleurs blanches. Un massif de *Caladium esculentum* d'une belle végétation.

La pièce d'eau était garnie de plantes aquatiques de différentes espèces. Un massif d'*Hibiscus* mélangés de *Gaura Lindhemeri*. Enfin 4 ou 5 massifs de différents genres de plantes d'une valeur ornementale égale à ceux que nous avons cités.

Une superbe collection de rosiers greffés sur tiges ou franc de pied, d'une bonne végétation.

SERRES ET BACHES

On comprend aisément qu'une pareille quantité de massifs ne pourraient être obtenu sans serres ni bâches. Celles-ci sont au nombre de six, leur tenue est aussi bonne que celle des massifs.

Trois serres hollandaises sont garnies de différentes plantes à feuillages ou à fleurs dont nous citerons les suivantes : une collection de Caladiums à feuilles colorées, diverses collections de *Gloxinia*, *Achimenes*, *Gesneria*, etc., ces dernières en pleine floraison.

Le potager, d'une grandeur convenable, approprié aux besoins de la maison est d'une tenue tellement irréprochable qu'il a fait l'admiration de la Commission. Les arbres en cordons horizontaux et verticaux, quenouilles, etc., était également bien tenus.

Devant cet ensemble imposant de massifs, de collections diverses, de groupes et de plantes isolées, devant la tenue du potager digne de tout éloge, la Commission a été heureuse de pouvoir féliciter M. Poizard de la manière intelligente dont il groupe et cultive ses plantes, aussi bien que pour la tenue d'ensemble de la propriété de M. Solet.

La Commission, désireuse de récompenser dignement de si intelligents efforts, propose d'accorder à M. Poizard, un grand premier prix (grande médaille d'or donnée par M. Droche).

Le rapporteur, J. **MÉTRAL**.

Visite chez Mlle Vernier, à Irigny. — M. Bouquet, jardinier.

Le 25 août 1879, votre Commission s'est rendue à Irigny pour visiter la très-belle propriété de Mlle Vernier. La contenance de cette propriété est de trois hectares, les cultures sont dirigées par M. Bouquet, jardinier. Votre Commission a été émerveillée de voir autant de plantes et de massifs de fleurs réunis dans un espace relativement aussi restreint. Ce ne sont dans la partie de terrain entourant le château que massifs de fleurs, mosaïcultures en grande quantité très-bien tenue et d'une régularité parfaite. Les plantes qui les composent sont de très-bon choix. Citons un *Geranium* de semis issu de *Lucius*, d'une nuance beaucoup plus belle, d'un beau rouge foncé très-éclatant. En passant dans la partie réservée au potager nous trouvons de forts beaux légumes très-variés et d'une bonne vigueur; citons plusieurs planches de melons en diverses variétés tous forts beaux; une planche de laitue, sans nom, fort belle et plusieurs planches de pissenlits (ou dent de lion) d'une

beauté, d'une vigueur extraordinaire et d'une culture très-bien comprise. Les plates-bandes du jardin potager sont garnies de plantes vivaces variées et de graminées ornementales. L'une de ces plates-bandes attire notre attention, elle est garnie par un semis de glaïeuls en sujets nombreux, tous très-jolis; deux spécimens méritent surtout des éloges par la grandeur des fleurs et la nouveauté de leurs coloris. Un semis d'œillets, dits remontants, promet de donner à cet habile jardinier de bons résultats. Votre Commission doit vous mentionner un figuier chargé de fruits de la variété petite violette ronde. Cet arbre, de forme parfaite, mesure plus de vingt mètres de circonférence. La serre et les bâches qui servent à la conservation et à la multiplication des plantes des massifs sont très-bien aménagées et garnies de plantes bien portantes et assez variées. Citons des *Achimenes* fort jolis ainsi que beaucoup d'autres genres ou espèces.

Pour récompenser cet infatigable travailleur, votre Commission vous propose de lui accorder un premier prix pour ses travaux si variés (médaille d'or donnée par M. Droche).

Le rapporteur, **P. PITAVAL.**

Visite chez M. Rosset, à Saint-Genis-Laval. — M. Bertoche, jardinier.

Le 25 août 1879, votre Commission a visité à St-Genis-Laval la propriété de M. Rosset, de la contenance de 4 hectares. Située sur un riant coteau, cette propriété offre un coup d'œil vraiment admirable, le jardin paysager habilement dessiné montre des perspectives intéressantes; de nombreuses corbeilles de fleurs attirent l'attention et fixent les regards. Les abords de la maison bourgeoise ainsi qu'une garniture de plantes autour d'une pièce d'eau sont très-bien distribués et indique beaucoup de goût de la part du jardinier M. Bertoche. Avant de quitter ce jardin paysager nous ne pouvons nous éviter de signaler quelques plantes méritantes, soit par leur nouveauté, soit pour leur bonne tenue, leur vigueur ou leur beauté. Un massif de *Cyperus alternifolius* bordé de *Coleus Werschalfetii*; un massif de *Caladium* de toute beauté; des *Musa ensete*; un massif de *Fuschia* composé de très-bonnes variétés, entre autre un *Fuschia sunray*, très-joli. Les arbres à fruits ainsi que la vigne basse et en contre-espalier sont très-bien tenus et chargés de fruits. Le potager est d'une tenu parfaite, les légumes d'un bonne vigueur très-variés et de bon choix.

Les soins que donne M. Bertoche à cette propriété réclame en sa faveur une récompense pour ses travaux et pour les progrès qu'il a fait depuis le concours auquel il avait pris part.

Votre Commission vous propose de lui décerner un 1er prix, récompense parfaitement méritée (médaille d'or donnée par M. Droche).

Le rapporteur, **P. PITAVAL.**

Visite chez M. Milloz, à Saint-Genis-Laval. — M. Camissin, jardinier.

Cette propriété splendide par sa position, par ses arbres centenaires et par quelques spécimens d'arbres d'agrément peu répandus, par la disposition de ses massifs, par ses plantations d'arbres fruitiers et de treillages de vigne ainsi qu'une nouvelle plantation de contre-espaliers de vigne plantés et établis suivant le système Rose Charmeux, ont fait l'admiration de votre Commission. Les cultures de cette vaste propriété, de la contenance de cinq hectares, sont faites par M. Camissin, qui non-seulement s'est maintenu, mais à notre avis a progressé depuis le concours auquel il avait jadis pris part. Les massifs sont d'une tenue parfaite. Les plantes les plus remarquées par votre Commission sont : *Salvia argentea lanata* ; *Coleus*, gloire de Luxembourg, qui acquiert dans cette position aérée une vigueur et une teinte qu'il

est rare de rencontrer dans nos cultures renfermées. Il serait trop long d'énumérer toutes les plantes méritantes cultivées par cet habile et laborieux praticien. Citons cependant quelques spécimens d'arbres dits d'agrément : *Gleditschia capsica*, *Zizyphus sativa*, jujubier cultivé; *Abies pinsapo*, chargés de cônes dont les graines paraissent très-bien conformées. Les Cèdres du Liban et de l'Atlas, en forts exemplaires, sont également chargés de beaucoup de graines. Si nous passons dans la partie réservée aux arbres à fruit, nous voyons de nombreux Pêchers en plein vent, chargés de fruits ; ils sont taillés chaque année, ce qui maintient l'arbre à une hauteur moyenne et le fait fructifier davantage, tout en conservant son équilibre. Les Poiriers dits quenouilles sont très-bien aussi comme forme et ont reçus tous les soins nécessaires et une taille raisonnée. Les Poiriers en cordon, ainsi que les Pommiers sont parfaitement établis. Les contre-espaliers de vigne, système Rose Charmeux, établis à grands frais par M. Milloz, peuvent être cités comme modèle de construction et donnés en exemple. Nous désirons et espérons que M. Milloz obtiendra de bons résultats pour cette heureuse innovation.

Nous ne pouvons terminer notre rapport sans faire mention d'un fruitier réunissant tous les avantages pour la vérification et la conservation des fruits. Votons des remerciments à M. Milloz pour la manière toute cordiale avec laquelle il a reçu votre Commission et l'a conduite lui-même vers ses cultures si variées, et à M. Camissin, ce laborieux jardinier, un 1er prix récompense parfaitement méritée (médaille d'or donnée par M. Droche).

P. PITAVAL.

Visite chez M. Duviard. — M. Guichard, jardinier.

La propriété de M. Duviard est située sur le versant oriental de la Croix-Rousse, les pentes assez rapides du terrain, rendent les travaux assez pénibles; mais M. Guichard a su nous montrer que ces inconvénients sont très-faciles à vaincre, et qu'avec du travail et du zèle, les bonnes cultures et la propreté d'un jardin se font bien partout, cette démonstration était appuyée en effet, par la vigueur des plantes cultivées et une propreté irréprochable.

Sur les plates-bandes qui bordent l'allée principale, nous remarquons une collection de Lantanas, élevés en pots et en caisses, au nombre de 30. Ces plantes sont admirablement formées, élevées sur des pieds droits d'un mètre de hauteur, elles ont de superbes têtes rondes, compactes et littéralement couvertes de fleurs.

La serre possède aussi de très-beaux spécimens dans les genres suivants : *Begonia*, *Apidistra*, *Latania*, *Bromelia*, *Dracœna*, etc., les uns et les autres très-vigoureux.

Tapissant un mur de 40 à 50 mètres de long, de superbes pêchers en forme de palmette simple, étaient littéralement couverts de fruits, et indiquaient suffisamment les bons soins que le jardinier leur avait prodigué.

Parmi les grands arbres d'ornement qui embellissent la propriété de M. Duviard, nous en avons remarqué quelques-uns d'une force exceptionnelle, notamment les espèces suivantes : *Alnus incana*, *Morus nigra*, *Betula laciniata*, etc.

La Commission décide, pour récompenser M. Guichard, de lui accorder un 1er prix de 2me classe (médaille d'or donnée par M. Droche).

Le rapporteur, **B. COMTE.**

Visite chez M. Roch, à Sainte-Foy-lès-Lyon. — M. Poulet, jardinier.

Le 25 août 1879, votre Commission est allé à Fontanières, à Ste-Foy-lès-Lyon, pour visiter une grande propriété située sur ce riant coteau qui regarde nos fleuves et dont la vue s'étend jusqu'aux Alpes. Cette superbe propriété appartenant à M. Roch, est cultivée par Jean-Baptiste Poulet, jardinier, elle

est d'une superficie de six hectares. De création récente elle est distribuée en grande partie en paysages, cultures de vigne et quelques massifs de fleurs assez variées, mais le jardinier n'ayant à sa disposition ni serre ni bâche qui vaille la peine, votre Commission a été satisfaite des résultats obtenus avec les moyens de culture mis à sa disposition.

Le potager garni des légumes de la saison était assez bien tenu, nous avons remarqué une planche de tomates de toute beauté; des melons très-beaux en assez grande quantité, culture assez difficile cette année à cause des intempéries d'une saison froide et pluvieuse.

Mais sur quoi votre Commission a été unanime à faire des éloges, c'est sur deux contre-espaliers de pêchers; l'un des arbres est formé en *u* et l'autre en palmette double. La culture de ces pêchers est irréprochable, la forme en est correcte, la taille raisonnée, l'équilibre parfaitement maintenu; ces deux contre-espaliers de pêchers ont dû mettre à l'épreuve le savoir et l'intelligence du jardinier pour être parvenu à un pareil résultat dans un espace de trois années, époque de la plantation de ces arbres.

Votre Commission vous propose pour récompenser ce jardinier et l'encourager à poursuivre ses cultures variées de lui accorder un 1[er] prix 2[e] classe bien mérité (médaille d'or donnée par M. Droche).

Le rapporteur, **P. PITAVAL.**

Concours pour les établissements commerciaux d'horticulture, les mieux tenus et dont les cultures sont le plus en progrès.

Visite à l'établissement horticole de M. J.-M. Rochet, grande rue de la Croix-Rousse, 59, Lyon.

L'établissement horticole de M. Rochet est un de ceux qui prospèrent le plus depuis quelques années ; notre visite nous a donné la cause de cette propérité ; de nombreuses collections de plantes des genres les plus en possession de la vogue commerciale, cultivées avec beaucoup de soin, et surtout beaucoup de succès, l'ordre et la propreté régnant dans le jardin et les serres ; enfin une production vraiment considérable de plantes, avec un personnel restreint, sont les causes bien suffisantes de la réussite d'un établissement horticole.

Notre visite a commencé par le jardin, je noterai d'abord une culture spéciale d'Azalées de l'Inde, en pleine terre, aussi belles que peuvent l'être celles des cultures belges ou parisiennes; elles sont cultivées dans une terre formée de feuilles et de mousses décomposées. Nous engageons nos collègues de développer les cultures de plantes dites de terre de bruyère, pour que le commerce lyonnais ne soit plus tributaire des autres centres horticoles pour ces différents genres.

Indépendamment des Azalées, M. Rochet cultive aussi en grande quantité beaucoup d'autres plantes ou arbustes de serre froide, tels que Camellias, Rhododendrons , *Clethra arborea* , Bruyères, *Correa*, Jasmins, Orangers , Grenadiers, Myrtes, Lauriers-Tin, *Dracœna indivisa*, *Aralia Sieboldi;* et des collections d'*Agaves, Echeverias*, *Phormiums* et surtout de Fuschias choisis dans les variétés remarquables par leur floraison et leur port.

Dans les nombreuses serres, complètement garnies de plantes, plusieurs sont remplies de Palmiers de toutes espèces, mais surtout de celles qui sont le plus convenable pour la décoration des appartements, tels que les *Latania borbonica*, *Chamœrops excelsa* et *C. humilis, Phœnix* de diverses sortes, *Caryota sobolifera*, *Areca*, etc. Nous avons admiré de magnifiques exemplaires, des plantes suivantes : Parmi les Cycadées, *Cycas circinalis* et *C. revoluta*, *Zamia Leemanni* et *Z. horrida*. Dans les Palmiers, *Areca rubra*, *Arenga*

saccharifera, *Cocos nucifera*, plante toujours très-rare, *Chamærops humilis*, *Chamædorea Ghiesbregti*, et *C. Ernesti-Augusti*, *Sabal Adansoni* et *S. Ghiesbregti*, etc.

Les Fougères sont très-nombreuses surtout les *Adiantum*, *Blechnum*, et *Pteris*. Nous citerons surtout en fortes plantes, l'*Adiantum Farleyense* et le *Cyathea medullaris*.

La collection de Broméliacées est très-nombreuse, elle comprend plusieurs espèces rares ; les *Nidularium*, *Billbergia* et *Vriesea* plus spécialement demandés sont en plus grandes quantités et de diverses forces.

Dans une grande serre, nous avons remarqué des *Dracœnas* et des *Begonias* à fleurs de diverses sortes, mais surtout une splendide collection de Coleus composée de plus de 120 variétés anciennes et nouvelles ; ce genre rend de grands services pour la décoration des serres et surtout pour la formation des massifs par son feuillage richement et diversement coloré.

Les deux dernières serres que nous visitons renferment des plantes diverses de serre chaude, des Orchidées d'une bonne santé, une nombreuse collection de Caladiums à feuilles colorées parmi lesquelles plusieurs variétés obtenues par M. Rochet, des Marantacées, Bégoniacées, Palmiers, Pandanées, Mélastomacées et beaucoup d'autres qu'ils seraient trop long d'énumérer.

La position de l'établissement au milieu d'un quartier populeux où les bouquets sont toujours recherchés, à fait établir à M. Rochet dans un jardin contigu, une culture spéciale des meilleures plantes florales de pleine terre.

La Commission tenant particulièrement à encourager le progrès et la bonne tenue des établissements horticoles, et reconnaissant les efforts incessants dont M. Rochet fait preuve depuis longtemps, vous prie de lui accorder un premier prix (médaille d'or).

Le rapporteur, **COUSANÇAT**.

Visite à l'établissement de M. Joseph Schwartz. horticulteur, rue du Repos, 43, et route de Vienne, 7, Guillotière-Lyon.

L'établissement horticole de M. Joseph Schwartz est très-connu pour ses cultures de rosiers et de quelques autres genres de plantes vivaces, tels que *Phlox*, *Gyneriums*, etc., votre Commission a pu voir les progrès réalisés depuis quelque temps dans ces différentes cultures.

M. Joseph Schwartz nous a d'abord montré ses nouvelles cultures situées route de Vienne, 7, où sera prochainement transféré le siége de l'établissement; nous avons vu de grandes quantités de rosiers tiges remarquables par leur vigoureuse végétation et le choix des variétés, ainsi que des rosiers greffés rez-terre très-bien cultivés. Au moment de notre visite, beaucoup de magnifiques variétés étaient en fleurs, nous n'en citerons que quelques-unes parmi les plus belles et les plus nouvelles.

Hybrides remontants: Alfred Williams, Jules Chrétien, Xaxier Olibo, Edouard Pynaert, Alfred Colomb, Abel Carrière, Souvenir d'Adolphe Thiers, Souvenir de William Wood, Mabel Morisson, variété à fleurs blanches de la rose Baronne de Rotshchild. Hybrides de noisette : Madame Alfred Carrière et Mme Auguste Perrin. Thés: Comtesse Riza du Parc, Madame Camille, Perle des Jardins. Hybrides : Elisa Boelle. Bengale : Blanc unique. *Rosa Polyantha* : Pâquerette. L'Hybride de Thé: Duc de Connaught, à fleurs d'un beau rouge cramoisi, etc.

Nous ne terminerons pas l'énumération de ces quelques variétés sans dire un mot du rosier Hybride remontant : Madame Oswald de Kerchove, obtenu par M. J. Schwartz et qui sera mis au commerce pour la première fois cet automne; voici les caractères des fleurs: « grandeur moyenne, pleine,

bien faite, d'un coloris blanc à fond jaune cuivré, pétales imbriqués, ondulés, les extérieurs restent blancs, ceux du centre d'un beau rose saumoné, très-odorante. »

Indépendamment de toutes les meilleures variétés de roses du commerce, M. Joseph Schwartz, collectionne aussi quelques espèces botaniques de rosiers (*Rosa*), quelques-unes de ces plantes pourront donner naissance à de nouvelles séries de variétés, très-intéressantes au point de vue de l'ornementation, nous ne mentionnerons pour appuyer notre assertion que le *Rosa polyantha* qui possède déjà quelques jolies variétés.

En sortant de cette importante culture, votre Commission a visité son établissement, rue du Repos, 43, où elle a vu une collection de rosiers composé de tout ce qui existe en bonnes variétés, ainsi que des quantités d'autres rosiers soigneusement étiquetés.

M. J. Schwartz, cultive aussi les plantes vivaces dont il possède plusieurs collections ; celle des *Phlox* est remarquable par la plupart de variétés dont les fleurs sont du plus brillant coloris : les collections de *Gynerium argenteum*, *Tritoma*, etc., sont aussi très-importantes et d'une culture soignée, et nous terminerons par les fraisiers dont notre collègue cultive plus de soixante variétés de choix.

La Commission voulant particulièrement encourager et récompenser le progrès des établissements horticoles, et reconnaissant les efforts dont M. Joseph Schwartz fait preuve depuis longtemps, vous prie de lui accorder un premier prix (médaille d'or.)

Le rapporteur, **B. COUSANÇAT.**

Visite faite dans la propriété de M. Roland, grande rue des Charpennes, Lyon.

M. Roland apporte de grands soins à la culture des arbres fruitiers. Il conduit sous différentes formes, contre un mur exposé au midi de très-jolis pêchers : les variétés Mignonne, Grosse Mignonne, Nivette velouté, Grosse Bourdine, Belle de Paris, ont surtout attiré notre attention par la quantité et la beauté des fruits.

Plus loin, un mur de 4 mètres de hauteur exposé au nord et totalement tapissé par différentes variétés de vignes dont les raisins en très-grande abondance étaient près de mûrir et n'avaient aucune trace d'oïdium. M. Roland nous fait observer que pour préserver ses vignes de cette maladie il les soufrait chaque année en trois fois différentes, en pratiquant de la manière suivante, ce qui serait l'inverse de la méthode préconisée : avant de répandre le soufre au moyen de la houppe ou du soufflet, il mouille totalement, par le moyen d'une seringue, les feuilles et les fruits, de sorte que le soufre trouve une adhérence plus certaine sur les parties qu'il doit toucher. Ce procédé, dit-il, lui a toujours bien réussi.

Signalons aussi les poiriers, en contre-espaliers et en pyramides, chargés de nombreux et beaux fruits.

La Commission propose pour encourager M. Roland de lui accorder une prime de 3e classe. (Médaille d'argent de 1re classe.)

Le rapporteur, **B. COMTE.**

Note sur les ARUMS DRACUNCULUS et MUSCIVORUM

A Monsieur Viviand-Morel,

Je suis assez fier aujourd'hui, parce que je vais peut-être apprendre quelque chose à quelques-uns de mes collaborateurs du *Lyon-Horticole*, dont je considère la plupart comme mes maîtres. — Ce quelque chose tiendra en deux lignes, et je le réserve pour la fin de cette lettre.

Sans dédaigner, il s'en faut, les nouveautés, je ne « lâche » pas les anciennes plantes qui n'ont plus de place dans la plupart des jardins envahis par les plantes nouvelles dont beaucoup ne les valent pas.

Je veux parler aujourd'hui de deux plantes très-anciennement connues, mais près de devenir rares : 1° parce qu'elles sont vieilles; 2° parce qu'elles sont proscrites à peu près de partout : l'*Arum dracunculus* — gouet sorpentaire — et l'*Arum crinitum* ou *muscivorum* — sont deux belles plantes qui, entre autres mérites, ont celui de croître parfaitement à l'ombre où les places ne sont pas disputées.

L'*Arum muscivorum* (mangeur de mouches) ainsi appelé parce que les mouches attirées par son odeur sont retenues en captivité par les soies violettes dont la spathe est tapissée — je ne parle pas encore ici pour nos collaborateurs mais pour beaucoup de nos lecteurs — élève une fausse tige formée des gaînes des feuilles, et haute de trente centimètres. Quand la plante est vigoureuse, cette tige est marbrée de violet foncé ; de cette tige sort une très-grande spathe ou cornet entr'ouvert d'un rouge de sang caillé ; elle est tapissée avec, je le disais tout à l'heure, des soies violettes.

Le *Dracunculus* a une hampe assez élevée, verte, tachetée de noir ; ses feuilles sont panachées de blanc ; sa fleur, une spathe comme celle du *Muscivorum*, est également très-grande et d'un beau velours violet mat.

L'*Arum Dracunculus* guérissait autrefois la morsure de la vipère — ou du moins était prescrit par les médecins ; — il ne guérit plus rien.

Tout à l'heure je disais que ces deux plantes sont proscrites à peu près de tous les jardins, et il y a pour cela une raison plus que plausible, c'est que la fleur épanouie exhale une horrible odeur cadavérique ; c'est cette odeur qui attire les mouches ; les livres conseillent de supprimer les fleurs à mesure qu'elles paraissent, mais alors la plante perd toute sa beauté et on prend le parti de la supprimer tout entière en ne la plantant pas.

C'est ici que va paraître ma découverte.

Du centre de la spathe de l'*Arum Dracunculus* comme de celle du *Muscivorum* s'élève comme une corne droite — spadice — d'un violet luisant. Eh bien ! c'est cette corne qui, seule, exhale l'insupportable odeur. Il suffit de la supprimer, en conservant le grand et beau cornet de velours violet, pour que cette odeur disparaisse.

Tous les *Gouets* ou *Arum* qui, pour la plupart, sont plus ou moins vénéneux, sont cependant comestibles après certaines préparations —dessiccation, torréfaction, etc.— on en obtient une fécule douce, abondante, nutritive. — Parmentier, l'apôtre de la pomme de terre, ce pain tout fait, auquel on a eu l'injustice d'enlever son nom, avait révélé et recommandé la fécule d'Arum.

Bosc, qui a depuis été professeur au Jardin des Plantes, proscrit par la Convention en 1791, se tenait caché dans la forêt de Montmorency où certains Arums sont très-abondants. Il raconte dans ses mémoires qu'il y eut plusieurs fois recours pour sa nourriture.

Salut cordial. **Alphonse KARR.**

Saint-Raphaël.

COMPTE-RENDU DE L'EXPOSITION

De Plantes, Fleurs, Fruits, Légumes et Objets d'Arts et d'Industrie à l'usage de l'horticulture

TENUE A LYON, PLACE MORAND

Les 11, 12, 13, 14 et 15 Septembre 1879

PAR L'ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Ceci est un préambule, quelque chose comme un fragment de préface ou un avertissement.

Cela fait toujours bien.

J'éprouve, en commençant, le besoin de vous dire que s'il y a quelque chose de plus désagréable à faire qu'un compte-rendu, c'est à coup sûr d'être obligé de le lire. Rééditer de nombreuses fois les mêmes phrases, aligner des noms en *us* ou en *um*, user les uns après les autres les adjectifs remarquable, magnifique, superbe, etc., et avec cela ne donner qu'une idée imparfaite de la chose qu'on veut peindre, et vous avouerez avec moi qu'un compte-rendu est en même temps que désagréable très-difficile à faire.

Vous en jugerez tout à l'heure.

J'aurai désiré être court, là est le difficile, et malgré moi j'ai noirci beaucoup de papier. La concision est une qualité que je ne possède pas. Je crois cependant connaître un peu les choses dont

je parle, sans cela j'aurais laissé à d'autres la corvée. Un aveugle juge habituellement mal les couleurs, un sourd est peu sensible à la musique, ils ne sauraient en parler convenablement. Cependant il y a des exceptions, on le voit tous les jours.

J'ai laissé de côté, je crois avec raison, la partie qui aurait pu donner quelques nuances à ma narration. Je veux parler de la critique. Est-il bien nécessaire de se poser en pédagogue et en redresseur d'étiquettes ? Pour quelques accrocs à la nomenclature, assez rares d'ailleurs, fallait-il tomber à bras raccourcis sur M. tel ou tel ? Ne sait-on pas que les parrains de beaucoup de plantes ont souvent écorché leurs propres enfants. Lorsque des savants comme Linné ou de Candolle ont accolé des adjectifs féminins à des noms masculins, on peut excuser les horticulteurs d'en faire autant.

Et que celui qui ne s'est jamais trompé me dise que j'ai eu tort de ne pas signaler les fautes d'orthographe.

L'exposition était belle dans son ensemble ; pour les détails, vous trouverez plus loin avec les comptes-rendus de mes collègues, MM. Nicolas, Pelletier et Desvignes, celui de votre serviteur.

Mais avant de commencer permettez-moi de dire quelques mots du plan de l'exposition que représente la gravure ci-contre ; il pourrait, au besoin, se passer de commentaires car la légende explicative donne tous les détails nécessaires pour le juger convenablement.

La partie de la place Morand, qui nous est accordée habituellement, divisée en deux parties par la rue Godefroy, forcera toujours les architectes paysagistes qui voudront traiter le même sujet, à diviser leur plan en deux parties, quitte à les raccorder ensuite plus ou moins bien. D'ailleurs, le peu de superficie de la place Morand, superficie encore réduite cette année par un rond point où les musiques militaires sont installées, ne permet pas au paysagiste d'y montrer ses plus belles qualités, c'est-à-dire d'y faire du paysage artistique. Point d'horizon à conserver, de vue à ménager, et surtout aucune plantation à faire, et par conséquent impossibilité de montrer jusqu'à quel point il comprend l'harmonie des contrastes, cette qualité essentielle des bons paysagistes.

Cependant, ce parc microscopique de la place Morand était combiné de telle façon, qu'il est impossible de mieux tirer parti d'un espace aussi restreint.

L'entrée principale étant à l'angle sud-ouest de la place Morand, commande une allée et divise forcément l'ellipse principale, laquelle doit contenir une rivière peu courante (quelque chose comme un bassin), à l'usage des plantes lacustres ou fluviatiles, le rocher traditionnel — qui, disons-le de suite, était artistement imité — avait sa place obligée sur le côté nord de ladite rivière.

Le tout était de donner aux courbes des allées de gracieux contours, ce à quoi M. Morel fils, l'auteur et l'exécuteur du plan n'a pas manqué.

La partie couverte en planches n'a pas eu toutes les défectuosités observées les années précédentes, il y a eu là un notable progrès qu'il est bon de signaler. Il y a encore cependant quelques vices auxquels l'habile charpentier, M. Morin, remédiera une autre année.

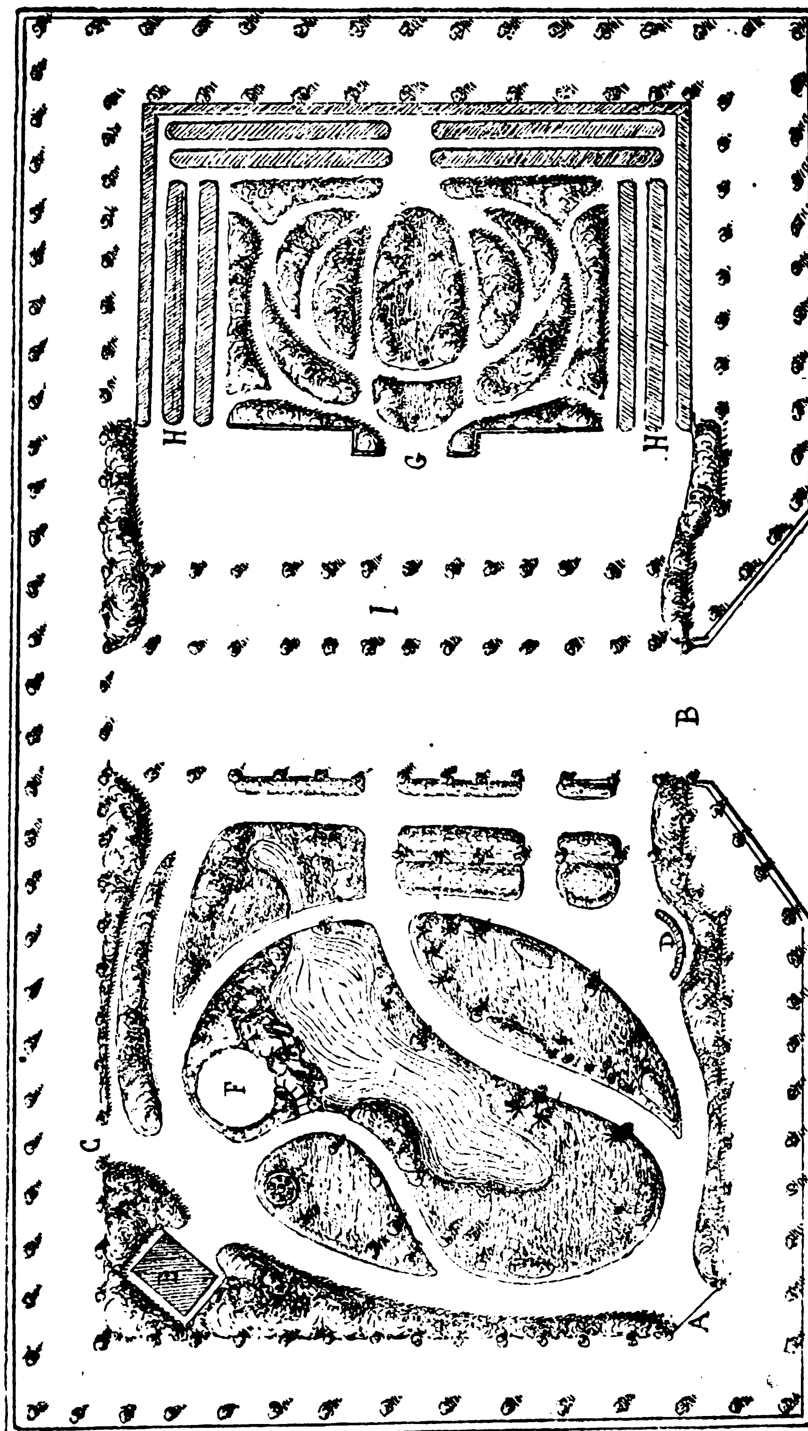
PLANTES DE SERRES

M. Comte, horticulteur à Vaise, avait soumis à l'appréciation du Jury trois lots de plantes de serre chaude. Le premier de ces lots qui a obtenu la grande médaille d'or était composé de l'élite des plantes dites à feuillage, d'une culture et d'une beauté irréprochables. Nous avons noté quelques espèces qui ont plus particulièrement attiré notre attention par leur force peu commune ou leur rareté. Les Fougères en arbre notamment étaient représentées par de beaux spécimens d'*Alsophila paragayensis*, *Balantium antarticum*, *Blechnum brasiliense*, *Cibotium Schiedei*, *Cyathea dealbata*, etc. Les Amaryllidées telles que : *Doryanthes Palmeri*, *Imantophyllum miniatum*, *Amaryllis*, *Pirlotiana* et les Orchidées : *Vanda suavis* et *Cypridedium insigne* rehaussaient par l'éclat ou la fraîcheur de coloris de leurs fleurs les autres plantes diverses. Quelques-unes des plus belles Aroïdées telles que : *Anthurium cristallinum et regale*, *Dieffembachia Bowmannii*, *Homalonema rubra*, *Philodendron gloriosum*, etc., donnaient une idée de la richesse de cette famille. Les Marantas avaient quelques représentants en beaux exemplaires parmi les espèces suivantes : *applicata* , *illustris*, *Makoyana* , *Massangeana*, *Seemani*, *Van-den-Heckei*, *vittata*, etc. M. Comte qui ne concourrait pas pour les Broméliacées, en avait cependant quelques bonnes espèces telles que *Gusmania tricolor*, *Nidularium Innocenti* et *fulgens*, *Vriesea Glasiouana et stellata*, etc. Çà et là quelques bonnes plantes grimpantes de serre chaude : *Aristolochia Duchartrei et cordifolia*, *Cissus discolor*, *Vanilla aromatica*, *Ipomea insignis*, etc.

Il faudrait citer les unes après les autres toutes les plantes de ce beau lot, mais l'espace manque et..... il faut se restreindre, notons cependant avant de le quitter : *Artocarpus Cannoni*, *Carludovica species* et *humilis*, *Coccoloba pubescens et majestica*, *Curculigo recurvata fol. var.*, *Pandanus Pancheri et elegantissimus*, *Sphærogyne latifolia*.

M. Comte avait également apporté un lot de Cordyline d'une beauté irréprochable, il contenait de grandes raretés et des plantes d'une haute valeur commerciale, le jury lui a accordé une médaille d'or. Chacun a pu y admirer le *Dracæna Goldieana* autour duquel on

PLAN DE L'EXPOSITION DESSINÉ ET EXÉCUTÉ PAR M. MOREL FILS.



LÉGENDE:

A. **Entrée principale.** — *B*. **Entrée de service.** — *C*. **Jardin d'hiver.** — *D*. **Kiosque rustique.** — *E*. **Kiosque de la musique.** — *F*. **Secrétariat.** — *G*. **Entrée du Jardin.** — *H*. **Galerie des fleurs, fruits et légumes.** — *I*. **Emplacement pour les objets d'art.**

fit tant de bruit en Angleterre et en Belgique. C'est vraiment un type curieux et une très-jolie plante; les *Dracœna elegantissima*, *Mme Heine*, *Mme Wills*, *Nitzchnerii*, *Robinsoniana*, *Tellingi*, *Waroquei*, *Wilsii*, etc., peuvent également être signalés aux amateurs de ce genre, le type par excellence pour la décoration des appartements.

Enfin, pour terminer, je signalerai du même exposant un troisième lot qui gagne également une médaille d'or, c'est un lot de palmiers en collection.

Cette collection qui était nombreuse en espèces comptait quelques forts exemplaires des espèces qui suivent : *Acanthorhiza stauracantha*, *Areca Baueri et purpurea*, *Astrocaryum Chichon*, *Caryota furfuracea*, *Kentia australis*, *Balmoreana*, *Forsteriana* et *Lindeni*, *Latania*, *aurea et rubra*, *Martinezia caryotœfolia*, *Trithrinax mauritiœformis*, etc.

Tout près du lot principal de M. Comte était celui de M. Meunier, jardinier chez M. Teste. Il comprenait cinquante variétés de Caladiums de l'Amazone d'une grande beauté, quinze variétés de palmiers, vingt-cinq variétés de *Dracœna*, quinze variétés de Bégonias, huit Marantas, quatre Crotons, un *Cycas revoluta*, un *Cyanophyllum magnificum*, etc. Toutes ces plantes étaient irréprochablement cultivées et attestaient par leur vigueur les bons soins que M. Meunier avait dû leur prodiguer. Le Jury qui avait déjà distribué les médailles d'or que lui indiquait le programme n'a récompensé ce lot que d'une médaille de vermeil, médaille que méritaient les Caladiums si le lot eut été scindé en deux. Il y a évidemment une lacune dans le programme et il est fort inutile de distinguer l'amateur du marchand si les médailles doivent être limitées. Comme jardinier d'amateur, M. Meunier devait avoir le premier prix pour son lot, tandis qu'en concourrant avec MM. Comte, Liabaud, etc., il n'avait plus que le troisième.

M. Liabaud, horticulteur à la Croix-Rousse, nous a habitué aux belles plantes de serre chaude. On peut dire que c'est lui qui, le premier à Lyon, a introduit et cultivé la plupart des nouveautés; son lot se composait de plus de trois cents plantes d'une bonne tenue. J'ai noté celles qui suivent comme les plus remarquables : *Aralia elegantissima*, *gracillima* et *Weitchi*, *Anthurium Dechardi* et *species de Petropolis*, *Bertolonia margaritacea* et *Van-Houttei*, *Cyanophyllum magnificum*, *Curculigo recurvata variegata*, *Croton Andreanum* et *spirale Dracœna amabilis* et *Hendersoni*, *Maranta Makoyana* et *Massangeana*, *Sphœrogyne latifolia*, *Pandanus Pancheri*, et *Weitchi*, *Terminalia mauritiana* et *elegans Theophrasta imperialis*. Parmi les beaux palmiers, on peut citer une espèce rare, le *Pritchardia macrocarpa* et un fort exemplaire de *Thrinax elegans*. A mon regret je suis forcé d'écourter la liste de toutes ces belles choses axquelles le jury a décerné une médaille d'or; je ne terminerai pas cependant sans mentionner

un superbe *Latania borbonica* exposé par M. Liabaud, comme plante bien cultivée.

M. Cousançat, horticulteur à la Croix-Rousse, exposait un lot de Fougères de serre, comprenant une cinquantaine d'espèces. Parmi les plus curieuses, je note : *Adiantum concinum latum*, *Alsophila excelsa* et *Van-Geerti*, *Cybotium regale*, *Neotopteris australasica*, *Pleapeltis davallioïdes*, *Pteris Ouvrardi* et *tricolor*, *Selaginella cœsia arborea* et *involvens*.

Le même exposant nous montre également des plantes à feuillage ornemental très-bien cultivées.

Ces plantes qui peuvent, pendant l'hiver, servir à la décoration des appartements étaient représentées par une cinquantaine d'espèces ou variétés. Voici les noms de quelques-unes : *Anthurium Augustianum*, *Anthericum variegatum*, *Chamædorea atrovirens*, *Dracœna Rhumphii*, *Ficus Cooperi*, *Maranta sanguinea* et *tubispatha*, *Microlepia strigosa*, *Philodendron pertusum*, etc. Le jury accorde deux médailles d'argent de 1re classe à M. Cousançat.

M. Devert, horticulteur à Monplaisir, exposait 4 lots : 1° plantes de serre chaude variées ; 2° un lot de *Canna ;* 3° un lot de *Ficus elastica ;* 4° un lot d'*Anthemis* bordé de *Coleus.*

On remarquait dans les plantes de serre chaude, un bel exemplaire de *Cycas revoluta*, un *Chamœrops elegans* d'une force peu commune. On remarquait en outre *Aralia Weitchi*, *Kentia Forsteriana*, *Musa sinensis*, *Latania borbonica*, *Phœnix leonensis*, etc. ; ce beau lot, qui a obtenu une médaille de vermeil, était bordé par des *Coleus* nouveaux (variétés anglaises) et par des Dracœna de différentes nuances, parmi lesquels se faisaient principalement remarquer les variétés *terminalis*, *stricta*, *hybrida*, *imperialis*, etc. ; ces plantes formaient par leur coloris un élégant contraste avec le vert foncé des palmiers.

Le lot de *Canna,* composé des variétés pour massifs telles que : Bihorelli, G. Bonnet et président Faivre, en pleine floraison et admirablement cultivées, obtenaient une médaille d'argent.

Le lot de *Ficus elastica* a obtenu une médaille de vermeil pour sa bonne culture et sa luxuriante végétation.

Le lot d'*Anthemis,* en une seule variété (Mme Aunier) était bien fleuri ; ce lot était bordé des *Coleus Triomphe de Luxembourg* et *Werschaffelti.*

M. Boucharlat aîné avait exposé deux superbes lots de Fuchsias et de Geraniums zonales en pots et en fleurs coupées des Pétunias à fleurs doubles de toute beauté. On connaît l'immense progrès que les horticulteurs ont fait faire aux Geraniums zonales et auxquels M. Boucharlat n'est point étranger, aussi ce cultivateur émérite

présentait il une collection nombreuse des plus belles variétés de ce genre. Nous avons surtout remarqué parmi celles à fleurs doubles les suivantes : *Henry Duterrail* (Bouch.), *Croix d'honneur* (Bouch.), *Nymphe* (Lem.), *Charles Hovet* (Lem.), *La Belle Hélène* (Delaux), *William Bull* (Delaux), *Manoussia* (Crousse), *Multicolor* (Berthier), etc.

Parmi les variétés à fleurs simples, on remarquait quelques coloris nouveaux, des plantes très-florifères et quelques-unes à très-grandes fleurs; il serait trop long d'énumérer les plus belles, car le choix est difficile à établir, notons cependant : *Coralie* (Boutard), *Hermine* (Bout.), *M*^me^ *Boucharlat aîné* (Bouch.), *M*^me^ *de Montessuy* (Bouch.), M. *Berthier Rendatler* (Delaux), *Incendie* (Bruant), *Jussieu* (H. Demay), *M. A. Carrière* (Aldebert), *Milton* (Delaux), etc.

Les Fuchsias comme les Géraniums étaient bien cultivés et surtout en pleine floraison, aussi le public a-t-il pu prendre note des plus belles variétés; citons en quelques-unes : *M. Schmitt*, *Littré*, *Pierre Joignaux*, *Distinction*, *La Nation*, *Séduction*, *M. Dufaure*, *M*^me^ *Boucharlat aîné, Reine des marchés, splendens, Francisque Sarcey.*

Le Jury a accordé à ces deux collections deux premiers prix, médailles d'argent de 1re classe.

Les amateurs de Pétunias à fleurs doubles ont pu admirer du même exposant un superbe lot de ces plantes, plus de 40 variétés en fleurs coupées, la plupart d'une grandeur de fleur énorme et à bords frangés et dentelés.

Le jury, appréciant ce lot à sa juste valeur, lui décernait un premier prix.

J'allais oublier un remarquable Geranium zonale de semis, dont la fleur mesurait plus de cinq centimètres de diamètre, de couleur rouge orange, issu de la variété *Louise de Demonville*.

Monsieur Laroche, jardinier chez Mme Ferrand, exposait aussi une belle collection de Geranium zonale, un peu moins nombreuse en variété que celle de M. Boucharlat, les spécimens en étaient bien portants et surtout remarquablement fleuris, le jury lui a décerné une médaille d'argent justement méritée.

La collection de Lantana de M. A. Guichard, jardinier chez M. Duviard, en exemplaires hors ligne, aurait pu concourir comme belle culture et gagner à la fois un prix pour ce concours et un autre prix comme collection. Il est difficile, surtout dans notre pays, d'avoir des sujets plus forts, si parfaitement fournis et aussi émaillés de fleurs; ce lot obtenait le premier prix, médaille d'argent de 1re classe. Le même exposant montrait en outre quelques beaux spécimens de plantes bien cultivées.

M. Blanc, horticulteur aux Charpennes, avait exposé de fortes plantes, très-bien fournies et d'une culture irréprochable dans les

genres Fuchsias, et *Lippia* (Verveines des Indes). On sait que cette dernière espèce est une de celles que les Lyonnais estiment le plus à cause de son odeur suave et pénétrante.

M. Rochet, horticulteur à la Croix-Rousse, exposait 2 belles collections, l'une de Coleus, l'autre de Broméliacées, un genre et une famille à la mode. La collection de Coleus, très-complète, obtenait une médaille d'argent de 1re classe ; voici les noms d'une dizaine de variétés : *Surprise*, *Glow*, *Stella*, *Lord Alfort*, *Vizard*, *Marvelty*, *Kentish-fire*, *Lord Falmouth*, *Exquisite*, *Buterfly*, *Arlequin*, etc. Les Broméliacées étaient fort nombreuses ; quelques-unes étaient en pleine floraison. Parmi celles qui ont le plus attiré mon attention, j'ai noté les suivantes :

Vriesea brachystachys et psittacina, *Caraguata lingulata discolor*, *Tillandsia tessellata*, *Bilbergia rhodo-cyanea*, *Nidularium fulgens*, *fragrans* et *spectabilis*, *Echinostachys flexilis*, *Æchmea glomerata et Lemoinei*, *Ortegiesia palliolata* etc. Cette collection a été récompensée d'une médaille d'argent de 1re classe. J'allais oublier de mentionner du même exposant 2 plantes issues de semis, appartenant au genre *Caladium*.

M. Henry Jacotot, de Dijon, nous montrait un superbe lot de Coleus obtenus de semis. Ces plantes, qui n'avaient que des numéros, ont fait l'admiration des visiteurs. Elles appartiennent à la série nouvelle que les Anglais viennent de livrer au commerce ; le jury a décerné une médaille de vermeil à ce lot, et c'était justice.

M. Stingue, horticulteur à la Croix-Rousse, nous a montré un commencement de duplicature chez la Pervenche de Madagascar ; comme tératologie, c'était intéressant, mais pas au point de vue ornemental. Pourtant c'est un premier pas ; peut-être les semis futurs donneront-ils quelque chose de mieux.

M. Crozy, horticulteur, a obtenu avec ses différents lots 2 médailles de vermeil, 3 médailles d'argent de 1re classe et une de 2e classe.

Il exposait des semis inédits de Cannas, à beau feuillage et à floraison abondante. On sait que M. Crozy est un semeur de Cannas qui a mis au commerce de fort belles variétés. Son lot de *Dracœna indivisa* et *Weitchi* étaient beaux par leur force et leur vigueur. Ses collections d'Eucalyptus et de Bambous renfermaient les plus rustiques et les meilleures espèces de ces deux genres. Son massif de Canna *Président Faivre*, variété bien connue mais encore peu répandue, était également d'une beauté irréprochable.

M. Louis, propriétaire à Tassin, nous a montré une fort belle collection de plantes de serre chaude à laquelle le jury a accordé

une médaille d'argent de 1re classe. Cette collection, composée de l'élite des plantes à feuillage, aurait pu être mieux récompensée; la vigueur de la plupart des espèces dénotait qu'elles avaient reçu les soins d'un habile jardinier.

M. Bellisse, horticulteur à Vaise, nous a démontré, ce que d'ailleurs nous savions déjà, qu'il était un excellent praticien, son lot de plantes à feuillage en était la preuve évidente.

M. Alégatière, que nous connaissons pour un habile cultivateur d'œillets (genre dans lequel il a obtenu de nombreuses variétés), avait exposé, en même temps qu'un joli massif de ces plantes, un autre massif de Bégonias hybrides de *Rex* et *Discolor* variétés qui l'an dernier ont fait sensation dans le monde horticole. Ces plantes, encore jeunes, ont beaucoup attiré l'attention des visiteurs.

Puisque nous en sommes aux Bégonias, disons quelques mots des Bégonias tubéreux en fleurs coupées, exposés par M. Albert Pittet, horticulteur à Lausanne (Suisse). Son lot était composé de fort jolies variétés, mais il faut bien avouer qu'une fleur ne donne qu'une idée bien incomplète d'une plante; on ne peut en effet connaître par son examen ni son port, ni sa floribondité, ni juger sa culture; le jury a décerné à ce lot une médaille d'argent de 1re classe.

MM. Labruyère père et fils avaient ornés un des massifs de l'Exposition avec un lot hors ligne de *Ficus elastica*. Le jury, appréciant justement ce lot, d'une culture modèle, lui décernait une médaille de vermeil. Le *Ficus elastica* est une plante à la mode à la culture de laquelle MM. Labruyère père et fils se sont adonnés d'une manière toute spéciale, ajoutons qu'ils la réussisse admirablement.

V. V.-M.

CUUTURE MARAICHÈRE

Si la culture maraîchère n'est pas la partie la plus brillante d'une exposition d'horticulture elle en est sans contredit la partie la plus éminement utile, la plus nécessaire, aussi les amateurs, et ils sont nombreux, peuvent ils comparer entre elles les différentes espèces ou races de légumes, et juger leur valeur respective.

A ce point de vue là, les expositions rendent de grands services, car on trouve réunis et rapprochés les éléments nécessaires pour juger convenablement des choses diverses.

M. de Loizy, amateur distingué de Louhans exposait une collection de légumes soigneusement étiquetés, composée des principales variétés des différents genres; sa collection de pommes de terre

qui était fort nombreuse et en tubercules, irréprochables, grossissait considérablement son lot auquel le jury a décerné une médaille d'or.

Quelques variétés de pommes de terre, obtenues de semis par le même exposant obtenaient une médaille de bronze.

M. Charles Molin, marchand grainier à Lyon, exposait aussi une belle et nombreuse collection des différentes variétés de légumes, les uns et les autres d'une culture irréprochable. Nous remarquons dans ce lot des laitues très-bien pommées et de différentes sortes, des haricots, aubergines, tomates, courges, pissenlit amélioré, radis en collection, panais, choux, cressons etc. M. Molin montre à ses clients qu'il peut leur fournir des semences de bonne qualité. Le jury a décerné à ce lot une médaille de vermeil.

M. Charles Robert, d'Ecully, nous montre une fort belle collection de Pommes de terre, en gros spécimens, composée des meilleures variétés pour l'alimentation des marchés. Ce lot a obtenu une médaille de vermeil.

La 182e Société de Secours mutuels, dite de l'Union horticole de l'Est de Lyon, avait apportée un lot général de légumes, la plupart d'un développement remarquable et bons à être consommés immédiatement, on y voyait par exemple des courges en collection, quelques-unes d'un fort volume; de beaux choux, des variétés d'York, de Brunswick, Nantais, de Strasbourg, Milan des vertus, etc.; des laitues bien pommées: brune parresseuse, Pelletier; scarole verte et blonde; des bettes à côtes d'une largeur énorme, etc., etc. Ce lot fait honneur à cette Société qui, en dehors des secours mutuels qu'elle fournit à ses membres, propage parmi eux le goût si utile du jardinage.

M. Chatanay nous a montré de nombreuses collections diverses de *choux*, *haricots*, et *cucurbitacées*, remarquables les unes et les autres par leur bonne culture. Elles ont été récompensées par des médailles de bronze.

M. Pelletier, horticulteur à Villeurbanne, montrait une laitue obtenue de semis dans ses cultures en 1876, et déjà visité sur place par une Commission spéciale.

Le jury récompensait ce lot par une médaille d'argent de 1re classe.

M. Courbon (Antoine), jardinier de l'institution Caille, 7, montée des Anges, obtenait une médaille d'argent avec une collection de haricots, collection bien cultivée et assez nombreuse.

M. Guerry (Jean), jardinier chez M. Coste, propriétaire à Caluire, exposait une collection générale de légumes, très-bien cultivés, à laquelle le jury décernait une médaille d'argent justement méritée.

M. Léonard Lille, marchand grainier, montrait 2 collections fort complètes de salades et de melons. Celle-ci récompensée d'une médaille d'argent, celle-là d'une médaille de vermeil.

Parmi les melons nous avons noté les variétés suivantes: Pastèque, d'Espagne, Cantaloup de Java, noir de Java, de Perse, etc.

Les laitues frisée, paresseuse, belle Gondoise, Pelletier; les chicorées fines d'Italie, de Ruffec, mousseuse, etc., faisaient partie de sa collection de salades.

M. Planche, d'Uzès, exposait un lot de truffes conservées, ce lot apporté par M. Wild Galand, cours Morand, 43, à Lyon, a obtenu une médaille de bronze (1).

PELLETIER.

TROISIÈME SECTION

ARBORICULTURE FRUITIÈRE

L'année n'a pas été très-favorable à la production des fruits, cependant l'Exposition nous a montré quoiqu'en moins grand nombre que les années précédentes, de fort belles collections de fruits, celle à laquelle le jury a décerné le premier prix (médaille d'or) appartenait à MM. Morel père et fils, horticulteurs à Vaise, elle était composée de l'élite des plus belles variétés de poires et de pommes connus dans le commerce.

Venait ensuite celle de M. Arienti qui obtenait une médaille de vermeil. Le même exposant montrait également une collection particulière de 25 variétés de poires et 20 variétés de pommes à laquelle le jury décernait un premier prix médaille d'argent de 1re classe.

M. Aunier aîné, horticulteur aux Charpennes est un des bons pomologues lyonnais, son lot de poires soigneusement étiquetées, lui a valu une médaille d'argent de 1re classe.

M. Gotteland avait également un lot qui n'était pas sans mérite, quoique moins nombreuse en variété sa collection était composée de beaux fruits.

---

(1) Le lot général de légumes de l'institut d'Ecully était trop considérable pour le passer sous silence, le compte-rendu en est arrivé trop tard pour être imprimé dans ce numéro. Ce sera pour le mois prochain. (*Rédaction*).

Le 15me concours, collection de poires, était représenté par les lots de MM. Achard, horticulteur à Neuville, Valla, horticulteur à Oullins et Marillat, horticulteur à Craponne. Le premier recevait du jury une médaille de vermoil, le second une médaille d'argent de 1re classe et le troisième une médaille d'argent de 2me classe; ils nous ont montré les uns et les autres qu'ils avaient des collections bien complètes et en variétés de choix.

Le prix (médaille d'argent de 1re classe) pour la corbeille de fruits la mieux faite, la plus belle et la plus varié a été décerné à M. Pelletier, horticulteur aux Charpennes.

Le concours pour les fruits obtenus de semis n'étant pas encore dans le commerce, était assez pauvrement représenté, à l'exception de M. Rollet, qui présentait une assez jolie poire et obtenait une médaille d'argent, les autres fruits n'ont eu que des mentions pour récompense.

PELLETIER.

Compte-rendu des 6e 7e et 8e sections.

La sixième section arbres et arbustes de plein air, était une des plus intéressantes du programme. Dans le 66me concours, « pour la plus belle et la plus nombreuse collection de conifères rustiques, sous notre climat et remarquables par la force des sujets » deux concurrents sont en présence; nous aurions voulu en voir un plus grand nombre, car les conifères sont appelés à jouer un grand rôle dans le reboisement des montagnes et en cultivant un plus grand nombre de ces végétaux pour l'ornement de nos parcs et jardins, on est plus sûr d'en trouver quelques-uns, exotiques, qui s'acclimateront peu à peu dans notre région, et on éviterait des expériences d'acclimatation qui souvent sont très-coûteuses et ne donnent aucun résultat, mais si les exposants et le nombre des apports sont peu nombreux, nous avons en revanche, deux lots magnifiques, tant sous le rapport des bonnes espèces ou variétés qu'ils renferment, que par la force des sujets; le premier appartient à MM. Morel père et fils de Lyon-Vaise.

Il y avait dans ce groupe près de 250 espèces ou variétés, empruntées à dix-huit genres différents et toutes plus remarquables les unes que les autres; dans les Abies on remarquait les beaux exemplaires mais encore peu répandus d'*A. apollinis*, *A. numidica*, *A. polita*, *A. lasiocarpa*, *Nutt.* *A. firma*, *A. cephalonica*, Loud, ce dernier de 3 mètres de hauteur et d'autant de largeur à la base, faisait de cet arbre un exemplaire modèle. Parmi les cèdres nous remarquons *Cedrus atlantica* et sa variété *glauca*, *C. deodora* var. *viridis* et var. *glauca*, et un beau spécimen de *C. deodora* ayant près de 4 mètres de hauteur, sujet d'une rare beauté; ne passons pas sous silence les *Cryptomeria Lobbii* et *elegans*, ainsi que les *Juniperus viridis*, *glauca*, *argentea*, et le *J. Triomphe d'Angers*, dont la moitié des feuilles ou disons plutôt des écailles blanches, s'harmonise très-bien avec l'autre partie verte; les *Cupressus Lawsoniana* et ses variétés *glauca* et *argentea*; le genre *Pinus* avait de très-beaux exemplaires pris parmi les meilleures espèces, citons: *Pinus Benthamiana*, bel arbre des montagnes de la Californie, qui atteint jusqu'à 70 mètres d'élévation, *P. sabiniana* de la même localité, mais s'élevant beaucoup moins, *P. excelsa*, var. *longifolia*, *P. Massoniana*, *P. Coulteri*, Don *P. ponderosa* et d'autres variétés tout aussi remarquables.

Le genre *Retinospora* un des plus élégants de cette famille était représenté par les *R. squarrosa*, var. *leptoclada*, *R. nana*, *R. elegans* et le *R. plumosa* au feuillage de fine mousse nuancé de couleur vert argenté. Notons les *Chamæcyparis ericoïdes* et *descussata*, *Libocedrus chilensis* et sa var. *viridis*, *Thuya gigantea* et *orientalis* var. *aurea; Thuiopsis glaucescens*, *argentea*, *dolobrata* et *dolabrata variegata; Cephalotaxus drupacea* et *Fortunei mascula; Sciadopitys verticillata Sieb* et *Z.*, joli petit arbre des montagnes du Japon, qui s'acclimate de mieux en mieux dans notre région, *Torreya myristica*, Hoock fils; et le plus beau des arbres appartenant à la famille des conifères que la Californie nous ait donné le *Wellingtonia gigantea*, Lindl. Terminons cette trop courte citation par l'*Araucaria imbricata.* Pas., ressemblant plutôt à un *Crassula* géant qu'à un conifère, ce lot remarquable obtient la *grande médaille d'or.*

En seconde ligne venait le lot de MM. Jouteur frères, à Fontaines-sur-Saône, à qui le jury accorde une médaille de vermeil; dans ce lot nous comptons plus de 60 variétés, très-rustiques sous notre climat, les sujets exposés étaient remarquables soit comme force et bonne végétation; nous retrouvons quelques variétés déjà citées dans le lot précédent, mais nous appellerons plus particulièrement votre attention sur les essences suivantes: *Thuiopsis borealis*, un fort joli spécimen de *Biota filiformis pendula*, *Abies morinda*, *A. Nordmaniana*, Spach., magnifique arbre des montagnes de la Crimée, *A. nobilis*, *A. Douglasii*, et un fort pied d'*A Menziezii*, Loud; nous remarquons aussi un *Pinus excelsa*, de plus de 3 mètres de haut, quelques beaux *Cedrus deodora*, et *Libani* et un *Podocarpus Korreana.*

Nous arrivons au 69[me] concours, ici 3 concurrents sont en présence (Magnolias variés à feuilles persistantes), M. Lagrange, horticulteur à Oullins, obtient une médaille d'or; comme force et comme variété, son apport mérite une mention spéciale, celui de MM. Jouteur frères (médaille de vermeil), ne laissait aussi rien à désirer, ainsi que celui de MM. Morel père et fils (médaille d'argent), tous renfermaient à peu près les mêmes espèces ou variétés de *Magnolia grandiflora* var. *Oxoniensis*, *floribunda*, *nannetensis*, *M. grandiflora* var. *François-Joseph*, *rotundifolia* et *longifolia.*

Passons au 70[e] concours, « collection d'Ilex remarquables par la force des sujets ». Les Houx, — ces jolis hôtes de la lisière de nos bois, qui par leur feuillage et leurs baies persistant tout l'hiver, contribuent grandement à l'ornement de nos parcs et jardins, la plupart étant indigènes sont parfaitement rustiques, — étaient dignement représentés. MM. Morel père et fils et Jouteur frères sont de nouveau concurrents, MM. Morel père et fils obtiennent la médaille d'or, les *Ilex* qu'ils avaient exposés étaient d'une force et d'une beauté encore inconnues dans nos Expositions lyonnaises, quelques sujets avaients près de 3 mètres 50 de hauteur, d'une forme pyramidale ne laissant rien à désirer. Nous citerons quelques noms pris au hasard, parmi leurs 36 variétés: *Ilex ferox argentea*, *I. ferox viridis*, *I. M[me] Briot*, *I. flammula argentea*, *I. serratifolia*, *I. japonica*, *I. furcata*, *I. cornuta*, *I. pendula argentea*, etc. Dans le lot de MM. Jouteurs frères (médaille d'argent), nous comptons près de 35 variétés, où nous en retrouvons quelques-unes déjà citées, ainsi que les *Ilex canadensis*, *doningtonensis pendula*, et sa var. *argentea.*

MM. Morel père et fils prennent part seuls au 71[e] concours: collection d'*Aucubas.* Ces arbustes sont sans contredit très-décoratifs. Après un demi-siècle et plus d'introduction de la plante femelle invariablement à feuillage panaché (si bien que l'on avait fini par croire que la plante était dans son état normal), sont arrivés du Japon des pieds mâles à feuillage entièrement vert, qui nous ont permis de voir les *Aucubas* ornés de leur belles baies rouges et en même temps nous procurer l'avantage d'obtenir une série de variétés hybrides, dont on peut espérer mieux tous les jours; aussi MM. Morel père et fils nous présentent dans ce concours, où ils obtiennent

une médaille d'argent, quelques bonnes variétés provenant de leurs semis. Citons en quelques-unes, un *Aucuba* à très-larges feuilles et à grandes macules dorées, un autre à macules et pointillages blancs et nombreux se détachant très-bien sur le vert des feuilles. Sont très-remarquables deux sujets dont un mâle et un pied femelle à feuilles vertes mesurant plus de 2 mètres de hauteur, ce sont, on peut le dire, des sujets dignes de remarque ; nous ne sachions pas, à moins de signaler ceux de nos contrées méridionales, que des aucubas, fût-ce même le type de l'espèce, qui aient atteint cette hauteur; plusieurs bonnes espèces judicieusement choisies et que l'on trouve communément dans le commerce, complétaient ce lot, qui attirait l'attention des visiteurs.

Dans le 72e concours, MM. Jouteur frères et Morel père et fils se disputent la palme, pour la plus belle collection de Yuccas, les premiers présentent un lot d'environ 12 variétés, nous signalerons quelques jolis spécimens de *Yucca Treculiana*, *Y. plicata*, *Y. gloriosa*, *Y. pendula* *Y. latifolia* et *Y. flaccida*; il leur est accordé une médaille d'argent. MM. Morel père et fils (médaille de bronze), leur lot comprenait 8 variétés dont quelques-unes citées, et nous remarquons en outre un des plus gracieux, la variété ***Y.*** *alba-spica*, dont les longs fils blancs et frisés paraissent rattacher les feuilles entr'elles; signalons des mêmes, une remarquable collection de Clématites, riche comme coloris et nuances.

MM. Deville frères, route du Bourbonnais, Ecully-lès-Lyon, obtiennent une médaille d'argent dans le 75e concours pour une collection d'arbustes à feuilles caduques; en fleurs et à feuillage ornemental.

Arrivons à la septième section : plantes vivaces et annuelles ; le 80e concours : plantes à rocailles et alpines est laissé de côté, et cependant quoi de plus intéressant que ces plantes indigènes qui garnissent si bien les montagnes ou rochers artificiels de jardins, en revanche le 81e concours « plantes aquatiques » appelle notre attention, les habitants les plus remarquables des eaux fluviatiles européennes, de l'Inde, de la Chine, de l'Egypte et du Cap, sont représentés. M. Lagrange, à Oullins, avait un lot où nous comptons près de 80 variétés ; lesquelles vous citer parmi les plus rares, attachons-nous aux exotiques, *Nymphœa minor*, *cœrulea*, *Sagittaria japonica*, var. *superba plena*, *Nuphar advenum Aponogeton latifolium* et *roseum*, *Limnocharis Humboldii*. 4 variétés de *Nelumbium* : *speciosum*, *luteum*, *superbum* et *Grande duchesse Hélène;* le rare et beau *Nymphœa alba plena*, à fleurs tellement doubles qu'on compte jusqu'à plus de cent pétales, aussi ce lot remarquable est récompensé d'une médaille de vermeil.

M. Métral, rue Neuve-des-Charpennes, Lyon, avait une jolie collection des mêmes plantes pour laquelle il obtient une médaille d'argent, nous retrouvons encore quelques bonnes variétés de *Nelumbium*, *de Thalias*, *de Pontederia de Limnocharis* et autres habitants des eaux, non moins gracieux de fleur ou de feuillage.

Vous parler des œillets, c'est vous désigner un spécialiste, M. Alégatière, à Monplaisir, qui avait pour concurrent M. Gamon, chemin de Vénissieux, 111, Lyon. Tous les deux obtiennent une médaille d'argent première classe. Le lot de M. Alégatière n'avait qu'une seule variété : *Alégatière*, dont il est l'obtenteur. Devons-nous en faire l'éloge ? D'autres feuilles horticoles, surtout celles anglaises, l'ont fait avec tant de savoir, que nous croyons inutile d'y revenir. Contentons-nous de dire que cette variété extra-remontante, très-florifère, d'un beau rouge, est très-odorante, chose rare chez les œillets de cette couleur. Dans celui de M. Gamon, nous remarquons plusieurs variétés, citons : *La Perle*, d'un beau blanc et plante d'assez bonne tenue, *Marguerite Bonnet*, blanc pur, *Atime*, rouge et panaché, *Denfert*, plante bien faite, rouge, etc. Le même obtient une mention honorable pour un œillet de semis rouge, nain, très-remontant.

M. Gonichon, rue Coste, 41, Lyon, obtient une médaille d'argent deuxième classe, pour une collection bien variée de *Celosia cristata*, comme plantes de massifs.

MM. Blanchot père et fils, rue Louit, 1, Villeurbanne, avaient exposés deux lots d'œillets et pour lesquels le Jury accorde deux médailles d'argent première classe. Le premier était composé d'une seule variété (*haute nouveauté*) qu'ils ont obtenu de semis; elle appartient aux œillets nains remontants tiges de fer, ils l'ont nommée *Espoir*. Cette plante, outre l'avantage de faire des jolis pots pour marchés, a encore celui qu'à l'automne on pourra faire de jolies corbeilles. Le second lot aurait dû concourir dans la section des plantes de bonne culture. La corbeille formée par la vieille variété *Atime*, attirait tous les regards, et, quoiqu'ancienne, elle sera toujours une des meilleures qu'horticulteurs et amateurs s'efforceront de conserver.

M. Schwartz dans ce même concours obtient une médaille d'argent pour un lot de *Gynerium*; recommandons les variétés suivantes : *G. elegans*, *Marabout*, *auro-lineatum*, *roseum variegatum*, etc.; dans ce même lot signalons une bonne plante pour massif, l'Anémone du Japon, var. *Honorine Jobert*.

Les fleurs coupées, *huitième section*, sont comme à toutes les expositions très-intéressantes, nous trouvons en première ligne M. Léonard Lille, cours Morand, Lyon, à qui on accorde une médaille de vermeil pour une collection bien variée, où nous remarquons des *Pétunias* à grandes fleurs frangées doubles et simples de tous coloris, *Pétunias* à grandes gorges blanches et à fleurs étoilées, *Zinnia elegans* à grandes fleurs doubles, le beau *Zinnia nain*, à fleurs doubles, rouge éclatant, *Penstemon gentianoïdes* variées (de semis) *Glaïeul* de toutes couleurs, Reines-Marguerites variées à fleurs couronnées. Nous ne doutons pas qu'un jour on réunisse sur la même fleur nos couleurs nationales. déjà nous avons le rouge et le blanc disposés en cercles bien réguliers, il ne manque plus que le bleu qui pourra bien être remplacé par un violet foncé ; nous citerons aussi des *Œillets de Chine* à fleurs doubles variées, *Tagetes* nains à fleurs doubles jaunes à centre brun, des Verveines, des Amarantes, des Célosies, des Delphiniums complétaient ce lot digne d'éloges.

MM. Deville frères obtiennent une médaille d'argent de 1re classe. A M. Schwartz est attribué une médaille de bronze, pour une collection de *Ceanothus* où nous comptons 22 variétés; les plus remarquables sont : *Gloire de Versailles*, *Rose carmin*, *Léon Simon*, *Marie Simon*, *Celestial* et *Gloire de Vaise*, au même, le jury accorde une médaille d'argent de 1re classe pour un lot composé de 82 variétés de *Phlox decussata* et *pyramidalis*, notons quelques bonnes variétés : *André Schwartz*, à fleurs d'un rouge très-brillant, *Auguste Schwartz*, à grande fleur rose pâle, centre carmin, *Louise Schwartz*, un des plus beau phlox blancs nains, *Yorck et Lancastre*, toutes ces plantes sont des gains de l'établissement ; citons aussi d'autres provenances : *Gambetta*, *Jules Favre*, *Thiers*, *Lafayette*, *Coccinea*, *Téléphone*, *Liervali* et *Louise Chaté*.

La floriculture depuis quelques années a fait des progrès énormes, toutes nos espèces ou variétés florales ont été améliorées par les soins assidus de nos habiles horticulteurs, toutes ont produit des variétés hybrides, mais aucune d'elles n'a pu jusqu'à ce jour détrôner la rose, parler d'elle c'est rappeler une fleur qui a vu passer des siècles, surnommée la *Reine de nos parterres*, la *Reine des fleurs*, et à qui tous les arts et l'industrie sont venus demander soit des dessins, des couleurs et la littérature, des inspirations, aussi voyait-on à notre Exposition des collections remarquables, disposées avec plus de soin que l'année dernière, sur des gradins où tous les visiteurs pouvaient au moins lire les étiquettes ; dans ce concours nous comptons 7 concurrents, aussi le jury accorde-t-il deux médailles d'or, une est décernée à M. J. Schwartz, rue du Repos, 43, Lyon, pour sa nombreuse collection renfermant l'élite des variétés remontantes où l'on y trouvait des fleurs d'une

ampleur remarquable, nous ne citerons que celles obtenues par l'établissement dans les Hybrides : *Jules Chrétien*, *François Gaulain*, *Edouard Pynaërt*, *Comtesse d'Oxford*, *Elisa Boelle*, *Madame Georges Schwartz*, *Oscar Lamarche* et *Alfred K. Williams*. Les hybrides de noisette : *Madame Auguste Perrin* et *Emilia Plantier*, le thé *Comtesse Riza du Parc* et une foule de variétés d'autre provenance que l'on trouve communément dans le commerce ; n'omettons pas de signaler aussi deux espèces botaniques le *Rosa rugosa rubra* (du Japon) à fleur simple violette avec ses fruits rouge orange réunis par groupes de 3 ou 5, ces deux espèces formaient un contraste charmant parmi la collection ; M. Schwartz obtient aussi une médaille d'argent pour une introduction d'Amérique de la rose Ile-Bourbon, Sétina (ou Hermosa) qui est appelée à devenir une des meilleures variétés grimpantes remontantes.

M. Levet, route d'Heyrieux, 73, Monplaisir, à qui le jury accorde l'autre médaille d'or, avait aussi une brillante collection, nous remarquons aussi quelques gains de l'exposant, *Pierre Caro* (hybride) Barthélemy Levet (hybride) et le thé *Reine-Marie-Henriette*, disons-le franchement, attirait plus particulièrement notre attention; dans les autres variétés, signalons pour les hybrides : *Capitaine Christy*, *Paul Neyron*, *Edouard Morren*, *Madame Victor Verdier* et *Victor Verdier*, dans les thés : *Marie Guillot*, *Comtesse de Caserta*, *Perle des Jardins*, *Niphetos*, etc.

M. Levet obtient une médaille de vermeil, pour des roses de semis, deux hybrides *Madame Ducher*, *Souvenir de M. Faivre*, deux thés, *Barthélemy Levet*, et *Mademoiselle Mathilde Lenaerts*, cette dernière rose est très-bien faite, d'un beau rose vif liseré de blanc très-prononcé, et d'un coloris nouveau dans la série des *Gloire de Dijon*. Le jury accorde à M. F. Lacharme, quai de la Vitriolerie, Lyon, rosiériste distingué et dont la réputation n'est plus à faire, une médaille de vermeil pour des roses de semis; la même récompense est décernée à M. Duchet jeune, horticulteur à Ecully, pour sa collection de roses, renfermant quelques bonnes variétés; citons dans les thés : *Jean Pernet*, *Perle de Lyon*, une bonne et excellente variété recherchée par les peintres comme rose bien faite, *Souvenir de Paul Neyron*, *Unique jaune*, *Vallée de Chamounix*, etc.; dans les hybrides de thés : *La France*; dans les hybrides de noisette : *Pavillon de Prégny*, *Baronne de Maynard*; dans les hybrides remontants : *Marie Finger*, *Marie Baumann*, *Souvenir de Willam Wood* et quelques variétés déjà citées.

M. Lapresle, horticulteur à Chasselay, obtient aussi une médaille de vermeil. Dans ce lot, nous remarquons à peu près les mêmes variétés, mais notons dans les thés *Anna Olivier*, *Jean Ducher*, *Catherine Mermet*, *Reine de Portugal*, *Célina Noirey*, les noisettes *Claire Carnot*, *America*, *Lamarque*, *Rêve d'or*, les hybrides remontants *Abbé Giraudier*, *Antoine Ducher*, *Elisabeth Vigneron*, *Souvenir d'Adolphe Thiers*, etc., etc.

Mme veuve Rambaud et Drubreuil (gendre), chemin des Culattes, Lyon, avaient aussi une collection bien choisie et bien variée (médaille d'argent première classe) où nous retrouvons des variétés citées dans les lots précédents. Mais citons les hybrides *Firebrand*, *Baronne de Rothschild*, *Président Thiers*, *Abbé Berlèze*, *François 1er*, *Alfred Colomb*. Quelques hybrides de noisettes, *Boule de Neige*, *Coquette des Alpes*, *Mme Gustave Bonnet*; les noisettes, *Ophirie*, *Solfatare*; les thés, *Emilie Dupuy*, *Amabilis*, *Victor Pulliat*, *Aline Sisley*, etc., etc.

Des mêmes, nous remarquons aussi dans les semis trois variétés dont une est remarquable. C'est un Polyantha remontant. Les fleurs sont disposées en corymbe large, composé de quarante à soixante fleurs bombées à pédoncules raides, blanches, petites, à pétales nombreux, imbriquées, très-doubles, exhalant une odeur de rose et de muguet. Nous croyons que cette variété sera une bonne acquisition pour les amateurs qui, croyons-nous, est nommée *Anne-Marie de Montravel*.

M. Elie Lambert, route d'Heyrieux, 12, Monplaisir (médaille d'argent première classe). M. Didier-Lacharme, chemin des Culattes, 55, Lyon (médaille d'argent deuxième classe), avaient l'un et l'autre une collection composée des meilleures espèces et variétés que nous avons précédemment citées.

Après la rose, vient forcément le Dahlia. Sans lui, l'automne serait bien peu fleuri; c'est une des fleurs des derniers beaux jours. M. Pontet, route de Grenoble, Monplaisir (médaille d'argent première classe), avait une collection remarquable renfermant les meilleures variétés à grande fleur, *Jean Liabaud*, *Eugène Mézard*, une des plus belles soit comme forme, grandeur et coloris; *Pierrelatte*, *Pompon d'or*, *Charles Wagner*, *Noémie*, *Maréchal de Mac-Mahon*.

M. Lambert, Jean, chez M. Joubert, à Ecully, obtient la même récompense. Sa collection est aussi bien choisie que variée, citons *Jeanne d'Arc*, *John Bennett*, *Caméléon*, *Attraction*, *Galathée*, *Mme Hoste*, *Memorandum*, *Victor Duflot*, *Pie IX*, *Le Glorieux*, etc., etc.

Une médaille d'argent est attribuée à M. Messat, de Rillieux (Ain), pour une collection bien variée de *verveines de semis*.

L'art on ne peut plus gracieux de grouper les fleurs en bouquets et en corbeilles, est devenu à Lyon presque une industrie. Quelques bouquets avaient été exposés et méritent une citation. Ce sont ceux de M. Simon, horticulteur à Ecully. M. Garnier, rue Denfert-Rochereau, 27, Lyon. M. Crozy, Grande-Rue de la Guillotière, 266, Lyon. Tous obtiennent une médaille d'argent première classe. M. Pelletier, rue Richelieu, 26, Lyon-Charpennes, une médaille de bronze, et M. Picard, place Morand, Lyon, dans le concours général, obtient une médaille d'argent de deuxième classe. Remercions M. Desbois, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon (hors concours), de son apport comme fleuriste. Il n'est plus à compter les succès, son éloge n'est plus à faire et disons en terminant que son exhibition était d'un bon goût et dressée avec le talent d'un maître.

J. NICOLAS.

SECTION DES OBJETS D'ART

Ayant été chargé par la Commission de conduire le Jury dans cette section, je prends l'ordre que nous avons suivi avec MM. les Jurés.

1° Jean Lamur, à Collonges-sur-Saône, expose cette année un charriot pour transporter les orangers ou d'autres grosses plantes de serre. Cet instrument, d'un maniement commode, est une excellente introduction qui doit à notre avis rendre d'éminents services.

M. Gennary, rue de Sully, obtient deux médailles pour des poteaux en tufs pour espaliers, ainsi que des étiquettes en sulfate de chaux déshydratée. Bonne exposition. Le poteau pour espaliers nous a paru assez intéressant.

Raoulx et Ce, cours Lafayette, Lyon, ont fait cette année une exposition assez importante qui leur a valu deux médailles, une en argent première classe et une en bronze.

Citons notamment ses raidisseurs pour fils de fer d'une invention fort bien comprise, des espaliers en fer, des jardinières fines et élégantes, puis des cordes à épines pour clôtures, etc., etc..... Le tout fait avec beaucoup de goût.

M. Burnichon, à Ecully, expose cette année deux barrières en fer forgé, d'un beau travail. Ses châssis m'ont paru aussi avoir leur valeur. Le Jury lui accorde une médaille d'argent.

Nous arrivons devant un splendide kiosque garni de tonnelles, volières, grillages, sans torsions, etc., formant l'exposition de MM. Boulieu frères et Charlon. Excellent travail qui leur vaut une médaille de vermeil.

M. Lespinasse, de la Demi-Lune, nous montre un lot de treillages en fer et en bois qui sont très-bien compris dans leur simplicité, et dont on voit l'utilité de suite. Ce qui lui vaut une médaille d'argent.

Nous voilà devant la section des pompes.

M. Avrial, rue Bourbon, nous montre la manière d'opérer avec une de ses pompes rotatives et d'épuisement, bon système, pour lesquelles il reçoit une médaille d'argent première classe.

M. Delacquis, cours de Brosses, nous montre ses pompes manèges à graisseur continu, très-bien confectionnés, médaille de bronze.

M. Bigard nous fait remarquer ses pompes à syphons automatiques. Cet article très-bon dans la vinification. Médaille de bronze.

Signalons en passant le nouveau système de soufreur-musette pour la vigne exposé par M. Chancrin, à la Demi-Lune. Cet article nous a paru simple mais fort utile.

M. Plissonnier, cours Lafayette, nous offre une série d'instruments américains agricoles et horticoles pour lesquels il reçoit une médaille d'argent.

M. Volland, Grande-Rue d'Oullins, obtient une médaille d'argent pour son exposition de treillages, abris, pont et portail rustiques. Il nous prouve qu'il connaît son métier à fond et qu'il peut à volonté joindre l'utile à l'agréable.

M. Goubet nous offre cette année un lot de vannerie dont les articles sont d'une grande solidité.

M. Marmonnier expose cette année un pressoir à vin intelligemment fait, mais qui est plutôt un instrument vinicole qu'horticole.

MM. Livet et Ce ont fait une exposition de pompes dont le système est bien compris et pour lesquelles ils obtiennent une médaille d'argent.

M. Berthier, rue de Jarente, expose des filtres au travers desquels une eau malpropre et impure passe rapidement à l'état d'eau alimentaire.

M. Grenouillet a un lot de céramiques fabriqué avec une terre spéciale, qui obtient une médaille d'argent.

Citons aussi le semoir-distributeur d'engrais de MM. Nageon et Bocquin, rue Bellecombe, instrument plutôt agricole qu'horticole qui reçoit une médaille de bronze.

M. Mourier, cours Vitton, nous expose un pigeonnier très-élégant et une tonne dont la charpente nous a paru élégante et solide. Médailles de bronze.

M. Tranchand, place d'Helvétie, a exposé cette année, à part ses volières, kiosques, ameublements, etc., très-élégants, une serre monumentale qui lui a valu les félicitations du Jury, l'admiration de tous les visiteurs et une médaille d'or.

Le chalet rustique de M. Ménétrier, treillageur à Vaise, a été fort admiré par les visiteurs. Le Jury lui a décerné une médaille de vermeil, il aurait peut-être mérité mieux, mais les objets d'art avaient déja deux médailles d'or, et le Jury n'a pas cru devoir en décerner une troisième. Ce chalet a dû coûter beaucoup de travail à son auteur.

Citons en passant une brouette perfectionnée, d'un système très-commode, de M. Evraz.

MM. Guiget et Ce, inventeurs d'un nouveau système breveté de moteur à vent, ont bien voulu nous en donner un échantillon, lequel, malheureusement par suite du danger et de la construction trop fragile, aurait pu occasionner des accidents, ne marchait pas. Ses voiles manquaient du reste, mais un de ses moteurs que j'ai eu le plaisir de voir à Sainte-Foy-lès-Lyon, chez, M. Rey, m'a vraiment émerveillé.

Cet appareil qui mesure une hauteur totale de seize mètres environ possède un volant de sept mètres de diamètre, lequel porte quarantes voiles rectangulaires.

Le jour où je l'ai vu, le volant faisait 35 à 40 tours à la minute en donnant une moyenne de un litre à un litre et demi par coup de piston ou par tour de volant. On peut juger par là de l'utilité toute exceptionnelle de cet appareil dans les contrées élevées où l'eau est profonde.

M. Villard, des Charpennes, expose cette année ses pompes dites puits instantanés, qui permettent d'obtenir de l'eau dans l'espace de moins d'une heure.

M. Joly, de Monplaisir, a fait aussi un chef-d'œuvre de maître en créant dans l'espace de 5 jours un pavillon rustique en ciment d'une élégance rare et qui forçait pour ainsi dire à le visiter, à s'extasier devant un si beau travail qui obtient une médaille de vermeil.

Voici maintenant M. Mathian, rue de Sully, avec ses modèles de serres d'un fini et d'une légèreté exceptionnelles, des chauffages de serres accepté par la majorité de nos habiles praticiens, des plans dont les contours dénoncent un talent incontestable ; il obtient une médaille d'or.

M. Ramsperger de la maison Gardner et Ce, de New-Yorck, qui était placé dans la catégorie hors concours avait doté l'exposition d'un système de kiosque et meubles en bois perforé particulièrement remarquable.

Les plans de M. Lusseau, de Bourg la Reine, ont attiré spécialement l'attention du jury. Que dire de plus élogieux ? ils obtiennent une médaille de vermeil.

Citons les robinets automatiques de M. Esprit, avenue de Saxe, médaille d'argent.

Les vases rustiques de la maison Rondy, de Paris.

Une exposition spéciale est sans contredit celle de M. Mallet, 9, rue de Roanne, St-Etienne. ce sont des fruits artificiels en *lièges* très-artistement fouillés et fort bien imités.

M. Lafay, coutelier, rue de la Barre, si connu dans notre cité, se montrant toujours à la hauteur de sa tâche, livre cette année au commerce un échenilloir d'un nouveau système fort bien compris, il obtient une médaille d'argent.

M. Catonet expose des pièges dont l'utilité et reconnue depuis longtemps.

M. Berdaguer, rue Childebert, à part un très-bel assortiment de coutellerie nous montre un greffoir pour vignes qui nous a paru très-utile. Médaille d'argent de 1re classe.

M. Jance expose un cueilloir à fruits très-utile en maison bourgeoise et même chez les jardiniers ainsi qu'un ratissoir à vis qui peut être appelé à un succès prochain. Médaille d'argent.

Nous passons successivement devant les objets de taillanderie de M. Baland, à Vaise, qui sont fort remarqués.

Devant le soufreur perfectionné de Fleury David, dont les avantages ont déjà été reconnus. Médaille de bronze.

Devant les piéges très-solidement construits, de MM. Duplatre et Juvanon. Puis devant le sécateur-greffoir de M. Vincent coutelier, à Bourgoin, lequel nous paraît un excellent outil.

Citons aussi le soufre liquide de M. Rousset, rue de la République, à Lyon, qui d'après son dire est appelé à un succès.

Nous mentionnerons également les tissus isolateurs de M. Chanel, rue des Capucins, d'un prix très-modique, pouvant servir soit pour ombrer les serres, soit pour empêcher les gelées.

Les plans de MM. Morel, Cordioux, Barriot et Guiguet sont fort bien compris et prouvent avantageusement la valeur de l'architecte.

Enfin nous terminerons en citant une corbeille de fleurs artificielles fort jolies, de M. Escoffier, de Vaise.

Nous allions omettre le cribleur de M. Picard, instrument qui rendra certainement des services aux jardiniers; puis le lot de céramiques rustiques de M. Joly, déjà cité, lequel obtient pour ce beau travail une médaille d'argent de 1re classe. Et enfin les chauffages de serre de M. Drevet, constructeur, rue Robert, Lyon, à qui le jury décerne une médaille d'argent; puis le lot rustique de M. Favoir, de St-Just, qui obtient une médaille.

S. DESVIGNES.

ROSE ANTIQUE DES QUATRE-SAISONS

La Havane, 10 Septembre 1879.

Monsieur Viviand-Morel,

Rédacteur en chef du Lyon-Horticole (Lyon).

MONSIEUR,

Je vous soumets un petit travail sur un rosier qui est excessivement répandu dans l'île de Cuba. Cette rose se nomme *Alexandrie*. Cet arbuste, que je n'ai jamais rencontré dans les cultures françaises, est, je crois, la rose antique des Quatre-Saisons qui se cultivait dans les colonies égyptiennes, et qui s'y cultive encore de nos jours pour l'extraction des huiles et des essences de rose.

Ce rosier a dû être apporté en Espagne lors de l'invasion Romaine ou de celle des Maures, elle se cultive encore dans les terres chaudes du pays.

Les premiers colons venus dans l'île de Cuba l'auront apporté avec eux, ainsi que font, du reste, tous les émigrants qui emportent un souvenir de la terre natale, un oiseau, une plante, tel est, l'importation et l'acclimatation du moineau franc, du *Cycas revoluta* et de ce rosier dans ce pays.

J'ai parcouru l'île dans toutes ses parties et je n'ai jamais trouvé de rosiers sauvages, ni dans les bois, ni dans les montagnes. Cette rose se rencontre dans les plantations, les villages, les hameaux et les villes. Dans les cours intérieures des habitations, ce rosier croît avec profusion et donne une végétation luxuriante, tout comme la fraise du Chili qui s'est acclimatée sur les côtes de Bretagne. Cette espèce de rose se trouve ici dans son milieu et elle parfume les appartements. Le rosier forme des arbustes de

1 mètre 1/2 à 2 de hauteur et 1 mètre 50 de largeur. Sa grande facilité de reproduction l'a fait répandre dans tout le pays.

En cherchant dans les roses de l'antiquité, on n'en trouve que quelques espèces :

La rose Cent-Feuilles, modèle des peintres et des sculpteurs, la rose de Damas, celle de Jéricho (1), la rose Blanche, dite *Cuisse de Nymphe;* tous ces rosiers ne fleurissent qu'une fois dans l'année.

La rose Alexandrie ou des Quatre-Saisons d'Orient, qui, par sa nature si prolifique dans les terres chaudes, a dû être cette rose qui fleurissait toute l'année à Athènes et à Rome et dont les Grecs et les Romains se servaient dans les fêtes et dans les festins.

En 1847, j'ai publié à Paris un ouvrage intitulé : *les Fleurs naturelles*. Au chapitre de la naissance des jardins et de leur origine, je disais, après de nombreuses recherches sur les plantes de l'antiquité, que l'homme, en arrivant sur la terre, a dû être frappé de l'éclat et du parfum des roses et a dû chercher dans les végétaux un moyen de conservation en se nourrissant de leur fruit.

C'est près des fleurs que nos premiers parents dûrent éprouver les premières émotions d'amour dans ce jardin de délices.

La femme trouvant dans les fleurs un emblème si parfait de ses grâces s'en parât la première, et l'homme, voyant l'amour de sa compagne pour elles, prît plaisir à lui en offrir des bouquets.

Mais au milieu de cette abondance de végétaux l'homme en préféra et en distingua un certain nombre parmi lesquels on peut citer la Rose, il la multiplia autour de ses habitations, tel fût l'origine des jardins.

Cet art, comme tous les arts, eût d'abord son enfance, puis il grandit peu à peu et s'éleva bientôt jusqu'aux spendides jardins qui ornaient les murs et les terrains de l'antique Babylone.

L'Egypte perfectionna l'agriculture que perfectionnèrent encore les colonies égyptiennes qui vinrent s'établir dans la Grèce.

Les Romains qui copièrent la langue, les lois, les arts, en un mot, toute la civilisation grecque, mirent en honneur l'art de cultiver les jardins.

Sous l'empereur Claude, de grands travaux d'horticulture furent entrepris.

L'amour des fleurs fit inventer à Rome les *horti-pensiles* qui n'étaient rien moins que des serres chaudes.

---

(1) La plante à laquelle on donne aujourd'hui le nom de Rose de Jéricho est une petite crucifère siliculeuse (*Anastatica hierocuntina*), qui, à l'état desséché, possède de curieuses propriétés hygrométriques. Elle abonde dans les déserts sablonneux depuis l'Arabie jusqu'au Sahara.

(*Note de la Rédaction*.)

Suivant Pacatus Drepanius on aurait cru manquer à Rome aux règles de la civilité, si, au milieu même de l'hiver, on n'avait offert à chaque convive une couronne de roses et de fleurs, et si les roses n'eussent pas nagé dans le vin de Falerne.

L'usage des roses dans les festins était donc général à Rome pendant toute l'année.

Quelle était donc cette rose si florifère?

Les couronnes de roses remontent à la plus haute antiquité.

Chez les Grecs et chez les Romains, la couronne de roses était pour ainsi dire la coiffure ordinaire des grands, des philosophes et de tous les amateurs du plaisir.

La couronne de roses n'était pas seulement portée comme un ornement, mais encore comme objet d'utilité, elle servait à cacher les défauts naturels.

Socrate avait toujours la tête ceinte de fleurs.

Alcibiade changeait de couronne trois fois par jour.

A 80 ans, Anacréon mariait les roses à la neige de ses cheveux.

César, chauve à 30 ans, donna à la couronne de roses l'avantage de cacher longtemps ce défaut aux beautés de Rome.

A Athènes comme à Rome, on ne pouvait se présenter en public, soit au cirque, soit au théâtre, soit à l'académie, sans une couronne de roses.

La couronne était d'obligation pour chaque convive dans les festins.

Dans le moyen-âge l'horticulture fit un pas rétrograde, il ne pouvait en être autrement.

La culture des roses et des fleurs, emblèmes des sentiments tendres, eût été un contre-sens à cette époque de barbarie.

La couronne de roses et de fleurs fut remplacée par la couronne d'or.

M. Gustave Heuze, dans son ouvrage : *Les Plantes industrielles*, dit :

« La rose est connue depuis les temps les plus reculés ; les Juifs la cultivaient à l'époque où vivait Salomon et le livre de l'Ecclésiastique parle des rosiers qui étaient à Jéricho. »

Les Grecs la préférait à toute autre plante. A Rome, dans les réjouissances publiques, on jonchait quelquefois les rues de pétales de roses.

La passion pour les roses fut portée jusqu'à la folie sous Auguste. On se rappelle que Cléopâtre et Néron en importèrent de l'Asie pour des sommes considérables, dans le but de couvrir leurs appartements d'un lit épais d'une coudée.

On sait encore que Cicéron a reproché justement à Verres, d'avoir inspecté la Sicile, couché dans une litière jonchée de roses.

Nonobstant, de nos jours comme autrefois, la rose excite l'admiration par sa belle forme, son coloris et la suavité de son parfum.

Dans un article savamment écrit dans le *Lyon-Horticole*, sur les roses anciennes, Alphonse Karr a dit que, toute rose nouvelle, malgré la perfection de sa forme et de son coloris, qui n'a pas d'odeur, est à peine une demi-rose.

Châteaubriand a dit :

« La rose est la fille du matin, le charme du printemps, la source des parfums, la grâce des vierges, l'amour des poètes, l'emblème des dames et leur histoire.

« Les roses passent vite comme elles, mais elles rendent doucement leurs pétales à la terre ; on conserve leur essence qui sont comme les pensées du poète après sa mort. »

Description :

La rose d'Alexandrie est la plus parfumée et la plus floribonde, c'est un arbuste franc de pied, qui croît à la hauteur de 1^m 50 à 2^m sur 1^m 50 de large ; il est très-vigoureux, émettant de fortes tiges de 50 à 80^c, terminées par 20 à 25 roses. Après sa floraison, ses tiges doivent être taillées à 40 centimètres de terre, donnant des sous-branches qui se terminent par 4 ou 6 roses, rarement une seule. Chaque branche doit être taillée après sa floraison ; les épines sont fortes, de couleur pâle et très-éloignées. Le bouquet de roses est composé de 7 à 8 ramifications inégales qui se terminent par 4 ou 6 roses. Elle est presque double, d'un beau rose tendre, très-frais et de forme en coupe. Les premières roses ont de 8 à 10 centimètres, les autres plus petites, mais d'un parfum sans égal ; son feuillage est fort, bien veiné et d'un beau vert.

Multiplication sur vieux bois, comme les boutures de saule.

Je ne doute pas que cette espèce de rose si florifère et si parfumée ne soit une bonne acquisition pour nos rosiéristes français, pour ceux qui font des semis.

En effet, si par la fécondation artificielle on pouvait obtenir des bouquets de roses comme celles-ci, de couleurs vives et parfumées, étant perpétuelles, ce serait une grande richesse pour les jardins.

Je ne doute pas que dans la région lyonnaise elle ne fasse merveille, comme porte-graine, et comme son bois est dur il doit bien passer l'hiver en France.

Sous le climat de la Provence, et surtout à Nice, étant cultivée sur une grande échelle, cette espèce de rose deviendrait une source de profits pour la parfumerie.

Je vous envoie ci-joint une photographie pour donner une idée à peu près, quoi qu'elle soit prise la moitié de sa grandeur, avec un instrument bien imparfait. Elle représente une tige de 15 boutons, une fleur moyenne grandeur, 4 roses à moitié défleuries.

Si ces recherches sur cette rose perpétuelle, que je crois de l'antiquité peuvent vous être utiles pour votre estimable journal, disposez-en, comme il vous plaira.

En vous envoyant cette note et cette photographie, c'est pour que l'on se rende bien compte du sujet qui m'occupe, et si c'est possible, être agréable à nos rosiéristes français, et en même temps servir de thème à la controverse.

Si la reine des fleurs a bien des amants dans le présent, par les innombrables variétés que l'on voyait l'an passé à l'exposition de Paris, et ses cultures perfectionnées; j'ai voulu montrer qu'elle n'était point oubliée dans l'antiquité.

Il existe ici des pieds de rose Alexandrie, qui ont plus de 50 ans; on a toujours connu cette espèce de rose dans l'île de Cuba, depuis 200 ans au moins.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'assurance de mes sentiments affectueux.

Jules LACHAUME,
Directeur du jardin d'acclimatation à Habana (île de Cuba).

PANCRATIUM CARIBŒUM (*L.*)

La culture d'une bonne plante n'est jamais trop recommandée, surtout quand elle est docile aux volontés de son maître, comme celle sur laquelle j'appelle l'attention des lecteurs de *Lyon-Horticole*.

Le *Pancratium Caribœum* appartient à cette riche famille des Amaryllidées que l'horticulture d'ornement a mis à contribution d'une manière si considérable, il est originaire des Petites-Antilles, connues également sous le nom d'îles Caraïbes.

C'est une plante de serre chaude, mais qui, comme beaucoup d'autres plantes bulbeuses des pays chauds, peut, lorsqu'elle est à l'état de repos, se contenter de la serre tempérée ou de l'orangerie. Ses feuilles sont longues de 50 à 60 centimètres, d'un beau vert tendre. Fleurs en ombelles, portées par une hampe ferme, droite, égalant les feuilles périanthes en entonnoir, longuement et étroitement tubuleux, étamines à filets réunis entre eux par une membrane formant couronne et imitant une double corolle.

Cette plante exhale une odeur suave et parfume agréablement les serres où elle épanouit ses belles fleurs. Lorsqu'on en possède plusieurs pieds, on s'arrange pour les faire fleurir les uns après les autres, ce qui est d'une grande facilité. C'est surtout de cette précieuse qualité dont j'ai voulu parler en commençant cette note lorsque j'ai dit qu'elle était docile aux volontés de son maître. Il suffit donc pour échelonner la floraison du *Pancratium cariboeum* de rentrer les pieds en repos dans une orangerie et ne les en sortir que successivement.

Voici la manière de cultiver cette plante pour en avoir des sujets sains et vigoureux; on les rempote dans un compost de terre de bruyère, terreau de feuilles et terre franche à parties égales.

Pendant la période active de végétation il faut arroser copieusement, et diminuer les arrosements lorsque vient la période de repos pour les supprimer presque complètement pendant la dite période qui devra se passer dans un milieu sec et tempéré 8 à 10° centigrades jamais trop au-dessous.

La multiplication se fait de caïeux qui se développent sur les côtes ou la base des pieds-mères.

Henry CORBIN fils,
aide-jardinier chez M. le duc de Mortemart,
à La Chassagne (Rhône).

AVIS

Malgré un supplément de 16 pages, il ne nous a pas été possible de faire entrer dans ce numéro : 1° La liste officielle des récompenses; 2° Les discours prononcés à la distribution des prix aux lauréats de l'Exposition ; 3° Les rapports des diverses commissions ; ce sera pour le prochain numéro. (RÉDACTION).

Le Gérant, **J.-C. BONY.**

Lyon. — Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

LYON-HORTICOLE

CHRONIQUE

Le mois de novembre dans lequel nous venons d'entrer depuis quelques jours, est le dernier mois de l'année horticole et agricole; décembre appartient à l'avenir qui se prépare pour les productions du sol. Les dernières récoltes sont rentrées, les fruits doivent être dans le fruitier, il reste seulement dans le jardin potager quelques rares légumes à récolter ; la plupart des autres sont à l'abri des froids qui peuvent survenir vers la fin du mois. Cependant si la température baisse beaucoup en novembre, les froids sont rarement très-vifs ; ils attendent pour le devenir décembre avec son inévitable cortége de neige et de frimas.

La Saint-Martin, qui tombe le 11 novembre, est une fête bien connue dans nos contrées. Elle est connue par les fermiers, comme un quart d'heure de Rabelais ; par les jardiniers, pour l'époque où ils entrent en place, et par beaucoup d'autres personnes qui connaissent l'été de la Saint-Martin. Cet été de la Saint-Martin est une exagération, un soupçon d'été, un été de Lapons ou de Samoyèdes, car lorsque la température marque 10° degrés à l'ombre le 11 novembre, c'est beaucoup, et certes 10°, même en y mettant un peu de bonne volonté, ne pourront jamais arriver à constituer un été quelconque. Donc, saint Martin a bien pu donner la moitié de son manteau à un pauvre pendant l'été qui porte son nom, et celui-ci s'en vêtir immédiatement.

Aussi, malgré l'été de la Saint-Martin, la nature devient triste, les arbres perdent leurs parures, leurs feuilles jonchent le sol, et

pendant les mois aux longues nuits, ils resteront ainsi dépouillés, attendant pour se vêtir d'une parure nouvelle le retour de la belle saison.

— Dans une de mes dernières chroniques, j'ai signalé un procédé pour la destruction de l'oïdium de la vigne, seulement en signalant ce procédé, j'ai commis une erreur que je m'empresse de rectifier. C'est M. Chevrollat, jardinier chez M. Bollat, et non M. Bolo, jardinier, chez M. Chevrollat, qui est l'auteur du procédé.

— Plusieurs omissions se sont également produites dans les différents comptes-rendus de l'exposition, je m'empresse de réparer ces différents oublis que m'ont signalés mes collègues.

Et d'abord, un très-remarquable lot de rosiers, variété Gloire de Dijon, cultivés en pots et en pleine floraison, étaient exposés par M. Patichoud, horticulteur, 34, rue Coste, à Lyon. Le jury appréciant ce lot d'une culture irréprochable, lui accordait un premier prix : médaille de vermeil.

M. Gonichon avait également un très-beau lot de lauriers-rose (*Nerium oleander*) en collection, lequel contenait quelques jolies variétés, le jury lui a accordé une médaille d'argent de deuxième classe.

M. Blanchot, horticulteur, rue Louit, à Villeurbanne, avait également en dehors des lots mentionnés, quelques beaux Epiphyllum greffés sur une espèce d'*Opuntia* dont j'ignore le nom. Le jury décernait à M. Blanchot pour cette innovation, une médaille d'argent de première classe.

En dehors de ces omisions, il est arrivé que les rapporteurs ont omis de signaler les récompenses accordées à quelques exposants, le rapport officiel des récompenses remédiera à cela, mais je me fais un devoir de rappeler ici celles des récompenses omises qui m'ont été signalées de vive voix ou par lettres, notamment celles accordées à M. Blanc, horticulteur, rue des Emeraudes aux Charpennes lequel, pour ces Verveines, des Indes et ses Fuschias, a obtenu une médaille d'argent et une médaille de bronze.

M. Lamur, mécanicien à Collonges-sur-Saône (Rhône), qui avait exposé un charriot pour transporter les grosses caisses à fleurs a obtenu une médaille d'argent de première classe pour cet outil d'une élégante et solide construction.

— Dans sa séance du mois d'octobre dernier, l'Association horticole lyonnaise a procédé à la nomination d'un vice-président et de six conseillers sortants.

M. Feuga, conseiller général du Rhône, a été élu vice-président à l'unanimité.

Les six conseillers nommés sont MM. Deville jeune, Pitaval, Jussaud (Claude), Chaudy, Cordioux et Maisonneuve.

L'Association ne pouvait faire un meilleur choix.

M. Hoste, horticulteur, rue des Dahlias, à Montplaisir, possède certainement la plus belle collection de Dahlias qui soit à Lyon; il en avait apporté à la séance du 19 octobre, un très-grand nombre de superbes variétés, soit dans celles à grandes fleurs, soit dans la section des Lilliputiens.

Nous regrettons de ne pas avoir eu le temps de prendre le nom des plus belles, mais on les trouvera consigné au procès-verbal de la séance.

M. Hoste avait, en outre, apporté toute une série de belles variétés nouvelles de Coleus, variétés appartenant à la série que viennent de mettre au commerce les horticulteurs anglais.

M. Marillat, horticulteur à Craponne (Rhône), qui avait apporté quelques beaux fruits de sa poire nouvelle Marguerite Marillat, a obtenu un rappel de médaille d'argent de première classe qu'une Commission lui avait décerné jadis. On trouvera plus loin la description de ce beau fruit. M. Marillat, qui a mis cette varieté au commerce l'an dernier au prix de trois francs, ne la vend plus cette année que 2 francs. A ce prix, aucun amateur de belles poires ne voudra s'en passer.

M. Schwartz, avait apporté une assez jolie variété *naine* d'*Aster horizontalis* et un pied fleuri de *Tritoma Mac-Ovani*.

Après la rose, la fleur la plus populaire, la plus justement estimée, est certainement l'œillet, et cela pour toutes sortes de raisons. Sa forme est parfaite, son odeur particulièrement suave et, sauf le bleu, elle possède à peu près toutes les autres nuances. Mais elle avait un grand défaut : la plante se tenait mal, ses tiges flexueuses se couchaient sur terre quand le jardinier ne leur prêtait pas l'appui d'un tuteur plus ou moins disgracieux.

Déjà M. Blanchot, avec son œillet *Espoir*, a retrouvé la série des œillets à *tige de fer*, jadis obtenue par M. Alégatière, et le défaut en question est en voie de disparaître, car M. Carle (Laurent), horticulteur, route d'Heyrieu, 220, à Monplaisir, apportait à la séance du 20 octobre dernier, de l'Association horticole, une superbe variété d'œillet également d'un port raide, trapu et parfaitement remontante, et appartenant certainement à la même série. Un fait tout particulier, c'est que la plante en question ressemble beaucoup à l'ancienne variété *Atimè*, avec cette différence qu'elle ne s'élève pas à plus de trente centimètres, que les tiges en sont

fermes, manifestement plus fortes, que les fleurs sont plus doubles, toutes sessiles et érigées. C'est une plante d'avenir sur laquelle nous reviendrons lorsque M. Carle lui aura donné un nom.

M. Jean Lambert, jardinier chez M. Jaubert, à Ecully, nous signale un procédé pour garantir les plantes florales de massif, des ravages que leur font subir les courtilières. Il faut pour cela, avant de mettre en pleine terre les plantes, les entourer chacune d'un peu de coton imbibé d'huile épurée.

Le procédé est simple — généralement les plus simples sont les meilleurs. — On sait, en effet, que ces insectes craignent beaucoup l'huile, et il paraît tout naturel qu'ils s'éloignent des substances qui en contiennent.

Puisque nous parlons de procédés protecteurs des plantes et destructeurs des insectes, je veux en signaler un pour prendre facilement les limaces. Le voici : on met dans l'endroit où ces *gastéropodes* font leurs ravages en cherchant leur nourriture, un assez bon nombre de petits pots vides (godets) à fleurs, et on les abouchent sur terre ; le matin ils vont se cacher dedans, on retourne les godets et on détruit ceux qui s'y sont réfugiés. J'en ai, dans l'espace de trois jours, détruit par ce moyen une très-grande quantité.

— M. le docteur Boisduval, dans une lettre écrite à M. Duchartre et communiquée par celui-ci à la Société centrale d'horticulture de France, signale deux cas très-curieux de duplicature : « Depuis plus de dix ans, M. Boisduval a dans son jardin une énorme touffe de *Narcissus poeticus* à fleurs simples. Cette année, sans que cette touffe ait subi le moindre changement, toutes les fleurs qui en sont provenues ont été parfaitement doubles. Un fait analogue est arrivé pour un pied de *Lychnis silvestris* dont les fleurs avaient été simples depuis plusieurs années, tandis que toutes se sont trouvées cette année parfaitement doubles. M. Boisduval se demande quelle cause a pu déterminer ces deux cas de duplicature des fleurs pour deux plantes dont on ne s'est pas occupé le moins du monde, tandis que d'ordinaire on ne voit doubler que les fleurs de plantes abondamment nourries et très-bien soignées. »

Les causes de la duplicature sont multiples et ne résident pas spécialement dans un excès de nutrition. Dans la plupart des cas de duplicature, on observe que l'addition supplémentaire d'organes floraux ou leur transformation coïncide avec un appauvrissement général des autres parties du végétal. Ces causes nous échappent le plus souvent : nous en voyons seulement les effets. Cependant beaucoup de cas s'observent à la suite des semis, et les faits observés par M. Boisduval sont assez rares ; cependant j'en ai même

observé un tout à fait semblable sur un pied de *Saponaria officinalis* qui, de normal qu'il était pendant quelques années, s'était ensuite complétement métamorphosé et avait vu se changer en pétales toutes ces étamines.

V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de la séance du 20 *septembre* 1879, *tenue salle des Réunions industrielles* (*Palais du Commerce*)

PRÉSIDENCE DE M. A. DROCHE, *Président.*

La séance est ouverte à deux heures un quart.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

Correspondance. — Lettre de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, nous informant qu'une somme de 400 fr. est mise à la disposition de la Société pour primes à l'horticulture.

Présentations. — Sept candidats sont présentés conformément au règlement, il sera statué sur leur admission à la prochaine séance.

Admissions, sont admis :

MM. Varenne (Claude), aide jardinier chez M. Giraudon, château de Mably, par Roanne (Loire) ; Armand (Joseph), jardinier chez M. Servant, château de Dommartin, près Lyon ; Poncet (Jean-Baptiste), jardinier chez M. Giraudon, château de Mably, par Roanne (Loire) ; Mercie fils, jardinier à Cercié, par Belleville (Rhône) ; Marin (Bonnet), jardinier chez M. Lalouette, château de Moncelard-Tassin (Rhône).

MM. B. Comte et J. Schwartz présentent comme membre correspondant : M. Edouard Pynaert, rédacteur en chef de la *Revue de l'Horticulture* belge et étrangère, rue de Bruxelles, 142, à Gand (Belgique). Cette présentation, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau :

1° Par MM. Deville frères, route du Bourbonnais, Ecully-lès-Lyon, des rameaux d'*Hibiscus Syriacus*, L., dont quelques variétés sont remarquables et à très-grandes fleurs. Les variétés qui nous paraissent les meilleures sur les quatorze présentées, y compris les trois variétés qu'ils ont obtenues de semis, sont :

Hibiscus, Syriacus, var. *Ruber pleno.*
— — — *Ardens pleno.*
— — — *Striatus superbus, flore pleno,*
— — — *Pæoniflora pleno.*
— — — *Variegata flore pleno,*
— — — *Souvenir de Charles Rodot,*
— — — *Elegantissima.*
— — — *Ranunculata.*
— — A fleurs simples bleues, de semis.
— — — — carnées, —

Les mêmes présentent, en outre, trois variétés :

D'*Aster horizontalis* et des fleurs coupées de *Physostegia elegans*, élégante Labiée, un peu trop délaissée pour l'ornement des plates-bandes de nos jardins ;

2° Par M. Blanchot, rue Louit, 1 (Villeurbanne), une pêche de semis, ayant un peu la forme du *téton de Vénus*, fruit assez gros, dépassant la moyenne, bonne surtout au point de vue de sa tardive maturité, variété recommandable lorsque la greffe l'aura améliorée ;

3° Par M. Macheraldo, propriétaire à Villeurbanne, des tiges de l'*Urtica nivea* ou Ramié, M. Viviand-Morel donne quelques détails sur cette plante d'introduction ancienne. et dit que malgré qu'elle soit originaire de la Chine, notre climat lui paraît favorable, mais que ses produits ne remplaceront pas la soie.

M. Nicolas signale les expériences faites par la Société d'agriculture de Vaucluse à Avignon, et qui ont donné de bons résultats, soit comme culture, soit comme rendement, et que très-probablement, dans le courant de l'année 1880, la culture de cette plante prendra plus d'extension.

M. Viviand-Morel répond que le département de Vaucluse, étant situé plus au midi que notre région, la culture de cette plante peut donner de bons résultats, mais si la maladie des vers à soie n'était pas survenue, on aurait laissé cette plante reléguée derrière une étiquette des jardins botaniques, sans chercher à utiliser ses propriétés textiles ; l'homme ayant besoin pour remplacer les produits qui lui parviennent à lui faire défaut, de rechercher ceux qui leur sont similaires. On ne doit qu'encourager à marcher dans cette voie.

M. Cénas dit que des essais de culture de cette plante ont été faits dans les rangées des vignes pour combattre le phylloxéra, et qu'on a obtenu de bons résultats.

Une Commission composée de MM. Comte, Chaudy, Rochet, Schwartz et Labruyère est chargée de juger ces apports ; après examen elle propose d'accorder à MM. Deville frères une prime de 2° classe pour l'ensemble de son apport ;

A M. Blanchot, prime de 2° classe ;
A M. Macheraldo, prime de 2° classe.

Ces propositions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Des meilleures variétés de Rosiers à cultiver en pots pour forcer

M. Schwartz, invité à donner quelques renseignements sur ce sujet, dit, que ne s'occupant que depuis très-peu de temps de cette spécialité de culture, ceux qu'ils pourraient donner seraient peut être erronés, et prie M. Labruyère, qui s'en occupe sérieusement, de bien vouloir le remplacer.

M. Labruyère père dit que les variétés de rosiers que l'on peut cultiver en pots pour forcer doivent être divisées en trois séries : celles dont la floraison arrive au mois de janvier, formerait la première série ; celles qui fleurissent en février, la deuxième, et celles qui donnent leurs fleurs, du 15 mars à avril, la troisième série.

Les variétés qui présentent le plus d'avantage pour la première série, sont : *Madame Lafay*, *Duchesse de Cambacérès* et *Jules Margottin ;* celles de la deuxième série : *Capitaine Christy*, *Victor Verdier, Géant des Batailles, Madame Moreau ;* et celles de la troisième série : *Comtesse d'Oxford*, *baronne de Rothschild*, *Mabel Morisson*, *Eugène Appert, M. Plantier*, et autres variétés qui sont connues par les horticulteurs et qu'il croit inutile de citer.

M. Viviand-Morel donne quelques détails sur le forçage naturel de la variété. *Souvenir de la Malmaison*, ce procédé consisterait vers la fin août à arracher les pieds de cette variété de rosiers, et les rempoter dans des pots de 4 ou 5 pouces, aussitôt que la reprise serait assurée, on rabattrait les branches, en ayant soin de tenir les pots à l'ombre ou la température ne dépasserait

pas, autant que possible, 15 degrés, alors vers le 15 novembre ces pots seront rentrés dans une serre froide, et les nouveaux bourgeons, qui auront commencé à se développer à l'air libre, pourront continuer à pousser et donner des fleurs à peu près au 15 décembre.

M. le président remercie M. Viviand-Morel d'avoir bien voulu donner les renseignements sur ce procédé, qui est aussi simple que facile à exécuter.

M. Comte dit que depuis quelques années il n'y a pas eu dans notre ville d'exposition de printemps, et que l'on pourrait dès aujourd'hui examiner cette question.

M. le président dit que tout en n'étant pas opposé à tout ce qui peut faire développer le goût de l'horticulture dans notre région, une exposition printanière n'aurait pas le même avantage que celle d'automne, car dans cette saison les fruits aident grandement au succès de nos exhibitions.

M. Labruyère père objecte qu'au printemps les fruits sont déjà assez abondants, on a les fraises et les cerises qui sont à ce moment en pleine production, et on pourrait aussi exposer les poires et pommes, dont la maturité est tardive, et une exposition printanière aurait l'avantage de servir de contrôle à la discussion qui vient d'avoir lieu pour les meilleures variétés de rosiers à cultiver en pots.

M. Comte dit qu'à ce moment les *Azalées*, les *Rhododendrons* et autres plantes et arbustes de serre et de pleine terre sont en pleine floraison, et qu'une exposition à cette époque serait très-intéressante.

M. le président met cette question aux voix pour la prise en considération, qui est adoptée à l'unanimité, et sera soumise au conseil, qui examinera si les ressources de la Société peuvent lui permettre de mettre ce projet à exécution. L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi conçu :

Election d'un vice-président et de la partie sortante du conseil.
Exposition printanière.
De la nutrition chez les végétaux.

La séance est levée à quatre heures et demie.

Le Secrétaire-adjoint, J. **NICOLAS**.

RAPPORTS PELLETIER

Visite chez MM. Labruyère père et fils, horticulteurs, à Vaise-Lyon.

Le 16 juin une Commission nommée par l'Association horticole lyonnaise, composée de MM. Bernaix, Pelletier et Duchet, s'est rendue chez MM. Labruyère père et fils afin d'y juger une Rose nouvelle obtenue de semis par eux.

Cette plante paraît-être issue de Louise Odier, dont elle a toutes les allures. Elle est cultivée en pot depuis deux ans et greffée sur tige ; elle est par conséquent beaucoup moins vigoureuse que si elle était greffée rez - terre et livrée à la pleine terre. Il est incontestable que dans cette condition les fleurs seraient plus belles et surtout plus grandes. MM. Labruyère sont de cet avis. La Commission les engage vivement à les cultiver de cette façon.

La Commission croirait manquer à son devoir, puisqu'il est question de roses et de rosiers de ne pas dire quelques mots sur les différentes variétés cultivées en pots par MM. Labruyère, pour les marchés. Citons les principales : Jules Margottin, Malmaison, Duchesse de Cambacérès, Capitaine Christy, etc.

Quoique cultivées en pots, ces plantes sont d'une très-grande vigueur, ce qui prouve les bons soins qu'elles reçoivent.

Nous regrettons de ne pas avoir à rendre compte des différentes autres cultures que nous avons sous les yeux, mais nous engageons nos collègues d'aller les visiter.

La Commission propose d'accorder une médaille d'argent de 1re classe à MM. Labruyère, pour la Rose nouvelle et la culture des rosiers en pots.

Le rapporteur, **PELLETIER**.

Visite chez M. Levet (Antoine), rosiériste, avenue des Ponts et route d'Heyrieux.

M. Levet cultive spécialement le Rosier depuis fort longtemps, aussi en entrant dans son établissement en trouvons-nous une splendide collection en pleine floraison surtout dans la section des hybrides remontants. M. Levet est l'obtenteur de beaucoup de belles roses qui lui font honneur. La variété Reine Marie Henriette, mise par lui au commerce est une plante hors ligne, issue de la Gloire de Dijon, nous l'observons en assez bon nombre. Cette variété est appelée à un succès, elle ne fera pas honte à la série déjà nombreuse des gains de M. Levet. Ajoutons qu'un certain nombre de semis du même groupe attend de montrer ses fleurs, pour être jugés.

Nous remarquons en outre un certain nombre de semis (hybrides remontants) non nommés, mais qui seront incessamment mis au commerce par M. Levet.

La Commission propose d'accorder à M. Levet, une médaille d'argent de 1re classe pour récompenser ces différents gains.

Le rapporteur, **PELLETIER**.

Visite chez M. Blanchot, horticulteur, rue Louit, à Villeurbanne.

Le même jour où la Commission visitait les roses de M. Levet, elle se rendit accompagnée de ce dernier chez M. Blanchot, pour y visiter sur place les roses qu'il avait apporté à la séance de l'Association. Malheureusement elles étaient passées fleurs et nous n'avons pu que constater la vigueur et la bonne tenue des rosiers.

Nous avons seulement vu le rosier Souvenir de la Malmaison à feuilles panachées ; il est exactement ce que nous avons vu à l'examen des apports.

Nous engageons M. Blanchot à multiplier cette plante afin de s'assurer de la fixité de cette variété, qui pourrait, si elle se perpétuait, avoir un certain mérite pour l'ornementation des jardins.

M. Blanchot nous montre une assez grande quantité de son œillet *Espoir* à tiges de fer, ayant déjà figuré plusieurs fois à nos séances.

La Commission désireuse d'encourager les progrès en horticulture demande qu'il soit décerné à M. Blanchot une médaille de bronze.

Le rapporteur, **PELLETIER**.

Visite aux cultures de Rosiers de Mme veuve Rambaux.

Mme veuve Rambaux, membre de l'Association horticole lyonnaise avait, dans une des dernières séances de l'Association, apporté un certain nombre de Roses nouvelles, obtenues de semis dans ses cultures, et, afin de mieux les faire apprécier, elle avait demandé la nomination d'une Commis-

sion chargée de les examiner sur place. La Commission nommée à cet effet par l'Association, était composée de MM. Liabaud, Levet, A. Bernaix et Pelletier.

Elle se rendit, le dimanche 3 août 1879, dans l'établissement de Mme veuve Rambaux, où elle visita successivement les différentes variétés de Rosiers cultivés dans l'établissement. Le nombre en est très-grand, et les variétés parfaitement choisies.

Parmi les variétés nouvelles obtenues de semis, nous citerons d'abord celles appartenant à la section des Thés; une entr'autre, dont Mme Rambaux fera la description, est particulièrement remarquable; elle a quelques rapports avec le thé Canaris, mais lui est infiniment supérieure, c'est un arbuste vigoureux, à rameaux flexibles, très-florifère, à boutons allongés, à pétales d'un beau jaune canari; ce sera une précieuse acquisition pour les horticulteurs cultivant les Roses pour la *fleur coupée*.

Nous observons également deux autres variétés de la même section, que Mme Rambaux nous dit être très-belles; comme elles ne sont pas en fleur, nous ne pouvons les juger.

Parmi les hybrides, nous remarquons une superbe variété issue de Victor Verdier; c'est une plante vigoureuse, à fleurs pleines, rose tendre nuancé carmin,

Une variété qui mérite une mention spéciale est une variété de *Rosa Polyantha* parfaitement remontante,

La Commission se félicite de tous les renseignements que lui a fourni Mme veuve Rambaux, et, après avoir délibéré, propose de lui accorder une médaille d'argent de 1re classe pour ces gains nouveaux. On ne récompensera que faiblement le goût et la persévérance que mettait notre ami et regretté collègue feu Ph. Rambaux, dans ses recherches assidues dans le genre Rosier. La mort est venu l'enlever comme son collègue et ami Ducher, au moment où ils auraient pu profiter l'un et l'autre des fruits de leurs travaux.

Le rapporteur, **PELLETIER.**

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

EXPOSITION

Des Plantes, Fleurs, Fruits, Légumes et des Objets d'art et d'industrie

A L'USAGE DE L'HORTICULTURE

Tenue du 11 au 15 Septembre 1879

Place Morand, à Lyon

Discours de M. OUSTRY, Préfet du Rhône.

M. le Préfet rappelle, en quelques mots, l'utilité de l'horticulture et des obligations que nous devons à l'agriculture.

C'est un sujet banal, diront quelques esprits peu sérieux. Mais la question de la culture maraîchère est une question capitale, une question d'hygiène, d'alimentation, de bien-être. Qu'on la traite de question de pot-au-feu, si l'on veut, on est obligé de reconnaître qu'il faut résoudre cette question avant que toute autre question soit résolue.

Le philosophe comme le littérateur, le savant comme le poète, sont obligés de compter avec elle : et il faut avoir résolu cette question de pot-au-feu avant de résoudre les grands problèmes qui peuvent agiter ou émouvoir les intelligences humaines.

Les horticulteurs rendent donc des services éminents, en ce qu'ils parviennent à faire rentrer leurs produits dans l'alimentation. Sans eux, la santé publique perdrait considérablement.

D'autres horticulteurs s'occupent d'arboriculture, c'est-à-dire des soins à donner aux arbres fruitiers ou d'agrément.

Ai-je besoin de faire ressortir encore l'utilité de ces travaux? Grâce à ces efforts, grâce à des recherches incessantes, aux combinaisons, aux soins qu'ils prennent de leurs espaliers, nous arrivons à posséder sur nos tables des fruits exquis, savoureux, qui apportent à notre alimentation quelque chose de varié et d'excessivement agréable.

Enfin, Messieurs, le jardinier paysagiste emprunte à tous ses confrères toutes leurs ressources, tous leurs moyens d'action, et, grâce à la manière intelligente dont il dispose ses plantes, ses massifs, grâce à la façon dont il dispose le gazon autour des habitations, il fait du séjour de l'homme non pas quelque chose d'inhabitable, d'irrégulier, d'incorrect, de dur à voir; mais, au contraire, autour de l'habitation la plus modeste, il fait quelque chose d'agréable à l'œil, qui nous délasse de nos fatigues.

Si j'énumère rapidement ces travaux devant une assemblée qui les connaît mieux que moi, c'est que je tenais à justifier l'intérêt que le gouvernement et l'administration portent aux travailleurs de cette catégorie. Je tenais à témoigner combien il est intéressé à encourager ses efforts.

L'association d'horticulture ne se lasse pas en effet dans ses travaux, et l'administration est heureuse de voir que cette association justifie les encouragements qui lui sont donnés par le Conseil général et par le Gouvernement.

M. le Préfet termine son discours en louant les lauréats, en engageant ceux qui n'ont pas encore pu atteindre la prime. Le succès couronnera bientôt leur travail et leurs efforts. (Applaudissements prolongés.)

Discours de M. DROCHE, Président de l'Association Horticole Lyonnaise.

MESSIEURS,

Au moment d'ouvrir, par les quelques paroles d'usage, la grande solennité pour laquelle nous sommes réunis, vous comprendrez que je sois arrêté par un sentiment de profonde tristesse.

Sans une subite et douloureuse perte, ce n'est pas à moi, en effet, que devait revenir cet honneur.

L'homme dévoué, le savant éminent, M. Ernest Faivre, que vous avez le droit d'éternellement regretter, manque à cette place : seul, lui qui avait guidé vos premiers pas, lui qui avait tant contribué au prodigieux développement de votre association, seul il aurait eu assez d'autorité pour constater aujourd'hui, comme il le faudrait, vos progrès et vos triomphes.

Cette tâche, je n'aurai pas la témérité d'essayer de la remplir; je préfère la laisser à d'autres beaucoup plus habiles, beaucoup plus compétents que moi. La seule chose que je puisse faire, et le faire du plus profond du cœur, c'est de proclamer bien haut que chacune de vos expositions consacre un nouveau succès de vos efforts, et montre de plus ce qu'il est permis d'attendre de votre association.

Du reste, rien que le choix que vous avez fait des praticiens émérites pour statuer sur vos admirables produits, prouve que vous avez voulu rendre le succès plus incontestable en le faisant plus difficile. Avec un pareil jury, en effet, les décisions ne peuvent être que sans appel.

Qu'il me soit aussi permis d'adresser publiquement à la Commission, dont les soins ont préparé cette grande fête de l'horticulture, des félicitations que le public a déjà ratifié certainement. Je suis heureux d'avoir, comme président, à la remercier au nom de tous nos membres.

Messieurs, j'ai hâte de m'effacer pour laisser la place à vos nombreux lauréats. Bien des produits méritants vont être récompensés; malheureusement, chez nous, comme ailleurs, si grande que soit la bonne volonté, si large qu'on établisse un programme, le jury est obligé de faire un choix parmi les élus.

Mais c'est là aussi, permettez-moi de le dire, que réside la haute valeur de nos récompenses.

Honneur donc à ceux qui sont les premiers entre leurs pairs; honneur également à ceux qui, sans être primés, occupent cependant une si belle place.

Discours de M. VIVIAND-MOREL.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Depuis une vingtaine d'années l'horticulture lyonnaise a fait d'immenses progrès.

A peine sortie d'une longue et laborieuse enfance, elle affirme tout à coup sa force et sa virilité dans l'art de la culture en général, mais principalement dans celle des plantes d'ornement.

Puissamment secondée dans sa marche progressive par le développement rapide du goût public pour les belles plantes, les bons fruits et les bons légumes, elle a vu ses efforts couronnés par d'éclatants succès.

Un grand homme du XVII[e] siècle, Pascal, l'illustre auteur des « *Lettres provinciales* » définissait ainsi l'humanité : « Un homme qui vit sans cesse et qui apprend toujours. » Admirable définition! qui s'applique à toutes les branches de l'industrie humaine.

Cependant, si la philosophie de l'histoire nous montre la marche incessante du progrès à travers les âges, elle nous la montre aussi avec une allure irrégulière et capricieuse. Pendant de longs siècles elle semble rester stationnaire, d'autrefois, elle franchit d'un seul bond, un espace considérable.

Qu'était par exemple l'horticulture lyonnaise il y a seulement cinquante ans? un misérable métier dans lequel les principes de l'art, Dieu sait quels principes, étaient tenus secrets. Les maîtres fermaient soigneusement leurs serres à multiplication; bouturer une plante était un affaire d'état. Il fallait, dans ce temps-là, faire de longs apprentissages pour ne rien apprendre, et les ouvriers ne se décidaient qu'avec peine à montrer à l'apprenti le peu qu'ils savaient de leur métier.

Les opérations horticoles les plus invraisemblables, les plus bizarres étaient pratiquées avec conviction. Ceux-ci, mettaient avec un sérieux digne d'une meilleure cause, un grain de blé à la base de leurs boutures, pensant sans doute que les racines s'y développeraient plus rapidement; ceux-là greffaient des Poiriers sur des Saules, ou des Noyers sur des Chênes. C'était à qui émettrait les idées les plus saugrenues, les plus ridicules, les plus contraires au sens commun, et ces erreurs ineptes trouvaient un peuple crédule pour les colporter.

Aujourd'hui le progrès a soufflé sur ces erreurs, et elles sont allé rejoindre dans le grand musée des antiques les erreurs de l'humanité.

Je vous disais, tout à l'heure, que le progrès a une marche irrégulière. En effet, la ville de Lyon compte parmi ses plus illustres enfants les pères de la Botanique, ces savants qui, par leurs études de la vie végétale, dans ces manifestations diverses en ont ouvert la marche à notre art horticole. Longtemps avant que l'industrie de la soie ait rendu son nom célèbre dans le monde entier, Lyon était un foyer scientifique d'où la lumière rayonnait sur l'Europe renaissante.

Dès 1540, les Champier, les Lecourt, les Pons, les Daléchamp s'occupaient de l'étude des plantes. Champier, écrivait son *Jardin Français;* Lecourt, son

Histoire des Arbres; Daléchamp éditait les Œuvres de Dioscoride; les Bauhin, les Goiffons, les Claret de la Tourette, les Gilibert étonnaient le monde par leur savoir.

Les Jussieu vers la fin du XVIII[e] siècle, abandonnant les vieux systèmes de classification, imprimait à la science par leur méthode naturelle, une allure toute nouvelle.

Avec de semblables exemples sous les yeux, l'horticulture lyonnaise ne pouvait pas rester longtemps un art languissant; elle devait un jour ouvrir ses larges ailes et étonner le monde par la richesse de ses produits.

Ce réveil si longtemps attendu, a commencé à se manifester par le perfectionnement qu'ont apporté les horticulteurs lyonnais dans la culture des arbres : une pléiade d'arboriculteurs perfectionnaient la taille des arbres fruitiers et aujourd'hui leurs élèves ou leurs enfants ont porté cet art à une grande perfection.

Après les fruits, c'est-à-dire l'utile, vint le tour de l'agréable! Les fleurs, et parmi leur innombrable famille, la Rose, leur reine à toutes, a peut être commencé la réputation de l'horticulture lyonnaise.

La culture maraîchère perfectionnait aussi ses procédés et introduisait des légumes nouveaux.

Mais le progrès le plus considérable de l'horticulture lyonnaise est sans contredit celui que chacun de nous a pu voir se manifester depuis vingt ans.

Ce progrès porte avec lui son enseignement, et, si nous en recherchons les causes avec attention, elles seront un stimulant pour les progrès futurs de notre art.

Ces causes, à mon avis, sont implicitement renfermées dans ce vieux proverbe : « Semer pour récolter. » Semer, c'est-à-dire former des amateurs, faire naître le goût des jardins, en montrant au plus grand nombre les splendeurs et les beautés de la vie végétale. Un esprit un peu obtus ne s'éprendra jamais d'amour pour les jouissances intellectuelles; il faut développer cet esprit, un esprit intelligent a besoin de voir, et il ne saurait non plus s'éprendre de ce qu'il ne connaît pas. Montrez donc aux uns et aux autres les merveilles végétales, et plus tard dans le nombre vous trouverez des clients.

D'ailleurs, vous avez été singulièrement favorisés dans notre ville : nos jardins publics rivalisent avec ceux des capitales pour la bonne tenue et la disposition; nos collections municipales peuvent aller de pair avec les plus belles de l'Europe, et quelques-unes sont sans rivales.

Ainsi donc, à Lyon, tout concourt à faire aimer les plantes, et, par vos expositions, vous y ajoutez encore un élément de succès. Cette année, vous avez dignement répondu à l'appel de l'Association, veuillez en recevoir Mesdames et Messieurs nos remercîments.

Discours de M. NICOLAS.

MESDAMES, MESSIEURS,

L'Association horticole lyonnaise, poursuit avec persévérance le but qu'elle s'est proposé depuis sa fondation, le perfectionnement des fleurs, des fruits et l'introduction des plantes nouvelles. Une exposition horticole n'est pas aussi aisée à faire qu'on peut le penser en voyant réunis dans son enceinte les plus beaux produits de Flore et de Pomone.

Il y a fort peu de temps, qu'un petit local suffisait pour recevoir les produits des exposants, il n'en est plus de même aujourd'hui et nous sommes obligés de faire appel à l'administration pour nous accorder l'autorisation d'établir notre tente sur la place Morand, et bientôt nous seront forcés de demander un emplacement beaucoup plus spacieux.

Notre demande étant toujours gracieusement accueillie, c'est donc notre devoir d'adresser des remercîments à l'administration municipale, à

M. Bouffier, maire du 6e arrondissement, et à tous ceux de qui par leur bienveillant concours nous permettent de montrer au public toutes les merveilles de la végétation.

Mais il y a une tâche difficile à remplir et de laquelle dépend presque toujours le succès des expositions, c'est celle de la Commission d'organisation.

Encourager celui qui n'ose se mettre au rang des concurrents, refréner quelquefois le zèle de ceux qui croient devoir exposer toutes les belles choses qu'ils possèdent, tel est le devoir de la Commission chargée d'organiser une exposition. Ce devoir a été rempli grâce au zèle empressé de ceux de nos collègues qui ont été chargés de cette mission.

Qu'il nous soit permis de leur exprimer publiquement au nom de l'Association toute sa reconnaissance pour la persévérance avec laquelle ils ont mené cette rude tâche.

N'omettons pas de vous signaler celui à qui revient une bonne part du succès de notre organisation, nous avons nommé M. Morel fils, chargé de l'installation de notre exposition, permettez-nous de lui adresser des sincères éloges et des vifs remercîments.

Nous aurions voulu vous conduire pas à pas dans l'Exposition, vous dire un mot sur les lots des principaux exposants, afin que vous puissiez apprécier par vous-même le mérite de chacun d'eux et toucher au doigt l'impartialité du jury. Toutefois avant de remplir ce devoir, il en est un que nous n'aurons garde d'oublier, celui de remercier nos sœurs les Sociétés horticoles qui ont bien voulu nous envoyer des délégués, et nous remercierons au nom de l'Association, ces Jurés qui n'ont pas hésité à quitter tout pour venir appuyer de leurs connaissances spéciales les décisions du jury auquel vous les avez conviés.

Puissent-ils emporter avec eux un bon souvenir de l'hospitalité que nous avons été heureux de leur offrir, remercions aussi la presse lyonnaise du concours désintéressé qu'elle a bien voulu nous prêter.

Nous vous inviterons à jeter les yeux sur chacun de ces brillants lots de plantes de fleurs et d'arbres de toutes sortes, ils dénotent presque tous des sensibles progrès dans l'art de cultiver.

Les plantes des contrées tropicales étaient au centre de notre exposition, leurs feuilles les plus incroyables, leurs fleurs les plus éblouissantes, tous ces magnifiques lots attirent plus particulièrement les regards et attestent un grand talent chez les habiles horticulteurs qui en sont les propriétaires.

Plus loin sur des gradins sont rangées de magnifiques collections de fleurs coupées, plus belles les unes que les autres, mais arrivons à une fleur toute française et surtout lyonnaise, nous avons nommé la rose, toutes ou presque toutes sont nées en France et portent des noms français, cette fleur est surtout lyonnaise non-seulement au point de vue horticole, mais encore à celui de l'art, car si du local de l'Exposition nous nous transportons par la pensée dans une des salles du Musée de notre ville, nous y remarquerons les beaux tableaux de fleurs où les roses dominent, des Simon St-Jean, des Bergeon, de Remillieux et de Perrachon qui sont les plus beaux chefs-d'œuvre de la salle des peintres lyonnais.

Tout à côté nous vous signalerons les collections de fruits des principaux horticulteurs de notre région.

La culture maraîchère, cette partie de l'horticulture si utile à l'alimentation publique est représentée par des lots ou rivalisent à l'envie les horticulteurs et les amateurs de la région lyonnaise.

Nos corbeilles sont ornées d'œillets en pleine floraison, de Bégonias au feuillage bizarrement coloré, des lots d'Amarantes, de Lauriers-roses, de Pelargoniums, de Fuchsias, de Lantanas, de Yuccas, d'Anémones, de Ficus et de Gynerium, qui prêtent l'élégance de leurs fleurs ou de leur feuillage, à la partie ornementale de notre Exposition.

Remercions l'Institut agricole d'Ecully de son exhibition, elle a contribué pour beaucoup au succès de notre Exposition.

Une grotte en miniature sur le bord d'un lac microscopique contenant les plantes aquatiques les plus rares nous rappelle, dans une certaine mesure, les plus beaux sites de nos montagnes.

Nous devons une mention spéciale à ces arbres verts connus sous le nom de Conifères, Houx, Magnolias et Aucubas, qui sont forcément les végétaux les plus ornementals de nos grands parcs et jardins.

Les Bambous nous représentent en miniature la végétation japonaise, les Eucalyptus celle de l'Australie.

Arrivons aux objets d'art : nous trouvons d'abord des serres, des chauffages, qui méritent des éloges, les chaumières en rustique ou en ciment, les volières, les ponts rustiques ont contribué grandement à l'embellissement de l'Exposition, et tous ces objets qui se rattachent directement à l'horticulture et dans le détail desquels il serait trop long d'entrer, et, comme vient de vous le dire mon honorable collègue, nous ne saurions trop remercier toutes les personnes qui ont prêté leur concours et travailler au succès de notre œuvre.

Remercions M. le Préfet, Monsieur le Gouverneur militaire de Lyon, d'avoir bien voulu s'associer à notre fête en rendant visite à notre Exposition.

Je dois, et c'est le côté le plus agréable de mon rôle, exprimer à Mme Oustry et à Mme Farre notre reconnaissance pour l'empressement aimable qu'elles ont mis à encourager nos efforts par leur présence.

Leur concours au milieu de nous est une preuve bien évidente d'une précieuse sympathie, elle est pour nous un encouragement et, pour vous, Messieurs les exposants, une récompense.

Adressons des remercîments à l'autorité militaire d'avoir mis à notre disposition les musiques de la garnison, qui tous les jours sont venues donner plus d'éclat à notre fête par leurs harmonieux concerts, ainsi qu'aux diverses Sociétés musicales de la ville du concours empressé qu'elles nous ont prêté si gracieusement.

Remercions le Conseil général et le Conseil municipal des témoignages de sympathie qu'ils ont toujours portés à notre association en nous accordant généreusement les subventions qui nous permettent de montrer au public toutes les merveilles de l'art horticole, car, Messieurs, encourager nos travaux, c'est donner une impulsion plus grande à nos exhibitions, et rendre notre belle ville digne des destinées qu'elle doit atteindre.

Au dernier moment, nous recevons une lettre de M. le Ministre de l'agriculture et du commerce, qui nous informe qu'une subvention en argent nous est allouée pour être décernée en primes pour encouragement à l'horticulture et à la culture maraîchère; remercions le gouvernement de sa bienveillante attention, et prions M. le premier magistrat du département de bien vouloir lui transmettre les remercîments de l'Association horticole lyonnaise, qui est l'organe des horticulteurs du département du Rhône, et qu'en reconnaissance de ces allocations, nous ferons tous nos efforts pour seconder les vues d'utilité publique de nos administrateurs.

L'année dernière, à pareille époque, Mesdames et Messieurs, nous avions pour nous présider un savant illustre que la mort impitoyable est venue trop tôt nous ravir, vous avez tous nommé M. Faivre, qui par ses savants travaux et le zèle qu'il portait à notre Association, mérite que nous rappelions son souvenir. Aujourd'hui, nous avons à notre tête un homme généreux qui chaque année emploie noblement sa fortune à encourager les travailleurs de l'agriculture et de l'horticulture : Honneur à notre président actuel, et remercions-le au nom de l'Association et de l'agriculture française de ses dons d'encouragement et des primes que bientôt nous allons distribuer en son nom. Honneur et respect à M. Droche! Puisse les gens heureux de notre ville le prendre pour modèle et suivre son exemple.

LISTE DES MEMBRES DU JURY

1re Section. — **Plantes de Serre.**

MM. Chantin, de Paris, *Président;* Verlot, de Paris, *Secrétaire;* Frœbel, de Zurich ; Henri fils aîné, de Dijon.

2e Section. — **Cultures de plein air.**

MM. Transon, d'Orléans, *Président;* Verdier (Eugène), de Paris; Pynaert, de Gand (Belgique); William Paul, de Londres: Perrier, de Mâcon; Boccard, de Genève; Brunnert, de Lausanne; Charlet, de Thoissey (Ain).

3e Section. — **Cultures maraîchère et fruitière.**

MM. Corbin, jardinier chef chez M. de Mortemart; Grenier, de Lyon; Gattel, de Vienne.

4e Section. — **Art et Industrie.**

MM. Pinaert, de Gand; Bleu, de Paris.

LISTE DES RÉCOMPENSES

Première section. — Semis

1. — Légumes obtenus de semis par l'Exposant et n'étant pas encore dans le commerce.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Pelletier (Laitue). — Méd. de bronze, M. C. de Loisy (Pommes de terre).

2. — Fruits obtenus de semis par l'Exposant et n'étant pas encore dans le commerce.

Méd. d'argent de 2e classe, M. Rollet (Poire). — Mention honorable, M. Chapperon (Framboises). — Mention honorable, M. Arienti (Fraises de semis).

3. — Plantes de serre chaude ou tempérée, obtenues de semis par l'Exposant et n'étant pas encore dans le commerce.

Méd. de bronze, M. Rochet (*Caladium*).

4. — Plantes de serre froide obtenues par l'Exposant et n'étant pas encore au commerce.

Méd. de vermeil, M. Henry-Jacotot (*Coleus*). — Méd. de vermeil, M. Crozy (*Cannas*). — Méd. d'argent de 1re classe. M. Boucharlat aîné (*Petunias*). — Mention honorable, M. Stingue (Pervenche de Madagascar). — Mention honorable, M. Boucharlat aîné (*Geranium zonale*). — Mention honorable, M. Boucharlat aîné (*Fuchsias*). — Mention honorable, M. Crozy (Dahlias).

5. — Arbustes nouveaux obtenus par l'Exposant ou nouvellement introduits.

Méd. d'argent de 2e classe, M. Schwartz (Roses). — Méd. d'argent de 2e classe, M. Deville (Arbustes de semis). — Méd. de bronze, MM. Morel père et fils (Clématites).

6. — Plantes vivaces ou annuelles obtenues par l'Exposant et n'étant pas encore au commerce.

Méd. de bronze, M. Lambert (Dahlias). — Mention honorable, M. Gamont (Œillets).

6 *bis*. — Roses obtenues de semis par l'Exposant et n'étant pas encore au commerce.

Méd. de vermeil, M. Levet. — Méd. de vermeil, M. Lacharme.

Deuxième Section. — Culture maraîchère

7. — Collection de Légumes frais ou à conserver pour l'hiver.

Méd. d'or, M. de Loisy. — Méd. de vermeil, M. Molin. — Méd. d'argent de 1re classe, 182e Société de secours mutuels. — Méd. d'argent de 2e classe, M. Guerry.

7 *bis*. — Collection de Choux.

Méd. de bronze, M. Chatanay.

8. — Collection de Pommes de terre.

Méd. de vermeil, M. Ch. Robert.

9. — Collection de Haricots.

Méd. d'argent de 2e classe, M. Courbon. — Méd. de bronze, M. Chatanay.

10. — Cucurbitacées comestibles, les melons exceptés.

Méd. de bronze, M. Chatanay.

11. — Collection de melons.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Léonard Lille.

11 *bis*. — Lot de Truffes noires.

Méd. de bronze, M. Planche.

12 *bis*. — Collection de Salades.

Méd. de vermeil, M. Lille.

Troisième Section. — Arboriculture fruitière.

13. — Collection de Fruits.

Méd. d'or, M. Morel. — Méd. de vermeil, M. Arienti. — Méd. d'argent de 1re classe, M. Aunier aîné. — Méd. de bronze, M. Goteland.

15. — Collection de Poires.

Méd. de vermeil, M. Achard. — Méd. d'argent de 1re classe, M. Valla. — Méd. d'argent de 2e classe, M. Marillat.

19. — Collection de 25 variétés de Poires et 20 variétés de Pommes.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Arienti.

20. — Pour la Corbeille la mieux faite, la plus belle et la plus variée.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Pelletier.

Quatrième section. — Plantes de serre chaude et tempérée.

22. — Collection de Plantes de serre chaude à feuillage ornemental.

Grande médaille d'or, M. Comte. — Méd. d'or, M. Liabaud. — Méd. de vermeil, M. Meunier. — Méd. de vermeil, M. Devert. — Médaille d'argent de 1re classe, M. Louit.

22 *bis*. — Collection de plantes à feuillage ornemental pour la décoration des appartements.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Cousançat. — Méd. d'argent de 2e classe, M. Belisse.

24. — Collection de Palmiers, Cycadées et Pandanées.

Méd. d'or, M. Comte.

25. — Collection de Fougères de serre.

Méd. d'argent de 2e classe, M. Cousançat.

28. — Collection de Broméliacées.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Rochet.

30. — Collection de Dracœna et Cordyline.

Méd. d'or, M. Comte.

37. — Collection de Bégonias à feuillage ornemental.

Méd. d'argent de 2e classe, M. Alégatière.

38. — Collection de Bégonias bulbeux.

Méd. d'argent de 2e classe, M. Albert Pittet.

42. — Collection de Coleus.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Rochet.

44. — Lot de Plantes non désignées dans les précédents concours.

Méd. de vermeil, M. Crozy (*Latanias et Dracœnas*). — Méd. d'argent de 1re classe, M. Crozy (*Eucalyptus*).

46. — Plante de serre remarquable par son maximum de développement et la richesse de sa végétation.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Liabaud (*Latania borbonica*).

47. — Plantes de serre remarquables par leur maximum de développement et leur riche végétation.

Méd. de bronze, M. Devert (*Anthemis*, *Coleus* et Azalées). — Méd. de bronze, M. Albert Guichard (Plantes diverses).

Cinquième section. — Plantes de serre froide.

48. — Collection de Pélargoniums zonales, bronzés, etc.

Méd. d'argent de 2e classe, M. Laroche.

49. — Collection de Pélargoniums zonales à fleurs simples.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Boucharlat.

50. — Collection de Fuchsias.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Boucharlat. — Méd. de bronze, M. Blanc.

51. — Collection de Lantanas.

Méd. d'argent de 1re classe, M. A. Guichard.

56. — Lot de Cannas.

Méd. d'argent de 2e classe, M. Devert.

57. — Collection de Bambous.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Crozy. — Méd. d'argent de 2e classe. M. Morel.

61. — Collection de Lauriers roses en fleurs.

Méd. d'argent de 2e classe, M. Gonichon.

63. — Pour un ou plusieurs massifs de Plantes d'une seule espèce cultivées en grand pour l'approvisionnement des marchés.

Méd. de vermeil, M. Labruyère (*Ficus elastica*). — Méd. de vermeil, M. Devert (*Ficus elastica*). — Méd. de vermeil, M. Patichoud (Rosier gloire de Dijon.) — Méd. d'argent de 1re classe, M. Labruyère (*Aralias*). — Méd. d'argent de 1re classe, M. Blanchot (*Epiphyllum*). — Méd. d'argent de 2e classe, M. Blanc (Verveine des Indes). — Méd. d'argent de 2e classe, M. Labruyère (*Dracœna*). — Méd. d'argent de 2e classe, M. Crozy (*Canna*, Président Faivre).

Sixième section. — Arbres et arbustes de plein air.

66. — Collection de Conifères rustiques sous notre climat et remarquables par la force des sujets.

Grande médaille d'or, M. Morel. — Méd. de vermeil, M. Jouteur.

69. — Lot de Magnolias variées à feuilles persistantes.

Méd. d'or, M. Lagrange. — Méd. de vermeil, M. Jouteur. — Méd. d'argent de 2e classe. M. Morel.

70. — Collection d'Ilex remarquable par la force des sujets.

Méd. d'or, M. Morel. — Méd. d'argent de 2e classe, M. Jouteur.

71. — Collection d'Aucubas.

Méd. d'argent de 2e classe, M. Morel.

72. — Collection de Yuccas.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Jouteur. — Méd. de bronze, M. Merel.

75. — Collection d'Arbustes à feuilles caduques en fleurs ou à feuillage ornemental.

Méd. d'argent de 2e classe, M. Deville.

79. — Pour un Arbre ou Arbuste de plein air, remarquable par la richesse de sa végétation.

Mention honorable, M. Patichoud (*Geranium zonale*).

Septième section. — Plantes vivaces et annuelles.

81. — Collection de Plantes aquatiques.

Méd. de vermeil, M. Lagrange. — Méd. d'argent de 2e classe, M. Métral.

82. — Collection d'Œillets choisis parmi les meilleures variétés.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Alégatière. — Méd. d'argent de 1re classe, M. Gamond.

86. — Collection de Plantes annuelles.

Méd. d'argent de 2e classe, M. Gonichon (*Celosies* et *amarantes*).

88. — Pour un ou plusieurs genres de Plantes non indiqués dans le présent programme et qui pourraient composer un beau massif de saison automnale.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Blanchot (Œillets : Espoir). — Méd. d'argent de 1re classe, M. Blanchot (Œillets remontants). — Méd. d'argent de 2e classe, M. Schwartz (*Gynerium* et *Anemones*).

Huitième section. — Fleurs coupées.

89. — Collection de Fleurs coupées. Lot d'ensemble.

Méd. de vermeil, M. Lille. — Méd. d'argent de 1re classe, M. Deville. — Méd. de bronze, M. Schwartz (*Ceanothus*).

90. — Collection de Roses en fleurs coupées et composée des meilleures variétés.

Méd. d'or. M. Schwartz. — Méd. d'or, M. Levet. — Méd. de vermeil, M. Lapresle. — Méd. de vermeil, M. Duchet. — Méd. d'argent de 1re classe, Mme Rambaud. — Méd. d'argent de 1re classe, M. Elie Lambert. — Méd. d'argent de 2e classe, M. Didier-Lacharme.

91. — Collection de Dahlias en deux lots, grandes fleurs et lilliputiens.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Pontet. — Méd. d'argent de 1re classe, M. Lambert.

92. — Collection de Phlox.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Schwartz.

93. — Collection de Verveines, plantes de massifs.

Méd. d'argent de 2e classe, M. Meissat.

97. — Bouquets en tous genres.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Simon. — Méd. d'argent de 1re classe, M. Garnier. — Méd. d'argent de 1re classe, M. Crozy. — Méd. de bronze, M. Pelletier.

99. — Concours général de Bouquets.

Méd. d'argent de 2e classe, M. Picard.

Neuvième section. — Industrie horticole.

100. — Dessins et plans.

Méd. de vermeil, M. Lusseau. — Méd. d'argent de 1re classe, M. Barriot. — Méd. d'argent de 2e classe, M. Fresnoy. — Mention honorable, M. Guiguet.

101. — Serres et Châssis.

Méd. d'or, M. Tranchant.

102. — Chauffage des serres.

Méd. d'or, M. Mathian. — Méd. d'argent de 2e classe, M. Drevet.

103. — Serrurerie artistique.

Méd. de vermeil, M. Boulieu (Kiosque en fer). — Méd. d'argent de 2e classe, M. Burnichon (Barrières en fer). — Méd. d'argent de 2e classe, M. Lespinasse (Treillage en bois et en fer). — Méd. de bronze, M. Raoulx (Corbeilles, jardinières). — Mention honorable, M. Raoulx (Grillages galvanisés).

104. — Rocailles et rustiques.

Méd. de vermeil, M. Joly (Pavillon rustique en ciment). — Méd. de vermeil, M. Menetrier (Chalet rustique). — Méd. d'argent, M. Menetrier (Niche rustique et ameublements de jardin). — Méd. d'argent de 1re classe, M. Rondy (Vases rustiques). — Méd. d'argent de 2e classe, M. Volland (Pont rustique, portail rustique, abris de serres et treillages). — Méd. de bronze, M. Favier (Grotte rustique, cage rustique). — Méd. de bronze, M. Mourier (Pavillon octogone). — Méd. de bronze, M. Mourier (Pigeonnier).

105. — Machines et outils.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Avrial (Modèles de pompes). — Méd. d'argent de 1re classe, M. Raoulx (Outils d'horticulture). — Méd. d'argent de 1re classe, M. Esprit (Robineterie). — Méd. d'argent de 1re classe, M. Berdaguer (Coutellerie). — Méd. d'argent de 1re classe, M. Guiguet (Moteur à vent). — Méd. d'argent de 1re classe, M. Lamur (Charriot à bascule). — Méd. de 2e classe, M. Lafay (Coutellerie). — Méd. d'argent de 2e classe, M. Jance (Cueilloir à fruits). — Méd. d'argent de 2e classe, M. Livet (Pompes). — Méd. d'argent de 2e classe, M. Plissonnier (Outillage américain). — Méd. de bronze M. Evraz (Brouette perfectionnée). — Méd. de bronze, M. David (Soufreur pour la vigne). — Méd. de bronze, M. Baland (Ustensiles de taillanderie). — Méd. de bronze, M. Gennary (Poteaux en tuf pour espaliers). — Méd. de bronze, M. Bigard (Pompes atmosphériques). — Méd. de bronze, M. Delacquis (Pompes et manéges. — Mention honorable, M. Deplatre (Piéges). — Mention honorable, M. Picard (Cribleur). — Mention honorable, M. Catonet (Piéges). — Mention honorable, M. Berthier (Filtres).

106. — Produits céramiques.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Joly (Vases rustiques).— Méd. d'argent de 2e classe, M. Grenouillet.

108. — Etiquettes.

Méd. d'argent de 2e classe, M. Gennary.

109. — Imprévu.

Méd. d'argent de 2e classe, Mlle Escoffier (Fleurs artificielles). — Méd. de bronze, M. Mellet (Fruits artificiels en liége). — Méd. de bronze, MM. Nageon et Bocquin (Un Semoir distributeur d'engrais). — Mention honorable, M. Rousset (Soufre liquide).

Concours spéciaux de 1879.

Premier concours spécial pour récompenser les jardiniers des maisons bourgeoises pour la bonne tenue des propriétés dirigées par eux en tenant compte des moyens mis à leur disposition.

Grand prix, M Claitte, jardinier chez M. Montessuy, à Saint-Didier-au-Mont-d'Or (Rhône), grande méd. d'or donnée par M. Droche. — Grand prix, M. Poisard, jardinier chez Mme Solet, à Saint-Lager, canton de Belleville (Rhône), grande méd. d'or donnée par M. Droche. — 1er prix, M. Bouquet, jardinier chez Mlle Laure Vernier, à Irigny (Rhône), méd. d'or donnée par M. Droche. — 1er prix, M. Camissin, jardinier chez M. Milloz, à Saint-Genis-Laval (Rhône), méd. d'or donnée par M. Droche. — 1er prix, M. Bertoche, jardinier chez M. Rosset, à Saint-Genis-Laval (Rhône), méd. d'or donnée par M. Droche. — 2e prix, M. Guichard, jardinier chez M. Eugène Duviard, grande rue des Gloriettes, 21, Croix-Rousse, Lyon, méd. d'or donnée par M. Droche. — 2e prix, M. Poutet, jardinier chez M. Roque, chemin de Fontanières, 62, à Sainte-Foy-les-Lyon (Rhône), méd. d'or donnée par M. Droche.

Deuxième concours spécial pour les établissements commerciaux d'horticulture les mieux tenus et dont les cultures sont le plus en progrès.

1er prix, méd. d'or, M. Rochet, horticulteur, grande rue de la Croix-Rousse, 59, Lyon. — 1er prix, méd. d'or, M. J. Schwartz, horticulteur-rosiériste, rue du Repos, 43, Guillotière-Lyon.— 3e prix, méd. d'argent de 1re classe, M. Rolland, architecte-paysagiste, grande rue des Charpennes, 2, Lyon.

Multiplication du Pelecyphora asselliformis.

Le *Pelecyphora asselliformis*, seule espèce connue de ce genre, est une plante vraiment curieuse par ses podaires et ses aiguillons qui sont très-fins; elle imite un cloporte. Pendant une huitaine d'années, j'avais désiré acquérir cette plante très-rare; après l'avoir démandée en France, en Belgique, en Prusse, etc., c'est-à-dire dans tous les principaux établissements d'Europe, mes recherches étaient demeurées sans résultat, attendu qu'il n'en existait plus; heureusement, en 1877, une nouvelle introduction de cette rareté fut faite à Berlin. Ayant dans cette capitale plusieurs correspondants, j'ai pu me la procurer aussitôt après son arrivée. La première année, j'ai voulu essayer de la multiplier en la coupant par le milieu, comme les autres Cactées, et bien entendu en greffant la tête, malheureusement je n'ai pas réussi à la greffer; pour surcroît de malheur, la tête aussi bien que le pied sont morts peu de temps après. Je ne me suis pas découragé, l'année dernière j'en ai fait venir un nouveau pied. Cette fois, la plante était en meilleure santé, elle n'était pas croûteuse comme la première; en l'examinant il me semblait que je devais cette fois réussir à la greffer et le pied me donner des multiplications. Effectivement, j'ai très-bien réussi la seconde fois en la greffant sur *Echinopsis Eyriesii et multiplex* et *Cereus serpentinus;* aujourd'hui, j'ai plusieurs pieds-mère qui me donnent tous des petites boutures, surtout au milieu. J'ai remarqué sur un pied-mère vigoureux et étant greffé sur un *Echinopsis* donner des boutures au milieu et par côté, ce qui ne se voit pas souvent,

surtout dans des variétés aussi rares. Cette plante étant greffée comme je viens de le dire, pousse admirablement bien et ne paraît pas se croûter comme l'indique M. Palmer dans son ouvrage sur les Cactées.

REBUT,

Propriétaire à Chazay-d'Azergues (Rhône).



Gynerium argenteum



Erianthus Ravennœ

GRAMINÉES ORNEMENTALES

Je me souviens encore de l'époque où on introduisit dans les cultures le *Gynerium argenteum*, cette superbe graminée dont on ne se lasse pas d'admirer les longues et élégantes panicules argentées. Dans ce temps-là, un voyageur qui avait eu l'occasion de voir l'immense domaine des Pampas, se recula épouvanté lorsqu'il revit en assez grand nombre dans nos jardins cette superbe graminée. On qualifie de Pampas les plaines déboisées comprises entre les Andes chiliennes et l'Atlantique.

Dans les contrées en question, cette dénomination s'applique à des parages revêtus de graminées et d'où les végétaux ligneux se trouvent exclus. On a appelé les plaines de Pampas une mer de graminées sans rivages où l'œil ne découvre sur l'horizon aucun point de repos, à l'exception de ceux où le soleil se lève et se couche.

Le *Gynerium argenteum, Nées* (herbe des Pampas), est une des plus belles graminées. Originaire du Paraguay, elle forme des touffes volumineuses de feuilles rudes dressées depuis la base jusqu'au 2/3 supérieur et élégamment recourbées à partir de cette hauteur, du millieu de ces feuilles s'élèvent des hampes nues d'environ 2 mètres, terminées par une immense panicule soyeuse de fleurs unisexuées, les mâles sont plus étroites que les femelles.

Cette plante ne craint pas la gelée pendant les hivers ordinaires de nos pays; mais lorsqu'ils sont humides et que de grands froids surviennent tout à coup, les vieilles plantes périssent souvent. On ne doit pas en couper les feuilles avant le printemps, et leur mettre un peu de feuilles autour pendant les grands froids. Cette plante, qui donne des graines sous le climat de Lyon, a fourni un certain nombre de variétés plus ou moins rougeâtres ou soyeuses argentées.

On a introduit, il y a quelques années, une espèce ou variété fort tranchée de *Gynerium*, beaucoup plus élégante par le port de ses feuilles, mais dont les panicules font moins d'effet que celles de l'ancienne espèce,

L'*Erianthus Ravennæ*, P. Beauv ou *Andropogon Ravennæ*, L., ou *Saccharum Ravennæ*, est une plante que je ne sache pas qu'on ait découvert dans les Pampas, mais qui n'est pas rare de rencontrer dans le Midi de la France, à Fréjus, Hyères, Toulon, sur les bords de la Durance, à Avignon, à Aigues-Mortes, Agde, etc.

Au point de vue ornemental, ces panicules sont loin de valoir celles des *Gynerium;* mais la plante qui peut atteindre jusqu'à 3 mèt. de hauteur a un port qui lui est infiniment supérieur. On en voit quelques belles touffes au Parc de la Tête-d'Or, près des grandes serres. Sa culture est aussi simple que celle des *Gynerium*; sa multiplication se fait par semis et par division des souches.

V. V.-M.

POIRE MARGUERITE MARILLAT

DESCRIPTION

Fruit. — Gros ou très-gros, oblong, pyriforme, largement renflé vers la moitié inférieure.

Peau. — Lisse, assez épaisse, verte, passant au jaune fauve à la maturité.

Œil. — Petit, ouvert, placé dans une cavité peu profonde.

Pédoncule. — Petit, s'insérant dans la partie charnue, placé obliquement.

Chair. — D'un blanc jaunâtre, fine, fondante, eau abondante à la maturité, sucrée, très-agréable.

Maturité. — Octobre et novembre.

Arbre. — Vigueur moyenne, pyramidal, très-fertile, rameaux de moyenne grosseur, relativement courts, érigés d'un brun rougeâtre, parsemés de lenticelles blanchâtres. Feuilles de moyenne grandeur, ovales, finement dentées. Boutons à fruits se présentant fréquemment sur des sujets d'un an de greffe, et toujours sur ceux de deux ans.

Cette belle variété a été dégustée en 1872, 1874 et 1875 par la Commission des Etudes des fruits de la Société pomologique de France, qui l'a jugée digne d'être propagée et vulgarisée. Elle a obtenu une médaille de vermeil à l'Exposition de l'Association horticole lyonnaise, en 1872.

V. V.-M.



FORÇAGE DU MUGUET

Le Muguet de mai (*Convallaria maïalis*) est une plante que tout le monde connaît. Les enfants habitant la campagne en vont cueillir dans les bois, et les gens des villes en achètent au marché des bouquets tout faits.

Une odeur *sui generis*, excessivement agréable, est la cause principale qui le fait rechercher par tout le monde; du reste, toutes les plantes à *odeur suave* jouissent à peu près de la même vogue :

Voyez la Violette, le Jasmin, l'Œillet, la Jonquille, la Rose, l'Héliotrope, le Lilas, etc., etc. Quelques-unes de ces plantes joignent la beauté à l'odeur, mais il en est comme l'Héliotrope, la Violette et tant d'autres dont l'odeur a été le seul certificat qui leur ait été décerné d'un commun accord.

Le Muguet appartient à un genre monotype. On en connaît quelques variétés, notamment celles à fleurs rouges, celles à fleurs blanches doubles et roses doubles, celles à feuilles élégamment striées de lignes dorées sur les feuilles, et enfin quelques autres moins importantes pour l'horticulture. Celle qui est préférablement cultivée est la variété connue sous le nom de *Convallaria maïalis major*.

Depuis quelques années on cultive le Muguet à seule fin d'en obtenir des fleurs pendant l'hiver, époque où les fleurs en général sont assez rares. Pour cela, il y a une préparation à faire subir à la plante. Quand je dis préparation, cela veut dire que l'on ne doit employer pour le forçage que des rhizomes de muguet chez lesquels la fleur est toute formée.

Habituellement, les horticulteurs qui forcent cette plante en achètent en Allemagne, en Hollande ou en Suisse chez des cultivateurs qui la produisent par millions de pieds et se contentent de la mettre en pots et de la chauffer ensuite. Pour ceux qui la vendent en fleurs coupées, ils en placent les rhizomes sur la tablette d'une serre à forcer et les recouvrent de sable ou de terre fine. Mais j'ai employé un autre mode de culture qui m'a donné des résultats supérieurs à ceux que l'on obtient par les procédés ordinaires.

Je rempote au printemps, dans des pots de quatre pouces de diamètre fortement drainés, 3 ou 4 rhizomes de Muguet, j'enterre les pots à l'ombre et je ne m'en occupe plus que pour les rentrer dans la serre à forcer. La première année on pourrait commencer le forçage, mais il vaut mieux attendre la deuxième. On rentre successivement les pots dont on a besoin. J'ai obtenu la deuxième année depuis 12 jusqu'à 15 tiges à fleurs dans des pots de quatre à cinq pouces de diamètre.

B. LECOURT.

DU REBOISEMENT

UTILITÉ DES FORÊTS

Le but du reboisement, c'est d'empêcher les terres des sommets de quitter les crêtes et les versants des montagnes, pour être entraînées dans les vallées et les plaines.

L'accumulation des grands végétaux à haute futaie sur une terre, l'empêche de s'échauffer par l'ombre qu'ils déterminent ; car les feuilles livrent à l'atmosphère une grande quantité d'eau, et en tirent de nouvelle du sol, pour compenser l'évaporation produite.

Aussi, il résulte que la forêt abaisse la température moyenne du lieu pendant le jour, de même que le rayonnement nocturne qui engendre la gelée. La forêt entretient une grande humidité sur la surface du sol, quand elle a une grande étendue superficielle.

Ainsi, reboiser et semer tous sols déserts, tous coteaux et sommets dénudés, c'est ranimer la vie végétale et la ressusciter. Ce travail est imposé d'une manière absolue à quiconque possède des terrains à l'état de friches ou de jachères.

Si une nuit suffit pour ruiner une colonie par le fer ou par le feu, il faut quelquefois un siècle de patience pour transformer le climat d'un territoire par le reboisement et la culture.

Je crois devoir préciser ces observations par des faits indiscutables :

Les Historiens arabes du xv[e] siècle disent que le littoral de l'Algérie « était un cep de vigne colossal, étendant sans interruption ses branches de Tanger à Tunis. » — Mais comme dit le proverbe oriental : « Partout où les Turcs ont passé l'herbe ne pousse plus. » — D'autre part, les guerres intestines des Arabes sémites, le feu mis aux forêts ; les dents des nombreux troupeaux des nomades, coupant jusqu'à la racine les jeunes pousses ou turions des végétaux, ont déboisé les montagnes et les plaines. Cela a fait diminuer les pluies et permis au désert de se former ça et là, et de s'établir entre les indigènes.

C'est pourquoi la ruine a déterminé la sécheresse qui a remplacé l'humidité fécondante des sols boisés, Depuis leur déboisement successif, ces lieux rendus inhabitables sont naturellement brûlants et désolés.

Au nord-est de Tougourt, existe une immense plaine sablonneuse, au milieu de laquelle s'élève le village presque ruiné d'El-Balouch. Jadis il était enveloppé de palmiers. Depuis un siècle, le désert a repris possession du terrain.

Dans la direction de Tmaçin, quelques palmiers épars çà et là, sont les seuls survivants d'une immense forêt qui réunissait les deux villes. Leur rivalité permanente a permis au désert de se former entre elles.

Mgarin est encore une oasis qui fut détruite par les discordes civiles des Arabes.

En 1788, Salah, bey de Constantine, assiégea Tougourt. La ville résista. Alors les soldats se mirent à couper les palmiers. Le cheik Ferhat, pour éviter la ruine complète de l'oasis, se soumit à toutes les conditions.

Les explorateurs de l'Afrique centrale ont constaté les derniers vestiges des puissantes digues qui maîtrisaient les eaux de la rivière de Lebda. Ce cours d'eau n'existe plus, par suite du déboisement des montagnes de la Tripolitaine.

Le Sahara était boisé et composé de terres fertiles. On pouvait aller du littoral méditerranéen jusque dans l'Afrique intérieure, sans avoir à traverser les immenses solitudes qui les séparent aujourd'hui. Ce qui le prouve, c'est que les éléphants de l'intérieur arrivaient jusque sur le domaine des carthaginois.

J'ai cru devoir signaler ces faits qui intéressent directement notre

colonie, afin de faire haïr la guerre, ce fléau des hommes, et de montrer les conséquences de la dévastation de la terre.

Les splendides pins de la Nevada, dont les plus grands arbres demandent des siècles pour parvenir à leur maturité, et qui exercent une si grande influence sur le climat, à tel point que sans eux, la contrée deviendrait un désert stérile, sont en danger d'être détruits par la cupidité des habitants. L'effet de leur destruction en masse devient apparente, par le fréquent retour de périodes d'excessives sécheresses, le dessèchement des lacs et des cours d'eau.

Dans le Caucase (Daghestan), les forêts sont abattues pour fournir du combustible aux vapeurs de la mer Caspienne. Or, les vallées contiguës, autrefois riches et fertiles, se sont transformées en arides ravins.

La vallée de l'Oxus (Asie), qui était le siége de nombreuses populations est par la même cause devenue un aride désert.

En Australie, les paysans demandent eux-mêmes des mesures restrictives et des moyens pour la reproduction des arbres. Les pluies dans une région dénudée, n'y tombent que par intermittence, les rivières croissent rapidement, et les environs sont ravagés par les inondations. De ce fait, le déboisement, il résulte des étés brûlants et arides, des hivers d'un froid et d'une sécheresse intenses, avec une absence absolue de printemps.

Le conseiller Wex, dans une communication faite, il y a quelques années à la Société de géographie de Vienne, a fourni des chiffres prouvant que la destruction des forêts et le déboisement des montagnes, qui ont été accomplis depuis 50 années, ont exercé une influence marquée sur le climat européen.

Il a constaté que le niveau de l'Oder a baissé de 17 pouces. — Celui du Rhin, de 24. — Celui de la Vistule, de 26. — Celui du Danube à Orsova, de 55 pouces. Il a constaté de même une diminution très-sensible dans le rendement de toutes les sources.

Nous pouvons constater aussi qu'à Lyon et en amont de cette ville, la Saône ne serait plus navignable à la fin de l'été, si l'on n'y avait point construit deux barrages pour retenir les eaux.

Je termine en disant à tout propriétaire : reboisez, semez et plantez.

Puissent ces citations être reçues par les fermiers. Reboisez, dis-je, partout où l'ombre des arbres ne portera point préjudice à la culture ; choisissant les essences fruitières ou utiles.

Nicolas BLANC,
Dessinateur.

De l'empoisonnement par les champignons.

Lyon, le 28 octobre 1879.

Monsieur et cher Collègue,

« Les meilleurs ne valent rien » dit un proverbe, n'allez pas croire que je veux parler des hommes en général ; je ne vous entretiendrai dans cette lettre que des champignons en particulier. Vous m'aviez demandé à une époque de communiquer quelques notes sur les cryptogames, objets de mes études ; j'ai trouvé une bonne occasion pour vous donner toute satisfaction.

Il s'agit d'un empoisonnement causé par les champignons ; l'accident n'a pas été suivi de mort, mais d'une souffrance très-vive, et d'une grande fatigue.

S'empoisonner avec une espèce vénéneuse est chose commune et chaque année les journaux enregistrent des faits de cette nature ; mais empoisonner autrui avec une espèce comestible, est chose plus rare et le fait mérite d'être signalé, je ne suis pas la victime, mais je suis le coupable.

Le mois dernier, une dame de mon voisinage est venue me consulter sur les qualités d'un champignon qui lui avait été donné ; elle apportait 3 sujets cueillis la veille dans une commune du département de l'Isère ; au premier coup d'œil je reconnus l'agaric boule de neige (*agaricus arvensis*) ; on l'avait récolté à quelques pas d'une habitation ombragée par de grands arbres.

Je déclarai que l'espèce était parfaitement comestible, qu'elle avait généralement une saveur très-agréable et qu'on pouvait même la manger crue. Mon conseil fut immédiatement suivi et la personne mangea en ma présence, un de ces agarics de dimension moyenne (le chapeau seulement) ; elle rentra chez elle et quelques heures après, elle mangea encore un fragment de chapeau. D'après ce que j'ai vu et ses déclarations, elle avait consommé environ 30 grammes du champignon. Quelques jours après, l'ayant rencontrée, je fus très-surpris d'apprendre qu'elle avait été empoisonnée. Voici ce qui s'était passé : 4 à 5 heures après l'absorption, elle s'était sentie pâlir ; un grand malaise se déclara ; elle vomit et en même temps elle ressentit une vive brûlure dans l'estomac ; cette inflammation dura 2 à 3 jours ; elle la combattit avec du lait. La première nuit fut très-mauvaise ; elle ne dormit presque pas, tourmentée par de fortes coliques. Quatre à cinq jours après, le mal avait cessé, mais elle se sentait encore très-fatiguée.

Etait-ce une simple indigestion ? je ne le crois pas ; le vomissement, l'inflammation et les coliques me paraissent plutôt caractériser un empoisonnement. La victime m'a déclaré jouir d'une excellente santé, digérer parfaitement et n'avoir jamais la moindre indisposition.

Que faut-il conclure de ce qui précède ? les champignons comestibles pourraient-ils dans certains cas produire l'empoisonnement ? je m'explique maintenant pourquoi certaines espèces sont indiquées comme suspectes, c'est-à-dire comestibles suivant les uns, vénéneuses suivant les autres.

Dans le Dictionnaire encycoplédique des sciences médicales, le docteur Bertillon dit que le suc *cru* de l'amanite rougeâtre et de l'amanite engaînée est vénéneux, et cependant ces deux espèces sont comestibles ; on les vend même sur certains marchés ; la cuisson détruit donc le principe toxique.

Mais les champignons cuits eux-mêmes peuvent être nuisibles. M. Terry, notre collègue, a, l'année dernière, empoisonné lui et les siens avec la langue de bœuf (*fistulina hepatica*). Il me semblait, dit-il, au moment de la crise, que j'allais m'envoler ; la fistuline avait donc produit une espèce d'ivresse et ce n'était pas une simple indigestion. L'indisposition produisit les effets ordinaires ; elle n'eût rien de grave, mais elle ne peut être attribuée qu'à un principe malfaisant d'une nature particulière ; M. Terry a pensé que les sujets accommodés étaient peut être un peu vieux ; mais cela ne suffirait pas pour expliquer les effets produits ; 6 à 7 personnes ont été malades, et M. Terry ne s'est pas trompé sur l'espèce qu'il connaît bien et qu'on rencontre fréquemment, lui, mycologue, qui fait une étude spéciale des champignons, les recherche, les analyse et les peint avec succès.

Dans son petit Traité sur les champignons, M. Morel raconte qu'un individu s'était empoisonné avec une espèce qu'il cueillait depuis longues années, à la même époque, au même endroit. « Je croyais la bien connaître, disait la victime, et Dieu sait les bons repas que j'avais faits avec cette espèce ; cependant combien j'ai souffert pendant plusieurs jours ! » Faut-il admettre que des champignons vénéneux, très-semblables, s'étaient introduits parmi les autres ? L'amateur les avait-il confondus ?

En ce qui me concerne, n'ai-je pas pris une mauvaise espèce pour l'arvensis, espèce excellente ? Je ne le crois pas ; la seule erreur que j'aurais pu commettre, c'est de confondre l'*arvensis* avec le *campestris* que tout le monde connaît et mange sous le nom de champignon de couche ; cette dernière espèce est commune, on la cueille en abondance dans les prés ; cette année surtout, on a pu en récolter de grandes quantités.

Je ne conclus pas en disant qu'il faut s'abstenir des champignons comestibles, pas plus qu'il ne faut renoncer aux chemins de fer et aux voitures publiques à cause des accidents qui se produisent fréquemment. Je vous engage seulement à ne pas venir me demander avis, lorsque vous aurez quelque champignon à manger. Il y a peu de temps que je m'avise de donner à cet égard des consultations et il faut avouer que pour mon début, je ne suis pas heureux.

Si mon début est aussi triste,
Dieu sait ce que sera la fin !
Mais ne voulant grossir la liste
Où figure maint malandrin,
Ne croyez pas que je persiste
A poursuivre même chemin.
Sais-je, après tout, quel sera mon destin?
D'honnête homme aisément, on devient un coquin;
Tel qui commence en botaniste,
Finit un jour en assassin.

C'est probablement ainsi que je finirai pour peu que je continue à donner des consultations; encore un ou deux succès comme celui-là et vous me verrez emmener par deux gendarmes. Ce que j'entrevois de plus clair, à la fin de mes études mycologiques et pour mes vieux jours, c'est un casier judiciaire.

Je ferai mes efforts cependant pour y arriver le plus tard possible et c'est dans cette espérance que je vous prie de me croire,

Votre tout dévoué serviteur,

VEULLIOT.

P.-S. — J'ajouterai que le champignon, auteur du méfait est connu de tous les amateurs, c'est l'espèce à feuillets plus ou moins roses, désignée habituellement sous le nom de mousseron, on la cueille dans les prés, le long des haies, au bord des bois; on la confond d'ordinaire avec l'*Agaricus campestris* (champignon de couche) auquel elle ressemble tellement qu'on l'en distingue parfois difficilement; elle a les feuillets d'un rose plus pâle, le chapeau est d'un beau blanc, lisse, se maculant de jaune lorsqu'on gratte l'épiderme, le pied se tache également de jaune, surtout à la base, enfin l'anneau est replié et paraît double.

Dernière observation : la personne m'a déclaré depuis qu'elle avait été empoisonnée, il y a quinze ans, par le même champignon

cuit, et que depuis cette époque elle avait conservé une certaine défiance contre l'espèce n'ayant consenti à en manger que sur mon affirmatiou et ma déclaration formelles.

REVUE DES CATALOGUES

REÇUS PENDANT LE MOIS PRÉCÉDENT

Mme veuve DUCHER, horticulteur-rosiériste, 23, chemin des Quatre-Maisons, Lyon-Guillotière. — Rosiers nouveaux obtenus de semis dans l'établissement, livrés au commerce depuis le 1er novembre 1879. — Rosier thé : *Jules Finger*, arbuste très-vigoureux, à rameaux forts et droits, aiguillons peu nombreux, recourbés, rouges, beau feuillage large, vert foncé, composé de 5 folioles, fleur très-grande, pleine, très-bien faite, pétales de la circonférence large, plus étroits au centre, coloris d'un beau rouge vif passant au rouge clair, nuancé, ombré argenté, revers des pétales plus foncé, très-florifère. Plante extra. Prix : la pièce, 25 fr. — Hybride de thé : *Jean Lorthois*, arbuste très-vigoureux à rameaux courts et droits, aiguillons rares, droits et bruns, beau feuillage vert foncé, composé de 5 folioles, fleur grande, pleine, très-bien faite, coloris rose de Chine, plus foncé au centre, passant au lilas, revers des pétales blanchâtre. Très-belle plante. Prix : la pièce, 25 fr. — Rosier noisette : *Madame Louis-Henry,* arbuste très-vigoureux à rameaux sarmenteux, aiguillons peu nombreux, courts et rougeâtres, beau feuillage vert clair, composé de 7 folioles, fleur moyenne ou grande, pleine, très-bien faite, coloris blanc légèrement jaunâtre au centre, remonte franchement. Plante très-belle. Prix : la pièce, 25 fr.

Les personnes qui prendront quatre pieds de la même variété en recevront un cinquième gratis.

Mme veuve RAMBAUX et DUBREUIL gendre, horticulteurs-rosiéristes, chemin des Culattes, 91, à la Mouche-Lyon (Rhône). — Rosiers nouveaux de nos semis mis en vente depuis le 1er novembre 1879.— Rosier Polyantha remontant : *Anne-Marie de Montravel*, arbuste vigoureux, inaugurant un type tout nouveau dans les roses cultivées. Floraison en corymbe large, composé de 40 à 60 fleurs bombées, à pédoncules raides, blanches, petites, à pétales nombreux imbriqués très-doubles, exhalant une odeur particulière de rose et de muguet. Cette rose nouvelle fera certainement sensation dans le monde horticole. Type japonais, elle ajoute aux qualités du *Rosa Polyantha* celle d'être double et de donner pendant toute l'année une succession non interrompue de rameaux florifères. Son feuillage est d'un beau vert et l'arbuste se forme

très-bien. Plante de premier mérite extra-belle, le pied : 20 fr. — Hybride remontant : *Jeanne Chevalier*, arbuste vigoureux à rameaux raides dressés, garnis d'assez rares aiguillons crochus rouges bruns. Feuilles composées de 7 folioles, les deux inférieures plus petites, la terminale très-grande, les unes et les autres d'un beau vert brillant. Fleurs de 1 à 5 au sommet des rameaux, boutons ovales bien faits. Fleurs larges à pétales imbriqués d'un beau rouge vif à l'intérieur, plus pâle à l'extérieur, ce qui donne à la fleur des reflets singuliers. Cette plante remonte très-franchement jusqu'aux gelées. Plante de premier mérite, le fort pied : 25 fr. — Rosier thé : *Marie Rambaux*, arbuste vigoureux à rameaux flexibles, garnis dans le voisinage des feuilles d'aiguillons droits aciculés. Feuilles à 7 folioles, à pétioles rouges dans leur jeunesse. Folioles ovales elliptiques d'un vert foncé à la face supérieure, rouge rembruni à la face inférieure. Avant le développement de la fleur, le bouton est ovale, longuement allongé, ce qui rendra la plante précieuse pour la fleur coupée. Fleur bien faite, de grandeur moyenne, pétales obovales allongés, blanc paille à leur sommet et d'un beau jaune canari jusque vers les deux tiers supérieurs. La fleur dans son ensemble est bien faite, d'un coloris jaune canari à reflets plus pâles. Floraison abondante et continuelle depuis le printemps jusqu'aux gelées. Plante de premier mérite, le pied : 25 fr.

Nota. — Les personnes qui prendront quatre pieds de la même variété en recevront un cinquième gratis.

Liabaud, horticulteur, montée de la Boucle, 4, Croix-Rousse-Lyon. — Rosiers nouveaux, obtenus de semis dans l'établissement, livrés depuis le 1er novembre 1879. — Hybrides remontants : *Ennemond Boule*, arbuste très-vigoureux, à rameaux droits, presque inermes, fleur moyenne ou grande, pleine d'un beau rouge brillant, pétales imbriqués, maculés noir sur les extrémités, très-belle, franchement remontante. Prix : la pièce, 25 fr. — *Paul de Fabry*, arbuste très-vigoureux, fleur très-grande, presque pleine, rouge vif à grands pétales ondulés et d'un grand effet, franchement remontante. Prix : la pièce, 25 fr.

Hennequin-Denis et Cie, marchands grainiers, cultivateurs, faubourg Bressigny, 9, à Angers. — Prix courant des oignons, griffes à fleurs, plantes bulbeuses et vivaces. Nous notons dans ce catalogue : *Amaryllis*, *Alstræmère*, *Agapanthe*, *Amorphophallus*, *Asphodèle*, *Begonia bulbeux*, *Erythronium*, *Eucomis*, *Fritillaire*, *Narcisses*, etc., etc.

Adrien Sénéclauze (Etablissement horticole de la Société anonyme des anciennes pépinières d') à Bourg-Argental (Loire). — M. Urbain Faurie, directeur. Prix courant de jeunes plants de semis et repiquage d'arbres résineux pour reboisements et pépinières ; d'arbres et d'arbustes forestiers et d'ornements de pleine terre. — Conifères cultivés en grands pots, prêts à mettre en place. Pivoines, belle collection, etc., etc.

J. SCHWARTZ, horticulteur-rosiériste, rue du Repos, 43, Lyon-Guillotière. — Catalogue et prix courant des rosiers pour l'automne 1879 et le printemps 1880. — Rosiers thés, Hybrides de thé, Noisettes, Bengales, Ile-Bourbon. — Hybrides remontants, Portlands, Mousseux remontants, Polyantha remontant, Microphylles, etc. — Fraisiers (collection). — *Phlox decussata* (collection) et Plantes vivaces diverses.

ALEXANDRE BERNAIX, horticulteur-rosiériste, cours Lafayette, 63, à Villeurbanne, près Lyon (Rhône). — Catalogue et prix courant pour 1879-80. — Choix de belles roses dans les sections suivantes : Hybrides remontants, Thés, Ile-Bourbon, Noisettes, Bengales, Mousseux remontants, Hybrides de noisette, Hybrides de thé, Portlands, Microphylles, *Bracteata*, *Pimpinellifolia*, *Banks*, etc., etc.

HIPPOLYTE SISLEY, horticulteur-rosiériste, rue Saint-Maurice, 1 *bis*, à Monplaisir. — Collection des plus belles roses dans les différentes sections.

TRAVAUX A FAIRE DANS LES JARDINS

PENDANT LE MOIS DE NOVEMBRE

JARDIN D'AGRÉMENT. — On arrachera les plantes de massifs qu'on désire conserver, telles que *Geranium*, Fuchsia, Anthemis, *Caladium*, Bégonia bulbeux, Dahlia, etc., etc., c'est-à-dire toutes celles qui craignent la gelée, et on les mettra dans les serres ou orangeries. On défoncera les massifs si le temps est propice et on commencera de nettoyer le bois mort des massifs d'arbres ou arbustes. On devra se munir de feuilles sèches, paille, etc. que l'on tiendra à l'abri de la pluie afin de s'en servir pour garantir les plantes qui craignent les grands froids et dont nous donnerons la liste le mois prochain.

JARDIN FRUITIER. — On peut nettoyer le bois mort, la mousse des arbres à fruits, et même, lorsqu'on a beaucoup à tailler, commencer la taille des arbres à fruits à pépins.

JARDIN POTAGER. — On plante les choux d'Yorck, l'oignon blanc, la laitue d'hiver. On enterrera ou empaillera les cardons et céleris. On couvrira de feuilles sèches les scarole, chicorée frisée pour les faire blanchir. On placera dans les caves ou dans des silos les légumes qui craignent la gelée, telles que carottes, etc., etc.

SERRES. — On a dû rentrer les plantes vers la fin d'octobre ou le commencement de novembre, pendant ce mois, on s'occupera de les nettoyer et de leur donner les soins d'usage, c'est-à-dire chauffage pour celles de serre chaude, aérage pour celles d'orangerie ou de serre tempérée et arrosage au besoin pour les unes et les autres.

L.-C. GAILLARD.

Le Gérant, **J.-C. BONY.**

Lyon. — Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

LYON-HORTICOLE

CHRONIQUE

Décembre...., c'est un mois qui donne froid dans le dos rien que d'y penser. On rencontre dans les rues beaucoup plus d'organes olfactifs rouges, roses ou violets que de fleurs dans les champs. Il ferait bon de ne pas être jardinier. Les arbres sont des spectres décharnés, je voulais dire défeuillés, le vert gazon n'est plus vert, le ruisseau murmure de la glace, et l'aurore aux doigts de rose, suivant le cliché poétique n° 151, n'ouvre plus les portes de l'Orient. Cette dame de haute lignée, qui a des parents dans l'Olympe, a commis à sa place quelqu'un de gris et de maussade, lequel nous tamise une lumière d'un éclat douteux. C'est le cas de mettre en action le proverbe espagnol : En décembre, tenez-vous chaudement et dormez. Mais il y a un autre proverbe anglais qui dit : Qui veut faire fortune doit se lever à cinq heures du matin ; celui qui l'a faite peut dormir jusqu'à sept. Il est difficile d'accorder l'anglais et l'espagnol en matière de proverbes.

Le jardinier ne peut, d'ailleurs, mettre en action ni l'un ni l'autre de ces proverbes. Il doit passer la moitié de ses nuits à inspecter le thermomètre, et l'autre moitié à chauffer ses serres, occupations qui en font un météorologiste et un chauffeur, mais qui ne le rendent pas plus fier pour cela, au contraire. Mais il se console volontiers, car dans quelques jours, il vendra de petits sapins sous le nom d'arbres de Noël.

Dans la plupart des pays de l'Europe, en Suède, en Danemarck, en Allemagne, en Angleterre, en Russie, en France, les familles chrétiennes réunissent les enfants autour d'un arbre illuminé de

petits cierges, ornés de fleurs et de rubans, chargés de fruits dorés, de pâtisseries sucrées, et chez les riches, de précieux cadeaux. En Italie, l'arbre de Noël n'est plus populaire, il y a été remplacé par l'arbre de Mai, symbole équivalent. Toutefois, de sûrs indices permettent d'affirmer que l'Italie a possédé sa Noël, sa fête du solstice hivernal. Dans presque toutes ses provinces, la plus grosse bûche (ceppo) est toujours mise en réserve pour la fête de Noël (1).

—

Parmi les végétaux cryptogames parasites qui vivent au détriment de la vigne, il en est un, le *Peronospora viticola* qui n'est pas bien connu des cultivateurs. Ses déprédations ne paraissent pas, jusqu'à présent, être aussi pernicieuses que celles produites par l'oïdium, cependant, cette année, il a commis quelques ravages dont on ne s'apercevra peut-être que l'année prochaine. Notre ami et collègue, M. Therry, qui s'occupe spécialement de l'étude des cryptogames, a fait à la Société Botanique de Lyon, le 11 novembre dernier, une communication pleine d'intérêt sur ce sujet.

Ayant récolté des feuilles de vigne qui avaient été soufrées, il a observé que le soufre ne détruisait pas le *Peronospora;* le cryptogame ne s'est pas développé là où le soufre était adhérent à la feuille et s'y est maintenu. Il faudra donc renoncer à l'emploi du soufre pour combattre ce nouvel ennemi de la vigne. Mais si le soufre est inoffensif, il n'en sera peut-être pas de même de l'acide nitrique fortement étendu d'eau, ni de l'eau boratée.

On sait, en effet, depuis les expériences de M. Moreau (de St-Léger), que le *Peronospora* qui détruit les laitues dans les cultures des environs de Paris a été vigoureusement combattu par les produits que je viens de citer.

L'aire de dispersion de ce cryptogame est actuellement très-étendue. M. Therry l'a trouvé aux environs de Lyon, dans l'Ain, le Jura, la Suisse (canton de Genève), la Savoie, l'Isère, la Drôme. Il ne l'a rencontré qu'en petite quantité dans l'Ardèche, le Gard, l'Hérault, Vaucluse, etc. Cela tient, pense M. Therry, au temps sec dont ces départements ont été favorisés.

Le résultat que produit ce parasite sur la vigne est une chute précoce des feuilles, qui, probablement, empêchera le bois de s'aoûter convenablement.

Le *Peronospora viticola* est assez facile à reconnaître, il se présente sous la face inférieure des feuilles par plaques blanchâtres, irrégulières, lesquelles finissent parfois par les envahir complètement.

---

(1) Angelo de Gubernatis.

M. Planchon l'a également observé sur les feuilles des vignes américaines et, d'après cette autorité, M. Carrière le signale dans la *Revue horticole*.

—

Je suis un grand coupable : on m'accuse de ne jamais dire de mal du phylloxéra. Comment me soustraire à un pareil acte d'accusation? Je reconnais que j'ai établi contre le trop célèbre insecte, la conspiration du silence. Elle n'a pas plus produit d'effet qu'un insecticide; il est vrai que si je m'étais lancé à prôner un sulfure de carbone quelconque, j'aurais pu avoir des raisons avec les partisans des vignes américaines, mais c'est je crois le seul résultat que j'aurais obtenu. Il serait maigre. A mon avis, si le fléau qui désole nos vignes n'était pas un sujet de tristesse et de désolation, il prêterait singulièrement à rire. En a-t-on assez dit et imprimées de sottises à son égard? A-t-on jamais écrit plus sérieusement des choses moins sérieuses? Que de panacées sont arrivées dans les bureaux du ministère pour gagner les trois cent mille francs promis : le puceron s'en moque comme des arrêtés gouvernementaux, passe les frontières sans passeport et les trois cent mille frans restent dans la caisse de l'Etat.

Du temps de l'empereur Domitien et beaucoup plus tard sous Charles IX, des édits furent lancés contre la vigne dont paraît-il, la culture prenait des proportions exagérées; plus tard on y est revenu sous des formes plus douces. En 1731 les intendants firent rendre un arrêt pour qu'on ne pût planter des vignes sans leur permission. On voulait par ce moyen favoriser la culture du blé.

Aujourd'hui le phylloxéra est chargé de l'exécution de ces décrets, et il s'en occupe à merveille.

Mais le vigneron s'insurge contre l'insecte, pour le détruire, et parmi les quelques centaines de procédés mis à sa disposition, il en est deux surtout, qui se partage sa confiance ; l'un est le sulfure de carbone, l'autre les vignes américaines ; celui-là doit tuer l'insecte, celui-ci paraît n'y pas faire attention

Ce qu'il y a de certain, dans la question du phylloxéra, c'est la grande abondance de documents, abondance qui ne peut être comparée qu'à celle de l'insecte lui-même, mais par malheur, la plupart de ces documents sont contradictoires, et il faut une dose superlative de sens commun pour séparer l'ivraie du bon grain. Tandis que celui-ci tue le phylloxéra avec le sulfure de carbone, celui-là prétend que, malgré ce traitement curatif, l'insecte se porte ben et que le plus clair du traitement et une intoxication générale de la vigne, y compris celle du terrain. Un autre vous dira, plantez des vignes américaines des Jacquz, des Herbemont, des Cuningham, des.... etc., vous aurez de belles récoltes et un vin passable. A

cette affirmation quelques-uns branlent la tête ou opposent une formelle dénégation.

Il faut donc user de patience et attendre les preuves.

Plusieurs grands propriétaires du midi ont planté beaucoup de vignes américaines notamment MM. Lugol, Im-Thurn, Guiraud, Pagezy, etc., chez quelques-uns de ces messieurs, on a obtenu d'excellents résultats. Laissons-les s'accentuer davantage et on pourra établir un jugement plus solide.

D'autres parts, on a expérimenté les insecticides: on a d'abord chanté victoire, mais plus tard on a mis une sourdine à la clef.

Actuellement les chants ne nous arrivent plus que comme un écho affaibli et les sulfures et les sulfo-carbonates sont plus timides.

—

— Une des roses de semis exposées par M. A. Levet, horticulteur rosiériste à Lyon, à la dernière exposition de l'Association horticole lyonnaise, a été dédiée à Mlle Mathilde Lenaerts.

Mlle Mathilde Lenaerts est la fille du président du Cercle des Rosiéristes, à Anvers (Belgique). Les roses de M. Levet ont été récompensées d'une médaille de vermeil.

—

— A la dernière séance de l'Association horticole lyonnaise, M. Meunier, jardinier chez M. Teste, avait apporté sur le bureau de magnifiques tomates, d'une fraîcheur et d'une beauté remarquables. Ces fruits, que M. Meunier conserve admirablement, seront l'objet d'une note particulière qui indiquera le moyen employé pour atteindre ce résulat. Cet apport a été récompensé d'une prime de première classe.

M. Chaudy, horticulteur à Chaponost, a fait déguster deux poires de semis tout à fait exceptionnelles comme grosseur et d'un goût fin et sucré. Cette poire nouvelle, sur laquelle nous reviendrons ultérieurement, est un fruit qui fera sensation dans les annales de la pomologie et qui honorera son obtenteur.

M. Collomb, horticulteur à Sainte-Foy, montrait également une noix nouvelle, obtenue de semis, d'une belle grosseur.

D'après M. Collomb, le fruit serait de maturité tardive et pousserait également plus tard que les autres noyers. Cette tardivité dans le développement des bourgeons le mettrait à l'abri des gelées printanières.

M. Crozy présentait une courge récoltée l'année précédente, c'est-à-dire ayant un an de conservation.

La chair, malgré cela, était aussi bonne que si elle avait été récoltée la même année.

— J'ai là sous les yeux une note extraite du *Journal de la Société centrale d'horticulture de France* (août 79) sur les expositions horticoles, par M. Charles Joly. Il paraît que dans la capitale, c'est comme en *province*, je m'en étais toujours douté, parce que les hommes sont partout les mêmes avec des variantes superficielles. Dans cette note, M. Ch. Joly donne de nombreux détails sur l'organisation des expositions en Belgique et en Angleterre, et il profite de ses observations pour indiquer celles des améliorations qu'il conviendrait d'apporter aux expositions de la Société centrale. Parmi les conditions à remplir pour mener à bonne fin une exposition, je copie les suivantes qui me paraissent avoir été écrites pour les sociétés d'horticulture en général. « Tout d'abord vient la difficulté de trouver des commissaires dévoués, connaissant les hommes et les choses, se mettant au-dessus des questions de vanité et des mesquines jalousies, ne se laissant pas guider par leur intérêt, s'ils sont du métier, puis ayant le temps et la force physique nécessaires. On ne se doute guère quand on n'a pas organisé une grande exposition, de ce qu'il faut de prévision, de force, de patience, pour ménager les amours-propres de collègues agissant gratuitement; pour satifaire à la fois aux intérêts de l'exposant et à celui de l'exposition; pour varier l'aspect général et arriver toujours à temps, tout cela n'ayant généralement pour résultat que de vous faire des ennemis. Disons-le franchement, sur huit à dix membres d'une Commission, trois ou quatre seulement font toute la besogne... »

Que pensent de cela ceux de nos collègues qui ont fait partie des Commissions d'exposition ?

—

— Le dernier numéro de la *Belgique-Horticole* contient entre autres choses intéressantes la description et la figure coloriée du *Bollea cœlestis*, orchidée rare qui a fleuri au château de Saint-Gilles, près Liége, et qui n'avait pas encore été figurée. Cette plante a été découverte à l'ouest de la Colombie en 1876, par M. Kloboch.

Cette fleur est vraiment merveilleuse et la couleur bleu violet dont elle est ornée est très-rare dans la famille des Orchidées.

2° Une description et une figure coloriée accompagnée de figures analytiques du *Canistrum eburneum*, broméliacée peu connue et cultivée tantôt sous le nom de *Gusmania fragrans*, tantôt sous celui de *Nidularium Lindeni*. C'est une plante très-ornementale, mais il lui faut de l'espace, de la chaleur, de l'humidité et de l'ombre pour prendre tout son développement.

3° Une étude sur l'*Abutilon Darwini* et ses principales variétés : *Boule de Neige* à fleurs blanches; *Lemoinei* , *Perle d'or*, *Reine d'or*, *Buisson d'or* à fleurs jaunes, Louis Van-Houtte, Anna Crozy, etc., à

fleurs lilas ou mauves ; *Roseum* à fleurs roses et quelques autres variétés fleurs oranges, jaunes panachées, et enfin à feuilles panachées.

La Rose (Noisette) Bouquet d'or, qui est un gain d'un habile rosériste lyonnais, feu Ducher, est également figurée dans ce numéro. Un article très-élogieux pour cette belle variété accompagne la gravure. En voici la conclusion : « Nous ne connaissons pas de rose noisette plus vigoureuse, plus rustique, plus florifère et plus jolie. »

V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 *octobre* 1879, *tenue salle du Conseil des Prud'hommes, place de la Bourse (Palais du Commerce).*

PRÉSIDENCE DE M. A. DROCHE, *Président.*

La séance est ouverte à deux heures un quart.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

Correspondance. — Lettre de M. David, architecte paysagiste (Saint-Didier-au-Mont-d'Or), se plaignant de ce que la convocation pour le concours du plan de notre Exposition lui est arrivée trop tard, lorsque le temps nécessaire lui manquait pour préparer les matériaux et prendre part au projet.

M. le Président dit avoir répondu à M. David qu'il reconnaissait la justesse de sa réclamation, mais qu'elle lui parvenait trop tard pour lui donner droit et le faire prendre part à ce concours ; sa réclamation aurait dû être faite aussitôt la réception de la lettre que lui a adressé tardivement le Secrétaire de la Commission d'exposition.

Lettre de M. le Préfet du Rhône, informant la Société qu'il ne lui appartient pas de l'exonérer du droit des pauvres pour l'Exposition qu'elle a organisée, le Conseil de préfecture, ayant seul le droit de statuer sur cette question.

Admissions. — Sont admis sans protestation les candidats présentés à la dernière séance, dont les noms suivent :

M. Claudius Lavenir, jardinier chez Mme veuve Bullant, chemin des Boîteuses, à Grenoble ;
M. Molozay (Pierre), jardinier chez M. Sermet, à Trévoux (Ain) ;
M. Grubert, rue de Sully, 137 (Lyon) ;
M. Charles Robert, jardinier chez Mme Astier (Ecully) ;
M. Eglisaud fils, fabricant de chauffages de serres, 5, rue Servient (Lyon) ;
M. Rollet neveu, horticulteur, à Villefranche (Rhône) ;
M. Gervasy, rue Bugeaud, 96 (Lyon).

Présentation. — Douze candidats sont présentés pour faire partie de l'association, il sera statué sur ces admissions à la prochaine séance.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau :

Par M. Carle, horticulteur, route d'Heyrieux, 220, un Œillet de semis dit à tiges de fer, la plante est d'une bonne venue et paraît très-rustique ; les

fleurs sont assez grandes, d'un rose vif panaché de blanc ; cette nouvelle variété qui sera mise au commerce au printemps prochain, nous paraît devoir être une bonne acquisition pour les amateurs ;

Par M. Chaudy, horticulteur, à Chaponost, une variété de raisin nommée *Crugidero d'Espagne* (ou craquant d'Espagne), ce raisin est très-bon, et mérite d'être propagé comme raisin de table ;

Par M. Rolland, horticulteur, aux Charpennes (Villeurbanne), un rameau de vigne portant quelques grappes de raisins, et dont il désire savoir le nom, il dit avoir reçu cette variété, il y a quelques années, de M. Dauvesse, pépiniériste, à Orléans. Quelques membres supposent que ce doit être un chasselas rose, mais n'émettent pas cette opinion comme affirmative ;

Par M. Marillat, la poire *Marguerite Marillat*, magnifique et excellente variété digne de prendre place dans tous les jardins fruitiers bien entretenus et qui tend à se propager tous les jours ;

Par M. Hoste, horticulteur, rue des Dahlias, à Montplaisir, diverses variétés de Dahlias et de Coleus, ainsi qu'un beau spécimen de *Tradescantia multicolor*, var. ; Mme Lequesne, plante toute nouvelle et remarquable surtout par sa belle panachure.

Dans le lot de Dalhias nous comptons près de cent variétés à grandes fleurs, la plupart sont des nouveautés dignes d'être signalées, ce sont :

Admiration (Reyne), jaune d'or bordé vermillon.
Burgundy (Turner), violet pourpre nuancé blanc et cramoisi.
Charlemagne (abbé Bertin), rouge écarlate brillant.
Charles Wyatt (Kn.), rose foncé strié cramoisi.
Constancy (Fellow), superbe jaune.
Dalhia de la Reine (Lecoq-Dumesnil), fond blanc rose, recouvert rose très-frais.
Dalhia du Roi (L. D.), cerise carminé vif.
Hercule (Kn.), jaune strié, rouge vif.
Jean Liabaud (vicomte de Resseguier), jaune jonquille, pointé blanc pur.
King of Whites, blanc pur.
Lady Allington (Kn.), écarlate foncé, pointé blanc.
Mme Geisler (Lagné), chair rosé satiné, bordé blanc.
Maid of Athens, marron foncé, bordé rose et pointé blanc.
M. Rougier (L. D.), fond blanc, largement recouvert violet foncé.
Singularity (Rarvling), ambre panaché de rouge et pointé blanc pur.

Les Dahlias à petites fleurs, dits *Lilliputiens*, étaient au nombre de cinquante variétés, choisies parmi les plus convenables, tant pour la confection des bouquets que par leur bonne tenue et par la finesse de leur coloris.

Vingt-cinq Coleus nouveaux variétés anglaises, remarquables par leur nuance régulièrement bien tranchée, ce sont :

Admiration (Bull).
Baronne de Sparre (Morlet).
Butterfly (B.).
Claire de Chandeneux (M.).
Clown (B.).
Fame (B.).
Firefly (B.).
François Héring (M).
Gloire de Monceau (M.).
Glow (B.).
Harlequin (B.).
Hippolyte Jamain (M.).
Magie (B.).
M. A. Carrière (M.).
M. Charles Joly (M.).
M. Edouard Pynaërt (M.).
M. L. Richard (M.).
M. Thibaut (M.).
M. Vilmorin (M.).
Pillar of Gold (B.).
Président Hardy (M.).
Sparkler (B,).
Stella (B.).
Surprise (B.).
Wander (B,),

Toutes ces plantes aussi remarquables les unes que les autres dérivent des variétés ***Multicolor*** et ***Pictus***.

Par M. J. Schwartz, rosiériste, rue du Repos, 43, à Lyon, quatre variétés de roses, dont une nouvelle dont il est l'obtenteur, c'est une *hybride de Thé* à fleur d'un beau rose de Chine; cette variété ne sera mise au commerce qu'en 1880.

L'hybride de Noisette *Mme Auguste Perrin*, semis du présentateur, mise au commerce en 1878; fleur moyenne, pleine, bien faite, d'un coloris très-fin, beau rose nacré, la floraison se prolonge jusqu'aux premiers froids.

Le *Rosa rugosa*, var. *rubra;* cette espèce, *japonaise*, après avoir donné trois floraisons, devient un des plus beaux arbustes d'ornement, soit par son feuillage et surtout par ses fruits d'un beau rouge brillant.

La *Rose Mme Georges Schwartz*, une des meilleures variétés de roses obtenues par le présentateur, issue de l'hybride *Victor Verdier;* sa fleur est grande, d'un beau rose hortensia et franchement remontante.

7 pieds d'une variété d'*Aster horizontalis*, obtenue de semis par le présentateur; ces plantes sont plus naines que le type, elles n'atteignent pas 40 centimètres de hauteur, les tiges et rameaux sont compactes, les feuilles sont les mêmes que celles de l'espèce dont elles sont issues, les fleurs seraient plus petites, très-élégantes, d'un blanc rosé à fleurons du milieu rose. Cet *Aster* a été mis au commerce cet automne sous le nom de *A. horizontalis* var. *compacta;* cette plante, à floraison tardive, pourra être employée à l'ornementation des plates-bandes et grandes bordures de nos parcs et jardins.

Le *Tritoma Mac-Ovani,* plante de récente introduction, fleurissant la première année de semis, ainsi que le prouve les pots déposés sur le bureau. Le *Tritoma Burchelli*, à fleurs rouges cocciné à la base, passant au carmin, puis au jaune pâle et verdâtre.

Il est nommé une commission composée de MM. Bernaix, Labruyère père, Berthier, Deville, Comte et Rochet, pour juger ces apports; cette commission après examen, propose d'accorder à :

MM. Carle, une prime de 1re classe pour son Œillet;
Hoste, — — pour ses Dahlias;
— — — — Coleus;
Chaudy — — — Raisins;
Marillat, rappel de la médaille d'argent accordée par la commission chargée de juger la Poire dont il est l'obtenteur, et qui a nom *Marguerite Marillat.*
Schwartz, une prime de 1re classe pour sa Rose *hybride de Thé*, et une prime de 2e classe pour le reste de son apport.

Ces propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

Election d'un vice-président en remplacement de M. Droche, nommé président.

Votants 75, majorité absolue 38.

M. Feuga obtient 67 voix
Divers. . . . . 8 »

Suffrages exprimés 75 »

En conséquence, M. Feuga est proclamé vice-président.

On procède ensuite à l'élection de la partie sortante du Conseil d'administration. Membres sortants : MM. Rochet, Hoste, Cénas, Métral, Cousançat, Liabaud.

Votants 74, majorité 38.

Sont élus MM. Deville jeune . . . . 70 voix.
» Jussaud aîné. . . . . 47 »
» Cordioux . . . . 44 »
» Chaudy. . . . . 43 »
» Maisonneuve. . . . . 40 »
» Pitaval . . . . 39 »

Les autres voix se partagent entre M. Rochet 31 voix, M. Bernaix 31, M. Moreau 28, M. Musset 27 et M. Bertrand 24.

En conséquence, le Bureau et le Conseil d'administration pour l'exercice 1880 se trouvent ainsi composés :

Président	MM.	A. Droche.
Vice-Présidents. . .		Morel père,
— . . .		Feuga.
Secrétaire général .		V. Viviand-Morel.
Secrétaires.		J. Nicolas.
— . . .		C. Bony.
Tresorier		J. Jacquier.

Membres du Conseil d'administration :

MM. Comte, Rohner, Schwartz, Labruyère père, Charvolin, Morin jeune, Deville jeune, Jussaud aîné, Cordioux, Chaudy, Maisonneuve et Pitaval.

M. Rouillard, architecte-paysagiste, à Ecully, dit que n'ayant pu assister au commencement de la séance, fait une observation sur le retard que l'on a mis à l'informer pour le concours du plan de l'Exposition, et demande que cette question qui a pu être préjudiciable non-seulement à lui, mais à plusieurs de ses collègues, soit discutée immédiatement.

Plusieurs membres font observer que cette question appartient plutôt à la Commission d'exposition qu'à l'assemblée. M. Rouillard devra s'entendre avec la Commission qui prendra en considération ses plaintes, s'il y a lieu, sans que cela puisse engager en rien l'Association.

M. Pitaval, un des rapporteurs de la Commission des visites pour les concours spéciaux, se plaint de ce que dans les conclusions des comptes-rendus des deuxièmes prix, on a mis premier prix deuxième classe médaille d'or. Il semble lui paraître que quoiqu'ayant décerné un deuxième prix, on en a donné un premier. Il y aurait donc lieu de rectifier la teneur de ce libellé.

M. Viviand-Morel répond qu'on a dû suivre textuellement les opinions émises par les rapporteurs mais qu'il vérifiera le fait et fera faire par un *errata* la rectification.

Question de l'Exposition printanière en 1880. Cette question, vu l'heure avancée de la séance, est renvoyée à une séance ultérieure.

M. Pitaval demande si M. Feuga a été informé qu'il devait être porté à la vice-présidence de la Société, et qu'il serait urgent de déléguer plusieurs membres pour lui demander s'il accepte la nomination qui vient d'avoir lieu.

M. Morel père fait observer que d'ordinaire, on prévient la personne et qu'il croyait que M. Feuga avait été informé par un groupe des intentions de la Société à le nommer vice-président.

Une Commission composée de MM. Métral, J. Jacquier, Pelletier et Bernaix est chargée d'informer M. Feuga de sa nomination.

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi fixé :
1° Examen et approbation des comptes de l'Exposition ;
2° De la nutrition chez les plantes.

La séance est levée à 4 heures 1/2.

Le Secrétaire, **NICOLAS**.

Visite chez M. BALMONT (Jean)

Le 16 octobre dernier, sur l'invitation de M. Balmont (Jean), propriétaire à la Demi-Lune, route de Bordeaux, 15, nous nous sommes rendus chez lui, MM. Morel père, Deville jeune et votre serviteur pour visiter sa culture de vigne. Tout en entrant dans le clos, nous avons été émerveillé de voir une certaine étendue de vignes dont les feuilles déjà plus de moitié tombées par suite des brouillards laissaient apercevoir une quantité prodigieuse de beaux raisins. Chose assez rare cette année où le phylloxéra, la coulure, l'oïdium et autres intempéries ont fait tant de mal, là quelques traces d'oïdium de peu d'importance et absence totale de phylloxéra; en un mot, une vigne d'une belle végétation et fructification. 52 rangs à 1 mètre de distance, ayant une longueur de 80 mètres environ; plus une autre ligne formant la clôture de ce beau carré, total environ 6 à 7 mille ceps tous taillés et conduits d'après le même système; des poteaux en fer avec jambes de force aux deux extrémités scellés dans des dais en béton; quelques piquets en bois, dans la longueur quatre rangs de fil de fer; voilà pour la charpente. La plantation est presque toute gamais, quelques serines, quelques mont-mélians ou corbeaux sont les seules variétés cultivées; cette dernière variété en très-petit nombre. Mais ce qui a le plus attiré notre attention, c'est la taille, qui est absolument celle de long-bois, avec cette différence qu'au lieu d'incliner les dits long-bois horizontalement, système Guyot, ou au-dessous de l'horizontal, système Hooibrenk, M. Balmont ramène tout-à-fait les pointes vers la terre en leur faisant décrire un arc de cercle, de manière que les deux sarments du même cep, après être attachés, forment un cœur; chez quelques-uns une paire de lunettes; chez les autres, les sarments fructifères sont pincés régulièrement à une ou deux feuilles au-dessus de la dernière grappe; ceux destinés au remplacement sont pincés un peu au-dessus du dernier rang de fil de fer; le tout bien accolé.

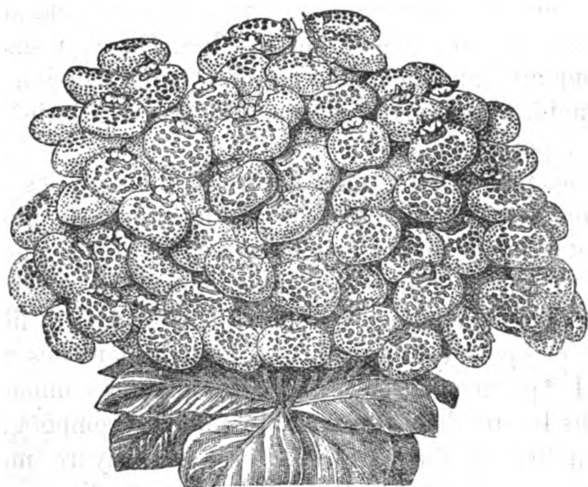
Quelques personnes seraient peut-être tentées de croire que toute cette charpente en fer, cette taille long-bois, surtout pour le gamais est travail inutile, que les gamais n'ont pas besoin de cette taille pour produire, il peut y avoir du vrai; mais pour cela, il faut laisser une plus grande quantité de porteurs (coursons), quatre environ, ce qui dans le rang couvre plus large de terrain et rend le travail à la charrue impossible, et c'est avec son cheval que M. Balmont travaille ses vignes, ce qui rend presque nul les frais de labour qui sont considérables par main d'homme, et ces deux

sarments inclinés vers la terre poussent très-peu et donnent de beaux fruits et plus nombreux que la taille à bois court. Nous avons compté sur un seul cep pris au hasard 44 beaux raisins sans que le cep eût l'air de souffrir, car il y avait encore de beaux sarments et d'autant plus que cette plantation n'est pas d'hier ; la vigne a quatorze ans, à part un petit appendice qui n'a que que six ans, tout bien portant, des raisins bien nourris et d'une maturation parfaite pour l'année.

Aussi, nous ne pouvons que féliciter M. Balmont de sa culture parfaitement pratique et bien comprise et lui souhaiter des imitateurs, et le remercier du plaisir qu'il nous a procuré et de l'accueil tout cordial qu'il nous a fait.

CHAUDY.

L'Association, dans le but d'encourager les travailleurs comme M. Balmont, lui décerne une médaille de vermeil.



CULTURE DES CALCÉOLAIRES HERBACÉES

On dit habituellement de la plupart des plantes cultivées, dont le type sauvage est inconnu, que leur origine se perd dans la nuit des temps. Cette phrase monumentale dispense d'établir des recherches, car qui diable, si ce n'est le diable lui-même, s'aviserait de jeter un coup d'œil dans la nuit des temps. Pour les Calcéolaires herbacées, quoique l'introduction dans les jardins des principales espèces ne date guère de plus d'un siècle, on est tout aussi avancé que

si leur introduction remontait au déluge ou à la période glacière. On suppose qu'elles sont des métis résultant du croisement des *Calceolaria crenatiflora* et *corymbosa*, R. et Pav., *arachnoïdea*, Grah. Ce n'est pas le lieu ici de discuter ce que ces suppositions ont de fondées.

Le mot *Calceolaria* vient du latin *Calceolus*, qui veut dire pantoufle, allusion à la forme de la corolle. Il est, je crois, inutile de faire ressortir le mérite ornemental des Calcéolaires herbacées, car il est peu de plantes à corolles aussi élégantes, avec des coloris si diversement et si bizarrement nuancés.

La culture des Calcéolaires herbacées n'offre pas de difficultés sérieuses, il ne faut que donner des soins assidus et la réussite est certaine.

La première opération est le semis qui doit se faire du 15 juin au 15 août, dans des pots ou terrine bien drainées, remplies de terre de bruyère fine, sablonneuse. Le semis doit être clair, les graines très-peu recouvertes, et les terrines tenues constamment humides et à l'ombre. Il faut éviter le tassement de la terre par les arrosages, pour cela on coupe de la mousse en fragment et on arrose par dessus avec une grille très-fine. On peut encore avoir recours, pour atteindre le même résultat, à l'immersion jusqu'à la moitié des pots, alors l'arrosement se fait par capillarité. Du reste, le procédé importe peu.

Lorsque les plants ont atteint quatre feuilles on les repique en terrine, à une distance de quelques centimètres; on mouille après la transplantation, et on replace les jeunes plantes à mi-ombre sous châssis, on donne de temps à autre quelques bassinages, et lorsque les plantes sont bien reprises on les laisse à l'air libre mais à mi-ombre. Les opérations suivantes consistent dans des rempotages successifs. Le premier a lieu lorsque les plantes commencent à se toucher dans les terrines, on emploie pour ce rempotage des pots de 10 centimètres de diamètre. La terre de bruyère mélangée de sable, de terreau de couche bien consommé et d'un peu de bonne terre franche leur convient parfaitement.

Lorsque la première quinzaine d'octobre approche on prépare une place dans une serre tempérée, et on place les plantes très-près des verres. On arrose peu, sans cependant laisser la terre trop sèche; elles peuvent, au besoin, être hivernées sous bâches.

Au printemps, c'est-à-dire vers le mois de mars, on donne un nouveau rempotage, et si on peut établir une couche tiède on place les plantes dessus toujours très-près du verre.

Lorsque les plantes commencent à montrer leurs tiges florales, on donne beaucoup d'air pendant le jour. On rentre ensuite les plantes dans la serre pour jouir de la floraison.

Comme beaucoup de plantes herbacées, les Calcéolaires sont souvent envahies par les pucerons. Le jus de tabac, à la dose d'un dixième mélangé à l'eau, les détruit très-vite.

Pour les Calcéolaires toute la difficulté de la culture vient de l'arrosage, qu'il faut savoir pratiquer à propos, ces plantes craignant également la sécheresse et l'humidité.

Jacques DELAUX.

DE LA POMME DE TERRE

L'Europe doit son introduction à l'amiral Walther Raleigh. Les Irlandais la cultivèrent d'abord par pure curiosité, ce ne fut que plus tard, vers le commencement du XVIIe siècle qu'ils essayèrent d'en faire usage; sa culture passa d'abord en Angleterre, puis en Flandre, en Allemagne, en Suisse et en France.

Mais elle fut tenue pendant longtemps comme suspecte, ce fut un homme de bien, justement resté célèbre à cause de cela, qui sapa par leurs bases toutes les sottes et ridicules préventions que beaucoup de gens avaient accumulées contre ce précieux tubercule.

Aujourd'hui chacun a rendu justice aux qualités de la pomme de terre, mais précisément à cause de cela on trouverait beaucoup de gens qui, vu son excellence et son mérite culinaire seraient tentés de mettre en doute les histoires, les subterfuges, les édits, les consultations et en général tous les moyens employés pour arriver — difficilement, il est vrai — à la faire admettre à la table de gens souvent affamés.

Mais pensez-donc, une *Solanée*, une proche parente de l'*Atropa*, de la Mandragore (Herbe aux Sorciers), de la Jusquiame, et de toutes ces espèces dont les noms sinistres font dresser les cheveux sur la tête.

Cette compagnie un peu mêlée, lui a, en effet, considérablement porté préjudice. Elle aurait pu naître dans un autre famille, et, il est sûr que l'on ne se serait pas autant méfié d'elle. Voilà ce que c'est d'avoir de fâcheux ancêtres.

Que de maux imaginaires ne lui avait-on pas prêté, que de fables n'avait-on pas débitées contre elles. Un exemple. En 1771, le contrôleur général consulta la Faculté de médecine de Paris

sur la salubrité des pommes de terre accusées d'occasionner des maladies dans plusieurs provinces de la France. Il faut dire à la louange de ce corps savant, qu'il donna un rapport très-avantageux sur la salubrité des pommes de terre.

Parmentier écrivait dans un de ses livres : « J'en avertis de bonne heure quoique l'expérience et l'observation prononcent journellement depuis un siècle en faveur des pommes de terre ; je n'ai point la présomption de croire que je parviendrai à faire revenir sur leur compte ceux qui ont lancé un arrêt de proscription contre elles, sans en avoir goûté, même sans en avoir vu. Je sais que quand on est prévenu contre un individu quelconque, il est rare que l'esprit préoccupé ne lui trouve, quoiqu'on dise pour le désabuser, plus de mauvaises que de bonnes qualités, et, si jamais on revient à ce sujet, ce n'est qu'après l'avoir longtemps maltraité. »

Parmentier avait raison, il dut encore longtemps après avoir écrit ces lignes, combattre ceux qui élevaient la voix contre l'usage des pommes de terre.

Il triompha non sans peine de ces adversaires. Cinquante ans plus tard, le torrent des préjugés, tari dans sa source, avait place à une admiration universelle pour la pomme de terre, et, lorsque, vers 1840 on commença à parler de la maladie de la pomme de terre, on put bien voir par le cri d'alarme jeté à tous les échos par les cultivateurs, combien étaient grands les services rendus au monde entier par ce précieux tubercule. Tout dernièrement encore, lorsque le Doryphora dont on signalait la présence aux frontières de la France, devint une épée de Damoclès suspendu sur nos cultures, ne vit-on pas les pouvoirs publics employer tous les moyens pour nous garantir de ce fléau,

On a bien cherché parmi les autres plantes tuberculeuses s'il n'y en aurait pas quelques-unes susceptibles de pouvoir la remplacer au besoin. Jusqu'à présent les chercheurs en ont été pour leurs frais. Ni le *Dioscorea batatas*, igname de la Chine, ni le *Convolvulus batatas* ou Patate — ni toutes ces autres plantes sur lesquelles on a établi tant d'espérances, n'ont pu approcher même de loin les mérites de la pomme de terre.

C'est qu'en effet, outre ses qualités comestibles hors de discussion, elle est facile à conserver, et sa culture est tellement élémentaire, qu'elle n'offre aucune difficulté. Les terrains les plus ingrats peuvent donner d'assez bonnes récoltes, et du nord au midi, des bords de la mer jusqu'aux villages les plus élevés des Hautes-Alpes, elle fournit d'amples récoltes.

La pomme de terre *Solanum tuberosum*, appartient à la famille des Solanées. Une famille qui fournit des aliments précieux et des poisons énergiques non moins précieux dans la thérapeutique. Les Tomates, les Piments, les Aubergines, le Tabac sont trop connus dans leurs usages pour nous y arrêter. La Belladone qui porte en latin le nom d'une des Parques, la Jusquiame, le Stramoine, l'Alkekenge : cerise de juif, lanterne, coqueret, etc.; elle fournit à l'horticulture d'ornement les *Petunia*, *Datura*, *Nierembergia*, etc.

C'est donc une famille dont l'homme fait un grand usage, mais la pomme de terre vaut à elle seule autant que toutes les autres qui la composent.

Il serait fastidieux d'énumérer tous les usages et toutes les manières dont ont peutl 'employer, citons les suivantes : fabrication du pain de pommes de terre, amidon, pulpe, levain, pâte, biscuit de mer, gruaux, salep, sagou, alcool, etc.

Sa multiplication est d'une simplicité qui ne permet pas d'insister sur ce chapitre.

Parmentier a été le véritable introducteur de la pomme de terre, personne plus que lui n'a fait une épreuve aussi longue de l'humeur désagréable et dénigrante de ses concitoyens. L'ignorance passionnée et la prévention ridicule ont été jusqu'à lui faire un crime d'avoir osé montrer qu'il était possible, en cas de disette, de faire du pain avec les pommes de terre, d'avoir montré qu'une racine croissant avec sûreté dans le sol, pouvait devenir un remède à la disette accidentelle des grains. Mais Parmentier était un philantrope qui était pénétré de cette maxime : Quiconque cache à la société une vérité préceuse, lui fait un vrai larcin.

Nous n'avons pas été reconnaissant envers lui, au lieu de donner son nom à ce que nous appelons la Pomme de terre, nous avons préféré conserver un nom qui n'a pas le sens commun.

Séb. GRIPH.

BROMÉLIACÉES D'APPARTEMENTS

Les plantes à feuillage ornemental pour la garniture des appartements font, dans beaucoup d'établissements d'horticulture l'objet d'une culture spéciale. Les *Dracœna*, les *Apidistra*, différentes sortes de Palmiers, les Aralias, etc., se partageaient presque seuls le

monopole des garnitures. Mais, depuis quelques années, une famille de plantes, jusque-là confinée dans les serres, est venue, joignant l'élégance du feuillage à l'éclat des fleurs, prendre sa place dans l'ornementation des appartements.

La mode aujourd'hui est aux Broméliacées, dont un certain nombre d'espèces à feuillage élégant sont beaucoup plus robustes qu'on ne l'avait d'abord supposé. Il ne suffit pas, en effet, qu'une plante soit belle pour en faire une plante d'appartement, il faut encore, et surtout qu'elle puisse vivre et prospérer dans le clair obscur des appartements, ainsi qu'à une température modérée, conditions que beaucoup de végétaux ne sauraient supporter sans passer rapidement de vie à trépas.

La famille des Broméliacées, dont l'Ananas, ce fruit délicieux, est un des représentants, se trouve presque tout entière dispersée dans l'Amérique méridionale, mais à des altitudes différentes. On en trouve au Mexique, au Brésil, où elles croissent aussi bien, suivant les espèces, dans les forêts humides ou dans les savanes sèches. Beaucoup sont épiphytes, c'est-à-dire elles croissent attachées aux troncs des arbres, d'autres viennent dans les anfractuosités de rochers.

M. Gardner a observé dans la serra dos Orgâos, près de Rio, un grand Tillandsia qui concentrait au fond de sa rosette de feuilles une quantité d'eau dans laquelle nageait une plante aquatique (*Utricularia nelumbifolia*) à fleurs grandes, couleur pourpre.

Le nombre des genres et des espèces de cette famille est assez nombreux, mais toutes ne méritent pas la même attention de la part de l'horticulteur, il doit se borner à cultiver en grand celles dont il a reconnu le mérite réel au point de vue de l'ornementation.

Etant amateur de ces jolies plantes, j'en cultive un grand nombre d'espèces, dont quelques-unes sont assez rares, mais je multiplie en grand nombre les suivantes : *Nidularium splendens*, *fulgens*, *Æchmea fulgens*, *Weilbachi*, *discolor*, *spectabilis*, *Bilbergia rhodocyanea*, *Caraguata lingulata splendens; Encholirion roseum*, *Saundersi; Gusmania fragrans*, *Tillandsia zonata*, *Vriesea brachystachys psitacina*, *splendens*.

Il y a bien encore un certain nombre d'espèces fort jolies, mais elles sont, à cause de la lenteur avec laquelle elles se développent, d'un prix relativement plus élevé, et ne sauraient pour cette raison, devenir des plantes d'appartement.

Les soins à donner aux Broméliacées dont je viens d'indiquer les noms consistent à les maintenir dans un milieu où la température soit en moyenne de 8 à 12° centigrades.

Pendant la période de végétation, les arrosements doivent être copieux et, contrairement à ce qu'en disent certains livres, ces plantes ne craignent pas d'avoir de l'eau au fond de la rosette formée par leurs feuilles.

Le rempotage doit se faire avec de la terre de bruyère grossièrement concassée, mélangée de mousse ou de *sphagnum* et de tessons de pots.

Ces plantes sont épiphytes, c'est-à-dire elles croissent sur les troncs d'arbres, dans les cavités où s'est accumulé l'*humus* végétal.

ROCHET, Horticulteur à Lyon.

DU REBOISEMENT

UTILITÉ DES FORÊTS

(Suite.)

Il y a trois siècles, l'Amérique n'était qu'une immense forêt; on pouvait aller sous bois et sans interruption de l'Océan atlantique au pacifique. Aujourd'hui, une grande partie du territoire est déboisé, le feu et la cognée des colons et des Indiens ont fait des vides, soit pour la culture, soit pour établir entre partis ennemis, des steppes, des prairies et des déserts. Les émigrants incendient des forêts, par une imprévoyance fatale, afin d'avoir une clairière autour du lieu qu'ils choisissent pour habiter; et les flammes, en se propageant d'arbres en arbres mettent la montagne en feu, détruisant pour mille ans les brise-vents naturels qui garantissaient les plaines et les vallées des tempêtes et des inondations, de même que des transports de galets et de limons.

Le déboisement de l'Amérique afflige l'Europe de calamités, par périodes de temps, de plus en plus courtes en durée. Elles s'y manifestent comme en Amérique, par des courants orageux et par des inondations subits. C'est pourquoi, les bulletins météorologiques des observations de la côte américaine nous télégraphient laconiquement de temps en temps : « *Une forte dépression barométrique s'accentue, et un fort courant atteindra les côtes d'Angleterre; la Manche et la France*, etc., » pour aller mourir au centre de l'Europe ou en Espagne.

La Terre, considérée comme astre du Ciel, est condamnée à s'éteindre et à mourir de refroidissement. La perdition de sa chaleur par le rayonnement est considérable, quand l'on réfléchit qu'il

aurait fallu 325 millions d'années pour abaisser sa température de 200° seulement, selon Camille Flammarion.

La chaleur latente de la terre et le rayonnement du soleil seuls, entretiennent la vie organique sur notre globe, et le froid l'interdit à 7 ou 8 kilomètres au-dessus de sa surface. La température du vide immense que forme l'espace placé hors de l'atmosphère des « *terres du Ciel* » est évaluée de 325 à 350° au-dessous de zéro. Or, cette donnée impliquée par l'observation est la résultante des puissants outillages astronomiques modernes.

La Terre est condamnée à s'éteindre et à mourir de refroidissement, dis-je, comme notre corps, si une cause accidentelle n'abrégeait pas la longueur de son existence corporelle. Or, c'est l'une des hypothèses la plus probable, d'après les lois permanentes et absolues auxquelles nous sommes assujettis. Ainsi, il résulte que la destruction des forêts, opérée à toutes les latitudes de tous les continents d'une manière continue , doit contribuer à rapprocher ce moment, en aidant à faire disparaître les causes de la fertilité du sol, de la fixité des nuages au-dessus des continents, même des régions les plus chaudes et ainsi leur habitabilité, attendu que la terre conserve sa chaleur latente, sur les terres couvertes de forêts d'arbres à haute futaie et d'une grande étendue, puisque cette chaleur ne se perd pas par le rayonnement nocturne et qu'elle demeure concentrée sur sa surface. Le froid climatérique envahit les contrées dont les forêts ont disparu, et interdit la vie aux végétaux survivants qui ne doivent leur existence qu'à la chaleur du lieu.

Les forêts sont donc les brise-vents naturels qui protégent loin d'elles la culture des autres végétaux, en aidant le développement de la vie organique sous l'atmosphère uniforme qu'elles déterminent.

Quand un propriétaire ou cultivateur sape ses bois, il nuit à son intérêt. Il agirait avec plus de sagesse prudente s'il les émondait par coupes réglées et successives, consistant à retrancher les arbres malingres et chétifs qui, ne trouvant pas dans le sol les éléments ou matériaux nutritifs utiles et nécessaires à leur espèce, demeureraient infirmes et nuiraient en même temps à leurs voisins vigoureux, qui sembleraient se plaire à fouiller par leurs racines le sol qui les nourrirait.

Conserver les forêts et reboiser les sommets rocheux ainsi que les terrains maintenus à l'état de jachères sont donc un devoir. Mais il faut que le cultivateur agisse avec intelligence et d'une manière pratique. Avant d'accomplir ses reboisements, qu'il visite

donc les propriétés cultivées qui ont la même exposition que ses terres à reboiser, qu'il fixe son attention sur les arbres à haute futaie indigènes les plus vigoureux et sur les arbres exotiques ayant le plus de vigueur. Alors, il remarquera que cette belle végétation est due, pour certaines espèces, et dans la plupart des cas, aux conditions physiques et chimiques du sol et quelquefois aux deux réunies. Il sera surpris de trouver un certain nombre d'essences exotiques, surpasser en hauteur et en grosseur de tronc, la plupart de nos espèces indigènes. Ainsi le *Taxodium* (cyprès chauve) atteint sur certains sols 20 à 22 mètres de hauteur ; le *Morus nigra* (mûrier noir) devient un arbre volumineux.

Si nous observons la flore naturelle d'un pays, nous remarquons également, comme exemple, que le sapin n'atteint sa croissance complète qu'à des latitudes élevées, et le saule, au contraire, dans les sols humides des bas-fonds. Pareillement nous voyons le châtaignier devenir un arbre à haute futaie que sur un sol granitique, mais jamais sur un sol calcaire.

Le cultivateur est donc obligé de bien connaître son sol et sa nature, afin qu'après ses investigations il puisse lui confier les sujets à planter et qu'ils y puissent devenir vigoureux par l'alimentation nécessaire à leur espèce.

S'il devait reboiser sur une grande superficie, il pourrait acheter ses plants aux spécialistes, par économie, sans négliger ses semis, en faveur de certaines essences.

Le plus grand nombre de nos départements présentent une grande étendue de champs et de prés privés d'arbres indiquant leur limite. Or, des arbres plantés de 7 à 8 mètres de distance et sur une ligne, en marqueraient les bornes, de la même manière que le ferait un fossé. Puis, les coupes périodiques pourvoiraient aux nécessités des besoins domestiques passagers, car il faut du bois au cultivateur, il ne peut s'en passer. Qu'il reboise donc tout coin de terre dénudée et tout talus de chemin ou de champ, de même toute veine ou anfractuosité de rochers.

Si les bords de nos grandes routes sont plantés de peupliers, de chênes et d'ormes, sans que ces arbres soient estimés, nuire à la culture environnante, je puis dire que des lignes d'arbres formant haies ne seraient pas toujours défavorables aux végétaux voisins de leur tronc, surtout si ces lignes d'arbres avaient la direction du nord au sud, puisque le soleil éclairerait leur pied pendant toute la journée, sauf au milieu du jour.

L'ombre des arbres, à l'état d'arbrisseaux, nuit peu à la culture des végétaux qui croissent près d'eux. Dans les oasis du Sahara,

l'amandier, le figuier, le grenadier, l'abricotier et les légumes pendant l'hiver, mûrissent à l'ombre des dattiers, ne voyant jamais la lumière du soleil. Mais si l'arbrisseau, devenu arbre, nuisait par son ombre, alors ses racines auraient assez de profondeur pour que l'on puisse couper ses branches en partie ou en totalité au besoin.

Nicolas **BLANC**.

CORRESPONDANCE

DE L'EMPOISONNEMENT PAR LES CHAMPIGNONS

A propos du cas d'empoisonnement par les champignons, cité dans le dernier numéro du *Lyon horticole,* et de la terreur rétrospective qu'a éprouvée notre ami, M. Veulliot, en s'apercevant qu'il avait cotoyé d'aussi près les frontières du code criminel, je voudrais vous citer un fait du même genre qui témoigne une fois de plus combien il faut être circonspect quand on fait usage, et surtout quand on conseille l'usage de ces dangereux végétaux.

Il y a cinq ou six ans, un superbe *Lycoperdon giganteum*, Batsch; *Bovista gigantea*, Nées, vulgairement *vesse de loup*, avait été trouvé dans le département de la Creuse, il mesurait 1^{m},30 de circonférence.

Ce fut une occasion à un écrivain horticole de mérite, M. Ed. André, de publier une étude sur ces monstrueux cryptogames, en faisant ressortir les qualités culinaires et les propriétés nutritives qu'ils possèdent quand ils sont jeunes, et qui ont valu, en Angleterre, aux espèces du genre *Lycoperdon*, le nom de biftecks végétaux (*vegetable beefsteacks.*)

Un mois après, le même recueil périodique qui avait publié l'exaltation des *Lycoperdon,* insérait un récit émouvant des tribulations intimes qu'avait value à M. Loise Chauvière l'ingestion, peut-être imprudente, de ces fameux « biftecks végétaux. »

L'accident avait eu une certaine gravité, vomissements, coliques violentes, contractions de l'estomac, évanouissement, etc. Bref, ce ne fut qu'aux soins immédiats de *deux* médecins que la victime dût d'en réchapper. Mais le souvenir de cette nuit accidentée se manifestait, dans la lettre de M. Loise Chauvière, par des récriminations amères.

Cependant M. André, en conseillant l'usage des ***Lycoperdon***, pouvait-il être accusé de légèreté? Non, car il l'avait fait non-seulement d'après son expérience, mais encore en s'appuyant sur le témoignage d'autorités de premier ordre. Berkeley dans son ***Introduction to cryptogamie botany***, Cook dans le ***Handbook of british fursi***, Robinson dans le ***Mushroom culture***, sont unanimes non-seulement à reconnaître la parfaite innocuité des Lycoperdons en question, mais encore à les recommander comme l'un des meilleurs et des plus faciles à digérer. Le docteur Curtis, de la Caroline du Sud, où cette espèce est particulièrement abondante, écrivait à M. Berkeley ces propres paroles : « ..... *Le* LYCOPERDON GIGANTEUM ***semble, de plus, d'une digestion si facile, qu'il s'adapte aux estomacs les plus délicats.*** »

De tout cela, que doit-on conclure? Sinon qu'une même chose peut produire des effets très-différents suivant les personnes, les circonstances et les milieux.

Je me souviens d'avoir vu, il y a quelques années, le savant professeur de botanique d'Angers, M. Boreau, manier et froisser impunément dans les mains, les feuilles du ***Rhus toxicodendron***, tandis qu'il nous racontait qu'un des ouvriers du jardin faillit mourir pour avoir frôlé la plante en passant; et dernièrement encore, M. Carrière me mettait en garde contre cette espèce en me disant combien il avait été malade pour avoir coupé des branches et des racines sur une des plantes du ***Museum***.

C'est sans doute à des faits de cette nature que M. Léveillé, le célèbre mycologue, a fait allusion quand il a dit que tous les champignons, sans exception, peuvent être vénéneux pour certaines personnes.

Je serais bien aise si cette petite note pouvait adoucir, à notre excellent collègue, l'amertume de ses regrets, en lui rappelant en combien bonne compagnie il se trouverait, s'il devait arriver qu'il figurât un jour, à propos de champignons, dans les annales des causes célèbres.

Veuillez agréer, etc. **Fque MOREL.**

Vaise, le 25 novembre 1879.

REVUE DES CATALOGUES

REÇUS PENDANT LE MOIS PRÉCÉDENT

NABONNAND (Etablissement d'horticulture du golfe Juan-Vallauris (Alpes-Maritimes). — Ce catalogue comprend : Palmiers rustiques pour le littoral de la Méditerranée ; plantes de serre tempérée ; Conifères, plantes grimpantes toujours vertes, Yuccas, Agaves, Camélias, plantes grasses, Rhododendrons, Lauriers-Roses, Orangers, Rosiers, nombreuse collection de variétés anciennes et nouvelles. — Rosiers nouveaux de 1879 obtenus dans l'établissement. Rosiers Thés : *Reine Emma des Pays-Bas, Florence de Colquhoun, Jane Mossops, Mme la duchesse de Vallombrosa, Mme P. Perny, Mme Susanna Schulteiss, Mlle Francisca Krüger, Souvenir de Mlle Marie Gourdin.* — Rosier hybride de Thé et Ile-Bourbon : *Mme Léonard Lille.* — Rosier hybride de thé Bengale : *Mlle Marie Moreau.* — Rosier hybride de noisette et Ile Bourbon : *Mme Emile Dunau.* — Rosier Ile Bourbon : *M. Paul Bestion.* — Rosier Bengale : *Souvenir du centenaire de lord Brougham.*

Toutes ces variétés, sauf *Reine Emma des Pays-Bas*, qui est cotée 30, sont livrables : la pièce 25 fr., les six 140 fr., la collection 250 fr.

J.-B. GUILLOT fils, horticulteur-rosiériste, chemin des Pins, 27, à la Guillotière, Lyon (Rhône). — Catalogue général des Rosiers. Rosiers remontants : Bengales, Thés, Noisettes, Ile-Bourbon, hybrides de Thés remontants, hybrides de Noisettes, Portland, Mousseux, à bractées, Pimprenelles, microphylles, etc. De nombreuses variétés, accompagnées de descriptions courtes, sont classées dans ces différentes sections, l'amateur n'a que l'embarras du choix.

Le même horticulteur met au commerce, cette année, deux roses nouvelles au prix habituel des nouveautés, c'est-à-dire à 25 fr. — Ce sont : le Thé *Mme Angèle Jacquier*, rosier vigoureux, fleurs grandes, pleines, très-bien faites, d'une belle tenue, veinées, coloris rose très-vif au centre, fond jaune cuivré, pétales du pourtour larges et blancs, variant parfois au rose, très-odorantes, variété extra-belle; et l'hybride de Thé remontant franchement, *Pierre Guillot* rosier vigoureux, fleurs très-grandes ou grandes, pleines, bien faites et d'une belle tenue, coloris rouge vif éclatant, pétales lisérés de blanc, variété très-florifère, extra-belle.

NOTA. — Les personnes qui prendront quatre pieds de la même variété en recevront un cinquième gratis.

BRUANT, boulevard Saint-Cyprien, à Poitiers (Vienne). — Prix courant pour l'automne et l'hiver 1879-1880 des arbres et arbustes fruitiers, forestiers et d'ornement, Conifères, Rosiers, jeunes plantes. Plantes d'appartement à feuillage ornemental ou à belles floraisons, etc. Ce prix-courant est un supplément au catalogne n° 126.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

Le Gérant, **J.-C. BONY.**

Lyon. — Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

BUREAUX, 3, RUE GRENETTE

LYON-HORTICOLE

REVUE BI-MENSUELLE D'HORTICULTURE

PUBLIÉE AVEC LA COLLABORATION DE

L'ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

PRINCIPAUX COLLABORATEURS MM.

ALPHONSE KARR,
BELLISSE, A. BERNAIX, BOUCHARLAT aîné, CHARRETON,
CHAUDY, J. CHRÉTIEN, B. COMTE, B. COUSANÇAT, CROZY Fils aîné,
Th. DENIS, Ph. DEVILLE, DUCHER, L.-C. GAILLARD, F. GAULAIN, GORRET
HOSTE, C. JACQUIER, J. JACQUIER, LABRUYÈRE Père,
LABRUYÈRE Fils, LIABAUD, L. LILLE, J. MÉTRAL,
MOREL Père, Fque MOREL, J. MORIN, MUSSET, J. NICOLAS,
PELLETIER, ROCHET, ROHNER, J. SCHWARTZ,
JEAN SISLEY, etc., etc., etc.

Rédacteur en Chef : **VIVIAND-MOREL**

DEUXIÈME ANNÉE

LYON
IMPRIMERIE DU SALUT PUBLIC
BELLON, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 33

1880

1880 JANVIER No 1

LYON-HORTICOLE

AVIS

A partir de Janvier 1880, LYON-HORTICOLE paraîtra deux fois par mois, par fascicules de 16 pages

CHRONIQUE

Décidément nous exsultons, notre sort est parfait, et nous n'avons absolument rien à envier au climat sous lequel ont le bonheur d'habiter les Esquimaux (1). Le petit instrument fallacieusement nommé thermomètre, par son inventeur, helléniste habile, se livre à un jeu de baisse effréné, qui fait la joie des patineurs et des marchands de charbons, mais qui est très-loin de faire celle d'une infinité de gens, la plupart sur le point d'être cristallisés.

Les observatoires des quatre coins de la France nous inondent de bulletins météorologiques d'une rare férocité ; les journaux sont remplis de détails sinistres : ici ce sont des voyageurs ensevelis sous la neige, là, des villes affamées. Les chroniques locales racontent qu'on a trouvé des gens complètement gelés, d'autres gelés à moitié ; enfin toute une série intermédiaire, *frigida intermedia*, de gens plus ou moins endommagés par l'âpre et dur hiver. Comme fiche de consolation, on nous fait remarquer que en telle ou telle année il faisait encore plus froid. Ils sont terribles ces gens-là.

---

(1) Cette chronique a été écrite à la fin de décembre, alors que le froid était si intense.

Mais patience, il est probable que les plantes n'auront pas été plus épargnées que le monde, et alors à notre tour nous pourrons dresser la liste des morts, et comme consolation nous donnerons aussi celle des années ou les mêmes plantes avaient déjà gelé.

Simple histoire de montrer les progrès accomplis par l'acclimatation, cette farce monumentale. Cependant il ne faudrait pas croire que l'acclimatation fût tout à fait un vain mot. Le même arbre peut supporter sans geler des températures bien différentes. Dans telle localité la même espèce supportera — 20°; dans telle autre, elle gèlera à — 10°. Un exemple facile à vérifier.

Le *Cistus salviæfolius*, L., est un petit arbrisseau assez commun dans les contrées méridionales de la France, où il croît sur les collines sèches. Une de ses dernières stations vers le nord-est, est Neyron, aux portes de Lyon, on le trouve également à Vienne (Isère). Or, c'est en vain qu'on a essayé de l'acclimater au Jardin botanique de Lyon, situé moins au nord que Neyron. Il suffit, pour qu'il périsse, dans le jardin, que la température s'abaisse à — 10° centigrade.

Ici, il gèle à — 10°; là, il résiste à — 20°. D'où vient cette rusticité d'un côté et cette facilité à geler de l'autre?

D'abord, le drainage du sol a une grande influence sur la rusticité des plantes: chacun sait que la gelée pénètre moins dans un terrain sec que dans un terrain humide.

Mais la cause principale réside dans l'organisation des tissus. A Neyron et à Vienne le *Cistus salviæfolius* pousse peu; les rameaux sont courts, les mérithalles rapprochés; pendant les sécheresses, les tissus se durcissent, se linifient outre mesure. Au contraire, au Jardin de Lyon, la plante pousse vigoureusement, la sécheresse n'y existe pas, et à la fin de l'automne les tissus du *Cistus* sont relativement mous et gorgés de sucs non complètement élaborés et, par ce fait, très-sensibles à la gelée.

— Dans sa séance du 23 décembre dernier, la Société botanique de Lyon a procédé au renouvellement de son bureau pour l'année 1880.

Ont été nommés:

Président, M. Veulliot; *vice-président*. M. le docteur Guillaud; *secrétaire-général*, M. le docteur Antoine Magnin; *secrétaires des séances*, MM. Viviand-Morel et O. Meyrand.

Le froid rigoureux n'a pas permis aux horticulteurs d'apporter beaucoup de plantes à la dernière réunion de l'Association horticole lyonnaise; cependant M. Combet faisait présenter trois superbes variétés de primevères de la Chine.

M. Schwartz présentait quelques beaux pieds de l'œillet le Favori, en fleur et bien cultivés.

M. Rollet neveu, horticulteur à Villefranche, apportait quelques belles poires de semis.

M. Blanchet, horticulteur à Vienne, montrait également une poire de semis, très-belle, en parfaite maturité et d'excellente qualité. Nous reviendrons en temps opportun sur les poires de MM. Rollet et Blanchet.

M. Chaudy avait apporté deux beaux tubercules d'ignames de la Chine et un bel exemplaire de la poire Beurré Bachelier.

M. Meunier présentait à nouveau ses tomates conservées, et montrait ainsi que le procédé qu'il emploie pour arriver à ce résultat mérite d'être vulgarisé. M. Meunier nous a promis une note sur ce sujet, nous l'insérerons aussitôt que nous l'aurons reçue.

La *Revue horticole* a publié dans le deuxième numéro de décembre dernier, la figure d'une anomalie très-singulière survenue sur des fleurs de Calcéolaires hybrides. Une erreur typographique a fait écrire Cinéraire pour Calcéolaire, mais cela n'a d'importance que pour les personnes qui ne connaîtraient pas ces deux genres. Cette anomalie consiste dans la déformation de la corolle des Calcéolaires. On connaît la forme habituelle des fleurs de ces plantes; les fleurs déformées montrent différents degrés de transformation, depuis la forme à peu près normale jusqu'à celle d'une cloche presque fermée, ou d'une sorte de béret à larges bords roulés, qui rappelle aussi le bourrelet que l'on met sur la tête des jeunes enfants.

M. Carrière qui signale le fait en question, le fait précéder d'observations assez justes sur la valeur que nous attribuons à certains mots, tels que *écarts*, *accidents*, *amélioration*, *dégénérescence*, *monstruosité*.

Ce n'est pas la première fois que de semblables anomalies se présentent. MM. de Chamisso et Guillemin ont décrit, le premier dans le *Linnæa* (1) et le second dans les *Archives de botanique*, une

---

(1) Année 1822.

Pélorie de calcéolaire rugueuse (*Calceolaria rugosa*, Ruiz et Pav.). La pélorie décrite par les deux savants, avec des dimensions moindres tenant à l'espèce, ressemble à peu près à celle signalée par M. Carrière. C'était une corolle avec un tube lagéniforme, cylindrique dans presque toute son étendue, excepté au sommet où il était atténué en col et terminé par un rebord calleux.

M. Guillemin trouvait que cette pélorie avait quelque ressemblance avec la fleur des *Fabiana* (famille des Solanées).

Quelques mots d'explications sur ce terme de *Pélorie*. Linné donna ce nom, qui vient du grec et signifie *prodige*, à une déformation observée sur la corolle des *Linaria*. Ces plantes bien connues de tous les botanistes et même des horticulteurs, ont une corolle composée d'un tube oblong, irrégulier, bossu, terminé par un limbe divisé en deux lèvres inégales. Le pétale médian de la dernière lèvre est prolongé inférieurement en un cornet plus ou moins long et subulé.

Or, dans les Pélories, les fleurs de linaires ont une corolle à cinq lobes, à cinq éperons égaux entre eux et à cinq étamines égales.

Le premier qui découvrit cette anomalie fut Ziobert; depuis, Linné, Adanson, Jussieu, Rœmer, Durieu, Decaisne, etc., en ont signalé des exemples.

Les savants se creusèrent la tête pour expliquer le phénomène, quelques-uns donnèrent des raisons, qui laissent croire qu'ils en manquaient complètement; aujourd'hui on suppose philosophiquement que ce sont des *retours accidentels au type régulier*, suivant cette théorie une pélorie ne serait qu'une *fleur régularisée*. Amen.

Dans le même numéro de la *Revue horticole* se trouve un article intitulé « A propos des maladies des plantes. » Il est écrit par M. Chargueraud. L'auteur combat les conclusions d'un article de M. Gagnaire sur le même sujet. M. Gagnaire a émis l'opinion suivante : il pense que, actuellement les végétaux sont frappés d'un plus grand nombre de maladies et que ces maladies sont plus redoutables qu'autrefois; il attribue ce fait à la culture qui tourmente d'une manière insolite les plantes soumises à ces conditions.

M. Chargueraud réfute cette assertion en démontrant que les espèces sauvages sont également atteintes par les maladies ou les parasites.

Dans les deux exemples cités, la mauve et la capselle, fréquemment couvertes l'une et l'autre de végétation cryptogamique; il se trouve que l'*Uredo* qui recouvre les mauves est une introduction assez récente, que l'on ne connaissait pas en Europe il y a dix ans. Durieu de Maisonneuve, directeur du jardin botanique de Bordeaux

le signala le premier dans le sud-ouest de la France, depuis il a été observé un peu partout.

Mais pour des parasites attaquant les plantes sauvages, on peut les compter par centaines. Toutefois de temps à autre, l'Amérique nous envoie en même temps que ses blattes, ses phylloxera, etc., quelques spores de plantes parasites lesquelles rencontrant des conditions favorables à leur développement, viennent s'implanter sur nos plantes cultivées. Ainsi tout dernièrement on a signalé le *Peronospora viticola* sur nos vignes. Mais tout cela ne prouve nullement que la culture soit :

Ce pelé, ce galeux d'où nous vient tout le mal.

Les mauvaises cultures engendrent les maladies, c'est connu de tout le monde. Les bonnes cultures n'engendrent que de bonnes récoltes. En exceptant toutefois les maladies dues à des champignons, lesquelles apparaissent aussi bien sur les plantes cultivées que sur celles vivant à l'état sauvage.

Et puisque nous parlons des maladies des plantes, je vais vous citer les noms de quelques-unes, histoire d'ennuyer un peu le typographe qui composera ce fragment, et peut-être vous aussi, ami lecteur, voici : *Phyllosystrophie* (enroulement et altération des feuilles). *Anasararque* (gonflement aqueux de toutes les parties d'un végétal). *Botanopsephide* (endurcissement des racines des végétaux). *Phyllorrhyssème* (crispation des feuilles), *Ictère* (jaunisse des feuilles), *Stéléchorriphyssie* (tortuosité contre nature des rameaux des arbres et arbustes).

Quel faucheux il devait avoir dans le plafond l'helléniste qui a commis ces assemblages ! Il appelait cela de la science, sans doute. Ah ! malheur, que Dieu vous garde d'être jamais obligé d'être savant comme lui.

V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Avis de la Commission d'arboriculture

Le 21 décembre 1879, les Membres de la Commission d'arboriculture, réunis en séance ledit jour, se sont constitués en nommant, au bulletin secret: pour présidents, MM. Berthier, horticulteur à Saint-Genis-Laval, Morel père, pépiniériste à Vaise ; secrétaires, MM. Chaudy, pépiniériste à Chaponost, et Pitaval, horticulteur à Saint-Irénée.

Les membres présents invitent ceux de leurs collègues qui s'occupent d'arboriculture à assister à une réunion qui aura lieu chez M. Gallet, rue et place de la Bourse, le dimanche 11 janvier 1880, à 2 heures du soir.

ORDRE DU JOUR

Ordre des opérations.

P. PITAVAL, secrétaire.

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 *novembre* 1879, *tenue salle des Réunions industrielles, Palais du Commerce.*

PRÉSIDENCE DE M. DROCHE, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et quart.
Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

Correspondance. — Lettre de M. Fenga, remerciant la Société de sa nomination de vice-président.

Lettre de M. Mercier, horticulteur à Thizy, se mettant à la disposition de la Société pour prendre part aux travaux de la Commission d'arboriculture nommée dans une précédente séance.

Une discussion s'engage au sujet de cette lettre, et divers membres demandent qu'il soit fixé un jour pour la réunion de la Commission.

M. Viviand-Morel croit qu'il serait utile avant de réunir la Commission, de préparer un certain nombre de notes pour pouvoir formuler un programme d'études ou mieux encore un questionnaire.

M. Pitaval dit que l'on devrait convoquer cette Commission pour qu'elle puisse nommer son bureau, et qu'ensuite elle verrait à prendre des moyens pour la marche à suivre dans ses travaux.

M. Berthier propose une réunion pour le 15 décembre.

M. Morel père demande si on accepte la date proposée par M. Berthier.

M. Pitaval demande si la réunion pourrait avoir lieu dans le local de la Bibliothèque, il lui est répondu affirmativement.

L'assemblée décide que la Commission d'arboriculture et de pomologie se réunira le dimanche après l'assemblée générale de décembre, soit le 28 du même mois, à deux heures de l'après-midi,

Présentations. — Huit candidats se font inscrire pour prendre part aux travaux de l'association. Il sera statué sur ces présentations à la prochaine séance.

Admissions. — Conformément au règlement l'assemblée procède à l'admission des candidats présentés à le dernière séance,

M. Brenier fils, pépiniériste, à Brignais (Rhône), présenté par MM. J. Cordioux et Maisonneuve.

M. Bourriquand (Antoine), jardinier chez M. Daboneau, propriétaire à Ecully (Rhône), présenté par les mêmes.

M. Collomb (Jean), jardinier chez M. Goubillon, à la Mulatière, Lyon, présenté par MM. Jean Jacquier et Claude Jusseaud.

M. Collomb (Claude), jardinier, chemin de Fontanières, 17, à Sainte-Foy-lès-Lyon, présenté par les mêmes.

M. Garde (Antoine), jardinier chez Mme Billon, à Collonges-sur-Saône, présenté par MM. Verdet et Molin.

M. Lespinasse (Jean), horticulteur, à Saint-Didier-au-Mont-d'Or, présenté par MM. Comte et J. Schwartz.

M. Marmier (Sylvain), jardinier chez Mme Bonfils, cours Lafayette prolongé, 87 (Villeurbanne), présenté par MM. Blanchet et Viviand-Morel.

M. Hippolyte Sisley, horticulteur-rosiériste, rue Saint-Maurice, 1 (bis) Lyon-Montplaisir, présenté par MM. Hoste et Morel père.

M. Rey (François), rue Charlet, 45 Lyon-Guillotière, présenté par MM. Bernaix et Viviand-Morel.

M. Jules Michallet, propriétaire, à Lorette (Loire), présenté par MM. Pfaff et J. Schwartz.

M. Cathelin (Marius), chez M. Poncet, cours Lafayette, 43 (Villeurbanne), présenté par MM. A. Bernaix et Viviand-Morel.

M. Raymond, jardinier chez M. Poncet-Bey, rue Dubois, à Trévoux (Ain), présenté par MM. Morel père et fils, et Baptiste Perrier.

M. Dauvergne, entrepreneur de jardins, rue Sainte-Geneviève (Lyon-Charpennes), présenté par MM. Gaubet et Jean Jacquier.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau, les objets ci-après :

1° Par M. Chaudy, pépiniériste, à Chaponost (Rhône), une poire de semis, pour laquelle il demande qu'une Commission soit nommée, afin d'examiner et de faire un rapport sur les qualités que pourrait avoir le fruit dont il est l'obtenteur.

Cette Poire, qui est très-grosse, a un peu la forme du Doyenné d'hiver, la peau jaune, fine et peu dure, la chair granuleuse mais très-fine, fondante, juteuse, parfumée ; ce fruit, qui mûrit en novembre, après dégustation, est reconnu de qualité supérieure.

D'après l'avis de M. Berthier, qui a vu l'arbre en pleine floraison et fructification, cet arbre paraît être vigoureux et très-fertile. Une Commission sera ultérieurement nommée pour l'examen de ce fruit ;

2° Par M. Collomb (Claude), horticulteur, à Sainte-Foy-lès-Lyon, une Noix de semis, issue de la variété *La Barol*, ce fruit est très-gros, presque rond, à coque épaisse, rugueuse (la rugosité serait pourtant moindre que celle de la Noix *Bijou de Gand*), bien plein, chair presque blanchâtre, tendre, mûrissant en novembre ; d'après les renseignements donnés par M. Collomb, qui en est l'obtenteur, l'arbre serait âgé de près de quinze ans ; sa hauteur d'environ 4 mètres. Il est à sa troisième année de production. (Cet arbre étant à végétation tardive, à peine si les feuilles apparaissent pour le 24 juin) serait donc une bonne acquisition pour notre contrée, où les dernières gelées sont à craindre. L'assemblée décide qu'il sera nommé deux Commissions, la première pour visiter l'arbre lors de la floraison, et la seconde lorsqu'il sera en pleine fructification ;

3° Par M. Meunier, jardinier chez M. Teste, des fruits de Tomates encore attachés à leur tige et parfaitement bien conservés, M. Meunier donne quelques renseignements sur son procédé, qui consiste à soufrer ses plants de Tomates aussitôt après la première floraison, répétant cette opération tous les quinze jours ou trois semaines, c'est-à-dire jusqu'à la maturité des fruits. Il fait remarquer que depuis trois ans qu'il pratique ce système, il a observé que sur toutes les plantes qui étaient protégées par un avant-toit les fruits étaient mieux conservés. L'opération du soufrage a été faite au moyen de l'appareil *Chancrin*. Aux premiers jours d'automne, les plants de Tomates sont arrachés et suspendus dans un local, autant que possible exempt d'humidité, la racine en l'air; les fruits continuent à mûrir après la chute des feuilles. Ce procédé permet d'avoir des Tomates bien conservées pendant une bonne partie de l'hiver;

4° Par M. Crozy, horticulteur, Grande-Rue de la Guillotière, 226, Lyon, une Courge comestible dont il ignore le nom. Ce fruit, d'après les renseignements donnés par le présentateur, a été cueilli en 1878, il aurait donc un an de conservation. La chair n'est pas altérée du tout.

M. Viviand-Morel donne quelques renseignements sur la communication faite par M. Therry à la Société Botanique de Lyon, le 11 novembre 1879, au sujet du *Peronospora viticola*, cryptogame nuisible à la vigne et dont nous devons l'introduction en Europe aux nouvelles variétés de vignes importées d'Amérique. (Voir pour plus de détails, chronique de décembre 1879, *Lyon-Horticole*, page 290).

MM. Pitaval et Jacquier, sont chargés de juger l'apport de M. Meunier. Après examen, ils proposent d'accorder une prime de première classe, tout en réservant le droit à l'Assemblée de nommer une Commission et de faire

un rapport sur les procédés de culture et de conservation indiqués par M. Meunier.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR.

Approbation des comptes de dépenses de l'Exposition automnale 1879.

M. Viviand-Morel en donne lecture Ces dépenses s'élèvent à la somme de 8,344 fr. 65. M. le Président demande si quelques membres ont, à ce sujet, quelques observations à faire. Personne ne demandant la parole, les comptes de l'Exposition sont mis aux voix et approuvés à l'unanimité.

M. Chaudy donne lecture d'un rapport sur la visite faite par MM. Morel père, Deville jeune et lui aux cultures viticoles de M. Balmont, Jean, propriétaire, route de Bordeaux, 15, Lyon, Demi-Lune. Ce rapport qui sera inséré dans le journal de la Société (voir *Lyon-Horticole*, décembre 1879, page 298), conclut à une demande de récompense.

M. Morel père fait ressortir l'avantage qu'il y a à cultiver la vigne comme le fait ce propriétaire intelligent. Les plantations claires devront être adoptées surtout pour les endroits où la culture à la charrue pourra être applicable. M. Morel a été très-étonné de trouver dans cette propriété, par ce temps de maladie ou d'insectes qui chaque jour s'abattent sur la vigne, une végétation aussi luxuriante. Ce système ne lui paraît pas nouveau, mais M. Balmont aura eu l'avantage d'avoir été un des premiers à l'appliquer dans notre région.

M. Berthier confirme les appréciations de M. Morel père et dit qu'ayant lui-même visité les cultures de M. Balmont, il n'a rien vu d'aussi uniforme, et que ce nouveau système de taille qu'il nomme taille en cœur, est une innovation qui, dans ce mode de culture, mérite un encouragement afin que dans la suite il ait des imitateurs, et appuie les conclusions du rapporteur en demandant une médaille de première classe comme récompense, car, dit-il. lorsqu'il s'agit d'encouragement et de préconisation de nouveaux systèmes de culture, la Société ne doit pas rester en arrière.

M. Nicolas demande si cette Commission qui a présenté ce rapport et qui conclut à une récompense, a été nommée par l'assemblée générale ou par le Conseil. En cas contraire, cette Commission qui n'est alors qu'officieuse a besoin d'être approuvée par l'assemblée générale, et ce serait enfreindre les règles, statuts et articles du règlement concernant les commissions que d'accepter les conclusions du rapport sans qu'au préalable cette Commission qui lui paraît avoir été nommée d'urgence, n'ait été approuvée par l'assemblée.

M. Rochet appuie l'observation de M. Nicolas.

M. Pitaval dit que lorsqu'un cas pareil se présente, le président et les vice-présidents ont le droit de nommer une Commission. M. Nicolas ne conteste pas le droit que peut avoir le président et les vice-présidents de nommer des Commissions d'office, mais au début d'une assemblée générale, cette nomination serait et doit être approuvée, ne serait-ce que pour donner plus de régularité aux mesures que peuvent prendre le président et les vice-présidents en dehors des séances.

M. Morel père dit que lorsque M. Balmont est venu chez lui, il n'y avait pas de temps à perdre et que c'eût été aller contre les intérêts de l'Association que de ne pas nommer une Commission de visite, mais qu'il ne reconnaît à cette Commission aucun droit officiel.

L'Assemblée approuve la nomination de cette Commission.

M. le Président propose d'accorder à M. Balmont une médaille de vermeil pour encouragement et aider à la propagation de son système.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

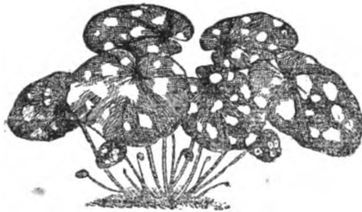
Vu l'heure avancée, la suite de l'ordre du jour est renvoyé à la prochaine séance.

L'assemblée met à son ordre du jour pour la séance du 20 décembre, les questions suivantes :

1° Budget provisionnel pour 1880;
2° Nomination des commission des finances, visites et expositions;
3° Exposition d'horticulture (printemps 1880).

La séance est levée à quatre heures et demie.

Le Secrétaire : **J. NICOLAS.**



FARFUGIUM GRANDE

Il y a eu des botanistes, et il y en a encore, qui dans le but de ne pas surcharger de trop de noms de genres la nomenclature botanique, ont réunis sous le même nom générique des espèces complètement disparates.

C'est ainsi, par exemple, que Linné avait réuni le genre Pommier au genre Poirier, appelant le premier ***Pyrus communis***, et le second ***Pyrus malus***. Et ainsi pour beaucoup d'autres plantes. L'intention pouvait être louable, mais au lieu de faciliter la connaissance des êtres, elle aidait au contraire singulièrement à leur confusion.

Pour la plante dont nous donnons la figure, et que Lindley avait nommée ***Farfugium grande***, il en a été un peu de même. Siebold l'avait crue du genre ***Adenostyles*** et en avait fait l'***A. japonica***. De Candolle la rapprochant des ***Ligularia*** la dédiait à Kaempfer. Ce n'est évidemment ni un ***Ligularia*** ni un ***Adenostyles***, et nous lui conservons le nom de Lindley. Au jardin botanique de Lyon elle était placée dans le voisinage des Dalhias, entre le ***Siegesbeckia orientalis*** et les ***Inula***, si la mémoire ne me fait pas défaut. Je ne me suis jamais bien rendu compte de l'affinité qu'elle pouvait avoir avec ces deux genres.

Quoi qu'il en soit, c'est une fort belle plante qui peut rendre des services dans l'ornementation des jardins pendant l'été, et des serres froides pendant l'hiver.

Pour qu'elle prenne un grand développement il faut la mettre en pleine terre dans un endroit ombragé. On doit même préparer la place où elle doit être plantée en défonçant le sol et en y ajoutant du bon terreau ou du fumier bien consommé.

A l'automne on arrache les pieds et on les met en pot. On facilite la reprise et l'émission de nouvelles racines en plaçant les plantes pendant quelques jours sous un châssis ombragé.

La multiplication se fait au printemps en séparant les touffes.

Le *Farfugium grande* est originaire de la Chine, on en trouve dans le commerce des variétés à macules dorées et à macules argentées.

J.-J. V.

LES GRANDS FROIDS DE DÉCEMBRE

La rude main de l'hiver s'est appesantie sur nous avec une rigueur dont on gardera longtemps le souvenir. Les végétaux, et, hélas ! les hommes, ont eu à souffrir dans bien des endroits de cette température hyperboréenne qui marque le passage de l'année 1879 à l'année 1880.

Paris ne se souvient pas d'avoir eu un pareil froid depuis un siècle. Tandis que les observatoires de la Cité accusent une dépréciation thermométrique de 24° au-dessous de glace, certaines vallées voisines du département de Seine-et-Marne ont vu, dit-on, le mercure descendre à 29°. Nancy, Metz, tout l'est de la France, subissent un froid pareil.

Les provinces de l'ouest et les bords de la Loire, ordinairement favorisés, ne souffrent pas moins. Nos correspondants d'Orléans nous écrivent qu'ils ont eu 25° de froid et que leurs pépinières ont dû bien souffrir. Angers, connu dans le monde entier pour la prospérité de ses pépinières, prospérité due en grande partie à la douceur de son climat, a subi 21° sous zéro. C'est un véritable désastre pour les horticulteurs de ces pays, surtout si à cela s'ajoute le verglas qui rompt les arbres. Cependant, comme la terre est couverte d'un mètre de neige, les jeunes cultures seront protégées et le mal sera plus vite réparé.

Tours n'accuse que — 18°, mais si on compare ce chiffre avec

ceux d'Angers et d'Orléans, on peut croire qu'il n'exprime pas le minimum subi.

Nantes qui doit à son voisinage des côtes de l'Océan réchauffées par le Gulf-Stream, de voir prospérer en plein air le Camellia, le Fraisier en arbre (*Arbutus unedo*,), le lilas des Indes (*Melia azedarach*), quelques palmiers (*Chamœrops excelsa*, *Ch. humilis*), et un assez grand nombre d'autres végétaux de latitudes plus basses, Nantes, malgré ces influences bienfaisantes, a enregistré — 16° centigrades etBordeaux, situé dans de meilleures conditions, — 12°.

Enfin, plus près de nous, Dijon et Châlon ont eu respectivement — 26° et — 24°, Mâcon, —17°, et on dit qu'à Autun, le thermomètre a marqué 31°. Toutefois, nous enregistrons ce chiffre « sous toutes réserves »

Par exception, jusqu'à présent, Lyon a été relativement épargné, quant aux végétaux du moins, sur lesquels le froid agit plutôt par son intensité que par sa durée. Le minimum observé à Vaise a été de — 15°,7 ; à peu près le même chiffre que l'observatoire de Lyon, mais il paraîtrait qu'aux environs, le thermomètre a descendu à —17° et, m'a-t-on dit, à la Demi-Lune à — 20°. Tandis qu'à Vaise, un brouillard persistant cache le soleil et tient toute la journée le thermomètre de 6 à 8° sous zéro, à Montplaisir, à la Guillotière, etc., un magnifique soleil fait monter la température diurne à 4 et 5°, tandis que pendant la nuit, elle retombe à — 15°.

Ces conditions sont déplorables pour les végétaux ; ceux à feuilles persistantes surtout, que ces alternatives de gel et de dégel fatiguent plus qu'une gelée ininterrompue.

Nous sommes donc sur l'extrême limite que le froid ne saurait dépasser sans exercer de grands ravages. Les lauriers, les fusains et les troènes à feuilles persistantes, les alaternes, les rosiers thés, etc, sont les genres le plus menacés. Il est même probable que là où le soleil brille pendant le jour, les feuilles des magnolias et de quelques arbres verts rougiront ; mais, en résumé, jusqu'à présent, le mal chez nous, ne paraît pas être très-profond et il faut espérer que les pépinières et les jardins d'amateurs n'auront pas à souffrir cette année les mêmes formidables épreuves qui ont désolé nos contrées en 1870-71, et en 1871-72 où le thermomètre descendit à 26° au-dessous de zéro.

Prochainement, nous reviendrons sur ce sujet et donnerons le degré de résistance au froid des espèces les plus répandues, et, si le temps le permet, nous pourrons constater les effets du présent hiver sur les cultures lyonnaises. PAUL NOEL.

Les Arbres nord-américains et nos Paysages d'Automne

(Extrait d'une lettre de M. Morel fils à M. Viviand-Morel, rédacteur en chef de *Lyon-Horticole*).

. . . . . . Vous vous souvenez sans doute que notre attention commune fut attirée sur la végétation de l'Amérique du nord, il y a quelque temps déjà, par un bon livre de M. G. Emerson : *Les Arbres et les Arbustes des forêts du Massachussets* (1).

L'auteur nous entraînant à sa suite au milieu de cette nature encore primitive qu'ont popularisée les héros de Cooper et les rêveries de Châteaubriand, nous avait fait traverser les vastes forêts qui couvrent l'est des Etats-Unis, des rivages de l'Atlantique aux bords du Mississipi.

Nous revînmes de ce « voyage » enthousiasmés pour la puissante végétation arborescente de cette partie du Nouveau-Monde, et désireux de faire partager à nos collègues la vivacité de nos impressions.

Ce qui nous avait surtout frappés dans la richesse de la dendrologie nord-américaine, c'est l'abondance des grands végétaux prenant à l'automne une éclatante livrée de pourpre et d'or, comme les liquidambars, les tulipiers, les chênes rouges, nous en offrent l'exemple. Et vous vous étonniez à bon droit que les paysagistes n'utilisassent pas mieux les éléments qui composent ces paysages grandioses, et que pourraient leur fournir abondamment les cultures européennes: Tilleuls du Mississipi, Pavia de l'Ohio, Peupliers de la région des grands lacs. Rhododendrons Azalées et Kalmias des monts Apalaches, Caryas aux longues feuilles pennées et à fruits comestibles (noix); et toutes ces tribus de frênes, de hêtres, de châtaigniers, de saules et de chênes américains, dont les deux Michaux ont révélé, les premiers, l'existence.

En effet, les richesses dendrologiques de ces vastes contrées de l'Amérique offrent des ressources précieuses pour nos climats, et méritent, comme vous le disiez, la plus sérieuse attention. Un de mes amis, botaniste instruit, qui a eu la bonne fortune d'employer, à parcourir le Nouveau-Monde, les loisirs que lui a généreusement départis le dieu Plutus, m'a fait, à son retour, une peinture séduisante de la végétation de ses forêts et des beautés que leur prête l'automne.

---

(1) *The trees and Shrubs growing naturally in the forests of Massachusets*, 2 vol

Les chênes rouges au feuiltage éclatant, le tulipier aux tons de chrôme, qui élève à plus de cent pieds sa vaste cîme de branches retombantes, les teintes empourprées du Liquidambar, des Érables, des Sumacs, les têtes orangées des Tupélos, les larges pyramides rouillées du Cyprès chauve, présentent à cette époque de l'année un éblouissant tableau. Une foule de lianes américaines, la Vigne vierge, les Vignes sauvages s'entrelacent au pied des arbres, couvrent leur haute ramure et tendent de l'un à l'autre mille rideaux de pourpre rehaussés de broderies d'or; tandis que le Magnolia au feuillage ample et luisant, aux larges roses blanches, domine les forêts de son cône immobile. Spectacle enchanteur dont aucune description ne saurait donner une idée à ceux qui n'en ont pas été les témoins.

De tels témoignages et les descriptions de quelques voyageurs modernes m'avaient fait désirer vivement de pouvoir introduire dans nos paysages d'Europe ces beautés d'un ordre inconnu.

Depuis, j'ai eu l'occasion de réaliser ce projet et j'espère bientôt pouvoir vous montrer, dans une de ces promenades botaniques que nous affectionnons tous deux, implanté en terre française, au milieu des fertiles vallées du Bugey, un paysage du Nord-Amérique.

Vaise, 25 décembre 1879.

CULTURE DES BÉGONIAS TUBÉREUX SANS SERRES (1)

J'ai cru utile de montrer qu'il est facile de semer et cultiver les Bégonias tubéreux sans serre ni couches; quelques châssis suffisent.

Au lieu de semer les Bégonias, comme beaucoup l'ont fait jusqu'à ce jour, en janvier ou février, en serre chauffée, pour les voir fleurir en juillet ou en août, je conseille de semer en terrines, sous châssis à froid, fin de juin ou première quinzaine de juillet, dans un compost de terre de bruyère et de terreau de feuilles; de ne pas donner d'air, mais d'ombrer fortement dès que les graines lèvent, donner de l'air le jour. Le plant sera bon à repiquer également en terrines, au commencement d'août, et on pourra le mettre en septembre dans des godets de 0 m07, ou on laissera les jeunes pieds achever leur végétation toujours sous châssis à froid, avec grand

---

(1) *Journal de la Société Centrale d'Horticulture de France*, juin 1879.

air le jour et la nuit. On doit cesser les arrosages quand on s'aperçoit que les tiges meurent. Quand la terre est sèche dans les pots, il faut secouer les mottes et serrer les tubercules dans un endroit sec et à l'abri des gelées. En semant à cette époque, vous n'en pouvez jouir la même année, bien que quelques pieds fleurissent. Mais en semant tous les ans à la même époque, vous n'avez nullement besoin de serre ni de combustible. J'indique ce mode de culture comme plus assuré et plus économique.

L'année suivante, plantez vos tubercules fin d'avril, sous châssis à froid, vous pouvez en placer 200 par panneau de 1m 30. On les met sur un léger lit de terreau ou de terre légère, ou même de sable en ayant soin de les placer l'œil en-dessus ; ensuite vous les recouvrez de 5 à 6 centimètres de terreau ou de sable ; puis vous mouillez fortement. On ne doit ni ombrer ni donner d'air avant de les voir percer, ce qui arrive une quinzaine de jours après leur mise en végétation ; mais dès que les tubercules poussent, il faut ombrer et donner de l'air dans la journée. Huit jours après, on en donne même la nuit, et, vers la fin de mai, on dépanneaute entièrement.

Quelques jours après, par un temps sombre, s'il est possible, on les lève à la main ou avec une petite houlette, en conservant une petite motte, ce qui est facile vu l'abondance du chevelu, et on les met en pleine terre. On arrose immédiatement.

Les Bégonias ainsi traités ne souffrent pas de la transplantation, et fleurissent depuis la fin de juin jusqu'aux gelées.

J'ai pensé être utile à quelques-uns de mes collègues en donnant cette petite note, quoique je sois persuadé que déjà quelques jardiniers ont dû, ainsi que moi, s'apercevoir de la facilité qu'offre la culture de ces plantes et du peu de frais qu'elle entraîne.

A. Malet.

LES ROSES DE PROVINS

Rosa provincialis (Ait)

On sait bien ce que c'est que la Rose de Provins, dont les collections horticoles renferment un si grand nombre de variétés à fleurs doubles. Son aire de dispersion géographique est des plus vastes. Persoon lui assigne comme patrie la Bohême, l'Espagne, l'Italie et la France. Cependant Gussone, un célèbre botaniste italien, n'en fait aucune mention dans sa flore de Sicile ; Aiton et Wildenow ne l'indiquent qu'en Espagne et en Italie. Il est certain qu'elle

est spontanée à Tassin et à Charbonnières où nous l'avons nous-mêmes récoltée d'après les indications de MM. Carriot et Boullu. Ripart l'a récoltée dans le Cher, M. Hanry, dans le Var. Enfin, pour l'Italie, Decandolle l'a récoltée à Turin et M. Todaro l'indique à Palerme. Cette espèce, dit M. Loiseleur-Deslonchamps, aurait été rapportée de Syrie à Provins par un comte de Brie, au retour des Croisades, mais rien n'est moins prouvé que ce fait, et il paraît, au contraire, que cette espèce a été connue de toute antiquité, et que c'est probablement elle dont Homère a vanté les vertus dans l'Illiade.

Quoi qu'il en soit, il est certain que le *Rosa provincialis* qui appartient à la section des Gallicanes, a pu être confondue non-seulement avec le *Rosa Gallica*, L., mais encore avec le *Rosa centifolia*, dont on ne connaît pas bien l'origine. Je ne parle pas des espèces voisines peu connues dans les cultures qui ont été décrites ces dernières années.

J'ai dit qu'on ne connaissait pas bien l'origine des Roses de Provins, parce qu'un bon nombre des variétés connues sont le résultat de croisements entre des espèces ou des variétés différentes. La botanique est une science toute récente, dont certaines parties sont controversées, notamment la question de l'espèce. Linné qui voulut trop rapidement faire les choses jugea tout de haut et engloba sous un nom spécifique une foule de plantes différentes. Aussi lorsqu'une étude plus approfondie de la question vint mettre à jour la manière de faire du botaniste suédois, fut-on très-étonné de voir que l'étude que l'on croyait terminée était une étude à recommencer.

Il fut un temps où il aurait été facile, cette question d'origine étant bien posée, de la résoudre. Aujourd'hui, d'innombrables variétés, hybrides ou métis, sont venues y apporter cent difficultés insurmontables, et bien malin serait celui qui indiquerait la patrie exacte de la Rose ou plutôt des Roses de Provins.

Cependant, on peut dire, d'après l'état actuel de nos connaissances, que la Rose de Provins est une forme de *Rosa gallica*, et que le *Rosa gallica* est un grand groupe contenant d'innombrables formes, lesquelles habitent la France, la Belgique, la Suisse, l'Autriche, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, l'Angleterre, etc.

Ne pourrait-on pas dire du *Rosa gallica :* nom inepte. Du reste, il y a beaucoup de ces noms trompeurs. Passons. Les meilleurs rhodographes y perdent leur latin, ils voudraient bien connaître la forme qui a servi à Linné pour créer son type de Rosier gaulois.

X. X.-X.



ÉTUDE SUR LE GENRE CYCLAMEN

Le mot *Cyclamen* vient d'un mot grec qui veut dire cercle, cela ne fait aucun doute ; mais pendant que les uns y voient une allusion à la forme des rhizomes, les autres appliquent ce nom à la panachure marginale des feuilles qui affecte généralement la forme circulaire ou bien à la forme des feuilles. Dodonée a même cru devoir attribuer la signification de ce mot à la torsion en spirale qu'éprouvent les pédoncules des *Cyclamen* après leur floraison. Quoi qu'il en soit la signification exacte du mot importe peu et n'ajoute aucun mérite à la plante.

Le genre *Cyclamen* est connu depuis longtemps, et les anciens botanistes, tels que : Dioscoride, Lobel, Clusius, Dodonée, Fuchs, les Bauhin, etc, en connaissaient de nombreuses espèces ou variétés dont ils nous ont conservé les noms ; Linné n'eut que la peine de le mettre dans son Genera et la paternité lui en fut attribuée.

Il serait trop long d'énumérer tous les auteurs qui ont écrit sur ce beau genre, un des plus anciennement connu ; en dehors des monographies particulières il est peu d'écrits périodiques qui n'en ait pas parlé, nous n'avons donc pas la prétention de dire des choses nouvelles, mais il nous a paru utile de faire profiter nos concitoyens de nos connaissances particulières sur la culture de ces plantes.

L'aire de dispersion géographique des Cyclamens offre une assez vaste étendue.

Il n'est pas parvenu à notre connaissance que l'on ait rencontré des espèces de ces plantes ni dans les deux Amériques ni en Océa-

nie, mais les trois parties de l'ancien monde en possèdent des représentants assez nombreux.

En Europe la plupart des espèces sont dispersées dans les montagnes des pays voisins de la Méditerranée : la Corse, la Sardaigne, l'Italie, la Sicile, la Turquie, la Grèce et les nombreuses îles de l'Archipel grec, etc.

Une seule espèce remonte le continent jusque vers le 48° de latitude nord ; c'est le *C. europeum.*

Les espèces africaines habitent les montagnes du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie et de l'Etat de Tripoli. La dispersion asiatique offre une moins grande étendue, elle paraît se borner à différentes parties de l'Asie-Mineure telles que la Syrie, la Cappadoce, la Pamphylie et la Cilicie. Il y a lieu de croire que l'espèce la plus généralement cultivée, le *Cyclamen persicum*, n'habite pas la Perse moderne, et que cette appellation n'est probablement pas justifiée. On sait qu'un certain nombre d'espèces n'ont jamais été trouvées dans les pays dont elles portent le nom, entre autres le *Scilla peruviana* et le *Pancratium illyricum,* lesquels ne sont spontanés ni au Pérou ni en Illyrie. Il est vrai que la Perse ancienne comprenait des provinces où cette plante existe, mais elles font partie depuis longtemps de la Turquie d'Asie.

On voit donc, par l'exposé qui précède que le genre *Cyclamen* n'est pas comme quelques autres, localisé sur un seul point de la surface du globe.

Autrefois on classait les Cylamen dans la pentandrie monogynie, c'est-à-dire avec les plantes à cinq étamines et à un pistil, mais le système de Linné malgré l'espèce d'engouement dont il fut l'objet, n'ayant pas prévalu, ces plantes appartiennent à la famille des Primulacées.

CARACTÈRES DU GENRE

Plantes vivaces, herbacées, à rhizome tuberculeux, arrondis souvent irréguliers, déprimés. Feuilles toutes radicales, pétiolées, ovales, arrondies ou anguleuses ; hampes nues, réfléchies au sommet, uniflores, redressées après la floraison et souvent contournées en spirales. Calyce campanulé à cinq divisions, corolle à tube court renversé, à limbe découpé en cinq lanières redressées. Cinq étamines à anthères sessiles, cuspidées, style et stigmate simples. Capsule globuleuse, d'abord charnue, puis coriace à la maturité, s'ouvrant au sommet, graines nombreuses portées sur un placenta central.

La connaissance des espèces de Cyclamen laisse quelque peu à désirer, les auteurs sont loin de s'accorder sur ce sujet, cela tient surtout à la difficulté qu'il y a de bien en saisir les vrais caractères spécifiques.

Les uns érigent aux rangs d'espèces des plantes considérées par d'autres comme de simples variétés dans le sens habituel du mot, tandis que d'autre part ils confondent sous le même nom, et donnent en synonymes des espèces bien distinctes. Cette confusion ne peut venir que d'une étude superficielle de la question. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, on peut voir dans différents ouvrages de botanique les *Cyclamen littorale et neapoliteanum* décrits comme des espèces, tandis que les *Cyclamen græcum*, Link, et *latifolium* Sibth, sont réunies comme synonymes du *Cyclamen hederæfolium* avec lequel ils n'out que des rapports génériques. Cette synonymie est loin d'être exacte. La question de l'espèce se présente donc dans le genre Cyclamen, exactement comme dans ceux où elle est actuellement le plus controversée.

On peut, en effet, l'envisager sous deux faces différentes : avec la première se rattachant à la théorie de l'école moderne, on pourrait appeler espèce toutes les formes irréductibles du genre, c'est-à-dire celles qui perpétuent régulièrement leurs caractères par voie de semis ; avec la seconde nous admettrions arbitrairement — comme la plupart des auteurs, — un certain nombre de types, auxquels nous rattacherions comme variétés leurs formes les plus voisines.

Cette dernière manière de voir — qui date de Linnée — ayant inspiré presque tous les travaux publiés sur les Cyclamens, il en résulte qu'elle est la plus généralement admise, ce qui ne prouve pas qu'elle soit la meilleure.

Nous suivrons cependant cette méthode, et cela pour plusieurs raisons, dont la principale est l'insuffisance de nos connaissances sur les formes de Cyclamens, personne n'ayant encore traité cette question avec l'étendue qu'elle comporte. D'autre part, nous écrivons pour des horticulteurs ou des amateurs d'horticulture, et il faut avant tout leur parler un langage connu.

V.-V. M.

(*A suivre*).

Le Gérant, **J.-C. BONY.**

Lyon. — Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

CHRONIQUE

Lors de la guerre franco-allemande, de grandes quantités de fourrages d'origine méridionale, avaient été transportées à la suite des armées françaises. Au printemps de 1871 il en était résulté aux environs des villes où avaient campées les dites armées, l'apparition d'une florule adventive, qui intriguait singulièrement les jeunes botanistes habitués au fascies des plantes locales.

L'exposition de Lyon, en 1872, de son côté, en attirant dans notre ville, cette multitude de produits divers, d'origine étrangère, avait également été la cause de l'apparition d'un certain nombre de plantes analogues.

Enfin à Lyon même, tout près des casernes de la Part-Dieu, un talus, qui prend de la barrière de Paphos et qui s'étend jusqu'au fort de Villeurbanne, ensemencé avec des graines de fourrages dont j'ignore la provenance, attirait l'attention des botanistes par le nombre assez grand de végétaux étrangers à nos localités.

Dans cette dernière station avec des plantes italiennes (*Centaurea deusta*) on trouvait *Dianthus liburnicus*, Trèfle étoilé, Glauciet jaune, etc., etc.

Beaucoup de ces espèces avaient déjà disparu quelques années après leur apparition, mais d'autres plus robustes avaient persisté, et l'été dernier j'avais encore eu le plaisir de constater leur présence. Après les froids de décembre dernier, ayant traversé le fossé rempli de glace qui sépare le talus du chemin, et gravi lentement le dit talus, j'eus le désagrément de m'assurer que la plupart des survivantes étaient gelées.

Parmi les conditions diverses qui président à l'aire de dispersion des végétaux, il en est une — la température — qui ne permet pas impunément aux espèces de franchir une certaine limite. Cependant il faut excepter certaines plantes annuelles qui ont le bon esprit, craignant beaucoup la gelée, de ne jamais se montrer, que lorsque le soleil est assez chaud, pour protéger leur frileuse organisation.

Sous l'égide de cet astre bienfaisant, elles parcourent les phases diverses de leur existence, et attendent l'année suivante pour recommencer. On ne saurait agir avec plus de prudence.

— La 9me livraison de l'*Illustration horticole* contient : 3 gravures coloriées, représentant, la 1re, la variété *Boddaerti* du *Masdevallia ignea*, orchidée importée en 1870 de la Nouvelle-Grenade et vendue aux enchères dans les salles Stevens, à Londres. Les fleurs du type sont d'un beau rouge orangé, celle de la variété sont de nuance rosée.

La 2me, des variétés du *Begonia Teuscheri*, obtenues par M. Linden. Originaire des Indes néerlandaises, le *Begonia Teuscheri* est une preuve de plus à ajouter — dit M. Ed. André — à celles qui démontrent le polymorphisme des espèces de ce genre.

Enfin la 3me, la variété *superba* du *Gravesia guttata*. On sait que le *Gravesia guttata* et le *Bertolonia guttata* sont la même plante connue sous deux noms de genres différents. M. Hooker, n'ayant vu lorsqu'il la rapporta aux *Bertolonia*, que les feuilles de cette jolie plante, il se trouva lorsqu'elle eut fleurie et fructifiée que les fleurs et les fruits l'éloignaient complètement des *Bertolonia*.

— On connaît l'histoire des truffes en drap d'Elbeuf, vendues par un charcutier pour de véritables truffes périgourdines. Au lieu d'avoir été déterrés par un pachyderme à museau tronqué, ces excellents cryptogames avaient sous forme de laine, servi de toison à un représentant de la race ovine et plus tard été tissés au métier par un honorable artisan normand.

Aujourd'hui on signale une falsification de la gelée de groseilles, qui ne manque pas d'intérêt. C'est de la gelée de groseilles, sans groseilles. La science fait du progrès. Dans cette falsification on remplace la substance gélatineuse par des Algues, le sucre de cannes ou de betteraves, par du glucose (1), la couleur par la cochenille et la rose trémière. On ajoute à cela un peu d'acide tartrique et le tour est joué, je veux dire la confiture fabriquée. M. Ch. Ménier, professeur à l'école de médecine de Nantes qui a découvert cela, a constaté la présence d'une Diatomée, l'*Arachnoidiscus japonicus*, venue du Japon dans une substance connue dans l'industrie sous le nom de colle de chine.

---

(1) Le sucre de glucose se prépare par l'action directe de l'acide sulfurique faible sur la fécule. On neutralise l'excès d'acide par la craie. Sous forme de sirop le sucre de glucose est livré aux brasseurs ; décoloré, il est livré aux confiseurs et aux liquoristes.

— Le prix Alhumbert pour 1878 était l'étude du mode de nutrition des champignons. Ce prix n'ayant pas été décerné, l'Académie admettra à concourir, en 1880, tout mémoire qui éclaircira quelque point important de la physiologie des champignons. Le prix consistera en une médaille de la valeur de 2,500 francs.

— L'administration mexicaine, après avoir pris l'avis de la Société d'histoire naturelle de Mexico, a décidé de faire planter le long des chemins, dans la vallée de Mexico, *l'Arbor del Peru* ou *Schinus molle*, connu sous le nom de poivrier d'Amérique, et cela à cause des propriétés de cet arbre.

Il fournit un grand nombre de produits à la médecine, à l'ébénisterie et aux arts. Son bois est employé à cause de sa résistance et de son élasticité, pour de nombreuses fabrications; son écorce est astringente et balsamique, ses feuilles, résolutives; la résine qui exsude de son tronc sert à la guérison des cataractes. Ses fruits contiennent une notable quantité de sucre, et soumis à la fermentation, ils produisent une boisson agréable ; ils sont en outre employés pour la nourriture des oiseaux chanteurs. Sur les rameaux de l'arbre, vit un insecte du genre Coccus, dont les femelles, après la fécondation, se couvrent d'une matière cireuse analogue à la cire des abeilles (1).

Les feuilles du *Schinus molle* partagent avec quelques autres plantes de la même famille, la singulière propriété de se promener sur l'eau lorsqu'on les coupe en fragments. Ce système de locomotion est dû à l'essence qui s'échappe de la section, et qui pousse avec vigueur les fragments de feuille et leur imprime des mouvements irréguliers.

— Un des derniers travaux sur la physiologie publiés par E. Faivre, le regretté président de l'Association horticole lyonnaise, porte sur la formation du latex et des lactifères pendant l'évolution germinative, chez l'embryon du *Tragopogon porrifolius*. Il semble résulter de ses expériences que le latex devrait être assimilé aux matières de réserve amylacées contenues dans les végétaux. Un sol riche, en activant la végétation de la plante, active la destruction du latex; l'inverse a lieu chez les plantules développées dans du sable calciné.

— M. Hoffmann signalait jadis dans un mémoire sur l'arrondissement des tiges de cactées, un certain nombre de faits curieux,

---

(1) *Bulletin* de la Société Botanique de France.

observés par lui sur l'*Opuntia brasiliensis* et sur *l'O. ficus indica*, qui de leurs articles aplatis donnaient naissance à des rameaux cylindriques dont quelques-uns atteignent une grande dimension. Il a en outre constaté que l'*Euphorbia canariensis* à tiges pentagones, avait également fourni des rameaux parfaitement cylindriques. M. Regel, dans le *Gartenflora*, a cité un exemple contraire. Un *Cereus giganteus* d'abord sphœrique, dans sa jeunesse, était devenu plus tard prismatique.

J'ai observé dernièrement un fait analogue à ceux cités sur les *Opuntia*, sur une espèce du même genre dont j'ignore le nom, et qui, malheureusement, a gelé en décembre dernier.

— La plupart des catalogues de marchands-grainiers étrangers mentionnent deux plantes potagères nouvelles, d'origine lyonnaise. L'une est la *Laitue Pelletier*, l'autre, le *Haricot nain* du Mont-d'Or. La première porte le nom de son obtenteur, la seconde a été obtenue par M. Léonard Lille, marchand-grainier à Lyon.

V.-V. M.

AU JARDIN

Saint-Raphaël (maison Close).

Je crois que cette fois il vaut mieux ne pas le nier, et avouer franchement que nos climats privilégiés ont subi comme les autres contrées un hiver relativement rude et méchant.

N'imitons pas ce propriétaire de Nice, auquel un étranger montra un jour un peu de neige au pied d'un mur au nord; il la prit dans sa main, l'approcha de ses yeux, et dit : oui, c'est vrai, c'est de la neige, mais... elle n'est pas froide.

On peut représenter qu'il y a loin de 3, 4 et même 5 degrés au-dessous de zéro, pendant trois ou quatre jours à Menton, à S.-Remo, à Nice, à Cannes, à S.-Raphaël, Hyères — et 22, 23 et 24 pendant trois semaines, à Paris — où 28, 30 et 31 dans d'autres parties de la France — on peut dire aussi que lorsque par exception, on n'est pas tout à fait bien chez nous, on y est mieux et beaucoup mieux.

Avouons l'hiver : beaucoup d'olives dans certains cantons ont été gelées sur les arbres— quelques orangers de çà de là, ont souffert et perdront les branches poussées à la sève d'automne — nos

rosiers en pleine floraison d'hiver, ont vu la riche moisson de leurs boutons gonflés, — être brûlée par le froid — et ne nous ont pas conduits sans lacune comme de coutume aux violettes, aux anémones, aux narcisses, aux camélias, etc.

Il s'agit de voir quel est le meilleur parti à tirer de nos désastres — l'huile douce et parfumée coule de l'olive amère.

Il en sortira une leçon.

L'homme est enclin à abuser. Nice, Cannes, St-Raphaël, Menton, sont des serres tempérées ; rien de moins, mais rien de plus — on se laisse aller à planter en plein air un assez grand nombre de plantes tropicales et exigeant la serre chaude ; à la faveur d'une série assez fréquente de quelques années sans froid, ces plantes se développent magnifiquement, mais il ne faut qu'un jour, qu'une heure, au lever du soleil, pour les tuer, sauf quelques-unes exceptionnellement garanties et abritées.

Nous pouvons, eette année, décider s'il convient de planter des chagrins ou de semer des déceptions et admettre celles des plantes arbustes et arbres qui sont exposés à un sort funeste.

La quantité restera grande de ceux qu'on pourra voir croître et se développer sans soucis — je pense que M. Nardy rassemblera les « pièces » du procès et éclairera complètement la question — c'est une étude très-intéressante et une expérience qu'il fallait faire plutôt aujourd'hui que demain.

Une partie de la parure d'hiver de nos jardins ayant été... chagrinée cette année, je me suis reporté à mon ancien jardin de Normandie ; j'avais recours pour l'orner pendant la mauvaise saison à des végétaux qu'on dédaigne à Nice, à Cannes, à St-Raphaël, et qui pourraient bien y faire leur entrée après ce qui vient de nous arriver.

Je comprends que les hôtels, les villas à louer, les jardins publics n'admettent pas les arbres et arbustes à feuilles caduques — il faut que rien ne rappelle l'hiver aux hôtes qui viennent s'abriter chez nous — mais dans les jardins particuliers — pourquoi, peu ou plutôt pas de Calycanthus précoces aux fleurs parfumées—d'hellebore noir (roses de Noël) de Fragons toujours verts et chargés de cerises rouges, tandis que les *Aucuba* — aux feuilles richement panachées portent des olives écarlates — en même temps que l'Iris fétide entr'ouvre ses gousses pleines de graines orange rangées et pressées à la façon de grenades ; les Daphnés lauréoles aux fleurs vertes odorantes — pourquoi ne pas remarquer le coloris violet des jeunes branches dépouillées des tilleuls — les longues et souples baguettes d'or des saules osiers jaunes — et les cornouillers à bois couleur de sang chez le cornouiller sanguin, couleur de rubis chez le cornouiller de Sibérie.

Ajoutons à ces avantages que les cornouillers, les daphnés, les aucuba, les fragons, les iris fétides viennent parfaitement à l'ombre des autres arbres, et garnissent les dessous toujours tristes des massifs et bosquets de bois.

La manie des nouveautés poussée à l'excès par le médiocre sentiment d'avoir ce que les autres n'ont pas ou de l'avoir avant eux, a chassé des jardins beaucoup de plantes anciennes qui, outre leur beauté, ont été mêlées à notre vie et en ont long à raconter.

> Dans les fleurs des lilas et des ébéniers jaunes
> De mes doux souvenirs, cachés comme des faunes,
> La troupe joue et rit.

Pour ne parler que du Cornouiller : écoutez-le :

C'est un des arbres les plus anciennement connus par les services qu'il a rendus et rend encore. Sa durée est au moins aussi longue que celle des chênes. On l'a souvent employé pour marquer la borne des héritages. Les botanistes Bosc et Poiret en signalent un dans la forêt de Montmorency qui avait plus de mille ans d'existence constatée; il indiquait la séparation du bois du duché de Montmorency de ceux du Prieuré de Sainte-Radegonde.

Du temps de Pline, le bois très-dur du Cornouiller servait à faire des rayons de roues, des chevilles et des coins; mais bien avant lui, on l'employait pour les piques, les javelots et les arcs.

> .... *bona bello*
> *Cornus*
> Virg. (Géorgiques.)

> .... *Volat itala cornus*
> *Aëra per tenerum*
> (Enéide).

Réservez le sapin aux vaisseaux, gardez le cornouiller pour la guerre, dit Claudien.

> *Apta fretis abies, bellis accommoda cornus*

Le cornouiller était consacré à Apollon parce que l'arc qui avait lancé des flèches mortelles au serpent Python était fait de cornouiller.

Romulus, dit Plutarque, voulant prendre un augure, lança un javelot du Mont-Aventin. Ce javelot, fait de bois de cornouiller,

prit racine et vécut entouré de la vénération des Romains jusqu'au règne de Jules-César.

Revenons à Virgile.

Le jeune Polydore avait été assassiné par le roi de Thrace, les flèches lancées contre lui, faites de bois de cornouiller avaient à travers son corps pris racine dans la terre ; Enée essaye d'arracher quelques branches, il en sort du sang, de là, le cornouiller sanguin.

Liquuntur sanguine guttæ

Le bois du cornouiller, dit Olivier de Serre, est dur comme « corne de bête » d'où son nom latin de *Cornus*.

Mais voici notre hiver à peu près fini, les anémones sauvages paraissent dans les champs, les violettes de Parme s'épanouissent sous les orangers. Consolons-nous, mais profitons de la leçon.

ALPHONSE KARR.

P.-S. — Ne tombons pas cependant d'un excès dans un autre et ne soyons pas trop timides dans nos essais.

Je ne crois certes pas à ce que beaucoup de gens appellent l'acclimatation. Je ne crois pas qu'un arbre né dans des régions où le thermomètre ne descend jamais à 0, puisse s'accoutumer « tout doucement » au froid et en venir à supporter 7, 8, 9, 10 degrés.

L'acclimatation ne peut se faire que par l'hybridité, c'est-à-dire par des graines provenant de l'union d'un arbre ou d'une plante plus ou moins tropical avec un arbre ou une plante de la même espèce, d'une autre variété, nés dans des pays plus froids.

Mais il faut penser que les renseignements qui nous arrivent avec des plantes nouvelles sont souvent incomplets. Au pied et au sommet des montagnes, la température est toute différente. Telle plante cultivée longtemps en serre chaude, parce qu'elle provient de tel ou tel pays sans qu'on nous ait dit qu'elle a été recueillie sur une montagne élevée, n'attend que d'être mise en pleine terre et à l'air libre pour végéter magnifiquement. Je me souviens que, allant un jour, il y a trente ans, au Jardin des Plantes de Paris et visitant les serres avec mon ami le directeur Neumann, je fus surpris de voir un *Aponogeton distachyon* dans le bassin d'une serre chaude. Ce charmant coquillage végétal, d'une odeur si suave, n'atteignait pas le quart des dimensions qu'il avait chez moi, à Sainte-Adresse en pleine eau et en plein air.

Je le dis à Neumann, il me répondit : Nous avons reçu celui-ci de Chine, mais comme nous ne savons pas de quelle partie de la

Chine ; et comme nous n'en avons qu'un, nous attendons qu'il se soit multiplié pour l'essayer d'abord en serre tempérée, puis dehors.

— Mettez-le hardiment en pleine eau et en plein air. Je vous en enverrai quelques pieds nés chez moi en Normandie dans les bassins de mon jardin.

Longtemps encore après cette époque, *l'Aponogeton distachyon* était à tort signalé dans les livres de jardinage comme exigeant au moins la serre tempérée.

A. K.

CULTURE ANNUELLE DE L'ARTICHAUT

Le quartier d'hiver rigoureux que nous venons de passer, a étendu ses ravages sur une foule de végétaux. Beaucoup de ceux qui ne sont que d'une rusticité relative, ont en partie passé de vie à trépas. Parmi ces derniers, l'Artichaut n'est pas un de ceux dont l'absence sera le moins sensible aux consommateurs.

Dans beaucoup d'endroits les vieilles souches et même les plantations plus jeunes sont complètement perdues.

Les amateurs qui ne voudront pas rester privés de cet excellent légume, devront le cultiver comme cela se pratique dans certains pays du nord de l'Europe, tels que la Suède et la Russie. Dans ces Etats, les hivers ordinaires sont presque toujours assez rudes pour que l'Artichaut ne puisse en supporter les rigueurs. Aussi les cultivateurs ont-ils dans ces pays l'habitude de traiter l'Artichaut comme une plante annuelle.

Voici comment on procède : en février, on sème dans des terrines ou même simplement en pleine terre, dans une serre chaude des graines d'Artichaut ; lorsque les graines ont germé et que les plants ont pris leur 4e feuille, on les repique séparément dans des pots plus ou moins grands, suivant l'espace dont on dispose. On donne à ces plants ainsi rempotés les soins nécessaires à leur végétation, jusqu'à l'époque où les gelées n'étant plus à craindre on les met en pleine terre.

A la fin d'août et dans le commencement de septembre, les premières têtes (capitules) commencent à être bonnes à consommer, elles se succèdent ensuite avec profusion jusqu'aux gelées.

Dans nos contrées, on pourra avantageusement remplacer la serre chaude par le semis et la culture sur couche chaude ; l'opération devra d'ailleurs être faite de la même manière.

Les meilleures variétés d'Artichaut sont : le *Gros vert de Laon*, le *Violet de Lyon* et le *Camus de Bretagne*. Il y a également d'autres variétés estimées.

Nous terminerons cette note, en faisant remarquer que les variétés d'Artichaut ne se reproduisent pas franchement de graines, et que dans un semis on obtient des sous-variétés excellentes et supérieures à leur type ; comme on en obtient aussi qui lui sont inférieures, est-il besoin d'ajouter que l'on doit marquer avec soin les meilleures afin de les multiplier par œilletons?

LÉONARD LILLE,
Horticulteur à Lyon.

THERMOMÈTRES CENTIGRADES & FAHRENHEIT COMPARÉS

Les questions de thermomètre sont à l'ordre du jour par un temps où on invoque si souvent le témoignage de la colonne de mercure ou d'alcool. Nous pensons donc être agréables à nos lecteurs en indiquant à ceux d'entre eux qui pourraient l'ignorer ou l'avoir oublié, la valeur des degrés du thermomètre Fahrenheit comparés au thermomètre centigrade.

Le thermomètre Fahrenheit est encore peu employé sur le continent, mais il est très-familier aux insulaires du Royaume-Uni, et il arrive que des journaux français qui puisent des informations dans les publications d'Outre-Manche, enregistrent ses indications, quelques fois inconsciemment, ou tout au moins sans prévenir leurs lecteurs, ce qui donne lieu à d'assez jolis quiproquos.

Quoi qu'il en soit, voici la manière de convertir les degrés Fahrenheit en centigrades. Déduire d'abord 32° puis multiplier les degrés restants par 5/9 ou, si on se contente d'une approximation moins rigoureuse, par 0,555 (32° Fahr. correspondent à notre 0 Cent.)

Exemple : soit 104° Fahr. à convertir en Cent.

$$104 - 32 \text{ reste } 72 \times 5/9 = 40° \text{ Cent.}$$

Si les degrés Fahr. sont au-dessous de zéro, il faut, au contraire, ajouter 32° et multiplier la somme par 5/9.

Exemple : soit — 4° Fahr. à convertir en Cent.

$$-4 + -32 = -36 \times 5/9 = -20° \text{ Cent.}$$

Pour obtenir des degrés Réaumur, retrancher 32° comme il vient d'être dit et multiplier le reste par 0,444.

Voici, du reste une échelle des degrés Fahr. comparés aux centigrades.

Cent.	Fahr.	Cent.	Fahr.	Cent.	Fahr.
0	32	35	95	70	158
5	41	40	104	75	167
10	50	45	113	80	176
15	59	50	122	85	185
20	68	55	131	90	194
25	77	60	140	95	203
30	86	65	149	100	212

A. RAGO.

DE LA TAILLE DES RACINES CHEZ LE POIRIER

Il arrive assez fréquemment que certaines variétés de Poiriers greffés sur cognassier, finissent par s'affranchir, c'est-à-dire qu'elles développent au-dessus de la greffe des racines qui partent du Poirier lui-même. Cela arrive surtout par le tassement lent de la terre et par les labours successifs qui enterrent la greffe, laquelle devrait toujours rester au niveau du sol. Le résultat ou plutôt l'influence de cet affranchissement de l'arbre, se manifeste généralement par une fertilité qui diminue graduellement pour arriver très-souvent à une stérilité complète. L'arbre devient superbe, il pousse vigoureusement, donne beaucoup de bois, mais très-peu de boutons à fruits et des récoltes souvent nulles. Le Poirier n'étant pas un arbre d'ornement, il convient de chercher le remède à cette stérilité accidentelle.

On a conseillé une foule d'opérations pour y rémédier ; quoique nombreuses, elle peuvent cependant se classer en deux catégories, savoir : celle qui consiste à opérer sur les branches de l'arbre et celle qui consiste à opérer sur ses racines.

Malgré la taille à long bois, les arcures, les pincements, les incisions, les torsions et même l'abandon complet de l'arbre à lui-même, il arrive des cas où la stérilité persiste. En réfléchissant un peu on s'aperçoit que la cause de la stérilité étant toujours la même, il n'y a rien de bien extraordinaire à ce que l'effet soit toujours semblable.

J'ai eu souvent l'occasion de me trouver en présence d'arbres vigoureux et infertiles, et j'ai rarement eu à me louer de l'emploi des moyens que je viens de citer, tandis que le contraire est presque toujours arrivé lorsque j'ai opéré la taille sur les racines.

Voici d'ailleurs la manière dont je m'y prends lorsque je veux ramener la fertilité à un Poirier trop vigoureux.

Au moment du labourage ou à tout autre moment (pourvu toutefois que ce soit après la chute et avant le développement des feuilles), je déterre la partie avoisinante le tronc de l'arbre, en ayant

soin de ne pas meurtrir les racines que je rencontre. Lorsque j'ai mis le système radiculaire à nu, dans la partie en question ; je choisis le 1/4 environ des plus grosses racines et je les coupe à 60 ou 80 centimètres du tronc. Ce travail fait, je recouvre le tout, et je taille l'arbre à très-long bois. Il arrive même si l'arbre n'est pas dénudé, que je ne touche pas au prolongement des branches charpentières. Généralement, l'année suivante, les arbres ainsi traités montrent de nombreux boutons à fruits et donnent par la suite des récoltes d'autant plus agréables qu'elles se sont fait attendre plus longtemps.

Dès qu'un Poirier greffé sur cognassier, devient trop vigoureux, il faut, avant que la stérilité s'en soit emparée, faire quelques tailles à ses plus grosses racines ; je me suis toujours bien trouvé d'avoir agi ainsi dans des cas semblables. J. MÉRAL,

Horticulteur à Lyon.

POIRE MLLE ASPASIE AUCOURT

Obtenue d'un semis fait en 1859, cette poire nouvelle a été examinée et dégustée par une commission d'horticulteurs convoquée par son obtenteur M. Rollet, horticulteur à Villefranche (Rhône). La commission était composée de MM. Falconnet, Colin et Deville frères.

Ces messieurs ont donné de cette poire la description suivante :

Arbre vigoureux et très-fertile, se conduisant également bien en pyramide et en plein vent, ayant le port de la variété « Beurré Goubault ».

Fruit pyriforme de grosseur moyenne ; pédicelle renfoncé, souvent muni de quelques nodosités ; orifice peu saillant, se rapprochant par sa forme de celui de la « Poire à deux yeux ». La couleur de sa peau est jaune pâle un peu marbré de vermillon du côté du soleil. Chair fine, fondante, parfumée, très-sucrée, assez juteuse, légèrement acidulée.

Maturité. — Dernière quinzaine de juillet.

REVUE DES CATALOGUES

Catalogue of plants, trees, shrubs, etc., cultivated and for sale by L. MENAND ET SONS, Nurserymen and florists, Menand and Cemetery stations, Albany, N. Y. Etats-Unis d'Amérique.—Orchidées, Palmiers, Cycadées, Fougères, Plantes diverses de serre chaude et de serre tempérée, Plantes vivaces, Arbres et Arbustes, Conifères, etc.

—

DIPPE FRÈRES, cultivateurs et marchands grainiers à Quedlinbourg (Allemagne), Prix-courant général de graines potagères, officinales, économiques, fourragères, de fleurs en collection et autres, graminées ornementales, Arbres et Arbustes, Ognons à fleurs, etc.—Nouveautés florales et potagères pour 1880.

—

P.-M. DEFOUR, horticulteur-pépiniériste à Aurec-sur-Loire (Haute-Loire). — Plants forestiers de toutes sortes, livrables par centaines de mille de la même essence.

—

ALEXANDRE BERNAIX, horticulteur-rosiériste, cours Lafayette, à Villeurbanne. — Rosiers en collection dans les sections suivantes : Hybrides remontants, Thés, Ile-Bourbon, Mousseux remontants, Noisettes, Microphylla, etc., etc.

CULTURE DES JACINTHES SUR CARAFES DANS LES APPARTEMENTS

Par ces dures journées d'hiver surtout, les fleurs sont les bien venues. Avoir chez soi quelques belles hampes fleuries de jacinthes, est une ambition modeste, dont la réalisation est accessible à tout le monde, moyennant quelques soins.

Veiller à renouveler suffisamment l'eau des carafes, tenir d'abord l'oignon dans une pièce non chauffée et abondamment éclairée, et, enfin, ne lui donner de la chaleur que lorsque la hampe florale, bien constituée, ayant déjà pris suffisamment d'avance sur les feuilles et les racines, s'élève d'une dizaine de centimètres. Telles sont les précautions généralement recommandées.

Toutefois il arrive souvent que, n'ayant rien négligé de ces préceptes, on n'obtienne qu'un résultat déplorable; un épi étiolé de fleurs maigres, noyé dans un développement exagéré des feuilles.

C'est pour parer à ce défaut que nous allons vous donner un procédé, que nous avons déjà indiqué, mais nous ne saurions trop insister jusqu'à ce qu'il soit bien répandu.

Si vous voyez l'oignon objet de vos espérances, au lieu d'émettre une hampe vigoureuse, donner naissance à de longues feuilles, et une puissante masse de racines remplir le corps de la carafe, n'hésitez pas, coupez net le faisceau radiculaire à 3 ou 4 centimètres au-dessous du plateau du bulbe. En quelques jours la fleur se développera et s'épanouira à merveille tandis que, abandonnée à sa végétation ordinaire, elle eût été atrophiée au bénéfice des feuilles et des racines qui auraient acquis un développement démesuré.

Ainsi vous obtiendrez ces beaux épis roses, blancs, jaunes ou bleus dont le parfum et les belles couleurs, vous feront attendre plus patiemment le retour du printemps.

J. H.

ÉTUDE SUR LE GENRE CYCLAMEN

(Suite)

CLASSIFICATION DES ESPÈCES.

Les différents organes floraux, calyce, corolle, étamines, pistils, etc., des cyclamen ne différant pas entre eux d'une manière bien nette, il en résulte une impossibilité matérielle de créer des sections basées sur ces différents organes.

Les rhizomes tuberculeux dont sont munies ces plantes, pourraient par leurs formes, fournir plusieurs classes, lesquelles auraient le grave inconvénient de rompre l'affinité des espèces entre elles.

Il reste les feuilles, dont la forme permet d'établir 2 catégories principales.

Abraham Munting, qui était, vers le milieu du XVIIe siècle, professeur de botanique à l'Université de Groningue, en Hollande, a décrit une vingtaine d'espèces ou variétés différentes que l'on pourrait diviser en trois sections; la première, serait caractérisée par des feuilles petites et orbiculaires; la seconde, par des feuilles ovales en cœur; la troisième, par des feuilles profondément dentées ou manifestement lobées comme celles du lierre.

Georges Gordon, dans une notice insérée jadis dans le *Gardeners' Chronicle*, ne conserve que deux de ces classes; des deux premières qu'il réunit, il n'en fait qu'une, et il conserve la troisième.

Il y a, en effet, des formes intermédiaires qui relient entre elles les cyclamen à feuilles orbiculaires à celles à feuilles ovales cordées.

Nous suivrons cette méthode, qui nous paraît la plus rationnelle, et nous établirons deux classes; dans la première, celle à feuilles arrondies, nous mettrons les espèces suivantes :

C. persicum, Mill.
C. cilicicum, Boiss et Reut.
C. græcum.
C. coum, Mill.
C. europeum, L.

Dans la seconde classe, celles à feuilles anguleuses, nous mettrons les espèces suivantes :

C. hederæfolium, Wild.
C. macrophyllum.
C. vernum.

Nous rattacherons ensuite successivement à chacune des espèces citées, les formes considérées par les auteurs comme synonymes.

CYCLAMEN PERSICUM, Mill.

SYNONYMES : *C. pyrolæfolium*, Salisb., *C. utopicum* Hoffmsgg.

Tubercule arrondi, globuleux dans le jeune âge, aplati et déprimé supérieurement dans l'âge adulte; feuilles dressées assez longuement pétiolées, ovales cordiformes, ou oblongues cordiformes, rougeâtres en dessous, vert foncé en-dessus, souvent marquées d'une zone irrégulière, argentée; fleurs grandes à odeur variable, quelquefois nulle, s'épanouissant après le développement des feuilles, de couleur blanche ou purpurine, passant par les tons intermédiaires, c'est-à-dire les différentes nuances de rouge et de rose, quelquefois striées ou panachées, le plus souvent bicolores, à pétales plus foncés à la base.

Cette espèce a été découverte récemment en Tunisie, par M. Doumet-Adanson, près de la station thermale de Hammam-el-Lif, au pied des montagnes de Bou-Karnin. On en trouve, dit-on, en Grèce, en Syrie, en Cilicie et en Perse. Dans tous les cas, c'est une espèce qui ne supporte pas facilement le froid; elle est en pleine végétation pendant l'hiver, et dans nos climats elle ne saurait se passer d'abriscontre le froid (1).

Les cyclamen de Perse sont de toutes les espèces celles que les horticulteurs cultivent le plus fréquemment, leur beau feuillage et

(1) En décembre 1879, les *C. persicum* ont supporté sous bâches — 5° centigrades pendant un mois, sans paraître en être incommodés.

leur abondante floraison hivernale ayant de tout temps attiré leur attention. Cependant, malgré l'excellence de leurs qualités ornementales elles sont encore relativement assez rares dans les cultures; cela vient surtout du laps de temps qu'il faut pour les amener à être vendables. Ce n'est, en effet, qu'à l'âge de trois ou quatre ans que ces plantes sont assez fortes pour donner une abondante floraison, et, comme à cet âge-là elles ne se vendent pas un prix très-élevé, les horticulteurs préfèrent cultiver d'autres plantes plus rémunératrices.

Quoiqu'il en soit, voici la manière de les cultiver :

On sème les graines aussitôt leur maturité, dans des terrines bien drainées. Le semis se fait habituellement dans la première quinzaine de juillet, la germination a lieu trois semaines ou un mois après l'époque du semis qui doit se faire sous châssis à froid ou en plein air à l'ombre.

On peut laisser ainsi les jeunes plants dans les terrines jusqu'aux premiers jours de février, en ayant soin de les tenir dans une serre froide ou sous châssis, très près du verre. Il suffit d'empêcher la gelée de pénétrer dans l'endroit où les plantes sont rentrées.

Première année de culture. — Au mois de février on repiquera les jeunes plants de cyclamen dans d'autres terrines, en ayant soin de les mettre à 5 centimètres en en tous sens, et on replacera les terrines sous châssis, que l'on tiendra ombré pendant les fortes chaleurs, c'est-à-dire au mois de mai, depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

Vers les premiers jours de juillet on modérera les arrosements que l'on cessera complètement lorsque les feuilles commenceront à se flétrir, et indiqueront que les plants entrent en repos; cette période de repos dure environ deux mois.

Deuxième année de culture. — Vers les premiers jours de septembre on arrachera les tubercules de cyclamen, en secouant toute la terre qui tient aux racines, en ayant soin de ne pas endommager celles-ci, et on les replantera dans les mêmes conditious que l'année précédente, en les écartant davantage; 10 centimètres en tout sens sont suffisants. Si la quantité de cyclamen cultivés était assez considérable, on pourrait les planter en pleine terre sous châssis. Dans les endroits où les lombrics sont à craindre, il faut prendre soin de les éviter; pour cela, pendant l'été, on fera subir une complète dessiccation à la terre à employer, puis au moyen de planches latérales on empêchera que ceux du dehors puissent s'introduire dans l'endroit cultivé, un bon lit de mâchefer empêche ceux du fond du terrain d'y pénétrer.

Les soins à donner sont les mêmes que pour la première année.

Troisième année de culture. — Si la culture a été bien menée, il y aura déjà quelques tubercules assez gros pour donner une floraison convenable ; on les triera avec soin pour les rempoter ensuite. Le reste sera cultivé comme les plants de la deuxième année.

Les plantes rempotées, on les mettra sous châssis, et lorsque les feuilles commenceront à se montrer, on remplacera les châssis par des claies à ombrer. Au mois de novembre on placera les cyclamen sur une tablette de la serre tempérée, en ayant soin de les tenir près du verre.

Elles commenceront à fleurir en décembre, la floraison pourra se continuer jusqu'en avril, si on a le soin d'en mettre sous châssis à froid et de les rentrer au fur et à mesure dans la serre.

Terre à employer. — La terre qui paraît le mieux convenir aux cyclamen est la terre de bruyère bien perméable à l'eau ; lorsqu'elle est trop tourbeuse, il est nécessaire de lui ajouter du sable de rivière dans la proportion de 1/4. Le terreau de feuilles bien consommé est également excellent. La terre de saule vaut de la terre de bruyère pour cette culture, malheureusement on ne peut pas toujours s'en procurer.

Le compost suivant nous a également donné de très-bons résultats : terre de bruyère 1/4, terre franche 1/4, terreau de couche 1/4, sable 1/4.

La culture en pleine terre demande moins de soins que la culture en pots, cependant nous avons obtenu de très-beaux bulbes de cette manière, mais il faut une grande expérience pour bien réussir par ce procédé.

Il paraît qu'en Angleterre on obtient en dix mois des plantes de force à fleurir, mais il faut : serre chaude, bâche à Ananas, etc.; si on gagne du temps, on dépense beaucoup d'argent d'un autre côté, le rapport revient au même, cependant comme nous n'avons jamais cultivé de cyclamen avec ce procédé, nous nous abstiendrons de parler de la culture faite de cette manière.

Les variétés de cyclamen de Perse, ne sont pas très-nombreuses, leurs principales différences portent : 1° sur les feuilles dont la forme, la couleur et les panachures varient beaucoup ; 2° sur les fleurs plus ou moins grandes, à coloris variant du blanc pur au rouge amarante en passant par les différentes nuances roses, quelquefois striées et panachées ou à base plus foncée ; 3° sur lé port, qui est excessivement variable, suivant les variétés.

V.-V. M.

(*A suivre*).

Le Gérant, **J.-C. BONY**.

Lyon. — Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

CHRONIQUE

Il n'est pas convenable de parler de corde dans la maison d'un pendu. On m'a toujours dit que cela jetait un froid et faisait languir la conversation. Parler de gelée à des gens qui ont vu leurs produits en grande partie anéantis par cette cause, c'est tout un. Cependant dans le malheur on aime à se trouver en nombre, et malgré que l'infirmité du voisin ne soulage guère celle de l'autre, l'homme n'aime pas à souffrir seul.

Du reste, il me souvient qu'il n'y a rien de plus difficile dans une bataille que de maintenir les tirailleurs à la distance réglementaire. L'instinct de la conservation, bien mal placé dans ce cas, les pousse à se réunir en bloc dès que les balles sifflent à leurs oreilles, pour avoir, je pense, la satisfaction de mourir côte à côte.

Mince satisfaction. Donc puisque c'est en bloc que la gelée a étendu ses ravages, causons de la gelée et du froid.

«....Que parlez-vous de froid ; y a-t-il du froid? Je ne connais pas le froid et puisque vous déclarez qu'il fait froid, veuillez, je vous prie, m'expliquer par raison démonstrative ce que c'est que le froid....»

Ceci est un fragment, quelques lambeaux de phrases que j'ai cueilli dans une lettre qu'un de mes amis m'écrivait dernièrement. C'est un farceur et....

Mais au fait j'y pense, je me souviens qu'un jour j'entendis définir les *ténèbres:* absence de lumière. Cette définition, aussi laconique que précise était faite par un savant. C'était également un savant qui répondait que les couleurs n'existent pas, à quelqu'un qui lui en demandait la définition, et après un discours de trois quarts d'heure, sur les rayons rouges, les rayons jaunes, les prismes, la lumière, et un nombre considérable d'autres choses, le pauvre questionneur malgré les si et les mais dont il coupa le discours du savant, fut forcé de convenir, pour se débarrasser de l'éloquence scientifique, que les couleurs n'existaient pas.

Je suppose que mon honorable ami, auquel je dois expliquer la nature du froid, me la définirait ainsi : froid, absence de chaleur.

O! La Palisse de joyeuse et naïve mémoire, tu as laissé sur terre une nombreuse postérité!

Le froid est la sensation que l'on éprouve, lorsque le calorique diminue. Cette sensation est d'autant plus intense que le calorique diminue davantage... Assez..., ce n'est pas cela.

Le froid pour le garçon jardinier de serre chaude, c'est l'art de ne pas dormir et de faire ronfler les feux; pour le pépiniériste, c'est la contemplation amère, muette et éloquente des arbustes à feuilles persistantes, après un coup de soleil; pour le rosiériste, c'est le rosier qui ne portera plus de roses; pour le maraîcher, c'est des poireaux blanchis à rebours, des choux de Milan, des Vertus, sans vertus, des cardons cristallisés, des salades d'hiver (amère dérision) et pour tous, en perspective, des courroies avec crans supplémentaires.

Ce n'est pas gai, cela manque de variété.

J'ai reçu, dernièrement de l'honorable M. Jean Sisley, une lettre dont différents passages intéressent l'horticulture. Les voici :

«....Vous avez parlé, à la dernière réunion de l'Association horticole lyonnaise, des effets de la gelée et particulièrement de la destruction des rosiers greffés sur hautes tiges d'églantiers en faisant observer que l'églantier lui-même est assez robuste pour résister à nos plus rudes hivers. Le fait qui m'a été signalé m'avait surpris. Vous paraissez l'attribuer à l'influence de la greffe sur le sujet. Je pense comme vous malgré mon étonnement. Mais la question que vous avez soulevée mérite d'être étudiée.

En 1871, le rude hiver, m'a fait faire une remarque contraire, c'est-à-dire celle de l'influence du sujet sur la greffe, car alors tous mes poiriers greffés sur cognassiers ont péri par la gelée de 23°, tandis que ceux greffés sur francs ont résisté.

Il me semble qu'il y aurait un travail utile à faire dans les sociétés d'horticulture, c'est de provoquer des rapports sur les dommages causés par la gelée de décembre.

Demander les degrés auxquels le thermomètre s'est abaissé, l'état du ciel, brumeux ou clair, car chez moi en 1871, le dommage a été grand, tandis que cette année, il n'est pas encore apparent, ce que j'attribue, sauf plus amples informations, à l'état de l'atmosphère, car en 1871 lors de la forte gelée, le ciel était clair, tandis que en décembre dernier il était couvert.

En 1871 le rayonnement nocturne a donc produit tout son effet, tandis qu'en décembre dernier il a été presque nul. Considération importante. Il serait aussi très-important (ce me semble) de demander à quelle profondeur la terre a été gelée, car, mon fils m'a dit qu'hier, à votre réunion la plupart de ceux avec qui il a causé lui

ont dit que la terre avait été gelée de 70 centimètres à 1 mètre de profondeur, ce qui me paraît surprenant. Il paraîtrait, d'après les expériences faites par M. Becquerel au Muséum de Paris, que la gelée a mis quinze jours pour pénétrer à 30 centimètres et Camille Bernadin m'écrit de Suisnes que la gelée de 26° y a pénétrée de 30 à 40 centimètres. Où est la vérité?

Il me semble qu'il importe de la connaître, car il y assez bon nombre de végétaux qui dans nos cultures gèlent rez-terre chaque hiver et repoussent l'année suivante parce que la gelée n'a pas pénétré assez avant pour détruire leurs racines..... Une autre question très-importante est celle des étés secs ou humides sur l'effet de la gelée. Un journal américain prétend que les arbustes et particulièrement ceux à feuilles persistantes, succombent à la gelée quand ils ne peuvent plus puiser dans le sol l'humidité qui est nécessaire à leur existence. Chez moi, malgré les gelées de décembre qui pendant 23 jours ont été de 12 à 19° degrés, les arbustes à feuilles persistantes, et tout particulièrement les Aucubas, ne paraissent pas avoir souffert. Serait-ce l'effet de l'automne humide? Je vous livre ces réflexions pour ce qu'elles valent, avec le seul désir de provoquer de votre part quelques explications utiles à l'horticulture.

P. S. — Un journal horticole anglais, *The Garden,* recommande de ne pas laisser, pendant les grands froids, les plantes en serre tempérée sans arrosements, parce que dans la terre sèche elles gèlent plus tôt. Ceci coïnciderait avec le dire du journal américain. Il me semble que l'opinion *prédominante* est que la terre sèche préserve de la gelée. »

C'est un véritable programme que la lettre de notre honorable correspondant, un questionnaire en bonne forme, et certes je ne me charge pas de résoudre toutes les questions qu'il contient. Cependant n'allez pas croire, je vous prie, que je me laisse *coller*, comme on dit en argot d'école, pour si peu.

Et d'abord, pour l'influence de la greffe sur le sujet, reportez-vous à la page suivante, à l'article qui traite cette question, vous y verrez les quelques raisons, bonnes ou mauvaises, sur lesquelles je base mon hypothèse (1).

Vous y ajouterez seulement que je ne vois nul inconvénient à ce que le sujet ait également une influence réciproque.

Pour le rayonnement nocturne, je sais qu'il est une des causes de l'abaissement de la température, mais je ne comprends pas bien

(1) Au moment de mettre sous presse, nous nous apercevons qu'il est impossible de faire entrer cet article dans ce n°, ce sera pour le n° suivant.

comment, lorsque le thermomètre marque 16 ou 17° par un temps brumeux, et qu'il n'en marque pas davantage par un temps clair, je ne comprends pas bien, dis-je, pourquoi un végétal gèlerait plus facilement une fois que l'autre.

Si l'influence du rayonnement était démontrée pour les températures extrêmement basses, comme il l'est pour celles qui occasionnent les gelées blanches, il faudrait ajouter à la température ou plutôt lui soustraire quelques degrés toutes les fois que le rayonnement aurait lieu.

Ceci n'est pas clair, je m'explique : Le temps est sombre il y a 16° au-dessous de zéro, vous n'ajoutez rien et il y a toujours 16°. Le temps est clair il y a également 16°, vous ajoutez 3° pour le rayonnement de l'arbre et votre arbre qui perd ses 3°, en supportera par le fait 19°. Je ne comprends que l'addition, le reste est douteux.

Pour la profondeur à laquelle la gelée a pénétré dans le sol, tout le monde a raison, M. Becquerel a raison, M. Camille Bernardin ne doit pas se tromper, ni les horticulteurs lyonnais non plus. Considérez, je vous prie, que ces Messieurs sont très-loin de nous, qu'il y a eu, si j'en crois les journaux, beaucoup de neige chez eux et que la neige est un matelas, peu chaud à la vérité, mais qui tout froid qu'il est protège la terre quand même.

D'autre part, la profondeur à laquelle est descendue la gelée ne m'effraie pas, car si le thermomètre a marqué 17° au niveau du sol il est infiniment probable qu'il n'en aurait marqué que 4 ou 5 à un demi-pied de profondeur. Or il est démontré que les racines de certaines plantes peuvent supporter une pareille température sans dangers. Comme pour les tiges, il faut un degré déterminé de froid pour les anéantir.

Quant à l'assertion du journal américain et du journal anglais, prétendant que les arbres ou arbustes gèlent plus facilement lorsque le sol qui les nourrit est sec, je demande à réfléchir. Comme nos idées sur cette question sont tout a fait à l'opposé, il importe de vérifier et de s'assurer où est la vérité. Il pourrait bien se faire que l'américain eût raison et nous aussi. Pour mon compte je démontrerai que quelques-unes de nos plantes méridionales ne gèlent pas ici lorsqu'elles poussent dans des terrains secs, tandis que c'est le contraire qui arrive lorsqu'elles sont transplantées dans des terrains humides. Mais je serai un peu de l'avis contraire pour certains végétaux, car un être quelconque, animal ou végétal, se défend mieux lorsqu'il est sain, vigoureux et bien nourri que lorsqu'il est languissant. Et le manque d'eau est une cause de souffrance pour les plantes en général.

V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 21 *décembre* 1879, *tenue salle des Réunions industrielles, Palais du Commerce.*

PRÉSIDENCE DE M. MOREL PÈRE, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et quart.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

Correspondance. — Lettre de M. Edouard Pynaërt, professeur à l'Ecole d'horticulture de l'Etat, à Gand, remerciant la Société de l'avoir nommé membre correspondant.

Présentations. — 16 candidats sont présentés pour prendre part aux travaux de l'Association. Il sera statué sur leur admission à la prochaine séance.

Admissions. — Conformément au Règlement, l'assemblée procède à l'admission des candidats présentés à la dernière séance:

M. Pierre Déchamp, chez M. Jusseaud aîné, horticulteur à Ste-Foy-lès-Lyon, présenté par MM. Jusseaud frères;

M. Petit (Félix), jardinier chez M. Colcombet, montée de la Fournache, Ste-Foy-lès-Lyon, présenté par les mêmes;

M. Antoine Laroche, jardinier chez M. Paturle, rue du Château, à Sainte-Foy-lès-Lyon, présenté par les mêmes;

M. Jean Perache, horticulteur à Ste-Colombe-lès-Vienne (Isère), présenté par MM. Joseph Schwartz et Michallet;

M. E. Charlon, mécanicien, rue Duguesclin, 69, présenté par MM. Bernaix et Pelletier;

M. Claude Boullieu, rue Duguesclin, 69, présenté par les mêmes;

M. Louis Boullieu, rue Duguesclin, 69, présenté par les mêmes;

M. Fontanaz (Joseph), jardinier, rue St-Pothin, 43 (Lyon-Croix-Rousse), présenté par MM. J. Jacquier et Michel Didier.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau les objets suivants:

1° Par M. Joseph Schwartz, horticulteur-rosiériste, rue du Repos, 43, Lyon-Guillotière, 4 pieds d'œillets remontants : *Le Favori.* Cette variété franchement remontante, mérite une recommandation spéciale, n'étant pas aussi répandue qu'elle le mérite; elle est appelée à faire l'un des plus beaux ornements de nos serres en hiver, étant très-florifère. La plante est naine et se ramifie bien; les fleurs sont grandes, régulières, d'un beau rose de Chine vif. Les plantes présentées sont remarquables comme bonne culture;

2° Par M. Combet, horticulteur à Monplaisir, 2 pieds de *Primula sinensis*, var. *erecta elegans*, issues d'un semis fait par le présentateur; la plante mère avait été hybridée par la variété *La pipe.* Ces plantes, sont particulièrement remarquables par leurs fleurs frangées, d'un rouge Magenta, à centre blanc, à feuillage d'une bonne tenue; si cette variété peut se maintenir et ne pas dégénérer par les semis, ce sera une bonne acquisition pour les fleuristes;

3° Par M. Blanchet, horticulteur à Vienne, une Poire de semis ayant un peu la forme de la *Duchesse d'Angoulême*, mais dont le goût serait plus fin; ce fruit paraît être de première qualité; le présentateur demande qu'une commission soit nommée en temps opportun, pour constater la valeur réelle du fruit qu'il présente (Adopté);

4° Par M. Rollet neveu, horticulteur à Villefranche (Rhône), plusieurs Poires de semis, quelques-unes ne sont pas arrivées à maturité; ces fruits

sont renvoyés à une commission spéciale, composée de MM. Chaudy, C. Jacquier, Berthier et Deville jeune, qui décide que le présentateur devra fournir une note sur l'obtention de ces poires, et lorsque ces fruits seront présentés à nouveau, d'y joindre quelques rameaux à bois;

5° Par M. Chaudy, horticulteur à Chaponost, la *Poire Bachelier* ou *Beurré Bachelier*, très-bon fruit mûrissant à cette époque, et qu'il serait à désirer de voir un peu plus répandu;

Par le même, des Racines d'Igname de la Chine ou *Dioscorea Batatas. Dne*, et des bulbilles de cette même plante;

6° Par M. Meunier, jardinier chez M. Teste, des Tomates bien conservées, et pour lesquelles une prime de 1re classe a été accordée dans la séance du 15 novembre.

Il est nommé deux commissions pour juger ces apports, dont une composée de MM. Comte. Chrétien et Labruyère père, pour la floriculture, après examen proposer d'accorder une prime de 1re classe à M. Joseph Schwartz, pour la bonne culture de ses œillets; une prime de 1re classe à M. Combet, pour ses primevères.

La seconde commission, composée de MM. Berthier, C. Jacquier et Deville jeune, propose d'accorder à M. Chaudy une prime de 1er classe pour l'ensemble de son apport.

Ces propositions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

Budget provisionnel pour 1880. — M. Viviand-Morel donne lecture du rapport présenté par la commission des finances. Au sujet du paragraphe qui accorde 0 fr. 85 c. au trésorier pour les rentrées des cotisations, M. Schwartz demande que cette allocation soit ajournée jusqu'à ce que la commission nommée dans la réunion du conseil, qui a eu lieu avant la séance, pour faire une étude sur ce sujet, nous ait présentée son rapport. (Adopté.)

M. Schwartz demande en outre la suppression des jetons de présence, qui sont accordés à tous les membres assistant, soit aux assemblées générales, soit aux réunions des commissions, etc., etc.

M. Valla appuie la proposition de M. Schwartz.

M. Baron dit de continuer, pendant l'exercice 1880, à les accorder, et que si, pendant cet exercice, le résultat qu'on en attend n'était pas couronné de succès, on pourrait alors les supprimer en 1881.

Le président répond que ces jetons peuvent intéresser les membres à assister plus régulièrement, soit aux assemblées, soit aux réunions des commissions.

M. Métral n'est pas du même avis, et dit que les membres qui désirent prendre part aux travaux de la Société, n'ont nullement besoin d'un jeton de présence; c'est de leur propre volonté qu'ils doivent s'y rendre.

Cette question est mise aux voix et votée à main levée.

La suppression des jetons de présence est votée à une grande majorité.

Le budget provisionnel est mis aux voix et adopté sans opposition, avec les modifications précédentes.

On procède ensuite à l'élection des commissions d'organisation d'exposition, des visites et des finances.

Commission d'exposition. — Sont élus MM. Feuga, Deville jeune, Pelletier, Accary, Cordioux, Therry, Pitaval, Louis Gaillard, Rouillard, Charreton, Chaudy, Bertrand.

M. Pitaval remercie les membres de l'assemblée, d'avoir bien voulu lui accorder leurs suffrages, et déclare ne pouvoir accepter ces fonctions; en conséquence, il sera pourvu à son remplacement à la prochaine séance.

Commission des Visites. — Sont nommés MM. L. Gorret, Belisse, Métral, Musset, L. Lille, Bernaix, L. Gaillard et Rougy.

Commission des finances. — Ont obtenu la majorité, MM. Labruyère père, Rochet, Belisse, Th. Denis, Charvolin.

Exposition de printemps. — Une discussion sérieuse s'engage sur cette question à laquelle prennent part MM. Labruyère père, Berthier, L. Lille, Rohner, Lapresle et Viviand-Morel, sur l'opportunité ou la non-opportunité d'une Exposition printanière. M. Berthier, dit qu'il ne vient pas faire opposition à la prise en considération de cette question. L'Association, depuis sa fondation, n'en ayant jamais eue à cette époque, mais qu'au point de vue général, il suppose que le printemps est trop rapproché de nous, pour que les fleuristes que cette Exposition intéresse puissent se trouver prêts et avoir disposé leurs plantes pour les mois de mai ou juin.

M. Lapresle, ajoute que, l'hiver rigoureux que nous subissons, pourrait bien être préjudiciable à notre exhibition printanière, en ce sens que beaucoup de plantes et arbustes qui fleurissent à cette époque, auront eu à en supporter les conséquences.

M. Lille, dit que cette question aurait dû être posée au mois de septembre.

M. Labruyère répond qu'au mois de septembre on était en pleine Exposition automnale, et qu'on ne savait pas encore si les finances de la Société pourraient permettre de donner suite à la proposition de faire en 1880, une Exposition de printemps.

Le Président fait remarquer que, si une Exposition a lieu au printemps, celle d'automne se trouve annulée.

M. Labruyère père, dit que, vu le peu de temps disponible pour que les préparatifs nécessaires à l'Exposition soient terminés à l'époque déterminée, demande que cette exhibition ait lieu en 1881.

Cette proposition mise aux voix est prise en considération, et la proposition pour être discutée à nouveau, devra être présentée en temps opportun.

L'assemblée décide que l'Exposition du printemps 1880 est reportée à l'automne, et que cette question devra être discutée dans une séance ultérieure.

Vu l'heure avancée, la suite de l'ordre du jour est renvoyé à la prochaine assemblée.

La séance est levée à cinq heures et demie.

Le secrétaire, J. Nicolas.

LES GRANDS FROIDS DE DÉCEMBRE 1879

Nous avons reçu de M. Jean Sisley, avec la lettre insérée dans la chronique, différents documents concernant les grands froids; nous nous empressons de les publier, et nous profitons de l'occasion pour remercier M. Jean Sisley, de l'empressement bienveillant qu'il met à nous communiquer tout ce qui intéresse l'horticulture.

Monplaisir, 28 janvier 1880.

Monsieur Viviand-Morel,

Cher Monsieur,

J'apprends avec plaisir que ce que je vous ai écrit vous intéresse, car, il est agréable au déclin de la vie, de pouvoir encore être utile.

Puisque vous avez l'intention d'appeler l'attention de l'Association horticole sur les effets de ce rude hiver, je vous envoie copie d'une lettre que j'ai reçue de M. Victor Lemoine, de Nancy.

Si j'en reçois d'autres avant votre prochaine réunion, je vous les communiquerai.

J'ai aussi reçu le catalogue de Louis Van-Houtte, auquel est joint une note qui dit, que beaucoup de plantes ont péri dans leurs cultures.

Je vous envoie copie de cette note :

J'ai demandé en Angleterre, aux Etats-Unis et en Allemagne des renseignements sur les effets de l'hiver dans ces contrées. Dès que je les aurai reçus, je vous les communiquerai.

Je vous salue cordialement.

JEAN SISLEY.

P.-S. — Chez moi les Aucubas baissent leurs feuilles quand le froid augmente, et les relèvent dès que le temps s'adoucit.

Nancy, 19 janvier 1880.

Du 9 au 10 décembre, le thermomètre est descendu à 26 degrés centigrades au-dessous de 0, précédés de 22, 24, suivis de 25, 20, 18, etc.

Dans le jardin de M. Crousse, un thermomètre placé sous les branches d'un arbre isolé, et tourné vers l'est est descendu à 27 degrés, et sur la promenade publique à 27 1/2.

La terre était couverte de 30 centimètres de neige, celle-ci avait été précédée de gelées qui l'avaient durcie à 15 centimètres de profondeur. Cette profondeur n'a pas pu augmenter sous cette épaisse couche.

Dans les rues de la ville, où cette neige avait été enlevée pour la circulation, des tuyaux en fonte conduisant l'eau de la Moselle, ont été gelés à 80 centimètres de profondeur.

Les dégâts ne se comptent pas.

Sont totalement perdus : les rosiers, les églantiers, lauriers, rhododendrons, amandiers, frênes, aucubas, etc.

Les vignes des treilles jusqu'à la neige. Les vignes à vin sont dans le même cas, les pêchers et abricotiers perdus. Beaucoup d'arbustes du Japon ont beaucoup souffert.

Ceux de la Chine, tels que Weigelia, Pivoines en arbres, ne semblent pas touchés.

Les *Sequoïa* sont gelés. VICTOR LEMOINE.

Note joixte au Catalogue de Louis Van-Houtte, de Gand.

L'hiver que nous traversons a été très désastreux pour bien des végétaux ; beaucoup d'entr'eux, n'ont pu y résister, tels sont : les Rosiers, Vignes, Rhododendrons, Lauriers cerise et de Portugal, Aucubas ; diverses espèces de Conifères, etc, etc.

Nous nous voyons donc dans la nécessité d'informer nos clients, que bon nombre de ces articles ne sont pas livrables pour la vente du printemps, et que, beaucoup d'autres que nous avons pu sauver en partie, grâce au matériel et aux soins du nombreux personnel dont nous disposons, devront subir une augmentation de prix.

Jusqu'ici il nous est encore impossible d'évaluer toute l'étendue des dégâts.

Nous ne serons donc à même de fixer les prix, qu'ultérieurement.

Monplaisir-Lyon, 25 janvier 1880.

Je viens de recevoir quelques lignes du prince Troubetzkoy, qui me dit que dans sa propriété au bord du lac Majeur, le thermomètre est descendu à 9 degrés au-dessous de zéro, ce qui n'y était pas arrivé depuis vingt ans. Aussi, tous les ***Eucalyptus globulus*** et autres, même le ***resinifera***, qu'on prétendait être rustique, ont péri, l'***amygdalina*** excepté.

M. Schneider, de Wittstock (Brandebourg), m'a écrit que là ils n'ont pas eu plus de 16 degrés au-dessous de zéro, ce qui est exceptionnel pour le nord de l'Allemagne, et que les arbustes qui y sont cultivés en pleine terre, même les rosiers, n'ont pas souffert.

Les contrées ordinairement plus froides que les nôtres, ont donc été favorisées.

Je vous enverrai les renseignements que j'attends à mesure que je les recevrai.

Il me semble que notre bureau météorologique nous renseigne bien mal.

Plusieurs fois il a fait dire dans les journaux que la *moyenne* du froid pendant la nuit a été de x degrés.

Qu'est-ce que cela signifie. Cela ne nous dit pas la plus basse température, car par exemple 12 en moyenne peut vouloir dire :

A minuit	A 3 heures	A 6 heures
12	12	12
10	15	11
8	18	10
6	20	10

Qu'est-ce que cela apprend, surtout à l'horticulteur?

Ne feriez vous pas bien de demander ***au bureau*** de nous dire à *quelle heure* il y a eu tel ou tel degré, combien de temps la plus basse température a duré ; car un végétal, comme un animal peut, *peut-être* supporter tel degré pendant une heure qui en mourrait au bout de deux heures.

Ces messieurs devraient bien avoir un thermomètre enregistreur

qui marque l'heure de chaque variation, comme il y en a en Angleterre et nous faire part de ses indications.

Je viens de lire dans le *Lyon-Horticole*, dans l'article de mon ami Alphonse Karr, cette phrase :

« Je ne crois certes pas à ce que beaucoup de gens appelent « l'acclimatation. »

Il y a longtemps que pour ma part, je suis d'avis que l'acclimatation est un *non-sens* car acclimater veut dire, en bon français, habituer.

Eh bien ! je défie qui que ce soit de citer, de produire un exemple d'acclimatation.

J'ai demandé il y a longtemps que l'on envoyât d'Alger ou tout autre pays chaud un arbuste ou plante, non encore existant dans nos cultures, qu'on la fit d'abord passer un an à Marseille ou à Bordeaux, puis un an à Montpellier, puis un an à Lyon, puis à Paris, et en même temps la même plante directement à Paris.

Si celle qui a stationné en divers endroits supporte le climat de Paris et que celle qui y est arrivée directement périsse, ce sera une présomption favorable à l'acclimatation, mais on n'a pas encore fait cette épreuve.

Je demande des preuves à toutes les assertions pour y croire.

J'ai chez moi deux plantes des tropiques, *Clerodendron Bungei* et *Begonia discolor*, qui y sont en pleine terre depuis vingt ans.

Chaque année, au moindre froid, les tiges périssent, mais au printemps elles repoussent. Ce n'est pas là de l'acclimatation, elles ont supporté le premier hiver comme le dernier.

Ne pensez-vous pas utile d'appeler une controverse sur ce sujet.

Je ne serais pas fâché de reconnaître que je me suis trompé, si réellement il y a erreur de ma part.

Mais j'attends des preuves.

Je vous serre la main. JEAN SISLEY.

Monplaisir-Lyon, 28 janvier 1880.

Je vous ai écrit le 25 courant, depuis j'ai reçu de Londres des nouvelles du temps.

Dans les environs, près des bords de la Tamise, le thermomètre n'était pas descendu encore cet hiver plus bas que 12 degrés. Mais vers le nord de l'Angleterre il y a eu 24 degrés et là il y a de grandes pertes.

Je reçois aussi à l'instant une lettre des Etats-Unis, des environs de New-York, où l'hiver, jusqu'au 12 janvier, a été assez doux, du 1er au 12 janvier, il n'y avait pas eu de gelée.

Je vous envoie ces notes à mesure qu'elles m'arrivent, de peur

d'en oublier, désirant vous fournir tous les documents en mon pouvoir.

Dans la nuit d'hier et la dernière, mon thermomètre à minima indiquait 17 degrés au dessous de zéro.

On m'écrit de Paris que les pertes en végétaux et surtout en rosiers sont très considérables.

Je vous salue cordialement. JEAN SISLEY.

Je ne comprends pas comment et pourquoi mon thermomètre à minima ne s'accorde pas avec les rapports du bureau météorologique, car mon thermomètre, dès qu'il est au dessous de zéro, il gèle et dès qu'il est un peu au dessus de zéro, il dégèle. Il ne peut donc me tromper de beaucoup.



LES BANANIERS

Il existe dans les régions tropicales et intertropicales de l'ancien et du nouveau continent, des plantes vivaces de grandes dimensions connues sous le nom de bananiers. Leurs feuilles gigantesques laissent loin derrière elles, sous le rapport de l'ampleur, celles

des plus grands végétaux. Une espèce entr'autres connue sous le nom de *Pisang ensete* habite en Abyssinie la contrée élevée du Victoria Nyanza, ainsi que sur les bords du Nyassa, où elle étale un feuillage qui frappe d'étonnement les rares voyageurs qui parcourent le pays. Depuis son introduction dans les cultures, on la fait servir chaque année à la décoration de nos squares et des jardins particuliers. Sa croissance rapide permet dès la première année du semis, à ses feuilles d'atteindre de grandes dimensions.

Les bananiers appartiennent à la famille des Musacées. Les fruits qu'ils donnent sous le nom de bananes forment d'énormes grappes connues sous le nom de *régimes;* ils sont d'une utilité si grande dans l'alimentation des pays où ils croissent que grâce à eux personne ne meurt de faim. On les consomme crus ou cuits, sous forme de conserves, et fermentés dans l'eau on en extrait de l'alcool par distillation.

Ajoutons qu'un bananier peut donner dans un an jusqu'à 50 kil. de fruits.

Ce n'est pas pour ses fruits qu'on le cultive dans les serres chaudes, car ils y mûrissent mal et sont de mauvaises qualités, mais pour la beauté de leurs feuilles (d'une si grande puissance décorative), qu'elles étalent intactes dans leurs cages vitrées, tandis qu'elles sont lacérées par les vents dans les bananeries.

Le nombre des espèces ou variétés de Musa est assez considérable, mais les unes et les autres ont un fascies générique tellement particulier, qu'il est impossible de ne pas les rapporter du premier coup à leur genre.

L'espèce la plus anciennement connue, le *Musa paradisiaca*, Lin., a beaucoup de variétés qui intéressent particulièrement les cultivateurs à cause des différences assez grandes qui portent sur la forme, la grosseur ou la qualité de leurs fruits.

On peut citer parmi les autres espèces les plus généralement cultivées les suivantes : *Musa sapientum*, *maculata*, *rosacea*, *sinensis*, *textilis*, *coccinea*, *ornata*, *superba*, *zebrina*, *ensete*, etc.

Il faut à la plupart des bananiers, la serre chaude, cependant quelques espèces peuvent pendant l'hiver supporter la serre tempérée et même le plein air pendant l'été.

Ceux que l'on destine à orner les serres spacieuses et hautes doivent être mis en pleine terre dans une bâche remplie d'un mélange à parties égales de terre franche, terreau et terre de bruyère. Lorsque les serres ne sont pas hautes, on les cultive en pots ou en bacs, dans ces conditions ils se développent beaucoup moins, mais peuvent encore rendre des services.

La plupart des espèces se multiplient par la séparation des souches, c'est-à-dire des œilletons qui se développent à la base des

pieds, on met ces œilletons en pots pour les faire reprendre et lorsque les racines tapissent les parois, on les rempote ou on les livre à la pleine terre.

Le *Musa ensete* se multiplie de graines que l'on reçoit toutes germées; on empote chaque graine dans un godet, et on place les godets sur une bonne couche chaude, ou bien sur la tablette chauffée d'une bonne serre à multiplication. Cette opération se pratique au mois de mars. Fin mai on livre les *Musa ensete* à la pleine terre où ils ne tardent pas de se développer rapidement.

COMTE, horticulteur à Vaise.

A propos des arbres Nord-Américains introduits dans nos paysages d'Europe.

Un article publié dans l'avant-dernier numéro de *Lyon-Horticole* nous a vivement impressionné. L'auteur, faisant la nomenclature des nombreux spécimens de la richesse dendrologique des forêts américaines décrite dans les romans de Fénimore Cooper ou du capitaine Mayne-Reid, et cela avec la savante tournure employée par Jules Verne, on se croirait réellement transporté dans les forêts du Nouveau-Monde, sur les bords de ces grands lacs, véritables mers intérieures, ou sur les rives du roi des fleuves. Nous avons nommé le Mississipi.

Il ne nous reste qu'à féliciter celui qui a eu l'heureuse idée d'introduire les éléments reproduisant ces paysages grandioses en Europe, mais encore en France, à quelques lieues de Lyon, dans le Bugey.

Nul pays, à la vérité, ne se prêtait mieux à la circonstance que cette fertile contrée. Sites pittoresques, nombreux cours d'eaux, lacs en miniature, fleuve ayant aussi ses rapides et ses chutes, rien ne manque pour rendre l'illusion complète, pas même les lignes ferrées, dominant comme le Transcontinental-Railway, de leurs hardis viaducs, de très-belles forêts et de très-belles vallées.

Si nous avions le bonheur de connaître la botanique, la dendrologie, et intimément ces heureux touristes, nous qui ne sommes pas des favoris du dieu Plutus, nous n'hésiterions pas à faire partie de ces promenades instructives où l'on nous aurait montré des magnolias dominant de leurs cônes immobiles les forêts dont les arbres atteignent des hauteurs vertigineuses. Nous ne sommes malheureusement qu'un simple amateur peu familiarisé avec ces noms de plantes, se terminant en *us* ou en *um*, mais désirant s'instruire.

Aussi, espérant qu'en introduisant la flore des forêts de l'Amérique du Nord en France, l'auteur n'y a pas introduit la faune, et

que nous ne risquerons pas de rencontrer dans les forêts implantées en terre française ni jaguar, ni ours gris, ni le grand loup des prairies, pas plus que nous ne rencontrerons des caïmans ou des alligators dans les lacs ; nous le prierons de vouloir bien nous indiquer la situation exacte de ces forêts impénétrables où doivent se trouver des ponts de lianes jetés sur des torrents, afin que nous et nos collègues nous puissions, dans nos premières sorties, juger *de visu* et sans trop de frais, ces beautés d'un ordre inconnu en Europe, et représentant avec tant de fidélité les gigantesques paysages du Nord-Amérique.

J. MAISONNEUVE.

Ecully, Janvier 1880.

REVUE DES CATALOGUES

BOUCHARLAT (aîné), horticulteur à Cuire-lès-Lyon, 30, chemin de la Croix-Rousse à Caluire (Rhône).

Circulaire contenant la liste des *plantes nouvelles* obtenues par l'établissement et autres dont la propriété a été acquise des obtenteurs.

Pelargonium à grandes fleurs, variétés obtenues par la fécondation de *Richesse*, variété remontante, avec d'autres variétés à grandes fleurs : Géant des Batailles, Gloire de Crimée rose, Richesse rose, Beauté parfaite, Etendard et Nymphe.

Pelargonium peltatum : Lucie Lemoine, Rosea grandiflora, Madame Boucharlat aîné.

Zonales doubles : Delicatissima, Madame Chomer, M. Buisson, Alba grandiflora, Soleil levant, Boule des Hespérides, Perle des roses, Victor Bernard, le Cygne, Philippe Arnaud.

Zonales simples : Prince d'Orange, M. Delaux fils, le Géant, Flambeau, M. Lacroix aîné, M. Fratelli Ferrario, M. Mercatelli, M. Ernest Bruyère.

Fuchsias, 8 variétés nouvelles.

Petunias, 24 variétés, lesquelles ont été couronnées du 1er prix à l'Exposition de l'Association horticole en 1879.

Verveines, 12 variétés nouvelles.

Chrysanthèmes, semis de MM. Lacroix de Toulouse et Schwartz, *de Lyon.*

— LEMOINE, horticulteur à Nancy.

Circulaire contenant la liste et les descriptions des plantes nouvelles mises au commerce par l'établissement. Glaïeuls hybrides (voir plantes nouvelles) (1) ; 8 variétés de Fuchsias ; 7 variétés de Pentstemon; Pelargoniums zonales, peltatum; Delphinium doubles;

---

(1) La note sur les Plantes nouvelles de M. Lemoine sera insérée dans le prochain n°.

Phlox decussata; Ceanothus; Clématites; Weigelia; Begonias tubéreux, espèces et hybrides, variétés à fleurs simples et à fleurs pleines, etc.

— Frœbel et C°, horticulteur à Zurich (Suisse).

Nouveautés de graines potagères pour 1880 : Chou-fleur géant d'automne de Veitch, Carotte rouge demi-longue sans cœur de Carantan, Celeri-rave à petites feuilles, Laitue Pelletier, Pois à écosser Dr Mac-Lean, etc., etc.

Nouveautés de graines de fleurs pour 1880. Cette série très-nombreuse comprend une foule d'espèces appartenant à des genres différents tels que : Begonia, Astragalus, Cyclamen, Delphinium, Dianthus, Orobus, Petunia, Primula, Rosa, Torrenia, etc., etc.

Collection choisie de graines, d'espèces nouvelles rares et très-recommandables : Plantes annuelles, Graminées ornementales, Plantes alpines, Plantes vivaces, Plantes de serre, etc., etc. Catalogue de 86 pages.

— Rivoire, horticulteur, marchand-grainier à Lyon, 16, rue d'Algérie.

Prix-courant de graines potagères, fourragères, florales, etc., ognons à fleurs de tous genres, arbres fruitiers et d'ornement, plantes à fleurs en collection et en mélange. Graines de plantes nouvelles méritantes : Betterave à salade : *Nec plus ultra, Victoria;* Chicorée frisée : *Impériale;* Haricot, *Rivoire ou beurre du Mont-d'Or;* Laitue : *Gotte dorée, de la Californie frisée*, etc., etc.

BIBLIOGRAPHIE

LA CULTURE MARAICHÈRE (1)

M. A. Dumas, *ancien jardinier-chef de la jeune école de Bazin*, aujourd'hui professeur d'horticulture à l'Ecole normale d'Auch, a eu la pensée d'écrire un traité pratique de la culture maraîchère. C'est un livre pour tous écrit par un jardinier, par un homme pratique. C'est dire que, si toutes ses parties sont subordonnées aux lois rigoureuses de la production végétale, les considérations et les conseils pratiques d'une utilité immédiate y occupent la place la plus importante; des indications précises, des détails et des préceptes minutieux, pour chaque branche de la culture maraîchère,

---

Traité pratique, par **A. Dumas** (*Professeur d'horticulture à l'École normale d'Auch*). — Un volume de 421 pages, avec 186 belles gravures. — 4e édition, formant la 1re édition illustrée. — En vente chez tous les libraires et marchands de journaux. — Il est envoyé *franco* contre mandat de 3 fr. 50 c.. S'adresser chez M. J. Rothschild, éditeur, 13, rue des Saints-Pères, Paris.

s'y rencontrent à chaque page. C'est qu'il n'est pas toujours facile d'obtenir de bons légumes ; l'habileté ne s'acquiert qu'après une longue expérience ou avec un bon maître.

Le plan de l'ouvrage est très-simple. M. Dumas commence par donner des règles sur la bonne exposition d'un jardin maraîcher et sur les préceptes généraux de l'horticulture. Il entre ensuite dans le détail des cultures spéciales. Ici la classification adoptée est celle des familles naturelles. Cet ordre rapproche les plantes qui se ressemblent le plus par les soins spéciaux qu'elles réclament, leur mode de culture, leurs propriétés alimentaires. C'est ainsi que l'on voit successivement étudier la culture des champignons comestibles, des asperges, des oignons, ciboules, poireaux, des choux, des radis et du cresson, des carottes, du céleri, cerfeuil, panais, des fèves, haricots, pois, des betteraves, de l'oseille et de la rhubarbe, des artichauts, de l'estragon, de la chicorée, de la laitue, de la romaine, de la scorsonnère, etc., des melons et concombres, de l'aubergine, de la pomme de terre, de la tomate, etc., etc. Afin de ne pas surcharger l'attention par trop de détails, M. Dumas s'applique surtout, pour chaque famille, à donner au complet les préceptes horticoles relatifs à la plante principale, et pour les autres espèces du même groupe, il se borne à quelques indications spéciales qui leur sont propres. Ses descriptions sont accompagnées d'un grand nombre de vignettes dessinées d'après nature, et gravées avec le plus grand soin.

M. Dumas termine son ouvrage par trois chapitres d'une réelle importance. Le premier renferme des préceptes sur l'époque de la taille des arbres fruitiers et de la vigne. C'est un complément de la culture potagère, puisque le plus souvent les jardins sont enclos de murs le long desquels des arbres fruitiers sont cultivés. Le deuxième chapitre est relatif à des préjugés trop répandus sur l'influence de la lune, des brouillards, de certains animaux, etc. Enfin le troisième est un calendrier horticole donnant, pour chacun des mois de l'année, la nomenclature des travaux à exécuter dans le jardin potager, pour les diverses cultures qu'il comporte.

Nous n'avons pas à parler de l'auteur, depuis longtemps honorablement connu ; mais nous devons dire que son livre mérite le meilleur accueil de tous ceux qui s'intéressent à la culture des légumes. Combien de jardins, de maisons de campagne, aussi bien que de fermes, gagneraient à être, sinon mieux cultivés, du moins de manière à obtenir des produits plus succulents ! C'est un art spécial dont chaque habitant de la campagne tirerait profit à apprendre les méthodes.

J.-A. Barral.

Le Gérant : V. **VIVIAND-MOREL.**

Lyon. — Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

CHRONIQUE

Le monde horticole, c'est-à-dire les horticulteurs et les amateurs, continuent à parler du froid, ou du moins de ces effets sur les plantes. Pendant que les uns disent « tout est perdu », les autres répondent « il n'y a pas tant de mal ». On dirait les philosophes Pangloss et Martin, divisant sur les effets et les causes. Ces discussions sont d'ailleurs fort inoffensives quant elles sont intéressantes. Il ne reste plus qu'a établir un petit relevé, un état mortuaire de la gent végétale, qui a passé de vie à trépas ; après quoi, un enterrement de première classe terminera tout, et l'hiver de 1879-80, ira dans l'ordre chronologique prendre place parmi la section des « rigoureux ».

En dehors des personnes qui ont beaucoup perdu de plantes, les moins contentes sont assurément celles qui s'occupent d'acclimatation; je compatis volontiers à leur douleur. Un marchand qui perd ses plantes, c'est triste, cela va grossir démesurément le chapitre des profits et pertes, le grossir de telle façon que le premier terme n'est plus qu'une douce illusion. Mais un acclimateur, — est-ce français ? — Quelles ressources lui restent-ils ? Que d'illusions et de peines perdues, que d'amères déceptions, que de, que de, etc...

Beaucoup de gens ne croient pas à l'acclimatation, j'aime à me trouver du nombre, et l'hiver écoulé n'est pas pour leur faire changer d'opinion. Ils ont peut-être tort.

Il y aurait beaucoup à parier que la théorie de l'acclimatation aurait de nombreux adeptes si elle était présentée convenablement. Il est vrai que la dite théorie recevrait, de temps à autre, de vigoureux camouflets, administrés avec grâce par un zéphir plus ou moins glacial.

Toute la théorie Darwinienne, c'est-à-dire le transformisme, n'est-elle pas une plaidoirie en faveur de l'acclimatation ?

Les jardiniers n'améliorent-ils pas continuellement les plantes ? Ne descendons-nous plus du singe ? Il faut être sérieux, que diable. Examinons : le Lapon est un homme, le nègre est également un homme ;

or, si l'un et l'autre ont eu de leurs ancêtres parmi les quadrumanes, il faut avouer qu'ils se sont, du moins les premiers, singulièrement améliorés sous le rapport de l'acclimatation.

Que nous sommes pauvres d'idées! nous voulons acclimater une plante en dix, vingt, trente ou cinquante ans. Donnez un million d'années à un transformiste, et il vous acclimatera un palmier de haute serre chaude, sur le sommet du Grand-Som.

Après tout, ce n'est qu'une question de temps. Ce n'est pas le lieu de traiter ici ce sujet, car je n'ai ni l'espace nécessaire, ni le droit d'abuser de la patience de mes lecteurs.

—

A propos de l'effet du froid sur les plantes, il y a une question qu'il importe de résoudre en horticulture, c'est celle de l'influence qu'exerce sur les plantes l'eau considérée comme moyen protecteur contre les fortes gelées.

Une question bien posée est à moitié résolue, car on se chicane souvent, faute de s'entendre, a dit un philosophe. Je suis de son avis, et afin de bien me faire comprendre, je vais tacher de rejeter, au deuxième plan tout ce qui pourra me gêner dans le but que je me propose, c'est-à-dire le développement de cette idée émise par un journal anglais, *The Garden*, et par un autre journal américain dont j'ignore le nom, savoir : que les plantes fortement arrosées craignent moins la gelée que celles de la même espèce qui sont tenues, pendant le froid, dans un état de sécheresse plus ou moins grand.

Je commence par dire qu'il n'est pas question ici des gelées blanches qui ont pour cause le rayonnement, ni même de celles qui sont produites par une température inférieure à 5° centigrades.

Il est de notoriété publique que l'humidité, dans ce cas, au lieu d'avoir une influence protectrice, facilite, au contraire, singulièrement la gelée des plantes.

Je ne crois pas utile d'entrer sur ce sujet dans des démonstrations que tout le monde connaît. On n'enfonce pas les portes ouvertes.

Avant d'entrer dans des considérations d'ordre physiologique il est nécessaire de préciser scientifiquement les propriétés physiques de l'eau, considérée dans ses rapports avec la température, c'est-à-dire avec la chaleur ou le froid. Il y a des vérités qui paraissent invraisemblables : par exemple, si je conseillais à quelqu'un qui ne connut pas la théorie des sphœroïdes, de plonger sa main mouillée dans de la fonte en fusion ou du plomb fondu à une haute température, en lui déclarant qu'il ne se brûlerait pas, il y a beaucoup à parier que ce

quelqu'un me rirait au nez sans égards et m'enverrait faire..... moi-même l'expérience. Pourtant l'expérience a été faite cent fois.

Dans un instant je vais démontrer que l'eau, en passant à l'état solide ou de glace, développe de la chaleur. Ne riez pas, la production de la glace est une source de chaleur, une vraie mine de charbon. Ecoutez : toutes les fois qu'un corps change d'état, il y a manifestation de phénomènes caloriques. Un liquide qui se solidifie (comme c'est le cas pour l'eau) développe de la chaleur, il en est de même pour un gaz qui se liquéfie. C'est le contraire qui arrive quand un corps solide se liquéfie ou qu'un liquide s'évapore. Appliquons cette théorie, cent fois démontrée, à l'eau.

Il n'est pas rare de voir, pendant les hivers rigoureux, des vases remplis d'eau restée liquide à 8 et même 12°. Si on agite l'eau, immédiatement il se forme un bloc de glace. Un thermomètre placé dans de l'eau liquide à 8° au-dessous de zéro, marquera ce degré; mais si, comme je l'ai dit, on agite l'eau, elle se solidifie ; le thermomètre alors ne marque plus que 0°. La température de l'eau s'est donc élevée de 8°. Mais voilà qui est plus fort, si sur ce bloc de glace à 0°, je verse un poids égal d'eau chauffée à 70°, la glace se fondra, mais le thermomètre marquera toujours 0°.

D'un côté, il y a dégagement de chaleur, de l'autre absorption. D'autre part, l'eau s'évapore, depuis les plus basses températures jusqu'à 100°, point où elle se vaporise complètement. Inutile de dire que ce degré de vaporisation varie avec la pression atmosphérique. Au sommet des hautes montagnes elle bout avant 100°. De l'état de vapeur pour passer à l'état solide, l'eau dégage encore de la chaleur.

Ceci dit, il est facile d'en tirer des conséquences.

Dans une bâche contenant des plantes en pots, gelant à 4° sous zéro, gèleront si la terre de la bâche et des pots est sèche, si le thermomètre marque ce degré, et elles ne gèleront pas si la bâche et les pots sont très-humides. Dans le premier cas, le froid aura agi avec toute son intensité ; dans le second, l'eau, en passant lentement à l'état solide, aura développée un peu de chaleur et élevée un peu la température. L'émission régulière de la vapeur d'eau développera également un peu de chaleur ; les plantes seront couvertes de givre, la terre congelée, mais les plantes ne seront pas tuées.

Voilà la théorie, voyons la pratique.

Les expériences que l'hiver de 1879-1880 a faites pour nous, confirme, dans une certaine mesure, ce que j'ai avancé.

Dans la même bâche, une centaine de *Cyclamen persicum*, empotées dans de la terre très-sèche ont gelées ; une centaine d'autres, forte-

ment arrosées, n'ont eu aucun mal, quoique couvertes de givre et la terre glacée. Le même résultat a été obtenu dans les mêmes conditions avec des *Scilla stellaris*.

Enfin, je pourrais citer quelques autres genres de plantes, ou il y a une forte présomption à croire qu'ils eussent été épargnés si la terre de leurs pots eût été humide au lieu d'être sèche.

J'ai l'intention, à l'occasion, de faire quelques expériences, afin de m'assurer si je ne suis pas le jouet d'une illusion, et comme la solution de cette question est de la plus haute importance, je crois que les personnes qui ont quelques soucis des progrès de l'horticulture feront bien d'en faire autant.

Il est bien compris que la même espèce de plante peut supporter des degrés de froids différents sans geler, suivant les conditions de végétation auxquelles elle aura été soumise ; aussi les expériences devront-elles porter sur des plantes cultivées de la même manière.

—

Les apports sur le bureau, à la dernière séance de l'Association horticole lyonnaise étaient représentés par quelques belles plantes.

M. Blanchot avait apporté un spécimen de toute beauté d'une espèce d'Epiphyllum. Cette plante, greffée sur Opuntia, ne mesurait pas moins d'un mètre de diamètre, elle était couverte d'une multitude de fleurs violettes. Le même horticulteur montrait également une assez jolie variété d'œillet à fleurs blanches, laquelle est issue, par voie de semis de la variété « Espoir », que M. Blanchot a mise au commerce l'an dernier. Elle a tous les caractères de la race *à tiges de fer*.

M. Liabaud, horticulteur à la Croix-Rousse, présentait un pied fleuri d'*Adamia versicolor*. Cette plante, très-voisine des *Hydrangea*, appartient à un genre dédié à J. Adam, médecin à Calcutta ; elle est d'une culture facile et fleurit à une époque où les fleurs ne sont pas encore bien communes.

M. Charlin, horticulteur à Vienne (Isère), montrait quelques jeunes pieds de Magnolia semperflorens, variété dont il est l'obtenteur, qui ont résisté aux rudes gelées de l'hiver 1879-1880. Cette qualité de la plante jointe à sa floraison continuelle pendant la belle saison, la recommande à l'attention des amateurs de ce beau genre.

M. Berdaguer présentait un instrument pour greffer en fente. Cet outil, dont une partie seulement était présentée, peut se voir chez son inventeur, coutelier à Lyon.

Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles. — La Société donne avis qu'une somme de 2,000 fr., allouée par le ministère de l'agriculture et du commerce, sera distribuée, fin mai prochain, aux agriculteurs des cantons de Condrieu, Saint-Genis-Laval, Givors, Vaugneray, Limonest et Villeurbanne.

Les primes spéciales seront réservées à la viticulture, aux éducations de vers à soie, aux plantations d'arbres fruitiers et d'arbres forestiers.

Les concurrents devront faire leurs déclarations, par l'intermédiaire des maires, à la préfecture du Rhône, avant le 15 mars prochain, en adressant, avec leur demande, une note résumée de leurs travaux.

Un bon conseil, rappelé à propos, aux propriétaires, par M. Jean Chapuis, et relatif aux plantations.

Il fait observer à ceux qui à l'automne étaient disposés à faire des plantations, de ne pas reculer devant le peu d'espace de temps qui nous sépare de l'époque où il ne sera plus le moment de planter, car dit-il, c'est le cas de rappeler le proverbe « le temps perdu ne se rattrape jamais. »

Celui qui remet à l'année suivante, le travail qu'il peut faire cette année, agit surtout à propos des plantations, contre ses intérêts, car quelques arbres ou quelques vignes plantés dans 12 ares de terre, rapportent souvent plus que le prix du fermage du terrain nu.

Je crois que le conseil est bon à suivre, et que ceux qui étaient décidés de planter à l'automne, et ne l'ayant pu faire, feront bien de ne pas remettre cette besogne à l'automne prochain.

Nous recevons de M. F^que^ Morel la lettre suivante :

Mon Cher Rédacteur,

Il paraît que l'insertion au Lyon-Horticole d'une partie de la lettre que je vous ai écrite sur la végétation forestière de l'Amérique du Nord, a troublé un des lecteurs de ce journal dans le sentiment de sa sécurité.

Après avoir découvert dans ma prose « la savante tournure employée par Jules Verne » — plaisanterie dont l'auteur des *voyages extraordinaires* aurait seul le droit de se fâcher, — votre facétieux correspondant me décoche cette phrase mirifique que j'ai lue avec une douce joie, et que je cueille textuellement à la page où elle s'épanouit : « Espérant qu'en introduisant la flore de l'Amérique du Nord en

« France, l'auteur n'y a pas introduit la faune, et que nous ne risque-
« rons pas de rencontrer dans les forêts implantées en terre française
« (il s'agit du Bugey) ni Jaguar, ni ours gris, ni le grand loup des
« prairies, pas plus que nous ne rencontrons des caïmans et des alli-
« gators dans les lacs, etc..... »

Des Jaguars et des Caïmans dans le Bugey !!!

J'avoue que voilà des choses auxquelles je ne sais pas répondre.

Votre bien dévoué,

F^que^ MOREL

Vaise, le 20 février, 1880.

V.-V. MOREL.

ÉTUDE POMOLOGIQUE SUR LES POIRES

Avant de me livrer à la dissertation que je me propose de faire sur ce sujet, je dois exposer, et l'intention qui me la dicte et le but que je poursuis, j'espère avoir l'approbation de tous ceux, qui, comme moi, ont recherché et recherchent encore dans cette branche si féconde en variétés.

Chaque jour en parcourant les catalogues des écoles les plus recommandables, je déplore la confusion sans cesse entretenue de synonymies n'ayant pas de raison d'être.

Ajoutez à cela que bon nombre de nos jardiniers n'ont pas étudié suffisamment la pomologie pour leur permettre de discerner irréfragablement et éviter ainsi les erreurs de synonymies que nous constatons chaque année dans nos expositions de fruits.

Cette étude leur est donc spécialement dédiée, elle ne pourra manquer de leur être intéressante en leur permettant de rectifier eux-mêmes les fausses dénominations sous lesquelles, jusqu'alors, ils ont connu tel sujet ou tel fruit.

Je veux donc en m'appuyant sur nos auteurs anciens et modernes et en étudiant les résultats obtenus, chercher à rétablir les classifications essentielles et détruire les synonymies erronées en indiquant les noms propres admis par nos congrès pomologiques, pour chaque variété j'arriverai ainsi à faire constater la marche progressive de nos écoles et leur richesse en sujets variés.

Je clos cet exposé en réitérant que je ne veux pas faire d'études nouvelles, je me bornerai à citer les variétés les plus connues et les plus utilisées dans nos pays et, à cet effet, je m'appuierai sur nos auteurs préférés, tels que : MM. Merlet, La Quintinye, Duhamel du Monceau, Le Berriays, Poiteau, Mas, De Mortillet, André Leroy, et enfin le Congrès pomologique de France. Car, je crains encore que malgré ces

noms respectés, soit parti pris, soit indifférence ou mauvaise volonté, des personnes intéressées par un mercantile intérêt n'en continuent pas moins à annoncer et propager de fausses dénominations.

Je vois dans toutes nos expositions ce penchant. Des maisons se disant sérieuses exposent des fruits sous un faux nom et cherchent à vulgariser des variétés, pas même dignes qu'on s'occupe d'elles. Comment nos jardiniers ne feront-ils pas, de bonne foi, des confusions, telles que : Poire St-Jean pour poire Citron des Carmes, Beurré blanc au lieu de Doyenné blanc, Belle de Bruxelles au lieu de Belle Angevine, etc., etc.,

J'avoue que tous les auteurs ne sont pas d'accord sur l'origine des fruits et des noms, mais cela ne signifie rien, seulement il est bon de se rapprocher du vrai autant que possible, et c'est ce que j'essaierai de faire en citant les vrais noms et les synonymies que je connais et ceux cités dans les ouvrages que j'ai lu et étudié.

DU POIRIER, DE SON ORIGINE

Plusieurs auteurs anciens nous parlent d'un arbre que nous avons tout lieu de croire être le poirier, aussi sans préciser son origine première qui remonterait bien avant dans les siècles, on peut affirmer que depuis très-longtemps il existe dans quelques-unes de nos contrées, sans vouloir rechercher si on doit sa présence à l'importation ou bien s'il est originaire de notre pays.

D'ailleurs les peuples civilisés d'alors, les Romains et les Grecs en parlent.

La bible est le premier livre où nous le trouvons, puis Théophraste 1071 ans avant Jésus-Christ) en cite quatre variétés cultivées chez les Grecs :

1° La poire de Myrrhe ;
2° La poire de Nard ;
3° La poire d'Onyx ;
4° La poire de Talent ;

Caton, le premier romain qui en parle (178 ans avant Jésus-Christ) en cite six variétés :

1° Monstrueuse ;
2° L'ancienne ;
3° Poire des Semailles ;
4° — de Tarente ;
5° — Sucrée douce ;
6° — Courge.

ROUTIN,
Horticulteur à Neuville.

(*A suivre*).

BIBLIOGRAPHIE (1).

M. le comte François du Buysson m'a adressé dernièrement, pour remettre à l'Association horticole lyonnaise, un livre dont il est l'auteur, intitulé « *Traité théorique et pratique sur la culture des Orchidées* ». Cet ouvrage a été couronné en 1875, étant encore manuscrit, à l'Exposition internationale de Cologne.

L'ouvrage de M. le comte du Buysson vient bien à propos combler une lacune, car nous n'avions pas en France de traités sur les Orchidées, capable d'initier les amateurs nouveaux ou peu expérimentés, dans les traitements si variés des nombreuses espèces de cette famille, dont jadis on était si loin de connaître les conditions si variables de leurs habitats.

Cet ouvrage de plus de 500 pages in-8, est divisé en quatre parties. La première comprend des considérations générales sur les Orchidées et sur les serres où on les cultive, telles que notions botaniques, climatologie, etc. La deuxième partie traite du gouvernement des serres à orchidées. La troisième comprend les applications et les cultures. Enfin la quatrième est une monographie ou description sommaire botanique et culture spéciale des genres.

En parcourant cet ouvrage, j'ai trouvé d'excellents préceptes et des renseignements précieux sur la dispersion géographique des espèces dans les continents et des considérations sur la climatologie horticole, du plus haut intérêt. La base fondamentale de la culture des Orchidées, repose, en effet, sur la connaissance des conditions météorologiques sous l'influence desquelles elles vivent à l'état sauvage. Sans cette connaissance on en est réduit, pour les cultiver, à un tâtonnement continuel dont le résultat le plus clair se traduit le plus souvent par un état souffreteux, quand ce n'est pas par la mort.

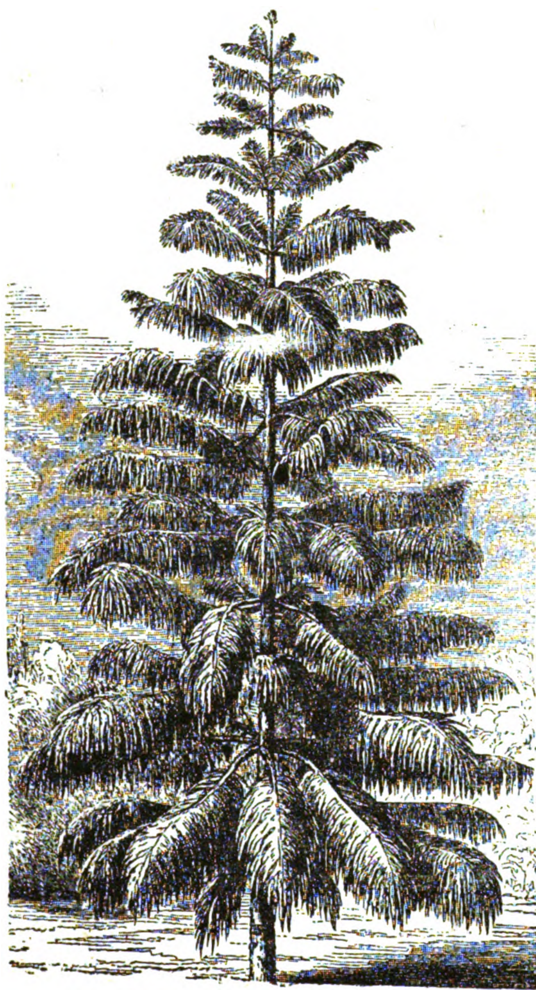
Autrefois on croyait que les Orchidées devaient se cultiver toutes en serre chaude, tandis que au contraire un bon nombre d'espèces ne veulent que la serre tempérée. Le livre de M. le comte du Buysson éclaircit singulièrement la question, car il indique pour la plupart des espèces, les températures maxima et minima qui conviennent à leur organisation.

On sent d'ailleurs que l'auteur de l'ouvrage est un praticien dont les conseils n'ont pas été écrits sous l'influence de théories plus

(1) Paris, librairie centrale d'agriculture et de jardinage, rue des Ecoles, 62, Auguste Goin, éditeur.

ou moins justes, mais qu'ils sont au contraire le résultat d'une longue pratique. Nous ne pouvons que le remercier, au nom de l'Association, d'avoir bien voulu lui offrir un ouvrage aussi utile.

F. Gaulain.



DE L'ARAUCARIA EXCELSA

COMME PLANTE D'APPARTEMENT

L'art de décorer les appartements avec des plantes, implique la connaissance des conditions qui leur sont indispensables pour végéter dans le milieu où on les place. D'autre part la mode force le dé-

corateur à varier ses sujets, et si le cadre est toujours le même, le tableau doit varier à l'infini. Le problème à résoudre consiste donc à trouver de nouvelles plantes, et ce ne serait pas difficile si chaque appartement pouvait être transformé en serre chaude ou tempérée, et surtout si les plantes étaient livrées aux soins de mains expérimentées.

Le décorateur, doit donc, avant de livrer une plante nouvelle à l'ornementation d'un salon, s'assurer d'abord si elle pourra, sans dangers, supporter la température habituelle de l'endroit, si l'éclairage lui conviendra, et enfin si olle n'est pas trop sensible aux émanations gazeuses qui se dégagent habituellement des maisons habitées.

Lorsqu'une plante aura vécu un mois dans de semblables conditions sans en paraître incommodée, elle aura les qualités vitales requises pour être une plante d'ornement pour les salons. Il faudra, cela constaté, que son facies soit différent de celles déjà employées au même usage et surtout que ce facies soit assez remarquable pour attirer l'attention et forcer le goût de l'amateur.

L'*Araucaria excelsa*, cultivé depuis de longues années, dans les serres de l'Europe, avait jusqu'ici resté confiné dans quelques collections particulières où il se faisait remarquer par son port élégant et sa végétation aussi singulière que pleine de régularité. Mais son prix relativement élevé n'avait pas jusqu'ici permis de l'utiliser comme plante d'appartement.

Originaire de l'île Norfolk, qui comme on sait est située en Australie, entre la Nouvelle-Zélande et la Nouvelle-Calédonie, par 165° 50' long. Est, 29° 1' lat. S., a été introduit en 1793, quelques années après la découverte de cette île par Cook.

On appelle aussi cette plante Pin de l'île de Norfolk. Au point de vue de l'ornement, avons nous besoin de savoir que les Araucaria sont des arbres très-précieux, tant parce qu'ils fournissent des bois estimés, que parce que leurs graines volumineuses servent d'aliment à de nombreuses tribus indigènes?

Dans les appartements l'Araucaria excelsa supporte facilement les conditions qui lui sont données, il suffit de l'arroser de temps à autre, lorsque la terre du pot commence à se dessécher. Lorsque la plante veut se développer, il est utile de l'approcher de la lumière et de la présenter, sous différentes faces, aux rayons lumineux, afin qu'elle ne se déforme pas, on a eu, nous le répétons, une très-bonne idée, en faisant servir ce joli végétal à l'ornementation des salons.

Musset,
Horticulteur à Lyon.

PLANTES NOUVELLES

Glaïeuls hybrides de M. Lemoine.

On se souvient des deux beaux hybrides de Glaïeul présentés par M. Lemoine à l'Exposition universelle de Paris, en 1878, et qui étaient le résultat du croisement entre une espèce rustique, le *G. purpureo-auratus* et une variété du *Gl. gandavensis.* Ils firent sensation à cette époque. Confiés aux soins obligeants de MM. James Weitch et fils, de Londres, ces deux Glaïeuls ont été exposés le 12 et le 26 août à South-Kensington et la Société royale d'horticulture de Londres, les jugeant d'un mérite égal, leur a décerné la plus haute récompense : Un certificat de 1re classe. Voici du reste la description de ces deux plantes, telle que la donne M. Lemoine :

Ces deux hybrides sont issus d'un croisement du *Gl. purpureo-auratus* par une des variétés du *G. Gandavensis;* le premier, cultivé depuis sept années, s'est toujours montré très rustique, ses bulbes, bulbilles, restées en pleine terre l'hiver, ont toujours repoussé au printemps. Ce qui, outre son coloris étrange, constitue le grand mérite de cette plante, c'est que ses nombreux bulbilles fleurissent tous l'année suivante.

Les plantes offertes en ce moment ont hérité, sous tous les rapports, des qualités de la mère — *Gl. purpureo-auratus* — rusticité, floribondité, coloris, facilité et propagation, et du père — *Gandavensis* — par la grandeur des fleurs et le port érigé de la plante qui caractérise cette classe.

Si l'on compare les fleurs de ces hybrides avec celles du *Gl. purpureo-auratus,* on constate que leurs dimensions sont trois et quatre fois plus grandes, et que les macules, de coloris si riches et si brillants, sont agrandies dans la même proportion.

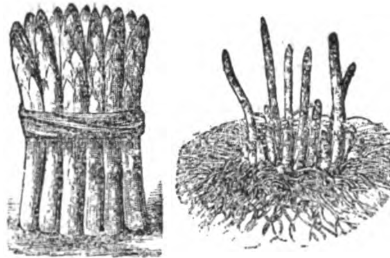
La tige florale mesure 1m50 de terre à son extrémité; cette tige produit sur les forts bulbes des ramifications latérales qui portent toutes de 10 à 12 grandes fleurs, le tout, ramifications et tige principale, donne un total de 25 à 35 fleurs et quelquefois plus; celles-ci sont grandes, à divisions rondes, les trois supérieures d'un coloris saumon rosé dans la variété *Lemoinei,* — et saumon lilacé dans la variété *Marie Lemoine;* les trois divisions inférieures sont pourpre sang entouré de jaune et bordé de saumon rosé; dans la variété

Marie Lemoine, les macules sont pourpre violacé entouré de jaune plus foncé ; dans l'une comme dans l'autre, les fleurs sont bien ouvertes et elles ont les dimensions des plus belles variétés du *Gandavensis*

Il est bon de dire que les nombreux bulbilles que l'on détache de la souche en automne fleurissent dès l'année suivante. On jugera facilement du degré de rusticité de ces plantes, quand on saura qu'elles ont passé impunément en pleine terre les quatre derniers hivers, celui-ci compris.

C'est donc à tous égards une plante d'un grand avenir, qui est appelée à devenir la souche d'une nombreuse tribu de Glaïeuls vivaces faciles à propager, convenant à tout amateur de jardins.

LEMOINE,
Horticulteur à Nancy.



Production économique des asperges pendant l'hiver

Nous avions demandé à M. François Garny, jardinier maraîcher chez Mme Marix, à Ecully, quelques détails sur la façon dont il avait obtenu, à l'aide d'une culture plus économique que celle ordinairement employée, les branches d'asperges qu'il avait déposées sur le bureau des apports, à la séance du 17 janvier, de l'Association horticole lyonnaise.

M. Garny nous a envoyé la note suivante que nous nous empresde publier.

« L'objet de cette culture, nous écrit-il, n'est pas nouveau, mais la manière dont je la fais la rend abordable à un plus grand

nombre de jardiniers et de propriétaires qui ne demanderaient certainement pas mieux que d'avoir de bonnes asperges de décembre à février, mais qui reculent devant l'achat du fumier.

Moi-même je me suis trouvé dans des conditions semblables et ce qui m'a donné l'idée de recourir à l'emploi de matériaux plus faciles à se procurer, car ils ne manquent dans aucun jardin ; je veux parler des feuilles mortes.

Voici comment je m'y prends :

J'ouvre une tranchée d'un mètre de profondeur sur 80 à 90 cent. de largeur, et sur une longueur proportionnée au nombre de pattes que je veux forcer. Je remplis cette tranchée de feuilles mortes en les foulant le plus fortement possible par lits successifs de 30 à 35 centimètres et en les arrosant au fur et à mesure si elles sont sèches.

Sur cette couche ainsi établie, j'étends 4 centimètres de terreau fin et bien meuble, puis je place mes pattes d'asperges aussi rapprochées que possible, et en entrelaçant leurs racines de façon à ne point perdre de place, je recouvre de terre fine en ayant soin de la bien faire pénétrer dans les pattes, pour qu'il ne reste aucun vide, lequel ne manquerait pas de faire pourrir les parties voisines, et par dessus le tout je jette une bonne couverture de terre végétale ayant 15 à 18 centimètres d'épaisseur.

Il faut bien cette épaisseur pour que les asperges puissent s'allonger assez, car une fois sorties elles ne s'allongent plus guère que de 4 à 7 centimètres, suivant la température.

Si toutes ces opérations sont bien faites et si les pattes sont bien saines, tous les yeux, même les plus petits, se développeront et donneront naissance à une tige proportionnée à leur force.

En attendant ce résultat je sème sur le terrain bien dressé et ratissé, un peu de laitue gotte ou de Batavia frisée pour manger naissante.

Au bout d'un temps variable suivant la température, mais qu'on peut mettre de 40 jours en moyenne, on commence à couper des asperges, la récolte dure environ un mois ou cinq semaines.

Le cadre de la bâche peut se faire avec des planches de rebut et la couverture avec des croisées hors d'usage ou de vieilles portes vitrées, enfin avec les moyens les plus économiques qu'on aura à sa disposition. Tout le tour du cadre sera soigneusement garni d'un réchaud de feuilles et le dessus pendant les quinze premiers jours devra rester couvert.

Cette culture donne des résultats moins prompts que par le fumier de cheval, mais la durée de la récolte se prolonge davantage et on utilise la chaleur que développent les feuilles en se décomposant, chaleur qui est complètement perdue quand on les entasse de suite au terreau.

Culture hivernale des radis.

Les petites raves sont cultivées en pleine terre, sous des châssis mobiles qu'on place où l'on veut, au fur et à mesure qu'on en a besoin.

Il faut préparer un sol bien meuble et fumer préférablement avec du vieux terreau de fumier bien décomposé.

Dans ce terrain ainsi préparé, je sème des radis, des carottes courtes et plusieurs variétés de laitues, comme : croquante de Pierre-Bénite, laitue gotte, etc., pouvant servir soit à manger à la pousse, soit à faire des plants pour mettre en terre au printemps.

On peut faire ce semis depuis le 25 octobre jusqu'à la fin décembre. Les produits arrivent du 15 décembre à fin février suivant l'époque du semis. Les radis arrivent les premiers, les laitues sont bonnes à prendre pour manger aussitôt les radis finis, et pour planter vers la fin de février, enfin les carottes finissent en mars et avril et les châssis servent pour d'autres cultures; melons, haricots, etc.

De la taille des branches de prolongements chez le Poirier.

Le prolongement des branches de charpente chez les pyramides de poiriers doivent se tailler d'autant plus courts qu'ils sont plus vigoureux, et d'autant plus longs qu'ils le sont moins. C'est l'opinion la plus généralement admise, celle qui est préconisée par la plupart des traités sur la taille des arbres. Cette opinion repose sur la donnée suivante :

Plus on coupe de branches à un arbre, ou de fragments de branches, plus on l'appauvrit. On conçoit aisément que si l'arbre est

chétif, il ne faut pas le rendre, par la taille, plus chétif encore. L'opération est tout indiquée si ce raisonnement est juste. On ne doit que très-peu tailler les branches faibles, afin de leur donner de la force, et agir en sens inverse dans le cas contraire.

Pour les arbres chétifs, je crois qu'il vaut mieux au contraire tailler très-court les branches de prolongement, et voici sur quoi je me base pour agir de cette manière. Lorsqu'un arbre est chétif, ses tissus sont serrés et les vaisseaux et cellules composant le corps ligneux, sont étroits et ne donnent qu'un passage limité aux sucs nourriciers que les racines puisent dans le sol ou que les feuilles élaborent. Or, plus on allonge ce bois, ainsi constitué, plus on perpétue l'état chétif de l'arbre. En taillant court, sur un œil bien constitué et en donnant une bonne fumure à l'arbre, on le force à faire développer des branches de prolongement plus vigoureuses, sur lesquelles, les années suivantes, on peut asseoir la taille. J'ai autrefois fait des essais comparatifs sur plusieurs arbres et je me suis aperçu que le procédé que j'indique était le meilleur.

J. Métral.

REVUE DES CATALOGUES

Léonard Lille, cultivateur, marchand grainier, cours Morand 7 et 9, Lyon. Prix-Courant pour 1880 de graines potagères, fourragères, de fleurs et autres. Parmi les nombreuses espèces ou variétés de plantes que contient ce catalogue, on peut en signaler quelques-unes qui sont peu communes, telles que : Asperge très-hâtive améliorée (Gaillard), Courge Japonaise, Haricot beurre à cosse jaune ivoire, bicolore, Emile le plus hâtif, Laitue Pelletier, Melon musqué des Indes. Dans les Primevères de la Chine, les variétés : rouge foncé, Kermesina splendens, Magenta, cristata, double blanche, etc. Pétunias à fleurs doubles et simples. Agave, une collection, amarante écarlate naine Empress, Auricules, Balsamines en 25 variétés, Bégonias bulbeux et rex, Bilbergia, Diclytra spectabilis, Dracæna, Franciscea, Geraniums, diverses sortes, Œillets, Verveines variées, Tydea, etc. Ognons à fleurs, dans les genres les plus généralement cultivées.

—

F. Charroin, marchand grainier, place de la Charité, 2, Lyon. Culture maraîchère, comprenant toutes les espèces généralement cultivées ; graines des meilleures espèces fourragères, graminées et autres.

Graines de fleurs annuelles et vivaces, collection de Reine-Marguerite, Zinnia, Primevères, Pétunias, Œillets, Capucines et autres plantes grimpantes. Ognons à fleurs de toutes sortes, etc. Envoi du Catalogue sur demande.

—

P. Valette aîné, propriétaire-amateur, à Chaponost (Rhône). Culture spéciale de Fraisiers. Catalogue illustré, précédé d'une notice sur la culture des Fraisiers, qui sera adressé *franco* sur demande.

—

Cusin et Guichard, marchands grainiers, 1, place du Change, Lyon (ancienne maison Cabin). Prix-Courant de Graines. Culture potagère (toutes les graines des meilleures espèces). Culture d'ornement : Arbres et arbustes à feuilles persistantes ou caduques, Conifères, plantes de la Nouvelle-Hollande, fleurs de toutes espèces de serre et de pleine terre. Graminées ornementales ou fourragères, etc., Ognons et plantes bulbeuses de toutes sortes, plantes vivantes en collection, etc. Envoi du catalogue sur demande.

—

P. M. Defour. Pépinière de Pont-de-Semine dans la plaine d'Aurec-sur-Loire (Haute-Loire). Culture en grand de jeunes plants d'arbres et arbustes fruitiers ou d'ornement : Conifères, Vignes, Asperges d'un an ou de deux ans, arbustes grimpants, plantes de serre tempérée et d'orangerie, graines potagères et de fleurs, etc.

—

Bruant, horticulteur à Poitiers (Vienne), boulevart St-Cyprien. Plantes nouvelles inédites, Bégonia discolor-rex, nouvelle série livrable à partir du 1er février 1880 : Mlle Marguerite Svahn, L. B. Case, Président H. Balaresque, Comtesse Louise de Kergolay, Mlle Alphonsine de la Rue. Pélargonium zonales nouveaux, variétés à fleurs doubles et à fleurs simples. Pétunias nouveaux. Verveines nouvelles. Lobelia erinus à fleurs blanches. Coleus nouveaux, Bégonias tubéreux, etc.

Le Gérant : V. VIVIAND-MOREL.

Lyon. — Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

CHRONIQUE

Les graines que vous m'avez adressées l'an dernier n'ont pas germées. Je crois que c'étaient de vieilles graines ayant perdu leurs facultés germinatives..... Voilà ce que m'écrivait dernièrement un de mes amis.

Les graines n'ont pas germées, c'est sûr puisqu'il me l'affirme, n'ayant aucun intérêt à nier la germination ; mais ce qui est également très-sûr c'est que ce n'étaient nullement de vieilles graines. Au contraire, une partie de ces mêmes graines semées par moi ont très-bien réussies.

Il ne suffit pas pour faire germer les graines de les confier à la terre de n'importe quelle façon. Il faut, dit-on pour cela, de l'air, de la chaleur et de l'humidité ; ce sont, en effet, des éléments indispensables à toute germination. Mais n'allez pas croire que c'est tout et que cela suffit. Chaque graine a une vitalité qui lui est propre et qui change avec les genres et les espèces. Quelques-unes ne germent que si on les sème à des époques déterminées, paraissant suivre dans leur évolution germinative l'évolution végétative des bourgeons de leurs parents. Voici, par exemple, des graines de Pivoine officinale qui sont arrivées à maturité au mois d'août, semez-les de suite, au printemps, exactement à la même époque où se développent les bourgeons du porte-graines, vous verrez les jeunes plantes se développer. Mais, si d'aventure, vous attendez les mois de novembre, de décembre ou de janvier pour les semer, il arrivera qu'elles ne germeront pas dans la même année, et qu'elles attendront l'année suivante pour germer à leur époque. Résultat, un an de perdu. Ce que je dis pour la Pivoine officinale est particulier à beaucoup d'espèces. D'autre part et en dehors de l'époque des semis, il y a des graines qui demandent à être semées dans certaines conditions pour germer. Les graines très-fines veulent une terre à surface durcie, ou si elle est meuble, dépourvue de cavités, et surtout n'aiment pas être trop enterrées. Semez des Erophiles, des Bégonias, des Ramondias, etc., dans n'importe quelles conditions, si vous les recouvrez trop, aucune ne germera.

En règle générale, toutes les graines fines demandent à être peu recouvertes, lorsqu'on procède à leur semis. C'est pourquoi mon honorable ami qui ne connaissait pas ce détail, prétendait que de très-bonnes graines ne valaient rien.

—

La pomme de terre, ainsi nommée probablement parce qu'elle n'est pas une pomme et qu'elle vient dans la terre, a, malgré le peu de précision de son nom, le mérite d'une utilité incontestable, aussi, lorsqu'une variété nouvelle surgit à l'horizon, je me fais un agréable devoir de la signaler. La nouvelle venue n'a pas un nom modeste : elle s'appelle *Champion*, c'est-à-dire, traduit en français, qui surpasse toutes les autres. Il faudra ne pas la perdre de vue, et s'assurer si son ramage ressemble à son plumage. On en dit beaucoup de bien et on assure qu'elle est due à l'habileté et à la persévérance d'un humble cultivateur écossais, M. John Nicoll. Elle produit, dit-on, beaucoup plus que toutes les variétés connues.

—

Par arrêté du Ministre de l'agriculture et du commerce, en date du 18 novembre 1879, la ville de Clermont-Ferrand a été désignée pour être, en 1880, le siége du concours agricole institué chaque année dans les régions comprenant les départements de l'Ardèche, de la Loire, de la Haute-Loire, de la Lozère, du Puy-de-Dôme et du Rhône.

Le concours agricole s'ouvrira le 28 août pour être clos le 6 septembre.

Le Conseil municipal de Clermont a décidé qu'une Exposition des produits de l'industrie de la région ci-dessus désignée, sera ouverte en même temps dans le bâtiment de l'Hôtel-de-ville et les annexes qui seront construites à cet effet.

Des salles spéciales seront affectées à une Exposition des Beaux-Arts.

Les œuvres des artistes vivants seront admises sans qu'il leur soit fait application de la réserve relative à la circonscription régionale.

L'Exposition industrielle et des Beaux-Arts s'ouvrira le 1er août et sera close le 30 septembre.

Des avis ultérieurs donneront aux exposants tous les renseignements nécessaires.

A l'occasion des fêtes de l'inauguration de la statue de Pascal et de la distribution des récompenses de l'Exposition, un grand concours de sociétés musicales et de gymnastique sera organisée à Clermont.

Notre collaborateur M. Jean Sisley, nous remet la copie d'une lettre écrite par le docteur Amédée Philibert, à propos des arbres gelés. La voici :

Moscou, le 7 février 1880.

....Ce que vous me dites des pertes causées par votre rude hiver, est véritablement lamentable. Je crois comme vous que la plupart des rosiers seront perdus. Mais! pour ce qui regarde les arbres forestiers et les arbres fruitiers, ce ne devrait pas être le cas, ce n'est pas mon avis. Car à l'appui de mon opinion, je puis citer un fait, qui a eu lieu à Moscou en 1860.

Les froids s'étant élevés à 40 degrés Réaumur ; tous les arbres fruitiers y ont été gelés. Eh ! bien, les arbres qui n'ont pas été abattus se sont peu à peu remis, reconstitués et portent des fruits jusqu'à l'heure présente.

Par conséquent je suis d'avis qu'il ne faut pas toucher aux arbres gelés, ni même les élaguer pendant toute une année.

Car, la sève poussée avec force, fait naître dans l'écorce gelée, une nouvelle écorce et une nouvelle couche d'aubier, le bois des troncs et des branches mères n'étant pas gelé, se sentent habillés d'un nouvel appareil et la végétation se rétablit, l'arbre se reconstitue.

Vous voyez, que la réhabilitation n'est ni difficile ni chère. Une année de patience voilà tout.

Ici l'hiver n'a pas été relativement rude, car en décembre et janvier le maximum de gelée a été de 18 et de 23 degrés Réaumur, tandis que dans le sud de la Russie, jusqu'à la mer Caspienne, l'hiver a sévi dans toute sa vigueur. C'est une véritable intervention.

Dr Amédée Philibert.

La lecture de cette lettre m'a consterné, je ne sais plus à quel saint me vouer. C'est la fin du monde qui approche. Comment, comment les morts ressucitent? Je savais d'après les journaux que la Russie était actuellement... mais ignorant comme un chroniqueur, je n'aurais jamais songé qu'un arbre *gelé* c'est-à-dire *mort*, pût par la seule force de la sève (quelqu'un pourrait-il me dire ce que c'est?) ressusciter comme un simple Lazare à la voix du Christ. Précisons : si les arbres sont gelés complètement, je conseille d'en faire de bons fagots, s'ils ne sont gelés qu'à moitié ou aux trois quarts, on ferait peut-être bien de faire la même chose, mais enfin on peut attendre la pousse et voir ce qui se développera. Je comprends qu'il y a des

arbres qui supportent de grands froids, mais l'expression de *gelée* appliquée à une plante, veut dire qu'elle est complètement désorganisée, c'est-à-dire morte.

Notre honorable collègue, M. Th. Denis, chef de culture au Jardin botanique de Lyon, qui s'occupe depuis longtemps de la question du Phylloxera, vient de publier, dans la *Gazette agricole et viticole*, un article dans lequel il signale un traitement curatif contre l'insecte en question, traitement qui, expérimenté en grand, aurait, paraît-il, donné d'excellents résultats. Voici en quoi consiste ce traitement :

En automne ou en hiver, avant ou après la taille, on déchausse chaque pied de vigne en creusant, en forme d'entonnoir, un trou de 15 à 25 centimètres de profondeur, c'est-à-dire jusqu'au collet des premières grosses racines.

On met au pied de chaque cep, ainsi déchaussé, de 500 à 1,000 grammes (suivant la grosseur du cep), de chaux grasse en poudre, fusée à l'air, ou par une légère aspersion d'eau, en ayant soin que la chaux enveloppe bien le collet du cep.

On met sur cette chaux de 2 à 5 kilog. de fumier fait ou de bon terreau, et on recouvre le tout par la terre sortant du trou qu'on a creusé pour recevoir le compost. Ce compost, mis au pied de la souche, a pour but d'obtenir par l'infiltration de l'eau de pluie et plus tard par l'eau de l'ébouillantage, la pénétration de l'eau dans le sol, des sels alcalins destinés à atteindre les phylloxéras retardataires attachés aux racines, et à la destruction du champignon formé par les attaques de l'insecte. Ce compost suffit pour deux années au moins, il faut avoir soin de le déranger le moins possible au moment du labour de la vigne. Dans les contrées où il pleut rarement, il est bon de l'arroser au moins une fois, si on ne peut pratiquer immédiatement l'ébouillantage.

L'ébouillantage doit se faire chaque année, après ou au moment de la taille, dans tous les cas avant que la vigne pousse.

On procède de la manière suivante :

Dans une benne contenant 100 litres d'eau ajouter chaux grasse en pierre . . . . 1 kilog.

Potasse brute du commerce contenant environ 20 0/0 de potasse libre. . . . . 1 kilog.

Quand la solution est complète on peut remplir la chaudière et porter le liquide à l'ébullition.

On reconnaîtra que le liquide est à la température convenable pour l'ébouillantage lorsqu'il y aura jaillissement par le cône de sûreté.

Ce liquide a alors une température de 100 degrés centigrades ; il doit être entretenu ainsi pendant le tirage et le versage, il conserve encore au moins de 90 à 95 degrés, nécessaires pour tuer l'œuf l'hiver.

L'ébouillantage se fait au moyen d'un vase appelé *verseuse*, muni d'un long bec qui permet d'atteindre toutes les parties de la souche, il faut avoir soin de ne pas ébouillanter les rameaux porteurs du bois de l'année.

—

Nous recevons de M. Maisonneuve la lettre suivante :

Monsieur VIVIAND-MOREL, redacteur en chef du *Lyon-Horticole*.

Nous trouvons dans le dernier numéro de votre estimable journal, une note de l'*Introducteur des paysages Nord-Américains en Europe*, où il dit ne pouvoir répondre à une demande que nous lui avions faite dans un des derniers numéros de *Lyon-Horticole*, et la raison qu'il nous donne, est nous croyons celle-ci : c'est qu'il ne répond pas par ménagerie à propos de paysages. Il dit encore que seul, l'auteur des *Voyages extraordinaires*, aurait pu être fâché par l'article inséré. Nous répondrons que nous n'avons jamais eu l'intention d'offenser personne, lorsque nous avons demandé l'insertion de notre article. Ce qui nous guidait en cela, c'était tout simplement la curiosité que nous éprouvions de voir des Magnolias dominant des forêts, dont les arbres atteignent cent pieds de hauteur. Cette curiosité ne nous a pas quitté, et nous réitérons notre question d'une manière précise ; nous demandons encore la situation exacte où se trouvent toutes ces belles choses, ayant toujours l'intention de juger de *visu ces beautés d'un ordre inconnu*.

Quant aux jaguars et aux caïmans, l'on pouvait, il nous semble, se renseigner à ce sujet ; car, lorsque l'on a la manie de l'introduction, l'on pourrait tout aussi bien introduire la faune du Nord-Amérique, non seulement en Europe, non seulement en France, mais encore dans le Bugey ; comme l'on y a introduit la flore, et cela afin de donner plus de ressemblance avec les gigantesques paysages nord-américains.

Veuillez, Monsieur le rédacteur en chef, agréer l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Ecully, 1er mars 1880.

J. MAISONNEUVE.

—

Au moment de mettre sous presse, nous recevons, par l'entremise de M. Sisley, copie d'une lettre de M. Camille Bernardin, adressée à M. E. Pynaert, rédacteur de la *Revue d'Horticulture Belge*

et Etrangère. Nous regrettons que la composition de ce numéro ne nous permette pas de l'insérer en entier, mais nous en donnons un extrait qui en fera connaître la substance. Le voici : Dans un article de la *Revuc d'Horticulture* sur les dégâts de l'hiver de 1879-80, M. Rodigas, donnant la relation d'une lettre de M. Charles Joly, ancien vice-président de la Société Centrale d'Horticulture de Paris, dans laquelle il est dit entre autres choses : « Brie-Comte-Robert et Bourg-la-Reine n'ont plus de rosiers. ». C'est, dit M. C. Bernardin, une mauvaise plaisanterie qui peut porter atteinte au commerce des rosiéristes de ces pays, car sauf les rosiers-tiges qui sont très-compromis, il reste de très-grandes quantités de rosiers nains disponibles à la vente.

V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 17 *janvier* 1880, *tenue salle des Réunions industrielles, Palais du Commerce.*

PRÉSIDENCE DE M. DROCHE, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 2 heures et 1/4.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance : Lettre de M. Thierry, secrétaire général de la Société d'horticultures pratique du Rhône, informant l'association qu'un lauréat de de cette société a donné une somme de cent francs, pour être distribuée aux horticulteur nécessiteux, faisant partie de l'une ou de l'autre société.

M. Viviand-Morel, tout en remerciant M. Thierry de cette lettre, pense qu'il serait préférable de le prier de verser la part qui devait être allouée à l'association à une société de Secours mutuels, composée d'horticulteurs, ces sociétés étant mieux placées pour connaître les personnes nécessiteuses M. Berthier appuie cette proposition.

M. Pitaval fait remarquer que deux sociétés de secours mutuels d'horticulteurs existent à Lyon, il serait bon de les désigner toutes deux.

Cette proposition est adoptée.

Lettre de M. Chaudy, remerciant les membres présents à la dernière assemblée de l'avoir nommé membre de la Commission d'organisation des expositions et regrettant que ses occupations l'empêchent de prendre part aux travaux de cette Commission, il prie l'assemblée d'accepter sa démission.

Lettre de M. Routin, horticulteur à Fontaine-sur-Saône, informant l'association qu'il est dans les intentions de faire un travail sur la nomenclature des fruits pour éviter que les erreurs d'étiquetages, qui sont souvent renouvelées dans les expositions horticoles et puissent au moins être corrigées; ce travail serait remis par l'auteur au journal de la société *Lyon-Horticole*.

L'assemblée accepte cette proposition et remercie d'avance M. Routin.

Circulaire de la Société d'horticulture du Loiret, adressée à toutes les sociétés d'horticulture de France, ainsi que la pétition que cette société se propose d'adresser au Ministre de l'Agriculture et du Commerce, demandant que l'horticulture jouisse dans les Concours régionaux des mêmes prérogatives

que l'agriculture, que son admission soit régulière et non tolérée, qu'il y ait pour elle des prix culturaux comme en agriculture, et qu'au jury des exploitations agricoles il soit adjoint plusieurs membres, pris parmi les horticulteurs de la région.

L'assemblée ne voyant dans cette circulaire et dans cette pétition, qu'un avantage pour l'horticulture, vote des remercîments à la société d'horticulture du Loiret, pour son initiative; émet un avis favorable et se rattache au nom de l'association horticole lyonnaise, à cette proposition.

Présentation : 7 candidats sont présentés pour prendre part aux travaux de l'association.

Admissions. L'assemblée procède dans les formes règlementaires au vote sur l'admission des candidats présentés à la séance précédente ; sont admis à l'unanimité :

M. Besson Antoine, horticultuteur-rosiériste, rue des Platanes, Lyon-Monplaisir, présenté par MM. Hoste et Viviand-Morel.

M. Motte, marchand grainier et fleuriste, 104, cours Lafayette, présenté par MM. Aunier aîné et Chrétien.

M. Gindre, épicier-droguiste, rue Pouteau, 22, présenté par MM. J. Jacquier et Rochet.

M. Barbier Jean, horticulteur-pépiniériste à Dagnieu par Montluel (Ain), présenté par MM. L. Bertrand et J. Jacquier.

M. Ponsard François, employé chez MM. Jacquemet-Bonnefond, place Bellecour, 3, présenté par MM. J. Schwartz et Viviand-Morel.

M. Lablanche Jean, jardinier chez M. le comte de Langevialle, château de Vaux-Renard, à Gleizé, par Villefranche (Rhône), présenté par MM. J. Schwartz et J. Jolivet.

M. Munier Antoine. jardinier, chez Mme Idt, à Montluel (Ain), présenté MM. J. Schwartz et Hoste.

M. Berthelon, propriétaire à la Belle-Fontaine, Lyon-Vaise, présenté par MM. Morel père et Labruyère père.

M. Claude Chambard, jardinier chez M. Viallet, montée de la Vierge, à Saint-Rambert-Ile-Barbe, présenté par MM. Meunier et Laroche.

M. Pierre Jurietti, restaurateur, place de la Cité, 39, Lyon, présenté par MM. Labruyère père et Revol.

M. Tranchand, place d'Helvétie, Lyon, présenté par MM. Métral et Viviand-Morel.

M. Gayet, pépiniériste à Pontanevaux-la-Chapelle (Saône-et-Loire), présenté par MM. Lille et Joly père.

M. Verzy, horticulteur à Champagne (Saint-Didier-au-Mont-d'Or), présenté par MM. Accary et Pelletier.

M. L. Bruyère, jardinier chez M. Laporte à Chamelet, présenté par MM. Sage et J. Chrétien.

M. Tailland Auguste, jardinier chez Mme Lacroix, propriétaire à la Richelandière, Saint-Etienne (Loire), présenté par MM. Jouteur fils aîné et E. Mercier.

M. Alphonse Lebreton chez MM. Morel père et fils, rue du Souvenir, 33, Lyon-Vaise, présenté par MM. Morel et Cousançat.

Examen des apports : Sont déposés sur le bureau par M. Garny François, jardinier chez Mme Adolphe Marix, au Pont-d'Ecully, une botte d'asperges et une de radis.

M. Berthier demande à M. Garny, par quel moyen il a pu obtenir ces asperges et ces radis.

M. Garny, répond qu'il a fait cela de la manière la plus économique, les semis de radis ont été tout simplement recouverts par des châssis et ces derniers couverts par des feuilles, si l'on avait eu un peu de soleil au lieu de l'hiver rigoureux que nous avons subi les résultats comme on peut le voir, auraient été excellents.

Quant aux asperges la couche avait été montée avec des feuilles.

MM. Labruyère et Chaudy, chargés de juger cet apport proposent d'accorder une prime de 2me classe, adopté.

L'asemblée procède ensuite à la nomination de deux membres de la Commission d'exposition, en remplacement de MM. Chaudy et Pitaval démissionnaires. Votants 43, majorité 22. M. Pitaval obtient 26 voix, Chaudy 14, Routin 10, Blanchot 9, Rougy 8, Jusseaud 4. M. Pitaval persiste dans sa non acceptation.

M. le Président lui fait remarquer que cette seconde nomination est une marque de confiance, et qu'il devrait tenir compte de cette considération que le résultat du vote est presque unanime, et que dans cette circonstance il doit accepter.

M. Pitaval répond qu'il remercie l'assemblée de cette confiance, ainsi que le Président de ses bonnes et sympathiques paroles, mais que s'il a donné sa démission une première fois, ce n'est pas pour la retirer.

On passe à un second tour de scrutin qui donne pour résultats : votants 43, majorité 22, sont élus ; M. Jusseaud aîné 27 voix, M. Blanchot père 26 voix. En conséquence ces deux sociétaires ayant obtenu la majorité sont proclamés membres de la Commission d'exposition.

Ordre du jour : de la nutrition chez les plantes.

M. Viviand-Morel prend la parole sur cette question et rappelle que la première nécessité des êtres organisés, végétaux ou animaux, est leur alimentation. Il n'est pas toujours très-facile de comprendre les différents actes qui concourent à ce résultat, et leur étude n'est pas sans offrir beaucoup de difficultés.

Pendant très-longtemps, il a été admis que, telle fonction, celle de la circulation de la sève, par exemple, se faisait d'une manière déterminée, et les plus savants physiologistes avaient soutenu de leur talent, et jusqu'à un certain point, démontré par leurs expériences la justesse des théories qu'ils avaient énoncées. Cependant les progrès incessants de la chimie, de la micrographie, apportaient tous les jours de plus puissants moyens d'investigation, et l'étude de certains organes restée jusque là bien incomplète donnait la clé de beaucoup de choses inconnues ou mal connues.

A propos de l'ascension de la sève, M. Viviand-Morel rappelle en quelques mots les principales expériences des physiologistes tendant à démontrer ou à combattre cette théorie. Il arrive ensuite à la définition de ce qu'on appelle absorption : c'est l'acte par lequel un végétal s'approprie les éléments étrangers, et l'*élaboration*, le travail intérieur qu'il fait subir à ces éléments pour s'en assimiler les parties nécessaires et rejeter le reste.

Les plantes absorbent leurs éléments nutritifs dans le sol, dans l'eau ou dans l'air, c'est-à-dire dans les milieux qui les environnent. Cette absorption n'a lieu que sous l'influence de conditions physiques ou météorologiques déterminées, telles que la lumière, la chaleur, l'air, etc.

On sait également par le moyen de l'analyse chimique quels sont les éléments qui entrent dans la composition des tissus végétaux et par conséquent quels sont ceux qu'ils absorbent.

Les travaux des Liébig, des Ville, des Lawe, des Boussingault, nous ont donnés sur ce sujet tous les renseignements nécessaires.

Ces éléments sont d'abord l'oxygène, l'azote et l'hydrogène, trois corps gazeux qui entrent pour la plus grande partie dans la composition de l'air et de l'eau, c'est ensuite le carbone ou charbon que chacun connaît, viennent ensuite le soufre, le phosphore, le potassium, le sodium, le silicium, l'aluminium, le magnésium, le fer, etc. Ces différents corps simples que l'on trouve en plus ou moins grande quantité dans nos terres, sous formes de combinaisons diverses, pénètrent dans les tissus végétaux pour les accroître et les organiser, le soufre y entre à l'état de sulfate, le phosphore sous la forme de phosphate, et les autres à l'état basique, mais le plus souvent à l'état salin. La potasse, la soude, la silice, l'alumine, la magnésie et l'oxyde

de fer, sont généralement combinés avec l'acide sulfurique ou l'acide phosphorique.

Toute la théorie moderne des engrais roule sur ces quelques données; les plantes prenant au sol, suivant leurs natures, ces éléments dans différentes proportions, il faut lui restituer pour le rendre fertile ce que les plantes ont absorbées.

Pour la plupart des végétaux le principal moyen d'alimentation consiste dans l'absorption de ces minéraux par la racine (1).

Toutes les parties de la racine concourent à cette nutrition, mais avec des intensités bien différentes.

On a cru pendant longtemps que c'était par l'extrémité des radicelles que se faisait surtout l'absorption, mais il n'en est rien; c'est par les papilles radicales, espèces de poils, voisines de la spongiole.

La spongiole actuellement nommée pilorhize est une membrane végétale qui sert à protéger les radicelles et à faciliter leur développement. Les papilles radicales peuvent être comparées à des suçoirs contenant un suc capable de faciliter la dissolution des minéraux nécessaires à l'organisation végétale.

Ce suc est contenu dans les cellules, il est le principe essentiel de la vie végétale, on lui donne le nom de protoplasme. L'explication de cette succion est assez difficile, on l'a de tout temps attribuée à la force vitale, mais cela n'explique rien, aujourd'hui on l'attribue à la diffusion, c'est également une supposition qui ne prouve pas grand chose.

Mais si les causes de la succion sont encore hypothétiques et mal connues, il n'en n'est pas de même de ces effets.

L'absorption se fait à toutes les époques de l'année, mais avec des intensités bien différentes, elle est surtout très énergique au printemps à l'époque du développement des bourgeons, pendant l'été la plante absorbe beaucoup d'eau pour subvenir aux besoins de l'évaporation.

L'absorption par les feuilles et les autres parties vertes se fait par les stomates, espèces de petites bouches visibles au microscope, généralement situées sur la face inférieure des feuilles et aussi par les innombrables lésions dont sont généralement couvertes les plantes.

Des différents travaux publiés sur ce sujet difficile, il semble résulter que chaque principe est absorbé isolément suivant les besoins du végétal et qu'il n'y a pas de sève proprement dite, le sol ne contenant que de l'eau pure ou à peu près.

Cependant on pourrait dire que l'analyse chimique ne possède pas des moyens assez puissants pour indiquer des quantités infinitésimales de certaines substances, car il est certain que quelques plantes savent trouver les éléments calcaires nécessaires à leur substance, là ou la chimie déclare n'en pas trouver de trace. (Exemple : les Saxifraga aizoon, qui croissent sur les grès cristallins) (2).

Mais quoiqu'il en soit ce n'est pas quelques 100 millièmes de matière minérale qui peuvent constituer, étant dissous dans l'eau, un liquide bien nutritif pour les plantes et on peut donc dire avec quelque certitude qu'il ne circule pas de *sève* c'est-à-dire de liquide organisé, ayant une fonction analogue à celle que remplit le sang, dans la nutrition animale.

Le liquide qui monte des racines à l'extrémité des branches est de l'eau chargée de petites quantités de matières minérales. Ce liquide monte non-

(1) Substances minérales enlevées à chaque hectare de terre. Pommes de terre, 40 kilog.; betterave, 63 kilog.; navet, 76 kilog.; topinambours, 60 kilog.; froment, 94 kilog. (grains et paille); avoine 91 kilog. (paille et grain).

(2) On a quelquefois pensé que l'insolubilité de certains corps (insolubilité relative), ne permettait pas leur absorption. Les poisons agissent cependant par les réactions qu'ils produisent sur les organes des êtres vivants, et il en est plusieurs classés parmi les sels insolubles : protochlorure de mercure, iodure de mercure et d'argent, arséniate de cuivre, orpiment, cinabre, ceruse, etc,

seulement par le sytème central, mais aussi par l'écorce (exemple : expérience sur le mûrier de M. Faivre). Ce qui circule est un suc cellulaire, lequel procède par voie de diffusion, et va de cellule en cellule. L'eau monte par les fibres et l'air dans les vaisseaux.

C'est aux études micrographiques que nous devons cette découverte. C'est la chimie qui nous apprend que le suc cellulaire a une composition variable et que dans la même plante les mêmes minéraux sont inégalement représentés.

Il reste encore deux fonctions à expliquer : celle de l'évaporation de l'eau par les feuilles, et l'élaboration des matières minérales par les feuilles, c'est-à-dire leur transformation en matière organique.

Tous les horticulteurs savent avec quelle rapidité l'eau monte dans les plantes, ils connaissent tous l'évaporation, les arrosements qu'ils pratiquent le leur apprennent assez.

Mais les phénomènes d'élaboration sont beaucoup moins connus, et les savants eux-mêmes, ne sont pas tous d'accord sur ce point. C'est un fait hors de doute, il y a élaboration, respiration, par les feuilles ; mais quel chemin prend la matière élaborée pour se rendre dans les tissus? That is of the question. La théorie de la sève descendante était une réponse, cependant comme il n'y a pas de sève descendante, cette réponse ne vaut rien. On est obligé d'admettre que cette deuxième circulation se fait de la même façon que celle de la matière minérale et que la migration de la fécule se fait par les cellules.

Résumons en quelques mots les différentes fonctions de la vie végétale dont M. Viviand-Morel, vient de parler :

C'est d'abord l'absorption laquelle se fait par les racines, les feuilles et les parties vertes du végétal.

C'est ensuite la circulation, qui a lieu dans les tissus, puis l'évaporation de l'eau et des gaz par les feuilles et les parties vertes, et enfin la respiration par les feuilles, laquelle produit l'élaboration des matières minérales qui sont assimilées ensuite au végétal.

M. le Président remercie M. Viviand-Morel de sa communication. et l'assemblée fixe ainsi son ordre du jour pour la séance de février. Distribution des jetons de présence et médailles obtenues pour apport. Dégâts causés sur les végétaux par les froids de décembre 1879. La séance est levée à 4 heures 1/4.

Le Secrétaire,
J. NICOLAS.

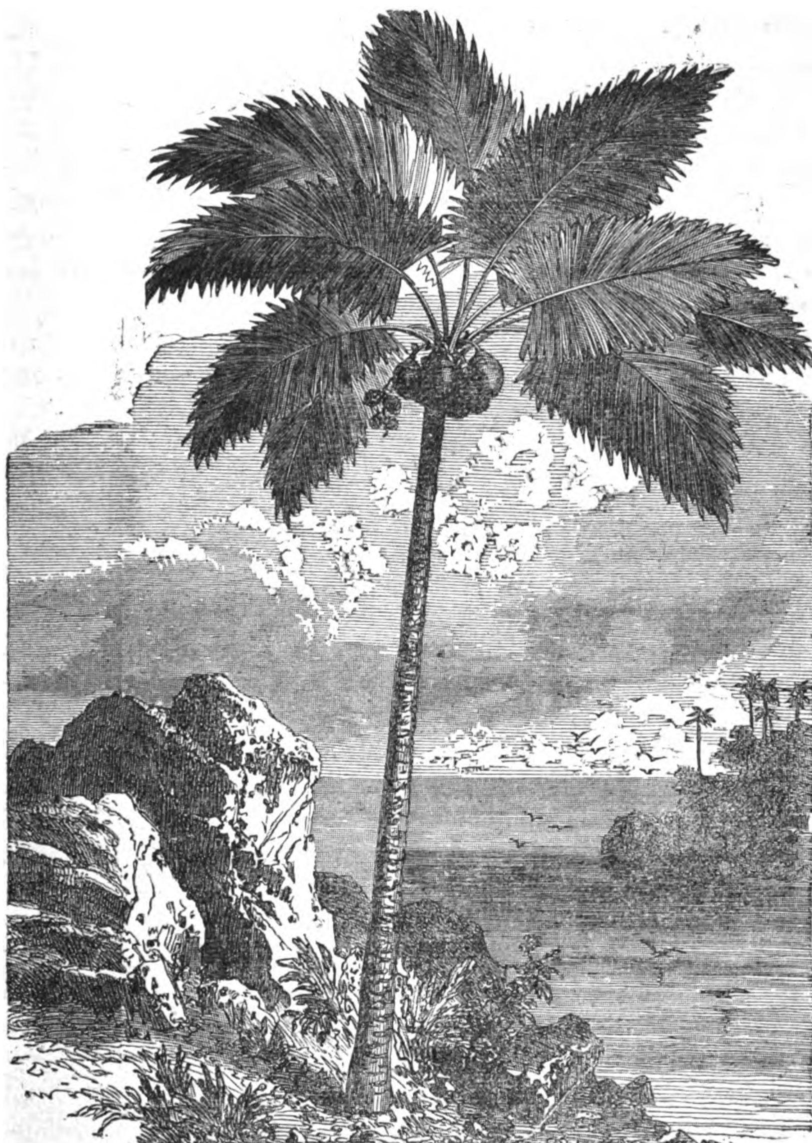
BIBLIOGRAPHIE (1)

Les Palmiers.

La bibliothèque de l'horticulteur ou de l'amateur de plantes laisse considérablement à désirer sous le rapport de la valeur des ouvrages qui la compose. Aussi, nous réjouissons-nous volontiers, quand un livre important vient combler une de ses trop nombreuses lacunes.

(1) Les Palmiers, histoire iconographique, etc, par M. Oswald de Kerchove, ouvrage orné de 228 vignettes et 40 chromolithographies, prix 30 francs, broché, 35 francs reliés, Rothschild, libraire éditeur, 13, rue des Saints Pères, Paris.

Ce n'est pas que les ouvrages sur les plantes soient rares ; ils abondent, hélas ! au contraire, étalant comme des témoins éloquents, leur insuffisance technique et leur nullité littéraire.



LODOICEA SECHELLARUM

La manie d'écrire, de devenir auteur, on devrait dire la maladie, a produit depuis l'invention de l'imprimerie une quantité vraiment prodigieuse d'êtres chétifs, malingres, boîteux, bossus, boursouflés, sans compter ceux qui bien bâtis, auraient mérité d'habiter les

Petites-maisons. Heureusement que les échantillons de cette galerie de pathologie et de tératologie mêlées, ne tardent guère à tomber dans l'oubli pour n'en plus sortir. La justice arrive toujours, dit un proverbe.

L'*Histoire iconographique des Palmiers* appartient à cette rare catégorie d'ouvrages qui font aimer et connaître la science horticole, en traduisant dans un style élégant et concis l'idiome hybride, mi-partie langue morte dont se servent les personnes qui s'occupent de science pure.

M. Oswald de Kerchowe, l'auteur de cet excellent livre connaît bien son sujet; point important, et il le développe d'une façon magistrale dans un style ou la richesse des expressions ne peut être comparée qu'à leur précision.

Cette réunion chez le même auteur, du talent d'écrivain et de narrateur, avec la connaissance approfondie du sujet traité donne à l'ouvrage une grande valeur.

Le premièr chapitre est consacré tout entier à la géographie des palmiers, c'est-à-dire à l'étude de la dispersion de cette belle famille dans l'ancien et le nouveau continent. « Entreprendre la géographie du palmier, c'est faire le tour du globe terrestre par la zone la plus voisine de l'équateur, » dit l'auteur, et en effet sauf quelques parties de l'Asie, assez restreintes d'ailleurs, les palmiers forment une ceinture au monde, ceinture irrégulière ayant surtout une ampleur remarquable dans les continents africains et américains.

Comme toutes les familles dont l'aire de dispersion est considérable, les plus beaux représentants apparaissent là où le climat et les autres conditions climatologiques leur sont très-favorables. Aux limites extrêmes de leur dispersion, les palmiers ne sont plus représentés que par d'humbles espèces. Géant de deux cents pieds dans les régions tropicales, ils perdent leur taille majestueuse et deviennent des arbres nains à l'approche des latitudes tempérées.

Les palmiers sont de tous les arbres, ceux qui sont le plus limité par l'attitude, et sauf le « *Ceroxylon andicola*, qu'on trouve avec étonnement dans les Andes de Quindiu (Amérique du sud), près du volcan de Tolima, des cîmes de San Juan et de Guaduas (4°, 25 de lat. bor.), non pas malingre et rabougri, mais admirable et élancé et haut de 50 mètres, à une altitude de 2400 à 2950 mètres au-dessus du niveau de la mer, » les autres espèces dépassent peu 1000 mètres d'altitude.

Un autre fait très-curieux s'observe dans la géographie des palmiers, c'est celui du peu d'extension de l'aire géographique des espèces : elle est généralement limitée et nettement définie. Ce qui n'arrive pas pour la plupart des autres espèces de plantes.

On aime à rencontrer coordonnés dans cette partie de l'ouvrage, une foule de renseignements disséminés dans différentes publications de géographie botanique, et complétés avec les vues person-



SOBAL BLACKBURNIANA

nelles de l'auteur. Je crois, quant à moi, que cette branche de la science horticole ne peut-être traitée convenablement que de cette manière et avant d'entreprendre un ouvrage comme celui de feu Grisbach sur la végétation du globe, il faut faire des observations nombreuses. L'analyse doit précéder la synthèse.

Le chapitre II est un voyage dans la région des palmiers, en prenant pour point de départ la Provence, ou le seul *Chamœrops humilis* paraît spontané. Nice, Monaco, Hyères, villes hivernales, ont planté des Palmiers, simple histoire de se faire une réclame, car à la vérité ils y font triste mine.

Si je n'étais pas limité par l'espace, je crois que je vous ferai visiter avec l'auteur toutes les stations du continent africain : l'Algérie, les trois régions du Sahara, l'Egypte, etc., pour vous amener aux îles Séchelles et vous montrer le plus beau palmier du monde, le *Lodoicea Sechellarum* dont la figure ci-contre peut vous donner une idée. « Les autres palmiers des Séchelles, tous épineux, à une seule exception près et tous remarquables, sont : le *Phœnieophorium scchellarum*, le *Verschaffeltia splendida*, le *Latana rubra*, le *Livistonia chinensis* et un Aréca qui donne un chou palmiste exquis. » Les chapitres de trois à six comprennent la continuation du voyage dans les régions à Palmiers, de l'Asie, de l'Océanie et du Nouveau-Monde.

(*A suivre*) V. V.-M.

LES ENGRAIS LIQUIDES

CHER MONSIEUR ET COLLÈGUE,

Dans une des séances de l'Association, vous avez bien voulu nous donner quelques renseignements sur la nutrition des plantes, cette dissertation qui a été pour tous les membres présents à l'assemblée aussi instructive qu'agréable, m'a permis, en rentrant chez moi, de mettre en note quelques unes de vos données, surtout celles ayant trait à la culture des végétaux, par le moyen des engrais chimiques où si vous aimez mieux nous lui donnerons le nom de : *Engrais composés*.

Ces notes une fois consignées, je me suis rappelé, que dans un mémoire communiqué à l'Académie des Sciences en 1872, M. le docteur Jeannel, venait de confirmer les recherche faites par MM. Boussingault, Ville, etc., etc.

Malgré toutes les expériences qui ont été faites et les excellents résultats que l'on a obtenus, beaucoup de personnes, appartenant même à l'horticulture, admettraient difficilement qu'il fût possible de faire pousser des plantes dans du sable ; aussi bien et même mieux que dans du très-bon terreau, à la condition de leur fournir une nourriture artificielle.

Il en est cependant ainsi ; et tout le monde pourra, après la lecture de ces quelques lignes, se procurer le plaisir de faire croître de

très-belles plantes dans du sable pur mieux que dans de l'excellent terreau.

Je n'insisterai pas sur les considérations théoriques qu'invoquait à cette époque l'auteur du procédé pour expliquer les faits, ce qu'il importe aujourd'hui de rappeler, ce sont les résultats obtenus, est la possibilité démontrée d'obtenir facilement avec un engrais chimique des plantes en pot plus belles et plus vivaces que si elles avaient été cultivées dans du bon terreau. Voici brièvement le résumé des expériences comparatives entreprises par M. Jeannel :

Deux plants de *Pelargonium zonale* et deux plants d'*Agave*, exactement de même force furent placés dans du terreau et dans du sable. Les plantes déposées dans le sable reçurent chaque semaine, outre les arrosements ordinaires à l'eau commune, une ration de quelques décigrammes d'engrais minéral. Des assiettes étaient placées sous les pots pour prévenir la déperdition des sels solubles.

Six mois après le *Pelargonium* élevé dans le sable était quatre fois plus développé que celui qui avait vécu dans le terreau, et il donna pendant toute la belle saison une riche floraison. L'*Agave* élevé dans le sable était double de la plante similaire élevée dans le terreau.

L'expérience fut recommencée sur le terreau seulement avec ou sans engrais minéral.

Le terreau arrosé avec l'engrais minéral a donné des plantes doubles en développement.

M. Jeannel a opéré de même sur des plantes végétant constamment dans le même sol pendant deux ans ; ces plantes bien que non rempotées ont pris un développement hors de toute proportion avec les vases qui les contenaient.

Il cite un très-bel *Apidistra elatior* et un *Colocasia esculenta.*

Quant à l'engrais chimique qui fait pousser les végétaux comme par magie, en voici la composition :

Azotate d'ammoniaque	400
— de potasse	250
Biphosphate d'ammoniaque	200
Chlorhydrate —	50
Sulfate de chaux (plâtre)	60
— de fer	40
	1.000

On pulvérise et l'on mêle. M. Jeannel a fait dissoudre 4 grammes du mélange salin dans un litre d'eau. Il distribuait aux plantes chaque semaine à raison de 25 à 150 grammes de cette solution (soit de 1 à 6 décigrammes de sel solide) ; selon le développement du végétal.

Comme vous le voyez, l'expérience faite par M. Jeannel, a donné de bons résultats, il serait à désirer que nos honorables collègues de l'association plus habiles praticiens que nous, fassent des essais nouveaux et nous communiquent les résultats obtenus, ils pourraient peut-être retirer un grand profit de ce mode de culture, qui dispense des soins du rempotage ; qui rend indifférente la composition du sol et qui permet d'alimenter les plantes selon leurs besoins. Il est au moins curieux de faire pousser, avec une pincée de poudre chimique de très-belles fleurs dans un pot plein de sable.

L'application de ce procédé était elle nouvelle en 1872? Non, car si mes souvenirs sont bien exacts, je me rappelle qu'en 1869, en Allemagne, on vendait depuis longtemps des poudres pour arrosage de fleurs d'appartements qui étaient préparées d'après les mêmes principes.

Si vous trouvez que cette communication puisse avoir quelque intérêt pour nos honorables collègues, inutile de vous dire que je vous laisse libre de l'insérer dans le *Lyon-Horticole*.

Regrettant de ne pouvoir vous signaler d'autres faits pour appuyer les données de votre thèse.

Je me dis votre tout dévoué collègue.

J. Nicolas.

Lyon, le 20 février 1880.

REVUE DES CATALOGUES

P. Valette aîné, propriétaire-amateur à Chaponost près Lyon (Rhône). — Prix-courant pour 1880. Catalogue précédé d'une notice sur la culture des fraisiers et contenant des nouveautés mises au commerce pour la première fois telles que *Alpha* (Dr Roden), *Early crimson pine* (Dr Roden), Lucie Flament, Valentin Lebœuf, Gipssy queen, Niniche, Bonny Lass, Excelsior, Great american, *Rita* et *Tardissima*. Nouveautés encore récentes classées par ordre de maturité, et enfin un choix des variétés anciennes. Envoi du catalogue sur demande.

Le Gérant : V. **VIVIAND-MOREL**.

Lyon. — Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

CHRONIQUE

Je crois que c'est Martin qui a raison et que tout n'est pas pour le mieux dans les jardins. Les pessimistes triomphent sur toute la ligne. Certaines catégories de plantes vivaces, que l'on croyait épargnées, sont complètement perdues. Les botanistes sont dans la désolation, leurs récoltes printanières vont être d'un maigre à rendre des points au chevalier de la Manche, l'illustre Don Quichotte, dont la figure est célèbre. La plupart de nos herbes annuelles ou bisannuelles qui germent à l'automne, sont gelées, et si quelques graines en retard de germination ne viennent pas les remplacer, il pourrait bien arriver que notre flore tombât tout à coup dans un état voisin de la pauvreté. Ce ne sont pas les jardiniers qui s'en plaindront. Le vrai, le véritable *groin d'âne : Barkausia taraxacifolia* est rare cette année. Le faux groin d'âne, qui avait envahi les luzernières de notre région, en a disparu. Adieu pour cette année les salades amères, à moins toutefois, que les ramasseurs ne se rabattent sur les *Leontodon* et les *Thrincia* qui, à la vérité, ne sont pas délicieux. Mais consolons-nous, si l'amertume nous manque, assaisonnée à l'huile, il nous en restera suffisamment et plus qu'il n'est nécesssaire de toute autre façon.

—

Avant d'aller plus loin, j'éprouve le besoin de dire au typographe qui a composé le dernier numéro de cette Revue, que ses études sur la philologie sont vraiment rudimentaires. Il a écorché d'innocents *Sabals* en les traitant de *sobal*, des *Latanias* en les appelant *Latana*. Je lui pardonne volontiers le *Phœnieophorium sechellarum* qu'il aurait dû composer ainsi : *Phœnicophorium sechellarum*, mais ce n'est qu'à la condition qu'il ne recommence pas trop souvent. Passons.

—

Le parfum de la rose est menacé dans sa réputation, comme vous allez le voir. Le docteur américain W. Sampson faisait dernièrement une conférence sur « l'Influence des parfums sur l'éducation et le caractère des femmes. »

Plus de vingt ans d'observations sur deux cent jeunes filles ont amené le conférencier aux conclusions suivantes : Le musc prédispose à l'amabilité et à la sensibilité; la rose à l'effronterie, l'avarice, l'orgueil; le géranium à la tendresse; la violette à la piété mystique, à la bigoterie; le benjoin à la rêverie, à la poésie, à l'inconstance; la menthe à la ruse, à l'intérêt commercial; le vétiver et la verveine au goût des beaux-arts; le patchouli à l'hystérie; le camphre à l'abrutissement; le cuir de Russie à l'indolence et à la lascivité; le hang-ilang, le parfum le plus dangereux, à la prostitution.

Ce conférencier ingénieux et par trop américain, a sans doute voulu faire une niche aux parfumeurs de son pays. — Que dirait Raspail s'il était encore de ce monde, en apprenant que le camphre — sa grande panacée — prédispose à l'abrutissement? Il faudra dorénavant acheter du musc et nous en parfumer; mais le parfum de la rose, gardons-nous en, nous deviendrions : orgueilleux, effrontés et avares!

Le géranium prédispose à la tendresse, je conseillerai volontiers aux personnes qui n'ont pas ce penchant, d'user de ce parfum, mais j'y pense, c'est la plupart du temps avec les feuilles du *Geranium capitatum* ou géranium à la rose, que l'on fabrique l'essence de rose; d'autre part, puisqu'il y a chez les roses une vraie gamme de parfums, à commencer par celles qui n'en ont pas, pour finir à celles qui en ont trop, il faudra savoir exactement quelle est l'espèce ou la variété qui fournit celui qui prédispose aux défauts en question, à moins, ce que j'aime à croire, que les expériences du docteur, ne soient simplement que le fruit de sa féconde et bizarre imagination.

—

On lit dans le *Gardeners' Chronicle* que sir J. Hooker, a dernièrement présenté à la Société Linnéenne de Londres, une branche de cèdre portant des chatons mâles et des cônes, et provenant de l'île de Chypre, où elle avait été recueillie par sir Samuel Baker. La constatation du cèdre dans l'île de Chypre, où il n'était pas connu, et où il se trouve, paraît-il, parfaitement spontané est un fait fort intéressant, qui démontre combien les explorations botaniques ont été négligées, même en Europe. L'île de Chypre, située dans la mer Méditerranée entre l'Asie mineure et la Syrie, est traversée par deux chaînes de montagnes très-hautes. Cette île fut très-célèbre dans l'antiquité par ses villes de Paphos, d'Idalie et d'Amathonte, toutes trois consacrées à Vénus, qui prenait de là, le nom de Cypris. Les Turcs qui s'en sont emparés en 1571, l'ont réduite par leur gouvernement à l'état le plus déplorable. L'on sait qu'il

n'est pas facile d'aller explorer les pays où la religion musulmane domine, sans courir de grands dangers, et il faut certainement attribuer la découverte tardive du cèdre dans l'île de Chypre, aux difficultés dont nous parlons.

—

Une nouvelle variété à fleurs jaunes de *Chrysanthemum frutescens* nommée par M. Nabonnand, *Etoile d'or*, et mise par lui au commerce depuis deux ans, si je ne me trompe, a obtenu un certain succès dans l'ornementation des massifs. Sa grande floribondité, ainsi que ces belles fleurs jaune d'or, classe cette variété parmi les bonnes plantes ornementales.

Elle est originaire du golfe Juan où elle aurait été trouvée dans un semis de *Chrysanthemum frutescens* à fleurs blanches.

La couleur jaune, à cause de..., on sait pourquoi, n'est pas à la mode, ce qui ne l'empêche pas d'être la nuance favorite d'une foule de plantes. L'espèce de suspicion dans laquelle on la tient est sans doute la raison pour laquelle on a laissé disparaître le *Crysanthemum frutescens* à fleurs jaunes que M. Goutant, horticulteur à l'île Porquerolles (Var) (est-ce que le département du Var aurait le monopole de ces obtentions?), avait obtenu en 1842, laquelle avait fleurie au Jardin des Plantes de Paris en 1844, et que M. Pépin avait décrit à la même époque dans la *Revue horticole* (page 64), et figurée l'année suivante. La plante de M. Nabonnand ne serait-elle pas un hybride de *Chrysanthemum frutescens* et de *C. coronarium?* C'est une hypothèse qui en vaut bien une autre. Un semis de cette plante pourrait peut-être éclairer la question.

—

Les 10me, 11me et 12me livraisons de l'*Illustration horticole* contiennent les figures des plantes suivantes : 1° *Dracœna regis*, Chantrier. C'est une fort belle variété qui est le produit du croisement entre le *D. Mooreana* et le *D. regina*. Ce dernier comme mère. 2° *Drosera binata*, Lab., originaire de la terre de Van-Diemen. Ce Rossolis, n'a pas l'aspect de nos espèces d'Europe. Est-il aussi carnivore? 3° Le *Masdevallia tovarensis*, Reich. fils. Très-belle orchidée à fleurs blanches, découverte d'abord par Linden, au Venezuela, à une altitude de 2,000 mètres au-dessus du niveau de la mer, puis par Moritz et Wagener; 4° Croton, baronne James de Rothschild, Chantrier. Très-belle espèce obtenue par MM. Chantrier frères, remarquable par ses feuilles peintes d'une série d'éblouissantes couleurs; 5° *Acanthorhiza aculeata*, H. Vendland, très-remarquable Palmier; 6° *Cycas media*, Rob. Brown, originaire de l'Australie intertropicale.

— La Société d'horticulture pratique du Rhône fera une exposition générale du 10 au 15 juin prochain. Les horticulteurs ou amateurs qui désireraient y prendre part, devront demander les renseignements à M. Thierry, au secrétariat de la Société au Palais-des-Arts, à Lyon.

—

Nous recevons la lettre suivante :

MON CHER RÉDACTEUR EN CHEF,

Vous avez décidément un correspondant bien précieux. Si la gaîté française n'existait pas, il l'aurait inventée.

Me voilà-t-il pas, de par sa dernière lettre, sur le point de passer aux yeux de mes concitoyens, pour avoir introduit (?) en Europe! en France!! et (circonstance atroce), jusque dans le Bugey, les jaguars et les caïmans!

Rien que la mort serait capable
D'expier un pareil forfait.

Vainement, j'avais espéré échapper à cette accusation abracadabrante en me retranchant dans son invraisemblance. Je suis atteint en pleine poitrine par cette réplique d'une logique inexorable, et que je reproduis ici — pour l'esbattement de vos lecteurs — non-seulement avec joie, mais encore avec hilarité.

« Quant aux jaguars et aux caïmans, l'on pouvait, il nous « semble, se renseigner à ce sujet ; car, lorsque l'on a la manie (*sic*) « de l'introduction, *l'on pourrait tout aussi bien introduire la faune* « *du Nord-Amérique, non-seulement en Europe, non-seulement en France,* « *mais encore dans le Bugey, comme l'on y a introduit la flore, etc.* »

Nous prions nos lecteurs de croire que nous n'inventons rien et qu'ils trouveront, imprimé en toutes lettres, à la page 73 du *Lyon-Horticole*, cet alinéa qui semble avoir été écrit pour justifier ce vers de Boileau :

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Je n'ai pas l'intention de rétorquer sur tous les points par où elle me paraît attaquable, cette argumentation bizarre à laquelle on ne saurait refuser, à défaut d'autre, le mérite de l'originalité. Mais je serais curieux de savoir à quelle source, mon honorable interlocuteur a puisé les renseignements inédits qui lui permettent de croire qu'il serait aussi facile de peupler de jaguars et de caïmans,

« non-seulement l'Europe, non-seulement la France, mais encore « le Bugey; » que d'y faire pousser des chênes rouges, des tulipiers et des magnolias.

C'est à peu près comme s'il excipait de la présence des Caraganas de Sibérie dans nos jardins pour conclure à la facilité de naturaliser le tigre du Bengale en France, sous le fallacieux prétexte qu'ils sont l'un et l'autre, le végétal et l'animal, d'origine asiatique.

Non, il ne suffit pas — heureusement — d'avoir la manie de l'introduction, si je puis emprunter à votre correspondant cette expression aussi finement choisie qu'irréprochablement parlementaire, il ne suffit pas, dis-je, d'avoir la manie de l'introduction pour accomplir de tels miracles, et les Bugésiens peuvent dormir tranquilles ; de longtemps encore, l'introduction des jaguars et des caïmans dans leur pays, ne prendra les proportions d'une éventualité redoutable, si ce n'est pour les malheureuses bêtes que leur mauvaise étoile destinerait à servir de sujets à ces expériences d'acclimatation de haute fantaisie.

Votre correspondant proteste de l'excellence de ses intentions et se défend d'avoir voulu offenser personne en publiant son article. Cet aveu part d'un bon naturel. Mais j'aurai mal rendu ma pensée si on a pu en inférer que je trouvais la prose de notre collègue offensante pour qui que ce soit. Bien loin de là, je la tiens pour une production tout à fait inoffensive, révélant, par les joyeusetés dont elle fourmille, un grand fonds de gaîté chez son auteur, et à laquelle il serait difficile de répondre... sans rire

Toutefois, comme il faut une fin même aux meilleures plaisanteries, je me suis résigné à écrire cette réponse un peu longue et qui n'est du reste nécessaire que pour les personnes absolument étrangères à l'histoire naturelle.

Maintenant, vais-je encore enlever une illusion à notre amateur, en lui annonçant que pour trouver des magnolias dominant les forêts, il devra d'abord chercher des forêts ou les magnolias existaient bien longtemps avant que ni lui, ni moi eussions songé à en planter.

Du reste il peut consulter à ce propos, les belles pages du *Voyage en Amérique* de Châteaubriant, les travaux récents de Grisebach sur la *Végétation du Globe*, traduits en français par le docteur Tchihatcheff, et tous les récits des voyageurs qui sont unanimes, dans leurs témoignages, à reconnaître cette suprématie du magnolia sur toute la végétation environnante.

Et, si après cela, votre correspondant, veut bien honorer de sa présence nos excursions dans le Bugey et ailleurs, nous le recevrons avec l'empressement que nous mettons toujours à obliger nos

amis. Son antipathie pour les noms en *us* et pour certaines classes des populations zoologiques du Nouveau Monde sera l'objet de nos scrupuleuses attentions. Sur le premier point, nous nous engageons à parler français... ou approchant, et pour le second, si, malgré ce que je viens de dire, il conserve quelque appréhension pour sa sécurité, il pourra prendre son rifle.

Votre dévoué.

Fque Morel.

—

M. Dutailly, professeur de botanique à la Faculté des sciences de Lyon, vient d'être nommé directeur du Jardin Botanique de Lyon. V. V.-M

De l'influence de la greffe du rosier sur la rusticité des églantiers.

Voici un fait : Un assez grand nombre de rosiers hautes tiges ont gelé pendant l'hiver de 1879. En examinant les sujets, c'est-à-dire les églantiers qui leur servaient de porte-greffes, on a pu constater qu'ils étaient gelés également. Voilà le fait brutal, sans commentaires. Là-dessus, raisonnons.

L'églantier sauvage, *Rosa*, qu'il appartienne à l'une ou à l'autre des nombreuses espèces dont les rhodographes modernes ont décuplé le nombre depuis Linné, n'en est pas moins très-robuste et supporte facilement de grands froids. D'ailleurs en admettant même que l'églantier pût geler à une température un peu plus basse que celle que nous avons subie en décembre dernier, il n'en reste pas moins acquis par l'observation 1° que dans un même jardin, des églantiers greffés à l'*œil dormant*, n'ont eu aucun mal ; 2° que ceux qui étaient couronnés par des branches de thés, noisettes, Ile-Bourbon et même par des hybrides, ont été notablement endommagés.

Doit-on chercher la cause de cette gelée dans l'affaiblissement du sujet, affaiblissement qui serait dû au défaut d'équilibre entre les natures diverses de l'églantier ou du rosier cultivé. Je ne le pense pas, et mon jugement pour repousser cette hypothèse, s'appuie également sur l'observation.

Dans mon jardin j'ai quelques églantiers, misérables et souffreteux, d'une vigueur presque nulle, ils n'ont eu aucun mal, d'autre

part, dans le même jardin, deux beaux pieds de noisettes Aimé-Vibert d'une grande vigueur, greffés sur des églantiers robustes, ont gelé complètement.

Chez M. Bernaix, rosiériste à Villeurbanne, un pied exceptionnellement vigoureux, de rosier Thé Madame Bérard, greffé sur un magnifique églantier a gelé, ainsi que l'églantier son sujet

On pourrait établir une longue liste de faits semblables qui démontreraient que lorsque les rosiers greffés sur tiges d'églantiers gèlent, ils entraînent la plupart du temps la perte de leurs porte-greffes auxquels ils ont communiqué leur organisation moins rustique.

L'influence de la greffe sur le sujet se montre là d'une façon tangible, et la migration des sucs élaborés par les feuilles jusqu'aux racines, est donc démontrée, par ce fait, comme elle l'est déjà par une foule d'autres observations.

La matière protoplasmique, élaborée par les feuilles, communique donc à tout le végétal une partie de ses propriétés, tandis que d'un autre côté, les sucs nutritifs puisés dans le sol par les radicelles, et chargés des matières amylacées en réserve dans les cellules végétales, communiquent aux bourgeons et aux feuilles, les éléments essentiels à leur développement.

Si d'un côté l'églantier sauvage imprime à la variété de rosier greffé sur lui, une partie de sa vigoureuse organisation, la variété de rosier, à son tour, lui communique quelques-unes de ses propriétés.

V. V.-M.

BIBLIOGRAPHIE (1)

Les Palmiers (SUITE ET FIN).

Le voyage au pays des Palmiers n'est pas une nomenclature sèche et aride de noms latins émaillant quelques données géographiques ou climatologiques, c'est un récit attrayant dont la lecture peut être faite avec plaisir, même par les personnes qui ne s'intéressent pas directement à la culture de ces végétaux.

Le chapitre qui traite de l'histoire des Palmiers fossiles, c'est-à-dire des représentants de ce beau genre aux époques préhistoriques, est un résumé fidèle des connaissances humaines sur cette partie de

(1) Les Palmiers, histoire iconographique, etc., par M. Oswald de Kerchove, ouvrage orné de 228 vignettes et 40 chromolithographies, prix 30 francs, broché, 35 francs relié. Rothschild, libraire éditeur, 13, rue des Saints Pères, Paris.

la Paléontologie végétale, science relativement nouvelle, illustrée par Brongnart, Unger, Schimper, Saporta, etc.

L'histoire du Palmier, considérée dans ses rapports avec les hommes depuis les premiers âges, nous montre les légendes et les



LIVISTONA CHINENSIS. MART.

superstitions basées sur l'origine miraculeuse attribuée à certains palmiers, sa consécration à Isis et à Osiris, son rôle en Afrique, à Carthage, son emploi comme symbole sur les monnaies, et comme ornement en architecture et en peinture, etc. De nombreux documents ont dû être consultés par l'auteur qui, dans cette histoire, a fait preuve d'une savante érudition.

Les parties précédentes de l'ouvrage sont l'histoire générale des Palmiers, histoire considérée dans ses rapports avec la terre et ses



Bosquets de PTYCHOSPERMA ELEGANS en Australie

habitants; les parties suivantes comprennent la partie horticole et botanique de l'ouvrage, celle que consulteront avec fruit les horticulteurs qui se livrent à la culture des Palmiers, et les amateurs

qui aiment à en orner leurs serres. Une étude complète sur la graine, la germination, les organes végétatifs des Palmiers; les racines, le stipe, les feuilles, la spathe, le spadice, etc., le tout suivi d'une classification des Palmiers d'après Martius et Vendland. Et enfin, pour compléter ce chapitre, un index général des noms et des synonymes des espèces connues. Dans l'état actuel de la science horticole, une synonymie exacte est d'une importance d'un grand intérêt. Que de plantes semblables sont journellement vendues comme distinctes sous des noms différents, et combien d'horticulteurs ont été les victimes de marchands peu scrupuleux? Les Palmiers ne sont souvent caractérisés qu'à l'âge adulte, aussi, il est difficile dans la plupart des cas, de distinguer dans le jeune âge les espèces peu tranchées; de là l'utilité d'une synonymie indispensable.

Ce magnifique ouvrage est illustré de plus de deux cents vignettes représentant les plus belles espèces, et de quarante chromo-lithographies figurant avec une rare élégance l'aspect réduit des Palmiers les plus intéressants.

Certainement, nous l'avons déja dit, les ouvrages comme l'histoire des Palmiers sont rares, et une publication de cette valeur suffit pour illustrer son auteur.

V. V.-M.

QUELQUES MOTS SUR L'ASPERGE

Toutes les variétés d'Asperges, obtenues de semis, sélectionnées, améliorées, tardives, précoces, blanches ou violettes, appartiennent à un type connu sous le nom d'*Asparagus officinalis*, L.

Les autres espèces botaniques telles que : *A. tenuifolius*, Lam., *A. scaber*, Brign., *A. acutifolius*, L., *A. albus*, L., ne sauraient revendiquer aucuns droits à la paternité des espèces domestiques.

Les auteurs ne mentionnent que peu de variétés de l'Asperge officinale, et sauf la variété *maritimus* très-commune sur les côtes de l'Océan et de la Méditerranée; ils ont aggloméré sous le nom de *campestris*, toutes celles qui croissent spontanément dans les bois ou les prairies sablonneuses de la France.

Les auteurs en agissant de cette manière, n'ont pas compris l'étude de cette plante, et ils auraient singulièrement arrêté les progrès qu'auraient pu faire les cultivateurs de l'Asperge, si par un

hasard tout particulier, la théorie de la sélection n'était venue d'une manière indirecte leur apprendre que le prétendu type n'était que la réunion de nombreuses variétés, et qu'il ne s'agissait que de savoir choisir pour arriver à la perfection.

Le cultivateur s'occupe peu des théories scientifiques, il marche à son but, et, dans l'étude des espèces et des variétés, il distingue ce qui lui paraît différent, sans s'occuper si les caractères qui séparent telle plante de telle autre, sont des caractères génériques, spécifiques, ou simplement des caractères de variétés ou de sous-variétés.

Pour le pépiniériste, le Poirier commun, le Prunier commun, l'Asperge officinale, sont des mythes dont il s'occupe peu; mais en revanche il connnaît fort bien les variétés de Poires, de Prunes et d'Asperges.

Aussi on peut avancer hardiment que les espèces cultivées sont beaucoup mieux connues des praticiens que des savants.

Malheureusement, il faut de longues années pour arriver à la connaissance des faits, tandis qu'il suffirait d'un laps de temps plus court si les botanistes avaient mieux compris leur rôle.

Voici par exemple l'Asperge, dont je parle, ouvrez n'importe quelle *flore*, et vous verrez que c'est une plante qui appartient à telle famille, qui a tant d'étamines, des graines comme ceci, des feuilles comme cela, etc.,.... Et après, vous serez aussi avancé qu'avant.

Tandis que, si ces messieurs, au lieu de compiler et de recompiler, s'étaient un peu, en herborisant à la campagne, occupés d'étudier la plante, ils se seraient aperçus que l'Asperge sauvage a des variétés à turions blancs, roses ou violets, qu'il y en a des précoces, des tardives, des petites, etc., et s'en étant aperçus, ils l'auraient imprimé, et, vous amis, vous en auriez fait votre profit.

Le rôle de la botanique ne devrait pourtant pas se borner à affubler les plantes de noms grecs ou latins, il devrait surtout chercher à aider le cultivateur en lui faisant mieux connaître les différentes manifestations des végétaux.

Il est vrai que si l'étude des plantes sauvages a été jusqu'à présent une étude superficielle, on a en revanche inventé la sélection. la concurrence vitale, l'atavisme et une foule d'autres idées, qui ont fait leur chemin dans le monde.

Avec l'arsenal en question, on démontre tout, on explique tout, et, si d'aventure, une note fausse se fait entendre au milieu du concert savant, chacun des exécutants souffle plus fort dans son instrument, et l'on crie haro sur le malheureux soliste qui a joué faux.

J. R.

DES BOUTURES PAR FEUILLES

Autrefois, la multiplication des plantes était un des secrets de l'horticulture. Cette opération était pratiquée à la sourdine, dans des serres soigneusement fermées aux regards indiscrets. Les novices dans le métier se racontaient, le soir à la veillée, que M. un tel avait fait reprendre racine à cinquante Fuchsias, en huit jours, et ils ne tarissaient pas sur son habileté dans la multiplication. Quand, par hasard, la serre à multiplication restait ouverte, c'était avec une joie enfantine qu'ils plongeaient leurs regards avides dans le laboratoire mystérieux. Les cloches, les petits godets leur paraissaient des instruments bizarres, à la vertu desquels ils ne comprenaient rien. Il serait peut-être juste de dire que la plupart des maîtres multiplicateurs de ce temps-là n'y comprenaient rien non plus.

C'était l'époque des opérations fantastiques ; la physiologie végétale encore au berceau n'avait pas encore expliqué les phénomènes de la vie des plantes, et toutes les opérations pratiquées alors, se ressentaient de l'état d'ignorance superstitieuse que les écrivains anciens avaient répandue dans le monde.

Aujourd'hui, nous sommes loin de tout connaître, cependant, un bon nombre d'opérations horticoles ont été scientifiquement démontrées, et lorsque l'horticulteur met une bouture sous cloche, il sait au moins ce qu'il fait: Arrivons à la question.

Lorsqu'on coupe une branche ou l'extrémité d'un rameau et qu'on le plante dans le sol, il arrive qu'au bout d'un laps de temps, ce rameau ou cette branche émettent des racines. Il faut ajouter, pour être exact, que ces racines ne se développent que lorsque la branche ou le rameau coupés ont été soumis à des influences favorables.

Il faut ajouter encore que toutes les plantes, jusqu'à présent, ne se conduisent pas de même. Il en est qui ne développent pas de racines. En théorie, on pourrait admettre que toutes les plantes peuvent se multiplier par le moyen de la bouture, mais en pratique c'est autre chose, car beaucoup de genres et d'espèces sont jusqu'à présent restés rebelles à toutes les tentatives de multiplication par ce procédé.

Parmi les conditions principales qu'il faut donner aux boutures pour que le développement des racines soit certain et rapide, il faut mettre en première ligne :

1° La chaleur régulière du sol à un degré déterminé ;

2° Empêcher l'évaporation par les feuilles au moyen des cloches ou par des bassinages répétés sur les feuilles ;

3° Que les boutures soient plantées dans un sol léger et bien perméable à l'eau ;

4° L'état de la bouture.

Autrefois, on ajoutait une très-grande importance à la manière de sectionner la bouture, mais sauf pour quelques espèces délicates, on peut couper la branche de n'importe quelle façon. Il importe cependant, dans la plupart des cas, surtout lorsque les entre-nœuds sont éloignés, de faire la coupe au-dessous d'un œil.

On est arrivé depuis quelques années, à multiplier très-rapidement certaines espèces de plantes, notamment les Géraniums, les Hortensias, les Fuchsias, etc. Un horticulteur achète à l'automne un pied unique de Géranium et il peut en livrer au printemps près d'un millier de la même variété. Comment s'y prend-il pour atteindre ce but ? Il multiplie sa plante par bouture de feuille.

La première opération consiste à préparer un endroit convenable dans la serre à multiplication et de le garnir de sable fin de rivière, de maintenir ensuite la température du sable à 15° centigrade environ. On plonge, pour s'assurer que cette température est toujours égale, un thermomètre dans le sable et on chauffe si elle s'abaisse.

La serre doit être ombrée si le soleil est ardent et désombrée dans le cas contraire.

La bonne réussite des boutures dépendant surtout des conditions physiques du sol et de l'atmosphère, on comprend aisément que les soins doivent principalement porter sur le maintien des meilleures conditions possibles.

On coupe ensuite les boutures de la manière suivante : Chaque feuille est détachée séparément de la tige qui la porte, en ayant soin de conserver l'œil qui est à sa base. Pour cela, on agit comme si on voulait lever un écusson, c'est-à-dire que l'on ne doit enlever que l'œil avec le moins de bois possible. Lorsque l'opération est terminée, la bouture ressemble à une feuille dont la base serait légèrement renflée. Ceci fait, on plante ces feuilles dans le sable, en ayant soin de les enterrer de un à deux centimètres de profondeur. On arrose fortement une première fois, et ensuite on se contente de bassiner légèrement les boutures, de façon à les empêcher de flétrir. Si l'opération est bien menée, la reprise est certaine.

J. Delaux.

HÉROISME D'UN JARDINIER

Voici un exemple de patriotisme, d'un de nos anciens collègues qui mérite d'être hautement signalé. Nous l'empruntons au *Bulletin de l'Association agricole et horticole* publié par M. V. Chatel, agronome distingué et Maire de Lampandré-Valéongrain. Puisse un tel exemple de courage et de dévouement à la Patrie, trouver, à l'occasion, beaucoup d'imitateurs.

On fait apprendre aux jeunesgens, dans les collèges, de nombreux traits d'héroïsme et de courage empruntés à l'histoire romaine, qui ne sont certainement pas supérieurs à celui que nous allons raconter et qui est dû à un jardinier de Bougival.

C'était pendant la guerre de 1870.

Au mois de septembre, quelques jours après la fermeture des portes de Paris, un régiment prussien, le 46ᵉ, vint s'intaller à Bougival.

Son premier soin fut d'établir un fil télégraphique reliant cette commune à Versailles.

Le lendemain le fil était coupé. Il fut rétabli. Il fut recoupé, on ne savait par qui. Au bout de quelques jours, les soupçons de l'ennemi se portèrent sur un certain François Debergue, jardinier, chargé pour le moment, de la surveillance de la maison de campagne de M. Paul Avenel, qui après, a fait connaître tous ces détails.

François Debergue coupait le fil télégraphique avec son sécateur.

Il fut amené devant une Commission militaire. Le major prussien lui dit : — C'est vous qui avez coupé le télégraphe? — Oui, c'est moi, répondit Debergue. — Pourquoi avez vous fait cela? — Parce que vous êtes mon ennemi. — Le ferez vous encore? — Oui! — Pourquoi? — Parce que je suis Français.

Debergue fut condamné à mort. Comme tout le monde à Bougival connaissait et estimait le bon jardinier, Debergue (il avait 60 ans), on n'eut pas de peine à réunir une somme de 10,000 fr., qui fut offerte, comme rançon, à la justice millitaire prussienne. Debergue en eut connaissance, il dit tout simplement : je ne veux pas qu'on donne quelque chose pour sauver ma tête. Demain je recommencerai, et à toutes les instances il répondait : je fais mon devoir de Francais.

Le 26 septembre, un peloton de soldats prussiens conduisit le vieux et bon patriote dans un champ à quelque distance de Bougival, l'officier ne pouvait contenir son émotion, quelques habitants

et amis, qui suivaient le triste et funèbre cortège, entendirent ce mot sortir de sa bouche, avec l'accent allemand : Patriotisme ! Patriotisme !

Le prisonnier fut attaché au tronc d'un pommier. L'officier demanda un mouchoir pour lui bander les yeux. — J'en ai un dans ma poche, dit le courageux Debergue, prenez le. — Ce qui fut fait. — Une minute plus tard, le pauvre noble jardinier tombait la poitrine traversée de dix-huit balles. — Le *Figaro* a dit : Le nom du brave Français, François Debergue, ne périra pas. — Une souscription a été faite à Bougival pour lui élever un monument, et c'est à M. Lauzirotti, habile sculpteur, que l'exécution en a été confiée, elle est de la plus haute importance.

Lyon, le 22e du 3e 1880.

TH. DENIS.

ÉTUDE SUR LE GENRE CYCLAMEN (Suite).

CYCLAMEN *europeum*, L.

SYNONYMES : *C. littorale*, Sadler; *C. officinalis*, Vend.; *C. retroflexum*, Mœnch. *æstivum*, Reich; *C. Clusii*, *C. hungaricum*, etc.

Souche tuberculeuse, sphérique ou aplatie, produisant quelquefois à l'état sauvage, une espèce de rhizome plus ou moins allongé qui porte les feuilles et les fleurs. Feuilles se développant en même temps que la fleur, à pétioles plus longs que le limbe ; celui-ci ovale et aigu ou réniforme très-obtus, entier ou denticulé, ou crénelé à dentelures mutiques, glabre sur les deux faces, la supérieure verte ou maculée d'une zone ou de plaques argentées ; l'inférieure devenant rouge violacé.

Fleurs odorantes (à odeur de muguet), rouges, roses ou blanches, portées par un pédoncule se roulant en spirale après la fécondation.

Cette espèce fleurit en été, elle est peu cultivée à cause de cela ; cependant elle peut rendre de grands services pour la plantation des *sous-bois* qu'elle décore avec grâce, s'y développant bien, étant là comme dans son milieu natal.

Sur les marchés de Paris, on voit quelquefois cette espèce cultivée en pots, mais elle ne se vend pas un prix aussi élevé que celle de Perse, étant moins belle et arrivant à une époque où les belles

fleurs ne sont pas rares. Comme son nom l'indique, elle habite l'Europe; elle est principalement disséminée dans la partie occidentale du continent. Elle croît dans les bois et les lieux pierreux des montagnes. En France, elle est disséminée dans la chaîne du Jura, dans celle des Alpes, où elle est assez commune, ainsi qu'en Suisse et en Piémont.

La culture de cette espèce est quelque peu différente de celle du *Cyclamen persicum*. Celui-ci est en pleine végétation à l'époque où le Cyclamen d'Europe est en repos; d'autre part, ce dernier supporte aisément les froids rigoureux de nos hivers, ce que ne pourrait faire l'espèce de Perse. Cependant, il est bon d'ajouter que la plante d'Europe est presque constamment couverte de neige à l'époque des grands froids.

On sèmera les graines aussitôt leur maturité, et on procèdera au repiquage des jeunes plants lorsqu'ils prendront leur deuxième feuille; pour le reste des soins à leur donner, on suivra le même procédé que pour l'espèce de Perse, en observant toutefois que le repos a lieu du 15 mai au 15 juillet, époque où les arrosages devront être modérés, puis supprimés. Pendant l'hiver, les plants peuvent à la rigueur rester dehors, mais pour réussir à les élever, un châssis est préférable.

Les variétés de cette plante sont assez nombreuses, mais elles ont été mal étudiées; les différences portent :

1° Sur la forme des feuilles ainsi que leur coloration;

2° Sur la grandeur et la couleur des fleurs;

3° Sur le port de la plante.

Olivier a découvert en Provence, entre les Arcs et Draguignan, une monstruosité qui a été décrite sous le nom de *Cyclamen lineari-folium* et figure dans un bel ouvrage (1), et qui appartient probablement au Cyclamen d'Europe, dont il est une déformation tératologique.

(1) Icon. gall. rar. *Pl.* 8.

AVIS. — La Revue des Catalogues n'ayant pu entrer dans ce numéro, nous la publierons dans le numéro suivant.

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon. — Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

CHRONIQUE

Je me rendais, l'autre jour, à mes occupations habituelles, lorsque je fus arrêté au coin d'un champ, par un ancien collègue, autrefois jardinier et actuellement cultivateur. Il avait l'air triste et contemplait avec amertume un champ presque veuf de sa luzerne ; quelques touffes de cette plante, éparses çà et là étaient les rares survivantes d'une nombreuse postérité. Le *Medicago sativa*, lui dis-je, ou simplement luzerne, est une plante de la famille des Papillonacées, introduite en Europe, par les Croisés (qu'il ne faut pas confondre avec les fenêtres), en compagnie de l'Echalotte ; c'est un excellent fourrage. — Peu m'importe, me répondit-il, le nom latin et celui de son introducteur, cela ne m'avance guère, apprenez-moi plutôt, si toutefois vous le connaissez, le moyen de l'empêcher de périr. — Voyant que j'avais à faire à un homme sérieux, qui, du premier coup distinguait l'utile de l'inutile, et me prenait pour un docteur ès-plantes malades, je ne crus pas devoir manquer l'occasion de placer un discours pour le remercier. Singulier remercîment diront ceux qui connaissent mon éloquence ! La luzerne dont je vous ai dit le nom latin, est une espèce composée de *formes* ou *races*, ayant toutes un air de famille, mais différentes entre elles par leur rusticité ou leur longévité. Ces races n'étant pas assez distinctes, à première vue, pour être choisies et séparées ; il arrive qu'on ne les sépare pas, et que la graine que vous semez contient les unes et les autres. Les plus faibles disparaissent les premières, au bout de quatre ou cinq ans, vos champs ressemblent à des pelouses livrées au public, c'est-à-dire qu'elles sont clairsemées. Mais si vous récoltiez vous-mêmes votre graine sur les touffes survivantes, alors cela changerait, je le crois. Voyez-vous, il y a deux théories chez les savants, théories qui, pour être très-différentes dans le fond, reviennent au même pour vous. La première, affirme la multiplicité des espèces et leur fixité ; la deuxième, démontre l'évolution des types, évolution lente, qui ne se manifeste que dans le temps. Avec la première, vous choisissez les formes robustes dont les caractères vous conviennent et vous les perpétuez ;

avec la seconde, vous faites la même chose, et vous obtenez le même résultat. Vous n'êtes pas savant, et peu vous importe le reste ; allez et semez de la luzerne robuste, les chiens ne font pas des chats. — Vous avez peut-être raison, me dit-il. — Je n'en suis pas sûr.

—

Le docteur Amédée Philibert, dont nous avons publié la lettre dans l'avant-dernier numéro de *Lyon-Horticole*, a peut-être raison. Je déclare que je n'ai pas tort. Il s'agit de s'entendre. Beaucoup de plantes qui avaient l'air d'être gelées, repoussent ; il serait peut-être bon de dire, comme compensation, que quelques autres qui ne paraissaient avoir aucun mal ne repoussent pas. Il faut donc distinguer les plantes vraiment gelées de celles qui n'en ont que l'aspect ; les premières ne repousseront pas, les autres agiront en sens inverse. Il résulte de tout ceci qu'il ne faut pas trop se hâter d'enterrer les morts, car pour les plantes, l'effet du froid leur donne souvent un aspect trompeur.

—

A Paris, on vient de mettre à l'étude le projet de réorganisation du Jardin de la Ville. Ce jardin prendra le nom d'Ecole municipale d'horticulture de la Ville de Paris, et cette école sera organisée sur les bases suivantes :

1° Culture, multiplication, acclimatation de toutes les espèces ou variétés de plantes utilisées dans l'ornementation, l'industrie, l'économie domestique, la médecine, etc. Des échanges de ces plantes seront faits sur la plus large échelle possible entre l'Ecole de la Ville d'une part, et, d'autre part, les établissements français ou étrangers analogues, les horticulteurs, les amateurs, etc., de façon à se procurer et à répandre le plus grand nombre possible de sujets.

2° Culture de toutes les plantes, arbustes, arbres nécessaires à l'ornementation des promenades, avenues, squares, etc., de la Ville de Paris.

3° Toutes les plantes cultivées dans l'Ecole d'horticulture (espèces, variétés, sous-variétés) seront conservées en herbier dans un musée annexé à l'Ecole. Chaque échantillon sera accompagné d'une note indiquant : 1° le nom du genre, de l'espèce, de la variété ; 2° les noms des espèces, variétés ou sous-variétés qui ont servi à produire l'individu mis en herbier ; 3° le lieu de provenance de l'échantillon.

Il n'existe encore nulle part d'herbier de ce genre. Dans un petit nombre d'années, les collections de la Ville offriraient un intérêt tout exceptionnel, non-seulement pour les savants, mais encore pour les horticulteurs.

4° On réunira dans le Musée de l'Ecole d'horticulture tous les produits végétaux utiles à divers titres, tels que fibres textiles, matières tinctoriales d'origine végétale, bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, etc., gommes, résines, etc.

A côté de chaque produit on placera un échantillon de la plante qui fournit ce produit, avec l'indication de son nom, du lieu de son origine, de la possibilité ou non de son acclimatation, etc.

5° Tous les ans il y aura dans l'Ecole une exposition publique.

6° Un enseignement de botanique pratique d'horticulture sera professé.

Les élèves qui suivront cet enseignement pourront demander à subir des examens à la suite desquels des diplômes leur seront délivrés.

7° Le Jardin, le Musée et les cours d'horticulture seront librement ouverts au public.

On mettra des salles de travail à la disposition de toutes les personnes qui désireront étudier les plantes vivantes ou les échantillons conservés dans le Musée.

8° Les élèves des écoles municipales seront conduits par leurs maîtres, à des jours déterminés, dans les jardins et le Musée de l'Ecole d'horticulture, où des explications pratiques leur seront fournies par les employés et les professeurs de l'établissement.

9° L'administration des travaux sera chargée de la direction de l'Ecole.

Il y a du bon dans ce projet, cependant comment s'y prendra-t-on pour acclimater les espèces qui refuseront de vivre lorsque le froid sera trop intense ? L'Herbier des variétés et des sous-variétés, c'est vite dit, très-souvent on a de la peine à les distinguer sur le vif; que sera-ce, lorsque desséchées entre deux feuilles de papier, elles auront perdu les caractères qui servaient à les distinguer ?

—

L'exposition horticole ouverte par le cercle floral d'Anvers, vers les derniers jours du mois de mars, a obtenu, dit le chroniqueur de l'*Opinion* d'Anvers, tout le succès désirable.

MM. Louis Desmet, Ad. d'Haene, Ch. Vuylsteke, A. Truyman, Wartel frères, Van den Wouwer, Ch. Van Geert, etc., avaient apportés pour embellir cette exposition une foule de belles plantes, nouvelles, rares, ou remarquables par leur feuillage et leur floraison.

Pour le concours relatif aux plantes nouvelles, introduites en Europe par l'exposant et ne se trouvant pas dans le commerce, M. Desmet avait apporté : un *Anassa sulphurea*, des Indes orientales,

belle plante ornementale d'une teinte étrange, un *Lomaria transvalensis*, et un *Griselinia littoralis aureo marmorata*, belle plante ornementale dans le genre des *Coprosma*, appelée à un grand succès, attendu qu'outre sa beauté, elle aura le mérite d'être de serre froide.

—

Au dernier meeting tenu par la Société royale de Londres, le docteur C.-W. Siemens a montré les curieux résultats des expériences qu'il a faites, pendant les mois de janvier et de février, dans sa résidence de Sherwood, relativement à l'influence de la lumière électrique sur la végétation.

Selon ce que nous raconte l'excellent journal universel d'électricité, la *Lumière électrique*, la méthode suivie consistait à planter dans des pots des graines et des plantes qui poussent vite, telles que les moutardes, les carottes, les fèves, les concombres, les melons, etc.

Les pots étaient ensuite divisés en quatre groupes. Le premier de ces groupes était tenu entièrement et constamment dans l'obscurité ; le deuxième était exposé à l'influence de la lumière électrique seule ; le troisième à l'influence de la lumière du jour seule ; le quatrième à la lumière du jour et à la lumière électrique alternativement : celle-ci exerçant son action pendant la nuit, de telle sorte que les plantes se trouvaient éclairées sans interrruption.

Le résultat général fut le suivant : Les plantes tenues entièrement et constamment dans l'obscurité périrent bientôt ; celles qui étaient exposées à la lumière électrique seule ou à la lumière du jour seule se portèrent bien et à peu près de même, et celles qui étaient exposées alternativement à la lumière du jour et à la lumière électrique réussirent beaucoup mieux que les autres.

Les spécimens de moutardes et de carottes exhibés devant la Société indiquaient cette différence d'une manière très-remarquable.

Le docteur Siemens ne se regarde encore que « comme étant au début de ses recherches », mais il croit que les expériences déjà faites suffisent pour justifier les conclusions suivantes :

1° La lumière électrique favorise la formation de la matière verte (chlorophylle) dans les feuilles, et active la croissance des plantes ;

2° Un centre électrique de lumière égal à 1,400 bougies, placé à une distance de deux mètres des plantes en voie de développement, paraît être égal comme effet à la lumière moyenne du jour pendant la saison où il a opéré ;

3° Les plantes ne paraissent pas réclamer une période de repos pendant les vingt quatre heures de la journée, et si, après avoir été

soumises pendant le jour à la lumière du soleil, elles sont, pendant la nuit, soumises à la lumière électrique, leur progression en taille et en vigueur ne s'en poursuit que plus rapidement. L'éclosion des fleurs et la maturation des fruits se trouvent ainsi hâtées ;

4° Les frais de ce qu'on pourrait appeler l'*électro-culture* peuvent être très-modérés là où des sources naturelles de force motrice, telles que des chutes d'eau, sont en état d'être utilisées pour la mise en action des machines à lumière.

A l'issue de ses explications, le docteur Siemens a fait apporter dans la salle du meeting un pot de tulipes en boutons qui a été placé devant l'éclatant foyer d'une lampe électrique. Au bout de quarante minutes, les boutons étaient éclos et transformées en fleurs magnifiques.

Il me semblait bien, par le temps de téléphone et de phonographe qui court, que l'on ne devait pas tarder à remplacer le soleil. Cet astre était évidemment par trop capricieux et avait le défaut de nous dérober sa lumière pendant la nuit. Maintenant, grâce à quelques centaines de millions de bougies Jablokoff, on pourra récolter le blé deux fois par an et faire dix coupes de luzerne. Il ne reste plus qu'à découvrir le moyen pour faire la pluie et le beau temps à volonté. Espérons que ça viendra.

—

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur en chef du LYON-HORTICOLE,

Nous demandions il y a quelque temps à un de vos plus spirituels correspondants, qui a eu paraît-il l'insigne honneur d'introduire la flore américaine dans nos paysages d'Europe !!! un simple renseignement. Car voici ce que nous lisons pages 14 et 15 du Lyon-Horticole. « *De tels témoignages et les* « *descriptions des voyageurs modernes m'avaient fait vivement désirer de pouvoir* « *introduire dans nos paysages d'Europe ces beautés d'un ordre inconnu* (*sic*). » « *Depuis j'ai eu l'occasion de réaliser ce projet* (*sic*) *et j'espère bientôt pouvoir* « *vous montrer implanté en terre française, au milieu des fertiles vallées du Bugey*, « *un paysage du nord Amérique.* »

Nous demandions, de vouloir bien nous indiquer exactement les parages du Bugey qui ont le bonheur de posséder un pareil paysage !

L'auteur a trouvé bien plus simple de laisser dans l'ombre l'objet principal de notre demande, et de s'étendre longuement en vers et en prose, sur la plaisante hypothèse d'avoir introduit la faune américaine dans les paisibles vallées du Bugey.

Pour qu'il n'y ait aucun malentendu, nous faisons amende honorable, et déclarons *sérieusement* que l'introducteur des paysages américains en Europe, n'y a pas acclimaté le moindre jaguar ni caïman ; que la postérité vers laquelle il marche d'un pas assuré, lui tiendra suffisamment compte de ses gigantesques efforts pour doter son pays de paysages jusqu'alors inconnus, sans avoir besoin d'y ajouter la moindre introduction d'animaux nuisibles ou dangereux.

Maintenant que la grosse question jaguar, caïman, etc. est vidée, nous acceptons avec empressement, l'aimable invitation de notre éminent collègue, à aller visiter, et admirer s'il y a lieu, ces paysages de récente introduction. Nous espérons que sa haute érudition, nous sera d'un précieux secours, et qu'il usera d'indulgence vis-à-vis de ses collègues qui n'ayant que peu ou pas de relations avec le monde savant, ne peuvent s'assimiler les termes choisis de la haute société.

Que voulez-vous ! par le temps de naturalisme qui court, nous avons conservé la... manie (proh pudor) ! des termes vulgaires qui ont offensé l'ouïe délicate de votre élégantissime correspondant !

Nous ne querellerons pas notre honorable contradicteur pour savoir si le magnolia qui atteint 30 mètres de hauteur dans son pays d'origine, domine des forêts de cent pieds d'élévation... C'est une vérité de M. de la Lapalisse, que l'on peut toujours dominer lorsqu'il n'y a rien de plus haut autour de soi Or, comme nous ne risquons guère de rencontrer cette année dans le Bugey. ou ailleurs des magnolias dépassant de beaucoup la ligne de terre, nous n'avons pas nous à inquiéter de cela.

Pour terminer cette trop longue et dernière épître, car nous ne répondrons plus rien sur ce sujet, qui pourrait devenir fastidieux pour les lecteurs de votre journal, nous engageons simplement l'illustre auteur des paysages Américo-Bugésiens, de convoquer par la voie de la presse, à la saison d'automne, le plus grand nombre possible d'amateurs, pour jouir de *« ce spectacle enchanteur, dont aucune description ne saurait donner une idée à ceux qui n'en ont pas été les témoins »*.

Et si l'impression que laissera cette visite *donne une idée même très-affaiblie* des paysages du Nouveau Monde, nous n'hésitons pas pour notre part, à demander qu'à l'avenir le genre nouveau fasse époque, et porte le nom de son modeste auteur.

En attendant avec impatience cette saison privilégiée, qui nous permettra de prendre notre rifle, non pas pour veiller à notre sécurité personnelle, mais pour tuer des *canards !..* si *canards* il y a !

Nous vous prions M. le Rédacteur, d'agréer nos sincère salutations.

Votre bien dévoué,

J. Maisonneuve.

Ecully, 5 avril 1880.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 *février* 1880, *tenue salle des Réunions industrielles, Palais du Commerce.*

Présidence de M. DROCHE, président.

La séance est ouverte à 2 heures 1/4.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance. — Lettre de M. Feuga, vice-président de l'Association, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance.

Sont déposés sur le bureau une notice sur M. Faivre, offert par l'auteur, M. Heinrich, à l'Association, ainsi qu'un Mémoire intitulé : *Etude sur les lacticifères et le latex*, ayant pour auteur notre regretté président. Ce mémoire est offert à la Société par Madame Faivre et ses enfants.

M. le comte du Buysson, amateur d'horticulture distingué, a adressé à M. Gaulain un ouvrage intitulé l'*Orchidophile* ou *Traité théorique et pratique sur la culture des Orchidées*, dont il est l'auteur, et qu'il offre à la Société pour sa bibliothèque. L'assemblée, sur la proposition du président, vote des remercîments à M. le comte du Buyssen.

Présentation. — Onze candidats sont présentés pour prendre part aux travaux de la Société. Conformément au règlement, il sera statué sur ces candidatures à la prochaine séance.

Admissions. — L'assemblée procède dans les formes réglementaires au vote sur l'admission des candidats présentés à la séance précédente. Sont admis à l'unanimité :

M. Joseph Genin, chez M. Achard, horticulteur à Neuville-sur-Saône, présenté par MM. Routin et Achard.

M. Hippolyte Lécuyer, jardinier chez M. Audieu, propriétaire à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, présenté par les mêmes.

M. Jean-Baptiste Deville, horticulteur à Charly (Rhône), présenté par MM. Verdet et Gorret.

M. Victor Bally, horticulteur à Charly, présenté par les mêmes.

M. Billon, opticien, passage de l'Argue, à Lyon, présenté par MM. Perrin et Gorret.

M. Eugène Reverchon, au Petit-Moulin-à-Vent, route de Venissieux, présenté par MM. Marmier et Blanchot.

M. Schmitt, restaurateur, place Morand, à Lyon, présenté par MM. Lille et Métral.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau par M. Liabaud, horticulteur, montée de la Boucle, 4, Lyon-Croix-Rousse, un pied de *Adamia versicolor*, plante de la famille des Saxifragées, en pleine floraison. M. Liabaud donne quelques renseignements sur la culture de cette plante qui, originaire du Népaul, n'est pas d'une trop grande difficulté à cultiver; elle s'accommode très-bien de la serre tempérée en hiver, peut être cultivée en pleine terre pendant la belle saison et se multiplie très-facilement de bouture.

Par MM. Blanchot père et fils, rue Charlet, 70, Lyon-Monplaisir, un pied magnifique d'*Epiphyllum* greffé sur *Opuntia;* d'après les renseignements donnés par les présentateurs, cette plante aurait été greffée en 1874, elle mesure près de 1 mètre 30 centimètres de diamètre, et était en pleine floraison.

Les mêmes présentaient aussi un œillet de semis issu de la variété *Espoir*, section des œillets dits *tige de fer*. Cette nouvelle variété a les fleurs entièrement blanches, tandis que celle dont elle est issue a les fleurs fond blanc striées de rouge, ce qui lui donne une couleur teintée légèrement rosée. Des rameaux de cerisier à fleurs simples et à fleurs doubles, ces dernières non épanouies. sont aussi présentés par MM. Blanchot père et fils. Cette floraison a été obtenue par le forçage artificiel.

Par M. Charlin, horticulteur à Vienne, trois *Magnolia grandiflora* var. *semperflorens*, en pots et cultivés en plein air, qui auraient, d'après les renseignements donnés par le présentateur, parfaitement résisté aux grands froids de décembre et de janvier.

Par M. Berdaguer, coutelier, rue Childebert, 17, Lyon, un greffoir (B. S. G. D. G.), pour faire la greffe sur table et dont il est l'inventeur.

Il est nommé deux Commissions pour juger ces apports, composée de MM. Cousançat, Labruyère père et Rochet, pour la floriculture, et MM. Chaudy, Pitaval et Deville, pour la pépinière. Ces deux Commissions, après examen, proposent d'accorder à M. Liabaud une prime de deuxième classe, à MM. Blanchot père et fils une prime de deuxième classe pour leurs œillets, et une prime de première classe pour leur *Epiphyllum*.

Pour l'apport de M. Charlin, la Commission décide qu'une Commission d'examen sera nommée pour, qu'en temps opportun, elle puisse constater la rusticité des *Magnolias* présentés. Pour le greffoir Berdaguer, elle demande l'inscription au procès-verbal.

Ces propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Il est procédé à la distribution des jetons de présence et des médailles obtenues pour les apports sur le bureau dans les assemblées. Au sujet de cette distribution, M. Viviand-Morel donne lecture des délibérations du conseil d'administration dans les séances des 19 décembre 1875 et 20 décembre 1877.

Le procès-verbal de la séance du 19 décembre 1875 contient un paragraphe ainsi conçu, et qu'il est urgent de rappeler : « *Le Conseil décide que le même horticulteur ne pourra obtenir qu'une seule prime dans une même séance* ».

Dans la séance du 20 décembre 1877, le Conseil a fixé ainsi qu'il suit la valeur des points pour obtenir des médailles :

de 3 à 6 points,	médaille	de bronze,
de 7 à 12 —	—	d'argent de 2e classe,
de 13 à 19 —	—	— 1re classe,
de 20 et au-dessus,	—	de vermeil.

L'assemblée passe ensuite à l'ordre du jour :

Effets de la gelée sur les plantes.

M. Viviand-Morel prend la parole sur cette question et résume quelques-unes des principales expériences faites par les savants. En quelques mots, il dit que :

La dispersion des plantes sur la surface du globe, et l'aire d'extension des espèces suivant les climats des différentes zones, indiquent suffisamment que toutes sont soumises à des lois ; et la climatologie est une des principales. La chaleur et le froid, ne sont que des termes de convention dont le thermomètre sert à mesurer les nuances. La convention adoptée par tous est que la température de la glace fondante est représentée par 0°. La graduation de l'instrument est variable. Réaumur avait marqué à 80° la température de l'eau bouillante, mais depuis l'invention du système métrique, on a fixé ce terme à 100°. Donc, entre la température de l'eau bouillante et celle de la glace fondante, on a établi 100°. Chaque division représente un degré. L'eau gèle immédiatement au-dessous de 0°. Les plantes suivant les espèces gèlent depuis 0° jusqu'à 35 ou 40°. Les unes peuvent supporter 35°, tandis que d'autres périssent à 0°. On pourrait même dire qu'il y en a qui périssent à 5 ou 6 degrés de chaleur, si cette température se maintient quelque temps.

Comment la gelée agit-elle sur le végétal pour en opérer la destruction ? L'opinion vulgaire suppose que la gelée agit d'une manière mécanique sur les tissus végétaux dont elle brise les cellules et les vaisseaux par l'augmentation de volume que subissent les fluides par l'effet de la gelée.

Plusieurs naturalistes, MM. Gœppert et Morren entre autres ont dans divers mémoires démontré qu'il n'en était rien. L'anéantissement de la vitalité coïncide toujours avec des modifications dans la composition des sucs, tandis que dans beaucoup de cas, il est impossible d'observer la moindre déchirure des tissus. Le professeur Morren, dans le mémoire publié dans le 5me vol. du *Bulletin* de l'Académie royale de Bruxelles, concluait ainsi :

1° Aucun organe des plantes, quel qu'il soit, n'est déchiré par la gelée, si ce n'est dans des cas très-rares ou les vésicules du tissu cellulaire s'ouvrent, mais en se séparant l'une de l'autre, sans lacération ;

2° Ni la chlorophylle, ni le *nuclus* des cellules, ni la fibre élémentaire, ni la substance amylacée, ni les raphides, ni les divers cristaux contenus dans le tissu végétal, ne subissent aucune altération, si ce n'est peut-être dans le cas de la matière amylacée, convertie quelquefois en sucre, sans doute par

l'action de quelque acide formé par les décompositions des parties organiques;

3° L'action de la gelée s'exerce séparément sur chaque organe élémentaire individuel, de sorte qu'une plante gelée contient autant de glaçons qu'elle a de cavités contenant un liquide; la dilatation ainsi produite n'est pas suffisante pour briser les parois des cavités;

4° Cette dilatation est due principalement à la séparation de l'air contenu dans l'eau;

5° Ce dégagement de l'air par l'eau, durant l'acte de la congélation est le plus nuisible qui se rattache à la gelée; il introduit dans les organes des plantes des matières gazeuzes que ces organes ne sont pas destinés à élaborer.

Le docteur Lindley, a également fait quelques expériences sur les effets de la gelée, il est arrivé aux conclusions suivantes:

1° Distension des parties cellulaires succulentes souvent accompagnée de lacération, toujours suivie de la destruction de leur irritabilité;

2° Expulsion de l'air des passages et des cellules aérifères;

3° Introduction de l'air, soit expulsé des passages à air, soit dégagé par la décomposition de l'eau dans les parties destinées exclusivement à contenir un liquide;

4° Décomposition chimique du tissu et de ce qu'il contient, spécialement de la chlorophylle.

5° Destruction de la vitalité du latex.

6° Obstruction des tubes du pleurenchyme par la distension de leurs parois.

Ces phénomènes peuvent être considérés au point de vue mécanique, au point de vue chimique et au point de vue vital.

Ces différentes conclusions, ne nous apprennent rien pour préserver les plantes du froid. Cela se comprend pour les actions chimiques et vitales, elles sont en dehors de notre portée.

On sait que l'eau qui contient en dissolution certains sels, gèle à des degrés bien différents, de 0 à 27 pour le sel marin, suivant la densité, l'eau additionnée d'alcool, de sucre, etc., est dans le même cas; les huiles d'anis gèlent à 52°, l'huile de térébenthine à 14°, etc.

L'action méeanique du froid peut-être conjurée dans certaines limites. On sait dit le docteur Lindley, que la même plante croissant dans un climat sec ou dans un sol sec, ou dans une situation parfaitement drainée, délivré des eaux glaciales de l'hiver, résiste beaucoup mieux au froid que si c'est le contraire qui a lieu. *C'est une loi invariable, qui doit être regardée comme un principe invariable en horticulture.*

C'est probablement en vertu de cette loi invariable que *The Garden*, et un autre journal américain conseillait d'agir tout à l'opposé. (Voir *Lyon-Horticole*, 2me année, page 54 et suivantes).

M. Liabaud, fait remarquer que l'intensité du froid est vivement combattu, lorsque les plantes sont, pour ainsi dire, privées d'air. Ayant à plusieurs reprises, notamment en 1870 et dernièrement encore, parfaitement calfeutré toutes les issues de son orangerie, les plantes n'ont eu aucun mal, malgré l'abaissement de la température.

M. Morel père signale le procédé employé pour faire dégeler les légumes et les fruits, en les plongeant dans l'eau. C'est un procédé analogue que les jardiniers emploient, lorsqu'ils arrosent les plantes gelées, ou couvertes de glaces, avant le lever du soleil.

M. Pitaval, ne pense pas que la théorie émise par M. Viviand-Morel, à propos de l'influence de l'humidité comme moyen de préservation, soit exacte, car c'est le contraire qui paraît être vrai.

M. Viviand-Morel répond qu'il n'est pas venu affirmer cette théorie, comme étant l'expression de la vérité; mais qu'il y a de fortes présomptions

en sa faveur. Dans tous les cas, il importe de s'assurer de quel côté est le vrai, et entre deux assertions opposées, il ne reste qu'à établir des expériences.

M. Therry, cite à propos d'une excursion cryptogamique, quelques remarques qu'il a faite sur différents pieds de *Sedum thelephium* de *Climacium dendroïdes*, diverses espèces d'Hypnum, observations qui démontrent que suivant l'exposition et la nature du terrain, les mêmes plantes se comportent différemment sous l'influence du froid.

M. Liabaud est du même avis, et il pense que, suivant la position les plantes peuvent végéter plus ou moins longtemps à l'automne, et leurs tissus être plus ou moins lignifiés et par conséquent être plus ou moins rustiques.

M. Deville dit que, à la même exposition qu'en 1870, des arbrisseaux exotiques ont péri cet hiver, tandis qu'ils avaient résisté en 1870-71.

M. Viviand-Morel répond que les mêmes plantes peuvent résister à 20 et même 25 degrés de froid, lorsque souvent elles gèlent à 10 degrés, la cause en est principalement due à la position et à la nature du sol où croissent les plantes, par exemple l'*Orchis rubra* est une plante qui croît spontanément dans nos contrées méridionales, et par un hasard tout particulier la même plante se trouve à Neyron (Ain), ces dernières cultivées dans un jardin ont résisté, tandis que celles cultivées dans le même endroit et originaire soit d'Alger, soit de Bonifacio ou d'autres contrées méridionales, ont complètement gelées.

M. Morel père ne vient pas contredire M. Viviand-Morel, mais il fait appel au souvenir des pépiniéristes, en 1860 le froid a atteint 22 degrés, en 1870 près de 26, une grande partie des végétaux avaient résisté, tandis que cette année où l'on a eu que 17 à 18 degrés, une bonne partie ont gelé, comment expliquer ces faits, les météorologistes devraient faire sur ce sujet des études sérieuses pour que nous puissions être fixé.

M. Berthier fait remarquer que chez lui les plantes abritées du vent du nord ont eu plus à souffrir que les autres; des fusains plantés en plein midi ont eu beaucoup de mal. Quant à l'action de l'arrosage pour préserver au atténuer les actions de la gelée le 13 avril 1879, à la suite d'une gelée blanche, il arrosa une bordure de fraisier, croyant enlever les glaçons sur les plantes, et préserver la récolte, la bordure opposée ne fut pas arrosée, cette dernière donna des fruits, tandis que dans l'autre les fraises furent complètement gelées, les plantes périrent à moitié.

M. Pitaval lui fait observer que très propablement l'arrosage fut fait trop tôt. M. Morel père, revenant sur les effets de la gelée sur les végétaux, dit qu'il a constaté chez lui, que tous les *Phillyrea* sont complètement gelés, les jeunes pieds seulement, tandis que les gros pieds ont résisté, à quoi attribuer ce fait, les jeunes pieds ont poussé plus tard à l'automne, le froid, cette année est arrivé de bonne heure, et les tissus n'étant pas encore durci le froid a eu beaucoup plus d'action, et ce qui donne raison à ce fait c'est qu'on signale dans le nord de la France et en Belgique ou le thermomètre s'est abaissé à 21 et 22 degrés, tous les poiriers, pruniers, abricotiers, etc., ont été gelés en pépinière, lorsqu'en 1870, par 27 degrés ils avaient été épargnés; la végétation en Belgique se prolonge plus avant à l'automne que dans nos régions, les végétaux sont moins durs que les nôtres et les froids qui arrivent comme cette année de bonne heure ont plus d'atteinte sur eux.

M. Therry dit qu'il faut non-seulement tenir compte de l'hiver rigoureux que nous avons eu et qui s'est prolongé plus que d'habitude, mais aussi de ces intervalles d'interruption; ce qui cause plus de préjudice aux végétaux, ce sont ces transitions du chaud au froid, ou du gel au dégel. En Belgique on a eu, plusieurs reprises 8, 15, 17 et 21 degrés de froid, et des intervalles de dégel, tandis que dans notre région, le froid a été sans interruption,

pendant sa durée, et ce sont ces transitions qui ont dû faire périr les arbres fruitiers, qui sont par le fait des végétaux indigènes.

M. Morel père dit que dans sa propriété il a observé un fait, deux tilleuls argentés sont placés l'un à côté de l'autre, au commencement de janvier tous les deux étaient dans un état satisfaisant, à présent un s'est fendu par suite du froid et l'autre est intact, et celui qui a été atteint est précisément le plus vigoureux, la végétation a été tardive, la sève était plus abondante et le froid a pu mieux exercer ses ravages, tandis que l'autre étant moins vigoureux s'est arrêté de pousser plus tôt et a pu être préservé. Personne ne demandant la parole sur cette question l'assemblée fixe ainsi son ordre du jour pour la prochaine séance.

Fixation de la date de l'exposition d'automne, et, lecture du programme de l'exposition.

La séance est levée à 4 heures 1/4.

Le Secrétaire, J. NICOLAS.

LES CANNAS

Les Cannas ou Balisiers, pendant si longtemps confinés dans les serres où ils ne produisaient presque pas d'effet, sont devenus, depuis une vingtaine d'années, un des meilleurs éléments pour l'ornementation des parcs et des jardins. Aux qualités éminemment décoratives de leur feuillage sont venues s'ajouter celles de leur abondante floraison.

La plupart des espèces sont originaires du Nouveau-Monde, les unes du Pérou, les autres du Brésil ou des républiques de l'Amérique Méridionale. Tout porte à croire que celle qui est la plus ancienne, a été introduite du nouveau continent dans les Indes; son nom d'*Indica* est probablement erroné.

On ne retrouve guère que dans quelques rares collections botaniques les représentants des espèces jadis introduites dans les cultures, ou de nombreuses variétés sont venues prendre leurs places.

Le point de départ des variations des espèces de Cannas remonte à peu près à l'époque de la création des squares de la ville de Paris dans l'ornementation desquels Barillet la fit entrer. A l'exemple des jardiniers de la ville de Paris, la plupart des amateurs imitèrent cet exemple et firent entrer les Cannas dans l'ornementation de leurs jardins, et quelques horticulteurs et amateurs s'occupèrent de féconder les espèces entre elles.

Parmi ces derniers, M. Année, fut celui qui obtint le plus de succès, MM. Lierval, Chaté, à Paris; Huber et Rantonnet à Hyères; Nardy, Sisley, Crozy, etc., et le fleuriste de la ville à Lyon, obtinrent de nombreuses variétés parmi lesquelles on peut citer de nombreuses plantes d'élite.

L'impulsion était donnée, aujourd'hui il est peu de jardins qui n'aient pas quelques pieds de Cannas, grâce à la facilité de sa culture pendant l'été et de sa conservation pendant l'hiver.

Du reste le Canna mérite la faveur dont il jouit. Son beau feuillage, nuancé des plus belles couleurs, depuis le vert jusqu'au pourpre bronzé, est couronné de fleurs nombreuses de coloris différents. Sa multiplication de graines et par la séparation des souches est d'une simplicité qui le met à la portée de tous.

D'ailleurs on en obtient, dans la plantation, par la combinaison des variétés, des effets pittoresques très-variés.

Voici quelques indications sommaires, pour bien réussir dans la plantation de ces plantes. Après les premières gelées on coupe les tiges de Cannas et on rentre dans une serre tempérée, sous les banquettes, les rhizomes ou souches de Cannas, en ayant soin de ne pas secouer toute la terre. On les hiverne ainsi jusqu'au mois de mars. A cette époque on construit une couche chaude, sur laquelle on place les rhizomes, quand le *coup de feu* est passé on les recouvre de terreau, et au bout de quelque temps les tiges et les feuilles se développent.

C'est le moment de détacher des souches-mères les œilletons qui se sont développés. On les rempote séparément, ou on les remet simplement sur la couche. Inutile d'ajouter qu'il faut que la couche soit recouverte par des châssis ou des paillassons en cas de gelée, si ceux-là font défaut on donne de l'air quand c'est utile et on dépanneaute complètement lorsque les gelées ne sont plus à craindre.

C'est l'époque de la plantation.

Celle-ci s'opère de différentes façons, suivant le but que l'on se propose et surtout suivant la quantité de plantes dont on dispose. Il est clair que plus les souches de Cannas seront grosses, plus la végétation sera active.

Lorsqu'on ne possède que de vieilles souches on peut les diviser en autant de pieds qu'il y aura de rhizomes, et remporter ceux-ci dans de grands pots et on active la végétation. Quoiqu'il en soit, on défonce le terrain où on doit planter les Cannas, à cinquante centimètres de profondeur, et dans le terrain ainsi défoncé on pratique des trous que l'on garnit de terreau si c'est possible, et on dépote les Cannas, qui ne tardent pas à végéter vigoureusement.

Au moment de la plus grande végétation, il ne faut pas craindre de mouiller copieusement les Cannas et de bassiner leurs feuilles. Bien traités ils se développent vigoureusement.

Lorsqu'on plante un massif de Canna, il faut tenir compte des variétés suivant leur taille et leur couleur. Les espèces ou variétés

de haute taille doivent toujours occuper le milieu du massif, les moyennes, viennent ensuite, et enfin la bordure doit-être faite avec les variétés les plus petites. On dispose pour le coloris des feuilles et des fleurs de façon à produire un effet déterminé.



Lorsqu'on achète des Cannas il est indispensable de bien se faire renseigner sur toutes ces indications. Le commerce possède aujourd'hui de nombreuses et belles variétés, remarquables par leurs grandes fleurs ou leurs feuilles diversement nuancées.

F. Chrétien,
Chef des cultures florales au parc de la Tête d'Or.

LE MUSA COCCINEA

Si le *Musa coccinea* était de récente introduction, je comprendrais qu'il fût aussi peu répandu dans les serres d'amateurs, et même d'horticulteurs.

Ayant été importé de Chine en 1792, ce n'est donc pas une nouveauté mais un charmant vieillard de 88 ans qui a une faveur

bien digne d'envie, celle de se renouveler chaque année après sa floraison.

Ayant l'occasion d'avoir très-souvent des entretiens horticoles avec les amateurs, il est bien rare si en parlant d'une plante à feuillage, il ne m'est pas demandé si elle fleurit ou si la fleur est belle.

Pour le *Musa coccinea* cet entretien n'a pas eu sa raison d'être, notre petit vieillard fait sa réclame lui-même, c'est-à-dire que depuis deux mois il est en fleurs et promet de prolonger sa floraison jusqu'à la fin d'avril. C'est donc trois mois de floraison à une époque où les fleurs ne sont pas abondantes, elles n'en font que plus plaisir. Il a encore un autre avantage sur les autres variétés de *Musa*, sa taille moyenne de 1 m. 30, lui permet l'entrée de la petite serre.

Je connaissais cette charmante plante depuis longtemps. Ayant été envoyé à Paris pour visiter l'exposition en octobre 1878, j'ai profité de l'occasion pour m'en procurer un rejeton. Chaque jour je me félicite d'avoir eu la bonne inspiration de l'introduire dans les collections de la Ville dont les cultures me sont confiées.

Son inflorescence est érigée, ramassée en tête, de la grosseur d'un beau fruit d'ananas; ses bractées sont d'un rouge écarlate, avec l'extrémité jaune. Sa culture est des plus facile : sol riche en fumure, substantiel; lorsqu'il est en végétation, tenir le sol frais, quelques arrosages à l'engrais ne lui déplaise pas. Il est préférable de le cultiver en pleine terre qu'en pots.

GAULAIN,
Chef des cultures de serre chaude, au parc de la Tête-d'Or.

Influence de l'Electricité sur la Végétation

Dans la deuxième année du *Journal de Tournon*, nous avons indiqué dans un article un traitement pour les vignes malades.

Il consistait simplement sur l'effet vital que l'électricité de l'atmosphère pouvait produire sur les vignes appauvries.

Nous sommes heureux de pouvoir signaler, à l'appui de cette singulière idée, une communication faite par M. Naudin à la séance du 22 septembre 1879, à l'Académie des Sciences, constatant l'influence de l'électricité atmosphérique sur les végétaux.

Il y a quelques mois, M. Grandeau, directeur de la station agronomique de Nancy, annonçait que des expériences effectuées sur le maïs et sur le tabac prouvaient que l'électricité atmosphérique, exerce une influence des plus favorables sur la végétation. M. Naudin, directeur du jardin botanique national d'Antibes, expose aujourd'hui des faits d'où ressort une même conclusion.

Voici les résultats d'une expérience faite de la manière suivante :

Sur une planche de potager bien exposée en pleine lumière, on choisit, à 7 mètres de distance, deux carrés de 51 décimètres superficiels et on mit sur chacun d'eux une touffe de haricots nains, une laitue, un pied de tomates et deux graines de cotonnier herbacé. L'un des lots fut laissé à lui-même, l'autre fut recouvert d'une cage en fil de fer dont les quatre montants, terminés en pointes, avaient pour effet de soutirer toute l'électricité de l'atmosphère. Pendant quinze jours les deux cultures parurent semblables entre elles; mais au bout de ce temps, il se dessina une différence de l'une à l'autre, et la différence, tout à l'avantage de la cage métallique, alla en s'accentuant de plus en plus. Le haricot, sous la cage, était beaucoup plus développé et beaucoup plus riche en graines qu'à l'air libre. Pour la laitue, on trouva à l'air libre une hauteur de 1 mètre; sous la cage, 1 mètre 20; à l'air libre, un poids total de 337 grammes, sous la cage, un poids de 427 grammes. Pour la tomate, à l'air libre, une longueur de 0 mètre 80, sous la cage 1 mètre; à l'air, un poids de 3 kil. 072, et sous la cage de 3 kil. 754. Tandis que sous la cage, il y avait quatre-vingt-trois fruits, on n'en comptait que trente-sept à l'air libre, et ces fruits qui pesaient 2 kil. 162 dans la première condition, ne pesaient dans l'autre que 1 kil. 080.

Avouons que l'électricité nous réserve encore bien des surprises.

Il serait vraiment étrange que la découverte du paratonnerre, par Franklin, destiné à nous préserver de la foudre, devînt un instrument utile à l'agriculture (1). L. B.

Je viens de recevoir la communication précédente que je m'empresse de soumettre à l'étude des membres de la Société horticole et vinicole de Lyon. Je veux parler de l'application de l'électricité sur les végétaux, et rappeler qu'à l'exposition de 1878, j'ai soumis à l'examen du jury un échantillon de cette application pour les vignes malades et en général à toutes végétations, car toutes sont soumises aux mêmes lois et à des conditions spéciales pour vivre et produire.

Il faut physiquement de l'air, de l'eau, de la terre et du soleil, mais avec ces éléments il existe un principe qui échappe à notre analyse et cependant que nous constatons, c'est le principe vital dont l'atmosphère est pénétré et absorbé par tout ce qui a vie, dans des conditions qui diffèrent suivant les genres et les êtres, aussi l'absence totale de ce principe, constitue la mort du sujet malgré les éléments physiques qui nous entourent.

On a obtenu par divers procédés la production et la centralisation de ce principe auquel l'on a donné le nom d'électricité.

(1) Note tirée du *Journal de Tournon*.

De nombreuses expériences ont démontré que par un procédé fort simple on pouvait accumuler sur un point quelconque, une quantité très-forte de cette vitalité qui consiste à placer comme mes appareils l'indiquaient, des pointes en fer dont la base, communiquait à un réseau de fil-de-fer, qui eux-mêmes se trouvaient en contact avec la plante. Cette attraction naturelle nous est parfaitement démontrée par l'application du paratonnerre dont nous apprécions les services.

La situation pathologique de la vigne nous montre un affaiblissement dans ses forces vives qui la rend plus accessible aux variations atmosphériques, de là se produisent divers effets morbides que nous constatons tous les ans.

D'après ces quelques détails donnés sur l'existence de ce fluide, et les heureux résultats obtenus par les expériences faites en 1849, par M. Beckentener, les encouragements récents qui s'y rattachent m'encouragent à vous conseiller l'emploi de ce moyen simple et peu coûteux dont l'application peut se faire sur une petite échelle pour en étudier les résultats.

Je tiens à la disposition de toute personne intéressée, tous les renseignements qu'il pourrait désirer.

Bresson.
Rue Duquesne, 25.

REVUE DES CATALOGUES

Carle Laurent, horticulteur, route d'Heyrieux, 220, Monplaisir-Lyon. — Œillets remontants (nouveaux), livrables pour la première fois en jeunes plantes fin avril et mai 1880. — Viviand-Morel (Carle). *Tige de fer*. Plante naine, vigoureuse et très-florifère, ne s'élevant pas à plus de 30 centimètres de hauteur ; les fleurs d'un beau blanc rosé, rubané rouge, s'érigeant le long des tiges, font un très-bel effet. — Jean Sisley (Carle), plante basse, vigoureuse et très-florifère, fleurs énormes, saumon, lamé de jaune paille et de rouge vif, pointé de rouge et de rose groseille ; je recommande cette plante, qui est digne de figurer parmi les plus belles collections d'œillets remontants. — Louis Blanc (Carle), plante naine, trapue et d'un port raide, grandes fleurs, jaune orange bordé de rouge feu, variété recommandée. — Espoir (Blanchot). *Tige de fer*. Plante naine et vigoureuse, fleurs très-grandes, couleur blanc légèrement strié rouge, nouveauté de 1879.— Œillets remontants en collection choisie. Graines d'œillets remontants et collection nombreuse de Pelargonium zonale à fleurs doubles.

Le Gérant : V. VIVIAND-MOREL.

Lyon. — Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

CHRONIQUE

L'année 1880 qui, à son début, se présentait à nous avec des allures sibériennes, peu rassurantes pour la végétation, s'est considérablement améliorée. Les arbres fruitiers ont épanoui leurs fleurs dans des conditions de température excellentes pour la fécondation des ovaires, qui devront plus tard devenir des fruits, si les gelées tardives n'y mettent pas empêchement. Les insectes se sont raréfiés (1), et si les espèces n'ont pas disparues complètement, pour un grand nombre, leurs colonies se sont amoindries suffisamment. Il en est des insectes comme des plantes, certaines espèces prennent souvent à la suite d'une série d'années favorables une grande extension, et leur aire de dispersion finirait par devenir un vrai fléau, si de temps à autre, Celui qui dirige tout, ne les faisait pas rentrer dans des limites convenables.

Cette année, je l'ai déjà dit, beaucoup d'espèces de plantes indigènes dans nos régions, paraissent avoir disparues ; il a suffi d'un abaissement de température pour anéantir les innombrables légions qui nous envahissaient de plus en plus.

Le Crépis de Nîmes qui s'était emancipé jusqu'à envahir nos champs lyonnais, a été reconduit dans son village par un simple zéphir, peu visible, même à la loupe, mais très-glacial. Et combien d'autres ont eu le même sort ; je suis persuadé que beaucoup d'insectes parmi ceux qui ne sont pas polyphages, feront cette année d'assez maigres repas, mais la faim fait trouver bons de détestables aliments, et je pense qu'ils se nourriront cette année de ce qu'ils dédaignaient jadis.

—

La *Revue horticole*, contient, dans son numéro du 1er avril, un article de M. Lunaret, sur une courge nouvelle, d'origine japonaise, que M. Carrière a nommée *Cucurbita melonæformis* et dont il a fait la description. Autant que j'ai pu en juger, cette espèce me paraît être la même que celle que M. Hénon apporta du Japon en

(1) Les hannetons sont au contraire très-nombreux cette année.

1875, et que M. Lille mit au commerce il y a deux ans. Cela n'ôte aucun mérite à M. Lunaret, qui en offre gracieusement des graines aux lecteurs de la *Revue*. Il y a tant de formes excentriques dans la section *Pepo des Cucurbita* que je ne sais vraiment pas si la courge japonaise est plutôt une espèce que tant d'autres que l'on ne considère que comme de simples variétés. Cela dépend de l'idée que l'on se fait du sphinx spécifique. Dans tous les cas, une chose distincte appelle un nom distinct.

—

Les plantes vivaces à floraison printanière, celles du moins qui ont été épargnées par le froid, ont commencé à fleurir nos jardins.

Le *Dielytra spectabilis*, suspend à l'extrémité de ses rameaux herbacés d'innombrables corolles roses. C'est une des espèces les plus ornementales. Beaucoup de personnes l'orthographient ainsi: *Diclytra*. C'est la faute à son parrain, qui formait très-mal les *e* et à l'imprimeur qui ne connaissait pas le grec, voilà pourquoi beaucoup de gens l'appelle *Diclytra*, mot absolument vide de sens.

—

Les premières Tulipes nous rappellent cette manie légendaire, des bourgeois hollandais, qui se passionnaient pour telles ou telles variétés rares et se les disputaient à coups de florins. Chacun connaît cette histoire. Cependant il ne faudrait pas croire que c'était simplement par pure admiration pour ces brillantes liliacées que dans ce temps-là on les achetaient à de si hauts prix. Hélas ! non ; il y avait un mobile moins noble, et pour quelques rares amateurs, des centaines de trafiquants achetaient les tulipes sans les voir, sans les connaître, à des gens qui ne les connaissaient pas davantage et ne les avaient jamais vues. En un mot, on jouait sur la où les tulipes exactement, comme à la Bourse on joue sur le 5 pour cent ou le Turc. La fin de l'histoire rappelle, dans de minuscules proportions, celle de la banque de Law, de désastreuse mémoire.

La première espèce qui montre ses fleurs et le *T. præcox*, on la cultive peu, car elle envahit les jardins. C'est une plante originaire de la France et des autres contrées de l'Europe méridionale. Quelques jours après, le *T. oculus solis*, lui succède, et enfin par ordre de précocité les *T. sylvestris*, *Celsiana*, *Clusiana*, *Greigii* et toutes les variétés des jardins. Ces dernières appartiennent à deux sections, dont l'une très-précoce fournit les variétés qui se forcent très-bien, et l'autre plus tardive contient celles qui ne se forcent pas du tout. Elles sont connues sous la rubrique *T. Gesneriana*. Une belle collection de tulipes est et sera toujours, malgré la mode, une chose admirable à voir, j'ajoute que les belles collections deviennent de plus en plus rares.

Sont également en fleurs dans ce moment les espèces vivaces suivantes *Saxifraga Burseriana* et *cæspitosa*, *Adonis vernalis*, superbe plante à grandes fleurs jaunes. Les *Doronicum caucasicum* et *plantagineum*, également à fleurs jaunes. Les Arabis, les *Aubrietia*, les *Alyssum montanum* et *saxatile*, les *Ficaria grandiflora*, les *Valeriana tripteris*, et enfin toute une série d'autres jolies plantes généralement délaissées, ou rarement cultivées, telles que les Fritillaires les Anémones, les Pulsatilles, etc.

—

Nous venons de recevoir le premier fascicule des annales de l'Institut agricole d'Ecully. Cette publication a pour but de propager parmi les cultivateurs les bonnes méthodes de culture. Nous ne pouvons que souhaiter bonne réussite à cette publication.

Comment vous ne dites rien, vous ne soufflez mot, lorsqu'il faudrait hausser la voix, me disait dernièrement un horticulteur. Etes-vous aussi un protecteur, un prohibitioniste, un... — Ah! mais, je vous prie, calmez-vous, je ne protège rien, je n'ai pas de grands bras, voyez plutôt. — C'est vrai. — D'abord veuillez m'expliquer de quoi vous parlez. — Comment de quoi je parle, mais du phylloxéra. — Dans ce cas-là, mon ami, adressez-vous ailleurs, et je m'apprêtai à le saluer, lorsqu'il me retint. — Il ne s'agit pas de l'insecte, mais des plantes que la douane arrête à la frontière suisse et que le commissaire vend à la gare des Brotteaux. Du moment qu'il ne s'agissait pas de l'insecte, je me fis raconter l'histoire. On pourrait l'intituler: Influence du Phylloxéra sur les charges de commissaires-priseurs ou sur la culture des *Ficus elastica* et des *Cordyline*.

Ce serait vraiment un plaisant chapitre s'il était permis de se réjouir d'un mal quelconque. Du reste, vous connaissez l'influence des chats sur la production de la graine de trèfle rouge, que cite Darwin dans un de ces livres. C'est comme pour la proposition dont je parle, au premier coup d'œil on croit à une mystification. C'est une erreur et une grave erreur. Voici, pour les chats. Le trèfle rouge demande pour être fécondé la présence des bourdons. Si les bourdons venaient à disparaître le trèfle rouge resterait stérile. Or le nombre des bourdons dépend du nombre des mulots qui détruisent leurs rayons et leurs nids. Le nombre des mulots dépend de celui des chats. Pas de chats, trop de mulots; trop de mulots, peu de bourdons et peu de graines de trèfle rouge. On appelle cela, la lutte pour la vie ou concurrence vitale. C'est bien trouvé.

S'il n'y avait pas de phylloxéra, les commissaires ne vendraient pas de plantes arrêtées en ballots à la frontière Suisse, et ne vendant pas de plantes, ils travailleraient moins, et leurs charges baisseraient de valeur, ou bien la culture des ficus, des sapins, des rosiers, des cordylines, prendraient plus d'extension, par ce que la douane qui n'aime pas le phylloxéra, les laisseraient circuler.

Il n'a rien au monde de plus vexatoire que les mesures prises dans un but de salut public, car il est rare qu'elles ne soient pas poussées jusqu'à l'invraisemblance. Quand ces mesures ne sont prises que dans une région, le mal est déjà grand, mais quand elles deviennent internationales, c'est une ruine pour certaines industries. Il est reconnu que le phylloxéra est un fléau qui vit seulement sur la vigne et qui se moque des barrières. Néanmoins, on juge à propos qu'il faut pour s'en garantir arrêter toutes les plantes fussent-elles de haute serre chaude. On arrête les plantes, mais le phylloxéra on ne l'arrête pas du tout.

Nous pensons que les nations reconnaîtront bientôt, que les mesures prises sont inefficaces et qu'elles ne tarderont pas à rendre la circulation libre aux plantes innoffensives.

M. Routin, horticulteur, à Fontaines-sur-Saône, nous communique la note suivante :

Etant un jour à Villefranche (Rhône), en rendant une visite à notre collègue, M. Rollet, il m'a fait visiter plusieurs poiriers de semis. De l'un d'eux, il m'a remis un fruit qui, je le crois, mériterait d'être cultivée.

Comme végétation, l'arbre a du rapport avec le Doyenné du Comice ; il est très-vigoureux, et je crois qu'en pépinière on en obtiendrait de jolies pyramides.

Quant au fruit, d'une grosseur moyenne, je l'ai dégusté le 14 avril, je n'ai pu bien apprécier son mérite, car il a dû être cueilli trop tôt, et quoique tout ridé il était très-bon, avec une chair blanche et fine, très-fondante, eau très-sucrée et abondante.

J'espère que M. Rollet demandera une commission pour visiter et l'arbre et les fruits.

Dans ces conditions, on pourait juger avec toute connaissance de cause de sa valeur réelle.

La Société d'horticulture, d'arboriculture et de viticulture du Doubs, annonce pour la première quinzaine de juin une exposition d'horticulture, pendant la période du Concours régional.

Les demandes d'admission à cette exposition devront être adressées à M. B. Laureaux, vice-président de la Société, square Saint-Amour, à Besançon.

—

Dans sa séance du 18 avril dernier, l'Association horticole lyonnaise a fixé la date de son exposition d'automne pour 1880. Elle aura lieu du 9 au 13 septembre. Nous invitons les horticulteurs et les amateurs à se préparer pour cette exposition. En attendant que la publication du programme de 1880, qu'ils recevront ultérieurement, nous croyons (la plupart des concours do 1879 ayant été maintenus) qu'ils feront bien de consulter le programme de l'année précédente, lequel leur fournira de précieuses indications sur les différents concours.

—

Les apports sur le bureau à cette même séance se composaient de quelques plantes remarquables et bien cultivées.

M. Liabaud, par exemple, présentait un beau spécimen de *Cattleya Mossiæ* et un *Pavonia Viotti*.

La première de ces plantes est une Orchidée d'un mérite ornemental hors de contestation ; les *Cattleya* sont florifères, et l'espèce apportée par M. Liabaud, originaire de Caracas où on la trouve à 1.000 mètres d'altitude, ne laisse rien à désirer sous ce rapport. Lindley n'en fait qu'une variété du *C. labiata*.

Le *Pavonia Viotti* est un belle Malvacée dont la fleur érigée est très-remarquable par le coloris et la forme de ses pétales.

M. Blanchot a eu la main heureuse en mettant la main sur son œillet *Espoir*. Si ce n'était pas jouer sur les mots, je dirai qu'il n'a pas été déçu dans son espoir. En effet, outre un semis fort remarquable que lui a donné cette excellente variété, la voilà qui se dérange, et un accident heureux fixé au moyen de la bouture lui donne par dimorphisme une autre variété de coloris différent. Ces deux plantes ont été fort admirées.

M. Morel père présentait un assez grand nombre de variétés de Magnolias à feuilles caduques et un *Malus floribundo*.

M. J. Schwartz montrait une nouvelle variété de rose Thé obtenue de semis, et qu'il mettra au commerce à l'automne prochain sous le nom de Mme Joseph Schwartz.

V.-V. M.

CIRCULAIRE & PROGRAMME

Pour l'Enquête sur les effets produits par le froid en 1879-1880, adressés à l'Association horticole Lyonnaise.

CIRCULAIRE

M.....

La Société centrale d'Horticulture de France s'est vivement émue des dégâts causés dans les cultures par la rigueur des gelées qui ont fait de l'hiver de 1879-1880 non-seulement l'un des plus terribles, mais presque certainement le plus terrible de ceux qui ont encore désolé notre pays. Elle a pensé que, dans l'intérêt de l'horticulture et de ceux qui la pratiquent, il importait de constater la nature et l'étendue de ces dégâts, les circonstances dans lesquelles ils ont été produits, enfin les pertes de toute nature qui en ont été la conséquence ; mais, afin de parvenir à cette constatation, il fallait réunir un grand nombre de renseignements dont la comparaison et le classement permissent ensuite de tracer un tableau d'ensemble et probablement de tirer des conclusions générales. Pour atteindre ce but, elle a nommé une Commission (1) qu'elle a chargée de rassembler le plus possible de faits et d'observations, et à cet effet, d'adresser un appel direct aux Sociétés horticoles des départements, à tous ceux qu'elle compte comme ses Membres, ainsi qu'à divers propriétaires de grands établissements d'horticulture.

A sa première réunion, cette Commission a été d'avis que les réponses aux demandes qu'elle se proposait d'adresser seraient d'autant plus précises et comparables qu'elles porteraient sur des points nettement déterminés, et que les données qui s'y trouveraient réunies seraient rangées d'après un ordre méthodiquement établi. Elle a cru dès lors qu'elle devait, avant tout, rédiger un programme qui serait adressé à toutes les Sociétés françaises d'Horticulture et à toutes les personnes dont elle espère obtenir le concours pour l'œuvre dont elle est chargée. C'est ce programme qui vous est adressé aujourd'hui. Il importe de vous faire observer que ce n'est pas là un simple questionnaire auquel il s'agisse de répondre par oui ou par non, mais bien le relevé des points sur lesquels il est à désirer que se porte votre attention et autour de chacun desquels il est bon que soient groupés les renseignements que vous avec recueillis. C'est par conséquent un cadre que vous êtes prié de vouloir bien remplir autant que cela vous sera possible. Pour que ces renseignements soient absolument positifs, la Société centrale prie ses honorables correspondants d'attendre, avant de les lui transmettre, que le retour de la végétation ait montré, sans doute possible, quelles sont les espèces et les parties de végétaux qui ont succombé et celles qui n'ont été que plus ou moins atteintes. Elle pense que l'expérience sera complète dans la seconde moitié du mois de mai, et elle vous prie de lui transmettre, vers cette époque, les résultats de vos observations, en les adressant à son Secrétaire-général, rue de Grenelle, 84, à Paris.

La Société centrale, en s'adressant à ses sœurs des départements, espère que chacune d'elles voudra bien centraliser les données qui pourront lui être fournies, et rendre ainsi moins difficile le travail d'ensemble dont elle a

(1) Cette Commission est composée de MM. Arnould-Baltard, Président ; Burelle, Vice-Président ; Bergmann (Fréd.) ; Beurdeley ; Bonnel ; Hérincq ; Jamin (Ferd.) ; Keteleër ; Laizier ; Margottin père ; Pissot ; Prillieux ; Quihou ; P. Duchartre, Secrétaire.

confié l'exécution à sa Commission spéciale. Elle leur offre par avance de vifs remerciements pour le précieux concours qu'elle attend d'elles en cette circonstance importante.

Pour la Société, le Président

A LAVALLÉE.

PROGRAMME

1. — Quelles ont été les températures les plus hautes et les plus basses, dans la localité, pendant les mois de décembre 1879 et janvier 1880. État du ciel pendant les gelées (clair ou couvert). Durée de ces températures.

2. — Nature du sol et du sous sol dans lesquels les plantes étaient cultivées. Exposition du terrain; son altitude (plaine, coteau, montagne); son degré d'humidité. A quelle distance se trouve-t-il d'un cours d'eau et quelle est l'importance de ce cours d'eau?

3. — Indiquer quelle était l'épaisseur moyenne de la neige, l'époque à laquelle elle est tombée; faire connaître si la terre était gelée avant qu'elle tombât, quelle a été son influence sur le degré de congélation du sol. Indiquer la profondeur à laquelle la gelée a pénétré dans le sol, soit en l'absence de la neige, soit pendant sa présence.

4. — Conditions dans lesquelles s'est opéré le dégel incomplet qui a eu lieu au commencement du mois de janvier 1880 (ciel clair ou couvert).

5. — Quels ont été les effets du soleil sur les plantes atteintes par la gelée, suivant les expositions?

6. — Apprécier aussi exactement que possible, en argent, les pertes occasionnées par la gelée.

QUESTIONS SPÉCIALES.

1° Arbres, arbustes et plantes herbacées d'agrément.

1. — Faire connaître les plantes qui ont souffert de la gelée et le degré auquel elles en ont souffert.

2. — Indiquer l'âge et les dimensions des arbres et arbustes atteints. S'il s'agit de jeunes plants, dire par quel mode de multiplication ils ont été obtenus (semis, greffe, bouture, marcotte).

3. — Quelles altérations a-t-on remarquées dans l'intérieur des tiges, particulièrement dans celles des résineux (Conifères)?

4. — L'action de la gelée s'est-elle fait sentir plus vers la base ou le milieu que vers la cime?

5. — A-t-on remarqué si les plantes transportées à l'automne ou mises en jauge avait souffert plus ou moins que celles qui étaient restées en place?

6. — La gelée a-t-elle agi de manières différentes sur les végétaux réunis en massif et sur ceux qui était isolés?

7. — Les arbres et arbustes avaient-ils été élevés dans la localité ou provenaient-ils de localités plus ou moins éloignées? Dans ce dernier cas, donner la date de leur importation.

8. — A-t-on remarqué si des arbres avaient été fendus par la gelée? Dans ce dernier cas, indiquer les essences, leur âge, leurs dimensions, la position qu'ils occupaient et l'orientation des fentes.

9. — Faire connaître quels ont été les effets de la gelée sur les arbres en forêt.

10. — Quelles sont les espèces et variétés de Rosiers qui ont été le plus sérieusement atteintes et comment se sont comportés les Églantiers, soit greffés, soit non greffés, selon les espèces et variétés ?

11. — Signaler les effets de la gelée sur les plantes herbacées vivaces.

2° Arbres fruitiers.

1. — Citer les essences qui ont le plus souffert; Abricotiers, Cerisiers, Pêchers et Brugnonniers, Pruniers, Poiriers, Pommiers, Cognassiers, Néfliers, Mûriers, Noyers, Amandiers, Groseilliers, Vignes. — Pour chaque essence, indiquer les variétés qui ont été atteintes mortellement, celles pour lesquelles le mal a été plus ou moins grand, enfin celles qui ont été épargnées.

2. — Dire si les arbres en plein vent ont été atteints également, quelle que fût leur forme ; par exemple, si ceux en pyramide ou en fuseau ont été plus épargnés que ceux en contre-espalier ou à haute tige. Indiquer si la partie de l'arbre regardant tel point cardinal a plus souffert que telle autre regardant un autre point, et enfin si le tronc a moins souffert que les branches.

3. — Pour les arbres en espalier signaler le degré de mal selon l'exposition et la pente du terrain. Dire si le mal a été plus ou moins grand quand les murs étaient chaperonnés que dans le cas contraire ; enfin si la partie du tronc et des branches qui regarde le mur a été plus ou moins atteinte que celle en façade qui lui est opposée, et si l'enduit du mur est plus ou moins altéré par vétusté.

4. — Les boutons à fruit ont-ils parfois échappé au désastre et y a-t-il quelque apparence de récolte pour 1880 ?

5. — A-t-on remarqué des différences entre les effets éprouvés par les arbres selon les sujets qui avaient reçu la greffe ?

6. — A-t-on observé que la gelée eût agi de manières différentes ou à des degrés inégaux sur les bourgeons ou boutons, soit à bois, soit à fruit ?

3° Plantes potagères.

1. — Quels dégâts a éprouvés la culture potagère, soit pour les plantes restées en pleine terre sans abri, soit pour celles qui étaient protégées par des abris (cloches, châssis, paillassons) ou qui étaient cultivées sur couche ?

2. — A quel moment les dégâts sont-ils devenus manifestes ?

3. — Les plants d'hiver ont-ils souffert et à quel degré ?

4. — Y a-t-il des plantes potagères qui aient résisté sans couverture, et dans quelle proportion ?

5. — A quelle exposition les dégâts ont-ils été les plus sérieux.

6. — Les graines en terre ont-elles souffert ?

Dans la séance du 18 avril dernier, M. le Président de l'Association horticole lyonnaise, a nommé une commission composée de MM. Berthier, Liabaud, Comte, Th. Denis, Cousançat, Rochet, Pitaval, Chaudy, Bernaix, Schwartz, Levet, Pelletier, Deville, Rouillard, Falconnet, Routin, Bally, Charlin, Chrétien, Gaulain, Falcotet, Gorret. A cette commission, voudront bien s'adjoindre d'office tous les membres habitant la région lyonnaise, qui auraient quelques renseignements à fournir sur les effets de la gelée.

Les membres de la commission voudront bien adresser leurs notes au secrétaire de la Société, qui en condensera la substance et

en fera un rapport, qui sera lu en séance et adressé au Ministre de l'agriculture et du commerce, ainsi qu'au président de la Société centrale d'horticulture de France.

QUELQUES CACTÉES RUSTIQUES

La réussite en plein air, dans nos contrées, d'un certain nombre de végétaux à physionomie tropicale a alléché les amateurs toujours friands de formes nouvelles, surtout quand il s'agit de plantes rustiques n'exigeant pas de culture particulière et coûteuse, et pouvant concourir toute l'année à l'ornementation des jardins.

Beaucoup d'essais ont été dirigés dans cette voie, avec des chances diverses, mais, en somme, avec un résultat définitif suffisant pour entretenir parmi les chercheurs l'espoir de nouvelles découvertes.

Jusqu'à présent les expériences ont porté principalement sur les palmiers, les conifères et un certain nombre de plantes de bel aspect appartenant à diverses familles ; mais on ne s'était guère préoccupé des cactées dans nos régions, probablement parce que leur aspect et leur origine semblent éloigner davantage la probabilité du succès.

Cependant la rusticité bien reconnue de l'*Opuntia vulgaris*, avait démontré que cette famille ne pouvait être totalement écartée de la flore rustique des jardins de l'Europe moyenne, plus tard des circonstances fortuites ont fait connaître d'autres espèces qui avaient supporté sans périr des froids rigoureux.

Dès lors on put espérer que la famille des cactées nous fournirait aussi un contingent de plantes rustiques fort remarquables par leur aspect et précieuses pour nos jardins, et aujourd'hui on en signale déjà un certain nombre susceptibles d'être expérimentées avec quelques chances de succès.

Voici une liste dressée d'après des notes que j'ai recueillies sur ce sujet :

Cereus viridiflorus.
— Fendleri.
— gonacanthus.
— phœnicus.
— conoideus.
— paucispinus.
Echinocactus Simpsoni.
— hyptiacanthus.
— Blankii.
Mamillaria Nuttalli var. cœspitosa.
— vivipara.

Opuntia intermedia.
— clavaroides.
— humilis.
— brachyacantha.
— camanchica.
— arborescens.
— missouriensis.
— vulgaris.
— Rafinesquei.

J'accompagnerai cette liste de quelques remarques sur plusieurs des espèces qui la composent.

Les *Opuntia vulgaris* et *Rafinesquei* vivent, fleurissent et fructifient depuis longtemps dans nos jardins sans avoir rien à redouter de nos hivers, ces deux plantes sont d'ailleurs très-voisines au point de vue spécifique, et même, d'après quelques auteurs, l'*O. Rafinesquei* ne serait qu'une réédition, sous un nom moins euphonique, de l'*O. vulgaris.*

L'*O. missouriensis* est une espèce à fleurs brillantes, répandue dans le Kansas, le Colorado et les montagnes rocheuses ; elle vient s'ajouter aux *O. Rafinesquei* et *vulgaris* comme plante parfaitement rustique.

Les *Echinocatus Blankii* et *hyptiacanthus*, les *Opuntia intermedia* et *clavaroides* ont, par suite d'accidents fortuits dûs à l'invasion prussienne, supporté sans périr 16° de froid en 1870.

Les *Cereus phœnicus* et *viridiflorus* ainsi que les *Opuntia humilis* et *brachyacantha*, sont cultivés sans difficulté en plein air, à Bade, par M. Max Leichtlin.

L'*Echinocactus Simpsoni* croît dans le Colorado à 3,000 mètres et plus d'altitude. Dès le mois de septembre il est recouvert par la neige sous laquelle il reste enfoui pendant tout l'hiver.

Le *Cereus gonacanthus* est une belle espèce à fleurs rouges, ouvertes jour et nuit. Le *C. Fendleri* est également à fleurs rouge foncé auxquelles succèdent des fruits comestibles.

A ces renseignements puisés à diverses sources j'ajouterai quelques observations personnelles. En 1875 je reçus de M. Rœzl, le voyageur bien connu, quelques graines de végétaux rares qu'il avait récoltées dans les montagnes rocheuses de Colorado. C'étaient en grande partie des conifères, mais il y avait aussi d'autres plantes et parmi ces dernières deux espèces d'*Opuntia* recommandées comme devant être rustiques, attendu que M. Rœzl les avait rencontrées croissant en abondance en compagnie de l'*O. Rafinesquei.*

De ces deux espèces une en effet s'est montrée jusqu'à présent très-rustique ; c'est l'*O. camanchica*, espèce différant peu du reste de l'*O. vulgaris*, quant au port et à la végétation du moins, car je n'ai encore vu ni ses fleurs ni ses fruits, que l'on dit grands, d'un beau rouge et d'un très-bon goût.

L'autre espèce, l'*O. arborescens*, qui s'élève à 6-10 pieds de haut et qui « vue de loin ressemble à un petit *Araucaria imbricata* » a péri l'année dernière dans la personne de l'unique plante que j'avais risquée à l'aventure.

Cette année je n'ai pas renouvelé l'expérience et j'ai été bien inspiré ; j'attends d'avoir multiplié plus abondamment cette espèce

qui est encore assez rare et qui, si elle était vraiment rustique, serait précieuse pour nos jardins.

Des autres espèces énumérées on sait peu de chose, sinon qu'elles sont originaires de Colorado où elles croissent dans des régions couvertes de neige pendant l'hiver, et qu'elles se montrent rustiques à Manitou et à Denver où la campagne est couverte d'Opuntias de Rafinesque, rustiques chez nous.

C'est donc par analogie et en s'appuyant sur la similitude d'habitat, qu'on a préjugé de la rusticité de ces plantes, mais cette prévision est toute théorique et appelle le contrôle de l'expérience.

Je dirai même que la présence de la neige dans les régions où croissent ces cactées, que l'on invoque en faveur de leur rusticité me paraît une apparence trompeuse.

Une foule de plantes des Alpes qui vivent pendant six ou huit mois de l'année enfouies sous la neige dans leurs montagnes, où le froid est souvent très-rude, gèlent en effet très-bien dans nos jardins à 8 ou 10 degrés quand ce manteau protecteur vient à leur manquer

Il faut donc attendre le verdict des praticiens qui auront la curiosité de tenter des essais sur ces curieuses plantes, en souhaitant qu'elles répondent aux espérances qu'elles ont fait naître.

F^{que} Morel.

Session de la Société pomologique de France en 1879.

L'année dernière nous avons appelé l'attention sur les travaux de la Société pomologique de France et nous avons publié un résumé de sa session à Paris en 1878 (1). Nous allons continuer cette revue pour la session tenue à Nancy le 4 août 1879.

Le jugement du congrès n'a porté que sur un très-petit nombre de fruits mis à l'étude.

En effet, les fruits admis se réduisent à sept qui sont :

Framboise de Herrenhausen, variété non remontante, à fruits rouges, de bonne qualité.

Pêche baron Dufour. Cette pêche est qualifiée ainsi par le congrès : « Fruit gros, richement coloré, de première qualité, maturité fin août. » Nous ajouterons qu'à Lyon, ce fruit s'est montré *petit*

Voir *Lyon-Horticole*, page 93, année 1879.

chez plusieurs de nos collègues et chez nous et que nous ne l'avons jamais vu sortir en rien de l'ordinaire.

Pêche tardive Gros. Fruit petit ou moyen, de bonne qualité, mais surtout remarquable par son époque de maturité qui se prolonge quelquefois jusqu'en novembre. D'origine lyonnaise.

Poire doyenné Perrau. Excellent fruit d'hiver, originaire des environs d'Angers. Le peu de vigueur de l'arbre empêchera cette variété de se répandre autant que mérite sa qualité.

Poire favorite Morel. Beau et bon fruit, à peau colorée, à chair très-fine, très-fondante, mûrissant en octobre-novembre, arbre vigoureux et très-fertile. Variété très-estimée aux environs de Lyon où elle commence à se répandre. Obtenue par MM. Morel père et fils à Vaise.

Poire fondante Thirriot. A été reconnue d'excellente qualité, chair ferme, mais fondante, vineuse, fruit moyen, mûrit en novembre, trouvée à Charleville.

Raisin Blauer Portuguser. M. Gaillard, de Brignais, a beaucoup contribué à faire connaître dans le Lyonnais ce beau raisin précoce d'un noir bleuâtre, qu'on recommande pour la table et qui est également bon pour la cuve.

Les fruits rejetés sont plus nombreux, comme pour bien démontrer qu'en pomologie, comme en beaucoup de choses, le médiocre et le mauvais sont souvent du côté du nombre.

Fruits rayés : abricot pourpré tardif.

POMMES	POIRES
Belle de Furnes.	Belle d'Ecully.
— de Lippe.	Beurré Fromentel.
Jacques Lebel.	Docteur Gromier.
Michel Chevalier.	Grégoire Bordillon.
Prune Fulton.	La Quintynie.
	Souvenir Téopold Ier.

L'Assemblée a rayé encore les raisins *Elvira*, *Herbemont*, *Jacquez* et *St-Tronc*, mais seulement au titre de « fruits de table » et non en tant que « vignes américaines ». Nous faisons cette remarque pour que l'appréciation du Congrès reste bien dans l'intention de ses auteurs.

Les fruits non mentionnés dans ces deux listes : *admis* et *rayés* et qui étaient déjà à l'étude l'année dernière sont maintenus, quelques-uns avec recommandation. Voici les noms de ces derniers :

Nectarine lord Napier. D'origine anglaise.

Poire beurré Gambier. Mûrissant en février.

Poire doyenné Bizet. Arbre fertile, beau fruit, mûrissant en avril, obtenu par M. Bizet d'Ecully.

Poire professeur Willermoz. Joli fruit, mûrissant fin août, obtenu par M. Joanon, à St-Cyr.

Prune Reine-Claude d'Althœn. Prune violette, mûrissant en septembre.

Un nouveau contingent de fruits admis à l'étude à la suite de rapports ou de présentations, vient s'ajouter à la liste de l'année précédente, que nous avons publié dans ce recueil. Ce sont :

Cerises : Bigarreau Esperen. — *Pêches :* Baltet et Lady Palmerston. — *Poires :* Bergamotte Grolier, Bergamotte Hertrich, Passe Colmar Delanos, Souvenir de Leroux-Durand. — *Pommes :* Belle d'Angers, Calville de Maussion. — *Framboises :* Clarke, Colonel Wilder, Fertile de Carter, Fertile de Gloede, Fillbasket, Hornet, Hudson River, Large Orange, Orange de Brinckle, Princesse Alice, Rouge de Hollande, Semis de Siedhoff, Superbe d'Angleterre, Surpasse Merveille, Vice-Président French. — *Groseilles à grappes, fruits blancs :* Attractor, Blanche transparente, de la Rochepozé. *Fruits rouges :* Belle de Fontenay, Chenonceau, du Caucase, Egattsnova, Fertile d'Angers, Grosse rouge ancienne, Grosse rouge de Boulogne, Hâtive de Bertin, Prince Albert, Rouge de Pitmaston, Rouge de Wilmott, Tardive de Pearsen, Victoria. — *Groseilles à maquereaux :* Achille, Balloon, Bloodhound, Briston, Cottage Girl, Duck Wing, Favorite, Freedonn, Golden Fleece, Golden Gourd, Golden Purse, Golden Prince, Husbandman, Jolly angler, Lady Delamore, Lord Biron, Lord Douglas, Marigold, Nailer, Shuttle Yellow, Sparklet, Thumper, Victory, Viper, Wrandering Girl.

Quelques-uns de ces fruits se présentent avec de très-bonnes notes. Signalons entre autres : la poire *Charles Ernest,* beau et bon fruit, à épiderme richement coloré, mûrissant en novembre-décembre, produit par un arbre bien venant et fertile.

Charles Cognée, poire de mars-avril, jugée de qualité supérieure par les Sociétés d'horticulture de l'Aube et de Paris, *Bergamotte Hertrich* et *Souvenir de Leroux-Durand* deux fruits dont on dit beaucoup de bien.

On remarquera que les framboises, les groseilles à grappes et à maquereaux, sont largement, très-largement représentées dans cette liste de fruits admis à l'étude. Cela peut tenir à plusieurs raisons : d'abord à l'époque plus favorable qu'aux sessions précédentes pour la présentation de ces genres de fruits, ensuite à la proximité des importantes collections des frères Simon Louis, de Plantières-lez-Metz et enfin peut-être bien à l'absence de matériaux

plus importants. D'ailleurs nous doutons fort qu'on puisse obtenir pour cette gent « croque menu » une attention assez générale pour qu'il en résulte une étude un peu sérieuse et un jugement bien motivé.

VAN MALUM.

BIBLIOGRAPHIE

Les Maladies des plantes cultivées, des arbres forestiers et fruitiers (1).

MM. D'Arbois de Jubainville, sous-inspecteur des forêts et Julien Vesque, chef des travaux de physiologie végétale à l'Institut agronomique, ont écrit en collaboration, l'ouvrage qui fait le sujet de cette note.

Ce que l'on devrait intituler *Pathologie végétale*, est à vrai dire une science à l'état d'embryon, car personne ne s'est encore occupé sérieusement de la question. Quelques chapitres, cependant, ont été étudiés d'une manière assez complète, mais seulement au point de vue théorique. Nous voulons parler des parasistes cryptogames. Tulasne, de Bary, Berkeley, Hartig, pour ne citer que les principaux auteurs, se sont occupés de végétaux inférieurs qui envahissent les plantes vivantes et vivent à leur détriment. De Barry a même fait un certain nombre d'expériences, démontrant le polymorphisme de certaines espèces et leur changement d'habitat. Mais, il faut avouer que si le mal a, dans certains cas, été assez bien étudié, on s'est généralement peu préoccupé du remède, et que la thérapeutique végétale est d'une simplicité qui démontre combien il reste de progrès à faire.

Mais si la connaissance de la cryptogamie nous facilite singulièrement l'étude des maladies produites par les parasites, il n'en est pas de même pour une foule d'autres affections dont le plus souvent nous ne faisons que supposer les causes. C'est principalement sur cette partie de la science que devront porter les recherches futures.

Les auteurs du livre dont je parle, ont peut-être à dessein introduits dans leur ouvrage sous le nom de maladies, une foule de cas tératologiques, qu'il aurait été préférable de distinguer des vraies maladies, car enfin, il y a des êtres déformés, qui se portent très-bien, notamment des boîteux, des bossus, etc.

---

(1) Les maladies des plantes cultivées, des arbres forestiers et fruitiers, par A. D'Arbois de Jubainville et J. Vesque, 1 vol. in-18, cartonné, avec 48 vignettes et 7 planches en couleur. Prix : 4 francs, Rothschild, libraire-éditeur, 13, rue des Saints-Pères, Paris.

D'autre part, dans leur *introduction*, ils disent que le ***Brassica oleracea*** a fourni par la culture trois variétés assez fixes : le chou, le chou-rave et le chouflear. C'est une simple supposition qui, à la vérité, court les livres, mais qui est loin d'être fondée. Personne ne sait rien de précis sur ce sujet. Cette citation des variétés de choux était pour démontrer que si le chou-rave par exemple retournait au type, nous considérerions ce retour comme une maladie, parce que l'homme juge à son propre point de vue l'état de santé ou de maladies des plantes. En dehors de ces quelques appréciations personnelles, je me hâte de déclarer que l'ouvrage est très-bien fait, et qu'il contient de nombreux renseignements, que les personnes qui s'intéressent à la question, c'est-à-dire toutes celles qui ont des jardins, consulteront avec fruit. Le sujet, pour être traité un peu sommairement, est cependant suffisamment développé pour ne rien laisser à désirer sous le rapport de l'exactitude de nos connaissances actuelles.

V. V.-M.

REVUE DES CATALOGUES

L. Boucharlat (aîné), horticulteur, à Cuire-lès-Lyon, chemin de la Croix-Rousse à Caluire, 30 (Catalogue et prix-courant pour 1880). Pélargoniums à grandes fleurs, nouveautés pour 1880; Pélargonium zonale double 1re série pour 1880; Pélargonium zonale simple, ***Pelargonium peltatum*** à fleurs doubles; Fuchsias, collection nombreuse et choisie; Pétunias doubles, Verveines, Coleus, Abutilons, Chrysanthèmes japonaises, de l'Inde, de la Chine, alvéoliformes; Héliotropes, Calcéolaires ligneux, ***Lobelia***, ***Ageratum;*** Pélargonium pseudo-zonale, zonales bronzés et variétés anglaises à feuilles panachées; ***Hibiscus rosa sinensis; Begonia incarnata et discolor-rex***, Lantanas, Véroniques, Pyrèthres doubles, Capucines, ***Sedum***, ***Salvia***, etc. Tous ces genres sont offerts en nombreuses variétés nouvelles et les meilleurs parmi les anciennes (Envoi du Catalogue sur demande).

—

V. Lemoine, horticulteur, rue de l'Etang, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Catalogue et prix-courant pour le printemps et l'été 1880. — ***Plantes nouvelles:*** Fuchsia à fleurs pleines; Pélargoniums à grandes fleurs; Pélargoniums zonales à fleurs simples et à fleurs doubles; ***Pelargonium peltatum*** à fleurs doubles; Glaïeuls hybrides rustiques; ***Carpentaria californica*** (nouvel arbrisseau de la Californie); ***Hydrangea japonica tricolor***. — Plantes de serre chaude : Coleus; Gloxinia et autres Gesnériacées; Fougères. — Plantes de serre tempérée et d'orangerie, plantes vivaces de pleine terre, etc., et en général toutes les plantes d'ornement (Envoi du Catalogue).

F. BRASSAC, horticulteur, 17, faubourg Bonnefoy, à Toulouse (H.-Gar.). — Plantes cultivées en pots pour bordures, corbeilles et massifs de fleurs ; Cannas, Dahlias, Hortensias, Rosiers remontants, Pivoines en arbre, arbres verts, etc. *Annuaire méridional d'horticulture* pour la publicité horticole dans le Midi de la France, la Corse et l'Algérie.

—

J.-B.-A. DELEUIL, horticulteur, rue Paradis, à Marseille. — Plantes de serre et de plein air : Amaryllis Meteore (D.) hybride du *Vittata ;* Samuel, hybride du *Pardina*. Bégonias tubéreux nouveaux à fleurs simples et à fleurs doubles. *Agave arcuata*, hybride des *A. Ousselghemiana et xalapensis. Echeveria acaulis*, hybride des *E. agavoïdes et secunda ; E. cœrulescens ;* hybride d'*E. imbricata et cœrulescens ; E. furfurescens*, hybride d'*E. eminens* et *pulverulenta ; E. Morreniana*, hybride d'*E. de Semetiana et bracteosa*, *Yucca dracœnoides*, hybride du *Y. aloœfolia variegata* et du *Y. pendula*. Plantes bulbeuses diverses, Bégonia tuberculeux et autres. Agaves (collection). *Nerium* (collection nombreuse), etc.

—

M. BRUNNERT Fils, horticulteur à l'Élysée-Lausanne (Suisse). Catalogue et prix-courant des plantes disponibles pour le printemps 1880.

Rosiers en collection, conifères, arbustes d'ornement ; Géranium zonale, lateripes et Pélargonium à grandes fleurs, Fuchsia, Plantes diverses de serre et de plein air. Fleurs fraîches de Violettes de Parme, livrables pendant l'hiver.

—

BRUANT, horticulteur, boulevart St-Cyprien, à Poitiers (Vienne).

Nouveautés recommandées : Begonia discolor-rex, variétés vendues en 1879 et en 1880. Plantes pour massifs, à prix réduit : Achyranthes, Ageratum, Canna, Dalhia, Coleus, Echeveria, Héliotropes, Verveines, etc. Plantes en collection : Dalhia, Pétunia, Fuchsias, Géranium zonale simple et double, Abutilons, Hibiscus, Bégonia tubéreux, Chrysanthèmes, Phlox decussata, etc., etc.

—

Ch. MOLIN, marchand grainier, rue des Célestins, à Lyon. — Prix courant de semences pour 1880.

Graines de plantes potagères, fourragères, d'arbres, de plantes officinales, de fleurs, de palmiers et de plantes à feuillage. Pépins de vignes américaines, Ognons à fleurs.

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon. — Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

CHRONIQUE

Le mois de mai fut consacré par les Romains à Maïa, mère de Mercure, dieu du Commerce.

> ..... *Mai*, le mois d'amour, *mai* rose et rayonnant ;
> *Mai*, dont la robe verte est tous les jours plus ample,
> Comme un lévite enfant chargé d'orner le temple,
> Suspend aux noirs rameaux, qu'il gonfle en les touchant,
> Les fleurs d'où sort l'encens, les nids d'où sort le chant.
>
> V. Hugo.

On appelle aussi le mois de mai mois de Marie dans les pays catholiques. Ce mois de mai est un gaillard qui a toutes les chances et dont, entre parenthèse, la réputation a été un peu surfaite. Il est rare en effet, qu'il ne fasse pas pendant un bonne partie de ce mois, un temps absolument ridicule : Il pleut ou il fait froid. Il doit son principal mérite au *renouveau*, vieille édition toujours nouvelle de l'éternelle nature. Après un long repos, les êtres engourdis qui se réveillent, ne savent plus à qui s'en prendre, ils ont des joies enfantines, ils chantent d'une voix plus ou moins juste : Joli mois de mai..., etc.

Cette joie nouvelle se traduit aussi par des actes : on plante le *mai*, plus ou moins garni de rubans. J'ai habité un pays, ou garçons et filles se réunissaient et allaient chercher des œufs, aux sons discordants d'un affreux concert d'instruments primitifs. Lorsqu'ils avaient suffisamment écorchés les oreilles des paysans, ils rentraient éreintés, mais contents et mangeaient une omelette monstre faite avec le produit de leur quête. Dans ce pays-là on est très-gourmand, défaut que du reste je me plais à le reconnaître il partage avec beaucoup d'autres.

—

Parmi les légumes nouveaux ou peu cultivés, présentés pendant l'année 1879, sur le bureau de la Société centrale d'horticulture de France, on peut citer les suivants :

1° Fenouil d'Italie. M. Vavin qui est un amateur de cette plante avait offert une médaille à celui qui en apporterait les plus beaux lots. C'est M. Veniat qui l'a obtenue;

2° Chou Pe-tsaï ou chinois, plante rustique différant du chou chinois ordinaire;

3° Chervis, racine d'une plante de la famille des ombellifères, d'un goût particulier, d'un grand usage autrefois;

4° Fève à fruits violets, probablement cultivée en France pour la première fois;

5° Deux melons du même pays : *Siro ouri* et *Makowa*, très-sucrés tous deux;

6° Coqueret du Pérou, *Physalis peruviana*, confits au vinaigre comme les cornichons, il est bien préférable.

Enfin un certain nombre d'autres parmi lesquels il faut citer le *Soja hispida*, plante que je connais depuis longtemps et que j'ai cultivé autrefois comme plante botanique. Elle est d'une culture facile.

Je n'ai jamais eu l'idée d'en manger, mais si comme on l'affirme elle est d'un goût agréable et différent de celui des autres légumineuses à fruits ou graines comestibles, on peut être sûr que le *Soja* fera son chemin car, je le répète c'est une plante facile à cultiver.

—

M. le Dr Aitcheson, qui était attaché en qualité de chirurgien à la dernière campagne ouverte par l'armée anglaise contre l'Afghanistan est maintenant de retour en Angleterre. Il a rapporté un grand nombre de plantes recueillies par lui sur des points ou jamais un botaniste n'avait passé et qu'il étudie actuellement au musée de Kew.

Parmi les botanistes qui ont entrepris récemment des explorations botaniques, on cite le professeur Beyley-Balfour, qui visite Socotora; M. Ascherson l'Égypte, et M. Hildebrand qui est parti à l'automne dernier, pour Madagascar.

—

Les personnes qui s'intéressent à la famille des Cucurbitacées, trouveront de bons renseignements dans la monographie des plantes de cette famille par M. Cogniaux, de Bruxelles, laquelle monographie a obtenue le prix quinquennal de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève, fondé par A.-P. de Candolle.

—

Nous lisons dans le *Nuovo Giornale botanico italiano* que M. Odoardo Beccari vient de se démettre de ses fonctions de directeur du jardin botanique de Florence.

Je ne me souviens pas dans quelle comédie, un acteur faisait chaque soir pâmer de rire toute la salle, les spectateurs s'entend, avec cette simple phrase : « Mon fils il faut de l'engrais ». Ces quelques mots, dits d'une certaine façon, déridaient les plus moroses. Le jeune gommeux à qui ils étaient adressés, avait été envoyé à Paris étudier l'agriculture, et en fait d'étude, il se bornait à celle du Daucus carota. La meilleure leçon qu'il reçut dans la capitale fut certainement celle que lui donna son père en rééditant son fameux : mon fils il faut de l'engrais. M. Georges Ville, le savant professeur et le vulgarisateur par excellence de l'emploi des engrais chimiques, faisait dernièrement à Valence devant un nombreux auditoire une conférence, dont le titre pourrait être : Messieurs il faut de l'engrais. Il n'a fait rire personne, car vraiment le sujet peut y prêter dans une comédie ridicule, mais non dans une conférence sérieuse. L'engrais aujourd'hui est le meilleur moyen pour quadrupler nos récoltes, sans augmenter dans la même proportion les dépenses. Le tout est de faire entrer cela dans l'esprit des cultivateurs. Cette vérité depuis longtemps ressacée dans la théorie demande à pénétrer dans la pratique. Il est difficile théoriquement de faire comprendre que le fumier de ferme n'est pas le meilleur engrais, qu'il peut être considérablement amélioré dans ses propriétés fertilisantes. Il est difficile de prouver théoriquement, que 100 kilos de sels chimiques peuvent mieux fumer une terre que 10,000 kilos de fumier.

Il faut le prouver, et pour cela il faut faire toucher les résultats. Que le gouvernement n'est il assez riche pour doter chaque commune d'un champ si petit soit-il, pour que chaque année, il soit labouré, semé et fumé à l'engrais chimique devant les cultivateurs réunis, qui voudraient voir les résultats. Malheusement ce qui retardera pendant longtemps encore l'emploi de ces engrais, ce sont les falsifications dont quelquefois ils sont l'objet de la part de commerçants cupides. On achète, par exemple, 100 kilos d'un engrais quelconque dosant tant d'azote, tant de phosphates, de sulfates, etc., sur le prospectus, et qui ne dose rien du tout à l'analyse. Quand le cultivateur sait qu'il est volé ce n'est qu'un demi-mal, mais lorsqu'il englobe dans un même anathème et le marchand et les engrais en général, il se fait un tort considérable pour l'avenir.

M. Georges Ville dans sa conférence a brillamment développé et prouvé que les engrais chimiques deviendront une source abondante de richesse le jour où leur emploi se généralisera.

—

M. Edouard André a découvert dans son voyage dans l'Amérique du Sud, un nouvel *Anthurium*, qui portera son nom, et qui comme beauté laisse loin derrière lui les autres espèces connues. Cette plante à laquelle M. Pynaërt consacre un article dans la *Revue horticole*, a été trouvée dans la province de Cauca, dans la Cordillère des Andes de Colombie. Exposée le 4 avril, à Gand, elle y a fait *sensation*. La plante a une fleur dont la spathe est rouge écarlate, le spadice jaune d'or à la base, blanc d'ivoire au millieu et jaune encore au sommet. La souscription est ouverte dans l'établissement Linden au prix de 500 francs pour une petite plante. C'est pour rien comme on voit.

—

Je reçois de M. Jean Oriol, membre de l'Association horticole lyonnaise, une note qu'il me prie d'insérer dans cette Revue. En voici sinon la teneur du moins la substance : « Plusieurs journaux avaient annoncé la mort de M. Lassus-Coutonné, ancien membre de la Société d'horticulture de Paris, honoré d'une médaille d'argent et nanti de nombreux certificats pour la destruction des courtillères. » Hors, il n'en est rien et M. Lassus-Coutonné, continue la destruction de ces insectes nuisibles. Il a opéré notamment devant M. Jean Oriol, chez M. Clerc, à Ecully. Il prend de 15 à 20 courtillères à l'heure. Les personnes qui désireraient débarrasser leurs jardins de cet insecte, peuvent s'entendre avec M. Lassus-Coutonné, en lui écrivant poste restante à Lyon.

—

Les nouvelles qui nous parviennent de la future exposition industrielle de Clermont, nous font croire que cette exposition sera brillante ; les adhésions continuent à parvenir au siège de la Commission organisatrice, et dès à présent le succès de l'exposition nous paraît assuré. Nous recommandons de nouveau aux industriels de se hâter et d'envoyer leurs demandes le plus tôt possible, car en présence du nombre même des exposants, il n'est pas certain que le Comité puisse accorder un délai quelconque après le 15 mai.

A propos de cette exposition, on annonce la fondation de « l'Académie Pascal » dont le recteur de Clermont a pris l'initiative et conçu le plan. Le but de cette entreprise est de « transformer en une association durable et permanente, l'union momentanée des intelligences et des activités collectives qui collaborent dès à présent à l'exposition de Clermont. V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 20 *mars* 1880, *tenue salle des Réunions industrielles, Palais du Commerce.*

PRÉSIDENCE DE M. DROCHE, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 2 heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

Correspondance. — Lettre de M. Gabriel Gonnot, jardinier à la trésorerie générale de Dijon, appelant l'attention de la Société sur un rapport de M. J. d'Arbaumont (*Rapport sur une collection de Coleus*, inséré dans le n° 5, septembre et octobre 1879, 3me série, tome VI, folio 221, du bulletin de la Société d'horticulture de la Côte-d'Or.

Présentations. — Deux candidats sont présentés pour prendre part aux travaux de la Société.

Admissions. — Sont admis, conformément au règlement et à l'unanimité :

M. Victor Dayet, jardinier chez M. Esprito, à Montjoli, par Sathonay (Ain), présenté par MM. E. Mercier et L. Lille.

M. François Duchamp, jardinier chez Mme Giron, à la Fouillouse (Loire). présenté par MM. Dalmais et L. Lille.

M. Gotteland Donat, horticulteur, chemin du Château-Gaillard, 14, présenté par MM. Martin et Métral.

M. Jouteur, horticulteur, rue de Cuire, présenté par MM. Rochet et Cousançat.

M. Joseph Pierry, jardinier à l'Assomption, chemin de Fontanières, 15, Ste-Foy-lès-Lyon, présenté par MM. Jusseaux et J.-B. Poulet.

M. Jean Tisseur, propriétaire, marchand de terre de bruyère, hameau de Valencie, à Pollionay (Rhône), présenté par MM. Viviand-Morel et Métral.

M. Masson, chef de culture, Institut agricole d'Ecully, présenté par MM. T. Denis et Guillaume.

Bouvier, fabricant de toiles métalliques, grande rue de la Guillotière, 139, présenté par MM. Devert et Lassonnerie.

M. Jean-Louis Page, jardinier chez Mme Morand de Jouffrey, à Granes-sur-Anse (Rhône), présenté par MM. Corbin et L. Lille.

M. Jean-Marie Jambon, jardinier chez M. Caquet-d'Avaise, par Anse (Rhône), présenté par les mêmes.

M. Jean-Marie Aulas, jardinier chez M. Dechamp, à Lucenay, par Anse (Rhône), présenté par les mêmes.

M. Dominique Blanchot, rue Charlot, 70, présenté par MM. Blanchot, père et Viviand-Morel.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Boucharlat, horticulteur, rue des Missionnaires, 3, un pied d'œillet remontant, variété de la Malmaison.

2° Par M. Michalet, horticulteur, rue des Missionnaires, 3, un pied d'œillet flamand de semis. Le coloris rouge est très-brillant mais la plante s'élève un peu trop.

3° Par M. Blanchot, horticulteur, rue Charlet, 70, Villeurbanne, un pied d'œillet tige de fer, variété Espoir, en pleine floraison.

4° Par M. Remy père, horticulteur, quartier Notre-Dame, à Pontoise (Seine-et-Oise), une pomme nouvelle de semis, obtenue en 1869, par le présentateur, d'un semis du *Grand Alexandre*, et qu'il a nommé *Belle de Pontoise*, nous donnons d'après M. Remy la description du fruit et de l'arbre :

Arbre très-vigoureux, rameaux nombreux, lenticelles petites, coussinets peu saillants, feuilles grandes, très-denteléas, vert foncé en dessus, vert blanchâtre en dessous, pétiole long, stipules assez développées.

Fruit très-gros (de 25 à 28 centimètres de circonférence et plus) peau rouge carmin au soleil, semée de points gris verdâtre, quelquefois rayée, chair blanche, un peu veinée de vert, fine, assez ferme, juteuse, d'un acidulé agréable ; très-fertile ; maturité ; décembre à janvier ; très-beau et bon fruit.

5° Par M. Lamur, constructeur-mécanicien à Collonges (Rhône), un chariot à levier, à bascule, perfectionné par une crémaillère continue.

Il est nommé une commission composée de MM. Denis, Berthier et Pelletier pour juger les apports ; cette commission après examen propose d'accorder une prime de 1re classe à M. Boucharlat, une de 2e classe à M. Michallet, une de 1re classe à M. Lamur, et l'inscription au procès-verbal pour M. Remy père ; elle félicite M. Blanchot de la bonne culture de ses œillets et demande qu'il lui soit accordé une prime de 2e classe, ces propositions mises aux voix sont adoptées.

Ordre du jour :

Lecture du programme de l'Exposition en l'absence de M. Rouillard, secrétaire de la commission d'exposition. M. Nicolas donne lecture du programme qui, après discussion de quelques articles, est renvoyé à la commission d'exposition, et l'adoption définitive devra avoir lieu à la prochaine séance.

La séance est levée à 4 heures et demie.

Le Secrétaire, J. NICOLAS.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

AVIS AUX SOCIÉTAIRES

Art. IV des statuts : La cotisation des sociétaires est exigible dès le premier mois de l'admission et l'année suivante dès le mois de janvier. A partir du 1er octobre prochain, il sera fourni par le trésorier sur ceux des sociétaires qui n'auraient pas acquittés la dite cotisation avant le 30 septembre, une traite de 12 fr. 50, soit 50 centimes pour frais de recouvrement.

LES SEMIS D'ÉGLANTIERS

On sème depuis un certain nombre d'années un grand nombre de graines d'églantiers, afin d'en obtenir des jeunes plants pour greffer les espèces de rosiers sur le collet de leurs racines. Ces semis ne réussissent bien que chez les horticulteurs qui donnent aux graines les soins nécessaires et les sèment en temps opportun.

Voici les différents moyens à employer pour obtenir une réussite complète : 1° *Récolte des graines.* On récolte les graines de deux manières mais toujours sur des formes ou variétés du *Rosa canina,* L. Les graines de ce type n'arrivant à maturité que vers la fin de l'automne, les personnes qui désirent avoir des plants dans l'année suivante devront chercher les *vieilles graines,* encore enfermées dans leurs enveloppes, briser celles-ci et les mettre immédiatement stratifier. Ceci se passe en juillet-août, la stratification doit se faire dans du sable tenu humide et dans un endroit tempéré. On conserve ainsi ces graines jusqu'aux premiers jours de février, époque à laquelle on les sème en planches.

Lorsqu'on a de l'avance, on récolte les graines fraîches, en novembre, on les nettoie et on les met stratifier de la même manière, pendant un an. On peut semer en novembre, ou attendre février, pourvu que les graines aient été tenues constamment dans le sable frais.

Il est très-rare de voir germer les graines d'églantiers, la première année de leurs semis, si les graines sont fraîches et non suffisamment stratifiées, tandis que la réussite est certaine si on opère de l'une des deux manières dont je viens de parler.

J. RHODES.

UNE PLANTE SAUVAGE POUR LA FLEUR COUPÉE EN HIVER

Une plante qui donne facilement ses fleurs en janvier sera toujours la bien venue des horticulteurs-fleuristes. C'est une bonne lettre de recommandation; si à ce merite elle ajoutait celui de venir de quelque pays lointain, elle serait à peu près sûre de faire son chemin dans le monde. Mais si elle ajoutait encore à cela, un nom

difficile à prononcer, pour le coup chacun voudrait la posséder. Hélas, la plante que je veux signaler s'appelle simplement *Petasites albus*, ou Tussilage blanc, et avec un nom aussi simple, elle a pour patrie la France.

En voilà suffisamment pour la tenir en suspicion. Mais, ne jugeons pas la cause sur de simples apparences. Le muguet est français aussi, et on le force à donner des fleurs en hiver, la violette, la boule de neige, etc., sont également des plantes de nos pays. Le Tussilage blanc fleurit très-facilement dans les premiers jours de janvier si on le rentre dans une serre chaude et même dans les premiers jours de décembre.

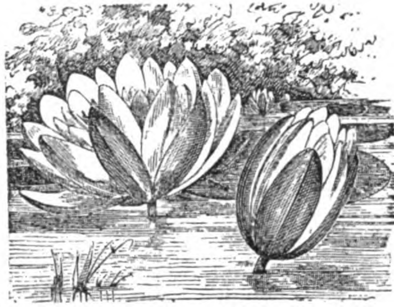
La plante à la vérité n'est pas ornementale fleurissant avant le développement de ses feuilles, mais sa fleur d'un beau blanc de lait, peut rendre des services pour la confection des bouquets, à une époque où les fleurs sont très-rares surtout les fleurs blanches. Ajoutons que *« ça tient de la place »* les inflorescences ayant un diamètre qui dépasse souvent cinq centimètres.

En voici d'ailleurs la description et la manière de la cultiver. Plante vivace à feuilles toutes radicales blanches en dessous, à stolons courts, peu traçante, hermaphrodite, inflorescence disposée en thyrse ovale, calathides à pédoncules courts, pourvu de bractées linéaires ou ovales. Elle habite le bord des ruisseaux dans les montagnes; dans les Vosges, le Jura, la Dole, le Mont-Colombier, la chaîne du Forez et du Cantal, les Alpes du Dauphiné, la Corse, etc.

Il faut la cultiver en pleine terre dans un endroit frais et ombragé. A l'automne on arrache les souches et on met en pot toutes celles qui marquent la fleur, on détache les œilletons pour la plantation de l'année suivante. En décembre on rentre les pots dans la serre à forcer et les fleurs sont bonnes à couper en janvier. On peut encore, au lieu de les rempoter les mettre en pleine terre sur la tablette de la serre, le résultat est le même.

Cette plante ressemble beaucoup à celle que les horticulteurs connaisse sous le nom d'Héliotrope d'hiver (*Nardosmia fragrans* Rchb), elle en diffère par différents détails spécifiques et surtout par la couleur blanche de ses fleurs, et au point de vue horticole par ses stolons très-courts et peu traçants et aussi par sa facilité à être forcée.

S. Griph.



LES NYMPHŒA

La pièce d'eau est le complément obligé de tout jardin qui se respecte. Pas de pièce d'eau, triste jardin ! Donc, il faut une pièce d'eau. Une pièce d'eau sans plantes aquatiques, c'est une pelouse sans herbes, un champ fraîchement labouré, un Sahara liquide, en un mot un désert où le sable est remplacé par le perfide élément. Donc, il faut à la pièce d'eau des plantes aquatiques. On ne s'est pas encore rendu un compte exact du prodigieux effet que produisent certaines espèces aquatiques ou paludéennes dans l'ornementation, car les horticulteurs ont jusqu'à présent singulièrement négligé leur culture. Je n'ai pas l'intention dans cette note, de signaler toutes les belles plantes aquatiques, dignes de fixer l'attention ; j'y reviendrai une autre fois. Je veux seulement me borner à dire quelques mots sur un genre très-connu, représenté dans les cultures par quelques-unes de ses espèces, je veux parler du genre *Nymphœa*.

Ayant plusieurs de ses espèces indigènes, il était connu des anciens botanistes. Brunsfels, médecin allemand, en donna le premier une figure dans ses *Herbarum icones* qu'il publia de 1532 à 1536. Fuchs la recopia en 1543, dans son *Histoire des Plantes d'Allemagne;* elle a depuis servi de modèle à ses successeurs. Cette figure représente le *Nymphœa alba*, espèce décrite par Gaspard Bauhin, Dodoens, Fuchs, Mathiole, Camerarius, Lobel, etc. C'est donc une bien vieille plante, j'entends une vieille connaissance, car toutes les autres, d'ailleurs, sont vieilles comme le monde. On pourrait lui associer le *Nymphœa lutea*, son antique compagnon auquel on a changé le nom en *Nuphar luteum*, histoire de le rajeunir.

Ce genre *Nuphar* (en français Nénuphar), ne diffère du genre *Nymphœa* que par quelques caractères botaniques, notamment par l'insertion des étamines et la position du fruit qui n'est pas enchâssé dans le torus. La famille des Nymphéacées comprend les genres suivants : *Victoria*, *Euryale*, *Nelumbium*, *Nymphœa*, *Barclaya* et *Nuphar*. Chacun de ces genres, à l'exception de l'avant-dernier, compte plusieurs espèces.

Le genre *Nymphœa* est le mieux partagé sous le rapport de la quantité, malheureusement, un bon nombre de ses espèces ne sont connues que par les descriptions que nous en ont laissé les auteurs. On les a classées en plusieurs sections, comme cela arrive pour les genres à espèces nombreuses; elles sont au nombre de quatre, savoir : *Lotos*, *Cyanea*, *Hydrocallis* et *Castalia*.

Les espèces de la section *Lotos* ont les feuilles à dents aiguës, les fleurs blanches ou pourpres, jamais bleues. La floraison est nocturne. Les principales espèces de cette section sont les suivantes : *N. lotus*, (L.), originaire d'Egypte, comprend un assez bon nombre de variétés, généralement cultivées sous le nom de : *N. dentata; N. thermalis* (D. C.), originaire de Hongrie, *N. rubra* (Roxb.), *N. Devoniensis* (Paxt).

Dans la section *Cyanea* il n'y a pas que des espèces à fleurs bleues, comme semblerait l'indiquer le nom; il y en a des roses et des blanches. Leur floraison est diurne. On en compte une vingtaine d'espèces, parmi lesquelles on peut citer : *N. versicolor*, *gigantea*, *scutifolia*, *stellata*, *cœrulea*, *elegans*, etc.

La troisième section ne comprend que des espèces américaines, telles que : *N. blanda*, *amazonum*, *lasiophylla*, etc.

La quatrième section à laquelle appartient la plus répandue de toutes les espèces, le *N. alba*, mériterait d'être mieux étudiée, car son aire de dispersion est considérable, et on sait que toutes les fois qu'une plante se trouve à l'état sauvage dans des pays dont les conditions de température sont différentes, il est bien rare que ces habitats divers ne lui imprime pas des caractères de races. Notre *N. alba* qui se trouve en Europe, en Algérie et en Sibérie, ne doit pas avoir échappé à cette loi commune; d'ailleurs, les nombreux synonymes de cette espèce en sont une preuve évidente. Les *N. biradiata*, *candida*, *punctata*, *Basniniana*, *nitida*, *splendens*, *pauciradiata*, etc., lui ont été rapportés. Croit-on que les auteurs de ces espèces ne connaissaient pas le *N. alba*? Cette supposition ne serait nullement fondée. Seulement ils prenaient des caractères de formes ou races pour des caractères spécifiques. Peut-être avaient-ils raison? Mais laissons cette question de doctrine.

Les *N. odorata* et *pygmœa* appartiennent également à cette section.

Tous les Nymphœa sont des plantes admirables, dont un grand nombre sont rustiques, et il importerait beaucoup d'en généraliser la culture qui est d'ailleurs très-simple.

Les plantes doivent être submergées, et elles ne craignent pas une assez grande profondeur d'eau : de 50 centimètres à 3 mètres. Une terre vaseuse leur convient bien. Sauf les horticulteurs qui doivent cultiver en pots, il faut autant que possible les livrer en pleine terre sous l'eau. Ces plantes produisent de longs rhizomes traçants, dont les anciennes parties s'annulent chaque année. Le semis se fait de la manière suivante :

Aussitôt la maturité des graines, on les sème dans des pots, que l'on tient sous l'eau; au printemps elles germent; quand on veut en activer la germination, on porte le semis, en février, dans le bassin d'une serre chaude; on repique les jeunes plants, et lorsqu'ils sont assez forts, on les livre à la pleine terre.

B. Lecourt.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Les Plantes médicinales (*).

A propos de ce livre sur les *Plantes médicinales*, je me souviens toujours de mes premières études de botanique. Je m'en souviens d'autant mieux que mes premiers débuts ne furent pas heureux. J'avais acheté une *flore médicale*, et sans avoir préalablement étudié le glossaire, je lisais des descriptions auxquelles je ne comprenais goutte. Je fus vite fatigué et du livre et de la botanique. Heureusement j'aimais les plantes et j'y revins plus tard. La plus aimable des sciences est certainement celle qui est écrite dans l'idiome le plus barbare qu'il soit possible d'infliger à une science. Ce ne sont que mots grecs ou latins, la plupart du temps combinés entre eux pour former des hybrides discordants. Je ne dis rien des noms, que la nécessité a forcé de tirer de ces deux langues mortes, afin de les faire parler aux vivants, mais n'aurait-on pas pu mieux trouver que ces termes que l'on s'est complu à allonger indéfiniment?

(*) Les plantes médicinales et usuelles des champs, jardins, forêts, par H. Rodin, membre de la Société botanique de France. In-18 cartonné avec 200 gravures. Prix, 3 fr. 50. J. Rothschild, éditeur, 13, rue des Saints-Pères, Paris.

Quoi qu'il en soit, le livre de M. H. Rodin, écrit avec clarté et même avec élégance, nous démontre que la science peut être vulgarisée sans l'appui de l'arsenal technique complet, dont les livres de botanique pure sont généralement bondés.

L'auteur, tout en faisant connaître avec exactitude les espèces intéressantes s'est étudié à débarrasser leurs descriptions des expressions qui ne sont pas indispensables, et il y a parfaitement réussi.

Ce livre est divisé en un certain nombre de chapitre. Les deux premiers comprennent l'étude, la récolte et la conservation des simples. Les chapitres de 3 à 5 sont, le premier, relatif aux propriétés générales des familles, le second contient la définition des *alcaloïdes*, leur composition, leur utilité ; les huiles essentielles ou volatiles, leur extraction, les gommes-résines, etc. Le troisième s'occupe des stations des plantes médicinales.



HÉPATIQUE DES FONTAINES

1. **Marchantia polymorpha femelle** ; — 2. Marchantia polymorpha mâle ; — 3. **Metzgeria furcata** ; 4. Plagiochila asplenoïdes ; — 5. Anthoceros lœvis.

Les plantes médicinales ont été classées d'après leurs propriétés thérapeutiques. Voici les principales classes :

1° Les émollientes ou adoucissantes, c'est à cette classe qu'appartiennent les Mauves, Guimauves, le Tussilage, le Bouillon-blanc, etc. ;

2° Les tempérantes, telles que le Groseillier, le Merisier, le Frène à manne, les Airelles, etc. ;

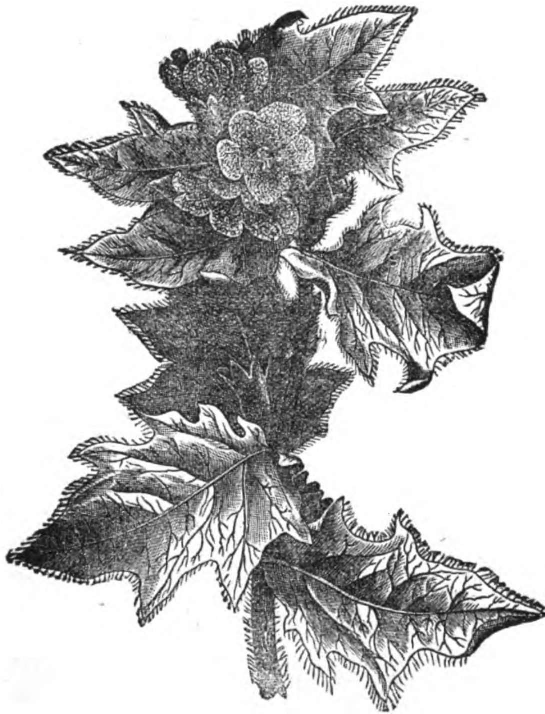
3° Les stimulantes parmi lesquelles on peut citer : l'Absinthe, l'Armoise, le Fenouil, la Moutarde, le Romarin, la Sauge, la Véronique, etc.

4° Les toniques amères : Houblon, Lamier blanc, Polygala ;



CIGUË MACULÉE

5° Les toniques astringentes : la Scolopendre, l'Aigremoine, la Potentille, la Filipendule, la Sanicle, etc. ;



JUSQUIAME NOIRE

6° Les antihystériques, la Sabine ;

7° Les réfrigérantes : Gui, Nénufar, Caille-lait, etc. ;

8° Les antispasmodiques ;

9° Les Sudorifiques dépuratives ;

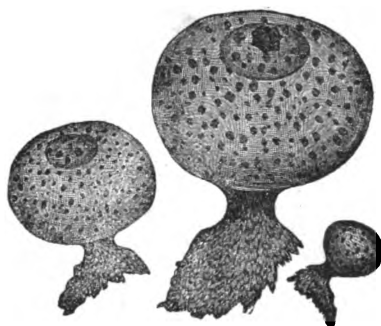
10° diurétiques et apéritives. Parmi lesquelles on peut citer celles dont nous donnons la figure ci-contre et qui représente l'Hépatique des Fontaines, associée à d'autres espèces avec lesquelles elle aime à croître, et qui, du reste, peuvent être considérées comme jouissant des mêmes propriétés.

Le Capillaire noir, le Génévrier, le Pissenlit, sont également des plantes diurétiques très-estimées ;

11° Les purgatives, telles que le Ricin, le Polypode commun, le Nerprun, etc.

12° Les plantes narcotiques parmi lesquelles on peut citer : des Ombellifères, telles que la grande et la petite Cigüe, si dangereuses à cause de leur ressemblance avec le Persil et le Cerfeuil ; des Solanées comme la Belladone, la Jusquiame ; des Papavéracées, etc.

13° Les plantes rubéfiantes et enfin les vermifuges, les fébrifuges, les absorbantes parmi lesquelles le Lycoperdon figuré ci-contre.



LE LYCOPERDON

L'auteur a fait suivre son ouvrage d'un dictionnaire des termes employés en botanique, en pharmacie ou en médecine, afin de ne pas renvoyer le lecteur à un autre ouvrage pour l'explication des termes techniques indispensables.

Le Trésor de la Famille (1).

Cet ouvrage se propose la solution de tous les problèmes de la *Vie pratique ;* il traite de toutes les connaissances utiles, propre à

---

(1) Le *Trésor de la Famille*, encyclopédie des connaissances utiles dans la vie pratique, par J.-P. Houzé.
Un fort volume in-18 de 880 pages, richement cartonné en toile anglaise, tranches rouges, 5 fr. — J. Rothschild, éditeur, 12, rue des Saints-Pères, Paris.

procurer le bien-être et le bonheur domestiques. Il a pour but de mettre à la portée de chacun toutes ces notions usuelles, tous ces renseignements utiles dont on a besoin chaque jour. Il renferme tout ce qui concerne l'habitation, l'ameublement, l'alimentation, l'horticulture, l'agriculture, l'habillement, la toilette, l'hygiène, la médecine et la pharmacie domestiques, l'éducation et l'instruction des enfants, les usages de la société, les règles de la politesse, les lois de l'économie domestique et ces mille recettes d'une application facile et d'une si grande utilité dans la vie.

Il résume les lois usuelles, les règlements de police et les connaissances nécessaires pour mener soi-même à bonne fin ses affaires.

Suivant le précepte d'Horace : *utile dulci*, l'agréable est joint à l'utile en donnant sur tous les jeux : jeux gymnastiques, jeux d'esprit, jeux de calcul et de hasard, récréations artistiques et scientifiques, tous les renseignements nécessaires. En un mot, les auteurs se sont efforcés de n'y rien omettre, afin que ce livre soit réellement ce qu'il prétend être *une véritable Encyclopédie des choses usuelles*. R.

Quelques mots sur les Hybrides.

M. de Saint-Quentin a publié dans les *Annales de la Société d'Horticulture de l'Hérault*, une étude sur un hybride du *Nicotiana glauca* et du *Nicotiana tabacum*

Comme la question des hybrides et de l'hybridité offre un très-grand intérêt au point de vue horticole, je me propose d'étudier dans cette note le travail de M. de Saint-Quentin.

La question de l'hybridité sur laquelle on ne possède encore que peu de documents sérieux est une de celle qu'il serait désirable d'élucider, car, bien connue, elle permettrait aux horticulteurs de tenter avec chances de succès la création de ces êtres étranges qui tiennent par leurs caractères à deux êtres d'espèces différentes.

Malheureusement la question de l'espèce de laquelle dépend l'avenir de celle des hybrides, étant loin d'être résolue, il en résulte une confusion fâcheuse pour l'étude, car tel qui considère, le produit du croisement de deux espèces, comme un hybride, voit le même produit qualifié de métis par un autre.

Les hybrides chez les animaux, sont stériles ; ils sont le résultat du croisement entre deux espèces. Exemple le mulet issu de la jument fécondée par l'âne. Lorsque le croisement a lieu entre deux

races, le produit est fertile. Exemple les races de chiens, de chevaux, etc.

Dans le règne végétal il y a des hybrides stériles et des hybrides fertiles, de même qu'il y a de simples métis. Ajoutons encore qu'il existe à l'état sauvage des espèces polymorphes, c'est-à-dire très-variables, dont les représentants probablement d'origine hybride paraissent être les seuls survivants de types spécifiques actuellement éteints.

On voit qu'il est assez difficile de se guider au milieu de ce labyrinthe.

Il convient donc dans une étude sur l'hybridité d'opérer seulement sur des types spécifiques bien tranchés, comme ceux qu'a choisi M. de Saint-Quentin. Le tabac commun et le tabac glauque sont deux espèces très-distinctes, et il ne viendra à l'esprit de personne, je le crois du moins, de ne les considérer que comme de simples races. Le résultat de leur croisement devra donc être tenu pour hybride et on devra inscrire son histoire au chapitre des hybrides. V. V.-M.

REVUE DES CATALOGUES

B. Comte, horticulteur à Lyon, rue de Bourgogne, 47, Vaise. Prix-courant pour l'année 1880. Serre chaude, serre tempérée, serre froide et plein air.

Plantes nouvelles mises au commerce par l'établissement pour la première fois : Begonia à feuilles ornementales : *Anna Lombard*, *B. Comte*, *Président Droche*, *Roi de Lahore*. Caladium à feuilles colorées : *Flambeau*, *Jupiter*, *Mme Vignon*, *M. Vignon*. Genres divers de serre chaude et serre tempérée : Amaryllidées, Aroïdées, Begonias espèces et variétés, Broméliacées, Caladium, Coleus, Cycadées, Dracœna, Fougères et Lycopodes, Gesnériacées, Maranta, Orchidées épiphytes, Palmiers, plantes grimpantes et plantes rampantes. Serre froide et orangerie, genres divers. Azalea indica, Bégonia tubéreux, Camélias, Canna, Dahlia, Fuchsia, Lantana, Pélargonium zonales, lateripes. Plantes aquatiques, plantes de pleine terre, Chrysanthèmes, Fougères, Phlox et autres plantes vivaces diverses.

R.

Le Gérant : V. VIVIAND-MOREL.

Lyon.— Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

CHRONIQUE

Tout n'est pas bien, tout n'est pas pour le mieux. Cela va même très-mal. Ils se fâchent et ils ont raison. Depuis longtemps de sourdes rumeurs, des symptômes inquiétants se manifestaient un peu partout. C'était d'abord comme un susurrement imperceptible, puis tout-à-coup :

La voix plus haute
Semble un grelot.
. . . .

Des gens habituellement calmes, prennent des allures rébarbatives; des dialogues s'engagent, des groupes se forment, des réunions se tiennent; les discours succèdent aux harangues, les orateurs sont applaudis.

Delenda Carthago : il faut détruire..... Qu'est-ce qu'il faut détruire? Scipion est mort, Carthage est recouverte de sable. Eh! mes amis, il faut sinon détruire la convention de Berne, il faut la réviser énergiquement.

Ce n'est plus qu'un long cri, poussé par les horticulteurs français et étrangers et que l'écho nous renvoie. Voici d'abord la circulaire des horticulteurs belges, adressée par le Comité des horticulteurs de la ville de Gand :

Gand, ce 22 avril 1880.

MONSIEUR ET CHER COLLÈGUE,

Vous n'êtes pas sans ignorer, qu'en vue de se préserver des atteintes du phylloxéra, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Autriche, l'Allemagne, la France et la Suisse ont signé le 17 septembre 1878 à Berne une convention aux termes de laquelle ces pays n'admettent plus à l'avenir l'introduction des végétaux dans leurs pays respectifs que sous certaines conditions restrictives. Parmi ces conditions, il en est une, celle exigeant que « *toutes les plantes soient complètement dégarnies de terre* » qui de fait équivaut à une exclusion complète de plantes de serre et de toutes celles à feuilles persistantes de pleine terre.

Deux de ces pays l'Italie et l'Espagne trouvant les mesures prohibitives insuffisantes ont refusé de ratifier la convention et ont interdit formellement l'entrée de végétaux quelconques dans leur territoire.

L'Autriche pour un motif que nous ignorons a également refusé la ratification.

La Suisse de son côté frappe d'interdiction complète les produits horticoles provenant de pays non signataires de la convention, le certificat accompagnant les envois de ces provenances ne lui présentant pas les garanties voulues.

Si ces mesures draconniennes doivent être maintenues ou mises en vigueur là où elles ne le sont point encore, c'est la ruine certaine, inévitable de l'industrie horticole dans tous les pays où elle fleurit actuellement. Aucune industrie en effet n'a de relation plus étendue ni besoin d'un champ plus vaste pour écouler ses produits.

En présence d'une calamité aussi redoutable, les horticulteurs de la ville de Gand ont institué un Comité chargé de défendre par tous les moyens de droit, les intérêts de leur industrie menacée.

Ce Comité a immédiatement convoqué les horticulteurs belges en une assemblée plénière dans laquelle il a fait ressortir toute la gravité de la situation. Une pétition a été signée séance tenante et envoyée au Ministre des affaires étrangères. Les députés gantois ont bien voulu en outre se charger de provoquer une interpellation publique au parlement Belge.

Enfin, une députation s'est rendue chez Monsieur le Ministre des affaires étrangères pour appuyer la pétition et faire ressortir davantage la gravité du danger qui menace l'industrie horticole.

Le Comité estime, Monsieur et cher Collègue, que les intérêts qu'il représente sont aussi les vôtres, que le danger qui menace l'horticulture belge, menace au même degré l'horticulture de votre pays. Il vous engage en conséquence avec toute l'insistance que les circonstances critiques commandent, à agir sans délai auprès de votre gouvernement en vue d'obtenir quelqu'adoucissements aux mesures rigoureuses qui frappent, ou sont prêtes à frapper nos produits.

Les signataires de la convention ont reconnu d'ailleurs dans l'article VI qu'à un moment donné la nécessité d'y introduire des modifications pouvait se faire sentir. Il y a donc lieu de réclamer de votre gouvernement la révision de la convention de Berne, notamment du paragraphe 4 de l'article III exigeant le dépouillement de toute terre des racines des plantes.

L'Union fait la force, Monsieur, et si tous les horticulteurs des pays menacés agissent de commun accord, on est en droit d'espérer qu'une cause aussi juste trouvera en haut lieu des défenseurs symphatiques qui sauront écarter les obstacles sur le point d'entraver le libre essor de notre industrie.

Le Comité gantois vous sera reconnaissant des communications que vous voudrez bien lui faire touchant cette question, et dans l'espoir de voir l'ardent appel qu'il vous adresse bientôt porter ses fruits, il vous présente, Monsieur et cher Collègue, l'expression parfaite de sa haute considération.

Le Comité,

Louis de Smet. — Ad. d'Haere.
Lucien Linden. — Jean Nuytens-Verschaffelt.
A. Van Geert. — Louis Van Houtte.

D'autre part, nous lisons dans la *Revue horticole* les lignes suivantes écrites par M. Carrière : « Justement alarmé des mesures restrictives, prises au préjudice du commerce horticole dans la

crainte de l'introduction du phylloxéra, la Société d'horticulture de Nancy, par l'entremise de son président, M. Léon Simon, avait provoqué une réunion d'horticulteurs et d'amateurs compétents, afin de se concerter sur les moyens qu'il conviendrait d'employer pour éclairer l'autorité supérieure, et si possible pour la faire revenir sur certains arrêtés qu'elle avait pris.

A cet effet la réunion eut lieu au local de la Société centrale d'horticulture de France, sous la présidence de M. Horace de Choiseul, député. Là, après avoir expliqué le but et exposé les principaux faits et à la suite de discussions, il a été décidé qu'une commission spéciale serait formée pour élaborer un projet résumant les points sur lesquels des modifications pourraient être apportées aux traités officiels, lequel projet serait ensuite soumis au ministre, avec prière de bien vouloir le prendre en considération. »

Attendons les résultats. Mais quel triste animal que ce phylloxéra. Il fait du mal même à ceux qu'il ne touche pas. Personne ne veut donc gagner les trois cent mille francs?

—

On vient de placer aux plantes utiles, cultivées dans les serres du jardin botanique de Lyon, un nouveau système d'étiquetage. Ce système donnera un attrait tout particulier aux collections que contient cette serre. Les personnes qui auraient pu demander, autrefois, pour quelles raisons on cultivait certaines plantes très-peu ornementales en sauront aujourd'hui la raison. Les espèces industrielles ou médicinales exotiques, ne sont pas pour la plupart des plantes d'ornement, quelques-unes sont de grands arbres que l'on force à végéter dans de petits pots, aussi n'y prennent-elles souvent qu'un développement minuscule qui tient plus du rabougrissement que de tout autre chose. On a donc placé dans chaque pot une étiquette qui indique : la famille, le nom latin, les noms français et les vulgaires, ainsi que les différents usages auxquels la plante est employée.

Par exemple, voici l'Hœmatoxylon, ou bois de campêche, qui passait inaperçu et qui sera très-remarqué des... teinturiers.

Le camphrier, le cannelier, l'anis étoilé, le caféier, le quinquina etc., auxquels personne ne faisait attention, seront peut-être beaucoup trop regardés maintenant. Que les étudiants ne les regarde pas trop avec les mains, et tout ira bien pour les représentants de l'épicerie et de la thérapeutique modernes.

—

A l'occasion du Concours régional agricole qui se tiendra à Clermont-Ferrand du samedi 28 août au lundi 6 septembre 1880, il

y aura, pendant toute la durée du concours, une exposition horticole au jardin Lecoq à laquelle sont conviés tous les départements de la région : Rhône, Loire, Haute-Loire, Ardèche, Lozère, et Puy-de-Dôme. Le nombre et la valeur des prix affectés à l'horticulture assurent d'avance à ce Concours une importance jusque-là inconnue dans nos régions.

Indépendamment des médailles, il sera distribué trois mille francs de prix en argent. L'arboriculture fruitière, la culture maraîchère, les plantes d'ornement seront largement récompensées.

—

Les apports sur le bureau à la dernière séance de l'Association horticole lyonnaise étaient assez nombreux. M. Meunier, jardinier chez M. Teste, présentait deux Broméliacées très-ornementales et remarquables par leur rusticité et la facilité avec laquelle elles vivent dans les appartements. Ce sont les *Nidularium Innocenti* et *splendens*.

M. Pelletier montrait quelques laitues bien pommées appartenant à diverses variétés.

M. Schwartz, avec quelques espèces de roses à fleurs simples, telles que *R. rugosa*, *spinosissima*, *hymalayensis* et *polyantha*, montrait une belle collection de Funckias à feuilles panachées. Ce sont des plantes très-jolies, que, d'ici à quelques années, on emploiera beaucoup en mosaïculture. Le fleuriste de la Ville a déjà une assez grande quantité de l'une des plus belles.

M. Morel père présentait quelques beaux arbustes en pleine floraison, ainsi que la cerise précoce de Tarascon.

La question horticole traitée dans la même séance concernait les différentes causes de la stérilité chez les plantes. C'est un sujet très-intéressant qui mériterait un examen approfondi, et qui jusqu'à présent, n'a été que superficiellement traité. On trouvera au procès-verbal de la séance les quelques appréciations qui ont été discutées. Nous reviendrons d'ailleurs ultérieurement sur cette question.

—

Si j'allais obtenir la rose bleue ? se dit souvent, et même avec une lueur d'espérance, le jardinier qui confie à la terre quelques graines de rosiers.

La rose bleue..... Ne trouvez-vous pas qu'il est désagréable d'être la reine des fleurs, d'avoir été chantée par de nombreux poètes en cent langues diverses, en grec, en arménien, en syriaque, en hébreu, en latin, en français, etc., et de ne pas être bleue ! Contempler du haut d'une tige d'églantier, un mouron, un delphi-

nium, un aconit et les voir bleus. Regarder le ciel et le voir bleu, et être blanche, jaune ou rouge ! Quel ennui.

Il y a eu une lueur d'espoir jadis, quand on annonça la *rose verte*, espoir de courte durée, car la prétendue rose verte était un bengale malade, déformé et ridicule. Semeurs, cherchez toujours.

Les alchimistes ont cherché la pierre philosophale et ils ne l'ont pas trouvée ; ils voulaient changer le plomb en or, les carreaux de vitre en diamant, et ils n'ont rien changé.

Le chercheur ne trouve pas toujours, mais il trouve quelquefois, témoin M. Reverchon, de l'Association horticole lyonnaise qui a trouvé le Pétunia à feuille de tabac.

C'est également une idée agréable que celle qui consiste à carresser le projet d'obtenir par le croisement avec le Pétunia, un tabac à fleurs grandes comme celles des Pétunias. On est sur la voie. Les plantes présentées par M. Reverchon sont très-probablement d'origine hybride, elles doivent provenir du croisement du Pétunia par le *Nicotiana rustica*, celui-ci ayant fourni le pollen.

Les plantes ont les feuilles convexes, et la forme très-réduite de celles du *N. rustica*, ainsi que son port pyramidal. Les fleurs ressemblent à celles des Pétunias ordinaires, mais répandent une odeur rappelant celle des tabacs.

En faisant pressentir que ces plantes sont d'origine hybride, je base mon appréciation sur les faits suivants :

1° Stérilité presque complète des plantes;

2° Port de la plante, forme des feuilles et odeur de la fleur;

3° Les plantes ont été trouvées dans un semis de Pétunias dont les graines avaient été récoltées sur des plantes vivant dans le voisinage de pieds de tabac rustique.

Le Préfet du Rhône vient d'adresser la circulaire suivante aux autorités du département :

Messieurs,

Chaque année les arrêtés d'ouverture et de clôture de la chasse contiennent un article ainsi conçu :

« Il est expressément interdit de prendre ou de détruire les nids d'oiseaux de pays, leurs œufs et leurs couvées dans les bois domaniaux, communaux ou particuliers, dans les haies, buissons, sur les arbres des promenades et chemins, et sur toutes les propriétés privés, closes ou non closes, autres toutefois que celles attenant à une habitation et entourées de clôtures continues faisant obstacle à toutes communications avec les héritages voisins. »

Or, en dépit de prescriptions si sages et si utiles à l'agriculture, c'est-à-dire à l'intérêt général, on a le regret de constater la diminution progressive des oiseaux et, par suite, de plus grandes pertes dues à la multiplication des insectes nuisibles.

Je crois devoir appeler votre attention sur cet état de choses, et vous inviter à faire tout votre possible pour y remédier.

La protection doit s'étendre non-seulement sur les oiseaux insectivores, mais aussi sur les animaux granivores, ceux-ci détruisant de grandes quantités de larves et d'œufs d'insectes.

En outre, nul n'ignore que le chat-huant, le hibou et la chouette rendent de grands services à l'agriculture, car ils ne vivent que de rats, de mulots et de reptiles. Et cependant, dans les campagnes, on fait à ces oiseaux une guerre acharnée.

Enfin, l'intérêt bien entendu des cultivateurs leur commande de protéger le hérisson, qui détruit la vipère, les rats et toutes sortes d'insectes.

En ce qui concerne les oiseaux de pays, les œufs et leurs couvées, il convient que vous rappeliez à vos administrés que l'art. 11 de la loi du 3 mai 1844 punit d'une amende de 16 à 100 francs ceux qui auront contrevenu à la défense dont les oiseaux sont l'objet, et que le père, la mère, le tuteur, les maîtres et commettants sont civilement responsables des délits commis par leurs enfants mineurs, pupilles, domestiques ou préposés (art. 28 de ladite loi).

Veuillez donc donner aux agents sous vos ordres des instructions très-sévères pour la protection des oiseaux. Ils doivent être prévenus que la contravention peut être constatée non-seulement par le flagrant délit, mais encore par la possession d'œufs ou d'oiseaux nouvellement éclos, alors qu'il sera prouvé que ces œufs et ces oiselets n'auront pas été dénichés dans une propriété attenante à une habitation et parfaitement close.

D'autre part, vous inviterez les instituteurs de votre commune à représenter fréquemment aux enfants le grand tort porté aux récoltes par la destruction des nids et la responsabilité qui pèse sur leurs parents.

En un mot, et par tous les moyens en votre pouvoir, j'ai l'honneur de vous prier d'assurer l'exécution de la loi, exécution énergiquement réclamée par les hommes les plus compétents.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Pour le Préfet du Rhône
Le Secrétaire général, délégué,
I. Levaillant.

La sollicitude de l'administration pour la conservation des petits oiseaux devrait bien être partagée par ses administrés, habitant la campagne ; que dis-je partagée, si seulement un dixième de la population était pénétrée du tort considérable que la destruction des oiseaux fait subir à l'agriculture, je vous garantis, que ce simple dixième ferait bien exécuter les prescriptions de la loi.

Mais il ne faut pas nourrir trop d'illusions à cet égard, — ce serait des aliments perdus, — car tant que l'on verra l'ignorance ridicule s'étalant clouée aux portails des fermes sous la forme de malheureux hibous, on aura la preuve que la cause des oiseaux n'a pas été suffisamment plaidée, qu'elle est mal entendue, plus mal comprise, et la loi superlativement mal exécutée.

Le garde-champêtre verbalise peu, parce qu'il ne veut pas se brouiller avec le maire, qui ne veut pas faire de la peine à ses administrés, lesquels ne sont pas pénétrés de l'utilité des oiseaux.

—

La splendide collection d'Azalés de la ville de Lyon, achève d'éblouir avec ses dernières fleurs, les visiteurs retardataires. Elle ira bientôt sous des abris, se reposer de sa brillante floraison, pour recommencer ensuite l'élaboration intime de ses fleurs futures.

Les Calcéolaires herbacés sont à leur tour en pleine floraison. Décrire toutes les nuances de ces corolles, si bizarrement conformées, est impossible, il faut les voir, en admirer la variation infinie et... se taire.

Quelques-unes de ces plantes sont accompagnées de *pélories*, (en grec prodige), espèce de monstruosité qui constitue un retour au type régulier.

La serre aux Orchidées montre actuellement les *Dendrobium, clavatum, Catleya mossiœ*, une espèce d'*Epidendrum*, des Vanda et tout une collection de *Cypripedium*, les unes et les autres en pleine floraison.

Dans la serre voisine on peut remarquer les belles fleurs rouge orange du *Theophrasta regalis*, et les nombreuses grappes bicolores du *Clerodendrum Thompsonianum*, ainsi que celles du *Medinilla magnifica*, plante de la famille des Mélastomacées, dont le nom spécifique peint l'aspect sans exagération. V. V.-M.

EXPOSITION INDUSTRIELLE DE CLERMONT

(Extrait du *Moniteur du Puy-de-Dôme* du dimanche 16 mai 1880)

Cédant aux instances d'un grand nombre d'industriels et comprenant l'intérêt qu'il y a pour l'Exposition de Clermont de réunir le plus grand nombre possible d'exposants, la commission a décidé que le délai fixé au 15 mai, pour la réception des demandes d'admission, serait prolongé jusqu'au 15 juin.

Cette nouvelle sera reçue, nous n'en doutons pas, avec une réelle satisfaction par tous les intéressés, et nous connaissons nombre de retardataires qui voudront en profiter.

Chaque jour, les adhésions deviennent plus nombreuses, et, depuis le commencement de la semaine, surtout, il s'est produit une recrudescence considérable.

La commission a sagement agi en prolongeant d'un mois le droit d'adhésion. A l'heure actuelle, le nombre des demandes parvenues au siége suffirait largement à assurer le succès de l'Exposition de Clermont; dans un mois, ce succès dépassera les prévisions.

CERCLE DES ROSIÉRISTES D'ANVERS

Nous apprenons que le Conseil d'administration, en séance du 1[er] mai a fixé l'époque de l'exposition annuelle de roses coupées et rosiers en pots, vers le milieu du mois d'août, pour coincider avec les fêtes que la ville d'Anvers organise à l'occasion du 50e anniversaire de l'indépendance belge.

Un avis ultérieur fera connaître la date exacte. Le programme à l'impression sera adressé à toute personne qui en fera la demande.

Pour tous renseignements, s'adresser au président J.-B. Lenaerts, rue des Fortifications, n° 60, à Anvers.

CORRESPONDANCE

Les Effets du froid sur les Plantes du littoral méditerranéen.

A M. Viviand-Morel.

Nice, le 25 avril 1880.

Je pense souvent, cher Collègue, et à mes amis de Lyon et à notre journal — voici pour preuve une note que j'ai demandée pour vous à un de nos plus habiles confrères Charles Huber, fondateur de l'établissement d'Hyères — et d'un autre établissement à Nice.

Salut cordial. A. Karr.

« Monsieur Alphonse Karr,

« Le froid rigoureux qui a régné pendant quelques mois, principalement dans le courant du mois de décembre dernier en Europe, se faisait sentir également sur notre heureux littoral à un degré inusité, malgré les abris naturels qui protégent notre contrée de Nice, Monaco, Menton, Hyères, Cannes, Antibes, Saint-Raphaël, etc., ce fléau inattendu nous a donné une rude leçon. Le thermomètre marquait pendant deux nuits, du commencement et vers la fin du mois de décembre, 5, 6, 7 et jusqu'à 8 degrés centigrades selon les divers courants qui se sont fait sentir dans les localités

plus ou moins abritées. C'est donc d'un grand intérêt de faire connaître aux amateurs de plantes comme aux horticulteurs de profession les résultats divers produits par le froid sur nos plantations du Midi.

« Voici les plantes qui ont résisté dans notre contrée sans en ressentir le moindre mal, malgré leur abandon en pleine terre et sans la moindre couverture :

« Les Mimosa ou Acacia de la Nouvelle-Hollande, Ageratum cordifolium, les Aralias, Beaucarnea, Bonapartea, Beschosneria, Cantua depandens, Casuarina, Cestrum, Cuphea strigulosa, Dasylirion, Diplopappus, Doryanthes Palmeri, Dracœna indivisa, Eryngium, Fabiana, Grevillea robusta, Hilli, Manglesi, Habrothamnus, Hakea eucalyptoides, victoria, saligna, pectinata, etc., Heterotoma lobelioides, Jacaranda, Jochroma azureum, Lagunaria Potersoni, Laurus Camphora, etc., Malva californica, Melianthus, Nicotiana wigandioides, Pelargonium Zonale, Pitcairnea, Salvia aurea, fulgens folis variegatis, gesneriæflora, nigrescens, obtusa, etc., Solanum japonicum, marginatum, etc., Sparmannia, Strelitzia, Templetonia, les Kennedia en général, Rhyncospermum, Calampelis, Tropæolum azureum, tricolor, les Yuccas en général, les Agaves, les Cicas revoluta, les Bambous, Eulalia japonica, jap. zebrina et argenteo lineata, ainsi que d'autres specimens dont la nomenclature serait trop étendue pour en faire mention.

« Voici les plantes qui ont fortement souffert sans couverture, ce qui nous engage à veiller pour une pareille suprise : Bougainvillea, Cuphea eminens, C. platycentra, C. Roezli, C. galeottiana, Dracœna Draco, Ficus elastica et autres, Fourcroya, Heliotrope en général, les rhizomes de Cannas, à l'exception de l'indica type, lutea et autres variétés à rhizomes moins tendres : les Palmiers qui figurent en petits exemplaires dont le cœur était trop tendre ont péri : notamment dans les Phœnix, Pritchardia, Areca, les Chamaerops n'ont pas souffert ; le froid aurait causé un plus grand mal s'il avait surpris les plantes après une pluie, mais heureusement, la terre était dans un état sec, l'air était pur et le soleil a toujours paru pendant cette période.

« En terminant, je vous cite une bonne et précieuse plante qui se trouve dans mon jardin en pleine terre, c'est le *Doryanthes Palmeri*, qu'on cultive beaucoup en Angleterre en serre chaude, j'ai planté, il y a deux ans, quatre exemplaires en pleine terre, aucune n'a souffert du froid sans couverture et elles ne cessent pas de végéter. Je recommande cette bonne plante d'une manière particulière pour les Jardins du littoral.

« Charles Huber. »

Etude pomologique sur les Poires (1).

(SUITE).

200 ans plus tard, Pline en cite 41 variétés, dont voici l'énumération :

Poire Superbe.
La Crustumienne.
La Falerne.
La Syrienne.
La Décimienne.
La Pseudo-Décimienne.
La Dolabellienne.
La Pomponnienne.
La Licérienne.
La Sevienne.
La Turanienne.
La Favonienne rouge.
La Latérarienne.
La Tibérienne.
L'Amérine.
La Picentine.
La Lumantine.
L'Alexandrine.
La Numidique.
La Grecque.
La Siguine.
L'Onychine.
La Purpurine.
La Myrrhapie.
La Laurienne.
La Nordine.
L'Hordéaire.
L'Ampullacée.
La Brute.
L'Acidule.
La Bararique.
La poire de Vénus.
La Royale.
La Patricienne.
La Voconienne.

Et enfin les six variétés que j'ai citées précédemment dans le n° 4, du *Lyon-horticole* (février 1880).

En général, ces noms ainsi que ceux qui vont suivre sont peu vulgaires, peu de praticiens ou d'amateurs y portent attention, soit qu'ils aient été modifiés, soit que les sujets soient tombés en désuétude.

Néanmoins, j'ai la conviction que certaines variétés se retrouvent encore dans quelques contrées : ainsi dans le département de l'Ain où on cultive beaucoup le poirier et le pommier, il n'est pas rare de trouver des arbres séculaires, et il est indubitable qu'il existe encore de ces sujets, dont les premiers ont dû être importés par les Romains.

Plus tard, au 15e siècle, Agastino, Gallo en cite 12 variétés cultivées en Italie.

Il est facile d'admettre la lacune qui existe entre ce chiffre et celui précédemment cité si on considère que ce pays était troublé par les guerres et les dissensions intestines qui ont dû contribuer à leur destruction partielle, je crois que ces omissions ne sont pas volontaires de sa part, mais ignorées, quoique dans son ouvrage

(1) Voir *Lyon-horticole* n° 4.

« Les vingt journées de l'Agriculture » il s'accuse d'en avoir négligé quelques-unes.

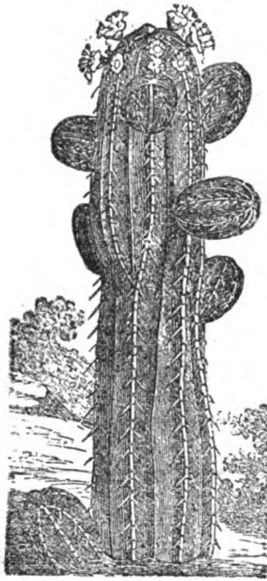
Voici les noms qu'il cite :

Noscatelli.
Cavalieri.
Ghiaccinoli.
Cicognini.
Peri da Grumella.
Moscalli grossi.

Il Bergamoto.
Il Cavarello.
Bazzavares chi.
Il Buon Christiano.
Garzignoli.
Peri di spina.

ROUTIN,
Horticulteur à Fontaines-s/-Saône.

(*A suivre*).



DE LA GREFFE DES EUPHORBES

La multiplication, des espèces à tiges charnues, appartenant au genre *Euphorbia*, n'est pas sans offrir quelques difficultés. La bouture qui est un excellent moyen pour celles qui poussent avec vigueur, devient défectueuse pour les espèces ou variétés rares ou délicates.

J'ai donc été amené, par suite des résultats peu satisfaisants que me donnait ce moyen de multiplication, pour certaines variétés, a essayer du procédé de la greffe qui réussit si bien pour la plupart des plantes succulentes de la famille des Cactées, telles que *Mamillaria*, *Echinocatus*, *Cereus*, etc. Les résultats que j'ai obtenus pour

n'être pas tous parfaitement concluants permettent cependant d'espérer que lorsque les sujets ou porte-greffes seront mieux étudiés, c'est-à-dire lorsqu'on connaîtra quel sujet convient mieux à telle espèce qu'à telle autre, les résultats changeront.

J'ai très-bien réussi à greffer les espèces ou variétés suivantes : *E. havanensis cristata*, *echinus*, *sahariensis*. J'ai greffé plusieurs *E. meloformis*, il se sont bien collés, mais ils ne poussaient presque pas, quand j'ai vu cela j'ai décollé celui qui poussait le moins et je l'ai bouturé.

L'an dernier, j'ai voulu essayé de greffer mon *E. de Semetiana*, plante très-rare et surtout très-chère, afin de pouvoir la multiplier. La greffe est assez bien soudée, mais depuis l'année dernière il n'a presque pas poussé, de plus j'ai perdu le pied-mère, il a pourri comme cela arrive à beaucoup d'autres lorsqu'on en sectionne le sommet.

Mon intention est d'essayer de nouveau quelques autres espèces sur différents sujets, car comme je l'ai dit, je pense que la bonne réussite de la greffe dépend du bon choix du sujet, ce qui d'ailleurs est parfaitement en rapport avec ce que l'on sait sur la greffe en général.

Si je réussi dans les différents essais que je me propose de faire, je communiquerai les résultats, aux lecteurs du *Lyon-horticole*, afin que si parmi le nombre, il s'en trouve qui soient amateurs de plantes grasses, ils puissent en faire leur profit.

REBUT,
A Chazay-dAzergues (Rhône).

BIBLIOGRAPHIE

Sur une nouvelle espèce de Fourcroya par Augustin Todaro.

M. Todaro, sénateur du royaume d'Italie, directeur du jardin botanique de Palerme, membre de la Société botanique de Lyon et de l'Association horticole lyonnaise, a fait paraître, il y a quelques temps une brochure dont je vais essayer d'analyser le contenu. Déjà, à la Société botanique de Lyon, j'ai eu l'occasion d'examiner un autre ouvrage plus important de M. Todaro (*sur la culture du coton*), et là, comme dans l'œuvre que je vous présente aujourd'hui, j'ai pu constater la méthode rigoureuse que suit l'auteur dans la rédaction de ses travaux.

C'est à la position géographique de la ville de Palerme, et surtout aux conditions climatériques dans lesquelles elle se trouve, qu'est due l'importance si grande de son jardin botanique. En effet, le climat est tel que l'on peut cultiver en pleine terre les espèces des genres Aloœ, Agave, Fourcroya, etc., originaires du Cap de Bonne-Espérance ou du Mexique, et que ces plantes peuvent alors acquérir à peu près les dimensions qu'elles possèdent dans les pays dont elles sont originaires.

M. Todaro doit à cela de nous faire connaître aujourd'hui une nouvelle espèce de Fourcroya qu'il a appelé *Fourcroya pubescens* Cette plante, originaire du Mexique, probablement, était cultivée sous le nom de *F. tuberosa* et fleurit pour la première fois en 1877.

Tout d'abord, l'auteur étudie tous les ouvrages qui se sont occupés de cette question : Miller, Aiton, Wildenow, Hawort, Salm-Dyck, et constate que la plante cultivée à Palerme est parfaitement distincte de celle décrite par les auteurs. Baker, même dans *The species of Fourcroya*, ne décrit pas une plante semblable. Cette bibliographie est suivie de la diagnose de la plante et de la description de ses diverses parties. Cette description comprend à elle seule 4 pages grand in-4°, et le soin le plus grand, le plus méticuleux même, préside partout à la rédaction de cette partie de l'ouvrage. C'est l'œuvre non-seulement d'un savant, mais d'un savant consciencieux.

Je n'ai pas la prétention de discuter ici quelle est la valeur réelle de cette espèce. Cependant, au point de vue purement botanique, les différences qui séparent le *F. pubescens* de Todaro, du *F. tuberosa*, sont tellement nettes que l'on ne peut que croire à la légitimité de cette espèce.

Si maintenant on s'occupe un peu du point de vue purement matériel de l'ouvrage, il faut constater que celui-ci, de même que tous ceux du même auteur, est remarquable par le soin de l'impression, le luxe de la typographie, le choix du papier et surtout par les superbes chromolithographies qui le terminent et qui représentent la plante entière et ses caractères les plus importants.

En résumé, c'est encore là un bel et bon ouvrage, et nous voudrions pouvoir souvent en analyser d'aussi intéressants et d'aussi consciencieux.

Octave Meyran.

DE LA CHLOROSE CHEZ LES PLANTES

Chez l'homme ou chez la femme la chlorose est cette maladie également connue sous les noms de pâles couleurs, chloro-anémie, *morbus virgineus*, *febris alba*, etc. C'est une maladie causée par un vice de proportion du sang.

On a assimilé l'état maladif caractérisé chez les plantes par la couleur jaune pâle que prennent leurs feuilles, à la chlorose.

Sans entrer dans de trop grands détails sur cette assimilation plus ou moins fondée, je ferai simplement observer que si quelques caractères permettent un certain rapprochement entre la maladie de l'espèce humaine et celle des plantes, il en est d'autres qui tendraient au contraire à les en éloigner.

Il arrive en effet que la couleur jaune survenant tout à coup chez les plantes, a pour cause une alimentation insuffisante ou incomplète, soit qu'elle provienne de l'inertie des racines, inertie produite par de mauvaises conditions physiques, ou par l'absence de certains éléments indispensables. Mais il peut aussi se faire que la chlorose soit le résultat d'une souffrance générale produite par l'asphyxie partielle des organes respiratoires connus sous le nom de stomates.

Dans les deux premiers cas, on pourrait dire que la maladie est caractérisée par un vice de proportion de la matière nutritive — puisqu'on ne peut pas dire de la sève — tandis qu'il faudrait l'attribuer dans le troisième cas, à une paralysie des stomates.

Le diagnostic de cette maladie n'offre aucune difficulté, l'inspection seule suffit. Les feuilles peuvent être complètement ou partiellement jaunes ; dans ce dernier cas, c'est généralement la périphérie qui offre la teinte chlorotique. Il peut encore arriver qu'une partie seule de la plante soit chlorosée, un rameau ou plusieurs ; quelquefois la moitié de la plante.

Le pronostic pour n'être pas dangereux, tout d'abord, finirait cependant par le devenir, si le remède n'était pas apporté à temps. On peut observer la chlorose à tous les âges de la plante, depuis le moment de sa germination jusqu'à l'âge adulte. Lorsqu'une graine a germé, si la jeune plantule ne rencontre pas les conditions chimiques ou physiques du sol nécessaires à sa nutrition, la chlorose s'en empare tout d'abord, et à cet âge si un prompt remède n'est

pas apporté, la maladie entraîne rapidement la mort des jeunes plantes.

Lorsque la maladie attaque des arbres ou des plantes adultes, elle met beaucoup plus de temps à entraîner la mort des sujets. Il n'est pas rare de voir des arbres chlorotiques depuis de longues années. Cependant comme cette maladie affaiblit énormément les sujets qu'elle attaque, il arrive souvent qu'ils périssent par suite de cette faiblesse, lorsque d'autres influences pernicieuses, telles que la gelée, la sécheresse, etc., s'en emparent.

Il importe donc beaucoup dès que la chlorose se manifeste, d'y apporter un traitement curatif. La première chose à faire, consiste à rechercher la cause de la maladie et dès qu'elle est connue à appliquer le remède.

On sait que les plantes, suivant les espèces, préfèrent certains sols à composition déterminée.

Les unes, comme la Digitale pourprée, le Genêt à balais, le Genêt purgatif, etc., ne peuvent croître que dans les terrains ou domine la silice combinée à d'autres éléments, c'est-à-dire dans les terrains granitiques. Au contraire, il en est qui ne croissent que dans ceux où le calcaire est l'élément dominant.

D'autre part, personne n'ignore, que certaines plantes indifférentes, quant à la composition du sol, recherchent, les unes les endroits secs, les autres les endroits inondés ou humides.

Lorsqu'une plante sera chlorosée dès son jeune âge, il y a de fortes présomptions à supposer que la cause de la maladie, réside dans la composition du sol. Dans ce cas, si la plante est dans un terrain calcaire, il faudra lui associer au repiquage du sable granitique et l'arroser avec un engrais léger, contenant des sels de potasse et de fer.

Si la plante est dans un terrain granitique il faudra, au contraire, associer au sol, de la chaux éteinte ou carbonatée, ou n'importe quel terrain où la chaux soit l'élément dominant.

On ajoute également un peu d'élément ferrugineux.

Lorsque la chlorose a pour cause des conditions physiques du sol, il faut d'abord rechercher leur nature. Dans la plupart des cas, les terrains imperméables à l'eau, goutteux, sont les agents les plus actifs de la chlorose.

Il faut donc faciliter l'écoulement de l'eau en pratiquant à une certaine distance des plantes ou des arbres, un drainage suffisant.

Cette opération faite, on pourra arroser les plantes malades avec une dissolution de sulfate de fer ou couperose verte, contenant 25 grammes de sulfate pour 100 litres d'eau.

Le sulfate de fer est un agent thérapeutique précieux, que l'on devra toujours employer dans le traitement de cette maladie, mais on devra l'employer simultanément avec les autres traitements que nous avons indiqués. On peut bassiner toute la plante et en arroser les racines.

Lorsque les plantes commenceront à reprendre leur teinte normale, il ne faudra pas craindre de les arroser avec des engrais liquides très-étendus dans lesquels on aura ajouté du sulfate de fer.

V. V.-M.

REVUE DES CATALOGUES

L. Chatanay, horticulteur, marchand-grainier, maison du Palais-Royal, près le pont Tilsitt et la place Bellecour, Lyon.

Prix-courant pour 1880. Graines potagères, fourragères et florales. Ognons et bulbes à fleurs, parmi lesquels on peut citer : Amaryllis, Anémones, Renoncules d'Asie, Ornithogale d'Arabie, Galanthus nivalis, Tubéreuses, etc. Plants de plantes potagères : Aubergines, Asperge, Artichauts, Estragon, Piment, etc.

NOTES SUR QUELQUES ARBUSTES FLEURIS.

Lilas de Hongrie. *Syringa Josikœa.* Jacq. fils. — Grand arbrisseau peu répandu dans les jardins où il est cependant digne de figurer. Grands thyrses lilas-bleu, un peu grêle, s'épanouissant un mois après les variétés de lilas commun varin et de Perse, inodores.

La multiplication de cet arbuste est très-facile, car les branches qui traînent sur le sol s'enracinent naturellement en peu de temps.

(*A suivre.*) Fque Morel Fils.

Le Gérant : V. VIVIAND-MOREL.

Lyon.— Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

CHRONIQUE

Le Président de l'Association horticole lyonnaise. M. A. Droche, banquier, à Lyon, qui fait un si noble emploi de sa fortune, vient de recevoir une récompense dont il peut à bon droit être fier.

La Société nationale pour l'encouragement au bien lui a décerné une couronne civique ainsi qu'à MM. Ferdinand de Lesseps, l'illustre ingénieur, et Dumas, l'ancien ministre. On ne saurait être couronné en meilleure compagnie, ni donner un plus bel et meilleur exemple à suivre à toutes les personnes riches.

—

Lorsque paraîtront ces lignes la Société d'horticulture pratique du Rhône aura fermé les portes de la première exposition qu'elle a tenu, sur la place Morand, à Lyon.

Le temps n'a malheureusement pas favorisé les visiteurs. Dès le jour de l'ouverture il était gros de menaces, et le lendemain vendredi une pluie torrentielle transformait momentanément en un lac les petits ruisseaux qui serpentaient dans les pelouses. Une Cérès, en marbre, était précipitée de son piédestal et décapitée séance tenante par l'orage. Le surlendemain samedi, pour être moins forte, la pluie n'en a pas été moins persistante pendant toute la soirée.

L'ordonnance générale de l'exposition ne mérite que des éloges. On connaît les deux tentes, de la Société, elles étaient placées l'une à l'extrémité orientale, et l'autre à l'extrémité occidentale de la place.

C'était là où s'étalaient les plantes qui ont constituées le *great attraction* de l'exposition.

M. Chomer, — avec ses plantes de haute serre chaude, ses Crotons, ses Caladiums, dont la bonne tenue et l'excellente culture font également honneur au maître et à son jardinier M. Bichet, — a eu l'honneur du grand prix. M. Liabaud, montrait dans la même tente, un beau lot de plantes diverses de serre chaude. Au

centre de cette tente et séparant MM. Liabaud et Chomer, M. Schwartz avait apporté un assez grand nombre de rosiers en pots et en pleine floraison.

M. Bourcharlat aîné avait une exposition presque complète des genres qu'il cultive, et Pelargoniums, Pétunias, Zonales de toutes sortes, etc., montraient leurs plus belles fleurs. M. Hoste avait une collection très-complète de Zonales. M. Boucharlat jeune, un beau massif d'œillets Souvenir de la Malmaison.

Une galerie latérale tenait à l'abri de très-belles roses en fleurs coupées, et les rosiéristes lyonnais, MM. Guillot fils, Lacharme, Schwartz, Elie Lambert, Duchet, etc., rivalisaient à l'envi. C'était, il faut bien le dire, l'époque de la pleine floraison des roses, et les horticulteurs lyonnais si célèbres par les belles variétés qu'ils ont obtenues, montraient encore avec leurs semis inédits, qu'ils sont loin d'avoir dit leur dernier mot, car, MM. Levet, Schwartz, Liabaud, Guillot fils et Aunier avaient de forts jolis gains.

Ayant été dérangé par le mauvais temps lorsque je prenai des notes, je ne puis que signaler à la hâte les principaux lots.

En entrant, de belles Agaves, dressent à gauche et à droite leurs feuilles raides et massives, des Phormiums panachés, des massifs plantés en mosaïculture sont la preuve que la ville de Lyon, j'entends l'administration, a permis à nos deux excellents collègues et amis, MM. F. Chrétien et Fr. Gaulain de montrer un échantillon de leurs cultures, qui, avouons-le, sont irréprochables. MM. Luizet et Lagrange, le premier surtout, ont une collection très-nombreuse de Conifères, cependant il était difficile de les bien voir, le massif dans lequel ils étaient placés, étant trop vaste.

MM. Cuissart et Barret ont de belles collections de plantes vertes, des cerises, des fraises, etc.

M. Lagrange, déjà nommé, a aussi une belle collection de fraises. M. Arienti également et surtout une belle variété de semis.

J'allais oublier les Coleus de M. Combet qui étaient vraiment beaux et méritent une mention spéciale, et les Epiphyllums greffés sur opuntia, de MM. Blanchot père et fils.

Les fruits n'étaient, à cause de la saison, réprésentés que par des cerises et quelques pommes conservées.

Les légumes un peu disséminés avaient cependant quelques jolis lots : notamment ceux de MM. Poizat, Berthoux et Rivoire. Ce dernier exposait aussi une assez jolie collection de Giroflées-quarantaine. M. Reverchon montrait son Pétunia pyramidal, une bonne plante pour l'avenir.

Les objets d'arts, le rustique, les treillages, les chaises, la coutellerie, la taillanderie, enfin tous les accessoires obligés d'un jardin étaient représentés.

M. Drevet avait un thermosiphon, système justement apprécié ; M. Mathian des serres élégantes et un appareil à rosée.

M. Caillot, un fruitier tournant, système fort commode. Signalons deux rochers artificiels, assez hardiment jetés sur le bord du ruisseau, l'un par MM. Lecomte frères, et l'autre par MM. Ménétrier, lequel avait encore une très-belle chaumière.

Les plans de jardin pour la plupart hors de concours, étaient assez nombreux, surtout remarquables.

Le défaut d'espace et de notes me force à arrêter là ce compte-rendu beaucoup trop écourté.

—

Les grands orateurs romains avaient à l'occasion des arguments d'une nature toute particulière qui empoignaient leur auditoire. Lorsque César eut été frappé par Brutus d'un certain nombre de coups de poignards, le lendemain Octave fit apporter à la tribune du Sénat la dépouille mortelle du dictateur. Scipion l'africain fit décréter la seconde guerre punique, en présentant aux pères conscrits un plat de figues fraîches récoltées à Carthage. Ces figues, bien conservées, ont plus fait pour la déclaration de guerre que les meilleurs discours. Un ennemi que l'on croit à deux cent lieues et qu'un orateur montre aux portes de la ville, cela donne à réfléchir.

L'an dernier, à peu près à pareille époque, j'avais émis un doute à propos d'asperges. Le présentateur, M. Pascal, marchand grainier, avait fait apporter sur le bureau de l'Association horticole quelques beaux turions, et, avait fait dire que les plantes sur lesquelles ces turions avaient été récoltés, n'avaient que deux ans, ayant été semées en mars 1877. Pour faire cesser mon incertitude, M. Pascal m'apportait dernièrement quelques turions d'asperges semées en 1878, et un pied d'une jeune asperge semée en mars de cette année, en se contentant de me dire : « Voilà des asperges de deux ans, et voici un pied de trois mois, plantez celui-ci, mangez celles-là et ne doutez plus. » C'est une démonstration ou je ne m'y connais pas. Peu de phrases, mais des preuves, cela m'a rappelé les figues de Scipion, et me fait souvenir que, si la parole est d'argent, le silence est d'or. Dans le doute abstiens-toi, dit un moraliste grec. Du reste, à quelque chose le doute est bon, car je donnerai prochainement une note sur cette précieuse manière de cultiver les asperges.

La Société botanique de Lyon faisait, il y a une quinzaine de jours, une excursion dans les marais des Echets (Ain). Dans cette excursion à laquelle j'ai pris part, on a rencontré un assez grand nombre d'espèces, plus ou moins rares, dont la plupart ne sont intéressantes que pour des botanistes. Cependant il en est deux dont je veux parler, parce qu'elles ont des mérites qui les rattachent, à des points de vue différents, à l'horticulture.

La première de ces espèces appartient au genre *Sphagnum*. On sait que le sphagnum est employé dans la culture des Orchidées, des Broméliacées, ainsi que pour d'autres plantes diverses de serre chaude. Or, le sphagnum n'est pas commun dans nos environs, et les horticulteurs sont obligés, pour les besoins de leurs cultures, d'en faire venir à grands frais d'autres régions mieux favorisées sous ce rapport.

En conséquence, ceux de mes collègues qui voudraient aller chercher, eux-mêmes, cette mousse de marais, n'auront qu'à se rendre aux Echets, près de l'endroit où on exploite la tourbe, ils en trouveront en assez grande quantité. On trouve aussi le sphagnum dans les marais du Vély, près d'Hauteville (Ain), à Chenelette (Rhône), dans les prairies tourbeuses, etc.; mais les Echets sont la localité la plus rapprochée de Lyon. On remplace quelquefois le sphagnum par le *Leucobryum*, mais cette mousse ne donne pas d'aussi bons résultats.

La 2me plante sur laquelle j'ai l'honneur d'appeler l'attention est la Linaigrette, dont le nom scientifique, *Eriophorum*, tiré du grec signifie porte-laine. C'est une des plus belles plantes de marais. Ses feuilles ont quelques rapports avec celles des laiches ou carex, les fleurs n'ont rien d'intéressant, mais lorsque les graines approchent de leur maturité, elles sont entourées de longs poils blancs épais, serrés, formant de jolies houppes soyeuses et brillantes. Au sommet des hampes, 3 à 5 de ces houppes se balancent avec légèreté et ondoient au soufle du vent. C'est une plante à naturaliser dans toutes les prairies dans le voisinage des pièces d'eau. Aux Echets où l'*Eriophorum polystachyum* est abondant il forme d'immenses tapis que l'on prend de loin pour des marguerites: *Chysanthemum Leucanthemum*.

—

Dans la dernière chronique de *Lyon-horticole*, j'ai signalé la circulaire du comité des horticulteurs gantois, relative au phylloxéra, aujourd'hui j'insère avec plaisir la note que nous adressent MM. Horace de Choiseul, et E. André, l'un président, et

l'autre secrétaire de la commission, qui s'est constituée à Paris, afin de sauvegarder les intérêts de l'horticulture française, menacée dans son existence même, par la mise en vigueur de la convention de Berne.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF,

Tout le monde connaît plus ou moins le *Phylloxera vastatrix*, ce terrible ennemi de la vigne, et les profonds ravages qu'il exerce dans les vignobles de France.

Dans le but d'entraver sa marche envahissante, une Convention internationale fut signée à Berne, en septembre 1878, entre les nations d'Europe les plus menacées.

Parmi les mesures adoptées après de longues discussions auxquelles, malheureusement, les spécialistes ne furent point appelées à prendre part, plusieurs n'ont été que des prohibitions aussi rigoureuses qu'inutiles. De ce nombre est celle qui décide que *les arbres et arbustes de toute nature ne pourront voyager qu'après que leurs racines auront été complètement dégarnies de terre, et proviendront d'une région ou le phylloxéra n'aura pas été signalé.*

Or, il est parfaitement établi, par la science et la pratique, que le phylloxéra ne peut vivre absolument que sur la vigne, et qu'il meurt rapidement sur toutes les autres plantes. L'Académie des sciences s'est prononcée dans ce sens dans un rapport circonstancié en date du 13 décembre 1875. Prohiber le transport des rosiers ou des géraniums sous prétexte de phylloxéra équivaudrait à interdire la circulation du poisson quand sévit la peste bovine.

Malgré leur inefficacité, ces mesures entraîneraient des conséquences désastreuses pour le commerce horticole français et international, si elles entraient dans la période d'exécution.

Aussi, grand a été l'effroi des horticulteurs de France, en voyant, le 18 avril dernier, une note ministérielle insérée au *Journal Officiel*, annonçant la prochaine mise en vigueur des décisions de la Convention de Berne. Profondément lésés dans leurs intérêts les plus directs, ils se sont réunis à Paris le 6 courant, sous la présidence de M. le comte de Choiseul, député, à l'effet de s'entendre sur les mesures à prendre et les démarches à faire, pour obtenir la révision de la Convention de Berne.

Une note, rédigée dans ce sens, a été mise le 7 mai entre les mains de M. le Ministre de l'agriculture et du commerce, en appelant sa haute sollicitude sur cette malheureuse situation. Il a été demandé que, si les négociations sont reprises, l'horticulture soit appelée à faire entendre sa voix.

Les meilleures espérances ont été données aux membres de la Commission; mais pour que leur démarche soit couronnée de succès, car le bon vouloir de notre Gouvernement pourrait être insuffisant devant l'opposition des autres Etats signataires de la Convention, il serait désirable que la presse française consentit à prêter son appui à des réclamations qui touchent de près à l'une des branches importantes de notre richesse nationale.

Nous venons donc, Monsieur le Rédacteur en chef, solliciter le secours de votre publicité pour les faits que nous venons de vous signaler, et nous avons la certitude que l'opinion sera formelle au retrait d'une mesure à la fois cruelle et inutile, qui porterait un coup funeste à l'horticulture de la France, du pays qui a mérité à juste titre d'être appelé le « Verger de l'Europe. »

Le Président de la commission.
HORACE DE CHOISEUL,
député.

Le Secrétaire,
ED. ANDRÉ,
49, rue Blanche.

Il n'est pas nécessaire d'avoir inventé la poudre à canon, ni d'être aussi fort que Newton, Laplace ou Cuvier, pour sentir et comprendre que la Convention signée à Berne par les représentants des diverses nations, n'empêchera pas l'entrée d'un seul phylloxéra sur les territoires qu'elle désire protéger ; elle ruinera un peu plus le pays, anéantira une branche importante du commerce et voilà tout. Je comprends que la vigne est un végétal qui mérite toute la sollicitude des gouvernements, mais cette sollicitude doit se manifester tout autrement que par des mesures dont les effets sont désastreux pour une autre branche de commerce, mais non pour le phylloxéra. Une injustice faite à un seul est une menace faite à tous, et avant d'entrer dans la voie des mesures coercitives, il faut être bien sûr que ces mesures qui lèsent profondément pour ne pas dire plus, tous les horticulteurs, seront efficaces et sauvegarderont des intérêts supérieurs.

Or, cette certitude les gouvernements ne l'ont pas, au contraire tous les savants qui se sont occupés du phylloxéra, affirment qu'il vit seulement sur la vigne. Vouloir guérir est bien, mais il faut y regarder à deux fois avant d'assommer le voisin.

Que l'on use d'immenses quantités de sulfure ou de sulfo-carbonates, je n'y vois aucun mal, mais que l'on offre en holocauste au phylloxéra des caladiums, des coleus, des camélias ou des sapins, ce n'est pas la même chose, et je proteste en chœur avec tous mes collègues contre ce nouveau traitement de l'insecte.

Mea culpa... J'ai presque laissé passer le temps des cerises, sans dire un mot de ce fruit charmant. Ce n'est pas convenable. Réparons cet oubli involontaire. Guignes, bigarreaux et griottes, vous n'avez rien perdu pour attendre ; je vais vous rendre la justice qui vous est due. Vous ne valez ni la pêche, ni la pomme, ni la poire ; vous êtes inférieures à la prune et à l'abricot, et vous ne sauriez avoir la prétention de vous comparer à la figue, à la banane ou à l'ananas. Eh bien ! je le déclare, lorsque vous êtes suspendues en boules vermeilles, aux branches des arbres, vous me tentez infiniment plus que tous les fruits, dont Pomone, de mythologique mémoire, aurait pu garnir sa corbeille.

La cerise, qui ne tente t-elle pas ? Qui est-ce qui n'a pas quelques cerises sur la conscience ? L'arbre du voisin lorsqu'il est couvert de ces diables de fruits n'appartient plus au voisin ; il est d'abord aux pierrots qui en sont très-friands, et aux jeunes bipèdes sans plumes qui ne cèdent rien sous le rapport de la gourmandise à ces gourmands d'oiseaux. Le voisin qui les aime bien mûres, se

contente de constater qu'elles ont complètement disparues lorsqu'elles sont à parfaite maturité. Il ne reste que les pédoncules qui sont employés en médecine, et les noyaux qui, longtemps macérés dans l'eau-de-vie, donnent une excellente liqueur. Mais les cerises, hélas ! sont devenues la proie des gamins et des pierrots.

Le cerisier est originaire d'un peu partout. On le trouve dans toutes les forêts des climats tempérés de l'Europe. On a prétendu qu'il fut importé en France par Lucullus. On prétend une infinité de choses, avec beaucoup de prétentions, mais on ne prouve guère. Quoi qu'il en soit, il suffit de constater que les types de cerisiers cultivés sont parfaitement sauvages dans nos forêts, et qu'ils y sont variés.

Linné ne voyait dans la cerise qu'une espèce de prune (*Prunus avium*). De Candolle, moins systématique, y reconnaissait autre chose qu'une prune, et moins savant que Linné daignait en faire le genre cerisier. Bien aimable ce botaniste. Mais laissons là les savants. Il y a deux grands groupes dans ce genre : le premier, *Cerasus avium* D. C., le second, *Cerasus vulgaris*, Mill. Ces deux groupes se subdivisent en plusieurs, mais ils sont assez nettement caractérisés l'un et l'autre pour qu'il soit facile de les distinguer.

En horticulture, on distingue les races suivantes : Guignes, bigarreaux, cerises vraies et griottes. Chacune de ces races comprend un nombre assez grand de variétés. Ce n'est pas ici le lieu de disserter trop longuement sur ce sujet, surtout dans une chronique, et quelque agréable qu'il soit de parler des cerises, j'estime qu'il vaut encore mieux les manger.

CORRESPONDANCE

A M. V. Viviand-Morel.

VENISE.

Si j'étais capable d'oublier mes amis, les horticulteurs lyonnais, je me les serais rappelés à Milan, où on m'a beaucoup parlé d'eux, et je vais vous dire à quel propos :

On comprend que les italiens tiennent à leurs vignes, et vivent dans la crainte du phylloxéra ; on le comprend surtout, quand on traverse ces immenses et riches plaines qui s'étendent de Milan à Venise, où les vignes jetant leurs lianes d'arbres en arbres, étendent en tous sens de longs cordons, de guirlandes gracieuses et opulentes qui donnent à ces contrées un air d'heureuse et perpétuelle fête.

Mais il faut convenir aussi que la peur, poussée à un certain degré, risque beaucoup de troubler le jugement. Ne laisser entrer du dehors en Italie, ni un pied, ni une bouture de vigne, ni une grappe, ni un grain, ni un pépin de raisin qui pourraient introduire le fléau, rien de plus sage ; mais ils ne s'en sont pas tenus là, il ont étendu la proscription à tous les fruits, à toutes les fleurs, à tous les végétaux sans exception, — j'ai vu plus d'une fois à la frontière, soit par Vintimiglia, soit par Modane, — les douaniers arrêter, saisir quelques oranges que des voyageurs avaient dans leurs poches ou dans leur valise, et leur dire : mangez cela chez vous, — et, en effet, on recule d'un pas, de l'autre côté de la ligne convenue qui sépare la France de l'Italie, on mange ses oranges, en ayant soin de ne pas jeter la peau ni les pépins de l'autre côté de la ligne, où on les donne à des enfants.

Ce qui est pire ;— pendant deux ou trois ans, j'ai vu à la frontière de Vintimiglia, des voyageuses qui avaient passé l'hiver à Nice, à Cannes, à St-Raphaël, et avaient reçu à leur départ, un dernier bouquet, ne fut-ce qu'une rose, être obligées de le jeter avant de passer la frontière ; heureusement, depuis un an, la douane s'est un peu adoucie à l'égard des fleurs, et ferme les yeux sur les bouquets ; mais cette tolérance n'est pas assez connue, et, il y a trois semaines, à mon départ, j'ai encore vu une belle voyageuse, donner en partant à une amie, et non sans quelques regrets, un bouquet que je venais de lui offrir — convaincue qu'elle serait obligée de le jeter ou de le donner à un douanier, si elle essayait de le conserver au-delà de la frontière. J'ai vu madame Dulac, la grande fleuriste de Nice, qui a recueilli ma succession, refuser par probité de vendre des bouquets « de départ » en avertissant du sort qui leur avait été, qu'elle croyait encore leur être réservé.

Donnez donc votre publicité à cet acte de récipiscence italienne. Mais cette tolérance récente s'arrête aux bouquets, et encore pourrait-elle être facultative et supprimée par un douanier grincheux ; ce qui existe encore et très-sévèrement c'est la prohibition des fruits, des plantes de toutes sortes, et c'est à ce sujet que parcourant les jardins de Milan, dont quelques-uns sont riches et bien cultivés, je remarquai l'absence de quelques belles roses nouvelles, nées en France.

Entr'autres, chez les frères Ferrario, viale di porta Vittoria, qui répondirent à mon observation : Depuis bien longtemps nous tirons nos plus belles roses de chez vous ; de Paris, de Brie-Comte-Robert et surtout de Lyon, cette ville, relativement notre voisine, qui a donné naissance à tant de belles conquêtes. Aujourd'hui, grâce aux sévérités de la douane, çà nous est à peu près impossible, et

voilà pourquoi vous nous trouvez en retard de cinq ou six roses du premier mérite.

A Venise, d'où je vous écris, j'ai entendu les mêmes plaintes de la part d'une très-aimable russe, établie à Venise, la princesse D**, à laquelle j'ai eu étourdiment la cruauté involontaire de parler de quelques nouveaux rosiers.

Or, qu'est-il arrivé de cette prohibition peu sensée dans son extension rigoureuse, c'est que la France a usé de représailles et ne laisse plus entrer des plantes venant d'Italie, pas même cette excellente terre de bruyère jaune de Milan, si favorable à la culture en plein air du camélia dans notre contrée méditerranéenne, et que les deux pays se trouvent privés réciproquement d'une branche de commerce important.

Qu'un des botanistes attachés à la rédaction de *Lyon-horticole*, ajoute à la présente lettre que je vous envoie, une dissertation en règle, pour prouver qu'on ne peut donner que ce qu'on a, que la vigne seule est infectée du phylloxéra, que les pommes, les orangers, les rosiers ni les roses, ni un millier d'autres végétaux ne font courir aux vignes italiennes aucun danger, qu'il serait sage aux Italiens de consulter à ce sujet, non leurs hommes d'Etat ni leurs douaniers, mais leurs botanistes et leurs jardiniers, et d'arriver à lever l'excommunication que la France, qui ne l'a lançée que par représailles, lèverait promptement à son tour, ce qui ferait revivre pour les deux peuples limitrophes et amis, un commerce très-intéressant.

J'ai des amis, dans un excellent journal italien, je les engagerai à reproduire et ma lettre et votre dissertation que d'autres amis français reproduiront également, et peut-être aurons nous détruit une erreur et rendu un service.

Une bonne poignée de main à mes collaborateurs et amis, les horticulteurs lyonnais.

Alphonse Karr.

—

On connaît la convention de Berne. Quelques-uns de ces articles sont déjà passablement *raides*, et les horticulteurs qui, de toutes les frontières, envoient pétitions sur protestations le savent assez, — mais enfin il y a encore quelques mailles inachevées, dans ce vaste filet isolateur, pour laisser passer quelques plantes à racines nues. Les italiens sont plus radicaux, ils suppriment tout, et contrairement au décret que personne n'était chargé d'exécuter, ils ont, je crois, pour celui-ci augmenté le nombre des douaniers.

Lorsque je veux me faire tailler un habit je ne demande pas à un scieur-de-long de venir en prendre mesure, je vais chez le

tailleur ; je ne demande pas des renseignements d'horlogerie à un charpentier, ni des leçons de géométrie descriptive à un crétin. Habituellement, je me renseigne vers les gens qui ont étudié et connaissent les questions que je désire connaître, et c'est ce que font tous ceux qui pensent que la science ou les métiers n'arrivent pas tout d'une pièce dans le cerveau des hommes. Or, les gouvernements qui d'habitude réfléchissent longtemps avant de décréter ou de légiférer, qui soumettent les projets de lois à des demi-douzaine de lecture, s'informant à bonne source, prenant reseignements sur renseignements, comment ont-ils fait cette fois-ci à propos du phylloxéra? Un seul savant a-t-il été entendu, les jardiniers ont-ils été consultés? Hélas! non, entomologistes et botanistes ont beau dire, prouver et imprimer que le phylloxéra n'est pas polyphage, qu'il ne vit que de la vigne et sur la vigne, qu'il n'y a aucun danger de faciliter sa propagation par le transport des autres végétaux ; les préposés à l'agriculture ne veulent rien entendre, rien savoir, et dans leur affollement ils arrêtent tout ou font tout arrêter. Jusques à quand une pareille cécité nous afligera-t-elle? La prudence est une excellente qualité, mais il ne faut pas trop en abuser dans ce genre de mesures, car si elle dépasse la dose ordinaire, elle arrive à être semblable à ces médicaments qui guérissent ou qui tuent suivant la quantié. V. V.-M.

LES GLAIEULS

Le genre *Gladiolus* appartient à la famille des Iridiées. Il tire son nom de la forme des feuilles qui, dans toutes les espèces ressemblent à des glaives (*gladius* en latin). L'espèce la plus répandue dans nos contrées où elle croît dans les terres à blé, est le *Gladiolus communis*, ou pour être plus exact, le *G. segetum*. Elle est très-commune dans la région méridionale et remonte au sud jusqu'à Lyon, et à l'ouest jusqu'aux environs d'Angers. Le véritable *Gl. communis* est assez commun en Corse ; dans la vallée de Campan, dans les Pyrénées et en Algérie, mais n'a pas été trouvé à l'état sauvage dans le Lyonnais. On le cultive dans les jardins. Le *Gladiolus palustris* est une très-jolie plante des prairies humides qu'il est regrettable de ne pas voir cultiver. Il est vrai que les innombrables variétés issues du croisement entre différentes espèces du Cap, éclipsent par leur abondante et majestueuse floraison, les modestes plantes dont nous venons de parler.



L'espèce qui a donné et qui donne encore les plus belles variétés, est le *G. psittacinus* type. Van-Houte obtînt de cette espèce la variété *Gandavensis* qui, à son tour, a varié d'une manière étonnante.

Il faut dire, du reste, qu'on a opéré tant de croisements divers entre les *G. psittacinus*, *cardinalis*, *blandus*, *ramosus* et *floribundus* qu'il est bien difficile d'établir une filiation certaine et remonter à l'origine de toutes les variétés ; cependant on peut établir, à peu près, qu'il y a eu croisement :

1° Entre les variétés de *G. cardinalis* importées du Cap, lesquelles par leurs croisements successifs ont fourni d'innombrables variétés ;

2° Entre les *G. ramosus* et *blandus;*

3° Entre les variétés du *G. floribundus;*

4° Entre les variétés du *psittacinus* et du *gandavensis.*

D'autre part, il est plus que probable que ces différentes espèces et variétés ont dû se croiser entre elles, car il est difficile aujourd'hui de rapporter à l'une ou à l'autre certaines variétés intermédiaires.

Toutes les espèces de Gladiolus dont nous venons de parler sont originaires du Cap de Bonne-Espérance et des contrées avoisinantes qui renferment, comme on sait, les plus belles Iridées du monde.

Dernièrement M. Lemoine, horticulteur à Nancy, annonçait dans son catalogue deux beaux hybrides nouveaux, hybrides issus du croisement entre les G. purpureo-auratus et G. gandavensis.

Ces deux plantes qui ont, dit l'obtenteur, le grand mérite d'être rustiques, pourraient bien à leur tour être la souche d'une nombreuse et brillante postérité.

Parmi les horticulteurs français qui ont obtenu les plus beaux Glaïeuls, on peut citer MM. Truffaut, de Versailles ; Souchet, de Fontainebleau ; Courant, de Poissy ; Malet, etc., et de notre pays MM. Cuissart et Barret.

La culture des Glaïeuls est assez généralement connue. Disons cependant que pour obtenir des Glaïeuls vraiment beaux, il faut absolument préparer le terrain dans lequel on veut les planter. Six mois avant l'époque de la plantation on fumera copieusement le terrain avec du fumier pris dans une vieille couche et on labourera plusieurs fois pour bien opérer le mélange. Un procédé également excellent est celui qui consiste à planter les Glaïeuls dans un endroit abondamment fumé l'année précédent la plantation et dans lequel on aura cultivé d'autres plantes annuelles.

Le terrain préparé, vers les premiers jours d'avril on plantera les bulbes en les espaçant de 20 à 30 centimètres en tous sens. Lorsqu'on veut obtenir une floraison prolongée on choisit les bulbes de différentes grosseurs et on les plante séparément. Les plus gros fleuriront les premiers ; on peut encore planter les bulbes à différents intervalles, par exemple : les premiers vers la fin mars et les autres vers la fin mai.

La multiplication des Glaïeuls se fait par la division des caïeux que produisent les gros bulbes ou par le semis. Lorsqu'on ne veut pas faire de semis il faut enlever tous les fruits qui se forment après l'épanouissement des fleurs. Les bulbes deviennent plus beaux n'étant pas épuisés par la nutrition des graines.

Pour le semis les graines semées sous châssis à froid ou en pleine terre en mars-avril, tenues sarclées, produisent des bulbes qui arrachés à l'automne et rentrés au sec, fleurissent généralement l'année suivante. Ce procédé de multiplication est très-expéditif, je n'ai eu qu'à m'en louer et toutes les fois que je l'ai employé j'ai obtenu de très-belles variétés.

Pour faire pousser les petits caïeux qui sont en très-grand nombre à la base des gros bulbes, et dont l'enveloppe est très-dure, il faut les semer en mars, et tenir fortement mouillé l'endroit où on les aura semés, autrement ils ne poussent presque jamais.

J'ai été amené à faire cette remarque lors de l'inondation en 1856, et depuis je m'en suis toujours servi, avec succès, pour la multiplication de belles variétés.

L. Lille,

Marchand-grainier, à Lyon.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 18 avril 1880, tenue salle des Réunions industrielles Palais du Commerce.

PRÉSIDENCE DE M. DROCHE, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 2 heures et quart.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

Correspondance. — Elle se compose d'une circulaire ministérielle, demandant des renseignements sur les effets produits par la gelée sur les végétaux.

Avis de la Société d'horticulture du Doubs, annonçant qu'une exposition se rattachant à l'horticulture aurait lieu à Besançon et invitant les horticulteurs de notre région à y prendre part.

Présentation. — Deux candidats sont présentés pour prendre part aux travaux de la Société.

Admissions. — Sont admis sans protestation, M. Dutailly, professeur de botanique à la Faculté des Sciences de Lyon et directeur du jardin botanique, présenté par MM. Denis Chrétien, Viviand-Morel, etc.; M. Mathieu Combet, horticulteur, à Dardilly-le-Haut (Rhône), présenté par MM. Métral et Denis.

Examens des apports. — Sont déposés sur le bureau, par MM. Blanchot, père et fils, rue Charlet, Villeurbanne :

3 variétés d'œillets d'un très-beau port, mais une variété à fleurs blanches est surtout remarquable dans ces trois nouveautés.

Par M. Liabaud, montée de la Boucle, Lyon, un *Pavonia Vioti* en pleine floraison et un *Cattleya Mossiæ*, en fleurs.

Par M. J. Schwartz, rue du Repos, 43, Lyon, une rose de semis, issue du thé *Comtesse de Labarthe*.

Par MM. Morel, père et fils, rue du Souvenir, 33, Lyon-Vaise, diverses fleurs de Magnolias à feuilles caduques : conspicua, discolor, purpurea, gracilis, Soulangeana, Alexandra, Lenné.

Il est nommé une commission composée de MM. L. Lille, Labruyère, père, pour juger les œillets; une autre composée de MM. Rochet et Cousançat, pour les plantes de serres, MM. Berthier et Liabaud; pour les arbustes de pleine terre; MM. Bernaix, Duchet et Pelletier, pour les roses.

Ces commissions, après examen, proposent d'accorder à MM. Blanchot père et fils une prime de 1re classe.

A M. Liabaud, une prime de 1re classe.

A MM. Morel, père et fils

Ces propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour les roses déposées sur le bureau par M. Schwartz, la commission décide qu'une commission devra être nommée pour visiter la plante sur place et décerner la récompense qu'elle jugera, d'après le mérite que paraît avoir cette variété de roses, tout-à-fait nouvelle.

M. Schwartz conteste à la commission d'examen, pour juger les apports sur le bureau, le droit de demander la nomination d'une commission de visites, ce droit appartenant au propriétaire de l'apport, la commission doit juger les apports sur le bureau, suivant leur mérite ou se déclarer incompétente si elle ne croit pas se reconnaître les aptitudes nécessaires pour émettre une opinion défavorable ou favorable sur les objets déposés.

Le règlement, à ce sujet, donne raison à M. Schwartz, conformément à l'article 35.

Il est nommé une commission composée de MM. Achard, Bernaix, Berthier, Boucharlat, jeune, Chaudy, Chrétien, Denis, Deville jeune, Jacquier père, Lapresle, Liabaud, Lille, Pelletier, Schwartz, pour répondre au questionnaire : de l'action du froid sur les végétaux, adressé par M. le Ministre.

Ordre du jour :

M. Viviand-Morel donne lecture du programme de l'Exposition automnale. qui est adopté après diverses observations faites par MM. Meunier, Denis, Rouillard, Nicolas.

La date de l'Exposition est fixée au 12 septembre, et elle sera annoncée officiellement après ratification de l'administration supérieure.

La suite de l'ordre du jour est renvoyé à la prochaine assemblée.

La séance est levée à 4 heures et demie.

J. Nicolas.

L'Exposition d'horticulture au Concours régional de Grenoble.

La société d'Horticulture et d'Agriculture de l'arrondissement de Grenoble avait organisé une exposition des produits horticoles, annexée au Concours régional, tenu en cette ville du samedi 29 mai au lundi 7 juin, sous les auspices du Ministère de l'agriculture et du commerce.

Désigné par M. le Ministre pour remplir les fonctions de juré dans la section des produits agricoles, nous avions pour collègues : MM. Briot, inspecteur des forêts à Chambéry ; Champin, de Montélimar ; le comte d'Agoult, président de la société d'Agriculture de Grenoble ; Denis, jardinier en chef du parc de la Tête-d'Or ; docteur Ferry de la Bellone, d'Apt, et Jore, de St-Ismier.

L'ensemble du Concours régional nous a paru fort remarquable ; l'organisation était bonne, les apports nombreux, variés et beaux, l'exposition des machines agricoles surtout, était d'avis unanime, la plus complète qu'on eût vue depuis longtemps.

Si l'on ajoute à ces causes la coïncidence de la cavalcade de bienfaisance et la réduction accordée sur le prix des billets d'aller et retour de Lyon à Grenoble par la Compagnie P.-L.-M., on comprendra comment ce concours a été des plus animés et des plus visités.

La grande prime d'honneur, de tout le concours, est venue aux portes de Lyon, chez M. Genin, propriétaire à Bourgoin, l'un des agriculteurs les plus honorables et les plus intelligents de toute notre région.

La liste des récompenses avait été considérablement accrue grâce à la générosité de M. Droche, notre honoré président, qui avait offert une somme très-importante, 5,000 fr., nous a-t-on dit, pour

encourager les honnêtes travailleurs des champs dont il a été nommé à juste titre, le bienfaiteur.

Mais nous ne parlerons ici que de l'exposition horticole dont l'ouverture a eu lieu le 5 juin.

Cette exposition nous a beaucoup intéressé et même assez étonné. Ainsi, par exemple, nous ne nous attendions guère à trouver, à Grenoble, des fruits forcés comme les raisins et les melons en pleine maturité en cette saison.

Ces produits remarquables sortaient des cultures de l'Orphelinat des garçons de Chambéry, grande et utile institution dirigée par M. l'abbé Costa de Beauregard.

Le jardinier chef, M. Lalleman, seconde avec beaucoup de zèle et de savoir pratique, les efforts de ses maîtres et déjà, au dernier concours régional de Chambéry, les cultures de l'Orphelinat avaient emporté le prix haut la main.

Cette année encore, à Grenoble, l'ensemble des apports de cet établissement, formait la grande attraction de l'exposition horticole par la diversité, la rareté, l'harmonie et le bon étiquetage de ses importantes collections.

On lui a décerné la première prime d'honneur.

MM. de Mortillet père et fils, pépiniéristes, à Meylan, ont obtenu la deuxième prime d'honneur ; ils avaient exposé des conifères nombreux et bien choisis, des bambous remarquables par la force des sujets, des arbres et des arbustes d'ornement.

Et en outre un groupe important d'arbrisseaux japonais, parmi lesquels l'intéressante série des variétés d'*Acer palmatum* au feuillage élégamment découpé et originalement coloré. Ce lot a gagné une médaille de vermeil.

Mme veuve Bulland a recueilli une médaille d'or et une médaille de vermeil ; la première pour un fort joli lot de plantes à feuillage de serre chaude et de serre tempérée, la seconde pour bouquets et surtouts de table. Son jardinier chef, M. Claudius Lavenir, membre de notre Association, avait dessiné avec beaucoup de goût, sur une pente gazonnée, le blason de la ville de Grenoble en plantes à feuillage coloré. Les géraniums de M. Gougnion, jardinier chez Mme Teysserre, ont obtenu une médaille d'or, pour belle floraison.

Des médailles d'or ont été également décernées aux légumes et aux orangers de M. Ardoin, aux Palmiers, Cycadées et Pandanées de M. Perriau, jardinier chez M. Baudrand, et aux apports variés de MM. Druguet, jardinier de Mme de Chichilianne, Millet, chez M. Duhamel, Bernard, horticulteur-pépiniériste, et Chevrier, chez M. Arnaud, à Grenoble.

Nous avons eu grand plaisir à voir l'horticulture lyonnaise représentée à cette exhibition par deux lots bien remarqués : les roses de M. Laroche, jardinier chez Mme Ferrand, au Rozet, et les *Pelargonium zonale* de semis, obtenus par M. Léon de Saint-Jean de Collonges. Les roses de M. Laroche, en 350 variétés bien étiquetées eussent été irréprochables en tout temps, et après l'hiver que nous avons traversé elles étaient une merveille. Aussi elles ont battu toutes leurs concurrentes et conquis la palme d'or.

MM. David et Cordioux avaient exposé des plans de jardins qui ont été récompensés par une médaille de vermeil à M. David et une d'argent à M. Cordioux.

Tels sont les principaux lauréats du Concours horticole. Ajoutez à cela une trentaine d'exposants dont les efforts ont aussi été récompensés, mais que le défaut de place nous oblige à passer sous silence, quelque désir que nous ayons d'en parler, et vous aurez une connaissance suffisante du bagage de cette exposition intéressante à plus d'un titre.

Nous n'avons qu'un seul regret à formuler, c'est d'avoir eu à constater l'absence complète des fruits de la saison : les cerises et les fraises.

Vaise, le 8 juin.

F. Morel père.

REVUE DES CATALOGUES

Culture de fleurs de Hoste, horticulteur, rue des Dahlias, à Monplaisir-Lyon (Rhône), catalogue et prix courant pour le printemps 1880 :

Dahlias nouveaux à grandes et petites fleurs, ainsi que toutes les plus belles variétés des années précédentes formant une magnifique collection. Fuschias nouveaux de 1879 ainsi que les dernières nouveautés de 1880.

Collection générale de Fuchsias, Pelargonium zonale à fleurs simples et à fleurs doubles, dernières nouveautés, Pelargonium zonale à feuilles bronzées et à feuilles panachées. Hybrides de zonale et de peltatum. Peltatum, Lantanas, Cannas, Pentstemon, Héliotropes, Véroniques nouvelles, Abutilon, Phlox decussata, Chrysanthèmes d'automne, Coleus variétés nouvelles, Ageratum, Artemisia vulgaris aurea, Salvia Betheli, Hovegi, Tradescantia Mme Leguesne, plantes florales, ornementales, etc.

Le Gérant : V. VIVIAND-MOREL.

Lyon. — Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

CHRONIQUE

Les météorologistes de notre région ne devront pas se plaindre du mois qui vient de s'écouler : variations atmosphériques, dépressions barométriques, orages, pluies, chaleur, froid, toutes ces choses leur ont été servies à souhait. Le matin beau temps probable, problématique à midi et mauvais le soir, et cela octroyé gratis, chaque jour, par Eole qui se moque des humains mais non des observatoires. Cette divinité de quatrième ordre qui prend le nom d'Ouragan lorsqu'elle parcourt 2,400 mètres à la minute, a une dent — celle de l'œil, — sur les récréations hippiques de la bonne ville de Lyon. Chaque année, en effet s'il ne tombe pas, pour cette fête, sous le nom fallacieux de grêle, des morceaux de glace capables de défoncer les meilleurs et les plus solides chapeaux, il tombe, à la place, un lac en vingt-cinq minutes, ce qui du reste fait la joie des tailleurs et des couturières. Ces pluies aussi intermittentes que persistantes, n'ont cependant pas encore porté un préjudice trop considérable dans les jardins, mais il est temps que cela finisse, car déjà les plaintes commencent à se manifester : les vignes qui n'ont pas gelées, demandent à fleurir à l'abri des ondées trop fréquentes et les fourrages pour être mis à l'abri ne réclament que du soleil.

—

Les apports sur le bureau à la dernière séance de l'Association horticole lyonnaise étaient assez remarquables.

M. Deville, horticulteur à la Demi-Lune, près Lyon, montrait quelques bonnes plantes vivaces, notamment les *Betonica officinalis* et *grandiflora*, la première indigène en France et dans une bonne partie de l'Europe, a été démembrée par Jordan et Fourreau en un certain nombre d'autres espèces affines dont quelques-unes sont très-remarquables. Généralement peu employée dans l'ornementation des jardins où elle pourrait cependant rendre service, c'est une plante qui a une odeur très-pénétrante ; on la prend dans quelques

endroits, en guise de thé, on fume ses feuilles comme le tabac et on s'en sert pour teindre les laines en brun.

La deuxième espèce : *B. grandiflora* est plus ornementale, aussi la rencontre-t-on davantage dans les jardins. Elle est originaire des parties tempérées de la Sibérie.

Les *Spirea argentea* et *pedata* présentées par M. Deville, épanouissaient, surtout la première, des myriades de fleurs blanches en une longue grappe élégamment arquée. Le genre *Spirea* comprend comme on sait de nombreuses espèces et dans chacune beaucoup de variétés.

Les espèces d'Europe sont pour la plupart herbacées, les autres originaires de l'Amérique septentrionale ou de la Sibérie, sont des arbustes ou des arbrisseaux de faible taille.

Avec un joli Cornouiller, une Digitale à grandes fleurs, M. Deville montrait encore un *Clematis recta* et un hybride de cette espèce croisée par le *C. integrifolia*, et auquel on devrait donner le nom de *C. recto-integrifolia*, si en horticulture on devait se conformer à la règle établie par Schiede et Koch dans la nomination des hybrides.

M. Meunier présentait une assez jolie corbeille de tubercules de Cerfeuil bulbeux, plante comestible excellente, dont la culture est presque complètement négligée dans notre région.

M. Joly, horticulteur à Monplaisir, montrait trois superbes plantes d'une nouvelle variété d'Héliotrope obtenue de semis. Cette variété très-remarquable a une inflorescence en corymbe très-élargi, un port raide. L'odeur de vanille caractéristique de l'Héliotrope du Pérou est un peu plus atténuée que chez quelques variétés très-odorantes.

M. Lapeute apporte une superbe corbeille de Pensées, en variétés fort remarquables, ainsi que deux beaux Navets des Vertus de la race Marteau. M. Lapeute fait observer que cette variété vaut peut-être mieux que la Rave hâtive de Monplaisir tant vantée dans notre région.

M. Didier Lacharme présentait une assez belle Rose de semis, qu'une Commission ira visiter sur place.

M. Rochet montrait de nombreuses et belles variétés d'*Orchis maculata*.

La Société de viticulture de Lyon vient d'adresser la pétition suivante à M. le Ministre de l'agriculture, aux Sénateurs et aux Députés :

« Un désastre sans précédent dans nos annales a frappé les vignes du Beaujolais et de la région viticole environnante.

« Le rigoureux hiver de 1880 a détruit en partie, non-seulement la récolte pendante, c'est-à-dire le revenu, mais encore celle qu'on pouvait espérer avant que le phylloxéra eût achevé son œuvre par la destruction du capital.

« A l'heure actuelle, entre Mâcon et Lyon, où la neige n'a pas couvert et protégé le sol, une étendue considérable de vignes n'a pas donné signe de vie, et l'on peut affirmer que le cultivateur sera dans la triste nécessité de les arracher.

« Or, vous n'ignorez pas, Messieurs, quel est le système de culture du Beaujolais, système consacré par une expérience plus que séculaire, et que le docteur Guyot, dans son célèbre ouvrage imprimé aux frais de l'Etat, a appelé « la culture par excellence et le vrai modèle d'association de la propriété et du travail. »

« Chaque vigneronnage, composé environ de trois à cinq hectares, se renouvelait dans une moyenne de 25 à 40 ans, de telle sorte que le cultivateur disposait toujours d'une quantité de vignes en plein rapport, suffisante pour le faire vivre dans l'aisance, lui et sa famille.

« De son côté, le propriétaire pouvait acquitter un impôt très-élevé établi sur un produit en quelque sorte régulier.

« Un fléau a passé, bouleversant cette situation si prospère, et nous voilà menacés d'une véritable perturbation sociale.

« En admettant, comme nous le disions plus haut, Messieurs, la nécessité d'arracher la moitié ou le tiers des vignes au lieu de la trentième partie, proposition ordinaire, il faudra, pour voir revenir une production normale, laisser reposer le sol pendant 3 ou 4 ans, replanter et attendre encore 4 ans la future récolte.

« Que deviendront pendant ces sept années nos cultivateurs et nos petits propriétaires qui n'ont d'autre ressource que leur travail ?

« Sera-t-il juste que le propriétaire continue à acquitter un impôt des plus élevés, attendu qu'en 1830, époque où le cadastre a été achevé, la région était déjà plantée de vignes de choix et a été imposée en conséquence.

« Nous croyons, Messieurs, que cet état de choses appelle toute la sollicitude d'un gouvernement juste et nous venons vous prier de provoquer les mesures suivantes :

« 1° Un secours annuel aux cultivateurs et petits propriétaires qui ne perdront pas courage et lutteront avec acharnement pour reconstituer leurs vignes.

« Ce secours est indispensable pour conserver une des populations rurales les plus laborieuses et les plus intéressantes de France et ne pas la réduire à l'émigration.

« 2° Un dégrèvement d'impôt pour les propriétaires qui n'auront aucun revenu, et sera encore, quelque généreux que soit l'Etat, obligés de nourrir le cultivateur et de faire à la terre des avances considérables.

En résumé, Messieurs,

« Notre région renfermait environ 50,000 hectares de vignes nourrissant à l'aise une population de 150.000 individus.

« Son sol est à peu près impropre à toute autre culture *rémunératrice*, et on peut affirmer que cette population se réduira à peine au quart, si la vigne vient à disparaître.

« Cette situation déplorable est déjà celle d'une partie du Midi et des vignobles si renommés des côtes du Rhône. Ce sera bientôt celle de la France viticole tout entière.

« Nous nous regardons tous comme unis par la plus étroite solidarité, et nous demandons aide pour tous.

« La vigne a alimenté assez longt mps le budget pour que l'Etat qui *favorise* tant d'entreprises, lui accorde aussi ses faveurs.

« En tout cas, là où le revenu cesse, nous croyons que l'impôt doit cesser.

« Pleins de confiance dans votre justice, les soussignés ont l'honneur de se dire vos dévoués serviteurs.

« Pour la Société régionale de viticulture de Lyon :

Le Président,

A. DROCHE.

Les Délégués,

C. ROCHE, J. TERME. V. PULLIAT, DESMOURS,
E. BENDER, F. GAILLARD.

—

Les Annales de la Société botanique de Lyon viennent d'être distribuées aux membres de cette Société. Elles contiennent de nombreux mémoires concernant les différentes branches de la botanique. Un de ces mémoires, surtout, est d'une importance considérable, et son auteur M. le docteur Saint-Lager, ancien président de cette Société, que nous connaissions déjà pour un botaniste éminent et un géologue distingué, vient de montrer qu'il était aussi un critique de premier ordre et un philologue pour lequel la langue latine et la grecque n'ont pas de secret.

Je ne sais plus qui a dit cette phrase passée en proverbe à force d'être devenue banale : « La critique est aisée, l'art est difficile », à coup sûr, l'auteur de cette petite machine là, n'avait pas conscience de l'énorme plaisanterie qu'il commettait. La critique n'est pas aisée du tout, j'entends la bonne critique, et pour preuve ne

compte-t-on pas vingt, que dis-je vingt, cent ouvrages passables, pour un livre de bonne critique ?

Le mémoire de M. le docteur de Saint-Lager a pour titre *Réforme de la Nomenclature botanique*, titre qui serait très-prétentieux si la substance n'y répondait pas.

Il me semble déjà voir froncer les sourcils à certains savants cristallisés dans leur science officielle et leur entendre grommeler : « que diable veut-il encore, celui-là avec ses réformes, pense-t-il que nous allons rapprendre la botanique ».

M. Saint-Lager, qui est chimiste, a sans doute été frappé, comme tous ceux qui ont étudié cette science de l'extrême simplicité de sa nomenclature, tandis qu'au contraire la nomenclature botanique est l'image très-parfaite du chaos ou d'un labyrinthe auprès duquel celui de Dédale serait un monument d'une extrême simplicité.

Ce n'est pas à dire cependant qu'il n'y ait aucune règle pour nommer les plantes, au contraire, il y en a plusieurs, accompagnées comme toutes les règles du monde, d'un nombre respectable d'exceptions.

Seulement ceux qui avaient fixés ces règles se sont empressés de ne pas les suivre dans un bon nombre de cas.

Tout en acceptant en partie comme base de son ouvrage les lois fixées par le Congrès international de botanique tenu à Paris en 1867, M. Saint Lager s'applique à démontrer que le Congrès, n'a pas osé donner un effet rétroactif à la plupart des règles et a plutôt sanctionné les dénominations vicieuses qu'il n'a cherché à les détruire.

Indépendamment de la partie critique et des nombreuses citations contenues dans ce mémoire, beaucoup trop considérable pour être analysé dans une chronique, il signale un assez bon nombre d'erreurs grammaticales qu'il importera de corriger au plus tôt.

Par exemple on doit écrire *Achœmenes* et non *Achimenes* et de plus les noms d'espèces appartenant à ce genre doivent être écrits au masculin et non au féminin. Il en est de même pour *Tagetes* (œillet de l'inde). Ces deux genres dédiés à des hommes n'auraient jamais dû être considérés comme féminins.

Les noms de genres suivants doivent également être considérés comme masculins et leurs espèces prendre la terminaison masculine : *Polygala*, *Phœnix*, *Orchis*, *Echites*, *Metrosideros*, *Diosma*, *Aceras*, *etc.* On devra donc écrire dorénavent *Diosma capitatum*, et non *D. capitata; Polygala cordatum*, et non *P. cordata* et ainsi de suite. J'engage fortement les personnes qui s'intéressent à ce genre d'étude de lire le travail de M. de St-Lager, travail très-complet, écrit avec clarté, et je pense qu'ils le mettront à profit.

Un de nos lecteurs nous écrit pour nous demander, s'il est préférable ou non de couper les feuilles des fraisiers à gros fruits après leur fructification.

Notre opinion est, qu'il ne faut pas les couper, cependant la chose est controversée, car en coupant toutes les feuilles on a néanmoins l'année suivante une assez bonne récolte. J'en ai fait l'essai plusieurs fois. En coupant toutes les feuilles on évite la production trop forte des coulants, qui sont généralement assez désagréables dans les bordures, mais d'autre part on affaiblit beaucoup les souches, et si l'hiver est rigoureux on risque fort d'avoir fait une mauvaise opération. Il faut donc lorsqu'on a le temps se contenter d'enlever les coulants aussitôt qu'ils apparaissent, à moins cependant qu'on veuille les utiliser pour renouveler les souches trop vieilles.

—

Un des derniers numéros du *Gardener's chonicle* contient la figure du *Carlina acaulis*, plante assez curieuse quoique peu ornementale. Les feuilles toutes radicales ressemblent à celles du chardon penché. La fleur est presque aussi volumineuse que celle d'un artichaut de taille moyenne ; elle s'insère rez-terre au centre des feuilles. Cette plante a de très-grandes bractées luisantes, d'un beau blanc, qui possèdent à l'état frais comme à l'état sec une très-grande sensibilité hygrométrique. Lorsque l'atmosphère est humide, elles se ferment sur la fleur, lorsqu'il est sec, elles s'étalent en collerette autour des fleurons. Si on projette sur ces bractées ainsi étalées quelques gouttes d'eau, on les voit se fermer très-rapidement pour se rouvrir aussitôt que la chaleur a vaporisé le liquide.

C'est une plante intéressante à ce point de vue. Indigène en France, où on en trouve d'autres espèces, elle est un exemple des noms souvent ineptes que les auteurs ont donné aux plantes. Ainsi, cette carline sans tiges comprend des variétés dont les tiges mesurent jusqu'à 50 centimètres de hauteur. Sur le coteau du Molard de Dessines (Isère), on trouve des Carlines sans tiges (*Carlina acaulis*), avec des tiges de 15 à 50 centimètres. C'est comme pour la Digitale pourprée à fleurs blanches, comme pour le Pancratium d'Illyrie, qui ne se trouve pas en Illyrie, et tant d'autres qui n'ont pas le sens commun. La faute ne doit être imputée qu'aux botanistes qui, par respect pour la nomenclature, n'osent pas modifier les erreurs commises involontairement par leurs devanciers.

—

Le *Saxifraga pyramidalis* est actuellement en pleine floraison. Feu notre collègue et ami, Ph. Rambaud, cultivait autrefois cette

espèce ; il en avait, il y a quelques années, exposé une superbe plante dans la vitrine d'un marchand-grainier de Lyon. Elle fit l'admiration de tous ceux qui la virent. La grappe mesurait 60 centimètres de hauteur avec un diamètre de 40 centimètres. Cet échantillon hors ligne avait des milliers de fleurs blanches.

Le *Saxifraga pyramidalis*, Lap. ou *Cotyledon*, L. se trouve en France dans les Pyrénées, au port d'Estaube, dans les vallées de Cauteret et d'Heas, etc. On le rencontre encore dans les Alpes du Valais, en Piémont, dans la vallée d'Aoste, près la Salle, et dans la vallée de la Stura. Cette plante est très-facile à cultiver et elle est très-rustique. Elle demande l'ombre et la terre de bruyère. On ne doit pas l'arroser pendant l'été, époque de son repos. Il ne faut pas confondre les *S. longifolia* et *lingulata* avec celui dont je viens de parler. Ce sont également deux forts belles plantes, la première surtout, mais fleurissant assez difficilement dans nos régions. Le *S. longifolia* des Pyrénées est très-ornemental, ses rosettes denses, ses longues feuilles incrustées des dépôts crayeux exsudés par la plante, lui donnent un aspect très-caractéristique. On ne cultive pas assez toutes ces jolies Saxifragées. V.-V. M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Concours spéciaux pour 1880.

Les jardiniers des maisons bourgeoises et les chefs d'établissement qui désireraient prendre part à ces concours, sont priés d'adresser leur demande, à M. V. Viviand-Morel, 1, rue Viabert, cité Lafayette, Lyon, avant le 15 août prochain.

La demande, pour les jardiniers de maisons bourgeoises, devra être accompagnée de l'autorisation écrite du maître de la propriété.

Nous rappelons aux jardiniers qui ont déjà concouru les années précédentes, et qui ont obtenu des grands prix ou des premiers prix, qu'ils ne peuvent reconcourir qu'après deux années d'intervalle.

Ceux, par exemple, qui ont pris part aux concours, en 1879 ne seront admis à concourir qu'en 1882.

Le Secrétaire général de l'Association,
V. Viviand-Morel.

NOUVELLE MANIÈRE DE PLANTER LES ASPERGES

On connaît la manière la plus généralement suivie pour la plantation des asperges. Elle consiste à semer en février ou mars, en lignes ou à la volée, dans un terrain préparé à l'avance.

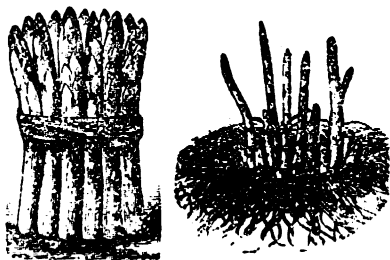
Les uns attendent que les griffes ou pattes aient atteint l'âge de deux ans pour procéder à la plantation, les autres mieux avisés préfèrent les pattes d'un an.

Or, ces deux procédés sont loin de donner d'aussi bons résultats que celui employé par M. Pascal, marchand-grainier, à Lyon, qui comme je l'ai dit dans la précédente chronique du Lyon-Horticole, récolte la deuxième année de la plantation des turions de toute beauté.

Voici comment il procède. En février ou mars, il sème sous bâche et à froid, deux ou trois graines d'asperge dans des godets de 3 pouces, en ayant soin de les garnir d'excellent terreau. Lorsque les graines sont germées, il ne conserve qu'une plante par godet, à laquelle il donne ensuite tous les soins nécessaires, c'est-à-dire arrosage, sarclage, etc. Au mois de mai, dans un terrain préparé et bien fumé, il dépote simplement ses griffes d'asperges, qui continuent *immédiatement* à végéter avec vigueur. Ce procédé d'une extrême simplicité, a l'avantage considérable sur celui employé habituellement, de ne pas meurtrir les racines des plants. On sait que les plantes de la famille des asperges, craignent énormément l'ablation de leurs racines, et il faut attribuer en grande partie l'extrême lenteur avec laquelle les asperges entrent en production, à cette cause inséparable de leur plantation par le moyen habituel.

Le procédé et d'ailleurs trop facile à essayer pour que les personnes qui s'intéressent à cet excellent légume n'en fasse pas l'essai.

Je certifie que des turions récoltés en 1880, sur des asperges semées et plantées en 1878 étaient d'une bonne grosseur et pouvaient sinon être comparées à des asperges monstres comme on en voit quelquefois, du moins soutenir la comparaison avec les plus belles dans les ordinaires. Il est bien compris qu'on doit donner à la jeune plantation tous les soins réclamés par une bonne culture, soins que tout le monde connaît, et dont les principaux consistent dans une bonne préparation et une copieuse fumure du terrain destiné à la plantation. V. V. M.



Emploi de la grande et de la petite Pervenche dans les jardins d'ornements.

Les plantes d'origine étrangère nous font trop souvent oublier ou délaisser celles qui croissent dans notre propre pays. Combien cependant sont dignes de coopérer à l'ornementation de nos jardins, lorsqu'on sait les placer dans des conditions favorables à leur développement. Voici par exemple, nos deux pervenches indigènes (*Vinca major* et *minor*) qui plantées sous bois ou dans les massifs ombragés y croissent vigoureusement, y forment pendant l'été des tapis ou des bordures luxuriantes et au printemps les émaillent de nombreuses et belles fleurs multicolores.

Par exemple si sur une pelouse qui s'avance sous l'ombrage des grands arbres, et où presqu'aucune plante ne pourrait croître, soustraites qu'elles seraient à l'action de la lumière directe du soleil, on plante une corbeille de pervenches, elles y poussent avec vigueur et remplissent bien le but proposé.

On peut également planter de belles bordures, ou former des groupes isolés, en alliant ensemble 3 pieds de grandes Pervenches en 3 variétés de couleurs différentes y compris celle à feuilles panachées.

La composition d'une corbeille peut s'établir de la manière suivante : La plantation doit-être rapprochée, c'est-à-dire à la distance de $0^{m}30$ à $0^{m}40$, en vue de former un tapis de verdure et à avoir ensuite une multitude de fleurs qui s'épanouissent chaque printemps. Autour de la corbeille, un ou deux rangs de *Vinca minor* à feuilles panachées de blanc ou de jaune (si le reste de la corbeille est en petite Pervenche) ; si on emploie la grande Pervenche, la corbeille sera composée de trois variétés; celle à feuilles panachées, *Vinca major elegantissima*, formera la bordure d'encadrement, viendra ensuite celle à fleurs bleues, puis celle à fleurs blanches, et ainsi de suite jusqu'au centre. Tout le monde reproche à la Pervenche d'émettre trop de rejets rampants et stériles et de ne pas assez fleurir, il est facile de remédier à cela si, chaque fin d'hiver, on coupe à l'aide de cisailles, les Pervenches rez-terre ; alors au printemps les bourgeons radicaux se développent et envahissent le sol pour former un tapis de fleurs de toute beauté, puis le feuillage formera pendant le reste de l'année un superbe tapis de verdure.

Henry Corbin fils.

QUESTIONS ENTOMOLOGIQUES

Depuis plusieurs années, horticulteurs et agriculteurs ont à lutter, pour sauvegarder leurs récoltes contre des ennemis, vivant parasites sur les plantes qu'ils cultivent. Généralement ce sont des êtres d'ordre inférieur qui exercent les plus grands ravages : les uns appartiennent au règne végétal, les autres au règne animal, nous nous occuperons de ce dernier règne au point de vue entomologique.

Ce parasitisme, apparent surtout dans la classe des insectes, est bien connu de tout le monde au moins dans ses effets. Il serait très-difficile pour le moment de définir rigoureusement ce qu'on appelle *insecte nuisible* à l'agriculture ou à l'horticulture, — à part cependant quelques espèces bien connues qu'il est inutile de nommer, — je crois que bien des personnes seraient aussi embarrassées que moi pour en donner une nomenclature exacte.

Suffit-il qu'un brin d'herbe soit dévoré, qu'une graine soit attaquée, qu'une fleur devienne la nourriture ou l'habitat de certaines espèces, pour les envisager comme nuisibles à l'agriculture et à l'horticulture? Non certes!!

Rendons-nous exactement compte, car cette manie de ne voir que des insectes nuisibles nous poussera bientôt à ne plus voir, même d'un bon œil, la bête du bon Dieu. Il faut cependant distinguer ce qu'on entend par insecte nuisible. En bonnne logique, lorsque le mal causé par une espèce dépasse le bien, on doit la considérer comme nuisible, sinon elle est avantageuse. Il s'agit donc de faire le procès des habitants des prairies, des champs et des vergers, de ces existences variées, qui font toujours la joie de l'entomologiste, car telle qui semble née, pour devenir la ruine de nos récoltes, peut sauvegarder d'autres denrées, de là la nécessité bien simple de chercher si à côté du *mal* il n'y a pas un *bien* plus grand, on arrivera vite à acquérir la certitude que loin de détruire telle espèce, il faut au contraire la propager en la protégeant, de même que quelques-unes que l'on nous recommande de protéger, nous verrons par le résultat des observations que nous devons les détruire.

Je me demande de suite a-t-on bien étudié les insectes qu'on nous signale en général comme nuisibles et comme utiles?

J'ai lu attentivement les deux fascicules publiés par M. Maurice Girard, sous les auspices du Ministre de l'instruction publique, et sur ce sujet je suis loin de partager son avis sur bien des points en ce sens que, suivant la région, l'espèce, le genre n'est pas nuisible au même degré, ainsi il signale la *Saperda carcharias*

dont la larve attaque le peuplier noir comme nuisible, et pourtant j'ai passablement vu et visité des allées, des groupes de ces arbres tant dans nos provinces méridionales qu'ailleurs, je ne connais jusqu'à maintenant qu'une seule allée qui ait éprouvée quelques dégâts, les peupliers ne manquent pas certes ; on remarque quelques traces par-ci par-là, c'est tout. Donc dans nos régions cette Saperde n'occasionne que de faibles ravages.

La *Saperda scalaris* est de même vouée à la destruction ; pour moi ce bel insecte à fond noir bariolé d'hiéroglyphes jaunes, se contente de piquer quelques cerisiers, en compagnie d'autres espèces, mais là se bornent les dégâts qu'elle occasionne à ces arbres fruitiers. Les cerisiers sont nombreux dans le Midi et surtout dans le Lyonnais. Les saperdes dans nos contrées méridionales sont assez rares, dans notre région un peu moins, je ne peux pas considérer cet insecte comme la cause des malheurs irréparables dans nos contrées et de tant d'autres, ou beaucoup de cerisiers périssent, mais pas du tout par suite des ravages de ces insectes.

En dehors de cette difficulté qui se présente d'elle-même, il y a donc le défaut d'observation de localité à localité; puis un plus grand encore, le défaut d'équilibre..... J'admets de bonne foi qu'un insecte soit nuisible, mais s'il devient tel, en vertu de la lutte pour l'existence, n'y a-t-il pas quelque chose qui manque pour modérer le développement rapide de ce ravageur? Si rien dans les eaux douces ne limitait le nombre des brochets, il y a longtemps qu'ils n'auraient plus qu'à se manger entr'eux, mais, passons et constatons de même que les insectes sont peu connus en ce qui concerne leurs mœurs, leurs habitudes, le bien qu'ils produisent et le mal qu'ils nous font. Il y a trop de collectionneurs pour le nombre limité d'observateurs, et tout collectionneur qui ne fait que chasser les insectes, voudra bientôt nous présenter tous ses insectes comme nuisibles, de là le nombre indéfini de ces bonnes bêtes qui en veulent à l'agriculture et à l'horticulture.

J'admets qu'on ait des teintes sur l'entomologie, je veux même que l'on puisse classer hardiment et à première vue, un *carabique* voire même un *staphylin* quelconque, mais tout cela ne nous apprend qu'une chose, c'est qu'un tel a les antennes en massue, le premier article allongé, que son corselet est cordiforme, son écusson caché, etc... Mais quelle est sa nourriture ? Où vit-il ? Comment se développe sa larve ? Voilà, si je ne me trompe, ce que l'on doit chercher et surtout trouver.

Croit-on que ce soit commode ?

J. Lichtenstein a travaillé dix ans pour trouver les métamorphoses des *Cantharides*, et J. M. Fabre n'a pas mis moins de trois

années pour suivre le développement des larves de *Meloë*, aussi, connaissons-nous la manière de vivre de très-peu de larves, ce travail reste à faire pour les neuf-dixièmes des espèces.

On voit déjà que la question se complique et qu'on ne pourra avoir un jugement bien assis que lorsque les études nous auront fait connaître ce qui est encore doute, obscurité, mystère ; puis encore, comme je l'ai dit, tout collectionneur se croit autorisé de nous parler savamment de ce qu'il ne connaît pas.

Il y a un an que, dans un bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture de Vaucluse, on signalait un *Elater* nuisible à l'agriculture, on se hâte d'aller sur les lieux attaqués, on visite le théâtre de dévastation et l'on reconnaît que c'est bien là larve de ce sauteur, l'auteur des ravages causés sur la plus utile de nos céréales. De suite les moyens de destruction arrivent en foule, il faut défricher les champs, en faire comme d'immenses poulaillers, mais celui qui conseille ce moyen de destruction aux agriculteurs vauclusiens, comme le seul côté pratique, ne nous dit pas, si on devra employer le *poulailler roulant* de M. Giot, de Chevry-Cossigny (Seine-et-Marne), il paraîtrait que cela fait, on doit dormir tranquille, le remède étant trouvé. Cependant il restait une précaution à prendre, et elle fut prise, sans le vouloir (bien entendu). On rapporta quelques mottes de terre pour montrer la terrible larve, et lorsque quelques jours après on tint à présenter le terrible *Elater* aux yeux des agriculteurs, ce ne fut plus lui, mais bien un *Zabrus piger*, un carabique? Jugez de la surprise.

Le mois d'après, le même Bulletin (juillet 1879, f° 268) réimprima un *Rapport sur le Zabre*, insecte dévastateur du blé. L'erreur n'aurait pas été commise si on n'avait pas mis tant d'empressement et de précipitation à faire un rapport sur un insecte qui n'en pouvait *mais* tout en étant lui-même un insecte nuisible, car, admettons que le premier article de l'*Elater* tombe sous la main de l'agriculteur, il redoutera cet animal pour ses blés, tandis qu'un autre fermier, n'ayant sous les yeux que le deuxième rapport, craindra le *Zabrus* pour ces mêmes récoltes.

(*A suivre.*) H. NICOLAS.

Quelques mots sur les Hybrides (1)

—(SUITE)—

Voici comment la fécondation du *Nicotiana tabacum* par le *N. glauca* a été opérée : « ... quand je voyais une fleur prête à s'épanouir le lendemain, je prenais nn canif fin et acéré, je pratiquais sur la partie renflée de chacune des autres, la veille de son épanouissement, une ouverture latérale. Par cette ouverture, j'introduisais les pointes d'une paire de bruxelles et j'enlevais facilement les cinq anthères encore fermées en prenant soin de ne pas froisser le pistil. Aussitôt qne les corolles s'ouvraient, je prenais avec un pinceau d'aquarelle du pollen de *Nicotiana glauca* dont je couvrais le stigmate de mes fleurs. Le balcon où se trouvait la plante servant à mes expériences étant loin de tout jardin et près de la mer, aucun insecte ne venait butiner sur les fleurs que j'avais fécondées de cette façon. A ma grande satisfaction, toutes mes fleurs, absolument toutes, nouèrent leurs fruits et me donnèrent des graines abondantes.

« J'en semai immédiatement quelques-unes qui levèrent et que je préservai des gelées pendant le dernier hiver... J'ai constaté malheureusement que ce végétal est complétement stérile, comme il arrive fréquemment aux êtres organiques d'origine croisée. J'ai vainement cherché à faire grainer mon *Nicotiana glauco-tabacum*, en employant le pollen de l'un des ses deux géniteurs... »

L'auteur donne ensuite la description de cet hybride, dont les caractères tiennent de ceux des deux parents.

L'hybride inverse, c'est-à-dire la fécondation du *N. glauca* par le pollen du *N. tabacum*, n'a pas donné de résultats probants. L'opération ayant été faite dans le jardin, visité par les insectes. Une seule des graines semées a donné un hybride, qui paraît ressembler au précédent, il y a tout lieu de croire qu'il provient d'une graine issu du *N. tabacum*.

M. de Saint-Quentin, a ensuite tenté la fécondation du *N. tabacum* par le pollen d'un Petunia. Les premières tentatives ayant échouées, l'auteur a recommencé de nouvelles expériences dont il ne tardera pas à donner les résultats.

Dans un chapitre annexé à la présente communication M. de St-Quentin, fait l'historique de nos connaissances sur l'hybridité et avec beaucoup de sagacité démontre l'ineptie de quelques idées, que certains auteurs compilent respectueusement, et transmettent dans leurs ouvrages.

(1) Voir LYON-HORTICOLE, n° 9, page 147.

En voici une qui mérite d'être encadrée comme un monument d'ignorance présompteuse. On lit dans un dictionnaire d'histoire naturelle estimé : « L'Acanthe épineuse a des fleurs absolument semblables à celles de l'Acanthe brancursine ; mais les feuilles de la première sont pennatifides, très-aiguës et chargées d'épines, tandis que celles de la seconde sont sinueuses, obtuses et inermes. *L'une provient indubitablement de l'autre* sans pouvoir déterminer laquelle des deux est la mère. ***Il est à présumer que le père appartient au genre Carduus*** (*!!!*) »

On peut tirer l'échelle après celle-là. Il ne reste plus qu'une chose à faire, prendre le dictionnaire et le vendre à un épicier, pour plier ses denrées coloniales.

Je ne m'opposerai jamais à l'agrandissement des Petites-Maisons car enfin, personne ne forçait l'auteur de ces jolies choses, d'ajouter que le père d'une acanthe devait être un chardon, et surtout que « l'une provient *indubitablement* de l'autre. »

Laissons là ces joyeusetés et passons.

L'hybride obtenu par M. de St-Quentin est ***stérile***, et c'est à coup sûr un véritable hybride.

J'ai signalé, en 1878, au Congrès de botanique et d'horticulture tenu à Paris, à l'occasion de l'Exposition universelle, un hybride fertile, entre le *Dianthus caryophyllus* et le *Dianthus sinensis*. Comme pour les deux espèces de tabac, il n'y a pas de controverse au sujet de la légitimité des deux espèces de Dianthus.

On voit donc qu'il y a des hybrides fertiles et des hybrides stériles.

A la vérité, cette question de la fertilité et de la stérilité des hybrides, ne me paraît pas près d'être expliquée d'une manière convenable, car dans le même genre il se trouve des espèces qui, par leur croisement, donnent des produits stériles, tandis que d'autres en produisent des fertiles. Le *Dianthus caryophyllo-sinense* ou œillet Desfarge, est fertile, tandis que l'œillet Flon ou *Dianthus barbato-sinensis* est stérile. Le *Nicotiana glauco-tabacum* est stérile tandis que le *Petunia violaceo-nyctaginiflora* est fertile, etc. Il reste à tenter un grand nombre d'expériences sur le croisement entre espèces non controversées, pour élucider la question de la fertilité ou de la stérilité des hybrides.

Un résultat qui paraît à peu près établi, à propos des hybrides fertiles, est celui de la grande variabilité de leurs descendants. En règle générale, les plantes d'origine hybride donnent naissance à des générations dont les caractères varient avec les individus, les uns et les autres se rapprochent plus ou moins du côté maternel, tout en conservant des ressemblances avec le type paternel. D'autrefois, c'est l'inverse qui a lieu, mais il n'a pas encore été démontré que l'on put créer des races au moyen de l'hybridité.

Le seul exemple connu jusqu'à présent d'une race fixée par ce procédé, est celui de l'*OEgilops speltæformis*, encore cet exemple a-t-il été fortement contesté. Quoiqu'il en soit les 99 centièmes des hybrides fertiles connus, ont donné naissance à des générations polymorphes, dont il est impossible de fixer les caractères.

Les métis, que l'on pourrait appeler des hybrides de races, sont relativement plus nombreux dans le règne végétal ; ils se produisent souvent dans les cultures, surtout dans les collections sur lesquelles vont butiner les insectes. Leurs descendants ne se fixent pas volontiers ; cependant comme leurs caractères sont plus voisins, et se rapprochent davantage de ceux de leurs parents, il y a souvent des caractères communs qui persistent pendant plusieurs générations. Du reste toutes ces questions sont encore pleines d'obscurité, elles sont pourtant du plus grand intérêt et il serait désirable de les voir aborder et traiter comme M. de St-Quentin l'a fait pour les deux espèces de tabac. C'est seulement par l'expérience qu'elles pourront sortir du domaine de la fantaisie hypothétique pour entrer dans celui de la science. V. V.-M.

ARBUSTES FLEURIS DANS LES JARDINS

Xanthocéras a feuilles de Sorbier. *Xanthoceras sorbifolia*, Bung. — Cet arbuste élégant est une acquisition d'autant plus précieux pour les jardins, qu'il se montre très-rustique, abondamment florifère et peu exigeant sur la nature du terrain. Ses fleurs en thyrse sont grandes, blanches à centre rouge-cuivré. La multiplication lente et un peu difficile de cette espèce est le seul obstacle à sa rapide expansion dans les cultures ornementales.

Introduit de la Mongolie par les soins de l'abbé David, missionnaire dévoué à la science des plantes.

Pommier couronné. *Malus coronaria*, Mill. — Petit arbre pas assez répandu, fleurs rares, charmantes, à douce odeur de violette, originaire de l'Amérique du nord.

Viorne plissée (*Viburnum plicatum*), Thumb. — Bel arbuste du Japon à feuilles sillonnées, très-floribond, fleurs aussi grandes que la Boule-de-Neige double, mais plus abondantes et plus durables, sur une plante plus ramifiée.

Weigélies variées. — Au milieu des nombreuses variétés cultivées de ce genre d'arbustes, nous avons surtout remarqué les

suivantes comme les plus distinctes, les plus florifères et les plus vigoureuses.

WEIGÉLIES EN ARBRE (*Weigela arborea*, Hort). — Fleurs à couleur changeante, passant du blanc crême au rouge brique. Rameaux vigoureux à peu près glabres, feuilles d'un vert clair, grand arbuste très-floribond quand il est adulte.

WEIGÉLIE à grandes fleurs (*grandiflora*, Sub et Zucc). — Les ramifications secondaires de cette Weigélie sont réfléchies et se couvrent de fleurs roses, mais de vigoureux bourgeons naissent chaque année du pied de la plante et constituent des tiges simples pouvant s'élever jusqu'à trois ou quatre mètres de hauteur. Cette disposition permet d'obtenir de cette espèce de petits arbres en tête, très-floribonds.

WEIGÉLIE A FLEURS BLANCHES (*W. hortensis nivea* Hort). — Une des meilleures et des plus vigoureuses variétés à fleurs blanches. Forme un arbuste trapu à ramifications nombreuses se couvrant de fleurs grandes et élégantes. Très-propre à former des bordures de massifs.

WEIGÉLIE COCCINÉE (*W. extus coccinea*, Hort). — Fleurs extrêmement abondantes, rouge foncé, à étamines jaunes dépassant la corolle, fleurit tout jeune et présente une grande propension à remonter, surtout si on a le soin de le tailler après la première floraison.

En mélangeant dans les massifs d'arbustes ces quatre formes bien tranchées, on obtient d'harmonieuses et charmantes appositions de taille et de couleur, surtout si l'on a le soin de les placer et de les traiter chacune suivant son mode de végétation.

F^que^ MOREL fils.

REVUE DES CATALOGUES

F. Marchand, horticulteur, 114, rue du Sacré-Cœur, Lyon, catalogue et prix courant pour 1880 : Plantes pour massifs : Ageratum, Anthemis, Achyranthes, Canna, Coleus, Geranium, Héliotropes, Lantana, Pétunias, Verbena, Véroniques, Verveine, etc. Plançons de légumes : Artichauts, asperges, aubergines, choux, etc.

LE GÉRANT : V. VIVIAND-MOREL.

Lyon.— Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

1880 JUILLET N° 13

NÉCROLOGIE

A. DROCHE

Un grand cœur, un homme généreux par excellence vient de mourir, Auguste Droche n'est plus.

C'est la loi commune à laquelle personne ne peut se soustraire, mais tandis que pour les uns, c'est l'éternel oubli qui commence son œuvre, pour d'autres, — comme Auguste Droche, dont la mémoire ne périra pas, — c'est la vie au-delà du tombeau, c'est le souvenir impérissable, gravé dans le cœur des hommes.

Auguste Droche, était une de ces âmes d'élite dont le plaisir consistait à faire le bien, vous savez tous avec quelle largesse, avec quelle inépuisable générosité, il semait chaque année le bonheur sous ses pas.

Il se plaisait particulièrement à récompenser les bons serviteurs de l'agriculture et de l'horticulture et plus d'un, parmi ces ouvriers de la terre, a vu sa laborieuse carrière dignement couronnée, grâce à ses dons généreux.

L'Association Horticole Lyonnaise, à laquelle il prodiguait les encouragements, l'avait à la mort du regretté Faivre, élu

pour son président ne pouvant faire davantage, et les travailleurs qui la compose avaient jugés qu'ils ne pouvaient se placer sous une meilleure égide.

La mort n'a pas voulu qu'il restât plus longtemps à diriger nos débats, mais si sa présence parmi nous a été de courte durée, la reconnaissance que nous lui porterons n'en restera pas moins éternellement gravée dans nos cœurs, comme elle le sera dans celui de tous ceux qui jugent que les actions généreuses sont l'apanage des grands citoyens.

Ses bienfaits ne s'arrêtaient pas du reste dans l'étroit rayon de notre région lyonnaise, ils rayonnaient par toute la France, récompensant indistinctement le mérite là où il se rencontrait.

Aussi la perte irréparable que nous venons de faire n'atteindra-t-elle malheureusement pas que nous : la nouvelle de sa mort se répercutera comme un écho douloureux, partout où ses bienfaits passés ont laissé un souvenir, c'est-à-dire partout où il y a des travailleurs.

Dernièrement la Société nationale pour l'encouragement au bien, le mettant sur la même ligne que deux savants illustres, lui décernait, glorieuse récompense, une couronne civique, montrant ainsi que si les uns ont acquis par la science des droits à la reconnaissance publique, il en est d'autres qui ne la méritent pas moins par le bien qu'ils ont fait.

Humbert-Auguste Droche, ancien membre du Conseil municipal de Lyon, était chevalier de la Légion d'honneur, président de la Société régionale de viticulture de Lyon et président de l'Association horticole lyonnaise, il avait soixante dix-huit ans.

V.-V. M.

CHRONIQUE

Il y a dans le monde des esprits forts, des êtres qui ont pâli sous la poussière des vieux bouquins, qui ont tout lu, tout médité, et qui, les malheureux, ne croient pas au déluge universel. Cependant, en l'an de grâce 1880, ne pourrait-on par leur persuader, par raison démonstrative, que le déluge est un évènement qui n'a rien d'invraisemblable. Ne vivons-nous pas depuis deux mois, en plein élément liquide ?

Qu'avons-nous fait grand Dieu ! de quels crimes nous sommes-nous rendu coupables ? sommes-nous destinés à servir de démonstration aux théories de Darwin ? Devons-nous sans effroi, nous accoutumer à l'idée de voir notre corps couvert d'écailles argentées, comme de vulgaires poissons ? Autant de questions que je ne me charge pas de résoudre. Mais je constaste que l'eau qui couvre actuellement les trois quarts de la surface du globe, la couvrira bientôt tout entière, si le temps qu'il fait continue.

Il fut une époque, si j'en crois un de mes amis, géologue distingué, où notre planète était surtout habitée par des reptiles et des batraciens, aussi nombreux qu'affreusement conformés. Dans ces temps aussi peu historiques que préhistoriques, l'homme n'existait pas. Il faisait une chaleur atroce, et il pleuvait continuellement. Les fougères et les mousses atteignaient des proportions colossales auxquelles nous ne sommes pas habitués, et si ce n'était la chaleur dont j'ai le plus grand besoin, je voudrais nouveau Jérémie, vous prédire le retour prochain de ces époques sans histoire. En effet, il me semble déjà voir les grenouilles et les salamandres croître et multiplier dans mon jardin, transformé deux fois par semaine en un lac dans lequel j'ai l'espérance de me livrer à la pisciculture, car de l'horticulture il ne faudra bientôt plus en parler : les seules plantes aquatiques trouvent leur compte dans de pareilles conditions. Mais si la miséricorde de Dieu est grande, l'espérance est la plus belle chose du monde et je m'y livre, comptant que la sécheresse arrivera bientôt.

Le Comité chargé de plaider la cause de l'horticulture, et de provoquer la révision de la convention de Berne, a adressé dernièrement à M. Carrière, rédacteur en chef de la *Revue horticole*, la

lettre suivante, qui indique que la question vient d'entrer dans une nouvelle phase. Donnera-t-elle raison aux horticulteurs? :

« Mon cher Collègue,

« Après vous avoir informé des démarches faites auprès du gouvernement par les délégués des horticulteurs français chargés de demander la révision de la convention de Berne, nous venons vous exposer sommairement l'état de la question.

« M. le Ministre de l'agriculture et du commerce, ayant saisi de notre réclamation, son collègue des affaires étrangères, celui-ci a répondu favorablement et a commencé des négociations avec le département fédéral Suisse et les états contractants.

« La Commission supérieure du phylloxéra a été convoquée et appelée à donner son avis. Elle a exprimé le désir d'entendre vos délégués et le bureau de la Commission de permanence, composé, de MM. le comte H. de Choiseul, président; E. André, secrétaire ; A. Truffaut, vice-secrétaire ; M. E. Verdier, trésorier ; s'est rendu à son appel. Après une délibération prolongée, la Commission supérieure a demandé à vos représentants de rédiger une note formulant à nouveau les articles de la convention qui intéressent les horticulteurs, de manière à sauvegarder à la fois les industries viticole et horticole

« Nous nous occupons de cette rédaction, mon cher collègue, mais le secours de vos lumières nous serait précieux, et nous venons vous demander si vous avez sur ce sujet quelque proposition à nous faire.

« A cette occasion nous devons également porter à votre connaissance que le montant de la souscription ouverte spontanément dès le début pour couvrir les frais d'impression, de circulaires, d'envoi par la poste, etc., etc., se trouve insuffisant et qu'il serait utile de réunir encore quelques ressources pour subvenir à ces légères dépenses. Nous venons donc faire appel à votre concours en cette circonstance, car nous aurons probablement d'autres communications à vous adresser, si nos efforts pour faire réviser la convention de Berne sont couronnés de succès.

« Veuillez agréer, etc.

« *Pour le Bureau de la Commission de permanence,*

« Comte H. de Choiseul, *Président.* »

« E. André, *Secrétaire.* »

N. B. — Adresser les communications à M. E. André, rue Blanche, 49, et les souscriptions à M. Verdier, rue Clisson, 37, à Paris.

Il résulte de cette communication que le gouvernement désire mener à bien les réclamations de l'horticulture française, mais de même qu'il y a loin de la coupe aux lèvres, il y a un monde entre nos désirs et la réalité. Une convention internationale ne se révise pas aussi facilement qu'il semble au premier abord, et si les horticulteurs des nations contractantes ne saisissent pas leurs gouvernements de réclamations semblables à celles des horticulteurs français, il y a gros à parier que nous rencontrerons une résistance difficile à vaincre.

On s'imagine volontiers qu'il suffit d'avoir raison, pour gagner un procès; c'est une erreur, et il n'y a pas de logique qui tienne lorsqu'on parle à des gens qui ne veulent pas entendre.

Si l'horticulture vient gravement, modestement se plaindre, raison aux lèvres, logique en main, la viticulture affolée par le phylloxéra fait la sourde oreille, ou se fâche, et si elle écoute un instant les observations qu'on lui présente, c'est pour n'en tenir aucun compte.

Je suis ruinée, dit l'horticulture, si vous ne permettez pas la circulation de mes produits. — Vos produits répond la viticulture, ne m'intéressent pas.

Cependant, je paie l'impôt aussi bien que vous.

Cela m'est égal, moi je le paie deux fois, la première au gouvernement, la seconde au phylloxéra. — Cependant, cet insecte ne vit que de vos produits et non des miens. — C'est une erreur et les savants qui la propage sont des mécréants, le phylloxéra est partout, il vit sur tout, et je crois même qu'en répondant à vos sottes questions, je me phylloxère davantage, veuillez vous retirer, votre présence me fait jaunir.

Parler raison à des gens qui ont le phylloxéra, c'est prêcher dans le désert.

La seule chance qu'il reste à l'horticulture, est qu'elle rencontre dans les chancelleries, des défenseurs assez influents, qui ne s'inspirant que de l'intérêt général, fassent bien comprendre aux viticulteurs cette vérité ressacée : Le phylloxéra ne vit que sur la vigne, et que la convention de Berne pour ne rien protéger du tout est un remède qui fait beaucoup de mal.

Nous venons de recevoir la lettre suivante, qui complète le compte-rendu de l'Exposition de Grenoble :

Dans la précipitation que nous avons mise à vous envoyer notre compte-rendu de l'exposition horticole de Grenoble, nous avons fait plusieurs omissions que nous voudrions bien réparer :

Ainsi nous n'avons pas cité parmi les obtenteurs de médailles d'or, la ville de Grenoble, dont le jardinier chef, notre savant ami Verlot, avait fait, avec l'autorisation du maire de la Ville, trois belles expositions, dont voici le bilan : Plus de 100 plantes grasses de forte dimension, parmi lesquelles nous avons surtout remarqué un *Echinocactus Pfeifferi*, qui valait au dire de notre collègue, M. Denis, trois cents francs ; des palmiers en grands exemplaires entre autres le *Jubea spectabilis*, et enfin 20 grandes caisses de très-gros orangers ayant 4^{m}50 de hauteur.

Ces superbes plantes encadraient le Concours horticole, le séparant du Concours agricole et aidaient puissamment à l'ornementation de l'ensemble.

Une autre médaille d'or, la médaille des *Agriculteurs de France* a été décernée à l'asile départementale de St-Robert (directeur M. Pinot), pour l'ensemble de ses produits qui consistaient en plantes de serre en fleurs, en légumes et en une mosaïculture représentant les armoiries du Dauphiné, et dans laquelle il ne rentrait pas moins de 672 petites plantes.

C'est également par suite d'un oubli regrettable que nous avons omis parmi les noms des jurés, celui de M. Aubergeon qui avait été nommé par les exposants.

Dans notre précédent article nous n'avions parlé que des médailles d'or obtenues, excepté par quelques exposants lyonnais que nous avons tous cités.

Mais il nous revient indirectement que les exposants grenoblois prennent plus d'intérêt que nous l'avions supposé à voir figurer leur nom et leurs récompenses dans notre journal *Lyon-Horticole* et c'est une satisfaction qu'il nous est agréable de leur procurer.

Les exposants qui ont obtenu, outre ceux que nous avons déjà nommés, des médailles de vermeil, sont :

MM. Forest, jard. chez M. E. Kléber, à Rives, pour ses *Coleus* ;

Flandrin, à Voiron, pour sa rocaille et son pavillon ;

Boquet, potier, à Vif ;

Mathonnet, de Grenoble, pour un choix remarquable de *Pelargonium zonale* ;

Enfin des médailles d'argent ont été accordées à :

MM. Brelier, comptable de l'Association alimentaire de Grenoble, pour ses géraniums ;

Leconte, rocailleur, pour sa rocaille ;

Alleyron, de Voreppe, pour ses légumes ;

Evrard, de Chambéry, pour ses bouquets ;

Martin, jardinier de M. Eymin, pour ses fleurs coupées.

Voilà ce que nous avions à dire pour compléter nos notes sur le Concours horticole de Grenoble.

Veuillez agréer, etc. F. Morel père.

Le mois de juillet est la meilleure époque de l'année pour semer une foule de plantes bisannuelles ou vivaces. Pour ces dernières, l'époque importe peu, cependant on gagne souvent une année à les semer en juin ou juillet. Les bisannuelles semées trop tard, ne fleurissent pas l'année suivante et souvent lorsqu'elles ne sont pas très-robustes périssent avant d'avoir fleuri. Il importe donc beaucoup de ne pas laisser passer, pour les unes comme pour les autres, l'époque du semis.

Il y a également quelques plantes potagères qui se sèment à cette époque ; voici la liste des principales : Chicorées (variétés), scarole, quelques laitues, doucette, (valerianelle), navets divers, oignon blanc hâtif, oseille, radis, pois hâtifs, scorzonères, etc., on peut également ressemer une foule d'autres plantes potagères si on veut en avoir une deuxième saison, car on a dû les semer au printemps, telles sont : Carottes, cerfeuil, choux raves, cresson alénois, haricots, persils, bettes à cardes.

Parmi les vivaces ou les bisannuelles les plus fréquemment employées dans l'ornementation et qu'il faut semer dès maintenant en pépinière ou en pot, en plein air, on peut citer les suivantes : Corbeille d'or, Arabis des Alpes, Aubrietia, Buglosse, Calcéolaires, Campanule carillon, Catananche, Digitale pourpre et ses variétés, Fraxinelle, Pivoines, Gaura Lindheimeri, Geranium, Giroflées cocardeau, Gypsophiles, Julienne des jardins, Lobelia, Lunaire bisannuelle, Lychnis, Mysotis alpestris, Œillet, Oreille d'ours, Paquerettes, Pensées, Pentstemons, Pieds d'alouette (vivaces), Potentilles, Primevères des jardins. Pyrèthre rose, Rose trémière, Sainfoin d'Espagne, Statice, Silène, etc., etc.

Il est inutile d'insister sur les soins à donner à ces différents semis. Les espèces à graines très-fines devront être peu recouvertes et semées à l'ombre, toutes devront être tenues mouillées constamment jusqu'à la germination.

Cependant il en est, comme les Pivoines et les Fraxinelles, qui ne germeront qu'au printemps, on peut les semer à part et ne pas s'en occuper, les eaux des pluies les mouilleront suffisamment.

—

La nature est une excellente maîtresse d'école, et si l'instruction qu'elle répand parmi nous, n'est ni obligatoire, ni laïque, elle est gratuite, ce qui quoique opportuniste est à considérer.

Est-ce à cette gratuité que nous devons de si mal profiter de ses leçons? Je me contente de poser la question, laissant à d'autres le soin de la résoudre, et je démontre que nous, jardiniers, nous mériterions passablement de pensums, pour nous apprendre à lire dans le grand livre de la nature.

N'avez-vous pas remarqué, en allant dans les bois, combien d'espèces vivaient abritées sous leur dôme de verdure? Allez-y quand vous voudrez ; au printemps, lorsque les feuilles ne sont pas encore aux arbres, vous verrez d'immenses tapis d'Anémones, de Scille, de Corydalis, un peu plus tard le Muguet, le Sceau de Salomon, le Melitis, le Géranium sanguin. Pendant l'été le tableau changera et toujours vous verrez les bois et les taillis habités. A l'automne l'Iris fétide (bien triste nom), vous montrera ses capsules ouvertes, laissant échapper à profusion ses perles de corail. Mais si d'aventure, — comme cela m'est arrivé l'autre jour, — vous allez visiter les bois et les taillis d'un parc, jouant au jeu innocent du paysage, vous y verrez, quoi? quelques rares touffes de cette Festuque, que les cultivateurs dans leur énergique langage, ont qualifiée de *poil de chien* et quelques autres herbes insignifiantes, puis c'est tout.

Les sous-bois n'existent pas dans les parcs : ce sont de belles maisons dont l'extérieur est souvent remarquable; mais n'entrez pas dedans, vous n'y trouveriez qu'Arachnide et ses enfants, tissant leurs filets.

Il y a évidemment une lacune à combler dans presque tous les jardins : il faut en meubler les sous-bois, garnir les endrois ombragés et là même, où rien paraît ne vouloir croître, il faut planter des espèces qui seront enchantées d'y passer une existence fleurie.

On peut trouver, pour toutes les altitudes, de superbes plantes qui ne demandent qu'une discrète lumière pour fleurir et fructifier.

Aux quelques espèces que j'ai cité, vous pouvez ajouter : Lis Martagon, Stellaire holosté, Asperule odorante, Mœhringie moussue, Geranium sylvaticum, Cyclamen d'Europe et à feuilles de lierre, etc., etc.

A Dieu ne plaise que je fasse le procès à ces belles étrangères qui ornent d'une manière si brillante nos parterres et nos massifs, et qui ont le mérite de ne pas compter avec la parcimonie indigène, leur floraison longuement prolongée ; mais cependant, pensez-vous qu'il ne serait pas très-intéressant de voir autre chose dans un jardin que des massifs unicolor. N'aimeriez-vous pas, histoire de varier un peu vos désirs, rencontrer dans votre jardin quelques centaines de ces belles plantes vivaces qu'aimaient nos pères et qu'en fils dénaturés nous avons proscrites. Si elles n'ont pas toutes l'éclat du Géranium, elles ont mille qualités différentes, qui ne sont pas à dédaigner ; elles sont rustiques, et possèdent à l'infini la variété dans la forme et la couleur, précoces ou tardives, elles montrent leurs fleurs dès le printemps et quelques-unes bravent encore l'âpreté de l'hiver.

V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 *mai* 1880, *tenue salle des Réunions industrielles, Palais du Commerce.*

PRÉSIDENCE DE M. MOREL PÈRE, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté, après une observation de M. Pelletier relativement à l'incident soulevé à la précédente réunion, à propos des décisions de la commission chargée de juger la rose de semis de M. Schwartz. M. Pelletier fait observer que différents précédents, justifiaient la décision de la commission, que dans tous les cas l'article 35 du règlement intérieur ne donne pas plus raison à M. Schwartz qu'à la commission. Cet article est ainsi conçu : « Le président nommera aussi, séance tenante, une ou plusieurs commissions de trois membres pour juger les apports sur le bureau ; sur la proposition de ces commissions il sera accordé des primes de de 1re, 2e et 3e classe, selon le mérite des apports. »

Or, si cet article dit que sur la proposition des commissions, il sera accordé des primes, il ne défend pas aux commissions de faire d'autres propositions surtout quand ces propositions ont pour but de juger d'une manière plus complète les produits nouveaux soumis à son appréciation.

M. Schwartz répond, qu'un ou plusieurs précédents n'annulent pas le règlement et il maintient que les commissions ne doivent pas demander des commissions de visites, ce droit est réservé au présentateur.

M. le Président dit que l'incident qui s'est produit est regrettable, et que pour ne pas le voir se renouveler, les présentateurs de plantes de semis feraient bien de demander eux-mêmes une commission de visites surtout dans les genres comme les roses, que l'on ne peut pas toujours juger en parfaite connaissance de cause sur la seule présentation de quelques fleurs.

Aprés quelques mots de réponse de MM. Pelletier et Schwartz, le Président déclare l'incident clos et on passe à l'ordre du jour.

Correspondance : 1° Lettre de M. Mercier, horticulteur, à Thizy (Rhône), donnant des renseignements sur l'action du froid sur les végétaux.
Cette lettre est renvoyée à la commission chargée de l'enquête.

2° Circulaire annonçant qu'une exposition d'horticulture, aura lieu dans le jardin Lecoq, à Clermont-Ferrand, du samedi 28 août au lundi 10 septembre.

Présentations : Trois candidats sont présentés comme membres titulaires pour prendre part aux travaux de la Société.

Admissions : Sont admis sans protestations les candidats présentés à la dernière séance :

M. Falcoz, jardinier à l'asile de Bron, présenté par MM. Verdet et Viviand-Morel ; M. Manigaud, Pierre-Marie, jardinier, chez M. de Lafarge, à Viviers (Ardèche), présenté par M. Auguste Tailland et Viviand-Morel.

Examen des apports. Sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Pelletier, plusiers Laitues : la variété Gotte qui est bien connue mais trop peu cultivée et une nouvelle variété obtenue d'un semis de la L. frisée allemande, qui est appelée à rendre de grands services à l'horticulture maraîchère ;

2° Par M. Meunier, jardinier, chez M. Teste, un beau spécimen de *Nidularia splendens*, remarquable par sa bonne culture. D'après les renseignements donnés par le présentateur, cette plante aurait passé deux mois dans les appartements et cela à deux reprises différentes ;

3° Par M. Viviand-Morel, quelques variétés de *Rosa Canina* sur lesquelles il donne des explications utiles aux rosiéristes ;

4° Par M. Reverchon, plusieurs pots de *Petunia violacea* obtenus de semis, ces plantes ont les feuilles plus petites, le port et l'odeur des fleurs du *Nicotiana rustica*, ces plantes sont très-remarquables, s'élèvent peu et avec leurs fleurs d'un violet foncé, pourraient très-bien servir à border des massifs et former des plates-bandes ;

5° Par M. Schwartz, rosiériste, des variétés de *Funkia* à feuilles panachées, parmi lesquelles on remarque les suivantes : *Funkia undulata-picta ; F. argentea-stricta ; F. univittata ; F. cucullata albo — marginata ; F. Fortunei variegata ; F. viridi – marginata ; F. medio-picta ; F. lanceolata foliis variegata*; des roses, variétés botaniques telles que : *Rosa rugosa rubra ; R. spinossissima*, blanc, simple de forme globuleuse, magnifique espèce, *R. hymaloyensis*, espèce ayant quelque analogie avec le *R. rugosa*, mais à fleurs simples, *R. polyantha* de semis, semblable au type, mais à fleurs roses;

6° Par MM. Morel père et fils, une branche de *Cytisus Adami*, sur laquelle existe un cas de dimorphisme.

Cerise, précoce de Tarascon, variété n'ayant d'autre mérite que celui d'être très-précoce :

Des *Clématites* de semis ;

Des *Weigelias Hortensis nivea*, *W. arborea* et *W. lextus coccinea.*

Il est nommé une commission composée de MM. Comte, Berthier, Gaillard, J. Jacquier et Cousançat, pour juger les apports qui, après examen, propose de décerner :

A M. Schwartz, une prime de 1re classe pour ses Funkia ;
— — 2e classe pour ses Roses ;
A M. Meunier, — — pour son Nidularia ;
A M. Reverchon, — — pour ses Pétunias de semis ;
A M. Pelletier, — — pour ses Laitues.

M. Morel père ayant déclaré n'avoir apporté divers échantillons de plantes que pour les soumettre à l'assemblée, déclare ne vouloir aucune des récompenses que la commission propose de lui accorder. La commission jugeant cet apport très-méritant propose à l'assemblée de voter des remercîments à M. Morel père.

Ces propositions mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

De la stérilité chez les plantes.

M. Vivand-Morel donne sur ce sujet des détails très-intéressants dont voici les principaux. Il reconnaît deux grandes causes principales de la stérilité, savoir :

1° Celle résultant d'un vice de conformation des organes sexuels ;

2° Celle très-multiple se rapportant à des conditions physiques ou climatologiques défavorables.

Abordant, successivement dans leurs détails ces deux causes principales, il dit que dans la première catégorie on rencontre :

1° Beaucoup d'hybrides. On sait en effet que la plus grande partie des plantes qui ont cette origine sont stériles, ce genre de stérilité est incurable ;

2° Sans être d'origine hybride, certaines espèces ont quelquefois, ou les étamines, ou les pistils mal conformés, de là, résulte une stérilité qui peut n'être que passagère, lorsque ce sont les étamines seules qui sont mal constituées la fécondation pouvant avoir lieu avec les étamines d'une plante de la même espèce placée dans le voisinage ;

3° Certaines plantes ne peuvent douner de graines si les insectes ne les visitent pas, ou si la main de l'homme ne pratique pas la fécondation artificielle de leurs fleurs. Les plantes de la famille des Orchidées, les Aroïdées, notamment sont dans ce cas :

4° Certaines plantes vivaces dont la propagation se fait par rhyzomes sont souvent stériles ;

5° La stérilité provient quelquefois d'accidents tératologiques, ou par suite de l'envahissement des tissus par les parasites cryptogames. Les *virescences*, ou transformations en parties vertes des organes floraux, provoquent presque toujours la sterilité. Les *Ustilago*, *Cystopus* parmi les cryptogames, détruisent la fertilité ;

6° Les insectes phytophages sont souvent cause de la stérilité.

La stérilité résultant des conditions de terrain ou de climatologie défavorables sont également assez nombreuses. M. Viviand-Morel en signale un assez grand nombre, dont voici les principales :

1° Certaines natures de sol, dont la composition chimique ne renferme pas tous les éléments nécessaires à une bonne nutrition des plantes, sont souvent la cause d'une plus ou moins grande stérilité. On remédie à cet inconvénient en ajoutant au sol les éléments qui lui font défaut ;

2° Les mauvaises conditions de sous-sol, agissent sur les plantes de la même façon ;

3° La même plante peut-être stérile pendant de longues années, et devenir fertile pendant les années favorables. Exemple le *Narcissus incomparabilis*, certains Iris, etc. ;

4° Les pluies persistantes, un abaissement ou l'élèvement de la température au moment de la fécondation deviennent souvent des causes de stérilité, causes qu'il est difficile de combattre.

M. Viviand-Morel, donne des éclaircissements sur ces causes multiples, et signale les moyens qui lui paraissent propres à remédier à la stérilité dans un certain nombre de cas.

A propos de l'influence de la nature du sol, sur la plus ou moins grande fertilité des arbres , M. Berthier n'est pas complètement de l'avis de M. Viviand-Morel il pense, pour le poirier particulièrement, que le degré de fertilité des variétés est plutôt lié à la bonne exposition et à un bon sol sans distinction qu'à un terrain de nature déterminée.

M. Viviand-Morel explique sa pensée, et dit que certains arbres, notamment le châtaignier ont une préférence marquée pour les terrains granitiques qu'ils vivent très-mal dans le calcaire pour ne pas dire plus, et que cet exemple qu'il signale n'est pas le seul, que dans tous les cas, sans être exclusifs quant au terrain, beaucoup d'arbres ont des préférences.

M. Schwartz fait observer que les mêmes variétés de rosiers sont fertiles à une exposition et stériles à une autre.

M. Carle signale un fait analogue pour les poiriers, et dit qu'ayant planté il y a huit ans sur un côteau des variétés telles que Duchesse d'Angoulême, Louise Bonne d'Avranches, Bergamotte de Pentecôte, dans la partie du côteau où le terrain est marneux, les arbres sont en pleine fructification et la partie où le gravier domine, n'a presque pas de fruit, le terrain est cultivé de la même manière, la floraison a été normale, la température sur les deux parties du côteau est la même.

M. Berthier demande si le même fait s'est déjà présenté les années précédentes.

M. Carle répond affirmativement.

M. Morel père demande si les mêmes espèces se trouvant plantées dans les qualités de terrains différentes, végètent de la même façon; M. Carle dit que celles plantées dans le terrain marneux pousseraient mieux, mais qu'il n'y a pas une très-grande différence.

L'ordre du jour étant épuisé, les questions suivantes sont mises à celui de l'assemblée générale du 20 juin.

Nomination du jury.

Question de l'exposition.

Des meilleures variétés de choux et de laitues à cultiver dans la région lyonnaise.

La séance est levée à 4 heures et quart.

Le Secrétaire, J. Nicolas.



LA DIGITALE POURPRÉE

La Digitale a joui, il y a une quinzaine d'années, d'une réputation qui m'a causé beaucoup d'embarras. Un médecin, du nom de Lapommerai, s'était amusé d'empoisonner une femme, sa maîtresse, je crois, avec un produit extrait de cette plante et connu dans les officines sous le nom de Digitaline. Le procès eut un grand retentissement. On coupa la tête au médecin, et les plus curieux venaient en procession au Jardin botanique de Lyon, pour voir la tant curieuse, la tant terrible plante. Comme elle ne s'y trouvait pas, j'étais obligé (de les envoyer à St-Bonnet-le-Froid ou dans le Beaujolais, où elle croît spontanément, ce qui, du reste, m'ennuyait beaucoup).

Le monde est vraiment curieux ; l'année précédente j'en avais cultivé une superbe touffe qui étalait ses rubicondes corolles au soleil de juin, et personne n'y faisait attention. Il fallut qu'un gredin en fit un mauvais usage pour la rendre célèbre. C'est comme cette malheureuse Selika qui, dans l'*Africaine*, après avoir chanté pendant quatre actes, des romances sur le Bengali, prend, en désespoir de cause au cinquième acte, le funeste parti de se faire mourir sous un mancenillier, simple histoire, je pense, de fournir l'occasion d'ennuyer les jardiniers. Combien j'en ai vu de curieux, venir discrètement me demander à voir le mancenillier, le lendemain d'une représentation. Je leur montrais n'importe quoi de chétif, qui avait des feuilles, et ils s'en allaient contents, disant à leur amis qu'ils l'avaient vu cet arbre terrible. Les amis venaient le lendemain, je leur montrais autre chose, et ils s'en allaient non moins contents ; les susdites visites durèrent au moins un mois. Mais revenons à la Digitale pourprée. C'est une bien belle plante bisannuelle, peut-être la plus remarquable de la flore d'Europe où elle habite les terrains granitiques. C'est même une espèce caractéristique de ces terrains. Elle appartient à la famille des Scrophulariées dont elle est un des plus beaux ornements. On la reconnaît à ses feuilles ovales, très-allongées, velues, finement dentées, les radicales atténuées en un long pétiole ; sa corolle est en cloche, ventrue, à limbe découpé au sommet en cinq parties, d'une belle couleur pourpre ; les fleurs sont unilatérales et sont portées par une longue tige qui s'élève jusqu'à un mètre de hauteur. C'est une plante très-ornementale qu'il faut semer en juin-juillet, pour la voir fleurir l'année suivante. Elle vient mal dans les sols calcaires. Dans ces terrains, il faut ajouter un peu de terre de bruyère ou de sable granitique, si on tient à la voir prospérer. Elle abonde dans les montagnes du Beaujolais.

Son action comme médicament est très-énergique, et on ne doit l'employer qu'avec beaucoup de circonspection et à petites doses : dans les battements de cœur, dont elle a très-vite raison.

On ne connaissait pas autrefois sa véritable action thérapeutique. Parkinson, la donnait comme un spécifique contre l'épilepsie ; Lobel, l'indiquait comme émétique et purgative, etc. On en cultive dans les jardins une variété à fleurs blanches, qui ne diffèrent de la Digitale pourprée que par la couleur des fleurs.

A. R.



LES FUNKIAS

Les nouvelles variétés de Funkia à feuilles panachées étant appelées à jouer un rôle important dans l'horticulture ornementale, il nous a paru utile de rappeler en quelques mots l'histoire de ce beau genre. Thunberg avait d'abord rapporté ces plantes au genre Hémérocalle sous lequel beaucoup d'horticulteurs les connaissent encore.

Sprengel jugeant avec beaucoup de raison qu'elles s'éloignaient considérablement des vrais Hémérocalles, les en sépara et créa pour elles le genre Funkia qu'il dédia au botaniste allemand Funk.

Ce sont des plantes originaires de la Chine ou du Japon, qui appartiennent à la famille des Liliacées, tribu des Agapanthées. Elles sont vivaces, à racines tubéreuses ou fibreuses, à feuilles pétiolées variant de formes avec les espèces, généralement ovales, ou en cœur. La corolle est tubuleuse, divisée en lobes, à couleur blanche ou violacée.

Les espèces les plus connues sont les suivantes :

F. subcordata, Spreng, à fleurs blanches.
F. ovata, Spreng, fleurs violettes.
F. lancifolia, Spreng, fleurs blanches.
F. Sieboldiana, Hook, fleurs blanches lavées de pourpre.

On a fixé dans les cultures un assez bon nombre de variétés à feuilles panachées, dont je citerai quelques-unes notamment :

F. undulata picta ; F. argenteo-stricta ; F. univittata ; F. cucullata albo-marginata ; F. Fortunei variegata ; F. viridi-marginata ; F. medio-picta ; etc.

Toutes ces variétés sont excessivement remarquables et produisent un effet particulier qui se maintient bien pendant toute la belle saison, mais qui est surtout très-accentué au printemps.

La culture en est très-facile. Ce sont des plantes très-rustiques, sauf cependant quelques variétés à feuilles panachées, un peu plus délicates et qu'il est utile de couvrir de feuilles pendant les grands froids. Elles sont assez indifférentes quant à l'exposition, cependant les variétés délicates préfèrent l'ombre. Elles sont très-propres à garnir les rocailles, et on peut en faire de beaux massifs. Leur multiplication se fait par la division des souches au mois de septembre époque ou elles entrent en repos. Les espèces types peuvent également se multiplier par le moyen du semis qui doit se faire en terrines aussitôt la maturité des graines. V.-V. M.

BIBLIOGRAPHIE

Traité pratique de chimie et de géologie agricoles (1).

Cet excellent ouvrage devrait être dans toutes les bibliothèques agricoles ou horticoles, car il renferme tout ce qu'un cultivateur devrait connaître sur ces importantes questions. Le but que se propose le fermier ou l'horticulteur est de tirer, d'une surface donnée de terrains, la plus grande quantité possible de produits, ou des produits plus beaux, au moindre prix de revient.

La chimie et la géologie agricoles jettent la lumière sur ces questions importantes en faisant découvrir les substances propres à fertiliser le sol.

Elle explique comment les plantes croissent et se nourrissent, et quelles sont les substances minérales qui sont indispensables à leur existence. En traduisant l'ouvrage des professeurs Johnston et

---

(1) Traité pratique de chimie et de géologie agricoles, traduction libre de la onzième édition des « Elements of agricultural chemistry and geology des professeurs Johnston et Cameron, par Stanislas Meunier. »
1 Vol. in-8, orné de 200 vignettes, prix : 3.50. Rothschid, éditeur, 13, rue des Saints-Pères, Paris.

Cameron, M. Stanislas Meunier qui est lui-même un géologue et un chimiste fort savant, a rendu un service à l'agriculture et à l'horticulture, et nous engageons beaucoup les personnes à se procurer cet excellent livre d'un prix fort modique.

La Pisciculture fluviale et maritime en France (1)

Un des problèmes dont la solution intéresse au plus haut point l'humanité, est, sans contredit, celui qui concerne l'accroissement des ressources de l'alimentation publique.

Au nombre des aliments les plus abondants et les plus sains, figure la chair des animaux aquatiques, et particulièrement des poissons. Aussi ces animaux ont-ils de tout temps servi dans une large mesure à la nourriture de l'homme. Dans beaucoup de pays, en Suède, en Norwège, en Hollande, en Angleterre, il entre pour une large part dans l'alimentation, à Londres, — le point du globe où il se consomme peut être proportionnellemet le plus de viande — la consommation du poisson égale presque celle du bœuf, il est juste de dire que le prix du poisson est de 40 à 50 centimes le kilog.

En France, où des millions d'habitants sont privés de viande, l'abondance du poisson devrait suppléer à la rareté de la viande de boucherie. Or, autrefois, il en était ainsi, nos rivières et nos lacs regorgeaient de poissons et d'un coup de filet les pêcheurs en prenaient plusieurs quintaux. Aujourd'hui on est loin de ces pêches miraculeuses.

A quoi cela tient-il ? à la rareté du poisson. Il faut donc, si nous voulons revoir nos rivières et nos lacs aussi poissonneux que jadis, aider à la multiplication du poisson, et le livre de M. J. Pizetta, sur la pisciculture contient toutes les remarques, les procédés qu'il est indispensable de connaître pour mener à bien une telle entreprise. Ce livre s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à l'art de la pêche, à ceux qui ayant une modeste pièce d'eau désire y avoir du poisson, à ceux enfin qui ayant de grands étangs, veulent les peupler des espèces les meilleures dans l'alimentation.

(2) *La Pisciculture fluviale et maritime en France*, culture de l'écrevisse et des sangsues, etc., par M. Jules Pizetta, ouvrage orné de 212 gravures. Prix 4 fr. Rothschild, éditeur, 13, rue des Saints-Pères, Paris.

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon.— Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

CHRONIQUE

On ne s'imagine pas facilement qu'il est nécessaire de posséder, pour rédiger des chroniques, à défaut d'or en barre ou d'argent monnayé, une forte dose de philosophie. Un chroniqueur, pour ne pas passer aux yeux de ses lecteurs pour un « fumiste », comme on dit dans la haute société, a beaucoup à faire.

Parle-t-il de la pluie, vous êtes à peu près sûr que le temps va se mettre au beau. Il est juste d'ajouter comme compensation, que s'il parle du beau temps, il y a des chances, pour que celui-ci se mette immédiatement à être laid.

Axiome : un chroniqueur est un baromètre souvent exact, mais gradué à rebours. On devrait le caser, avec de forts appointements, au bureau des longitudes, où il rendrait d'immenses services.

Maintenant que je connais ma valeur comme métérorologiste, je serai circonspect, et de crainte de déranger le temps, je m'abstiendrai d'en parler.... pour cette fois.

—

Parlons des plantes apportées sur le bureau de l'Association horticole lyonnaise à la séance du 17 juillet. M. Corbin, chef jardinier, chez M. le duc de Mortemart, présentait une corbeille de Cerfeuil bulbeux, plante comestible excellente dont la culture est un peu négligée, et qui espérons-le, tentera les amateurs, car le jardin potager n'est pas si riche qu'il puisse dédaigner les mets qui titillent agréablement les papilles linguales des gourmets.

Avec les tubercules de Cerfeuil bulbeux, M. Corbin, montrait un superbe Ananas en fructification et deux tubercules de Patate (*Convolvulus Batatas*) admirablement conservés.

L'an dernier, un membre de l'Association, M. Guillon-Mangili, habitant Venise, a décrit, dans cette revue, la culture de cette plante

dans la Haute-Italie. Dans notre région, elle ne peut pas devenir l'objet d'une grande culture, car elle demande des soins que chacun ne peut pas toujours donner, mais néanmoins elle n'y est pas complètement négligée car on la rencontre dans beaucoup de jardins.

L'ananas, cet excellent fruit des pays chauds, était autrefois à Paris l'objet d'une culture importante, aujourd'hui presque complètement abandonnée. Les grandes facilités de transport ont rendu l'ananas abordable aux bourses moyennes, et l'abaissement de sa valeur commerciale, ne permet pas dans nos régions, d'en continuer une culture trop peu rémunératrice.

M. Guichard, jardinier chez M. Duviard, montrait un fraisier des quatre saisons obtenu de semis, qui paraît bien fertile.

M. Schwartz, rosiériste, apportait trois variétés de roses de ses semis, qui seront livrées au commerce à l'automne 1880, savoir :

1° Thé, Mme Joseph Schwartz, à fleur moyenne, pleine, bien faite, blanc lavé de rose carné, passant au blanc saumoné, cette variété est issue du Thé comtesse de Labarthe.

2° Thé reine Maria Pia, à fleur grande, pleine, rose foncé à centre carminé ; issue de la Gloire de Dijon.

3° Guillaume Gillemot, hybride remontant, à fleurs très-grandes, pleines, globuleuses, forme des plus parfaites, beau rose carminé, tendre à reflet argenté ; issue de l'hybride Mme Charles Wood.

—

Dans une des séances de la Société nationale et centrale d'horticulture de France, M. Hardy, premier vice président, a fait connaître un procédé fort simple pour la destruction des loches ou limaces, qu'il a appris d'un vieux jardinier de Marnes, nommé Loiselet, et qu'il a employé avec un plein succès dans le potager de l'Etat, à Versailles. Ce procédé consiste à couvrir des planchettes, mesurant environ 20 centimètres carrés, avec de la graisse ou du beurre, que par économie on choisit vieux ou rance. On pose ces planchettes dans les carrés qu'on veut préserver, en les espaçant de 8 à 10 centimètres. Si on les met en place vers le soir, on les trouvent, le lendemain matin, couvertes de lamaces dont beaucop sont tellement petites que la recherche directe en aurait été impossible, et qu'on enlève facilement pour les détruire. Il est prudent de ne pas laisser ces planchettes exposées au grand soleil qui en fond la graisse et la fait couler ; mais si on veut néanmoins les laisser en place pendant le jour, on évite l'inconvénient qui vient d'être signalé, en les posant à l'envers, c'est-à-dire la graisse en dessous.

Ce procédé, évidemment primitif, est d'une application facile, mais il me semble que nos chimistes devraient chercher à le perfectionner, car tout excellent qu'il paraît, il saute aux yeux que c'est l'enfance de l'art. Je soumets à l'étude des fabricants d'insecticides, l'idée suivante : Associer au beurre ou à la graisse une substance toxique pour les limaces, remplacer la planchette par du papier, de la vieille toile, ou tout autre substance d'un prix modique, sur laquelle on étendrait l'appât destructeur. De cette façon on ne serait pas obligé de venir ramasser les limaces, emporter les planches ou les retourner la face beurrée contre terre.

—

L'époque de repos, pour beaucoup de plantes vivaces commence au mois de juillet. Quand je dis l'époque de repos, je n'ignore pas que je m'exprime d'une manière vicieuse, mais notre langue qui compte tant de mots inutiles, ne possède pas de terme propre à caractériser cet état particulier des plantes dont la végétation paraît momentanément suspendue. Mais enfin on comprendra bien ce que je veux dire, car si le repos véritable est une utopie, le repos apparent se manifeste avec trop d'évidence pour songer un seul instant à le mettre en doute.

Chez les espèces à feuilles caduques, les arbres, les arbrisseaux, le repos se fait, dans nos régions tempérées, habituellement pendant l'hiver. Vers la fin d'octobre les feuilles jaunissent et les premières gelées en amènent rapidement la chute.

Mais il est une nombreuse catégorie de plantes qui se comportent tout différemment : l'époque de leur plus grande activité végétative est précisément celle où beaucoup d'autres entrent en repos.

C'est pour n'avoir pas assez tenu compte de cette différence considérable dans leur manière de végéter que tant d'espèces remarquables ont disparu des cultures, et c'est pour la même cause que d'autres espèces ne donnent qu'une floraison étique et irrégulière.

Prenons des exemples pour mieux faire comprendre la justesse de ces assertions : nous voici au 15 juillet, il y a 25 degrés, souvent 30 à l'ombre ; la terre est desséchée, les plantes se flétrissent. La première idée d'un jardinier est de les arroser, car arroser les plantes est une de ses principales occupations. Le lendemain, le surlendemain, il les arrose encore, il les arrose toujours au bout d'un mois les plantes sont mortes.

Bien entendu qu'il s'agit ici de celles qui demandent la sècheresse pendant l'époque de repos. D'autres fois si les espèces ont la vie très-dure, elles ne meurent pas, mais, ou une partie de leurs racines ont été

détruites et le peu qui reste n'a plus la force d'alimenter la plante, où elles ont, sous l'influence des arrosements, poussé à une époque qui ne leur convenait pas, et aux premières pluies d'automne, époque de leur végétation normale, elles ne végètent que misérablement lorsqu'elles ne périssent pas.

Il y a donc lieu de ne pas arroser pendant les mois de juillet et d'août, la plupart des plantes à floraison vernale qui ne remontent pas, et dont les tiges florales se dessèchent après la fructification. Celles qui ont des tiges ou des rosettes persistantes qui poussent vigoureusement à l'automne sont dans le même cas. Je puis d'ailleurs citer les genres suivants : Saxifrage, Cyclamen, Corydalis, Sempervivum, Fraxinelle, Lychnis, beaucoup de bulbeuses, Bellis sylvestris, Anémone, Hépatique, Primevère des jardins, Arabis, etc. Il y a cependant, parmi ces genres quelques espèces qui ont un autre mode de végétation. Mais ce que j'ai dit précédemment les fera facilement distinguer.

—

« Nous recevons des nouvelles de l'Exposition Industrielle de « Clermont ; le succès est assuré et a dépassé toutes les espérances et « toutes les prévisions. La municipalité avait pensé qu'un emplacement « de 6,000 mètres carrés pouvait suffire à toutes les demandes, et « aujourd'hui le Comité d'organisation regrette d'être dans la néces- « sité de refuser les nouvelles adhésions qui lui parviennent tous les « jours. Le classement est terminé, tous les groupes seront représentés, « et l'emplacement demandé par chaque exposant est réservé. Le tram- « way à air comprimé de M. Mékearski qui sera établi pour relier le « Concours agricole à l'Exposition industrielle en parcourant tous les « boulevards de Clermont, offrira un nouvel attrait aux nombreux « visiteurs qui assisteront aux fêtes qui se préparent.

« Le Comité ne pourra recevoir les produits des exposants, qu'à « partir du 25 juillet, les personnes qui n'auraient pas encore reçu avis « d'organiser leur exposition sont priées d'adresser leurs réclamations « de suite au secrétariat de l'Exposition industrielle. »

—

Une question d'une grave importance a été discutée pendant le cours de la dernière séance de l'Association Horticole lyonnaise.

La Société de viticulture de Lyon, qui organise, en ce moment, un congrès viticole, qui se tiendra à Lyon, au mois de septembre prochain, demandait à l'Association de se réunir à elle, ainsi qu'à la Société d'horticulture pratique du Rhône, pour tenir sous le même toit, une

grande exposition d'horticulture et de viticulture. Après une assez longue discussion, la proposition a été mise aux voix et repoussée par la Compagnie.

Or, comme cette proposition n'avait rien de subversif, et présentait au contraire, examinée à différents points de vue, plusieurs avantages pour l'horticulture régionale, il importe d'examiner quelles sont les causes qui l'ont fait rejeter.

L'Association Horticole a bonne mémoire, et elle se souvient fort bien qu'à une époque, qui n'est pas très-éloignée, la Société de viticulture lui a rendu des services de bonne confraternité. Ce n'est donc pas par défiance qu'elle n'a pas acceptée sa proposition. Cette question arrivait tardivement en discussion, après avoir passée, avant de se présenter sous cette forme, sous une autre forme tout-à-fait différente. L'Association se trouvant d'organiser elle-même une exposition d'horticulture, avait déjà sollicitée et obtenue de l'administration, l'autorisation et l'emplacement pour la susdite exposition.

La Commission nommée pour organiser l'Exposition, s'était déjà constituée, avait étudié et fait mettre au concours les plans de jardin et de charpente ; le Programme était imprimé, le Jury nommé, etc. Il était donc bien désagréable de considérer tous ces travaux comme nuls et non avenus. D'autre part, cette exposition commune, si elle offre quelques avantages bien faits pour séduire des horticulteurs, offre aussi de nombreux inconvénients dont les principaux sont :

1° La question financière, les dépenses, à quelque chose près, devant être les mêmes, la seule publicité devant être commune, restait à savoir si la recette eût été triple ; c'est fort douteux, car le public qui fait la vraie recette est un public local qui n'augmente pas chaque année, mais plaie d'argent n'est pas mortelle pour un homme, à plus forte raison, pour une Société ;

2° Deux Sociétés d'horticulture sont en présence avec deux programmes et deux jurys différents. Qu'arrivera-t-il au point de vue du jugement, et j'admets qu'il soit fait de part et d'autre avec compétence et impartialité. Eh bien ! il arrivera ceci : Le premier prix dans n'importe quel concours, peut être obtenu dans une Société, avec un lot inféreur à celui qui aura obtenu le second prix dans le même concours de l'autre Société, ce qui fausserait complètement le jugement du public, et cela d'autant mieux, que la presse locale signalerait toutes les principales récompenses des Exposants.

D'autre part, ceux qui ont fait partie des Commissions d'exposition, savent que 12 membres d'une même société ont souvent beaucoup de

peine à s'entendre pour organiser une exposition, à plus forte raison les divergences de vue et d'opinion ne manqueraient pas de manifester par des tiraillements nuisibles à l'organisation générale, si ces 12 membres appartenaient par tiers à des sociétés différentes.

Mais, il faut reconnaître que, si les sociétés ne devaient pas mesurer parcimonieusement leurs dépenses pour équilibrer un budget toujours sur le point de se solder par un déficit; il faut reconnaître, dis-je, qu'une grande et belle exposition, amènerait, sinon beaucoup plus de visiteurs, du moins attirerait davantage les véritables amateurs des pays limitrophes.

Du reste, dans un tournoi de ce genre, nul doute, l'émulation se mettant de la partie, que cette lutte toute pacifique ne soit très-brillante.

Mais puisqu'il ne pouvait pas en être ainsi cette année, l'Association Horticole eut été très-heureuse d'accorder à la Société de viticulture un emplacement pour exhibition des produits de la vigne qui doivent servir de preuves à la plupart des discussions du congrès, ce qui aurait évité à cette Société bien des dépenses et surtout bien de l'embarras, au moment ou elle est obligée d'organiser le susdit congrès.

V.-V. M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Avis aux horticulteurs entrepreneurs de l'Association horticole lyonnaise.

La Commission d'exposition a décidé, dans sa séance du 17 juillet, qu'elle mettrait tous les travaux de l'exposition de 1880 en adjudication.

Savoir : pour les travaux du jardin et les fournitures consistant en terre, terreau, graines de gazon, béton pour pièces d'eau, 140 mètres superficiels, 8 mètres cubes de pierres pour rocailles, sable pour les allées, arbres verts pour dissimuler les entrées et la remise en état de la place.

La mise à prix de tous ces travaux et fournitures est fixée à 1100 fr., au rabais.

L'adjudication aura lieu le 10 août, dernier délai, on peut envoyer les soumissions chez M. Feuga, architecte, place des Célestins, 6, où les plans sont déposés. L'adjudication des travaux de charpente aura lieu le même jour.



NOTE SUR LES CHAMŒROPS

Parmi les espèces les plus robustes et les plus rustiques de la grande famille des Palmiers, on peut à bon droit citer celles qui sont classées dans le genre Chamœrops. Employées fréquemment dans la décoration des appartements pendant l'hiver, elles peuvent pendant l'été former de gracieux groupes, ou être plantées isolément dans les pelouses.

Une espèce, le *Ch. excelsa*, passe même l'hiver dehors, sans aucun abri, dans la région des oliviers, et même dans notre région avec quelques précautions contre les trop grands froids.

Le genre Chamœrops est le seul des représentants de cette belle famille que l'on rencontre en Europe où il s'avance jusque vers le 43ᵉ degré de latitude Nord, mais il n'a plus cette élégance des palmiers à stipe élancé, il est buissonneux, brévicaule : on ne le reconnaît plus qu'à ses feuilles flabellées. En Amérique, les *Chamærops histryx* et *Ritchiana* atteignent en Floride et en Géorgie, le 34ᵉ degré. Comme on le voit, les Chamœrops sont les palmiers qui s'avancent le plus vers les régions tempérées, et c'est à cette cause que nous devons leur rusticité relative.

Les Chamœrops peuvent dont être employés avec beaucoup de succès pour les garnitures, et s'ils n'ont pas tout à fait l'élégance de certains autres palmiers, ils ont cette qualité exceptionnelle, que ceux-ci ne possèdent pas toujours, savoir une robusticité à toute épreuve. Ils ne craignent pas trop le froid pendant une partie de l'année, mais ils demandent pour bien se développer une assez forte chaleur. Lorsqu'ils ont de novembre à avril, restés dans les appartements, il est bon de les placer ensuite dans l'endroit le plus chaud du jardin, et même si on peut disposer d'une couche chaude, de les y enterrer dessus.

Le *Chamœrops humilis*, qui fait le désespoir des colons africains, à cause de sa ténacité et de la résistance qu'il oppose au défrichement, est le moins élégant des espèces de ce genre, on lui préfère beaucoup le *Chamœrops excelsa*, ou *Trachycarpus excelsus*, qui croît plus rapidement que lui ; il est plus rustique, d'un vert plus gai, aussi on le cultive davantage.

Le *Chamœrops elegans* est peut-être celui qui est le plus gracieux, ses feuilles flabellées, à lanières fines, lui donnent un aspect élégant très remarquable. En petites plantes, il est sans rival pour orner les jardinières.

On connaît encore les espèces suivantes, mais elles sont moins répandues dans les cultures : *Ch. Fortunei*, voisin du *Ch excelsa ; Ch. Klasyana, Martiana, Ritchiana*, etc. On comptait autrefois un très-grand nombre d'espèces de Chamœrops, mais elles ont été rapportées à d'autres genres tels que : *Rhaphis*, *Trachycarpus*, *Acanthorrhiza*, *Nannorops*, etc.

La multiplication des Chamœrops se fait par graines qui germent facilement. On ne doit pas pendant l'hiver, les abreuver d'eau, et pendant l'été, ne pas craindre pour les faire développer rapidement de leur donner beaucoup de chaleur. B. Comte.

ÉTAT DE LA VIGNE

Mon cher Rédacteur,

Ainsi qu'à vous, plusieurs lecteurs du *Lyon-Horticole* m'ont fait connaître leurs doléances sur l'état déplorable dans lequel se trouve la vigne en ce moment, et sur le silence que garde notre organe à ce sujet, en temps de perdition de nos vignobles.

Ces temps sont bien tristes en effet; pendant que le phylloxéra continue sa mission d'extermination, un fléau plus meurtrier encore, et surtout beaucoup plus prompt, l'hiver, a sévi sur notre région viticole et a accéléré d'une façon inouïe la destruction du précieux végétal.

Mais que peut apprendre *Lyon-Horticole* à ces braves gens, si dignes d'intérêt à tous égards, qu'ils ne sachent déjà ?

Pour ce qui est des vignes gelées on ne peut pas les engager de les arracher pour les replanter en mars prochain, à moins que ce soit des plantations de quatre à six ans. Pour les vignes plus âgées il faut attendre au moins un an de plus.

Mais, nous disent certaines personnes, voyez donc mes cheveux, j'ai 60 ans, je n'ai pas le temps d'attendre. Cela a du vrai, et c'est justement qu'ayant déjà un âge avancé, si vous allez trop vite vous risquez fort de vous fatiguer avant de toucher au but que vous voulez atteindre. Croyez-nous, la loi des assolements est une bonne loi, on ne saurait la trangresser entièrement sans en subir des conséquences fâcheuses, suivies de regrets. Mieux vaut arracher de suite et semer du trèfle incarnat que l'on enfouit en avril, le remplaçant par des pommes de terre que l'on remplacera encore par du trèfle que l'on enfouit encore pour planter la vigne ensuite.

Quant à l'insecte dévastateur, il n'y a aucune illusion à se faire, il va couvrir de ruines et de misère notre beau vignoble sans que nous puissions en éloigner le terme. Peut-on conseiller l'emploi du sulfure de carbone à de pauvres vignerons ? mais nous craindrions de hâter leur ruine !

Et les vignes américaines ?

S'il existait un homme, ou plutôt si nous connaissions un homme d'une bonne foi réfléchie, possédant les connaissances requises pour nous dire avec une autorité appuyée sur des preuves : Plantez des cépages américains, voici des résultats probants, nous nous hâterions de suivre ses conseils. Cet homme n'étant pas connu, quels sont les plants américains qu'il faut préférer ? Là est la question, et là aussi est la difficulté ; tel plant qui était infaillible il y a cinq ans, ne l'était plus il y a deux ans, et tel autre réputé il y a deux ans comme très-résistant, ne l'est plus cette année. Auquel le tour pour l'an prochain ? Car bientôt on traitera les plants américains comme on le fait pour les objets de mode que l'on renouvelle chaque année, ce qui est loin d'inspirer une grande confiance.

Les vignes américaines, chacun le sait, ne sont qu'un point d'appui ; il faut les greffer pour en retirer un produit rémunérateur; substituer

nos cépages français aux bois des vignes américaines en ne conservant de celles-ci que les racines, qui, dit-on, résistent aux attaques phylloxériques.

Qu'aucune preuve de résistance des vignes américaines n'étant bien établie, aucune preuve n'étant bien faite sur les résultats que l'on attend du greffage, nous ne pouvons dire que ceci :

Plantez les cépages américains reconnus les plus vigoureux ; greffez sur ces plants nos cépages français les plus vigoureux et les plus fertiles, en espaçant chaque sujet de 1 mètre 30 centimètres, mais plantez.

Oui il faut planter et fumer, car il faut lutter, et tout possesseur d'un are de vigne doit prendre part au combat, c'est le seul moyen que nous ayons de nous défendre ; mais vignerons, mes amis, plantez à titre d'essai, pour expérimenter la façon dont pousseront dans votre sol les vignes américaines. Laissez les grands propriétaires faire les essais en grand ; lorsque de bons résultats seront connus, il sera temps pour vous de planter tout votre champ, mais pas avant.

Vous le voyez, chers lecteurs, *Lyon-Horticole* ne se désintéresse point de la question qui intéresse tout le monde ; seulement il est moins enthousiaste que certaines personnes qui s'écrient : Les vignes américaines sont la planche de salut de nos vignobles !

Il est un peu comme saint Thomas qui demandait à voir pour croire, il attend que la preuve soit la preuve, et lorsqu'il apercevra ou croira apercevoir au milieu ou par côté, de tous les remèdes, de toutes les planches de salut, présentées en nombre au public, le moindre fragment de bois susceptible d'être transformé en radeau sauveur, c'est avec une douce joie qu'il s'empressera d'en publier en gros caractères, la bonne nouvelle.

M. P.

Histoire de deux Rosiers « Mistriss Bosanquet »

Lyon est le pays natal de la plupart des belles variétés de rosiers, personne ne conteste cela. Cela ne veut pas dire que beaucoup de bonnes variétés n'aient pas une autre origine. Cependant, si Lyon, au point de vue horticole, a vu sa renommée devenir universelle, grâce aux roses, il n'est pas parvenu, à ma connaissance, que les horticulteurs rosiéristes, aient cherché à établir, avec leurs variétés hors ligne, quelques spécimens, comme les

Expositions horticoles d'Angleterre en offre chaque année par centaines à l'admiration des amateurs. C'est une lacune. Je n'ignore pas que cela coûte et paraît ne pas rapporter la dépense. Mais au fond, si on examinait bien la question, on ne tarderait pas à s'apercevoir que c'est le contraire qui est vrai, car :

Bonne Renommée vaut Ceinture dorée

C'est un vieux proverbe fort juste. Celui qui veut vendre sa marchandise doit la montrer sous ses plus belles apparences.

L'Angleterre n'a pas le monopole exclusif des beaux spécimens de rosiers, et je me souviens d'avoir vu à Paris, il y a une vingtaine d'années, deux pieds hors ligne de rosiers, appartenant à la variété Mistriss Bosanquet.

Voici leur histoire en quelques mots : René Paré, qui était horticulteur à Paris, boulevard de la Santé, s'occupait spécialement de la culture du rosier, qu'il exploitait pour la fleur coupée. Les variétés qu'ils cultivaient, étaient peu nombreuses mais toutes en très-grandes quantités. C'étaient des Souvenir de la Malmaison, des Mistriss-Bosanquet, des Reines des Iles-Bourbon, des Noisettes Aimé Vibert, des Thés Safrano, quelques Bengales, et un petit nombre d'autres. Le plus gros de la récolte était formé par des *Souvenir* et des *Mistriss*.

On les nommait ainsi tout court. Celles-ci étaient vendues par bottes de 24 ; les autres par bottes de 12.

Il prit fantaisie à M. Paré, d'établir deux pieds hors ligne de « Mistriss » pour les mettre à l'Exposition.

Voici comment il s'y prit pour cela : il prépara dans l'endroit le meilleur de son jardin, une fosse de trois mètres de long, sur autant de large, et d'un mètre de profondeur. La terre fut ôtée et mélangée avec du terreau, puis il combla la fosse avec le mélange.

Il choisit ensuite parmi ses rosiers, les deux pieds les mieux conformés, qu'il arracha et planta avec soin.

A l'automne de la troisième année de plantation, les rosiers qui mesuraient plus 1^{m}50 de diamètre furent arrachés, avec *toutes* leurs racines, et rempotés dans des bacs à orangers de 0,70 de diamètre, avec de l'excellent terreau mêlé à de la terre franche. Les rosiers n'avaient jamais été taillés, ils ne le furent pas davantage étant en bac. Les bacs furent rentrés dans une serre, pendant l'hiver et les plantes tenues mouillées et les tiges souvent bassinées

à la seringue. A la fin de mai, d'innombrables boutons se montrèrent, et à la floraison chaque pied de rosier offrait l'aspect réjouissant d'une immense gerbe de roses.

Ces rosiers se conservèrent très-beaux pendant plusieurs années. Mis à l'Exposition, ils eurent le prix de belle culture.

V. V.-M.

UNE MOSAIQUE FACILE

A tort ou à raison les massifs plantés en mosaïculture sont à la mode et on ne discute pas avec la mode. Les uns ont dit : « C'est l'art de la décadence ; » les autres y ont vu un retour au système français de l'art des jardins, illustré par Lenotre qui faisait de la mosaïculture en grand. Les autres n'ont rien dit du tout, ont trouvé cela « joli, » ont assemblé des plantes et formées des figures dans leurs jardins.

Ce n'est pas de l'ornement grandiose, ni l'imitation des scènes naturelles, non, il ne faut voir dans la mosaïculture, dont on ne doit d'ailleurs pas abuser, qu'une simple imitation de dessins plus ou moins bizarres, ou d'inscriptions quelconques. Du reste les jardins ne peuvent pas toujours être en petits ce que la nature est en grand, et pour mon compte je n'ai jamais pu comprendre les jardins à petites superficies, tracés et plantés comme les grands parcs. A quoi riment je vous demande des prairies de 100 mètres carrés, et dites-moi ce que vous pensez d'une forêt de 8 mètres de longueur sur une largeur semblable?

C'est pour cela que je ne condamne pas la mosaïculture qui est l'expression d'une fantaisie curieuse nullement déplacée dans les petits jardins qui ne jouent pas aux grands parcs.

Je ne m'attacherai pas, dans cette note, à signaler les plantes mises à la mode et se prêtant si bien aux assemblages de tons divers, nécessaires pour former, par leurs contrastes, toutes les figures ou dessins qu'il plaît à l'imagination d'imiter. Je veux seulement signaler quelques espèces appartenant à un genre très-robuste et très-rustique, lesquelles espèces, aussi faciles à multiplier qu'à conserver, peuvent se prêter aux combinaisons réclamées par la mosaïculture, nous avons nommé le genre *Sedum*. Fort anciennement connu, il comprend un assez grand nombre d'espèces qui croissent dans différentes parties de l'Europe, je me bornerai à signaler les suivantes, nécessaires pour le but que je me propose :

S. altissimum, *reflexum*, *aureum*, *anopetalum*, *album*, *acre* et *sexangulare*.

Chacun de ces types comprend des variétés différentes, mais il suffira de se procurer celles à feuilles glauques et celles à feuilles vertes, que l'on trouve assez communément dans chaque type.

Etant donné ces plantes en assez grand nombre, supposons que l'on veuille planter un massif circulaire ou ellipsoïde. On tracera 15 cercles concentriques à égales distances l'un de l'autre dans le massif. Il restera une partie centrale à garnir.

Le premier cercle sera planté en *Sedum acre* et servira de bordure; la deuxième en *S. sexangulare;* le troisième en *S. reflexum* à feuilles glauques ; le quatrième en *S. anopetalum* à feuilles vertes; le cinquième en *S. album* à fleurs rosées; le sixième en *S. aureum* à feuilles vertes ; le septième en *S. anopetalum* à feuilles glauques ; le huitième en *S. album* à fleurs blanches et à feuilles vert glaucescent. Les autres cercles seront plantés de la même manière en alternant les espèces et les teintes. La partie centrale sera garnie de *S. altissimum* mi-partie variété à feuilles vertes et mi-partie variété à feuilles glauques. On obtiendra de cette façon un fort joli massif. On peut également imiter toutes sortes de dessins avec les différentes variétés de *Sedum* que je viens de signaler. Toute la gamme chromatique des verts, depuis le glauque jusqu'au vert très-clair, se rencontrent en teintes plus ou moins accentuées chez les diverses espèces. Le *S. album* a plusieurs variétés à feuillage rougeâtre, cendré ou chlorotique, dont les fleurs passent du blanc pur au rose carné.

Le *Sedum acre* a les feuilles vertes ou cendrées avec des fleurs jaunes.

Les *Sedum aureum* et *reflexum*, parcourent avec leurs feuilles toute la tonalité des verts, et leurs fleurs d'un beau jaune d'or éclatant, tranchent énergiquement sur le feuillage.

Le *Sedum anopetalum* est moins bien partagé sous le rapport de la couleur de ses fleurs qui sont jaune paille, très-pâle ou citronée, mais on le distingue quelquefois difficilement du *S. reflexum* par son feuillage.

Le *S. altissimum* est surtout propre à former un centre et ne saurait servir à autre chose.

Si je me suis borné à citer les quelques espèces précédentes, c'est parce qu'une longue pratique m'a appris que d'autres espèces très-jolies, telles que *S. dasyphyllum*, *atratum*, *villosum*, *hirsutum*, *micranthum*, *corsicum*, etc. ne sont pas assez robustes et que leur culture offre quelques difficultés.

Pour les espèces dont j'ai signalé les avantages, la culture doit se faire en pots. Au mois d'août, on remplit de terre une assez grande

quantité de pots et on les place, sans les enterrer, dans l'endroit le plus éclairé du jardin. On coupe de toutes petites branches aux *Sedum* et on en pique cinq par pots. Les susdites branches ne tardent pas à s'enraciner et à pousser vigoureusement, jetant en tous sens de nombreux rameaux qui couvrent bientôt les pots. Au printemps on opère la plantation.

Ces massifs de Sedum ne peuvent se faire que dans les terrains arides, situés en plein soleil. On ne doit jamais leur associer d'autres plantes, à moins toutefois que ce ne soit des *Echeverias,* des *Sempervivum* ou autres espèces de même nature.

On trouve toutes les variétés que j'ai signalées, dans le département du Rhône. SÉB. GRIPH.

De la greffe des Fusains du Japon sur le Fusain d'Europe.

Les Fusains du Japon qui jouent, comme arbustes à feuilles persistantes, un si grand rôle dans l'ornementation des jardins, se multiplient habituellement par boutures dont la reprise est très-facile. On sait que cet arbuste compte actuellement quelques variétés élégamment panachées, pour lesquelles la greffe sur le fusain du Japon type, a été fréquemment employée, non que les susdites variétés soient rebelles à la reprise, mais afin de les rendre plus vigoureuses.

Depuis quelques années, on a, pour un but déterminé, employé comme sujet le fusain d'Europe, à la place de celui du Japon. Ce fusain d'Europe vulgairement nommé, bonnet de prêtre, bois carré, etc., est trop généralement connu et assez répandu dans nos haies et nos bois, pour nous y arrêter plus longuement. Le grand mérite de ce fusain est de se muliplier facilement, d'avoir un bois solide,raide, capable de porter de jolies têtes de fusain du Japon à des hauteurs variables.

Voici d'ailleurs le procédé que j'emploie pour obtenir de jolies boules de fusains panachés.

En mars, je coupe des baguettes de fusain d'Europe de 50 cent. de hauteur, et de 1 cent. de diamètre, je choisis préférablement celles dont la tige est nettement marquée de quatre angles, par une excroissance subéreuse, ayant observé qu'elle reprenait racines beaucoup plus facilement et plus vite que les autres. Je plante ces baguettes dans un sol frais, et les enfonce dans terre presque tout entières. Elles restent ainsi jusqu'au mois de mars

suivant, époque où je les arrache et les rempote en godets de 10 centimètres. J'enterre les godets et au mois de septembre, je greffe les fusains en fente de côté, je place un bon greffe ayant jusqu'à 8 ou 10 feuilles, je lie solidement la greffe avec du fil et je place mes godets sous un châssis, à froid, que je tiens ombré de 9 heures du matin à 4 heures du soir. J'arrose quand il y a nécessité. Au bout de trois semaines les greffes sont soudées, je dépanneaute, et je mastique mes greffes. On remarquera que j'ai l'air de servir la moutarde après diner, en mastiquant après la soudure de la greffe. En voici la raison. J'ai remarqué, que dans les greffes de plantes vertes, faites à l'étouffée, le mastic était plutôt nuisible qu'utile, car les plantes étant placées sous cloches ou sous châssis, ne craignent nullement l'évaporation, et reprennent très-bien sans mastic, tandis que cet ingrédient lorsque la greffe et le sujet ne sont pas exactement juxtaposés, s'infiltre dans les interstices laissés libres et empêche la soudure. En mastiquant, dans ce cas là, après la reprise le mastic consolide la greffe toujours fragile au début. Il n'est du reste pas inutile de cicatriser la coupe terminale du sujet.

On peut ensuite au printemps mettre les greffes en pleine terre et ils poussent vigoureusement. Dans l'espace de 2 ans on obtient de jolies boules, que l'on peut vendre en pot.

J'oubliais de dire que les boutures de fusain d'Europe s'enracinent souvent de bas en haut de la tige enfoncée dans terre, au rempotage on ne garde que les racines qui peuvent entrer dans le godet.

J. Delaux.

NOTE SUR LE VICHAMAROUDOU

LES PILULES DE TANJORE, LES PIERRES A SERPENTS ET QUELQUES VÉGÉTAUX EMPLOYÉS DANS LES INDES CONTRE LES MORSURES ENVENIMÉES.

(Extrait du *Journal de Médecine de l'Ouest*).

M. Viaud-Grand-Marais vient d'ajouter une page intéressante à ses recherches sur les serpents venimeux et sur la manière de se préserver des accidents causés par leurs morsures. Il a reçu du P. Desaint, auteur d'un *Manuel de Médecine à l'usage des missionnaires de l'Inde*, des documents intéressants, concernant la composition

(1) *Bull. Soc. bot, de France.*

des deux antidotes les plus renommés dans l'Inde, contre les morsures de serpents, savoir le *Vichamaroudoun* (1) et les pilules de Tanjore. Le premier de ces deux remèdes est une composition polypharmaque qui exhale l'odeur de l'excrément humain, parce qu'elle renferme du sel ammoniaque et des sulfures, et dont le principal ingrédient est la graine de *Croton Tiglium*. On y insère aussi l'Orpiment, le Realgar, les racines de l'*Aconitum ferox* et de l'*Ophioxylum serpentinum*. Le second, les pilules de Tanjore (vantées par Orfila dans sa *Toxicologie*), qui ont toujours réussi au P. Desaint, dans son hôpital, même contre la morsure du Naja, ont pour composition :

Racines d'*Aconitum ferox*, Wall.............	âa une partie.
— d'*Ophioxylon serpentinum*, Willd.....	
— d'*Aristolochia bracteata*, Retz........	
Acide arsénieux..........................	
Orpiment................................	
Realgar.................................	
Fruits de *Gardenia dumetorum*, Retz.........	

On broie le tout pendant trois heures dans du jus de feuilles de bétel, et l'on en fait ensuite des pilules de la grosseur de la graine de l'*Abrus precatorius* (qui sert de poids dans l'Inde pour les médicaments). On donne au malade une de ces pilules délayée dans du jus de feuilles de bétel; on en donne jusqu'à trois à intervalles de cinq minutes; dose maximum, car la plupart du temps deux suffisent. La préparation est éméto-cathartique au suprême degré; elle est même tellement irritante, qu'il faut, ce nous semble, un estomac habitué à la nourriture largement épicée des Indiens pour pouvoir la supporter. M. Viaud-Grand-Marais rappelle avec raison que, d'après ses travaux antérieurs et ceux de Fontana, c'est par la muqueuse de l'estomac qu'est évacué le venin des Ophidiens, et que ce traitement si énergique est d'accord avec le raisonnement. Il est à désirer que l'on arrive à se procurer en Europe les pilules de Tanjore ou mieux encore les plantes qui en font la base (car les pilules elles-mêmes sont d'une composition et surtout d'un poids variable), afin d'en pourvoir la pharmacie de poche des naturalistes voyageurs.

(1) *Vicham*, poison, et *maroundoun*, remède.

Le Gérant : V. VIVIAND-MOREL.

Lyon.— Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Exposition d'horticulteure des 9, 10 11, 12 et 13 Septembre 1880.

Lorsque paraîtront ces lignes, les travaux d'organisation de l'Exposition que l'Association horticole Lyonnaise tiendra cette année, comme les années précédentes sur la place Morand, seront sur le point d'être commencés.

Un mois à peine nous sépare de l'ouverture de cette solennité horticole, qui, nous aimons à le croire, sera aussi belle que celle à laquelle, l'an passé, l'Association horticole avait convié le public Lyonnais.

Succès oblige, dit un proverbe, et il importe que chaque sociétaire apporte son concours à l'Association, pour que l'Exposition soit aussi brillante que le permet la saison.

Nous faisons appel aux Exposants, et nous les prions de ne pas attendre au dernier moment pour envoyer leurs demandes, qui devront être adressées à M. Viviand-Morel, 1, rue Viabert, cité Lafayette, avant le 5 septembre 1880.

CHRONIQUE

Que pensez-vous de « l'arbre à pluie » ? On connaissait déjà l'arbre à pain, dont les indigènes de certains pays font leur nourriture ; l'arbre aux parapluies, espèce de *Coccoloba;* l'arbre à cire ; l'arbre des voyageurs ; sans compter le caféier, le cacaoyer, le camphrier, le cannellier, le muscadier, etc. On connaissait également l'arbre de Noël, cher aux enfants du nord ; mais il nous manquait l'arbre à pluie que les américains viennent de découvrir. Il ne nous manque plus.

Les américains finiront par nous lasser ; ils découvrent trop d'objets. Avec ce système toutes nos illusions s'envolent. Je croyais, par exemple, avoir fait malgré moi, pendant la guerre de

1870 un véritable tour de force en restant cinquante heures sans manger, il se trouve que ce n'était rien puisque le docteur Tanner, reste, lui, quarante jours sans prendre de nourriture, et se promène en voiture dans les rues. S'il éprouve quelque malaise, c'est, dit-il, qu'il a dû prendre froid ! Il faut s'attendre à tout de la part d'un peuple qui fournit le phylloxéra et des gens qui vivent d'air et d'eau fraîche.

Cet arbre à pluie, dont la renommée vient de nous apporter le nom, a été observé dans les forêts avoisinant Moyobamba, ville du Pérou, située à 400 kilomètres N.-E. de Truxillo, sur la rivière dont la ville porte le nom. Cet arbre absorbe et condense avec une étonnante énergie l'humidité de l'atmosphère, et l'on voit constamment l'eau *ruisseler de son tronc et tomber en pluie de ses branches*, et cela avec une telle abondance, que le sol avoisinant est transformé en un véritable marécage. L'arbre à pluie possède cette propriété à un très-haut degré pendant la saison de l'été, principalement quand les rivières sont basses et que l'eau est rare. Aussi le consul de Loreto propose-t-il de planter l'arbre à pluie dans les régions arides du Pérou. Ces renseignements fournis par le *Moniteur de la Guyane française*, complétés par le *Gardner's chronicle*, qui croit que l'arbre en question est le *Pithecolobium saman*, auquel dans un article consacré à cet arbre l'*Illustration horticole*, croit devoir rapporter les synonymes suivants : *Inga salutaris, H. B. K. Inga saman, Wild* et *Mimosa saman, Jacq.*

Depuis la découverte des plantes carnivores par les botanistes anglais, je me méfie considérablement de ces découvertes à sensation. A Dieu ne plaise, cependant, que je nie les propriétés du saman en question, mais en bon disciple de saint Thomas, j'attendrai un certificat mieux en règle pour y croire complètement. Pour l'instant, cette propriété de condenser, *à certains moments*, la vapeur d'eau contenue dans l'atmosphère est particulière à trop de végétaux pour me faire franchir les limites au-delà desquelles l'étonnement devient de l'ahurissement.

Pour transformer en véritables marécages les endroits avoisinants ces arbres, il faudrait vraiment que le Pérou eût une atmosphère particulièrement saturée de vapeur d'eau, et qu'il y régna une température assez basse pour ne vaporiser que très-lentement l'eau condensée par l'arbre à pluie.

—

Il y a dans la pratique horticole, une foule de petits procédés, qui n'ont l'air de rien, et qui, dans le fonds, constitue la partie la plus utile à connaître de l'art horticole. Beaucoup de ces procédés sont considérés comme empiriques, parce que la science n'a pas encore réussie à en trouver l'explication, beaucoup d'autres au

contraire sont basés, sur des vérités scientifiques incontestables. Un bon jardinier devrait connaître les uns et les autres. En voici un que je donne gratis, malgré sa grande valeur (?) aux lecteurs du *Lyon-Horticole* et que j'intitule : Moyen certain de réussir les boutures de Pelargonium à grandes fleurs.

Quelques-uns me diront : mais tout le monde, réussit très-bien ce genre de boutures et votre procédé est inutile. Tout le monde se réduit à quelques habiles praticiens et le « réussit très-bien » n'est pas toujours fondé.

Arrivons au fait. Faites des boutures par le procédé ordinaire et plantez-les dans des pots remplis de terre de bruyère *desséchée* au soleil, mettez les boutures à l'ombre en plein air et tenez-en les feuilles constamment humides au moyen de fréquents bassinages. Le petit *truc*, consiste à planter dans cette terre de bruyère desséchée. Il faut souvent une semaine pour arriver à la mouiller complétement, or, les boutures de Pelargonium, surtout lorsqu'elles sont charnues, craignent beaucoup la pourriture, qu'on évite de cette façon. Les bassinages fréquents maintiennent les feuilles en végétation, et sous leur influence le bourrelet se forme très-vite, et quand la terre de bruyère finit par être trempée à fond, les racines se développent rapidement.

On peut appliquer ce procédé aux plantes dont les boutures craignent beaucoup la pourriture.

Les quatre premières livraisons (année 1880), de l'*Illustration Horticole*, contiennent les gravures suivantes :

Colax Puydtii, L. et A. Orchidée originaire du Brésil et dédiée à M. de Puydt, bien connu par sa récente publication sur les Orchidées. Cette plante n'est peut être qu'une variété du *C. jugosus*.

Tillandsia Lindeni, var. *Regeliana*, Morr. Charmante Broméliacée, bien différente du type.

Odontoglossum Rossii, Lindley (varietates). Orchidée très-florifère, originaire du Mexique, où Barker la trouva le premier il y a plus de quarante ans. Les variétés figurées sont supérieures au type.

Dracæna (*Cordyline*) *erecta alba*, Chantrier. Plante très-remarquable, rappelant par son port robuste, compacte, celui du *D. Reginæ*, obtenue de semis par MM. Chantrier frères, les habiles horticulteurs qui ont obtenu tant de succès dans ce beau genre.

Caraguata lingulata, var. *cardinalis*, E. André. Remarquable Broméliacée, trouvée par M. André, dans la Cordillière occidentale de la Nouvelle-Grenade, province du Cauca.

Musa Sumatrana, Beccari. Rapportée vivante de la Malaisie par M. Beccari. Cette musacée rappelle assez celle connue sous le nom de *M. zebrina*.

La vingt-deuxième session de la Société pomologique de France se tiendra, cette année, à Moulins ; elle sera ouverte le 29 septembre, et coïncidera avec une exposition de fleurs, de fruits et de légumes, organisée par la Société d'horticulture de l'Allier. Dans cette session le Congrès pomologique s'occupera spécialement :

1° De l'appréciation des fruits admis à l'étude ;

2° Des fruits étudiés et présentés, soit par la commission permanente des études, soit par les commissions pomologiques locales ;

3° De l'étude de la dégustation des fruits qui seront déposés sur le bureau ;

4° De la médaille à décerner à la personne qui a rendu le plus de services à la pomologie française.

—

On annonce la mort d'un homme qui a rendu de grands services à l'horticulture. M. Edouard Defossé, pépiniériste, à Orléans, est décédé le 11 juillet dernier, à l'âge de cinquante-huit ans.

—

Le Concours régional agricole, auquel le département du Rhône prendra part en 1881, se tiendra à Annecy.

—

Il y avait autrefois des gens qui étaient plus royalistes que le roi, aujourd'hui il y a des botanistes qui sont plus Linnéen que Linné lui-même. De ce nombre est, M. Bentham, qui dans sa monographie des Scrophulariacées, publiée dans le Prodrome, réunit en une seule espèce, les cinq Véroniques suivantes : *prostrata*, *teucrium*, *latifolia*, *austriaca* et *multifida*. Il faut être bien botaniste, pour associer sous un même nom spécifique tant d'êtres si différents, et croire qu'il suffit d'affubler d'une même épithète un chien et un renard, pour que dès l'heure, chien et renard ne fasse plus qu'un.

La demi-douzaine d'idées différentes, qui roulent de cervelles en cervelles, jusqu'aux confins du monde, sous le crâne des botanistes, à propos de la notion de l'espèce, finira par faire de la botanique une science absolument inutile. A quoi bon je vous demande étudier et distinguer les espèces si un monsieur quelconque, parlant grec ou latin, souvent tous les deux à la fois, vous fait discrètement observer que les espèces n'existent pas.

Ces systèmes de haute fantaisie ont cependant beaucoup de partisans, et si la rectitude dans le jugement devait se mesurer au nombre et à la pluralité des suffrages, nul doute qu'en botanique, les réducteurs d'espèces aient la majorité et fassent la loi. La science deviendrait un enfantillage ; on supprimerait d'un trait de plume tout ce qui gênerait ; on réduirait, on réduirait, tout comme

celui qui compilait, compilait. Il est juste de dire que tous les êtres supprimés, continueraient, comme ci-devant, à se dresser vivants, comme autant de points d'interrogation.

Chaque chose distincte demande un nom distinct, et réduction en botanique est synonyme de confusion.

La *Belgique Horticole*, figure le *Veronica Teucrium*, dans son dernier fascicule ; elle en figure une forme récoltée en Belgique, aux environs de Marienbourg (prov. de Namur), où paraît-il elle est considérée par les floristes belges comme le *V. prostrata,* L.

M. Ed. Morren, qui n'est pas loin, pour les Véroniques, d'admettre la manière de voir de M. Bentham, laisse entrevoir que ce n'est pas la plante qu'a voulu décrire Linné sous le nom de *V. prostrata.* Cette appréciation est parfaitement fondée, et parmi les nombreuses formes de cette espèce, habitant les collines du Lyonnais, aucune ne ressemble à la plante figurée, laquelle appartient plutôt au groupe des vrais *V. Teucrium.*

Comme le dit M. Ed. Morren, ces deux Véroniques comprennent de nombreuses variétés. Cependant il n'indique pas celles à fleurs blanches ou roses, qui sont assez nombreuses.

On en faisait autrefois, au Parc, de jolis massifs à floraison printanière.

—

J'ai dit que M. Ed. Morren n'était pas loin de partager, pour les Véroniques, la manière de voir des réducteurs d'espèces ; je crois même qu'il la partage entièrement. Mais lorsqu'il s'agit des Broméliacées, le savant professeur de l'Université de Liège, qui a fait de cette belle famille une étude spéciale, n'est plus du tout du même avis, et de réducteur d'espèces il devient d'emblée créateur d'espèces.

Ainsi, sans aller plus loin, M. J. G. Backer qui partage avec sir J. D. Hooker l'honneur de rédiger le *Botanical Magazine*, avait décrit et figuré en 1878 dans cette excellente publication anglaise, une plante qu'il rapportait au *Bilbergia pallescens* de Koch et Bouché. M. Ed. Morren, qui cultive depuis longtemps la plante de Koch et Bouché, qu'il reçut naguère du jardin botanique de Berlin, trouvait à la seule inspection des figures, qu'il n'était pas possible d'identifier l'espèce des botanistes allemands avec les individus décrits par M. Baker et cultivés au jardin de Kew. Ayant été assez favorisé pour recevoir directement du jardin de Kew, la plante en question, et ayant eu l'occasion de l'étudier en fleur en 1879 et en 1880, M. Ed. Morren se croit autorisé à séparer du *Bilbergia pallescens*, Koch et Bouch., la plante du jardin de Kew, d'en créer une espèce nouvelle qu'il décrit sous le nom de B. Bakeri.

Nous n'avons nullement la prétention de nous ériger en Aristarque, mais il nous sera bien permis de faire observer que toutes les fois qu'un botaniste fait d'un genre une étude approfondie, il devient la plupart du temps, créateur d'espèces, tandis qu'il devient réducteur lorsqu'il n'étudie que superficiellement d'autres genres. Je pourrai citer vingt botanistes qui agissent de cette manière.

V. V.-M.

Création d'une chaire d'agriculture dans le département du Rhône (1).

Une chaire d'agriculture est instituée dans le département du Rhône.

Un concours sera ouvert à Lyon, le vendredi 8 octobre 1880, pour la désignation du titulaire de cet emploi.

Les personnes qui auront l'intention d'y prendre part devront adresser leur demande au Ministre de l'Agriculture et du Commerce, par l'intermédiaire du Préfet de leur département, avant le 3 septembre prochain.

Cette demande devra être accompagnée :

1° De leur acte de naissance, d'un certificat de bonnes vie et mœurs, et, s'il y a lieu, d'un certificat établissant qu'ils possèdent la qualité de Français ;

2° D'une note faisant connaître leurs antécédents, ainsi que les travaux auxquels ils se sont particulièrement livrés ;

3° De leurs titres, diplômes, et de deux exemplaires au moins des livres, mémoires, etc., qu'ils auront publiés.

La liste des candidats admis à concourir est arrêtée par M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, d'accord avec M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Le professeur départemental d'agriculture sera chargé :

1° De l'enseignement agricole à l'Ecole normale primaire, et, s'il y a lieu, dans les autres établissements d'instruction publique ;

2° De conférences agricoles dans les campagnes ;

3° Des travaux ou missions dont il peut être chargé par le Préfet ou par le Ministre de l'Agriculture et du Commerce.

Ces fonctions sont rétribuées au moyen d'un traitement fixe de 3,000 fr. Le professeur reçoit, en outre, une indemnité pour frais de déplacement.

Le programme du concours portera sur les matières désignées ci-après :

(1) *Recueil des actes administratifs*, n° 28 — 1880.

§ 1er

Agriculture générale, agrologie, engrais et amendements, dessèchements, drainage, irrigations, préparation des terres ; machines et instruments agricoles, constructions rurales.

Cultures spéciales, et plus particulièrement celles qui intéressent la région dont fait partie le département pour lequel le concours est ouvert. Prairies, herbages, pâturages, assolements et systèmes de culture.

Zootechnie générale, — Nutrition choix et préparation des aliments; rations. Locomotion, travail, reproduction, hérédité, atavisme, sélection, croisement, métissage. Extérieur des animaux domestiques, hygiène.

Zootechnie spéciale et particulièrement étude des races de la contrée et des spéculations animales propres au département et à la région, élevage, engraissement, laiterie, fromagerie, fabrication du beurre.

Economie et législation rurales ; comptabilité agricole.

Application des sciences naturelles (botanique, zoologie et géologie) et de la chimie à l'agriculture.

Maladies des plantes et spécialement de celles qui sont cultivées dans la région.

Entomologie agricole. — Insectes utiles et nuisibles, surtout ceux qui intéressent la région.

Technologie agricole, et tout spécialement industries agricoles qui existent dans la contrée, telles que sucrerie, distillerie, huilerie, féculerie, fabrication du vin et du cidre, magnanerie, etc., etc.

Arboriculture, viticulture, horticulture, et particulièrement cultures spéciales au département et à la région.

Sylviculture. — Exploitation des bois et cultures forestières spéciales à la région.

Pisciculture.

Acclimatation des animaux et végétaux utiles.

Météorologie. — Prévision du temps.

Procédés de culture spéciaux à la région.

§ 2

Le concours comprend trois natures d'épreuves :

(A) Une composition écrite sur une question d'agriculture, de zootechnie ou d'économie rurale.

Cette épreuve, pour laquelle il est accordé trois heures aux candidats, a lieu sous la surveillance d'un des membres du jury.

La composition de chaque candidat sera, immédiatement après sa remise, placée en sa présence dans une enveloppe cachetée pour être lue publiquement devant le jury dans la séance suivante.

(B) 1° Une leçon orale, d'une heure au moins, en forme de conférence faite pour des agriculteurs, sur un sujet intéressant surtout l'agriculture ou les industries agricoles de la région, et plus spécialement du département où se tient le concours.

Pour préparer cette leçon, les candidats auront trois heures pendant lesquelles ils ne pourront communiquer avec le dehors ni se servir d'aucun document, et ils resteront enfermés sous la surveillance du jury.

2° Une seconde leçon d'une heure au moins sur une question rentrant dans le cadre des études de l'Ecole normale primaire.

Les candidats auront vingt-quatre heures pour préparer cette leçon ; ils jouiront à cet effet de toute leur liberté.

(C) 1° Une épreuve pratique sur la chimie et l'emploi du microscope.

2° Une épreuve pratique, sur le terrain ou dans une exploitation agricole, concernant :

Le maniement des machines agricoles ;

Les animaux domestiques, les cultures, les plantes cultivées, les mauvaises herbes ;

L'appréciation des terres, l'évaluation des récoltes ;

Les bâtiments ruraux, etc.

Dans les départements viticoles, cette épreuve devra porter particulièrement sur la vigne, le choix des cépages, la plantation et la culture de la vigne, la fabrication du vin, etc., etc. ; sur la détermination des maladies de la vigne et du vin, des insectes nuisibles et sur les procédés propres à les reconnaître et à les combattre.

Dans les départements séricicoles, une épreuve analogue pourra être faite sur le mûrier et le ver à soie.

3° Une épreuve pratique sur l'arboriculture, et telle autre matière que le jury jugera à propos de choisir.

Lyon, le 31 juillet 1880.



DE LA CUSCUTE

La Cuscute est une plante parasite qui cause de grands ravages dans les prairies artificielles, notamment dans les trèfles et les luzernes.

Elle est malheusement trop connue des cultivateurs, dont elle détruit souvent une partie du fourrage. On lui a donné dans différentes provinces les noms suivants : Cheveux-du-Diable, Tignasse, etc.

On en connaît plusieurs espèces : *Cuscula major*, *C. minor*, *C. europœa*, *C. epithymum*, etc.

La Cuscute appartient à la famille des Convolvulacées, sa corolle est en grelot à quatre segments ; le calice est également à quatre segments ; le fruit est une capsule à deux loges, s'ouvrant horizontalement ; la tige est filiforme, plus ou moins grosse, sans feuilles, à fleurs ramassées, en verticilles, par trois ou quatre. A peine la tige des cuscutes est-elle élevée de terre qu'elle s'entortille autour des plantes dont elle tire sa nourriture par des suçoirs élastiques.

Il importe beaucoup de connaître les différents procédés employés pour détruire la Cuscute. De fréquentes visites dans les prairies artificielles sont nécessaires, afin que dès que sa présence y est signalée on puisse, sans différer, en opérer sa destruction. Les

places infestées par cette plante parasite deviennent jaunes et s'étendent de proche en proche anéantissant la récolte.

Les différents moyens proposés pour détruire la Cuscute sont les suivants :

1° Faucher souvent et très-près de terre les espaces occupés par la Cuscute, de manière à l'empêcher de s'étendre dans le voisinage des endroits infestés ;

2° En étendant par un temps sec, des matières inflammables, telles que de la paille, des copeaux, etc., sur les endroits attaqués et auxquelles on met le feu. La Cuscute ainsi brûlée, ne repousse pas, tandis que le trèfle ou la luzerne repoussent aux premières pluies. Lorsque la prairie est complètement envahie, on peut détruire la Cuscute en y faisant paître des moutons pendant la belle saison ;

3° On a également signalé l'emploi du sulfate de fer en dissolution dans l'eau. Ce procédé qui, paraît-il, est excellent, doit surtout être employé au début de l'envahissement. Après avoir fauché les trèfles on verse la dissolution sur toutes les places où la Cuscute a été aperçue.

Agricole.

Moyen de combattre la stérilité de quelques variétés de poiriers.

Je puis en effet, Monsieur, vous fournir, sur la culture des arbres à fruits, dans le canton de Thizy, quelques notes qui pourront intéresser, ceux de vos lecteurs, qui s'occupent de pomologie.

Ayant de très-grandes quantités de poiriers, en collection, j'ai été amené à remarquer que le degré de fertilité, de végétation et de saisonnement de certaines variétés cultivées à Thizy, n'était pas absolument le même, pour les mêmes variétés cultivées dans d'autres régions à climat différent. Et je crois qu'il serait vraiment, non-seulement intéressant, mais très-utile, si les arboriculteurs voulaient bien en tenant compte du climat, de la nature du sol, indiquer, pour beaucoup de localités, celles des variétés de poiriers, qui sont le plus fertile.

J'aurai beaucoup à dire sur ce sujet et j'y reviendrai dans une autre note ; pour aujourd'hui je ferai remarquer que les jardins des maisons bourgeoises sont plantés, à Thizy, pour la plupart d'arbres, dont la différence, est de plus de 80 pour 100, dans le rendement.

La grande stérilité des espèces qu'on cultive, par ignorance, provient de la coulure. Les variétés de poiriers dont les fruits

ont coulés cette année, sont les mêmes qui ont toujours coulés, toutes les années pluvieuses, et lorsqu'au printemps de cette année, j'ai vu la pluie persister pendant des semaines, et tomber sur les fleurs, et même après la floraison, j'ai noté ceux de mes poiriers qui seraient stériles et je ne me suis, à mon grand regret, pas trompé.

Il y a des variétés qui, lorsqu'elles ont souffert, coulent en passant la fleur, tel que le beurré Giffard; il en est d'autres, comme le beurré d'Hardenpont qui attendent que leurs fruits soient de la grosseur d'une noisette.

Voici le procédé que j'emploie pour fertiliser les variétés qui ne me rendent presque rien depuis longtemps : au mois d'août je pose un écusson sur toutes les nouvelles branches de prolongement, ainsi qu'à la flèche de mes quenouilles, j'ai soin de poser en-dessous des branches ces écussons que je prends sur des variétés fertiles. Je prends mes greffes sur nouveau bois et je les pose sur nouveau bois.

J'ai soin de couper la ligature, quelques jours après l'opération, pour éviter un étranglement qui ne manque jamais de se produire, le nouveau bois étant sujet à grossir à cette époque. Lorsque l'étranglement se produit les greffes ne poussent que faiblement au printemps. On doit au printemps couper l'extrémité de la branche au-dessus de l'écusson, avec une serpette, nettement, et non avec le sécateur.

J'ai depuis 5 ou 6 ans greffé beaucoup de poiriers de cette manière, et j'ai observé que, tandis que les variétés qui portent les greffes coulent très-facilement, celles que j'ai greffé sont très-fertiles.

La greffe des boutons à fruits, que l'on pratique à la même époque est loin de donner d'aussi bons résultats, elle est loin de pouvoir reconstituer un arbre, les boutons à fruits que l'on pose ne donnant que quelques fruits et finissant par s'annuler au bout de quelques années. D'ailleurs les boutons à fruits ne peuvent pas reconstituer une charpente. Je conseille donc aux personnes qui ont dans leurs jardins des variétés peu fertiles, d'employer le moyen que je leur indique, c'est-à-dire de greffer des variétés fertiles, sur celles dont le rendement est presque insignifiant.

MERCIER, *horticulteur à Thizy* (Rhône).

ROBERT BUIST

L'horticulture vient de faire une grande perte.

Robert Buist, de Philadelphie, est décédé le 13 juillet, à l'âge de 76 ans.

Il était né en 1804 en Ecosse, près d'Edimbourg.

Il émigra pour les Etats-Unis à l'âge de 24 ans. Il s'était déjà, depuis son enfance, occupé d'horticulture et de botanique.

Il créa en 1830 un établissement horticole à Philadelphie, dont l'importance grandit chaque année.

Dans ces dernières années, il vendait annuellement pour environ 150,000 fr. de plantes provenant de ses propres cultures, et faisait en outre un très-grand commerce de graines.

Il était l'ami de Th. Hogg, l'explorateur du Japon, et c'est par lui que nous avons reçu l'*Hortensia blanc*, l'*Eulalia japonica*, etc.

Par son aménité et sa droiture, il avait su se créer des relations dans le monde entier.

Parvenu par le labeur et l'intelligence, il faisait partie de la véritable noblesse, celle du travail.

Il était un exemple frappant que le culte de Flore, à l'exception des autres, relie les hommes de toutes les nationalités et de toutes les conditions.

Tous ceux qui l'ont connu le regretteront et honoreront sa mémoire.

Jean SISLEY.

Monplaisir, le 28 juillet 1880.

FLORAISON DU CEREUS PENTAEDROPHORUS

(Notes pour servir à la description de cette plante.)

J'ai dans ma collection de Cactées, un *Cereus pentaedrophorus* que je n'avais jamais vu en fleur, ni chez moi, ni chez aucun des nombreux amateurs de Cactées, dont j'ai eu à maintes reprises l'occasion de visiter les collections. D'autre part, je ne trouve la description des fleurs de cette espèce dans aucun des ouvrages que j'ai à ma disposition.

Il pourrait bien se faire que cette espèce eut sa description complète quelque part, dans quelque revue périodique, ou dans d'autres ouvrages que je ne possède pas. La grande difficulté que

nous avons à Lyon de faire des recherches bibliographiques sérieuses, sera pour moi une excuse si cette plante est déjà décrite ; dans tous les cas, j'estime que les renseignements que je vais donner ici, ne seront pas tout à fait inutiles.

DESCRIPTION : Plante de 1m50 centimètres de hauteur (spécimen de ma collection); fleurs blanc verdâtre, petites, mesurant 0m3 cent. de diamètre sur 0m5 cent. de longueur. Tube floral lisse, vert; pétales nombreux (18 à 20), allongés et recourbés vers le milieu, à la manière du lis Martagon. Etamines très-nombreuses, jaunâtres, soudées au tube floral; pistil blanc.

Une particularité assez remarquable des fleurs de cette espèce, est de répandre, au moment de la floraison, surtout après l'épanouissement, une forte odeur d'ail.

Je ne connais cette odeur alliacée à aucune des autres espèces du genre Cereus que j'ai eu l'occasion de voir fleurir.

REBUT.

Chazay-d'Azergues.

ÉTUDES POMOLOGIQUES (SUITE)

C'est seulement au IXe siècle que l'on commença à s'occuper de la culture des fruits en France.

On cite les variétés suivantes :

La poire à deux têtes.	La poire de Certeau.	La poire de Musquette.
— d'Angoisse.	— de Chiot.	— de Notre-Dame.
— Bergamotte.	— d'Estranguillon.	— de Rose.
— de Bon Chrétien.	— de Fin-Or.	— de St-Martin.
— de Calliot.	— de Hastiveau.	— de Tuffeau.
— de Champagne.		

En 1628 on en trouve une grande quantité de variétés, dont voici les noms :

La poire Amyret Joannet	La poire Bon-Chrétien musquée.	La poire Bezi.
— Autre.	— Bon-Chrétien d'été.	— Besi de Prévillier.
— Amazone.	— Bouvert musqué.	— Brute bonne.
— Amours.	— Bonne deux fois l'an.	— Bergamotte ronde.
— Amentières.	— Beurrée d'Août jaune	— Bergamotte longue.
— Aney.	— Beurrée d'Août bon et roux.	— Bergamotte musquée
— Anonyme.	— Beurrée vert.	— Citron.
— Dagobert,	— Beurrée longue, verte	— Chère à dame.
— Angleterre.	— Beurrée ou Isambert.	— Cuisse madame.
— Amouts.	— Besi de Moullières.	— Coule soif.
— Alençon.	— Besi d'Héry.	— Chaire de fille.
— Belle et Bonne.	— Besi Quassoy.	— Cypre.
— Beau-Père.		— Caillou rosat.
— Bon-Mycet, de Coyeux		— Cadet.

La poire de la Moutières.
— Crapaud.
— Chat.
— Château-Gonthier.
— Chêne galou.
— de Mader.
— Du Vacher, ronde, rosatte.
— D'avérat rosat.
— de Cire.
— de Merveilles rouges.
— dorée.
— de fosse.
— de Palma.
— de Rozes.
— de Poitiers.
— de St-Michel.
— de Trois-goûts.
— de Calville musquée.
— de Kairville.
— de la Millerayes.
— Double-Pucelle.
— Double - Pucelle de Flandre.
— de Vendange.
— du Soleil.
— de Notre-Dame.
— double orangé automnal.
— de la Charité.
— de Bonne-foi
— dame Houdette.
— de Condom.
— Epargne.
— Echalette blanche.
— Epice.
— Epine.
— Etouppe.
— Echalette rouge.
— Fin d'or d'Orléans.
— Forêt.
— Fourmy musquée.
— Grosse musquée.
— Grosse amiret.
— Grosse fib-or rond.
— Gloute de Gap.
— Gros blanqué.
— Gillette longue.
— Galeuse.
— Gâteau.
— gros et petit Liche-Frion.
— gros Rousselet.
— Guamon rosatte.
— Galoré.
— Girofla.
— Glace.

La poire Jouars.
— Girogille.
— gros et petit Torture.
— gros Oignon musqué.
— gros Muscat de Gascogne.
— Gourmandise de Toulouse,
— Gastelier.
— Gros-Kairville
— Gros-Trouvé.
— Haute-Saveur.
— Hongrie.
— Ile.
— Jargonnelle.
— Jargonnelle automnal.
— Longue muscate.
— Laide bonne.
— Liquet.
— Longue verte.
— Muscat en perle.
— Muscat long.
— Muscat à longue queue.
— Madeleine ronde
— Muscatte de Nancy.
— Muscadelle de Piémont.
— Messire Jean,
— Marion d'Amiens.
— Martin sec.
— Musette d'hiver.
— Muscat de Mazeray.
— Micet.
— Nouvelle d'été
— Nanterre.
— Orange plat.
— Oignonnet.
— Oignon d'été.
— Or ou Jalousie.
— Oignon de Saintonge.
— Orient.
— Grange d'Hiver.
— Pernant rosat.
— Petite Musquette.
— Petit Blanquet.
— Rosatte.
— Jaune.
— Petit et Amyret.
— Perdreau.
— Provence.
— Perle.
— Pera Giaccol.
— Putte.
— Portugal d'été.
— Piémont blanche.

La poire Musquée.
— Passe-Bon de Bourgogne.
— Pépin.
— Grasse.
— Petit-Mouille bouche.
— Petit Rousselet.
— Vigne.
— Pucelle de Flandre.
— Pêche.
— Plomb.
— d'Ecarlatte.
— Rousse.
— Petite Poire verte.
— Portail.
— Pera Fiorantima.
— de Limon.
— Ronde.
— de Prunay.
— Plûtot.
— Péarmem.
— Ronde à longue queue.
— Rosatte rouge.
— Roi d'Eté.
— Rosatte ronde.
— Rosatte d'Ingrande.
— Rosatte rousse.
— Rosatte longue.
— Roland.
— Roi de Saussay.
— Roi musqué.
— Roi Aumnal.
— Roi Doux.
— Rabu Blanc.
— Rille.
— St-Jean musqué.
— Sauvage Douce.
— Seurre.
— Soreau.
— Septembre.
— Suprême.
— Sans Nom.
— Sossi otte.
— Sœfron automnal.
— Serteau.
— Suérin Noir.
— Sauté.
— Safran rosat.
— Serteau Madame.
— St-Denis.
— Safran d'hiver.
— Trésorerie.
— Turquie.
— Tout Bonne.
— Vilaine.

Routin, Horticulteur, à Fontaines-s/-Saône.

L'ANTHRACNOSE ou MALADIE CHARBONNEUSE DE LA VIGNE [1]

La vigne n'est pas exposée seulement aux attaques terribles du phylloxéra dont il est, hélas! si difficile d'entraver les progrès envahissants; elle a à souffrir en outre plus ou moins de divers parasites végétaux qui, sans être aussi redoutables que les petits insectes qui ont dévasté tant de vignobles, causent des dégâts parfois fort graves.

Je ne parlerai pas de ce qu'on nommait exclusivement, il y a trente ans, la maladie de la vigne. On sait aujourd'hui comment, grâce au soufrage, on peut se mettre à peu près a l'abri des dommages de l'oïdium; mais il est une autre maladie, à peu près inconnue aux environs de Paris, sur laquelle je désire attirer spécialement l'attention de la Société d'horticulture, parce que j'en ai constaté la présence à Avon près de Fontainebleau, et qu'il me paraît prudent de se préoccuper dès à présent des ravages que l'on aurait à redouter si elle envahissait quelque jour les cultures de Chasselas de Thomery. Pour combattre avec chance de succès une épidémie, le mieux est certainement de chercher à en arrêter la propagation aussitôt qu'elle apparaît et que l'on n'en voit encore que quelques cas isolés çà et là, sans attendre qu'elle soit assez répandue pour causer déjà à la culture de grands dommages. C'est quand le mal est encore peu apparent et qu'il semble sans importance et négligeable, c'est alors surtout qu'il est utile de le signaler, parce que c'est alors qu'on peut y remédier le plus efficacement.

La maladie des vignes dont j'ai reconnu l'existence à Avon et qui paraît nouvelle pour les environs de Paris, s'est montrée depuis longtemps sur divers points de l'Europe, et a été observée dans tous les climats où on cultive le raisin. On l'a décrite pour la première fois, à ma connaissance, en Prusse sous le nom de petite vérole de la vigne (Schwindpockenkrankheit, voy. Meyen, Pflanzenpathologie, 1841, p. 204 et suiv.). Elle avait pris, de 1835 à 1840, un développement considérable aux environs de Berlin où elle dévastait les treilles dans les jardins; elle ravagea tout particulièrement les espaliers des terrasses du château royal de Sans-Souci, à Postdam. Dans le midi de la France où elle est depuis longtemps répandue, on la désigne souvent sous le nom de Charbon. Dunal de Montpellier et Espr. Fabre, d'Agde, l'ont nommée Anthracnose, c'est-à-dire maladie charbonneuse. Le terme anthracnose est formé de deux mots grecs : *anthrax,* charbon et *nosos,* maladie. Cette dénomination a été généralement adoptée dans notre

(1) Journal de la Société Centrale d'Horticulture de France, p. 278, 1880.

pays. En Allemagne la maladie est désignée sous le nom de brûleur noir (Brenner), en Italie sous celui de variole (Vajolo); on l'a reconnue aussi en Suisse, où elle est fort répandue, et dans tout le midi de l'Europe depuis le Portugal jusqu'à la Grèce, où elle dévaste de la façon la plus inquiétante les vignes de Corinthe.

Les caractères généraux de l'Anthracnose sont très-frappants, très-nettements marqués, et chacun peut reconnaître aisément et avec certitude s'il a des vignes attaquées par cette maladie. Sur les vignes frappées par l'Anthracnose, toutes les parties de la plante, jeunes sarments, feuilles, vrilles et grappes portent des taches d'un brun noirâtre, de forme arrondie ou ovale, très-nettement limitées et noir surtout au pourtour ; souvent elles sont fort rapprochées les unes des autres et elles s'unissent de bonne heure par les côtés en grandissant et se confondent en une tache large à contours sinueux ; cela se voit très-fréquemment sur les grains de raisin. Il est toujours extrêmement aisé de distinguer à la netteté des contours les taches d'Anthracnose des marques brunes à limites vagues que l'oïdium laisse sur les parties qu'il a couvertes.

Les taches d'Anthracnose sont d'abord, quand elles apparaissent, d'un brun pâle; puis elles prennent une couleur plus foncée et elles se dépriment vers le milieu. Là le tissu frappé de mort commence à se désorganiser ; puis la nécrose atteint peu à peu les couches plus profondes et la tâche se transforme en une plaie pénétrante qui s'enfonce de plus en plus et dont le fond est toujours tapissé de cellules mortes et d'un brun noirâtre.

Si c'est un sarment qui est attaqué, la nécrose détruit d'abord les parties extérieures de l'écorce, sur les points correspondants aux taches; elle ronge tout le parenchyme et ne respecte que les fibres corticales qui se montrent souvent comme des fils blanchâtres, tendus à travers les grandes plaies noires qui pénètrent jusqu'au bois. Quand les taches charbonneuses sont nombreuses et qu'elles désorganisent profondément une grande partie de l'écorce en atteignant jusqu'au bois et même jusqu'à la moelle, elles entraînent souvent la mort des sarments. Sur les pieds fortements atteints la nécrose des rameaux peut se propager jusqu'aux ceps et les faire périr. Un vigneron expérimenté des environs de Vendôme m'a assuré qu'un pied de vigne fortement attaqué est d'ordinaire perdu sans retour au bout de trois ans.

(*A suivre.*) Ed. PRILLIEUX.

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon.— Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

EXPOSITION D'HORTICULTURE

Du 9 au 13 Septembre 1880.

Nous rappelons aux Exposants que leurs lots devront être installés le 8 septembre au plus tard, à l'exception des légumes et des fleurs coupées, qui seront reçus le 9 septembre et dont l'installation devra être terminée avant 9 heures du matin.

Ils trouveront des étiquettes aux adresses suivantes :

M. Jacquier, marchand grainier, 9, quai des Célestins, et M. L. Lille, marchand grainier, cours Morand, 7.

Chaque sociétaire recevra gratuitement une carte d'entrée permanente, valable pour la durée de l'Exposition.

Un banquet sera offert aux membres du jury le 9 septembre ; les sociétaires qui voudront y prendre part trouveront des listes de souscription chez M. Jacquier, 9, quai des Célestins.

La Commission a décidé qu'il serait fait des cartes d'entrée *valables pour une visite*, lesquelles seront remises aux horticulteurs, au prix de 0.75 centimes. On les trouvera aux mêmes adresses.

CHRONIQUE

Un jour que j'étais allé herboriser dans une localité des environs de Lyon, j'eus l'indiscrétion d'écouter, au détour d'un chemin, la conversation suivante : La foi s'en va, te dis-je, on ne chaume plus les saints, mon maître me fait travailler le jour de saint Fiacre, bienheureux patron des malheureux jardiniers.

Cette conversation m'intéresse, pensais-je, ne faisons pas de bruit, ayons l'air de déterminer un *Carex montana*. — Le deuxième interlocuteur répondit :

— Triste pays, mon maître me fait travailler également, il ne connait pas saint Fiacre ; je crois que c'est un mahométan, il a resté six mois en Afrique.

— Où est donc le temps, répondit l'autre, où nos patrons nous donnait cinq francs, et vingt-quatre heures de permission pour les manger.

— C'était le beau temps, dans le meilleur endroit du monde, Paris, j'ai envie d'y retourner, je donne ma huitaine demain.

— Moi je n'en donne point et je m'en vais de suite.

— Triste pays. Athée de pays.

Comme ils se levaient, j'eus l'air de chercher, dans ma boîte, un deuxième *Carex* à déterminer, et je continuai mon chemin.

Lorsque ces deux infortunés confrères, qui n'avaient ni congé, ni cinq francs, pour fêter saint Fiacre, eurent disparu au détour du chemin, je tirai ma montre et pendant cinq minutes je m'apitoyai sur leur sort. Encore quelques années, pensais-je et saint Fiacre sera rayé des almanachs.

Saint Fiacre n'est pas le seul bienheureux, sous la protection duquel les jardiniers se soient placés.

Avant l'ère chrétienne, chez les latins, les jardins étaient gardés par les divinités suivantes : *Pomona*, *Feronia*, *Runcina*, *Puta*, *Spinensis* (qui éloignait les épines), *Vertumnus*, le mari de Pomone et l'inventeur des jardins, *Adonis*, *Aruneus*, etc. (1).

En Italie, saint Paulin de Nola a été élevé à la dignité de protecteur des jardins, depuis qu'il délivra un esclave et le remplaça dans ses fonctions de jardinier. Les jardiniers de Modica, en Sicile, portent très-solennellement leur saint bien-aimé en procession, après lui avoir mis sur la tête une couronne de tomates, au cou un collier de citrouilles, et dans les mains des poivrons. Ils se dirigent vers une fosse remplie d'eau, près de laquelle ils déposent saint Paulin, puis ils se partagent en deux camps et se lancent des petits cailloux et des poignées de fange qui, le plus souvent, vont frapper le saint.

Il faut avouer que c'est une drôle de manière de fêter un saint.

Les cours faits à l'Institut expérimental agricole du Rhône et les examens de fin d'année viennent de se terminer brillamment ; la rentrée des cours aura lieu le 15 octobre.

A partir du 20 août, un cours préparatoire sera fait pendant toute la durée des vacances, aux jeunes gens qui désirent subir les examens d'entrée.

(1) *La Mythologie des plantes.*

Nous rappelons que la durée des cours à l'Institut expérimental agricole du Rhône est de trois années, et que l'on peut se procurer le programme à la direction de l'Ecole.

—

Sur le bureau, avaient été déposées, à la séance tenue le 15 Août par l'Association horticole Lyonnaise, quelques jolies plantes et une superbe corbeille de fleurs de Cannas.

M. Crozy, qui est un semeur distingué de ce beau genre, qui a fait la réputation des Année, des Lierval et de tant d'autres, tient le haut du pavé, si on peut s'exprimer ainsi, et c'est à lui qu'il faudra s'adresser pour les nouveautés d'élite. Il ressort de l'examen des nouveaux gains de M. Crozy, comme d'ailleurs on pouvait, depuis plusieurs années le pressentir, c'est que le genre Canna sera aussi recherché pour ses fleurs que pour son feuillage ; la corbeille présentée était composée d'une douzaine de variétés à très-grandes fleurs et de différents coloris.

M. Blanchot, montrait un bel Œillet à tiges raides et d'un beau coloris.

M. Reverchon, deux Pétunias, variété remarquable par son port raide et son abondante floraison.

M. Gindre, un fort joli bouquet d'Œillets de Chine, bien varié, et de fleurs d'une bonne grandeur.

—

Le Ministre de l'agriculture et du commerce, vient de prendre l'arrêté suivant :

Considérant qu'il importe, dans l'intérêt des consommateurs et dans celui de l'agriculture, d'encourager la production des animaux destinés à la boucherie, et de favoriser, au point de vue de la précocité, le perfectionnement des races ;

Vu les arrêtés précédents et les vœux émis par les différentes sections des jurys ;

Le Conseil des inspecteurs généraux entendu ;

Sur le rapport du Directeur de l'agriculture,

Arrête :

ARTICLE PREMIER.

Le concours général annuel institué en 1844 aura lieu en 1881, à Paris, au Palais de l'Industrie, du lundi 14 au mercredi 23 février.

Il comprendra, indépendamment des animaux de boucherie des espèces bovine, ovine et porcine, des volailles vivantes et des volailles mortes; des semences de céréales, des plantes des prairies

naturelles, des plantes fourragères, des lins et chanvres, des houblons, des racines industrielles, fourragères et alimentaires, des pommes de terre, des fruits frais, des légumes de primeur, des fruits secs, des huiles d'olive, des miels et cires; des fromages et des beurres et une exposition d'instruments et de machines agricoles.

—

Un des derniers numéros de *Gardner's chronicle* contient la figure d'une très-jolie plante que l'on trouve dans les Alpes du Tyrol : c'est le *Phyteuma comosum*. Le genre *Phyteuma* appartient à la famille des Campanulacées et comprend de forts jolies espèces croissant en Europe. Elle sont généralement reléguées dans les jardins de botanique. Quelques-unes cependant mériteraient une place dans nos jardins. Ce sont des plantes vivaces, à floraison abondante, la plupart de couleur bleu. Nos localités lyonnaises, sont abondamment pourvues de *P. spicatum*. Dans les montagnes on trouve les *P. orbiculare, globulariæfolium, hemisphœricum, serratum, Halleri*, etc. La culture de ces plantes n'est pas difficile, elle sont rustiques et préfèrent la terre de bruyère et les endroits abrités du grand soleil.

L'espèce figurée par le *Gardner's chronicle* est très-remarquable, mais assez difficile à se procurer, quoique assez abondante dans les Alpes du Tyrol; elle y croît dans les anfractuosités des rochers, là ou la terre fournie par les détritus végétaux, s'est accumulée en assez grande quantité.

—

Nous avons reçu trop tard pour être insérée, dans le dernier numéro du *Lyon-Horticole*, une fâcheuse nouvelle, c'est celle de la mort de M. Louis Sisley, décédé subitement à Alger, le 31 juillet dernier. M. Louis Sisley, fils de notre honorable collègue et ami. M. Jean Sisley s'intéressait vivement à l'horticulture, suivant en cela l'exemple de sa famille, dont le chef a rendu de nombreux services à l'art horticole.

M. Louis Sisley a été un des plus zélés fondateurs du Cercle horticole lyonnais, devenu plus tard l'Association horticole lyonnaise.

Nous nous associons de cœur, à la perte regrettable qui frappe la famille Sisley et la famille Hénon, à laquelle M. Louis Sisley était alliée.

—

Une belle plante ornementale indigène — triste recommandation, — que l'on rencontrait, autrefois, assez fréquemment dans les plate-bandes des jardins, en a sinon disparue, du moins s'y est

considérablement raréfiée, c'est le laurier de Saint-Antoine où Epilobe en épi, *Epilobium spicatum*, Lamk. Par sa floraison longuement prolongée, l'éclat de ses belles fleurs roses, l'élégance de son port, elle aurait méritée un meilleur et plus durable accueil de la part des amateurs.

Que peut on reprocher à cette superbe Onagrariée? Peut-être sa tendance à émettre des stolons allongés qui chaque aunnée, en la portant un peu plus à gauche, ou un peu plus à droite, la déplace de l'endroit qui lui a été assigné? Mais il est très-facile de se rendre maître de cette pérégrination intempestive en la replantant chaque année au printemps.

Cette espèce s'élève quelquefois à plus d'un mètre de hauteur, ces tiges sont raides, garnies de feuilles lancéolées, d'un beau vert, et portent de longues grappes de fleurs blanches ou roses assez grandes, et du plus belle effet. Lorsque la plante est mise dans de bonnes conditions, la tige principale se ramifie et donne naissance à de nombreuses grappes latérales qui fleurissent un peu plus tard.

—

M. André de Vos, vient de publier dans la *Belgique horticole*, un travail fort utile : c'est l'énumération méthodique des plantes ornementales ou intéressantes, qui ont été signalées en 1879. On comprend de suite combien il est commode de trouver réunies dans un même livre, les espèces disséminées dans différents recueils très-chers, et la plupart écrits en langue étrangère. Un pareil résumé aurait dû être fait depuis longtemps, et chaque année il devrait être continué. L'Horticulture n'a cependant pas un bon livre, pas un *Hortus* sérieux que l'on puisse consulter avec la certitude d'y trouver les renseignements cherchés.

En attendant que quelque savant laborieux veuille bien mettre la main à un ouvrage semblable, une énumération des plantes nouvelles signalées chaque année est absolument indispensable. Cependant, et c'est là où j'en voulais venir, il serait utile de ne signaler dans ces énumérations que les plantes vraiment nouvelles.

Je trouve, par exemple, dans la liste de M. André de Vos, des plantes connues depuis fort longtemps, parmi lesquelles je cite au hasard *Colchicum montanum*, *Galanthus nivalis*, *Saxifraga geranioïdes*, *Aquilegia glandulosa*, *Choysia ternata*, *Escalonia floribunda*, *Androsace Laggeri*, etc.

Les citations d'espèces, connues depuis de longues années, sont évidemment déplacées dans une liste de ce genre, et il serait préférable de n'y voir figurer que celles sur lesquelles les documents font défaut, où, qui, comme je l'ai dit, sont disséminées dans les revues

périodiques. Quant aux plantes décrites par les botanistes dans les flores d'Europe ou dans le Prodrome, on trouvera toujours les renseignements nécessaires dans ces différents ouvrages.

—

Le gouvernement ottoman a également pris peur du phylloxéra. Depuis cinq mois environ il a *rigoureusement interdit l'entrée de tous les végétaux de n'importe quelle provenance!!!* Ainsi, des graines de gazon envoyées d'Allemagne n'ont pas été remises à leur destinataire.

Ces renseignements, fournis à M. Carrière, par M. Constantin Metaxas, et publiés dans la *Revue horticole*, prouvent que le phylloxéra effraie les gens à de grandes distances; ils prouvent encore, comme le fait ressortir M. Carrière, que les prohibitions et les restrictions sont contagieuses comme certaines maladies. V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale, tenue salle des Réunions industrielles, le 20 *Juin* 1880.

Présidence de M. Morel père, vice-président.

La séance est ouverte à 2 heures 1/4.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admissions. — Sont admis sans protestation :

M. Auguste Ray, jardinier chez M. Rosier, montée Rey, 23 (Lyon - Croix-Rousse), présenté par MM. Marmier et Blanchot.

Mme veuve Juvanon, propriétaire, rue de Vendôme, 199 (Lyon), présentée par les mêmes.

M. Benoît Montagnon, jardinier au collége de Ferney, château de Voltaire, à Ferney (Ain), présenté par MM. Achard et Jean Jacquier.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Deville jeune, horticulteur à Lyon (Demi-Lune).

Des tiges en pleine floraison de *Spirœa argentea* et *pedata*, *Cornus stricta*, *Campanula macrantha* (de semis), *Digitalis grandiflora*, *Betonica officinalis rubra*, et *B. grandiflora*, *Hesperis matronalis flore pleno*, *Clematis* (hybride), *Clematis recta gigantea* (de semis), *Taraxacum dens-leonis* à très-grandes feuilles;

2° Par M. Joly, horticulteur à Monplaisir, plusieurs exemplaires d'un Héliotrope nouveau obtenu de semis, remarquables par leur bonne culture;

3° Par M. Lapeute, horticulteur à Monplaisir, des Pensées et une botte de Navet blanc des Vertus ; le présentateur dit que ce Navet est de bonne qualité et qu'il est regrettable qu'il ne soit pas plus souvent cultivé dans notre région ;

4° Par M. Meunier, jardinier chez M. Teste, des tubercules de Cerfeuil bulbeux :

5° Par M. Didier Lacharme, une Rose de semis;

6° Par M. Rochet, horticulteur à la Croix-Rousse, des Epis d'*Orchis maculata* en pleine floraison.

Il est nommé une Commission composée de MM. Cousançat, Pitaval, Clayte et Labruyère père, pour juger ces apports qui après examen propose d'accorder :

A M. Deville, une prime de 1re classe pour l'ensemble de son apport.
A M. Joly père, une prime de 1re classe pour son Héliotrope de semis.
A M. Lapeute, une prime de 2e classe pour ses Pensées et ses Navets.
A M. Meunier, une prime de 2e classe pour ses Cerfeuils bulbeux.
A M. Rochet, une prime de 3e classe pour ses Orchis.

Pour l'apport de M. Lacharme Didier, la Commission déclare que la rose présentée devra être jugée sur place par une Commission de visite nommée à cet effet en temps opportun.
Toutes ces propositions mises aux voix sont adoptées sans observations.

M. Viviand-Morel donne quelques renseignements concernant les concours spéciaux, d'où il résulte que l'article du règlement concernant les susdits concours, doit être interprêté ainsi : Il faut deux années révolues, pour que les lauréats de plusieurs prix puissent reconcourir à nouveau.

Nomination du jury de l'exposition. — A ce sujet M. Métral propose de nommer une Commission chargée de dresser une liste des personnes pour en faire partie.

M. Maisonneuve dit de renvoyer ce soin à la Commission d'exposition.

M. Morin fait observer qu'il serait préférable de faire pour cette question une assemblée générale extraordinaire.

M. Viviand-Morel dit qu'il est fort inutile de faire une assemblée générale puisque la séance actuelle porte cette question à son ordre du jour, qu'il n'y a qu'à suspendre la séance pendant quelques minutes pour préparer une liste.

Cette proposition mise aux voix est adoptée et la liste est adoptée à l'unanimité.

Fixation du jour d'ouverture de l'exposition. — L'autorité préfectorale ayant adhéré à la demande que nous avions faite. L'ouverture de l'exposition aura lieu le 9 septembre.

M. le Président donne lecture d'une lettre de la Société de viticulture, nous informant qu'une exposition viticole et un congrès de viticulture auront lieu en septembre prochain. La Société de viticulture désirerait que notre exposition coïncidât avec l'ouverture du congrès.

M. Rouillard demande si cette Société a fait auprès de l'Association une démarche officielle pour exposer collectivement avec l'Association horticole.

M. Président répond qu'il ressort de la lecture de la lettre de la Société de viticulture, que cette Société désire simplement faire coïncider, l'ouverture du congrès de viticulture, avec l'exposition de l'Association horticole lyonnaise.

M. Berthier répond que la date d'ouverture de notre exposition, étant sur les programmes, fixée au 9 septembre, mais l'exposition se prolongeant jusqu'au 13, il y a une coïncidence approximative, l'ouverture du congrès ayant lieu le 12 du même mois

M. Métral et Achard appuient cette proposition.

M. Jussaud propose de fixer l'ouverture le 10 et de prolonger l'exposition jusqu'au 14.

MM. Morin, Pitaval, prennent également la parole sur cette question, après quoi l'assemblée passe au vote ; la proposition de maintenir la date d'ouverture au 9 septembre obtient la majorité. Vu l'heure avancée, la suite de l'ordre du jour est renvoyée à la prochaine séance.

Le Secrétaire, NICOLAS.

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 *juillet* 1880, *tenue salle des Réunions industrielles, Palais du Commerce.*

PRÉSIDENCE DE M. MOREL PÈRE, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 2 heures 1/4.

Le président annonce la mort de M. Droche et s'exprime ainsi :

Messieurs et chers collègues,

J'ai le triste devoir de vous dire que notre président, M. Droche, n'est plus.

Le destin est pour nous bien cruel ; en l'espace d'une année il nous ravi deux présidents, méritant toute notre vénération.

Les bienfaits humanitaires accomplis par M. Droche sont de notoriété publique ; et plusieurs d'entre vous avez eu une part à ses libéralités qu'il eût continuées et même accrues s'il nous fut resté.

M. Droche aimait les travailleurs ; les ouvriers des champs et des jardins étaient ses favoris et il se plaisait à les encourager par des récompenses méritées. Ses amis des champs perdent un protecteur généreux.

Le Livre d'Or a depuis longtemps gravé sur ses tablettes le nom de Augustin Droche pour le transmettre à la postérité.

La Société d'encouragement au bien, a fait mieux, elle lui a décerné la plus haute récompense à laquelle puisse aspirer l'homme de bien, la couronne civique.

Pour nous, Messieurs et chers Collègues, M. Droche emporte nos regrets les plus profonds et nous honoreront sa mémoire en gardant le souvenir de son nom.

La correspondance se compose de deux lettres.

1° Une de M. Léonard Lille, donnant sa démission de membre de la Commission des visites, alléguant que son jardinier, M. Martin, désirant prendre part au concours, il ne croit pas pouvoir être en même temps juge et partie.

2° Lettre de M. Rouillard, demandant la nomination d'une Commission, chargée d'aller chez M. Rollet, horticulteur, à Villefranche (Rhône), pour déguster des poires nouvelles, obtenues de semis.

M. le Président prie MM. Routin, Deville, Falconnet et Henry Corbin, de bien vouloir se rendre à l'appel de notre collègue, le dimanche 25 juillet.

Présentations. — Trois candidats sont présentés comme membres titulaires de l'Association. Conformément au règlement, il sera statué sur leur admission, à la prochaine séance.

Admissions. — Le Président met successivement aux voix l'admission des candidats présentés à la dernière séance ; ils sont admis sans opposition.

Ce sont MM. :

Bouquet fils, horticulteur à Irigny (Rhône).

Gilet, Paul, jardinier chez MM. Clément Mollet et Bouquet fils, horticulteurs à Irigny (Rhône).

Coquet, régisseur d'immeubles, 89, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.
Pierre Ponchon, limonadier, 12, rue Constantine, Lyon.
Avrial, pompier, rue de Bourbon, Lyon.
Pétrus Simon, horticulteur à Ecully (Rhône).

Apports. — Sont déposés sur le bureau, les objets suivants :

1° Par M. Henry Corbin, chef jardinier chez M. le duc de Mortemart : Une corbeille de cerfeuil bulbeux ; deux tubercules de Convolvulus batatas, parfaitement conservés, et un superbe pied d'ananas en fruit.

2° Par M. Schwartz, rosiériste, à Lyon :
Trois variétés de roses de ses semis qui seront livrées au commerce à l'automne 1880. Ce sont :

1° Le *Thé* Mme Joseph Schwartz, à fleur moyenne, pleine, bien faite, blanc lavé de rose chair, passant du blanc saumoné, issue du thé comtesse de Labarthe.
2° Le Thé Reine-Maria-Pia, à fleur grande, pleine, rose foncé à centre carminé, issue du Thé Gloire de Dijon.
3° L'hybride remontant, Guillaume Gillemot, fleur très-grande, pleine, globuleuse, forme des plus parfaites, beau rose carminé tendre à reflet argenté, issue de l'hybride Mme Charles Wood.

3° Par M. Guichard, jardinier chez M. Duviard, à la Croix-Rousse, un pied, en pot, de fraisier Quatre-Saisons, obtenu de semis.

4° Par M. Pascal, marchand grainier à Lyon, une variété de poire dont il demande à connaître le nom.

M. le président nomme trois commissions chargées de juger ces différents apports.
La première, composée de MM. Carle et Pitaval, propose d'accorder à M. Henry Corbin une prime de 1re classe pour l'ensemble de son apport.
La seconde, composée de MM. Labruyère père et Jacquier, propose d'accorder une prime de 1re classe à M. Schwartz, pour ses roses de semis, principalement pour l'hybride remontant.
La troisième, composée de MM. Pelletier et Valette, chargée d'examiner la fraise de semis de M. Guichard, propose de lui décerner une prime de 3e classe.
Ces différentes propositions mises aux voix sont acceptées par la Compagnie.

Ordre du jour :

Examen d'une nouvelle proposition de la Société de viticulture.

M. Feuga dit qu'il a reçu de la Société de viticulture la proposition suivante : La Société de viticulture organisant cette année un Congrès viticole, lequel amènera dans notre ville beaucoup d'étrangers, désirerait que l'Association horticole, voulut bien se joindre à elle ainsi qu'à la Société d'horticulture pratique du Rhône, pour organiser une grande Exposition horticole et viticole, sur le cours du Midi, à Perrache.
Chaque Société conserverait son indépendance et aurait, dans le même local, son exposition séparée.

M. Feuga dit qu'il a soumis cette proposition à la Commission d'Exposition, qui n'a pas pris de décision avant de connaître les intentions de la Société.

M. Morin combat cette proposition, disant que dans la précédente séance, une proposition tout-à-fait différente avait déjà été faite par la Société de viticulture, qui demandait simplement à l'Association de vouloir faire coïncider la date d'ouverture de son Exposition avec celle du Congrès de viticulture.

Aujourd'hui que l'Association a déjà fait presque toutes les démarches pour son Exposition, on veut lui proposer autre chose. Cette proposition n'est pas acceptable.

M. Gaillard fait ressortir avec beaucoup de clarté les avantages de cette proposition. Que veulent les horticulteurs, en faisant des Expositions ? Ils désirent montrer leurs produits aux amateurs ; or, le Congrès qui amènera à Lyon, des Italiens, des Espagnols, des Suisses, etc., présente une occasion unique de montrer aux étrangers ce que peuvent faire les horticulteurs du département du Rhône.

M. Morin fait observer que les Sociétés doivent compter avec leur budget, et que les frais que nécessitera une pareille Exposition seront probablement supérieurs aux recettes.

M. Gaillard, fait remarquer que cette question des dépenses serait à examiner après l'adoption de la proposition de la Société de viticulture, que, dans tous les cas, il est probable que nous aurions des subventions du Conseil général et du Conseil municipal.

M. Berthier ne rejetterait pas la proposition de la Société de viticulture si notre Société n'était pas aussi avancée dans l'organisation de son Exposition ; il propose de maintenir notre Exposition et de recevoir tous ceux qui voudront se joindre à nous.

M. Morel père dit que nous n'aurions probablement pas assez d'emplacement, sur la place Morand, pour loger tous les produits de la viticulture.

M. Comte fait ressortir les inconvénients d'une Exposition en commun, de deux Sociétés d'horticulture, ayant chacune son programme et son jury, il pourra se faire que l'exposant d'une Société obtienne une récompense supérieure, avec un lot inférieur à celui de l'exposant d'une autre Société, ce qui fausserait l'appréciation du public.

M. Métral fait remarquer que la Société ayant déjà convoqué son jury, fait et distribué son programme, ce serait se déjuger et entraîner la Société dans des dépenses que l'on ne peut pas prévoir.

MM. Morin, Pitaval et Rohner, prennent ensuite la parole et signalent aussi les inconvénients qui ne manqueraient pas de se produire si la Société acceptait la proposition.

M. Feuga dit que la proposition que l'Association discute en ce moment, doit être examinée au point de vue de son intérêt. Y a-t-il avantage, si les Sociétés de viticulture et d'horticulture pratique du Rhône, font une Exposition à Perrache, que l'Association reste seule de son côté ?

M. Morel père signale les avantages et les inconvénients de la proposition, et plusieurs membres ayant demandé le scrutin, il met la question aux voix.

Nombre de votants, 40.

Ont voté :

Pour l'adoption de la proposition	12	voix.
Contre l'adoption de la proposition	27	—
Bulletin blanc.	1	—

La preposition n'est pas adoptée.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire, V. V.-M.



L'ŒILLET DES JARDINS

Qu'est-ce que l'Œillet des jardins au point de vue spécifique?

That is of the question. Et vraiment la question n'est pas facile à résoudre.

Avant que le législateur Linné, eût changé les dénominations de beaucoup d'espèces de plantes, les œillets étaient connus sous le nom de *Caryophyllus* et l'œillet des jardins s'appelait *C. hortensis.* Linné conserva pour l'œillet des jardins, le mot de *Caryophyllus,* et l'appliqua comme nom spécifique. Depuis cette époque le *Caryophyllus hortensis.* est devenu le *Dianthus Caryophyllus.*

Linné avait réuni à cette espèce plusieurs variétés qui plus tard ont été élevées au rang d'espèces par certains botanistes, notamment par Jacquin qui en sépara une variété à qui il donna le nom de *D. sylvestris,* qui fut adopté par de Candolle, et les botanistes ses successeurs.

L'école moderne scinda de nouveau ce *D. sylvestris* en plusieurs autres qui prirent les noms de *D. Scheuchzeri, caryophylloïdes, collivagus, Godroni,* etc.

Ces transformations successives prouvent que la question de l'espèce dans le genre Dianthus est particulièrement obscure.

D'ou viennent ces innombrables variétés d'œillets que l'on admire dans les jardins? Quel est leur patrie? Doit-on considérer les *D. Caryophyllus* que l'on rencontre sur les vieux châteaux et les murs en ruines des provinces de l'ouest, depuis Bayonne jusqu'à Falaise, comme le type et la souche des œillets des jardins?

C'est une question qu'il est difficile de résoudre.

Il est certain qu'à l'état sauvage les œillets décrits dans les flores, comprennent de nombreuses formes affines dont on a rapproché les principales, en vue de la création des types.

Il est également certain, que dans toute l'Europe méridionale, les *D. Caryophyllus*, croissent en abondance, et ce n'est vraiment pas faire une supposition gratuite que de dire que les principales races actuellement cultivées peuvent bien avoir leurs prototypes à l'état spontané.

D'autre part, tous les cultivateurs d'œillets savent assez combien les variétés sont variables, étant la plupart d'origine hybride, ou s'hybridant facilement entre elles.

On a d'ailleurs signalé des hybrides entre espèces non contestées, par exemple entre l'œillet de Chine et l'œillet des jardins (œillet Desfarges); entre l'œillet des poètes et l'œillet de Chine (œillet Flon), entre l'œillet de Montpellier et celui des bois (*D. sylvatico-monspessulanus*. Godr et Grenier), etc.

Il ne peut donc pas y avoir de contestation, quant à la tendance des espèces d'œillets à s'hybrider entre elles. Cette dissertation préliminaire prouve que s'il est bien facile de signaler les différentes races d'œillets, il est bien difficile d'en connaître l'origine exacte. Cela dit arrivons à notre sujet.

Le mot Dianthus est formé de deux mots grecs écorchés par les hellénistes, comme l'a fort bien démontré notre collègue, M. le docteur Saint-Lager, dans sa réforme de la nomenclature botanique. On aurait dû écrire, pour ne pas froisser les règles de la grammaire, *Diosanthos* ou *Diosanthus*, et non *Dianthus*, car ce mot est formé de la réunion de *Dios* Jupiter et *anthos* fleur. Tandis que *Dianthus* signifie *deux fleurs*, Théophraste écrivait *Diosanthos*, c'est Linné qui a eu la maladresse d'écrire *Dianthus*.

Les jardiniers classent les œillets dans différents groupes, dont voici les principaux :

Grenadins ou à ratafias. Plantes d'un port raide, à fleurs très-odorantes, rouges ou roses rarement blanches. On le cultive en grand pour l'industrie et pour la vente en pot et la confection des bouquets.

OEillets de fantaisie. Groupe d'œillets excessivement variable, que l'on a subdivisé en fantaisies à fond blanc (œillets anglais); à fond jaune (saxons et avranchains); à fond ardoise (œillets allemands).

OEillets flamands. Vaste groupe à fleurs pleines très-bien faites, à coloris excessivement variables.

OEillets remontants. Se distinguent de tous les autres par leur tendance à fleurir continuellement, ils sont caractérisés par la tendance qu'ont leurs tiges, à s'allonger indéfiniment ; il n'est pas rare d'en voir des spécimens de trois mètres de hauteur.

MM. Alégatière, Blanchot et Carle, horticulteurs à Lyon, ont vendus des œillets remontants à tiges de fer, plantes excessivement remarquables, qui doivent être classées dans une nouvelle série.

On pourrait encore signaler les *œillets bichons* ou *œillets des dames*.

Les *œillets crevards*, appartiennent à toutes les catégories dont on s'empresse généralement de les expulser.

Nous ne citerons que pour mémoire les œillets de poète, d'Espagne, Flon, Mignardises de Chine, des Chartreux, etc.

Le culture des œillets appartenant au groupe des *D. Caryophyllus* est assez facile surtout lorsque le sol du jardin, dans lequel on veut les planter, est bien perméable à l'eau.

Ils demandent pour pousser vigoureusement de fortes fumures, ou quand le temps est frais des arrosages à l'engrais liquide.

On comprend que dans les sols argileux, il est nécessaire de bien drainer l'endroit ou on veut les planter. Un tout petit insecte noirâtre dont j'ai oublié le nom, leur fait souvent une guerre acharnée, et c'est même leur plus redoutable ennemi. Il importe, dès que sa présence est signalée, de le combattre vigoureusement, sans cela ils deviennent rachitiques et finissent par périr. Voici un moyen qui donne d'assez bons résultats. On fait dissoudre un peu de savon dans un arrosoir d'eau, dans laquelle on ajoute un dixième de jus de tabac ; à l'aide d'une seringue on agite bien ce mélange, qui se couvre d'écume. Cette écume est nécessaire, car les feuilles d'œillets ne se laissent pas mouiller facilement, étant recouverte d'une glaucescence pruineuse.

On projette ensuite ce liquide sur les œillets, en ayant soin de le faire pénétrer à l'aisselle des feuilles, où se logent les insectes.

Les œillets remontants craignent les grands froids et doivent se rentrer l'hiver.

La multiplication des œillets se fait aux moyens du semis, de la marcotte, ou des boutures.

Par le premier procédé on obtient des variétés nouvelles, mais aussi beaucoup de simples. Les plantes sont également plus vigoureuses. La marcotte avec incision, est d'une réussite certaine, mais le procédé est peu expéditif. La bouture avance plus, et permet d'obtenir davantage de plantes qu'avec la marcotte. Le meilleur moment pour bouturer les œillets est le mois de septembre. On choisit les bourgeons qui se développent à l'aisselle des feuilles, en ayant soin de leur conserver un petit talon. Lorsqu'elles ont

10 centimètres de longueur c'est le moment d'opérer. On choisit un endroit à l'ombre, et on les pique sous cloche ou sous châssis, mais peu profondément. On ne doit pas trop les arroser, et on peut les découvrir pendant la nuit. SÉB. GRIPH.

LAURENT BOUVIER

Tous les horticulteurs et les amateurs d'horticulture de la région lyonnaise ont connu Laurent Bouvier, dont la longue carrière s'est passée presque tout entière à Lyon. Entré fort jeune en apprentissage chez M. Martin Burdin, à Chambéry, il est mort dernièrement, chef de culture, chez M. Jacquier, horticulteur, à Lyon, chez lequel il était depuis quinze ans.

L'aménité et la droiture de son caractère, ses connaissances approfondies de l'art horticole et les positions qu'il a occupées, à la satisfaction de tous, lui avaient créé de nombreuses relations parmi les amateurs d'horticulture et les horticulteurs dont la plupart étaient devenus ses amis. Sa probité, autant que ses connaissances horticoles, lui avaient valu l'estime de différents horticulteurs, dont successivement il était devenu le chef de culture. L'établissement fondé à Vaise, par M. Martin Burdin, changea souvent de propriétaire, mais il en resta toujours le directeur. Il le quitta cependant en 1865, époque où il entra chez M. Jacquier, pour en diriger les cultures.

Laurent Bouvier était né à Saint-Alban (Savoie), en 1809.

En mai 1858, la Société d'horticulture du Rhône, lui avait décerné une médaille pour les longs et bons services qu'il avait rendus à l'horticulture.

C'était un excellent collègue, et tous ceux qui l'ont connu s'associeront de cœur, à la douleur de sa famille et de ses nombreux amis. V. V. M.

MOYEN DE DÉTRUIRE L'ARAIGNÉE ROUGE

Parmi les différents fléaux qui viennent trop souvent s'abattre sur les végétaux cultivés par l'homme et ruiner ses cultures, certaines espèces d'insectes, la plupart de petite taille, ne sont pas ceux qui font le moins de dégât. Ils remplacent l'exiguité par le nombre, et leurs déprédations se chiffrent toujours par de grandes pertes : la pyrale, le doryphora, le phylloxéra en sont des exemples frappants. La plupart du temps on cherche en vain le remède pour se

débarrasser de ces parasites, et ce n'est souvent qu'après de longues recherches qu'on arrive à le trouver.

Depuis longtemps, je cherchai à débarrasser mes camélias de l'araignée rouge, qui tisse à la face supérieure de leurs feuilles, une toile très-fine, qui en obstrue les stomates et en paralyse la végétation. J'avais sans succès fait usage de la fleur de soufre, l'araignée n'y faisait pas attention. Dernièrement, j'eus l'idée d'essayer la cendre de bois, j'en fis chercher chez le boulanger, et je la projetai par petites poignées, lancées avec force sur mes camélias, j'obtins un plein succès; le lendemain, la plupart des araignées étaient mortes ou étaient sur le point de mourir. J'attribue au carbonate de potasse, contenu dans les cendres, le résultat que j'ai obtenu. J'engage fortement les horticulteurs mes collègues, et les amateurs de plantes, à répéter l'opération qui m'a si bien réussie, lorsqu'ils auront à se débarrasser de cet insecte.

LIABAUD, Horticulteur à Lyon.

ÉTUDES POMOLOGIQUES (SUITE)

Variétés de Poires cultivées en 1775

La poire Aurate.
— Amiré Joannet.
— Amiral.
— Ange.
— Ambrette.
— Angélique de Bordeaux.
— Belliscine.
— Belliscine d'automne.
— Belliscine d'hiver.
— Belle et Bonne.
— Bourdon musquée.
— Blanquet à longue queue.
— Bergamotte d'été.
— Bergamotte suisse.
— Bergamotte d'automne.
— Bergamotte d'Angleterre.
— Bergamotte de Soulers.
— Bergamotte de Pâques.
— Bergamotte de Hollande.

La poire Bon Chrétien d'été.
— Bon-Chrétien musqué.
— Bon-Chrétien d'hiver.
— Bon-Chrétien d'Espagne.
— Beurrée.
— Beurrée d'Angleterre.
— Bezi de Quessois.
— Bezi de Chaumontel.
— Bezi d'Héri.
— Bezi de Lamotte.
— Bezi de Chassery.
— Cuisse madame.
— Chair de dame.
— Cramoisine.
— Cassolette.
— Crassane.
— Crassane panachée.
— Chat brûlé.
— Colmart.
— Catilla.
— Doyenné.
— Doyenné gris.

La poire Deux-Têtes.
— Double-Fleur.
— Douville.
— Epargne.
— Epine rose.
— Epine d'été.
— Epine d'hiver.
— Fleur de Guigue.
— Finor.
— Frane réal.
— Franchipane.
— Gros-Blanquet.
— Grise-Bonne.
— Gillogille.
— Inconnue.
— Impériale à feuilles de chêne.
— Jalousie.
— Lausac.
— Livre.
— Louise-Bonne.
— Muscat.
— Muscat Robert.
— Muscat Allemand.
— Messire Jean.
— Marquise.

La poire Malhe.
— Merveille d'hiver.
— Martin-Sire
— Martin-Sec.
— de Naples.
— Ognonnet.
— Orange rouge.
— Orange musquée.
— Orange tulipée.
— Orange d'hiver.
— Œuf.
— Pastorale.

La poire Parfum d'Août.
— Parfum d'hiver.
— Rousselet hâtif.
— Rousselet de Reims.
— Rousselet d'hiver.
— Rousseline.
— Roi d'été.
— Robine.
— Royale d'hiver.
— Salviali.
— Saint-Lezin.

La poire Solitaire.
— Sanguinolle.
— Suprême.
— Sucrée, vert.
— Saint-François.
— Saint-Germain.
— Fourneau.
— Verte longue.
— Verte panachée.
— Vigne.
— Virgouleuse.

Variétés de Poiriers cultivées en 1790

La poire Amondieu.
— Ambrette épineuse.
— Angélique de Bordeaux.
— Beau présent.
— Bellissime.
— Bon-Chrétien d'été.
— Bon-Chrétien musquée.
— Bon-Chrétien d'Espagne.
— Bon-Chrétien d'hiver.
— Bon-Chrétien Auche.
— Beurrée d'Angleterre
— Beurrée rouge.
— Beurrée gris.
— Bergamotte d'été.
— Bergamotte plate.
— Bergamotte de Pâques.
— Bourdon musquée.
— Brune-Bonne.
— Bezi do la Motte.
— Bezi d'Héri.
— Bezi Quessois.
— Bezi Chaumontel.
— Bezi de Chassery.
— Citron des Carmes.
— Chair à dame.
— Crassanne d'août.
— Crassanne.
— Colmart.
— Cadillac.
— Deux-Têtes.

La poire Epine Maflie.
— Epine d'été musquée.
— Epine d'hiver.
— Franchipane.
— Franc-Réal.
— Fleur double.
— Fontarabie.
— Gros-Blanquette.
— Gros-Ognonnet.
— Gros-Muscat vert.
— Gros-Rousselet.
— Gros-Fromont.
— Girault.
— Inconnu-Chéneau.
— Impériale à feuille de chêne.
— Inconnu Lafarre.
— Jalousie.
— Liquette.
— Muscat de Nancy.
— Muscat à longue queue.
— Muscat noir.
— Miré roux.
— Mouille-Bouche.
— Messire Jean gris.
— Messire Jean blanc.
— Marquise.
— Martin Sire.
— Martin Sec.
— Orange Royale.
— Orange d'hiver.
— Cire.
— Petit Muscat.

La poire Petite Cuisse-Madame.
— Petite Blanquette.
— Poire sans peau.
— Petit Ognonnet.
— Petite orange musquée.
— Parfum d'Août.
— Poire d'Esse.
— Poire de Rose.
— Poire Sanguine.
— Petit Rousselet.
— Pastorale.
— Parfum d'Hiver.
— Poire de Prince.
— Poire Magdeleine.
— Robin musquée.
— Royale d'été.
— Rouville.
— Rousseline.
— Royale d'hiver.
— Rateau gris.
— Suprême.
— Salviati.
— Sanguine.
— Sucrée vert.
— Saint-Augustin.
— Saint-Germain.
— Verte longue.
— Verte longue panachée.
— Virgouleuse.

Routin, Horticulteur à Fontaines-s/-Saône.

Le Gérant : V. VIVIAND-MOREL.

Lyon.— Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

CHRONIQUE

Le 9 septembre dernier, s'ouvrait, sur la place Morand, à Lyon, l'Exposition d'horticulture de l'Association horticole lyonnaise. Dès 10 heures du matin, M. le Préfet du Rhône, accompagné de Mme Oustry, inaugurait cette solennité horticole. Reçus par M. Dutailly, président de l'Association et les membres de la Commission, ils ont parcouru les galeries et le jardin, examinant avec attention les produits exposés, qui, disons-le, étaient tous remarquables de fraîcheur et de beauté. Les genres de plantes à la culture desquels se livrent préférablement les horticulteurs lyonnais, s'étalaient en exemplaires nombreux et bien cultivés, et attestaient par leur présence que l'horticulture lyonnaise se maintient au rang élevé que depuis quelques années elle a su atteindre.

Mon intention n'est pas, dans cette chronique, que je ferai d'ailleurs très-courte, d'anticiper sur le compte-rendu général de cette Exposition, qui sera fait dans le prochain numéro de ce journal. Je demande cependant la permission de donner ici quelques appréciations sur l'ensemble de l'Exposition et sur ses résultats.

L'entrée principale de l'Exposition faisait face à la statue de la ville de Lyon, et divisait ainsi le côté Sud de la place Morand en deux parties égales, dont le pourtour, clos en planches, était réservé à des galeries couvertes de tentures, abritant les fruits, les fleurs coupées, ainsi que les plantes délicates. La partie ouest de la susdite place avait été dessinée en jardin anglais, aux allées sinueuses et aux pelouses mollement vallonnées. D'un rocher, s'échappait une eau abondante, qui tombait en cascades, ou se perdait dans ses anfractuosités, pour venir baigner les plantes lacustres d'un bassin d'où elle s'échappait ensuite en ruisseau guéable, grâce à quelques grosses roches habilement disposées. Une belle pièce d'eau dans laquelle étaient des plantes aquatiques, baignait les bords de la petite prairie dont l'herbe drue et verte charmait l'œil.

Un supplément considérable de massifs avait dû, au dernier moment, être ajoutés dans le jardin dont le plan et le tracé étaient dûs à M. Cordioux. L'exécution en avait été confiée à MM. Accary et Pelletier.

Le côté Est était en partie couvert par quelques grandes tentes, à l'abri desquelles se trouvaient les luxueuses collections de nos plus habiles horticulteurs.

Dans le jardin étaient entassés, c'est le mot, de nombreux massifs appartenant aux genres les plus divers : collections splendides de Conifères en exemplaires de toutes beautés, plantes à feuilles persistantes en collection générale et particulière (*Ilex*, *Hedera*, *Evonymus*, *Aucuba*, etc.). Œillets en collection ou en quelques variétés, d'une culture irréprochable. Phlox en collections remarquablement cultivées. Plantes à rocailles ou alpines. Azalées et Camélias montrant que ces deux beaux genres peuvent sous le climat lyonnais, rivaliser de vigueur et de santé avec ceux de l'Anjou ou de la Belgique. Cannas aux feuillages amples, diversement colorés et dont les fleurs grandes, à coloris éclatant, indiquaient que ce beau genre est un de ceux qui a fait le plus de progrès depuis quelques années. Enfin, des Reines-Marguerite, des Célosies, des Fuchsias, des Bégonias rex-discolor, bulbeux, ou veltoniensis, des Hibiscus, complétaient l'ornement de cette pelouse admirablement fleurie.

Cet entassement de merveilles végétales ne comprenait cependant qu'une partie de l'exposition. Les grandes tentes et les galeries latérales se sont trouvées trop étroites pour y loger tous les lots, et quelques-uns ont dû rester dans les établissements des horticulteurs.

La flore des tropiques et des zones avoisinantes avaient dans la grande galerie, leurs plus beaux représentants : Palmiers, Cycadées, Pandanées, Fougères, etc., dans un état de prospérité qu'ils sont loin d'avoir toujours sous le soleil brûlant de leur pays natal, où leur élégant feuillage est souvent lacinié par les ouragans.

Les Caladiums, les Coléus, les Bégonias, les Araucarias, les Latanias, les Ficus et toutes ces belles plantes qui, à Lyon, se cultivent par milliers, pour l'ornementation des salons, emplissaient de leur luxe, les galeries trop étroites.

Une collection hors ligne de Cactées, étalaient ses rares et bizarres représentants, dans un état de santé tel, qu'il est difficile de désirer mieux.

La rose, cette reine des fleurs, cette gloire lyonnaise, était de la fête et elle en était un des plus beaux ornements ; les plus habiles

rosiéristes luttaient là, et à l'envie ils avaient apportés leurs belles collections.

Le Dahlias, cet ornement de l'automne, montrait aussi avec sa gamme de coloris divers, les formes les plus microscopiques à côté des plus grandes fleurs.

Les Zinnias, les Reines-Marguerite et toutes ces innombrables espèces ornementales annuelles, avaient de belles et nombreuses Séries. Les fruits: Poires, pommes, pêches, raisins, etc., montraient assez combien notre ville compte d'arboriculteurs distingués et de vrais connaisseurs de fruits. Les concours de bouquets offraient aux visiteurs des modèles de tous les genres artistement arrangés. Les légumes avaient des collections générales hors ligne, et des Lots de pommes de terre et d'haricots de toute beauté.

Les objets d'art ou d'industrie, moins nombreux que les années précédentes avaient cependant quelques belles expositions de serres, de chauffage, de pompes, de moteur à vent, de treillages ou d'ameublements divers. Quelques beaux tableaux de fleurs naturelles désséchées, montraient aux botanistes quel parti on peut tirer des modestes fleurs qui embellissent nos campagnes.

J'arrête ici, ce coup d'œil général sur cette belle exposition sur laquelle nous reviendrons en détail dans le prochain numéro.

Le soir de l'ouverture, un banquet offert aux membres du jury, réunissait les exposants.

Plusieurs toasts furent portés : l'un par M. Morel père, aux autorités de notre département et au Président de l'Association horticole qu'il présenta à ses collègues.

M. Dutailly remercia l'Association horticole de l'accueil sympathique qu'elle lui avait fait et porta un toast à sa prospérité.

Votre serviteur, qui avait eu, en votre nom, l'honneur de demander les adhésions des membres du Jury, les remercia de l'empressement qu'il avaient tous mis à répondre affirmativement à votre demande. M. Hortolès, président du Jury, répondit, et, dans une chaude improvisation, remercia l'Association horticole lyonnaise, et en quelques mots fit l'éloge des horticulteurs lyonnais, qu'il avait eu, dans sa jeunesse, l'occasion d'apprécier.

M. Dutailly remercia la presse lyonnaise du généreux concours qu'elle nous avait prêté. Enfin la fête se termina par quelques chants pleins d'à-propos, dits de la manière que l'on sait par M. Lumière.

La distribution des Récompenses a eu lieu le Dimanche 12.

On trouvera plus loin le discours prononcé à cette solennité par M. Dutailly, ainsi que la liste des lauréats.

Il y avait autrefois, — peut-être existe-t-il encore — à Paris, dans le jardin des Tuileries, un Marronnier, un peu plus précoce que ses voisins, auquel on avait fait une réputation colossale : on l'appelait le Marronnier du 20 mars. Chaque année les Parisiens consultaient leur Double-Milan, et à la susdite date ils allaient en foule contempler les quelques feuilles, sur le point de se développer, de ce mirifique végétal. Lorsqu'ils ne rapportaient pas de leur promenade quelque bon rhume de cerveau, ils étaient contents. Les journaux ne manquaient jamais de consacrer à ce petit phénomène de végétation anticipée, un entrefilet ou un article composés depuis de longues années, et la réputation de cet arbre faisait le tour du monde.

Le Marronnier est un de ces arbres qui se permet d'accidenter son existence d'un luxe de végétation anormale. Dans ce moment-ci, par exemple, 3 ou 4 individus plantés sur la place Bellecour, sont en pleine floraison ; leurs thyrses se sont épanouis au soleil de septembre, comme la plus vulgaire des plantes d'automne, ayant passablement l'air de se moquer de leur confrère du jardin des Tuileries, qu'ils devancent de six mois.

C'est une leçon de forçage qu'ils donnent aux apprentis jardiniers, lesquels du reste s'en soucient fort peu. Ils disent ceci (pas les apprentis les marronniers) végéter rapidement et dans de bonnes conditions ; nous reposer pendant la sécheresse en élaborant nos tissus, et fleurir après les fortes pluies de septembre encore chaud.

Les 4/5es de la théorie du forçage est contenu dans cette leçon donnée par trois ou quatre marronniers.

On a cru pendant longtemps que toutes les vignes étaient d'origine asiatique. Depuis la découverte du phylloxéra, on a ajouté à leur première patrie, l'Amérique, et une foule d'autres provinces appartenant aux autres parties du monde.

En France, et dans d'autres parties de l'Europe, où les botanistes passent leur existence à faire des suppositions, ils avaient naturellement supposés que les vignes sauvages qui se plaisent sur le bord des ruisseaux, ou dans les endroits marécageux où elles escaladent les saules, les ormes, les peupliers, étaient venus là par hasard, apportées par des oiseaux ou d'autres animaux friands de raisins qui les avaient pris dans les vignobles dont la France est en partie recouverte. Ils n'avaient pas remarqué, que ces vignes sauvages étaient dioïques, qu'elles avaient de très petits raisins, lesquels mûrissent très-tard, qu'enfin elles choisissaient principalement pour croître et se multiplier les endroits où nos vignes culti-

vées ne viendraient qu'avec peine. Aujourd'hui on commence à revenir de cette erreur, et l'idée qui consiste à considérer le *vitis silvestris*, comme une dégénérescence d'un *vitis vinifera* quelconque ne tardera pas d'être abandonnée, et qui sait si parmi nos vignes indigènes, il ne se trouverait pas quelques espèces qui pourraient avantageusement servir de porte-greffes à nos cépages envahis par le phylloxéra? V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

EXPOSITION

Des Plantes, Fleurs, Fruits, Légumes et des Objets d'art et d'industrie à l'usage de l'horticulture, les 9, 10, 11, 12 et 13 Septembre 1880, place Morand, à Lyon.

LISTE DES MEMBRES DU JURY

Président : M. HORTOLÈS; *Secrétaire :* M. SAHUT.

1re SECTION. — **Culture maraîchère et arboriculture fruitière.**

MM. HORTOLÈS, de Montpellier; LYAND, de Genève; BABOUD, de Thoissey; De LOISY, de Louhans; BLANCHET, de Vienne; REIFROGNÉ, de Dijon.

2e SECTION. — **Serres chaudes et tempérées.**

MM. NEYRARD, de Marseille; HENRY-JACOTOT, de Dijon; PERAUT; de Chalon; POIZEAU jeune, d'Autun.

3e SECTION. — **Arbres et arbustes de plein air.**

MM. AUBOYER, de Roanne; SAHUT, de Montpellier; CHARLET, de Thoissey; DEFOUR, de Aurec-sur-Loire.

4e SECTION.. — **Fleurs coupées.**

MM. COCHET fils de Suisnes; M. B. VERLOT, de Paris; M. MONGE de Marseille.

5e SECTION. — **Objets d'art.**

MM. GUILLOT, du Puy; FALCONNET, de Villefranche; COPPÉ, de Bourg.

LISTE DES RÉCOMPENSES

Grand prix d'honneur.

M. Comte, pour l'ensemble de son exposition.

Plan de l'Exposition ; médaille de vermeil, M. Cordioux.

Première section, — Culture maraîchère

1. — Collection générale de légumes.

Médaille d'or, M. Falcoz. — Méd. d'or, M. Guerry. — Méd. d'argent de 1re classe, 182e Société de secours mutuels.

2. — Collection de pommes de terre.

Méd. de vermeil, M. Paillet fils

3. — Collection de haricots.

Méd. d'argent 1re classe, M. Hippolyte Chauvin.

6 *bis*. — Concours imprévus — Lot de cardons et de choux.

Méd. de bronze, M. Gindre.

7. — Légumes remarquables par leur belle culture.

Mention honorable, M. Garin. — Mention honorable, M. Geoffray.

8 *bis*. — Concours imprévus. — Collection de tomates.

Méd. de bronze, M. Garnier (Claude-Marie.)

Deuxième section. — Arboriculture fruitière.

9. — Collection générale de fruits.

Méd. d'or, MM. Morel père et fils, . — Méd. de vermeil, M. Achard. — Méd. d'argent de 1re classe, M. Fayard. — Méd. d'argent de 2e classe, M. Philibert Moncorgé. — Méd. d'argent de 2e classe, M. Paquy fils.

10. — Collection de raisins.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Gotteland-Donat. — Méd. d'argent 1re classe, M. Chaudy.

11. — Collection de poires.

Méd. de vermeil, M. Routin. — Méd. d'argent de 1re classe, M. Aunier jeune, — Méd. d'argent de 1re classe, M. Rivière. — Méd. d'argent de 2e classe, M. Gorret, (Louis). — Méd. de bronze, M. Arienti.

12. — Collection de pommes.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Routin

13. — Collection de pêches.

Méd. d'argent de 2e classe, M. Chaudy.

15. — Collection de poires et de pommes.

Méd. de bronze, M. Arienti.

16. — Semis : raisins de semis.

Mention honorable, M. Achard.

— Poires de semis.

Méd. d'argent de 2e classe, M. Sagnant-Odet. — Méd. d'argent de 2e classe, M. Chaudy. — Méd. de bronze, M. Rollet.

— Pêches de semis.

Méd. de bronze, M. Pignaud jeune.

17. — Collection de Fraises des Quatre-Saisons.

Mention honorable, M. Arienti.

Troisième section. — Plantes de serre chaude et tempérée.

18. — Coleus de semis.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Gabriel Gonnot.

19. — Collection générale de plantes de serre.

Méd. d'or, M. Comte. — Méd. de vermeil, M. Guillaume-Antoine.

20. — Collection de plantes à feuillage pour la décoration des appartements.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Comte.

22. — Collection de Palmiers.

Méd. d'or, M. Comte.

23. — Collection de Fougères.

Méd. de vermeil, M. Comte. — Méd. d'argent de 2e classe, M. Cousançat.

25. — Collection de Dracœna et Cordyline.

Méd. de vermeil, M. Comte.

28. — Collection de Caladium.

Méd. de vermeil, M. Comte.

30. — Collection de Marantacées.

Méd. de vermeil, M. Comte.

34. — Bégonias Rex et variétés, belle culture.

Méd. d'argent de 1re classe, MM. Labruyère père et fils. — Méd. d'argent de 2e classe, M. Reverchon.

35. — Bégonias bulbeux.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Labruyère père et fils. — Méd. d'argent de 2e classe, M. Comte.

Begonias veltoniensis, belle culture.

Méd. d'argent de 2e classe, M. Granjean.

35 *bis*. — Concours imprévu. — Begonias semperflorens à fleurs roses.

Méd. d'argent de 2e classe, M. Jacquier.

39. — Collection de Coleus.

Méd. de vermeil, M. Rochet.

42. — Concours imprévu. — Lot d'Hibiscus lilicœflorus.

Méd. de bronze, M. Granjean.

Collection de Bégonias Discolor Rex.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Alégatière.

Lot d'Hibiscus.

Méd. d'argent de 2e classe, MM. Joly père et fils.

44. — Cycas revoluta.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Musset.

Zamia.

Méd. d'argent de 2e classe, M. Rochet.

Cinquième Section.

46. — Collection de Pélargoniums zonales.

Mention honorable, M. Gindre.

50. — Collection de Fuchsias.

Méd. d'argent de 2e classe, M. Lapeute.

52. — Lot de Lantanas remarquable pour leur belle culture.

Méd. d'argent de 2e classe, M. Guichard.

58. — Collection de Bambous.

Méd. d'argent de 2e classe, M. Métral.

60. — Cactées en collection.

Méd. d'or, M. Rebut.

60 *bis*. — Concours imprévu. — Plantes grasses diverses.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Rebut.

63. — Plantes pour marchés.

Méd. d'argent de 1re classe, MM. Labruyère père et fils (Begonias). — Méd. d'argent de 1re classe, MM. Labruyère père et fils (Aralia Sieboldii). — Méd. d'argent de 1re classe, MM. Labruyère père et fils (Camélias). — Méd. d'argent de 1re classe, MM. Labruyère père et fils (Azalea). — Méd. d'argent de 1re classe, M. Musset (Araucaria). — Méd. d'argent de 1re classe, M. Musset (Cycas revoluta). — Méd. d'argent de 1re classe, M. Musset (Latania). — Méd. d'argent de 2e classe, MM. Blanchot père et fils (Epiphyllum). — Méd. d'argent de 2e classe, M. Patichoud (Rosiers Gloire de Dijon). — Méd. d'argent de 2e classe, MM. Labruyère père et fils (Dracœna rubra). — Méd. d'argent de 2e classe, MM. Labruyère père et fils (Lauriers-roses : Madoni grandiflora). — Méd. d'argent de 2e classe, MM. Labruyère père et fils (Aspidistra). — Méd. d'argent de 2e classe, Mme veuve Rambaud et Dubreuil (Rosiers: Aimé Vibert). — Méd. d'argent de 2e classe, M. Lapeute (Dracœna indivisa). — Méd. de bronze, MM. Labruyère père et fils (Adiantum). — Méd. de bronze, MM. Labruyère père et fils (Peperonia).

64 *bis*. — Concours imprévus. — Lot général de plantes de serre froide et tempérée.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Comte.

Begonias Rex discolor.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Alégatière.

Sixième section. — Arbres et arbustes de plein air.

67. — Lot d'arbustes à feuilles persistantes.

Méd. de vermeil, MM. Jacquier père et fils.

68. — Collection générale de Conifères.

Méd. d'or, MM. Jacquier père et fils. — Méd. de vermeil, MM. Morel père et fils. — Méd. d'argent de 1re classe, MM. Deville frères.

71. — Lot de Magnolias.

Méd. d'argent de 2e classe, M. Métral.

72. — Collection d'Ilex.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Métral.

73. — Collection d'Aucubas.

Méd. d'argent de 2e classe, M. Métral.

75. — Lierres en collection.

Méd. d'argent de 2e classe, M. Métral.

76. — Concours imprévus. — Lot de Fusains.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Louis Gorret.

80 *bis*. — Concours imprévus. — Thuya obtenu de semis.

Méd. de bronze, M. Poizeau.

Lot de Figuiers cultivés en vase.

Méd. de bronze, M. Pitaval.

Septième section. — Plantes vivaces et annuelles.

81. — Collection de plantes à rocailles et alpines.

Méd. d'argent de 1re classe, MM. Deville frères. — Méd. d'argent de 2e classe M. Schwartz.

81 *bis*. — Collection de plantes médicinales.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Cazal.

83. — Plantes aquatiques.

Méd. de vermeil, M. Métral.

84. — Collection d'Œillets.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Laurent Carle.

86. — Collection de Phlox.

Méd. d'argent de 2e classe, Madame veuve Denis. — Méd. d'argent 2e classe M. Schwartz.

89. — Massif de Reine-Marguerite.

Méd. d'argent de 2e classe, M. Justin Lepin.

Massif de Celosies, crête de coq.

Méd. de bronze, M. Léonard Lille.

91. — Lot d'Œillets remontants.

Méd. d'argent de 2e classe, M. Laurent Pellet. — Méd. de bronze, M. Reverchon.

Lot d'Eupatoire arborescents.

Méd. de bronze, M. Reverchon.

92. — Œillets de semis en une seule variété.

Méd. d'argent 2e classe, M. Laurent Carle. — Méd. de bronze, M. André Gamon.

Cannas de semis.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Crozy.

Huitième section. — Fleurs coupées.

93. — Lot général de fleurs coupées.

Méd. de vermeil, M. Léonard Lille.

95. — Collection de Roses.

Méd. d'or, Madame veuve Ducher. — Méd. de vermeil, M. Elie Lambert. — Méd. d'argent de 1re classe, Madame veuve Rambaud et Dubreuil. — Méd. d'argent de 1re classe, M. Granjean. — Méd. d'argent de 1re classe, M. Schwartz. — Méd. d'argent de 2e classe, M. Lacharme. — Méd. d'argent de 2e classe, M. Didier Lacharme.

97. — **Collection de Dahlias.**

Méd. de vermeil, M. Pontet. — Méd. d'argent de 1re classe, M. Comte. — Méd. d'argent de 1re classe, M. Munier.

97 *bis*. — **Concours imprévu. — Semis de Dahlias.**

Méd. d'argent de 2e classe, M. Didier. — Méd. de bronze, M. Meyet, fleuriste.

99. — **Collection de Verveines.**

Méd. de bronze, M. Gindre.

100. — **Reines-Marguerite en collection.**

Méd. de bronze, M. Paquy.

102. — **Graminées sèches pour bouquets.**

Méd. de bronze, M. Chatanay.

104. — **Bouquets en tous genres.**

Méd. d'argent de 1re classe, M. Gouye-Delestang. — Méd. d'argent de 2e classe, M. Ferrière. — Méd. d'argent de 2e classe, M. Jouteur. — Méd. de bronze, M. Jean Pelletier. — Med. de bronze, M. Dubreuil.

106. — **Corbeilles de Fruits.**

Méd. d'argent de 2e classe, M. Rivière. — Méd. de bronze, M. Pelletier père. — Méd. de bronze, Mme Paccaly.

107. — **Concours général de Bouquets.**

Méd. d'or, M. Musset, fleuriste. — Méd. de vermeil, Mme Ve Jacquin. — Méd. d'argent de 1re classe, Mme Pitaval.

Neuvième section. — Industrie horticole.

108. — **Dessins et Plans.**

Méd. d'argent de 2e classe, M. Guiguet. — Mention honorable, M. Joly fils.

108 *bis*. — **Concours imprévu. — Dessins faits avec des fleurs desséchées.**

Méd. d'argent de 1re classe, Mme Pichat.

108 *bis* 2. — **Fleurs artificielles.**

Méd. d'argent de 2e classe, Mme Escoffier. — Méd. de bronze, M. Plumant.

109. — **Serres et Châssis.**

Méd. de vermeil, M. Tranchant. — Méd. d'argent de 2e classe M. Mathian fils. — Méd. de bronze, M. Jacquelin-Edon.

110. — **Chauffage de serres.**

Méd. de vermeil, M. Drevet. — Méd. d'argent de 1re classe, M. Mathian fils. — Méd. de bronze, M. Eterlin.

111. — **Serrurerie artistique.**

Méd. d'argent de 2e classe, M. Burnichon.

113.

Méd. d'argent de 1re classe, M. Berdaguier (Coutellerie). — Méd. d'argent de 1re classe, M. Castellano (Moteur à vent). — Méd. d'argent de 1re classe, M. Lamur. (Charriots à bascule). — Méd. de 2e classe, M. Delpuy (Pompes et et arrosoirs). — Méd. d'argent de 2e classe, M. Mialet (Sécateurs nouveaux). — Méd. d'argent de 2e classe, M. Meunier (Appareils à eaux gazeuses). — Méd. d'argent de 2e classe, M. Avrial (Pompes). — Méd. d'argent de 2e classe, M. Soleil (Charriots). — Méd. d'argent de 2e classe, M. Lafay (Coutellerie). — Méd. d'argent de 2e classe, M. Cordier (Châssis nouveaux). — Méd. de bronze, M. Eldin (Moulin à vent). — Méd. de bronze, M. Marmonnier (Pressoirs). — Méd. de bronze, M. Plissonnier (Instruments divers). — Méd. de bronze, M. Serre (Châssis à gouttières). — Méd. de bronze, M. Dumas frères (Soufreurs). — Méd. de bronze, M. Plasse (Aquarium). — Mention honorable, M. Evraz (Brouette perfectionnée). Mention honorable, M. Eldin (Pompes). — Mention honorable, M. Ferra (Tendeur nouveau). — Mention honorable, M. Chapuis (Charrue). —

HORS CONCOURS

Schwartz (Roses). — Thibaud (Belle culture). — Dantin (Mastic à greffer) — Goubet (Vannerie).

Discours de M. DUTAILLY, Président de l'Association Horticole Lyonnaise.

MESDAMES, MESSIEURS,

Quand j'étais en réthorique, au collége, il y a bien longtemps, il existait un petit cahier dans lequel trouvait place les discours des meilleurs élèves de la classe.

C'était, pour chacun de nous, un grand honneur de contribuer à la collection.

Sur la première page du cahier, étaient inscrits deux vers latins dont je vous fais grâce, mais qui peuvent se traduire comme ceci : « Que d'autres emplissent le monde de l'éclat de leurs harangues, nous, nous n'avons qu'un petit jardin, et voici les fleurs qu'il donne. »

Vous aussi, mes amis, simples jardiniers, horticulteurs, fleuristes, maraîchers, pépiniéristes, vous tous mes collègues de la jeune et florissante Association horticole lyonnaise, vous aussi vous avez voulu avoir votre petit jardin, et chacun a pu contempler, dans l'herbe verte et drue, les fleurs que vous y aviez mises.

Eh bien! il me tardait de le dire : le petit jardin qui, grâce au bienveillant concours de l'administration, de la Municipalité et du Conseil général, occupe pourtant toute une moitié de la grande place Morand, ce petit jardin s'est trouvé trop étroit pour contenir les produits que vous y aviez entassés. Mieux que cela, il est arrivé que les produits, utiles ou charmants, étaient d'une qualité telle qu'ils pouvaient lutter avec les meilleures, et que le petit jardin des humbles travailleurs s'est tout à coup révélé comme une école, où chacun, sans déroger, pouvait aller chercher des leçons.

Ah ! vous le prouvez aujourd'hui : ce n'est pas pour rien qu'une société, renouvelée et vivante comme la vôtre, compte plus de six cents membres, prompts à la besogne, ouverts à toutes les découvertes, plein d'espoir dans l'avenir.

Chacun a voulu contribuer pour sa part, petite ou grande, aux richesses d'une exposition, dont le succès devait rejaillir sur tous.

Aussi quel amoncellement de corbeilles délicates et variées, de massifs pittoresques et fournis ; que de plantes essayées et que de nouveautés trouvées, feuillage légers ou opulents, fleurs doublées, plantes agrandies ou rapetissées, couleurs avivées ou éteintes.

Mais, si vous travaillez bien et d'un si bon cœur, vos efforts, croyez-le, ne sont point méconnus. J'en appelle à vous, Mesdames

et Messieurs, qui êtes venus en foule à notre fête d'aujourd'hui, n'êtes-vous point là pour témoigner, par votre sympathique présence, du plaisir et de l'intérêt que vous avez pris à constater les progrès de nos travailleurs ?

D'autres encouragements précieux ne nous ont pas fait défaut. M. le préfet du Rhône, qu'un devoir supérieur empêche de présider aujourd'hui à notre réunion, a rendu visite à notre exposition en compagnie de Madame Oustry.

Ils l'ont parcourue pendant une heure et demie, examinant toutes choses, ayant un mot aimable pour chacun, tout heureux eux-mêmes de la sympathie dont ils se sentaient entourés.

Ce n'est pas tout : des savants, des praticiens éminents, des horticulteurs d'un renom universel, avaient été convoqués pour juger les concurrents. Si éloignés qu'ils fussent de nous, ils n'ont point hésité à répondre à notre appel et le Jardin-des-Plantes de Paris nous avait envoyé M. Verlot.

Félicitons-nous, mes chers collègues, d'avoir eu de tels hommes pour juges.

Ils sont, devant le public, les garants de l'association. Remercions, par nos applaudissements, ceux d'entr'eux qui sont restés pour la solennité d'aujourd'hui, et que nos amis transmettent à ceux qui nous ont déjà quittés l'expression de notre gratitude.

Merci aussi aux membres de la Commission qui nous ont préparé cette belle fête des fleurs et des fruits, digne de celles qui l'ont précédée, digne d'elles parce que, cette année, le nombre des exposants s'est accru, parce que les collections que vous avez admirées n'avaient encore eu leurs égales dans nos expositions, parce qu'enfin la seule manière de se montrer digne de ses devanciers, c'est de faire mieux qu'eux.

Tous ces progrès, ne l'oubliez pas, vous les devez à ce que vous êtes de simples travailleurs, c'est-à-dire des chercheurs. C'est par eux, il faut qu'on le sache, que tout progresse.

Loin de moi l'idée de médire des grandes et superbes collections d'amateurs. Tout le premier, je les admire. Mais combien j'éprouve un plaisir plus intime et plus aiguisé à étudier les petits jardins tels que ceux de beaucoup d'entre vous.

C'est là que l'on cherche avec acharnement, là que l'on tremble pour des expériences souvent incertaines, là que se créent peu à peu les variétés rares et curieuses, les produits perfectionnés.

Les chercheurs tels que vous, mes amis, font les nouveautés ; les jardins des riches amateurs les encaissent, si vous me permettez ce mot. A vous l'honneur de la découverte : aux amateurs celui d'aider à vos efforts et de les protéger. Il en est, Messieurs, qui accomplissent noblement cette tâche.

Auguste Droche, président de la Société régionale de viticulture de Lyon, président de notre Association, était de ceux-là. Il est mort le 8 juillet, à Genève. Il avait 78 ans. Sa vie a été bien remplie. Il était né pauvre : devenu riche, il aida les malheureux ; les braves gens des campagnes de l'Aube, son pays natal, l'avaient en vénération.

Il avait cette générosité du cœur et celle de la bourse qui s'allient si bien, et, par dessus tout, cette fine fleur des vrais hommes qui s'appellent la modestie. Il a fondé les prix Droche, que chacun connaît. Il entourait l'Association de ses plus chaudes tendresses.

L'Association fera comme les pauvres, elle n'oubliera pas Auguste Droche.

Et vous, mes amis, dites-vous bien que si les hommes passent, les associations, quand elles ont, comme celle-ci, la jeunesse et l'amour ardent du progrès, ne meurent pas en même temps que les hommes qu'elles avaient à leur tête. Elles s'arrêtent un instant sur le bord de la tombe pour se recueillir, et puis elles reprennent leur marche en avant.

C'est ainsi que vous ferez, mes chers amis, et votre président, fier d'être à votre tête, s'efforcera de marcher avec vous.

Et maintenant, que ceux qui, tout à l'heure, vont venir recevoir leurs médailles et leurs diplômes, ne s'endorment pas sur leurs lauriers. Qu'ils aspirent sans cesse à mieux faire. Vos diplômes, mes amis, sont vos parchemins de noblesse, la noblesse du travail, qui vaut toutes les autres. En prenant aujourd'hui rendez-vous pour l'Exposition prochaine, vous n'oublierez point que : noblesse oblige.

Ce discours a été chaleureusement applaudi.

Multiplication par racines du rosier Souvenir de la Malmaison.

Un certain nombre de végétaux, arbres, arbustes ou plantes vivaces, ont le privilége d'émettre des bourgeons de leurs organes souterrains. Quant ces organes sont des rhizomes, il n'y a rien là de bien extraordinaire, les bourgeons étant tous formés ne demandent qu'à se développer hors de terre, telles sont la plupart des plantes traçantes. Mais quelques espèces, développent sur les vraies racines, des bourgeons qui peuvent servir à les multiplier. Les Sumacs, les Ormes, le Gynmocladus canadensis, et une foule d'autres sont dans ce cas.

Cette tendance au drageonnement est surtout favorisée par certaines circonstances qui mettent un arrêt dans le développement

des parties aériennes, ou par des blessures à leurs racines. Il est peu de jardiniers qui n'aient eu l'occasion d'arracher quelques gros arbres, or, après cette opération, il est rare, la vitalité des racines étant conservée, que l'on n'aperçoive pas des bourgeons se développer en assez grande quantité, sur tel arbre qui n'avait jamais émis de bourgeons souterrains, on en voit tout à coup se développer en assez grand nombre, qui ne tarderaient pas à prendre de grandes dimensions, si la pelle ou la pioche n'y mettait bon ordre.

C'est en s'appuyant sur cette tendance végétale que l'on peut, à l'aide certaines opérations préparatoires, se servir des racines de rosiers et en obtenir de nombreux bourgeons, qui donneront dans le courant de l'année des rameaux enracinés.

Voici d'ailleurs comment je m'y prends pour multiplier par ce moyen le rosier *Souvenir de la Malmaison*. Je choisis, dans un massif ou ailleurs, des pieds de trois, quatre ou cinq ans (il est bien entendu qu'il faut des francs de pied), et au mois d'octobre je les taille rez-de-terre. Le bois qui est bon j'en fais des boutures, sous cloches et au nord. Au printemps, vers la première quinzaine de mars, j'arrache avec soin les souches de rosiers taillés et j'en coupe les racines par fragments de cinq centimètres. Je ne prends les racines que lorsqu'elles ont au moins quatre millimètres de diamètre. Cette opération terminée, je prépare contre un mur, au nord, un coffre dans lequel je mets un lit d'environ dix centimètres d'épaisseur de sable de rivière bien fin ; ce lit est porté par le sol préalablement bêché et fumé copieusement. J'étends sur ce lit de sable, mes tronçons de racines, en ayant soin de mêler les plus gros et les plus petits, je dirai pourquoi après.

Lorsque les racines sont arrangées, je les recouvre d'un nouveau lit de sable d'environ quatre centimètres d'épaisseur, et je mouille copieusement une première fois. Je place un châssis sur le coffre afin que les plus grandes pluies n'inondent pas la place où sont plantées les racines.

Vers la première quinzaine de mai on voit apparaître les jeunes rameaux de rosiers, c'est le moment de sortir le châssis. Successivement de nouveaux rameaux se développent jusque vers la première quinzaine de juillet.

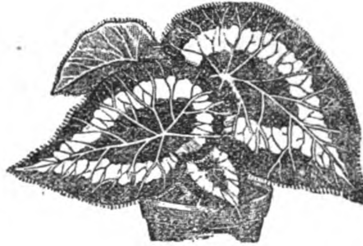
Sur 100 tronçons de racines, j'ai obtenu en 1879 65 rameaux racinés, mesurant cinquante centimètres de longueur ; en 1880, sur 100 rameaux j'en ai obtenu 72.

Le mélange des tronçons de différentes grosseurs a pour but, comme la reprise n'est pas générale, d'espacer plus régulièrement les meilleurs, c'est-à-dire les plus gros.

Comme on le voit, ce procédé sera très-bon à employer toutes

les fois, qu'ayant de vieux rosiers, on voudrait les remplacer par d'autres, dans ce cas on fera bien de traiter les racines de la manière que je l'indique.

RHODOS.



MALADIE DES BÉGONIAS REX

Depuis quelques années la culture du *Begonia Rex* et des variétés nombreuses à feuillage coloré, est devenue difficile. On ne voit plus, comme à leur apparition dans les serres, ces charmantes plantes en aussi beaux exemplaires, et même les sujets actuellement cultivés, ont la plupart du temps, leurs feuilles envahies de taches, qui en nécessitent l'ablation.

Un parasite cryptogamique, probablement du genre *Peronospora*, est la cause de cette maladie qui fait le désespoir des cultivateurs.

Que faut-il faire pour soustraire la culture de ces charmantes plantes aux influences pernicieuses de ce végétal parasite?

Poser la question est plus difficile que de la résoudre. Dans les maladies épidémiques dues à l'infiltration dans l'économie des êtres, de miasmes étrangers, si on est loin de connaître les agents thérapeutiques capables de combattre avec succès les germes de la maladie, du moins, a-t-on remarqué qu'on sauvait plus de malades en les plaçant dans certaines conditions hygiéniques, qu'en les soumettant à des traitements empiriques sans bases, et que d'autre part en prenant certaines dispositions énergiques on conjurait dans une certaine mesure l'apparition du fléau. Ces remarques faites à propos des maladies de l'homme ou des animaux, doivent trouver leur application dans les maladies des végétaux. Tant qu'un remède certain et rapide ne sera pas trouvé, guérissant la maladie des Bégonias, il convient, en attendant le moyen curatif, d'employer les moyens préventifs qui, lorsqu'ils sont vraiment efficaces, sont cent fois préférables.

Ne vaut-il pas mieux prévenir l'apparition d'une maladie que d'avoir à torturer un malade pour l'en débarrasser ?

La culture des Bégonias à feuillage se pratiquant dans des serres, il est assez facile de prendre certaines précautions hygiéniques, qui deviendraient difficiles dans une culture de plein air.

Voici les précautions, peut-être excessives, que nous prendrions pour éviter l'apparition du parasite :

1° Désinfection de la serre où devrait se faire la culture. Pour cela il faut enlever toutes les plantes qui pourraient s'y trouver, ainsi que les vieilles tannées, sarons, sables, etc.; laver ensuite avec une brosse les parois des banquettes, planches, gradins, etc. Couvrir ensuite la serre de paillassons, et faire brûler du soufre dans l'intérieur, en quantité assez notable. Sous l'influence de l'acide sulfureux, qui se forme pendant la combustion du soufre, les spores microscopiques des plantes parasites sont détruites.

Lorsque cette opération est terminée, au bout de deux jours, on peut donner de l'air, mais seulement par un temps sec et vers le milieu de la journée ;

2° On devra autant que possible éviter d'introduire dans cette serre, des Bégonias qui ont eu la maladie et de faire des boutures avec des feuilles prises sur des plantes malades. Il faudra se procurer chez des collègues mieux partagés, les boutures n'ayant aucune trace d'infection ;

3° On devra éviter de donner de l'air quand le temps, quoique chaud, sera humide et l'atmosphère remplie de brouillards.

Si malgré ces précautions on apercevait sur quelques plantes des traces de maladie, il faudrait immédiatement couper les feuilles malades, les jeter au feu et emporter la plante dans un autre endroit. Cette opération doit se faire sans tarder toutes les fois qu'il sera nécessaire.

Il est également important de cultiver une collection dans une serre bien éclairée et bien aérée, afin d'avoir des plantes à feuillage moins luxuriant mais plus robustes sur lesquelles on prendra les boutures.

Comme nous l'avons déjà dit, quelques-unes de ces précautions sont peut-être inutiles, mais dans le doute il vaut mieux pécher par le trop que par le moins.

Doct. Ralph.

Le Gérant : V. VIVIAND-MOREL.

Lyon.— Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

CHRONIQUE

C'était, dans la nuit brune,
Sur le clocher jauni,
La lune,
Comme un point sur un *i*.

Ainsi commence une ballade célèbre. Les poètes ont de tous temps chéri ce satellite de la terre ; ils l'ont chanté en vers et en prose. Sa clarté pâle et molle les fait rêver. Ils ont pour cet astre un amour profond, qui se traduit de mille manières. Cyrano de Bergerac prétend y avoir fait un voyage au moyen d'un ballon qui n'était pas encore inventé, et pour preuve il nous en a laissé la narration imprimée. Si tous les hommes n'ont pas fait comme lui, la plupart attribuent cependant à cette boule des influences multiples, dont certainement, si elle était douée de quelque concept, elle rirait la première.

A en croire quelques-uns, le Soleil ne serait qu'un petit garçon à côté de cette grande fille. Moi qui n'ait qu'une croyance infinitésimale, relativement à l'influence de la lune sur la végétation, je me trouve par ce fait souvent très-ennuyé. Dernièrement, je plantais des pommes de terre, et il se trouva qu'un vieux jardinier passant par là, s'arrêta un instant à me regarder enfouir la semence.

— La lune est tendre, me dit-il, vous n'aurez que de la *chavasse*. Chavasse veut dire tige.

— Ce n'est pourtant pas le but que je me propose d'atteindre, lui répondis-je.

— Eh bien ! vous l'atteindrez cependant.

— Tant pis. Mais la preuve ?

— La lune est tendre !

— Ce n'est pas une raison.

— Vous verrez.

— Je n'ai rien vu du tout, et j'ai eu une récolte hors ligne.

Un autre vous racontera la même histoire à propos de n'importe quoi ; vous lui démontrerez qu'il se trompe, et il n'en continuera pas moins à croire à l'influence de la lune. O humanité !...

Un autre fait. J'avais, il y a fort longtemps, été chargé d'aller dans une propriété bourgeoise des environs de Lagnieu, pour y tailler des poiriers. Lorsque j'arrivai, le propriétaire était absent, les domestiques me montrèrent le verger et je commençai la taille. Le lendemain, vers les huit heures, le maître arriva. Il avait l'air furieux et s'approchant de moi, sans me saluer, il m'apostropha ainsi : — Mais malheureux, vous voulez donc anéantir ma récolte ! — Mais Monsieur, lui dis-je, je respecte les boutons à fruits, les dards, les lambourdes. — Il ne s'agit pas de cela, la lune est tendre, et on ne doit pas tailler les arbres pendant cette phase. — Mais.... — il n'y a pas de mais, vous reviendrez dans huit jours. Il fallut déguerpir et revenir à Lyon. Je pense qu'il eût mieux fait de me laisser continuer ma besogne.

—

Voici le moment de préparer les serres et les bâches pour la rentrée des plantes. La toilette doit en en être faite avec soin, les gouttières bouchées, le chauffage ramoné et essayé. Les plantes enterrées par-dessus le pot, devront être soulevées et mises en état, c'est-à-dire débarrassées de leurs rameaux ou de leurs racines inutiles, afin qu'au dernier moment il n'y ait plus qu'à les passer du jardin dans la serre. On a généralement la mauvaise habitude de rentrer à la hâte les plantes telles qu'elles sortent du jardin, aussi beaucoup ne tardent pas à jaunir et à perdre une partie de leurs feuilles. Il vaut infiniment mieux leur faire subir l'opération du déterrage au moins un mois avant de les rentrer; les plantes s'en trouvent mieux à leur aise et le jardinier aussi.

—

Les *Aster* sont actuellement en pleine floraison. Ces belles plantes vivaces peuvent cependant être retardées et ne fleurir que vers les premiers jours de novembre, époque favorable pour la vente. Voici le procédé que l'on emploie à Paris pour arriver à ce résultat :

Vers les premiers jours du mois de juillet, il faut couper les extrémités des *Aster* et les piquer en pots ou en pleine terre à l'ombre. Les boutures auxquelles on donne une longueur de 15 centimètres ne tardent pas à s'enraciner, et la plante continue de croître. Vers la fin d'octobre les plantes ainsi obtenues sont en fleurs. Au lieu d'atteindre de 1 à 2 mètres de hauteur, comme cela arrive lorsqu'elles sont abandonnées à elles-mêmes; elles n'atteignent guère que 30 à 40 centimètres, et forment de jolies touffes très-ornementales.

Les *Aster roseus*, *novæ-angliæ*, *multiflorus*, etc., se prêtent bien à ce genre de culture.

L'*Aster galatella* ou *Galatella acris*, est une très-bonne plante que l'on ne cultive pas assez. Ses tiges raides, d'un beau vert, ramifiées

au sommet, se prêtent admirablement à la confection des bouquets, principalement avant la floraison. Les variétés rose et blanche, encore peu répandues, sont surtout très-ornementales. Dans le même ordre d'idées, le *Lynosiris vulgaris*, à fleurs jaunes est admirable comme verdure avant l'épanouissement de ses fleurs, et peut être employé de la même manière.

—

L'horticulture a fait une grande perte, dans le courant de cette année. Robert Fortune, le célèbre collecteur de plantes, est mort à Londres, le 13 avril dernier, à l'âge de 68 ans. Parmi les plantes qu'il a introduites dans les cultures, en Europe, on peut citer les suivantes : L'*Anemone japonica*, le *Cryptomeria japonica*, la *Glycine*, la *Pivoine en arbre*. C'est également à lui que nous devons, le *Forsythia viridissima*, plusieurs *Hydrangea*, le *Phalœnopsis amabilis*, le *Dielytra spectabilis*. l'*Aucuba japonica*, etc., etc.

Robert Fortune qui s'était, depuis 1866, retiré de la vie publique, a écrit plusieurs ouvrages sur ses explorations, dans lesquels, il relate ses aventures, les mœurs et les coutumes des peuples, au milieu desquels il a vécu. Il eut le bonheur d'être un des premiers botanistes qui pénétrèrent, pas trop avant cependant, dans le Céleste-Empire. Nul doute qu'il reste encore beaucoup de plantes à découvrir dans ce vaste mais trop fermé pays.

—

Le dernier fascicule de l'*Illustration horticole*, contient les figures coloriées des espèces suivantes :

1° *Colocasia neo-guineensis*, Hort., Linden.

« Cette nouvelle Aroïdée, qui a été introduite de la Nouvelle-Guinée, l'année dernière, par M. Linden, est remarquable par son port cœspiteux, la brièveté de ses pétioles et de ses inflorescences courtement pédonculées, le beau ton vert de ses feuilles glabres et luisantes » et ajoutons, d'après la figure, par les larges et nombreuses macules, irrégulières, blanches, dont sont largement semées le limbe des feuilles.

2° *Pothos aurea*, Hort., Linden. Originaire des îles Salomon, c'est une belle et précieuse Aroïdée, qui trouvera admirablement sa place dans la garniture des rochers des serres.

3° *Dracœna Lindeni*, Hort., Linden. Port du *D. fragrans*, à feuilles également bordées de blanc et de rose, largement parcourues par des bandes régulières, blanc et jaune pâle, nuancée et entremêlée de zones vertes avec d'autres blanches au milieu. Plante qui s'éloigne par son port des autres espèces à feuilles panachées.

4° *Geissois racemosa*, Labillardière. Grand arbre de la Nouvelle-Calédonie introduit pour la première fois en 1851, dans les serres, en Angleterre, et cependant à peine connu des amateurs. Les fleurs en

sont très-belles, sans pétales comme celles du genre, mais à calyce et à étamines rouges. Cet arbre a été réintroduit récemment par M. Linden.

M. Crozy, horticulteur à Lyon, vient de dédier deux de ses plus beaux gains de Canna, que l'on a pu voir à l'Exposition, à deux de nos collègues de l'Association. L'un s'appellera l'*Ami Chrétien*, et l'autre Victor Gaulain. Nous en donnerons la description dans un des numéros de *Lyon-horticole*.

Le dernier numéro de la *Revue horticole* contient la figure d'une poire de toute beauté, d'une grosseur énorme. Elle porte le nom de poire *Directeur Alphand*. Les obtenteurs sont MM. Croux et fils, pépiniéristes à Sceaux; ils mettront ce beau fruit en vente cette année.

On signale le *Microlepia anthriscifolia*, comme ayant supporté le froid de deux hivers rigoureux, notamment celui de 1879-80. Cette belle fougère de l'Afrique méridionale sera donc une précieuse acquisition pour la décoration des jardins.

Un des derniers numéros du *Gartenflora* renferme une planche coloriée d'une Bignoniacée herbacée et bisannuelle, découverte dans le Kokand. Cette plante, décrite par M. Regel, porte le nom d'*Incarvillea Olgæ*. Ses feuilles sont pennées; ses fleurs cupuliformes d'un beau rose pourpre, elles sont réunies en panicules terminales dressées.

V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 *août* 1880, *tenue salle des Réunions industrielles, Palais du Commerce.*

Présidence de M. Morel père, vice-président.

La séance est ouverte à 2 heures 1/4.

Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et adopté.

La correspondance se compose :

1° Lettres diverses, concernant la composition du jury; à la date du 15 août, dix-sept personnes ont répondu affirmativement à la demande que l'Association leur a adressée;

2° Lettre de la Société d'horticulture du canton de Vaud, dont le siége est à Lausanne (Suisse), demandant pour faire partie du jury de son exposition, un délégué pour la floriculture. L'exposition de la Société d'horticulture du canton de Vaud se tiendra du 23 au 27 septembre 1880;

3° Lettre de la Préfecture, annonçant que le Ministre de l'agriculture accorde à notre Société une subvention de 400 fr., pour primes à l'horticulture et aux cultures maraîchères ;

4° Lettre de la Préfecture, annonçant l'envoi de quelques programmes relatifs aux concours généraux agricoles qui auront lieu à Paris en 1881, ainsi que quelques affiches concernant les susdits concours.

Six candidats sont présentés pour faire partie de l'Association horticole.

Il sera statué sur l'admission de ces candidats à la prochaine séance.

Admissions. — Les candidats présentés à la dernière séance sont, après un vote de la compagnie, déclarés admis. Ce sont :

MM. Pico, jardinier, chez M. Collet, à Beaunant par Saint-Genis-Laval (Rhône), présenté par MM. L. Lille et Viviand-Morel ;

M. Louis-Marie Lyand, jardinier, chez M. Perrin, à Lissieu par Chasselay (Rhône), présenté par MM. Morel père et B. Comte ;

M. Perrot, horticulteur, montée de la Boucle, 6, Croix-Rousse, présenté par MM. Ruitton et Cousançat.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Chaudy demandant la nomination d'une Commission pour visiter une poire de semis. Cette demande est acceptée et une Commission composée de MM. Morel père, Berthier, Deville jeune, Achard et Pitaval, se rendra à l'invitation de notre collègue.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau les objets suivants :

1° Par M. Crozy fils aîné, une corbeille de fleurs de Cannas, composée de variétés nouvelles ;

2° Par M. Blanchot, un Œillet à tiges raides, d'une forme parfaite et d'un coloris rouge carmin ;

3° Par M. Geindre, un bouquet d'Œillets de Chine, bien variés ;

4° Par M. Reverchon, deux pots d'un Pétunia, remarquable par son port trapu et ses tiges dressées.

M. le Président nomme une Commission composée de MM. Carle, Chrétien et Gaulain pour examiner ces apports.

Après examen, la Commission propose et l'assemblée adopte les récompenses suivantes :

1° Une prime de 1re classe à M. Crozy, pour ses Cannas, et demande la nomination d'une Commission pour visiter les plantes sur place ;

2° Une prime de 2e classe à M. Blanchot ;

3° Une prime de 3e classe à M. Geindre ;

4° Une prime de 2e classe à M. Reverchon.

Election d'un Président. — Une lettre signée de plusieurs membres, demande conformément aux statuts, le renvoi de cette élection, au mois de novembre.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Liabaud, appuyant cette proposition, et Viviand-Morel, Comte, Gaulain, Blanchot, Morel père, qui la combattent. L'assemblée décide que, vu les précédents établis par la Société, dans un cas semblable, et surtout à cause de la prochaine exposition, elle procèdera à l'élection d'un Président.

Résultat du scrutin :

Votants 49.

M. Dutailly, professeur à la Faculté des sciences, 47.

Divers 2.

En conséquence, M. Dutailly est nommé président de l'Association horticole lyonnaise.

En réponse à la demande de la Société d'horticulture du canton de Vaud, M. Pitaval est nommé délégué par l'Association, pour prendre part aux opérations du jury de l'exposition d'horticulture qui se tiendra à Lausanne, le 23 septembre.

M. Routin donne lecture du rapport de la Commission chargée d'aller visiter et déguster la poire de semis de M. Rollet, horticulteur, à Villefranche (Rhône).

Les conclusions de la Commission sont adoptées.

Rapport de la Commission, chargée d'examiner les poires de semis de M. Rollet.

Votre Commission, nommée en assemblée le 17 juillet 1880, s'est rendue chez M. Rollet, pépiniériste à Villefranche, dans le but d'apprécier le mérite des poires qu'il a obtenues de semis.

Il nous en a été présenté plusieurs d'un certain mérite, paraît-il ; mais nous n'avons pu en juger qu'une étant en maturité, les autres n'étant pas encore en cet état.

Les semis faits par M. Rollet datent de 20 à 25 ans, l'époque exacte n'a pu nous être précisée. Le registre sur lequel était consignée cette date ayant été égaré.

Néanmoins, il a gardé souvenir que le fruit qui vous est soumis portait le N° 1, et que la première fructification de l'arbre date de l'année 1872.

L'arbre est greffé sur cognassier et sur franc, d'une bonne vigueur, il produit de jolies pyramides et se prête à toute forme. Le bois est assez gros, les rameaux nombreux, ce qui leur donne un avantage sur le beurré Giffard qui se prête difficilement à la forme pyramidale.

Le fruit est d'une grosseur moyenne, d'une forme régulière, un peu allongée. Le pédicelle est peu nourri, un peu arqué, inséré au milieu d'un faible évasement, renflé au point d'attache. L'œil est moyen, mi-clos presque saillant, dans une faible dépression entourée de gibbosité. La peau est jaune tiquetée de points verts, passant au jaune paille à l'époque de la maturité. La chair est fine, fondante, eau très-abondante, sucrée, savoureuse, assez parfumée.

La maturité arrive dans la 2e quinzaine de juillet.

Ce fruit a l'avantage sur beaucoup d'autres qu'entrecueilli il se conserve plusieurs jours dans le fruitier sans se blettir.

Pour les amateurs et les horticulteurs, cet arbre sera d'un bon rapport, et produira un excellent gain ; le fruit sera d'un grand mérite pour nos marchés.

Il est à regretter que M. Rollet n'ait pu nous présenter le pied mère, mais l'hiver de 1879-80 l'a fait périr. Néanmoins, l'année dernière, dans une réunion officieuse, MM. Deville jeune, de la Demi-Lune, et Falconnet jeune, de Villefranche, ont vu l'arbre, ils peuvent en témoigner et nul ne contestera la sincérité et la haute valeur de leur assertion.

En terminant, votre Commission composée de : MM. Deville jeune, Falconnet jeune, Corbin et votre serviteur, auxquels s'étaient joints, MM. Roche-Alix, Lepin notaire, et Chervet notaire, tous trois amateurs compétents, de Villefranche — vient prier l'assemblée de prendre en considération les efforts persévérants des semeurs de fruits, en général trop délaissés et méconnus, et à cet effet de bien vouloir accorder à M. Rollet une médaille de vermeil, comme récompense.

M. Rollet nous a informé qu'il se propose de mettre à l'automne 1880, cette poire au commerce sous le nom de *Mademoiselle Aspasie Aucour*.

CHERVET, LEPIN, FALCONNET Jeune, F. CORBIN, ROUTIN, DEVILLE.

L'Assemblée consultée adopte les conclusions de la Commission.

M. Liabaud fait part à la Société d'un procédé pour détruire les araignées rouges qui envahissent les camélias. Voir l'avant-dernier N° de *Lyon-Horticole* dans lequel M. Liabaud a consigné ce procédé.

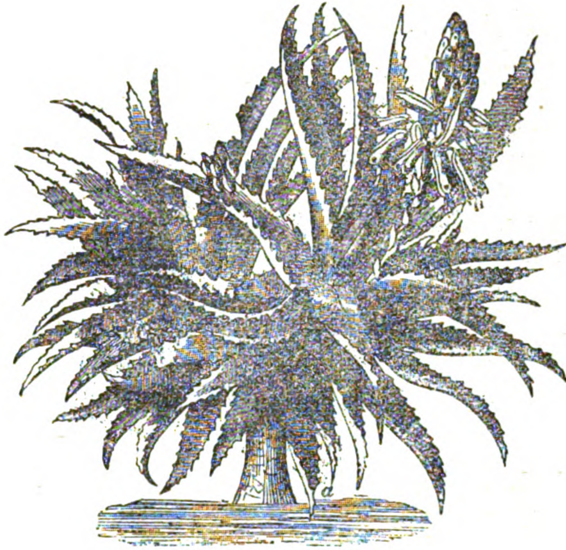
M. Comte, à propos de la prochaine exposition, pense qu'il serait utile d'adresser une demande à la Préfecture, priant l'administration de bien

vouloir permettre aux jardiniers du Parc, d'exposer quelques-unes des belles collections municipales.

Cette proposition est adoptée, M. le Président voudra bien adresser la susdite demande en temps opportun.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée met à l'ordre du jour de la prochaine séance la question suivante : Des insectes nuisibles dans les serres et les jardins.

La séance est levée à 4 heure 1/4. *Le Secrétaire :* V. V. M.



NOTE SUR LES ALOÈS

Le genre Aloe, dont Kunth a décrit 172 espèces, a subi plusieurs démembrements.

Le genre qui n'est pas une entité, mais un terme de pure convention, ne doit pas comprendre des espèces disparates. Créé pour faciliter l'étude des espèces, il est à réformer toutes les fois qu'il ne remplit pas ce but, aussi approuvons-nous Haworth et Willdenow d'avoir créé les genres *Apicra, Haworlia, Gasteria, Bowica, Pachydendron,* etc, au détriment de l'ancien genre Aloe de Tournefort.

Les Aloès sont des plantes dont la culture était autrefois à la mode, mais elle est un peu délaissée aujourd'hui. En dehors des amateurs de plantes grasses qui en conservent les collections, on ne rencontre guère dans les jardins que quelques espèces très-robustes. Cet abandon n'est cependant pas justifié, car avec un port

élégant, beaucoup d'espèces ont une floraison admirable et d'assez longue durée.

Originaire pour la plupart du cap de Bonne-Espérance, ou du sud de l'Afrique, la culture en a été introduite en Amérique et dans d'autres pays, où l'on extrait de leurs feuilles un suc qui, épaissi, se vend dans les officines sous le nom d'aloès. Au point de vue purement ornemental, un certain nombre d'espèces devraient être dans tous les jardins, notamment les suivantes : *rodacantha, mitræformis, umbellata, picta, soccotrina, marginalis, ferox, arborescens, carinata, plicatilis, variegata, serra, humilis,* etc. Elles ont les unes et les autres des inflorescences en grappes, des fleurs tubulées d'un beau rouge carmin, sauf cependant deux ou trois, qui les ont d'une couleur moins brillante, mais qui rachètent la pauvreté de leur coloris par l'élégance de leur port.

Les genres Apicra et Hawortia n'ont pas le même mérite ornemental, leurs espèces sont surtout des plantes d'amateur.

Le proverbe latin : *Plus aloes quam mellis habet,* prouve que l'aloès, comme médicament, était bien connu des anciens. Dioscoride et Celse en signalent plusieurs espèces.

On connaît également ce proverbe français malheureusement peu véridique :

Pour vivre autant que Noé
Prenez pillules d'aloé.

Les anciens médecins attribuaient à l'aloès des vertus mirifiques, très diverses. Aujourd'hui on est un peu revenu de cet engouement mais on continue néanmoins à faire entrer l'aloès dans une foule de médicaments populaires, tels que les élixirs de longue-vie, antiglaireux, de Garus, etc, et une multitude de pilules plus ou moins purgatives.

Laissons les aloès succotrin, hépatique et cabalin aux médecins, mais cultivons davantage ces belles plantes pour l'ornement de nos jardins. Elles sont robustes, faciles à multiplier, se contentent de peu et demandent seulement à ne pas être abandonnées à la rigueur de l'hiver.

GABRIEL STENZI.

Compte-rendu de l'Exposition d'horticulture, tenue du 9 au 13 septembre 1880, sur la place Morand, à Lyon, par l'Association horticole lyonnaise.

Les expositions d'horticulture offrent chaque année un enseignement dont nous devons faire notre profit. Des plantes, des fruits ou des légumes nouveaux sont montrés au public qui, en les comparant, peut juger de leurs mérites respectifs.

Dans un autre ordres d'idées, les plantes ou les légumes plus anciens, cultivés avec un soin particulier se présentent sous un aspect différent. Chacun, en un mot, suivant ses moyens, s'efforce de bien faire et de se surpasser. Cette année Lyon a montré que son horticulture était une grande prospérité, et les horticulteurs de ce pays qui ont déjà depuis quelque temps étendu au loin leur commerce pourront, quand ils le voudront, en faire un centre horticole d'une grande importance. On en jugera par le compte-rendu qui va suivre :

1re Section. — Culture maraichère

Chacun reconnaît aujourd'hui que si les légumes et les fruits ne peuvent pas lutter comme éclat avec les plantes et les fleurs, dans une exposition d'horticulture, ils ont sur celles-ci l'avantage incontestable d'être d'une utilité beaucoup plus grande. Les plus belles choses ne valent pas le pain et le vin, et les objets servant à l'alimentation passeront toujours avant ceux qui ne servent qu'à charmer la vue et à nous distraire des soucis de l'existence.

Aussi dans les programmes inscrit-on toujours les légumes et les fruits dans les premiers concours.

Cette année trois collections générales de légumes étaient soumises à l'appréciation du jury et à l'examen des visiteurs. Les deux premières étaient apportées, l'une par M. Falcoz, chef de culture à l'asile de Bron, et l'autre par M. Guerry, jardinier chez M. Coste, notaire à Caluire.

Toutes deux étaient fort remarquables, et comprenaient près de deux cent variétés appartenant aux espèces de légumes généralement cultivées telles que : choux, navets, haricots, cardons, tomates, melons, courges, ognons, poireaux, laitues, chicorées, pommes de terre, poirée, céleris, etc. Chaque genre comportaient de nombreuses espèces ou variétés, d'une belle croissance, et les amateurs pouvaient comparer leurs mérites respectifs et en faire leur profit. Ces deux beaux lots ont obtenu chacun une médaille d'or.

La troisième collection était celle de la 182e Société de secours mutuels, quoique un peu moins nombreuse en variétés que les deux précédentes, elle était bien composée en légumes de choix d'une culture irréprochable; on y voyait une belle collection de concombres, des patates; et les autres légumes précédemment cités. Le jury lui a accordé une médaille d'argent de 1re classe.

M. Paillet, de Sceaux, exhibait une collection de pommes de terre qui a fait l'admiration des connaisseurs, et même celle de

ceux qui n'y connaissent rien. Composée de cent soixante variétés bien choisies, on pouvait sinon juger de leur mérite, puisqu'il n'y a que la culture pour cela, du moins pouvait-on juger de la forme et de la grosseur des tubercules. Nous avons noté les variétés suivantes comme particulièrement belles : Reine de Mai, Saucisse, Early King, Roi noble, International, Prid of Ontario, etc.

Le jury appréciant bien ce beau lot, lui décerne une médaille de vermeil.

Dans un autre genre, les haricots, M. H. Chauvin, présente une collection vraiment admirable, elle comprenait plus de cent dix variétés, dont cinquante-sept à rames et cinquante huit naines.

Les amateurs de cet excellent légume ont pris beaucoup de notes et fait leur profit de cette belle exposition. Nous ne pouvons que féliciter M. Chauvin d'avoir bien voulu nous montrer une collection qui a dû lui coûter beaucoup de peine à réunir. Le jury lui a décerné un premier prix, médaille d'argent de 1re classe.

Quelques autres lots de légumes : cardons et choux à M. Geindre, ainsi que d'autres espèces à MM. Garin et Geoffray ont été également admirés. M. Garnier avait réuni une collection de tomates, à laquelle le jury a décerné une médaille de bronze.

2me Section — Arboriculture fruitière.

En parcourant les galeries où étaient exposées les collections de fruits, on se sentait en pays d'arboriculteurs. On reconnaissait là des collections de maîtres. Collections choisies, étiquetées avec soin, démontrant aux amateurs qu'ils peuvent en toute sécurité s'adresser aux pépiniéristes lyonnais. Ceux-ci ne leur fourniront pas des variétés pour d'autres. Il y avait là cinq collections générales.

La première, appartenant à MM. Morel père et fils, horticulteurs à Vaise, était bien composée de variétés de choix et de belles grosseurs, le jury lui a décerné la médaille d'or affectée à ce concours. La deuxième, appartenant à M. Achard, horticulteur à Neuville, était également fort belle, très-nombreuse et bien étiquetée, le jury, lui a décerné une médaille de vermeil et c'était justice. Venait ensuite celle de M. Fayard, horticulteur à Saint-Irénée, qui a obtenu une médaille d'argent de 1re classe, c'était également une collection bien choisie et qui faisait honneur à son propriétaire. Les deux autres collections, apportées par MM. Philibert Moncorgé et Paquy fils, auxquelles le jury a décerné des médailles d'argent, étaient moins nombreuses en variétés, que les précédentes mais en très-beaux fruits.

Dans le 10ᵐᵉ *Concours* – COLLECTION DE RAISINS— nous trouvons M. Chaudy, horticulteur à Chaponost et M. Gotteland-Donat, horculteur aux Charpennes, auxquels le jury a décerné deux médailles d'argent de 1ʳᵉ classe. Leur collections étaient assez nombreuses en raisins de table ou de cuves, choisis parmi les bonnes variétés.

Le 11ᵐᵉ *Concours*— COLLECTION DE POIRES— comptait cinq exposants. Le premier prix, une médaille de vermeil a été accordée à M. Routin, horticulteur à Fontaines, sa collection très-nombreuse en bonnes variétés était étiquetée avec soin. Celle de M. Aunier jeune, horticulteur à Collonges, bien composée, en exemplaires la plupart très-beaux, bien étiquetés, comprenait un grand nombre de sortes, le jury lui a décerné une médaille d'argent de 1ʳᵉ classe.

M. Rivière, horticulteur à Caluire, nous montrait également une collection, très-méritante à laquelle le jury a décerné une médaille d'argent de 1ʳᵉ classe.

M. Louis Gorret, pépiniériste à Vaise, est également un arboriculteur qui connaît bien les fruits, et son lot, très-remarquable, présentait les meilleures variétés, en parfait état, aussi le jury lui a décerné une médaille d'argent.

Enfin M. Arienti, pépiniériste à Ecully, montrait également un bon nombre de variétés.

Le 12ᵐᵉ *Concours*—COLLECTION DE POMMES— n'avait qu'un exposant, M Routin, déjà nommé, et qui avec sa collection obtient une médaille d'argent de 1ʳᵉ classe.

M. Chaudy dans le 13ᵐᵉ *Concours* —COLLECTION DE PÊCHES en belles et bonnes variétés, obtient une médaille d'argent. Son lot a été fort remarqué, et plus d'un visiteur a sans doute désiré, pour son dessert, quelques-unes des belles pêches qui le composait.

M. Arienti, dans la COLLECTION DE POIRES ET POMMES, obtient une médaille de bronze. Signalons encore quelques belles poires de semis à MM. Sagnant-Odet, Chaudy et Rollet, sur le mérite desquelles nous reviendrons particulièrement plus tard.

Une mention aussi aux pêches de semis à M. Pignaud et aux raisins de semis de M. Achard.

3ᵐᵉ Section. — Plantes de serre chaude et tempérée.

Dans ce compte-rendu, nous suivrons l'ordre des concours adopté dans le programme de l'Exposition, en nous réservant cependant, pour éviter de fastidieuses répétitions, de signaler tous

les lots du même exposant, lorsque ceux-ci, auront été classés dans la même section.

Dans le 18me *Concours*. — COLEUS DE SEMIS. — M. Gabriel Gonnot, jardinier au château de la Lamargelle (Côte-d'Or), présentait une série nouvelle de plantes à feuilles laciniées, très-curieuses, bizarres même, mais dont le mérite ornemental ne paraît pas devoir éclipser celui des variétés à feuilles simplement dentées. Le jury a récompensé ce lot, qui n'a qu'un tort, celui d'arriver deux ans trop tard, d'une médaille d'argent de 1re classe.

Le 19me *Concours* — COLLECTION GÉNÉRALE DE PLANTES DE SERRE — était brillamment représenté par deux lots hors ligne, l'un appartenant à M. Comte, horticulteur à Vaise, et l'autre apporté par M. Guillaume (Antoine), jardinier chez Mme Adolphe Marix. L'un et l'autre, en dehors de la rareté des espèces tropicales, étaient surtout remarquables par l'excellent état de santé dans lequel se trouvait toutes leurs plantes, et M. Comte y montrait surtout au milieu d'espèces toutes très-intéressantes, les suivantes que nous y avons particulièrement remarqué : *Artocarpus cannoni*, *Bertolonia van-Houttei Coccoloba pubescens*, *Cossignia borbonica*; quelques beaux *Crotons*, notamment les suivants : *Andreanum*, *contortum*, *Mooreanum*, *Queen victoria;* puis les *Fagrea imperialis*, *Medidilla magnifica*, *Musa vittata*, *Nepenthes Raflesiana*, etc. Une belle série de *Pandanus*, parmi lesquels nous notons : *elegantissimus*, *ornatus Pancheri*, *javanicus*, etc.

L'énumération de toutes ces belles plantes seraient trop longues, il faut nous borner aux quelques-unes que je viens de citer. Cette collection a obtenue une médaille d'or.

M. Guillaume (Antoine), jardinier chez Mme Adolphe Marix, avait une collection superbe et admirablement cultivée. Elle comprenait avec un grand nombre d'espèces diverses de serre chaude, une belle série de Caladium à feuilles colorées. Le jury a décerné à ce lot une médaille de vermeil.

Nous retrouvons M. Comte dans les six Concours suivants, dans lesquels il obtient les premiers prix.

Dans la collection de Palmiers composée d'espèces rares, en beaux exemplaires, nous notons : *Areca Baueri*, *nobilis*, *purpurea*, *Astrocaryum chichon*, *Brahea egregia*, *Ceroxylon niveum*, *Geonoma Verschaffelti*, *Cocos Mikaniana*, *Dœmonorops fissus*. *Iriartea robusta*, *Kentia*, *canterburiana*, *Forsteriana* et *Lindeni*, *Latania aurea* et *rubra*, *Phœnicophorium sechellarum*, *Pinenga Kuhlei*, etc.

La collection de Fougères de serre était bien complète, et composée de beaux exemplaires dont quelques-uns sont fort rares ou très-curieux,

Les Dracœna et Cordyline comprenaient également quelques raretés avec les plus belles espèces du genre, citons les suivants : *D. Gladstonei*, *Goldieana*, *Hibberdi*, *Imperator*, *Liervali*, *Mac-Arthuri*, *Reali*, *Salmonea*, etc.

M. Comte avait également une fort belle collection de Caladium, à feuilles colorées, très-bien cultivés, ainsi que des Aroïdées diverses, parmi lesquelles on remarquait quelques belles espèces notamment : *Alocasia longiloba*, *Lowi*, *metallica*, *Zebrina*, *Dechardi* et *Varocqueana*, *Curmeria Wallisi*, *Dieffembachia*, *Bausei*, *Bowmani* et *Parlatori*, de beaux et rares *Philodendron* etc.

La collection de Marantacées du même exposant, comprenait un grand nombre de belles espèces sur l'importance desquelles tout le monde est d'accord.

Les Cycadées, dont je n'ai rien dit, méritent cependant une mention toute particulière, car il avait là de beaux spécimens, tels que : *Cycas circinalis*, *neo-caledoniense* et *revoluta* : *Encephalartos Altensteni*, *caffra*, *horrida*, *Lehmani glauca* et *villosa*, *Macrozamia elegantissima* et *plumosa*, *Zamia Mac-kenzi*, etc.

Enfin M. Comte, qui pour l'ensemble de ses lots a obtenu le prix d'honneur de l'Exposition avait en outre, des Begonias bulbeux, des plantes à feuillage pour la décoration des appartements, une belle collection de plantes de serre froide et un lot de 250 variétés de Dahlias en fleurs coupées.

Nous trouvons M. Cousançat, horticulteur à Lyon-Croix-Rousse, dans le concours des Fougères de serre, dont il est un des plus zélés cultivateurs ; sa collection bien composée, comprenait quelques plantes assez rares et bien cultivées ; le jury lui a décerné une médaille d'argent.

Les Bégonias qui sont portés aux différents concours ont plutôt été jugés comme belle culture que comme collection. Nous trouvons là, MM. Labruyère père et fils dont nous apprécierons la belle exposition tout à l'heure, et MM. Alégatière, Granjean, Jacquet et Reverchon. M. Alégatière présentait deux lots, récompensés chacun d'une médaille d'argent de 1re classe.

Le premier de ces lots comprenait toutes les variétés nouvelles ou anciennes d'origine hybride, connues sous le nom de *B. discolor-rex*, à la culture desquelles se livre M. Alégatière, et un très-beau massif de quelques unes de ces mêmes variétés. On sait que le *B. rex*, a donné ses panachures et ses zones ou stries argentées au *Begonia discolor*, espèce dont le principal mérite était la rusticité. De ce croisement est résulté la série d'hybrides en question, qui ont hérité des principales qualités de leurs parents.

Il est à désirer que la culture de ces plantes se répande rapidement, car elles peuvent faire de très-beaux et très-rustiques massifs.

M. Grandjean, jardinier chez M. Georges Hoffherr, exposait un beau lot de *Begonia veltoniensis* bien fleuri et d'une belle culture auquel le jury décerne une médaille d'argent. Cette espèce de Bégonia forme de beaux massifs, dont la floraison se prolonge longtemps. Le même exposant avait quelques beaux pieds d'*Hibiscus*, malheureusement un peu défleuris par les pluies battantes, qui ont précédées l'ouverture de l'Exposition.

M. Jacquet, horticulteur près la gare des Brotteaux, à Lyon, soumettait à l'appréciation du jury, un joli lot d'une plante encore peu répandue dans les cultures, et destinée à y faire ses grandes entrées et très-rapidement, nous voulons parler du *Begonia semperflorens* a fleurs roses. Bien fleuries et bien cultivées ces plantes se présentaient comme on se présente lorsqu'on est sûr d'être bien reçu ; le jury leur accordait une médaille d'argent.

M. Reverchon avait une exposition qui comprenait également un fort joli lot de Bégonias rex, cultivés sans terre de bruyère, les exemplaires étaient fort beaux cependant, et si la terre de bruyère manquait il est probable que le compost dans lequel ils étaient plantés, était d'excellente qualité ; le jury leur a décerné une médaille d'argent. Les autres lots de M. Reverchon comprenaient des Œillets remontants, des Pétunias et des Eupatoires, les uns et les autres bien cultivés.

Le 39e *Concours*. — COLLECTION DE COLEUS — était représenté d'une manière brillante. Il était difficile de voir une collection plus complète que celle que M. Rochet, horticulteur à Lyon-Croix-Rousse, avait apportée. Variétés nouvelles, variétés anciennes rivalisaient ensemble de fraîcheur et de santé. Aux coloris les plus invraisemblables venaient s'adjoindre des panachures étranges, et je crois bien que toute la gamme des couleurs était là, figurée sous cent aspects divers. Le jury appréciant ce lot hors ligne, lui accordait une médaille de vermeil. M. Rochet, avait, en outre, un fort pied de Zamia, remarquable par sa belle culture et auquel le jury a accordé une médaille d'argent.

M. Joly (Claude) nous montre qu'il possède de forts beaux Hibiscus, et qu'il les cultive bien, car un massif qu'il en avait garni était très-beau ; il obtient pour ce lot une médaille d'argent.

M. Musset, fleuriste, place des Terreaux, à Lyon, nous a montré, cette année, qu'il ne savait pas seulement monter artistement un bouquet, mais qu'il était bon cultivateur ; il nous montrait, en effet,

quelques lots d'une culture admirable : *Araucaria excelsa* en petits exemplaires pour la décoration des salons ; *Cycas revoluta*, pour le même but ; *Latania*, de force moyenne à feuilles intactes, indiquant l'excellente culture à laquelle ils avaient été soumis ; enfin, un magnifique exemplaire de *Cycas revoluta*, remarquable par son développement, complétait cette belle exposition. Nous ne parlerons pas ici des bouquets exposés qui ont obtenu la médaille d'or ; ils appartiennent à une autre section, dont le compte-rendu sera fait dans le prochain numéro.

5me Section.

Le 46e *Concours* — COLLECTION DE PELARGONIUM ZONALES — était assez maigre, cependant M. Geindre avait un petit lot de bonnes variétés.

Les Fuchsias étaient représentés par une jolie collection, apportée par M. Lapeute, horticulteur à Lyon, auquel le jury décerne une médaille d'argent.

Les Lantanas de M. Guichard, jardinier chez M. Duviard, sont de bien belles plantes, en belles têtes arrondies, auxquelles il ne manque que le soleil de la Provence pour donner une floraison irréprochable. Sous notre climat on ne peut guère voir mieux. Le jury leur a accordé une médaille d'argent.

M. Métral avait, dans cette section, une collection de Bambous, auquel le jury décerne une médaille d'argent. Les autres lots d'arbustes du même exposant, appartenant à la section suivante, il en sera parlé prochainement.

Nous voici arrivé devant un lot, qui a obtenu une médaille d'or et qui, certes, ne l'a pas volée. Il appartenait à M. Rebut, propriétaire à Chazay-d'Azergues (Rhône), et comprenait une collection générale de Cactées et de plantes grasses diverses. Inutile d'aligner les adjectifs : beau, remarquable, superbe, etc. ; ce n'est pas suffisant. Aussi renonce-je à exprimer mon admiration pour les exemplaires rares ou de force supérieure de cette collection unique en France.

Parmi les raretés, citons : *Leuchtenbergia principis*, *Analhonium prismaticum*, *Pelesiphora asseliformis*, *Pilocereus Consolei Haagei*, *Cereus flagelliformis cristatus ;* plusieurs *Melocactus* avec leurs *cephalium ;* un grand nombre de beaux *Echinocactus* parmi lesquels on voyait les suivants : *capricornis*, *Leopoldii*, *Mirbeli*, *myriostigma*, etc. Enfin tous les genres de plantes grasses : Euphorbe, Aloès, *Cereus*, *Stapelia*, *Echeveria*, étaient là en beaux exemplaires. La richesse de cette collection en exemplaires d'une végétation vigoureuse démontre superlativement à quelle culture rationnelle et savante

M. Rebut soumet ses plantes, pour leur faire atteindre un pareil développement.

Le Concours suivant — PLANTES POUR MARCHÉS — était un de ceux qui comprenaient le plus de lots et le plus de concurrents.

Les lots exposés par MM. Labruyère père et fils, horticulteurs à Vaise, démontraient surabondamment à ceux qui l'ignoraient, que nos honorables collègues sont des cultivateurs hors ligne, en prenant ce terme dans sa meilleure expression. La plante de marché est travaillée par eux d'une manière parfaite. Pouvait-on voir des Bégonias en meilleure santé, de plus beaux *Dracœna rubra*, et dans les dix lots exposés trouvait-on quelque chose à redire ; *Adianthum*, *Peperonia*, Bégonias bulbeux, Camélias, Azalées, etc., ne témoignaient-ils pas tous des soins excellents qu'on leur avait donné. Aussi le jury appréciant cette remarquable exposition accordait-il à chacun de ces genres, des médailles d'argent de 1re et de 2e classe. Quelques-uns auraient pu être mieux récompensés : le lot de *Begonia rex* entre autres, qui, à notre avis, aurait dû avoir la médaille de vermeil ; mais le jury a probablement craint de trop élever la valeur des prix. L'Association avait cependant 35 médailles de vermeil à distribuer, dont 18 vont rester en caisse jusqu'à la prochaine Exposition, n'ayant pas été décernées.

MM. Blanchot père et fils avaient exposés des *Epiphyllum* greffés sur *Opuntia*. Ce sujet se prête admirablement à la greffe, mais s'il a le mérite d'offrir un support plus ferme que les *Pereskia*, il a le désavantage d'être beaucoup plus lent à multiplier; quoiqu'il en soit, on ne pouvait que constater le bon état de végétation de ces plantes.

M. Patichoud, horticulteur à la Croix-Rousse, montrait à ses collègues qu'il sait amener à point le rosier *Gloire de Dijon*, cultivé en pots, car le massif qu'il avait garni avec cette belle variété était admirablement fleuri.

Mme veuve Rambaud et Dubreuil, avec la variété Aimé-Vibert, avait garni un massif qui ne laissait rien à désirer : belle culture et floraison abondante. Ces rosiers cultivés en pots ont été récompensés d'une médaille d'argent. M. Lapeute, qui termine la liste, montrait une belle culture de *Dracœna indivisa*, bonne plante d'appartement, qui n'a qu'un défaut celui de devenir un peu commune.

(*A suivre.*) V.-V. M.

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon.— Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

CHRONIQUE

Il y a quelques années un journal grand format, qui se publie à Lyon, mettait en garde ses lecteurs contre la Mandragore, plante suspecte, qui, disait-il, ressemblait à la dent-de-lion et croissait en sa compagnie dans les champs et les prés.

Les bons lecteurs, peu avancés dans l'étude des simples, n'osaient plus manger de salade de peur d'y trouver, assaisonnée à l'huile, de la corde de pendu (1). Les bons lecteurs avaient tort, car dans le périmètre où s'exerçait l'influence de la prose du journal en question, il n'y avait absolument aucune trace de Mandragore croissant à l'état spontané. A part ce détail, si on ajoute que la Mandragore est à la dent-de-lion, comme ressemblance, ce qu'un chien est à un chat, le reste de l'article était assez exact.

Les grands journaux sont coutumiers du fait; de temps à autre, ils racontent des histoires à faire dormir debout tous les jardiniers du pays.

Il n'y a pas longtemps, on pouvait lire dans quelques-uns une lettre datée de Kaundian (Gangarran), ville ou village peu connu de l'Afrique centrale, adressée au ministre de l'instruction publique par un Monsieur se disant botaniste et signant Th. Lécart. J'extrais de cette missive les passages suivants : «..... Les immenses et dangereuses solitudes du Soudan, absolument inexplorées jusqu'à ce moment, réservaient de nombreuses surprises, au point de vue du sol surtout; chaque jour je récolte des plantes nouvelles dont l'importance sera étudiée et qu'aucun naturaliste ne pouvait supposer. Parmi ces nouveautés, j'ai l'honneur de vous signaler des *vignes à fruits délicieux, à tige herbacée et racines vivaces;* la beauté et l'abondance des fruits, la vigoureuse rusticité de la plante, la facilité de culture par suite de la *plantation annuelle de ses racines tuberculeuses!!!* font espérer que ces plantes sont susceptibles de changer complètement les conditions de la culture de la vigne en

(1) Les anciens attribuaient à la Mandragore les mêmes propriétés qu'a la corde de pendu. On sait qu'un morceau de celle-ci passe pour porter bonheur.

France et d'en augmenter la production dans des proportions inconnues.

« Je ne puis, Monsieur le Ministre, entrer dans de plus grands développements, un mémoire vous sera adressé aussitôt que je me trouverai dans d'autres circonstances. Je suis forcé de résumer ainsi ma découverte ; ce sont des vignes *très-fertiles que l'on cultivera en France comme on le fait pour les dalhias;* c'est peut-être le seul remède à apporter au phylloxéra. . . . . »

Çà y est, n'est-ce pas, car je n'invente rien. Adieu les conférences sur les vignes américaines et les sulfures ; adieu les sulfo-carbonates ; enfoncé le « dévastateur de nos vignobles », le « terrible insecte », « l'ennemi cruel de la vigne », le phylloxéra en un mot.

Jusques à quand, ô canards, abuserez-vous de notre patience et de notre simplicité? Ni..... A quel botaniste, ou jardinier, ou cultivateur, assez abandonné du ciel, fera-t-on avaler le contenu de la lettre à M. le Ministre? Que d'encre follement étendue, que de papier noirci mal à propos, que de frais d'imagination dépensés en pure perte.

La plaisanterie est féroce mais bien envoyée, car j'aime à croire que nous sommes les jouets d'un mystificateur quelconque. Un botaniste, à moins d'être ignorant comme une carpe, donnerait d'autres détails techniques sur la *vigne à racines tuberculeuses*...... Dans tous les cas, celui qui, du Soudan ou d'ailleurs, trouverait le *rara avis* en question, et se contenterait d'écrire une lettre au lieu d'apporter l'animal lui-même, celui-là, dis-je, mériterait à son retour une juste punition.

Espérons, ô mon Dieu ! maintenant que nous allons posséder la vigne-dalhia, que nous ne tarderons pas de découvrir le chêne annuel, *quercus annua*, lequel pourra atteindre, même sur une plaque de zinc, ou dans le grès de Fontainebleau, 30 mètres de hauteur en quatre mois.

—

On annonce la mort du docteur Andry, vice-président honoraire de la Société nationale et centrale d'horticulture de France, ancien secrétaire général de la Société d'horticulture de la Seine et après la réunion des deux sociétés d'horticulture de Paris, en 1855, secrétaire général de la Société impériale d'horticulture.

Le docteur Andry, bien connu et très-estimé des horticulteurs et des amateurs parisiens est décédé à l'âge de 80 ans.

—

On laisse généralement perdre les petits melons qui se forment les derniers et qui n'arrivent jamais à complète maturité. Lorsqu'un

pied de melon a noué les fruits qu'il doit nourrir et mener à bonne fin, on peut confire au vinaigre tous ceux qui sont inutiles, en ayant soin de les récolter lorqu'ils sont de la grosseur d'une noix ordinaire, ou un peu plus gros. Ils sont infiniment supérieurs au concombre connu sous le nom irrévérencieux de cornichon. Ils se préparent de la même manière.

—

Une excellente plante qui rendrait de grands services aux horticulteurs, pour la confection des bouquets, ou pour former de belles corbeilles dans les plus mauvais endroits des jardins, est l'*Iberis intermedia*. Elle appartient à un genre qui compte déjà de bien belles espèces dans les cultures, mais fleurissant à d'autres époques de l'année ; qu'il suffise de signaler les *Iberis umbellata*, *sempervirens*, *saxatilis*, *Garrexiana*, *gilbratarica*, etc.

La plante sur laquelle j'ai l'honneur d'appeler l'attention de mes collègues, fleurit en immenses gerbes depuis la fin de juillet jusqu'en novembre. Une seule plante peut atteindre 0,80 centimètres de hauteur sur autant de largeur, ses tiges sont raides, et portent des grappes serrées, dressées, formant ombelles ; ses fleurs sont blanches ou rosées, quelques variétés sont violettes. Elle ne craint pas la sécheresse, et se contente volontiers des endroits ombragés et des plus mauvais terrains, ne dédaignant néanmoins, ni le plein soleil, ni les terres fertiles.

La culture de cette plante, qui est très-rustique, est des plus élémentaires : on sème les graines en septembre-octobre, et on repique les plantes au printemps, on espace les plants à cinquante centimètres en tout sens. Lorsqu'on veut utiliser les endroits incultes, on peut y introduire cette espèce, qui s'y ressème seule.

J'ai dit que cette plante était connue sous le nom d'*Iberis intermedia*, mais, comme on a démembré cette espèce en plusieurs autres, qui, au point de vue horticole, remplissent le même but, il est peu important de les connaître, cependant pour en faciliter la recherche il est bon de les signaler ; ce sont : *I. Collina*, Jord ; *I. Prostii*, Soy-Will. ; *I. Violetti*, Soy-Will, etc.

—

Le *Begonia semperflorens* à fleurs roses exposé par M. Jacquet, horticulteur, cours Vitton à Lyon, est une des meilleures nouveautés de cette année. Je dis nouveauté, bien qu'elle n'ait pas fait son apparition sous ce titre trop souvent prétentieux. Pendant que quelquefois on bat la grosse caisse pour des plantes peu méritantes, celle-ci est, pour ainsi dire, entrée clandestinement dans le commerce, mais elle y restera et sera une de nos meilleures acquisitions. On dit qu'elle a été obtenue à Tours, et que son obtenteur dont nous ignorons le nom, l'a communiquée à quelques-uns de ses amis qui

l'ont multipliée. Un fait digne de remarque est qu'elle se reproduit franchement par le semis, c'est du moins ce que nous affirme M. Lille, qui en a obtenu par ce moyen un certain nombre de pieds. Elle se multiplie d'ailleurs avec beaucoup de facilité par la bouture. Pour faire des massifs pendant l'été elle surpasse la variété à fleurs blanches, par l'éclat de son coloris carmin. Nous engageons fortement nos collègues qui s'occupent d'ornementation d'en faire l'acquisition, ils ne regretteront pas la modique somme que coûte actuellement cette plante. V. V.-M.

Compte-rendu de l'Exposition d'horticulture, tenue du 9 au 13 septembre 1880, sur la place Morand, à Lyon, par l'Association horticole lyonnaise.

SIXIÈME, SEPTIÈME ET HUITIÈME SECTIONS

L'hiver rigoureux que nous avons eu à supporter, aurait pu faire supposer que les arbustes à feuilles persistantes auraient fait défaut à notre exposition, heureusement il n'en a pas été ainsi, et MM. Jacquier père et fils, horticulteurs à Monplaisir, nous ont présenté un lot de ces arbustes, en assez forts sujets et à qui le jury décerne une médaille de vermeil. Nous notons en forts exemplaires : Ilex aquifolium bicolor, I. aq. alba marginata, Evonymus japonica latifolia, elegans marginata, E. jap. lat. marginata alba, Phillyrea Vilmoreana, Aucuba medio luteo variegata. A. laurifolia aurea marginata, Cratœgus Lalandi, Mahonia rotundifolia, hervei, Ligustrum californicum, robustum et aureum variegatum, etc. Ces arbustes sont d'une grande utilité et d'un bon effet ornemental pour nos parcs et jardins, mais, qu'il nous soit permis de dire en passant, comme Calchas de la Belle-Hélène, que certains ont un peu trop de noms.

Le 68e *Concours*, — Collection générale de conifères — a été très-bien rempli, malgré les ravages qu'un hiver exceptionnellement rigoureux, avait exercés sur les essences appartenant à cette classe de végétaux ; dans ce concours MM. Jacquier père et fils, de Lyon-Monplaisir, obtiennent le premier prix, médaille d'or. Comme dans le concours précédent, nous y remarquons de forts beaux spécimens, tels que : Abies alkokiana, A. polita, A. nobilis robusta, A. nobilis glauca, A concolor; les espèces suivantes étaient aussi représentées par des exemplaires assez forts : Biota japonica pendula, Sciadopythis verticillata, Thuyopsis cupressiformis, Cryptomeria japonica compacta, Retinospora leptoclada, Chamœcyparis plumosa, Biota semperaurescens, Juniperus japonica aurea.

MM. Morel père et fils, pépiniéristes à Lyon-Vaise, avaient une collection de Conifères très-complète et des plus intéressantes, pour l'amateur, en sujets forts, d'espèces encore rares et à qui le jury accorde une médaille de vermeil.

Dans l'exposition de MM. Deville frères, pépiniéristes à Ecully-lès-Lyon, nous comptons près de 60 espèces ou variétés, en sujets encore

assez forts et d'une belle culture, tels que : Abies numidica, A. cephalonica, A. Douglasii, Juniperus rigida. J. hyberniça, J. japonica, J. sinensis, J. excelsa. J. sabina, var, tamaricifolia, le Retinospora plumosa aurea, au feuillage d'un beau jaune doré, et R. obtusa variegata alba; dans les Thuyas nous notons : T. occidentalis globosa, Warreana, Hoveï, T. orientalis semper aurea elegantissima, japonica ; etc., etc.; l'exposition de M. Deville obtient une médaille d'argent de 1re classe.

M. Métral, rue Neuve-des-Charpennes, Lyon, avait une jolie collection de Magnolias, en sujets très-robustes aussi, le jury lui décerne une médaille d'argent.

Dans le 72e *Concours* — Collection d'Ilex (Houx) — nous retrouvons M. Métral avec une collection assez complète de ces arbustes qui, chaque jour, deviennent de plus en plus indispensables à l'ornement de nos parcs et jardins, nous comptons près de 30 variétés dans ce lot auquel le jury décerne une médaille d'argent de 1re classe, nous notons : Ilex altaclarense, I. ferox argenteum, I. f. aureum, I. latispinosum, I. ovata, l. laurifolium, I. ovalifolium, I, serratifolium aureum, I. viridis, etc.

Dans le 73e *Concours* M. Métral obtient une médaille d'argent pour une collection d'Aucubas ; ces arbustes très-décoratifs sont représentés par les espèces : Aucuba picta fœmina, A. elegans fœmina, A. longifolia, A. arborea mascula, A. luteola, A. maculata, mascula, A. sulfurea, etc., etc.

Le Lierre jusqu'à maintenant n'avait eu d'autre emploi dans nos jardins que de servir à couvrir de ses longues tiges, les rochers, les vieux arbres et les murs exposés au nord. Par suite des nouvelles variétés obtenues par d'habiles semeurs, tend chaque jour à devenir un arbuste plus propre à l'ornement des jardins. M. Métral nous en présente une très-jolie collection, couronnée d'une médaille d'argent ; les variétés les plus nouvelles composaient cette collection.

Signalons un lot de fusains très-remarquable à M. Louis Gorret, pépiniériste à Vaise, à qui le jury accorde une médaille d'argent de 1re classe ; ce lot était composé des variétés suivantes :

Evonymus macrophylla, E. latifolia alba variegata, E. rotundifolia argentea, E. radicans foliis argenteis variété ornant très-bien les rocailles, E. duc d'Anjou, un des plus vigoureux et surtout très-rustique, E. pulchella, variété pouvant très-bien servir à remplacer le buis comme bordure, etc.

M. Poizeau, horticulteur, à Autun, obtient une médaille de bronze, pour un Thuya obtenu de semis, et M. Pitaval la même récompense pour des figuiers cnltivés en vase.

Passons à la 7me Section, Plantes vivaces et annuelles. Nous retrouvons dans le 81e concours : collection de plantes à rocailles et alpines, MM. Deville frères, qui obtiennent une médaille d'argent 1re classe, pour une collection de 130 espèces ou variétés de plantes à rocailles; l'année dernière ce concours n'avait pas été rempli, aussi en exprimions nous des regrets, remercions les exposants d'avoir cette année, comblé une lacune qui à tous égards était regrettable; nous signalerons dans ce lot : Artemisia pedemontana, Saxifraga ciliata alba et vera ; Sedum anacampseros, S. dasyphyllum, Eulalia japonica variegata, Funkia aureo-picta, F. cœrulea marginata, Aspidium aculeatum,

Acorus gramineus variegata, Ballota nigra variegata ; Telekia cordifolia, Helianthemum vulgare et aurantium, etc.

M. Schwartz, route de Vienne, 7, Lyon, obtient une médaille d'argent, pour une collection de 100 variétés de plantes à feuilles panachées où nous notons les variétés suivantes : de Funkia, undulata medio-picta, F. cucullata albo marginata, F. Fortunei variegata, viridis marginata, medio-picta, etc. Hoteïa japonica foliis variegata, Symphitum officinale fol. variegatis, etc.

Si un concours peut être désigné, sous le nom d'imprévu, c'est bien celui auquel prend part M. Cazal avec une collection de plantes médicinales, l'utile était au moins joint à l'agréable, et nous croyons que c'est bien rare de voir dans les exhibitions horticoles, une collection semblable, aussi remercions nous particulièrement M. Cazal, à qui le jury accorde une médaille d'argent de 1re classe, M. Métral que nous retrouvons dans le 83e concours, avait un lot très-joli et bien complet de plantes aquatiques composé des principales et meilleures variétés, Nelumbium, Nymphœa, Typha, Limnocharis, etc., etc., tout ce qui sert à l'ornement des pièces d'eau de nos jardins étaient contenu dans ce lot, le jury appréciant tout le mérite de cette collection lui décerne une médaille de vermeil.

L'Œillet est une de ces fleurs anciennes qui ont toujours eu une grande vogue et que les amateurs et collectionneurs ont toujours recherchés, il semblerait, qu'après avoir admiré toutes les anciennes variétés, les nouvelles productions ne pourraient rivaliser, il en est pas ainsi, à en juger par la collection que nous présente M. Carle, route d'Heyrieux, 220, Monplaisir-Lyon, composée d'un grand nombre de variétés toutes remontantes, trois variétés attirent plus particulièrement notre attention, ce sont des gains de l'exposant, mis au commerce par lui ce dernier printemps, ce sont : V. Viviand-Morel, plante à tige de fer, vigoureuse et très-florifière, à fleurs d'un blanc rosé, rubanées de rouge vif. Jean Sisley, plante basse, très-vigoureuse et florifère, fleurs saumon, lamé de jaune paille et de rouge vif, pointe de rouge et de rose groseille, très-bonne variété ; Louis Blanc, plante naine et d'un port raide, très-grandes fleurs, jaune orange bordé de rouge feu. Parmi les variétés d'autres provenances et qui nous paraissent recommandables, nous signalerons : Alégatière, Irma, Le Favori, l'Hermine, Pluie d'or, etc. Le jury appréciant tout le mérite de cette collection lui décerne une médaille d'argent de 1re classe, M. Laurent Pellet (médaille d'argent de 2e classe) et M. Reverchon (médaille de bronze), avaient aussi de très-beaux massifs d'œillets remontants, remarquables par leur belle culture, et qui indiquaient l'habileté de ces deux horticulteurs.

Nous retrouvons M. Carle dans le 92e concours, œillets de semis, il obtient une médaille d'argent, quelques-uns méritent une mention spéciale, malheureusement ils ne portent que des nos, surtout le numéro 1, plante basse, à fleurs bien faites, d'un blanc pur, no 5, jaune paille, bordé de rose groseille et le no 6, plante qui paraît être très-remontante, fleurs grandes et bien faites, coloris blanc légèrement strié de rouge,

M. Gamond (André) prend part au même concours et nous faisait admirer un Œillet de semis, plante très-basse et qui paraît très-florifère, fleurs bien faites, d'un beau rouge écarlate. Cet apport est couronné d'une médaille de bronze.

M. Lepin avait une jolie corbeille de Reines-Marguerite, médaille d'argent, et M. Lille obtient une médaille de bronze, pour un joli lot. Celosie (crête de coq), la même récompense est accordée à M. Reverchon, pour un lot d'Eupatoire arborescent.

Deux jolis massifs de Phlox en collection attiraient les regards des visiteurs, l'un appartenait à M. Schwartz, médaille d'argent, la même récompense est décernée à celui de Mme veuve Denis, mais où les visiteurs s'arrêtaient le plus c'est pour admirer la corbeille de Cannas de semis, appartenant à M. Crozy, toutes les variétés nouvelles que nous avons examiné avec attention nous ont paru méritantes, aussi le jury accorde-t-il une médaille d'argent de 1re classe.

Passons à la huitième section ; vous parler du 93e concours. Lot général de fleurs coupées c'est vous désigner M. L. Lille, marchand de graines à Lyon, ce lot en tout point était remarquable et surtout bien varié. Nous signalerons de beaux Zinnias à fleurs doubles variées, qui rivalisaient avec les Dahlias qui se trouvaient à côté, Phlox Drumondii à grandes fleurs variées, Campanule du Japon variées, Begonia semperflorens à fleurs roses, Balsamine double à fleurs de Camélias variées, plusieurs belles touffes de Tigridia variés, de Glaïeuls variés, des fleurs du Torrennia Fournierii, et surtout de belles fleurs de Petunias doubles, frangées, striées et panachées, aussi le 1er prix, médaille de vermeil, est accordé à ce lot très-méritant.

La rose aura-t-elle son heure d'oubli ? non, nous le croyons pas. A chaque exposition cette fleur lyonnaise par excellence, nous réserve des surprises, elle a toujours été et sera toujours la fleur à la mode, nous n'essayerons pas de décrire le merveilleux effet produit par ces fleurs aux tons si frais et si délicats ; il semblait que pour la circonstance ces fleurs admirables avaient pris leurs formes les plus parfaites et leurs plus brillants coloris ; comme toujours l'élite des rosiéristes lyonnais s'étaient donné rendez-vous et se sont chaudement disputés les palmes ; Mme veuve Ducher, chemin des Quatre-Maisons, Lyon, obtient la médaille d'or; son lot était très-bien varié et nous notons : Thés, Madame Welche, Belle Lyonnaise Catherine Mermet, Jean Ducher, Jules Finger, Innocente Pirola ; hybride de Thé : Madame Alexandre Bernaix; hybrides : Comtesse d'Oxford, La France, Paul Neyron, Marie Baumann : Bengales, Ducher, etc., bien d'autres variétés que le cadre trop restreint de notre journal nous empêche de citer.

M. Elie Lambert, route d'Heyrieux, Monplaisir, avait un lot où nous trouvons quelques variétés citées dans le lot précédent, mais citons dans les thés : Marie Guillot, Perle de Lyon, Madame Falcot, Jean Pernet, Letty Coles, Safrano, Madame Bérard, Reine Marie Henriette ; dans les hybrides : Etienne Levet, Madame Victor Verdier, Louis Van-Houtte, Captain Christy, Alfred Colomb, Antoine Mouton, etc., ce lot est récompensé d'une médaille de vermeil. Mme veuve Rambaud et M. Dubreuil obtiennent une médaille d'argent de 1re classe pour une collection bien choisie en variétés de thés, hybrides, noisettes et hybrides de noisette; dans les premiers nous y trouvons thés Ophirie, Emilie Dupuy, David Pradel, Adrienne Christophe ; dans les noisettes, Céline Forestier; les hybrides de noisette, Baronne de Maynard, Perle des Blanches, Pavillon de Prégny ; les hybrides étaient représentées

par Duchesse de Morny, Jean Liabaud, Victor Verdier, La France, Baronne de Rothschild, et plusieurs variétés énumérées dans les lots précédents ; la même récompense est accordée à M. Granjean pour sa collection qui ne cède en rien à la précédente ; M. Lacharme et M. Didier Lacharme obtiennent une médaille d'argent dans le même concours.

M. Schwartz qui exposait *hors concours* avait comme toujours une collection qui faisait l'admiration de tous les visiteurs et contenait l'élite des meilleures variétés, en citer serait un peu fastidieux, nous nous bornerons à reproduire l'appréciation du jury. « Le jury adresse de vives félicitations à l'exposant et regrette de ne pouvoir le récompenser. »

Il semblerait qu'après les trop longues citations de roses que nous avons faites, il ne se pourrait plus obtenir de nouvelles variétés, la mine est inépuisable et presque chaque jour sort du plus bel écrin une perle encore plus fine que les précédentes. M. Schwartz qui a déjà doté ce beau genre de bonnes variétés, présentait à l'examen du jury une rose qu'il avait obtenu de semis, cette fleur issue du thé Comtesse de Labarthe est moyenne, presque grande, blanc lavé rose chair, passant au blanc saumoné. Cette variété, qui est dédiée à Madame Joseph Schwartz, est couronnée d'une médaille d'argent de première classe. Hélas ! chère fleur, à quoi te sert le succès, à nous rappeler le nom d'une personne, pour qui nous n'avons eu que des sympathies, ravie si jeune à son amour passionné pour ces fleurs. Tu es partie pour une meilleure demeure, ne connaissant de la rose qui porte ton nom, que les premières fleurs à peine écloses. Ton nom du moins figurera parmi ces roses que tu aimais tant.

Quittons ce terrain qui ne nous rappelle que de pénibles souvenirs et passons au 97e Concours, collection de Dahlias. M. Pontet, horticulteur à Monplaisir, obtient une médaille de vermeil ; que nous sommes loin du temps où Cavanilles fit pour la première fois la description de cette plante en 1791. Depuis, ces fleurs se sont, comme on a pu le juger, grandement améliorées et peuvent rivaliser par la finesse de leur coloris et la régularité de leur forme, avec la Rose.

Dans le lot de M. Pontet, nous trouvons comme variétés dignes d'être citées, Dahlia du Roi, de la Reine ; David Saunders ; Blanche de Castille ; Jean Liabaud, Président Louvet. La Fornarina, dans les petites fleurs. Dahlia Heinrich; Buchsieb ; Stéphanie Thomas, Wilhelm Nitzche, Viola multiflora, etc., etc., M. Comte, horticulteur à Vaise, dont chacun de nous a pu admirer les remarquables collections dans les concours précédents, nous a présenté une collection de Dahlias qui a été récompensé d'une médaille d'argent de première classe, disons avec juste raison qu'il nous a montré qu'il était aussi habile à cultiver ce genre de plantes que celles de serre chaude et tempérée. M. Munier obtient une médaille d'argent de première classe, dans ce même concours, pour un lot bien choisi et bien varié.

Le nombre des semeurs de Dahlias est très-restreint et l'on peut s'en convaincre en parcourant les catalogues spéciaux, tout hérissés de noms étrangers, à part deux ou trois heureux semeurs français, toutes les nouveautés nous venaient de l'Allemagne ou de l'Angleterre, M. Didier (médaille d'argent), M. Meyet (médaille de bronze), nous ont apporté chacun un lot de semis de Dahlias, où nous avons remarqué

quelques bonnes variétés ; ces Messieurs ont tenu à nous prouver que les horticulteurs lyonnais ne voulaient pas rester au dernier rang pour ce qui peut mettre notre horticulture en relief, MM. Geindre, Paquy et Chatanay, qui exposent des lots de Verveines, Reines-Marguerite et Graminées sèches pour bouquets, sont récompensés par le jury.

La confection des bouquets est devenue presque une industrie à Lyon, et nos fleuristes nous montrent à chacun de nos concours, des formes nouvelles, dressées avec beaucoup d'élégance, ce qui démontre une dextérité de mains très-habile dans l'art de grouper les fleurs. M. Musset, place des Terreaux, Lyon, obtient la médaille d'or ; son lot était très-remarquable et attirait surtout l'attention des fleurs d'un autre genre, qui, pendant les quelques jours qu'a durée notre Exposition, n'ont cessé de circuler dans son enceinte. Mme Jacquin, rue de Constantine, Lyon, reçoit une médaille de vermeil ; une médaille d'argent de 1re classe est aussi accordée à Mme Pitaval, pour un lot de bouquets variés, dont un surtout, composé de graminées, avait fait l'admiration d'une de nos plus sympathiques visiteuses (1). M. Gouye-Delestang obtient la même récompense. Des médailles d'argent sont aussi accordées à MM. Ferrière, Jouteur, et de bronze à M. Jean Pelletier et Mme Dubreuil.

Une corbeille de fruit n'est pas à dédaigner, lorsque par un bon arrangement on sait faire ressortir toutes les qualités. M. Rivière nous en présente une jolie, qui est récompensée d'une médaille d'argent. Dans ce même concours, M. Pelletier père et Mme Paccaly obtiennent une médaille de bronze. J. NICOLAS.

INDUSTRIE HORTICOLE ET OBJETS D'ART

Nous constatons, cette année, que le nombre des exposants est moindre que les années précédentes. Néanmoins si la quantité manque, la qualité la remplace avantageusement.

SECTION DES POMPES.

M. Castellano présentait au public un moteur à vent, fort élégant, et j'aurais bien voulu le secours d'Éole pour juger de son fonctionnement. Le jury lui décerne une médaille d'argent de première classe.

M. Delpuy nous montre un nouveau système de piston à l'aide duquel l'eau contenue dans le corps de pompe se vide entièrement, et, par ce fait, empêche la gelée de faire éclater la pompe, très-bonne invention, médaille d'argent de deuxième classe.

M. Avrial expose des pompes rotatives et à épuisement ; une modification à signaler dans son système, il peut, grâce à l'enlèvement d'une partie du corps de pompe, la nettoyer aisément de tous

(1) Mme Oustry.

les ingrédients qui auraient pu s'y introduire. Médaille d'argent de deuxième classe.

M. Eldin avait apporté des pompes et un moteur à vent; les pompes m'ont paru très-solides, quant au moteur, de même que celui de M. Castellano, il s'est tenu pendant toute la durée de l'exposition dans une complète immobilité.

DESSINS ET PLANS.

Peu ou point cette année.

Il est vraiment dommage que MM. Guiguet et Ce n'aient pas exposés cette année un moteur à vent, au lieu de ces plans, fort bien faits du reste, mais pas assez concluants; le jury en eût été bien plus satisfait. Malgré cela, il a reconnu l'utilité incontestable des appareils dont MM. Guiguet et Ce nous donnent le dessin, et a été unanime à reconnaître que ces moteurs deviennent indispensables dans les localités où l'eau est rare et profonde. Médaille d'argent de deuxième classe.

M. Joly fils expose le plan d'un chalet en ciment qui ne manque ni de cachet ni d'originalité.

Un plan très-remarquable était celui exposé par M. Cordioux, l'architecte du plan de l'Exposition. Le jury a désiré que ce plan soit l'objet d'une mention spéciale; je m'en acquitte donc avec plaisir. M. Cordioux était hors concours.

Nous devons une mention toute spéciale à Mme Pichat qui, pour la première fois, exposait de beaux tableaux de fleurs sèches. Plus d'un botaniste a du être surpris du parti que l'on pouvait tirer de nos humbles fleurs des champs, et le public n'a pas marchandé son admiration, à l'habile groupement des Fougères, des Mousses, des Graminées et des autres fleurs diverses de la flore française. Le jury a bien apprécié cette remarquable exposition et lui a décerné un premier prix, médaille d'argent de 1re classe.

RUSTIQUES ET TREILLAGES.

Signalons le pont en ciment de M. Joly fils, qui joint à l'élégance la solidité. Ce mode de rustique, peu en usage il y a quelque temps, gagne à être connu et prend tous les jours une nouvelle extension. Médaille d'argent.

M. Voland fils, à Oullins, a exposé cette année, des treillages en fil de fer goudronné pour éviter la rouille; des tables, chaises, bancs, etc., d'une élégance toute rustique. Avec cela un pigeonnier sur pied, style Louis XIV; puis des cabanes à canards, cygnes, etc.. dont l'une simple et l'autre double faites en écorce de noyer et couvertes en chaume. Médaille d'argent de deuxième classe.

M. Lespinasse expose une quantité de treillages très-variés, en fer et en bois. Nous ne saurions trop recommander ces clôtures en fil de fer galvanisé inaccessible à la rouille. Médaille d'argent de deuxième classe.

Nous remarquons aussi les treillages et les stores de M. Guérin-Gros aux Charpennes dont la réputation n'est plus à faire.

SERRES, CHASSIS ET CHAUFFAGES.

M. Tranchant avait bien voulu nous donner un aperçu de la beauté de ses travaux et de la richesse de ses ameublements, ses chaises, bancs, tables rustiques, ont charmé jury et public, et leur utilité incontestable a été reconnue. Il exposait aussi une serre hollandaise, d'une exécution parfaite. Médaille de vermeil.

Les chauffages de M. Drevet paraissent, d'après leur construction, devoir apporter à l'horticulteur une économie de combustible et un supplément de chaleur. Médaille de vermeil.

M. Mathian nous avait cette année un peu délaissé, et son exposition ne valait pas celle des années précédentes. Néanmoins, le jury reconnaissant la valeur de ses lots, lui décerne pour ses chauffages une médaille d'argent de première classe et pour ses serres une médaille d'argent de deuxième classe.

M. Burnichon, à la Demi-Lune, expose un aquarium, une jardinière et une serre mignature qui est un véritable chef-d'œuvre de patience, car elle est munie de tous les accessoires d'une serre ordinaire. Ces lots réunis lui font décerner une médaille d'argent.

M. Cordier a vaincu la difficulté de la fermeture des châssis à air pour les serres, car grâce à son procédé la fermeture n'est plus incomplète comme par le passé. Le jury lui accorde une médaille d'argent de deuxième classe.

M. Serre a trouvé le moyen à l'aide d'une rainure située à droite et à gauche de ses châssis, d'empêcher à l'eau produite par la condensation de la vapeur des couches, de couler sur les feuilles des plantes, et la fait s'écouler au dehors.

Cette idée, très-bonne, sera assurément adoptée après quelques modifications. Médaille de bronze.

M. Jacquelin-Edon, de Dijon, nous avait envoyé des châssis doubles et des barrières en fer. Ces deux produits ont valu à leur auteur une médaille de bronze.

M. Eterlin expose des chauffages bien construits et me paraissant peu onéreux. Il sera utile de voir ces nouveaux chauffages à

l'essai, et s'ils remplissent le but recherché par l'auteur, c'est-à-dire économie de temps et de combustible, ils mériteront mieux qu'une médaille de bronze.

INSTRUMENTS HORTICOLES

Le première chose à citer dans cette catégorie est sans contredit le chariot à bascule de M. Lamure, ce chariot, d'un maniement commode, permet à un homme de faire un travail où échouait précédemment 4 ou 5 ouvriers. Il a en outre l'avantage d'éviter toutes espèces d'accidents qui arrivaient fréquemment avec l'ancien système. Cet instrument est appelé à rendre d'éminents services à l'horticulture. Médaille d'argent de première classe.

M. Berdaguer, coutelier, belle exposition dans laquelle figure son greffoir, nouveau modèle, que le jury a spécialement examiné. Médaille d'argent de 1re classe.

Mme Escoffier, de Vaise, avait l'année dernière une fort belle exposition, celle de cette année lui est encore supérieure si cela vous paraît possible. Une couronne en feuilles d'or décorait le dernier plan de son exposition. Une couronne en fleurs et feuilles artificielles d'un fini tellement achevé qu'on croyait voir des fleurs naturelles. Il faut de vraies mains féminines pour mener à bien de pareils travaux. Médaille d'argent.

M. Miallet expose des sécateurs nouveaux qui lui valent une médaille d'argent de 2e classe.

Le système de fabrication d'eau gazeuse obtient à M. Meunier, son auteur, une médaille d'argent de 2e classe.

M. Soleil obtient pour ses chariots à orangers une médaille d'argent de 2e classe.

M. Lafay, à part ses articles fort prisés par les connaisseurs, nous montre une nouveauté, c'est l'échenilloir perfectionné avec cran d'arrêt empêchant le dévissage de l'écrou, grâce à ce moyen on évite une grande perte de temps. Médaille d'argent de 2e classe.

M. Plumant expose des fleurs artificielles en porcelaine, parfaitement imitées, beau travail qui obtient une médaille de bronze.

Signalons le pressoir de M. Marmonnier quoique d'une grande légèreté, cet instrument, ainsi que nous l'avions dit l'année dernière, nous paraît plutôt agricole qu'horticole. Médaille de bronze.

M. Plissonnier expose des instruments américains qui sont appelés à un succès prochain. médaille de bronze.

Le soufreur de M. Dumas nous paraît réunir toutes les qualités désirables dans cet appareil. Médaille de bronze.

M. Plasse avait apporté un aquarium fort élégant et d'une durée moyenne de dix ans. Médaille de bronze.

Mention honorable à M. Evraz pour sa brouette perfectionnée.

Mention honorable à M. Chapuis pour sa charrue.

Mention honorable à M. Ferra pour son tendeur nouveau système.

Avaient demandé à être hors concours : M. Goubet pour un lot de vannerie, M. Dantin pour son mastic à greffer.

De tous deux la réputation n'est pas à faire.

STÉPHANE DESVIGNES.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE (1)

LES ORCHIDÉES

PAR E. DE PUYDT.

Après M. Oswald de Kerchow, qui a écrit cette belle *Histoire des Palmiers*, si richement éditée par M. J. Rothschild, voici son compatriote, M. E. de Puydt, président de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, et secrétaire de la Société royale de Mons, etc., qui a publié, chez le même éditeur, un ouvrage semblable, sur la famille des Orchidées.

Nulle famille dans le règne végétal ne se prêtait mieux, du reste, à une histoire iconographique : végétation particulière, souvent épiphyte, floraison bizarre et extraordinairement variée, coloris de toutes sortes, odeurs suaves ou nauséabondes, tout en un mot dans ses plantes offre un intérêt qui va toujours croissant et fixe l'attention.

(1) Les Orchidées, *Histoire Iconographique*, par E. de Puydt, avec 240 vignettes et 50 chromolithographies. Prix 30 fr., J. Rothschild, éditeur, 13, rue des Sts-Pères. Paris.

Cette famille des Orchidées, sur laquelle tant de travaux épars ont été publiés, ne pouvait rencontrer un meilleur historien et un éditeur plus consciencieux pour l'illustrer dignement. Dans un style riche, concis et précis, l'auteur a fixé toutes nos connaissances actuelles sur la question, en y ajoutant celles qu'une longue expérience lui a apprises; le côté technique est traité aussi bien que le côté horticole : le savant, le cultivateur et l'écrivain se complètent mutuellement, et de leur collaboration intime est résulté le beau livre sur lequel j'appelle l'attention des amateurs!



MASDEVALLIA CHIMERA

L'exposition de l'ouvrage a le grand mérite d'être claire et simple, qualités qu'on ne rencontre pas tous les jours dans les livres d'horticulture.

Dans une introduction assez courte, l'auteur esquisse la philosophie du sujet, et dans des considérations élevées, fait l'historique des progrès qui ont amené la culture des Orchidées au point où nous la connaissons.

L'ouvrage est divisé en trois parties : la première comprend les notions historiques, l'organographie, la distribution géographique, la climatologie, l'importation des pays d'origine, les serres et le jardinage, les ennemis des Orchidées, les cultures spéciales et la

conclusion ; les 2me et 3me parties comprennent : 1° une Revue descriptive des Orchidées cultivées en Europe ; 2° la description des 50 planches en chromo.



MASDEVALLIA POLYSTICHA

Dans le chapitre histoire, usages et superstitions, l'auteur rappelle le rôle que jouèrent les tubercules d'Orchis dont la fécule, sous le nom de Salep, avait la réputation de guérir la stérilité, et que la pharmacopée ancienne faisait entrer dans la composition des philtres et des boissons excitantes.

Avec le Salep, bien tombé en désuétude, la vanille est le seul produit que fournit au commerce, la famille des Orchidées. « Si donc, dit l'auteur, on ne considère cette immense famille de plantes répandues dans toutes les parties du monde, sous les climats les plus divers et souvent à profusion qu'au point de vue de son utilité

positive; il semble qu'il y ait une disproportion choquante entre l'étendue des moyens et l'insignifiance du résultat. Mais à côté et jusqu'à un certain point, au-dessus des besoins matériels, il y a ceux de l'intelligence et de l'esthétique générale. Si les Orchidées ne donnent à nos tables et à nos officines qu'un condiment et un parfum délicats et des médicaments d'une efficacité douteuse, elles n'en ont pas moins acquis en quelques lustres, dans notre vie civilisée, une importance indéniable et qui ne fait que grandir d'année en année. »

Voici un fragment extrait d'un mémoire de M. Ed. Morren, où sont relatés les usages que font des Orchidées, certains peuples de l'Amérique. « . . . . . Le langage des fleurs est au Mexique, à ce que dit Bateman, une langue du cœur et qui se comprend sans la moindre étude. On naît avec elle, comme on naît avec la laideur ou la beauté, l'esprit ou la bêtise. Or, dans cette langue toute d'intuition, les Orchidées constituent à elles seules un alphabet.

Pas d'enfant n'est baptisé, pas de mariage célébré, pas de mort enterré sans que les Orchidées soient appelées à exprimer les sentiments si divers et si relatifs à ces circonstances. La dévotion les offre à Dieu et aux saints; l'amour les dépose aux pieds des femmes; l'amitié, la reconnaissance, l'amour filial ou paternel en couvre les tombes. Il n'y a, sans elles, ni jour de douleur, ni jour de plaisir. C'est dans ces sentiments qu'il faut chercher les noms vulgaires de ces plantes, comme Flor de los santos, Flor de corpus, Flor de los muertos, Flor de maio, et jusqu'au No me olvide (ne m'oubliez pas).

Nous pouvons ajouter à cette énumération les noms de Flor de Jesus (*Lœlia acuminata*), Flor del Pelicano (*Cypripedium Irapeanum*), Flor de Isabel (*Barkeria elegans*), Flor del Paradiso (*Sobralia dichotoma*), Flor de Espiritu santo (*Peristeria elata*), Verga de san Jose (*Lœlia superbiens*), etc.

(*A suivre.*)

LE GÉRANT : V. **VIVIAND-MOREL**.

Lyon.— Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

CHRONIQUE

Qu'y a-t-il de vrai, dit M. Carrière, dans la *Revue Horticole*, dans le bruit suivant qui tend à se répandre depuis quelques jours : un pommier, en Normandie, porterait des *poires* et des *pommes* sur plusieurs branches? Le fait est signalé dans le *Journal de Rouen*, et reproduit dans le *Journal Officiel* de la République française du 4 octobre dernier. Voici la note :

« Les amateurs de raretés végétales peuvent en voir une en ce moment qui mérite toute l'attention des curieux. Le cas est certainement unique et ne paraît pas avoir été observé jusqu'ici. Il s'agit d'un superbe pommier couvert en même temps, et sur les mêmes branches, de pommes et de poires. Le même bourgeon, sur plusieurs branches, a produit côte à côte les deux fruits. Le phénomène s'est produit spontanément et n'est nullement le produit de greffes multiples; les deux arbres d'ailleurs ne se greffent pas l'un sur l'autre.

« Le pommier atteint de ce cas étrange se trouve rue de la République, à Deville; pendant une huitaine de jours encore, l'arbre restera chargé de ses poires et de ses pommes. »

Regrettez-vous le temps, amis lecteurs, où un facétieux jardinier greffait le rosier sur l'oranger, où l'on introduisait un grain de blé dans l'incision en croix pratiquée à la base des boutures; regrettez-vous le temps où Mme de Genlis faisait imprimer qu'il suffisait de greffer des roses sur le houx, pour en obtenir d'une belle couleur verte ; regrettez-vous....... C'était le temps des mystifications horticoles, beaucoup croyaient, même parmi les mystificateurs, que « c'était arrivé ». On était généralement revenu de tout cela, aujourd'hui on y retourne.

Dernièrement on signalait une vigne tuberculeuse, aujourd'hui c'est un pommier qui produit des *poires* et des *pommes*. Que ne produit-il aussi, pendant qu'il y est, *ce superbe pommier*, des coings, des nèfles et des sorbes? La collection serait complète et l'arbre ressemblerait à la bouteille d'où Robert Houdin tirait en même

temps du cognac, de l'orgeat et de l'absinthe. La Normandie serait-elle jalouse des lauriers de la Gascogne? Je vois ce que c'est : un cas de polymorphisme mal expliqué. Si le fait n'est pas apocryphe (tout simplement quelques pommes déformées qui auront pris un aspect pyriforme et auront ainsi trompé l'observateur normand) ; ou bien quelque malin qui aura attaché adroitement des poires sur le pommier en question, simple histoire de s'amuser aux dépens du prochain. On dit souvent, quand on veut chercher une excuse pour expliquer l'espèce de réprobation qu'une famille entière supporte par la faute de l'un des siens, que les chiens ne font pas des chats! Aujourd'hui on ne pourra plus le dire.

—

Le Congrès contre le phylloxéra réuni à Saragosse, a terminé ses séances. Avant de se séparer, les membres du Congrès ont adopté les résolutions suivantes :

1° Des mesures préventives et de défense seront prises contre le phylloxéra ;

2° Des insecticides seront employés pour sa destruction ;

3° Si ces insecticides sont inefficaces, l'emploi des cépages américains sera recommandé ;

4° Des pépinières de ces cépages seront créées ;

5° Les cépages américains seront importés sans racines et avec la plus grande précaution ;

6° Le Congrès demande la révision de la législation actuelle.

Quelles seront ces mesures préventives ? Les espagnols feront ils appréhender le phylloxéra par deux alguazils, ou bien veulent-ils renchérir sur les articles et paragraphes de la convention de Berne ? Cette dernière supposition semble plus vraisemblable que la première, laquelle paraît dérisoire, mais qui appliquée donnerait certainement de moins mauvais résultats que la seconde. C'est encore l'horticulture qui paiera les frais ; ce sont les plantes que l'on vise.

Ne pouvant arrêter le phylloxéra, le Congrès fera arrêter tout ce qui tombera sous l'œil de ses douaniers, et les douaniers ont de bons yeux.

—

Un amateur qui s'intéresse à la tératologie végétale, m'écrit pour me demamder ce que je pense du *Dalhia vert*. J'en ai justement dans mon jardin un pied en pleine floraison, si toutefois on peut appeler floraison la présence au sommet des tiges des capitules verts assez abondants d'où émergent quelques rares ligules colorées. Le Dalhia vert est un monstre d'une organisation très-compliquée loin d'être comme la *Rose verte*, un simple cas de *virescence*,

c'est-à-dire de transformation des organes colorés en parties vertes, il est au contraire la réunion de plusieurs cas de tératologie.

Il débute avec simplicité : on observe d'abord une augmentation très-notable dans le nombre des bractées qui se trouvent dans les Dalhias normalement organisés à la base de ce qu'on est convenu d'appeler la fleur (1), mais bientôt ces bractées s'allongent, s'augmentent, et finissent par former un gros pompon légèrement irrégulier et déprimé à son sommet. De ce pompon s'échappent à la longue, quelques ligules irrégulièrement placées, colorées d'un beau rouge carmin velouté, et rappelant sans doute la couleur normale de ses parents régulièrement conformés.

Si on fait une coupe verticale en partant du pédoncule, coupe qui partage le monstre en deux parties, on constate d'abord une augmentation considérable du thalame, due à une hypertrophie de cet organe qui prend de ce fait la forme d'un cône renversé ; on constate en outre, que cette prétendue fleur de Dalhia est la réunion de 7 ou 8 fleurs, lesquelles sont d'autant plus faciles à distinguer qu'elles sont plus vieilles et plus rapprochées de la circonférence.

En somme le Dalhia vert est le résultat monstrueux de la réunion d'un certain nombre de capitules déformés, au sommet d'un pédoncule commun et dont les involucres mutuellement réunis se développent outre mesure au détriment des ligules qui n'apparaissent qu'en petit nombre et fort tard.

—

Je trouve dans un journal suisse la note suivante :

« Un phénomène de végétation a été signalé cette année dans les Alpes ; il s'agit de la seconde floraison du Rhododendron, ou rose des Alpes. Ce fait n'avait jamais été signalé jusqu'à ce jour. »

Ces phénomènes de seconde floraison s'observent surtout lorsque les années sont chaudes, que l'été est sec, que l'automne est pluvieux sans être froid. C'est un forçage naturel et pas autre chose. J'ai signalé dernièrement des marronniers en fleurs sur la place Bellecour, à ces arbres je puis ajouter les suivants : Lilas, Poiriers, et Cornouilliers sanguins observés à Monplaisir au 20 septembre, et dans une haie quelques fleurs d'églantiers appartenant à la série des Rubigineuses. Dans un jardin de botanique un *Rosa alpina* se présentait aussi avec 5 fleurs épanouies.

(1) On sait que dans la famille des Composées les fleurs sont réunies en très-grand nombre dans un involucre commun.

La Société des agriculteurs de la Drôme porte à la connaissance des agriculteurs du département et de ceux des départements de l'Isère et l'Ardèche, qu'un concours d'animaux gras et reproducteurs d'étalons et juments de gros trait, d'instruments agricoles et de viticulture aura lieu les 7, 8, 9 et 10 avril 1881, à Valence. Des médailles et des prix en argent y seront distribués.

Des conférences sur divers sujets agricoles seront faites pendant la durée du concours.

Des programmes contenant les opérations et les conditions du concours seront envoyés à toutes les personnes qui en feront la demande par lettre affranchie en donnant leur adresse à M. Charles Argoud, secrétaire de la Société des agriculteurs de la Drôme, rue de l'Université, 14, à Valence.

—

J'ai observé, dernièrement, un fait assez curieux : ayant coupé la tête d'un *Echinocactus myriostigma* (espèce de cactée connue sous le nom vulgaire de Bonnet d'Evêque) dans le but d'obtenir un pied-mère de cette plante remarquable, quel ne fut pas mon étonnement lorsque vers la fin de juillet dernier, je vis apparaître, sur la *surface* et au milieu même de la section qui avait séparée, le sommet de la partie inférieure de la plante, deux petits mamelons qui ne tardèrent pas à prendre la forme de véritables bourgeons, destinés avec le temps, à remplacer la tête enlevée précédemment. Habituellement ces bourgeons ou œilletons se développent autour de la tige et à la base des épines. Dans le cas que je signale rien de cela n'est arrivé. Le développement anormal de bourgeons au centre d'une tige est assez rare pour qu'il mérite d'être signalé. Il montre que les lois de la physiologie végétale, d'assez piètres lois entre parenthèses, sont comme toutes les lois humaines accompagnées d'exceptions, qui les rendent contradictoires. Ce fait accidentel, montre en outre que toutes les parties d'une plante peuvent, dans certains cas, reproduire une plante complète, et que la collectivité des cellules, vaisseaux et autres organes composant l'individu, sont capables à l'occasion de reproduire l'individu lui-même.

—

Ce n'est pas l'œillet bleu, non plus la rose de même couleur qu'il faudrait découvrir, c'est un nouveau métal plus ou moins noble.

Être coulé en bronze et posé sur un socle de marbre ou de granit sur la place publique de son pays natal, est un espoir caressé par plus d'un apprenti grand homme. Le bronze est alors

dans toute sa gloire. Cheval de bronze, statue de bronze ; c'est beau. Mais que parlez-vous de *médailles de bronze*. Le bronze n'est plus rien, on le traite de chocolat, et on le dissimule au fond des tiroirs. On a inventé le *vermeil ;* le nom fait bien, et rime avec soleil ; mais ce n'est que de l'argent doré. Le platine est gris, et a une densité effrayante. Le mercure est liquide et il faudrait 40° sous zéro pour en faire des médailles.

Il reste, je le sais, l'aluminium, le nikel, le bismuth, l'antimoine, l'osmium, le palladium, le tungstène, l'uranium, etc.

Mais ils ont les uns et les autres de graves défauts, ils ont, ou un éclat douteux, ou une valeur trop élevé.

Il ne faut pas songer davantage aux métaux alliés, le bronze nous sert de leçon, et si l'idée nous venait d'employer le chrysocale, le similor, le maillechort ou tout autre combinaison plus ou moins dorée, on nous prendrait pour des bijoutiers en faux ou des faux-monnayeurs.

Dans ce dernier cas, on nous mettrait en prison. Il faut donc nous résoudre à attendre la découverte d'un nouveau métal noble et garder le bronze jusqu'à nouvel ordre. Pour moi, je trouve une médaille de bronze très-belle, et je pense qu'un tableau n'est pas complet, s'il n'en contient pas une proportion déterminée. Il y a vingt ans, une médaille d'or était presque un mythe, chacun demandait à la toucher ; aujourd'hui c'est commun, et au train où vont les choses, personne n'en voudra plus demain. On distingue déjà : il y a la *grrande* avec deux *r ;* la grande avec un *r ;* l'ordinaire également avec un *r*, et la petite sans *r*. Ce qui bien compté fait quatre variétés peu distinctes.

Et les mentions honorables, qu'en dites vous ? Pour un élève de la Martinière, une mention a une grande valeur, quand il en reçoit plusieurs, il ne se sent plus, il exulte. Mais pour un exposant c'est une autre affaire. Si on lui décerne une mention et des médailles, il ne rit pas, et fait encore bonne contenance ; mais si on lui en octroie plusieurs, la chose et grave : il devient..... pas content, et le témoigne à sa manière.

Règle générale, tout exposant se trouve peu honoré d'une mention honorable, et il semblerait même, à voir l'espèce de réprobation dont on couvre cette modeste récompense, qu'elle se prononce ainsi : « mention peu honorable. » Ce qui démontre avec luxe, que la langue française se perd ou se corrompt, et que les mots ont une valeur totalement différente suivant les cas. Quant à moi, je déplore avec amertume le discrédit dans lequel sont tombés ces utiles et modestes diplômes.

—

Parmi les plantes dont la floraison a lieu tardivement à l'automne, j'ai observé les suivantes dans un jardin :

Spira thes autumnalis, espèce d'Orchidée indigène, plus curieuse par la disposition en spirale de son inflorescence que par la grandeur de ses fleurs et l'éclat de leur coloris. Cette plante est répandue dans une grande partie de l'Europe, en Corse et en Algérie.

Yonosmanthus frag ans, superbe espèce de Renoncule, malheureusement peu répandue dans les cultures, à feuilles toutes radicales, larges, d'un beau vert, à fleurs nombreuses, d'un beau jaune d'or et d'une odeur suave, analogue à celle de la violette; Corse et Algérie.

Arum corsicum, espèce remarquable, à spathe lie de vin, grande, mais exhalant pendant la fécondation une affreuse odeur de... je ne suis pas assez *naturaliste*, pour oser la qualifier. Son nom indique sa patrie.

Bellis sylvestris, espèce de Pâquerette du midi de la France, à fleurs nombreuses, portées par de longs pédoncules dressés. Se repose pendant l'été.

Narcissus serotinus (Chloraster), à fleurs petites, curieuses à cause de l'époque tardive de leur floraison.

Acis rosea et *autumnalis* (*Leucoium*), excessivement élégants avec leurs fleurs roses ou blanches.

Les *Cyclamen hederæfolium* et *macrophyllum*, bien connus, sont également couverts de nombreuses fleurs roses, rouges ou blanches, suivant les variétés.

On peut encore citer :

Merendera bulbocodium, *Crocus autumnalis*, *Apsanthea*, *Stellaris*, *Colchicum autumnale* et *lusitanicum*, etc. V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DES VISITES

Visite à la propriété de Mme FERRAND; M. Laroche, jardinier.

La propriété de Mme Ferrand est située dans le village de Saint-Didier-au-Mont-d'Or, d'où elle domine une partie de la vallée de la Saône et tout le magnifique panorama de Lyon. Elle a une contenance de près de 120 hectares, dont la plus grande partie est en ornement et demande un entretien continuel.

C'est un des plus beaux parcs de nos environs; il a été complètement transformé il y a quelques années.

La direction des cultures est confiée aux soins de M. Laroche, notre collègue, habile cultivateur, auquel la Commission a adressée, après la visite, ses plus sincères félicitations, pour le bon entretien du jardin, des serres et des nombreux massifs de plantes florales dont cette immense propriété est garnie. Voici du reste l'énumération des différents genres de plantes que la Commission a remarquée. A l'entrée, un beau massif de *Lantanas*, plantes admirablement fleuries, était bordée de Géraniums zonales, et un peu plus sur la droite des *Begonias veltoniensis,* réunis en corbeille, étaient constellés de nombreuses fleurs.

Adossé au rocher, un grand espace planté en mosaïque servait de tapis à des *Musa ensete*, *Wigandia*, *Ferdinanda* et *Eucalyptus globulus*, isolés les uns des autres et étalant les uns leurs feuilles gigantesques, les autres leur verdure glaucescente.

Tout près de la maison d'habitation, la rose, cette reine des fleurs, garnit un massif de ses plus belles variétés, et tout près d'une chaumière rustique, des Cannas en collection y dressent leurs feuilles larges, vertes ou bronzées et au sommet de leurs tiges, des fleurs grandes de coloris divers.

Çà et là quelques groupes d'arbustes sont bordés d'*Anthemis*, de *Geranium* et de *Solanums* variés. Près du château un beau massif de *Colocasia esculenta*, plante comestible des pays tropicaux, au feuillage ample, est bordé de Cinéraires maritimes, d'Achyrantes et de Matricaire dorée. Au-dessous du perron un beau groupe de variétés de Rhododendrons, est entouré de *Cupheas* et de *Lobelias*. Près de la véranda une superbe corbeille est composée de Cannas, d'Héliotropes, avec une bordure de Géraniums à feuilles de lierre, tandis que celle-ci est garnie de beaux spécimens de plantes diverses, telle que : Lauriers roses, grenadiers, etc.

Le nombre des massifs qu'il faudrait citer est trop considérable pour ce compte-rendu qui doit être court; notons cependant rapidement les suivants : *Begonia ascotiensis* bordé Coleus; massif de mosaïculture, *Begonia semperflorens*, *Achyrantes; Begonia discolor*, bordé de Géraniums panachés; Anthemis étoile d'or, bordé d'Héliotrope et de Matricaire; Coleus variés; plantes à feuillage; Bambous, Ardundo, etc.; Geraniums; Pétunias; Dalhias variés; etc., etc.

Les serres sont garnies de plantes dans un état de santé florissant parmi lesquelles la Commission a surtout remarqué :

Caladium bulbosum.
Areca lutescens.
Latania.
Tidœa.
Adiantum tenerum.
Camélias.
Begonias à feuillage.
Carludovica plicata.
Phœnix.
Peperonia.
Muza zebrina.
Alsophila australis, etc.

Près de la serre, dans le fleuriste deux superbes collections, l'une de rosiers comprend plus de cinq cents variétés appartenant aux diverses sections de ce genre : Hybrides, Thés, Ile-Bourbon, greffés sur tiges ; l'autre de Dahlias à grandes et à petites fleurs. L'attention de la Commission a également été appelée sur une collection de rosiers Portlands, conduits en guirlande et produisant un bel effet.

La bonne tenue du jardin, des serres, et le grand nombre de massifs artistement plantés et remarquablement fleuris, valent à M. Laroche un grand premier prix, grande médaille d'or.

Le Rapporteur, N. Belisse.

Visite à la propriété de M. GERMAIN, à la Pape (Ain); M. Manin, jardinier.

Sur la demande de M. Manin, approuvée par M. Germain, député de l'Ain, la Commission des visites se rendit à l'invitation de leur collègue, pour juger de la tenue de la propriété confiée à ses soins. On sait que l'ancien château de la Pape, situé entre le village de Crépieux et celui de Neyron, sur la route nationale de Lyon à Genève, est une ancienne et somptueuse demeure, dont le propriétaire actuel est M. Germain.

Une avenue d'arbres séculaires conduit au château et à ses dépendances, dont le voisinage est tracé à la française. La Commission a surtout remarqué une immense plate-bande garnie au milieu de Géraniums zonales, variété Nilson, et bordée de Coleus, le tout d'un effet remarquable. Un massif dans l'intérieur de la partie française, était planté de 14 Agaves de force supérieure, largement distancées et garni intérieurement d'une mosaïque parfaitement dessinée, formant avec les initiales de M. Germain, les noms de République Française. Cette mosaïque d'un effet imposant était au moment de la visite de la Commission dans un état de végétation luxuriante.

De la façade ouest du château, on apercevait trois massifs, d'assez grandes dimensions, également plantés en mosaïque et

parfaitement réussis. De la façade du midi, dans le voisinage de laquelle est une petite pelouse, M. Manin avait planté deux massifs de Bégonias à fleurs, bordés de Coleus, et deux autres massifs en mosaïque, bordés de Géranium lierre à feuilles panachées. Au milieu de ces deux massifs, un superbe *Musa ensete*, d'une vigueur extrordinaire étalait ses feuilles gigantesques. Une grande plate-bande, longeant un mur de terrasse était plantée de plantes diverses artistement mélangées.

Un coup d'œil vraiment pittoresque a été habilement ménagé, dans cette propriété, située à une faible distance du Rhône. Une partie des arbres forestiers ont été taillés à une certaine hauteur, et permettent à la vue de plonger jusque dans le cours du fleuve, qui ne tarde pas à se dérober subitement derrière les arbres d'une plus grande hauteur.

Du côté de la façade tournée au levant, plusieurs massifs attirent l'attention de la Commission, notamment de beaux Cannas variés, bordés de Pérille de Nankin et le même genre dans un autre endroit bordé d'*Ageratum*. Un beau et grand groupe de *Colocasia esculenta* avec une bordure de Coleus produit un effet admirable.

Notons encore de belles corbeilles de rosiers en fleurs, dahlias nains, phlox vivaces, etc., etc. De belles plantes isolées, artistement dispersées ou groupées dans les pelouses, rompent la monotonie et charment la vue.

Pour tenir dans un aussi bon état une propriété de 12 hectares, M. Manin n'a qu'un homme avec lui pendant l'hiver et deux pendant l'été, il faut donc que notre collègue mette toute son énergie pour arriver au résultat constaté par la Commission.

Pour récompenser M. Manin, la Commission lui décerne un premier prix : Médaille d'or. *Le rapporteur*, J. MÉTRAL.

Visite aux cultures de M. Léonard LILLE; M. Pierre Martin, jardinier.

L'établissement de M. Léonard Lille est situé rue Neuve-des-Charpennes. Il comprend environ deux hectares cultivés spécialement en vue de la récolte des graines potagères ou de fleurs.

La Commission devait spécialement examiner la bonne tenue du jardin confié aux soins de M. Pierre Martin, notre collègue de l'Association, et s'informer des moyens mis à sa disposition par M. Lille, pour mener à bien des cultures d'une aussi grande étendue.

Le jardin principal dans lequel sont surtout cultivées les plantes les plus délicates, les fleurs ou les légumes nouveaux, est clos de murs : on y remarque deux serres hollandaises et plusieurs bâches; les premières, dans lesquelles sont cultivées les Primevères de la Chine pendant l'hiver, servent pendant l'été à faire sécher les graines de fleurs diverses.

A ce jardin est annexé une très-grande terre, close de treillage, laquelle contenait au moment de la visite de la Commission de très-grands carrés de Carottes très-près de leur maturité, des Œillets remontants en fleurs, des Dent-de-lion améliorées, des Laitues, des Melons, des Concombres, etc.

Dans le but d'éviter les croisements et l'abâtardissement des variétés faciles à s'hybrider, M. Lille les fait planter dans une autre terre séparée de son jardin par la rue Neuve-des-Charpennes. La Commission a revu dans cette terre la plupart des bons légumes cultivés dans les jardins.

Parmi les fleurs les plus remarquables, la Commission a noté les suivantes : Zinnias coccinés, doubles nains améliorés par une culture rationnelle et intensive pratiquée depuis de longues années; 22 variétés de Balsamines à fleurs de Camélias et cultivées sépament.

Une mention particulière doit être accordée aux Pétunias à très-grandes fleurs et à fleurs doubles, dont deux très-grandes plate-bandes étaient garnies; une collection de Giroflées quarantaine était remarquable par le nombre des variétés et l'éclat de leur coloris. Les Reines-Marguerite en collection, ne laissaient également rien à désirer. On voyait, en outre, de belles planches de Tigridia, de Réséda pyramidal, de Celosia, d'Iris de Suze, de Verbena, d'Œillets, d'Ageratum, de Lobelias, de Platycodon, de Pivoines herbacées, de Phlox Dummundi, de Campanula Valhembergi, d'Œillets de Chine, mignardises et autres, etc.

Parmi les bonnes plantes vivaces cultivées par M. Lille, et dont l'énumération complète serait trop longue, la Commission a surtout remarqué : *Rheum officinale*, *Lathyrus latifolius flore albo*, *Fraxinella leucantha*, *Lobelia syphilitico-cardinalis*, *Ramondia pyrenaïca*, etc.

Toutes ces plantes, soit qu'elles fussent en planches ou plantées séparément, étaient remarquables de vigueur et de santé. Le jardin bien paillé, était d'une propreté irréprochable. La Commission n'a eu qu'à se féliciter de cette visite, qui démontre que M. Pierre Martin est un travailleur laborieux, qui met tout son courage et son talent à faire prospérer les cultures qui lui sont confiées. Aussi, pour le récompenser propose-t-elle de lui accorder un premier prix : Médaille d'or, bien mérité. *Le Rapporteur*, A. Bernaix.

Visite chez M. COSTE, à Caluire (Rhône); M. Guerry, jardinier.

La propriété de M. Coste, située sur le versant oriental de Caluire et dont les cultures sont confiées aux soins de M. Guerry, est d'une contenance d'environ dix hectares, complantés partie en bois, partie en vignes.

Les abords de la maison bourgeoise sont ornés de très-jolies corbeilles de fleurs dans un état de végétation luxuriante. La Commission a particulièrement remarquée un superbe massif d'amarantes aux feuilles bigarées et teintées de couleurs diverses, ainsi qu'une belle corbeille de Coleus ; un massif planté en mosaïculture comprenant les principales espèces employées dans ce genre d'ornementation était assez bien réussi. Deux massifs, l'un de Bégonias bulbeux, l'autre de B. veltoniensis, étaient couverts de fleurs.

Les corbeilles de Cannas, de Géraniums étaient également très-belles.

Le potager qui est assez considérable comprenait de très-beaux légumes de la saison, les uns en collection, les autres cultivés pour l'usage journalier.

Mais ce qui mérite d'être plus particulièrement signalé, c'est une plantation de poiriers (de dix-huit mois) admirables de végétation, chargés de fruits et conduite en véritable arboriculteur, par M. Guerry.

La Commission, satisfaite de sa visite, propose de décerner à M. Guerry un deuxième prix : Médaille vermeil.

Louis Gorret.

Rapport sur la visite chez M. le comte de VIRIEUX, à Cailloux-sur-Fontaines; Philibert Moncorgé, jardinier.

Le 27 août, votre Commission des visites composée de MM. Bélisse, Bernaix, Gorret, Rougy, Métral, Musset et de votre serviteur, s'est rendue à Cailloux-sur-Fontaines, pour visiter la grande propriété de M. le comte de Virieux, confiée aux soins de M. Philibert Moncorgé,

Cette propriété de près de quarante hectares de superficie est plutôt de rendement que d'agrément, ses cultures se composent principalement de culture potagère, et arboriculture fruitière.

Les jardins potagers sont grands, bien tenus, et abondamment garnis de légumes divers, entre autres des melons parfaitement cultivés, un grand et magnifique carré d'oignons paille, etc.

L'arboriculture se compose de nombreux arbres fruitiers très-variés, de toutes les formes, habilement dirigée par le jardinier lui-même.

M. Moncorgé quoique ne possédant ni serre, ni châssis, a pu nous montrer de nombreux massifs dont les principaux sont : deux de Coleus variés, deux de Cannas, deux de Verveines variés, deux de Géraniums Lucius et un de Fuchsias.

En général votre Commission a été satisfaite de l'ensemble de ses cultures, ce qui montre que M. Moncorgé est un travailleur infatigable.

Votre Commission a été unanime à lui accorder un deuxième prix : Médaille de vermeil. L.-C. GAILLARD.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE (1)

LES ORCHIDÉES

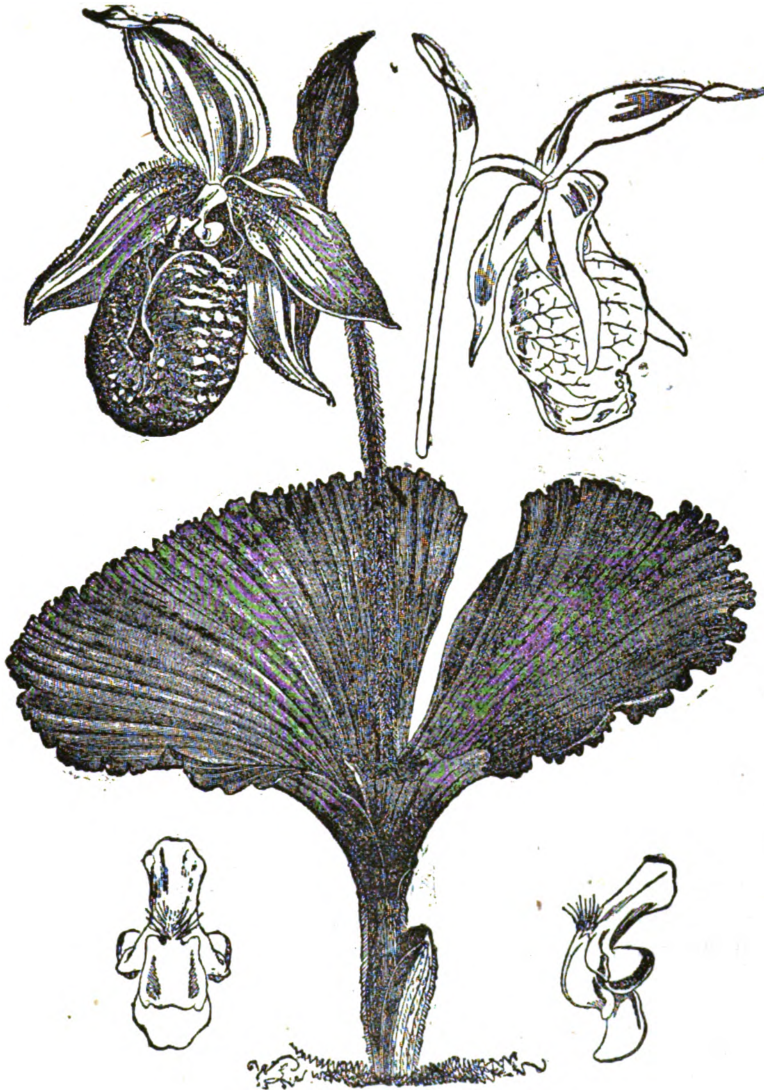
PAR E. DE PUYDT.

Dans le précédent N° de *Lyon-Horticole*, nous avons commencé l'examen du beau livre de M. E. de Puydt sur les Orchidées ; mais on comprendra facilement qu'une œuvre de cette importance, ne saurait être analysée complètement dans une revue dont le cadre est forcément restreint. Toutefois, nous avons l'espérance que cet examen superficiel donnera, aux amateurs d'Orchidées, l'envie de lire le livre lui-même et d'en admirer les nombreuses illustrations.

On peut dire que l'histoire des Orchidées est toute moderne, car à l'exception des espèces terrestres, dont la connaissance se lie avec celle de la botanique, celles des espèces exotiques ne remonte pas au-delà de la découverte de l'Amérique et de la route des Indes par le cap de Bonne-Espérance. Linné, en 1774, en connaissait 109 espèces presque toutes originaires d'Europe ; en 1789

(1) Les Orchidées, *Histoire Iconographique*, par E. de Puydt, avec 240 vignettes et 50 chromolithographies. Prix 30 fr., J. Rothschild, éditeur, 13, rue des Sts-Pères. Paris.

Jussieu en caractérisait 13 genres, mais c'est au XIXᵉ siècle qu'était réservé l'honneur de l'introduction des plus belles espèces : Humboldt, Bonpland, Galeotti, Linden, Funck, Schlim, Ghiesbregth, Libon, Devos, Van-Houtte, E. André, Benson, Skinner, Veitch,



CYPRIPEDIUM JAPONICUM

Warscewics, Houllet, Rœzl Porte, Ellis, etc., transformèrent par le nombre de leurs introductions les connaissances rudimentaires des anciens botanistes sur la famille des Orchidées, en un immense champ d'études, et aux 109 espèces connues de Linné en 1774, on pouvait en 1840 en ajouter plus de 3,000.

L'auteur a traité cette partie historique en s'appuyant sur de nombreux documents assez difficiles à se procurer, étant pour la plupart enfouis dans des catalogues, des revues horticoles, ou des ouvrages originaux souvent très-rares.

L'organographie des Orchidées est un chapitre que M. E. de Puydt a su rendre abordable aux personnes peu familiarisées avec les termes scientifiques, en élaguant tous ceux dont l'utilité était contestable, et dont l'emploi nécessite fréquemment l'usage d'un glossaire.

D'ailleurs de nombreuses vignettes permettent au lecteur de comprendre aisément l'organisation des principaux genres.

La classification de Lindley a été suivie dans l'ouvrage et les sept tribus : Malaxidées, Epidendrées, Vandées, Ophrydées, Neottiées, Aréthusées et Cypripédiées sont mentionnées avec l'indication des genres cultivés dans chacune.

La question de la variabilité de l'espèce, soit qu'elle ait pour origine l'hybridité, soit qu'elle tienne à des causes différentes ne pouvait manquer d'appeler l'attention de l'auteur, et dans un chapitre sur ce sujet, il signale les nombreuses formes que quelques botanistes ont pris pour des espèces, tandis que d'autres les ont fait descendre d'un autre type.

La science n'étant pas encore bien fixée sur les différentes théories émises à propos de l'espèce, il importe pour le moment de suspendre tout jugement qui ne s'appuierait que sur des théories. Cette partie de l'histoire des Orchidées mérite une attention toute spéciale, car un grand nombre de faits bien présentés, dont quelques-uns sont peu connus, constitue une lecture attrayante et fort instructive.

La question si importante de la culture, quand il s'agit d'un ouvrage qui s'adresse à des amateurs ou à des horticulteurs, est traitée admirablement. Ce ne sont pas des préceptes sans bases sérieuses que l'auteur signale, tous sont le résultat d'une étude combinée, des conditions plus ou moins élastiques de la dispersion des genres et des espèces sur la surface du globe, et des conditions de chauffage, d'aérage et d'éclairage des serres dans lesquelles on doit, dans nos pays, soumettre ces admirables plantes, si on veut les voir prospérer et fleurir.

La climatologie étant la base fondamentale de toute culture d'Orchidée, il était important de passer en revue la plupart des zones, et de signaler les altitudes diverses où croissent les différentes espèces. L'auteur n'y a pas manqué. Sur ce sujet les renseignements précieux abondent et plus d'un amateur, après la lecture

de ce chapitre, trouvera les raisons qui empêchent certaines espèces de fleurir dans sa serre.

Une revue descriptive des Orchidées cultivées en Europe, contient avec de courtes descriptions, la patrie des espèces, et des indications précises sur leur leur culture.

L'ouvrage contient, en outre, cinquante belles planches en chromolithographies, comprenant les espèces les plus belles et les plus originales par leur forme ou l'éclat de leur coloris.

V.-V. M.

Roses nouvelles qui seront mises au commerce, à Lyon, en novembre 1880 (1).

MADAME MONTET (Liabaud), arbuste très-vigoureux, à rameaux forts, érigés, ample feuillage d'un vert gai, fleur très-grande, presque pleine, d'un beau rose très-tendre à larges pétales, belle forme et belle tenue. Superbe.

Cette variété est tout à fait distincte par son coloris, sa grandeur et sa vigueur.

Cette nouvelle variété sera livrée au commerce par M. Liabaud, horticulteur, montée de la Boucle, 4, à Lyon.

—

Rosiers Thés. — ANTOINE DEVERT (J.-M. Gonod), arbuste très-vigoureux, à rameaux fermes, feuillage à cinq larges folioles, vert foncé, pédoncule très-ferme, fleurs grandes, pleines, très-bien faites, à larges pétales extérieurs, bien arrondis, blanc nacré, à centre blanc soufré, à revers des pétales rose saumon, très-odorantes, très-remontantes.

BARON ALEXANDRE DE VRINTS (J.-M. Gonod) (issu de la variété Mme DE TARTAS), arbuste vigoureux, à rameaux droits, fermes, feuillage à cinq folioles, vert brillant, pédoncule ferme, fleurs moyennes, en corymbe, de cinq à dix fleurs, de forme parfaite,

(1) Les descriptions de ces roses nouvelles, sont celles que les obtenteurs ont publiées. Nous invitons ceux des rosiéristes qui ne nous ont pas encore adressé leurs prospectus de vouloir le faire au plus tôt, s'ils veulent que la description de leurs roses figurent dans ce journal. R.

coloris rose tendre, jaspées, striées de rouge et rayées blanc, très-florifère (variété unique de cette série).

Les deux variétés précédentes seront vendues par M. J.-M. Gonod, horticulteur, à Monplaisir-Lyon.

—

Rosiers Thés. — MADAME JOSEPH SCHWARTZ (J. Schwartz), rosier nouveau, fleur moyenne, pleine, bien faite, blanc lavé de rose chair passant au blanc carné (issu du Thé COMTESSE DE LABARTHE), plante de premier mérite.

REINE MARIA PIA, rosier très-vigoureux, fleur grande, pleine, rose foncé, à centre cramoisi (issu du Thé GLOIRE DE DIJON), très-belle variété.

—

Rosier hybride remontant. — GUILLAUME GILLEMOT (J. Schwartz), rosier vigoureux, fleur très-grande, pleine, globuleuse, forme et tenue des plus parfaites; coloris beau rose carminé tendre à reflet rose pâle argenté (issu de l'Hybride MADAME CHARLES WOOD), variété extra, franchement remontante.

Les deux variétés précédentes seront mises au commerce par M. J. Schwartz, rosiériste, route de Vienne, 7 et 9, à la Guillotière, Lyon.

REVUE DES CATALOGUES

A. ALÉGATIÈRE, horticulteur, chemin de la Croix-Morlon, 7, à St-Alban, Monplaisir-Lyon. — Graines d'Œillets remontants; — Begonia semperflorens rosea; — **Begonia discolor-rex**, nouveautés de 1879 : E. André, A. Carrière, Lucienne Bruant, W.-E. Gumbleton, Marguerite Bruant.

—

V. LEMOINE, horticulteur, rue de l'Etang, à Nancy. — Extrait du Prix-courant, n° 85, et Supplément de Plantes nouvelles; — **Pelargonium zonale :** à fleurs doubles, à feuilles panachées, à fleurs simples. — Lantana, Fuchsia, Phlox decussata.— **Arnebia echioïdes**, Ceanothus, Clématite, Plantes de serre chaude, de serre tempérée et d'orangerie. — Plantes vivaces de pleine terre, Arbustes de pleine terre, etc., etc. R.

(*A suivre.*)

LE GÉRANT : V. VIVIAND-MOREL.

Lyon.— Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

CHRONIQUE

L'hiver — cette saison grise et froide, — si nous en croyons les astronomes et les fabricants d'almanachs, dure trois mois, commençant le 21 décembre et finissant le 21 mars. Nous devrions remercier ces Messieurs d'avoir ainsi réduit le nombre des vilains jours, s'ils n'avaient pas trouvé, en même temps, le moyen d'en placer une partie à la fin de l'année et l'autre partie au commencement, nous servant ainsi deux hivers par an.

Aristote primo, *peri Politicon*,
Dit fort bien... — Avocat, il s'agit d'un chapon,
Et non point d'Aristote et de sa *Politique*.

Astronomes, il s'agit des saisons, et non point de la hauteur du soleil. Consultez les cultivateurs et surtout les jardiniers, ils vous diront tous que l'hiver est commencé depuis la Toussaint et comme preuves ils vous montreront leurs Dalhias, Cannas et Héliotropes, moissonnés par les premières gelées. Ils vous diront encore que votre hiver de trois mois en dure cinq en réalité, et que votre printemps n'existe presque pas. Et ils n'ont besoin pour démontrer cela ni d'équations algébriques, ni d'autres calculs; il suffit d'un jardin ou d'un habit d'alpaga.

Quel besoin avait-on de faire coïncider exactement les saisons avec la hauteur du soleil? Les saisons sont essentiellement variables avec les pays, et vouloir les fixer partout uniformément c'était dénaturer la valeur des mots en détruisant le sens sous lequel on les envisage.

Quoi qu'il en soit, l'hiver sous la forme d'une gelée blanche a fait son apparition quelques jours avant la Toussaint, invitant ainsi les jardiniers retardataires à mettre précipitamment à l'abri de ses morsures les végétaux frileux. Quelques jours après la température s'abaissant de nouveau à 4°, donnait le coup de grâce aux plantes ornementales mises en pleine terre pendant l'été. Il ne

reste plus qu'à rentrer les tubercules de Dalhias et les rhizomes de Cannas, sous les banquettes des serres tempérées, ou à leur défaut dans les orangeries ou les caves, et attendre le printemps prochain pour les en retirer.

Les légumes à conserver tels que : Cardons, Céleris, Carottes, Betteraves, Chicorée, etc., devront également quitter le potager pour entrer dans leurs silos ou autres endroits, d'où on les retirera au fur et à mesure des besoins de la consommation.

Beaucoup de jardiniers attendent, mal à propos, que les Cardons et Céleris, aient subi une première gelée pour les faire blanchir. C'est une mauvaise opération, car les premières gelées sans détruire les tissus de ces légumes, les désorganisent partiellement, et ils se conservent moins bien ensuite. Il est infiniment préférable de les enterrer avant les premières gelées.

—

La plupart des catalogues des horticulteurs qui cultivent les arbustes, mentionnent comme espèce distincte le Lierre en arbre (*Hedera arborea*). J'aime à croire que l'on a simplement voulu distinguer l'état fertile des Lierres en général, de leur état stérile, car toutes les espèces ou variétés de Lierre passent par les deux états. L'appellation est donc erronnée, car elle donne à supposer le contraire de la vérité. Il suffit pour s'en assurer de planter contre un mur, ou en plein jardin, une espèce quelconque de Lierre, pour voir la susdite espèce, au bout d'un laps de temps variable, se caractériser en arrondissant les angles de ses feuilles et en émettant de nombreuses inflorescences. C'est l'époque ou elle passe de l'état stérile à l'état fertile. Si à ce moment on coupe des boutures ou des greffes sur les extrémités des Lierres, les plantes qui en résultent conservent cet état par la suite et forment de jolis arbustes nains, qui ne manquent pas d'élégance.

A propos de Lierre, je ne crois pas qu'il y ait dans les jardins, dans aucun autre genre de plantes, autant d'erreurs de dénomination que dans celui-là. Les mêmes plantes se vendent sous beaucoup de noms différents, et sauf pour quelques formes spécifiques bien connues, telles que : Lierre d'Alger, Lierre d'Irlande, Lierre des Canaries, etc., la plupart des autres changent de noms en changeant de maison. L'acquéreur en est réduit à acheter la même espèce sous dix noms différents, sans avoir à la fin la certitude de connaître le véritable.

—

Des expériences sur le bouturage des plantes ont été faites par un horticulteur, M. Weidenberg, en prenant pour base la théorie

de l'*absorption de l'eau par les parties vertes des plantes.* Il propose pour éviter que les boutures se fanent trop rapidement, de les faire plus longues que d'habitude, et d'enterrer quelques feuilles avec leur pétiole. Ce procédé peut avoir du bon dans certains cas, mais il est clair que dans d'autres cas il devra singulièrement faciliter la pourriture des feuilles enterrées et par suite celles des boutures. On sait aussi qu'un certain nombre de plantes reprennent racines plus facilement si elles sont à peine enterrées, que si 1 les le sont davantage. On a d'ailleurs inventé l'usage des cloches pour rétablir l'équilibre entre l'absorption de l'eau par le talon de la bouture et son évaporation par les feuilles. En plein air et à l'ombre on peut essayer le procédé en question, mais je ne conseille pas de l'employer en serre et sous cloches.

—

Les *Annales de la station agronomique de l'Oise,* (12ᵉ livraison), mentionnent les résultats obtenus à la suite d'expériences faites sur vingt-cinq variétés de Pommes de terre. Les cinq variétés suivantes ont produit à l'hectare : *Van der Veer*, 31,950 kil. ; *The Champion*, 31,600 kil. ; *Institut* (semis), 27,666 kil. ; *Red skinned four ball*, 23,500 kil ; *Violette Strub*, 21,250 kil. C'est une moyenne d'environ 300 kil. par are, ou 3 kil. par mètre carré, Ce résultat est beau mais n'a rien d'invraissemblable.

—

Dans sa dernière assemblée générale, l'Association horticole lyonnaise a procédé au renouvellement de son bureau, ainsi qu'à la nomination de six conseillers ; ont été élus :

Président : M. Dutailly, professeur de botanique à la Faculté des sciences et directeur du jardin botanique de Lyon.

Vice-présidents : MM. Feuga et Morel père.

Secrétaire-général : M. Viviand-Morel.

Secrétaires-adjoints : MM. J. Nicolas et Bernaix fils.

Trésorier : J. Jacquier.

Conseillers : MM. Charvolin, Dʳ Peillon, E. Rohner, Bellisse, Bernaix et J. Métral.

Dans la même réunion avaient été déposées sur le bureau les plantes suivantes par :

M. Gamon, un superbe Œillet de semis, d'une vigueur remarquable, très-florifère, à fleurs d'un beau rouge, érigées, très-doubles. C'est une variété recommandable qui est relativement naine, et qui prendra une des premières places soit dans les collections, soit comme plante de marché.

M. Munier présentait quelques beaux Dahlias de semis, obtenus par lui, ces variétés qui sont très-belles demandent à être suivies attentivement l'année prochaine afin d'établir un jugement définitif sur leur valeur.

M. Crozy avait apporté quelques variétés nouvelles de Canna qui ont fait l'admiration de l'assemblée.

M. J. Chrétien montrait de superbes variétés de Bégonias bulbeux. On sait que ce genre relativement nouveau dans les cultures est un de ceux qui ont fait le plus de progrès depuis quelques années; les variétés présentées par M. Chrétien, d'un coloris brillant, étaient presque toutes à très-grandes fleurs

M. Chaudy montrait, avec sa très-belle et très-bonne poire obtenue de semis, que les membres présents à la séance ont pu déguster, une autre fort belle poire également obtenue de semis et de qualité excellente.

M. Chapuis avec des Œillets Flon panachés, montrait : 1° quelques grains d'un riz rose ; 2° une excellente variété de noix ; 3° la rose de Jéricho, espèce de crucifère commune en Afrique et en Arabie, d'où ellé est apportée comme curiosité, en Europe, à cause de ses propriétés hygrométriques ; 4° des abricots desséchés à la façon de pruneaux.

Par M. Schwartz, un superbe bouquet de sa rose nouvelle, *Madame Joseph Schwartz*. Cette variété est encore plus belle à l'automne qu'au printemps.

—

M. le baron F. de Müller, publie à Melbourne (Australie), la monographie du genre *Eucalyptus*, avec figures. Cet ouvrage qui intéresse beaucoup de monde paraît par fascicule comprenant dix espèces lithographiées, avec détails analytiques et texte en regard. On peut se procurer ce qui a paru de l'*Eucalyptographia* chez Trübner, à Londres.

—

Des expériences ont été faites concernant l'action des basses températures sur la faculté germinative des graines. MM. Ewards, Colin et Wartmann avaient annoncé que la vitalité des graines n'était nullement atteinte par un froid excessif. Ces résultats ont été confirmés par MM. C. de Candolle et Raoul Pictet qui ayant soumis les quatre espèces suivantes : *Lepidium sativum* (cresson alenois), *Sinapis alba* (moutarde blanche), *Brassica oleracea* (choux potager), et *Triticum vulgare* (froment), à des températures de 39 à 50 degrés au-dessous zéro, pendant six heures environ, n'ont pas eu leurs facultés germinatives détruites. Les graines semées ont germées aussi rapidement que celles qui n'avaient

pas subies préalablement d'abaissement de température. Il est juste d'ajouter que les graines étaient sèches et renfermées pendant l'expérience dans des tubes de verre fermés.

—

M. le Dr J. Bayley-Balfour, qui était allé à Scotora (1) en a rapporté, il y a déjà quelque temps, une grande collection de plantes vivantes, dont quelques-unes viendront orner les serres d'Europe. Les plus intéressantes de ces espèces appartiennent aux genres *Aloë* et *Dracœna*.

—

Ferdinand Lindheimer, collecteur de plantes américaines, qui avait exploré le Texas et les contrées voisines, est décédé dernièrement à New-Braunfels. Plusieurs espèces portent le nom de cet explorateur, notamment le *Gaura Lindheimeri*.

—

Dans la réunion de rentrée de la Société botanique de Lyon, M. A. Magnin a annoncé la mort du Dr Godron, doyen de la Faculté des sciences de Nancy et professeur de botanique à la même Faculté. C'était un botaniste bien connu par d'importants travaux. Il publia successivement de nombreux mémoires sur l'hybridation et la tératologie ; la *Flore de Lorraine*, la *Flora Juvenalis*, et enfin en collaboration avec Grenier, la *Flore de France*. M. Godron était né à Hayange, près Thionville, le 25 mars 1807.

—

L'Association horticole lyonnaise a reçu dernièrement de la part de l'auteur la première livraison de l'*Arboretum Segrezianum : Icones selectæ arborum et fruticum in hortis Segrezianis collectorum*. Description et figures des espèces nouvelles, rares ou critiques de l'*Arboretum* de Segrez, par M. Alphonse Lavallée.

Cette importante publication, comme l'indique son titre, fera connaître au public horticole, les raretés dendrologiques du magnifique *Arboretum* de Segrez. Avec les figures des espèces rares accompagnées de détails analytiques, il y aura une diagnose latine et une description en langue française complétée par des renseignements sur l'origine, le mode de culture, l'utilité et l'acclimatation des espèces figurées.

---

(1) Ile d'Afrique dans la mer des Indes, sur la côte est à 220 kilomètres est du cap Gardafui. Produit le meilleur aloës des officines, ainsi qu'une foule d'autres denrées telles que sang-dragon, encens, etc.

Le premier fascicule contient les espèces suivantes :

1° *Juglans Sieboldiana*, Japon, peut être considéré comme rustique, a supporté l'hiver de 1879-1880;

2° *Ostryopsis Davidiana*, genre créé par M. Decaisne pour cette seule espèce ; il se rapproche beaucoup des noisetiers à la famille desquels il appartient. Croît sur les collines arides de Géhol, dans la Mongolie orientale, ainsi que dans les montagnes de Pékin ;

3° *Elæagnus longipes*, originaire du Japon dans la province de Senono dans l'ile de Nippon, ainsi qu'à Nangasaki, Amangi, Yokoska, etc. C'est un bel arbrisseau d'une culture facile, qui a supporté l'hiver de 1879-1880;

4° *Cratægus cuneata*, très-curieuse espèce une des plus petites du genre ; originaire du Japon ;

5° *Jamesia americana*, Amérique septentrionale. Saxifragée. Arbrisseau rustique, demandant préférablement la terre de bruyère. V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 18 *septembre* 1880, *tenue salle des Réunions industrielles, Palais du Commerce.*

Présidence de M. Morel père, vice-président.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2.

Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et adopté.

La correspondance se compose :

1° Lettre de M. Comte informant la société qu'une personne désirant garder l'anonyme lui a remis 48 francs, pour être convertis en médailles à décerner aux lauréats de notre exposition.

2° Lettre de M. Rey, limonadier, aux Brotteaux, offrant une médaille de vermeil à décerner à un des lauréats de notre exposition. Après lecture de ces deux lettres, l'assemblée à l'unanimité vote des remercîments aux donateurs.

3° Lettre de M. Crousse, horticulteur à Nancy, s'excusant de n'avoir pu venir à Lyon prendre part aux opérations du jury de notre exposition.

4° Lettre de Mme Pichat, de Lyon, remerciant la Société d'avoir admis à notre exposition ses tableaux de fleurs naturelles desséchées.

Présentation. — 11 candidats sont présentés pour prendre part aux travaux de l'association, conformément au règlement il sera procédé à l'admission de ces candidats à la prochaine séance.

Admission. — Sont admis sans protestation les candidats présentés à la dernière séance, qui sont :

M. Gavard, négociant, quai Saint-Clair, 7 (Lyon), présenté par MM. Verdun et J. Jacquier.

M. Moine Henri, limonadier, place de la Bourse, présenté par MM. Carle et Viviand-Morel.

M. Francisque Raoulx, taillandier, rue des Machabées, 102, présenté par MM. Jouteur et Musset.

M. Benoît Collonge, horticulteur, chemin de l'Etoile-d'Alaï, à Saint-Irénée (Lyon), présenté par MM. Perrin et Pitaval.

M. Aimé Lecomte, rocailleur, cours Lafayette, 66, présenté par MM. Aunier frères.

M. Pierre Morin, treillageur, grande rue de la Mulatière, présenté par les mêmes.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau les objets suivants :

1° Par M. Girau-By, jardinier chez M. le comte de Varax (Lyon), un beau pied de *Vallota purpurea major* en pleine floraison.

2° Par le même, une poire dont il ne connaît pas le nom et prie les pomologues présents à la séance de bien vouloir le lui donner si possible.

3° Par M. Blanchot, rue Charlet, 70, Monplaisir (Lyon), trois œillets de semis en pots et en pleine floraison.

4° Par M. Viviand-Morel, des tiges de graminées exotiques pouvant servir à l'ornement des jardins et à la confection des bouquets, ces graminées sont *Paspalum dilatatum* du Brésil *Setaria compressa* de la nouvelle Hollande, toutes les deux sont assez ornementales et pourraient en les rentrant l'hiver, comme les Pennisetum, servir à orner nos jardins pendant la belle saison, le *Chloridopsis Blanchardiana*, plante vivace pourrait remplir le même but, le *Panicum bulbosum* pourrait être employé à la confection des bouquets, le *Phragmites communis* à feuilles panachées, est aussi présenté par M. Viviand-Morel, qui signale que plusieurs horticulteurs peu scrupuleux vendent cette plante indigène sous la dénomination fallacieuse de *Eulalia japonica tricolor*.

Il est nommée une Commission composée de MM. Carle, Pitaval et Comte, chargée de juger les apports qui, après examen propose et l'assemblée ratifie d'accorder une prime de 1re classe à M. Blanchot pour ses œillets et l'inscription au procès-verbal pour les autres apports.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Carle, horticulteur, route d'Hyrieux (Lyon), demandant la nomination d'une Commission pour visiter ses cultures d'œillets. Cette demande est acceptée par l'assemblée et une commission composée de MM. Blanchot, Chrétien, Lapeute, Labruyère père et Pellet sera convoquée en temps opportun.

Ordre du jour :

Des insectes nuisibles en horticulture. — M. J. Nicolas fait une communication sur ce sujet intéressant, laquelle sera publiée in-extenso dans le prochain numéro de ce journal.

M. le Président remercie M. Nicolas et demande si quelques membres ont des observations à présenter sur la communication précédente.

M. Viviand-Morel, reconnaît au travail présenté par M. Nicolas, une certaine importance au point de vue entomologique, mais il ne pense pas que l'Assemblée composée principalement d'horticulteurs, puisse discuter avec fruit la question des insectes nuisibles en horticulture, en suivant l'ordre indiqué par M. Nicolas. Nos séances mensuelles ne suffiraient pas pour accomplir cette tâche. Il croit qu'il est préférable de suivre une marche moins scientifique, mais plus pratique, en s'occupant d'abord des insectes qui causent le plus de déprédations, et en appuyant surtout sur les moyens les plus efficaces pour en opérer la destruction.

M. Nicolas dit qu'il n'indique aucun plan d'étude à suivre, mais qu'il prie simplement l'Assemblée de fixer elle-même la marche de ses travaux. L'Assemblée étudiera-t-elle les insectes co'eoptères par ordre de classification, ou bien préfère-t-elle prendre les plantes par familles et passer alors en revue les insectes qui les attaquent.

M. Viviand-Morel pense qu'il serait préférable de suivre cette dernière manière, afin d'aborder au plus vite les insectes qui nuisent le plus aux cultures.

M. Nicolas fait observer que certains insectes deviennent souvent tout à coup d'une fécondité incroyable et presque inconnus auparavant, détruisent des récoltes entières. Il indique les causes qui facilitent leur multiplication; chaque insecte, dit-il, a son parasite ou son ennemi; or, si celui-ci, pour des causes diverses, vient à diminuer ou à disparaître, il en résulte qu'avec lui disparaît la cause qui entravait l'accroissement de l'insecte nuisible. Il pense donc qu'il serait nécessaire de connaître les insectes utiles, c'est-à-dire ceux qui vivent aux dépens des autres insectes phytophages et d'en faciliter l'accroissement; on aurait de ce fait de précieux auxiliaires, pour aider à la destruction de ceux-ci. Quant aux moyens de destruction, la plupart des procédés préconisés jusqu'à ce jour, à l'exception de quelques-uns, frisent de trop près le charlatanisme pour nous y arrêter longtemps.

M. Comte dit que certains procédés de destruction pourraient donner de bons résultats, si on faisait les applications dès que l'on aperçoit les ravages, mais que généralement on attend que tout soit détruit pour essayer d'y porter remède.

M. Morel père signale un procédé qui lui aurait donné d'assez bons résultats pour la destruction du puceron lanigère, consistant dans l'emploi du pétrole en petite quantité dissous dans de l'eau, le goudron de gaz peut remplir le même emploi, et la fumigation en entourant les plantes, lui ont assez bien réussi.

M. Viviand-Morel cite qu'ayant eu des pommiers d'Api atteint de ce même ravageur, il a bassiné les branches avec de la matière des fosses, étendue d'eau et que cela avait suffi à le faire disparaître.

M. Berthier dit qu'ayant employé de la trouille de colza, en l'appliquant sur les racines, le puceron n'avait pas paru sur les branches.

M. Nicolas fait remarquer que les pucerons lanigères vivant tout aussi bien parasites sur les racines que sur les branches, l'application de la trouille pourrait bien être la cause de l'empêchement de l'apparition sur les rameaux.

Plusieurs membres font observer que les rosiers forcés sont généralement atteints du puceron et qu'on les détruit avec la fumigation du tabac. M. Nicolas dit que l'on pourrait obtenir les mêmes résultats en introduisant dans les serres à forcer, soit les larves ou l'insecte parfait connu vulgairement sous le nom de *bête à bon Dieu* (*Coccinella septem-punctata*), cet insecte ne vit que de pucerons, et en le propageant on éviterait les fumigations qui, lorsqu'elles sont mal appliquées sont pernicieuses aux végétaux.

La suite de la discussion est renvoyée à une prochaine séance, et on met à l'ordre du jour de la première assemblée : *De la fécondation artificielle chez les Plantes*, et les élections générales du bureau ainsi que la partie sortante du Conseil.

La séance est levée à 4 heures et demie.

Le Secrétaire, J. NICOLAS.

Exposition de la Société d'Horticulture vaudoise, tenue à Lausanne (Suisse), du 23 au 27 Septembre 1880.

Les membres du jury chargés d'apprécier les mérites respectifs des lots exposés, avaient été convoqués pour le mercredi 22 septembre, à midi, au cercle de Beau-Séjour. Ils ont été reçus par M. de Sougy. Un peu plus tard, M. Gunthert, président et M. Bonnaz, secrétaire-général de la Société, venaient les prendre pour les conduire dans le local de l'Exposition.

Le jury était d'avance divisé en quatre sections :

Floriculture, arboriculture, culture maraîchère et objets d'art.

Ces opérations ont été très-laborieuses, car l'Exposition ne comprenait pas moins de 180 lots représentant dignement toutes les branches de l'horticulture.

A l'exception du Président et du Secrétaire de la Société, qui se tiennent à la disposition du jury pour lui fournir des renseignements nécessaires, il fonctionne complètement seul, et nul n'est admis dans l'enceinte de l'Exposition pendant la durée de ses opérations.

L'emplacement de l'Exposition avait été bien choisi, car la promenade de Derrière-Bourg, malgré le peu de poésie de son nom se prête admirablement à une fête de ce genre. Ombragée par de beaux tilleuls, taillés en salle d'ombrage, elle domine le lac Léman, et permet à la vue d'admirer un de ces sites pittoresques, dont la Suisse est d'ailleurs si abondamment pourvue.

Etant limitée par l'espace, je ne pourrai pas mentionner toutes les corbeilles de fleurs, les massifs, les groupes qui garnissaient cette exposition, je me bornerai aux principaux.

Je mentionnerai d'abord les nombreux massifs de Begonias bulbeux qui, dans ces localités montrent un luxe de végétation et des fleurs d'une grandeur extraordinaire : ce sont presque tous des semis ; il y a un grand progrès, car les fleurs sont presque toutes érigées et beaucoup sont doubles ou semi-doubles.

Les Géraniums zonales à fleurs doubles et simples sont très-bien représentés ; la culture de ces plantes est irréprochable.

Le bon choix et la grande quantité de variétés ont permis d'en faire de forts jolis massifs. Le public a beaucoup admiré deux beaux groupes de Fougères de serre et de pleine terre, dont trois exemplaires atteignent la hauteur de plusieurs mètres, et quelques *Adiantum Farleyense* mesurant presque un mètre de diamètre.

Les plantes de serre chaude sont représentées par de nombreux lots très-variés, d'une bonne végétation et d'une grande fraîcheur.

Quelques lots de Gloxinias de semis ravissent les visiteurs par leurs fleurs aux nuances aussi vives que diverses.

Une grande collection de Glaïeuls fait l'admiration des amateurs de ce beau genre. Cette exhibition dont les plantes sont en vases est placée autour d'un bassin en rocaille garni d'objets artistiques, en ciment, d'une grande valeur.

Les bouquets et couronnes sont très-nombreux, surtout les bouquets confectionnés en graminées sèches.

Les Conifères sont représentés par trois lots très-beaux et très-variés; la température sibérienne que nous avons eu dans une grande partie de la France, nous a détruit des spécimens qu'il nous est donné d'admirer ici et qui ne sont plus chez nous qu'à l'état de souvenir.

Une grande collection d'arbustes à feuillage persistant, cultivés en vases est exposée par un de vos amis; elle est remarquable par le nombre et le bon choix des sujets.

Plusieurs lots d'arbres à fruits, défeuillés, sont de bonne vigueur et en très-grandes quantités.

Les roses en fleurs coupées sont représentées par deux lots, comprenant un grand nombre de variétés appartenant à tous les groupes du genre. Les fleurs ont des coloris plus vifs que dans nos localités.

Deux lots de rosiers tiges et nains défeuillés attirent l'attention des visiteurs par leur quantité et leur bonne culture.

Les fruits, très-nombreux et de bon choix, sont dignement représentés.

Les légumes, très-variés et fort nombreux, sont d'une végétation luxuriante. Je dois vous signaler des choux-fleurs monstrueux de grosseur, des melons, des tomates, des piments, que nous voyons rarement aussi gros dans nos localités.

Les pommes de terre, en plusieurs lots, sont celles que vous avez admirées dans nos expositions, car les deux lots principaux sont exposés par MM. de Loisy et Paillet.

M. Isanbert, de Paris, qui doit faire le jardin d'hiver au parc de la Tête-d'Or, à Lyon, avait exposé deux serres dont l'une adossée et l'autre de haute serre chaude avec une chaudière à triple retour de flamme.

Ce serait manquer à mon devoir si je ne vous parlais pas du banquet offert aux membres du jury et à la Commission d'organisation de l'Exposition, banquet dont les mets les plus succulents et surout les vins exquis, sortant des vignobles renommés de Villeneuve, avaient été offert par la municipalité de Lauzanne à la Société d'horticulture vaudoise. La fraternité, comme seuls les Suisses la connaisse, n'a cessé de régner pendant toute la durée, on peut le

dire, de cette fête de famille. Toast nombreux, chants et acclamations, portés par tous les convives qui étaient conseillers d'Etat, députés, syndics municipaux et ne se croyant pas pour cela déplacés avec tous ces représentants de l'horticulture.

La salle était splendidement décorée de verdure. Les armoiries des cantons de la Confédération alternaient dans le feuillage. Un écusson, au bas duquel était cette devise : Liberté et Patrie, était surmonté d'un trophée de drapeaux suisses et français.

M. Auberjenois, ex-président de la Société et major de table a, par des paroles très-touchantes, fait allusion à l'union des deux drapeaux.

Il y aurait eu ingratitude de la part de votre délégué de ne pas répondre par quelques mots de remercîments, aux bonnes paroles qui venaient d'être prononcées en faveur de la France, aux applaudissements de toute l'assistance, car nous savons tous ce que nous devons au peuple suisse, pour l'hospitalité qu'il a accordé à nos malheureux soldats pendant la guerre néfaste de 1870-71.

Voici la liste des principales récompenses obtenues à cette Exposition :

Légumes. Prix d'honneur, M. de Loisy.

Conifères et arbustes à feuilles persistantes. Prix d'honneur, M. François Pittet.

Bégonias bulbeux. Prix d'honneur, M. Albert Pittet.

Géraniums zonales. Prix d'honneur, M. Duc (Louis.)

Collection de plantes de serre chaude. Prix d'honneur, MM. Charles Roschild et François Pittet.

Objet d'art en ciment. Prix d'honneur, M. H. Lavranchy.

Les premiers prix ont été obtenus par MM. Lyand, pour plantes à feuilles persistantes ; Peneveyre (conifères); Duc, Louis (Coleus) ; Brunner fils (roses) ; Brunner fils (pelargoniums zonales); Noveraz, Louis (pommes); Bovart (collection de fruits); Grangier, Guex (fruits) ; Mme Lascbefavre (choux-fleurs) ; Asile de Cercy (légumes) ; François Pittet (fougères) ; A. Pittet (dracœna) ; François Pittet (plantes de serre chaude) ; Mme A. Pittet (bouquets).

Notons encore comme ayant obtenu des récompenses à cette exposition, MM. E. Francillon, Giron François, Barrot, Bertiny, Brunner, Ulrich, Dufey, Vyss, Schmitt Louis, Heninger, Sory Malchin, Gilf, Henri, Myon Jean, Rolli, Forestier, Correvon, Corboz, Moveraz, Maquinat, Humbert, Ernest, Ruchemand-Muzy, Steiner fils, Carry, Barbey, Brunnoy, A. John, A. Chelm, C. Bonnet, Maillard, Mottaz, Wuarchaz, Emery frères, Bonnardel, Mme veuve Wenger, etc.

Le Rapporteur, PITAVAL.

Sur l'Anthracnose ou maladie de la vigne (1) *Suite* (2).

Les taches charbonneuses se produisent en grand nombre aussi sur les feuilles et elles y causent des dégâts qui sont essentiellement les mêmes que sur le bois. Seulement comme le tissu des feuilles est fort mince, chaque tache rongeante l'a vite percée à jour ; à chaque tache brune correspond un trou. Sur les pétioles, sur les nervures, les suites de la désorganisation sont les mêmes que sur les tiges ; les plaies qui s'y forment se creusent et s'entourent de bourrelets tuméfiés. Quand les feuilles sont attaquées jeunes, elles se développent d'une façon inégale ; leur croissance est plus ou moins entravée par places et, quand elles ont grandi, elles se montrent non-seulement criblées de trous qui s'unissent souvent les uns aux autres en longues déchirures irrégulières, mais elles sont contournées, gaufrées et déformées de la façon la plus bizarre.

La corrosion des raisins est tout à fait comparable à celle des rameaux. Les dommages causés sont plus ou moins grands selon le moment où les taches apparaissent. Quant elles se produisent sur le pistil à peine gonflé, peu après la floraison, elles empêchent complètement le développement du grain. Si elles ne se montrent que quand les grains ont atteint déjà la grosseur d'une graine de chenevis, alors, si elles ne sont pas trop nombreuses ni trop étendues, le raisin peut grossir et mûrir. Il se produit dans ce cas, au-dessous de la tache, une mince couche cicatricielle qui forme séquestre et protége la partie saine du grain : mais comme alors la croissance est inégalement entravée, il arrive souvent que le grain craque et se fend. Néanmoins, en général, les grains qui n'ont qu'une seule tache charbonneuse mûrissent le plus souvent, après qu'elle s'est cicatrisée, et ne diffèrent des grains intacts que par leur taille un peu plus petite.

On peut, d'après cette description des caractères de la maladie, juger combien elle est facilement reconnaissable et aussi combien elle peut causer de ravages sur les vignes où elle se développe avec intensité.

Les taches noires et rongeantes de l'Anthracnose sont dues à la pénétration dans les tissus d'un très-petit champignon qui a reçu de M. de Bary le nom de *Sphaceloma ampelinum*. Ce dangereux parasite est d'une telle ténuité et si caché, qu'on ne peut le distinguer même à la loupe et qu'il faut recourir pour l'étudier aux plus puissants grossissements du microscope. Il pénètre dans les tissus, mais couvre en été de corps reproducteurs la surface des plaies charbonneuses. Si on dépose une goutte d'eau sur une de ces plaies, elle devient bientôt un peu trouble, et le microscope montre alors qu'elle tient en suspension des milliers de très-petits corpuscules reproducteurs. Une de ces

(1) Journal de la Société centrale d'horticulture de France.

(2) Voir le commencement page 242.

gouttes déposée sur une feuille ou un jeune rameau d'une vigne saine y produit, quand les conditions sont favorables, une tache noire d'anthracnose.

A l'automne ou au commencent de l'hiver, il se forme des myriades de ces corpuscules reproducteurs à l'intérieur même de l'écorce. Je viens de le constater sur des sarments de Chasselas anthracnosés qui m'ont été envoyés d'Avon.

La situation du parasiste de l'anthracnose à l'intérieur des tissus ne permet pas d'espérer que le soufrage puisse être un remède efficace contre la maladie. Il faut trouver une substance capable de détruire les germes du champignon non-seulement à la surface des plaies mais jusque dans l'écorce. L'acide sulfurique étendu, la sulfate de fer paraissent pouvoir produire de bons effets. Ce dernier remède est particulièrement préconisé par un grand propriétaire de Suisse, M. Schnorf qui l'emploie avec succès depuis vingt ans.

Une note sur ce sujet publiée dans le *Sehweizer Monatsschrift für Obst-und Weinbau*, 1878, IX, 155, a été traduite en français par M. Reich et imprimée dans le journal *La Vigne américaine*, publié sous la direction de M. Planchon (3e année, 1879, p. 100).

Il peut être utile d'indiquer ici la façon dont il opère. Au printemps, avant que la vigne entre en végétation, il fait dissoudre du sulfate de fer dans l'eau bouillante, dans la proportion d'un demi-kilo de sulfate par litre d'eau. Après le refroidissement du liquide, on le verse dans des pots de terre dans lesquels les ouvriers chargés de l'opération trempent des chiffons avec lesquels ils frottent les sarments. L'opération ne se fait qu'une fois par an et à l'époque indiquée. M. Schnorf préfère le lavage des sarments avec un chiffon à l'application du liquide avec un pinceau ou une brosse; il a reconnu que l'opération se fait ainsi plus rapidement et réussit plus complètement. Un ouvrier peut, dit-il, traiter 400 ceps par jour dans un pays où, comme en Suisse, ils sont très-courts et ne portent qu'un ou deux sarments.

Je pense qu'il sera bon d'essayer ce remède qui paraît fort praticable, là où on reconnaîtra sur les vignes les caractères l'anthracnose ; mais il n'en faudra pas moins pour cela recommander avant tout d'enlever aussi complètement que possible et de brûler toutes les parties attaquées et tout particulièrement, dans le courant de l'été, les sarments à mesure qu'il s'y montre des taches, car ces taches sont couvertes de myriades de corps reproducteurs qui peuvent se répandre dans les gouttes d'eau de pluie et être entraînées ainsi sur d'autres parties de la vigne ou sur des vignes voisines où elles vont germer et propager le mal. Les sarments, l'hiver, peuvent contenir des corps reproducteurs dans l'intérieur de l'écorce; on devra soigneusement enlever à la taille tout le bois infecté et le brûler. Ce n'est qu'après cette opération préliminaire qu'on lavera le bois avec la solution de sulfate de fer pour détruire les germes du parasite qui peuvent rester encore soit à la surface, soit dans la profondeur de l'écorce.

Ed. PRILLEUX.

Roses nouvelles qui seront mises au commerce à Lyon, en novembre 1880.

Rosier hybride. — Rosiériste Jacobs, arbuste vigoureux, à rameaux droits et forts, aiguillons assez nombreux, beau feuillage, vert foncé, fleur grande, pleine, bien faite, globuleuse, d'un beau rouge vif velouté, ombré noirâtre, parfois ardoisé, très-remontant, plante de premier ordre.

Rosier Polyantha remontant. — Mademoiselle Cécile Brunner, plante, naine, très-vigoureuse et très-convenable pour bordures de massifs; cette variété est issue du rosier Polyantha, sarmenteux, fleurie en corymbe, coloris beau rose vif à fond jaunâtre, pétales du pourtour rose clair, très-odorante, variété extra.

Ces deux variétés nouvelles seront livrées au commerce par Mme veuve Ducher, horticulteur-rosiériste, 23, chemin des Quatre-Maisons, 23, Lyon-Guillotière.

ÉTUDE POMOLOGIQUE SUR LES POIRES

(suite)

En abordant l'étude des variétés cultivées aux temps modernes, c'est-à-dire depuis 1775, je me propose de joindre à chaque espèce : les synonymes ; quelques notes sur la valeur des fruits et l'époque approximative de leur maturité.

Ce nouveau développement et le désir de ne pas m'écarter du vrai, m'obligent à circonscrire et restreindre à l'étroit cercle de mon école, la suite de ce travail.

Je ne m'occuperai donc que des variétés que je connais et des résultats que j'ai obtenus.

Adèle de Saint-Denis, syn. : 1° Adèle ; 2° Adèle de Saint-Géran ; 3° Adèle de Saint-Géra. Arbre très-fertile, on peut le conduire sous toute forme, le fruit est d'une grosseur moyenne, la maturité a lieu fin septembre et il est de 1re qualité.

Adèle Lancelot, pas de syn. : Arbre faible, peu fertile, fruit gros, de 1re qualité, mûrissant dans la 1re quinzaine d'octobre.

Adolphine Richard, syn. : Alphonsine Richard, arbre vigoureux, convient pour la haute tige, fertilité moyenne, fruit moyen, 2e qualité, maturité fin octobre.

Agathe de Lescour, pas de syn. : Arbre faible, ne convient que pour les petites formes, fertilité médiocre, fruit tantôt gros, tantôt moyen, de 2e qualité; maturité courant septembre.

Aglaé Grégoire, pas de syn. : Arbre très-vigoureux, très-fertile, fruit variable, dépassant souvent la moyenne, et souvent de 3e qualité, maturité fin septembre.

Aimé Augereau, pas de syn. : Arbre faible, ne convient que pour les petites formes, fertilité ordinaire, fruit de grosseur, plus souvent petite que moyenne, 1re qualité ; maturité 1re quinzaine de septembre.

Alexandre Bivort, pas de syn. : Arbre d'une vigueur moyenne, assez fertile, fruit de grosseur moyenne, souvent au-dessous, 2e qualité ; maturité courant novembre.

Alexandre Lambré, pas de syn. : Arbre d'une vigueur moyenne, très-fertile, fruit de grosseur dépassant la moyenne, 1re qualité; maturité fin octobre.

Alexandrine Bivort, pas de syn. : Arbre vigoureux, très-fertile, fruit assez gros ; maturité 1re quinzaine de septembre, 1re qualité.

Alexandrine Douillard, syn.: Douillard, arbre vigoureux, convient à toute forme, très-fertile, fruit dépassant toujours la moyenne, parfois très-gros, 1re qualité; maturité 1re quinzaine d'octobre.

Alphonse Karr, pas de syn. : Arbre vigoureux, convient à toute forme, assez-fertile, plusieurs catalogues disent fruit gros ; chez moi, jusqu'à présent, je l'ai toujours vu au-dessous de la moyenne, je ne sais ce qu'il en deviendra plus tard, il est de 1re qualité, et la maturité a lieu fin novembre.

Amodot, syn. : 1° dame Houdotte ; 2° de Grain ; 3° Fortunée d'été ; 4° Madot ; 5° Saint-Germain blanc d'été, 6° Beurré blanc des Capucins ; 7° Comte de frain, 8° Beurré d'Yédo ; 9° Angobert de Mantoue, 10° d'Amadote. Arbre vigoureux, très-fertile, fruit moyen, 3e qualité ; maturité de septembre-octobre ; qu'il me soit permis de faire remarquer la profusion de noms à un aussi mauvais fruit, car parfois on en trouve qui sont passables dans certaines localités ; celui-là est de toute part cité mauvais.

Amand Bivort, pas de syn. : Arbre très-vigoureux qui forme de jolies pyramides, et convient même pour la haute tige, assez fertile, fruit moyen, 1re qualité ; maturité fin octobre.

Amande double, syn. : 1° Beurré d'Angleterre ; 2° Amande régénérée ; 3° Walker ; 4° Elisabeth Walker, arbre vigoureux, se prête à toutes les formes, fruit moyen, 1re qualité ; maturité fin septembre.

Amandine (*de Rouen*), pas de syn. : Arbre de vigueur moyenne, convient pour les petites formes, assez fertile, fruit moyen, 1re qualité ; maturité fin septembre, atteignant parfois la mi-octobre.

Ambrette d'hiver, syn. : 1° Trompe Cokin ; 2° Trompe Valet ; 3° Ambrette épineuse ; 4° d'Ambre gris ; 5° Ambrette grise, 6° Belle Gabrielle. Arbre vigoureux, convient mieux pour la haute tige que pour la pyramide. La fertilité laisse beaucoup à désirer ; fruit au-dessous de la moyenne, qualité variable, tantôt de 2e, tantôt de 3e, selon l'exposition, mais toujours du premier pour compote ; maturité de décembre à janvier.

Amédée Leclerc, pas de syn. : Arbre vigoureux, se prête à toute forme, assez fertile, fruit dépassant rarement la moyenne, plus souvent au-dessous, de 2e qualité ; maturité fin février,

Amélie Leclerc, pas de syn. : Arbre de vigueur moyenne, qui convient mieux pour les petites formes que la haute tige, très-fertile. Fruit d'une grosseur variant de la moyenne à la petite, selon la forme et la vigueur de l'arbre, 1re qualité ; maturité fin septembre.

(*A suivre*). ROUTIN,

Horticulteur à Fontaine-St-Martin.

REVUE DES CATALOGUES

Bruant, horticulteur, boulevard Saint-Cyprien, à Poitiers (Vienne).

Prix-courant pour l'automne et l'hiver 1880-1881, des arbres et arbustes, fruitiers, forestiers et d'ornement, conifères, rosiers, jeunes plants, etc. La plupart des genres sont offerts en collection et de forces différentes.

—

A. M. C. Jongkindt Coninck, établissement horticole, Tottenham a Dedemswaart-lès-Zwolle (Pays-Bas).

Prix-courant d'arbres fruitiers, conifères, bulbes et tubercules, plantes vivaces rustiques, plantes alpines, saxifrages, orpins et joubarbes en collection.

—

Cusin et Guichard, marchands grainiers, place du Change, 1.

Prix-courant des ognons, bulbes et rhizomes. Cyclamen, Arum, Gloxinias, Crocus, Fritillaria, etc.

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon.— Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

CHRONIQUE

Lorsque Friès, botaniste distingué, qui était professeur au jardin botanique d'Upsal, eut l'idée de baptiser une espèce de cryptogame du nom d'Oreille de Judas, il ne s'imaginait pas, du moins j'aime à le croire, qu'il ferait gagner trente-cinq francs à un maçon de Villeurbanne (Rhône). C'est pourtant ce qui est arrivé dernièrement. Voici comment : « Je passais un matin devant la porte du jardin à M. X***, ce monsieur était baissé et paraissait examiner avec attention une production cryptogamique, qui s'était développée pendant la nuit sur le seuil (en bois) de sa porte.» Au bruit de mes pas, il se retourna et me dit : « Voyez donc ce qui est venu-là cette nuit; cela a une drôle de forme. » Je m'approchai gravement de l'objet en question, et, après l'avoir examiné avec soin, à l'œil nu d'abord, à la loupe ensuite, je lui répondis : « C'est un champignon de l'ordre des *Dacrymices*, que l'on nomme *Excidia auricula Judæ*. Et en français — Oreille de Judas.—Vous dites — Oreille de Judas. Il se redressa, et d'un coup de pied parallèle à la ligne de terre, il envoya promener l'Oreille de Judas au milieu du chemin.

Le lendemain, le seuil de la porte en était de nouveau garni. Nouveau coup de pied. Le surlendemain même histoire. Monsieur X*** ne riait pas, je crois même qu'il me regardait de travers, pensant sans doute que j'étais l'auteur de ce développement persistant d'oreilles.

Il envoya chercher le maçon, lui commanda un seuil en pierre, lui fit cadeau de l'ancien, et parut fort satisfait d'être débarrassé de ces maudites oreilles.

On rencontre assez fréquemment ce champignon sur les vieux bois morts, sureau, érable, boule de neige, etc.; il s'y développe sous la forme d'expansions réniformes, coucaves, veinées, plissées,

sinueuses sur les bords, d'un brun rougeâtre et de consistance gélatineuse. Si d'aventure, amis lecteurs, il vous arrivait d'en rencontrer sur le seuil de vos portes, n'y voyez aucun mauvais présage, et n'imitez pas le monsieur en question, qui s'effraya, bien à tort, d'une des plus curieuses productions cryptogamiques de dame **Nature.**

—

Les serres à palmiers du Parc de la Tête-d'Or, à Lyon, sont actuellement envahies par un champignon, le *Collybia semitalis* (Friès). Le miscelium de cette espèce se développe dans la tannée dans laquelle sont enterrées les plantes, et chaque matin les jardiniers sont forcés d'enlever des quantités vraiment considérables de champignons qui ont poussé pendant la nuit.

Il est fâcheux que ce *Collybia* (espèce d'*Agaricus*) n'ait pas les qualités du champignon de couche, sans cela, chaque matin les jardiniers y trouveraient leur déjeuner.

Notre collègue et ami M. Therry, qui a signalé ce fait dans une des dernières séances de la Société botanique de Lyon, a voulu s'assurer si ce champignon était comestible. Il en a fait cuire une assez grande quantité, qu'il a mangé sans en être incommodé. Toutefois, si ce champignon est comestible, il ne constitue pas un mets très-délicat, car il exhale une odeur assez peu agréable. M. Therry pense que cette odeur n'appartient pas au champignon lui-même, mais probablement au *substratum* ou aux différents ingrédients dont les jardiniers arrosent la tannée pour tâcher de se défaire de cette espèce par trop envahissante. Il a l'intention de semer cette espèce dans d'autres conditions pour s'assurer si l'odeur en question persistera.

—

Dans sa propriété de la vallée des Aygalades, aux environs de Marseille, M. Gros, amateur distingué, a fait des essais de culture à l'air libre, sur des plantes de la famille des Cycadées.

Les résultats qu'il a obtenus méritent d'être signalés, car ils indiquent le degré de rusticité de certaines plantes, que beaucoup de jardiniers cultivent en serre chaude.

Une plantation de *Cycas revoluta*, qui résista à l'hiver rigoureux de 1870-1871, décida M. Gros à livrer à la pleine terre de forts pieds d'*Encephalartos Caffer*, *Lehmanni* et *horrida*, ainsi qu'un pied de *Zamia coralipes* et un *Dion edule*. Depuis l'époque de leur plantation, c'est-à-dire depuis 1872, ces espèces ont pu, à l'aide d'une couverture de feuilles sèches préservant leur tronc et leurs frondes, supporter les froids assez vifs des hivers qui se sont succédés depuis leur plantation, notamment de celui de 1879-1880.

La plantation a été faite dans d'excellentes conditions et à bonne exposition.

Quoi qu'il en soit, une simple orangerie, une bâche, une serre froide peuvent suffire pour hiverner dans notre région ces belles plantes ornementales.

—

La Société nationale d'encouragement de l'Agriculture met au concours la question suivante :

« Quels sont, dans la région des céréales, les moyens qui, dépendant des cultivateurs et de leur initiative, peuvent améliorer la situation de l'agriculture française ? »

Une médaille de 1.000 fr. sera décernée à l'auteur du meilleur mémoire. Les manuscrits devront être adressés, sous pli cacheté, à M. Foucher de Careil, sénateur, président de la Société, avant le 15 avril 1881.

Une Commission sera nommée ultérieurement par le Conseil pour faire fonction de jury.

Tous les renseignements complémentaires seront donnés au siége de la Société, 56, rue Basse-du-Rempart, boulevard des Capucines, à Paris.

—

Parmi les espèces de Lierres qui servent à tapisser les murs dans les jardins, on peut signaler l'*Hedera dentata*, comme n'ayant pas souffert du froid excessif de l'hiver dernier. Tandis que dans beaucoup d'endroits, les Lierres d'Irlande, d'Alger, du Caucase, etc., ont été complètement détruits, le Lierre à feuilles dentées n'a eu aucun mal. Ce serait donc une espèce à multiplier et à propager. Elle est d'ailleurs fort belle, très-vigoureuse avec de très-grandes feuilles J'en ai vainement cherché la patrie d'origine : Les *Bons Jardiniers*, illustrés ou non, le *Manuel des arbres et arbustes*, de Jacques et Héring, n'en soufflent mot. Il faut avouer que nous sommes bien mal renseignés sur ce genre. Les auteurs imitent de Conrad, le silence prudent. Bon moyen pour ne pas dire de sottises. J'ai déjà dit qu'on affublait souvent du nom de Lierre en arbre, l'état fertile des Lierres en général, ce qui est un tort, attendu que ce qu'on vend sous ce nom, laisse supposer une espèce particulière, laquelle existe à la vérité, mais étant originaire de la Jamaïque n'a aucun rapport avec les plantes vendues sous ce nom dans le commerce. Le Lierre à feuilles dentées, se trouve quelquefois dans les établissements d'horticulture sous les noms de

H. Regnoriana, *macrophylla*, etc., sous lesquels nous l'avons reçu

Le vrai *Hedera Regnoriana* est une plante tout à fait différente.

—

Les apports sur le bureau, à la dernière réunion de l'Association Horticole Lyonnaise, étaient représentés par quelques belles poires de la saison, et quelques jolies plantes.

M. Boucharlat jeune, qui, comme on sait, est un des bons cultivateurs d'œillets de notre région en présentait quatre beaux exemplaires d'une variété nouvelle obtenue de semis, dans ses cultures. Cette variété fort remarquable a été nommée « *La France* » par son obtenteur. Elle est caractérisée par un port relativement trapu, une grande vigueur, et des fleurs grandes, très-pleines, à pétales légèrement frangés, de couleur rose, largement striés et ponctués de rouge carmin. Comme dans la variété *Atime*, la plante présente quelquefois des fleurs unicolores en même temps que des fleurs striées. Ce sera une excellente plante de marché, à cause de sa vigueur et de sa générosité florale.

M. Meunier, jardinier chez M. Teste, montrait une série de Bégonias à feuillage, obtenus de semis. Quelques-unes de ces plantes quoique encore jeunes, étaient déjà bien caractérisées, et présentaient des zones métalliques, d'un éclat argentin sur le fond vert de leurs feuilles. Avec un *Tydea* et un Géranium zonale obtenu de semis, M. Meunier présentait en outre trois beaux tubercules de Patate (*Convolvulus batatas*), d'une culture irréprochable.

Parmi les belles poires, nous notons :

1° *Marguerite Marillat*, présentée par l'obtenteur, M. Marillat, pour en montrer l'époque de maturité. Cette variété excellente, mise au commerce l'an dernier, devrait se trouver dans tous les jardins, elle surpasse comme beauté et comme saveur une foule d'autres variétés plus anciennes mûrissant à la même époque.

2° *Madame Chaudy*. La poire qui porte ce nom obtenue par M. Chaudy, n'est pas encore dans le commerce, mais nous pouvons dire qu'elle fera sensation et qu'elle sera une des meilleures acquisitions qu'aura fait l'arboriculture fruitière dans ces dernières années : L'arbre est fertile, le fruit très-gros et d'excellente qualité ; si on ajoute que la maturité se prolonge jusqu'en décembre il y a de quoi contenter les pomologues les plus difficiles.

3° M. Rollet a également la main heureuse comme semeur, il présentait deux variétés, dont l'une : *Sabine Vermorel*, est une bonne

petite poire dont la maturité se prolonge de septembre à décembre; l'autre : *Notaire Bonnefond*, est un assez beau fruit dont la maturité a lieu d'octobre à décembre.

—

Les horticulteurs Gantois ont fondé une Chambre syndicale, pour protéger et défendre les intérêts du commerce des plantes. Elle a pour président, M. Aug. Van Geert; vice-président, M. Lucien Linden; commissaires, MM. Louis de Semet, Ad. d'Haene, Jean Nuytens-Verschaffelt et Louis Van-Houte. Voilà un bon exemple à suivre pour les horticulteurs français, surtout dans les villes où l'horticulture est importante comme : Angers, Orléans, Paris, Lyon, etc.

—

M. J. Fallou vient de répondre aux personnes qui pensent que les grands froids détruisent les insectes.

Dans une note communiquée à la *Société d'acclimatation* de Paris (*Bulletin*, 1880, p. 267), il oppose des expériences catégoriques, à cette opinion aussi populaire que fausse, savoir que les grands froids détruisent les insectes. Si nous n'étions pas si légers, il y a beau temps que nous saurions cela. N'avons nous pas toujours vu les insectes aussi nombreux après les hivers rigoureux qu'après les hivers plus cléments?

M. Fallou a vu résiter à une température de 26° sous zéro les espèces suivantes : Hesperia, Chelonia, Bombices, Noctuae, Fourmis, et une espèce méridionale la *Chelsonia fasciata*.

J'ajouterai que j'ai soumis des limaces, à une température de 10° sous zéro, qu'elles ont gelées, dégelées et regelées sans passer de vie à trépas.

Il est vrai que beaucoup d'escargots : *Helix hortensis*, ont péri pendant l'hiver dernier.

—

M. le Dr J.-V. Hanstein, botaniste bien connu par ses travaux sur la physiologie végétale, est mort dernièrement. Il était professeur de botanique à l'Université de Bonn dont il était le recteur.

—

M. W. Woolls vient de publier à Sydney un opuscule comprenant l'énumération méthodique des plantes vasculaires indigènes à Sydney. Le nombre s'en élève à 1208. On sait que la physionomie de certaines flores exotiques a été modifiée par l'apparition et la naturalisation d'espèces étrangères. La Nouvelle-Hollande n'a pas

échappée à cela, et on compte aux environs de Sydney 127 espèces d'origine étrangère.

En Europe nous avons donné l'hospitalité à l'*Erigeron* du Canada, à l'*Ambrosia tanacetifolia* et à une foule d'autres qui nous envahissent de plus en plus.

—

M. Todaro, sénateur du royaume d'Italie, membre correspondant de l'Association Horticole Lyonnaise, vient de terminer le tome Ier de l'*Hortus botanicus Panormitanus*. La dixième livraison de cette publication contient les figures coloriées des espèces suivantes :

Banchosia elliptica, Aloœ perrrassa agavœfolia, Agave Haynaldi et *Colea undulata.* V.-V. M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 17 *octobre* 1880, *tenue salle des Réunions industrielles, Palais du Commerce.*

Présidence de M. Berthier père.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2.

En l'absence des président et vice-présidents, à l'unanimité M. Berthier est désigné pour présider l'assemblée.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

Correspondance. — Lettre de M. Rochet, donnant sa démission de membre de la commission des finances.

Lettre de M. Chanliot, directeur du journal *la Gaule*, proposant cette publication comme organe de la Société.

A ce sujet, M. le président demande à l'assemblée si l'on doit accepter cette proposition, qui mise aux voix est rejetée à l'unanimité.

Présentations. — 10 candidats sont présentés pour prendre part aux travaux de l'Association ; il sera statué sur leur admission à la prochaine assemblée.

Admissions. — L'Assemblée procède à l'admission de Messieurs :

Pierre Carbonnet, rocailleur, rue des Bains, 8 (Lyon-Vaise), présenté par MM. Michallet et Cousançat.

Jean-Baptiste Raymond, jardinier chez Mme Martin, rue des Missionnaires, 33 (Lyon), présenté par les mêmes.

Jaymet Claude, entrepreneur de jardins, rue Margniole, 16 (Lyon-Croix-Rousse), présenté par MM. J. Jacquier et C. Blanchet.

Rampin Jean, entrepreneur de jardins, chemin des Aqueducs, Point-du-Jour, présenté par MM. Devert et J. Jacquier.

J. Bonnaire, rosiériste, 26, route de Grenoble (Lyon), présenté par MM. Bernaix et Viviand-Morel.

Garapon, conseiller général, Vénissieux, présenté par MM. Carle et Viviand-Morel.

M. de Loisy, propriétaire à Louhans (Saône-et-Loire), présenté par MM. Morel père et Viviand-Morel.

M. Frédéric Roche, jardinier chez Mme Rival, à Civrieux, par Neuville (Ain), présenté par MM. Rochet et Viviand-Morel.

Bernaix fils, cours Lafayette prolongé, 63, présenté par MM. Bernaix père et Métral.

Pierre Triboulet, jardinier chez M. Germain de Montauzon à Charantay (Rhône), présenté par MM. Poizard et Laroche.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Gamond, chemin de la Guillotière, à Marennes, 111, un Œillet de semis, d'un beau rouge garance ; la plante qui se tient très-bien, est très-florifère et remontante ; cette nouvelle variété, très-méritante, est dédiée à un de nos honorables membres correspondants, *M. Edouard Pynaërt.*

2° Par M. Blanchot, rue Charlet, 70, Monplaisir, un pied de Coleus greffé ; M. Couzançat rappelle avoir vu sur un même sujet jusqu'à 22 variétés de Coleus.

3° Par M. Chapuis, à Villeurbanne, quelques noix de la variété *Préparaturien ;* il signale cette variété comme produisant des fruits au bout de deux ans de semis ; les noix déposées sur le bureau ont été récoltées sur un sujet âgé de six ans, qui a produit près de 100 noix, M. Chaudy confirme les remarques du présentateur. M. Chapuis montre en outre des fleurs d'œillets Flon panachés, (à ce sujet, M. Viviand-Morel donne quelques renseignements sur l'origine de cet œillet, dont les variétés connues ont été obtenues par dimorphisme); des fruits de *Melia Azedarach ;* quelques graines d'un riz rose ; des fleurs desséchées d'*Anastatica hiarocuntina* ou rose de Jéricho, et des abricots conservés comme les pruneaux ;

4° Par M. Lapeute, rue des Tuiliers, Monplaisir, une poire de semis.

5° Par M. Crozy, grande Rue de la Guillotière (Lyon), des fleurs de Cannas de semis, qui n'étant pas fleuris au moment de notre exposition n'avaient pu être présentés à l'appréciation du jury; disons en passant que ces fleurs sont très-remarquables et que bientôt les Cannas seront aussi recherchés par les amateurs pour leurs fleurs que pour leur magnifique feuillage.

6° Par M. Chrétien, des fleurs de Bégonias tubéreux de semis. ces échantillons sont de toute beauté, surtout comme richesse de coloris.

7° Par M. Mugnier, jardinier chez Mme IDT, à Montluel, 4 variétés de Dalhias de semis, dont il est l'obtenteur, les fleurs en sont belles comme forme et de coloris divers.

8° Par M. Chaudy, à Chaponost, une poire de semis, issue de la poire Tongre, elle se colore avant la maturité ; soumise à la dégustation, elle est reconnue de bonne et excellente qualité.

9° Par M. Joseph Schwartz, rosiériste à Lyon, une rose nouvelle, Thé. *Madame Joseph Schwartz*, cette variété présentée à une séance précédente paraît être encore plus belle comme forme et coloris.

Il est nommé une commission composée de MM. Couzançat, Labruyère, Comte, Lille, Pitaval, Achard, Deville et Gorret, qui après examen propose d'accorder :

Une prime de 1re classe à M. Gamond pour son œillet.
Prime de première classe, à M. Chaudy.
Prime de première classe, à M. Crozy.
Prime (rappel) de première classe, à M Schwartz.
Prime de deuxième classe, à M. Chrétien.
Prime de deuxième classe, à M. Chapuis.

Pour l'apport de M. Lapeute, les fruits se trouvant trop mûrs ou pas assez, cette variété de poire est renvoyée à l'étude. Pour celui de M. Mugnier, elle propose, vu l'époque peu favorable pour juger les fleurs de Dalhias, de le renvoyer à une commission spéciale qui devra examiner ces variétés au mois de septembre et faire un rapport. Pour l'apport de M. Blanchot, inscription au procès-verbal.

Toutes ces propositions mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Ordre du jour :

Elections du bureau et de la partie sortante du conseil. — Conformément au paragraphe VIII des statuts, il est procédé à ces élections.

Président, votants 62, majorité 32.

M. Dutailly, obtient.... 55 voix.

Vice-Présidents, votants 63, majorité 32.

MM.	Feuga, obtient........	45 voix.
	Morel père..........	35
	Pitaval..............	11
	Chrétien.............	6

Les autres voix se portent sur MM. Labruyère père, Crozy, etc.

Secrétaire général, votants 63, majorité 32.

M. Viviand-Morel obtient... 62 voix.

Secrétaires, votants 63, majorité 33.

MM.	J. Nicolas, obtient....	42 voix.
	Bernaix fils..........	35
	Cousançat............	21
	Rouillard.............	12

Les autres voix sont obtenues par MM. Molin et Desvignes.

Trésorier, votants 63, majorité 33.

M. J. Jacquier, obtient..... 59 voix.

Membres du Conseil, votants 54, majorité 28.

MM.	Charvolin, obtient....	43 voix.
	Rohner..............	35
	Peillon..............	30
	Bélisse..............	28
	Comte...............	23
	Bernaix père..........	22
	Métral...............	21
	Labruyère père.......	19

Les autres voix sont réparties entre MM. Schwartz, Morin jeune, Chrétien, Bertrand, etc. Il est procédé à un second tour de scrutin pour les candidats n'ayant pas obtenu la majorité. M. Comte ayant obtenu la majorité remercie l'assemblée des suffrages qu'on a bien voulu lui accorder, mais déclare ne pouvoir accepter.

MM. Bernaix père et J. Métral, obtiennent la majorité. En conséquence le bureau et le conseil d'administration pour l'exercice 1880-1881, se trouvent ainsi composés :

Président, M. Dutailly.
Vice-Présidents, MM. Feuga et Morel père.
Secrétaire général, M. Viviand-Morel.
Secrétaires, MM. J. Nicolas et Bernaix fils.
Trésorier, M. J. Jacquier.

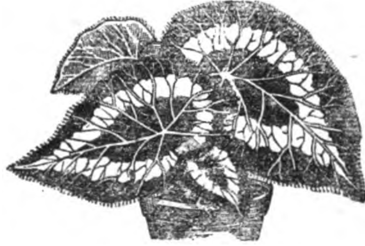
Conseil d'Administration :

MM. Chaudy, Cordioux, Deville jeune, Jussaud (Claude), Maisonneuve, Pitaval fils, Charvolin, Rohner, Peillon, Bélisse, Bernaix père et J. Métral.

Vu l'heure avancée de la séance, la suite de l'ordre du jour est renvoyée à la prochaine assemblée.

La séance est levée à 5 heures 1/4.

Le Secrétaire, J. NICOLAS.



Quelques Bégonias pour l'ornement des jardins.

Le genre Bégonia est, sans contredit, l'un des plus riches et des plus précieux de la flore exotique, au point de vue ornemental.

Certaines espèces concourent, pour une grande part, à la décoration des serres et même des appartements durant l'hiver; il en est beaucoup qui, pendant la belle saison, ne restent pas étrangères à l'ornementation des jardins; c'est à ce dernier emploi que j'envisagerai les B. en citant seulement les principales espèces qui conviennent le mieux pour cet usage. Je commencerai par l'un des plus beaux, le *Begonia ricinifolia* (B. à feuilles de ricin). Cette espèce est assurément l'une des plus ornementales pour la pleine terre; ses grandes feuilles un peu succulentes, d'une coloration vive et légère, supportées par de longs pétioles charnus, d'une longueur d'environ 0m80, courtement hispides et d'un aspect rougeâtre; ses fleurs blanches qui apparaissent à l'automne, en panicules ombelliformes et portées par de longs pédoncules, augmentent encore la beauté de cette plante.

Si maintenant nous passons au *Begonia rex*, source de tant de belles variétés, l'on retrouve dans ce groupe des plantes sans analogues pour la beauté et la richesse du feuillage. Quant au *B. rex*, ses grandes feuilles cordiformes ont à leur centre une large zone d'un blanc d'argent, qui en feront toujours l'une des plus belles plantes à feuillage que l'on puisse livrer à la pleine terre. Je citerai aussi deux variétés de cette espèce : les variétés *Leopardinus* et *Imperator*, toutes deux d'une grande beauté.

Je dois aussi mentionner plusieurs autres espèces dont le mérite consiste particulièrement dans l'abondante floraison ; c'est d'abord le *B. fuchsioïdes*, (B. à fleurs de Fuchsia), qui atteint une hauteur d'environ 0m70 à 0m90, et forme un buisson compacte par l'abondance de ses feuilles et de ses nombreuses fleurs d'un rouge écarlate, disposées en panicules pendantes ; puis les *B. Ascosientis, Imgramii, Weltoniensis, lucida, coralina*, etc., qui sont tous très-beaux pour leur abondante floraison. Une autre espèce que je ne dois pas passer sous silence, et à laquelle je réserve tout particulièrement quelques lignes, est le *B. semperflorens*, qui atteint 0m30 à 0m35 de hauteur, ses feuilles ovales, vertes sur les deux faces et ponctuées, couvrant le sol, contribuent avec ses nombreuses panicules de fleurs blanches légèrement rosées, à faire de cette plante l'une des plus jolies pour garnir les bords d'une corbeille ou pour en faire une bordure seulement. Il vient d'être mis au commerce un nouveau *Begonia semperflorens* qui a les fleurs entièrement roses ; faire la description d'une telle plante me serait impossible, néanmoins, il en a paru un article, dans la *Revue horticole*, rédigé par E. Vallerand. Il dit dans son explication, en parlant du *B. semperflorens :* ce Bégonia, qui pourtant avait beaucoup de mérite (à preuve l'immense usage que l'on en fait dans les jardins), se trouve aujourd'hui égalé, l'on pourrait dire presque surpassé par une variété qui en est issue. Ses fleurs rose carminé au pourtour du limbe, sont blanc blanc lavé de rose très-pâle au centre, tandis qu'au soleil tout change ; les tiges alors plus ramifiées et plus courtes, sont presque rouges, les feuilles sont roulées en cornet et très-foncées plutôt que luisantes, verticales ou étalées ; mais ce qui le distingue surtout, c'est l'abondance surprenante de la floraison, dont la teinte, carmin tendre, passe au carmin vif en formant un ton qui offre un contraste très-différent. Tels sont les quelques Bégonias que j'ai pensé pouvoir signaler ; leur mérite est incontestable, soit qu'on les réunisse dans une même corbeille, soit qu'on les plante çà et là, ou en ligne autour des massifs.

Quant à la culture de ces plantes elle est des plus facile ; les *Begonia ricinifolia, fuchsioïdes, lucida et coralina* réclament la serre chaude, pendant l'hiver. La terre de bruyère additionnée de terre franche légère, leur convient beaucoup. Lorsqu'on les cultive en pleine terre, il faut les planter dans un mélange de terreau de feuilles et de terre de jardin, à l'abri du soleil et de la poussière. On doit toujours tenir la terre humide et bassiner très-fréquemment les plantes pendant les fortes chaleurs. HENRI CORBIN fils,

Chez M. le duc de Mortemart,
A Lachassagne (Rhône.

Rapport sur la culture d'Œillets de M. Carle (1).

La Commission composée de MM. L. Pellet, Lapeute, Labruyère, Blanchot, et votre serviteur J. Chrétien, rapporteur, vient vous rendre compte des impressions de sa visite chez M. L. Carle, horticulteur, route d'Heyrieux, 220, Monplaisir-Lyon, le 8 octobre 1880.

La culture des œillets remontants est chez M. L. Carle une grande spécialité. Dans un vaste clos, nous avons admiré une plantation d'environ douze mille sujets, prêts à la vente, c'est-à-dire de bonne force, bien boutonnés et d'une végétation luxuriante, malgré les dépréciations causées sur les boutures par un hiver rigoureux

A cette époque, toutes les plantes dans de bonnes conditions sont destinées à la vente, non seulement pour la localité et les villes environnant la région lyonnaise, mais pour toute la France ; puis l'étranger, l'Angleterre et l'Allemagne en absorbent une grande quantité. La Suisse, dont la prohibition vient d'être levée, en emploie beaucoup. L'Italie, avec son printemps perpétuel, fait aussi beaucoup de cas des œillets remontants.

Jusqu'alors, le nord de la France avait été un des principaux points pour l'exportation des œillets remontants, mais aujourd'hui, grâce aux facilités de transports, et surtout à l'extension des cultures florales, sur le littoral de la Méditerranée, depuis Hyères jusqu'à Monaco, l'œillet remontant, plante lyonnaise par excellence, trouvera une large place et ira chaque hiver aider à la confection des bouquets que les horticulteurs de ces régions expédient ensuite dans les autres villes moins bien favorisées sous le rapport du climat.

La culture des œillets remontants, à Lyon, a pris une extension vraiment notable, c'est au point que l'on peut en évaluer le nombre à cent mille sans aller chercher bien loin.

Elle se divise en trois séries, et voici comment :

1° La plus grande quantité se fait en quelques variétés par milliers de chacune d'elles, et de coloris peu variés : du rouge beaucoup, en variétés diverses bien connues ; du blanc toujours recherché ; du rose plus ou moins foncé, mais alors peu d'autres coloris.

---

(1) Rapport lu en assemblée générale le 20 novembre 1880.

2° La culture des plantes en collection se fait également très-bien; elle se compose de plusieurs centaines de variétés réunissant toutes les couleurs possibles pour ce genre de plantes; cette culture est pour les amateurs d'Œillets, qui les demandent par unité au nombre de 25 à 100 variétés, ce qui leur permet d'avoir des Œillets en fleur tout l'hiver.

3° Au printemps (en mars ou avril), il se fait un commerce très-important de boutures enracinées, vendues à des prix très-modérés, pouvant s'expédier à peu de frais et, qui mises en place à cette époque, permettent d'avoir à l'automne une série d'Œillets bons à rentrer en serre.

L'Œillet remontant, et l'amélioration de ladite race, est une des gloires de l'horticulture lyonnaise, car depuis vingt ans et plus elle s'est modifiée en ce sens que des plantes naines, à rameaux droits et solides, pouvant se maintenir sans tuteur, sont venues remplacer les anciennes variétés, d'une taille trop élevée; puis beaucoup de couleurs nouvelles ont enrichi cette série. MM. Allégatière et Boucharlat jeune y ont contribué, pour une large part, par les nombreux semis sortis de leurs cultures suivies et raisonnées au point de vue de l'amélioration des races.

Aujourd'hui, nous sommes venu admirer les belles cultures de M. L. Carle. Placé dans des conditions toutes spéciales et propices à ses cultures; jeune et intelligent travailleur, nous avons l'espérance de voir grandir encore les progrès déjà obtenus par ses devanciers !

Quelques plantes de semis ont été appréciées cette année et seront en vente au printemps.

La bonne tenue de ses cultures, l'ordre apporté dans l'étiquetage de cette collection de choix, nous obligent à vous prier de bien vouloir accorder à M. Carle, une médaille de vermeil comme récompense bien méritée (1).

Liste des Œillets Remontants cultivés chez M. L. Carle, comme plantes de marchés.

Allégatière	Rouge étincelant.
L'Hermine	Blanc pur, extra.
Lucifer.	Rouge écarlate.
Irma.	Rose, à très-grande fleur.
Madame Allégatière	Rose tendre, extra beau.
Le Favori	Rose foncé, très-beau.

(1) M. Carle remercie ses collègues, mais il demande que la médaille de vermeil soit attribuée dans la prochaine Exposition, à la plus belle collection d'Œillets remontants. L'assemblée adopte cette manière de voir.

Liste des Nouveautés pour le printemps de 1881.

1	*Valentine Carle* (Carle). . .	Blanc pur, extra.
2	*Marie Nugue* (Carle). . . .	Blanc thé rouge.
3	*Auguste Raison* (Carle) . .	Jaune bordé rose.
4	*Louise Chrétien* (Carle). . .	Rose tendre strié rouge.

Liste des Nouveautés du printemps de 1880.

1	*Viviand-Morel* (Carle) . . .	Blanc rosé, strié rouge.
2	*Jean-Sisley* (Carle).	Saumon, strié rouge.
3	*Louis Blanc* (Carle). . . .	Jaune bordé rouge.

Liste des meilleures variétés que nous avons observées.

1	*Gaurdault (Al.)*.	Cramoisi ardoisé.
2	*Georges Sand (Al.)*	Blanc pur.
3	*Henderson (Al.)*.	Jaune strié rouge.
4	*Madame la Chanoinesse*. . .	Rose bordé blanc.
5	*Marie Charagnon*	Blanc à grande fleur.
6	*Van-Dick*.	Blanc strié rose.
7	*Oscar*	Jaune et rose cerise.
8	*Le Furet*.	Blanc strié rouge.
9	*Le Zouave*	Rose strié rouge.
10	*Heyne*.	Blanc lamé rouge.
11	*Pluie d'or*	Jaune aurore, strié rouge.
12	*Rouillard*	Jaune strié rouge.
13	*Ducreux*.	Rose panaché de rouge.
14	*Dalmais*	Blanc strié pourpre.
15	*Jacques Allégatière*	Rouge, très-nain.
16	*Phébus*.	Jaune bordé feu.
17	*Chateaubriand*.	Rose.
18	*Reveil*	Ardoisé strié feu.
19	*James-Veitch*	Ardoisé strié rouge.
20	*Ugo-Cojoli*	Jaune strié rouge.

J. Chrétien, *Rapporteur*.

Culture du Choisya ternata, Hbk.

Si quelqu'un m'avait demandé, il y a seulement quatre ans, ce que je pensais de la plante qui fait aujourd'hui le sujet de cette note, je déclare que je n'aurais pas hésité une seconde, à répondre que c'était « *une drogue* » expression dont se serve certains jardiniers pour qualifier les plantes qui fleurissent peu, poussent mal et ne se vendent guère, ce qui est le pire. Et je déclare que j'aurai affreusement calomniée la plante en question qui est bien le meilleur petit arbrisseau de serre froide (1) qu'on ait introduit en

(1) Le Choisya ternata, peut parfaitement passer l'hiver en pleine terre, lorsque le froid n'est pas trop rigoureux. Il supporte facilement 7 à 8 degrés de froid sans périr.

Europe, depuis une quinzaine d'années. J'avais été trompé par la famille de cette plante — les Diosmées, — une famille riche en belles espèces cependant, que j'avais beaucoup cultivées autrefois et avec succès. Raisonnant par analogie, j'avais appliqué aux malheureux Choisya, qui m'étaient tombés sous la main, une culture qui leur convenait tellement peu, qu'ils dépérissaient tous à vue d'œil. De dépit, je dépotais toutes les plantes que j'avais dans une plate-bande d'un jardin et je ne m'en occupai plus que pour constater plus tard qu'elles poussaient admirablement. Cela aurait dû froisser mon amour-propre de cultivateur. C'était une leçon ; j'en fis mon profit.

La famille des Diosmées, dont autrefois on cultivait en grand nombre les plus beaux genres : *Correa*, *Crowea*, *Diosma*, *Eriostemon*, etc., a la plupart de ses représentants, dispersés au Cap ou à la Nouvelle-Hollande. Le Choisya habite au contraire les montagnes du Mexique, d'où il fut introduit en Europe, par M. Hahn, en 1866. C'est un arbrisseau vigoureux à feuilles ternées, persistantes, d'un beau vert sombre, qui se forme bien, se prêtant à la taille. Ses inflorescenses en cimes terminales sont composées de grandes fleurs blanches, odorantes, qui s'épanouissent en mai-juin, mais qui peuvent, étant forcées, s'épanouir en mars-avril.

A cette époque la vente en sera facile ; on sait que la Saint-Joseph est une des meilleures fêtes patronales pour les jardiniers.

Voici maintenant comment il faut s'y prendre pour cultiver cette plante pour la vente en pot :

On fait des boutures qui reprennent très-bien en serre, ou à froid, sous châssis. Aussitôt qu'elles sont reprises, on les sèvre, ce qui est facile, étant très-robustes. En avril on prépare une plate-bande en plein jardin, et on y met les plantes à 20 centimètres en tous sens. On paille la plate-bande et on donne tous les soins habituels.

Les plantes ne tardent pas de végéter vigoureusement ; lorsque la tige principale (au début, il n'y en a guère qu'une seule) a atteint 30 centimètres, on en pince l'extrémité ; la plante se ramifie, et un mois après, on opère un deuxième pincement, puis un troisième.

En novembre on a déjà de jolies boules. On construit à cette époque un abri sur la plate-bande, et on y pose des châssis, ou à leur défaut on y met des paillassons quand la température s'abaisse 5 degrés au-dessous de zéro.

Au mois de mars suivant on arrache les plantes en petites mottes et on les replante en leur donnant un espacement plus grand. Après la première pousse, c'est-à-dire en juin, du 15 au 30, on lève les plantes et on les rempote dans des pots de 15 à 18 centimètres de diamètre. On les sèvre sous un châssis, que l'on

ombre de huit heures du matin à quatre heures du soir. Le sevrage dure quinze jours.

On enterre ensuite les plantes en plein soleil et à chaque extrémité des rameaux, il se forme un bouton qui contient les fleurs. Si on ne levait les plantes qu'en septembre, il ne se formerait aucun bouton à fleurs.

Le *Choisya ternata*, lorsqu'il sera mieux connu, est appelé à devenir une de nos meilleures plantes de marché.

V. V.-M.

ÉTUDE POMOLOGIQUE SUR LES POIRES

(SUITE)

Amiral, syn. : 1° de Portugal d'Été ; 2° de Prince ; 3° Cardinal. Arbre de force moyenne, qui n'aime pas être taillé ; la forme haute tige lui convient mieux que la pyramide; assez fertile. Fruit gros, de 1re qualité dans les terrains secs ; maturité fin septembre.

Amiral Cécile, pas de syn. : Arbre de vigueur moyenne, ne convient que pour les petites formes, quoiqu'on puisse en faire de jolies pyramides, greffé sur cognassier; fertilité ordinaire. Fruit de 1re qualité ; maturité de novembre à décembre.

Amire Johannet, syn. : 1° Petit Johannet; 2° Hâtiveau; 3° Petit St-Jean ; 4° St-Jean; 5° St-Pierre; 6° de Johannet. Arbre de vigueur moyenne, ne convient qu'en haute tige ou cordons horizontaux; il est trop dépourvu de branches pour le conduire en pyramides; très-fertile. Fruit petit, 2e qualité; maturité 1re quinzaine de juillet.

Amour, syn. : 1° de Hongrie; 2° Trésor; 3° d'Horticulture. Arbre de vigueur moyenne, rameaux très-gros, c'est la forme espalier ou contre-espalier qui lui convient le mieux, fertilité ordinaire. Fruit très-gros, parfois énorme, de 2e qualité et de 1re cuit; maturité de novembre à décembre.

Ananas, syn. : 1° de Bouchet; 2° Comperette; 3° Favorite musquée du Conseiller; 4° Ananas d'été ; 5° Ananas français; 6° Favorite musquée. Arbre vigoureux, se prête à toute forme, convient très-bien pour la haute tige, très-fertile. Fruit au-dessous de la moyenne et de 1re qualité ; maturité courant septembre.

Ananas de Courtrai, pas de syn. : Arbre faible; rameaux nombreux; il convient bien aux petites formes et fait tout de même de jolies pyramides greffé sur coignassier. Fruit de grosseur moyenne, souvent plus volumineux, 1re qualité ; maturité : fin août.

André Desportes, pas de syn. : Arbre très-vigoureux, très-touffu; convient à toutes formes; très-fertile. Fruit moyen, 1re qualité; maturité fin juillet.

Andrews, pas de syn. : Arbre chétif, sur coignassier et sur franc, ne convient que conduit en cordons horizontaux, étant trop dépourvu de rameaux, fertilité ordinaire. Fruit dépassant rarement la moyenne; 1re qualité; maturité fin août.

Angélique de Bordeaux, syn. : 1° Mouille bouche d'hiver; 2° de Legat; 3° Angélique; 4° St-Martial; 5° Cristalline; 6° Rouge; 7° Bens; 8° de Mas; 9° Cristalline Moringout; 10° Douce; 11° Gros franc réal d'hiver; 12° St-Marcel; 13° Angélique de Languedoc; 14° Angélique de Pis; 15° de Toulouse; 16° St-Mareil. Arbre très-délicat; il faut le greffer sur franc, et il ne craint pas les terrains secs et chauds; assez fertile. Fruit dépassant la moyenne; 2e qualité cru et cuit; maturité de janvier à mars.

Angélique Leclerc, pas de syn. : Arbre de vigueur moyenne, rameaux gros, assez nombreux, ne convient pas pour la haute tige, mais assez bien pour les hautes formes, et il a le défaut de se gercer, très-fertile. Fruit moyen, parfois plus volumineux, 1re qualité; maturité en octobre.

(*A suivre*).

ROUTIN,
Horticulteur à Fontaine-St-Martin.

REVUE DES CATALOGUES

Léonard LILLE, Marchand grainier, cours Morand, 7 et 9, à Lyon. — Prix-courant de graines de 1er choix de la récolte de 1880. — Begonia semperflorens rosea; — Campanula grandiflora japonica; — Reine-Marguerite rouge sang, variété très-hâtive; — Haricot nain, beurre du Mont-d'Or, excellente variété, hâtive, très-productive; — Melon Cantaloup musqué des Indes, forme ronde, grosseur moyenne, écorce très mince, chair rouge vif, très-parfumée, presque entièrement plein; — Laitue Pelletier; — Courge japonaise.

Agave en collection; — Caladium; — Broméliacées; — Crassulacées; — Gesnériacées; — Labiées : Coleus; — Liliacées, — Melastomacées; — Orchidées; — Palmiers; — — Primulacées.

Arbrisseaux et Arbustes, — Plantes diverses : Pelargonium, Cinéraires, Pétunias doubles, Œillets, etc.

Envoi du Catalogue sur demande affranchie.

LE GÉRANT : V. VIVIAND-MOREL.

Lyon.— Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

CHRONIQUE

Un de mes correspondants vient de me poser une question assez singulière, et j'allais lui répondre une énormité, lorsque, bien à propos, quelqu'un frappa à ma porte. Je remis ma réponse au lendemain. « ... Dois-je ne planter que de bonnes espèces de fruits? me mandait mon correspondant. »

On sait qu'il y a un proverbe arabe qui dit : « Tourne sept fois ta langue dans ta bouche avant de parler. » Ce proverbe, qui gagnerait à être mis en pratique, au risque de faire languir la conversation, m'est heureusement revenu à la mémoire. Une question comme celle-ci, ne se poso pas, me suis-je dit, après réflexion, pour être résolue par un oui ou par un non; elle se discute, et discuter c'est amplifier.

Et d'abord, répondis-je, voulez-vous planter pour vendre vos produits, ou bien est-ce pour votre usage personnel? si c'est pour cette deuxième alternative, préférez-vous la quantité à la qualité? Aimez-vous les fruits précoces? Avez-vous des enfants et des petits enfants?

Tout est relatif ici-bas, et les questions les plus simples en apparence sont, la plupart du temps, très-complexes.

Si on plante des arbres pour en vendre les fruits, il n'y a pas besoin d'avoir étudié la science économique pour répondre qu'il faut choisir les variétés très-fertiles, dont la maturité a lieu à une époque favorable à la vente. Si la plantation a lieu dans un pays éloigné des marchés, il faut encore qu'ils puissent s'exporter sans trop se détériorer, et planter en conséquence; mais il ne s'agit pas de bonnes espèces, il s'agit des espèces qui font de l'*argent*. Tant mieux si les deux vont ensemble.

Quant à planter pour son usage, c'est autre chose : Il faut varier autant que possible. Les enfants aiment les cerises, surtout les premières : plantez des variétés précoces et des tardives. N'abusez pas

des poires d'été, il y a dans ce temps : les Abricots, les Prunes, les Pêches, les Raisins. Plantez des Poires précoces et des tardives, surtout de ces dernières.

Un des meilleurs conseils à donner pour les plantations, est celui-ci : s'informer dans le pays des variétés qui sont le mieux appropriées au climat et au terrain, car telle variété excellente ici, ne vaut souvent rien ailleurs.

—

A propos de plantations, il n'est pas inutile de faire quelques remarques. Certains arbres prennent souvent la chlorose quelques années après leur plantation ; les feuilles jaunissent, le bois mûrit mal, et la stérilité s'en empare. Cette maladie est due à une plantation faite dans de mauvaises conditions. Il ne suffit pas de faire un bon trou, de bien étendre les racines de l'arbre, ni même de fumer copieusement. Ceci est bien, et on ne saurait rien y trouver à redire. Mais dans les terrains où le sol est argileux à la surface, il faut éviter de mettre cet argile au fond du trou, comme on a l'habitude de le faire. On doit préférablement y placer un drainage suffisant, pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie, et, ce n'est pas un paradoxe dans ce cas, de dire que des débris de démolitions, des pierres, valent mieux que du fumier. Feu Ph. Rambaud, avait, étant aux Charpennes, planté plusieurs poiriers, sur des enrochements artificiels. Ces arbres étaient devenus très-beaux, se portaient admirablement et donnaient de bien beaux fruits. Dans tous les terrains goutteux ou ferait donc bien de veiller au drainage.

—

M. Dutailly, président de l'*Association Horticole Lyonnaise*, professeur de Botanique à la faculté des Sciences de Lyon, a commencé le *Cours municipal de Botanique*, le dimanche 5 décembre à 2 heures et demie, au Conservatoire de Botanique (Parc de la Tête-d'Or), et le continuera les dimanches suivants à la même heure.

Il décrira les principaux organes des végétaux, en se plaçant autant que possible, au point de vue utilitaire et pratique.

Nous engageons vivement ceux de nos collègues, qui peuvent disposer de leur temps, le dimanche, d'assister à ses leçons.

—

La *Société nationale et centrale d'Horticulture de France*, pour répondre aux progrès toujours croissants de l'horticulture française et au vœu expressément formulé par la grande majorité des horticulteurs, dans leur réunion du 12 février 1880, décide :

« 1° Que pour donner le plus de solennité et d'éclat possible à ses expositions annuelles, elle tiendra celle de 1881 sans le concours d'aucune autre manifestation des arts ou des industries, n'ayant pas un rapport direct avec l'horticulture ;

« 2° Que pour assurer la plus parfaite émulation entre les Exposants, ainsi que la plus grande facilité d'étude des produits exposés, un jardin sera établi par ses soins et disposé de manière à recevoir aussi bien les plantes de serre que celles de pleine terre, les produits de l'arboriculture fruitière et forestière, les produits maraîchers, et enfin ceux des arts et industries horticoles, avec un classement répondant aux besoins multiples de chacun de ses groupes.

« L'exposition, qui durera huit jours, est fixée à la deuxième quinzaine de mai 1881.

Le Jury sera divisé en cinq sections : la cinquième section exclusivement composée de dames patronnesses jugera les bouquets et garnitures de fleurs coupées. »

La Société nationale se décide à quitter le Palais de l'Industrie, cet immense vaisseau dans lequel allait, chaque année, comme dans une vaste nécropole, s'étioler les belles fleurs des horticulteurs et des amateurs parisiens. C'est un progrès. L'Exposition d'horticulure au Palais de l'Industrie, servait de repoussoir à d'autres expositions, et était considérée comme une garniture par la majorité du public. La Société nationale peut mieux faire, car jusqu'à présent il y a telles sociétés d'horticulture de *province*, qui n'auraient certainement pas été au-dessous de la capitale pour l'éclat de leurs expositions.

—

M. Louis Moll, agronome distingué, est mort le 2 décembre à Paris, à l'âge de soixante-dix ans.

Ancien professeur à l'Ecole de Roville, fondée par Mathieu de Dombasle, M. Moll était chargé depuis 1836 du cours d'agriculture au Conservatoire national des Arts-et-métiers. Il était également professeur à l'Institut national agronomique depuis l'origine de cet établissement.

—

Dans la séance du 14 octobre dernier, M. Henri Véniat, jardinier chez M. M. Feyeux, à Crosne (Seine-et-Oise), a déposé sur le bureau de la Société nationale et centrale de France, un lot de *plantes potagères* nouvelles pour nos jardins. Ce sont : Des pieds de Pourpier tubéreux (*Portulaca tuberosa*, Roxb.) munis de leurs tubercules ; des touffes de Natzou Adzuki, Adzuki d'été (*Phascolus radiatus* L.), du Japon, et un pied chargé de fruits, d'une plante dont le nom botanique est inconnu et qui est présenté sous la dénomination

vulgaire de Awata des Arabes. Le fruit de l'Awata est employé à titre de condiment.

Dans la même séance, le jardinier de M. Talabot, M. Gougibus a présenté un lot de *céleri* panaché, variété fixée et se reproduisant bien.

—

Le Comice agricole de Lyon, dans la séance ordinaire du 21 courant, a dû procéder à l'élection d'un président, en remplacement de M. Ragot, démissionnaire pour cause de santé. A l'unanimité des voix, M. Henri Chassaignon, maire des Chères, a été élu président, et M. Ragot, président honoraire.

—

Le dernier fascicule de la *Belgique horticole* contient la gravure coloriée d'une plante que nous connaissons tous depuis plusieurs années, le *Chrysantemum frutescens*, var *Etoile d'or*.

M. E. Morren a réuni dans la note qui accompagne la figure de cette plante, tous les renseignements historiques et bibliographiques qu'il était possible de se procurer, non-seulement pour la variété en question, mais encore pour toutes les espèces du groupe des *Chrysanthemum frutescens*. Rappelant l'histoire du *Ch. frutescens* à fleurs jaunes, décrit en 1844, dans la *Revue horticole* par M. Pépin, en même temps que celle du *Ch. Etoile d'or* qui, l'une et l'autre de l'accord unanime des cultivateurs, seraient de simples variétés du Chrysantemum frutescens de Linné, M. E. Morren fait remarquer qne cette assertion est d'une certaine importance pour la Botanique en ce qu'elle va à l'encontre des classifications établies dans le genre *Chrysanthemum*. Linné le divise en deux sections qui se distinguent précisément par la couleur des rayons : *Leucanthema*, à rayons blancs et *Chrysanthema*, à rayons jaunes. De Candole dans le Prodrome, accorde aussi une assez grande importance à la couleur des rayons, en ce sens qu'il l'a fait intervenir parmi les caractères des sections du genre.

Il résulterait de l'étude de M. E. Morren qu'un certain nombre des caractères donnés comme spécifiques par les auteurs, n'ont nullement une semblable valeur.

Il y a cependant un côté de la question qui n'a pas été envisagé par le savant professeur. C'est celui de l'hybridité. Depuis fort longtemps on a introduit des îles Canaries dans les cultures, plusieurs formes de *Ch. frutescens* dont quelques unes ont été décrites sous des noms d'espèces, telles sont *Ch. gracile*, *fœniculaceum*, *anethifolium*, *ochroleucum*. Mais ce n'est qu'une goutte d'eau, car le nombre des formes méconnues est beaucoup plus considérable.

Or, toutes ces plantes, connues ou méconnues, rapprochées dans les cultures se sont croisées entre elles, et les produits de leur croisement, vendus par les horticulteurs sous des noms de varitétés ne se reproduisent pas par voie de semis. Ils donnent lorsqu'on s'avise de les ressemer une foule d'autres variétés. Il resterait donc pour établir nettement la valeur de certains caractères à faire des expériences sur des pieds originaires des îles Canaries.

Quand on voit des *Triticum*, croiser les *Ægilops*, ne pourrait-on pas voir un *Ch. coronarium* féconder un *Ch. frutescens* et donner comme produit quelque chose d'analogue à la variété qui nous occupe ?

—

Le *Rheum nobile* a fleuri cette année pour la première fois en Europe, au jardin botanique d'Edimbourg. La graine dont cette plante est provenue avait été envoyée il y a sept ans, par le docteur King, directeur du jardin botanique de Calcutta. La panicule florale s'est élevée à trois pieds huit pouces de hauteur, elle est fort remarquable par ses amples bractées infléchies, imbriquées comme des tuiles, de forme presque semi-circulaire et couleur paille. Au dire de M. Hooker, le *Rheum nobile* est la plus belle plante herbacée du Sikkim. Les observations sur cette plante ont été publiées par M. J. H. Balfour à Édimbourg.

—

La *France coloniale* revient sur la découverte de nouvelles vignes en Afrique.

Voici son dernier article sur cette question :

Nous venons de recevoir de Saint-Louis-du-Sénégal, une notice sur les vignes du Soudan découvertes par M. Th. Lécard.

Le jeudi 3 juin 1880, le savant explorateur remarquait en plein Soudan et sous forêt de nombreuses plantes ressemblant à des pivoines. Les feuilles de ces plantes n'étaient pas encore assez formées pour permettre à M. Th. Lécard d'en déterminer l'espèce. Il revint quelque temps après au même endroit et put constater qu'il se trouvait en présence de différents spécimens de vigne.

M. Th. Lécard se mit immédiatement à l'étude et constata en quelques jours la présence de cinq variétés de vignes :

1° Espèce à feuilles lacinées à laquelle il donne le nom de *Vitis Lecardii*.
2° Espèce à feuilles rondes : *Vitis Durandii* ;
3° Espèce cotonneuse : *Vitis Chantini* ;
4° *Vitis Faidherbii* ;
5° *Vitis Hardii* ;

Pour toutes ces espèces de vigne la maturation du fruit a eu lieu par des temps sombres et pluvieux ; la somme moyenne de chaleur n'a pas été très-élevée (27°).

D'après les études de M. Th. Lécard, il résulte que cette vigne pourrait parfaitement s'acclimater en France.

On sait que la terre de l'Europe est usée par une culture de dix siècles et qu'on ne peut obtenir de produits qu'à la condition d'en changer les espèces de temps à autre, sous peine de les voir malades, puis mourir.

Si la vigne trouvée au Soudan peut, comme du reste nous en sommes persuadé, réussir en France, les buveurs de vin auront encore de beaux jours en dépit du phylloxéra et de l'oïdium.

Cette vigne résiste parfaitement à la sécheresse et résistera au froid dont les effets sur les végétaux sont les mêmes que ceux de la sécheresse.

Nos colonies pourront, elles aussi, avoir du vin, et les pauvres, nos amis, bénéficieront, d'ici huit à dix ans, du bon marché de la liqueur vermeille.

C'est donc, à tous égards, une merveilleuse chose que l'acclimatation en France et la plantation aux colonies de la vigne du Soudan, puisqu'elle est appelée à donner du meilleur vin à l'Europe et à être récoltée en très-grande quantité et par conséquent à résoudre l'une des plus graves questions de l'alimentation.

La vigne du Soudan paraît être la même que celle de Madagascar, signalée par les voyageurs, entre autres par M. Bonnavoy de Premot, dès 1846.

Si, comme tout le porte à croire, il en est ainsi, nous allons pouvoir introduire en France avec cette plante, non-seulement du raisin, mais encore un tubercule ayant quelque analogie avec la pomme de terre.

Les Autankars, les Betsimitsaracks, les Sakalaves mangent la racine de cette vigne, sorte de tubercule farineux dont ils sont, paraît-ils, assez friands. Le raisin est aigrelet, mais, dès qu'on l'a mangé, il laisse la bouche dans un état d'âcreté assez prolongé et fort désagréable.

En cela, il diffère de celui de M. Th. Lécard, le raisin du Soudan étant, au contraire, vineux et sucré.

Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons qu'applaudir au succès de M. Lécard, et nous espérons pouvoir bientôt, grâce à lui, boire du bon vin et surtout en faire boire de vrai et à bon marché à la classe ouvrière.

La *France coloniale* chante victoire à propos de ces nouvelles vignes « qui ont des tubercules comme des Dahlias..., qui lorsqu'elles sont jeunes ressemblent à des pivoines..., croissant sous forêt..., mûrissant leurs fruits par des temps sombres..., et qui produiront non-seulement du raisin, mais encore un tubercule ayant quelque analogie avec la pomme de terre...» Que de qualités! Trop de qualités, mes amis ! Enfin qu'on les apporte, et s'il ne faut que rabattre le tubercule, tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Vous souvenez-vous de l'apparition de la maladie de la pomme de terre? Relisez les journaux du temps, et vous verez les nombreuses plantes à tubercules, que l'on introduisît ; elles avaient toutes de précieuses qualités, en arrivant, mais il fallut tellement en rabattre, par la suite qu'il ne resta plus rien.

V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

AVIS AUX SOCIÉTAIRES

Les lauréats de l'Exposition, tenue en septembre dernier, par l'Association horticole lyonnaise, sur la place Morand à Lyon, qui n'ont pas encore retirés leurs diplomes et leurs médailles, sont instamment priés de le faire au plus tôt. Les médailles qui ne seront pas retirées au 15 janvier 1881, resteront acquises à la Société.

Le Conseil d'administration de l'Association horticole, a décidé qu'à partir du 1er janvier 1881, le trésorier ne prendrait plus comme appoint dans le paiement des cotisations, les jetons de présence distribués les années précédentes.

Les médailles sont à la disposition des Lauréats, quai des Célestins, 9, chez M. Jacquier, trésorier de l'Association.



CULTURE DES FUCHSIAS

Vous me demandez une note pour le *Lyon Horticole*, concernant la culture des Fuchsias. La voici : J'ai cru d'abord à une plaisanterie, car tout le monde connaît la culture de ces plantes, aujourd'hui si communes. Pourtant vous me dites qu'il y a cultures et cultures, exactement comme il y a fagots et fagots ; je me rends à cette raison. Je vais coucher sur le papier celle que je connais et pratique (la culture s'entend) depuis fort longtemps.

En passant, et à propos de dédicace, ne trouvez-vous pas qu'il y a des auteurs qui ont plus de chance que d'autres? Voici Fuchs,

par exemple, médecin bavarois, à qui on a dédié un genre — celui qui nous occupe — qui a rapidement conquis son droit de cité, tandis que d'autres auteurs, beaucoup plus celèbres que lui, ont vu leur nom affublé à d'humbles plantes dont la connaissance ne dépasse pas le cercle étroit de quelques savants.

Qui est-ce qui connaît les *Linnœa*, *Bauhinia*, *Tournefortia* et tant d'autres? Presque personne, tandis que tout le monde connaît le Fuchsia. C'est un chapitre à ajouter « aux causes de l'inégalité parmi les hommes. »

Vous savez aussi bien que moi que le genre Fuchsia, comprend un assez grand nombre d'espèces, d'hybrides et de variétés. Les espèces introduites en Europe sont répandues dans l'Amérique, depuis le Mexique jusqu'au détroit de Magellan. On en trouve au Pérou, dans le Chili, dans la Nouvelle-Grenade, au Guatemala, etc.

Les espèces ont des physionomies très-différentes, mais comme la plupart sont peu répandues, je m'occuperai seulement des variétés du *Fuchsias splendens*, connues de tout le monde et répandues dans tous les jardins, même dans les jardins suspendus aux fenêtres des maisons.

Les Fuchsias se cultivent de plusieurs manières, suivant le but que l'on se propose. A Paris, les horticulteurs ne les gardent jamais plus de six à huit mois; en Angleterre on en voit des pyramides qui mesurent souvent plus de 4 mètres de hauteur. Il y a ensuite les Fuchsias qui sans atteindre de pareilles dimensions se conservent fort longtemps. La culture annuelle ne permet que l'établissement de pyramides. Pour les avoir en boule il faut deux ans. Voici d'ailleurs les procédés culturaux à employer dans l'un et l'autre cas.

Culture annuelle. — On rentre dans une serre à multiplication, au mois de janvier, les variétés que l'on veut cultiver. Lorsque les boutures ont la longueur convenable on les coupe et on les plante en godet d'un pouce, en terrine, ou même simplement en pleine terre dans la serre. La reprise se fait rapidement. On les sèvre et on les passe en godet de 2 à 3 pouces. On les garde dans la serre jusqu'au 15 février, époque où on les rempote en pot de 4 pouces.

Ce travail fait, il faut établir une couche mi-partie feuille sèche et mi-partie fumier de litière, de manière que la chaleur ne dépasse pas trop 25° et se maintienne longtemps.

A l'aide d'un thermomètre on s'assure de sa régularité que l'on maintient au moyen de réchauds de fumier. On place les jeunes Fuchsias sur cette couche, que l'on couvre de châssis que l'on a soin de tenir toujours près des plantes. On soulève ceux-ci au fur

et à mesure qu'elles grandissent. L'arrosage doit être pratiqué avec prudence, et quand les plantes sont bien enracinées, on les arrose tous les huit jours au guano, ou avec d'autres engrais liquides.

L'engrais, voilà toute la science des horticulteurs anglais et même de tous les bons cultivateurs.

Dès que les racines commencent à tapisser les parois des pots on procède à de nouveaux rempotages. Les plantes bien menées doivent, à la fin de juin, mesurer 1^{m} 50 de hauteur.

Inutile de dire qu'on ne pince jamais les Fuchsias quand on veut les vendre la première année. Quelques variétés se ramifient dès qu'elles atteignent 0^{m} 50 c., tandis que d'autres se ramifient plus tard, mais on ne doit pas s'effrayer de ce retard.

L'ombrage des châssis est très important ; dès que les rayons solaires sont un peu vifs, on ombre avec des claies, ou du paillis. Il ne faut pas blanchir les vitres, car, par ce procédé on ne peut pas désombrer par les temps couverts. On donne de l'air quand c'est nécessaire, et lorque la buée de la couche est amortie, on bassine fréquemment les plantes. En juin on peut laisser les plantes à l'air libre en les tenant ombrées.

J'ai obtenu des plantes de 2 mètres de hauteur en huit mois, par le moyen que j'indique.

Pour obtenir des têtes, on élague les branches de la base de la pyramide, jusqu'à la hauteur désirée, en laissant de petits crochets de cinq centimètres de longueur, pour donner de la force à la tige, et on pince la flèche ainsi que les autres branches. Ce pincement doit se faire plusieurs fois dans l'année. En septembre on laisse les Fuchsias destinés à faire des têtes l'année suivante, en plein soleil, afin de bien faire aoûter leur bois, et avant les premières gelées on les rentre dans une serre froide. L. Maury.

LES INSECTES NUISIBLES EN HORTICULTURE (1)

Les insectes font, depuis quelque temps, de tels ravages à nos cultures, qu'il est bien juste que nous nous occupions d'eux dans nos assemblées générales, et que nous laissions un peu de côté nos occupations horticoles.

Le terrain sur lequel nous aurons à discuter est immense, et ce n'est pas dans une seule séance que nous pourrons terminer et

(1) Extrait du procès-verbal de l'Assemblée, tenue le 18 septembre 1880, par l'Association Horticole Lyonnaise.

clore les débats ; car nous comptons par milliers, non pas d'individus, mais d'espèces, les insectes qui vivent en parasites ou qui exercent des ravages sur nos plantes de serres ou de pleine terre.

Dans cette discussion chacun pourra apporter sa part d'étude ; il suffira d'un peu de patience et d'application pour recueillir des faits curieux, combler des lacunes dans la science, que l'on désigne sous le nom d'*Entomologie appliquée* et avancer même le bien matériel de tous, en faisant connaître les mœurs et le genre de vie, de ces petits ennemis de l'économie humaine, avec lesquels nous sommes en contact continuel.

Chacun de nous, pourra faire des observations, et rien ne nous est plus facile, puisque nous avons, tout sous la main : insectes, plantes, fleurs et fruits ; et ceux de vous, qui comme moi, auront un peu goûté le charme d'une semblable occupation, continueront, j'en suis sûr, séduits par les jouissances tranquilles qu'elle procure, et cette discussion dans laquelle nous allons rentrer, aura pour avantage de ne pas être l'œuvre d'un seul, mais celle de tous.

En voulant parler ici des insectes nuisibles à l'horticulture, je prends la question dans le sens exclusif de l'égoïsme économique et humain, sans me préoccuper de la grande question du bien et du mal dans la nature ; je me borne aux rapports des animaux avec l'homme, que je reconnais de fait, le tyran absolu de la création, et je dis :

Les ennemis de nos ennemis sont nos amis ; les amis de nos ennemis sont nos ennemis ; les amis de nos amis sont nos amis, comme le dit un vieux proverbe français. Tout ce qui nous est opposé nous est nuisible, tout ce qui nous prête directement ou indirectement secours pour la destruction de nos ennemis nous est utile.

Je dois attirer votre attention sur ce dernier point : la nature est dans un état réel de guerre ; pour exister, chacun livre un combat incessant contre des ennemis ou des concurrents auxquels, par moment, l'hiver impose une halte qu'on peut appeler la trêve des saisons; aussi ce n'est que dans la belle saison que nous sommes obligés de combattre ces myriades de dévasteurs. Est-ce réellement bien dans cette saison d'été que nous devons nous livrer à des recherches entomologiques? pour certains insectes, oui. Mais pour d'autres, non. D'abord qu'il me soit permis de poser une question : Qu'appelle-t-on insecte nuisible en horticulture? Tous ceux qui sont désignés comme tels, par les ouvrages horticoles, le sont-ils réellement? La plupart, oui ; mais bien d'autres, non. Non, en ce sens, que tous ceux que nous trouvons sur les végétaux, n'y exercent souvent aucun ravage et sont cependant dans

beaucoup d'ouvrages que j'ai eu sous la main, considérés comme ravageurs, lorsqu'ils sont pour nous de toute utilité ; c'est pour cela que nous devons attacher le plus grand soin, à connaître les habitudes, de ces petits êtres qui circulent dans nos jardins. Il ne faut pour obtenir de bons résultats que de l'observation et de la patience, sans cela on fera toujours fausse route et on restera constamment à côté de la vérité. Citons un fait : Un de vous trouve sur une certaine plante, qui lui est chère, des galles, des excroissances, habitées par des larves sous formes de vers ; qu'elle sera votre première impression ? C'est que ce sont ces mêmes vers qui sont la cause du développement de ces galles ; il faut donc détruire les galles et les insectes qu'elles renferment. Mais si vous êtes un peu au courant des métamorphoses et de la vie des insectes, vous serez tout de suite tentés de connaître le mal dans son origine ; alors vous soignerez ces galles jusqu'à la transformation de leurs larves en insectes parfaits, et à la fin, vous aurez la joie de voir sortir des chrysalides une jolie petite guêpe couleur d'or. Y a-t-il une conclusion plus naturelle que celle-ci ?

Comme vous, bien longtemps, je me suis rangé de cet avis. En effet, cette guêpe par sa piqûre a déterminé l'excroissance où elle a introduit ses œufs, pour qu'ils s'y transformassent en vers, en chrysalides, et en insectes parfaits. Erreur la plus matérielle et naturellement la conclusion est fausse dans ce cas spécial. La guêpe que l'on a observée appartient à la famille des ichneumonides ou mouches vibrantes qui déposent leurs œufs dans ceux des autres insectes ainsi que dans leurs larves, pour qu'en parasites elles se nourrissent aux dépens d'autrui ; l'ichneumon-mère s'est posée pendant quelques instants sur la galle et ce moment fatal a échappé à notre observation.

L'ichneumon a accompli son œuvre au moyen d'une longue tarière qu'il porte à son extrémité postérieure, il a percé, non-seulement l'excroissance due à un tout autre insecte, à une guêpe gallicole ou *Cynips;* mais, même la larve vivante de son régulier propriétaire, il y a déposé un œuf et a donné à sa progéniture le moyen de se développer à la place de la larve de l'insecte gallicole.

Après l'explication de ce fait pouvons-nous être étonné si nous connaissons incomplètement la vie et les mœurs des insectes dont les ravages nous causent des dommages considérables ? Ainsi on voit que par suite des observations précédentes, un insecte qu'on aurait pu accuser de nous être nuisible, nous est, au contraire, d'une grande utilité. Il est utile, me direz-vous, mais à quoi ? à empêcher le développement des larves de *Cynips gallicola;* ou, si c'est sur le rosier que l'on ait fait des observations, de *Cynips rosuœ*, en vivant

parasites non pas sur elles, mais bien dans l'intérieur de leur corps. Ce ne sont donc pas les ichneumons qui sont les brigands, mais bien les *Cynips*, insectes appartenant à la famille des *Chalcidites* de l'ordre des Hyménoptères.

Permettez-moi la citation d'un autre fait pour prouver combien nous avons besoin d'observations pour ne pas confondre les insectes nuisibles avec les utiles : dans une de nos dernières séances, notre honorable collègue, M. Liabaud, a fait une communication sur un insecte, de l'ordre des Acariens, qui ravage ses camélias ; cet insecte pullule sur les feuilles de ces arbustes qui sont atteints de la maladie que nous jardiniers, nous nommons la *grise*, Le nom scientifique de cet insecte est *Acarus coccineus*, Schr. Cette espèce est tellement petite que l'on aurait de la peine à la distinguer à l'œil nu, si ce n'était qu'elle tapisse la surface supérieure des feuilles de camélias d'un tissu de soie très-léger, auquel s'attache la poussière ; sa couleur est d'un rouge foncé, et lorsqu'on l'écrase elle rougit les doigts. Non-seulement elle exerce ses ravages sur les camélias, mais aussi sur beaucoup d'autres plantes de serres. Si, lorsqu'on a nettoyé la feuille où elle s'est établie, on l'examine avec beaucoup d'attention, on voit que cette feuille est picotée de place en place, et que les points ou ce petit parasite a enfoncé son suçoir ont pris une teinte roussâtre. On a remarqué que cet insecte attaquait préférablement les individus déjà malades. On devra donc, pour le combattre avec efficacité, chercher d'abord à rétablir les plantes en bonne santé et ensuite favoriser dans les serres le développement de l'araignée rouge (que Geoffroy nomme aussi *Tique rouge satinée*) et la *Tique noire* des pierres.

L'araignée rouge est un acarien bien connu des jardiniers. seulement pas assez avantageusement, car on lui attribue souvent les dégâts causés par les autres ; sa couleur est d'un beau rouge vermillon, sa forme est presque carrée ; elle est marquée sur le corps de plusieurs dépressions ou enfoncements qui la font paraître ridée. Ce petit animal rend des services et ne fait aucun mal, il est carnassier et se nourrit de petits acarus et de leurs œufs ; on le trouve souvent sous les feuilles malades de la grise. Son nom scientifique est *Trombidium holosericeum*. La tique noire nous rend les mêmes services, les entomologistes la nomme *Oribates geniculata*. Ainsi voilà deux insectes appartenant comme le précédent à l'ordre des acariens, se ressemblant presque, et qu'un œil peu exercé peut très-bien confondre et accuser l'utile de faire les ravages, lorsqu'il vivra parasite sur celui qui est cause du dépérissement et souvent de la perte de nos plantes.

(*A suivre*) J. NICOLAS.

NOTE SUR LES CLÉMATITES

(*Traduction du journal* The Garden, *par* M. L.-A. Leroy) (1).

Depuis l'époque où MM. Jackman et Sons de Vooking ont mis au commerce les Clématites *Jackmanii* et *rubro violacea*, obtenues en 1862, jusqu'à ce jour, une succession constante de nouvelles variétés a paru.

Presque chaque année, de nouvelles formes avec de larges fleurs et des couleurs éblouissantes ont vu le jour.

Les Clématites se divisent en plusieurs genres. Elles sont probablement susceptibles d'être divisées en deux sections : celles à fleurs d'hiver et de printemps, et celles à fleurs d'été et d'automne.

Il existe une très-grande différence entre ces deux genres, et c'est précisément parce que ce fait leur était inconnu que bien des gens, qui ont essayé la culture de la clématite, n'ont pas réussi.

Les types vigoureux comme les variétés bien connues *Cl. Jack. Cl. rubella* et *Cl. magnifica*, fleurissent sur les pousses du printemps et de l'été, et nécessitent une taille vigoureuse en hiver. Sinon, ces variétés ont une tendance naturelle à fleurir de plus en plus loin de la base, attendu que les plus fortes pousses partent toujours à l'extrémité du vieux bois de l'année précédente.

La clématite *lanuginosa*, type qui a produit des variétés si belles et si décoratives, fleurit sur de courts rameaux latéraux d'été qui n'ont point le caractère de vigueur de ceux de la clématite *Jackmanii*, et ne nécessite pas, par conséquent, une taille aussi courte.

Le cultivateur, en palissant ces plantes, doit tenir compte de la disposition des appartements, murs ou treilles dont il dispose, et plus il aura besoin de faire fleurir ces plantes près du sol, plus il devra faire la taille courte.

La seconde section est représentée par la clématite *patens* connue aussi sous le nom de clématite *azurea patens*.

Ce type a produit une quantité de jolies variétés, beaucoup plus précoces que les variétés du genre *Jackmanii*, parce que leurs fleurs proviennent de boutons formés sur le vieux bois.

---

(1) *Annales* de la Société d'horticulture de Maine-et-Loire.

Il en résulte qu'en coupant ce vieux bois au printemps, comme on doit le faire pour le genre *Jackmanii*, on risquerait de ne pas avoir de floraison. Les longs rameaux qui se produisent dans le courant de l'été seront donc conservés pour n'être enlevés qu'en mai et juin suivant, après la floraison.

Certains horticulteurs mélangent ces deux types dans leurs catalogues tout à fait au hasard, et les acheteurs choisissent sans pouvoir distinguer les variétés fleurissant au printemps de celles fleurissant à l'automne.

La clématite est très-vorace et elle exige toujours un sol profond et riche.

Le sujet sur lequel la clématite est greffée est vigoureux et donne une grande quantité de racines charnues qui, non-seulement exigent un sol fertile, mais encore beaucoup d'eau par les temps secs.

Au printemps et à l'été, on donnera une bonne couverture d'engrais, et lorsque la plante approchera de la floraison, de fréquents arosages à l'engrais.

A l'automne, un engrais riche sera infiltré autour des racines et sur la planche, afin que les pluies de l'hiver le fassent pénétrer dans le sol.

La culture en pot des clématites, pour fleurir en mai ou juin, est excellente.

Les variétés qui fleurissent au printemps sont spécialement propres à cet usage. Nous recommandons dans ce cas les pots de 10 à 12 pouces, qui pourront supporter des armatures en fil de fer, de deux pieds de hauteur sur un pied et demi de largeur, que la plante couvrira parfaitement.

Elles fleurissent sur le bois de l'année précédente qui a suffisamment mûri. Il faut avoir soin de conserver chaque année sur la plante une certaine quantité de ce bois.

Afin d'obtenir une végétation précoce, lorsque la floraison est passée, les plantes peuvent être forcées à fleurs en les plaçant à une température vivifiante.

On peut, par contre, les retarder en les soumettant à un traitement froid.

Chaque année il faut les rempoter dans un sol riche.

Des clématites, plantées dans de bonnes conditions et dont on prend soin, atteignent un grand développement.

Les pousses nouvelles doivent être palissées et attachées avec soin et aussi écartées que possible les unes des autres, car d'autres viendront bientôt remplir les intervalles.

Si on ne prend pas ces précautions, elles s'enchevêtrent les unes dans les autres et sont entraînées par le vent dans la même direction.

En procédant, au contraire, comme nous l'indiquons, plus l'espace par les branches est large, plus la tête se couvre de fleurs.

ÉTUDE POMOLOGIQUE SUR LES POIRES

(SUITE)

Angélique d'Hiver, syn. : Syn. Angoisse blanche. Arbre très-faible, greffé sur n'importe quel sujet; ne convient que pour les petites formes, cordon ou petit buisson; très-fertile. Fruit dépassant la moyenne, parfois volumineux, 2e qualité; maturité de janvier à mars.

Angleterre nain, syn. : Angleterre parfumée. Arbre assez vigoureux, convient à toutes formes; très-fertile. Fruit moyen, 1re qualité; maturité fin septembre.

Angobert, syn. : 1° d'Agobert; 2° à Gobert; 3° Mansuette; 4° Solitaire; 5° Double Mansuette; 6° Grosse Mansuette; 7° Beurré de Semur; 8° Gros Angobert; 9° Ste-Catherine. Arbre vigoureux; fait de jolies pyramides; ne convient pas pour la haute tige, à cause de la grosseur du fruit; il n'est pas des plus fertile. Fruit gros, même très-gros, n'est bon que cuit; maturité courant janvier.

Angora, pas de syn. : Arbre vigoureux, mais peu ramifié, on peut le conduire sous toutes formes, assez fertile. Fruit de moyenne grosseur qu'il faut surveiller au fruitier, car il est sujet à blettir; 3e qualité comme fruit à couteau et de 1re cuisson; maturité fin septembre.

Anna Audusson, syn. : Doyenné Anna : Arbre vigoureux, greffé sur n'importe quel sujet, on peut le conduire sous toutes les formes; assez fertile quand il atteint l'âge adulte; Fruit de grosseur variant de la moyenne à la petite; 2e qualité comme fruit à couteau; maturité de décembre à février.

Anna Nélis, pas de syn. : Arbre assez vigoureux ; on peut le conduire sous toutes formes. Je ne puis rien dire du fruit ; depuis 16 ans qu'il est dans mon école fruitière, je n'en ai pas pas encore vu ; toutes les années il fleurit beaucoup, mais le fruit ne se noue pas.

Arbre Courbé, syn. : Bon Chrétien d'hiver : Arbre vigoureux, se prête à toutes les formes; cependant il préfère la haute tige, mais greffé sur franc, la taille ne lui convient guère, parce qu'il porte toujours son fruit à la pointe des branches ; arbre assez fertile. Fruit moyen, 1[re] qualité selon la saison plus ou moins pluvieuse ; maturité fin septembre.

Archiduc Charles, syn. : 1° Délices d'Ardempont ; 2° Fondante de Paniselle ; 3° Fondante de Pariselle ; 4° Délices d'Hardempont, de Belgique ; 5° Charles d'Autriche. Arbre de vigueur moyenne, un peu dépourvu de feuilles, quoiqu'on puisse obtenir de jolies pyramides; fertilité ordinaire. Fruit dépassant la moyenne en grosseur; souvent très-gros, 1[re] qualité ; maturité fin octobre.

ROUTIN,
Horticulteur à Fontaine-St-Martin.

REVUE DES CATALOGUES

Crozy fils aîné, Grande-Rue de la Guillotière, 206, Lyon.

Nouveautés annoncées pour la première fois, obtenues par M. Crozy, Cannas : Perle des massifs ; — Eugène Mézard ; — Tigré ; — Colosse ; Monsieur Coulouvrat ; — Floritère ; — Revol Massot ; — Mont-d'Or ; — Profusion ; — A. Clément.

Les variétés suivantes annoncées par M. Crozy, sont des grains de M. Nardy : Le Floribond ; — Madame Gaston Garnier ; — Mademoiselle Laure Roullier ; — Olbuis.

Avec vingt-deux variétés de Cannas nouveautés de 1878-79, M. Crozy annonce, en outre, l'Œillet remontant nouveau : Ed. Pynaërt, obtenu par M. Gamond.

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon. — Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 33.

CHRONIQUE

Décembre 1880 a voulu nous faire oublier décembre 1879. Tandis que celui-ci, âpre et rude, était escorté d'un zéphir glacial, celui-là nous enveloppe d'une température douce, dérobée sans doute à saint Martin, bienheureux qui a, en même temps la réputation de donner des manteaux aux pauvres, et celle d'être directeur d'un été tout spécial, qu'il nous octroie chaque année plus ou moins généreusement.

L'an dernier, à pareille époque, on se soufflait dans les doigts en regardant baisser le thermomètre et diminuer la provision de houille ; on regardait la fumée des hautes cheminées pour voir si le vent venait de Paris ou d'Alger, et si sa direction n'allait pas bientôt changer. Comme sœur Anne, on ne voyait rien venir. Et le combustible diminuait toujours. Nos pauvres plantes délicates étaient complètement cristallisées.

Quelle différence cette année? Frimaire se trompe. Il y a des fleurs dans les champs et quelques-unes dans les jardins. Celles qui se sont trouvées assez rustiques pour supporter les 4 ou 5° de froid des premiers jours de novembre, continuent à épanouir le reste de leurs fleurs. Les Chrysanthèmes de l'Inde, taillées un peu tard, sont en pleine floraison; les *Alyssum maritimum* (assez rares dans les jardins), sont couverts de myriades de fleurettes blanches ; les *Iberis* semés en contre-saison, les *Veronica spicata*, et un grand nombre d'autres, prolongent sous l'influence de la douce haleine — je n'ose dire embaumée, car on respire du bi-oxyde d'azote où j'habite — du zéphyr, leur floraison qui devrait être terminé depuis longtemps. Le Bois-Joli (*D. Mezereum*), la Lauréole, la Rose de Noël commencent aussi à fleurir.

La Rose de Noël n'est pas une rose ; elle appartient à la famille des Renonculacées et se nomme simplement Hellebore noir.

Ces noms vulgaires, qui font la joie des personnes aux oreilles desquelles les noms en *us* et en *um* sonnent désagréablement, ont

pourtant leur inconvénient. Inconvénient commercial, car la plupart d'entre eux s'appliquent à plusieurs espèces différentes. Il y a une demi-douzaine « d'Herbe au charpentier », presque autant « d'Herbe à la coupure ».

Il serait curieux de voir l'ahurissement dans lequel tomberait un jardinier peu familiarisé avec la nomenclature vulgaire et auquel un client facétieux viendrait demander : 50 tubercules de Pied-de-Veau, 100 Pieds-de-Chat, un kilo de graines de Pieds-d'Oiseau ; ou bien de la Barbe-de-Bouc, du Bec-de-Grue, de la Dent-de-Chien, de la Langue-de-Bœuf, de Cerf, de Pie ; ou encore de l'Œil-de-Chien, de la Patte-de-Lièvre, de l'Oreille-d'Homme, de la Queue-de-Renard, etc., etc.

Les noms vulgaires chez les plantes seraient susceptibles de servir d'enseignes à un grand nombre d'industries :

Au tailleur, on peut offrir l'Aiguille-de-Berger (*Scandix pecten*) ; le Bâton de Saint-Jaques au fabricant de cannes; le perruquier aura la Barbe-de-Bouc et les Cheveux de Vénus, et son fournisseur le fabricant de plats : l'Ecuelle d'eau. A l'opticien, servez un Casse-Lunettes (*bluet*); au chapelier, un Porte-Chapeau (*Paliurus*); le gros banquier demandera l'Herbe-aux-Ecus, et on offrira aux ténors ou barytons enrhumés : l'Herbe aux chantres. L'Herbe-aux-Perles fera les délices du joailler. Le Sabot de Vénus au sabotier ; le pourpier aux cordonniers ; les Ruines-de-Rome aux archéologues.

Et tant d'autres que je trouverais si la mémoire ne me faisait pas défaut, sans compter ceux qui pourraient servir d'armes parlantes à beaucoup de gens. Par exemple : le Cabaret (Asarum) aux ivrognes ; l'Herbe-aux-Gueux, aux mendiants ; la Masse de bedeau au sacristain ; la Langue-de-Serpent aux menteurs ; la Goutte-de-Sang aux blessés, etc., etc.

Sans méconnaître les rapports que peuvent avoir certains noms vulgaires, avec la physionomie ou les propriétés des plantes auxquelles ils sont appliqués, on est cependant bien forcé de convenir que la plupart des autres démontrent chez leurs parrains plus de richesse d'imagination que d'exactitude.

—

La Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon, a procédé au renouvellement de son bureau.

Ont été élus : Président, M. Marnas ; vice-président, M. Rappet ; secrétaire-général, M. Lorenti ; secrétaire-adjoint, M. Magnin ; bibliothécaire-archiviste, M. Saint-Lager ; conservateur, M. Locard.

Les frères Gatien et Héribaud, viennent de découvrir, dans le Cantal, au Pas-de-Roland, dans le haut de la vallée de Lavigerie, près la base du puy Mary, une plante nouvelle pour la flore de France : Le *Saxifraga hieracifolia*, W. et K. Ils ont découvert, en outre, quelques espèces qui n'étaient connues que dans les Alpes et les Pyrénées, notamment : *Saxifraga androsacea*, *Carex atrata*, etc.

—

Une question d'une très-grande importance pour l'horticulture de la région lyonnaise a été discutée dans l'Assemblée générale tenue le dimanche, 19 décembre, au Palais du Commerce par l'Association horticole : il s'agissait de donner une réponse au Conseil général du département du Rhône qui dans sa dernière session avait émis le vœu de voir réunir, en une seule Société, les deux Sociétés d'horticulture dont le siége est à Lyon.

Cette question, préalablement soumise à l'étude d'une commission (de sept membres) nommée en Assemblée générale au scrutin secret, par l'Association horticole lyonnaise, se présentait donc devant la Société, non *ex abrupto*, mais suffisamment étudiée.

La réunion était assez nombreuse ; après la lecture du rapport, M. Feuga qui présidait la séance, donna la parole à plusieurs de nos collègues qui traitèrent la question à différents points de vue. Après une assez longue discussion, les conclusions du rapport de la Commission furent mis aux voix et adoptées.

Voici en quoi consistent ces conclusions :

L'Association horticole lyonnaise,

Considérant que le vœu relatif à la fusion des deux Sociétés d'horticulture, dont le siège est à Lyon, a été émis par le Conseil général du Rhône, dans l'intérêt de l'horticulture, aussi bien que dans un but d'union et de concorde entre tous les horticulteurs de la région, se *rallie en principe aux vues du Conseil général ;*

Considérant, en outre, que la fusion des deux Sociétés, visée dans le susdit vœu, a déjà été l'objet de pourparlers et de discussions antérieures qui n'ont pas abouti faute d'entente préalable entre les deux Sociétés ;

Considérant qu'il importe, pour ne pas laisser échouer une mesure aussi désirable, de bien stipuler de part et d'autres les principaux points qui serviront de base fondamentale à la discussion future.

L'Association Horticole lyonnaise déclare vouloir :

1° Conserver ceux des paragraphes de ses statuts, qui mentionnent l'*égalité* des membres et la fixation de la cotisation ;

2° Conserver à la future Société le nom d'*Association Horticole Lyonnaise*.

3° Sur toutes les autres questions l'*Association Horticole Lyonnaise* discutera avec la Société d'horticulture pratique du Rhône.

—

Dans la séance où se discutait le projet de fusion, quelques sociétaires avaient apportés sur le bureau des plantes, fruits ou légumes remarquables. M. Claitte montrait une des plus belles plantes de la famille des Amaryllidées : L'*Eucharis amazonica*. Ce spécimen cultivé dans un très-petit pot (4 pouces) avait quatre ou cinq belles fleurs blanches, très-odorantes. C'est une plante que l'on devrait voir dans toutes les serres, qu'elle ornerait à une époque où les belles fleurs sont rares.

L'autre plante, plus commune, mais plus belle encore que la précédente, est le *Poinsettia pulcherrima*, espèce d'Euphorbiacée remarquable par l'éclat des grandes bractées rouge cinabre qui servent d'involucre à ses fleurs, car la fleur par elle-même n'offre pas beaucoup d'intérêt ornemental.

M. Reverchon, horticulteur au Moulin-à-Vent, avait déposé sur le bureau 3 belles variétés de Bégonias (section des Rex) et un pied d'Epiphyllum en fleur. Ces quatre plantes étaient surtout remarquables par leur bonne culture.

M. Geoffray avait apporté 3 belles variétés de navets d'une grosseur au-dessus de l'ordinaire.

M. Chapuis montrait deux belles variétés de pomme de terre, une variété de haricot, à grains blancs, et à cosses presque sans fibres, qu'il a trouvé cultivée en grand dans le département de Vaucluse. M. Chapuis a donné d'intéressants renseignements sur les plantes qu'il a présentées.

M. Chaudy présente 2 poires de la belle et excellente variété qu'il a obtenue de semis ; il montre ces poires pour prouver que cette variété peut se conserver jusqu'à la fin de décembre.

—

M. G. de Maydel, chargé d'une mission en Sibérie par le gouvernement russe, a rapporté du pays des Tschuktschi, situé à l'extrémité orientale des possessions russes en Asie, près le détroit de Behring, une collection assez nombreuse d'espèces parmi lesquelles se trouvent quelques nouveautés, savoir : *Delphinium Maydellianum*, *Draba stenopetala* et *Oxytropis Maydelliana*. Ces plantes sont dans l'herbier de St-Pétersbourg. V. V.-M.

—

M. le D[r] G. Arcangeli, professeur à Florence, a été nommé professeur et directeur du jardin botanique, à Turin.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'assemblée générale, tenue salle des réunions industrielles Palais du Commerce, le 19 *novembre* 1880.

Présidence de M. Dutailly.

La séance est ouverte à deux heures un quart.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

Correspondance.— Lettre de M. le Président de la Société agricole de Roumanie, demandant l'échange de notre bulletin avec le *Moniteur agricole*, organe de cette société, et demandant en outre d'être admise comme société correspondante.

M. le Président fait remarquer que nous avons tout avantage et profit à compter cette société parmi nos sociétés correspondantes : elle compte plus de 700 membres ; elle a, à sa tête un ancien ministre des finances des états Roumains ; des relations avec une société aussi influente ne peuvent que nous être utile, et met cette proposition aux voix qui est adoptée à l'unanimité.

Lettre de M. le Président de la Société des agriculteurs de France, informant l'Association qu'un Congrès agricole aura lieu à Paris, sous le patronage de cette société et invite la Société à y envoyer des délégués.

Lettre de l'Administration préfectorale, informant l'Association qu'une somme de 2,000 fr. a été voté par le Conseil général du Rhône, pour encouragement à l'horticulture, et que cette somme est à repartir entre les deux sociétés, par les soins de la Commission départementale.

Le Conseil général demande que les annales soient adressées à toutes les bibliothèques départementales du Rhône. Il demande aussi qu'à l'avenir il ne soit plus admis dans nos expositions que des produits concurrents.

Cette lettre mentionne également un vœu émis par le Conseil général, désirant voir réunir en une seule société les deux sociétés d'horticulture de Lyon.

M. le Président, à propos de cette lettre, fait observer que nous sommes d'accord sur la réponse à faire aux deux premières questions, en répondant affirmativement. Mais sur la question du vœu émis par le Conseil général, nous ne pouvons la trancher, sans la mettre préalablement à l'ordre du jour. Cependant il serait désirable que cette question fut étudiée par une Commission qui ferait un rapport sur les conclusions duquel une assemblée prochaine aurait à statuer. Cette manière de voir est approuvée par la compagnie.

Lettre de M. le docteur Peillon, remerciant l'assemblée de l'avoir nommé membre du conseil d'administration.

M. Viviand-Morel, en l'absence de M. J. Chrétien, donne lecture du rapport sur la visite faite par une Commission à l'établissement horticole de M. Laurent Carle, horticulteur, route d'Heyrieux, Lyon-Monplaisir. Ce rapport conclut à accorder à M. Carle, une médaille de vermeil, pour le bon état de ses cultures.

M. Pitaval fait observer que les conclusions du rapport auraient dû être soumises à une des réunions du Conseil, pour qu'il puisse les appuyer à une assemblée générale.

M. Viviand-Morel rappelle que le même cas s'étant déjà présenté il y avait des précédents et qu'on supposait que l'avis de l'assemblée suffisait, étant toujours libre de rejeter ou d'approuver les conclusions d'un rapport.

M. Carle dit avoir observé au rapporteur de la Commission, qu'il désirait qu'aucune récompense ne lui soit accordée, et puisque la Commission malgré son avis propose à l'Assemblée de lui décerner une médaille, il prie celle-ci de bien vouloir attribuer la médaille de vermeil comme premier prix au concours d'œillets de notre prochaine exposition.

M. le président remercie M. Carle de son désintéressement et prie l'assemblée de lui donner acte de sa proposition en la prenant en considération (adopté).

Présentations. — Trois candidats sont présentés pour prendre part aux travaux de la société ; il sera statué sur leur admission à la prochaine séance.

Admissions. — Sont admis sans protestation les candidats présentés à la dernière séance, ce sont MM. :

Philippe (Antoine), horticulteur, chemin du fort de Saint-Irénée, ancien chemin des Arcs, à Lyon, présenté par MM. Pitaval et Labruyère père.

Docteur Garnier, quai de la Guillotière, 11, présenté par MM. Chrétien, Gaulain et Denis.

Louis Raffin, jardinier chez M. Brosset-Hekel, à Caluire au Vernet, présenté par MM. Deville et Maisonneuve.

Emiel (Claude), horticulteur à Tassin, présenté par les mêmes.

Melier (Pierre), horticulteur à la Demi-Lune, présenté par les mêmes.

Geoffray (Benoît), jardinier des Bénédictines, chemin de la Caille, à Cuire-les-Lyon, présenté par MM. Rivière (Jean-Marie) et Jean Jacquier.

Joseph Derex, marchand de produits céramiques, cours Lafayette, 105, présenté par MM. Blanchot père et fils.

Champion (Martin), jardinier chez M. Chevalier, à Saint-Rambert-l'Ile-Barbe, présenté par MM. Laroche et Poissard (François).

Noir (Charles), élève vétérinaire, chemin de Rachais, 10, Sacré-Cœur, présenté par MM. Chrétien et Viviand-Morel.

Ceinquin, jardinier, route de Vénissieux, présenté par MM. Lapeute et Godet.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau par M. Boucharlat jeune, plusieurs pieds d'œillets, variété *La France*, obtenue par le présentateur.

Par M. Meunier, jardinier chez M. Teste, des Bégonias à feuillage ornemental obtenus de semis des variétés *M. Bardon. M. Pittet, inimitable M. Rosset ;* un Pelargonium zonale, à fleur simple, obtenu de semis d'un à fleurs semi-double ; des Tydœa de semis; des tubercules de *Convolvulus batatas* ou *Patate*, d'un fort volume.

Par M. Marillat, la poire Marguerite Marillat, variété obtenue par le présentateur il y a quelques années. Cette poire dont on a pu déjà apprécier les bonnes qualités au mois de septembre, puisque sa maturité commence à cette époque, est d'une conservation facile, sans qu'elle perde rien de ce qui la rend comme saveur, un des meilleurs gains obtenus jusqu'à ce jour, et ce n'est qu'à ce seul titre qu'elle est soumise à l'appréciation des pomologues présents à la séance.

Par M. Chaudy, une poire dont il est l'obtenteur et qu'il a dédiée à *Madame Chaudy*. Cette nouvelle variété soumise à la dégustation est reconnue de qualité supérieure, sa maturité se prolonge jusqu'à fin décembre, et comme la précédente elle prendra rang parmi les meilleures obtentions.

Par M. Rollet, plusieurs poires dont une nouvelle et non encore nommée : fruit petit, couleur bronze rouillé, goût très-particulier et relevé, ne rappelant aucune des poires connues ; les deux autres variétés sont *Sabine Vermorel et Notaire Bonnefond*, toutes deux de bonne qualité, mûrissant de fin septembre à décembre.

Vu l'intérêt que présentent les apports, M. le Président nomme deux Commissions, une de floriculture et une de pomologie, la première est com-

posée de MM. Comte, Rochet, Cousançat, Carle, Musset; la seconde, de MM. Morel père, Métral, Gorret, Bernaix et Falconnet.

Ces deux Commissions, après un examen sérieux des produits présentés, proposent d'accorder une prime de 1re classe à M. Boucharlat jeune;

Une prime de 1re classe à M. Meunier;
Une prime de 1re classe à M. Chaudy;
Une prime de 2e classe à M. Rollet.
De l'inscription au procès-verbal de M. Marillat.

Ces propositions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Avant de procéder à la discussion des questions de l'ordre du jour, M. le président demande si l'assemblée désire procéder à la nomination de la Commission chargée de préparer une réponse à la lettre adressée par l'administration préfectorale.

L'assemblée décide de passer au vote de cette Commission au scrutin de liste et vote secret pour les sept membres à nommer.

Résultat du scrutin : votants, 34; majorité 18.

Sont nommés au premier tour :

MM. Métral, 25 voix; Pitaval, 24; Rochet, 23; Comte, 23; Bernaix, 19; Musset, 19.

Il est procédé à un scrutin de ballottage entre MM. Bélisse et Cousançat qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

M. Cousançat obtient, au second tour de scrutin, 19 voix sur 33 votants.

En conséquence, cette Commission se trouve composée de MM. Métral, Pitaval, Rochet, Comte, Bernaix, Musset, et Cousançat.

M. le président prie les membres faisant partie de cette Commission d'activer le plus possible ses travaux, pour que la réponse puisse être discutée à la prochaine assemblée.

Ordre du jour : *Lecture du compte des dépenses de l'exposition d'automne* 1880. M. Viviand-Morel donne lecture de ces comptes qui, mis aux voix, sont approuvés par l'assemblée.

M. Dutailly regrette que, vu l'heure avancée de la séance, il ne puisse donner quelques renseignements sur les apports faits sur le bureau, il aurait tenu à expliquer le développement des tubercules du *Convolvulus batatas*. Si, à toutes nos séances, les objets déposés étaient aussi abondants et surtout aussi remarquables, nos assemblées seraient très-utiles et partant très-intéressantes. Nous devons, dit-il, souvent manquer de communications horticoles, eh! bien nous devons les uns et les autres nous exciter au travail, et l'œuvre que nous poursuivons deviendra une œuvre utile.

Lorsque vous observerez des faits sur lesquels planera une certaine obscurité, si le temps de chercher à les éclaircir vous manquait, je vous invite à me les communiquer. Je ferais tout mon possible pour que mes réponses soient conformes à la vérité.

Il pourra arriver que nos études restent infructueuses, car lorsqu'on recherche le vrai scientifique, on ne l'atteint pas toujours. Mais travaillons, car c'est en travaillant que nous ferons de notre association une société vivante, dont le but est la recherche du progrès en horticulture. (Des applaudissements unanimes couvrent ces paroles).

Ordre du jour de la prochaine séance :

Vote sur le rapport de la Commission nommée ce jour.
Election des Commmissions de finances et d'exposition.

Le secrétaire, J. NICOLAS.

Enquête sur les effets produits par le froid, sur les plantes pendant l'hiver 1879-80.

Avant d'entrer dans les détails relatifs aux dégâts causés par le froid, pendant l'hiver de 1879-80, dans la région lyonnaise, il est, croyons-nous, indispensable de rappeler brièvement ce qu'est le département du Rhône, au triple point de vue climatologique, orographique et hydrographique.

Les relations entre la végétation et les conditions physiques et climatologiques d'un pays sont en effet de la plus haute importance, et il serait impossible de tirer aucune conclusion dans l'enquête qui nous occupe, si on ne connaissait pas les rapports existants entre les plantes et les milieux divers où elles sont cultivées.

Le département du Rhône qui est presque tout entier situé dans le bassin du Rhône, est pour la plus grande partie formé de montagnes qui s'abaissent dans la direction de l'est vers les plaines fertiles de la Saône et du Rhône. Ces montagnes n'ont qu'une hauteur moyenne dont Saint-Rigaut, dans le Beaujolais, le sommet le plus élevé, a une altitude de 1,012 mètres ; les autres sommets varient entre 1004 et 450 mètres.

Ce département est comme on sait, parcouru par deux grands cours d'eau, le Rhône et la Saône et une infinité d'affluents plus ou moins considérables.

Lorsque le Rhône commence à baigner le territoire du département, à quelques lieues au-dessous du confluent de l'Ain, il est à une altitude de 170 mètres, et lorsqu'il le quitte il n'est plus qu'à 140 mètres.

La Saône n'a dans le département qu'un parcours de 22 kilomètres, mais elle lui sert de limite naturelle pendant 42 kilomètres.

Les autres rivières sont : la Grosne (90 kilom.); la Petite Grosne (30 kilom.) ; la Mauvaise (18 kilom.) ; l'Ardière (30 kilom.); la Vauxonne (20 kilom.); le Nizerand (18 kilom.); le Garon (32 kilom.); le Morgon (15 kilom.); l'Azergue (66 kilom.); la Brevenne (42 kilom.) ; l'Yseron (27 kilom.).

Quelques-uns des affluents de la Loire, ont dans le département du Rhône une partie de leur cours supérieur.

Comme dans tous les pays montagneux le climat du département est excessivement variable, et il n'est pas rare d'observer à la même heure et dans la même commune des différences thermométriques assez considérables.

Le climat qui règne dans ce département est caractérisé, habituellement par des hivers froids et des étés chauds. De brusques changements de température surviennent fréquemment et il n'est

pas rare de voir, vers la fin de mai, le thermomètre s'élever jusqu'à 28° centig., pour retomber le lendemain à 10 ou 12°.

La nature des terrains est variable avec les localités : les terrains calcaires et granitiques sont les plus communs ; on y rencontre aussi de nombreux terrains mixtes et argilo-siliceux.

Ces quelques renseignements généraux sur la géographie du département nous ont paru nécessaires pour éclairer les effets souvent contradictoires relevés par l'enquête.

Nous craignons bien du reste de ne pas trouver une explication pour toutes les exceptions qu'on a signalées pendant cet hiver rigoureux. On a vu des individus épargnés par le froid, tandis que d'autres plantés dans des conditions identiques, appartenant à la même espèce, étaient complètement gelés.

Cependant il importe de dégager une formule générale, des nombreux faits que nous avons observés, afin d'en faire notre profit dans d'autres circonstances.

En règle générale on a observé que les plantes ligneuses ont d'autant mieux supportées la gelée, que leurs tissus étaient mieux aoûtés, et que leur vigueur était moins considérable.

Les terrains secs, sous ce rapport, paraissent être ceux dans lesquels les plantes résiteraient le mieux. Cependant ces terrains, laissent pénétrer plus facilement la gelée dans le sol, et offrent un autre inconvénient que l'on peut combattre facilement au moyen d'une légère couverture de paille.

L'exposition nord paraît être favorable aux arbres et arbustes à feuilles persistantes. On comprend cela, attendu que dans cette position, ils n'ont pas à subir les alternatives de gel et de dégel.

Il n'y a pas de petites précautions inutiles. On a vu le gazon d'une prairie, la mousse d'un bois, quelques herbes sèches amoncelées par le vent, préserver de la gelée des plantes qui sans ce faible abri eussent gelées comme leurs pareilles non abritées.

Il ressort également que beaucoup de plantes qui avaient supportées des froids excessifs mais de courte durée, n'ont pas résisté à une gelée de longue durée, quoique d'une intensité moins considérable. Il y aurait donc lieu d'amonceler, dans des cas semblables, au pied des plantes précieuses, du fumier au fur et à mesure que la gelée pénètre dans le sol. Des feuilles sèches font également d'excellentes couvertures. On peut voir un bel *Araucaria imbricata* préservé de la gelée, par ce moyen, au parc de la Tête-d'Or.

Le froid a commencé à sévir avec intensité à partir du 8 décembre. Le thermomètre a varié pendant les nuits suivantes de 10 à 17°, suivant les localités. La neige qui est tombé n'a pas tenue bien longtemps. Un adoucissement de la température est survenu

vers la fin décembre et s'est prolongé pendant les premiers jours de janvier. Dans le courant de ce mois, le froid a continué à sévir avec intensité, variant de 8 à 14° sous zéro. Le dégel est survenu seulement le 8 février.

La longue persistance du froid a permis à la terre de geler à des profondeurs inaccoutumées. Dans les terrains argilo-siliceux elle descendait à 0,80, tandis que dans les terrains sablonneux elle atteignait 1 mètre 10.

Nous avons classé par lettre alphabétique la liste des plantes qui ont été plus ou moins endommagées par le froid, dans les localités suivantes : Vaise, Ecully, St-Genis-Laval, Oullins, Chasselay, Chaponost, Villeurbanne, Monplaisir, Thizy (1).

Liste des plantes qui ont été fortement éprouvées par le froid.

Acacia Julibrissin.
Acanthus mollis.
Acanthus spinosus.

Amandiers. — Les amandiers ont été, un peu partout, plus ou moins endommagés. Cependant ils ont été plus éprouvés dans les terrains xérophiles que dans les terrains hygrophiles; dans ces derniers la plupart des pieds sont perdus.

Anemone japonica.
Anemone japonica (var. H. Jobert).

Artichaut. — Cet excellent légume a complètement disparu de la région, pour laquelle sa disparition a été une perte sérieuse.

On a planté à la place de l'excellente variété cultivée dans la région, des œilletons de provenance méridionale, appartenant à différentes variétés plus ou moins recommandables.

Arum italicum. — Nous mentionnons cette espèce d'Aroïdée, pour montrer qu'il suffit souvent d'une très-faible couverture pour protéger certaines espèces contre le froid. Tandis que cette plante a été respectée par l'hiver dans ses stations naturelles du Lyonnais, elle a complétement gelée dans un jardin où nous la cultivons en quantité assez considérable. Il a donc suffi d'une faible couverture de mousse et d'herbe pour préserver les plantes spontanées.

Arundo donax.
— mauritanica.
— — variegata.
Asphodelus albus.
— ramosus.
Asphodelus fistulosus.
— creticus.
Aucuba japonica.
Camomille romaine.
Cèdre Deodora.

(1) Les éléments de cette enquête ont été fournis par MM. Morel père, Berthier, Jossermoz, Chaudy, Lapresle, Schwartz, Bernaix, Mercier et Viviand-Morel.

Cèdre de l'Atlas. — Les cèdres de l'Atlas et du Liban n'ont pas complètement gelés ; quelques sujets ont repoussé à la belle saison. Dans certaines localités ils n'ont eu aucun mal ; dans d'autres les jeunes sujets ont été complètement perdus.

Centranthus ruber.
Choux (toutes les variétés).
Dianthus (œillets).
— caryophyllus.
Dianthus poeticus.
— sempervirens.
— hispanicus.
Evonymus japonicus.

Fraises. — Les fraises à gros fruits ont souffert ; les plantes n'ont pas été perdues, mais la récolte a été très-faible.

Gaura Lindheimeri.
Gynerium argenteum.
Ilex (variétés diverses).

Laitues. — Les laitues d'hiver ont été gelées dans la plupart des localités. A Thizy, elles n'ont pas gelées.

Lagerstrœmia.
Lathyrus latifolius albus.
Lauriers d'Apollon.
Lauriers cerise (Laurocerasus).
Lauriers colchique et autres variétés.
Lavandula latifolia.
— vera.
Lavandula Stœchas.
Lierre d'Alger.
— du Caucase.
— de Pensylvanie.
Lierre à feuilles de vignes.
— commun (variétés à feuilles panachées).

Le lierre à feuille dentée n'a pas gelé. Le lierre d'Irlande a gelé dans les terrains humides, a résisté dans les terrains caillouteux de Villeurbanne.

Ligustrum (espèces exotiques).

Magnolias à feuilles persistantes, ont gelé en partie, surtout en pépinière. Les sujets plantés dans les pelouses, ayant eu leurs racines protégées par l'herbe ont mieux résisté. Il y en a actuellement de forts beaux pieds en bon état au Parc de la Tête-d'Or.

Narcissus Tazetta.
— polyanthos.
Narcissus Junquilla.
— italicus.

Pêchers. — Les pêchers greffés sur prunier ont eu beaucoup moins de mal que ceux greffés sur amandiers.

Photinia serrata.
Phillyrea.

Poiriers. — Les poiriers n'ont pas eu beaucoup de mal, les sujets placés au nord n'ont pas autant souffert que ceux tournés au midi.

Quelques poiriers plantés près d'une pièce d'eau ont eu leurs boutons à fruits gelés. Des écussons de poirier, greffés sur cognassier, au mois d'août, ont été endommagés par le froid.

Poireaux, ont gelé à peu près partout.

Pois d'hiver.
Pterotheca nemausensis.
Quercus ilex.
Quercus coccifera.
Rhamnus alaternus.
— oleifolius.

Rosiers. — Les rosiers sont, dans le Lyonnais, l'objet d'une très-grande culture ; aussi les dégâts occasionnés par la gelée se chiffrent-ils par des sommes assez rondes. Le mal n'a cependant pas été général, il s'est arrêté aux variétés des Bengales, Noisettes, Ile-Bourbon, Thés, Banks, c'est-à-dire aux rosiers d'origine asiatique. Beaucoup de cultivateurs avaient abrité les rosiers nains appartenant à ces espèces. Cette bonne précaution a été suffisante pour sauver de belles collections. Les rosiers greffés haute-tige ont été la plupart perdus, à l'exception des variétés d'hybrides ou de Provins. Les églantiers qui paraissaient gelés après l'hiver ont repoussé pour la plupart à la bonne saison. Le rosier *Noisette Aimé Vibert* n'a pas eu le sort de beaucoup d'autres variétés de la même série, il a été épargné par le froid. Du reste, on a pu constater pour le genre rosier, comme pour beaucoup d'autres, qu'il suffisait quelquefois d'une très-legère couverture pour les préserver de la gelée.

Rosmarinus officinalis. — Il n'y a rien de bien extraordinaire d'avoir à enregistrer la perte des Rosmarinus. Ce sont des plantes méridionales qui supportent 10 à 12° de froid, mais pas davantage.

Ruscus aculeatus. — L'observation faite à propos des *A. italicum*, peut s'appliquer à cette plante qui, sous bois, n'a eu aucun mal, et qui a complètement gelé en plein jardin.

Santolina chamæcyparis.
— pinnata.
— rosmarinifolia.

Scolymus hispanicus. — Ce légume d'origine méridionale n'a pas eu un meilleur sort que la plupart des autres :

Scilla bifolia (en pots).
— peruviana.
— italica.
Sedum altissimum.
Sempervirum calcareum.
Sempervirum arvernense.
— f. tectorum.
Teucrium polium.
Tritoma uvaria.

Vignes. — Les vignes ont été fortement endommagées, mais on ne peut pas dire cependant qu'elles ont toutes gelé. Le mal a été plus ou moins grand, suivant les expositions, les plants et la nature du sol. Les racines paraissaient surtout fortement atteintes. Dans les terrains perméables à l'eau, la gelée a eu plus d'influence que dans les terrains forts, argilo-siliceux. Les vignes basses ont été plus compromises que les autres ; celles tournées au midi plus que celles tournées au nord.

Violette. — Les violettes odorantes, cultivées en grand, ont eu beaucoup de mal ; elles ont disparues complètement de quelques jardins, où on a dû les replanter.

Yucca gloriosa et autres ont été complètement perdus dans beaucoup d'endroits.

LES INSECTES NUISIBLES EN HORTICULTURE (1)

(SUITE)

Vous voyez, combien j'avais raison dès le début de vous dire que nous devions observer les insectes, même dans les plus petits détails; que nos observations devront être soigneusement notées au jour le jour, pour qu'elles puissent nous être, plus tard, d'une grande utilité.

Maintenant, comment devons-nous commencer nos études et nos discussions? par quel ordre ou quel genre de plantes doit-on ouvrir la liste; ou bien suivrons-nous simplement la classification entomologique? Si nous prenons la classification entomologique, je dois vous dire que les insectes se divisent comme les plantes en plusieurs ordres, tous sans exception renferment des insectes nuisibles à nos cultures; quelques ordres, et ils sont rares, en contiennent qui sont utiles. Les insectes se divisent en Coléoptères, Orthoptères, Hémiptères, Hyménoptères, Diptères, Lépidoptères, et puis les insectes Aptères de Linné, qui sont les Arachnides, les Crustacées et les Myriapodes. Si nous commençons par un des ordres que je viens de citer, il faut, sans exception, les prendre classe par classe, famille par famille, genre par genre, espèce par espèce, et les étudier surtout dans leurs métamorphoses.

Si nous commençons par les plantes, nous n'aurons qu'à désigner n'importe quel ordre de végétaux, et passer en revue tous les insectes qui s'attaquent, soit à une même plante, soit à un genre ou à une famille, après avoir bien discuté sur toutes ces questions, il nous en restera une qui est très-complexe, ce sera la destruction. Ici, d'avance, je dois vous dire que généralement jusqu'à ce jour l'on a toujours fait des essais qui n'ont que très-peu ou pas donné de succès, et encore bien heureux quand les matières employées pour combattre les insectes, ne donnaient pas un résultat désastreux. On ne saurait croire combien on a commis de fautes et combien on en commet encore chaque jour, et ceci vient tout simplement de ce que nous ne connaissons pas assez la vie des insectes qui ravagent nos récoltes. C'est de cette ignorance que résulte naturellement notre impossibilité à combattre nos ennemis. Des milliers d'espèces qui nous causent des dégâts, on ne connaît, ici, que la larve, là, que l'insecte complet ou même un seul des sexes diversement conformés. Les conditions vitales de la plupart des espèces dans tel ou tel

(1) Extrait du procès-verbal de l'Assemblée, tenue le 18 septembre 1880, par l'Association Horticole Lyonnaise.

état de leur transformation sont généralement fort peu connues. Si nous prenons, par exemple le plus commun de nos ennemis le *hanneton*, on ne sait pas encore aujourd'hui avec complète certitude, si la durée de sa vie embrasse une période de 3 ou 4 ans.

Vous voyez que nous aurons beaucoup à faire si nous voulons poursuivre jusqu'au bout le travail que nous avons commencé dans cette séance, nous aurons à passer en revue, non seulement les insectes qui s'attaquent aux plantes et arbres de pleine terre mais aussi à ceux des serres et des châssis.

On se plaindra peut-être que nous n'indiquerons pas toujours les moyens de destruction des insectes dont nous signalerons les ravages, mais, à ceci, nous pourrrons répondre que le même observateur ne peut pas tout faire, et que nous aurons toujours rendu quelques services à nos collègues en leur dévoilant les mœurs des espèces contre les ravages desquelles nous n'avons pu leur indiquer de remèdes et puis, pour conclusion et pour nous servir de cette tactique de guerre, nous dirons, connaître son ennemi, c'est une grande chose, car d'avance on est sûr qu'il sera battu, et ici dans le cas qui nous occupe, nous pouvons dire, connaître nos ravageurs c'est avoir dix chances pour réussir dans les moyens que nous pourrons employer pour les détruire.

J. Nicolas.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

—

AVIS AUX SOCIÉTAIRES

—

Les lauréats de l'Exposition, tenue en septembre dernier, par l'Association horticole lyonnaise, sur la place Morand à Lyon, qui n'ont pas encore retirés leurs diplomes et leurs médailles, sont instamment priés de le faire au plus tôt. Les médailles qui ne seront pas retirées au 15 janvier 1881, resteront acquises à la Société.

Le Conseil d'administration de l'Association horticole, a décidé qu'à partir du 1er janvier 1881, le trésorier ne prendrait plus comme appoint dans le paiement des cotisations, les jetons de présence distribués les années précédentes.

Les médailles sont à la disposition des Lauréats, quai des Célestins, 9, chez M. Jacquier, trésorier de l'Association.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

Le Gérant : V. VIVIAND-MOREL.

Lyon. — Imprimerie du Salut Public, Bellon, rue de la République, 36.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 07334 6473

